ANNÉE — N° 1. Lundi 1er Avril 1929

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Clôture des Instructions quadragésimales ; Souhait ; Aveuglement ou égoïsme coupable ; Souscription au Séminaire ; Mgr Ruch et M. Daladier ; A la Chambre ; Le Maréchal Foch ; Contraste ; Une grande Œuvre française 2

Mois d'Avril : Clôture de la Pâque ; Réunions du Mois ; Fêtes du Mois ; Un Appel à la Charité ; Mois de Marie ; Communion solennelle des Enfants ; Un petit examen de conscience 7

Calendrier paroissial 11

A Saint-Corentin 12

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Lundi 1er Avril 1929. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MARS

Clôture des Instructions quadragésimales.

Avec le mois de Mars prennent fin les instructions du Carême. Le dimanche de Pâques 31, à 8 heures du soir, le Révérend Père Danigo, prédicateur de la station française, prendra la parole pour la dernière fois. Monseigneur l'Evêque le remerciera, en son nom et au nom de la paroisse.

M. l'abbé Guivarc'h, prédicateur breton, avait terminé sa tâche avec la semaine de la Passion. Moins nombreuse a été l'assistance à ses instructions, surtout au début ; mais comme l'a fait remarquer M. le Curé, elle se développait chaque jour, cette assistance, et si les séances s'étaient prolongées encore quelque temps, la chapelle se serait trouvée insuffisante. Preuve que sa parole était goûtée, et avec justice, car ses instructions étaient fort intéressantes.

Nous avons eu occasion de faire la même remarque en ce qui concerne l'orateur français. Les trois premières semaines, ses auditeurs ont graduellement augmenté, et les trois semaines suivantes, consacrées successivement à des retraites spéciales, aux jeunes filles, aux femmes, aux hommes et aux jeunes gens, ont été bien suivies, particulièrement la dernière retraite. Beau spectacle que celui de ces hommes et de ces jeunes gens remplissant la grande nef et une partie du bas-côté Nord de la cathédrale, recueillis et attentifs pendant près d'une heure à la parole forte et énergique du prédicateur, qui leur a rappelé les grandes vérités de la religion et les devoirs de la vie chrétienne avec beaucoup de clarté et d'élégance.

Souhait.

Il ne nous reste qu'à souhaiter que la semence divine répandue avec abondance dans un terrain qui semblait bien disposé, donne une riche moisson à l'avenir. Nous nous permettons toutefois de rappeler à ces braves gens, avec l'Evangile, que l'homme ennemi reste toujours prêt à profiter du sommeil et de l'inattention de ses victimes pour semer l'ivraie de l'erreur et de la perversion dans leur esprit et dans leur cœur.

Il y aura à prendre garde tout spécialement à l'action de la mauvaise Presse, aux attractions et aux plaisirs dégradants des salles de danse et des mauvaises représentations théâtrales ou cinématographiques. Il y aura, pour les jeunes surtout, à se préserver de l'influence néfaste des éléments immoraux ou sectaires de trop d'ateliers et de bureaux. A l'action malfaisante de l'impudeur et de la dégradation qu'ils opposent avec fermeté l'esprit de digne réserve et d'apostolat.

Il y a dans la jeunesse contemporaine, semble-t-il, un réveil manifeste de foi et de sens chrétien qui nous présage une force de résistance victorieuse au travail de perdition pratiqué d'autre part avec acharnement contre tout ce qui fait la force, la grandeur et la prospérité de la société.

Aveuglement ou égoïsme coupable.

Si l'autorité publique et ceux qui l'inspirent et la dominent voyaient le danger où la conduit le dépècement de la vérité et de la moralité, elle en serait effrayée, je n'en doute pas. Cette façon de procéder conduit les nations à des soubresauts ou à des révolutions sériés, et finalement à la ruine morale et matérielle. Ruine morale d'abord. On ne le voit que trop. Dans la grande masse du peuple le sens moral, la vraie notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, est presque entièrement oblitéré. D'où des mœurs déplorables, des vies scandaleuses, des divorces, des concubinages publics, un libertinage éhonté qui n'étonne plus, n'inspire plus aucune répugnance, n'écarte plus les coupables des relations ordinaires de la vie. Les intérêts matériels, les plaisirs, la jouissance, voilà les grandes préoccupations du monde dans la grande majorité des cas.

Et l'autorité publique ferme les yeux. Elle feint d'ignorer, quand elle ne pousse pas à la roue vers l'effondrement final.

Pour plusieurs, le sectarisme haineux de la religion leur barre la vue. Ils ne voient que la religion à détruire. La dépravation publique devient pour eux une arme puissante.

D'autres voient bien le glissement aux abîmes, mais ils espèrent bien, en emboîtant le pas au mouvement, en tirer personnellement bénéfice. Ils prennent la tête du cortège, oubliant trop facilement l'histoire des Girondins, de Robespierre et de tant d'autres, dont ils subiront peut-être le sort. Si les loups ne se dévorent pas entre eux, les révolutionnaires ne s'épargnent guère quand ils deviennent des obstacles les uns aux autres. La Russie est encore là toute palpi-

tante. Mais ils ne voient pas, ils ne veulent pas voir. Ils sont aveugles, aveugles volontaires. Le réveil viendra, mais trop tard.

Souscription au Séminaire.

Cet esprit malveillant se manifeste actuellement à propos de la souscription pour le nouveau séminaire. Il n'est pas de manœuvres qui ne soient employées pour essayer d'en entraver le succès, manœuvres ouvertes et au grand jour, manœuvres sournoises et dissimulées, tout est bon pourvu que cela réussisse.

Tantôt on s'extasie devant les chiffres des souscriptions ou devant la qualité ou la modestie des personnes dont les avances scandalisent. Ils ne comprennent pas que l'on puisse s'imposer de tels sacrifices. Chez eux cela ne se connaît pas ; on a les finances publiques pour soi, c'est plus simple et moins onéreux. J'ai toujours devant les yeux une lettre d'un personnage à qui l'on demandait un petit service pour une cause politique. Il répond : « J'accepte, moyennant finances, bien entendu » ! on ne comprend que cela. Ailleurs on voit les choses autrement.

D'autres fois on fait courir des bruits invraisemblables de tractations et de marchandages inconcevables. Mais ceci ne s'écrit pas, c'est trop fort et trop compromettant. On lance le canard en termes confidentiels et en grand mystère, et l'oiseau court et fait son chemin. On espère qu'il arrivera au terme. Il n'arrivera pas, il est trop lourd.

Les paroissiens de Saint-Corentin n'ont pas donné dans le piège. Ils ont largement souscrit à l'œuvre en projet, sachant combien coûteuse elle sera, et s'ils ont deviné la manœuvre ils jugent sévèrement, au surplus, le procédé qui consiste, après avoir spolié iniquement le diocèse, en ceci comme en beaucoup d'autres choses, à vouloir perfidement empêcher la réparation du détriment causé. Ils ne réussiront pas, nous l'espérons bien. L'insuccès du malfaiteur n'excuse cependant pas les intentions mauvaises. Il en gardera la honte et la responsabilité.

Mgr Ruch et M. Daladier.

Ce qui se passe chez nous en petit se pratique ailleurs sur une large échelle. La réponse de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, à M. Daladier, le concurrent et l'héritier présomptif de M. Herriot, nous le montre au grand jour. Les journaux sectaires se sont empressés de publier le discours et la lettre de ce dernier, mais ils se sont bien gardés de donner la réponse de l'Evêque. Nous ne la reproduirons pas

non plus, mais pour une tout autre raison que celle de ces messieurs. Elle est trop étendue pour notre petit *Bulletin*. Nous le regrettons, car elle contient un réquisitoire en règle contre toutes les entreprises de la secte, et en France et en Alsace, où elles ont jeté le trouble et compromis les véritables intérêts du pays. Jamais les difficultés soulevées dans cette province n'auraient existé sans les mesures déjà prises et les projets plus criminels encore de la secte contre les libertés et les droits de ce vaillant peuple alsacien.

A la Chambre.

Si l'on veut se rendre compte de l'intensité de la haine antireligieuse de la Franc-Maçonnerie, il suffit de suivre dans leurs détails les débats engagés à la Chambre des députés au sujet des missions et des biens d'Eglise non encore dévolus. La première question surtout, consistant à accorder à quelques ordres religieux l'autorisation de former des sujets pour leurs missions à l'étranger, a provoqué une opposition formidable de toute la gauche qui a lancé à l'assaut du gouvernement, les uns après les autres, tout ce qu'elle a de plus mal embouchés en fait d'orateurs. Et l'on sait combien elle est riche de ce côté.

Les intérêts de la France, de son influence, de son commerce, de son avenir, plus encore que la cause religieuse, qui sera soutenue par les missionnaires des autres pays, y sont engagés. On l'a montré, démontré de façon irréfutable, rien n'y fait. Périsse la France plutôt que l'anticléricalisme.

Ces discussions font naturellement penser aux scènes de la Passion de N. S. J.-C. Même furie, même démence, parce que même haine et même aveuglement. Au fait, c'est toujours J.-C. qui est en cause dans son œuvre.

Le Maréchal Foch.

Le monde entier s'est ému à la nouvelle de la mort du maréchal, et tous les Etats ont apporté au chef du Pouvoir en France l'expression de leurs condoléances. La plupart se sont fait représenter à ses obsèques. Le deuil a été universel. C'est une belle figure qui disparaît. Il fut à la fois un grand soldat et un grand chrétien.

Presque partout des services religieux ont été célébrés en son honneur. A la cathédrale, la cérémonie a été très belle.

Belle par l'assistance des fidèles qui remplissaient les vastes nefs de l'édifice. Les autorités civiles et militaires y avaient été convoquées et toutes, semble-t-il, ont répondu à l'appel. M. le Préfet, en uniforme, occupait le premier rang,

ayant en face de lui le général. A leur suite, les officiers et les représentants des diverses administrations se suivaient à leurs places respectives.

Belle aussi par les chants mortuaires exécutés par la schola du Grand Séminaire, dont tout le personnel, directeurs et élèves prenaient part à l'office.

Belle enfin par la magistrale oraison funèbre donnée par Monseigneur l'Evêque. Sa Grandeur a le don du choix des comparaisons et des textes. A la messe de la Croix-Rouge, le dimanche 10 Mars, l'Evêque faisait, j'allais dire le parallèle, non, le rapprochement très heureux entre le rôle de Jeanne d'Arc et celui de la Croix-Rouge. Celle-ci n'en pouvait être que très flattée. Aujourd'hui, ayant à retracer le caractère et la carrière du maréchal Foch, il prit pour texte de son discours ces paroles de saint Paul : « *Bonum certamen certavi, cursum consommavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illà die justitiæ, justus judex : non solum mihi, sed et iis qui diligunt adventus ejus.* J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Pour le reste, la couronne de justice m'est réservée ; le juste Juge me la rendra en ce jour, et non seulement à moi, mais encore à ceux qui aiment son avènement. » — On devine le magnifique développement que l'orateur a pu donner à ces paroles appliquées au héros qu'a été le maréchal. Je ne voudrais pas en déformer le texte en essayant de tout résumer. Il sera d'ailleurs publié, ce texte. Qui voudra pourra le lire.

Les commerçants de la ville se sont honorés en fermant leurs magasins, en signe de deuil, pendant toute la cérémonie. S'il s'est trouvé quelque esprit chagrin ou chatouilleux pour vouloir bouder le maréchal, il est resté bien isolé.

Contraste.

Des journaux ont eu la bassesse de vouloir rabaisser la gloire du maréchal. Ils se seraient rabaissés eux-mêmes, s'il y avait eu possibilité pour eux de descendre davantage dans la mésestime générale. Le héros de la grande guerre aura eu cette gloire encore d'avoir essuyé ces insultes.

D'autres ont voulu trouver une revanche dans la glorification du général Sarrail, au détriment de Foch. Le rapprochement des deux types constitue effectivement un contraste frappant. Tous deux ont été deux grands serviteurs, l'un du pays et de la religion, l'autre de la politique et de la secte. Tous deux avaient reçu une belle intelligence, mais quelle différence dans les effets d'un même don, *vide paris sumptionis quam dispar sit exitus.*

Une grande œuvre française : L'Association du Mariage chrétien.

L'importance et l'opportunité d'une telle institution ne sont plus à démontrer. — Dans tous les milieux on s'épouvante de la désagrégation de la famille. Or tout ce qui est tenté du dehors pour combattre ce fléau reste insuffisant : l'aide matérielle, l'aide sociale, si indispensables soient-elles, ne suffisent pourtant pas à résoudre tout le problème. C'est du dedans qu'il faut réformer la famille, ou plutôt c'est du dedans que la famille doit se reconstituer elle-même.

Apprendre aux jeunes à pratiquer les vertus familiales, leur révéler les grandeurs du mariage fondé sur l'amour, leur faire aimer par avance les devoirs et les joies qu'il entraîne, bref préparer les jeunes gens et les jeunes filles à être demain des époux, des épouses dignes de ce nom.

A ceux qui sont déjà mariés, apprendre à pratiquer le respect mutuel, à s'entraîner l'un l'autre vers un plus haut idéal de vie, à s'aimer vraiment, selon la vieille formule, « dans les bons et les mauvais jours », chacun étant plus préoccupé du bien de l'autre que de son bonheur propre.

Enfin, pour préparer l'avenir, pour aider l'éducation des enfants, faire d'abord l'éducation des éducateurs, voilà la triple tâche à laquelle s'est vouée l'A. M. C.

Cercles d'études pour les jeunes gens et les jeunes filles, cercles d'éducation familiale pour les parents, tracts et brochures, conférences, revues spécialisées, l'A. M. C. ne néglige aucun moyen d'action.

Elle a fait déjà de bonne besogne ; elle en fera plus encore à mesure que ses membres deviendront plus nombreux.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'envoyer leur adhésion au Secrétariat général, 86, rue de Gergovie, Paris (14e). En échange d'une modeste cotisation de 5 francs par an, l'A. M. C. mettra à leur disposition toutes les ressources morales, intellectuelles et pédagogiques dont elle dispose, et leur fera le service gratuit de celle de ses Revues qui correspond à leur situation et à leurs besoins personnels.

MOIS D'AVRIL

Clôture de la Pâque.

Nous avons déjà franchi la première moitié de la période pascale. Des quatre semaines imparties pour l'accomplissement du grand devoir de la vie chrétienne, deux sont déjà écoulées. Le second dimanche après Pâques, 14 Avril, la clôture aura lieu.

Beaucoup de paroissiens se sont mis en règle. Les autres sont priés de vouloir bien se hâter de les imiter. La dernière semaine, du 7 au 14 Avril, le clergé paroissial visitera les malades et les infirmes, afin de leur permettre de

faire leur communion pascale. Les retardataires risqueraient de ne pas trouver à son poste le confesseur qu'ils désireraient.

Nous rappelons de nouveau que toute âme chrétienne a la grave obligation d'accomplir le devoir pascal, et de l'accomplir dans de bonnes dispositions, à savoir le regret sincère des fautes commises et la ferme volonté de les éviter à l'avenir. Il ne s'agit pas d'une formalité dont on peut s'acquitter d'une façon telle quelle. Il y a là un acte très grave dont peut dépendre le sort de l'âme pendant l'éternité.

Le dimanche 14 Avril on chantera, comme de coutume, le *Te Deum,* pour remercier Dieu des grâces reçues pendant le temps pascal. Puissions-nous n'avoir pas à regretter d'abstentions malheureuses de la part de quelques paroissiens.

Réunions du Mois.

Le vendredi 5 *Avril :* Exposition du T. Saint-Sacrement. Heure d'adoration.

Le mercredi 10 : à 5 h. 1/2, confrérie du Cordon, des garçons.

Le même jour : à 8 h. 1/2 du soir, Tiers-Ordre des hommes.

Le jeudi 11 : à 5 heures, croisade des Cadettes.

Le même jour : à 8 heures du soir, Apostolat de la Prière. — Intention du mois : La sanctification des malades.

Le dimanche 14 : à 7 heures, à la chapelle, première réunion mensuelle des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le même jour : à 8 heures du soir, réunion bretonne à la cathédrale : instruction, prières, bénédiction.

Le dimanche 21 : à 8 heures du soir, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : récitation du chapelet, procession.

Dimanche 28 : Deuxième réunion des Enfants de Marie.

Le même jour : à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, profession, bénédiction ; à 4 h. 3/4, confrérie du Cordon, des petites jeunes filles.

Le même jour : à 8 heures du soir, confrérie des Tré passés : instruction, vêpres des Morts, absoute.

Fêtes du Mois.

Deux fêtes en particulier sont à signaler, celle de la Solennité de Saint-Joseph, le *mercredi* 17 Avril, et celle de Saint-Marc, le *jeudi* 25.

La première a le privilège d'une octave, que le temps du carême ne permet pas d'accorder à celle du 19 Mars. Elle remplace l'ancienne fête de son Patronage, que l'on célébrait jadis le troisième dimanche après Pâques. Cette

double fête en l'honneur du saint Patriarche indique le désir de l'Eglise de provoquer de plus en plus la dévotion des fidèles envers le Patron de l'Eglise universelle.

La fête de saint Marc a cette particularité que ce jour du *25 Avril,* que la fête soit transférée ou non, une procession appelée *Litanie Majeure,* ainsi intitulée pour la distinguer des *Litanies mineures,* d'avant l'Ascension, se fait toujours à une station qui, chez nous, est la petite chapelle du cimetière de ce nom. La procession quitte la cathédrale à 9 heures précises. Après la messe chantée, elle y revient pour la conclusion des Litanies et des prières.

Pourquoi cette date fixe du 25 Avril ? De savants liturgistes l'attribuent à ce fait que de temps immémorial les fidèles célébraient le 25 Avril comme jour anniversaire de l'entrée de saint Pierre à Rome. De ce jour commencent, en effet, les vingt-cinq années, deux mois et quelques jours que saint Pierre a siégé dans la ville éternelle. Saint Grégoire Le Grand l'organisateur de la Liturgie, n'a pas voulu que ce jour passât chaque année sans réveiller les souvenirs de l'événement. (Dom Guéranger, *Année Liturgique.*)

Mais pourquoi les appareils de la tristesse et de la pénitence accompagnant la cérémonie, comme en carême, couleur violette des ornements, suppression du *Gloria in excelsis,* abstinence jadis, chant des Litanies ? Le malheur des temps a amené cette transformation. « Il s'agit de détourner les fléaux que les iniquités de la terre ont mérités, d'obtenir, en s'humiliant et en invoquant le crédit de la Mère de Dieu et des Saints, la cessation des maladies, la conservation des moissons ; de présenter enfin à la divine justice une compensation à l'orgueil, à la mollesse et aux révoltes de l'homme. » (*Ibid.*)

« Qu'il nous soit permis, ajoute l'auteur cité, de protester contre la négligence d'un grand nombre de chrétiens, de personnes même plus ou moins adonnées à la piété, et que l'on ne voit jamais assister à la Procession de Saint-Marc ni à celles des Rogations. Le relâchement sur ce point est à son comble, surtout dans les villes. » Hélas ! oui.

Un Appel à la Charité.

Ces appels se renouvellent souvent, nous le constatons, mais puisque les œuvres chrétiennes sont privées, contre toute justice, de toute subvention et de tout appui officiel, force nous est de recourir à ce moyen pour empêcher nos institutions de péricliter.

Le recteur d'une paroisse maritime du diocèse, Camaret, muni de l'autorisation de Monseigneur l'Evêque de Quimper, nous a demandé de venir faire un sermon de charité dans l'église cathédrale, comme il l'a déjà fait dans d'autres églises

du pays, en faveur de l'agrandissement de l'église de sa paroisse, devenue beaucoup trop petite pour le nombre des fidèles. La population de Camaret se compose exclusivement de pêcheurs, et nous le savons, la pêche n'enrichit pas beaucoup ceux qui la pratiquent. M. le Recteur ne trouve pas dans sa paroisse les ressources nécessaires à l'achèvement de l'œuvre entreprise. Il viendra parler de sa situation aux paroissiens de Saint-Corentin, le troisième dimanche de Pâques, 21 Avril. Nous demandons à ceux-ci de l'écouter favorablement.

Mois de Marie.

Ce n'est pas le mois d'Avril qui porte ce nom, mais plutôt le mois de Mai. Mais Avril précède immédiatement Mai, et comme l'ouverture des exercices de ce mois se fait toujours la veille, ce sera le mardi 30 Avril, à 8 heures du soir, que nous inaugurerons, comme tous les ans, la série des prières, chants, lectures ou instructions du mois.

Nous aurons à reparler, dans notre prochain *Bulletin*, du programme de ces exercices. Mais dès aujourd'hui, nous donnons rendez-vous aux fidèles serviteurs de la T. Sainte Vierge, donc à tous les catholiques de la paroisse, à cette première réunion du mardi 30 Avril, à 8 heures du soir.

Communion solennelle des Enfants.

Elle aura lieu, comme les années précédentes, le dimanche de la Pentecôte, 19 Mai. La retraite préparatoire à ce grand jour s'ouvrira le mercredi précédent, 15 Mai, à 5 heures du soir, et sera prêchée par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché.

Les parents sont instamment priés de joindre leurs efforts à ceux du clergé paroissial et des catéchistes volontaires pour faire pénétrer au fond du cœur de leurs enfants les sentiments qu'ils doivent avoir, et les mettre en état de retirer de ces exercices les meilleurs fruits. Cette communion solennelle a pour but et doit avoir pour conséquence de les armer pour les devoirs et les luttes de l'avenir. Plus que jamais, cette précaution s'impose, en raison des dangers sans cesse plus grands qui les attendent dans la vie.

Un petit Examen de conscience.

Cette question des enfants devrait provoquer chez chacun un petit retour sur soi. Les parents d'abord devraient se demander : ai-je bien accompli mon devoir vis-à-vis de mes enfants, en ce qui regarde particulièrement leur instruction et leur éducation? Au tribunal du Souverain Juge serai-je sans reproche ? Echapperai-je à une juste condamnation ?

Tout chrétien, d'autre part, doit se rappeler qu'un jour il a fait lui aussi sa communion solennelle, et que ratifiant les promesses de son baptême, il s'était engagé devant Dieu et devant l'Eglise à suivre fidèlement la doctrine du Sauveur et à répudier tout enseignement contraire. Qu'en a-t-il été depuis cette date ? où en est-il aujourd'hui ?

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Sauf avis contraire, les offices à la Cathédrale ont lieu aux heures suivantes : le dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, à partir de Pâques, Salut du T. Saint-Sacrement.*

Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Confessions, tous les jours, les dimanches exceptés, le matin à l'heure des messes, le soir de 5 heures à 6 h. 1/2.

✝ **1er Avril, Lundi de Pâques.** — Offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — Après les vêpres, procession à l'intérieur de la cathédrale.

✝ **2, mardi.** — Offices comme la veille.

3, mercredi. — De l'octave.

4, jeudi. — De l'octave.

5, vendredi. — 1er vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure Sainte, pour les hommes.

6, samedi. — De l'octave.

✝ **7, Dimanche de Quasimodo.** — Office du dimanche.

8, lundi. — Annonciation de la T. Ste Vierge (sans solennité).

9, mardi. — De la Férie.

10, mercredi. — De la Férie. — A 5 h. 1/2 du soir réunion des garçons de la Confrérie du Cordon. — A 8 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes.

11, jeudi. — S. Léon I, pape, confesseur et docteur de l'Eglise. A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 5 heures du soir, Croisade des Cadettes. — A 8 heures, Apostolat de la Prière.

12, vendredi. — De la Férie.

13, samedi. — S. Herménégilde, martyr.

14, IIe Dimanche après Pâques. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Clôture du Temps pascal.

15, lundi. — De la Férie.

16, mardi. — S. Paterne, évêque et confesseur.

17, mercredi. — Solennité de S. Joseph.

18, jeudi. — De l'Octave de S. Joseph. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

19, vendredi. — De l'Octave.

20, samedi. — De l'Octave.

✝ **21, IIIe Dimanche après Pâques.** — Office du dimanche. — Sermon et quête de M. le Recteur de Camaret. — Confrérie du T. S.-Sacrement, à 8 heures du soir.

22, lundi. — SS. Soters et Caius, martyrs.

23, mardi. — S. Georges, martyr.

24, mercredi. — Octave de S. Joseph.

25, jeudi. — S. Marc, évangéliste. — Service et messe pour les Défunts. — Procession à 9 heures.

26, vendredi. — S. Clet et S. Marcellin, martyrs.

27, samedi. — S. Pierre Canisius, martyr.

28, IVe Dimanche après Pâques. — Office du Dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre, profession. — A 4 h. 3/4, Confrérie du Cordon, des filles. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton.

29, lundi. — S. Pierre, martyr.

30, mardi. — Ste Catherine de Sienne, vierge. — Veille du Mois de Marie, à 8 heures du soir, sermon.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 Février. Marie-Jeanne-Edith O'Rorke, 5, chemin de l'Hippodrome.
3 — Andrée-Micheline Keravec, 59, rue Neuve.
3 — Denise-Marie Le Berre, 16, rue des Douves.
10 — Mathilde-Michelle Le Bris, Champ-de-Foire.
10 — Louis Quintin, 14, rue Astor.
10 — André-Jean-Corentin Lozac'hmeur, 11, Goarem-Dro.
10 — Pierre-Jean-Joseph Diverrès, 10, Champ-de-Foire.
10 — Charles-Louis-Marie Cariou, 33 ter, avenue de la Gare.
10 — Yves-Raoul-Albert Planton, 19, rue du Sallé.
21 — Philippe-François-Charles Penther, 20, rue du Parc.
17 — Pierre Yvin, 1, rue Saint-François.
17 — Maurice-François Yaouank, 31, rue de Brest.
17 — Alain-Marie Le Meur, 7, rue Neuve.
21 — Jeanne-Marie Pinchard, rue Le Déan.
24 — Hervé-Michel-Hyacinthe-Joseph-Marie Manière, 10, quai du Stéir.

Mariage.

18 Mars. Yves-René Philippe et Marie Stéphan.

Enterrements.

2 Mars. Marie-Jeanne Tanguy, veuve Richard, 66 ans, rue Brizeux.
4 — Marie-Catherine Floc'hlay, veuve Daniel, 79 ans, 35, rue du Pichéry.
6 — Marie Le Quéau, veuve Hénaff, 49 ans, Hospice.
7 — Marcel Le Pape, 5 mois, 6, rue du Guéodet.
8 — Alexandre Arion, 78 ans, 9, rue de Kerfeunteun.
13 — Marie-Jeanne Pétillon, veuve Le Roux, 80 ans, 6, rue Valentin.
15 — Roger-Jean Le Lièvre, 1 mois, rue Feunteunic-al-Lez.
17 — Corentine-Marie Le Talec, épouse Nihouarn, 63 ans, 24, rue du Frout.
19 — Alexandrine Morelli, veuve Le Goyat, 73 ans, rue de l'Hospice.
20 — Denis-Louis Le Peillet, 6 ans, quai du Stéir.
20 — Marie-Corentine Mahé, épouse Cloarec, 80 ans, Saint-Yves.
20 — Yves-Marie Le Poupon, 24 jours, impasse de l'Odet.
23 — Jeanne-Marie Pinchard, 4 ans, 15, rue Le Déan.
23 — Albert-Charles Cousin, 31 ans, 16, rue de Brest.
24 — Marguerite Boulis, épouse Caradec, 50 ans, 26, rue du Frout.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N° 2. Mercredi 1er Mai 1929

La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : La situation ; La Foi et la Justice ; Autres faits ; Points noirs ; Les adjuvants ; L'espoir 14
Mois de Mai : Programme des exercices du Mois de Marie ; Indulgences ; Réunions particulières ; Rogations ; Principales Fêtes du mois ; A Lourdes ; Retraite des Enfants ; Fête de la Sainte-Enfance ; Retraite bretonne ; Le Père Lhande à Quimper 18
Calendrier paroissial 23
A Saint-Corentin 24

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Mercredi 1er Mai 1929 N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

La situation.

Le dimanche de Pâques, Monseigneur l'Evêque, en remerciant les prédicateurs du Carême, exprimait en termes touchants sa satisfaction du travail accompli. Il laissait éclater en même temps son admiration pour la réponse de la paroisse à son appel pour la souscription en faveur du nouveau Séminaire.

En annonçant la clôture de la période pascale, le dimanche 14 Avril, M. le Curé n'a pas manqué du reste de rappeler les éloges et les félicitations de Monseigneur, et il y a ajouté l'expression de sa gratitude et de ses remerciements personnels, et ceux de ses Vicaires. Il faisait savoir qu'à cette heure la souscription dépassait 107.000 francs. Aujourd'hui, il est heureux de dire qu'elle a atteint le chiffre de 108.000. Comme le lui faisait remarquer un personnage, il y a là une preuve que la Foi n'est pas éteinte dans l'âme du peuple à Saint-Corentin.

La Foi et la Justice.

Non, la foi n'est pas éteinte. Elle demeure, parfois un peu inactive, mais la mèche n'est pas éteinte et les circonstances la rallument promptement ; et avec la foi reste aussi le sentiment de la justice qu'on déracine difficilement dans le cœur du peuple.

Le peuple a vu les iniquités commises, les établissements fermés, confisqués et transformés en œuvres adverses. Il a vu des instituteurs et des institutrices, dépouillés, chassés comme des malfaiteurs publics, déclarés indignes d'enseigner, uniquement parce que religieux. Il a vu les brimades et les brutalités révoltantes dirigées contre les catholiques, leurs écoles, leurs œuvres, leurs personnes elles-mêmes, toujours pour le même crime de religion. Il a vu cela, et autres choses encore, et il a compris. S'il n'a pas toujours protesté, s'il n'a

pas réagi par les moyens légaux restés en son pouvoir, cela s'explique par des faits dont il n'a pas saisi ni la perfidie ni la portée. Au fond, et à part des exceptions, il est resté honnête et il ne fuit pas les occasions de le prouver.

Peut-on sans cela expliquer comment des personnalités, qui ne sont pas précisément ce qu'on appelle des chrétiens pratiquants, aient pu accueillir sans opposition ni protestation la démarche qui les atteignait dans ce fait de la souscription pour un Séminaire ? Non seulement la main qui se tendait vers eux n'a pas été repoussée, mais la leur s'est ouverte largement et généreusement.

Et je ne parle pas de cas isolés. Nous avons vu nombre de personnes, qu'on n'a pu atteindre, venir d'elles-mêmes, spontanément, apporter leur offrande à domicile. Elles pouvaient s'en abstenir. Non, elles sont venues, et si universellement que le chiffre des récalcitrants et des abstenants est extrêmement restreint. Ils peuvent être facilement comptés. C'est à l'honneur de la paroisse, et je tiens à le proclamer.

Autres faits.

La souscription du Séminaire n'est pas la seule œuvre où la générosité des paroissiens se soit révélée. Nous avons des écoles, des patronages, des ouvroirs, des institutions de garde-malades. Nous avons des confréries, le denier du culte, l'action catholique, combien d'autres œuvres qui ne reçoivent aucune subvention ni pour leurs immeubles ni pour leur personnel. Bien plus, les lois fiscales les grèvent de contributions et d'impôts très lourds. Et malgré tout, ces œuvres existent, elles durent et elles prospèrent, grâce à la charité publique et uniquement à l'aide de cette charité inépuisable, au point de soulever contre elles cette campagne soi-disant de *défense laïque,* qui n'est en réalité qu'une offensive aussi acharnée que déloyale contre la Religion et ses soutiens.

Et ce ne sont pas seulement nos œuvres paroissiales ou personnelles qui reçoivent ainsi le nerf de la guerre qu'elles doivent soutenir. D'autres paroisses et jusqu'aux pays les plus lointains en bénéficient largement.

Il n'y a que quelques jours seulement, dimanche dernier, un Recteur du pays, inconnu de tous, à la tête d'une paroisse que de très rares paroissiens de Quimper connaissent, dont plusieurs même ignorent l'existence, M. Bossennec, recteur de Camaret, est venu, avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque, exposer dans la cathédrale la détresse de sa pauvre paroisse, privée actuellement d'église, et incapable toute seule de la réédifier. Il fut éloquent assurément. Son cœur de père parlait pour ses enfants. Mais l'éloquence n'est pas partout persuasive. La quête suivait son instruction. A la

stupéfaction du bon Recteur, elle a rapporté 3.317 francs ! N'est-ce pas merveilleux de générosité ?

Faut-il après cela rappeler l'œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la Sainte Enfance ? L'année dernière, la première donnait 8.210 francs et la seconde 2.400 francs.

Et ce n'est pas seulement de l'argent que donne la paroisse. Elle donne mieux que cela, elle donne de ses enfants qui, religieux et religieuses, vont personnellement, au prix de grandes fatigues et au péril de leur vie, travailler au loin à l'extension du règne de Dieu, et par une action réflexe, faire connaître, aimer et favoriser notre pays.

Points noirs.

Il y a au fond de tout cela une intensité de vie surnaturelle bien établie, pour pouvoir durer et se développer comme elle le fait, malgré l'action dirigée du dehors contre elle, et malgré aussi, il faut le dire, les obstacles intérieurs qui essaient de la paralyser et de la ruiner de fond en comble.

Après avoir signalé sa vitalité et sa fécondité, il n'est pas inutile de relever les dangers qui la menacent et les écueils où elles peut sombrer.

Le premier danger, le plus profond et le plus efficace c'est incontestablement le genre d'instruction et d'éducation publique établi dans notre pays.

Emettre en principe que l'enfant dans son instruction doit rester ignorant de tout ce qui regarde son âme, son origine et sa destinée future, n'est-ce pas proclamer une doctrine monstrueuse dans son fait et dans ses conséquences ?

N'est-ce pas dire en termes équivalents à l'enfant qu'il n'est et qu'il ne doit se considérer que comme un pur animal, un peu plus favorisé sous certains rapports que les autres, mais n'ayant en somme d'autre morale que celle de ses congénères ? C'est une doctrine monstrueuse et déjà grosse de conséquences. On ne le voit déjà que trop, et cependant elle trouve encore sur son chemin la doctrine spirituelle et surnaturelle du Christ qui agit encore confusément sur ces âmes à moitié désemparées. Qu'en sera-t-il donc lorsque cette influence d'En haut aura complètement disparu pour laisser libre de toute entrave le chemin de tous les bas fonds ouvert devant elles ?

A la Chambre des Députés, où s'est débattue avec acharnement la question de savoir si l'on devait ou non autoriser quelques congrégations religieuses à se recruter pour leurs missions, en ouvrant les noviciats, les sectaires battus sur le principe ont essayé et réussi en partie à écorner la loi dans les détails, en particulier dans l'article concernant l'âge d'admission des sujets. On demandait seize ans — ce qui

déjà est trop tard —. C'était encore trop au gré des ennemis, et l'un d'eux de s'écrier : « Vous allez donc fabriquer des vocations à seize ans ! » A quoi Pierre l'Ermite répond dans *La Croix* : « Et vous, vous fabriquez des assassins à quinze !... ». Et c'est vrai, et même à un âge encore plus jeune.

A l'influence fondamentale de la loi vient s'ajouter celle du personnel enseignant dans sa très grande majorité. Le nombre des instituteurs et des institutrices est de 135.000. De ce total 80.000 sont socialistes, cégétistes et révolutionnaires, 16.000 communistes et anarchistes. Il ne reste que 39.000, qui, sans être embrigadés comme ceux des deux premières catégories, peuvent être en bien des cas intoxiqués des suites d'une éducation faussée, ou de l'influence des milieux fréquentés nécessairement par eux.

Et vous voudriez que l'action de ces maîtres et de ces maîtresses, très passionnés, reste sans effet sur l'esprit et le cœur de leurs élèves, livrés à eux sans défense possible ? Qui peut sincèrement admettre pareille anomalie ?

Les adjuvants.

Dans l'œuvre de destruction morale de la jeunesse, et par là même du pays tout entier, les éducateurs publics sont puissamment aidés par la Presse d'abord et la littérature pornographique, par l'exploitation du vice et des passions telles que les salles de danses et les exhibitions licencieuses des théâtres et de certains cinémas, par l'excès des distractions, même irréprochables en soi, enfin par ce qu'on appelle l'opinion publique, dévoyée et pervertie. C'est toute une armée, composée de différents corps et d'armes diverses, mais convergeant vers le même but et tendant au même résultat, la dévastation morale.

L'espoir.

Le mal est-il sans remède ? Non, il existe le remède. Au surplus il est bien connu. Le malheur est qu'on ne l'applique pas suffisamment, c'est l'esprit chrétien, en tout. Quel changement si on s'en inspirait sérieusement ! — Ce qui nous fait espérer pour notre pays un renouveau de vie sérieuse, c'est le mouvement qui se produit en ce sens dans la jeunesse, la jeunesse ouvrière surtout. Nous aurons occasion de revenir sur la question. Elle est intéressante. Si la jeunesse s'en mêle nous serons sauvés.

MOIS DE MAI

Programme des exercices du Mois de Marie.

Tous les jours, sauf le 1er vendredi du mois 3, le dimanche 12 et le dimanche 19, où ils se feront dans l'après-midi, les exercices habituels du Mois de Marie auront lieu à 8 heures du soir, et comprendront : récitation du chapelet, chant d'un cantique, instruction ou lecture, bénédiction du T. Saint-Sacrement, dernier cantique.

Une petite réunion familiale dans la maison commune, l'église, une petite promenade avant le coucher, si le temps le permet, qu'y a-t-il de plus salutaire et de plus agréable ?

Indulgences.

Outre la valeur spéciale aux différentes parties du programme des exercices énoncées, les réunions vaudront de précieuses indulgences à ceux qui y prendront part : indulgence de 300 jours pour chaque réunion ; indulgence plénière une fois dans le mois, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.

Les mêmes faveurs sont accordées à tous ceux qui, légitimement empêchés, accompliront à domicile les œuvres prescrites.

Réunions particulières.

Le mercredi 1er : confrérie du Cordon des garçons, à 5 h. 30, à la chapelle.

Le même jour : à l'issue des exercices du Mois de Marie, les hommes du Tiers-Ordre.

Le jeudi 2 : veille du 1er vendredi, Apostolat de la Prière, à 8 h. 1/2. Intention du mois : la Conversion des pécheurs.

Le vendredi 3 : Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure Sainte, pour les hommes et jeunes gens seuls.

Samedi 4 : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes.

Dimanche 12 : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Dimanche 5 : Croisade Eucharistique à la chapelle, à 5 heures.

Le même jour : solennité de Sainte Jeanne d'Arc, à 9 heures, à la cathédrale, convocation des autorités civiles et militaires, allocution. — L'après-midi, à 2 heures, cortège. — A 8 heures, panégyrique, bénédiction solennelle.

Dimanche 26 : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, du Tiers-Ordre des femmes.

Rogations.

Les prières des Rogations ont toujours lieu les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. Elles se feront donc cette année :

1° *Le lundi* 6 *Mai :* la procession quittera la cathédrale à 9 heures, et après la messe de station à Saint-Mathieu y reviendra pour la fin des prières prescrites ;

2° *Le mardi :* la procession se rendra à Kerfeunteun ;

3° *Le mercredi :* à Notre-Dame de Loc-Maria.

Jadis, dans le langage populaire, les Rogations s'appelaient le « petit Carême », parce que le jeûne et l'abstinence étaient de rigueur comme en Carême. L'Eglise a supprimé ces mesures de pénitence, mais elle ne veut pas délaisser ni les processions ni les prières en usage. Puisqu'un adoucissement a été apporté à la loi, raison de plus de participer aux prières publiques demandées. Plus encore qu'autrefois, elles sont justifiées par les temps actuels.

Principales Fêtes du mois.

L'Ascension.

C'est d'abord celle de l'Ascension, qui nous rappelle la parole du Sauveur, disant à ses Apôtres : « Je vais vous préparer une place. » Elle nous est adressée à nous, aussi bien qu'à eux. Puissions-nous, comme ces héros de l'Apostolat, nous en rendre dignes par tous nos actes.

Le dimanche suivant, 12 Mai, a lieu la solennité de Sainte Jeanne d'Arc. Cette année. la fête devra être célébrée avec plus d'éclat que jamais, puisque c'est le cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans, point de départ de la libération du pays du joug de l'Etranger.

A la cathédrale, nous aurons, comme de coutume, une messe officielle, à 9 heures, où seront convoquées toutes les autorités civiles et militaires. M. le chanoine Saluden, aumônier des Sœurs de l'Assomption et professeur de mathématiques au collège de Bon-Secours, à Brest, leur adressera une courte allocution. La chorale se fera entendre.

Dans l'après-midi, à 2 heures, un cortège organisé parcourra les principaux quartiers de la ville.

Le soir, à 8 heures, panégyrique de la Sainte, par M. le chanoine Saluden, salut solennel du Saint-Sacrement.

Les paroissiens sont instamment priés de pavoiser et d'illuminer leurs demeures en l'honneur de la seconde Patronne

de la France. Domrémy, Poitiers, Orléans et beaucoup d'autres localités auront déjà manifesté leur reconnaissance selon le cours des événements, à celle qui a sauvé le Pays, il y a cinq cents ans. Les autres régions, sans avoir été témoins immédiats des prouesses de la jeune guerrière, lui sont aussi redevables de leur salut que les autres. Tous, par religion et par patriotisme, nous nous devons de lui témoigner notre admiration et notre reconnaissance.

La Pentecôte.

C'est après Pâques, la plus grande solennité de l'année chrétienne. Tous les ans, depuis le Pape Léon XIII, elle est précédée d'une neuvaine publique en l'honneur du Saint-Esprit. Les prières prescrites commenceront le vendredi soir, 6 Mai, et se feront le soir aux réunions du Mois de Marie.

Le samedi, veille de la fête, la bénédiction des eaux baptismales se fera à la première messe, à 6 heures. Cette bénédiction du samedi de Pâques et du samedi de la Pentecôte rappelle l'administration publique du baptême aux catéchumènes dans les premiers temps de l'Eglise.

Le samedi de la Pentecôte est pour l'Eglise en général jour de jeûne et d'abstinence. En vertu d'une coutume immémoriale, le diocèse de Quimper jouit d'une exemption spéciale de cette double loi de pénitence. Il en résulte que tous les diocésains, qui ne sont pas hors du diocèse ce jour, ainsi que tous les étrangers qui y sont de passage ou qui y résident ne sont pas soumis ni au jeûne ni à l'abstinence.

La Sainte-Trinité.

La fête a lieu le 26 Mai. Elle est depuis quelques années double de 1re classe, comme les grandes solennités. Il s'agit en ce jour de rendre un culte tout spécial aux trois Personnes divines, au nom desquelles nous avons reçu la vie chrétienne, et nous recevons sans cesse les autres sacrements et beaucoup d'autres faveurs spirituelles.

Avec la fête de la Sainte-Trinité, nous reprenons les rubriques générales de l'année ; celles du temps pascal prennent fin avec le dernier jour de l'octave de la Pentecôte.

Fête du Très Saint-Sacrement.

Le jeudi qui suit la fête de la Sainte-Trinité a lieu la fête liturgique du T. Saint-Sacrement. Jadis, la solennité se faisait ce même jour, comme elle se fait encore en Italie, en Espagne et en d'autres pays catholiques. Depuis le Concordat, en France, elle est transférée au dimanche suivant, cette année au 2 Juin.

Toutefois, à Saint-Corentin, nous lui donnons une certaine solennité ce jour du jeudi 30 Mai, puisque nous avons exposition toute la journée, de 6 h. 30 du matin à 8 h. 30 du soir, avec procession à l'intérieur de la cathédrale, pour clôturer

la fête ; ou plutôt nous ne la clôturerons pas, puisque les trois jours suivants, nous avons un Triduum d'instructions en son honneur.

Triduum.

Il a lieu le vendredi 31 Mai, le samedi 1er Juin, à 8 heures du soir, et le lendemain dimanche de la solennité. à l'issue des vêpres. Il sera prêché par le R. Père Provost, missionnaire de la résidence de Quimper, qui intéressera et édifiera tous ceux qui viendront l'entendre.

Nous invitons les paroissiens à y venir nombreux ces jours, comme la semaine suivante où le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h. 30 du matin à l'issue des vêpres, qui se chantent à 4 heures.

Nous en reparlerons d'ailleurs dans le *Bulletin* de Juin.

A Loc-Maria.

La clôture du Mois de Marie coïncide avec le second jour du Triduum, vendredi 31 Mai. Nous nous rendrons, comme de coutume, à Notre-Dame de Loc-Maria, en procession, à 8 heures du soir, et là nous joindrons nos hommages à la Très Sainte Vierge, à nos adorations à son divin Fils, et nous n'y perdrons rien, j'en suis certain.

A cette procession du dernier jour de Mai, la paroisse de Saint-Mathieu s'unit à celle de Saint-Corentin, et tout Quimper se trouve ainsi groupé, dans la personne d'un grand nombre de ses membres, aux pieds de la Sainte Vierge, dans le sanctuaire où a pris naissance sa dévotion dans le pays.

Pèlerinages.

Comme tous les ans, nous aurons encore cette année nos petits pèlerinages du mois de Mai à Loc-Maria :

1° Pèlerinage des Mères Chrétiennes le lundi 13 Mai : messe au sanctuaire, à 8 heures ;

2° Pèlerinage des Enfants de Marie le 9 Mai, jour de l'Ascension : messe à 7 heures ;

3° Pèlerinage du Tiers-Ordre de Saint-François, le vendredi 24 : messe à 6 h. 30.

A Lourdes.

Un pèlerinage plus important par le nombre des pèlerins, par la distance et la durée, c'est le pèlerinage annuel de Notre-Dame de Lourdes. Il aura lieu, cette année, non en Mai, mais en Juin, du dimanche 23 au samedi 28.

Les paroissiens qui désirent y prendre part feront bien de se faire inscrire sans retard s'ils ne veulent pas s'exposer à voir leur demande repoussée. Le pèlerinage n'aura, en effet, que trois trains au lieu de quatre comme les années précédentes.

Les inscriptions se font au presbytère. Prix de troisième

classe, aller et retour, 205 francs. On ne verse pas immédiatement l'argent. Avis en sera donné à temps.

Retraite des Enfants.

Elle s'ouvrira à la chapelle des Œuvres, le mercredi 15 Mai, à 4 h. 30. Les exercices auront lieu les *jeudi, vendredi* et *samedi*, dans l'ordre suivant :

7 h. 30, prières, messe, 1re instruction, temps libre ;

10 h. 30, chant de cantique, deuxième instruction, temps libre ;

1 h. 30, récitation du chapelet, cantique, troisième instruction ;

4 h. 30, cantique, instruction, prières, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche, messe de communion à la cathédrale, à 7 heures. Grand'messe à 10 heures. — A 2 h. 30, cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, procession, Mois de Marie et bénédiction.

La retraite sera prêchée par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché.

Cette retraite est spécialement recommandée aux prières des paroissiens.

Fête de la Sainte-Enfance.

Elle a toujours lieu le dimanche de la communion des enfants. Tous les communiants de la veille sont invités à faire encore la communion le lundi, à 7 heures, et à assister au service célébré pour leurs parents défunts.

Ils assisteront aussi, dans l'après-midi, à 2 heures, à la procession de la Sainte-Enfance où tous les petits enfants ont leur place marquée. Ils apprendront ainsi à s'intéresser aux œuvres d'apostolat, recevront une bénédiction spéciale et entendront une courte instruction dans ce sens. — On recevra l'inscription de tous ceux qui sont disposés à faire partie de cette œuvre intéressante et bienfaisante.

Retraite Bretonne.

Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira ce même jour, lundi de la Pentecôte, dans la chapelle de la rue des Reguaires. Une retraite fermée est toujours propre à faire le plus grand bien aux âmes.

Le Père Lhande à Quimper.

Ce missionnaire de la banlieue rouge de Paris sera à Quimper la semaine prochaine. Il donnera une conférence dans la grande salle du Likès, mercredi 1er Mai, à 8 h. 30 du soir. Ceux qui désirent connaître les milieux communistes de la ceinture parisienne et savoir en même temps ce qui

est entrepris pour y faire passer un peu de lumière et de chaleur surnaturelle, seront bien renseignés par lui. Il s'est spécialisé dans l'apostolat de ces déshérités de tout genre.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les dimanches et fêtes, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. Salut du Saint-Sacrement.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Exercices du Mois de Marie, tous les jours, à 8 heures du soir, sauf le vendredi 3, où ils se feront à 5 heures, et le dimanche de la Pentecôte, où ils auront lieu après la procession.

Confessions, tous les jours, dimanches exceptés, le matin aux heures des messes, le soir, de 5 h. 1/2 à 7 heures,

1er Mai, mercredi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres. — Confession des filles du catéchisme.

2, jeudi. — S. Athanase, évêque, conf., doct. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts, sermon au Mois de Marie.

3, vendredi. — Invention de la Ste Croix, exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures ; à 8 heures, Heure d'Adoration.

4, samedi. — Ste Monique, veuve. — A 8 heures, à la chapelle, Mères chrétiennes, confession des garçons.

✝ 5, Ve Dimanche après Pâques. — Office du dimanche. — A 8 heures, sermon du Mois de Marie.

6, lundi. — S. Jean devant la Porte Latine. — A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

7, mardi. — S. Stanislas, évêque, martyr. — Procession à Kerfeunteun.

8, mercredi. — Apparition de S. Michel, Arch. — Process. à Loc-Maria.

✝ 9, jeudi. — Ascension de N. S. J.-C. — Office comme le dimanche. A 8 heures du soir, sermon.

10, vendredi. — S. Antonin, évêque et conf. — Confession des petits enfants. — Neuvaine du Saint-Esprit.

11, samedi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, évêques et confesseurs.

✝ 12, Dimanche dans l'Octave. — Solennité de Ste Jeanne d'Arc. Réunion des Enfants de Marie. — Convocation des Autorités et allocution, à 9 heures. — Le soir, vêpres à 8 heures, panégyrique, bénédiction solennelle, Mois de Marie.

13, lundi. — S. Brieuc, évêque et confesseur. — Pèlerinage des Mères chrétiennes à Loc-Maria.

14, mardi. — De l'Octave.

15, mercredi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur. — Ouverture de la retraite des enfants.

16, jeudi. — Octave de l'Ascension. — Service pour les Défunts. — Sermon au Mois de Marie.

17, vendredi. — S. Pascal Baylon, confesseur.

18, samedi. — Veille de la Pentecôte (ni jeûne ni abstinence). — Bénédiction des eaux baptismales à 6 heures.

✝ 19, Dimanche de la Pentecôte. — Messe de communion à 7 heures, retard d'une demi-heure de la messe de 8 heures. — A 2 h. 30, procession, renouvellement des vœux, consécration à la Ste Vierge, Mois de Marie.

✝ 20, lundi. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe d'action de grâces. — Le soir, à 2 heures, fête et procession de la Ste Enfance.

21, mardi. — De l'Octave.

22, mercredi. — De l'Octave. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

23, jeudi. — De l'Octave. — Service pour les Défunts. — Sermon du Mois de Marie.

24, vendredi. — De l'Octave. — Quatre-Temps.

25, samedi. — De l'Octave. — Quatre-Temps.

✝ **1er Dimanche après la Pentecôte.** — Fête de la T. Ste Trinité. — Enfants de Marie à 7 heures. — Quête pour les colonies des vacances. — Sermon le soir.

27, lundi. — S. Bède le Vénérable, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, mardi. — S. Augustin, évêque et confesseur.

29, mercredi. — Ste Marie-Madeleine de Pazzy, vierge.

30, jeudi. — Fête du T. S.-Sacrement, fête de la Confrérie, exposition, triduum, sermon le soir.

31, vendredi. — De l'octave. — Triduum. Clôture du Mois de Marie à Loc-Maria.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

31 *Mars.* Louis-Pierre Lozachmeur, impasse de l'Odet ;
31 — Jacques-Michel-Eugène Guéguen, ,9 rue du Lycée ;
31 — Renée-Gabrielle Labory, 12 bis, rue Neuve ;
6 *Avril.* Jacqueline-Anne-Marie Guillou, 5, rue des Halles ;
6 — Roger Le Gloanec, 10, Champ-de-Foire ;
8 — Yvonne Douguet, 34, route de Rosporden ;
11 — Pierre Daniel, 2, rue du Frout ;
14 — Eliane-Marie-Yvonne Nédélec, 33, rue Neuve ;
14 — Simone Lamour, 10, Champ-de-Foire ;
14 — Yvonne-Marguerite Lamour, 10, Champ-de-Foire ;
14 — Jacques-Joseph-Marie Lucas, 5, rue Saint-François ;
14 — Hervé-Georges-Marie Lucas, 5, rue Saint-François ;
17 — Jean-René Seznec, 13, rue Le Déan.

Mariage.

2 *Avril.* Joseph-François-Marie Julien et Marie-Anne-Catherine Barré ;
3 — Michel-Louis Pérennec et Marie-Françoise Jourdren ;
9 — Pierre-Marie Douguet et Marie-Jeanne Lévénès ;
10 — Yves Rolland et Marie-Jeanne Frabolot ;
22 — Jean-Marie Cœur et Jeanne Breun ;
29 — Jean-Marie Lévénès et Marie Guédès.

Enterrements.

25 *Mars.* Marie-Renée Tanguy, veuve Bleuzen, 73 ans, 9, rue Kéréon ;
1 *Avril.* François Puillandre, époux M.-J. Derrien, 44 ans, 12 bis, rue Sainte-Catherine ;
5 — Marie-Marguerite Mazo, veuve J.-M. Rannou, 75 ans, 13, Place-au-Beurre ;
6 — Marie-Jeanne Quéméner, épouse Y.-J. Le Gall, 44 ans, 10, Champ-de-Foire ;
7 — Marie-Clémentine Le Gall, 18 ans, 3, rue de Kerfeunteun;
7 — Pierre-Marie Trévidic, époux R.-M. Le Grand, 49 ans, 15, Place-au-Beurre ;
8 — A.-M. Cath. Guéguen, épouse J.-M. Bernard, 24 ans, 5, rue des Reguaires ;
10 — Jeanne Le Quéau, épouse P.-Y. Hamon, 66 ans, Champ-de-Foire ;
10 — M.-E.-Armande Forget, veuve J.-M. Tromeur, 73 ans, 26 bis, rue des Reguaires ;
14 — Marie Donnard, veuve Y. Cornec, 61 ans, Hospice ;
16 — Paul Le Louët, époux J.-M. Duchet, 42 ans, Bénodet.
19 — Tugdual de Parscau-Duplessix, 64 ans, 26, rue Royale ;
24 — P.-J. Le Du, 18 ans, 10, Champ-de-Foire.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N° 3. Samedi 1er Juin 1929.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Mois de Marie ; Fête de Ste Jeanne d'Arc ; Communion des Enfants ; Une Ordination partielle ; Les Missions ; Les Élections municipales ; Nouvelle menace ; Questions et réponses 26

Mois de Juin : Réunions du mois ; Fête du Saint-Sacrement ; Octave du Saint-Sacrement ; Fête du Sacré-Cœur ; Deux autres fêtes ; Denier du Culte ; Une retraite de jeunes filles 31
Calendrier paroissial 35
A Saint-Corentin 36

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Samedi 1er Juin 1929. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Les exercices de chaque jour ont été bien suivis par les habitués. On y a prié la T. Sainte Vierge, on a chanté et bien chanté ses louanges, on a écouté ses enseignements, rappelés par les instructions ou les lectures faites, et après ces quelques instants passés aux pieds de Marie, chacun est rentré chez soi, emportant la bénédiction du divin Sauveur, content des hommages rendus à sa divine Mère et disposé à exaucer les prières qui lui ont été présentées par Elle.

On eût aimé à voir ces réunions plus nombreuses, aussi fournies tout au moins que celles du théâtre, du cinéma et des salles de bal. La dignité humaine et la vertu y ont plus à gagner à coup sûr.

Faut-il s'étonner de ces écarts ? Non, ce qui est surprenant c'est que le mal ne soit pas encore plus prononcé. Car si d'un côté l'Eglise prêche la sagesse, la modération, la mortification des passions et la lutte contre les attractions malsaines, ce qui contrarie naturellement les instincts pervers, de l'autre, les penchants morbides déjà très puissants par eux-mêmes trouvent un appui, plus que cela, un excitant terrible dans la littérature du jour, dans l'exploitation commerciale du vice, dans l'influence diffuse et imperceptible mais très efficace d'une opinion publique égarée et complice inconsciente du désordre.

Je ne citerai qu'un seul fait entre mille pour justifier ce que j'avance. Rendant compte de la dernière foire d'Avril, un journal local constatait le marasme des affaires ; mais une chose le consolait, c'est l'affluence des danseurs et des danseuses dans des salles qu'il désignait en toutes lettres. Il y trouvait, semble-t-il, une juste compensation. Les foires, établies pour favoriser les transactions et développer les richesses du pays, peuvent manquer leur effet. A cela il n'y aura que demi-mal si les rondes échevelées et les danses,

seraient-elles les plus immorales, y trouvent leur compte. Combien de lecteurs de la dite feuille auront-ils relevé la conséquence perfide de cette observation ? Combien d'autres, sans s'en douter, en auront subi l'influence néfaste ? C'est ainsi que les choses se passent habituellement. Rien de plus facile à faire que le mal, rien de plus difficile que le bien. Ici, il faut ramer contre vents et marées ; là il suffit de laisser faire le courant. Combien l'entraînement devient rapide lorsque au lieu de s'y opposer on y pousse avec vigueur ! Nous le voyons tous les jours, et nous croyons que nous avons le devoir de le déplorer et de nous y opposer de toutes nos forces, dussions-nous succomber sous l'avalanche des accusations les plus invraisemblables et des épithètes les plus malsonnantes.

Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

Belle fête par son objet même à la fois religieux et patriotique. Belle aussi par l'éclat des cérémonies dû particulièrement à la circonstance du cinquième centenaire de la victoire d'Orléans et de la libération du pays qui en fut la conséquence. Elles ont été splendides ces cérémonies, notamment à Orléans et à Paris, où l'on a pu admirer les heureux effets de l'union sacrée dans la participation intime et combinée des autorités religieuses, civiles et militaires. Que n'en est-il pas toujours ainsi ? Tous en bénéficieraient.

A Quimper, les démonstrations ont été plus modestes. A la cathédrale, la plupart des Administrations étaient représentées à la messe de 9 heures, et M. le chanoine Saluden a laissé parler l'historien qui est en lui, et nous a raconté de façon fort intéressante la part prise par la Bretagne dans l'œuvre libératrice de Jeanne d'Arc ; puis, le soir, à 8 heudes, il a donné le panégyrique de la Sainte.

Dans l'après-midi, à 2 heures, un cortège historique a parcouru les principales rues et places de la ville, représentant Jeanne d'Arc chevauchant à la tête de ses hommes d'armes accompagnés de la musique de la garnison, des jeunes gens de nos patronages et des élèves de nos écoles de garçons. Très réussie et très goûtée de la population cette charmante représentation. Mais elle n'a pas eu l'heur de plaire à un journaliste politicien, dont les goûts sont tout autres. Si une cohue de braillards portant le drapeau rouge et hurlant l'*Internationale* avait parcouru la cité, comme cela s'est déjà vu, semant sur ses pas les injures et les menaces, il eût été vu fièrement à leur tête, approuvant et encourageant ses troupes. Ici, il devait s'abstenir, et il s'est abstenu.

Cela ne lui suffisait pas. Il a cru devoir ressasser, pour la millième fois au moins, cette inepte accusation contre

l'Eglise, coupable à ses yeux d'avoir fait brûler Jeanne d'Arc. Elle vaut tout juste celle de celui qui voudrait rendre Jésus-Christ responsable de la trahison de Judas.

Je ne voudrais pas m'arrêter à réfuter cette monstrueuse fausseté que ceux qui la lancent ne croient pas eux-mêmes. La preuve qu'ils ne l'admettent pas en réalité, c'est leur abstention dans le culte de Jeanne d'Arc. Si réellement l'Eglise avait trempé dans la mort de l'héroïne, ils en auraient fait depuis longtemps une idole.

Communion des Enfants.

La communion solennelle des enfants a eu lieu le dimanche de la Pentecôte, après une retraite préparatoire de trois jours, prêchée avec talent par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché. L'orateur a su se mettre au diapason de son auditoire, et les enfants ont écouté avec intérêt leur prédicateur. Satisfaction de part et d'autre.

La fête comprenait deux parties, la communion le matin, et le soir rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte Vierge.

La communion avait un caractère de piété très touchante. Comme il serait facile de faire de ces jeunes âmes des chrétiens et des chrétiennes solides et inébranlables dans leur foi et dans leurs devoirs, si le prêtre trouvait, pour le seconder, les concours auxquels il a droit. Ah ! certes, des concours lui sont accordés largement par des cœurs généreux et dévoués, comme ceux des catéchismes volontaires, mais il lui manque celui des instituteurs publics et souvent celui des parents eux-mêmes, et rien ne saurait suppléer à l'abstention de ceux-ci.

La cérémonie du soir, consistant à renouveler les engagements du baptême et à confier à la Sainte Vierge la garde du trésor déposé dans l'âme des enfants, emprunte aux circonstances du temps et de ses dangers une importance plus grande que jamais. Puissent-ils y être fidèles. C'est pour eux une question de salut, de salut temporel et de salut éternel. Que ceux qui ont charge de ces âmes y réfléchissent, et que tous se rappellent la menace du Sauveur contre quiconque scandaliserait quelqu'un de ces petits : « Mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer. »

Une Ordination partielle.

Je dis partielle, parce qu'elle ne comprenait pas tous les Ordres, ne nous ayant donné que deux diacres et vingt-cinq sous-diacres. Pas de prêtres ni d'ordres mineurs. Elle a eu

lieu le samedi avant la fête de la Sainte Trinité, en l'église cathédrale de Saint-Corentin.

Les nouveaux ordinands nous promettent dans un avenir prochain des remplaçants aux prêtres que la mort nous a enlevés ou que la maladie a empêchés de continuer leur ministère, mais ils ne combleront pas tous les vides déjà produits dans nos rangs, et combien d'autres qui se produiront peut-être encore avant leur arrivée au poste de combat? Que les fidèles veuillent donc bien continuer à favoriser de toutes manières les vocations ecclésiastiques. L'acharnement déployé par les ennemis de la religion contre tous les membres du clergé nous dit assez éloquemment ce qu'ils en espèrent, la disparition de cette religion pour laquelle ils affectent un respect aussi hypocrite que le baiser de Judas.

Les Missions.

Ce n'est pas seulement le pays qui réclame des prêtres, les missions en demandent aussi de plus en plus, et tant pis pour nous, tant pis pour la France si ses missionnaires disparaissent, car ses intérêts matériels en souffriront plus encore que la religion. Quand les missions françaises délaissent un pays faute de sujets, ceux-ci sont immédiatement remplacés par des missionnaires d'une autre nation, et immédiatement aussi l'influence française passe à une nation rivale, et le commerce et les affaires de France en souffrent.

Le Gouvernement l'a bien compris et il a demandé aux Chambres d'autoriser quelques Congrégations d'ouvrir des noviciats pour la formation de nouveaux missionnaires. Toute la haine des anticléricaux s'est réveillée et son opposition acharnée a réduit de façon ridicule et odieuse le nombre des sujets autorisés. Le Pays en pâtira, mais leur passion farouche a obtenu demi-satisfaction.

Mercredi 29 Mai, une religieuse missionnaire de l'œuvre du cardinal Lavigerie donnera, à 8 h. 30 du soir, dans la salle Jeanne-d'Arc, une conférence avec projections lumineuses sur les missions d'Afrique. Le sujet est intéressant. Nous engageons nos paroissiens à y assister.

Les Elections municipales.

Elles sont terminées et la direction des affaires dans chaque commune de France est fixée pour une période de six ans. Ont-elles été bonnes, ont-elles été mauvaises ? On s'est contredit et l'on continue à ergoter à ce propos. Je ne chercherai pas à trancher le débat, ne possédant pas les éléments nécessaires pour le dérimer. Ce qu'il est permis à chacun de faire, c'est de tirer de l'événement les quelques enseignements qui en découlent.

*

Un premier fait est constaté : les partis avancés, socialistes et communistes ont subi un recul marqué, un peu partout, et chose remarquable, les grandes villes, Paris en tête, marquent le pas dans le mouvement ; tandis que les petites localités, les campagnes notamment, se laissent intoxiquer. D'où provient le phénomène ? Il provient de deux causes ou de deux influences en sens inverse. Les esprits éclairés, justement inquiets du danger que court la société de ce côté, commencent à réagir contre le mal. Les autres, au contraire, grisés par des théories dont ils ne calculent pas la portée, sont attirés par le mirage des idées fausses.

Deux autres causes contribuent à ce résultat. C'est d'abord l'action perverse des instituteurs, disséminés sur toutes nos campagnes au moyen des écoles de hameau et qui répandent sans cesse au sein de nos populations les doctrines les plus nocives. Et puis, ne sont-ils pas secrétaires de mairie dans un très grand nombre de petites communes, et secrétaire dans bien des cas est synonyme de maire. C'est le nouveau maire du palais.

A cela ajoutez la funeste action de la fièvre du plaisir et de la jouissance semée et poussée à l'extrême dans l'âme populaire. Quelle réflexion sérieuse et quelle sagesse peuvent-elles pénétrer et demeurer au fond de cœurs ainsi troublés ?

Une dernière remarque, qui mérite d'être signalée, c'est la multiplicité des listes électorales, jusqu'au sein des plus petites communes, indice de l'émiettement des idées et de la compétition des convoitises. Et alors vous vous heurtez à un nombre infini de qualificatifs politiques que le meilleur des dictionnaires ne saurait définir. L'Evangile l'a dit : « Un royaume divisé contre lui-même tombe en dissolution, et toute cité ou toute maison en contradiction avec elle-même ne tiendra pas. » Il y a là matière à réflexion.

Une remarque encore. Tout le monde peut voir que, d'une manière presque générale, les candidats et les élus sortent, non pas des milieux les plus éclairés et les plus compétents, mais plutôt des conditions les plus modestes et les plus dépourvues. Cela peut être démocratique, frisant souvent la démagogie, est-ce rationnel et salutaire pour un pays ? Je ne le crois pas, et pour aboutir au déclin et à l'effacement d'une nation on ne saurait prendre de moyen plus efficace.

Nouvelle menace.

Elle nous vient de la Ligue de l'Enseignement laïque. Un congrès tenu à Marseille a formulé des menaces contre l'enseignement libre, sous forme de vœux, dont l'un en particulier est catégorique. Il ne demande rien moins que la suppression totale de l'enseignement confessionnel dans

nos propres écoles, en d'autres termes, leur laïcisation purement et simplement. Ce n'est pas plus difficile que cela.

L'autre congrès, tenu à Lyon, a été moins exigeant, il ne réclame que la parité de traitement. Et pourquoi pas ? Mais je me trompe : il demande, en outre, la vraie liberté, celle d'enseigner, pour tous ceux qui ont les diplômes requis, religieux et religieuses comme les autres. N'est-ce pas la justice même ?

Questions et réponses.

La première question est de M. Guernut, député, au Ministre de l'Instruction publique : Quelle est, pour toute la France, 1° le nombre d'écoles laïques et le nombre d'écoles privées ? — Réponse : 67.884 écoles publiques ; écoles privées, 12.342. — 2° Quel est le nombre respectif des élèves fréquentant les deux écoles ? — Réponse : écoles publiques, filles 1.402.300, garçons 1.567.394 ; écoles privées, filles 270.825, garçons 500.034. C'était la situation scolaire fin Décembre 1927. Celle de 1928 n'est pas encore établie.

Volontiers, je demanderais à mon tour : 1° Quelle est, par école, la moyenne des élèves ? — 2° Quel est le traitement des maîtres et des maîtresses dans les deux écoles ? — 3° Quelle est la part de travail de côté et d'autre ? — 4° Que coûtent au pays comme dépenses totales, traitements, constructions, entretiens, fournitures et autres faveurs gouvernementales ou communales, toutes ces écoles ? Mes questions me paraissent plus intéressantes à connaître que celles de M. Guernut, mais je doute que le ministre consente à y répondre. Je demande au public de la donner, cette réponse.

MOIS DE JUIN

C'est le mois du Sacré Cœur. Tous les jours, la première messe est dite à son autel et est suivie de la récitation des Litanies. Tous les vendredis, à 8 heures du soir, réunion à la cathédrale pour la récitation du chapelet, la lecture de l'acte d'amende honorable et la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Comme tous les ans, l'assistance à ces réunions sera nombreuse, nous l'espérons.

Autres Réunions du mois

Le mercredi 5 Juin : à 5 heures 1/2 les garçons de la confrérie du Cordon.

Ce même jour : à 8 heures 1/2 du soir, Tiers-Ordre des hommes.

Le jeudi 6 : Apostolat de la Prière et Adoration réparatrice. — Intention du mois : Esprit de réparation envers le Sacré Cœur.

Le 1er vendredi 7 : Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 heures 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens seuls.

Le 2e dimanche 9 : Réunion des Enfants de Marie à 7 heures, à la chapelle.

Le 3e dimanche 16 : Confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. Réunion à la cathédrale à 8 heures du soir.

Le vendredi 21 : Fête de saint Louis de Gonzague, réunion à 8 heures du matin, à la chapelle, des Méres chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Le 4e *dimanche 23 :* à 7 heures du matin, réunion des Enfants de Marie à la chapelle ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes ; à 4 h. 3/4, réunion des Cordigères.

Fête du Saint-Sacrement.

La fête liturgique a eu lieu le jeudi 30 Mai, avec exposition toute la journée, et procession à l'intérieur de la cathédrale, à 8 heures du soir.

La solennité aura lieu le dimanche 2 Juin. Cette solennité comporte un *Triduum de prédication,* qui commence le vendredi précédent.

Cette année, la clôture du Mois de Marie et le début du Triduum se sont trouvés en concurrence le 31 Mai. La difficulté a été tranchée de la manière suivante : clôture du Mois de Marie à Loc-Maria, à 8 heures du soir, par la procession des deux paroisses comme de coutume, et par le sermon traditionnel où le prédicateur, le R. Père Provost, nous conduira de la dévotion à la Sainte Vierge à la dévotion du Saint-Sacrement. C'est dans l'ordre. Par la Sainte Vierge, Notre Seigneur est venu à nous, c'est par elle aussi que nous irons plus sûrement à Lui. A Lourdes, les choses se passent ainsi. On se rend aux pieds de Marie à la Grotte, pour se rendre ensuite à Notre Seigneur en procession. Et les miracles, opérés tantôt à la Grotte et tantôt à l'esplanade, prouvent que c'est la bonne méthode.

Le dimanche de la solennité, 2 Juin, les messes ont lieu à 6, 7, 8, 8 h. 30, grand'messe à 9 heures. Une dernière messe est dite au retour de la procession.

A l'issue de la grand'messe, la procession sort de la cathédrale et suit la rue du Roi-Grallon, le boulevard de Kerguélen, le Pont-Firmin (reposoir), la rue Neuve et la rue Sainte-Catherine.

Les paroissiens se feront un devoir d'y assister aussi nombreux que possible et d'observer l'ordre suivant : avant le dais, sur deux rangs, immédiatement avant le clergé, le Tiers-Ordre de Saint-François, les Congrégations, les confréries, les associations diverses et les écoles. Derrière le dais, au premier rang, les hommes, puis les femmes. Des séminaristes seront chargés de maintenir cet ordre et de faire prier ou chanter les assistants.

Octave du Saint-Sacrement.

Toute la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe à l'issue des vêpres. Grand'messe tous les jours à 9 heures, — le vendredi à 10 heures, — vêpres à 4 heures, suivies de la bénédiction. Les paroissiens feront en sorte que le Saint-Sacrement exposé ne reste en aucun moment sans adorateurs.

Fête du Sacré-Cœur.

Double fête, d'abord le vendredi 6 Juin, où les messes ont lieu aux mêmes heures que le dimanche. A 10 heures, messe pontificale. Il n'y a pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 4 h.

Le soir, à 8 heures, sermon par M. l'abbé Soubigou, professeur au Grand Séminaire, procession à l'intérieur de la cathédrale au chant des Litanies, et bénédiction solennelle après lecture de l'Acte de consécration des familles au Sacré Cœur.

Le dimanche 9, solennité de la même fête, vêpres à 2 heures, suivies de la procession à l'intérieur de la cathédrale, Acte de consécration du genre humain et bénédiction.

Monseigneur l'Evêque désire vivement que les paroissiens pavoisent leurs maisons aux couleurs nationales le jour de la fête du vendredi, et autant que possible chôment en signe de respect et de dévotion au Sacré Cœur. Il demande aussi que les âmes chrétiennes fassent la communion ce jour. La messe de 7 heures sera la messe de la communion générale.

Deux autres fêtes.

Celle de saint Jean-Baptiste et celle de saint Pierre et de saint Paul. La première sera célébrée le lundi 24, comme le dimanche, sans messe de 11 heures 30. Saint Jean-Baptiste a été déclaré par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, le plus grand des enfants des hommes. Il a été le Précurseur éloquent et courageux du Sauveur. Il a payé de sa tête la défense énergique de la morale outragée par un monarque libertin.

La seconde fête, qui tombe le samedi 29, est solennisée le lendemain dimanche 30. Ce jour, une quête est faite à toutes les messes pour le Denier de Saint-Pierre.

Les fidèles n'oublieront pas non plus que l'œuvre de soutien des séminaristes est placée sous le patronage des deux grands Apôtres. L'appel si bien entendu des paroissiens en faveur de la construction du Séminaire ne les empêchera pas de penser à la seconde œuvre. Ouvrir un Séminaire sans séminaristes ne servirait de rien.

Denier du Culte.

Puisque l'heure est aux réclamations, je me permets de rappeler que le Denier du Culte ne doit pas être négligé non plus. Plusieurs paroissiens s'en souviennent tous les ans, sans qu'il y ait à leur rafraîchir la mémoire. D'autres oublient. Je souhaite que la *Voix de Saint-Corentin* parvienne jusqu'à eux et ait la bonne fortune de les émouvoir. C'est une question de justice.

Une retraite de jeunes filles.

MESDEMOISELLES,

Lisez attentivement et faites savoir à vos amies !!! La Retraite traditionnelle des jeunes filles de Quimper aura lieu cette année, du dimanche 9 Juin au jeudi 13.

Notez bien cette date : 9 Juin, fête du Sacré Cœur.

Le prédicateur sera M. l'abbé Loaëc, orateur et conférencier recherché de tout Brest, et extrêmement goûté dans toutes les villes où l'on aime une belle parole. Nous avons eu la faveur de l'entendre à la cathédrale en 1927, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Avec quelle éloquence et quelle diction élégante, sa voix de basse sonore magnifia le chant religieux, la musique et les orgues !

Votre Retraite sera donc plus intéressante que jamais.

L'initiative de ces conférences spirituelles est due aux Enfants de Marie des deux paroisses.

Mais elles s'adressent à toutes les jeunes filles désireuses de préparer chrétiennement leur avenir, qu'elles se destinent au célibat dans le monde, au mariage, ou au couvent.

Toutes donc sont invitées.

L'horaire des conférences est calculé de manière que les employées et les ouvrières puissent les suivre toutes sans perdre une heure de travail.

HORAIRE. — dimanche 9 Juin : 20 h. 15.
Les jours suivants : 6 h. 30 ; 12 h. 45 ; 18 h. ; 20 h. 15.
Jeudi 13 : clôture, 6 h. 30.
Carte d'entrée et place réservée : 2 francs.
Une quête sera faite chaque soir pour couvrir les frais.
Au 9 Juin, Mesdemoiselles ! En attendant, prier et parlez !

LE COMITÉ.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Le dimanche, à moins d'indication contraire, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Vêpres à 3 heures.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Pendant le mois de Juin, la première messe sur semaine se dit à l'autel du Sacré-Cœur, avec récitation des litanies après la messe. Tous les vendredis réunion générale à 8 heures du soir, récitation du chapelet, amende honorable, bénédiction.

1er Juin, samedi. — De l'Octave du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon du Triduum, bénédiction.

✝ **2, IIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Saint-Sacrement.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2 (grand'messe), à 9 heures, procession, exposition. — Vêpres à 3 heures, sermon par le P. Provost.

3, lundi. — De l'Octave. — Exposition. — Grand'messe à 9 heures, Vêpres à 4 heures.

4, mardi. — De l'Octave. — Exposition, Grand'messe, Vêpres.

5, mercredi. — De l'Octave. — Comme les jours précédents.

6, jeudi. — De l'Octave. — Comme les jours précédents.

7, vendredi. — Fête du Sacré-Cœur. — Messes comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. Messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon, procession, consécration, bénédiction.

8, samedi. — Sainte Jeanne d'Arc, vierge. — Grand'messe à 9 heures, Vêpres à 4 heures.

✝ **9, IIIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Sacré-Cœur.** — Vêpres à 2 heures. — Procession. — Ouverture de la Retraite des jeunes filles.

10, lundi. — Sainte Marguerite, veuve.

11, mardi. — S. Barnabé, apôtre.

12, mercredi. — S. Jean de S. Facond, conf.

13, jeudi. — S. Antoine de Padoue, conf. — A 6 heures 1/2, service et messe pour les Défunts.

14, vendredi. — De l'Octave du Sacré-Cœur. — Confession des petits enfants. — A 8 heures, réunion pour le Sacré-Cœur.

15, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **16, IVe Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures, conf. du Saint-Sacrement.

17, lundi. — S. Hervé, conf.

18, mardi. — S. Ephrem de Syrie, diacre, conf., doct. de l'Eglise.

19, mercredi. — Sainte Julienne de Folconeri, vierge.

20, jeudi. — S. Silvère, pape, martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

21, vendredi. — S. Louis de Gonzague, conf. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. — A 8 heures du soir, réunion pour le Sacré-Cœur.

22, samedi. — S. Paulin, évêque et conf.

✝ **23, Ve Dimanche après la Pentecôte.** — Réunion du Tiers-Ordre à 4 heures. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés.

24, lundi. — S. Jean-Baptiste. — Messes et Vêpres comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

25, mardi. — S. Guillaume, abbé.

26, mercredi. — S. Jean et S. Paul, martyrs.

27, jeudi. — De l'Octave de S. Jean-Baptiste. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

28, vendredi. — S. Irénée, évêque et martyr. — A 8 heures du soir, réunion pour le Sacré-Cœur.

29, samedi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres.

✝ **30, VIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul,** quête pour le Denier de Saint-Pierre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Avril.* Roger-Yves-Louis Le Berre, 12, rue Neuve ;
29 — Jean Bronnec, Lorient ;
6 *Mai.* Marie-Louise Le Goyat, 18, place de Brest ;
7 — Geneviève-Alphonsine-Marie-Louise Chalopin, rue du Stéir ;
9 — Marcelle-Marie-Corentine Barré, rue Rouzaut ;
12 — Georges Der-Comsi, 11, rue Saint-François ;
16 — Marcel Queffélec, rue du Guéodet, 5 ;
19 — Jeannine-Denise Gouérou, 18, place de Brest ;
19 — Aline-Renée-Yvette Le Meur, 13, rue Neuve ;
19 — Monïque-Andrée Bouguennec, 76, rue Neuve ;
20 — Paul Lozach, 15, rue du Pont-Firmin ;
20 — Simone Hascoët, 4, rue du Chapeau-Rouge ;
20 — Bernard-Pierre Glimois, 9, rue Sainte-Catherine ;
20 — Denise-Paule-Marie Neveu, 19, rue Neuve ;
20 — Jeanne-Marie-Hélène Briant, 4, rue Julien-Coïc ;
25 — Marguerite-Germaine Paugam, 7, avenue de la Gare ;
26 — André-Jean-Louis Hascoët, côteau du Frugy ;
26 — Jeanne-Noëlle Laurent, 12, rue des Reguaires ;
26 — Sylviane-Marie-Yvonne Morvézen, Laval.

Mariage.

21 *Mai.* Jacques-Alexandre-Jean Dubois et Jeanne-Suzanne-Léonie Gardères ;
27 — Jean Joncour et Marie-Anne Cariou ;
27 — Jean-Louis Bourhis et Marie-Jeanne Quéau ;
28 — Guy-Eugène-Charles-Marie de Kerros et Alix-Théodora-Marie du Perray.

Enterrements.

2 *Mai.* Jean-Yves Le Berre, 2 ans, 11, rue Sainte-Thérèse ;
3 — Joseph Julien, 23 ans, 3, rue Goarem-Dro ;
1 — Louise-Marie Fitament, 77 ans, 10, rue Royale ;
5 — Corentin-Michel Bourbao, 30 ans, 16, rue de Brest ;
5 — André Rannou, 10 ans, 33 bis, avenue de la Gare ;
11 — Louise-Marie-Anne Pavec, 19 ans, 4, place du Champ-de-Foire ;
11 — Marie-Anne-Philomène Douguet, 19 ans, 49, rue Royale ;
14 — Claudine Le Tellier, 8 mois, Pontivy ;
17 — Simone Henriot, 4 mois, 35, avenue de la Gare ;
20 — Jean-Louis Jolivet, 31 ans, époux de Marie Corcuff, 31 ans, 18, rue Sainte-Catherine ;
22 — Marie-Yvonne Ménez, épouse de A. P. Boulo, 60 ans, Vannes ;
26 — Marie-Jeanne Roudot, veuve Le Floc'h, 7, rue du Sallé ;
29 — Alain-François Caradec, 54 ans, 26, rue du Frout.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper. Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N°, 4. Lundi 1er Juillet 1929.

La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS : Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Fête-Dieu ; Fête du Sacré-Cœur ; Une belle Conférence ; Fête du Patronage ; Congrès d'Action catholique ; Postiers et Instituteurs 38
Mois de Juillet : Principales fêtes ; Confréries et Réunions ; Confession des Enfants ; Ordination ; Congrès Eucharistique ; Un Pèlerinage en projet ; Distribution des prix ; Les Vacances ; Colonies 44
Calendrier paroissial 47
A Saint-Corentin 48

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Lundi 1er Juillet 1929. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Fête-Dieu.

Elle a été célébrée avec piété et solennité. Deux instructions du R. Père Provost, les deux jours précédents, et une autre le jour même, à l'issue des vêpres, y ont bien disposé les âmes.

Le temps semblait incertain le matin du jour de la fête. Des nuages couvraient le ciel, mais il s'est maintenu, et ainsi on a pas eu à souffrir du soleil, un temps idéal pour la circonstance.

La grand'messe fut chantée par M. Joncour, vicaire général. Monseigneur a porté le Saint-Sacrement à la procession. Très longue, la procession, en dépit de la mesure prise de doubler les rangs des deux côtés du cortège. Ordre parfait : les élèves de l'orphelinat de l'Adoration, les petites filles des écoles, les petits garçons de l'orphelinat Massé, des écoles, des patronages, puis les confréries, les associations. La musique du Likès, les cliques des Patronages, les chœurs des chanteurs et des chantres s'échelonnaient le long du parcours et donnaient de la vie à l'ensemble. Venaient ensuite les séminaristes, le clergé, le dais. Derrière le dais, un groupe de séminaristes maintenaient l'ordre et faisaient prier ou chanter les hommes et les femmes qui en très grand nombre terminaient le long défilé. Des photographies ont saisi et reproduit en tous sens le magnifique cortège.

Très bonne attitude, en général, des curieux massés le long des boulevards et des rues. A peine quelques rares malotrus ont cru devoir rappeler à tous qu'ils sont bien mal élevés. Précaution bien superflue d'ailleurs.

Sans viser à la même inpiété il y a lieu de regretter cependant le sans-gêne et l'intempérance de langue de plusieurs femmes et jeunes filles, qui s'imaginent trop facilement que quelque chose manquerait à la fête si elles n'y prodiguaient pas leurs remarques intempestives. Si elles étaient capables de quelque réflexion, elles comprendraient que cet excès est pour le moins déplacé.

La fête laïque des écoles, avec sa kermesse et ses attractions nombreuses, aurait pu détourner plusieurs paroissiens de la fête chrétienne. La coïncidence pouvait paraître comme une contre-manifestation. Je crois toutefois que les organisateurs n'ont pas visé à cet effet. Il n'en reste pas moins que le jour et le lieu choisis plaçaient les deux événements en face l'un de l'autre comme deux cités hostiles, ou tout au moins en opposition l'une à l'autre, la religion et le laïcisme.

En droit comme en fait, nous n'avons pas de reproche à nous faire à cet égard. La religion dans notre pays est plus ancienne que le laïcisme et la tradition de la Fête-Dieu plus enracinée que la fête des écoles.

Fête du Sacré-Cœur.

Elle a été célébrée et le vendredi, jour de l'incidence, et le dimanche suivant, jour de la solennité.

Le vendredi, offices aux mêmes heures que le dimanche. A la messe de 7 heures, messe de communion générale, beaucoup d'hommes et de femmes se sont approchés de la Sainte Table. A la messe de 8 heures, il en a été de même. La grand'messe, chantée pontificalement par Monseigneur, a vu une assistance moins fournie. La présence des élèves de nos écoles chrétiennes a suppléé en partie à l'absence de ceux que leurs affaires appelaient ailleurs. J'en dirai autant des vêpres chantées à 4 heures.

A 8 heures, la cathédrale a retrouvé son assistance des grands jours, pour entendre la belle instruction, sur le Sacré-Cœur, de M. l'abbé Soubigou, professeur au Grand Séminaire. On n'aurait pas connu son office de professeur d'Ecriture Sainte, qu'on l'aurait deviné aux riches emprunts faits par l'orateur à ce trésor de la doctrine chrétienne. Ajoutez à cela un organe qui, par sa douceur et son action, prêche la bonté et la mansuétude du Cœur divin.

Le dimanche, nous avons eu encore la solennité de la fête, comme de coutume. Le soir, les vêpres ont eu lieu à 2 heures, afin d'éviter la coïncidence avec les offices de Saint-Mathieu, où avait lieu la procession traditionnelle. La cathédrale a eu aussi sa procession et son Acte de consécration et de réparation au Sacré-Cœur, comme le vendredi précédent, mais à l'intérieur de l'édifice.

Une belle Conférence.

C'est celle qui nous a été donnée par une religieuse missionnaire de l'œuvre du cardinal Lavigerie, le mercredi soir du 29 Mai, dans la salle Jeanne-d'Arc, à 9 h. 1/2 du soir. A cette date *La Voix de Saint-Corentin* était déjà sous presse. C'est ce qui l'a empêché d'en rendre compte. Nous nous en voudrions de la passer sous silence.

La religieuse, qui parlait avec une grande aisance, très simplement mais très élégamment, nous a rappelé ce qu'était cette contrée du Nord Africain avant le christianisme, ce qu'elle était devenue sous l'action bienfaisante de la doctrine chrétienne, ce qu'elle est redevenue par le retour au paganisme musulman, enfin ce qu'elle redevient sous l'influence des missions catholiques. C'est tout un cours d'histoire, agréablement présenté par la religieuse, dont la voix limpide et spirituelle nous a tenus sous le charme pendant deux heures consécutives, mais pas longues du tout. Les différentes races de ces contrées nous sont apparues, grâce à elle, avec leurs qualités et leurs défauts, leurs vices originels et leurs transformations sucessives sous l'action différente du christianisme et du paganisme. Leurs coutumes, leurs costumes, leurs habitations, leurs mœurs et les vicissitudes de ces peuplades deshéritées nous ont été rendues visibles et compréhensibles grâce, d'un côté, aux reproductions lumineuses des pays, des rites, des scènes et des personnages, et de l'autre, aux explications claires et vivantes de la religieuse. Le pays se déployait au regard du spectateur en des tableaux successifs et très expressifs, dont la parole de la religieuse relevait les côtés les plus intéressants.

Ce que la religieuse a fait particulièrement ressortir, et cela se comprend de sa part, c'est l'histoire de la femme en ces malheureux pays. Elle nous fait voir, de nos propres yeux, le sort misérable de cette pauvre créature, dans son enfance, sa jeunesse, son âge mûr et sa mort. Cela fait frémir.

Dans sa naissance, dans son enfance et sa jeunesse, elle est un objet de mépris, de dédain, soumise aux plus mauvais traitements de la part du père, de la mère elle-même, mais surtout du mari.

Pauvre femme ! On était attendri jusqu'aux larmes en considérant sa condition et sa détresse profonde, et à ce spectacle on se rappelait la parole de la Bible à son adresse : « Tu seras soumise au pouvoir de l'homme et tu subiras sa domination tyrannique ». Ah oui ! la femme surtout a porté et porte encore aujourd'hui, dans les pays infidèles, le poids le plus lourd du péché originel et de ses conséquences. Comme elle devient belle au contraire et admirable sous l'action bienfaisante de la doctrine chrétienne, pour retomber à nouveau, sous d'autres formes, au retour du paganisme !

Dans le pays d'Afrique, la femme n'appelle jamais son mari l'homme auquel sa vie a été associée. Elle l'appelle toujours « le maître » ! Elle pourrait l'appeler plus justement « son bourreau ». Cela me rappelle une région de notre pays où longtemps, si ce n'est encore aujourd'hui, malgré dix-neuf siècles de christianisme, la femme se ressent toujours de cette infériorité de situation. Là aussi la femme appelle volontiers « le maître » en parlant de son mari.

Et que devient-elle, en perdant le bénéfice de son rachat et en redevenant publiquement païenne ? Nous aurions ici une longue histoire, une douloureuse histoire surtout, à écrire, en racontant les affreuses déchéances de la pauvre femme. Qu'il suffise de rappeler les actes de cette petite bonne de 14 ans, qui, pour avoir de l'argent à fournir à « son ami », a tenté d'assassiner une vieille dame à coups de battoir ! Ceci se passait presque jour pour jour à l'heure où la religieuse décrivait devant nous la triste déchéance de la femme païenne. Sans aller jusqu'en Afrique, ne pourrions-nous pas trouver, plus qu'il n'en faut, dans nos régions déchristianisées, des spécimens nombreux de ces chutes lamentables ?

Ah ! misérables corrupteurs, intellectuels ou moraux, pourrez-vous jamais énumérer les victimes de vos œuvres et de vos campagnes dévastatrices ?

Quant à vous, missionnaires d'Afrique ou d'ailleurs, missionnaires du dedans ou du dehors, quel immense bien vous accomplissez en tentant d'arrêter les torrents des vices et des désordres de tout genre, qui corrompent et finiront par submerger toutes les nations, et ramener les peuples à la pire sauvagerie. Que Dieu vous soutienne et couronne de succès vos efforts courageux !

Fête du Patronage.

A l'heure où paraîtra ce bulletin, la fête annuelle de notre sympathique Patronage aura lieu. Le dimanche 30 Juillet, à 9 heures, messe à la cathédrale et instruction par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire. A l'issue de la messe, réunion au local de la rue du Frout, pour une séance d'étude. A 2 heures, départ pour le parc de Saint-Denis, où les jeunes gens se livreront à différents jeux et exercices publics. Le soir, à 7 heures, banquet à l'hôtel de la Paix.

Je profite de la circonstance pour rappeler combien cette

*

œuvre du Patronage est intéressante et bienfaisante à tous égards. Nous la recommandons à la bienveillance du public, et lui souhaitons de nouveaux et nombreux succès à ajouter à ceux qu'elle a obtenus jusqu'ici.

Congrès d'Action Catholique.

Dimanche 16 Juin, avait lieu à Quimper, salle du Patronage, rue du Frout, un Congrès d'Action Catholique réunissant des délégations des arrondissements de Quimper, Châteaulin, et Quimperlé.

Plus de trois cents représentants se sont trouvés réunis de 9 heures à 11 h. 30 dans le local indiqué. La question des assurances sociales y a été étudiée.

A 11 h. 1/2, les congresistes se sont rendus à la cathédrale pour assister à la messe, au cours de laquelle une instruction a été donnée par Monseigneur l'Evêque et où différents chants, en particulier le *Credo* et le cantique *Nous voulons Dieu,* ont été enlevés par l'assistance avec un ensemble parfait.

A 2 heures, après le repas de midi à l'hôtel de France, on s'est retrouvé au Patronage, où le pèlerinage à Rome du président, le commandant Vannier, et de l'aumônier, M. le chanoine Le Goasguen, a été raconté de façon intéressante par les deux orateurs. Monseigneur a terminé la réunion en tirant la conclusion pratique de tout ce qui a été dit et fait.

Deux mots seulement, comme enseignements de cette réunion. Le premier c'est pour souhaiter une organisation plus complète de la Ligue d'Action Catholique dans la paroisse et pour exprimer l'espoir qu'elle se réalisera bientôt.

Le second, c'est pour faire remarquer que trop de catholiques ne comprennent pas suffisamment la nécessité et les avantages de l'affiliation à des sociétés de secours mutuels pour arriver à une confédération chrétienne et assurer de la sorte le succès des assurances sociales au point de vue chrétien.

Beaucoup d'autres, fascinés par le mirage trompeur des œuvres officielles, et faussement convaincus qu'ils recueilleront plus d'avantages de ce côté que des sociétés libres et chrétiennes, se laissent prendre au piège, comme l'oiseau par les ruses de l'oiseleur. Une expérience pourrait les éclairer, s'ils la connaissaient, c'est celle de l'Allemagne. Là, aussi comme chez nous, grâce aux socialistes, les assurances sociales ont été établies sous la férule de l'Etat. Qu'en est-il résulté ? Tout simplement ceci : pour faire fonctionner cette lourde machine officielle le nombre des fonctionnaires s'est centuplé et le principal des revenus

passe à l'entretien de ces employés et les ouvriers sont frustrés. D'où malaise et mécontentement du peuple, malaise et mécontentement habilement exploités par ceux-là mêmes qui en sont la cause, les chefs socialistes. N'en sera-t-il pas de même chez nous si l'Etat, socialisant manifestement, ici comme ailleurs, accapare exclusivement les assurances devenues obligatoires ? Tout nous le fait craindre d'après ce principe incontestable que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Trompé par nos oiseleurs de profession, le peuple en deviendra leur victime. Le socialisme s'emparera de la machine devenue machine de guerre et de pression, au lieu de machine préservatrice et auxiliatrice qu'elle devrait être, pour multiplier à l'infini les fonctionnaires et les électeurs du parti par là-même, et le tour sera joué. On pourra révolutionner après cela tant qu'on voudra, on ne remédiera pas au mal.

Postiers et Instituteurs.

Une polémique existe en ce moment entre les deux classes d'adversaires sur la question de savoir qui reçoit plus, qui reçoit moins, comme rétribution.

Nous n'avons pas à trancher le débat engagé ; il nous semble cependant que les réflexions des postiers ne manquent pas de justesse. Quoi qu'il en soit, nous nous permettons de faire remarquer aux instituteurs l'illogisme de leur attitude. Nous n'avons pas oublié, en effet, qu'au début de leur entrée en campagne contre l'Eglise et contre la Religion, ils prétendaient confondre la morale catholique, basée à leurs yeux sur un principe inférieur, puisqu'il donne à nos actes des vues intéressées, la perspective de la récompense éternelle, tandis que leur morale à eux brille de tout l'éclat du désintéressement, ils pratiquent la vertu pour sa beauté exclusive, sans égard à la récompense. — Vous avouerez qu'il n'en paraît guère. J'en appelle à l'opinion publique.

Autre réflexion : que deviendra cette morale désintéressée, et que deviendront les générations futures confiées à des hommes comme ceux qui sortent de nos écoles normales ? Que deviendra l'Etat lui-même ? Que deviendra la Société ? le Patriotisme, et tous les grands intérêts livrés à la discrétion des instituteurs, devenus les maîtres absolus de tout, Etat, familles, enfants, etc., etc... Une lettre d'un instituteur, reproduite il n'y a pas bien longtemps, est significative à ce sujet. — Nous la reproduirons dans notre prochain numéro.

MOIS DE JUILLET

Principales fêtes.

Chaque jour du mois, l'Eglise fait généralement l'office d'un saint, d'une sainte ou d'un mystère quelconque de la religion. Il est à souhaiter que les fidèles s'en souviennent, et comme nos vieux pères dans la foi en fassent la lecture aux prières du soir de la veille. C'est un excellent moyen d'entretenir l'esprit chrétien de la famille et de transmettre ainsi de génération en génération le patrimoine spirituel et moral de tous, plus précieux encore que le patrimoine temporel. Les lecteurs de *La Voix* trouveront plus loin, au calendrier du mois, les noms des saints honorés chaque jour dans l'Eglise. J'attire ici tout spécialement leur attention sur quelques-unes seulement de ces fêtes :

Lundi 1er : Le Précieux Sang de N. S. J.-C., versé généreusement pour le rachat de nos âmes.

Mardi 2 : La Visitation de la T. Sainte-Vierge à sa cousine sainte Elisabeth. — C'est l'objet de la fête de la chapelle de la Mère-de-Dieu, célébrée le dimanche suivant.

Mardi 16 : Notre-Dame du Mont-Carmel. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour tous ceux qui font partie de la confrérie.

Vendredi 19 : Saint Vincent de Paul, héros de la charité, patron des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Jeudi 25 : S. Jacques le Majeur, frère de l'apôtre S. Jean, fils de Zébédée et de Salomé, parente de la Sainte Vierge, patron de l'Espagne, décapité à Jérusalem sur l'ordre d'Hérode Agrippa.

Vendredi 26 : Sainte Anne, mère de la T. Sainte Vierge, patronne de la Bretagne.

Confréries et Réunions.

Jeudi 4 : Réunion, à 5 heures, des Cadettes et des Croisés de l'Eucharistie.

Même jour : A 8 heures, Apostolat de la Prière et Adoration Réparatrice. Intention du mois : les Retraites fermées.

Vendredi 5 : Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

Dimanche 7 : Confréries du Rosaire et du Scapulaire : à 8 heures du soir, récitation du chapelet, bénédiction.

Dimanche 14 : Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures du matin : messe, instruction, bénédiction ; — réunion bretonne à 8 heures du soir, sermon, prières, bénédiction.

Dimanche 21 : Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration perpétuelle. Récitation du chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 25 : Ordination générale de l'année, à 7 heures.

Vendredi 26 : Messe de 8 heures à l'autel Sainte-Anne. A la même heure, réunion des Mères Chrétiennes à la chapelle : messe, instruction, bénédiction.

Dimanche 28 : A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre de Saint-François.

Confession des Enfants.

Mercredi 3 : Confession des petites filles des catéchismes qui ont déjà communié.

Samedi 6 : confession des garçons des mêmes catéchismes.

Vendredi 12 : Confession des petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Ordination.

Elle aura lieu le jeudi 25 Juillet, à 7 heures du matin. Les fidèles sont instamment exhortés à prier pour tous ceux qui y prendront part, afin que Dieu leur accorde toutes les grâces nécessaires à l'accomplissement du ministère qui leur sera confié.

Congrès Eucharistique.

Le Congrès eucharistique national se tiendra cette année dans la ville de Bayonne, du 3 au 5 Juillet. Il promet d'être très beau. Les fidèles s'associent par leur intention et par leurs prières à ces grandes solennités d'où sortira un redoublement de foi, d'amour et de reconnaissance pour N. S. Jésus-Christ dans la Sainte Hostie.

Un Pèlerinage en projet.

L'année dernière un pèlerinage de jeunes filles à N.-D. des Portes à Châteauneuf-du-Faou, avait obtenu un grand succès et laissé un bon souvenir dans l'âme des Enfants de Marie de toute la région. Il nous est revenu qu'un projet d'un autre pèlerinage à Sainte-Anne de Fouesnant pourrait être réalisé, cette année, à une date qui n'est pas encore fixée. Nous lui souhaitons le même succès.

Distribution des prix.

Le mois de Juillet amène la cessation pour un temps des travaux scolaires dans nos écoles et nos collèges. Une cérémonie intéressante, chère au cœur des enfants et des parents et de tous ceux qui leur portent quelque sympathie, clôture généralement le cycle annuel des études. Voici les dates de cette cérémonie dans les écoles de la paroisse :

Ecole Saint-Yves : le vendredi 12 Juillet, dans la matinée, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque ;

Ecole N.-D. d'Espérance : même jour, dans l'après-midi, également sous la présidence de Sa Grandeur ;

Ecole du Likès : le samedi 13, dans l'après-midi, sous la présidence de M. le chanoine Cornou.

Ecole Sainte-Anne : le samedi 20, dans l'après-midi, à la salle du Likès, sous la présidence de M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ;

Ecole Saint-Joseph, rue de Brest : le dimanche 21, après les offices de l'après-midi, salle du patronage de la rue du Frout, sous la présidence de M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché.

Les Vacances.

Les vacances sont un temps de relâche dans les travaux de l'année et de repos relatif pour les maîtres et les maîtresses de l'enseignement, et pour les enfants. Nous devons rappeler à ceux-ci, et plus encore à leurs parents que les vacances ne doivent pas exonérer les enfants de leurs devoirs de chrétiens. Plus encore qu'aux périodes scolaires ils doivent être exacts à accomplir consciencieusement leur devoir de surveillance et d'exemple, pour les parents, devoir d'obéissance et de fidélité, pour les enfants. Les conséquences du relâchement, d'un côté comme de l'autre, ne peuvent être que terribles pour les uns et pour les autres. Il est inutile d'insister sur les dangers de toutes sortes qui guettent l'enfance et la jeunesse à notre époque. Les parents qui l'oublient ou s'en désintéressent encourent les responsabilités les plus graves et exposent leurs enfants à toutes les catastrophes.

Colonies.

C'est pour parer à ces dangers, en même temps que pour favoriser la santé des enfants, que les catholiques ont eu recours à ce qu'on appelle les colonies des vacances. Là, sous une surveillance constante et d'inspiration chrétienne, les enfants évitent, autant que possible, tout danger pour la vie physique et la vie morale. Tout est organisé pour cela. Si

quelque accident se produit, il est dû à des circonstances qu'il est moralement impossible ou de prévoir ou d'éviter.

En est-il de même des autres colonies, que les écoles adverses se sont empressées d'établir en face pour empêcher, autant qu'elles le peuvent, les enfants de bénéficier de l'influence chrétienne de nos institutions ? Qui oserait l'affirmer, en ce qui regarde du moins le côté spirituel du milieu ?

Nous n'hésitons donc pas à dire aux familles : dans cette question ne visez pas aux avantages matériels que vous pouvez recueillir de votre choix, envisagez avant tout le côté moral et religieux.

Bientôt les renseignements nécessaires seront donnés en ce qui concerne le séjour et les conditions de séjour de nos colonies de vacances.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les dimanches, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Vêpres à 3 heures.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Confessions, tous les jours aux heures des messes, et le soir, de 5 heures à 7 heures.

1er Juillet, lundi. — Le Précieux Sang de N. S. J.-C.

2, mardi. — Visitation de la T. Ste Vierge.

3, mercredi. — S. Léon II, pape et confesseur. — Confession des filles du catéchisme.

4, jeudi. — S. Goulven, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

5, vendredi. — S. Antoine-Marie-Zaccaria, confesseur. — Exposition du T. S.-Sacrement, bénédiction à 5 heures. Adoration à 8 heures.

6, samedi. — Octave de S. Pierre et de S. Paul. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ **7, VIIe Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures du soir, confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

8, lundi. — Ste Élisabeth, reine, veuve.

9 mardi. — De la férie.

10, mercredi. — Les Sept Saints Frères et leurs Compagnons, martyrs.

11, jeudi. — S. Pie Ier, pape et martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — S. Jean Gualbert, abbé. — Confes. des petits enfants.

13, samedi. — S. Thurien, évêque et confesseur.

✝ **14, VIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Réunion des Enfants de Marie à 7 heures. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon.

15, lundi. — S. Henri, empereur, confesseur.

16, mardi. — N.-D. du Mont-Carmel. — Indulgence plénière.

17, mercredi. — S. Alexis, confesseur.

18, jeudi. — S. Camille de Lellis, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

19, vendredi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

20, samedi. — S. Jérôme-Emilien, confesseur.

✝ **IX^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures du soir, Confréries du T. S.-Sacrement, du Sacré-Cœur et d'Adoration perpétuelle.

22, lundi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

23, mardi. — S. Apollinaire, évêque et martyr.

24, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

25, jeudi. — S. Jacques, apôtre. — A 7 heures, Ordination.

26, vendredi. — Ste Anne, Mère de la T. Ste Vierge, Patronne de la Bretagne. — Réunion des Mères chrétiennes.

27, samedi. — De l'Octave de Ste Anne.

✝ **28, X^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, Tiers-Ordre ; à 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton.

29, lundi. — Ste Marthe, vierge.

30, mardi. — De l'Octave de Ste Anne.

31, mercredi. — S. Ignace, confesseur. — Confession des filles du catéchisme.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 Mai. Marcel-Michel-Maurice Brenner, 13, avenue de la Gare ;
7 Juin. Jean Lautrédou, 47, rue Royale ;
16 — Françoise-Jeanne-Marie Jourdren, 49, rue Royale ;
17 — Lucile-Paule-Alphonsine Guyader, 42, rue du Pont-Firmin ;
23 — Marie-Thérèse-Yvonne Bourlès, 38, place Saint-Corentin ;
23 — Josette-Jeanne Seznec, 52, place Saint-Corentin.

Mariages.

3 Juin. Yves-Pierre-Marie Pérennec et Joséphine-Albertine Croullebois ;
3 — Gabriel-Louis-Antoine Georges et Joséphine-Marie-Anne Boulic ;
4 — Hervé-Louis Philippe et Marie-Jeanne Riou ;
10 — Jean-Louis L'Helguen et Marguerite-Tiphaine-M^ie Marc.

Enterrements.

3 Juin. Anne-Marie Hénaff, 34 ans, 2, rue du Sallé ;
4 — Marie-Anne Dornic, veuve P.-F. Mao, 61 ans, 23, rue Goarem-Dro ;
4 — Michel Guézennec, veuf de Véronique Chabay, Lorient ;
7 — Marcel Derrien, 6 ans, 2, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Joseph Joncour, 41 ans, 27, rue Neuve ;
13 — Jean Lautrédou, 5 jours, 47, rue Royale ;
16 — Fernande-Germaine Duval, épouse de Raoul Lepron, 32 ans, Hospice ;
20 — Jean-François Hémon, époux de Anne Guillou, 54 ans, 23, rue des Boucheries ;
23 — Paul-Pierre Nicot, 11 mois, 6, rue du Lycée.
24 — Jean-Guillaume Keraval, 71 ans, 21, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

10e Année — N° 5. Jeudi 1er Août 1929

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Départ de M. Piriou ; M. le chanoine Henry ; Les Prix ; L'Ecole Normale ; Le mal est contagieux ; Les nouvelles Histoires de France 50

Mois d'Août : La Portioncule ; Réunions du Mois ; Confession des Enfants ; 15 Août ; Colonies des Vacances ; Nous sommes les maîtres !..... 55
Calendrier paroissial 59
A Saint-Corentin..... 60

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Jeudi 1er Août 1929. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Départ de M. Piriou.

Le *Bulletin* de ce mois ne suit pas l'ordre chronologique des événements. Il débute par ce qu'il considère justement comme le plus important pour la paroisse, le départ de notre premier vicaire, M. Piriou, que Monseigneur l'Evêque vient d'appeler à diriger l'importante paroisse de Saint-Marc, dans la banlieue de Brest.

La nouvelle n'en est plus une pour les paroissiens. Dès dimanche soir, 21 Juillet, elle s'est répandue comme une traînée de poudre.

Une petite cérémonie, toujours intéressante, la distribution des prix de notre école Saint-Corentin, réunissait dans le local du patronage, élèves, parents et amis de l'école, lorsque, à l'issue de la séance, M. le Curé, qui venait de recevoir la lettre officielle de l'Evêché, monte sur la scène, et après quelques mots de remerciement à tous, et une allusion discrète à un projet de modification de l'école, ajouta en substance : « Et maintenant, avant de nous séparer, laissez-moi vous annoncer une nouvelle qui va être pour vous, comme pour moi, tout à la fois une joie et une tristesse. Il y a au milieu de nous en ce moment un recteur que vous ne connaissez pas comme tel, mais que vous connaissez bien comme ancien vicaire de la paroisse. M. Piriou vient d'être nommé recteur de la grande paroisse de Saint-Marc, tout près de Brest, et tout près aussi de son pays d'origine, Plougastel-Daoulas ». — Les applaudissements éclatent, pendant que de plusieurs yeux les larmes coulent. — M. le Curé ajoute : « J'adresse à M. Piriou, en mon nom et au nom de tous, nos chaleureuses félicitations en même temps que l'expression de nos sincères regrets d'une séparation qui nous est pénible à tous. Et pour que la première prière qui soit adressée à Dieu pour le succès de son nouveau ministère vienne de nous, nous allons réciter ensemble, à son intention : « Notre

Père », et « Je vous salue Marie », et avec une grande émotion la prière s'élève ardente de tous les cœurs.

Une carrière déjà longue.

Il y a un an, M. Piriou célébrait ses noces d'argent de prêtrise. C'est l'âge où plusieurs fonctionnaires de divers ordres prennent leur retraite. C'est celui où M. Piriou entre dans un nouveau champ d'action et entreprend un nouveau ministère qui, nous l'espérons et le souhaitons, sera long, mais qui certainement sera fécond. Le passé répond de l'avenir.

M. Piriou est né à Plougastel-Daoulas en 1878. Après de très brillantes études classiques au collège de Saint-Pol-de-Léon, il est entré au Grand Séminaire de Quimper en 1899, où les cours de philosophie, de théologie, de Droit Canon et d'Ecriture Sainte ont achevé de l'armer solidement pour les travaux du ministère sacerdotal. Il y débuta par un intérim de six mois au Relecq-Guipavas, puis par deux ans et demi de professorat au Collège Saint-Yves de Quimper, et en 1906 il est nommé vicaire à Saint-Corentin.

Ce qu'il a été à Saint-Corentin pendant cette période de vingt-trois ans de ministère très actif, tous les paroissiens le savent bien comme moi, et même mieux que moi, puisqu'ils l'ont vu à l'œuvre plus longtemps que moi. Catéchismes, prédications, confessions, visites des malades de jour et de nuit, œuvres d'hommes et de jeunes gens, Tiers-Ordre, Propagation de la Foi, etc., etc... Il a été, on peut le dire en toute vérité, *l'homo Dei, ad omne opus bonum instructus*, l'homme de Dieu formé à toute bonne œuvre. Les paroissiens de Saint-Corentin ne l'oublieront pas. Leurs vœux et leurs prières, mêlés à de profonds regrets, le suivront dans la paroisse qui vient d'être confiée à son zèle, et tous nous lui disons *ad multos annos*, long et fructueux ministère.

Une première visite.

Mercredi dernier, M. Piriou, accompagné de M. le Curé et de M. Suignard, a fait sa première visite à Saint-Marc et a pris possession canoniquement de sa charge de pasteur de cette belle paroisse. Il y est allé *incognito*. Les conseillers paroissiaux seuls avec quelques ecclésiastiques ont pris part à cette cérémonie. Jeudi prochain il s'y rendra à titre définitif et y fera son entrée solennelle. Puis, le dimanche 11 Août, aura lieu la cérémonie de l'installation religieuse.

M. Piriou a bien voulu que cette installation du 11 Août fût présidée par son ancien Curé, avec lequel il a collaboré pendant dix-huit ans et demi dans la même paroisse. Celui-ci est heureux de pouvoir se rendre au désir de son ancien vicaire et de le présenter à ses paroissiens.

M. le chanoine Henry.

C'est encore un vicaire de Saint-Corentin, dont le nom vient ici, naturellement sous notre plume, puisque c'est sa mort qui a amené le départ de M. Piriou. Le prédécesseur de celui-ci à Saint-Marc, M. Barvet, prend la succession à Saint-Martin de M. Henry.

Une belle carrière sacerdotale encore que celle de M. Henry, que le bon Dieu vient d'enlever au respect et à l'affection de ses nombreux paroissiens de Saint-Martin de Brest.

Né en 1861 à Guipavas, il reçut la prêtrise en 1884, et fut tout d'abord économe au Petit-Séminaire de Pont-Croix, puis devint successivement vicaire de la cathédrale, aumônier des Frères à Landerneau, recteur de Guilvinec, de Saint-Pierre-Quilbignon, enfin, en 1912, curé de Saint-Martin de Brest, où, dans la nuit du 2 au 3 Juillet, il a rendu sa belle âme à Dieu, vivement regretté de tous, prêtres et fidèles, qui ont pu connaître et apprécier cette belle âme sacerdotale, pieuse, instruite, bonne et zélée au suprême degré. Ses dépouilles mortelles ont été ensevelies à Guipavas, le vendredi 5 Juillet, après des obsèques solennelles à Saint-Martin.

Un service pour le repos de son âme a été chanté en l'église cathédrale de Saint-Corentin, le lundi 15 Juillet. Son souvenir vivra longtemps dans le cœur des anciens de la paroisse.

Les Prix.

Une longue succession de distributions de prix au collège Saint-Yves, à Notre-Dame d'Espérance, au Likès, à l'école des garçons de Saint-Mathieu, à l'école Saint-Charles de Kerfeunteun, à notre école Sainte-Anne, à notre école Saint-Corentin de la rue de Brest, nous a permis d'admirer la prospérité de nos écoles chrétiennes et les succès de leurs élèves. Le cadre de notre *Bulletin* ne nous permet pas d'enregistrer tous les témoignages de la solidité de l'instruction donnée dans tous ces établissements. Une exception, qu'on nous pardonnera, est faite pour notre école Sainte-Anne, dont les progrès vont toujours croissants d'année en année. Ont été reçues les jeunes filles dont les noms suivent, au

Certificat d'Etudes, *1er degré.*

Marie Le Naour.
Elisabeth Peraudin.
Jeanne Bernard.
Marie Quéré.
Louise Le Roux.
Jeanne Luet.
Marguerite Péron.
Marie Le Bail.
Agnès Guillerm.
Elisabeth Pernez.
Germaine Stéphan.
Yvonne Boëdec.
Anna Le Blouch.
Jeanne Le Berre.
Germaine Le Goff.
Marie Moysan.

Certificat d'Etudes, *2e degré.*

Renée Le Gall, *mention B.*
Marie-Anne Guével, *mention B.*
Yvonne Pennaneach, *mention B.*
Anne-Marie Piriou.
Catherine Le Gars.
Marguerite Hénaff.
Marie Le Naour.
Renée Le Peillet.
Catherine Coadou.
Louise Le Moënner.
Madeleine Catto.
Marie Quéré.
Marie Flécher.
Madeleine Guenneau.
Anna Mével.
Emilie Dantec.
Jeanne Bernard.

Brevet élémentaire.

Jeanne Thalamot.
Louise Mazé.
Anne Thomas.
Marie-Anne Gourmelen.
Jacqueline Pennec.
Marguerite Bourhis.

Baccalauréat latin-langues.

Anna Gentric et Marie-Thérèse Le Scauff.

Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves et aux maîtresses qui ont obtenu ces beaux résultats. Nous espérons que l'année scolaire 1929-1930 nous en réserve de plus beaux encore.

A côté de ces preuves de sérieux travail intellectuel nous avons pu admirer les progrès réalisés dans les arts d'agrément comme chant, musique, dessin, ouvrages manuels de tout genre. Il semble bien que rien n'y manque.

L'Ecole Normale.

Un journal local, d'un anticléricalisme farouche, prétend que les événements survenus dans l'école normale de Quimper, dont tous les journaux ont parlé, ont comblé de joie les journaux religieux. C'est une erreur profonde, ou une supposition toute gratuite. Un journal religieux ni aucune personne de bon sens ne peut se réjouir de pareils événements. On ne peut que déplorer amèrement la mentalité de ces futurs éducateurs des enfants du pays. Il y a bien longtemps que nous avons prévu et dénoncé d'avance les conséquences de l'éducation telle qu'elle est conçue et pratiquée graduellement et à petites doses d'abord, mais débordant enfin les vases qui la contiennent. Nous ne sommes pas encore au bout de ces surprises. On en verra bien d'autres.

Le journal en question suppose au-dessus de ces jeunes révolutionnaires, des responsables et des coupables, et il demande qu'une enquête, impartialement conduite, puisse établir les responsabilités, *toutes* les responsabilités, celles d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui.

Ici nous sommes parfaitement de l'avis du journal, et pour notre part nous voulons bien l'aider dans cette enquête,

*

pour découvrir toutes les responsabilités, oui toutes, non seulement celle de certains maîtres et celle de l'administration que je ne chercherai pas à disculper. Mais arrêter là l'enquête, ce serait vouloir arrêter le torrent sans toucher à la source. L'origine de tout le mal c'est la loi scolaire avec son masque de neutralité menteuse et son athéisme pervers. Et les coupables ce sont tous les partisans de cette laïcité meurtrière des âmes, depuis les législateurs qui ont voté la loi jusqu'au dernier de ses soutiens, et en particulier la Presse impie et anticléricale.

« Ni Dieu ni Maître », cette devise révolutionnaire a là sa source, et c'est de cette source empoisonnée que proviennent tous les maux qui menacent l'humanité jusque dans son existence. Tant que la cause du mal ne sera pas enlevée, toutes les mesures prises pour en enrayer les conséquences ne feront que surexciter les esprits et aggraver la situation.

Le mal est contagieux.

C'est en vain que nos adversaires s'efforcent d'atténuer les choses et de donner le change. Les faits ne nous disent que trop ce qu'il faut penser de ce procédé qui voudrait échapper au danger en le niant. Les journaux qui ne veulent pas dissimuler racontent qu'un certain nombre d'élèves de l'Ecole Normale de Saint-Lô ont envoyé aux journaux un communiqué dans lequel ils protestent contre le régime des Ecoles Normales, qui ne leur laisse aucune liberté, et contre les sanctions « aussi sévères qu'injustifiées » qui trop souvent les frappent. Ils expriment le vœu que les incidents de Quimper n'aient pas de suites fâcheuses et que le régime intérieur des Ecoles Normales soit modifié dans un sens « vraiment libéral ».

A Paris, l'Ecole Normale Supérieure emboîte le pas, vingt-quatre élèves viennent de signer un manifeste dans lequel ils déclarent se solidariser avec les élèves de l'Ecole Normale de Quimper, qui refusent de se soumettre à l'obligation de la préparation militaire supérieure...

Un temps fut où le clergé était exonéré du service militaire en raison de ses fonctions et de l'esprit même de l'Eglise, qui ne veut pas que les ministres de la paix soient exposés à répandre le sang humain. Que de cris et de vociférations alors contre cette exemption. On n'entendait à certains jours que le cri de « Curés sac au dos » ! Aujourd'hui les Curés s'en vont « sac au dos », et les Normaliens refusent le sac. Ces messieurs sont nourris, éduqués, entretenus, sans bourse délier, aux frais des contribuables et de ces Curés eux-mêmes, qu'ils accusaient jadis de manquer de patriotisme, et réclament contre les privilèges, quels qu'ils soient. Qu'ils commencent donc par y renoncer eux-mêmes.

Les nouvelles Histoires de France.

Pour corser l'enseignement des instituteurs, de nouvelles Histoires de France ont été fabriquées à leur intention, non pas pour raconter les faits du passé, tels qu'ils se sont produits, mais tels que les révolutionnaires les veulent, truqués, falsifiés, défigurés ou inventés de toutes pièces. Il ne s'agit pas, dans ces Histoires, d'apprendre aux enfants la vérité mais de les pénétrer de préjugés, d'erreurs et surtout de passions farouches pour diviser les cœurs et provoquer les guerres civiles. Le Communisme est là dans son élément Il ne vit et ne peut vivre que de guerres.

Un journal fait à ce propos de justes réflexions. La Russie a fait naguère une grande et complète révolution. La Chine en a fait plusieurs dans le temps et dans l'espace. Le gouvernement de Moscou a remplacé le gouvernement tsariste de Saint-Pétersbourg. Le Fils du Ciel ne règne plus à Pékin. Et voilà qu'à l'Extrême-Orient les mitrailleuses menacent de crépiter comme il y a vingt-cinq ans. Blancs et Jaunes s'affrontent comme au temps de la guerre Russo-Japonaise et les mêmes noms reparaissent dans les dépêches. Il y a 25 ans les Russes se battaient sous le drapeau de leur « Petit Père » le Tsar contre les soldats du Mikado. Ils s'apprêtent aujourd'hui à lutter derrière le drapeau rouge, sous le signe de la faucille et du marteau, contre les troupes chinoises émancipées à la mode de Moscou... Et de part et d'autre on hurle « guerre à la guerre, plus de guerres, plus de luttes fratricides ». Qu'y a-t-il donc de changé ? Les drapeaux et les uniformes, oui, mais les hommes ? mais les races ?

MOIS D'AOUT

La Portioncule.

Elle a lieu le vendredi 2 Août. — Du jeudi 2, à midi, au vendredi soir, à minuit, indulgence plénière à toute visite à la cathédrale, à la condition de réciter aux intentions prescrites 5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*.

Réunions du Mois.

2 *Août :* 1er vendredi, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

11 : 2e dimanche du mois, réunion des Enfants de Marie à la chapelle, à 7 heures du matin, messe, instruction, bénédiction.

25 : 4e dimanche du mois. 2e réunion des Enfants de Marie, à 7 heures ; réunion du Tiers-Ordre des femmes, à 4 heures.

28 : vendredi, réunion à la chapelle des Mères Chrétiennes te des Dames de la Congrégation, à 8 heures, messe, instruction, bénédiction.

Confession des Enfants.

Le mercredi 30 Juillet : les petites filles du catéchisme, ayant déjà communié ;

Le samedi 3 Août : les garçons du catéchisme ;

Le vendredi 9 : les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié.

15 Août.

C'est la grande fête de Quimper. C'est aussi la fête la plus solennelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Les offices religieux ont lieu aux mêmes heures que le dimanche, sauf les vêpres qui sont avancées d'une demi-heure, 2 h. 1/2 au lieu de 3 heures.

A toutes les messes, quête pour les Séminaires.

A l'issue des vêpres, instruction par le R. Père Hascoët, missionnaire, puis procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous prions les paroisiens de se rappeler leur dévotion envers la Reine des Anges et des hommes, et d'apporter à la célébration de sa fête toute leur piété et toute leur ferveur. Ils le doivent, ne serait-ce que par esprit de protestation et de compensation.

Le mois de Juillet a vu se renouveler des démonstrations regrettables en l'honneur de pauvres jeunes filles travesties en reines de théâtre et devenant pour un jour l'objet d'un culte tout païen, avec ses conséquences fâcheuses. A une ramarque de ce genre faite déjà, dans le temps, au début de ces mascarades, par la *Voix de Saint-Corentin,* un journal du pays prit des airs scandalisés et prétendit que rien de semblable n'était à craindre. Pourrait-il encore aujourd'hui soutenir la même thèse ? Je ne le crois pas pour ma part.

Et alors même que certaine déchéance personnelle ne serait pas à redouter, peut-on nier les effets déplorables de ces fêtes sur la moralité publique et la décadence d'un pays? Affirmer le contraire serait faire outrage au bon sens même et vouloir infirmer les données de l'Histoire. J'en appelle à toutes les âmes de bonne foi.

On me dit que l'affluence a été moins considérable et l'engouement moins prononcé. Il y a lieu de s'en réjouir. Le bon sens reprendrait ses droits. Que Dieu en soit loué.

Une autre brèche à l'esprit chrétien, produite l'année dernière pour la première fois, c'est l'installation des courses de chevaux le jour du 15 Août. J'ignore si cette année le même abus sera renouvelé. J'aime à espérer qu'on reviendra à l'antique tradition qui respectait la grande fête de la Sainte-Vierge, et remettait les courses aux deux jours suivants. Dans le cas contraire je conseille aux vrais chrétiens de s'abstenir de prendre part aux courses. Ils comprendront qu'il ne convient vraiment pas de sacrifier le culte de la Vierge au culte de la bête.

Colonies des Vacances.

Le directeur de notre Patronage catholique, M. l'abbé Le Duc, organise de nouveau cette année sa colonie de vacances à Fouesnant, du mardi 6 au mardi 27 Août.

Il peut recevoir une cinquantaine d'enfants. Dès maintenant on peut s'inscrire. Les parents qui tiennent plus à l'intérêt spirituel et moral de leurs enfants qu'aux autres avantages matériels qu'on peut leur offrir, n'hésiteront pas à les confier à M. Le Duc. La santé de l'âme, plus précieuse encore que celle du corps, trouvera là des garanties aussi solides d'un côté comme de l'autre. Il n'en peut pas être de même partout.

De son côté, le Patronage de la Sainte-Famille ne néglige pas les petites filles. Celles-ci aussi auront leur colonie des vacances.

Du 5 Août au 5 Septembre, Mlle la Directrice du Patronage aura, à Fouesnant également, 25 ou 26 enfants, dont elle assurera le vivre, le logement, la surveillance et les ébats, avec toute la bonté et toute la sollicitude nécessaires. Les parents peuvent être sans inquiétude.

Le Patronage de la rue Valentin ne fermera pas pour cela la porte aux autres enfants. Les petites filles y seront reçues tous les jours de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2. Elles y travailleront quelque peu, s'amuseront raisonnablement et feront de bonnes petites promenades à la campagne. C'est salutaire. Que les parents y dirigent leurs enfants.

Nous sommes les maîtres !

Lisez plutôt, pères de famille et honnêtes gens de tous les partis, cette lettre d'un instituteur primaire de l'Eure, à M. Le Mée qui menait naguère, dans la *Nation,* une campagne contre les instituteurs révolutionnaires, lisez :

« Nous sommes les maîtres, citoyen, mettez-vous bien cela dans la tête. Au ministère, il n'y aura plus jamais que

des hommes à nous. Nous sommes les maîtres partout. Le ministre des Finances n'est que notre agent payeur ; le ministre de l'Instruction Publique n'est que notre agent d'exécution, chargé uniquement de faire nos volontés et d'exécuter nos ordres. Nos inspecteurs ne sont que nos commis d'ordre et d'enregistrement. La meilleure preuve c'est qu'à la suite du Congrès de Rennes, où nous avons porté un défi au gouvernement, celui-ci n'a pas pris contre nous la plus petite sanction, n'a pas fait le moindre geste de mécontentement et ne nous a pas adressé la plus petite réprimande.

« Nous sommes les maîtres et personne ne pourra rien contre notre force, et notre action s'étendra de plus en plus, malgré tous les obstacles réactionnaires. Car, si nous sommes 16.000 aujourd'hui, les jeunes qui sont actuellement sur les bancs de l'école normale, viennent tous les ans nous renforcer. Tous les ans, 4.000 des vieux instituteurs, les savates de la vieille école, partent et sont remplacés par autant de jeunes bien dressés. Dans quatre ans, nous serons plus de 30.000. Chacun de nous fait au moins dix élèves par année, tous imbus de nos meilleurs principes ; c'est donc, tous les ans au moins 150.000 électeurs communistes qui sont inscrits sur les listes électorales. Comptez donc un peu ce que cela fera dans dix ans !

« La marée monte, monte, et aucune digue ne peut plus maintenant l'arrêter. Nous avons le prolétariat pour nous, c'est-à-dire la force, et la C. G. T. nous appuie, jusqu'au jour où elle deviendra elle-même notre humble servante.

« Après le Congrès de Rennes, les journaux bien pensants ont demandé à cor et à cris des sanctions contre nous. Pauvres gens ! Comme si nous n'étions pas les maîtres du Parlement comme du reste. N'est-ce pas nous qui faisons les élections ? La majeure partie des députés et des sénateurs nous doivent leur élection, et ils le savent trop bien pour que nous les craignions.

« On a parlé aussi de nous donner un statut. Au Congrès de Rennes, nous avons formellement déclaré que nous n'en voulions pas ; mais s'il arrive qu'on nous en donne un, vous pouvez être assuré que c'est nous qui le formuleront (*sic*) et pas d'autres.

« Nous sommes les maîtres et nous continuerons à former les générations qui montent suivant nos principes, et personne, pas même nos chefs, ne pourra nous en empêcher, personne n'aura rien à y voir ; nous ferons des enfants ce que nous voudrons, et notre action ne s'arrêtera pas à l'école primaire : nous comptons bien qu'elle s'étendra à tous les degrés de l'instruction, et nous finirons bien par mettre la main sur l'enseignement supérieur et sur les grandes écoles, ces foyers de réaction cléricale. L'Ecole unique n'a pas d'autre but.

« Et puis, on vient d'ajouter à notre arsenal de combat une arme qui nous sera précieuse : les Assurances sociales, qui ne peuvent pas être mises en route sans nous. Là encore, nous serons les maîtres, car nous serons les vrais dispensateurs des avantages de cette loi.

« Allez ! nous sommes bien les maîtres, et nous le deviendrons encore de plus en plus. Aussi feriez-vous bien d'engager l'opinion publique à prendre son parti de ce qui est et de ce qui sera, plutôt que d'essayer de l'ameuter contre nous. » *Un Instituteur primaire de l'Eure.*

En réalité : « ni Dieu ni Maître », excepté nous qui serons les maîtres et les dieux de l'avenir. Qu'en pense *Le Citoyen* ?

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les dimanches, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Vêpres à 3 heures, Salut.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

1er Août, jeudi. — S. Pierre aux Liens. — Service et messe pour les Défunts.

2, vendredi. — Octave de Ste Anne, 1er Vendredi, bénédiction à 5 h. — De 8 à 9 heures, Adoration.

3, samedi. — Découverte du corps de S. Etienne Ier, martyr. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ 4, XIe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche.

5, lundi. — Notre Dame des Neiges.

6, mardi. — Transfiguration de N. S. J.-C.

7, mercredi. — S. Cajetan, confesseur.

8, jeudi. — SS. Cyriaque et ses comp., martyrs. — Service et messe pour les Défunts.

9, vendredi. — S. J.-M. Vianney, confesseur. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — S. Laurent, martyr.

✝ 11, XIIe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

12, lundi. — Ste Claire, vierge.

13, mardi. — SS. Hippolyte et Cassien, martyrs. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

14, mercredi. — Veille de l'Assomption (dispense du jeûne et de l'abstinence).

✝ 15, jeudi. — Assomption de la T. Ste Vierge. — Messes aux heures ordinaires, quête. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par le R. P. Hascoët, procession, bénédiction.

16, vendredi. — S. Joachim, père de la T. Ste Vierge.

17, samedi. — S. Hyacinthe, confesseur.

✝ 18, XIIIe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche.

19, lundi. — S. Jean Eudes, confesseur.

20, mardi. — S. Bernard, abbé, confesseur, docteur de l'Eglise.

21, mercredi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.

22, jeudi. — Octave de l'Assomption. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

23, vendredi. — S. Philippe Beniti, confesseur.
24, samedi. — S. Barthélemy, apôtre.
✝ **25, XIVe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — Réunions des Enfants de Marie à 7 heures du matin, des Tertiaires à 4 heures du soir.
26, lundi. — S. Zéphirin, pape et martyr.
27, mardi. — S. Joseph Calazanz, confesseur.
28, mercredi. — S. Augustin, évêque, confesseur et docteur. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 heures, à la chapelle.
29, jeudi. — Martyre de S. Jean Baptiste. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
30, vendredi. — Ste Rose de Lima, vierge.
31, samedi. — S. Raymond Nonnat, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Juin.* Albert-André-Marie Yan, rue de l'Hospice ;
30 — Annik Hang-Hu, 9, avenue de la Gare ;
30 — André-Marie Pennarun, 7, place du Champ-de-Foire ;
30 — André Bocage, 7, rue Pen-ar-Stéir ;
2 *Juillet.* Henri-Hervé-Yves Briand, 12, rue Royale ;
2 — Thérèse-Marie-Louise Trottier, 40, rue Kéréon ;
7 — Pierre-Louis-Marie Feunteun, Garenne-Colombe (Seine-et-Oise) ;
13 — Nicole-Henriette-Denise Roland, 4, rue du Parc ;
14 — Claude-Edouard Jégo, 20, rue Quartier-Maître Bondon, Brest ;
14 — Daniel-Jean-Marie-Yves Bloch, 1, rue de l'Hospice ;
14 — Marie-Yvonne Kergoat, 19, rue Penn-Ruela ;
20 — Robert-Jean-Marie Glévéau, 13, rue Sainte-Catherine ;
21 — Anne-Marie Mourrain, 27, rue du Pont-Firmin ;
21 — Jean Le Guillou, 19, rue des Poissonniers, Paris ;
21 — Georges Jézéquellou, impasse de l'Odet.

Mariages.

1er *Juillet.* Louis Hénaff et Françoise-Marie Duigou ;
8 — François-Noël-Louis-Marie Le Bihan et Madeleine-Renée Donnard ;
8 — Guillaume-Marie Le Roux et Angèle-Corentine-Marie Sévignon ;
22 — Louis-Jean-Yves-Mie Morvézen et Marie-Anne-Corentine Le Clost ;
23 — Georges-Prudent-Marie Blévec et Anna-Marie Jégo ;
29 — Eugène Le Goaer et Marie-Françoise Gloaguen ;
29 — François-Marie Caroff et Yvonne-Suzanne Hémon.

Enterrements.

28 *Juin.* Baptiste-Joseph Ribault, 69 ans, 10, rue Brizeux ;
2 *Juillet.* Marie-Thérèse Bourbigot, 61 ans, 8, rue Saint-François ;
4 — Pierre Barré, 43 ans, 24, rue du Pont-Firmin ;
5 — Gabriel Saout, 46 ans, à la Gare ;
15 — Catherine Férec, épouse P. Le Pétillon, 37 ans, à l'Hospice ;
18 — Anna-Marie-Perrine Daniel, 20 ans, 21, rue du Frout ;
22 — Pierre-Marie Daniel, 67 ans, 21, rue du Frout ;
23 — Marie-Jeanne Nédélec, ép. Vincent Quénet, 46 ans, pl. de Brest ;
23 — Marie-Corentine Pennanec'h, vve F. Floc'h, 77 ans, 7, rue Neuve.

Le Gérant : **V. BOUCHER.**

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N° 6. Dimanche 1er Septembre 1929.

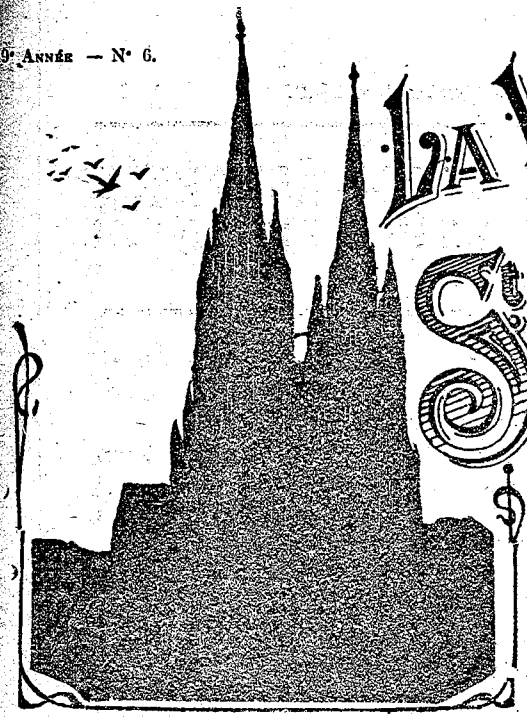

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : Fêtes ; Une charmante fanfare ; La moisson ; Jeux et divertissements ; Tourisme ; Colonies de vacances ; Notre nouveau Vicaire ; Un autre départ ; La sœur Adeline ; Mort de M. le chanoine Martin ; M. le chanoine Livinec 62
Mois de Septembre : Les Fêtes ; Réunions ; Quatre-Temps ; Confession des Enfants ; Retraite bretonne ; Retraite pour sourdes-muettes ; Rentrée des classes ; Une heureuse mesure ; Le grand danger ; Une œuvre urgente. 67
Calendrier paroissial 71
A Saint-Corentin 72

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Dimanche 1er Septembre 1929. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Mois de fêtes, mois de moissons, mois de jeux, de divertissements, mois de tourisme et de vacances. Pouvons-nous dire aussi : mois de vertus et de mérites ? Pour plusieurs, oui ; mais pour combien d'autres !...

Fêtes.

Nous n'avons eu en ce mois d'Août que deux grandes fêtes célébrées avec solennité, celle de Sainte Anne et celle de l'Assomption de la T. S. Vierge.

Sainte Anne a eu, dans toutes les églises de Bretagne, son office solennel, le premier dimanche du mois, et sa fête particulière à Sainte-Anne-la-Palue, le dernier dimanche. Celle-ci, au dire des journaux et des pèlerins qui y ont pris part, a été très belle. Favorisée par un temps ni pluvieux, ni trop chaud, elle a été splendide et par le nombre des fidèles et l'éclat des cérémonies que rehaussait la présence de deux Evêques, Mgr de Quimper et Mgr Pichon, évêque en Haïti, auxquels s'était joint Mgr Costa de Beauregard, protonotaire apostolique. Beaucoup de touristes et de curieux aussi naturellement.

La fête du 15 Août a eu à la cathédrale sa solennité habituelle : Monseigneur tenait chapelle, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, chantait la messe. Y assistaient les membres du Chapitre, le clergé paroissial et plusieurs autres ecclésiastiques. Quelque chose cependant y manquait, la présence des séminaristes, et de plusieurs de nos petits choristes eux-mêmes, en ce moment à Fouesnant, en colonie de vacances.

Le soir après les vêpres, belle instruction du R. Père Hascoët, missionnaire, sur le mystère du jour, et procession du vœu de Louis XIII.

Une charmante fanfare.

A l'issue de la grand'messe, avant et après la messe de 11 h. 1/2. une troupe de petits musiciens, soixante petits

artistes de 5 ans à 12 ans, nous ont réellement charmés par l'exécution de différents morceaux de musique, enlevés avec un entrain et une maîtrise extraordinaires. Un tout petit de 5 ans 1/2 a particulièrement attiré l'attention et soulevé les applaudissements de la foule, par le sérieux et la vigueur avec lesquels il battait sa grosse caisse, trois fois au moins plus haute que lui, suivant attentivement du regard sa partition et battant la mesure de son petit pied avec une régularité impeccable.

A voir tous ces petits portant des instruments qui dépassaient la taille des exécutants, on eût pu craindre de la cacophonie et une musique de saltimbanque. Point du tout. Ils ont exécuté des pièces assez difficiles, avec une précision des nuances qui prouve une formation sérieuse.

Ces enfants appartiennent à un orphelinat, dirigé par les Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Georges-de-l'Isle, à Mayenne. Ils faisaient leur tour de Bretagne, conduits par leur aumônier et leur maître de musique. Vraiment intéressante la petite troupe.

La moisson.

Le mois d'Août est le mois de la richesse matérielle, puisque c'est généralement la période où se fait la moisson. Une moisson abondante et bien accueillie, c'est l'assurance du pain quotidien pour l'année. Nous sommes heureux de savoir que c'est le cas pour le pays. Rien de ce qui peut contribuer à la prospérité et au bonheur temporel ne nous laissera jamais indifférents. Nous nous réjouissons donc très sincèrement à la pensée que nos compatriotes n'auront pas à souffrir de la disette des vivres, mais nous nous demandons si tous auront à cœur d'en remercier la Divine Providence, comme on le doit en bon chrétien, et si tous aussi se proposent de faire des biens matériels largement accordés l'usage mesuré et bien compris qui s'impose à tous ceux qui en bénéficient. Souhaitons et demandons qu'il en soit ainsi pour le bien temporel et spirituel de tous.

Jeux et divertissements.

Ce qui nous fait craindre le contraire, c'est la fièvre du plaisir et des divertissements, qui semble emporter de plus en plus les générations actuelles. Nous en avons eu la preuve encore, à l'occasion du 15 Août, par le nombre et la nature des attractions offertes au public sur le Champ de Bataille et les allées de Locmaria.

Jadis le Champ de Bataille suffisait à grouper voitures, manèges et expositions de toutes sortes. Aujourd'hui, les allées de Locmaria sont encombrées de long en large. Du

train où vont les choses, leur expansion atteindra avant longtemps Fouesnant et Bénodet.

La multiplicité des saltimbanques et des roulottes prouve hélas ! la légéreté des esprits et l'engouement des divertissements, peu moralisateurs, on l'avouera, de la jeunesse et de l'âge mûr lui-même.

Je n'ai pas pu juger par moi-même, et pour cause, de la nature de toutes ces exhibitions, de goût plus ou moins douteux, mais, s'il faut en croire la rumeur publique, la morale ne pouvait guère y gagner quoi que ce soit.

Un jeune homme y a perdu la vie, dès les premiers jours. Cela a-t-il fait quelque impression ? Pas beaucoup semble-t-il, puisque les jours suivants on s'y empressait de nouveau, au risque de s'éclabousser du sang répandu, sans craindre en tout cas le danger des éclaboussures morales, bien plus fréquentes et plus graves.

On dit qu'à Paris le Préfet de police a expurgé les places et les rues de bon nombre, sinon de tous ces professionnels des foires et des fêtes. Il est bien arriéré, ce préfet de police. Certain journal de Quimper ne manquerait pas de le lui dire, s'il avait le temps de s'occuper de ce qui se passe à Paris, mais il a trop à faire en ce pays, bien que fort secondé par ses collaborateurs habituels, les instituteurs politiciens de nos campagnes.

Dans un de ces derniers numéros il a inséré avec bonheur une correspondance où l'auteur, que son style et son esprit dévoilent suffisamment, s'en prend au vénérable recteur de la paroisse, coupable à ses yeux, de condamner l'installation dans son bourg d'une de ces salles de danse, cause souvent d'intoxication physique, de dépravation morale toujours. Il y voit au contraire, le bon apôtre, une source de santé, puisque cela dégourdit les jambes, et un appoint à la moralité parce que cela empêche le pire. Je me demande comment. Mais c'est la thèse. En général ceux qui veulent vivre du vice d'autrui se couvrent du manteau de bienfaiteur public.

Tourisme.

Il bat son plein, le tourisme. La circulation dans notre ville de Quimper devient un danger. Ce n'est plus celui de La Fontaine, où l'on s'embourbait, mais c'est celui de beaucoup d'autres localités où l'on est constamment menacé d'être écrasé par les autos se croisant et s'entrecroisant, ne vous laissant tout juste, à vous malheureux piétons, qu'un bout de trottoir, où elles viennent parfois vous surprendre et vous bousculer.

Et quelle invasion dans notre cathédrale ! Du matin au soir c'est un défilé permanent, ne vous laissant même pas la liberté des offices publics. On y circule, un livre ouvert en

main. Un livre de piété ? Y pensez-vous ? Un vulgaire guide, où des renseignements plus ou moins inexacts vous sont abondamment fournis. Puis fatigué quelquefois on s'assied, en cercle pour parler de tout, si ce n'est pour se réconforter d'une tablette de chocolat ou d'un sandwich. Si vous hasardez une observation vous les scandalisez ces braves gens. On est chez soi apparemment, de quel droit se permet-on de les déranger ?

Je ne parle pas de la toilette. Il est difficile d'essayer ici une description. Il en est qui, se croyant dans leur chambre à coucher ou dans leur boudoir, se présentent dans un déshabillé qui a la prétention d'être intéressant. Il n'est que ridicule et odieux. Les hommes commencent à le disputer aux femmes légères sur ce point. N'en voit-on venir à l'église affublés de deux pièces de vêtement, pas une de plus ! quelle pitié !

Je dois reconnaître toutefois qu'à l'église il y a un peu moins de désinvolture qu'autrefois. On y observe en particulier un silence relatif qu'on obtenait difficilement naguère. Avec un peu de persévérance nous arriverons peut-être à habiller convenablement tout le monde.

Colonies de vacances.

Il y en a de deux sortes, celles qui ont été organisées par nos patronages catholiques, et celles des écoles laïques.

Comment se sont-elles comportées pendant leur séjour à la grève ? Les premières n'ont rien laissé à désirer, nous le savons de source certaine. D'un côté, les devoirs de la vie chrétienne ont été régulièrement accomplis, à la grande édification des fidèles des paroisses où les petits colons étaient installés. Leurs ébats et leurs promenades, d'autre part, n'ont donné lieu à aucun reproche. La surveillance était constante et sérieuse. Peut-on en dire autant des secondes? La réponse en ce qui concerne le côté religieux est négative en général. S'il y a eu quelques rares exceptions sur ce point capital nous les relaterons si on nous les signale. Et nous disons que les familles qui ont mis leurs enfants pendant des semaines entières dans l'impossibilité morale de vivre en chrétiens ces jours de vacances, sont très coupables.

La morale a-t-elle été respectée toujours ? On nous a parlé d'une colonie, je ne sais d'où, dont les enfants par leurs chants ont profondément scandalisé ceux qui les ont entendus. Est-ce vrai ? Nous le saurons, je l'espère, et nous dirons, le cas échéant, ce que nous en pensons. Ce que dès aujourd'hui nous pouvons affirmer, c'est que ôter du cœur de l'enfant et du jeune homme le sentiment religieux c'est le livrer pieds et poings liés au déchaînement de toutes les passions. La raison et l'expérience sont là pour nous dire qu'il n'en

*

peut pas être autrement. Combien criminels donc ceux qui par principe poussent à ce résultat, et combien aveugles ceux qui ne le voient pas !

Notre nouveau Vicaire.

Nous avons enfin un, dans la personne de M. l'abbé Pichon, vicaire auparavant dans la paroisse de N.-D. du Carmel de Brest. C'est le 20 Juillet que M. Piriou a eu sa nomination comme recteur de Saint-Marc, près de Brest ; c'est le 20 Août que M. Pichon nous est arrivé, muni de ses provisions le nommant vicaire à la Cathédrale.

Il a été le bienvenu, et tout nous dit qu'il sera un excellent vicaire, son passé, son intelligence, sa piété, ses forces physiques et sa bonhomie. Il ne tardera pas, j'en suis certain, à gagner la confiance des jeunes gens et des enfants du patronage dont il aura désormais la direction. Nous lui souhaitons bon succès dans ce cadre spécial de son action et dans son ministère général dans la paroisse, où il gagnera sûrement toutes les sympathies.

Un autre départ.

Ce que je viens de dire des fonctions particulières départies à M. Pichon confirme une nouvelle, qui n'en est plus une pour la paroisse, du départ de M. Le Duc qui, depuis sept ans, occupait, tous savent avec quel zèle et quelle ardeur, quel tact et quelle compétence aussi, ce poste délicat d'où les fatigues et les difficultés ne sont pas absentes.

Depuis longtemps, mais depuis deux ans surtout, la résolution de M. Le Duc de se consacrer spécialement à l'Œuvre des Missions était bien arrêtée. Sur la demande de son Evêque il a bien voulu retarder son départ jusqu'à cette heure. Et il nous quitte, laissant après lui de profonds regrets, surtout chez les enfants et les jeunes gens dont il était devenu le dévoué serviteur. A l'heure où j'écris ces lignes il prend son vol vers Paris, où de directeur il va devenir dirigé dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, en attendant, après son noviciat, d'être envoyé là où ses Supérieurs jugeront que son zèle pourra le plus utilement servir la cause de Dieu et des âmes. Nos vœux et nos prières l'accompagneront à Paris d'abord, et plus tard là où la divine Providence le conduira. Le successeur de M. Le Duc n'est pas encore désigné. Dans quelques jours il sera sans doute connu.

La sœur Adeline.

C'est aussi un départ, mais un départ pour le ciel, celui-ci. La sœur Marie Adeline, dans le monde Marie Bliecq, originaire du département du Nord, appartenait depuis quelque

temps à la maison si connue de Sainte-Anne, de la rue des Douves. Elle y était bien appréciée et elle y reste bien regrettée de ses Sœurs en religion et des enfants qu'elle instruisait. Nous la recommandons aux prières de tous.

Mort de M. le chanoine Martin.

Le *Bulletin* d'Août était déjà imprimé, lorsqu'est survenue le jeudi 31 Août, la mort de M. Martin, chanoine titulaire de la cathédrale.

Après avoir été, pendant plusieurs années, vicaire à Saint-Louis de Brest, ensuite recteur de Brasparts, puis de Saint-Martin de Morlaix, il fut nommé, en 1903, curé de N.-D. du Carmel de Brest, d'où il est devenu chanoine titulaire en 1925.

D'une santé extrêmement délicate, il a cependant vécu soixante-dix-sept ans, accomplissant courageusement son devoir, laissant partout l'impression d'un prêtre très doux et très bon.

M. le chanoine Livinec.

M. Livinec, ancien professeur au Grand Séminaire, ancien recteur et aumônier, s'était retiré du ministère il y a quelques années, pour raison de santé. Ses forces lui étant revenues, Monseigneur l'Evêque l'a appelé à prendre la succession de M. Martin au Chapitre de sa cathédrale.

La *Voix de Saint-Corentin* lui adresse ses félicitations et ses vœux de long stage.

MOIS DE SEPTEMBRE

Les Fêtes.

Les principales fêtes du mois sont les suivantes :

Le dimanche 8 : Nativité de la T. Sainte Vierge. Tous les offices de la journée sont de la fête.

Le jeudi 12 : Le Saint Nom de Marie.

Le samedi 14 : l'Exaltation de la Sainte Croix.

Le dimanche 15 : Notre Dame des Sept Douleurs.

Le samedi 21 : saint Mathieu, apôtre et évangéliste.

Le dimanche 29 : saint Michel Archange.

Réunions.

Le vendredi 6 : premier vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir.

— A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure d'adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Le dimanche 8 : à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie, messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 15 : à 8 heures, les Mères chrétiennes et les Dames de la Congrégation.

Le dimanche 22 : 2e réunion mensuelle des Enfants de Marie, à 7 heures ; le Tiers-Ordre, à 4 heures.

Quatre-Temps.

Ces trois jours de jeûne et d'abstinence ont lieu le *mercredi* 18, le *vendredi* 20 et le *samedi* 21.

Confession des Enfants.

Le mercredi 4 : les petites filles du catéchisme, qui ont déjà communié ;

Le samedi 7 : les garçons du même âge ;

Le vendredi 13 : les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié.

Retraite bretonne.

La retraite bretonne des Tertiaires de Saint-François aura lieu à la Retraite de Quimper, du 9 au 14 Septembre. Elle sera donnée par un Père Capucin de Lorient.

Une retraite française, également pour les Tertiaires, commencera à Lesneven, le 11 Septembre.

Retraite pour sourdes-muettes.

Elle se donnera à la Chartreuse d'Auray, du mercredi 4 Septembre au dimanche 8 Septembre.

On fait appel spécialement pour cette retraite aux anciennes élèves de l'établissement, mais toutes les sourdes-muettes seront admises à bénéficier de ces pieux exercices. Le prix de la pension est de 10 francs par jour.

Le jour de la clôture, le 8 Septembre, les retraitantes, sous la direction des Religieuses, se rendront en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, pour mettre sous la protection de la Sainte Patronne de la Bretagne leurs résolutions de retraite.

Rentrée des classes.

Elle aura lieu, pour les externes, à l'école Sainte-Anne, rue des Douves, le lundi 16 Septembre. Le pensionnat s'ouvrira aux premiers jours d'Octobre.

A l'école des garçons de la rue de Brest, elle se fera le mardi 17 Septembre.

Une heureuse mesure.

Les deux écoles libres des garçons, de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, deviennent des annexes de la grande école du Likès. Elles seront une préparation et un acheminement à ce bel établissement. Mêmes maîtres, mêmes méthodes, même travail dans les deux écoles. On continuera au Likès ce qui aura été commencé dans nos deux écoles paroissiales.

Nous demandons instamment aux familles chrétiennes de vouloir bien confier leurs enfants à ces deux écoles. Elles méritent et mériteront de plus en plus toute leur confiance. L'instruction donnée y est solide, aussi solide pour le moins que partout ailleurs. Quant à l'éducation, elle est avant tout chrétienne, chrétienne dans l'enseignement et chrétienne dans la personne et dans la conduite des maîtres, ce qui, nous le déplorons, ne peut pas exister dans les autres écoles, et existe très rarement dans le personnel enseignant.

Le grand danger.

Il n'est pas possible de se faire illusion à cet égard, le grand malheur et le grand danger pour le pays, pour la société tout entière comme pour les familles et les individus, c'est l'absence d'éducation chrétienne du peuple.

Dans les hautes sphères de la société et dans nos grandes écoles nationales il y a incontestablement un progrès remarquable au point de vue religieux. Les adversaires les plus acharnés de la religion s'en inquiètent et jettent le cri d'alarme. Ils y voient un danger pour leur domination personnelle et leur sectarisme farouche. Nous nous en réjouissons, parce que nous y voyons, nous, un gage de résurrection morale pour le pays et une assurance de salut pour les âmes.

Ce qui nous afflige et nous trouble, c'est le travail de démoralisation par le bas, par les petits enfants, soustraits et arrachés officiellement, autant qu'on le peut, à la doctrine de Jésus-Christ et à l'action salutaire de l'Eglise.

Que voulez-vous que deviennent l'enfance et la jeunesse privées du frein nécessaire de la religion et livrée sans obstacle sérieux à toutes les violences des passions naissantes, et il faut le dire, puisque c'est la vérité, à toutes les exploitations de la cupidité et de l'impiété ? Hélas ! on ne voit que trop clairement déjà ce qu'elles deviennent. L'accroissement des désordres, désordres de toute nature, et de la criminalité juvénile, est assez tristement significatif à cet égard, et propre à ouvrir les yeux des plus aveugles, si l'on n'y mettait pas une obtination volontaire, qui devient elle-même un crime, le plus grand de tous, puisqu'il est le générateur et le propagateur de tous les autres.

Une œuvre urgente.

Je viens de faire appel aux parents chrétiens de diriger leurs enfants vers nos maisons d'éducation chrétienne. C'est une grave obligation, une très grave obligation pour eux. Qu'on n'objecte pas le petit sacrifice pécuniaire qu'exige l'accomplissement de ce grand devoir. Nous voudrions bien pouvoir le leur épargner, mais comment le pourrions-nous ? Nous n'avons pas, nous, les ressources du budget de l'Etat à notre disposition. Nous n'avons pas les subventions de la commune. Nous n'avons pas les locaux gratuits, les fournitures gratuites ; nous n'avons pas les riches traitements des maîtres, les cantines scolaires, et mille autres avantages largement distribués ailleurs. Par contre, nous y contribuons, et trop amplement, par les lourds impôts qui nous accablent, nous personnellement, nos établissements d'instruction et autres.

Nous sommes obligés de réclamer une rétribution scolaire. Nous la rendons aussi légère que possible. Aux familles de la rendre plus légère aussi pour eux, en prenant sur la part souvent trop large faite aux dépenses somptuaires et aux divertissements excessifs. Tout le monde y gagnera, les enfants d'abord, parce qu'ils seront moins gâtés, les familles ensuite, qui seront moins obérées.

Mais cet appel que nous adressons aux parents qui ont des enfants à faire instruire, nous l'adressons à tous les autres. Il s'agit ici d'une question d'intérêt général. Personne ne doit s'y dérober.

J'ai vu, avec quelque surprise, je l'avoue, que les partisans de l'école laïque font appel à la bourse de leurs amis par la constitution d'une *société amicale*, comme si leurs établissements n'étaient pas encore assez favorisés. Libre à eux. J'aimerais bien qu'ils se contentent de cette coopération personnelle et qu'ils ne vident pas nos bourses par leurs générosités *communales*.

Nous nous permettons de recourir, nous aussi, à la générosité, si souvent mise à contribution, des amis de la religion et de la liberté, pour soutenir l'œuvre indispensable de l'éducation chrétienne, en fondant une Amicale des anciens élèves et de toutes les âmes chrétiennes de la ville. C'est une œuvre encore en projet. Nous espérons que bientôt elle sera une réalité bienfaisante.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Le dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut du Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✠ **1er Septembre, XVe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

2, lundi. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs.

3, mardi. — Office de la Férie.

4, mercredi. — De la Férie. — Confession des petites filles du catéchisme. — Communion le lendemain.

5, jeudi. — S. Laurent Justinien, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

6, vendredi. — Offices de la Férie. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — Adoration de 8 à 9 heures.

7, samedi. — Office de la Sainte Vierge. — Confession des garçons du catéchisme. — Communion le lendemain.

✠ **8, XVIe Dimanche après la Pentecôte.** — Fête de la Nativité de la Sainte Vierge. — Réunion des Enfants de Marie.

9, lundi. — S. Gorgon, martyr.

10, mardi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.

11, mercredi. — S. Prote et S. Hyacinthe, martyrs.

12, jeudi. — Le Saint Nom de Marie. — Service et messe pour les Défunts.

13, vendredi. — De la Férie. — Confession des petits enfants.

14, samedi. — Exaltation de la Sainte Croix.

✠ **15, XVIIe Dimanche après la Pentecôte.** — N. D. des Sept Douleurs. — Réunion des Mères Chrétiennes.

16, lundi. — S. Corneille, pape et S. Cyprien, évêque, martyrs.

17, mardi. — Les Stigmates de S. François, confesseur.

18, mercredi. — S. Joseph de Cupertino, confesseur. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

19, jeudi. — Ss. Janvier et ses Compagnons, martyrs. — Service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — Ss. Eustache et ses Compagnons, martyrs. — Quatre-Temps.

21, samedi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste. — Quatre-Temps.

✠ **22, XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Réunion des Enfants de Marie et du Tiers-Ordre.

23, lundi. — S. Lin, pape et martyr.

24, mardi. — N. D. de la Merci.

25, mercredi. — De la Férie.

26, jeudi. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.

27, vendredi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs.

28, samedi. — S. Wenceslas, duc, martyr.

✠ **29, XIXe Dimanche après la Pentecôte.** — S. Michel, archange. — Annoncer la quête du premier dimanche d'Août et la retraite bretonne, pour les femmes, le 14 Octobre.

30, lundi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Juillet.* Jeanne-Corentine-Anne-Marie Le Pape, 39, rue de Brest;
28 — Corentin Le Clec'h, 3, rue Le Déan ;
30 — Guy-Marie-Charles Lannaud, 10, rue Juniville ;
4 *Août.* Paul-Yves-Marie Donnard, 10, rue des Halles ;
4 — Arsène Le Roy, 16, rue Brizeux ;
6 — Elisabeth-Thérèse-Marie Giffo, 43, avenue de la Gare :
8 — Jacqueline-Marie Guéguen, impasse de l'Odet ;
11 — Claude-Raoul-Henri Lescop, 31, rue Pen-ar-Stéir ;
11 — Pierre-Yves Lagadec, 29, rue du Pont-Firmin ;
11 — Lucienne-Yvonne Dubeau, rue Rouzaut ;
11 — Monique Calvez, 2, impasse de l'Odet ;
11 — Christiane-Francine-Marie Bellour, 3, rue Pen-ar-Stéir ;
15 — Charles-François-Louis Meingant, Bolbec (Seine-Inf.) ;
15 — Josette-Isabelle-Aline Boudéhen, 5, rue des Gentilshommes ;
17 — Pierre-Georges-André Trellu, Le Croisic ;
18 — Eliane Le Guélaff, Champ-de-Foire ;
18 — Yves-Alain Quéméré, 12, rue Neuve ;
18 — Albert-Jean-Marie Boulis, 5, rue des Gentilhommes ;
25 — Marie-Jeanne Guyader, 5, rue des Gentilshommes ;
25 — Denise-Catherine-Marie Le Gars, 47, rue Royale.

Mariages.

5 *Août.* Pierre-Georges-Hyacinthe David et Marie-Jeanne Quéau ;
6 — Pierre-François-Marie Gourvest et Simone Rozé ;
20 — Alphonse-Marie Moyon et Simone-Anne-Marie Moysan ;
27 — Constant-Louis-Yves Fouesnant et Joëlle-Alice-Alberte Lemonnier ;
28 — Francis Le Bozec et Marie-Anne Pérennou.

Enterrements.

31 *Juillet.* Jean-François Pennec, 82 ans, 10, rue Astor ;
2 *Août.* Yves-Marie Huiban, 17 ans, hospice ;
3 — Jean-Marie Martin, chanoine titulaire, 24, quai de l'Odet, 76 ans ;
5 — Victorine Dagan, veuve Daniel Nader, 82 ans, 2, rue Le Déan ;
6 — Marguerite Caugant, veuve Deologeant, 71 ans, hospice ;
11 — Claude-Louis Desmars, 8 mois, 41, rue Neuve ;
13 — Edmond-Pierre-Marie Nief, 84 ans, 34, rue Le Déan ;
15 — Jean-René Coadou, 18 ans, rue de Pen-ar-Stéir ;
18 — François-Marie Le Calvez, 56 ans, 2, rue Valentin ;
20 — Marie-Jeanne Couic, veuve Sauban, 84 ans, 24, rue du Parc ;
24 — Pierre-Yves Bernard 16 mois, 12, Champ-de-Foire ;
26 — Sœur Marie-Adeline-Bliecque, 38 ans, école Sainte-Anne.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

9e Année — N° 7. Mardi 1er Octobre 1929.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Un nouveau Vicaire ; Fin de Vacances ; La Famille ; L'esprit paroissial ; L'esprit national ; Le remède ?..... 74
Mois d'Octobre : Changement d'heure ; Souvenir Français ; Prières du Rosaire ; Indulgences ; Adoration nocturne ; Réunions du mois ; Confession des enfants ; Répartition des Œuvres paroissiales ; Catéchismes ; Prônes ; Retraite bretonne ; Le Jubilé..... 78
Calendrier paroissial..... 83
A Saint-Corentin..... 84

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Mardi 1er Octobre 1929. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Un nouveau Vicaire.

Le mois dernier, le Bulletin enregistrait la nomination de M. Pichon en remplacement de M. Piriou, devenu recteur de Saint-Marc. Ce mois, c'est M. Hervé qui succède à M. Le Duc, entré dans la Congrégation du Saint-Esprit. J'espère que le mouvement s'arrêtera là. L'équipage est au complet. Il ne me reste qu'à dire avec le divin Maître : « *Duc in altum,* au large maintenant pour la bonne pêche. »

M. Pichon nous est venu de Brest. M. Hervé nous arrive de plus près, de Briec-de-l'Odet, où il laisse de grands regrets, dans toute la paroisse, comme au presbytère. C'est de bon augure, les regrets des uns font la joie des autres.

Déjà, à la tâche l'un et l'autre, ils vont continuer de plus belle, et unissant leurs efforts à ceux des autres, ils obtiendront, grâce au concours généreux des bons paroissiens et aux bénédictions du Ciel, de très bons résultats pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Fin de Vacances.

Finie, en effet, la période des vacances, et il faut s'en féliciter. Quels bruits de voitures, de courses, de va-et-vient continu jour et nuit, et quelle anxiété lorsqu'on traverse certains quartiers de la ville. On ne se sentait plus en sûreté. Un journal racontait, ces jours derniers, qu'à Paris on étudie sérieusement la question d'établir toute une série de voies aériennes, pour permettre aux piétons de trouver un peu de place dans les rues. Quimper fera bien de nous préparer quelque chose de semblable. Il paraît, du reste, qu'on y pense, et qu'un boulevard, parallèle à celui qui existe, de l'autre côté de la rivière, est déjà en projet. Mais du train où vont les choses, deux boulevards ne suffiront pas, il en faudra une demi-douzaine au moins. Et tout est à l'avenant. On dirait

que le globe terrestre est en ébullition et que ses trépidations jettent le vertige chez les humains. L'agitation devient extrême. Des individus la fièvre passe aux familles, des familles aux paroisses, des paroisses au pays et à l'univers entier. Tout est déséquilibré.

La Famille.

Dans ce brouhaha et cette instabilité, que devient en effet la famille ? Elle se disloque de plus en plus. Sans parler de ce chancre infect qu'on appelle le divorce et qui s'étend partout, que devient l'esprit de famille, ce lien intime qui relie si étroitement les enfants aux parents et les enfants entre eux ? Voici l'automne, que suivra de près l'hiver. Jadis, à cette époque de l'année, avaient lieu les réunions du soir, au coin du feu, où dans des causeries intimes, des récits intéressants, les cœurs se dilataient et fusionnaient en une harmonie parfaite. Une lecture édifiante et la prière en commun terminaient la veillée. Chacun s'en allait prendre son repos, l'esprit calme et le cœur en joie, pour reprendre le lendemain, avec courage, le travail nécessaire. C'était le bonheur.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Il reste encore, Dieu merci, des familles où ces excellentes traditions se conservent pour le bien de tous, mais combien d'autres où tous les vestiges du passé se sont effacés sous le faux vernis d'une prétendue civilisation toute païenne ? Comme lecture, s'il y en a, vous trouverez le journal, très souvent le journal anticlérical et plus ou moins pornographique, avec ses effluves de haine et de passion ; ou bien c'est le roman aux scènes faisandées et nauséabondes. Ce sont les récits des événements locaux ou lointains, où abondent les scandales. De prières, point. De pensées élevées, de sentiments généreux, il n'en est pas question. Les enfants reçoivent leur pâture comme les autres animaux domestiques. Cela doit leur suffire. Voilà le triste tableau de nombre d'intérieurs. Et si l'on sort, c'est pis encore. Où va-t-on en effet ? On va au mauvais cinéma, au théâtre, à la salle de danse, à des rendez-vous tout au moins suspects sinon positivement scandaleux, et l'on rentrera à des heures impossibles, le corps fatigué et l'âme endolorie ou atteinte du mal qui la perdra à jamais.

L'esprit paroissial.

Quand la famille en est là, que devient l'esprit paroissial ? *La Voix de Saint-Corentin* porte sur sa couverture, tout en évidence, ces paroles sentencieuses : « La paroisse est une famille. — L'église paroissiale est la maison de famille. — A l'église se fait l'union de tous les enfants. — A l'église se

rattachent les plus chers souvenirs. — Dans l'église se refont les âmes. — Aimez votre église. — Allez à votre église. »

C'est tout un programme en quelques mots. Heureux les paroissiens, heureuses les familles qui s'en inspirent. Je n'hésite pas à l'affirmer, malheureuse au contraire les familles, malheureux les pères et mères, malheureux les enfants chez qui ces principes sont ignorés ou combattus. Les pires éventualités les guettent. Si le venin n'a pas encore produit tous ses effets, il ne tardera pas à donner ses fruits de mort. Pas n'est besoin d'y réfléchir longuement. Il suffit d'avoir des yeux pour regarder et un peu de logique pour remonter de la cause aux effets.

L'esprit national.

Et ce que je dis de l'esprit paroissial, je le dis aussi de l'esprit national, de l'amour de la patrie. Il s'éteint de plus en plus.

Le communisme et le bolchevisme suintent et coulent de tous côtés. Les campagnes elles-mêmes, qui ont longtemps résisté à la propagande, se sentent saisies dans toute une catégorie de leurs habitants.

On dit, et plusieurs aiment à trouver là motif à confiance, que les adeptes de ces dangereuses erreurs se divisent déjà et se combattent avec acharnement. C'est là le propre de toutes les erreurs et de toutes les fausses doctrines. Regardez le protestantisme. Dès le début, l'hérésie a vu se dresser les uns contre les autres ses partisans les plus fougueux. Cela continue. A-t-elle fait et fait-elle moins de mal pour cela ? Il est dans nos champs et dans nos jardins certaine racine nuisible. Coupez-la en mille morceaux. Ces débris en se divisant feront jaillir, partout où ils sont jetés, autant de nouvelles plantes qu'il y a de fractions répandues. Il en est ainsi de toutes les erreurs et de toutes les révolutions. Le mal est essentiellement égoïste et batailleur. L'histoire de notre grande révolution est assez éloquente à cet égard. et si elle avait besoin de confirmation, il suffit de regarder ce qui se passe actuellement en Russie, en Turquie et en Chine.

La patrie, qui est une extension de la famille et de la paroisse, ne trouve pas grâce devant nos communistes et nos bolchevistes. Ils se diviseront et se combattront sur toutes les autres questions, mais contre la patrie et surtout contre la religion, ils se donneront fraternellement la main.

Le remède ?

Nos hommes d'Etat de tous les pays le cherchent et le réclament à grands fracas. On demande la paix, la paix et encore la paix, *pax, pax et non erat pax,* comme le disait

jadis le prophète : la paix, la paix, et pas de paix ! — Ne l'aurons-nous donc jamais cette bienheureuse paix, que tous désirent ? — Non, jamais, à moins qu'on ne la cherche là où elle est, en Dieu et dans sa loi divine. D'où surgissent les guerres et les séditions, les disputes et les querelles parmi vous, demande l'apôtre, si ce n'est de vos passions et de vos mauvais désirs ? Supprimons cette concupiscence et ses suites et nous aurons la paix.

Est-ce possible ? Suppression totale ou radicale, non; elle est trop ancrée dans la nature humaine pour disparaître complètement, mais elle peut être bridée ou canalisée heureusement par la religion.

La religion a fait ses preuves. Elle les renouvelle journellement. Là où elle existe et domine, les passions baissent le ton et l'ordre existe. Là au contraire où elle disparaît, les vices et les désordres abondent aussitôt. C'est un fait incontestable. Chacun peut s'en rendre compte journellement.

Que convient-il donc de faire ? Le bon sens le dit, revenir loyalement à l'instruction et à l'éducation chrétiennes de l'enfance et de la jeunesse. Notre histoire nationale nous l'enseigne. Après dix ans de persécution et de paganisme pratique, nôtre pauvre pays de France allait sombrer misérablement sous la main de la Révolution. Un homme a surgi à temps et l'a arrêté au bord du précipice. Cet homme n'était pas chrétien au fond de l'âme. Il sortait des écoles du jour, tout imbues du laïcisme intégral, mais il était intelligent. Il avait du génie et le génie lui permit de voir où était le mal et quel était le remède. Il rétablit le culte, en lui mettant, il est vrai, des entraves, l'empêchant ainsi de donner toute sa mesure. Ceci sentait bien le révolutionnaire. Néanmoins, telle quelle, la décision sauva la nation.

Dans un pays voisin, en Italie, le même phénomène s'est produit naguère, presque dans les mêmes conditions. Le pays versait manifestement dans le bolchevisme, à l'exemple et à l'instigation de la Russie. Un homme a paru, Mussolini, pas chrétien non plus, puisqu'il sortait directement des rangs socialistes, mais fort intelligent. Il eut la vision nette du danger et avec audace et énergie, il redressa la barque terriblement penchée. Il a sauvé son pays en y ramenant la religion et l'ordre. Dans son travail de redressement, on sent bien un peu la griffe du révolutionnaire, mais le mal est conjuré et le pays revient à la vie. Puisse-t-il se défendre de revenir à son vomissement.

Je conclus avec un journal catholique : « Seul le retour à l'Evangile peut sauver notre société des abîmes ouverts devant elle. »

MOIS D'OCTOBRE

Changement d'heure.

Dans la nuit du samedi 5 Octobre, l'heure d'hiver succédera à l'heure d'été. Les offices du lendemain seront donc retardés d'une heure, alors que nominalement rien ne sera changé. Si ce chassé-croisé pouvait être le dernier de l'espèce !...

Souvenir Français.

Le dimanche 6 Octobre, à 9 heures, messe du Souvenir Français, avec allocution de Mgr l'Evêque et absoute pour les morts des armées de terre et de mer.

Prières du Rosaire.

Le mois d'Octobre a toujours été le mois du Rosaire puisque la fête de ce nom dominait toujours le mois tout entier. Mais depuis la décision du Pape Léon XIII, qui a voulu que des prières publiques fussent faites dans la chrétienté entière du 1er Octobre au 2 Novembre inclusivement, cette qualification est plus que jamais justifiée.

Les prières prescrites, chapelet, litanies et prière à saint Joseph, se feront à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement exposé, avec la bénédiction pour terminer, tous les soirs, à 8 heures, excepté le 1er vendredi et le 1er dimanche du mois, où elles auront lieu, le 1er vendredi à 5 heures, et le dimanche après les vêpres.

Les paroissiens se feront un devoir d'y assister, afin que les grâces divines sollicitées obtiennent plus sûrement les effets demandés pour le bien de tous en général et de chacun en particulier.

Indulgences.

Les indulgences attachées aux exercices sont les suivantes :

1. Une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines à chaque assistance ;

2. Une indulgence plénière à qui y assistera au moins dix fois, ou qui, légitimement empêché, récitera en particulier les prières prescrites ;

3. Une indulgence plénière le jour de la solennité, dimanche 6, ou l'un des jours de l'octave ;

4. Une indulgence plénière à toute visite à la cathédrale du samedi 5 Octobre à midi, au lendemain dimanche à minuit.

Les conditions requises pour gagner les indulgences plénières sont la confession et la communion, avec quelques prières à Dieu, à la Sainte Vierge et à saint Joseph, aux intentions recommandées par le Souverain Pontife.

Toutes les personnes qui se confessent deux fois le mois ou communient cinq fois par semaine, ne sont pas astreintes à une autre confession ni à une autre communion que celles du mois.

Les indulgences peuvent être gagnées pour les âmes du Purgatoire.

Adoration nocturne.

Du samedi 5 Octobre au dimanche 6, adoration nocturne à la cathédrale, pour les hommes et les jeunes gens.

Les hommes qui ont assuré l'adoration pendant l'heure supplémentaire l'an dernier, de minuit à minuit, sont priés de la faire encore cette année. Les autres garderont leur heure habituelle.

Réunions du mois.

1. Les hommes du Tiers-Ordre *le mardi* 1er, à 8 h. 30 du soir ;

2. *Le mercredi* 2 : à 8 heures du matin, les Mères chrétiennes et les Dames de la Congrégation, à la chapelle des Œuvres ;

3. Ce même jour, *mercredi :* à 5 h. 30, à la chapelle, les garçons de la Confrérie du Cordon, et à 8 h. 30, réunion générale ;

4. *Le jeudi :* à 9 h. 30, à la cathédrale, réunion des enfants de tous les catéchismes ; messe, allocution, bénédiction, puis inscription des noms ; — à 8 h. 30 du soir, Apostolat de la Prière et Adoration Réparatrice, à la chapelle. Intention du mois : lumière du Saint-Esprit ;

5. *Vendredi* 4 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir, prières du Rosaire ; — de 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens ;

6. *Les dimanches* 13 *et* 27 : réunion des Enfants de Marie. Ces mêmes jours, à 9 heures, réunion de la Congrégation des Saints-Anges ;

Le dimanche 27 : réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Confession des enfants.

1. *Le mercredi* 2 : les petites filles des catéchismes ayant déjà communié ;

2. *Le samedi* 5 : les garçons du même âge ;

3. *Le vendredi* 11 : les petits enfants n'ayant pas encore communié.

Répartition des Œuvres paroissiales.

A M. le Curé :

1. Le catéchisme des aspirantes et des enfants de la première communion de l'école chrétienne des filles.
2. Le catéchisme de 2e et de 3e communion de la même école ;
3. Le catéchisme de 2e et de 3e communion des écoles communales des filles.
4. La Congrégation des Enfants de Marie ;
5. L'Association des Mères chrétiennes et la Congrégation des Dames ;
6. L'œuvre du Denier du Culte.

A M. Suignard :

1. Le catéchisme des petits enfants ;
2. Le cours de religion des jeunes filles ;
3. L'œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol ;
4. Les hommes du Sacré-Cœur ;
5. La Congrégation des Enfants de Marie (sous-directeur);
6. La Congrégation des Saints-Anges ;
7. L'œuvre de Saint-François de Sales.

A M. Cadiou :

1. La direction des choristes et de la chorale ;
2. Les offices du culte ;
3. Le catéchisme des aspirantes et de 1re communion des écoles communales ;
4. La Croisade eucharistique.

A M. Pichon :

1. Le catéchisme de l'école chrétienne de la rue de Brest;
2. Le catéchisme de 2e et 3e communion des écoles communales ;
3. Le patronage ;
4. La Ligue de Défense et d'Action catholique ;
5. L'œuvre de la Presse.

A M. Hervé :

1. Le catéchisme des aspirants et des enfants de la 1re communion des écoles communales ;
2. Le patronage ;
3. Le Tiers-Ordre de Saint-François ;
4. Les œuvres missionnaires (Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Œuvre de Saint-Pierre et de Saint-Paul), Apostolat de la Prière.

Catéchismes.

Les catéchismes doivent être régulièrement suivis par tous les enfants pendant six ans : quatre ans de catéchisme

préparatoire à la communion solennelle, et deux ans de catéchisme de persévérance. Le tableau ci-dessous indique pour l'année 1929-1930 les locaux, les jours, les heures de chaque catéchisme avec le nom du prêtre qui en est chargé.

I. — Enfants des Écoles Chrétiennes, Garçons

1. *Petit Catéchisme*, à l'école	*mardi* 11h,	M. Suignard.
2. *Grand Catéchisme*, à l'école	*mardi* 11h, *samedi* 11h,	M. Pichon.

II. — Enfants des Écoles Chrétiennes, Filles

1. *Petit Catéchisme* à l'école : Enfants n'ayant pas encore communié	*lundi* 4h,	M. Suignard.
1. *Petit Catéchisme* à l'école : Enfants ayant communié	*mardi* 4h,	M. Suignard.
2. *Aspirantes et 1re Communion*, à l'école	*mardi* 4h, *vendredi* 4h,	M. le Curé.
2e et 3e Communion, à l'école	*lundi* 4h, *jeudi* 10h,	M. le Curé.

III. — Enfants des Écoles Communales

1. *Petit Catéchisme, garçons* (ayant communié) *et filles*, à la chapelle (n'ayant pas commun.	*jeudi* 9h, *jeudi* 10h,	M. Suignard.
2. *Aspirants*, à la chapelle	*lundi* 11h, *jeudi* 9h 1/2,	M. Hervé.
3. *1re Communion*, à la chapelle	*lundi* 4h, *jeudi* 8h 1/2,	M. Hervé.
4. *2e et 3e Communion*, au patronage	*lundi* 11h, *jeudi* 10h,	M. Pichon.

IV. — École Communale, Filles

1. *Aspirantes et 1re Communion*, patronage de la Sainte Famille	*mardi* 11h, *jeudi* 10h,	M. Cadiou.
2. *2e et 3e Communion*, patronage de la Sainte Famille	*lundi* 11h, *jeudi* 9h,	M. le Curé.

Devront suivre ces catéchismes :

1. Les petits catéchismes, tous les enfants nés en 1921 et 1922 ;
2. Les catéchismes des aspirants, les enfants nés en 1920 ;
3. Les catéchismes de 1re communion solennelle, les enfants nés en 1919 ;
4. Les catéchismes de 2e et 3e communion, les enfants nés en 1917 et 1918 ;

Catéchistes volontaires

Leur concours nous est précieux, soit pour préparer les enfants à leurs catéchismes et à la réception des sacrements, soit pour exercer la surveillance nécessaire dans les lieux de réunion et à l'église. Nous les prions de nous le conserver et nous leur adressons l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

Cours supérieur d'Instruction religieuse.

Tous les jeudis, à 11 heures, dans la salle du patronage de la Sainte-Famille, les jeunes filles de 14 ans et au-dessus, qui désirent développer et consolider l'instruction religieuse reçue dans les cours du catéchisme élémentaire, peuvent assister aux séances de ce cours spécial, qui sera de nouveau inauguré le jeudi 10 Octobre. Elles y trouveront intérêt et profit. A une époque aussi dépourvue de science religieuse et aussi tourmentée sous le souffle de toutes les passions, ce supplément de connaissances dogmatiques, morales et liturgiques leur sera de la plus grande utilité.

Prônes.

Les prônes ou instructions ordinaires du dimanche vont être repris également avec le mois d'Octobre. Il n'y a pas que les enfants à avoir besoin d'instruction religieuse. Toutes les âmes chrétiennes, sans exception, sont soumises à cette obligation, et l'ignorance seule, en dehors de tout autre faute grave, des vérités essentielles et des devoirs rigoureux imposés par les commandements de Dieu, constitue un obstacle au salut. Ne peut être sauvé quiconque pêche par ignorance grossière. Et comment serait-on exempt de péché grave sur ce point essentiel, si de parti-pris on néglige de s'instruire des vérités et des devoirs nécessaires, ignorés ou oubliés par négligence ?

Sujet des Instructions.

Les instructions de nos prônes embrassent successivement les principaux points de la doctrine de N. S. J.-C., ramenés à cinq chefs principaux qui sont : les vérités dogmatiques, les sacrements, le Décalogue, la prière et la Liturgie et enfin les Evangiles des dimanches et fêtes.

Nous avons passé en revue, autant que les circonstances nous l'ont permis, l'exposé de ces évangiles du dimanche. Nous reprenons le premier sujet du cycle, je veux dire l'explication sommaire des vérités dogmatiques contenues en substance dans le symbole des Apôtres.

Ces instructions seront aussi courtes que possible. Nous demandons aux paroissiens de nous prêter leur bienveillante attention. Si c'est un devoir pour nous de les leur donner, c'en est un aussi pour eux de les écouter attentivement.

Retraites.

Le lundi 14 Octobre, s'ouvrira à Quimper, chez les Religieuses de la Retraite, rue des Reguaires, une retraite bretonne pour les femmes.

— Du mercredi soir, 2 Octobre, au dimanche matin 6, retraite aussi pour les jeunes gens du Patronage et les autres

jeunes gens de la ville qui voudront bien y assister. Elle sera prêchée par un missionnaire diocésain de Rennes.

Le Jubilé.

Plusieurs de nos paroissiens ont déjà accompli les œuvres prescrites pour gagner cette grande indulgence, mais beaucoup d'autres n'y auront peut-être pas pensé. Nous leur rappelons que les conditions sont les suivantes : 1° deux visites à chacune des trois paroisses de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu et de Loc-Maria, en priant un certain temps à chaque visite aux intentions du Souverain Pontife ; 2° deux jours de jeûne et d'abstinence en dehors de ceux qui sont imposés par les lois générales de l'Eglise ; 3° une aumône spéciale, selon les facultés et la piété de chacun ; 4° enfin une confession et une communion, distinctes de la confession annuelle et de la communion pascale. — Si quelqu'un, pour un motif sérieux, ne pouvait pas remplir l'une ou l'autre de ces conditions, il peut s'adresser à son confesseur pour en obtenir commutation ou changement en une autre œuvre.

Pour faciliter à tous l'accomplissement de ces prescriptions, nous espérons pouvoir donner un Triduum de prédication à l'occasion de la grande fête de la Toussaint.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Le dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut du Saint-Sacrement.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Tous les jours du mois d'Octobre, prières du Rosaire, à 8 heures du soir, sauf le 1er vendredi, 4, où elles ont lieu à 5 heures, et le 1er dimanche, 6, après les vêpres.

1er Octobre, mardi. — S. Rémi, évêque et confesseur.
2, mercredi. — Les Ss. Anges Gardiens. — Réunion des Mères Chrétiennes. — Confession des filles du catéchisme. — Tiers-Ordre des hommes.
3, jeudi. — Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge. — A 6 heures, service pour les Défunts. — A 9 heures, réunion des enfants du catéchisme.
4, vendredi. — S. François, confesseur. — Exposition du S.-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — Réunion des hommes à 8 heures.
5, samedi. — S. Maurice, abbé. — Confession des garçons du catéchisme.
✝ 6, XXe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Rosaire. — Procession après les vêpres. — Réunion des Zélatrices de la Propagation de la Foi.
7, lundi. — Le Saint Rosaire.
8, mardi. — Ste Brigitte, veuve.
9, mercredi. — Ss. Denis et ses Compagnons, martyrs.
10, jeudi. — S. François Borgia, confesseur. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
11, vendredi. — S. Maloir, martyr. — Confession des petits enfants.
12, samedi. — Le Bienheureux Charles de Blois, confesseur.
✝ 13, XXIe Dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie.
14, lundi. — S. Calliste I, pape et martyr.
15, mardi. — Ste Thérèse, vierge.

16, mercredi. — Apparition de l'archange S. Michel, au Mont Tombe.
17, jeudi. — Ste Edwige, veuve. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
18, vendredi. — S. Luc, évangéliste.
19, samedi. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur.
✝ **20, XXIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Office du dimanche.
21, lundi. — S. Conogan, évêque et confesseur.
22, mardi. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale, avec octave.
23, mercredi. — De l'Octave.
24, jeudi. — S. Raphaël, archange. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
25, vendredi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur.
26, samedi. — S. Alor, évêque et confesseur.
✝ **27, XXIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Fête du Christ-Roi, 1re classe. — Réunion des Enfants de Marie et du Tiers-Ordre de S. François.
28, lundi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.
29, mardi. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale.
30, mercredi. — De la Férie. — Triduum préparatoire, sermon à 8 heures du soir. — Confession des filles du catéchisme.
31, jeudi. — Vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence.* — Sermon à 8 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29	*Août.*	Marie-Yvonne Le Goff, 18, rue du Frout ;
1er	*Septembre.*	Lucienne Barré, Genevilliers, rue Bois-Colombes (Seine) ;
1er	—	Annik Guichaoua, 5, rue des Boucheries ;
8	—	Ginette-Marie-Louise Guichard, Nantes ;
15	—	Gaëtan Faïello, 1 bis, rue Neuve ;
22	—	Jean-Marie Baraër, 3, place Le Coz ;
22	—	Yola-Marie-Anne Mordrel, 8, rue Saint-François.

Mariages.

2	*Septembre.*	Louis-Marie Larzul et Jeanne-Marie Yvonnou ;
3	—	Jean-Pierre-Marie Mao et Renée-Jeanne Friant ;
9	—	Victor-Pierre Le Gallou et Jeanne-Marie-Françoise Benoit ;
17	—	François-Jean-Marie Guyader et Anne-Marie-Louise Hémery ;
17	—	Jean-Mathieu Guillou et Marie-Jeanne Piriou ;
17	—	Henri-Lucien Le Bihan et Jeanne-Anna-Francine Gautier.

Enterrements.

31	*Août.*	Noël-Pierre Le Brun, 5 mois 1/2, 22, rue Royale ;
9	*Septembre.*	Marie-Anne Morzadec, 27 ans, épouse Kerouédan, 28, rue Le Déan ;
21	—	Lydwine Casin d'Honnicthun, 19 mois, 26, rue Royale ;
23	—	Aglaë-Mie Le Gall, 74 ans, 24, rue du Pont-Firmin ;
26	—	Marie-Louise Bourhis, veuve Henry, 76 ans, rue Rouzaut ;
26	—	M.-A. Breton, veuve Feunteun, 76 ans, Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

ANNÉE — N° 8. Vendredi 1er Novembre 1929.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : 1er Dimanche, 6 Octobre ; 2me Dimanche, 13 Octobre ; Autre voix ; 3me Dimanche, 20 Octobre ; 4me Dimanche, 27 Octobre ; Procession du Jubilé..... 86
Mois de Novembre : Réunions ordinaires et Offices ; Fête de la Victoire et de la Paix ; Enfants des Catéchismes ; Fête de sainte Cécile ; Confession des enfants ; Réflexions salutaires..... 92
Calendrier paroissial..... 95
A Saint-Corentin..... 96

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Vendredi 1er Novembre 1929. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Comme l'annonçait le *Bulletin,* dans son numéro de Septembre, avec le mois d'Octobre reviennent les catéchismes aux enfants, sur semaine, et les instructions ordinaires du dimanche et des fêtes pour tous les fidèles.

Cette annonce a reçu un commencement d'exécution, mais nous avons eu à faire à ce sujet une double constatation, douloureuse l'une et l'autre. La première concerne l'assistance des enfants aux catéchismes. Nous y relevons des abstentions dont quelques-unes nous étonnent spécialement.

Des parents refusent de nous confier leurs enfants pour qu'ils reçoivent l'instruction chrétienne nécessaire. Pour les uns, ces enfants sont trop jeunes ; pour les autres ils sont trop grands. Notez que ces mêmes enfants vont en classe tous les jours, et deux fois par jour, pendant trois heures le matin et trois heures le soir. Ce n'est pas trop. Mais deux catéchismes d'une heure par semaine. et seulement une fois pour les plus petits, c'est excessif. Ce qui est excessif c'est cette mauvaise volonté des parents. Qu'on ne nous dise plus comme on ne l'entend que trop souvent : « L'enfant ne veut pas ! »

L'enfant peut-être ne veut pas, parce qu'il ne comprend pas, mais les parents, eux, ne peuvent pas ne pas comprendre qu'ils manquent à leur devoir le plus impérieux vis-à-vis de ces enfants. Ah ! la grave responsabilité qui pèse sur eux ! Ils en subiront les conséquences, et en ce monde et en l'autre. Ils ne portent pas leurs regards au delà de cette vie puisqu'ils agissent de la sorte. Mais n'auraient-ils pas d'autre faute sur la conscience, celle-là les condamnera à jamais. Qu'ils considèrent du moins qu'en face du débordement de toutes les passions et la menace de tous les désordres, il y a là plus qu'une faute, il y a un crime. Abstention systématique ou indifférence, peu importe, elle devient une participation effective à l'œuvre de démoralisation qui entraîne nos générations actuelles. On en voit déjà quelques-unes des conséquences ; on en verra bien d'autres. On en gémira, on en

fera remonter la cause à tel ou tel événement ou occasion. Non, elle est là surtout.

L'autre question qui nous affecte un peu aussi, c'est l'indifférence de plusieurs paroissiens en ce qui regarde les instructions ordinaires aux fidèles. La disposition de notre église ne permet pas à nos voix d'atteindre jusqu'aux extrémités de l'édifice. Nous serions heureux que les assistants fassent pour nous ce qu'ils font volontiers pour les grands orateurs qu'ils ont occasion quelquefois d'entendre, qu'ils se déplacent et se rapprochent de la chaire. Ils n'auront pas le régal oratoire qui leur est offert en ces circonstances. Mais le plaisir très légitime d'ailleurs n'est pas le seul motif qui doive nous guider. Quelque chose nous oblige plus rigoureusement, c'est le devoir. Et ce devoir s'impose à tous, même aux plus doctes et aux plus saints.

La *Voix de Saint-Corentin* fera en sorte, chaque mois, d'apporter à tous ceux qui voudront bien l'accueillir, un écho affaibli de ce qui se dira dans notre église. Elle commence dès aujourd'hui. Il serait à désirer que tous les paroissiens puissent la lire.

1er Dimanche, 6 Octobre.

Ce jour, la messe de 9 heures étant réservée à la fête annuelle du « Souvenir Français », Monseigneur l'Evêque y a pris la parole, devant les autorités civiles et militaires convoquées, et les autres fidèles assistant très nombreux à l'office. Il a fait remarquer que l'Eglise, qui aime la paix, accorde volontiers ses bénédictions à nos monuments de guerre, parce qu'ils expriment la reconnaissance et prêchent la prudence. Il a invité les fidèles à garder le souvenir de nos héros et de faire sortir de leurs sacrifices les leçons de vertu chrétienne et de dévouement patriotique dont ont besoin nos nouvelles générations. Il a terminé en évoquant la mémoire du maréchal Foch et du cardinal Dubois, dont les exemples à des titres différents, sont également réconfortants et rappellent le devoir de la prière pour nos Morts et pour la France.

Ce même jour, aux autres messes, M. le Curé a rappelé que nous reprenions le cours de nos instructions ordinaires du dimanche en suivant le programme tracé par l'autorité diocésaine, lequel embrasse toute la doctrine qu'elle divise à ce propos en cinq parties : Symbole, Sacrement, Commandements, Liturgie et Homélies.

Cette dernière partie, Homélies des dimanches, ayant fait l'objet des instructions de l'année écoulée, nous reprenons la première partie du cycle, le Symbole.

En quelques mots, il fait ressortir la nécessité, l'autorité et l'objet de cet enseignement, et s'inspirant de la fête du jour,

le Saint Rosaire, il fait remarquer que ces vérités du Symbole sont rappelées dans leur ensemble par les mystères du Rosaire. La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ et celle de la T. Sainte Vierge résumées dans leurs principales phases, c'est tout le dogme prêché plus encore par les actes du Sauveur et de sa Sainte Mère, que par ses paroles. Il a terminé par l'exhortation aux paroissiens de venir aux prières qui seront récitées tous les soirs à la cathédrale, à 8 heures.

2e Dimanche, 13 Octobre.

Ce jour, une première exception est faite au programme de nos instructions. Un sujet spécial nous a été demandé, La Presse. M. Suignard l'a traité. Il constate tout d'abord qu'aujourd'hui tout le monde lit. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Cela dépend du journal qu'on lit. Il faut bien choisir.

Comment discerner le bon journal du mauvais journal ? Pour un vrai catholique c'est facile. L'Eglise est là : est bien ce qu'elle ordonne, est mal ce qu'elle défend. Tout journal qui respecte l'enseignement de l'Eglise, qui affirme ce qu'elle affirme, qui condamne ce qu'elle condamne, est un bon journal. — Par contre, tout journal qui combat l'Eglise, ridiculise sa doctrine, bafoue ses représentants, pousse à l'impiété ou à la corruption des mœurs, excite la haine ou la jalousie entre les citoyens, est un mauvais journal.

Que penser des journaux neutres ? D'abord, il n'y en a pas, parce qu'il est impossible qu'entre Dieu et sa négation, entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, un homme puisse rester neutre. Le journal rédigé par cet homme ne peut donc pas être neutre. Le silence seul est une négation pratique. Il est donc à rejeter.

A quel journal s'abonner ? En thèse générale, un catholique ne doit lire qu'un journal catholique. En dehors de la *nécessité professionnelle,* l'abonnement à un journal *mauvais* ou simplement *neutre* est une mauvaise action. C'est la trahison positive de la foi ou le danger de la perdre, c'est la contribution ou participation au mal commis par le journal, c'est le scandale pour tous ceux qui connaissent le fait.

Un catholique qui, par *obligation professionnelle* ou pour des *raisons graves,* s'abonne à un journal *neutre* et à plus forte raison, à un *mauvais* journal doit, pour contrebalancer l'influence de cette feuille lire assidûment un journal nettement catholique.

Autre voix.

A ces mots, qui donnent nettement la thèse, j'ajoute les suivants que je reçois d'un apôtre de la Bonne Presse, M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès. Ils indiquent plus spécialement la ligne pratique à suivre.

Les catholiques, dit M. Le Gall, ont été invités par Mgr l'Evêque à s'intéresser davantage à la question de la Presse. C'est une question primordiale que les catholiques ont eu le tort de ne pas estimer comme il convient. « A mon sens, dit M. Baudon, président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, la sérieuse importance de la Presse n'est pas assez comprise par les fidèles. Si la Presse n'est pas soutenue, encouragée, élevée à la hauteur qu'elle doit atteindre, les églises seront désertées sinon brûlées ; les communautés seront d'autant plus expulsées qu'elles seront plus assises, et les maisons de charité, les écoles elles-mêmes seront enlevées à la religion qui les aura fondées.

» A moins d'un miracle, les efforts des catholiques seront donc inutiles tant que la Presse sera entre les mains de leurs ennemis. »

Ces lignes nous tracent notre devoir. Les catholiques qui ont à cœur le bien de la religion et du pays ne peuvent pas se désintéresser de la Presse. Ils feront tout leur possible pour la faire progresser. Les devoirs du catholique ont été résumées dans ces lignes par le *Guide d'Action religieuse.* Le catholique doit : « 1° Acheter le bon journal, s'abonner ; — 2° Faire connaître le journal ; — 3° Lui confier ses annonces ou ses réclames ; — 4° En toute occasion enseigner promptement, sûrement, compiètement le journal ; — 5° Se montrer toujours juste, conciliant vis-à-vis des collaborateurs du journal ; — 6° A-t-on reçu de Dieu la fortune ? Abonner gratuitement ou à prix réduit les associations, les groupements, quelquefois une auberge, un café. »

Il y a des catholiques qui mettent dans leur budget de dépenses annuelles une offrande en faveur des œuvres de Presse. Cette pratique devrait se généraliser. « Les catholiques, disait une voix autorisée, ont besoin d'une Presse, profondément religieuse. Il est indispensable qu'ils suivent la vie de l'Eglise, ses combats, ses victoires, ses œuvres. Pour étendre le règne de Dieu rien de mieux qu'une Presse catholique puissante. Elle existe chez nous. Ses principaux organes sont *La Croix, Le Nouvelliste de Bretagne,* les journaux locaux *Semaine religieuse, Progrès, Voix de Saint-Corentin.* Aidons-les à étendre leur action.

Nous avons dans notre ville de Quimper un Comité de Presse, dirigé par M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès. S'adresser à lui pour tout ce qui concerne la Presse.

3e Dimanche, 20 Octobre.

Un sujet spécial s'est encore présenté, la Journée missionnaire. M. Pichon a été appelé à le traiter. C'était la première fois qu'il prenait la parole à la cathédrale depuis son arrivée au milieu de nous comme vicaire. Il a été écouté avec intérêt. La question en elle-même et la façon dont elle a été expo-

sée fixaient l'attention de tous. En voici une brève et sèche analyse :

Notre Seigneur a demandé à ses Apôtres de se dépouiller de tout pour l'aimer et le suivre, pour aimer le prochain et le sauver. Nous devons, nous aussi, répondre à l'appel de Jésus. Il est de notre devoir, à nous catholiques, qui comprenons les sublimes beautés et les grandeurs de la foi et qui nous faisons une juste idée des âmes rachetées par le Précieux Sang de notre divin Rédempteur, de travailler de toutes nos forces et de tous nos moyens à la conversion des âmes païennes qui ne connaissent pas encore le vrai Dieu.

Employez-y les œuvres de Miséricorde spirituelle et corporelle : prières, sacrifices, épreuve, ce que le monde appelle souffrance ou malheur, et que la foi appelle grâces et rédemption, employons les aumônes. Ne craignons pas de nous appauvrir un peu des biens de la terre pour nous enrichir des biens du Ciel.

Offrez vos personnes elles-mêmes, vous qui vous sentez appelés par Dieu à la sublime vocation. Jeunes gens, si Jésus rêve pour vous une ascension qui vous honore, allez de toute votre âme, avec la virginité de votre cœur et la splendeur de votre caractère, et ayez le courage de faire l'ascension des sommets radieux de la vertu et du sacrifice dans le sanctuaire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

4e Dimanche, 27 Octobre.

M. Cadiou reprend le sujet, effleuré seulement le premier dimanche, du Ministère de l'Enseignement dans l'Eglise.

Ce ministère est celui de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, transmis par lui à son Eglise, établie d'ailleurs pour cela.

Après avoir prouvé, par sa sainteté, ses miracles et ses prophéties, la divinité de sa personne, de sa doctrine et de sa mission de Sauveur de l'humanité, après le grand sacrifice de notre rédemption sur la croix, Jésus fonde son Eglise, cette société hiérarchisée, composée de membres dirigeants et de membres dirigés, enseignants et enseignés, il dit aux premiers dans la personne de ses Apôtres : « Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Allez à travers l'univers entier, enseignez à tous ce que je vous ai enseigné, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles... » « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise... » « Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de mon Père qui m'a envoyé. »

Et les Apôtres s'en sont allés. Ils ont enseigné. Leurs successeurs ont continué, aidés par les membres du clergé.

Et cela continue, et cela doit continuer. Comment la vérité sera-t-elle connue, comment le devoir pratique, les sacrements administrés, s'il en était autrement ? Ce que Jésus-Christ disait : « Ma doctrine n'est pas la mienne, mais celle de mon Père, » les Apôtres l'ont dit, les évêques, leurs successeurs, l'ont dit et le répètent, les prêtres, leurs aides nécessaires, l'ont dit et le disent toujours.

Et que disent-ils ? Ils disent les vérités enseignées par Notre Seigneur Jésus-Christ ; ils disent les devoirs imposés, ils disent les moyens de salut établis. Tout est là et cela suffit, à la condition que tout soit connu, que tout soit bien suivi, que tout soit bien employé. C'est ce que fera quiconque connaît les vérités de la foi, accomplit les devoirs de la vie chrétienne et recourt régulièrement aux moyens de salut établis.

Procession du Jubilé.

Le dimanche 27 Octobre, la procession de Saint-Corentin s'est rendue à Loc-Maria et à Saint-Mathieu, pour faciliter aux paroissiens le moyen de gagner l'indulgence du Jubilé. Mgr l'Evêque, accompagné d'un de ses vicaires généraux, M. le chanoine Cogneau, et d'un de ses secrétaires, M. le chanoine Boucher, a bien voulu présider la cérémonie en chape, avec mitre et crosse. Les paroissiens ont été heureux de marcher sous la direction et les bénédictions de leur chef.

Un groupe considérable de fidèles a suivi la procession, alternant les chants avec la récitation du chapelet. Parti de la cathédrale à 1 h. 30, le cortège y est rentré au coup de 3 heures. A l'issue des vêpres, qui ont été chantées immédiatement, on a récité les Litanies du Sacré-Cœur et l'Acte de Consécration, conformément à l'ordre du Souverain Pontife. La fête du Christ-Roi a été célébrée toute la journée.

Le temps si dur depuis quelques jours, s'est remis au beau dans l'après-midi. Le soleil s'est mis de la partie et nous a permis de faire notre petit pèlerinage très agréablement.

Le triduum de prédication par le R. Père Delaage a lieu, comme il a été dit précédemment, le mercredi 29, le jeudi 30 Octobre et le vendredi 1er Novembre. A ces dates, le *Bulletin* sera sous presse. Il ne peut donc pas en rendre compte. Nous espérons que les paroissiens répondront à l'appel qui leur a été adressé et y assisteront nombreux. Ce sera une bonne préparation aux fêtes qui arrivent et une garantie pour les fruits du Jubilé.

Nous supplions les fidèles de saisir toutes les occasions qui se présentent pour se raffermir dans leur foi et leur application à tous les devoirs de la vie chrétienne. Il est bien à craindre que leur fidélité ne subisse bientôt de nouvelles épreuves. Lorsqu'une tempête éclate, seuls les arbres aux racines solides résistent à la violence des éléments déchaînés.

MOIS DE NOVEMBRE

Réunions ordinaires et Offices.

Il en est une qui n'aura pas lieu, celle des hommes du Sacré-Cœur. Le 1er vendredi coïncidant avec la fête de la Toussaint, l'heure de leur réunion se trouvera occupée par une autre cérémonie, l'office des Morts et l'instruction bretonne. Le mois prochain la tradition sera reprise.

Le vendredi 1er *Novembre.* — Les messes ont lieu aux heures ordinaires. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale ; — A 2 h. 1/4, prières du Rosaire ; — A 2 h. 1/2, chant des vêpres de la fête, suivie d'une instruction par le R. Père Delaage et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Aussitôt après, chant des vêpres des Morts ; — A 8 heures, office des Morts après une instruction bretonne par M. l'abbé Kerrien, professeur au collège Saint-Yves.

Le samedi 2. — Fête de tous les fidèles défunts, messes basses de demi-heure en demi-heure, de 6 à 8 heures. A 8 heures, office paroissial, chanté à l'autel des Trépassés ; — A 10 heures, office canonial, suivi de la procession autour de la place Saint-Corentin et de la grand'messe de *Requiem.*

De 2 à 4 heures, on prendra à la sacristie les noms des membres de la Confrérie des Trépassés.

A 8 heures du soir, dernière réunion des exercices du mois du Rosaire.

Le dimanche 3. — Messes basses aux heures ordinaires. A 10 heures, service solennel et messe de *Requiem* à l'intention des victimes de la loi inique qui les a dépouillées du bénéfice de leurs fondations pieuses ; — A 8 heures du soir, réunion de la Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Le lundi 4. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Curés et les Vicaires défunts de la paroisse ; — Et à 9 h. 1/2, même service et messe pour les anciens Evêques et Chanoines de la Cathédrale.

Le mardi 5. — A 6 h. /2, service et messe pour les membres décédés de la Confrérie des Trépassés.

Le mercredi 6, et les jours suivants, mêmes offices pour tous les paroissiens défunts.

Le jeudi 7. — A 8 heures du soir, dans la chapelle des Œuvres, réunion de l'Apostolat de la Prière.

Le vendredi 8. — A 8 heures du matin, réunion des Mères chrétiennes.

Le dimanche 10. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie ; — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Le jeudi 14. — Réunion des hommes du Tiers-Ordre à 8 h. 1/2 du soir.

Le dimanche 17. — A 8 heures du soir, Confrérie du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Le jeudi 21. — A 8 heures, Confrérie du Cordon des Garçons, à la chapelle.

Le dimanche 24. — Messe pour le Tiers-Ordre à 6 h. 1/2. Enfants de Marie à 7 heures. Réunion du Tiers-Ordre à 4 heures du soir.

Fête de la Victoire et de la Paix.

Elle sera célébrée, comme les années précédentes, le 11 Novembre, date de la signature de l'Armistice. — Messe à 9 h. 1/2. Convocation des Autorités civiles et militaires. Allocution de Monseigneur l'Evêque, chant du *Te Deum.* Tous les patriotes y sont invités.

Enfants des Catéchismes.

Tous les enfants des catéchismes, garçons et filles, sont invités à assister aux séances de projection lumineuse, qui seront données, salle Guillard, deux fois par mois, le *2e et 4e jeudi,* à 5 heures du soir, à partir du jeudi 24 Octobre. — Le mois de Novembre, les réunions auront donc lieu le *jeudi* 7 et le *jeudi* 21.

Une minime contribution leur sera réclamée pour faire face aux dépenses.

Fête de Sainte Cécile.

Elle sera célébrée à la Cathédrale, le vendredi 22 Novembre. Un Salut solennel sera donné à 20 h. 30, avec le concours de la chorale de Saint-Corentin.

Une allocution de circonstance sera prononcée par M. Guéguen, chanoine titulaire, aumônier de la Providence.

Au programme : chœurs à 4 voix mixtes, empruntés à la littérature ancienne et à la littérature moderne.

Tous les paroissiens sont invités à venir honorer, à pareil jour, la Patronne des musiciens. L'entrée de la Cathédrale sera gratuite. Des places pourront être réservées dans la nef centrale. Des indications seront données à cet effet, en temps utile, dans la presse locale.

Confession des enfants.

Les petites filles du grand catéchisme, et celles du petit catéchisme, qui ont déjà communié, seront confessés le mercredi 6 Novembre, celles des écoles chrétiennes à 11 heures, les autres à 4 heures.

Les garçons des mêmes catéchismes seront confessés le samedi suivant 9 Novembre, aux mêmes heures.

Les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié, seront confessés le vendredi 8 Novembre.

Nous demandons aux parents de tenir la main à ce que leurs enfants répondent à l'appel qui leur est fait là. Tous ceux qui ont atteint l'âge de discrétion, c'est-à-dire capables de distinguer le bien du mal, doivent approcher régulièrement des sacrements, sous peine de courir les dangers de perversion qui les menace.

Réflexions salutaires.

Nous avons annoncé plus haut les fêtes du 1er et du 2 Novembre. Nous y revenons pour exhorter les paroissiens à les bien célébrer. De toutes les solennités de l'Eglise, ce sont celles qui éveillent dans l'âme les sentiments les plus doux et les plus graves en même temps.

En exaltant la gloire et le bonheur des habitants du Ciel nous aimons à contempler, au sein de ce séjour bienheureux, tous ceux que nous avons connus et aimés ici-bas qui nous ont quittés, les uns depuis longtemps, les autres plus récemment, et nous nous disons : hier encore, ils étaient au milieu de nous, partageant nos joies et nos labeurs, nos peines et nos consolations. Aujourd'hui, ils sont loin ! Loin ? Eh ! non, ils sont tout près. Comme le remarque un grand chrétien qui est allé les rejoindre : ils sont là tous. Ils nous voient, ils nous encouragent, ils nous consolent. Un voile seulement les sépare de nous, le voile du trépas. Ouvrons les yeux de la foi et nous les verrons, ouvrons les oreilles et nous les entendrons. Quelques minutes d'entretien avec eux, de temps en temps, et nous nous sentirons plus courageux et plus généreux.

De l'église où nous aurons ouvert notre cœur à ces pensées, rendons-nous au cimetière. Là reposent, en attendant la résurrection générale, les restes mortels de ces parents et de ces amis. Agenouillons-nous pieusement sur leurs tombes, et disons du fond du cœur : « Seigneur, si leurs âmes ne sont pas encore près de vous, nous vous en supplions, donnez-leur le repos éternel, *requiescant in pace.* » — C'est si peu de chose, et c'est beaucoup.

Et alors l'union entre les trois Eglises, l'Eglise du Ciel, l'Eglise du Purgatoire et celle de la terre, Eglise triomphante, Eglise souffrante et Eglise militante, devient plus étroite et plus douce. Elle devient, pour nous, plus efficace aussi parce qu'elle nous assure, d'un côté, une protection plus grande, et de l'autre, une reconnaissance plus profonde qui se traduira bientôt en un concours d'autant plus généreux que notre charité aura été plus grande.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Le dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut du Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✠ **Vendredi 1er Novembre.** — Fête de Tous les Saints. Messe pontificale à 10 heures, bénédiction papale. — A 2 h. 1/4, prières du Rosaire ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon par le R. Père Delaage, bénédiction, vêpres des Morts. — A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts (1).

✠ **2, samedi.** — Messes de demi-heure en demi-heure, de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office paroissial à l'autel des Trépassés. — A 10 heures, office canonial, procession, grand'messe. — De 2 à 4 heures, inscription dans la Confrérie.

✠ **3, XXIVe Dim. après la Pentecôte.** — A 10 heures, service et messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation inique des Fondations. — A 8 heures, réunion de la Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

4, lundi. — Ste Françoise d'Amboise. — A 6 h. 1/2, service pour les prêtres défunts de la paroisse ; à 9 h. 1/2, pour les évêques et chanoines défunts.

5, mardi. — Les Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les membres défunts de la Confrérie des Trépassés.

6, mercredi. — S. Hiltut, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour tous les défunts de la paroisse. — Confession des filles du catéchisme, qui ont déjà communié.

7, jeudi. — De l'octave de la Toussaint. — Service et messe pour les défunts. — A 8 heures, Apostolat de la Prière.

8, vendredi. — De l'Octave. — Service pour les défunts. — Confession des petits enfants. — Confession des garçons. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 heures du matin.

9, samedi. — Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur. — Service pour les Défunts. — Confession des garçons du catéchisme.

✠ **10, XXVe Dim. après la Pentecôte.** — Réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne.

11, lundi. — S. Martin, év. et conf. — A 6 h. 1/2, fête de la Victoire et de la Paix, convocation des autorités, allocution de Mgr l'Evêque.

12, mardi. — S. Martin I, pape et martyr.

13, mercredi. — S. Didace, confesseur.

14, jeudi. — S. Josaphat, év. et martyr. — A 6 h. 1/2, service pour les défunts. — A 8 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes.

15, vendredi. — Ste Gertrude, vierge.

16, samedi. — Office de la Sainte-Vierge.

✠ **17, XXVIe Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures du soir, Confrérie du S.-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Ador. perp.

18, lundi. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul.

19, mardi. — Ste Elisabeth, vierge.

20, mercredi. — S. Félix de Valois, confesseur.

21, jeudi. — Présentation de la Ste Vierge au Temple. — A 6 h. 1/2, service pour les défunts. — A 8 heures, Confrérie du Cordon.

22, vendredi. — Ste Cécile, vierge et martyre. — Fête de la Chorale, à 8 h. 1/2 du soir, sermon, salut.

23, samedi. — S. Clément, pape et martyr.

✠ **24, dernier Dimanche après la Pentecôte.** — Messe pour le Tiers-Ordre à 6 h. 1/2 du matin ; réunion des Enfants de Marie à 7 heures ; réunion du Tiers-Ordre à 4 heures. — A 8 heures du soir, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

25, lundi. — Ste Catherine, vierge et martyre.

26, mardi. — S. Silvestre, abbé.

27, mercredi. — Office de la férie.

28, jeudi. — De la férie.

29, vendredi. — S. Houardon, évêque et confesseur.

30, samedi. — S. André, apôtre.

(1) Le 1er vendredi coïncidant avec la fête de la Toussaint, la réunion des hommes du Sacré-Cœur est supprimée ce jour.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Septembre.* Daniel-Emile-Marie Plouzennec, 7, rue des Gentilshommes ;
3 *Octobre.* André-Pierre Le Cam, coteau du Frugy ;
3 — Suzanne-Jeanne Guillou, 58, place Saint-Corentin ;
6 — Georges-François-Marcel Le Blévec, 7, rue Pen-ar-Stéir ;
6 — Patrik-Pierre-Marie-Guénolé Floch, r. Pen-ar-Stéir ;
6 — René-Louis-Marie Daëron, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir ;
6 — Armelle-Marie-Thérèse Feunteun, 8, rue Saint-François ;
10 — Marie-Thérèse-Yvette Saout, 3, place au Beurre ;
10 — Françoise-Marie-Jeanne Quéinnec, 31, rue Kéréon ;
13 — Hélène-Jeanne-Marie Le Bris, 4, rue Neuve ;
13 — Yvonne-Marie-Nicole Guirriec, Cosquer-d'en-Haut, Penhars ;
15 — Michelle-Marie-Françoise Gourdin, rue du Guéodet ;
19 — Françoise-Marguerite-Marie-Renée Fercoq du Leslay, 14, place Mesgloaguen ;
20 — Marc-François-Marie Hascoët, rue de Brest (Scierie) ;
20 — Yves-Jean-Marie Le Bec, 28, rue de Brest ;
22 — Pierre-Erwan Le Coz, 32, rue Le Déan ;
23 — Annik-Jeannine-Juliette Pellé ;
27 — Yves-Léon-Marie Wolfarth, rue Feuntenic-al-Lez ;
27 — Eugène-Pierre-Louis Le Nir, 24, rue du Pont-Firmin ;
27 — Michelle-Jeanne Guillou, 1, rue de Concarneau.

Mariages.

2 *Octobre.* Jean-Louis Auffret et Marie-Anne Simon ;
7 — Henri Calvez et Yvonne-Marguerite Glévéau ;
8 — Hervé-Marie Le Quéau et Jeanne-Marie Le Mao ;
7 — Corentin-Jean-Marie Douguet et Marie-Jeanne Marzin ;
7 — Yves-Marie Douguet et Germaine-Denise Favennec ;
14 — Mouloud-Ben-Ali Obeddou et Hélène Couliou ;
14 — Jean-Louis-Marie Bernard et Marie-Joséphine-Anne Bouguennec ;
15 — Pierre-Jean Favennec et Marie-Anne Bonan.

Enterrements.

1 *Octobre.* Joseph-Jean-Marie Pennarun, 9 ans, 30, rue Kéréon ;
4 — Françoise Hénaff, 69 ans, 7, rue de l'Hospice ;
7 — Daniel-Emile-Marie Plouzennec, 6 jours, 7, rue des Gentilshommes ;
7 — André-Pierre Le Cam, 11 jours, coteau du Frugy ;
12 — Lucienne-Yvonne Dubeau, 2 mois 1/2, 10, r. Rouzaud ;
16 — François-Pierre Pérennez, 9 ans, 2, rue Verdelet ;
19 — Alain Trellu, 52 ans, 11, rue Royale ;
21 — Marie-Catherine Hénaff, veuve L. Gélot, 81 ans, hospice ;
24 — Jean-Pierre-Corentin Kerjose, 64 ans, venelle Saint-Primel ;
24 — René-Marie Laurent, 85 ans, 14, place de Brest ;
25 — Ferdinand Hériquet, 43 ans, hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

3e Année — N° 9. Dimanche 1er Décembre 1929.

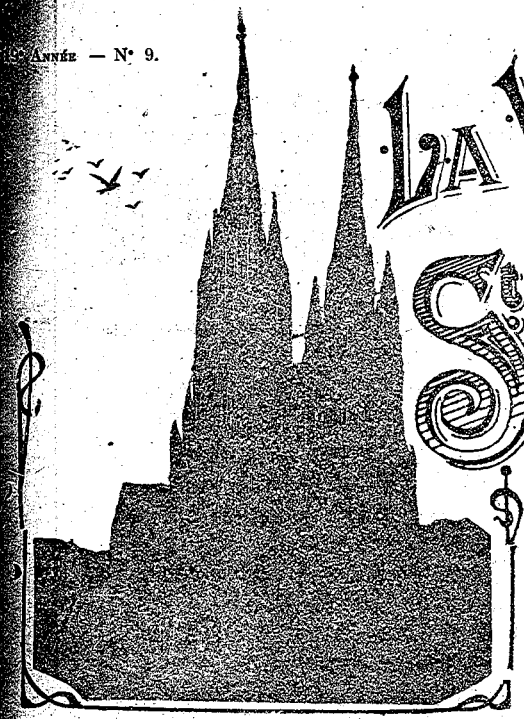

La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : La Toussaint ; Fête des Morts ; Dimanche 10 Novembre ; Dimanche 17 Novembre ; Dimanche 24 Novembre ; Le lundi 11 Novembre ; Fête de sainte Cécile ; Croisade Eucharistique 97
Mois de Décembre : L'Avent ; Fête de saint François-Xavier ; L'Immaculée-Conception ; Saint Corentin ; Fête de Noël ; Deux morts ; Réunions du mois ; Confession des enfants ; Quatre-Temps et Vigile 103
Calendrier paroissial 107
A Saint-Corentin 108

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Dimanche 1er Décembre 1929. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint.

Vendredi 6. — Fête de la Toussaint, fête du Ciel sur la terre, fête des élus de Dieu, qui hier encore vivaient au milieu de nous, partagaient nos travaux, nos labeurs, nos peines, nos tribulations, aujourd'hui dans la gloire et la plénitude du bonheur. Fête de nos pères, de nos mères, de tous ceux qui nous ont quittés, après nous avoir souvent rappelé que là est la vraie patrie des âmes, où la nôtre prendra rang un jour, si nous accomplissons notre devoir comme nous le devons.

Le R. Père Delaage, dans son triduum de prédication, a fait passer sous nos yeux les trois états des âmes dans l'Eglise, l'Eglise militante, l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante. Excellente préparation à la solennité qui s'en est heureusement ressentie, en ce qui regarde l'assistance aux offices et le nombre des communions. Rarement, on a vu tant de foules défiler à la Sainte-Table. C'est édifiant et consolant.

Fête des Morts.

Commencée la veille au soir, elle s'est continuée le lendemain matin par les offices ordinaires de l'Eglise, et par les visites aux cimetières.

Beaucoup de paroissiens ont assisté à l'église aux messes pour les Morts.

Bien plus rares, je m'imagine, sont ceux qui n'ont pas dirigé leurs pas ces jours-là vers les champs des morts. Ce fut, on peut dire, une procession ininterrompue.

Deux choses frappent le regard dans ces défilés à travers les tombes, c'est l'état de celles-ci et l'attitude de ceux-là. Beaucoup de fleurs et de couronnes, profusion d'ornementation ici ; plus de mesure et de goût à côté, mais plus de prières et de larmes silencieuses. Plus loin, des tombes délaissées. Les herbes folles les couvrent et les dérobent presque à la vue. Une impression pénible s'en dégage, rendue plus douloureuse encore par l'absence de visiteurs. Personne ne s'y agenouille et ne s'y arrête. Quelle est belle la pensée de ces chrétiens qui prient et font prier pour les âmes abandonnées du purgatoire ! L'Eglise s'y associe dans ses office et ses cérémonies. En réalité, elles ne sont pas délaissées. Le dogme de la Communion des Saints nous rappelle que la charité chrétienne pense à tout et supplée à tout, même à l'affection des indifférents et des ingrats.

Elle supplée aussi à l'oubli de ceux qui, sans se désintéresser de leurs morts, ne trouvent à apporter au cimetière que des brassées de fleurs, et à peine une minute de silence devenue chez eux le *nec plus ultra* de la dévotion aux morts. Si ce silence respectueux pouvait être observé aux cortèges mortuaires les jours d'enterrement !...

Ames chrétiennes qui lirez ces lignes, soyez plus conséquentes avec vos convictions religieuses et ne donnez pas publiquement le douloureux spectacle de ces conversations profanes et bruyantes en suivant au cimetière les dépouilles mortelles de ceux que vous voulez honorer. Respect aux morts et à ceux que leur deuil afflige tout à côté de vous !

Dimanche 10 Novembre.

Aux messes de ce jour, M. Hervé, répondant à cette question du programme des instructions dominicales : « Source de l'enseignement de l'Eglise, Ecriture Sainte et Tradition », fait remarquer que cet enseignement n'est pas d'origine humaine. Il vient de Dieu et se trouve consigné dans la Sainte Ecriture et dans la Tradition. C'est ce qu'on appelle la Révélation.

La Sainte Ecriture ou la Bible est l'ensemble des Livres écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, et reçus par l'Eglise comme tels. Elle se divise en deux parties : les écrits de l'Ancien Testament ou Ancienne Loi, et les écrits du Nouveau Testament ou Loi Nouvelle. C'est l'histoire des faits survenus avant l'avènement de N. S. J.-C. et de ceux qui l'ont suivi, histoire qui, ayant Dieu pour auteur, et étant confirmée par des prophéties et des miracles, ne peut pas contenir d'erreurs.

Mais toutes les vérités divines ne sont pas renfermées dans la Sainte Ecriture ou les livres qui la composent. Beaucoup ont été reçues de vive voix et sont rappelées dans les écrits des Pères et des Docteurs de l'Eglise. C'est la seconde source de l'enseignement chrétien. Comme l'autre elle vient de Dieu. Munie du privilège de l'infaillibilité doctrinale, l'Eglise contrôle et approuve ces écrits et les maintient à l'abri de toute fausseté.

Dimanche 17 Novembre.

« Le Symbole des Apôtres ; son origine ; Foi et mystère. » Tel est le thème développé dans l'instruction de ce jour, par M. le Curé.

Le mot Symbole a trois significations : résultat d'une conférence, résumé ou sommaire, marque distinctive. Le Symbole des Apôtres est ces trois choses à la fois.

A la veille de s'en aller aux quatre coins du monde pour prêcher la doctrine de J.-C., les apôtres se demandent comment apprendre toutes ces vérités si étendues et si complexes, à tous les fidèles ? comment les empêcher d'être défigurées ou faussées par l'ignorance ou la malveillance ? comment enfin reconnaître le vrai chrétien de celui qui n'en aurait que les apparences ? Et ils résument toute la doctrine en douze articles ou vérités principales contenant en une synthèse parfaite, facile à retenir, tout le dogme chrétien, et pouvant servir en quelque sorte de mot de passe dans les questions de foi.

Car là est la base de la religion : « Celui qui croira et sera baptisé, a dit le Sauveur, celui-là sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas est déjà jugé ». Croire entièrement, fermement et surnaturellement, là est le devoir. — Mais, dira-t-on, comment croire des choses qu'on ne comprend pas ? Or, la religion contient des mystères !... — Et où donc n'y en a-t-il pas ? Il y a des mystères dans la nature. Il y en a au-dessus de nous, au-dessous, autour de nous, en nous-mêmes, et cependant nous les croyons. Comment n'y en-aurait-il pas en Dieu ? Et pourquoi ne les admettrions-nous pas ? Elles ne sont pas contraires à la raison, elles sont au-dessus de notre capacité intellectuelle, voilà tout.

Dimanche 24 Novembre.

« Dieu, son existence ». — M. Suignard a répondu à la question. Il existe puisqu'il a parlé aux hommes. Il s'est fait connaître. Où et comment ? — S. Paul l'affirme : au début même de la création, c'est ce que l'on appelle la révélation primitive. — Ensuite à Moïse, aux patriarches, aux prophètes, c'est la révélation mosaïque. Enfin, dans ces derniers temps, par N. S. J.-C. Fils de Dieu, fait homme pour nous sauver C'est la révélation chrétienne.

D'ailleurs, Dieu ne se serait pas fait connaître personnellement, nous devrions encore admettre son existence Le bon sens nous le dit, parce que tout le réclame et le proclame : la création, le bon ordre de la nature, la croyance universelle, le cri de notre conscience et de notre cœur. — Et cependant il y a des athées ? — Oui, beaucoup se disent tels. Sont-ils sincères ? pas tous assurément ; dans leur cas

on trouvera fréquemment le parti pris ou la pose, de l'ignorance plus souvent encore : « J'ai étudié ces choses-là, disait Newton à Halley, et vous ne l'avez pas fait ». Parce que des aveugles nient l'existence de Dieu, devrons-nous faire chorus avec eux, nous qui avons la clairevoyance de la vue ?

Le lundi 11 Novembre.

En dehors des instructions ordinaires du dimanche, nous avons eu l'allocution de Monseigneur l'Evêque, à la fête de l'Armistice.

Cette fête à la cathédrale a été très belle. Assistance des Autorités civiles et militaires à la messe de 9 heures, assistance aussi des délégations des sociétés patriotiques de la ville, et ce qui ajoutait plus d'éclat encore à la cérémonie, affluence considérable des paroissiens. Honneur à tous d'avoir compris que la Patrie, dans les circonstances actuelles surtout, a droit à cet acte de piété et à cette manifestation joyeuse. Nous ne comprenons pas que l'on veuille, en certains milieux, en faire un jour de deuil et de tristesse. Est-ce bien le deuil qui comprime ainsi l'élan des âmes ? Alors pourquoi, à côté, des bals à grand orchestre ? Cela ne paraît guère sentir la douleur intense. Soyons sincères et surtout patriotes.

Monseigneur a donné sa vraie couleur à la fête en établissant un parallèle touchant entre le sacrifice de nos héros à la Tranchée des Baïonnettes et le sacrifice de la messe. Il y a Victime de part et d'autre, mais combien de fruits en retour ? On a chanté le *Libera* en faveur des victimes, et un *Te Deum* en action de grâces.

Fête de sainte Cécile.

Nous lisons et nous nous permettons de reproduire en partie ce qu'en écrit le journal *Le Nouvelliste de Bretagne :*

« La chorale de Saint-Corentin ne pouvait pas manquer à des traditions déjà anciennes ; aussi, vendredi soir, donna-t-elle, à la cathédrale et sous l'habile direction de M. l'abbé Cadiou, un remarquable concert spirituel qui, de l'avis de l'énorme affluence qui se pressait dans les vastes nefs, fut admirablement bien réussi.

» Après une « Cantate à Sainte Cécile », M. le chanoine Guéguen, aumônier de la Providence, à Quimper, monta en chaire.

« Nous avons, dit-il en substance, le culte de la Beauté. Nous aimons ce qui est beau, et l'Eglise loin de réprouver cette tendance, l'utilise et la discipline : architecture, sculpture, peinture, musique, elle les adopte dans ses temples et ses cérémonies.

*

» Mais l'Art, pour être moralisateur, doit atteindre nos facultés supérieures : ses données, réglées par la raison et la volonté, doivent s'élever plus haut que les sensations et les appétits affectifs.

» Quel est donc, de tous les arts, celui qui nous fera le mieux parvenir aux sommets ? Ce sera la musique, parce qu'elle tient à la fois du ciel et de la terre : nous sommes ici-bas et nos chants se continueront dans l'au-delà. »

Cette magistrale allocution terminée, le concert continua par un *Domine non secundum,* de César Frank, chœur à trois voix mixtes et une *Fantaisie,* du même, au grand orgue que tenait, avec son habileté coutumière, M. l'abbé Mayet.

Il n'est guère possible de détailler le programme de cette magnifique soirée : on admira notamment l'*Ave Maria,* de Vittoria, le *Tu es Petrus,* de Dubois, l'*Alleluia du Messie,* de Haendel. Un grand recueillement plane sur l'assistance pendant l'exécution de ces morceaux et le Salut solennel du T. Saint-Sacrement, et quand ce fut fini, la foule s'écoula, pénétrée de l'émotion intense née des chants et de la musique des orgues.

Aussi ne pouvons-nous que remercier et féliciter les organisateurs de cette belle manifestation religieuse et tous les membres de la chorale de Saint-Corentin. Ils ont bien mérité de leur belle et sainte patronne.

Croisade Eucharistique.

Le jeudi 14 Novembre, au Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, avait lieu une journée d'études, présidée par M. le chanoine Cardaliaguet, directeur diocésain de l'œuvre. Les écoles Saint-Yves, Saint-Corentin, Sainte-Anne, Saint-Mathieu, Notre-Dame d'Espérance, Saint-Raphaël de Kerfeunteun et celle d'Ergué-Gabéric y avaient de nombreux représentants.

Programme de la journée : le matin, une heure d'adoration. Dans l'après-midi, réunion de zélateurs et de zélatrices. — Réunion des petits apôtres et lectures d'intéressants rapports et échanges de vue. Salut du Saint-Sacrement comme clôture.

Il est à souhaiter que cette association se développe et se fortifie en nombre et en piété. Les attractions malsaines font tant de mal à l'enfance et à la jeunesse que l'on est heureux de voir surgir ici et là des organisations de défense et d'action en sens contraire.

MOIS DE DÉCEMBRE

En langage breton, Novembre et Décembre sont appelés, l'un le mois noir, *miz Du,* et l'autre le mois aussi noir, *miz Kerzu.* Ces appellations au point de vue atmosphérique ont du vrai. A cette époque de l'année, les jours sont courts et le ciel est habituellement sombre. Mais au spirituel ces dénominations sont fausses. Nous venons de voir qu'en Novembre la Toussaint projette sur le mois tout entier une lueur céleste qui faisait chanter au jour de la fête : *Gaudeamus omnes in Domino,* réjouissons-nous tous dans le Seigneur en célébrant la fête de tous les Saints. Le purgatoire lui-même, en nous rappelant les âmes qui y sont en souffrance, nous apprend que nous pouvons facilement transformer ces peines en joies, pour elles et pour nous.

Le mois de Décembre n'est pas moins fécond en fêtes consolantes et en enseignements précieux. Nous avons d'abord l'Avent, dont le premier dimanche coïncide cette année avec le premier jour du mois.

L'Avent.

C'est la première saison de l'année chrétienne. Tous les chrétiens savent que ses quatre semaines rappellent les quatre mille ans d'attente du Sauveur ou du Messie, et si l'absence de Celui qui est le vrai Soleil de justice laissait dans l'âme des justes de l'Ancien Testament une certaine tristesse et une juste mélancolie, les oracles, les figures et les prophètes qui l'annonçaient apportaient un sensible adoucissement à cette privation. Les lueurs du grand jour annoncé constituaient une aurore pleine de promesses et faisaient place à une grande joie.

Pour nous chrétiens, plus privilégiés, nous devons, pendant cette période de l'Avent, nous pénétrer de l'esprit de l'Eglise, qui se manifeste dans ses offices, ses prières, ses enseignements, et pratiquer une plus grande réserve dans les plaisirs et les réjouissances profanes, une application au contraire plus sérieuse aux exercices de la piété chrétienne. C'est la préparation nécessaire au grand anniversaire de la naissance temporelle de Notre Sauveur, qui sera pour nous comme une rénovation ou une renaissance spirituelle d'autant plus marquée que nous y aurons été mieux disposés par nos actes.

Fête de saint François-Xavier.

Les sentiments suggérés pour l'Avent ne nous défendent pas de célébrer joyeusement les fêtes occurrentes. Des fêtes qui jalonnent le mois tout entier je signale tout spéciale-

ment d'abord celle de Saint François-Xavier, le Patron de la Propagation de la Foi.

Elle n'est pas solennisée comme certaines autres, mais elle mérite notre attention en nous rappelant la grande œuvre des missions catholiques. Tout nous fait un devoir de nous y intéresser, la foi, le patriotisme, nos affaires matérielles elles-mêmes.

La pensée de ces immenses populations encore plongées dans les ténèbres de l'erreur fait résonner au fond de nos âmes ces paroles de Notre Seigneur : « La moisson est grande en vérité, et le nombre des ouvriers est peu considérable. Priez donc le Maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson ». (Matt. IX, 37-38). — Et ailleurs : « J'ai encore d'autres brebis qui n'appartiennent pas à cette bergerie ; il me les faut amener, et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et un pasteur ». (Joan. X, 16.)

En participant à l'œuvre de la Propagation de la Foi on répond activement à cet appel du Sauveur, et l'on favorise au surplus le développement de la prospérité de la nation. Personne ne s'y trompe, et c'est pourquoi les nations protestantes et les pouvoirs publics étrangers à notre Foi soutiennent à qui mieux mieux les missionnaires catholiques de leur pays. Il faut la haine obtuse de l'anticléricalisme pour ne pas le comprendre chez nous.

L'Immaculée-Conception.

Elle a lieu le 8 Décembre, et cette année elle coïncide avec le IIe dimanche de l'Avent.

Ce jour, réunion à l'heure habituelle des Enfants de Marie, dont elle est la fête patronale, et le soir, à 8 heures, réunion générale des fidèles à la cathédrale pour entendre d'abord un sermon de M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché, assister ensuite à la procession traditionnelle à l'intérieur de la cathédrale, avec station devant l'autel de Notre-Dame de Lourdes, et recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ordinairement, cette fête du soir attire à l'église un nombre considérable de paroissiens. Nous espérons que cette année ne le cèdera en rien aux années précédentes. On viendra demander à la Vierge Immaculée de mettre un frein à la fièvre des plaisirs dégradants qui menace de perdre le pays tout entier. L'illusion à cet égard n'est plus permise.

Saint Corentin.

La fête de l'Immaculée-Conception est suivie de près par celle de Saint Corentin, Patron de la paroisse et Patron du diocèse tout entier.

La fête liturgique arrive le jeudi 12, et ce jour, la messe

de 8 heures est dite à son autel, avec chants en l'honneur du Saint et vénération de ses Reliques. Celles-ci resteront pendant toute l'Octave exposées à la vue et aux visites des fidèles. La solennité est remise au dimanche suivant 15.

Ce jour, à la messe de 6 heures, précédée du chant des prières, il y aura sermon breton par M. Cabioc'h, ancien vicaire de la paroisse, anjourd'hui recteur de Saint-Goazec.

Nous n'aurons pas la satisfaction d'avoir cette année notre Evêque à la fête ; il sera en ce moment auprès du Saint-Père, à Rome. Nous aurons néanmoins la messe pontificale. Elle sera chantée par un compatriote, le Rév. Père Guyader, trappiste, originaire de Plomelin, abbé mitré de la Meilleraye.

Un autre religieux du même ordre, abbé mitré de Thymadeuc, nous donnera, à l'issue des vêpres, le panégyrique de Saint Corentin. Le sermon sera suivi de la procession traditionnelle de la Relique du bras de Saint Corentin, à l'intérieur de la cathédrale, au chant de l'hymne *Pange solemnes*. Les paroissiens sont invités à y assister nombreux.

Fête de Noël.

Elle a lieu le mercredi 25. La veille il y a jeûne et abstinence. Le soir, à 10 h. 1/4, commence l'offre de nuit, suivi de la grand'messe et de deux messes basses. Fermeture de l'église de 8 à 9 h. 1/2, et de 11 h. 45 à minuit 1/4. Avis aux fidèles qui désirent assister à la messe. Cette mesure est rendue nécessaire pour écarter les indésirables.

Le matin de la fête, messes aux mêmes heures que le dimanche, messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire, Salut solennel du Saint-Sacrement.

Les jours précédents le clergé paroissial sera à la disposition des fidèles pour les confessions, autant du moins que le permettra le service ordinaire.

Cette grande fête demande des chrétiens deux choses surtout, abstention rigoureuse de tout désordre et pieuse réception des sacrements. Pour éviter le désordre pas n'est besoin d'être fervent chrétien, il suffit de posséder la plus élémentaire dignité ; l'homme même dépourvu du sens religieux ne doit pas se rabaisser au point de dépasser en bestialité le plus vil animal ; quant au vrai chrétien, il se souviendra qu'au jour anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu il convient de lui accorder l'hospitalité de notre cœur.

Deux morts.

A peu d'intervalle deux personnages ont disparu de la scène de ce monde, le maréchal Foch et Georges Clemenceau.

Tous les deux ont rempli un rôle de premier ordre dans

l'histoire contemporaine de notre pays, en ces derniers temps, mais, comme on l'a fait remarquer avec à-propos, l'un a été d'une attitude toujours uniforme et exemplaire, l'autre a été divers et pas toujours irréprochable. Les voilà en présence du Souverain Juge. Quel accueil leur a-t-il fait ? Il ne nous appartient pas de décider. Mais s'il était donné à chacun de choisir, qui ne préférerait le sort du premier à celui du second ?

D'où vient la différence ? Quelque peu du tempérament personnel, mais surtout de l'éducation reçue. L'un, le Maréchal, a eu le bonheur de naître d'une famille chrétienne, de recevoir une forte instruction chrétienne, de suivre toujours, dans tous ses actes, les inspirations émanant de ces deux sources pures. L'autre, l'homme privé et politique, a eu le grand malheur de venir en ce monde au sein d'une famille étrangère, tout au moins à tout sentiment chrétien, de vivre en dehors de toute influence surnaturelle, — on assure qu'il n'a même pas été baptisé, — comment ses actes ne s'en seraient-ils pas ressentis ? Assurément son attitude pendant la guerre a été excellente. Il a su, contrairement à beaucoup d'autres, faire taire son anticléricalisme et agir en vrai français. Nous lui devons à ce titre une grande reconnaissance, et nous demandons à Dieu de lui être miséricordieux.

Mais souhaitons sans réticence à tous, mais spécialement aux hommes politiques, de s'inspirer des exemples du premier et d'éviter les erreurs du second.

Réunions du mois.

Dimanche 1er *Décembre :* A 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Jeudi 5 : A 8 heures du soir, à la chapelle, Apostolat de la Prière.

Vendredi 6 : Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — Heure d'adoration à 8 heures.

Dimanche 8 : A 7 heures du matin et à 5 heures du soir, Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, pour tous les fidèles, sermon et procession à la cathédrale.

Mercredi 11 : Réunion des Mères Chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

Jeudi 12 : Tiers-Ordre des hommes, à 8 h. 30 du soir.

Dimanche 22 : A 4 heures, Tiers-Ordre des femmes, Cordigères.

Dimanche 29 : Fête des Cheminots : messe à la chapelle, à 7 heures ; vêpres, à 3 heures.

Confession des enfants.

Mercredi 4 : Les filles du catéchisme ayant déjà communié.

Samedi 7 : Les garçons du catéchisme ayant déjà communié.

Vendredi 12 : Petits enfants, garçons et filles n'ayant pas encore communié.

Quatre-Temps et Vigile.

Mercredi 18, *vendredi* 20, *samedi* 21, Quatre-Temps ; *mardi* 24, vigile de Noël, jeûne et abstinence.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Le dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut du Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✝ **1er Décembre, 1er Dimanche de l'Avent.** — Office du dimanche. — à 8 heures du soir, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

2, lundi. — Ste Bibiane, vierge et martyre.

3, mardi. — S. François-Xavier, conf., patron de la Propagation de la Foi. — Indulgence plénière.

4, mercredi. — S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct. — Confession des filles.

5, jeudi. — Office de la férie. — Service à 6 h. 1/2. — A 8 heures du soir, Apostolat de la Prière.

6, vendredi. — S. Nicolas, év. et conf. — Exposition du T. S. Sacrement, bénédiction à 5 heures. — Adoration à 8 heures.

7, samedi. — S. Ambroise, év., conf. et doct. — Confession des garçons.

✝ **8, IIe Dimanche de l'Avent, Immaculée-Concept.** — Réunion des Enfants de Marie. — A 7 heures, messe et exposition. — A 8 heures du soir, procession et bénédiction.

9, lundi. — De l'Octave.

10, mardi. — De l'Octave.

11, mercredi. — S. Damase, 1er pape et conf. — A 8 h., réunion des Mères chrétiennes.

12, jeudi. — S. Corentin, év., patron. — Service à 6 h. 1/2. — Messe de 8 heures à son autel, vénération des Reliques. — A 8 h. 1/2 du soir, Tiers-Ordre des hommes.

13, vendredi. — Ste Lucie, vierge et mart. — Conf. des petits enfants

14, samedi. — De l'oct. de l'Imm. Concept.

✝ **15, IIIe Dimanche de l'Avent.** — Solennité de S. Corentin, sermon breton à 6 heures, sermon français après les Vêpres.

16, lundi. — S. Judicaël, roi, confesseur.

17, mardi. — De la férie.

18, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

19, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service.

20, vendredi. — De la férie. — *Quatre-Temps.*

21, samedi. — S. Thomas, apôtre. — *Quatre-Temps.*

✝ **22, IVe Dimanche de l'Avent.** — Réunion du Tiers-Ordre et Cordigères à 4 heures. — A 8 heures, conf. des Trép., sermon breton.

23, lundi. — De la férie.

24, mardi. — Veille de la Nativité. — *Jeûne et abstinence.*

✝ **25, mercredi, Nativité de N. S. J. C.** — Grand'messe à minuit. — Autres messes comme le dimanche. — Après vêpres, sermon par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire.

26, jeudi. — S. Etienne, 1er mart. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

27, vendredi. — S. Jean, apôtre, évangéliste.

28, samedi. — Saints Innocents, mart.

✝ **29, Dimanche.** — Dans l'Octave. — Fête des Cheminots.

30, lundi. — De l'Octave.

31, mardi. — S. Sylvestre, pape et conf. — A 8 heures du soir, chap, *Miserere, Te Deum*, bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Octobre.* Jean-Louis-Corentin Bernard, 3, rue Royale ;
2 *Novembre.* Robert-Jean Bloch, 24, rue du Parc ;
3 — Nicole-Yvonne-Juliette Mazéas, 33, rue du Pont-Firmin ;
3 — Paul-Jean Le Plouzennec, 17, rue du Pont-Firmin ;
10 — Louis-Georges Le Poupon, 18, place Mesgloaguen ;
10 — François-Joseph-Marie Tanneau, 55, rue Neuve ;
10 — Yves-Marie Manach, 14, rue du Frout ;
14 — Yvette-Marie Guirriec, 19, rue du Pont-Firmin ;
17 — Anne-Marie-Julienne Lemoine, 14, rue des Gentilshommes ;
17 — Marie-Josèphe Poupon, 66, rue Neuve ;
20 — Henri-Laurent-Jean-Marie Rannou, 3, rue du Sallé ;
21 — Maurice-Pierre-Marie Guyader, 25, rue de Kerfeunteun ;
21 — Alain-Yves-Marie Le Guillou, 8, rue des Boucheries ;
24 — Jeanne-Marie Corai, 8, place du Champ-de-Foire.

Mariage.

12 *Novembre.* Jean-Louis Le Faou et Madeleine-Eugénie Colliou.

Enterrements.

30 *Octobre.* Marie-Alexine Addes, épouse Quiriou, 40 ans, 15, rue Kéréon ;
2 *Novembre.* Marie-Jeanne Keruzoré, veuve Queffélec, 71 ans, Feunteunic-al-Lez ;
7 — Yves Sausseau, 74 ans, 10, rue Rouzaut ;
16 — Alain Lharidon, 55 ans, 12, rue Pen-ar-Stang ;
17 — Marie-Anne-Yvonne Yvonnou, épouse Cavellec, 24 ans, 4, rue Rouzaut ;
23 — Françoise-Marie Cadiou, ép. Rannou, 27 ans, 3, rue du Sallé ;
24 — René-Corentin Barré, 26 ans, hospice ;
26 — Marie-Jeanne Danion, ép. Le Du, 27 ans, 2 bis, avenue de la Gare ;
29 — Mme Hémon, rue Mesgloaguen.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N° 10. Mercredi 1er Janvier 1930.

La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Décembre : Dimanches et Fêtes ; Cérémonie de clôture ; Adoration nocturne ; Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; A l'Evêché..... 110
Mois de Janvier : Fêtes et Réunions ; Un nouveau livre : *Le Père J.-F. Abgrall ;* L'Enfant gâté..... 115
Calendrier paroissial 119
A Saint-Corentin..... 120

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Mercredi 1er Janvier 1930. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE DÉCEMBRE

Dimanches et Fêtes.

Ier Dimanche de l'Avent, 1er Décembre. — Dans l'instruction du dimanche précédent, M. Suignard nous avait donné les preuves de l'existence de Dieu. Aujourd'hui, M. Cadiou nous dit ce qu'est Dieu : « Je suis Celui qui est ». C'est Dieu lui-même qui se définit ainsi.

De cette notion d'Etre par excellence, la Raison, aidée de la Révélation, essaie de se faire une certaine notion de Dieu, notion cependant imparfaite, parce que une intelligence créée ne peut se faire une idée adéquate de l'Etre Infini. Comprendre, c'est saisir ou mesurer. Comment une intelligence bornée pourrait-elle mesurer l'Infini ?

Considérant dans les créatures les qualités et perfections qui les caractérisent elle les transporte en Dieu en leur donnant un degré infini et en les dépouillant de toute imperfection. C'est ainsi que nous définissons Dieu : un Esprit pur, éternel, immense, unique, omniscient, souverainement bon, juste et miséricordieux.

IIe Dimanche de l'Avent, 8 Décembre. — De Dieu unique par nature nous passons à Dieu existant en trois Personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. C'est M. Pichon qui a la charge d'exposer ce mystère.

Un seul Dieu. Cette unité de nature de trois Personnes resort nettement des textes scripturaires : « Mon Père et Moi, nous sommes un », déclare Jésus-Christ. Et ces paroles peuvent s'appliquer aussi au Saint-Esprit.

Trois personnes. Cette Trinité en Dieu est affirmée explicitement dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans les Epîtres de Saint Paul et dans toute la Tradition.

Nous devons donc nous incliner devant ce grand mystère, acceptant avec toute la foi de notre âme ce dogme si beau, symbole de l'union qui doit exister entre tous les chrétiens sur la terre. Au Ciel seulement nous connaîtrons

pleinement le Père qui donne la Vérité, le Fils qui est cette Vérité, le Saint-Esprit, par lequel on est lié à cette Vérité, trois qui ne sont qu'un pour les âmes éclairées et purifiées.

Ce même jour du 8 Décembre étant le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché, nous a exposé, en termes choisis, le dogme admirable, tirant de cette vérité les conséquences incontestables des vertus de la Très Sainte Vierge que nous devons nous efforcer de pratiquer à notre tour, si nous voulons que nos âmes deviennent comme les tabernacles de Dieu ici-bas, et soient admises Là-Haut au sein des Tabernacles Eternels. — Belle fête, à laquelle un très grand nombre de paroissiens se sont associés aux Enfants de Marie, dont la Congrégation est placée sous le patronage de l'Immaculée. La procession traditionnelle, avec station à l'autel de N. D. de Lourdes et la bénédiction du T. Saint-Sacrement ont terminé la cérémonie.

IIIe Dimanche de l'Avent, 15 Décembre. — Solennité de Saint-Corentin. Fête bretonne le matin, à 6 heures : M. Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, ancien vicaire de la paroisse, a montré en notre grand Patron l'homme de foi, l'homme de prière et l'homme d'action ; et il a su montrer en lui-même un excellent prédicateur. Nombreuse assistance à cette fête très matinale, malgré le temps peu favorable. Rarement on y a vu pareille affluence.

La grand'messe a été chantée par le Révérendissime Père Corentin, abbé mitré de la Trappe de la Meilleraie, originaire de la paroisse de Plomelin, et le sermon des vêpres a été donné par le Révérendissime Père Dominique, abbé mitré d'une autre Trappe, celle de Thymadeuc, qui, en un discours de près d'une heure, a parlé de la vie monastique d'une façon fort intéressante.

La procession du Bras de Saint Corentin s'est faite ensuite à l'intérieur de la cathédrale, au chant alterné de la chorale et du chœur des chantres, au milieu d'une très grande assistance, attentive et recueillie.

L'absence de Mgr l'Evêque, en ce moment à Rome, a été remarquée. On aime tant à le voir présider nos cérémonies.

IVe Dimanche de l'Avent, 22 Décembre. — Instruction de M. Hervé sur cette question du programme : Création et Providence, suite du 1er article du Symbole.

D'où est venu le monde ? de Dieu, répond le Catéchisme. En effet, en remontant le cours des siècles on arrive à un moment où rien n'était si ce n'est Dieu seul. Puis le monde apparaît. Etait-il sorti de la substance divine, comme le prétendent les Panthéistes, ou d'une matière préexistante de toute éternité, comme l'enseignent d'autres ? Non, Dieu l'a créé par un simple acte de sa volonté, et librement, en six jours ou six périodes différentes.

Créateur du monde, Dieu est aussi l'auteur de toute vie. Point de génération spontanée, pas plus à l'origine du monde qu'aujourd'hui. Parmi tous les êtres mis ici-bas, l'homme est le plus beau, le plus noble. Les conclusions certaines de la science loin de contredire le récit qu'en a fait Moïse, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les consacre au contraire et les confirme.

Le monde créé, Dieu va-t-il se désintéresser de son œuvre ? Nullement, il le conserve et le gouverne. C'est ce qu'on appelle l'œuvre de la Providence divine. Elle continue la création, et il n'est pas un seul être qui puisse se passer de son concours. Sa main, qui s'étend sur chaque être en particulier, exerce son autorité sur l'ensemble des êtres de la création, et coordonne leur action et leurs relations, en vue du bien général.

Mais alors le mal, d'où provient-il ? De l'imperfection des êtres et du mauvais usage qui en est fait souvent. D'ailleurs, ce que nous appelons un mal n'est-il pas souvent un bien, sinon pour un être en particulier, du moins pour l'ensemble !

Fête de Noël, Jeudi 25 Décembre. — Office de nuit très calme, attitude parfaite des assistants, très nombreux mlgré le temps défavorable. Beaucoup de communions. — Les mesures prises ont empêché les perturbateurs de pénétrer dans l'église. M. le Curé a chanté la messe et a dit deux autres messes basses à la suite. La chorale s'est fait entendre, aussi bien aux messes basses qu'à la messe chantée.

Monseigneur l'Evêque, qui est rentré de Rome la veille au soir, à 7 h. 1/2, a voulu, malgré sa fatigue, officier pontificalement à la messe et aux vêpres du jour. A la fin des vêpres, M. l'abbé Gestin, professeur de philosophie au Grand Séminaire, a donné, d'une voix puissante et fort agréable, une très belle instruction sur l'objet même de la fête. Il a exalté en Notre Seigneur naissant à Bethléem, l'humilité, la pauvreté et la souffrance, dont il a su tirer d'utiles enseignements pratiques pour son auditoire.

Dimanche dans l'Octave de Noël, 29 Décembre. — Fête des cheminots, messe à la chapelle, à 7 heures, dite par M. l'abbé Balbous, économe du Collège Saint-Yves. Les employés du chemin de fer et leurs familles y assistaient plus nombreux que jamais. Beaucoup ont fait la communion. M. Suignard, aumônier de l'œuvre, a relevé le fait à la réunion de l'après-midi, et en a remercié les associés. Il a fait ressortir la marche ascendente du groupe depuis le jour de sa constitution et a formulé le vœu que le progrès ne s'arrête pas là. Le chant des vêpres et la bénédiction du T. Saint-Sacrement ont dignement clôturé cette vraie fête de famille.

Cérémonie de clôture.

Le même jour, à 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion pour clôturer saintement l'année : récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, pour demander pardon des fautes commises, et remercier des grâces reçues, dans le cours de l'année qui s'achève ; bénédiction du T. Saint-Sacrement pour solliciter de N. S. J.-C. la faveur d'une très sainte année dans celle qui va commencer.

Adoration nocturne.

Aux mêmes intentions, cette année comme les années précédentes, l'adoration nocturne dans la nuit du mardi soir et du mercredi matin est organisée pour hommes et jeunes gens. Ceux-ci se relèvent d'heure en heure et se remplacent devant l'Hostie Sainte exposée sur l'autel. Des prières, des méditations et des chants se succédant dans un ordre réglé rendent l'exercice plus agréable et plus fructueux.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Il nous a été donné d'assister, ces jours derniers, à un drame lyrique, en 4 actes et 6 tableaux, représenté à trois reprises sur la scène de notre Patronage, par la troupe Marcel Gosselin et Jullien. C'est toute l'histoire de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, la Rose du Carmel, et cette représentation a provoqué dans l'âme de tous ceux qui y ont assisté une douce et profonde émotion. — Je me suis rappelé à cette occasion que la petite Sainte a dans notre église cathédrale une statue *provisoire*, avec un tronc pour recueillir les offrandes de ceux qui désirent qu'une autre statue, plus digne de l'héroïne et de notre église, remplace ce modèle imparfait. Plusieurs y ont pensé et ont agi en conséquence. Nous les remercions ; lorsque les fonds seront suffisants, le projet sera exécuté.

A l'Évêché.

Le mardi 31 Décembre, les membres du clergé de Quimper et des environs se réunissaient à l'Evêché pour présenter à Monseigneur l'Evêque l'expression de leur respect, de leur affectueux dévouement et de leurs vœux pour la nouvelle année. M. le Doyen du Chapitre, chanoine Quéinnec, étant absent pour raison de santé, c'est M. Orvoën, curé de la cathédrale, qui eut l'agréable mission d'être l'interprète de tous auprès de Sa Grandeur. Il s'exprima en ces termes : « Monseigneur, ce n'est pas moi qui devais prendre la parole devant vous aujourd'hui. Cet honneur appartient à M. le Doyen du Chapitre. Mais retenu par l'état de sa santé loin

de nous, il est seulement d'esprit et de cœur ici. Je dois à mon âge de le remplacer dans la circonstance. L'âge, qui entraîne à sa suite des inconvénients nombreux, nous réserve aussi quelquefois de douces compensations. J'en fais en ce moment la constatation, puisqu'il me vaut l'honneur et la joie de vous exprimer, Monseigneur, en mon nom personnel, au nom du Chapitre de la cathédrale, au nom de tous les membres du clergé, clergé régulier et clergé séculier, les sentiments de profond respect et d'admiration, de reconnaissance et de dévouement dont nous sommes tous animés vis-à-vis de vous, comme aussi les vœux que nous formons pour le prolongement en de longues années encore de votre direction paternelle au diocèse de Quimper et de Léon. Au début de votre épiscopat, un mauvais prophète vous accordait les quinze ans traditionnels d'administration du diocèse, et voici déjà vingt-deux ans que vous tenez la barre d'une main ferme. Nous ne voulons pas, nous, de limite à votre ministère. Volontiers, nous vous disons, comme un vénérable prélat, adressant son dernier écrit à son évêque, plus vénérable encore par l'âge que lui-même :

Patri in Christo filius
Nonagenario octogenarius.

A son Père dans le Christ, nonagénaire, un fils octogénaire. Nous n'avons pas les quatre-vingts ans de Mgr Bonnard, néanmoins, nous sommes tous vieux puisque prêtres *presbyteri,* et vous, Monseigneur, vous n'avez pas les quatre-vingt-dix ans de Mgr Monnier. C'est pourquoi, nous adressant au divin Maître, nous lui disons du fond du cœur : « Donnez-lui, nous vous en prions, les quatre-vingt-dix et le surplus, avec la santé et la force de nous éclairer et de nous guider très longtemps encore.

» Ces lumières, Monseigneur, vous les avez, parce que vous savez les puiser à leur source. Vous avez eu la grande satisfaction de voir le Souverain Pontife et d'assister à son jubilé sacerdotal. Quelqu'un que nous avons connu, se disait volontiers le contemporain de Pie IX, parce que le jour où ce grand Pape montait sur le trône, il descendait, lui, en ce bas monde. Vous êtes plus justement contemporain de Pie XI, Monseigneur, parce que la même année vous a vus naître tous les deux et que quelques semaines seulement séparent les jours où, l'un et l'autre, vous avez reçu l'onction sacerdotale. Nous aurions été heureux de célébrer votre cinquantenaire à sa date, mais nous nous sommes laissé dire que vous désirez en remettre la solennité au jour où il vous sera donné de bénir votre nouveau Séminaire. Nous comprenons trop bien la pensée qui vous dicte cette résolution pour vouloir y contredire, cet événement sera le glorieux couronnement de votre fécond épiscopat. — Mais si la Liturgie permet quelquefois de séparer la solennité de la fête elle-

même, celle-ci reste et se fait à son jour. Cela fait deux fêtes au lieu d'une. Nous appliquerons la Liturgie à votre cas, Monseigneur, et en attendant de célébrer avec d'éclat vos noces d'or au jour que les circonstances fixeront, nous prierons avec une ferveur toute particulière pour vous, le 20 Février prochain, disant avec la formule du bréviaire : *Oremus pro antistite nostro Adolpho. Stet et pascata in fortitudine tua, Domine, in sublimitate nominis tui.*

» Tels sont, pour vous Monseigneur, les vœux de votre clergé, et, je puis l'affirmer, de tous les vrais fidèles du diocèse. »

Après avoir remercié avec son amabilité ordinaire et fait des vœux pour tous, et spécialement pour M. le Doyen et M. le vicaire général Cogenau, indisposés, il nous a raconté son voyage à Rome et tout particulièrement son long entretien avec le Souverain Pontife.

Sans méconnaître les côtés inquiétants de l'état du monde actuel, le Pape est plein de confiance dans l'avenir. Et cette confiance, il la puise surtout dans l'action catholique des hommes et des femmes, dans l'œuvre de l'instruction chrétienne qui doit durer et se développer quoi qu'il arrive, dans l'apostolat au dedans et au dehors, dans la participation de la jeunesse féminine comme la jeunesse masculine, jeunesse des hautes écoles, comme la jeunesse ouvrière et paysanne à l'œuvre commune. Ce mouvement est plein de promesses pour l'avenir.

MOIS DE JANVIER

Fêtes et Réunions.

29 Décembre. — Nous publions sous la rubrique de Janvier l'instruction de M. le Curé du 29 Décembre, parce que le sujet regarde plutôt ce premier mois de l'année que le mois précédent. Il s'agit, en effet, des souhaits de Bonne Année. C'est traditionnel, entre parents, amis, voisins, obligés, de s'adresser des vœux de bonheur. En réalité, l'année sera ce que chacun, avec la grâce de Dieu, la fera.

Que faut-il donc faire ? — M. le Curé, ou plutôt l'Esprit-Saint par ses lèvres répond : « Eviter le mal et faire le bien. »

Or, le mal, le vrai mal, le seul mal, pourrait-on dire, puisque tous les autres en dérivent, c'est le péché, et tout ce qui conduit au péché, la mauvaise Presse, les mauvais livres, les mauvais théâtres, les mauvais cinémas, les salles de danse, et surtout la mauvaise éducation de l'enfance et de la jeunesse. Celle-ci, déjà condamnable de par ses principes et ses méthodes va devenir bien pire encore par l'établissement de

l'école unique et de l'école géminée, ou coéducation des sexes, illégale d'ailleurs.

Le bien à faire ? L'éducation chrétienne des enfants et de la jeunesse dans l'école, corroborée et continuée par la vie chrétienne et la direction des parents : prières journalières, sanctification du dimanche, fréquentation des sacrements, bons exemples et surveillance sérieuse. — Il y va du bon ordre et de l'existence même du pays ; il y va surtout du salut éternel des parents et des enfants.

Mercredi 1er *Janvier.* — Fête de la Circoncision. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30.

Dimanche 5. — *Fête du Saint Nom de Jésus.* — A 8 heures du soir, confrérie du Rosaire.

Lundi 6. — Fête de l'Epiphanie, solennité remise au dimanche suivant. — Ce jour, à 8 heures du matin, réunion des Mères Chrétiennes à la chapelle, messe, instruction, bénédiction.

Dimanche 12. — Fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. — A 7 heures du matin, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Dimanche 19. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration réparatrice.

Dimanche 26. — A la chapelle, réunion des Enfants de Marie, à 7 heures du matin ; — du Tiers-Ordre de Saint-François, à 4 heures du soir. — A 8 heures, à la cathédrale, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Un nouveau livre : « Le Père J.-F. Abgrall ».

Le R. Père Jean-François Abgrall est le frère de M. le chanoine Abgrall, mort doyen du Chapitre, et aumônier de l'hospice de Quimper, fonction qu'il remplit pendant 38 ans.

Né à Lampaul-Guimiliau, comme son aîné, le Père Abgrall partit pour l'Annam en 1887, qu'il évangélisa jusqu'à sa mort, survenue le 19 Septembre 1929. — Quarante-deux d'apostolat, sans interruption !

Le missionnaire défunt a laissé une correspondance fort intéressante, qui contient de curieux détails sur les coutumes annamites et sur l'histoire de sa mission. Cette correspondance va être publiée en un volume de 200 pages in-8°, avec de nombreuses illustrations. L'exemplaire reviendra à 5 fr., port en sus.

Prière d'adresser les souscriptions, avant le 15 Janvier 1930, à M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hospice de Quimper.

D'une lettre adressée de Vink, le 13 Février 1888, à une de ses sœurs, nous détachons ces détails :

Le Père J.-F. ABGRALL.

Hier, aujourd'hui et demain, tout l'Annam est en fête. C'est le 1er de l'An annamite. Personne ne travaille. Les païens, surtout les riches, font durer la fête pendant huit jours, quelques-uns pendant quinze jours. Toute la journée et toute la nuit on n'entend que des pétarades de tous les côtés. Aiment-ils le bruit, les Orientaux ! Hier, les chrétiens en allumaient jusque dans l'église, pendant ma messe. Point de fête possible sans pétard, et plus il y en a, plus la fête est digne de mémoire. Hier, j'ai passé toute la journée à recevoir les vœux de mes chrétiens. C'est à peine si j'ai eu le temps de dire mon bréviaire. D'abord, mon catéchiste et mon *chu*. Mon catéchiste m'a fait pleurer, l'imbécile — quel est imbécile ? — Il ne m'a cependant pas dit grand'chose. Il m'a dit seulement que je vous avais quittés, et que cette année était la première que je commençais en Annam. Mais il est un petit coin de mon cœur qu'on ne touche jamais sans en faire jaillir des larmes, pas de tristesse, car il ne s'en trouve point, mais de tendre affection. Puis sont venues toutes les personnes de la maison, et enfin les chrétiens par groupes ou par familles. Ça a duré toute la journée. Chaque groupe apporte de petits présents, des œufs, des fruits. On commence par déposer le présent devant le Père. Ils ont pour cela de grands plats de cuivre ou des plateaux avec de magnifiques incrustations de nacre ; puis les hommes entrent dans la maison, s'alignent de leur mieux et demandent la permission de saluer le Père. Ils croisent d'abord leurs mains, les portent au front, la paume tournée en dehors, les serrent contre la poitrine, la paume tournée en dedans, puis se prosternent trois fois et font encore trois petits saluts de la tête et des mains. Pendant tout le temps, les mains restent croisées. Pour faire les prostrations, ils s'appuient des deux mains, la paume tournée vers la terre. Vient le tour des femmes. Elles

s'assoient au dehors, sur une natte disposée pour cela, devant la porte ou plutôt la fenêtre ouverte à deux battants et demandent la permission de saluer le Père : elles joignent les mains et saluent trois fois en s'inclinant autant que peut le faire une personne assise, comme autrefois les bonnes femmes chez nous, à la messe. Le Père invite alors les hommes à s'asseoir sur une natte étendue par terre, ils s'assoient à peu près comme les tailleurs chez nous et l'on commence à causer. Le *chu* prépare et envoie les chiques de béthel, le Père invite les bonnes gens à se servir. On prie le Père de vouloir bien accepter le présent, puis on demande au Père la permission de s'en aller, et un autre groupe arrive. Les visites un peu officielles se font toujours ainsi. Ça a une certaine solennité, mais dans chaque groupe il y a toujours quelques enfants qui font les saluts à leur façon...

» Les jeunes gens et les enfants avaient des pétards qu'ils faisaient éclater en arrivant. Mon catéchiste avait arrangé ma chambre pour la circonstance : deux pots de fleurs devant une bonne Vierge, avec des baguettes parfumées, allumées pendant toute la journée et embaumant l'air. Un petit air de fête. Mes chrétiens en étaient bien contents, et comme je riais un peu, pour ne pas dire beaucoup, tous partaient en disant que le nouveau Père était un farceur, mais entends bien que ce mot annamite n'a qu'un sens.

Pendant ces trois jours, grand régal dans toutes les maisons un peu à l'aise, des séries de petits plats à n'en plus finir, du bœuf, du lard, du poulet, du poisson, des légumes, des gâteaux, des sucreries, des fruits, sans compter les plats que je ne sais comment appeler. J'ai eu un spécimen de ces dîners hier soir. Un des chrétiens est venu me demander à servir à souper à mon catéchiste. Il est arrivé suivi de quatre personnes portant sur de grands plats en cuivre tout ce qu'on avait préparé : il y avait certainement plus de dix plats. Tout était servi en de petits plateaux comme les soucoupes à café. Ça ne paraissait pas mauvais du tout. Le chrétien et ses serviteurs ou enfants ont assisté au souper de mon catéchiste, l'ont servi, puis ont emporté ce qui restait. C'est l'usage. Ils ne se régalent pas souvent les Annamites, mais quand ils le font ils tiennent à le faire en règle.

A l'occasion de cette fête, les païens offrent des sacrifices à leurs parents défunts, sur leurs tombes, et aux Esprits dans leurs pagodes. Ils sont bien fidèles à ces usages. Ce n'est pas difficile et ça ne coûte pas grand'chose, car comme les esprits pas plus que les morts ne mangent ce qu'on leur offre, on emporte les mets et on les mange à leur place. Les chrétiens, pendant ces trois jours, viennent plus nombreux à la messe pour leurs morts. »

L'Enfant gâté.

Après cette excursion au pays des Annamites, revenons au pays de Bretagne et contemplons un type, brossé par un spécialiste. Nous pouvons retrouver de multiples exemplaires de ce type.

« L'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté ! On rit quelquefois en parlant des enfants gâtés : je n'en ai jamais ri ; jamais la vue d'un enfant gâté n'a pu m'arracher un sourire. Rien n'est moins plaisant. C'est pour moi quelque chose d'effroyable, effroyable dans le présent, effroyable dans l'avenir.

» Il y a bien des manières de gâter un enfant : on gâte son esprit par l'exagération inconsidérée des louanges ; on gâte son caractère en lui faïsant faire toutes ses volontés ; on gâte son cœur en s'occupant de lui à l'excès, en l'adorant ou en l'idolatrant.

» Rien ne peut donner l'idée de ce que deviennent les enfants gâtés par la mollesse, qui sont gâtés parce qu'on leur fait trop de caresses, parce qu'on témoigne une tendresse trop sensible, parce qu'on accorde à leurs goûts, à leur appétit, à leurs regards, à leurs désirs, tout ce qu'ils veulent.

» Ce sont quelquefois de vrais petits animaux sauvages. Ils paraissent et sont ordinairement ce qu'on nomme de jolis enfants, gracieux, complaisants et flatteurs. Il n'y a pas de souplesse insinuante, de bassesses agréables dont ils n'aient le secret pour obtenir de vous ce qu'ils désirent : vous les trouverez charmants si vous n'y regardez pas de près ; mais si tout à coup vous vous apercevez de leur manège et de votre faiblesse, si vous exigez d'eux le moindre travail, l'application la plus légère, immédiatement l'humeur, le silence chagrin et boudeur ou même la grossièreté brutale et violente vous révèlent que ces enfants sont des enfants trompeurs ; qu'au fond et dans le vrai, comme des animaux apprivoisés, ils ne sont sensibles qu'à l'appât des moyens qui les apprivoisèrent ; mais qu'ils redeviennent des animaux sauvages et méchants, qu'ils mordent et qu'ils déchirent, dès qu'on refuse quelque chose à leurs appétits. » (Mgr DUPANLOUP.)

J'aimerais bien que beaucoup de pères et de mères de famille puissent lire ces quelques lignes et se demander sérieusement ce qu'ils pensent de l'avenir d'un tel enfant et du sort que cette petite idole leur réserve.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. Aux fêtes non gardées il n'y a pas de messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut du Saint-Sacrement.*
Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

✝ **1er Janvier, mercredi, Circoncision de N. S. J.-C.**
2, jeudi. — Octave de S. Etienne, martyr. — Service pour les Défunts.
3, vendredi. — Ste Geneviève, vierge. — Exposition du T. S.-Sacrement. — Bénédiction à 5 h. — Adoration de 8 à 9 heures.
4, samedi. — Octave des Saints Innocents, martyrs.
✝ **5, dimanche.** — Le Saint Nom de Jésus. — Confréries du Rosaire et du Scapulaire à 8 h. du soir.
6, lundi. — Epiphanie. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle. — Ordination à 8 heures.
7, mardi. — De l'octave.
8, mercredi. — De l'octave.
9, jeudi. — De l'octave. — Service pour les Défunts.
10, vendredi. — De l'octave. — Conf. des petits enfants.
11, samedi. — De l'octave.
✝ **12, 1er dim. après l'Epiph.** — Fête de la Sainte Famille. — Enf. de Marie à 7 h. — Sermon breton à 8 h. du soir.
13, lundi. — Octave de l'Epiphanie.
14, mardi. — S. Hilaire, év., conf., docteur.

15, mercredi. — S. Paul, 1er ermite, conf.
16, jeudi. — S. Marcel I, pape, martyr. — Service pour les Défunts.
17, vendredi. — Apparition de la T. Ste Vierge à Pont-Main.
18, samedi. — Chaire de S. Pierre à Rome.
✝ **19, IIe dim. après l'Epiph.** — Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Ador. perpét.
20, lundi. — S. Fabien, pape, et S. Sébastien, mart.
21, mardi. — Ste Agnès, vierge, martyre.
22, mercredi. — S. Vincent et S. Anastase, mart.
23, jeudi. — S. Raimond Penafort, conf. — Service pour les Défunts.
24, vendredi. — S. Timothée, év., mart.
25, samedi. — Conversion de S. Paul, ap.
✝ **26, IIIe dim. après l'Epiph.** — Enf. de Marie à 7 h. — Tiers-Ordre à 4 h. — Confr. des Trép. à 8 h., sermon breton.
27, lundi. — S. Jean Chrysostome, év , conf., docteur.
28, mardi. — Ste Agnès, 2e fête.
29, mercredi. — S. François de Sales, év., conf., docteur.
30, jeudi. — Ste Marthe, vierge, mart. — Service pour les Défunts.
31, vendredi. — S. Pierre Nolasque, conf.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

24 *Novembre.* André-Corentin-Marie Faroux, 43, rue Royale ;
5 *Décembre.* Max-Lucien-Louis Pradal, 33, rue Neuve ;
8 — Paulette-Yvonne-Marie Le Guen, 39, rue des Boucheries ;
8 — Yves-Albert-Marie-René Le Noac'h, 48, rue Le Déan ;
8 — Michelle-Jeanne-Marie Sévère, 1 bis, rue de Concarneau ;
8 — Odette-Françoise-Marie Sévère, 1 bis, rue de Concarneau ;
10 — Georges Kersulec, 72, rue Neuve ;
14 — Annick-Jeanne-Michelle Stéphan, Saint-Ouen, 12, rue Marcel Sembat ;
15 — Jean Pochet, rue de Douarnenez ;
15 — Yvette-Marie-Victorine Le Gallic, 39, rue de Brest ;
17 — Françoise-Madeleine-Marcelle Gérin, rue Sainte-Catherine ;
19 — Marcelle-Léonie-Marie Brégeon, 7, rue Saint-François ;
22 — Yvette Cap, 70, rue Neuve ;
25 — Joël-Jean-Victor Le Théo, 45, rue Kéréon ;
26 — Joseph-Laurent-Marie Briand, 6, rue Pen-ar-Stéir ;
26 — Marie-Françoise Quéinnec, 24, rue de l'Hospice.
5 *Décembre.* Jean-Louis Pradal, 33, rue Neuve.

Enterrements.

1er *Décembre.* Anne Louët, veuve Kervel, 68 ans, Lycée ;
5 — François Govin, 43 ans, Saint-Evarzec ;
7 — Daniel Youynou, 75 ans, 8, avenue de la Gare ;
13 — Louise Quintin, épouse Le Goaër, rue Le Déan ;
14 — Hélène Calloch, veuve Le Bras, 79 ans, 2, avenue de la Gare ;
16 — Charles-Auguste Audinot, 60 ans, rue Olivier-Morvan ;
18 — Honorine-Marie Dupont, 64 ans, 3, rue des Boucheries ;
19 — Jean-Lucien-Marie Lijour, 4 mois, coteau du Frugy ;
24 — Yves-Marie Cornec, 23 ans, 43, rue Neuve ;
— Marie-Jeanne Le Guillou, 73 ans, à l'hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

19e Année — N° 11. Samedi 1er Février 1930.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : Dimanches 5, 12, 19 et 26 Janvier ; La contradiction ; Autour de nous ; Un peu de bonne foi ; Les fruits..... 122
Mois de Février : Fêtes et cérémonies ; La vérité ; La juste mesure ; Temps de la Septuagésime ; Le Carnaval ; Un danger public..... 127
Calendrier paroissial 131
A Saint-Corentin..... 132

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église

19e Année. Samedi 1er Février 1930. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JANVIER

Dimanche 5 Janvier.

L'ordre des instructions dominicales amènent M. Suignard à répondre à un article du programme : Création des Anges, — Bons et Mauvais Anges, — leurs offices.

Existent-ils, les anges ? Oui incontestablement. Qu'on lise les Saintes Ecritures, la Tradition, non seulement la Tradition chrétienne, mais les histoires profanes de tous les temps et de tous les peuples.

Ce qu'ils sont ? — De purs esprits, immortels, doués d'intelligence, de volonté et de cœur.

Pourquoi sont-ils créés ? — Pour être les messagers et les ministres de Dieu, chargés d'exécuter ses volontés.

Leur nombre ? Incalculable, mais tous hiérarchisés en neuf chœurs distincts : Séraphins, Chérubins, Trônes, etc.

Leur état ? — Etat de grâce, mais pas impeccables. Preuve: chute de ceux enivrés d'orgueil et châtiés éternellement pour leur rébellion, persévérance et fidélité des autres et recevant en récompense le bonheur de la vision béatifique et la gloire du paradis. — D'où deux camps adverses : les ennemis de Dieu et de l'homme ; les amis de Dieu et des hommes. Conséquence : influence néfaste d'un côté, bienfaisante de l'autre, anges tentateurs et anges gardiens. — Devoir : défiance des uns et confiance aux autres.

Dimanche 12.

Création de l'homme, — justice originelle. — M. Cadiou rappelle que, le sixième jour de la création, Dieu créa le premier homme et la première femme, Adam et Eve. Un peu d'argile pétrie et un souffle divin, voilà le corps et l'âme d'Adam, auxquels le Créateur ajouta la grâce sanctifiante, et voilà l'image et la ressemblance de Dieu dans sa créature. Eve fut tirée de son côté, en tout semblable à lui.

Les transformistes et les évolutionnistes athées veulent écarter l'idée de Dieu dans la formation de l'homme, qui ne serait, selon eux que le produit de l'évolution naturelle de la matière. Théorie fausse et confondue par la vraie science, qui a prouvé que la génération spontanée est inadmissible, confirmant ainsi la doctrine catholique de la création directe, et quant à son corps et quant à son âme.

Créés bons et saints et placés dans un jardin délicieux, gratifiés de dons précieux, l'immortalité, l'impassibilité et la maîtrise d'eux-mêmes ou l'exemption de la concupiscence, ils eussent été heureux temporellement en attendant la félicité éternelle.

Dimanche 19.

Qu'en est-il résulté ? — M. Hervé l'a dit par sa réponse à cette question : chute du premier homme, — péché originel: nature, transmission, conséquences. — En dépit de tous les dons reçus dans sa création, l'homme restait libre de ses actes, il pouvait rester soumis à la volonté divine ou s'y dérober. Il abusa de cette liberté, à la suggestion du serpent, en réalité du démon, qui trompa Eve, laquelle amena Adam à désobéir à la défense formelle de Dieu. Ce fut le péché originel.

Dieu avait dit : le jour où vous mangerez du fruit défendu, vous mourrez. Ils en mangèrent. Le châtiment s'en suivit. Ce fut la mort spirituelle ou la mort de l'âme par la perte de la grâce sanctifiante. Ce fut aussi la mort naturelle, en perspective, puisque perdant en même temps que la grâce habituelle tous les dons préternaturels qui les en préservaient, ils devinrent soumis à la peine, à la maladie, à la mort.

Atteint dans sa nature personnelle, il transmit à toute sa descendance les conséquences de sa faute, comme un père ruiné transmet à ses héritiers sa pauvreté et ses conséquences. Une seule créature a échappé à la catastrophe, parce que Dieu, devant envoyer son Fils réparer la faute originelle, ne voulut pas que Celle qui devait être sa Mère, fût atteinte par la faute commune. C'est le dogme de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge, grâce unique et exceptionnelle.

Dimanche 26.

Messie promis, attendu. — M. Pichon montre cette vérité des promesses, des figures et de l'attente du Messie dès le début du temps et à travers les siècles jusqu'à leur pleine réalisation.

Promesses, à Adam et à Eve tout d'abord, aux patriarches, à Abraham, à Isaac, Jacob, David, aux prophètes, qui décrivent d'avance l'époque, le pays, la famille et l'histoire de la

vie et de la mort du Sauveur, de la résurrection de son Eglise. Les prophéties constituent comme une histoire anticipée de sa vie.

Figures aussi, personnelles et réelles : Adam, Abel, Noë, Melchisédech, Isaac, Joseph, Jonas ; puis l'arbre de vie du paradis terrestre, l'arche de Noë, l'agneau pascal, le serpent d'airain, la manne dans le désert, les pains de proposition, etc...

Aussi l'attente était-elle générale, non seulement au sein de la nation juive où tout, pensées, désirs, prières et sacrifices ne visaient qu'une chose, l'attente et l'avènement du Messie, mais les nations païennes, elles-mêmes, dans leurs traditions et jusque dans leurs cultes idolâtriques, conservaient des vestiges, un peu confus parfois, mais réels de cette attente d'un Rédempteur futur.

La contradiction.

Le pâle résumé que nous donnons ici de ces instructions, suivies méthodiquement, permet aux âmes chrétiennes de se souvenir et de se pénétrer de plus en plus de ces vérités, qui sont la lumière des intelligences et ouvrent les cœurs à l'action des grâces divines, que Dieu y déverse ensuite et les amènent à vivre de la vie surnaturelle. Elles les arment aussi pour les luttes de la vie et le triomphe des obstacles et des dangers que l'on y rencontre de plus en plus nombreux et de plus en plus critiques.

La fête que nous célébrons dimanche prochain, fête de la Purification de la Sainte Vierge et de la Présentation de l'Enfant au Temple nous le rappelle, en remettant sous nos regards les paroles prophétiques du vieillard Siméon. Prenant l'Enfant divin entre ses bras, après avoir remercié Dieu de la grâce qui lui a été faite de contempler le divin Sauveur, il entrevoit l'avenir et s'écrie : « Cet Enfant a été établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël, et pour être un signe auquel on contredira. »

La prophétie s'est réalisée dès ce jour même. Est-ce qu'il n'a pas été une cause indirecte de perdition pour Hérode et de salut pour les Bergers et pour les Mages ? Est-ce que au cours de sa vie publique il ne provoquait pas les sentiments les plus opposés et les plus contradictoires ? Lisez l'Evangile et écoutez murmurer le peuple. Les uns disaient : « C'est un homme de bien ; » les autres répondaient : « Non, il trompe le peuple... » Les uns disaient : « C'est le Christ ; » les autres disaient : « Le Christ doit-il venir en Galilée... » « C'est un possédé, c'est un fou, clamaient les uns, pourquoi l'écouter ? » D'autres répondaient : « Sont-ce là les paroles d'un possédé ? » Et les contradictions continuaient.

Elles ont continué à travers les siècles, et elles continuent toujours. Jésus-Christ ne les avait pas dissimulées à ses Apôtres : « Ils m'ont haï, ils vous haïront... ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront. »

Autour de nous.

En portant nos regards sur l'Histoire, depuis dix-neuf cents ans, nous voyons les mêmes scènes se reproduire, sous une forme ou sous une autre. En regardant autour de nous, nous retrouvons les mêmes contradictions, aussi marquées et aussi vives d'un côté comme de l'autre. Comptez, si vous le pouvez, les dévouements individuels ou collectifs, depuis l'humble catéchiste de nos paroisses jusqu'au missionnaire des régions incultes et sauvages ; depuis la petite Sœur qui consacre ses jours et ses nuits au soin et au soulagement de toutes les misères physiques et morales, jusqu'à l'écrivain et au savant qui pâlit sur ses livres ou se consume dans son laboratoire, pour fournir à la vérité et à la morale les armes défensives indispensables. Calculez les œuvres innombrables, édifiées et entretenues à grands frais, grâce à la générosité des catholiques, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour instruire, moraliser et protéger l'enfance, la jeunesse ou la vieillesse, œuvres d'éducation, de préservation ou d'initiation à toutes les sciences, depuis l'école primaire, le patronage ou l'ouvroir jusqu'à nos grandes écoles de hautes études, et j'en passe, car comment les énumérer toutes ? Et remarquez que toutes ces œuvres ne coûtent pas un centime à l'Etat, ni aux contribuables qui ne partagent pas nos idées ; en revanche, l'Etat y puise à pleines mains, au moyen des impôts et des contributions qui nous écrasent, pour favoriser souvent et combler de largesses les œuvres adverses.

Ah ! ici, de ce côté adverse, les œuvres abondent aussi, hélas ! Et les ressources ne manquent pas. Je connais un brave Maire qui rêvait d'œuvres nouvelles, œuvres laïques pour contrecarrer et anéantir si possible les œuvres chrétiennes locales : Mais, Monsieur le Maire, lui fait-on remarquer, où trouver les ressources nécessaires pour cela ? » — « Oh ! la question d'argent ne me préoccupe pas, » répond-il allègrement. En effet, lorsqu'il s'agit de détruire les œuvres catholiques on n'y regarde pas de près. On dépense sans compter. On multiplie les fonctionnaires, parce que cela augmente les électeurs favorables ; on augmente les traitements, parce que certains fonctionnaires insatiables crient famine et menacent de faire grève, et le malheureux contribuable ploye sous le fardeau de plus en plus lourd des charges publiques.

Un peu de bonne foi.

Si encore on usait vis-à-vis des catholiques d'un peu plus bonne foi et de loyauté, l'injustice paraîtrait moins cruelle,

mais en est-il ainsi ? Ecoutez plutôt les protagonistes de la défense laïque. Ils sont les persécutés !... On a dépouillé nos églises, nos établissements, on s'est emparé de nos biens, de nos propriétés en faveur des œuvres anticatholiques, et ils sont les persécutés, les malheureux ! Ils parcourent les campagnes, jusqu'aux bourgades les plus reculées, semant partout mensonges, calomnies et récriminations saugrenues contre l'Eglise, contre le clergé, contre les dogmes sacrés et la morale, et ils sont persécutés !...

Leurs journaux recueillent précieusement les échos de ces élucubrations et les servent à leurs lecteurs, devenant ainsi les complices de cette œuvre de perversion publique.

Chose étrange, même ceux d'entre ces périodiques, qui redoutent avec raison d'ailleurs l'œuvre révolutionnaire poursuivie par ce laïcisme communiste, ne refusent pas à l'occasion leur collaboration à ces fauteurs de troubles, lorsque l'Eglise ou ses œuvres sont en cause. On se battra sur d'autres terrains, mais sur le terrain religieux l'accord se fait sans difficulté. Nous en avons journellement des exemples. C'est toujours la réconciliation de Pilate et d'Hérode contre Notre Seigneur Jésus-Christ, ou contre son Eglise, ce qui est tout un, *convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus,* la cabale ni plus ni moins.

D'autres y vont avec plus de frénésie encore. Ici c'est le pain quotidien, sans répit et sans relâche. Il faut voir avec quelle loyauté. Un exemple tout récent. L'article est intitulé : « Le Pape et Mussolini sont aux prises. « L'auteur de l'article n'a pas généralement assez de virulence et de fiel pour vilipender, flétrir et condamner royauté, empire, Mussolini. Tous aux gémonies. Tous ces gouvernements n'ont commis que des crimes et des atrocités, excepté lorsqu'ils se sont attaqués à l'Eglise. Ah ! ici ils sont de douces victimes, bien à plaindre. Les bourreaux ont été le Pape, les Evêques et les prêtres. C'est de l'Histoire, à la laïque ! De tels procédés ne jugent-ils pas suffisamment leurs auteurs ?

Les fruits.

Les fruits de ces campagnes acharnées c'est, d'un côté, le réveil et le retour à Dieu des âmes honnêtes et sincères. Nous assistons avec joie au magnifique mouvement qui se dessine, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, depuis la classe ouvrière avec ses Jocistes, jusqu'aux plus Hautes Ecoles, où le revirement se fait de plus en plus nombreux chaque jour. Le dégoût et l'angoisse du danger où l'éducation athée et les mœurs dépravées précipitent la nation secouent ces âmes généreuses et provoquent chez elles non seulement l'amour du devoir, mais l'esprit d'apostolat avec toute sa ferveur.

Mais aussi, d'autre part, quelle déchéance dans d'autres milieux, dans la masse populaire particulièrement ! Les plus farouches anticléricaux, devant le développement de la criminalité juvénile et enfantine en sont effrayés eux-mêmes. M. Herriot ne craint pas de jeter le cri d'alarme, et il incrimine et les cinémas et les théâtres et les étalages pornographiques. Il a raison, mais il n'y a là que des canaux. La source du mal est plus profonde et plus dissimulée. Cette source, c'est l'éducation athée. Dire aux enfants et aux jeunes gens qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme, pas de sanction aux crimes que celles des pénalités humaines, n'est-ce pas leur faire entendre que tout est permis en somme, et qu'il s'agit simplement, avec un peu d'adresse et de savoir-faire, d'éviter ce léger inconvénient ? Faire tomber quelques têtes d'enfants de quinze ans, à titre d'exemples, comme le propose M. Herriot, c'est recourir à un remède bien inefficace, surtout lorsque à côté on multipliera les écoles uniques et les écoles géminées, comme M. Herriot et consorts le réclament.

MOIS DE FÉVRIER

Fêtes et Cérémonies.

Dimanche 2. — Fête de la Purification, avant la grand' messe, bénédiction solennelle des cierges. — Toute famille chrétienne devrait avoir et garder à domicile un cierge bénit ce jour.

Ce même jour, à 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi 3. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes et des Dames de la Congrégation, messe, instruction, bénédiction.

Mardi 4. — A 7 heures, messe pour la Ligue Patriotique des Françaises.

Mercredi 5. — Confession des petites filles des catéchismes, communion le lendemain.

Vendredi 7. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9, heure d'Adoration pour hommes et jeunes gens.

Samedi 8. — Confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain.

Dimanche 9. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre et Cordigères. — A 8 heures, sermon breton.

Vendredi 14. — Confession des petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Dimanche 16. — A 8 heures du soir, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Dimanche 23. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

La vérité.

Sur la question capitale et si brûlante de l'enseignement, une lettre encyclique du Souverain Pontife va paraître incessamment. Ce sera la lumière descendant du Ciel et dissipant les nuages et les ténèbres.

Les nuages dont certains esprits catholiques eux-mêmes sont, paraît-il, obscurcis, puisqu'ils s'imaginent très faussement que le sacrifice de nos écoles libres constituerait un bienfait, à la condition que le catéchisme pût être fait dans les écoles laïques par les membres du clergé. C'est encore une naïveté puérile de se persuader cela, c'est toujours le libéralisme doctrinal en action. La conciliation des deux enseignements, profane et religieux, serait possible évidemment, à la condition qu'il y ait de la loyauté et de la bonne foi de part et d'autre. Peut-on raisonnablement l'attendre de nos instituteurs farouchement antichrétiens et souvent antipatriotes ?

Les ténèbres, ce sont les sentiments et les dires des adversaires acharnés de la religion et de quelques baptisés, oublieux des vérités chrétiennes et des déductions de la logique, prétendant perfidement ou sottement que l'instruction chrétienne est un bagage inutile pour la vie, et que la science profane suffit à tous et à tout. Hélas ! les faits journaliers devraient les éclairer. Mais comment la lumière pourrait-elle pénétrer dans des logis hermétiquement fermés aux rayons du soleil ?

La lettre du Pape apportera de nouveau la lumière sur ces questions. Puissions-nous n'avoir pas à dire de nouveau avec l'apôtre saint Jean : « *Lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt,* La lumière a éclaté au milieu des ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue ! »

La juste mesure.

Elle consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Or, nos écoles sont légales ; elles accomplissent un service public. Si elles n'étaient pas, ce serait autant de charges nouvelles pour l'Etat et pour les contribuables. Pourquoi donc ne seraient-elles pas rétribuées dans la mesure même où elles

rendent ce service ? C'est ce que nous appelons la rétribution proportionnelle scolaire.

Chose étonnante, toutes les autres Républiques, de la plus petite aux plus grandes, de la Suisse aux Etats-Unis, la liberté des familles est respectée par la répartition proportionnelle des subsides aux diverses écoles. La France seule fait exception. Y a-t-il cependant un pays où l'on fasse autant d'étalage de la formule Liberté, Egalité, Fraternité ? Les mots sont beaux, encore faut-il qu'ils ne soient pas démentis par les faits.

Temps de la Septuagésime.

Il commence avec le dimanche 16 Février. Pour en comprendre le sens rappelons-nous que l'année chrétienne n'a pas la même division que l'année civile. Celle-ci comprend le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Elle commence au 1er Janvier et se termine au 31 Décembre.

L'année liturgique ou chrétienne se divise en cinq parties qui sont le temps de l'Avent, de Noël, du Carême, de Pâques et de la Pentecôte. Elle commence au 30 Novembre, ou le dimanche le plus rapproché de cette date, et est disposée de manière à suivre le cours du *Soleil* de justice qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à rappeler les principaux évènements de sa vie et ses enseignements.

L'*Avent* (couleur violette des ornements), comprend quatre semaines, représentant les quatre mille ans pendant lesquels le Sauveur était attendu.

Le temps de Noël (couleur blanche), honore la naissance, l'enfance et la vie cachée de Notre-Seigneur.

Le Carême (couleur violette) rappelle la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ses souffrances aussi, et son sacrifice sanglant.

La Septuagésime, la Sexagésime et la Quinquagésime, les trois semaines avant le Carême, ou temps quadragésimal, constituent comme une préface à cette période particulièrement grave.

Le temps de Pâques (couleur blanche), c'est le tableau de la vie de Jésus-Christ ressuscité.

La Pentecôte (couleur rouge pour la fête et son octave), rappelant la descente du Saint-Esprit sous la forme de langues de feu, prend la couleur verte ensuite, pendant la période qui suit jusqu'à l'Avent, parce que ce temps nous donne le tableau de l'Eglise militante, luttant et travaillant avec le ferme espoir de la récompense éternelle.

Le Carnaval.

Je viens de faire remarquer que le temps de la Septuagésime commence le 16 Février. Quinze jours plus tard

arrive le Carnaval. Lorsque le prochain *Bulletin* arrivera à ses lecteurs, les folies du Carnaval auront déjà pris leur élan. Il serait alors trop tard de mettre en garde contre le fléau les paroissiens et les paroissiennes. Quand une inondation est déclenchée il est bien difficile d'arrêter le torrent. Pouvons-nous espérer d'atténuer au moins le mal !

Je me permets en tout cas de prendre les devants et de dire à tous les catholiques : prenez garde ! ne pactisez pas avec le mal. Pas de masques ni de déguisements inconvenants. Pas de fréquentations dangereuses, pas de bouffonneries déshonnêtes. Point de travestissements contre nature : hommes revêtus d'habits féminins, femmes portant costumes masculins. Il y a là quelque chose de répugnant et de honteux. Si l'on veut être respecté on évitera ces excès, si l'on tient à être chrétien on les combattra.

Que les parents empêchent leurs enfants de verser dans ces désordres. Que l'on ne voie pas de tout jeunes garçons et de toutes petites filles rivalisant d'ardeur dans le burlesque et le dévergondage. C'est un triste apprentissage que celui-là. C'est une avance faite à la démoralisation générale.

Un danger public.

Les extravaganees du Carnaval sont un legs du paganisme et un retour à ses mœurs dépravées. On ne saurait trop réagir contre ces coutumes déplorables ; mais la réaction ne doit pas se borner à ce désordre spécial. Il est un état d'esprit qui se développe de plus en plus et est plein de menaces pour l'avenir du pays, et on peut le dire, du monde entier. C'est l'engouement ou plutôt l'affolement pour le plaisir à jets continus. Quelques minutes de réflexion et de retour sur la vie publique, telle qu'elle existe déjà, nous obligent à le constater et nous en font craindre les conséquences.

Entendons-nous. La morale chrétienne ne défend pas la détente dans le travail et de justes récréations. L'esprit, le cœur, les nerfs, le tempérament exigent du repos et du délassement dans le sens même des occupations qui absorbent la vie. C'est ainsi que la vie dépensée journellement dans un travail matériel fatigant réclame un repos nécessaire, une inaction momentanée qui permet aux forces physiques de se refaire. Le travail de bureau, les occupations sédentaires exigent au contraire des promenades, une certaine activité corporelle, pour rétablir l'équilibre des fonctions organiques, compromises par un repos trop prolongé. A chacun de consulter la raison et les réclamations de la santé pour organiser ses habitudes.

Ce qui est mauvais et extrêmement dangereux, aussi bien pour la société tout entière que pour la famille et l'individu

lui-même, c'est la passion du plaisir et des distractions. C'est l'entraînement irréfléchi et, on peut le dire, l'emballement pour tout ce qui est amusement et satisfaction sensuelle. Or, nous en sommes là. Grandes personnes, jeunes et vieux, les tout petits enfants, tout le monde est saisi et emporté dans le tourbillon. Où cela nous conduira-t-il ? Qu'on y réfléchisse, il en est temps.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. Aux fêtes non gardées, cette dernière messe est supprimée. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut solennel du Très Saint-Sacrement.*
Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

1er Février, samedi. — S. Ignace, évêque et martyr.
✠ **2, IVe dim. après l'Epiph** — Fête de la Purification de la T. Ste Vierge. — Avant la grand'messe, bénéd. solennelle des cierges, procession. — A 8 h., Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.
3, lundi. — S. Gildas, abbé. — A 8 h., à la chapelle, réunion des Mères chrét.
4, mardi. — S. André Corsini, év. et conf. — A 7 h., messe pour la Ligue Patriotique des Françaises.
5, meroredi. — Ste Agathe, vierge et mart. — Conf. des filles du catéch.
6, jeudi. — S. Tite, év. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
7, vendredi, 1er vendredi du mois. — Expos. du T. S.-Sacrement. — Bénéd. à 5 h. — De 8 à 9 h., Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.
8, samedi — S. Jean de Matha, conf. — Conf. des garçons du catéch.
✠ **9, Ve dim. après l'Epiph**. — A 7 h., réunion des Enf. de Marie. — A 8 h. du soir, sermon breton.
10, lundi. — Ste Scholastique, vierge.
11, mardi. — Apparition de la T. Ste Vierge à Lourdes.
12, meroredi. — Les Sept Saints Frères fond. des Servites.
13, jeudi. — Office de la Férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
14, vendredi. — S. Valentin, prêtre et mart. — Conf. des petits enfants.
15, samedi. — Office du jour.
✠ **16, dim. de la Septuagésime**. — A 8 h. du soir, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Ador. perpét.
17, lundi. — S. Guévroc, abbé.
18, mardi — S. Siméon, év. et mart.
19, meroredi — De la Férie.
20, jeudi. — De la Férie.
21, vendredi. — De la Férie.
22, samedi. — Chaire de S. Pierre à Antioche.
✠ **23, dim. de la Sexagésime**. — A 7 h., réunion des Enfants de Marie. — A 4 h., Tiers-Ordre et Cordigères.
24, lundi. — S. Mathias, apôtre.
25, mardi. — De la Férie.
26, meroredi. — A la cathédrale, fête des Trois Gouttes de Sang ; ailleurs, de la Férie.
27, jeudi. — De la Férie.
28, vendredi. — S. Ruellin, év. et conf.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Janvier.* Henri Bozec, 11, rue Saint-François ;
5 — Jean-Joseph-Michel-Marie Quéméré, 1, rue du Pichéry ;
11 — Marie-Madeleine-Josèphe Ollivier, 18, rue Olivier-Perrin ;
12 — Jeannine-Yvette Dréau, 22, rue Royale ;
12 — Pierre-François-Marie Dagorn, 27, rue Neuve ;
14 — Marcel-Michel Pérennec, place au Beurre ;
18 — Marie-Yvette Tossetti, 23, rue des Douves ;
19 — Pierre-Armand Roudot, 3, rue Kéréon ;
19 — Paul-Charles-Yves-Stéphen Bernard, rue Juniville ;
19 — André-René Keroué, rue Rouzaut ;
19 — Françoise-Suzanne-Mireille Boley, 7, rue de la Mairie ;
23 — Lucien-Alain Riou, 23, rue Sainte-Catherine ;
24 — Sylvie-Gabrielle-Thérèse Gaguer, 31, avenue de la Gare.

Mariage.

7 *Janvier.* Yves-Jean-René-Mie Hémon et Marie-Jeanne Caradec ;
7 — Maurice-Charles Muller et Léonie-Louise Jaouen ;
7 — Joseph-François-Noël Floch et Germaine-Marie-Anne Le Douguet ;
13 — Germain-Bertrand-Mathieu Le Gars et Anne-Marie-Perrine Tudal ;
14 — Pascal-Eugène Boulain et Emilie-Jeanne-Philomène Le Clost ;
27 — Sébastien Coïc et Marie Calvez ;
27 — René-Yves Calvary et Marie-Anne Dréau.

Enterrements.

1er *Janvier.* René Le Meur, 17 ans, 4, rue Verdelet ;
2 — Alain-Etienne Le Quinquis, 72 ans, 41, avenue de la Gare ;
3 — Alphonse-Noël Diquélou, 26 ans, Hospice ;
4 — Marie-Alexandrine Le Corre, veuve J.-M. Le Bris, 80 ans, 36, rue Kéréon ;
9 — Pierre-Marie Nédellec, 77 ans, 46, rue du Pont-Firmin ;
10 — Jean-Marie Trottier, 39 ans, 40, rue Kéréon ;
10 — Corentin-Jean Hémery, 46 ans, 45, rue Neuve ;
11 — Yves-Jean-Marie Kérénéal, 73 ans, 14, rue Verdelet ;
12 — Marie-Charlotte-Renée Maguet, épouse C. Cariou, 44 ans, 7, rue Neuve ;
20 — Marie-Yvette Tossetti, 6 jours, 23, rue des Douves ;
21 — Guillaume Seznec, 77 ans, 7, rue de Kerfeunteun ;
28 — Enfant Moalic, rue des Douves.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

N° 12. Samedi 1er Mars 1930.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

... de Février : A l'église : Dimanches 2, 9, 16 et 23 Février ; Dans l'Eglise universelle ; La persécution ... Le costume féminin ; A Quimper ; Une autre défense ; Encore une manœuvre 134
... de Mars : Prières des 40 Heures ; Cérémonie des Cendres ; Le Carême ; Principales prescriptions du Carême ; Réunions ordinaires du mois ; Confession des enfants ; Denier du culte ; Le Bulletin paroissial ; Une parole à méditer 139
Calendrier paroissial 142
A Saint-Corentin .....

BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES DU FINISTÈRE

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

19e Année. Samedi 1er Mars 1930. N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FÉVRIER

A l'église. — Dimanche 2 Février.

Nous continuons le résumé des instructions sur le Symbole des Apôtres. Le dernier dimanche de Janvier, M. Pichon. terminait l'exposé du premier article : « Je crois en Dieu le Père Tout Puissant, créateur du ciel et de la terre, » en montrant que le divin Sauveur planait déjà sur cette longue période qui a précédé son avènement, par les promesses, les figures et les prophéties qui l'annonçaient et décrivaient d'avance son origine, sa mission et ses effets.

Le dimanche 2 Février, M. le Curé expose à son tour la première partie du deuxième article : « Et en Jésus-Christ son Fils unique Notre Seigneur qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, » faisant remarquer que le Sauveur, selon l'expression de saint Paul, « était hier et aujourd'hui, et sera dans tous les siècles ». Hier, c'est-à-dire, dès le commencement même du monde ; aujourd'hui, c'est-à-dire à l'époque où vivait l'apôtre. Il y était par sa naissance temporelle, par sa vie cachée d'abord, par sa vie publique ensuite, comme il sera jusqu'à la fin des siècles par son Eglise et ses institutions.

S'attachant exclusivement à ces premières paroles « Jésus-Christ son Fils unique Notre Seigneur qui a été conçu du Saint-Esprit », il rappelle toute l'économie du grand mystère de l'Incarnation : l'archange Gabriel apportant, le 25 Mars, à la Sainte Vierge le message divin qui l'appelait à être la Mère du Verbe divin, la conception miraculeuse du Messie, son unité de Personne avec les deux natures divine et humaine, sa naissance dans la petite crèche de Bethléem, la visite des Bergers et des Mages, sa Circoncision, sa Présentation au temple, sa fuite en Egypte, son retour à Nazareth, et sa vie cachée, avec l'incident de Jérusalem où l'Enfant divin fut perdu par ses parents et retrouvé au temple au milieu des Docteurs de la Loi. Toute cette partie de la vie

du Sauveur est terminée dans l'Evangile par ces mots : « Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, et il était soumis à ses parents ». C'est peu en apparence, et c'est beaucoup néanmoins, puisque ces mots nous rappellent que Jésus commença par accomplir d'abord lui-même ce qu'il allait enseigner ensuite par ses paroles et tous les actes de sa vie publique.

Dimanche 9 Février.

Avant qu'on parlât de la vie publique de Notre Seigneur Jésus-Christ, M. Suignard, conformément au texte du programme, nous a parlé de la « Maternité divine de Marie et des privilèges qui s'y rattachent ». Il a montré que la T. Sainte Vierge est véritablement la mère de Dieu, puisque la Personne née d'elle est la Personne du Fils de Dieu, qui, possédant déjà la nature divine et la conservant, a pris de sa chair et de son sang la nature humaine. — Dans l'ordre naturel la mère ne donne à la personne qui naît d'elle que le corps, auquel Dieu joint une âme ; elle n'en est pas moins sa véritable mère. Ainsi Marie est réellement la mère du Fils de Dieu, puisqu'elle a donné à ce Fils la nature qui le fait homme.

A cette maternité divine se rattachent tous les privilèges qu'elle a reçus de Dieu, soit à titre de préparation, soit comme conséquence : son Immaculée-Conception, sa sanctification suréminente, sa virginité avant, pendant et après son enfantement divin, son Assomption glorieuse au Ciel, sa gloire et sa toute-puissance d'intercession auprès de Dieu, et son rôle de médiatrice entre le Souverain Maître et les hommes. D'où pour nous le devoir de glorifier à notre tour la divine Mère du Sauveur, et de recourir à elle en toutes circonstances.

Dimanche 16 Février.

M. Cadiou avait pour charge de prouver la divinité de Jésus-Christ au moyen des prophéties, des affirmations du Sauveur lui-même et de ses miracles. C'est l'exposé sous une forme spéciale de la vie publique de Notre Seigneur qui a duré trois ans et quelques mois.

Il montre la réalisation dans sa personne des prophéties d'Isaïe et de Michée touchant le Messie ou Sauveur promis, dans sa naissance d'une Vierge, à Bethléem, de la famille de David. Cette première preuve est corroborée puissamment par ses miracles sans nombre, par ses souffrances, par sa mort sur une croix, par sa résurrection glorieuse, comme le prédisaient les psalmistes.

Cette divinité est affirmée par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même : aux Juifs, à l'aveugle-né, à la Samaritaine, au Grand Prêtre qui le sommait de dire si réellement il était le

Fils de Dieu : « Vous l'avez dit, je le suis et un jour vous me verrez assis à la droite de Dieu le Père et paraître sur les nuées du ciel pour juger tous les hommes. »

Enfin, pour appuyer ces affirmations, il fait des miracles, les miracles qui sont comme la signature de Dieu, qui ne peut pas contresigner des mensonges et des impostures. Et le plus grand de tous ces miracles est sa propre résurrection.

Dimanche 23 Février.

Après l'histoire de la vie publique du Sauveur vient celle de sa Passion et de sa mort, de sa sépulture et de la descente de son âme aux enfers ou les limbes, 4e article du symbole. C'est M. Pichon qui en a fait le récit connu, avec les applications morales appropriées, où l'on voit flageller la trahison, la perfidie, les impuretés, les sacrilèges et la corruption sous toutes ses formes. Judas, S. Pierre, Caïphe, Pilate passent tour à tour sous nos regards et évoquent le souvenir de toutes les immoralités des temps passés et des temps actuels. En tirant de ces récits émouvants des conclusions pratiques, il engage ses auditeurs à regretter sincèrement les fautes que tous nous avons commises et qui ont coûté la vie à notre Sauveur au milieu des plus horribles souffrances ; à purifier nos âmes afin d'en faire comme des sépulcres neufs pour le recevoir dans la communion ; à jurer à Jésus-Christ une fidélité inviolable en face des lâches défections de plusieurs.

Dans l'Église universelle.

Deux actes du Souverain Pontife, d'une très grande importance, viennent d'être accomplis. L'un est son Encyclique ou lettre à l'univers entier sur l'Education de l'enfance et de la jeunesse.

Des bruits tendancieux et intéressés avaient cours depuis quelque temps sur les vues et les intentions du Chef suprême de l'Eglise au sujet de cette question capitale. On prétendait que le Pape allait transiger et entrer en accommodement avec les Etats en cause, et sacrifier en définitive la cause des écoles libres. Sa lettre coupe les ailes à ce canard. Traitant la question dans toute son ampleur, il affirme la nécessité absolue de l'éducation chrétienne et par conséquent, dans la situation actuelle, le maintien et le développement des écoles libres, et condamne formellement les écoles neutres ou laïques, d'où toute religion est exclue.

Il disculpe les catholiques, qui recourent à l'école libre pour l'instruction de leurs enfants, de l'accusation de tendance politique et d'esprit séparatiste. Il affirme l'insuffisance d'une instruction chrétienne par surcroît donnée dans une école laïque, pour ôter à celle-ci son caractère nuisible.

Cette lettre, très longue et très détaillée, fait nettement la démarcation entre la vérité et l'erreur sur ce point essentiel.

Il nous est impossible d'insérer cette lettre admirable dans son étendue. Plusieurs numéros du *Bulletin* n'y suffiraient pas. Mgr l'Evêque la fera lire très probablement dans toutes les églises. Nous engageons les fidèles à l'écouter attentivement et à la lire, s'ils le peuvent, dans les publications qui la donneront. Mais qu'ils ne la cherchent pas dans des organes antichrétiens, ils n'en parleront pas, sinon pour la combattre ou la défigurer.

La persécution russe.

Un autre acte du Pape est sa protestation solennelle contre l'horrible persécution des Bolchevistes à l'égard des églises et des fidèles de ce pays. Sa voix a trouvé de l'écho dans les principaux Etats d'Europe et d'Amérique, et de tous côtés s'élèvent des cris de réprobation et d'indignation qui finiront par émouvoir les bourreaux s'ils sont encore capables d'éprouver quelque sentiment humain.

En France, nos gouvernants restent muets. Ils sont trop occupés à renverser les ministères et à organiser le nouveau combisme qu'ils désirent. Comment d'ailleurs pourraient-ils condamner leurs amis de Russie, dont ils ont réclamé la présence en France, où d'ailleurs ils accomplissent leur œuvre révolutionnaire sur tous les terrains et de toutes les manières ? — Mais voici le Ministère renversé. Attendons les événements.

Le costume féminin.

Le Souverain Pontife, au courant de tout ce qui se passe, ne cesse d'élever la voix contre le mal, partout où il éclate ou sous quelque forme qu'il se produise.

Par l'organe de la Sacrée Congrégation du Concile, il s'adresse aux curés et aux prédicateurs, aux maitresses des écoles chrétiennes et aux directrices des œuvres de jeunesse féminine, aux parents surtout, auxquels il demande, aux uns d'insister sur la décence des vêtements féminins, aux autres d'interdire à leurs filles de participer à des exercices et concours publics de gymnastique, tout au moins de veiller à une rigoureuse décence dans leur habillement. Les établissements et les institutions qui reçoivent des jeunes filles ne peuvent prendre ni garder des enfants vêtues d'une manière indécente. L'instruction de la Sacrée Congrégation termine par cette grave recommandation sur laquelle nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs :

« Les jeunes filles et les femmes vêtues avec indécence se verront refuser la communion ; elle ne pourront pas être

marraines ni au baptême ni à la confirmation ; au besoin elles seront expulsées de l'église ! »

A Quimper.

Dans le même ordre d'idées, deux arrêtés du Maire de Quimper viennent de paraître, pour la répression de l'immoralité dans notre ville. Publications licencieuses, chansons obscènes, affiches indécentes, gravures, photographies, illustrés, caricatures, récits des crimes ou meurtres, des vols et actes délictueux notoires sont interdits en public.

Puis réglementation des bals, des mascarades, des débits et établissements publics, et menaces de poursuites aux contrevenants.

Ce n'est certes pas aux avis du Pape que ces mesures salutaires sont dues. D'où qu'en vienne l'inspiration, nous en félicitons sincèrement les auteurs. Reste l'exécution. Il ne faut pas que ces beaux arrêtés demeurent lettre morte.

Une autre défense.

C'est la lecture des livres, et écrits protestants, qui circulent de temps en temps en notre ville. L'atteinte aux mœurs que visent les arrêtés municipaux est certainement très grave. Non moins dangereuse est l'atteinte portée aux vérités catholiques. Ces vérités constituent un tout indivisible, une sorte d'édifice, dont il ne faut distraire aucune partie sous peine d'amener la ruine de l'édifice tout entier. L'histoire du protestantisme par son action dissolvante partout où elle se produit le prouve surabondamment. Je pourrais citer une localité, non loin de nous, où la propagande contre le catholicisme a abouti au règne du communisme le plus sectaire. En voulant y ruiner le catholicisme le protestantisme s'est enseveli lui-même sous ses débris.

Encore une manœuvre.

C'est celle des *chaînes de prières,* pratiquée à nouveau, après avoir paru disparaître un instant. Il en est de ceci comme des mauvaises racines dans nos jardins. On les enlève, elles repoussent bientôt avec vigueur. Comme le bon jardinier nous devons reprendre le travail d'élagage.

Nous rappelons donc aux paroissiens que ces pratiques, tout comme le recours aux cartes divinatoires, bonne aventure, tables tournantes, spiritisme, etc., etc., sont des superstitions condamnées aussi bien par la raison et le bon sens que par la morale et par l'Eglise. On ne doit sous aucun prétexte recourir à ces pratiques, qui ne seraient que ridicules si elles n'étaient en même temps nuisibles à la Foi et à la Vérité, et par là même au bon ordre.

MOIS DE MARS

Prières des 40 Heures. — Cérémonie des Cendres.

On appelle ainsi les prières spéciales qui se font dans nos églises les trois jours qui précèdent immédiatement l'entrée du Carême. Elles consistent, en notre église paroissiale, dans l'exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à l'issue des vêpres, dans le chant de la messe à 9 heures et des vêpres à 4 heures, avec la bénédiction, le chant du *Miserere* et de l'invocation *Parce Domine.*

Les fidèles sont instamment priés d'assister à ces offices, autant que possible, et de se succéder d'heure en heure devant le Saint-Sacrement exposé, en esprit de réparation des désordres et des péchés innombrables de ces jours néfastes.

On les appelle les 40 Heures parce qu'elles durent à peu près le temps où le corps sacré du Sauveur demeura dans le tombeau après sa mort. Le Carnaval avec ses folies et ses turpitudes renouvelle en quelque sorte la Passion du Sauveur ; d'où la pensée de venir apporter au divin Maître une sorte de compensation aux offenses commises en ces jours. Une indulgence plénière y est attachée.

Le lendemain du dernier jour du Carnaval, le mercredi, a lieu une autre cérémonie, la bénédiction et l'imposition des Cendres, nous ramenant à la sagesse et à la gravité de la vie, dont la brièveté et l'inanité, au point de vue de ce monde, sont bien figurées et rappelées par cette cendre déposée sur nos têtes et les paroles qui accompagnent la cérémonie : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.* Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que ton corps retournera en poussière. — Que d'enseignements, dans ces quelques paroles !

Le Carême.

Ces graves réflexions doivent dominer, dans les âmes chrétiennes, toute autre préoccupation, particulièrement en Carême, et inspirer le double travail à accomplir en cette sainte période, un travail de destruction et un travail de réédification morale et spirituelle.

Destruction du péché d'abord et de tout ce qui porte au péché, comme les défauts, les passions mauvaises, les penchants dangereux, les inclinations perverses, les occasions pernicieuses. — Réédification de la vie vraiment chrétienne par un retour sincère à l'esprit de foi, à la piété et au devoir d'état bien compris.

Tous, sans exception, ont besoin de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour se bien connaître et pouvoir diriger leur vie conformément aux données de la saine raison et aux prescriptions de la morale.

Les instructions et les exercices spirituels du Carême contribueront puissamment à ce résultat, à la condition d'être suivis régulièrement et attentivement.

Deux stations seront prêchées, une station française et une station bretonne, la première par le R. Père Guynot, religieux de l'Ordre des Oblats de Marie Immaculée, de la résidence d'Autun ; la seconde par le clergé paroissial pour les trois premières semaines, et par M. Kerjean, recteur de Coray, pour la quatrième semaine.

Du premier au quatrième dimanche, inclusivement, il y aura, pour les français, trois instructions par semaine, les dimanches, mardis et jeudis, à 8 heures du soir, à la cathédrale ; et pour l'auditoire breton, deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, à la même heure, à la chapelle.

A partir du quatrième dimanche jusqu'à Pâques, des instructions particulières auront lieu chaque semaine pour une catégorie spéciale de paroissiens, bretons, jeunes filles, dames, hommes et jeunes gens. Le prochain *Bulletin* de Mars contiendra les indications à ce sujet.

Nous espérons que les paroissiens répondront avec ensemble à l'invitation qui leur est faite d'assister à ces réunions. Les prédicateurs ont tout ce qu'il faut pour les intéresser, et les instruire des vérités et des obligations qu'ils ont le devoir de connaître pour être de vrais chrétiens.

Tous les vendredis, à 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

Principales prescriptions du Carême.

I. — Abstinence ou abstention de viande, jus de viande, deux fois par semaine, mercredi et vendredi, et aux Quatre-Temps, le samedi et le Samedi-Saint jusqu'à midi. Autorisation les autres jours d'user de viande et de poisson au même repas, le dimanche à tous les repas, les autres jours à un seul repas, si l'on est astreint au jeûne. La graisse est autorisée comme condiment, les œufs aussi, excepté à la collation du soir. — Sont tenus à l'abstinence tous ceux qui ont l'âge de raison, à moins de dispense pour des motifs particuliers.

II. — Jeûne, c'est-à-dire un seul repas par jour, soit à midi, soit le soir, avec collation à l'autre repas, et le matin café noir noir ou chocolat à l'eau, additionné d'un peu de pain. — Sont tenus au jeûne ceux qui ont 21 ans accomplis et n'ont pas atteint la 60e année ; ou bien ne sont pas dispensés par leur santé ou des travaux pénibles.

III. — Bonnes œuvres compensatrices, puisque l'Eglise ne peut pas dispenser de la loi divine de la pénitence. D'où obligation de compenser les adoucissements du Carême par des aumônes ou des bonnes œuvres. Les aumônes peuvent être remises de la main à la main ou être déposées dans un tronc. Elles sont transmises à l'Evêché.

La lettre pastorale de Mgr l'Evêque a pour sujet cette année « Le Pape Pie XI ».

Réunions ordinaires du mois.

En dehors de celles qui viennent d'être indiquées pour le Carême, nous aurons, comme toujours, les réunions suivantes:

1° Premier vendredi du mois, 7 Mars, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, indication de l'intention du mois pour l'Apostolat de la prière : les ouvriers chrétiens ; puis, à 8 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

2° Les Enfants de Marie, le 2e et le 4e dimanche du mois, 9 et 23 Mars, à 7 heures du matin, à la chapelle.

3° Les Mères chrétiennes et les Dames de la Congrégation, le mardi 25, jour de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge, à 8 heures du matin.

4° Le Tiers-Ordre de S. François et les Cordigères, le 4e dimanche, 23, à 4 heures du soir.

Confession des enfants.

1° Le mercredi 5 Mars, à l'issue des classes, les petites filles du catéchisme ayant déjà communié ;

2° Le samedi 8, les garçons du catéchisme, de même âge ;

3° Le vendredi 14, les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié.

Denier du Culte.

C'est généralement à cette époque de l'année que se règle la contribution des fidèles, connue sous le nom de Denier du Culte. Je n'ai pas à rappeler aux paroissiens les évènements qui ont donné naissance à cette œuvre spéciale. Elle a été rendue nécessaire par la séparation de l'Eglise et de l'Etat et par les spoliations qui en ont été la suite. La situation n'a pas changé depuis cette date, ou plutôt je me trompe, elle s'est modifiée très sensiblement par la cherté de la vie qui pèse sur tous sans exception, du fait de la guerre. C'est dire que le devoir des fidèles vis-à-vis de l'impôt qui leur est réclamé est plus que jamais justifié. Plusieurs le comprennent, et nous les en remercions. Nous prions les autres de ne pas l'oublier, et d'avance nous leur en exprimons notre reconnaissance.

Le Bulletin paroissial.

Le mois d'Avril prochain amènera l'anniversaire de sa naissance. Il entrera à cette date dans sa vingtième année. C'est l'époque où le plus grand nombre de ses lecteurs doivent renouveler leur abonnement. C'est une question de vie ou de mort pour lui. Il ne faut donc pas qu'on néglige cette formalité essentielle, car il a envie de vivre, et même de grandir. Si, en effet, les abonnements se multiplient il pourra prendre de l'extension et offrir plus d'intérêt. Des zélateurs et des propagandistes peuvent aussi favoriser sa diffusion. Son ambition serait de pénétrer dans toutes les familles de la paroisse pour y porter la vérité et barrer le chemin à l'erreur et à l'esprit du mal. Lorsque le développement du mal prend les proportions que nous déplorons on ne doit négliger aucun moyen de l'enrayer.

L'agent destructeur par excellence de la foi et des mœurs c'est incontestablement le mauvais journal. Et le journal est mauvais lorsqu'il sape la solidité des trois grands principes de toute société et de toute vie sérieuse, la foi, les mœurs et l'ordre matériel lui-même. Or, combien nombreux les organes de publicité qui accomplissent avec ardeur ce travail révolutionnaire entre tous ! Quelle est la vérité, quelle est la vertu, quel est l'ordre social qui ne trouve partout, je ne dis pas un, ni deux, mais dix, mais vingt et plus de publications, journalières ou hebdomadaires, pour ruiner ces assises du pays et du monde entier ?

La *Voix de Saint-Corentin* n'a pas la prétention d'arrêter, à elle toute seule, cette cohorte de destructeurs acharnés. Son désir est de mettre en garde les âmes encore intactes contre le travail de démolition, et de ramener à la vérité les esprits de bonne foi égarés par les mensonges et les préjugés dont ils sont saturés. Son action jointe à des concours plus puissants et plus qualifiés peut contribuer, dans la mesure même où elle sera entendue, à entraver le mal et à favoriser le bien. Ce qu'elle fera ou ne fera pas sera la conséquence de l'appui qu'elle recevra ou ne recevra pas.

Une parole à méditer.

Elle a été dite par un grand écrivain, dont un des livres porte ce titre : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.* Il avait visité les principaux Etats de l'Europe avant d'écrire, et il dit : « J'ai trouvé la foi au berceau de tous les peuples ; j'ai toujours rencontré l'incrédulité à leur tombeau ». (Montesquieu.)

La foi, signe de vie ; l'incrédulité, signe de mort. C'est bien cela, partout et toujours.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les dimanches et fêtes : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. Aux fêtes non gardées, cette dernière messe est supprimée. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut solennel du Très Saint-Sacrement.*
Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

1er Mars, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✠ **2, dim. de la Quinquagésime.** — Prières des 40 Heures. — Vêpres à 3 heures.

3, lundi. — S. Guénolé, abbé. — Prières des 40 Heures. — Gd messe à 9 h., vêpres et bénéd. à 4 heures.

4, mardi. — S. Casimir, conf. — Prières des 40 Heures, comme hier.

5, mercredi des Cendres. — Grand'messe à 10 h., imposition des cendres. — Confession des filles du cathéchisme.

6, jeudi. — Ste Perpétue et Ste Félicité, mart. — A 6 h. 1/2, service et messe p. les Défunts.

7. vendredi. — S. Thomas d'Aquin, conf. et doct. de l'Eglise. — Exposition, bénéd. — Heure d'Adoration.

8, samedi. — S. Jean de Dieu, conf. — Confession des garçons du catéchisme.

✠ **9, Ier dim. du Carême.** — Réunion des Enf. de Marie à 7 h. du matin. — Ouverture de la station, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle, à 8 h. du soir.

10, lundi. — Office de la Férie.

11, mardi. — De la Férie. — A 8 h. du soir sermon français.

12, meroredi. — S. Paul de Léon, év. et conf. — Quatre-Temps. — A 8 h., sermon breton à la chapelle.

13, jeudi. — De la Férie. — Sermon français à 8 heures.

14, vendredi. — De la Férie. — Quatre-Temps. — Confession des petits enfants. — A 8 h., Chemin de la Croix.

15, samedi. — Office du jour. — Quatre-Temps.

✠ **16, IIe dim. du Carême.** — Sermon français et sermon breton, à 8 h. du soir.

17, lundi, S. Patrice, év. et conf.

18, mardi, S. Cyrille, év. de Jérusalem, conf. et doct. — Sermon français

19, merdredi — S. Joseph, époux de la T. Ste Vierge, messe de 8 h. à son autel. — Sermon breton.

20, jeudi. — De la Férie. — Sermon français.

21, vendredi. — S. Benoit, abbé. — Chemin de la Croix à 8 heures.

22, samedi — Office du jour.

✠ **23, IIIe dim. du Carême.** — Réunion des Enf. de Marie à 7 h. du matin et du Tiers-Ordre à 4 h. du soir. — Sermon français et breton.

24, lundi — S. Gabriel, archange.

25, mardi. — Annonciation de la Ste Vierge, messes comme le dim. — Sans messe de 11 h. 1/2. — Vêpres imméd. après la grand'messe, chan de Complies à 2 h. 1/2. — Sermon français à 8 h. — A 8 h. du matin à la chapelle réunion des Mères chrét. et des Dames de la Congrégation.

26, meroredi. — De la Férie. — Sermon breton à 8 heures.

27, jeudi. — S. Jean Damascène, conf. et doct. — Sermon français.

28, vendredi. — S. Jean Capistran, conf. — Chemin de la Croix à 8 h. du soir.

29, samedi. — Office du jour.

✠ **30, IVe dim. du Carême.** — Sermon français et breton à 8 heures,
31, lundi. — De la Férie. — Sermon p. les jeunes filles, et pour les Bretons.
1er Avril, mardi. — De la Férie. — Sermon p. les jeunes filles et les Bretons.
2, meroredi — S. François de Paul. — Sermons comme hier.
3, jeudi. — De la Férie.
4, vendredi — S. Isidore, év., conf. et doct.
5, samedi. — S. Vincent Ferrier, conf.
✠ **6, dimanche de la Passion** — Ouverture du temps pascal. — Sermon français à 8 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Février.* Denise-Marguerite-Josèphe Baron, 10, rue Royale ;
2 — Raymonde-Marie-Louise David, 6, rue des Boucheries ;
8 — Pierre Keralum, 26, rue Neuve ;
13 — André Maurice Pennarun, 30, rue Kéréon ;
16 — Gilles-Léon Rannou, Feuntenic-al-Lez ;
20 — Jacques-François Bidet, 6, rue du Frout ;
23 — Hervé Le Berre, 12, rue Royale.

Mariage.

8 *Février.* Henri-Marie-Ansquer et Jeanne-Anne-Marie Riou ;
24 — Pierre Diquelou et Jeanne-Marie Le Berre ;
27 — Victor-Albert Lecarpentier et Anne-Marie Grannec.

Enterrements.

31 *Janvier.* Marie-Corentine Bozec, épouse Gilles Le Coz, 80 ans, Feuntenic-al-Lez ;
3 *Février.* Marie-Jeanne Laurent, veuve Moysan, 70 ans, 30, rue de Brest ;
7 — Henri-Victor Hopp, époux de G.-M. Kervéant, 49 ans, à l'hospice ;
10 — Corentin Sévignon, époux de Marie Le Moal, 68 ans, 21, rue Goarem-Dro ;
11 — Eugène-Gustave Durand, 44 ans, asile de Léhon ;
13 — Marie-Louise Menguy, veuve de Adolphe Marie, 82 ans, 45, rue Kéréon ;
14 — Victor-Eugène Bélard, 56 ans, 33, rue Kéréon ;
15 — Louise-Marie-Joséphine Le Corre, 17 ans, 21, rue de Kergariou ;
18 — Hervé Le Pétillon, 43 ans, à l'hospice ;
18 — Germain Kervéant, 43 ans, Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

1re Année — N° 1. Mardi 1er Avril 1930.

La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Le Carnaval ; Le Carême ; Journée de Secours mutuel, Journée des Médaillés militaires ; M. l'abbé Pennarun ; Les inondations du Midi ; Un regard autour de nous ; L'Ecole Unique ; Plus loin 2
Mois d'Avril : Station du Carême ; Communion pascale ; Petite retraite des enfants ; Communion solennelle ; Réunions du mois ; Avis important ; Croix-Rouges ; Une grande Kermesse ; L'heure d'été 8
Calendrier paroissial 11
A Saint-Corentin 12

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Mardi 1er Avril 1930. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MARS

Le Carnaval.

Quelqu'un disait au lendemain de ces jours de folie : « Carnaval est mort ! » Et il avait les larmes dans la voix. Je compatis à sa douleur, mais je ne la partage pas. A Quimper, du reste, le trépas n'a pas lieu grâce particulièrement à quelques femmes et surtout à un groupe de fillettes qui trouveraient avantageusement d'autres moyens de solliciter l'admiration du public. Je ne crois pas qu'elles puissent rien gagner, à aucun point de vue, à se ravaler de la sorte. Les jeunes gens paraissent revenir à cet égard à une attitude plus pondérée. Le nombre de masqués et de travestis a été moins considérable. Nous les en félicitons très sincèrement. Leur dignité et leur sagesse sur ce point contribueront à faire mourir définitivment cette réminiscence du paganisme, et avec elle beaucoup d'autres désordres.

Le Carême.

La station française.

Les prédications de cette période quadragésimale ont commencé avec le premier dimanche du Carême et se sont continuées avec des succès de plus en plus marqués. Le R. P. Guynot a tout ce qu'il faut pour attirer à nos réunions les paroissiens désireux d'entendre une parole éloquente et de goûter une doctrine solide et instructive.

Il est regrettable que *La Voix de Saint-Corentin* ne puisse pas reproduire, même en résumé, les beaux sermons du prédicateur. Son cadre trop réduit ne le lui permet pas. Tout ce qu'elle peut faire c'est de rappeler les sujets et les divisions des discours. Ces indications auront du moins l'avantage de rappeler les principales vérités soumises aux réflexions de l'auditoire. La mémoire de chacun suppléera à ce qui ne sera pas dit ici.

Voici l'ordre et les sujets traités dans ces instructions :

1er dimanche du Carême, 9 Mars. — La parole de Dieu.

Mardi 11. — Le salut : *a*) rien de plus important : *b*) comment le réaliser.

Jeudi, 13. — Le péché mortel : *a*) Hauteur de son audace ; *b*) Profondeur de son ingratitude.

Dimanche 16. — La Religion : *a*) est un devoir : 1° de justice vis-à-vis de Dieu, 2° d'intérêt vis-à-vis de nous-même ; *b*) un besoin de l'intelligence, du cœur, de la volonté.

Mardi 18. — La mort : *a*) vous mourrez : préparez-vous ; *b*) vous ne savez pas quand : soyez toujours prêts.

Jeudi 30. — Le jugement : *a*) âme citée ; *b*) âme jugée ; *c*) âme condamnée.

Dimanche 23. — Bretagne au Canada. — Ce soir, le Père Prédicateur cède la parole à un confrère du même Ordre, le R. Père Lelièvre, missionnaire au Canada depuis 27 ans. Pendant près de cinq quarts d'heure, il a vivement intéressé son nombreux auditoire par les détails qu'il a fournis sur l'esprit de foi et les mœurs chrétiennes de ce pays, colonisé en grande partie par nos anciens compatriotes.

Mardi 25. — Fête de l'Annonciation : sermon sur la Très Sainte Vierge : *a*) merveille de bonté ; *b*) merveille de puissance.

Jeudi 27. — La miséricorde : *a*) attend le pécheur avec patience ; *b*) le recherche avec bonté ; *c*) le reçoit avec joie.

Dimanche 30. — Droit de Jésus à la foi : *a*) il a communiqué la vérité surnaturelle aux hommes ; *b*) avec une autorité de toute évidence divine.

A partir de ce dimanche 30 Mars, IVe du Carême, les instructions des dimanches suivants, ainsi que celles du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint, s'adresseront à tout le monde indistinctement. Mais les réunions sur semaine, du lundi au vendredi inclusivement, sont réservées à des catégories différentes, comme on le verra plus loin, sous la rubrique d'Avril.

Station bretonne.

Deux instructions par semaine, le dimanche et le mercredi à la chapelle, à 8 heures. La première semaine et le dimanche suivant, M. le Curé a résumé en trois instructions la Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque et son Mandement du Carême. Ensuite, il a donné des homélies sur l'Evangile du jour et sur la dévotion à saint Joseph. Du quatrième dimanche au vendredi suivant, M. Kerjean, recteur de Coray, va prêcher une petite retraite préparatoire à la communion pascale.

Journée de Secours Mutuel. — Journée des Médaillés Militaires.

Le second dimanche du Carême, 16 Mars, la messe de 9 heures et la quête ont été réservées à l'œuvre du Secours Mutuel. Le Père prédicateur a adressé une petite allocution à l'auditoire, toujours nombreux à cette messe. M. l'abbé Le Grand, professeur au Grand Séminaire, a dit la messe.

Le dimanche suivant, 23 Mars, assistance exceptionnellement dense à cette messe de 9 heures. C'était la journée des orphelins des Médaillés militaires. Toutes les autorités civiles et militaires étaient convoquées, et y assistaient, M. le Préfet en tête. Monseigneur l'Evêque a adressé à cet auditoire distingué une allocution vibrante de patriotisme et d'admiration pour le maréchal Foch, sous l'égide duquel cette œuvre a été placée. Une quête fructueuse a été faite au bénéfice des orphelins.

M. l'abbé Pennarun.

Un jeune paroissien, M. l'abbé René-Yves Pennarun, s'est éteint doucement, le mercredi 12 Mars, chez son frère, rue Royale, et a été enterré le surlendemain, vendredi 14, accompagné à sa dernière demeure par une assistance très nombreuse venue en grande partie de Briec, sa paroisse d'origine, et de Plomelin, où il a été vicaire pendant quelques mois seulement.

Après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une patience et une résignation admirables, il a su faire généreusement le sacrifice de sa vie et a vu venir la mort sans crainte et sans regret, sachant que Dieu récompense les intentions et les désirs aussi bien que leur réalisation quand celle-ci est rendue impossible. De lui on peut dire, en effet, avec nos Livres Saints, que enlevé à la vie bien jeune il a cependant parcouru une longue carrière. Né d'une famille très honorable et très chrétienne de Briec, établie depuis plusieurs années à Quimper, M. l'abbé Pennarun a toujours été, à l'école primaire, comme au Petit et au Grand Séminaire, le modèle de la douceur, de la piété et du travail. Devenu prêtre et placé comme vicaire dans la bonne paroisse de Plomelin, il y avait gagné dès le premier abord les sympathies de tous les paroissiens, en particulier des jeunes gens, auxquels il s'intéressait spécialement et qui le lui rendaient en estime et en affection. Il leur aurait fait beaucoup de bien si la divine Providence n'en avait autrement décidé en le rappelant plus tôt à une vie meilleure.

A ses frères, à ses sœurs, à tous ses parents *La Voix de Saint-Corentin* adresse l'expression de sa douloureuse sympathie.

Les inondations du Midi.

Nous lisons et reproduisons la note suivante de la *Semaine religieuse* du diocèse au sujet de cette grande calamité.

« La France tout entière s'est émue du malheur des familles atteintes par l'inondation.

» Nous recommandons avec confiance au clergé et aux fidèles du diocèse la souscription nationale ouverte en leur faveur. Ils voudront tous y participer dans la mesure de leurs ressources, et adresser leur offrande, comme Nous l'avons fait Nous-mêmes, aux souscriptions ouvertes dans nos journaux.

» Ceux de nos diocésains qui ne pourraient offrir que de minimes souscriptions, et qui veulent pourtant exercer la charité à l'égard de leurs frères en détresse, pourront verser leur aumône aux quêtes de Nous ordonnons de faire à tous les offices, le dimanche 30 Mars, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. Le produit de ces quêtes, envoyé sans retard à l'Evêché, sera transmis par Nous à la Banque de France.

» Une absoute pour les morts de la catastrophe sera chantée à la fin de la grand'messe, dans toutes les paroisses.

» Cet avis sera lu en chaire à toutes les messes le dimanche 23 Mars.

» 16 Mars 1930. — † ADOLPHE, *Evêque de Quimper.* »

Cet avis a été lu à la cathédrale à toutes les messes du jour indiqué, mais M. le Curé l'a fait suivre de la remarque suivante : « Les quêtes du dimanche 30 Mars ayant été annoncées précédemment comme devant être faites pour l'œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, il croit devoir renvoyer au dimanche suivant, 6 Avril, celles des sinistrés du Midi, afin d'éviter toute confusion possible entre les deux œuvres. » Le 6 Avril, les deux *Croix-Rouges* de Quimper ont décidé, du reste, de réserver aux victimes des inondations du Midi l'intention de la messe qu'elles font célébrer, en la cathédrale, à 9 heures, le dimanche de la Passion. Pendant la cérémonie, où Monseigneur l'Evêque prendra la parole, une quête sera faite pour les sinistrés.

Les quêtes des autres messes rejoindront tout naturellement celle-là.

Un regard autour de nous.

Deux attitudes singulièrement contradictoires, de la part de nos hommes politiques, méritent d'être relevées. Pour eux nous existons, nous catholiques, et nous n'existons pas.

Nous existons, et nos œuvres aussi existent, quand il s'agit des impôts et de notre participation aux actes de solidarité patriotique. Le fisc nous le rappelle périodiquement lorsqu'il s'agit de parer au vide trop fréquent de ses caisses. D'autre

part, l'autorité publique ressuscite avec une opportunité *touchante* l'union sacrée, cette bonne *Union sacrée,* qui sonne si bien en ces moments de crise, mais que l'on remise si prestement lorsque le tour est joué.

Nous ne nous plaignons pas de cet appel à notre charité, ni même des débours énormes des contributions, si celles-ci servaient uniquement la cause de la justice.

Ce que nous trouvons exorbitant, souverainement injuste et inhumain, c'est que non seulement nos œuvres, quelque utiles qu'elles soient, sont privées de tout subside, de tout appui ou soutien gouvernemental et communal, et sont par contre sournoisement ou brutalement brimées par ces mêmes autorités. Regardez bien, et dites si j'exagère. Je pourrai, au besoin, vous édifier à ce propos si vous en doutez.

L'École Unique.

Quelques mots seulement de cette nouvelle machine de guerre qui se dresse fiévreusement contre nous. Le grand public ne voit ni le but visé ni les conséquences de cette mesure désastreuse. Tout est pipé là-dedans, et l'on ne verra le mal qu'elle contient en germe que lorsque les faits se produiront au grand jour.

Elle vise tout d'abord la ruine totale de nos établissements secondaires. C'est le monopole de l'enseignement au bénéfice du laïcisme intégral. Aucun doute n'est possible à cet égard. M. Herriot, le protagoniste sectaire de la mesure, prend à ce propos la double face qui lui est habituelle. A la tribune de la Chambre qui semble destinée, aux yeux de plusieurs, à couvrir et à justifier les attentats les plus monstrueux, il se défend de vouloir nuire à la liberté de l'enseignement et d'arriver au monopole abhorré, mais à Lyon, devant les comparses et dans les réunions particulières par ci par là, il ne cache pas que, indirectement, c'est le résultat inévitable, manifestement désiré et recherché. Pour y arriver plus sûrement l'hypocrisie est encore nécessaire, comme pour le laïcisme au début.

Plusieurs en prennent aisément leur parti de cette menace, parce qu'ils ne se croient pas personnellement intéressés dans la question. Erreur d'optique. Le coup porte plus loin encore que la liberté d'enseignement. Sous couleur de démocratie, il constituera une faveur pour les riches et une charge énorme pour les plus humbles. Les premiers se trouveront dégrevés des frais d'enseignement de leurs enfants, et les seconds seront accablés de nouveaux impôts. L'innovation ne coûtera que quelques millions, dit-on volontiers. La première année peut-être, mais les années suivantes ? Ce sera un afflux toujours grossissant de millions et de milliards qui sortiront, bon gré mal gré, des poches des contribuables. C'est déjà quelque chose.

Il y a pire. L'autorité des parents, déjà ébranlée par le fait de la nature même de l'enseignement, sera complètement confisquée par l'Etat, devenu l'arbitre de l'avenir et de la vie des enfants. Ils seront ce que voudra l'Etat, ou pour dire le vrai, ce que voudront ou décideront ses mandataires, lisez : les instituteurs et les politiciens de haut et bas étage.

Est-ce tout ? Hélas ! nous n'en finirions pas s'il fallait tout dire. Un résultat qu'on ne peut pas du moins omettre, c'est le socialisme d'Etat déjà en mouvement et auquel l'école unique va faire faire un pas de géant. Le radicalisme et le socialisme, dont les noms sont actuellement associés pour faire les radicaux-socialistes, vont bientôt simplifier leur appellation. Il n'y aura plus que les socialistes tout purs, ou plutôt il y aura les socialistes et les communistes qui s'appelleront un jour les bolchevistes d'Occident. M. Herriot, tout proche parent de son « cher Blum » cèdera le pas à ce dernier, s'il ne le dépasse pas lui-même, et la Russie triomphante sera la maîtresse définitive de nos destinées. La perspective n'est pas un trompe-l'œil. On est sur la voie qui y conduit directement.

Un seul obstacle peut l'arrêter, le catholicisme compris et pratiqué dans son esprit et dans sa lettre. On le sait bien autour de nous, du moins d'un côté, du côté des ennemis de tout ordre et de tout bien, et c'est pourquoi vous verrez toujours les malfaiteurs de tout acabit se donner la main contre l'Eglise. On ne le comprend pas suffisamment de l'autre côté, et c'est ce qui explique certaines compromissions et certaines défections. La vérité nous libérera, mais la vérité toute pure et sans alliage.

Plus loin.

En étendant nos regards au delà de nos frontières, nous voyons les mêmes faits se produire sous une forme ou sous une autre. C'est toujours la lutte, la lutte entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur.

Le Souverain Pontife, ému de la situation faite à tous les croyants de la Russie, a élevé la voix pour protester contre les atrocités commises. Sa parole a touché les émigrés de ce pays, qui se sont empressés de le remercier. Elle a provoqué aussi dans différents Etats des témoignages de sympathie pour les victimes et d'horreur contre les bourreaux. Le 19 Mars, jour de la fête de saint Joseph, le Pape a dit la messe pour ces malheureux Russes si indignement traités, et nous espérons que ses prières et ses réclamations obtiendront, dans un avenir prochain, un changement de traitement pour ces victimes de leur foi. Déjà les misérables tortionnaires semblent un peu inquiets de la réprobation soulevée contre eux.

Malheureusement, leur action ne se borne pas aux pro-

vinces russes. Tous les pays sont infestés de la présence et des menées de leurs émissaires. La France n'y échappe pas, depuis le jour où le ministre Herriot leur a ouvert ses portes. Des journaux stipendiés par l'or russe leur fournissent un concours journalier dans leur œuvre de dépravation.

Nos missions de Chine, si prospères et si pleines de promesses pour l'avenir, sont contrecarrées actuellement dans leur œuvre et menacées dans leur existence même. Que nos catholiques ne les oublient pas dans leurs prières.

MOIS D'AVRIL

Station du Carême.

Continuation des instructions, avec modification toutefois du programme suivi jusqu'ici Tous les dimanches soirs, à 8 heures, convocation de tous les fidèles comme précédemment ; mais le reste de la semaine, sauf le samedi réservé pour les confessions, les réunions seront exclusives, comme l'indique le tableau ci-après. Les instructions de ces jours constitueront une préparation immédiate à la communion pascale.

I. — Du lundi 31 Mars au vendredi 4 Avril, retraite des jeunes filles.

II. — Du lundi 7 Avril au vendredi 11, retraite des dames.

III. — Du lundi 14 au mercredi 16, retraite des hommes et des jeunes gens.

Le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint, instruction pour tous les fidèles indistinctement. Le dimanche de Pâques, à 8 heures du soir, clôture de la station, dernière instruction du prédicateur, allocution de Monseigneur l'Evêque.

Communion pascale.

La période indiquée pour l'accomplissement de ce grand devoir court du dimanche de la Passion, 6 Avril, au 2e dimanche après Pâques, 4 Mai.

Le Mandement de Monseigneur l'Evêque pour le Carême contient les recommandations suivantes :

MM. les Curés et Recteurs donneront à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche de Carême, ils liront en chaire la traduction du canon 859, § 1 du Code de Droit canonique : « Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins

que, d'après l'avis du Curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps. »

Cette obligation de la communion pascale atteint non seulement les grandes personnes, mais aussi les enfants, dès qu'ils ont l'âge de raison, s'ils réunissent les conditions exigées. Voici le texte de la loi de l'Eglise à ce sujet :

« L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

» Pour que la Sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

» Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance proportionnée, à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la Sainte-Table avec la dévotion que comporte leur âge.

» Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

» Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la Sainte-Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés. »

Petite retraite des enfants.

Conformément à ces prescriptions nous aurons, pour les enfants qui n'ont pas l'âge de la communion solennelle, et qui seront jugés en état de communier, une petite retraite préparatoire à ce grand acte. Elle aura lieu à la chapelle, les lundi et mardi de la semaine de la Passion, 7 et 8 Avril : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 et à 4 heures. Confession le mercredi, et communion le jeudi, à la cathédrale.

Communion solennelle.

Elle se fera le dimanche de la Pentecôte 8 Juin. La retraite préparatoire sera prêchée par M. l'abbé Mélanson, vicaire à la paroisse de Sainte-Croix de Quimperlé.

Devront prendre part à la retraite tous les enfants du catéchisme préparatoire de 1re et 2e année, et les enfants de 2e et 3e communion, du catéchisme de persévérance, qui auront suivi les catéchismes de l'année et auront été jugés, après examen, aptes à faire la communion.

Le même jour, 8 Juin, dans l'après-midi, à une heure qui sera indiquée ultérieurement, administration du sacrement de Confirmation aux enfants qui ne l'ont pas encore reçu.

Il est du devoir des parents de bien préparer leurs enfants à la réception de ces sacrements. Leur avenir temporel et éternel peut en dépendre.

Réunions du mois.

1° *Vendredi 4 Avril.* — Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction.

2° *Vendredi 11.* — Tiers-Ordre des hommes, à 8 h. 1/2 du soir.

3° *Jeudi-Saint, 17.* — Adoration nocturne à Saint-Mathieu, à partir de 9 heures.

4° *Lundi de Pâques, 21.* — Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures.

5° *Dimanche, 27.* — Tiers-Ordre des femmes, messe le matin, à 7 heures, réunion le soir, à 4 heures, profession.

Avis important.

A l'approche du temps pascal et de la belle saison, il importe de rappeler au public les décisions du Saint-Siège concernant la modestie des vêtements des petites filles et des femmes en général. Si l'on ne veut pas aller au devant de mesures désagréables qui devront être prises, le cas échéant, on devra en tenir compte.

Il nous serait pénible de recourir aux sanctions prescrites, mais le devoir et les intérêts de la morale publique sont des raisons assez sérieuses pour que nous n'hésitions pas à les appliquer.

Croix-Rouges.

Les deux *Croix-Rouges* de Quimper auront leur messe traditionnelle le dimanche 6 Avril, à 9 heures, à la cathédrale. Cette messe sera dite pour les victimes des inondations du Midi, et la quête sera faite en faveur des sinistrés. Les quêtes des autres messes de ce jour auront la même destination.

A l'office de 9 heures, Monseigneur l'Evêque prendra la parole et une absoute sera chantée après la messe.

Une grande Kermesse.

Elle aura lieu le dimanche 4 Mai, au bénéfice du Patronage de Saint-Corentin. L'installation se fera dans le terrain destiné à devenir le local et le champ de manœuvre de cette œuvre si intéressante. Nous invitons les amis du Patronage et toutes les âmes désireuses de la favoriser à visiter à cette occasion le nouvel emplacement qui sera bientôt occupé par lui. Entrée par le boulevard de Kerguélen et la rue Neuve.

L'heure d'Été.

Elle entrera en vigueur dans la nuit du 12 au 13 Avril. Les offices de l'église, tout en gardant nominalement la même heure, seront avancés en réalité de soixante minutes. On ne devra pas l'oublier.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanche : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, jusqu'au mardi de Pâques inclus, à 3 heures ensuite, bénédiction. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8 et 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Dimanche des Rameaux et les 3 derniers jours de la Semaine-Sainte, modifications signalées ci-dessous.*

1er Avril, mardi. — De la Férie. — Sermon pour les jeunes filles et les Bretons.

2, mercredi — S. François de Paul, instruction comme la veille.

3, jeudi — De la Férie, comme les jours précédents.

4, vendredi. — S. Isidore, évêque, conf. et doct. Exposition, bénédiction à 5 heures. — Sermon comme les jours précédents.

5, samedi — S. Vincent Ferrier, conf. — Confession des enfants.

✝ **6, dimanche de la Passion** — Ouverture du Temps pascal. — A 9 heures, messe de la Croix Rouge, allocution de Monseigneur. Quête. — Sermon français à 8 heures.

7, lundi. — De la Férie. — Sermon pour les Dames.

8, mardi. — De la Férie. — Comme hier.

9, mercredi. — De la Férie. — Comme hier.

10, jeudi. — De la Férie. — Comme hier.

11, vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — Tiers-Ordre des hommes à 8 h. 1/2. Sermon des Dames. — A 8 heures, à la chapelle, pour elles.

12, samedi. — Office du jour.

✝ **13, Dimanche des Rameaux** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures. — A 8 heures, sermon pour tous.

14, lundi. — De la Férie. — Retraite des hommes.

15, mardi. — De la Férie. — Retraite.

16, mercredi — De la Férie. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon pour les hommes.

17, Jeudi-Saint — Messe de communion à 7 h. 1/2, grand'messe à 9 heures. — Lavement des pieds à 2 h. 1/2. — Adoration nocturne à Saint-Mathieu.

18, Vendredi-Saint. — Office à 9 heures. — Quête pour les Lieux-Saints. Chemin de la Croix à 3 heures. Sermon à 8 heures.

19, Samedi-Saint. — Office à 8 h. 1/2. — A 8 heures du soir, conf. des hommes.

✝ **20, Dimanche de Pâques.** — Bénédiction papale après la messe. Quête pour les Séminaires. Bénédiction papale. — A 8 heures du soir, clôture de la station, allocution de Mgr l'Evêque.

✝ **21, lundi de Pâques** — A 7 heures, à la chapelle, Enfants de Marie. Offices comme le dimanche.

✝ **22, mardi de Pâques.** — Offices comme hier.

23, mercredi — De l'Octave.

24, jeudi. — De l'Octave.

25, vendredi. — De l'Octave.

26, samedi. — De l'Octave.

✝ **27, dimanche de Quasimodo.** — A 7 heures, messe pour le Tiers-Ordre ; à 4 heures, profession.

28, lundi. — S. Marc, évangéliste. — A 9 h^res, procession à sa chapelle,
29, mardi. — S. Pierre, martyr.
30, meroredi. — S^te Catherine de Sienne, vierge. — Service pour les Défunts.
1^er Mai, jeudi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres.
2, vendredi. — S. Athanase, évêque, conf. et doct. — Exposition, bénédiction à 5 heures. — Heure d'adoration pour les hommes.
3, samedi. — Invention de la Sainte Croix.
✝ **4, II^e dimanche après Pâques.** — Clôture du temps pascal.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1^er *Mars.* Jeanne Hélias, 7, rue Feunteunic-al-Lez ;
1^er — Marie-Louise-Yvette Bénès, 8, rue du Parc ;
2 — Odette-Henriette-Marguerite Le Cam, 26, rue du Pont-Firmin ;
9 — Alain-Jean Pennarun, rue de Kerfeunteun (Terrain Gaude) ;
9 — Jean-Yves Moysan, rue Rouzaut ;
9 — Marie-Yvonne Keralum, 26, rue du Pont-Firmin ;
12 — Marie Tanguy, à Argenteuil ;
13 — Alice-Marie-Claire Biger, 19 bis, rue Saint-François ;
14 — Louis-Pierre-Alphonse Jézégabel, 24, rue du Parc ;
16 — Andrée-Marie Diascorn, 16, rue Saint-François ;
16 — Adolphine Guénec, 21, avenue de la Gare ;
16 — Jeannine Guénec, 21, avenue de la Gare ;
16 — Jean-Marie Hémon, rue de l'Abattoir (Pen-ar-Ster) ;
16 Marie-José-Gabrielle-Andrée Dubois, 26, rue du Parc ;
20 — Paul-Louis-Marie Le Bras, 21 bis, avenue de la Gare ;
23 — Pierre-Yves-Marie Nicot, 15, rue de Kerfeunteun ;
23 — Pierre-Louis Guillou, 6, rue du Sallé.

Mariage.

24 *Mars.* Hervé-Corentin Le Gall et Jeanne-Yvonne Le Meur.

Enterrements.

27 *Février.* Stéphanie Prévost, 90 ans, 6, rue Verdelet ;
28 — André-Maurice Pennarun, 18 mois, 30, rue Kéréon ;
4 *Mars.* Joseph-Paul Reverchon, 27 ans, 54, place Saint-Corentin ;
4 — Hervé-Marie Le Grand, 70 ans, 11, Goarem-Dro ;
5 — Eugénie-Pauline Guittard, 38 ans, 55, rue Neuve ;
5 — Mathias-Corentin Denès, 1 an, 8, rue du Parc ;
7 — Jeanne Gaonac'h, veuve Tromeur, Hospice, 65 ans ;
9 — Corentin-Marie Guéguen, 38 ans, avenue de la Gare ;
13 — Louise-Marie Le Calvez, épouse F. Théfioux, 56 ans, 3, rue Sainte-Thérèse ;
14 — M. l'abbé René-Yves Pennarun, 25 ans, 13, rue Royale ;
14 — Marie-Louise Ymer, 79 ans, 7, rue du Sallé ;
20 — Marie-Jeanne Lhostis, sœur Azarie, 65 ans, rue Verdelet ;
25 — Lucile-Jeanne-Annette Nédélec, veuve Carichon, 94 ans, boulevard de Kerguélen ;
25 — Marie-Jeanne Rospart, épouse Hémidy, 69 ans, 29, rue des Douves.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

ANNÉE — N° 2. Jeudi 1^er Mai 1930.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1^er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 25 centimes

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue S^t-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : Une cérémonie intéressante ; Messe de la Croix-Rouge ; Société de Saint-Vincent de Paul ; Œuvre des journaux ; Clôture de la Station du Carême ; Maintenant que nous réserve l'avenir ? Revers de la médaille. 14
Mois de Mai : Mois de Marie ; Fête de sainte Jeanne d'Arc ; Réunions du mois ; Rogations ; Fête de l'Ascension ; Pèlerinages à N.-D. de Loc-Maria ; A Lourdes ; Une modification. 20
Au Patronage : Lisez bien ceci ! Attention ; La Kermesse ; A vous, jeunes gens, après vos Pâques..... 22
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 24
Calendrier paroissial 27
A Saint-Corentin..... 28

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Jeudi 1er Mai 1930. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Une Cérémonie intéressante.

Intéressante par elle-même, dans le symbolisme et les prières de la cérémonie, plus intéressante encore dans un sens, par les espérances qu'elle éveille et les résultats qu'on en attend. Je veux parler de la bénédiction de la première pierre du nouveau Séminaire, qui s'est faite le jeudi 10 Avril, devant une assistance nombreuse d'ecclésiastiques et de fidèles. Par le travail déjà accompli et par la perspective de ce qui reste à faire, on se rend déjà compte de ce que sera le nouvel établissement. Les vrais chrétiens s'en réjouissent, les autres ne peuvent dissimuler leur dépit. L'attitude de ceux-ci plus encore que celle de ceux-là dit toute l'importance de l'œuvre en construction. C'est, en effet, l'avenir religieux du diocèse qui en est cause. En volant ou en détruisant les monuments indispensables au maintien et au développement du culte, l'impiété triomphante se flattait d'avoir à nouveau enseveli à jamais le Christ et sa doctrine, et voici que les œuvres anéanties pour toujours, croyait-on, ressortent de terre, les unes après les autres, plus vivantes que jamais et pleines d'espoir pour l'avenir. Nous comprenons la déception du sectarisme mais aussi la joie et la satisfaction des âmes chrétiennes.

Dans sa magnifique allocution l'*Evêque maçon,* comme l'appelle un journal communiste, voulant par là atteindre la dignité du vénérable Prélat, et ne réussissant au contraire, à l'exemple de son antique confrère Balaam, monté sur son ânesse, qu'à la faire resplendir d'un nouvel éclat, après avoir rendu un juste hommage au personnel enseignant du Séminaire, remercié les généreux souscripteurs à l'œuvre projetée, félicité les artistes et les ouvriers du travail entrepris, s'adresse aux séminaristes et « leur montre, dans la pierre

qui servira de fondement à leur chapelle, comme à la maison d'habitation et dans la croix qui va régner dans tout le chantier le symbole de leur vocation au service d'une foi immuable et d'un apostolat inlassable pour l'amour de Dieu et des âmes ».

Puis, dans une envolée historique où se déroulent sous le regard de l'auditoire charmé le passé du Grand Séminaire et celui de la propriété où va s'asseoir le nouveau, Monseigneur, faisant allusion aux vicissitudes par où il a passé, exprime sa grande confiance dans un avenir meilleur.

Cette confiance nous la partageons tous. Dieu n'abandonne jamais les siens. La tempête peut éclater et faire de nombreuses victimes, mais la barque est solide et le pilote est habile.

Messe de la Croix-Rouge.

Les comités de la Société de Secours aux Blessés militaires et de l'Association des Dames de la Croix-Rouge ont fait célébrer à la cathédrale, le dimanche de la Passion, une messe de *Requiem,* dite à l'intention des victimes des inondations du Midi, et la quête fructueuse faite au cours de l'office a été réservée aux familles sinistrées.

Dans son allocution, Monseigneur a fait ressortir les leçons des tristes événements de ces régions : une leçon de vigilance, aussi bien aux autorités publiques, qu'aux familles et aux individus ; une leçon de persévérance et de fidélité aux traditions du passé ; une leçon d'union que le malheur doit renforcer et consolider.

Société de Saint-Vincent de Paul.

« La Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Corentin tient à remercier vivement tous ceux qui ont contribué au succès de sa quête de Carême, M. le Curé, qui l'a si bienveillamment autorisée et étendue à toutes les messes, M. le Prédicateur du Carême, dont la parole chaleureuse a si bien montré l'importance du devoir de la charité, et, enfin, tous les paroissiens de Saint-Corentin, dont la générosité permettra à la Conférence de développer encore son action charitable près des pauvres de la paroisse.

» Nous rappelons que les réunions ont lieu une fois par semaine, le mercredi, à 20 h. 30, dans la salle des œuvres, 23, rue du Frout, que pour devenir membre actif il suffit de s'adresser à M. Mauduit, président, 6, rue Verdelet, et enfin qu'une Conférence de jeunes gens existe à la Phalange d'Arvor, président M. Luven. »

A cette communication nous ajouterons qu'une réunion des principaux membres de l'œuvre s'est tenue à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur, où, en termes choisis, ont été fournis les comptes rendus de l'année et les détails les plus intéressants de l'œuvre déjà accomplie et de celle qui reste à accomplir. Nous souhaitons plein succès au zèle et à l'activité des associés.

Œuvre des Journaux.

Cette œuvre est celle qui est due à l'initiative des Noëlistes. Elle consiste à déposer, dans un caisse établie au bas de la cathédrale, les bons journaux dont leurs possesseurs ont pris lecture, et qui seront ensuite distribués dans les familles où elles apporteront quelques distractions agréables et des vérités très utiles.

C'est par un oubli involontaire, dont nous exprimons tous nos regrets aux intéressés, que nous avons omis, au début de l'année, de mentionner la note suivante, reçue à cette époque, et restée inaperçue. Le temps pascal est l'occasion de la contrition et de la réparation des fautes commises, nous nous empressons d'accomplir ce devoir.

« La Directrice du Patronage de la Retraite et les Noëlistes remercient beaucoup les personnes qui ont donné les 6.472 journaux recueillis en 1929 dans la boîte de la paroisse. Il y a une augmentation de 962 journaux sur le total de l'année précédente. On espère que, cette année, ce nombre sera surpassé, permettant de faire plaisir à un plus grand nombre de familles. »

Nous partageons cet espoir, et nous exhortons vivement les lecteurs des bons journaux à répondre avec empressement au nouvel appel qui leur est adressé. Ce ne sera plus alors un simple gain d'un millier, mais de plusieurs milliers de journaux, que nous aurons à signaler l'année prochaine.

Clôture de la Station du Carême.

Dans son dernier numéro, mois d'Avril, le *Bulletin* énumérait les instructions des trois premières semaines du Carême, données les dimanches, mardis et jeudis, et en indiquait les sujets traités par le prédicateur.

A partir de la 4e semaine, jusqu'au Jeudi-Saint, les instructions du dimanche et celles du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint ont continué à s'adresser à tous les paroissiens indistinctement ; mais les jours sur semaine elles ont eu, chaque semaine, un auditoire spécial, dans l'ordre suivant :

IVe Semaine. — Le dimanche, instruction générale : Droit de Jésus à la foi.

Du lundi 31 Mars au vendredi 4 Avril, retraite des jeunes filles.

Lundi : Le grand devoir envers soi-même, travailler à mériter le ciel : *a)* nécessité, *b)* facilité, *c)* conditions du mérite.

Mardi : Le grand devoir envers Dieu, la piété : *a)* nature, *b)* sources et aliments.

Mercredi : Le grand devoir envers le prochain, la charité : *a)* pourquoi la pratiquer ? *b)* comment la pratiquer ?

Jeudi : La grande lumière de l'esprit de foi : *a)* sa nature, *b)* ses avantages.

Vendredi : La grande force, la communion : *a)* Dieu vous la demande, *b)* votre âme en a besoin.

Du lundi 7 au vendredi 11, retraite des femmes.

Semaine de la Passion. — Instruction générale : droit de Jésus à l'obéissance : royauté indiscutable, toute puissance impérissable.

Lundi : Le but à atteindre, la sainteté : *a)* vous devez y tendre, *b)* vous le pouvez.

Mardi : Le chemin à suivre, la vie chrétienne : *a)* ce qu'elle est en elle-même, *b)* dans ses œuvres.

Mercredi : Obstacle à la plénitude de la vie chrétienne, le péché véniel : *a)* injure faite à Dieu, *b)* tort causé à l'âme.

Jeudi : Les devoirs spéciaux de la femme chrétienne : *a)* comme femme, *b)* comme épouse, *c)* comme mère.

Vendredi : Le modèle de vie chrétienne, Jésus-Christ : *a)* raisons de l'imiter, *b)* méthode à suivre.

Dimanche des Rameaux : Instruction générale : les droits de l'Homme : Dieu est la garantie et la sauvegarde : *a)* des droits de Dieu, *b)* des droits de l'homme.

Lundi, mardi et mercredi, retraite des hommes et des jeunes gens.

Lundi : Il faut se confesser, car : *a)* la confession vient de Dieu, *b)* répond à nos besoins.

Mardi : Il ne faut pas remettre à plus tard sa confession, car on n'aura peut-être : *a)* ni le temps, *b)* ni la grâce, *c)* ni la bonne volonté de le faire.

Mercredi : Il ne faut pas rougir d'appartenir à Dieu et de pratiquer sa croyance : *a)* ce qu'est le respect humain, *b)* ses remèdes.

Jeudi-Saint : Instruction générale : la Présence réelle : *a)* convenance, *b)* promesse, *c)* réalité.

Vendredi-Saint : La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ : *a)* Jésus pleurant le péché, *b)* Jésus expiant le péché.

Pâques : Résurrection du Sauveur : *a)* principe de la nôtre, *b)* à quelles conditions.

Ces belles instructions, aussi bien les instructions spéciales que les instructions communes, ont été très suivies. Les résultats le prouvent. Très nombreuses ont été les communions pascales, en particulier celles des hommes. Monseigneur, à la cérémonie de clôture, le dimanche soir, en a chaleureusement félicité le prédicateur et les auditeurs.

Maintenant que nous réserve l'avenir ?

Cela dépend de nos paroissiens et aussi des autres catholiques du pays tout entier. Citant une parole d'un homme d'Etat protestant, Monseigneur a fait remarquer que la force de la France c'est le catholicisme, et le Souverain Pontife, chargeant notre Evêque de nous transmettre sa pensée, déclare de son côté que, pour nous le conserver, ce catholicisme, nous devons favoriser de toutes nos forces les trois facteurs suivants : l'Action catholique, l'école catholique, le journal catholique.

Cette judicieuse exhortation de notre Chef spirituel provoque naturellement dans l'esprit une question : où en sommes-nous à cet égard ?

Assurément nous avons beaucoup de catholiques, et chez nous, et ailleurs dans tout le pays, des catholiques, beaucoup de catholiques qui réalisent ces trois conditions essentielles à la vie véritablement catholique. Que d'œuvres, dans la paroisse, dans le pays, qui ne vivent que de l'action et de la générosité catholique ! Aussi peut-on hardiment, en citant les faits, proclamer la supériorité de notre époque, comparée à celle des âges précédents, du moins en ce qui regarde ce qu'on est convenu d'appeler les intellectuels. Monseigneur l'Evêque, dans une réunion générale, rappelait, à propos de M. de Montalembert, arrivant à Paris, vers 1830, pour y continuer ses études commencées à l'étranger, ne trouva, dans les deux classes de rhétorique et de philosophie d'un des grands collèges de la Capitale, qu'un seul élève, un dans chaque classe de 30 à 35 élèves, pratiquant leur devoir de chrétien ! Voilà bien le fruit de la Révolution, se prolongeant jusqu'en 1830 et bien au-delà. Mais nous voici en 1930. Les journaux nous racontent ceci : 13.800 élèves de 26 grandes Ecoles et Facultés — 1.300 de plus que l'année dernière, — signent des invitations aux messes pascales et à la communion. En tête, nous trouvons l'Ecole Polytechnique avec 2.849 signatures ; viennent ensuite : l'Ecole Centrale avec ses 2.749 ; Saint-Cyr, 1.955 ; Arts et Métiers, 1.579 ; Ecole des Mines de Paris, 625 ; celle de Lyon, le pays de M. Herriot, 607 ; Saint-Etienne, 314, etc., etc... Des ignorants ! s'écrieront peut-être les Lorulots et leurs disciples de nos départements. Mais même dans nos établissements primaires, en dépit de l'influence d'un milieu intellectuellement et souvent moralement perverti et d'une pression détestable d'une Administration sectaire, on trouve des âmes profondément chrétiennes, ne craignant point d'encourir la défaveur et les brimades en professant publiquement leur foi et leur fidélité au devoir. Faut-il que la vérité et la justice aient une grande puissance d'action ! Honneur aux esprits élevés et aux cœurs généreux qui en donnent journellement la démonstration, dans les conditions les plus difficiles !

Revers de la Médaille.

En face de ce mouvement d'ascension et de réaction contre la démoralisation et la perversion du pays et du monde entier, que de misères morales et intellectuelles un peu partout. Il n'est pas bon qu'on l'ignore et qu'on s'en désintéresse. Le mal n'en serait que plus terrible et plus incurable. Le devoir est de signaler le danger et d'en découvrir les causes.

L'armée de la désorganisation possède à son service trois instruments puissants de destruction. Le premier est la politique, ou pour parler plus exactement, l'ambition ou la soif des honneurs et du pouvoir. Dans l'impossibilité de réussir par le talent ou les moyens honnêtes, on recourt aux expédients les moins nobles et souvent les plus coupables. On flatte bassement les passions populaires et l'on déchire à belles dents l'Eglise, son personnel et ses œuvres, seuls obstacles au but visé.

Le second moyen est l'école dite neutre, en réalité l'école ennemie, établie soi-disant pour sauvegarder la liberté de conscience. La belle tartuferie. L'un de ses fervents pontifes l'a justement appelée « l'hypocrisie nécessaire ». On sait, en effet, le cas que l'on fait de cette prétendue liberté de conscience, invoquée pour masquer l'iniquité de l'institution. Mensonge diplomatique, selon un autre, c'est manifeste.

Troisième source de perdition pour les âmes et pour le Pays, c'est la pornographie. Elle trouve ses agents dans le divorce, dans la littérature obscène, dans la sensualité.

De ces trois sources à action convergente découlent la dénatalité, la tuberculose et tant d'autres maux que chacun peut constater, pour peu qu'il ait quelque perspicacité. — Tous ceux qui favorisent ces agents de dissolution coopèrent, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, à la ruine de la société. Les seuls bénéficiaires en sont les Communistes.

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Les exercices en l'honneur de la Très Sainte Vierge pendant le mois auront lieu, comme d'habitude, tous les soirs à 8 heures, excepté le 1er vendredi du mois, où ils se feront à 5 heures. Ils comprennent la récitation du chapelet, chant d'un cantique, instruction ou lecture, bénédiction du T. Saint-Sacrement, dernier cantique. Les dimanches et jeudis, instruction, les autres jours, lecture. Nous invitons les paroissiens à y assister régulièrement, pour honorer la Très Sainte Vierge, s'édifier personnellement et prier pour eux-mêmes et pour les autres.

Indulgences.

Des indulgences sont attachées à ces exercices : indulgence de 300 jours pour chaque réunion ; indulgence plénière une fois dans le mois, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.

Les mêmes faveurs sont accordées à tous ceux qui, légitimement empêchés, accompliront à domicile les œuvres prescrites.

Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

Cette fête nationale a lieu le *dimanche* 11 *Mai*. A 9 heures, convocation des autorités civiles et militaires, messe avec instruction par le R. Père Delaage, chants de la chorale.

Les paroissiens sont invités à pavoiser leurs maisons en l'honneur de la Libératrice du Pays. — Il ne faut pas que nous manquions à ce devoir lorsque nous voyons les Anglais, qui pourraient lui en vouloir d'avoir été dépossédés de la France dont ils étaient devenus presque les maîtres, lui élever des églises et honorer magnifiquement sa mémoire. Ce sera la réponse du vrai Pays à ses tristes détracteurs et calomniateurs.

Réunions du mois.

Vendredi 2. — Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Lundi 5. — Réunion des Mères Chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

Dimanche 11. — Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

Dimanche 25. — Deuxième réunion mensuelle des Enfants de Marie. Elle se fera cette fois à Loc-Maria.

Le même jour. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Rogations.

Les processions des Rogations, établies pour obtenir les bénédictions divines sur les fruits de la terre, pour écarter de nous les calamités publiques et obtenir de bons serviteurs à l'Eglise, auront lieu : *le lundi* 26, à Saint-Mathieu ; *le mardi* 27, à Kerfeunteun, et *le mercredi* 28, à Notre-Dame de Loc-Maria. La procession partira à 9 heures de la cathédrale. — Ces trois jours n'imposent plus, comme autrefois, ni jeûne, ni abstinence.

Fête de l'Ascension.

C'est une des grandes solennités de l'année. Elle a pour objet d'honorer la montée au Ciel de Notre Seigneur Jésus-Christ, après l'accomplissement de l'œuvre de notre rédemption. Quarante jours après sa résurrection, il a quitté ce monde en annonçant qu'il allait nous préparer une place. Souvenons-nous toujours que ce monde n'est pas notre vrai pays. Notre place est au Ciel, pour l'éternité.

Pèlerinages à Notre-Dame de Loc-Maria.

Petit pèlerinage, d'abord du Tiers-Ordre de Saint-François le *lundi* 12 *Mai*, messe à 6 h. 1/2 ; — ensuite des Mères chrétiennes *le lundi* 19, messe à 8 heures ; — en troisième lieu des Enfants de Marie, *le dimanche* 25, à 7 heures la messe.

Enfin, pèlerinage de tous les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, qui voudront bien y prendre part, le dernier jour du mois, *le samedi* 31. La procession quitte la cathédrale à 8 heures. A Loc-Maria, chant d'un cantique, bénédiction du Saint-Sacrement, après une petite allocution pour clôturer les exercices du Mois de Marie.

A Lourdes.

Un autre pèlerinage, un grand pèlerinage celui-ci, est le pèlerinage de Lourdes. Il se fera, non pas en fin de Mai, mais en fin de Juin, 30 *Juin*-4 *Juillet*. Dès maintenant nous l'annonçons, afin que les fidèles de Saint-Corentin qui désirent y prendre part puissent prendre leurs mesures en conséquence, et à temps. Nous n'aurons en effet que trois trains. Les retardataires pourraient être déçus. Les conditions sont les mêmes

que celles de l'année dernière. Prix des places : aller et retour : 1re classe, 442 fr., 2e classe, 306 fr., 3e classe, 205 fr.

Le journal de la Grotte cite déjà deux autres pèlerinages d'Espagne, comme devant se trouver à Lourdes en même temps que celui de Quimper, celui de Barcelone et celui de Valladolid. D'autres peuvent être encore annoncés ultérieurement.

Allons à Lourdes ! Allons-y nombreux, mais allons-y en vrais pèlerins, et non en curieux ou en touristes. Ce ne serait plus alors un pèlerinage.

Une modification.

Il s'agit du *Bulletin*. Dans un de ses derniers numéros il laissait pressentir que quelque développement pourrait lui être donné bientôt. C'est chose faite. Le lecteur peut constater que quelques pages de plus sont venues s'ajouter à celles qu'il contenait précédemment. Elles viennent sous la rubrique : *Au Patronage*. C'est dire qu'elles seront réservées à cette œuvre si intéressante, dont elles essaieront d'augmenter sans cesse la vie et les charmes. Au lieu de la polycopie, pas toujours facile à déchiffrer, l'Imprimerie Cornouaillaise, dont le travail est exceptionnellement soigné, permettra au lecteur de parcourir facilement et avec plaisir les récits humoristiques et instructifs du rédacteur à la verve intarissable.

Le *Bulletin* de Saint-Corentin est très heureux de faire bon accueil à son frère siamois. Il espère que les lecteurs anciens et les nouveaux qu'il lui attirera, seront de même avis, et tous y gagneront. Comme témoignage spécial de ses sympathies *La Voix de Saint-Corentin* recommande à la générosité de tous la kermesse du dimanche, 4 Mai.

AU PATRONAGE

Lisez bien ceci ! ! !

Dans un dernier match, qui a eu lieu sur le terrain de Saint-Denis, devant des milliers de spectateurs, l'équipe de la « Vie Intense » a été battue par l'équipe de la « Voix de Saint-Corentin », par 3 à 2. La « Vie Intense » disparaît ainsi du Championnat et ses meilleurs équipiers prêtent, en ce moment, leur concours à la « Voix de Saint-Corentin », pour que cette dernière équipe marche, ou plutôt, vole de succès en succès, jusqu'à se faire apprécier de tous — nous disons : tous — les paroissiens de la cathédrale, présents ou absents.

Attention !...
La Kermesse de la « Phalange d'Arvor » a lieu aujourd'hui 4 Mai.

Qu'on le dise... qu'on le répète partout. Que chacun prenne la résolution ferme et énergique de passer une heure ou deux dans le jardin du boulevard Kerguélen, nouveau local du Patronage. N'oubliez pas de bien garnir vos bourses le matin, afin d'avoir ce malin plaisir de pouvoir les vider... pour le soir, en achetant à tous les comptoirs tous les articles qui vous intéressent.

N'oubliez pas que c'est pour vous que vous travaillez, puisqu'il s'agit de construire une salle de spectacles, où vous-mêmes, vos enfants, vos petits-enfants, vos frères, vos sœurs, vos cousins, vos cousines, vos oncles, vos tantes, etc., pourrez vous réunir, confortablement, pour assister à des représentations cinématographiques et théâtrales de toute beauté.

Allez ! un bon mouvement ! Que tous les paroissiens se fassent un devoir d'assister à la Kermesse. C'est de l'effort, du dévouement, de la générosité de chacun que sera faite la victoire de tous...

A vous jeunes gens, après vos Pâques...

Quand on est mort, on est bien mort, dit-on. Et pour les gens ordinaires que nous sommes, c'est vrai. Lorsque les yeux se sont fermés une dernière fois, au moins pour ici-bas, c'est fini, bien fini. Nous ne revoyons plus vivants, près de nous, ceux que nous avons conduits à notre dernière demeure.

Cependant, parmi tous ceux qui ont habité notre terre, il s'est trouvé quelqu'un qui, par sa propre puissance, s'est libéré de cette loi. C'est le Christ. Et la fête de Pâques nous rappelle la joie de sa victoire.

Maître absolu de la vie, il ne voulut pas supporter la défaite, subir la corruption du tombeau. Pour lui, *tout ne fut pas fini ;* la vie l'emporta sur la mort.

Quelle sagesse de la part de l'Eglise d'avoir placé les retraites spirituelles, comme jadis, les solennités du baptême, près de la fête de la Résurrection !

Pâques nous apporte deux leçons, qu'il nous sera bon de méditer en souvenir de la retraite. Le chrétien à qui il peut arriver, — nous sommes si fragiles, — de laisser la mort s'installer dans son âme, *ne doit jamais prendre son parti de cette défaite.* A l'exemple du Christ, il ne doit pas accepter de dire, même aux heures de crise les plus douloureuses : « Tout est fini ». Il ne peut assister sans réagir à la corruption de son âme. La vie chrétienne est un perpétuel recom-

mencement. Pour lui, comme pour le Christ, la vie doit l'emporter sur la mort.

D'autre part, si chacun de nos jeunes veut garder cette vie retrouvée, il lui faut l'entretenir. *La vie, c'est l'activité.* La vie qui s'étiole, qui s'anémie, qui se paralyse, va tout droit à la mort.

Le grand écueil pour certains après la résurrection d'une bonne retraite est de retomber dans un engourdissement, une inaction dangereuse. C'est en n'évitant pas cet écueil qu'un trop grand nombre profitent peu de leur retour à la vie.

Que faire ? Ne pas rester errant, inactif dans l'Œuvre, s'inscrire à un groupement bien vivant : J. O. C., Cercle d'Etudes, Conférence Saint-Vincent de Paul, etc. Après sa résurrection, le Christ n'est pas resté inactif. Il s'est montré. Il a parlé. Il a agi. Ainsi de nous après nos résurrections d'âmes.

Ne jamais s'estimer vaincu et pour cela ne pas se décourager ; prendre part à l'activité de l'Œuvre dans un groupement de son choix : deux leçons que les fêtes de Pâques nous présentent dans l'allégresse du retour à la vie.

ENTRE-NOUS.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Quelques notes simplement, mais la première est de taille...

I. — Il n'est pas de jour, pour ainsi dire, où l'on ne vienne nous apporter des billets libellés en ces termes : « Prière très efficace à Sainte Thérèse ». La personne qui trouvera ce billet devra le copier 25 fois et l'adresser dans les 9 jours à 25 personnes différentes. Si elle le fait, dans la semaine qui suivra l'envoi de ces 25 lettres, elle recevra une grande grâce. Si elle ne le fait pas, dans cette même semaine, il lui arrivera malheur ! » Suit une prière stupide, d'une platitude de sentiments désespérante, et d'un style à faire se dresser les cheveux sur la tête d'un vieux moine chauve.

Mais le bouquet, c'est « la chaîne de Bonheur ». Je prie mes lecteurs de croire que je n'invente rien. Je ne fais que copier textuellement ici un papier qui m'est tombé entre les mains.

« Tirez cette lettre à neuf copies, envoyez-les à neuf personnes auxquelles vous voulez du bien. Cette chaîne fut commencée par un général américain et doit faire trois fois le tour du monde. Envoyez ces copies, 24 heures après avoir reçu les présentes, si possible. Ne coupez pas la chaîne, sans quoi vous tuez votre destin et il vous arrivera malheur.

» Dès les neuf jours qui suivront celui où vous aurez reçu cette copie, comptez les jours, et un heureux événement inattendu surviendra qui vous comblera d'aise. Si vous prenez cette copie pour une plaisanterie et n'envoyez pas les autres, vous ne serez pas heureux... »

Suit une liste impressionnante des personnes qui ont eu du bonheur ou du malheur pour s'être ou ne s'être pas conformées aux prescriptions de la chaîne.

O incommensurable Bêtise humaine, te convaincra-t-on un jour que ces pratiques superstitieuses n'honorent ni Sainte Thérèse, ni le bon Dieu, et que ces 25 copies qu'on te demande d'établir sont 25 preuves que tu donnes de ta naïveté ? Mais, de grâce, laisse donc la petite Thérèse tranquille et ne mêle pas cette petite fille si intelligente, si fine, si sensée, à tes idioties...

Que faut-il penser de « la chaîne de Bonheur » ? M. Corentin, soussigné, n'a rien d'un docteur de l'Eglise. Mais il est autorisé par M. le Directeur du Patronage, qui lui a passé ce dernier factum, à déclarer que tout cela c'est de la superstition, de la frime, de la blague, des histoires à la noix de coco, bref, ce que l'on appelle, en style d'académicien, « du bourrage de crâne pour cerveaux ramollis ».

M. le Directeur, bien entendu, ne m'a pas dit ça comme ça, mais à part les expressions qui sont de mon cru, je traduis ici sa pensée. Par conséquent, laissez de côté tous ces papiers douteux et contentez-vous de prier la petite Sainte et le bon Dieu avec les prières et selon les formules approuvées par le Saint-Père et les évêques de France. Tout le reste n'est qu'imagination et sottise.

« Vous allez un peu fort », me dira quelque lecteur. A cela je répondrai : « Corentin ne va pas fort. En ceci sa parole est d'or et vaut un trésor. Ce sont ceux qui avalent ces bobards qui ont tort... Or, le tort tue...

II. — Méditez, chers Lecteurs, ces commandements du petit Phalangiste, décalogue précieux qu'un humoriste a rapporté du Sinaï des poètes :

1. Kermesse du Patro assisteras
Un jour par an fidèlement.
2. Tes amis y convoqueras
En insistant très fortement.
3. Les comptoirs tu visiteras
L'un après l'autre, aimablement.
4. Aux jeux divers t'exerceras
Pour t'amuser adroitement.
5. La fortune tu tenteras
Aux loteries assidûment.
6. Aux attractions entreras
Te divertir éperdûment.
7. Au buffet tu dégusteras
Gâteaux et rafraîchissements.
8. Aux ambulants achèteras
Friandises également.
9. Ta bourse tu soulageras
De beaux billets évidemment.
10. A la Phalange tu songeras
On y va généreusement.

Si après cela, nos comptoirs ne sont pas dévalisés !!

III. — Plusieurs personnes respectables, passant près de la cour du Patronage, ont entendu sur les lèvres des jeunes gens des mots ou des expressions qu'elles ne comprenaient pas. Corentin n'est pas un des « Immortels » ; il n'a pas été chargé de faire le dictionnaire de l'Académie, mais cependant, il se rend au désir de ces « personnes respectables » en expliquant quelques spécimens des mots employés par les camarades.

« *Fadé* » : mot qui signifie un tas de choses : gros, exagéré, bien partagé. Ex. : Il est « fadé » en nez ; pour traduire en langage académique : il est doté d'un énorme appendice nasal.

« *Panards* » : pieds. Ex. : Non, mais dis donc, tu prends mes « panards » pour des boulevards ?

« *Godasses* » : souliers. Ex. : Des godasses de biffin. On dit aussi indifféremment : *des godillots, des crocknots*. On réserve « *Chalands* » et « *Targettes* » pour indiquer les comme « targettes », le copain ! *Du 44 fillettes*. C'est expressif, hein ! Et vous savez, j'en ai toute une collection comme ça. Si la chose vous intéresse, dîtes-le moi, je continuerai.

IV. — Hier, dans la rue Keréon, devant le numéro (?), un gosse pleure. Un Monsieur passe : « Hi ! hi ! hi ! M'sieu, j' suis trop p'tit, j' peux pas attraper la sonnette.

— Allons, mon enfant ne te désole pas, je vais sonner à ta place. Tiens, voilà qui est fait.

— Merci, M'sieur ; maintenant j' file. Tâchez aussi de vous « cavaler » parce que le concierge il va sortir avec un seau d'eau.

Le brave Monsieur vit le gosse partir à toutes jambes vers la place Saint-Corentin, pendant que lui, étant resté comme « *deux ronds de flan* », reçut le seau de flotte sur la tête et jura mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

V. — Les vacances de Pâques sont terminées. Les catéchismes ont recommencé. C'est le grand repassage avant la Communion et la Confirmation. Les gosses sont nombreux. Les uns sont calés, les autres le sont... moins. Parmi ceux-ci, il en est qui ont de ces trouvailles ! ! ! Voici quelques échantillons :

« Dieu est infiniment parfait parce qu'il a toutes les *protections* ». — (A quoi sert le piston, voyez-vous).

« Quatre-Temps « Virgile » jeuneras ». — O Virgile, mort depuis 2.000 ans !

« Qu'est-ce que le scandale ? » — « C'est faire du potin chez soi. »

Il y en a encore *d'autres*. Mais ce sera pour une *autre* fois.

Ouf ! ça y est... J'ai fini mon premier journal... Dois-je le continuer le prochain mois... Vous me le direz, chers Lecteurs ; et d'après vos conseils, j'agirai en conséquence...

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Les dimanches et fêtes, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). Pendant le mois de Mai, exercices du mois de Marie, à 8 heures du soir ; sermon dimanche et jeudi.*

1er Mai, jeudi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres. — Service et messe pour les défunts.

2, vendredi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — 1er vendredi, exp. du S.-Sacrement, adoration p. les hommes de 8 à 9 h.

3, samedi. — Découverte de la Vraie Croix. — Confession des garçons.

✝ **4, IIe dim. après Pâques.** — Office du dimanche, clôture du temps pascal, chant du *Te Deum*.

5, lundi. — S. Pie V, pape et conf. — A 8 h., à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

6, mardi. — S. Jean devant la Porte latine.

7, mercredi. — Solennité de S. Joseph, avec octave.

8, jeudi. — Apparition de S. Michel, arch. — Service et messe pour les défunts.

9, vendredi. — S. Grégoire de Naziance, év., conf. et doct. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — S. Antoine, év. et conf.

✝ **11, IIIe dim. après Pâques.** — Office du dimanche. — Solennité de S. Joseph. — Fête nationale de Ste Jeanne d'Arc, convocation des autorités. — Réunion des Enfants de Marie.

12, lundi. — Les Saints Nérée, Aquilée, Domitille et Panerau, martyrs.

13, mardi. — S. Brieuc, év. et conf.

14, mercredi. — Octave de S. Joseph.

15, jeudi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, conf. — Service et messe pour les défunts.

16, vendredi. — S. Ubalde, év. et conf.

17, samedi. — S. Pascal Baylon, conf.

✝ **18, IVe dim. après Pâques.** — Office du dimanche.

19, lundi. — S. Yves, conf., second Patron de la Bretagne. — Mères chrétiennes, à Loc-Maria, à 8 heures.

20, mardi. — S. Bernardin de Sienne, conf.

21, mercredi. — Office de la férie.

22, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

23, vendredi. — Office de la férie.

24, samedi. — S. Donatien et S. Rogatien, mart.

✝ **25, Ve dim. après Pâques.** — Office du dimanche, réunion des Enfants de Marie, à Loc-Maria, à 7 h., du Tiers-Ordre, à 4 h., à la chapelle.

26, lundi. — S. Philippe de Néry, conf. — Procession des Rogations à Saint-Mathieu, à 9 h.

27, mardi. — S. Bède le Vénérable. — Procession des Rogations à Kerfeunteun, à 9 h.

28, mercredi. — S. Augustin, év. et conf. — Procession des Rogations à Loc-Maria, à 9 h.

28, jeudi, Ascension de N. S. J.-C. — Offices comme le dimanche.

30, vendredi. — Ste Jeanne d'Arc, vierge.

31, samedi. — Ste Angèle de Mérici, vierge. — Clôture du mois de Marie, procession, à 8 heures du soir, à Loc-Maria.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25 *Mars.* Yvonne-Marie Le Brusq, 8, rue Astor ;
29 — Thérèse-Marie Le Gall, 17, Goarem-Dro ;
30 — Thérèse-Yvonne Bourhis, 1, avenue de la Gare ;
6 *Avril.* Jacques-Jean Berrou, 2, rue du Frout ;
9 — Yves-René-Corentin Le Hamp, 14, rue des Reguaires ;
10 — André Sévignon, coteau du Frugy ;
10 — Armel-François-Alphonse Piriou, terrain Gaude ;
12 — Denise-Marie Douguet, Rochefort ;
13 — Suzanne-Marie-Louise Cornec, 43, rue Neuve ;
13 — Jeanne-Marguerite Tanguy, 51, rue Royale ;
17 — Pierre-Louis-Marie Rannou, 17, rue des Boucheries ;
20 — Christiane-Marie-Emilienne Lemperis, 33, rue Neuve ;
21 — Suzanne-Marie-Renée Lévénès, 25 bis, rue Laënnec ;
24 — Marie-Louise Riou, impasse de l'Odet ;
27 — Marie-Noëlle Le Roux, coteau du Frugy ;
27 — Jean-Claude Kerbourg, 22, rue Kéréon ;
28 — Henri-Jean Tanguy, 51, rue Royale.

Mariages.

21 *Avril.* René Le Berre et Marie-Anne-Josèphe Pennarun ;
22 — Guillaume Gentric et Marie-Françoise Le Calvez ;
22 — Noël-Pierre Cadiou et Jeanne-Marie Nicolas ;
28 — Marcel-Jean Ollivier et Angèle Kerbourch ;
28 — Alphonse-Henri Lagathu et Jeanne-Françoise Nédélec ;
29 — Guillaume-Marie Favennec et Marie-Adolphine Feunteun.

Enterrements.

31 *Mars.* Louis-Armand Andes, 62 ans, Hospice ;
4 *Avril.* Marie-Anna Feunteun, veuve Harpe, 76 ans, 49, rue Royale ;
11 — Alain-François Yvonnou, 50 ans, Hospice ;
12 — Marie-Carentine Briand, veuve Boissel, 76 ans, 31, rue Neuve ;
14 — Adolphe-Paul Boulo, 77 ans, 10, rue Kéréon ;
15 — Aline-Marie Toullic, 17 mois, 24, rue des Gentilshommes ;
25 — Marie-Anne Scotet, épouse Goarin, 36 ans, 11, rue Sainte-Thérèse ;
27 — Hervé-Alain Huiban, 39 ans, Tours ;
27 — Marie-Jeanne André, épouse Le Floch, 36 ans, rue Amiral de la Grandière.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

IIe Année — N 3. Dimanche 1er Juin 1930.

LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue Ste-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Mois de Marie ; Fête de sainte Jeanne d'Arc ; Fête familiale ; L'Université Catholique d'Angers ; Le Congrès Eucharistique de Carthage... 30
Mois de Juin : Mois du Sacré-Cœur ; Retraite, Communion et Confirmation ; Lundi de la Pentecôte, Sainte-Enfance ; Quatre-Temps ; Réunions des Enfants de Marie et des Mères Chrétiennes ; Fête-Dieu ; Fête du Sacré-Cœur ; Fête des SS. Apôtres Pierre et Paul ; Le Denier du Culte..... 34
Au Patronage : Que fait-on à la Phalange ? Attention ! Nos Soldats ; Avis. 39
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 40
Calendrier paroissial 43
A Saint-Corentin..... 44

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Dimanche 1er Juin 1930 N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Mois de Marie. — Nous avons célébré tous les jours ce mois béni par les prières et les exercices habituels, récitation du chapelet, chant d'un cantique, lecture ou instruction, bénédiction du Saint-Sacrement, puis un dernier cantique pour terminer.

Le dimanche et le jeudi, une instruction a eu lieu ayant toujours comme sujet la T. Sainte Vierge. Comme lecture, cette année, nous avons eu le récit des Apparitions de Lourdes en 1858, par M. Estrade, un fonctionnaire de cette ville, incrédule d'abord et étranger aux devoirs de la vie chrétienne, converti par les événements qu'il a suivis de près, et qu'il a racontés dans un livre d'une lecture extrêmement attachante par le talent de l'écrivain et plus encore par le sujet de ses récits. Tous les faits sont mis en un relief saisissant, qui rend visibles, en quelque sorte, les moindres détails de l'histoire. Par l'attention soutenue qu'elle prêtait à cette lecture, l'assistance montrait qu'elle y était gagnée.

Comme l'a fait justement remarquer M. le Curé, dans une des instructions données, non moins remarquables et non moins instructives sont les merveilleuses guérisons opérées depuis les apparitions de 1858 jusqu'à nos jours. Les trois faits rapportés par lui et dont il fut l'heureux témoin, le prouvent bien.

Depuis cette époque, les pèlerinages n'ont cessé d'amener chaque année en cette petite ville des Pyrénées des multitudes de fidèles de toutes les parties du monde. Le Souverain Pontife actuel, avant son élévation à cette suprême dignité, s'y est rendu lui aussi, et j'ai entre les mains une photographie représentant son entrevue à Lourdes avec l'Evêque du diocèse, Mgr Schœpfer.

Notre diocèse s'y rend encore cette année avec quatre trains de pèlerins, dont un est spécialement destiné aux malades.

Deux observations à ce sujet, l'une à l'adresse de ceux qui y prendront part, l'autre à ceux qui ne s'y rendront pas.

Aux premiers nous demanderons de vouloir bien s'y rendre en vrais pèlerins et non en excursionnistes, en touristes ou en simples curieux. Un écrivain très spirituel disait avec humour que le diable, au sortir de la Grande Révolution française, ne pouvant plus renverser ou détruire nos églises, avait suscité les architectes de l'époque pour essayer de rendre odieux ou ridicules les édifices du culte par les constructions dont ils étaient les inspirateurs. C'était encore, à son avis, une manœuvre nouvelle de démolition de la Foi. On dirait que, à Lourdes, la même inspiration pousse au même résultat en ce qui regarde les pèlerinages. Les mercantis de tous les pays s'y sont précipités de tous les coins du monde, et par leurs suggestions, leurs assauts incessants auprès des pèlerins, tentent de les détourner des offices religieux par l'attrait des curiosités locales et des plaisirs de toute nature. Qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, c'est la ruine des vrais pèlerinages, comme chez nous des vrais Pardons de jadis. Nous conjurons nos pèlerins de ne pas donner dans les pièges tendus à leur foi et à leur esprit chrétien.

La seconde remarque concerne les abstenants du pèlerinage. Ce sont nécessairement les plus nombreux. Un moyen très facile de participer réellement au voyage de Lourdes sans s'y rendre, c'est de se joindre d'esprit et de cœur aux favorisés du pèlerinage, par la pensée et par la prière. Je n'y insiste pas. Les âmes chrétiennes savent bien cela. Elles n'y manqueront pas.

Fête de sainte Jeanne d'Arc.

Elle a été célébrée solennellement le 11 Mai dans toute la France chrétienne. A la cathédrale de Quimper toutes les autorités civiles et militaires avaient été convoquées. On a particulièrement remarqué les représentants de M. le Préfet, de la Municipalité, de l'Armée, du Tribunal, du Barreau et des autres corps officiels en général. Quelques exceptions ont été notées et n'ont surpris personne.

La messe fut dite par M. l'abbé Foulon, professeur à Saint-Yves, et le panégyrique donné par le R. Père Delaage, un de nos missionnaires diocésains.

Très beau discours, bien écouté et bien goûté de tous les auditeurs. Commentant ces paroles de René Bazin, dans son ouvrage sur le P. de Foucauld : « C'est une chose terrible qu'une vocation, lorsque celui qu'elle commande est résolu en volonté virile à obéir », il l'a montré magnifiquement réalisée dans Sainte Jeanne d'Arc — appelée de Dieu, obéissant envers et contre tout à sa vocation, — la couronnant par le

sacrifice suprême. L'orateur a terminé par une superbe prosopopée invitant Jeanne d'Arc à compléter son œuvre du salut de la France, aujourd'hui en proie à de nombreux ennemis intérieurs, impiété, corruption, socialisme, communisme, épiée par de nombreux ennemis extérieurs, qui n'attendent que l'heure favorable pour se partager ses dépouilles.

Donnée d'une voix, pas très forte, mais claire, nette et d'une élocution distinguée, cette parole, par son sujet et par sa forme, a produit une grande impression.

Le chant de la Chorale fut incomparable, enthousiaste et triomphal.

Belle fête, très belle fête à l'église. Au dehors, elle fut plutôt modeste. En dépit des instructions de M. Tardieu touchant les fêtes nationales, on a été officiellement parcimonieux dans la circonstance. On le comprend d'ailleurs, nos administrations ont à faire face à tant de dépenses autrement justifiées, sans doute. On ne peut pas suffire à tout. Jeanne d'Arc n'en tiendra pas rancune, et elle continuera, nous l'espérons bien, à soutenir les vrais intérêts de la France.

L'Angleterre, qu'elle a boutée hors de France, montre un peu plus de largeur d'esprit. Elle lui élève des églises !

Fête familiale.

Dimanche 25 Mai, au Patronage de la Sainte-Famille, avait lieu la fête des Mères Françaises. Elle clôturait la série des conférences données, depuis le mois d'Octobre, à toutes les mères désireuses de mieux connaître leurs devoirs.

M. l'abbé Balbous, économe du Collège Saint-Yves, devant un auditoire attentif remplissant la chapelle, raconte quelques épisodes de son récent pèlerinage à Carthage. Il évoque surtout avec émotion la fête des Palmes, où 10.000 enfants, au lieu même où périrent jadis leurs héroïques ancêtres, jurèrent de rester dignes de la foi de leurs pères. Seule l'Eucharistie les gardera « fidèles aussi, parents chrétiens, vos enfants à leurs devoir envers vous. Laissez aller à Jésus, qui les appelle, vos petits enfants qui l'aiment ».

Comme réponse à cette allocution ardente, sept enfants font à la Sainte Table leurs promesses de jeunes croisés.

M. le Curé adresse, à M. Balbous, ses remerciements pour avoir bien voulu ajouter à ses nombreuses occupations professionnelles la charge de donner des conférences suivies aux mères de famille de la paroisse, à celles-ci des félicitations méritées pour y avoir régulièrement assisté, aux enfants des exhortations paternelles de demeurer fidèles aux engagements pris, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien spirituel de tous. La bénédiction du Saint-Sacrement termina la partie religieuse de la fête.

A l'utile il est bon de joindre l'agréable. Les demoiselles chargées du Patronage n'y ont pas manqué. D'abord, quelques chants joyeux, une mimique charmante d'une enfant, une saynète désopilante ; puis distribution d'objets utiles aux unes et aux autres ; enfin, sous les arbres de la cour, un goûter qui réunit joyeusement mères et enfants devant les tables dressées pour les recevoir.

On se sépara ensuite avec l'espoir de se retrouver en Octobre prochain plus nombreuses encore que cette année.

Ces réunions sont destinées à toutes les mères, mais surtout aux jeunes mamans auxquelles s'adressent plus spécialement les conférences si intéressantes et si instructives de M. l'abbé Balbous.

A ce récit je me permets d'ajouter une conclusion qui s'impose. Il y a là, dans ce Patronage de la Sainte-Famille, un local spacieux et charmant, un personnel dévoué et zélé, qui consacre son existence et son expérience à l'éducation, non classique il est vrai, mais religieuse et morale, infiniment plus précieuse et plus salutaire que l'autre, des petites filles et des jeunes filles aussi qui veulent bien s'y rendre aux jours et aux heures indiqués. Plusieurs y vont, et nous les en félicitons. Pourquoi d'autres ne les imitent-elles pas ? Elles y gagneraient de toutes façons, et leurs parents aussi, et le pays lui-même.

Parents chrétiens, ne dédaignez pas les dons de Dieu qui vous sont si généreusement offerts.

L'Université Catholique d'Angers.

Le jour de l'Ascension, une quête a été faite dans toutes nos églises en faveur de cet établissement fondé pour le service de tous les diocèses de l'Ouest.

On ne comprend peut-être pas suffisamment l'importance de ces facultés qu'on appelle « les Universités Catholiques ».

Elles sont établies pour la sauvegarde et le maintien de la foi et des mœurs chrétiennes dans les hautes fonctions et les éléments directeurs de la nation, absolument comme nos écoles chrétiennes ont pour but de sauver le peuple du danger de l'impiété et de la perversion.

Si nous avons aujourd'hui la consolation et la joie de constater un revirement très marqué dans les hautes sphères de l'Administration et dans les grandes Ecoles en ce qui concerne les questions religieuses et la vie chrétienne, c'est bien à nos Universités Catholiques que nous le devons.

Nous devons donc faire les plus grands sacrifices pour soutenir à la fois nos Ecoles libres et nos Universités Catholiques, dont la ruine est projetée par la secte maçonnique. La fameuse Ecole unique, sous couleur de favoriser le peuple — tout en le grevant en réalité, puisqu'il fera payer par

les plus pauvres, au moyen de l'impôt, l'instruction des plus riches — vise avant tout, par cette manœuvre indirecte, l'anéantissement de toutes nos écoles, grandes et petites. Nous espérons bien que, grâce aux braves gens et à leurs libéralités, nos établissements catholiques échapperont à ce nouveau coup de Jarnac,.

Le Congrès Eucharistique de Carthage.

Tous ont pu lire dans nos journaux catholiques les splendeurs de ces manifestations grandioses de Carthage, que le gouvernement français a favorisées ouvertement non pas par esprit de prosélytisme. Il s'agissait de montrer aux populations de ces régions musulmanes, si éprises de sentiments religieux, que la France n'est pas l'ennemie de toute religion, comme cela ne paraît que trop à l'étranger, au détriment précisément de notre influence. — Les journaux sectaires en général ont gardé l'habituel silence au sujet de ce Congrès. Une exception cependant à noter. M. Albert Bayet, cher au journal *Le Citoyen*, a découvert, grâce à un franc-maçon moscoutaire de ce pays de Tunis que le congrès « a complètement ruiné l'influence morale de la France sur les bords africains où notre prestige a reçu hélas ! avec les assises eucharistiques un coup dont il ne se relèvera pas de sitôt ».

Une fois de plus, ce politicien nous prouve que, pour avoir la vérité en ce qui concerne la religion, il faut prendre le contre-pied des racontars des journaux sectaires.

MOIS DE JUIN

Mois du Sacré-Cœur.

Tous les jours, sur semaine, la messe de 6 heures sera dite à son autel, et sera suivie de la récitation des Litanies. — *Tous les vendredis*, à 8 heures du soir, réunion générale à l'église, récitation du chapelet, amende honorable au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement. Jusqu'ici, une belle assistance a toujours été remarquée à ces exercices ; espérons que, cette année, elle sera aussi nombreuse, sinon plus nombreuse. Les circonstances nous invitent à recourir plus que jamais au Cœur divin du Sauveur, source de toutes grâces. — *Le 1er vendredi du mois* est ordinairement réservé aux hommes pour l'adoration à 8 heures, mais cette fois, la réunion de cette heure sera générale, en ce sens que tout le monde y est invité et admis.

Retraite, Communion et Confirmation.

La communion solennelle des enfants aura lieu le dimanche de la Pentecôte, à 7 heures. Pour cette raison, la messe de 8 heures sera retardée d'une demi-heure, 8 h. 30 au lieu de 8 heures. A 10 heures, chant de la grand'messe, à laquelle doivent assister tous les enfants. — Immédiatement après la messe rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte Vierge.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30 vraisemblablement, cérémonie de la confirmation. Les enfants devront être tous rendus à l'église à 2 h. 15, au plus tard, pour y recevoir leurs billets de confirmation.

A l'heure indiquée, Mgr l'Evêque sera reçu à la porte de la cathédrale. Après des prières pour les morts, il montera en chaire et adressera la parole à l'assistance, puis procèdera à la cérémonie de la confirmation. — Il est à désirer que l'assistance des fidèles soit très nombreuse.

La retraite s'ouvrira le mercredi précédent, à 4 h. 30, dans la chapelle des Œuvres, rue du Frout, 23. — Les exercices auront lieu chaque jour à 7 h. 30, 10 h. 30, 1 h. 30, 4 h. 30. La communion se fera à la cathédrale. Prédicateur M. l'abbé Mélanson, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé.

La fête de la Pentecôte est une des grandes solennités de l'année. Pour la paroisse, elle sera triplement solennelle, puisque nous aurons ce jour-là la communion et la confirmation de nos enfants. Cet événement est d'une grande importance, non seulement pour les parents, mais aussi pour tous les paroissiens qui ont l'âme bien chrétienne. L'enfance c'est l'avenir et l'avenir dépend souvent des dispositions qu'apportent ces chers petits à l'accomplissement de ce grand devoir. C'est dire que tous les paroissiens doivent s'y intéresser, y assister autant que possible et prier pour eux.

A cette occasion, il nous sera permis d'exprimer deux sentiments qui remplissent notre cœur ; sentiment de joie et de reconnaissance pour les parents qui ont bien préparé leurs enfants à ce grand jour, et surtout pour les âmes dévouées qui se sont substituées à ceux qui n'ont pas pu ou voulu accomplir cette tâche, la plus grave et la plus importante de toutes. Sentiment de regret et d'inquiétude aussi pour l'avenir, en constatant le nombre restreint des enfants de la communion de cette année.

Le déficit est dû, d'une part, à des éliminations rendues nécessaires par la négligence de quelques enfants, et la négligence encore plus coupable des familles qui ont gravement manqué à leur devoir vis-à-vis de ces malheureux enfants. Il est dû, d'autre part, à une autre cause que je n'ai pas à signaler autrement, parce tous la connaissent. C'est la plaie mortelle du pays.

Il circule en ce moment certains bruits sinistres qui font trembler. Plaise à Dieu que ces menaces restent vaines ! Nous ne sommes pas encore guéris des blessures reçues. Une nouvelle épreuve serait effroyable.

Mais si nous échappons à ce danger immédiat, l'échéance ne sera que différée. Les peuples faibles sont prédestinés à devenir les victimes des plus forts, lorsque les sentiments de la foi et de la justice divine ne président pas au gouvernement et à la direction des nations. On ne veut pas la guerre, c'est entendu. Mais il dépend de nous de l'éviter en écartant les causes qui l'amènent infailliblement. Le fait-on ? — A chacun de faire son examen de conscience à ce sujet.

Lundi de la Pentecôte. — Sainte-Enfance.

Ce jour, les messes ont lieu aux heures ordinaires du dimanche, sans messe de 11 h. 30 toutefois. A 8 heures, messe d'action de grâces pour les enfants qui ont communié ou qui ont été confirmés la veille. Une absoute sera chantée pour leurs parents défunts.

A 2 heures, a lieu la fête de la Sainte-Enfance. Tous les enfants, des plus grands aux plus petits, sont invités à y assister. Procession, brève allocution à ces petits, bénédiction des enfants et bénédiction du Saint-Sacrement. Les parents sont instamment priés d'y amener leurs enfants et de les inscrire à l'œuvre si belle et si bienfaisante de la Sainte-Enfance. Ils leur inspireront ainsi, dès leur bas âge, l'amour et la pratique de la charité à l'égard de tous les déshérités de la foi et de la vie chrétienne, et attireront sur eux les grâces et les bénédictions divines qui les aideront puissamment à devenir de solides chrétiens et de vigoureux soutiens du patriotisme.

Quatre-Temps.

Les paroissiens n'oublieront pas que la semaine de la Pentecôte est celle des Quatre-Temps du printemps. Le cinquième commandement de l'Eglise, *Quatre-Temps, vigiles jeuneras, et le Carême entièrement,* oblige à l'abstinence tous ceux qui ont l'âge de raison, et au jeûne, tous ceux qui ont vingt-un ans accomplis ou n'ont pas atteint la soixantaine, à moins qu'ils n'en soient dispensés par des infirmités ou des travaux trop pénibles. Cette pénitence se fait le mercredi, le vendredi et le samedi. On ne doit pas enfreindre la loi.

Réunions des Enfants de Marie et des Mères Chrétiennes.

La première réunion des Enfants de Marie, qui devait avoir lieu régulièrement le 2e dimanche du mois, 8 Juin, est

remise au lendemain lundi, à la même heure, 7 heures du matin. La cérémonie de la communion des enfants impose cette modification.

La seconde réunion mensuelle se fera le 4e dimanche, 22.

Celle des Mères Chrétiennes a lieu la veille, samedi 21, à 8 heures, à l'occasion de la fête de S. Louis de Gonzague.

Fête-Dieu.

La fête liturgique arrive toujours le jeudi après la fête de la Sainte-Trinité, cette année le 19 Juin. Ce jour a lieu aussi la fête de la confrérie du Saint-Sacrement. Pour cette raison, il y a exposition toute la journée, de 6 h. 30 du matin à 8 heures du soir. — A 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale et bénédiction. — Le vendredi, le samedi et le dimanche, triduum de prédication, les deux premiers jours à 8 heures du soir, le dimanche à l'issue des vêpres.

Le dimanche suivant 22, solennité de la fête. Messes à 6, 7, 8, 8 h. 30 et grand'messe à 9 heures. — A l'issue de la messe, procession solennelle. Itinéraire, cette année : rue du Roi-Grallon, boulevard de l'Amiral de Kerguélen, rue des Reguaires, rue Luzel, place de Brest, rue Toul-al-Laër et rue du Frout.

Les paroissiens auront soin, comme de coutume, de tendre leurs maisons, d'approprier les rues sur le passage du Saint-Sacrement et d'assister aussi nombreux que possible à cette pieuse manifestation en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, présent dans la Sainte Hostie. Le reposoir se fait sur la place de Brest.

Au retour de la procession, le Saint-Sacrement reste exposé jusqu'à la fin des vêpres, après lesquelles M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, donnera une instruction. La bénédiction clôturera la journée.

Mais la fête se continue toute la semaine : exposition après la première messe, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, bénédiction.

Dans cette octave se trouve enclavée la fête du grand Précurseur saint Jean-Baptiste, qui survient le mardi 24. La grand'messe, ce jour, sera chantée à 10 heures, et les vêpres à 4 heures.

Fête du Sacré-Cœur.

Le vendredi 27, se célébrera la fête, comme les dimanches de grande solennité, messe pontificale à 10 heures. Pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 4 heures, et le soir, à 8 heures, sermon par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire, procession à l'intérieur de l'église au chant des Litanies, acte de consécration, bénédiction.

Les paroissiens sont instamment priés de pavoiser leurs demeures et, autant que possible, de chômer en l'honneur du Sacré-Cœur, afin d'entrer dans les vues des Evêques de France, qui se sont engagés par vœu à célébrer ainsi la fête en conformité à la demande du Sauveur lui-même.

Cette solennité du vendredi ne doit pas porter préjudice à la fête du dimanche suivant 29. Ce jour, la fête gardera son caractère traditionnel, avec cette particularité que les vêpres seront chantées à 2 heures et seront suivies de la procession à l'intérieur de la cathédrale, avec acte de consécration et bénédiction.

Fête des Saints Apôtres Pierre et Paul.

Ce même jour, 29 Juin, a lieu la fête des Saints Apôtres. Les offices sont partagés entre les deux solennités, messes basses des Saints Apôtres, grand'messe et vêpres du Sacré-Cœur.

La quête des offices sera faite pour le Denier de Saint-Pierre, offrande au Vicaire de Jésus-Christ, dont les fonctions dans le monde entier ne peuvent être exercées sans ce subside.

Le Denier du Culte.

A cette réclame en faveur de l'Eglise en général, j'ose ajouter une autre en faveur de cette portion spéciale de la grande famille chrétienne qu'est le diocèse de Quimper, avec le personnel que réclame le service religieux dans les paroisses. Je veux parler du Denier du Culte, cet impôt nouveau qu'ont rendu nécessaire les spoliations injustes et sacrilèges dont a été victime l'Eglise de France, et avec elle tous ses serviteurs. Ces contributions, que les percepteurs ne réclameront pas avec menace de poursuites et de frais, restent libres et volontaires de ce côté. Mais du côté de la conscience et de la justice, elles s'imposent à tous.

Je dois reconnaître qu'un grand nombre de paroissiens n'ont pas attendu l'appel que je fais en ce moment pour s'acquitter de ce devoir. Ils l'ont fait cette année, comme les années précédentes, avec générosité et bonne grâce. Qu'ils reçoivent ici l'expression de la vive reconnaissance qui leur est due. Que les autres veuillent bien les imiter et nous leur devrons la même gratitude.

Je prie nos bons paroissiens de nous excuser de faire souvent appel à leur libéralité. La cherté de la vie et la nécessité de subvenir à beaucoup d'œuvres nous mettent dans la nécessité de faire entendre cette cloche que nous aimerions mieux laisser dans le silence.

AU PATRONAGE

Que fait-on à la Phalange ?

Voici un pâle résumé des travaux des diverses sections pendant l'hiver 1929-1930.

1° *La Conférence de Saint-Vincent de Paul* groupe 10 à 12 jeunes gens qui visitent plusieurs familles et les malades de l'hospice. Elle se réunit tous les lundis. Grâce à une séance qu'elle a organisée au mois de Janvier, elle leur procure des vêtements et des denrées alimentaires. Avec l'aide matérielle qu'il est heureux d'apporter aux familles malheureuses qu'il visite, le membre de la Conférence cherche à introduire avec tact et persévérance l'estime et l'amour de la foi qui l'anime. D'autre part, de ces visites chez les plus déshérités de nos frères et de l'action qu'il cherche à y exercer, le confrère de Saint-Vincent de Paul tire pour lui-même un profit indéniable. Aussi faisons-nous un appel direct à la bonne volonté des camarades pour renforcer un groupement qui ne sera jamais trop nombreux pour continuer et étendre l'action de la charité chrétienne.

2° *Nos séances de cercles d'études* ont été suivies par un bon groupe de jeunes. De nouveaux éléments et un président actif ont permis que les conférences fussent toujours bien documentées, intéressantes et instructives, jamais savantes et ennuyeuses. Et puis, on causait, on causait..., car « que faire en un cercle à moins que l'on ne cause ? » Et l'on causait beaucoup et fort au cercle du mercredi soir. D'ailleurs, n'y avait-il pas la boîte à objections ? Boîte mystérieuse d'où sortaient des questions bizares quelquefois, mais presque toujours très sensées, et il fallait souvent des minutes, des heures et parfois des jours de recherches et de réflexions pour trouver une réponse juste et précise.

3° Enfin, nous terminons aujourd'hui par *nos cours du soir*. Nous n'avons pas à nous repentir d'avoir ouvert un cours de comptabilité. Il répondait à un besoin actuel. Les adhérents sont en nombre raisonnable et doués d'esprit de persévérance. Peut-être quelques ouvriers de la dernière heure viendront-ils les rejoindre ; qu'ils n'hésitent pas à le faire... au mois d'Octobre prochain, ils seront bien reçus.

Le cours de français a tenu ses réunions hebdomadaires le mardi. Voilà encore un cours qui mériterait d'être plus chargé d'élèves. Le français est tellement nécessaire quant à l'orthographe et au style même dans les lettres les plus simples ! Nombre de jeunes gens, en le fréquentant sérieuse-

ment, se rendraient un très réel service. L'intérêt bien compris est chose rare sous le soleil ! *Le secrétaire de service.*

N. B. — Nous continuerons, le mois prochain, l'énumération de nos travaux : foot-ball, gymnastique, athlétisme, etc...

Attention ! ! !

On demande à tous les jeunes gens, à tous les pupilles d'être désormais fidèles aux séances de gymnastique (le mardi, le mercredi et le jeudi), aux séances de musique (le lundi et le vendredi), pour préparer les prochaines sorties et les prochains concours. Il ne suffit pas de savoir défiler et de profiter de toutes les promenades, il *faut* (pesez bien ce mot) savoir se préparer, par des efforts énergiques, à devenir les meilleurs en tout.

C'est là, je suis persuadé, les paroles que vous adresseraient vos dévoués moniteurs, s'ils avaient le temps de vous faire des discours. Mais ce sont des hommes d'action ! Faites comme eux... agissez et travaillez !!!

Nos Soldats.

Nous avons reçu de bonnes nouvelles de *Jean Le Coz,* actuellement soldat au 2e Régiment d'Infanterie coloniale. Le moral est bon. Parbleu ! il fait de l'athlétisme et en deux temps, trois mouvements, il vient d'être champion de son régiment, champion du corps d'armée pour la course de 100 mètres. Allons, Jean, continue, tu seras champion militaire de France, mais n'oublie pas d'être champion dans tes devoirs religieux et tu seras, alors, le véritable soldat du Christ.

Avis.

La Phalange, ayant désormais sa rubrique dans la *Voix de Saint-Corentin,* se charge de faire parvenir le bulletin, gratuitement, à tous les anciens qui sont à la caserne. Mais il faudrait connaître les adresses. Allons, parents, un bon mouvement et venez les communiquer aussitôt à un des directeurs du patronage.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Avant... Pendant... Après.

Avant la Kermesse *(Jeudi 1er Mai).*

Voulant avoir le cœur net et savoir à l'avance le succès de la kermesse, j'ai voulu consulter trois célèbres « prophètes » des temps modernes, Mme Kasspamamoto, japonaise, M. Old Scotch Wisky, anglais, et M. Latrombinoskoff, russe.

Les deux premiers ne me disent que des mensonges, mais le Russe fut plus sincère. A peine l'avais-je abordé, qu'il me dit: « Déchaussez-vous et donnez-moi votre soulier gauche ». Je lui servis un énorme ribouis fraîchement clouté. Latrombinoskoff l'ausculta longuement, puis me déclara : « Je vois, par l'inspection de cette semelle, que la kermesse sera bonne, mais que vous venez de faire aujourd'hui un énorme perte d'argent ».

Ça c'était vrai ! La séance me coûta 20 francs ; je n'avais entendu que des boniments à la noix de coco et je fus dégoûté à tout jamais des tireurs de craques et cartes, des voyants extra-lucides et autres farceurs de même farine.

Mais malgré tout, j'avais un certain espoir et, triomphalement, j'annonçai aux directeurs du Patronage que la kermesse aurait du succès.

Pendant la Kermesse *(Dimanche 4 Mai).*

Oh ! honte, oh ! désespoir, oh ! torpeur ennemie,
Pourquoi tant roupiller et rester dans mon lit !
(Comme disait Corneille.)

J'ai tant travaillé hier soir pour préparer les comptoirs qu'il a fallu des tenailles pour décoller mes paupières. J'ai pu tout de même assister, avec le Patronage, à la messe de 9 heures, et quand M. le Directeur, en chaire, a demandé le concours de tous pour que la kermesse réussît, je me suis dit dans mon for intérieur : « Je suis là, le Patro est sauvé ».

Pourtant, ça n'allait pas le matin ! Mais l'après-midi, ça gazait, façon de parler, car je marchais encore moins vite : il est vrai que j'avais mis en poches 1.000 francs en pièces de 10 sous, dans l'espoir de ne pas faire trop de dépenses. Des brinics ! ! ! A peine avais-je mis le pied dans le jardin du boulevard Kerguélen, que je fus obligé de pénétrer dans la *Ménagerie de famille,* où je remarquai surtout certains « pieds de biche » en chair et en os.

Je fais un pas : je tombe dans le *Bric-à-brac* : savons, statues, fauteuil, etc., me sont proposés avec beaucoup de grâce par deux charmants jeunes gens et, subjugué par leur élégant langage, j'ai singulièrement allégé mes poches.

J'ai voulu me rattraper en *pêchant à la ligne.* Tous les autres réussissaient et moi... je ne réussis pas. Oh ! si, pardon : j'ai gagné une fameuse carotte rouge : est-ce un symbole ?...

Je m'avance : je suis attiré par *Chanteclair :* pays des poulets. Quatre dames m'ont fait prendre aussitôt des tickets, certifiant que j'aurais gagné un volatile : elles ont menti : je n'ai gagné que des bâtons de chocolat.

Aussi me suis-je bien vite approché du rayon *Librairie*

et Papeterie. Sentant mes poches se vider, j'ai acheté du papier à lettres pour écrire ma détresse à mes parents. Je guignais surtout un certain tableau: on me disait qu'il prenait toujours la direction de la rue Verdelet : je l'ai constaté, mais, il est allé... dans le numéro d'en face.

Fou de désespoir, j'ai voulu noyer mon chagrin dans la limonade. Mais, *au buffet,* il y avait des dames si aimables...

Elles vous faisaient asseoir à une petite table... charitablement ;

Elles vous versaient du champagne... copieusement ;

Elles vous faisaient payer ça... chèrement ;

Et j'ai dû m'en aller... pauvrement...

Si pauvrement, que j'ai pu avec peine acheter une *orange-surprise* et essayer de sauver *Moïse* des eaux. Je n'y ai pas réussi, d'ailleurs. Aussi, la rage au cœur, j'ai voulu tout massacrer en tirant à la carabine. Mais, c'est dangereux, ce petit instrument-là : ça fait des trous dans la peau quand on y pense le moins... n'est-ce pas, Yves ? ? ?

Aussi ai-je mieux aimé la lutte tragi-comique entre *Pyramidon et Anthrax.* Cependant, s'il faut faire un choix, c'est aux *Comptoirs des gâteaux-friandises et de l'alimentation* que j'aurais préféré établir mes pénates. Voilà, au moins, des choses pratiques : la preuve, c'est que nous nous sommes régalés en famille du dîner que j'ai gagné, pendant une journée entière ! ! !

Ce qu'il y a de mieux, mon moral a été complètement remonté : aussi, tout rasséréné, suis-je descendu au *bazar.* Je venais « comme dit Lamartine, de me taper la cloche avec de la cuistance de lusque » et, ainsi, le cœur content, j'essayai ma chance à la roue de la fortune... Mais, je n'eus jamais le numéro gagnant. Je réussis tout juste à remplir mes poches de confettis... Muni de ce maigre bagage, je voulus m'en aller ; mais une dame me persuada qu'il était temps de monter mon ménage, que les ustensiles allaient être hors de prix, etc. Et j'ai dû, en pleurant, m'acheter une casserole en aluminium. Pour sécher mes larmes, aux ouvrages des dames, j'ai fait emplette d'une demi-douzaine de mouchoirs. Je n'ai même pas trouvé un *cœur* pour me consoler, et cependant, certaines personnes en portaient plusieurs de toutes couleurs.

Je fouillai mes poches : quel massacre parmi mes pièces de dix sous ! J'en trouvai encore quelques-unes pour acheter des fleurs... naturelles. Elles étaient si belles et j'étais si triste. Tout de même, pour que la journée finît en beauté, j'ai pris des billets pour Lourdes. Il m'est resté des souvenirs si doux de mon dernier pèlerinage, que je voudrais le refaire... Mais je ne le referai pas puisque le sort ne m'a pas encore favorisé et je suis sorti de ce beau jardin sans un sou ! sans un sou ! ! sans un sou ! ! !

Après la Kermesse

Si vous saviez toute la tristesse qui est au fond de mon cœur ! Je suis fauché, fauché net ! oh ! malheur ! Mais pourquoi gémir ! pourquoi pleurer !

Mélancolie, à l'aspect funèbre,
Dépêchez-vous, disparaissez ;
C'est la gaîté que je célèbre
Et le mot que j'aime est : Riez !

Je me suis ruiné : c'est vrai ; mais c'est pour la Phalange : tant mieux !

Corentin, *le petit phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanches et fêtes, à moins d'indication contraire, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

Pendant le mois de Juin, la messe de 6 h. sur semaine se dit à l'autel du Sacré-Cœur.

Réunion les Vendredis à 8 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

✝ **1er Juin, Dim. dans l'Octave de l'Ascension.** — A 8 heures, réunion du soir. — Neuvaine au Saint-Esprit. — Confrérie du Rosaire.

2, lundi. — De l'Octave. — A 8 heures, Neuvaine au Saint-Esprit, et ainsi chaque jour de la semaine.

3, mardi. — Sainte Clotilde, reine.

4, mercredi. — S. François Caracciolo, conf. — Service et messe pour les Défunts. — Ouverture de la retraite.

5, jeudi. — Octave de l'Ascension. — Service et messe p. les Défunts.

6, vendredi. — S. Norbert, év. et conf. — Exposition du Saint-Sacrement. — Heure d'adoration à 8 heures.

7, samedi. — Veille de la Pentecôte (sans jeûne ni abst.). — A 6 heures, bénédiction des eaux baptismales.

✝ **8, Dimanche de la Pentecôte.** — Messe de communion des enfants à 7 heures. — La messe de 8 h. est retardée d'une demi-heure. — Confirmation à 2 h. 30.

✝ **9, Lundi de la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — A 8 heures, messe d'action de grâces. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance.

10, mardi. — Office de l'Octave.

11, mercredi. — De l'Octave. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

12, jeudi. — De l'Octave. — Service et messe p. les Défunts, à 6 h. 1/2.

13, vendredi. — De l'Octave. — Conf. des petits enf. — Quatre-Temps.

14, samedi. — De l'Octave. — Quatre-Temps.

✝ **15, Dimanche.** — Fête de la T. Sainte Trinité. — A 8 heures, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration perpétuelle.

16, lundi. — De la Férie.

17, mardi. — S. Hervé, conf.

18, mercredi. — S. Ephrem de Syrie, diacre, conf., doct. de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

19, jeudi. — Fête du Saint-Sacrement. — Fête de la Confrérie, Exposition, procession à 8 heures.

20, vendredi. — De l'Octave. — A 8 heures, sermon du Triduum.

21, samedi. — De l'Octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes. — A 8 heures du soir, Triduum.

✝ **22, IIe Dimanche après la Pentecôte — Solennité du Saint-Sacrement.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2 (grand'messe), à 9 heures, procession, exposition. — Vêpres à 3 heures, sermon par M. l'abbé Le Grand, professeur au Séminaire.

23, lundi. — De l'Octave. — Exposition, grand'messe à 9 h. — Vêpres à 4 h., bénédiction.
24, mardi. — Fête de S. Jean-Baptiste.
25, mercredi. — De l'Octave.
26, jeudi. — Octave.
27, vendredi. — Fête du Sacré-Cœur, messes à 6, 7, 8, 9, 10 h., messe pontificale. — Vêpres à 4 h. — A 8 heures, sermon par M. l'abbé Brénéol, professeur au Séminaire, procession, consécration, bénédiction.
28, samedi. — De l'Octave.
✝ 29, IIIe Dimanche après la Pentecôte. — Fête des Saints Apôtres Pierre et Paul. — Solennité du Sacré-Cœur. — Après la grand'messe, prières de l'Itinéraire. — Départ du Pèlerinage de Lourdes. — Vêpres à 2 heures, procession, acte de consécration, bénédiction.
30, lundi. — Commémoration de S. Paul, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Avril.* Renée-Jeanne-Marie Nédélec, 46 bis, rue du Pont-Firmin ;
4 *Mai.* Guy-Jean Le Roux, 12, rue Juniville ;
4 — Lionel-André-Jean Trassin, 18, rue du Parc ;
10 — Marie-Paulette Le Bras, rue Olilvier-Perrin ;
11 — Anne Le Lay, 25, avenue de la Gare ;
11 — Jacqueline-Jeanne-Yvonne Goulitker, 30, rue Neuve ;
18 — Yolande Faïello, 30, rue Le Déan ;
18 — Jean-Corentin-Gilles Le Coz, 7, rue Royale ;
18 — Louise-Laurence-Marie Le Roux, 5, avenue de la Gare ;
25 — André-Hervé-Joseph Le Berre, 12, rue du Frout ;
25 — Anne-Marie-Françoise Léon, 4, rue du Parc ;
27 — Albertine-Henriette Guillou, 38, rue du Sallé ;
27 — Monique-Marcelle Philippe, 7, rue du Sallé.

Mariages.

5 *Mai.* Pierre Massicot et Marcelle Guillochon ;
5 — Joseph-Marie Michelet et Marie-Anne Joncour ;
12 — Edouard-Hri-Mie Guyader et Hélène-Joséphine Tanguy ;
19 — Augustin-Pierre-Louis Blévennec et Germaine-Marie-Josèphe Quérec ;
19 — Pierre-Marie Quéré et Marguerite-Marie-Jeanne Le Roy ;
26 — Alain Bernard et Simone-Marie-Angélique Barré.

Enterrements.

5 *Mai.* Marie-Anne-Antoinette Miniou, épouse Louis Le Moënner, 22 ans, 6, rue des Gentilshommes ;
10 — Pierre-Marie Trellu, 20 ans, 18, rue Kéréon ;
14 — Jean-Pierre-Baptiste Moré, 60 ans, Ergué-Armel ;
18 — Marie-Anne Séhédic, épouse J.-L. Gouérec, 30 ans, 32, rue des Reguaires ;
20 — Jeanne-Marie Queffélec, 68 ans, rue Goarem-Dro ;
20 — Marie-Anne Kerhuel, épouse J.-P. Mao, 59 ans, 2, rue des Halles ;
22 — Jeanne-Marie Le Deunff, épouse J.-P. Moré, 51 ans, Ergué Armel ;
26 — Mie-L. Le Bihan, Vve Le Gall, 80 ans, rue Pen-ar-Stang.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

ANNÉE — N° 4. Mardi 1er Juillet 1930.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Communion et Confirmation ; Histoire vécue ; Clôture de la Retraite ; Confirmation ; Fête de la Sainte-Enfance ; Fête du Saint-Sacrement 46
Mois de Juillet : Réunions et Confréries ; Ordination ; Confession des enfants ; Fête de Sainte Anne ; Distribution des Prix ; Vacances ; Colonies des Vacances ; Pèlerinage de Lourdes ; Le Congrès Marial de Lourdes 50
Au Patronage : Mentalités ; Championnat artistique et olympique de l'U. R. B., à Quimper, le 6 Juillet 1930 ; Le baiser du bon Dieu 54
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 57
Calendrier paroissial 59
A Saint-Corentin 60

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Mardi 1er Juillet 1930. N° 4

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Communion et Confirmation.

Le mois de Juin nous a amené, cette année tout particulièrement, une longue série de fêtes religieuses et autres, dont nous ne pouvons pas donner tous les détails, faute d'espace.

Nous devons signaler spécialement celles de la Communion et de la Confirmation de nos enfants. Elles ont été préparées par la retraite traditionnelle et nécessaire, prêchée par M. l'abbé Mélanson, vicaire de la paroisse Sainte-Croix de Quimperlé, qui a su intéresser et instruire en même temps son jeune auditoire par ses conférences solides et appropriées au milieu. Chargé depuis plus de vingt ans d'un ministère spécial auprès de la jeunesse, d'abord comme instituteur, ensuite comme vicaire spécialement affecté à la direction du chant et du patronage, il connaît les enfants et les jeunes gens, et facilement il trouve le chemin de leur esprit et de leur cœur. La retraite a été bien suivie.

Nous avons été très contents de l'attitude et des dispositions manifestées par les enfants, et naturellement une réflexion nous venait à l'esprit : quelle transformation se ferait dans l'âme de ces petits, quelle jeunesse et quelle génération de chrétiens et de chrétiennes solides ils nous donneraient, si tant d'obstacles et tant d'hostilités adverses ne venaient pas contrarier l'œuvre commencée et l'anéantir en bien des cas ! Comme la parole sévère de N. S. J.-C., d'ordinaire si doux et si miséricordieux, se justifie en pensant au mal accompli dans ces jeunes âmes devenant les victimes de l'impiété et de l'immoralité, combinés à doses à peu près égales : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! Mieux vaudrait pour lui qu'on lui suspendît au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer ! »

Ce ne sont pas seulement les intérêts supérieurs et religieux de l'avenir qui sont ainsi compromis, mais au point de vue purement humain, que peuvent bien devenir les âmes soustraites et rendues hostiles à la religion ? Cette pensée me

pousse à reproduire ici les scènes racontées sous la rubrique suivante :

Histoire vécue.

I. — Chez l'épicière.

« M. le Curé dira ce qu'il voudra... mais mon fils Paul n'ira plus au catéchisme. C'est l'avis de mon mari, et je l'approuve... »

— Pourtant, vous et votre mari, vous y êtes allés au catéchisme, après la Première Communion...

— C'était bon autrefois; mais maintenant, avec le Progrès, avec la Science... pas besoin de ça pour vivre.

—Voisine, vous m'étonnez ; vous, une brave femme, vous parlez plus mal qu'une païenne...

— Ça s'peut... mais je vous réitère que notre gars Paul n'ira plus au catéchisme... Nous le pousserons au certificat d'études, au brevet...

— Un brevet, même supérieur, n'est pas toujours un brevet de bonne conduite quand une éducation chrétienne complète ne vient pas endiguer les passions naissantes d'un jeune homme ou d'une jeune fille.

— C'est votre manière de voir à vous... Mon mari et moi voyons et pensons autrement.

— Pensez et voyez, comme ça vous dit... Mais quand votre Paul vous manquera de respect, vous n'aurez qu'à vous frapper la poitrine, en disant : *C'est notre faute et notre très grande faute.*

— Notre Paul sera très instruit. L'instruction supplée à tout... remplace tout... Notre Paul est trop bien élevé pour...

— Je ne suis pas de votre avis !... »

II. — Un an après.

Paul vient de se lever. Il s'est habillé en sifflant une chanson à la mode. Il prend un de ses souliers et le lance contre le mur, en s'écriant :

« Si tu crois, la *maternelle,* que *j'vas enfiler ces godasses-là,* pour aller à l'école, tu te f..... le doigt dans l'œil jusqu'au coude !...

— Mon Paulot chéri, tu les avais hier !...

— Oui, je les avais hier !... mais je n'en veux plus aujourd'hui. C'est clair et net.

— Alors, cher amour !...

— Je veux mes souliers jaunes du dimanche...

— Eh ! bien, soit... les voici... Mais, franchement, tu n'es pas raisonnable. »

III. — Au petit déjeuner.

« Mon Paulot, viens vite déjeuner...

— J'ai encore le temps !...

— Allons, mon Paulot, dépêche-toi, tu seras en retard à l'école et tu seras puni.

— Ne t'en fais pas pour moi, la mère !...

— Paul, mon amour, presse-toi, ton café au lait *froidirait*...

— Du café au lait !... Encore !... Ah ! zut !... Toujours du café au lait, dans cette boîte-là !... Je n'en veux pas !...

— Hier, tu me disais que tu trouvais ça délicieux...

— Aujourd'hui, c'est une tasse de chocolat que je veux... sans quoi je sais bien ce que...

— Paul, tu n'es pas raisonnable. Ça va te mettre en retard... Le temps que je fasse du chocolat, ça va te...

— As-tu compris, la *maternelle* ?... Vite, fais-moi une tasse de chocolat, avec beaucoup de sucre dedans.

— Puisque tu y tiens tant que ça... je ne te refuserai pas... Mais tu n'es pas raisonnable. »

IV. — Le soir.

« Paul, mon chéri, va donc à l'épicerie, car je m'aperçois que je n'ai plus d'huile ni de vinaigre pour notre salade.

— Mais vas-y toi-même ! Moi, je répare mon vélo !...

— Mon Paulot, je t'en prie, rends à ta maman ce petit service !

— Je ne suis pas ton *larbin* !...

— Je le sais bien, cher amour... Mais, pour cette fois seulement, vas me chercher du vinaigre et de l'huile à l'épicerie...

— Vas-y toi-même ! Je répare mon vélo !

— Je ne peux pas ; en ce moment mon fricot est sur le feu, et ton père va arriver. Je serais en retard pour...

— Encore une fois, *flûte* !... Moi, je répare mon vélo.

— Paul, tu n'es pas raisonnable ! »

Raisonnable ! il le sera de moins en moins. Mais... à qui la faute ? Les parents très mal inspirés qui refusent à leurs enfants l'immense bienfait d'une éducation profondément chrétienne et *persévérante* sont encore moins raisonnables que le triste héros de ce récit !

(*Extrait de* Peuple de France.)

Clôture de la Retraite.

Après la grand'messe du dimanche, à 10 heures, les enfants ont accompli deux cérémonies très touchantes et très significatives.

La première est la rénovation des engagements ou promesses du baptême. Après quelques explications de l'acte à accomplir, que le prédicateur leur adresse, les enfants, par l'organe de l'un d'eux, formulent bien nettement, en face du livre des Evangiles la ferme résolution de renoncer à Satan, à ses pompes, à ses œuvres, et de s'attacher à Jésus-Christ pour toujours.

Puis une petite fille vient à son tour, devant l'image souriante de la Très Sainte Vierge, réciter, au nom de tous, un acte de Consécration à la divine Mère du Sauveur et réclamer sa puissante protection au milieu des dangers de la vie.

Puissent-ils se souvenir, en toutes circonstances, de ce jour mémorable et de la parole donnée. La grâce de Jésus et l'appui de sa Sainte Mère ne leur manqueront pas.

Confirmation.

Le même jour, à 2 h. 30, une grande partie de ces mêmes enfants, et quelques autres moins âgés, se sont retrouvés à l'église pour recevoir le sacrement de la Confirmation.

Monseigneur l'Evêque, reçu solennellement à la porte de sa cathédrale, a fait les prières ordinaires pour les Défunts. En dépit de sa grande fatigue, provenant d'une tournée pastorale de deux mois et quelques jours, où il a administré le même sacrement en quatre vingt-treize paroisses ou établissements religieux, il a voulu monter en chaire et adresser une chaleureuse allocution aux enfants et à la nombreuse assistance des parents venus pour assister à la cérémonie. Rappelant le mystère de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres assemblés dans le Cénacle en ce jour de la Pentecôte, il a fait remarquer que notre belle cathédrale est tout à la fois un cénacle, un calvaire et une école. De ces trois comparaisons, il a tiré des enseignements très utiles aux enfants qui allaient être confirmés, comme à ceux qui ont, jadis, reçu la même grâce.

Trois cents et quelques enfants ont ensuite défilé devant lui, à l'entrée du sanctuaire et ont reçu l'onction sainte.

Parrain et marraine ont été M. Lucas, chirurgien-dentiste, et Mlle Anne Manière.

Bénédiction du Saint-Sacrement, bénédiction aussi des petits enfants, puis visite à nos deux écoles chrétiennes de la rue de Brest et de la rue des Douves, où l'attendaient les élèves avec leurs maîtres et leurs maîtresses et beaucoup de parents. De jolis chants et de gracieux compliments ont été adressés à Monseigneur, qui y a très spirituellement répondu à la grande joie de tous.

Bonne journée vraiment à la paroisse de Saint-Corentin.

Fête de la Sainte-Enfance.

Le lendemain, à 8 heures, messe d'action de grâces pour les retraitants et prières pour leurs parents défunts. A 2 heures, procession de la Sainte-Enfance, allocution aux enfants par M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain de l'Œuvre, bénédiction. Toujours très intéressante cette cérémonie.

Beaucoup d'enfants ont assisté à la fête. Toutefois, on a

cru remarquer un fléchissement dans le nombre, dû sans doute à la même cause qui a produit la diminution des enfants des catéchismes. C'est attristant, il y a là un signe manifeste de décadence, très inquiétant pour l'avenir du pays, plus inquiétant encore pour le salut éternel de ceux qui en sont les coupables.

Fête du Saint-Sacrement.

Elle a été célébrée d'abord le jeudi, jour de l'incidence, par l'exposition de la Sainte Hostie, du matin jusqu'au soir, par la procession à l'intérieur de la cathédrale, à 8 heures, par le triduum de prédication où M. l'abbé Le Grand a exposé le triple mystère que nous trouvons dans la Sainte Eucharistie, mystère de foi, mystère d'amour ou d'union avec Dieu et des hommes entre eux, mystère de vie surnaturelle, comme le divin Sauveur l'a si bien affirmé lui-même. C'est le résumé de la théologie du Saint-Sacrement.

Le dimanche matin, une grande inquiétude régnait dans les cœurs. La pluie qu'on attendait vainement depuis quelques jours mais qu'on l'on aurait voulu retarder encore pour la circonstance, tombait avec une abondance et une persistance qui rendaient douteuse la possibilité de la procession. On était réellement anxieux. Et voici qu'à la fin de la messe, une éclaircie se produit, le vent se porte tout d'un coup de l'Ouest à l'Est. La procession peut sortir et se déployer sans recevoir aucune averse. Les décors des maisons ont un peu souffert de l'imprévu, mais le reposoir se dressait majestueux et élancé sur la place de Brest, ayant l'air de défier le temps. On a admiré sa splendeur, et ce qui donnait à la cérémonie toute sa beauté, c'était l'attitude générale de piété et tout au moins de respect non seulement de ceux qui prenaient part au cortège, mais aussi des curieux échelonnés le long du défilé. Nous sommes heureux d'en rendre témoignage, et nous en remercions le public, et spécialement ceux qui ont contribué à la beauté de la fête.

MOIS DE JUILLET

Réunions et Confréries.

Vendredi 4 *Juillet,* 1er *vendredi du mois.* — Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure Sainte, réservée aux hommes et aux jeunes gens ; instruction.

Dimanche 6. — A 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire : récitation du chapelet, procession, bénédiction.

Dimanche 13. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — *Même jour,* à 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Dimanche, 20. — A 8 heures du soir, confréries du Très Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Dimanche 27. — A 7 heures, les Enfants de Marie ; à 4 heures du soir, le Tiers-Ordre ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Lundi 28. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle : messe, instruction, bénédiction.

Ordination.

Le mardi 22 a lieu la grande ordination de l'année. Elle comprendra : 27 prêtres, 15 sous-diacres, 25 acolytes, 30 minorés.

La cérémonie commencera à 7 heures du matin. Nous recommandons aux prières des fidèles cette ordination, et en même temps l'Œuvre des Vocations. Remerciements et reconnaissance légitime à tous ceux qui y ont souscrit et aux dames qui ont puissamment contribué au succès de la souscription.

Confession des enfants.

Le mercredi 3. — Les petites filles du catéchisme, qui ont déjà communié.

Le samedi 5. — Les garçons du même âge.

Le vendredi 11. — Les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Fête de Sainte Anne.

Elle a lieu le samedi 26. La messe de 8 heures, ce jour, sera dite à son autel.

Sainte Anne est la Patronne de la Bretagne. Comme Mère de la Très Sainte Vierge, elle a droit à notre vénération et à notre amour. Comme Patronne de notre région, elle mérite de notre part une confiance toute spéciale.

La solennité de la fête est remise au lendemain. — Ce jour, une quête sera faite à toutes les messes à la cathédrale pour les orphelins de la guerre.

Distributions des Prix.

Elles auront lieu dans nos divers établissements catholiques de la paroisse :

Le jeudi 10 Juillet, à l'Externat de Notre-Dame d'Espérance, l'après-midi, à 2 heures ;

Le lendemain vendredi 11, au collège Saint-Yves, le matin à 9 heures.

Au Likès, le samedi 12, à 13 heures ;

A l'école des garçons de la rue de Brest, le dimanche 20, à 4 h. 1/4, salle du Likès, sous la présidence de M. le chanoine Guéguen, aumônier de la Providence.

A l'école Sainte-Anne, rue des Douves, le vendredi 18, à 2 heures.

A l'occasion de ces fêtes scolaires, qui clôturent le travail de l'année, nous adressons nos félicitations et nos remerciements aux familles de la paroisse qui ont compris et accompli le devoir qui s'impose à elles de donner à leurs enfants une instruction et une éducation vraiment chrétiennes. Elles assurent par là, autant que cela dépend d'elles, l'avenir et le salut de leurs enfants, leur propre bonheur et le bien général du pays. Il leur en a coûté quelques sacrifices, mais la compensation l'emporte de beaucoup sur tout autre considération. Si le pays peut être sauvé, et nous l'espérons, il ne le sera que par le triomphe de la religion dans les âmes.

Vacances.

Les prix, c'est l'annonce des vacances, et les vacances ouvrent la porte à de multiples dangers pour les enfants : dangers corporels, dangers moraux et dangers spirituels. Les parents ne doivent pas se départir d'une grande vigilance et d'une sévère prudence, en ce qui concerne les faits et gestes de leurs enfants pendant cette longue période de repos et de liberté.

Tout d'abord, qu'ils fassent en sorte que leurs enfants ne négligent aucun jour leurs devoirs de chrétien : prières du matin et du soir, assistance aux offices les dimanches et jours de fête, fréquentation des sacrements très régulièrement. S'ils y manquent ils encourent une grave responsabilité vis-à-vis de Dieu et ils risquent beaucoup de compromettre l'avenir de leurs enfants, avenir temporel comme avenir spirituel.

D'autre part, qu'ils écartent d'eux tout ce qui peut porter préjudice à leur santé et surtout à leur moralité. Grand est le danger pour eux aujourd'hui de ce côté. Ils ne doivent pas l'ignorer ni s'en désintéresser.

Colonies des Vacances.

Les colonies des vacances sont devenues une habitude pour plusieurs. En principe la chose est bonne, mais le résultat acquis sera ce qu'aura été la direction de ces groupements d'enfants. Selon que celle-ci sera sérieuse et chrétienne ou bien relâchée et impie, le bien sera considérable ou le mal irréparable. Inutile d'insister, chacun peut s'en rendre facilement compte. Aveugle ou complice celui qui ferme les yeux à ce sujet.

Pèlerinage de Lourdes.

Lorsque ces lignes paraîtront, le pèlerinage diocésain de Quimper sera sur le point de prendre son élan dans la direction des Pyrénées. C'est le 54e depuis la date des apparitions. Il comprend 3.580 pèlerins, avec 80 malades, dont 60 couchés. Les pèlerins sont divisés en quatre trains, un de Brest, deux de Landerneau, un de Quimper. Voici les heures de départ de chacune de ces voitures, le dimanche 29 Juin :

1. De Quimper : 11 h. 28 — à Lourdes, 5 h. 40. — Retour : Lourdes, 18 h. 43 — à Quimper, 13 h. 51.

2. De Landerneau : 10 h. 40 — à Quimper, 12 h. 59 — à Lourdes, 8 heures. — Retour : Lourdes, 16 h. 20 — à Quimper, 12 h. 15 — à Landerneau, 15 h. 05.

3. De Landerneau : 12 h. 17 — Quimper, 14 h. 13 — Lourdes, 10 h. 13. — Retour : de Lourdes, 18 heures — Quimper, 12 h. 50 — Landerneau, 15 h. 50.

4. De Brest : 12 heures — Quimper, 15 h. 10 — Lourdes, 10 h. 58. — Retour : de Lourdes, 16 h. 45 — Quimper, 12 h. 43 — Landerneau 15 h. 27 — Brest, 16 h. 03.

Avant de quitter notre pays de Bretagne pour le lieu des Apparitions, nous tenons à rappeler le caractère exclusivement religieux de notre voyage. A l'heure même des départs, dans toutes nos églises paroissiales, les prières officielles de l'itinéraire seront récitées ou chantées. Les pèlerins s'y associeront de tout leur cœur. A l'aller comme au retour, ils suivront exactement les prescriptions du manuel qui leur sera remis, en ce qui concerne les exercices de piété, comme en ce qui regarde l'attitude à observer dans les stationnements et et à Lourdes même. Les dispositions intérieures ne restent pas étrangères ni indifférentes à l'attitude extérieure. Il y a toujours une influence réelle de l'une sur l'autre.

A Lourdes tout particulièrement il y aura à prendre garde à deux dangers, le danger de s'isoler et de faire bande à part, à l'heure des exercices communs, et le danger plus grand encore de céder aux sollicitations des intéressés ou à des exemples fâcheux, en sacrifiant le pèlerinage au plaisir des excursions ou à d'autres attractions toutes profanes. Le pèlerinage est religieux et doit rester exclusivement religieux.

Le Congrès Marial de Lourdes.

Le IIe Congrès Marial National se tiendra à Lourdes du 23 au 27 Juillet de cette année. Il sera présidé par un légat du Pape. Le programme et l'horaire des exercices sont déjà publiés. Les questions du dogme de l'Immaculée-Conception, des apparitions, des miracles, de l'apologésique, de la théo-

logie, de la pureté et de ses déviations, des heureuses conséquences des faits de Lourdes dans le monde entier, d'autres questions encore y seront étudiées par des maîtres de la science et de l'éloquence. Ce sera fort intéressant.

Nous n'y serons pas malheureusement, mais nous en aurons les échos dans les organes de la publicité catholique, et notre passage récent dans la ville des merveilles nous permettra d'y trouver plus d'agrément. Nous nous y associons d'ailleurs d'esprit et de cœur et la Vierge bénie nous accordera une part spéciale aux bienfaits qui découleront de ces assemblées.

AU PATRONAGE

Mentalités...

La bonté morale, la vertu a-t-elle une valeur quelconque ? On l'enseignait autrefois ; on l'enseigne encore aujourd'hui, mais beaucoup moins. Et si vous regardez autour de vous, vous aurez l'impression très nette que pour le grand nombre la vertu est une chose de dixième ordre, une chose qui ne compte pas !

Laissons de côté les préoccupations de ceux qui sont parvenus à l'âge mûr.

Ne parlons que des jeunes. Quel est leur idéal, quelles sont leurs aspirations ? Il est admis qu'à notre époque, elles sont orientées habituellement vers les sports, la gymnastique, et... les plaisirs !... On aime les exercices physiques, on s'y délecte ! Les uns sont heureux et complètement satisfaits lorsqu'ils font partie d'une société de gymnastique. Les autres, un peu plus ambitieux dans le genre, visent à devenir des athlètes.

D'être meilleurs, de développer les germes de vertus qu'ils ont reçus de leurs parents ou de leurs éducateurs, ils n'ont aucun souci, aucun désir. Vous leur en parlez ? Vos paroles sont accueillies par un sourire moqueur ! Vous rencontrez de l'indifférence et très souvent, une indifférence voulue et fermement maintenue : ils sont résolus à ne pas entendre !

Triste et désolante mentalité que celle-là ! Et pourtant, il en est une autre qui est encore pire ! De plus en plus, elle gagne du terrain parmi nos jeunes gens honnêtes. Il y eut un temps, pas encore si loin de nous, où l'on avait honte du vice quel qu'il soit. Aujourd'hui, hélas ! on ose s'en vanter — pas encore publiquement ; mais entre camarades, on est fier d'avoir fait telle ou telle bêtise. On est fier, et comment ! d'avoir passé toute une nuit au bal et d'en être rentré

éreinté !... On est fier de rivaliser avec le pochard qui titube dans la rue ! Heureux quand les ambitions s'arrêtent là !

« Il faut bien s'amuser tant qu'on est jeune ! »

Que la jeunesse, le printemps de la vie, doive être gaie, ensoleillée ! Fort bien... Qu'elle puisse s'accorder des distractions, même nombreuses, pourvu qu'elles soient saines ! Passe !.. Mais tout de même ! s'imaginer qu'elle est faite pour être dissipée, saccagée de la sorte ! Ne pas se rendre compte que c'est agir en insensé que de la passer inutilement ; que c'est être fou que de se livrer à un pareil gaspillage de ses forces et de ses énergies! C'est inconcevable et c'est effrayant!

Phalangistes, mes chers amis, je pense à vous en écrivant ces lignes. Et je tremble à la pensée que vous pouvez vous engager dans ces voies, que ces mentalités déplorables peuvent devenir les vôtres ! Quelle faute vous commettriez ! Quelle erreur serait la vôtre !

Il faut que vous ayez de la vie, de la jeunesse, une toute autre conception. Des préoccupations plus sérieuses, plus nobles, doivent s'imposer à votre esprit et à votre cœur. Tout en travaillant à votre développement physique, n'oubliez pas qu'il y a en vous, l'homme moral, le chrétien qu'il faut aussi former et votre jeunesse doit y être consacrée.

C'est là votre devoir et c'est même votre intérêt. Car ce qui fait la valeur d'un homme, ce n'est pas uniquement la vigueur et la souplesse de son corps — ce n'est pas du tout ses habitudes vicieuses, bien au contraire — mais, comme je vous le montrerai une autre fois, sa bonté morale, sa vertu.

Championnat artistique et olympique de l'U. R. B., à Quimper, le 6 Juillet 1930.

Encore huit jours et nous serons à la veille de cette grande manifestation qui n'aura peut-être pas le cachet du nombre comme nos concours habituels, mais qui, en revanche, aura le gros avantage de réunir l'élite de nos patronages. Et qu'est-ce que cette élite ? Une sélection faite parmi les milliers de gymnastes bretons, dont certaines sections, non satisfaites des lauriers régionaux, en ont gagné sur maints terrains français et même étrangers.

Quel Quimpérois n'a pas encore en mémoire la magistrale démonstration faite par le Drapeau de Fougères en 1926 ? Cette société qui, en football, s'est taillé dans l'Ouest une réputation de grand club et qui vient d'enlever le titre de champion de France des Patronages, a toujours puisé sa force dans son groupe de gymnastes ; la présence de ces champions à Quimper vaudrait déjà à elle seule le déplacement; aussi la certitude d'assister à leur lutte avec leurs camarades de Rennes, de Vannes, de Quintin, etc..., attirera, ce jour, la foule à Saint-Denis.

Malgré les gros frais engagés par notre société locale, le prix des places a été fixé à 2, 3 et 5 francs.

Le baiser du bon Dieu.

Un feuillet du « Journal » d'une maman communiqué au petit Phalangiste.

...9 Juin 1930.

La délicieuse journée !

Un soleil « rayant, clair et beau » trempait de lumière dorée la nature renaissante, et semblait miraculeusement animer les saintes figures des vitraux de « mon » église.

Mille flambeaux jetaient leurs scintillements dans le vaste sanctuaire de la cathédrale.

L'orgue ébranlait les voûtes du fracas de son tonnerre, puis, sur nos fronts inclinés, épandait soudain, de mélodieuses sonorités.

Le voici, l'Agneau si doux,
Le vrai Pain des Anges...

chantaient des voix frêles et pures, dans l'attente du grand Evénement... ... Un tintement de clochettes, un murmure de prières, un bruit de pas, de chaises remuées, un crissement soyeux de voiles froissés, et, dans le silence profond s'accomplit le miracle :

Du ciel « Il » descendait dans le tabernacle des cœurs offerts...

Un à un revenait de la Table du Festin les invités revêtus de la robe nuptiale.

J'ai cherché dans leurs rangs le fils de ma chair et de mon âme. Je l'ai reconnu à un mouvement de mon cœur. Il implorait, le front dans les mains, le secours d'En-Haut pour sa jeune vie, et pour nous les « siens », et pour le Patronage sans doute, et pour l'Eglise du Christ.

J'ai uni mon oraison à sa prière, m'abîmant dans une action de grâces fervente, l'âme emportée dans un élan d'adoration et d'amour vers le Royal Visiteur...

... Jusqu'au moment où une voix douce, m'arrachant à ma méditation, a murmuré à mon oreille : « Maman, maman.. » Il était près de moi, le regard brillant d'innocence et d'ineffable joie...

« Je t'apporte, maman, *le baiser du bon Dieu...* » Le baiser du... Bouleversé d'allégresse, j'ai, dans une étreinte plus maternelle, pieusement recueilli la caresse de mon enfant. Et je suis sûre que de son tabernacle, Jésus *notre* bon Jésus, a dû nous bénir...

... A mon fils, Seigneur, inspirez de se jeter souvent, — jusqu'au jour de la grande Communion, — dans les bras de sa maman pour rafraîchir mon vieux cœur d'interminables baisers... du bon Dieu !

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Jeudi 29 *Mai.* — Mon fardeau est bien lourd... Corentin, las de ses deux premiers journaux, a voulu donner sa démission. Mais on ne l'a pas acceptée. Et pourtant, soyez certains, chers lecteurs, que ce n'est pas de bon cœur qu'il fait ce journal, car il est d'un naturel bien mélancolique. Ce sera donc un petit Phalangiste, triste et timide, qui vous fournira, ce mois, de quoi vous réjouir, mais

Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée ;
Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin de pleurs ;
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encore de pluie et couverte de fleurs.

Lundi 2 *Juin.* — Je n'assiste pas souvent aux mariages ; mais pour une fois que j'ai été invité à une noce, j'en ai eu pour mon argent. Figurez-vous que la petite Micheline, 6 ans, de l'avenue de la Gare, était également admise à faire partie du cortège. Après la cérémonie à l'église, elle se rend à la sacristie. Là, elle considère la mariée avec curiosité, et puis lui dit :

« Vous ne me paraissez pas du tout aussi fatiguée que je l'aurais supposé.

— Non ? Et pourquoi aurais-je l'air d'être fatiguée ? interroge la mariée.

— Eh bien ! j'ai entendu dire par ma mère que vous aviez couru pendant des années pour attraper un mari... »

Quelle tuile ! comme disait Lamartine.

Jeudi 5 *Juin.* — J'ai remarqué, défilant dans la rue de Brest, à 9 heures du soir, des étoiles a-normales : des comètes, sans doute, car elles avaient des robes à queue, et point de chapeaux.

Dimanche 8 *Juin.* — Communion et Confirmation. Nos bons enfants, après trois jours de retraite passée dans la piété, l'entrain et l'enthousiasme, ont reçu dans leur cœur leur divin Ami et sont devenus les véritables soldats du Christ. Puissent-ils posséder tous « un Cœur d'Apôtre » qui les conduise à la conquête des âmes !

Mardi 10 *Juin.* — Mes camarades ont profité du lundi de la Pentecôte pour s'en aller à Beg-Meil. Ils sont revenus aves... un fameux coup de soleil qui les empêche ce soir de monter sur la barre fixe et les barres parallèles. Aussi René Briec peut-il les appeler « tomates ». Ils en ont la couleur et la mollesse.

Jeudi 12 *Juin.* — Henri est un élève de Saint-Yves, un de nos plus fidèles « patronnés » et de nos meilleurs acteurs. Dans le calme du soir, sous le regard bienveillant de la lune, Henri, le grave Henri de la rhétorique pourchasse encore l'ombre maudite qui, même le jeudi, l'obsède d'une hideuse fantasmagorie d'auteurs grecs.

Que je livre mon front à la bise du soir !
Que je veuille un instant distraire ma pensée...
A mes côtés, soudain, voyez le grec s'asseoir,
Espiègle, gouaillant ma lourdeur harassée !...

Ainsi pleurait Henri le soir du 12 Juin...

Vendredi 13 *Juin.* — Oh ! oh ! oh ! je n'y prenais pas garde ! *Un vendredi* 13 !!! Gardons-nous d'écrire quoi que ce soit. Ça porterait malheur !

Dimanche 15 *Juin.* — Un triste accident est survenu. Mon ami Jean s'est vu, en deux jours, enlever quatorze dents !!! Chose curieuse, avec cela, excellent appétit, excellente digestion. (Il n'est pas comme son frère André qui, pour deux dents arrachées, fait la grosse tête et ne mange rien.) Fait plus curieux chez Jean, il a mal aux cheveux !... Oui, ses cheveux blonds, si lisses d'ordinaire, ont une tendance à se dresser en crête... Il aurait du toupet... Mais

De grâce pour ces accidents
Que nul souci ne vous étreigne :
Si Jean perdit quatorze dents,
Elles ne manquent... qu'à son peigne...

Mercredi 18 *Juin.* — Dans une maison de la rue de l'Hospice, le chat ronronne devant la cheminée :

« Oh! maman, s'écrie Nini, enlève vite le chat, il va brûler.

— Pourquoi ? Il dort...

— Mais non, tu entends ? Il commence à bouillir.

Samedi 21 *Juin.* — Dans une boutique de la place Saint-Corentin, ce matin, une petite fille entre : « M'sieu, un sou de bonbons mélangés, siou plaît. » Le marchand va à son bocal : « Tiens, ma petite, voilà tes deux bonbons, tu les mélangeras, toi-même !!! »

Mardi 24 *Juin.* — M. X..., mon voisin, est un homme très occupé. Ce matin, il devait avoir le nez dans ses paperasses... Son petit gâs Jojo, 7 ans, jouait dans la même pièce...

« Papa ! papa ! y a une bête au plafond.

— Eh bien, mets ton pied dessus, et laisse-moi tranquille. »

Il ne se doute de rien, le papa...

Dimanche 29 *Juin.* — Au revoir... Je m'en vais à... Lourdes.

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les Dimanches : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Confession tous les jours, le matin aux heures des messes, le soir, de 6 à 7 heures.*

1er Juillet, mardi. — Précieux Sang de N. S. J.-C.

2, mercredi — Visitation la de T. S. Vierge. — Conf. des filles du catéchisme.

3, jeudi. — S. Léon II, pape et conf. — A 6 h. 1/2, service et messe p. les Défunts.

4, vendredi. — Octave du Sacré-Cœur, Exposition du Saint-Sacrement, bénéd. à 5 h. — Heure d'Ad. de 8 à 9 heures.

5, samedi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, conf. — Confession des garçons.

✠ **6, IVe Dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres du dimanche. — A 8 heures, du soir confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

7, lundi. — S. Cyrille et S. Méthode, év. et conf.

8, mardi. — Ste Elisabeth, reine, veuve.

9, mercredi. — Office de la férie.

10, jeudi — Les Sept Frères et leur compagnons, martyrs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

11, vendredi. — S. Pie I, pape et mart. — Conf. des petits enfants.

12, samedi. — S. Jean Gualbert, conf.

✠ **13, Ve dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres du dim. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, salut.

14, lundi. — S. Bonaventure, év., conf. et doct.

15, mardi. — S. Henri, emp., conf.

16, mercredi. — N.-D. du Mont-Carmel.

17, jeudi. — S. Alexis, conf. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

18, vendredi — S. Camille de Lellis, conf.

19, samedi. — S. Vincent de Paul, conf.

✠ **20, VIe dimanche après la Pentecôte** — Messes et vêpres du dimanche. — A 8 heures du soir, confréries du Saint-Sacrement, Sacré-Cœur, Adoration perpétuelle. — Dimanche prochain, quête à toutes les messes pour les orphelins de la guerre.

21, lundi. — S. Thénénan, év. et conf.

22, mardi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente. — Ordination à 7 heures.

23, mercredi. — S. Apollinaire, év. et mart.

24, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

25, vendredi. — S. Jacques, apôtre.

26, samedi — Ste Anne, mère de la T. S. Vierge, patronne de la Bretagne.

✠ **27, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes basses du dimanche, grand'messe et vêpres de la solennité de Ste Anne. — A 7 heures, réunion des Enf. de Marie. — A 4 h. Tiers-Ordre. — A 8 h. confr. des Trép., sermon, vêpres des Morts.

28, lundi. — S. Samson, év. et conf. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes.

29, mardi. — Ste Marthe, vierge.
30, mercredi. — De l'Oct. de Ste Anne. — Conf. des filles du catéchisme.
31, jeudi. — S. Ignace, conf. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
1er Août. — S. Pierre aux Liens. — 1er vendredi du mois.
2, samedi. — Octave de Ste Anne. — Conf. des garçons.
✝ **3, VIIIe dimanche après la Pentecôte.**

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

31 *Mai.* Angèle-Germaine Douérin, 33, rue des Douves ;
1 *Juin.* Pierre-François Salaün, Impasse-de-l'Odet ;
1 — Pierre-Yves-Michel Plouhinec, 11, rue Saint-François ;
1 — Jean-Louis-François-Eugène Cadiou, 1, rue des Halles ;
1 — Jeannine-Michelle Coustans, 15, rue des Gentilhommes ;
1 — Eliane-Catherine-Maria Loubatié, 16, rue du Parc ;
22 — Marie-Thérèse Tanguy, 9, rue des Reguaires ;
22 — Jean-Alain-Marie Droal, 3, avenue de la Gare ;
23 — Marcelle-Marie Laurent, 21, rue du Frout.

Mariages.

2 *Juin.* Alain-Marie Gentric et Marie-Anne-Josèphe Quéré ;
2 — Alexandre-René Ely et Suzanne-Marie Bernard ;
9 — Jean-René Christien et Marie-Jeanne-Corentine Le Roux ;
23 — Louis-Vincent-Pierre-Marie Guermeur et Anna-Renée-Monique Madec ;
24 — Jean-René Jannès et Marie Poher ;
24 — François-Louis Poher et Marie-Jeanne-Françoise Carnot ;
24 — Roger-Joseph-Edouard Louvet et Alice-Marie-Joséphine Scordia.

Enterrements.

31 *Mai.* Julia-Aline Le Gorgeu, 62 ans, 48, rue Kéréon ;
31 — Marie Le Pesque, épouse Hervé Le Roux, 33 ans, 16, rue des Gentilshommes ;
1 *Juin.* Madeleine-Marcelle-Berthe Le Goueffe, 7 ans, Roudouallec ;
2 — Marie-Noëlle Bodivit, veuve F.-M. Le Redot, 63 ans, 18, rue Neuve ;
2 — Francois Le Quéau, 72 ans, 12, Champ-de-Foire ;
3 — Marie Le Roy, épouse L. Guirriec, 76 ans, 3, rue des Gentilshommes ;
7 — Marie-Renée Pliquet, veuve J. Diverrès, Hospice ;
7 — Emile-Jean Kéravec, 37 ans, 59, rue Neuve ;
8 — Claire-Rosa Livet, veuve P.-C. Sauvage, 5, rue Pen-ar-Stéir ;
19 — Marguerite Kéribin, 27 ans, 24, rue des Gentilshommes ;
20 — Toussaint Le Moal, 73 ans, 10, rue du Sallé ;
24 — Paul-Joseph-Marie Batard, 17 ans, 1, rue Le Déan.
24 — Paul-Joseph-Marie Batard, 17 ans, 1, rue du Sallé ;
26 — Simone Lamour, 14 mois, 22, rue Royale ;
26 — Marie-Marguerite Cornec, veuve Denès, 79 ans, 16, rue des Gentilshommes.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Année — N° 5. Vendredi 1er Août 1930.

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : L'Ordination ; Respect aux Eglises ; Un Service funèbre pour M. le chanoine Cornou ; Distribution des Prix ; Une innovation ; Bonne réplique 62
Mois d'Août : La Portioncule ; Réunion du mois ; Confession des Enfants ; Fête du 15 Août 68
Au Patronage : Aux Jeunes : Respecte ton Patronage 70
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 71
Colonie de vacances 74
Calendrier paroissial 75
A Saint-Corentin 76

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Vendredi 1er Août 1930 N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

L'Ordination.

Le mardi 22 Juillet a eu lieu la grande ordination de l'année, à la cathédrale. Monseigneur l'Evêque y a conféré la prêtrise à 28 diacres, le sous-diaconat à 16 minorés, l'ordre d'acolyte à 25 clercs, les trois autres ordres mineurs à 32 autres et la tonsure à un autre.

Très longue cérémonie puisque commencée à 7 heures elle ne s'est terminée qu'à 11 h. 30. Un grand nombre de prêtres et une foule considérable de fidèles y assistaient.

Les nouveaux promus au sacerdoce combleront des vides existant dans les paroisses ou dans les établissements d'instruction, mais pas tous ; et avant qu'une ordination nouvelle ne soit venue répondre aux autres demandes qui se font de tous côtés, la mort aura éclairci encore les rangs des anciens. Que les fidèles continuent leurs prières et leurs générosités à l'œuvre des vocations. Qu'ils n'écoutent pas les diatribes ou les calomnies lancées quotidiennement par les journaux de la secte contre l'Eglise et le clergé, et colportées ensuite dans tous les milieux par des émissaires trop complaisants ou trop intéressés. Le mal fait ainsi est incalculable. Que d'âmes ingénues sont conduites de la sorte à la perte de la foi et des mœurs ! Remarquez bien que les détracteurs de la religion sont tous des âmes tarées ou victimes inconscientes des passions haineuses de ces ennemis de Dieu et de la société. Les écouter avec complaisance, et surtout aboyer avec les loups, comme on dit vulgairement, c'est participer à leurs méfaits et devenir coupable du même crime d'impiété. C'est travailler directement à la perdition des âmes et à la ruine de la société.

Respect aux Églises.

Les touristes sont déjà nombreux, bien que moins nombreux, semble-t-il, que les années précédentes à pareille époque. Notre cathédrale attire leurs visites et ils ne s'y comportent pas toujours avec tout le respect dû au lieu saint. Les serviteurs de l'Eglise ont mission de les rappeler à l'ordre, qu'ils ne s'insurgent pas contre les employés. Ils remplissent leur devoir. Mais il ne faut pas que les paroissiens leur donnent le mauvais exemple en se laissant aller à des allures et à des conversations tout à fait déplacées. C'est particulièrement à l'occasion des mariages que ce désordre se produit trop fréquemment. Ceux qui connaissent l'Evangile savent comment en deux circonstances au moins le divin Sauveur, si doux et si bienveillant pourtant, chassa impitoyablement du temple les profanateurs qui s'y étaient introduits. S'il fallait en venir là, en cas de nécessité on imiterait le divin Maître. N'oublions jamais que l'Eglise est une maison de prière ; il ne faut pas en faire d'autres usages. Lorsque la nécessité l'impose on peut se communiquer le strict nécessaire, mais à voix basse et le plus brièvement possible. Jamais de paroles bruyantes ni de conversations suivies. Ce n'est pas de céans.

Ces simples observations vont peut-être soulever contre le Bulletin le courroux de certain journal anticlérical. Tout ce qui est contraire à la religion est son bien propre. Il y a quelque temps il s'était profondément scandalisé de ce que la cathédrale se défendit d'être comme un nouvel étal de boucherie. C'est peut-être à cette sortie du journal que nous devons d'avoir moins de nudités dans notre église. On se couvre généralement en y entrant, sauf à se découvrir de nouveau en sortant. C'est du moins cela de gagné. Un hommage passager est rendu à la décence. Une nouvelle philippique nous mériterait peut-être d'obtenir plus de silence et de réserve dans le lieu saint. Nous l'attendons avec confiance.

Un service funèbre pour M. le chanoine Cornou.

Il a eu lieu à la cathédrale, le lundi 28 Juillet, à la demande du personnel de l'Imprimerie Cornouaillaise. Monseigneur l'Evêque a bien voulu y assister et a donné l'absoute. La démarche de Sa Grandeur est un nouveau témoignage public rendu aux services de celui que Dieu a rappelé à lui.

Les journaux locaux ont raconté, chacun dans la gamme qui lui était spéciale, ce qu'a été M. Cornou et ce qu'il aurait pu être encore, étant donné son âge, si la divine

Providence n'en avait autrement décidé. Tous ont reconnu son mérite scientifique et littéraire, son talent de journaliste et de polémiste redoutable, mais quelques-uns avec des réserves que nous comprenons : les coups reçus ont laissé des impressions ineffaçables. — « Nos idées, dit l'un, n'ont pas connu d'adversaire plus déterminé ni plus irréductible que l'abbé Cornou. La *violence* et *l'injustice* des polémiques n'excluent pas le talent, et certes, l'abbé Cornou, journaliste, en avait beaucoup. Ce fut un polémiste puissant, à la verve mordante, incisive souvent *irascible*. Il relevait de son maître Louis Veuillot, et il ne lui déplaisait pas de tremper sa plume dans un flacon de *vitriol* pour mieux atteindre son adversaire. Avec lui pas de détours. Il *fonçait*. — Son *sectarisme* appelait l'intransigence d'en face, et, la polémique une fois amorcée de part et d'autre, on ne voulait plus en démordre. — C'est un devoir de saluer un tel adversaire et d'entourer du respect dû à la tombe son âme aujourd'hui apaisée ».

Nous nous sommes permis de souligner quelques-unes des expressions de ce petit article, pour faire mieux ressortir l'injustice savamment mêlée à la justice de l'hommage rendu à un adversaire.

Violence et injustice... Non, qu'on relise les œuvres de M. Cornou, et l'on reconnaîtra que l'injustice n'a été que la justice en réponse à l'injustice d'en face. M. Cornou n'a jamais fait que répondre aux attaques de l'adversaire, dirigées contre la foi et contre l'Eglise ou la Société. Qu'il y eut de l'irascibilité dans la forme, c'est admissible, mais c'était l'irascibilité sans le pèché, dont parle la Sainte Ecriture et le sectarisme qui lui est attribué n'a été que le sectarisme de l'adversaire fort bien retourné. Il fonçait, c'est vrai, mais c'était toujours contre celui qui fonçait le premier. C'est toujours l'histoire de la prétendue *défense laïque*, qui n'a été et ne sera jamais qu'une offensive furieuse contre les personnes et, ce qui est plus inadmissible, contre l'Eglise et contre toutes ces œuvres. Les faits sont là patents et visibles à qui veut voir.

Comment ! on vous vole, on vous persécute, on vous brime par des lois iniques et cyniques, honte d'un parti qui se prétend libéral et défenseur de toutes les libertés, et l'on n'aurait pas le droit de protester et de réclamer avec toute la force de l'indignation et du dégoût ? Libre à vous d'appeler cela du *vitriol*. Nous dirons, nous, que c'est le cri de la victime sous les coups du bourreau. Lorsqu'on a trempé personnellement dans toutes les injustices commises contre l'Eglise, contre nos séminaires, nos maisons d'éducation, nos religieux et nos religieuses, quand on a trempé dans l'ostracisme indigne d'un pays civilisé contre certaines catégories de citoyens, uniquement parce qu'ils contrarient vos

œuvres de ruines religieuses et sociales, et qu'on travaille furieusement à les rendre encore plus criminelles, on n'a pas le droit de crier au vitriol. Si on était animé des sentiments qu'on veut bien nous prêter, aux coups de poignard on répondrait par le coup de poignard. Mais non, nous protestons seulement et nous en appelons à l'opinion publique abusée, pour qu'elle n'agisse pas en aveugle contre tous ces intérêts, spirituels, et matériels, temporels et éternels. C'est notre droit et c'est notre devoir.

M. Cornou l'a cru et il a agi en conséquence. Quelqu'un de l'école adverse a prétendu qu'il desservait sa cause au lieu de la défendre. Sans doute voudrait-il que cette défense fut uniquement la sienne.

En vérité, elle serait en bonnes mains.

Distribution des Prix.

Elle s'est faite dans les différentes écoles de la paroisse, aux jours indiqués précédemment dans le Bulletin. Ce sont de vraies fêtes de famille, auxquelles on assiste avec plaisir.

A l'occasion de ces fêtes, le Bulletin est heureux de signaler les succès de nos écoles paroissiales aux derniers examens.

École Saint-Corentin, rue de Brest.

Certificat d'études libre.

Trois élèves ont été présentés, trois reçus : Albert Meurisse, Maurice Le Scanff et Hervé Taridec.

Certificat officiel.

Les mêmes élèves ont été admis tous les trois.

M. Berthou, directeur de cette école quitte l'établissement pour une autre école. Les exigences du code du Droit canon, applicable ici comme ailleurs imposent des changements périodiques qui ne sont pas toujours sans inconvénient. En prenant congé de nous, il adresse à tous les amis de l'école chrétienne ses plus respectueuses salutations et ses sincères remerciements. Il forme les vœux les plus ardents pour la prospérité des écoles paroissiales de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

Au nom de notre école, de son personnel, de ses élèves et de toutes les âmes chrétiennes qui s'y intéressent, la *Voix de Saint-Corentin* remercie M. Berthou des sentiments et des vœux qu'il nous exprime. Elle le remercie aussi du zèle et du dévouement qu'il a montrés dans la direction de notre école et du bien qu'il y a fait. M. Berthou aimait son école, et il a su y déployer tout ce que sa longue expérience des enfants et de l'enseignement lui a permis de faire. Ses efforts n'ont pas été inutiles. Nous lui souhaitons d'accom-

plir ailleurs le bien qu'il a accompli chez nous. Son successeur ne nous est pas encore connu, mais nous sommes d'avance assurés qu'il continuera avec succès l'œuvre de son prédécesseur.

La rentrée des classes est fixée au vendredi 19 Septembre.

École Sainte-Anne, rue des Douves.

Certificat d'Études libre.

Jeannine Bouguennec, *mention Bien.*
Marie Guézennec.
Elisa Cornic.
Thérèse Guillou.
Odette Donat.
Germaine Bernard.
Marcelle Peillet.
Denise Rolland.
Marie Gourtay.
Louise Chalony.
Elise Ansquer.
Jeanne Le Foll.
Andrée Le Roy.
Marie Goasguen.
Jeanne Le Roux.
Jeanne Bozec.

Certificat supérieur libre.

Marie Quéméré.
Marie Guézennec.
Thérèse Guillou.
Elise Cornic.
Suzanne Daouphars.
Odette Donat.
Elisabeth Pernez.
Jeanne Bozec.
Germaine Bernard.
Henriette Morvézen.
Germaine Le Quéré.

Brevet élémentaire.

Anne Lozach.
Thérèse Gourmelen.
Anna Le Meur.
Marie Le Jollec.

Baccalauréat : Philosophie.

Anna Gentric, *mention A. Bien.*
Marie-Thérèse Le Scanff.

Examen d'Instruction religieuse. — Liturgie.

Jeanne Bozec.
Henriette Morvézen.
Anne Lemonnier.
Thérèse Guillou.
Marguerite Youanou.
Madeleine Seznec.
Germaine Bernard.
Marie Quéméré.
Suzanne Daouphars.
Elisabeth Pernez.

Dogme.

1. Annik Fer, *mention T. B.*
2. Thérèse Gourmelen, *T. B.*
3. Yvette Guinvarch, *B.*
4. Marcelle Gourmelon.
5. Anne Lozach.
6. Marie-Jeanne Seznec.
7. Marie Louboutin.
8. Simone Favennec.
9. Anna Le Meur.
10. Reine Bourhis.
11. Marie Le Jollec.
12. Marie Le Menn.
13. Marie Blouët.
14. Jeanne Donat.
15. Agnès Guélard.
16. Renée Le Gall.
17. Louise Le Moënner.
18. Marie Quéré.

Avec le troisième certificat, les 13 premières candidates ont obtenu le Diplôme de Brevet Elémentaire d'Instruction Religieuse.

La rentrée des classes est fixée, pour l'Externat, au lundi 15 Septembre, et pour l'Internat, au jeudi 2 Octobre.

Une innovation.

Les résultats énumérés plus haut nous dispensent de tout autre éloge. Le nombre des élèves et la variété des matières où les succès ont été obtenus, proclament hautement la valeur des études de ce bel établissement de Sainte-Anne. L'exposition des travaux manuels, le jour de la distribution des prix, a été fort remarquée et admirée de tous les visiteurs.

La Direction aspire à mieux encore. Sur des désirs exprimés de différents côtés, et avec la juste ambition de donner plus d'ampleur et d'utilité pratique à l'éducation reçue jusqu'ici, un cours ménager va y être inauguré, dès la prochaine rentrée.

Les jeunes filles y apprendront la cuisine, les travaux de couture et de broderie et tout ce qui concerne la bonne tenue d'une maison. Elles y recevront des cours d'hygiène et seront initiées aux soins à donner aux malades.

Heureuse initiative, à laquelle la *Voix de Saint-Corentin* applaudit, lui souhaitant comme en tout le reste, les plus heureux succès.

Bonne réplique.

A tout ce qui se dit et se fait pour discréditer l'Ecole chrétienne, nos instituteurs et nos institutrices ne font qu'une réponse : mieux faire, mieux faire toujours. D'où une haine intense et des projets de plus en plus meurtriers, sortant de toutes les fissures des loges maçonniques et de leurs succédanés, qu'on appelle *Les Droits de l'Homme, La Ligue d'enseignement,* ou *La défense laïque.*

Pendant cette période des vacances où nous entrons, vous allez voir surgir ici et là, sur toute l'étendue du pays, des congrès d'instituteurs laïques, d'où sortiront les cris de guerre les plus farouches et les réclamations les plus outrancières contre la liberté d'enseignement et toutes les œuvres catholiques. Le communisme, qui reçoit son mot d'ordre de Moscou, y donnera la note haute, et les chefs du mouvement, pour donner le change et couvrir pudiquement ces cris révolutionnaires, affirmeront avec une effronterie odieuse, dans leurs réunions publiques et leurs journaux, qu'il n'est question de rien de semblable. *L'Ecole unique,* par exemple, est tout ce qu'il y a de plus inoffensif.

Déjà, l'année dernière, nous avons pu recueillir en grand nombre des motions les plus catégoriques dans ce sens. Cette année, la campagne s'annonce comme devant être plus riche encore en productions de ce genre. La *Voix de Saint-Corentin* enregistrait, en réponse à une observation comme celle que nous faisons ici, ce cri d'un jeune instituteur : « Nous som-

mes les maîtres, citoyens, mettez-vous bien cela dans la tête... Tous les ans, 4.000 des vieux instituteurs, les savates de la vieille école, partent et sont remplacés par autant de jeunes bien dressés. Dans quatre ans, nous serons plus de 30.000. Chacun de nous fait au moins dix élèves par année, tous imbus de nos meilleurs principes ; c'est donc tous les ans 150.000 électeurs communistes qui sont inscrits sur les listes électorales... »

Ces « meilleurs principes » sont, en effet, ceux des élèves des Ecoles Normales. Eux aussi, dit le *Journal des Débats,* ont tenu un congrès, et là, on a décidé le boycottage de la préparation militaire supérieure dans les écoles normales, de l'année scolaire 1930-31. »

Le moment est bien choisi ! Des bruits inquiétants de guerre possible, assez prochainement, se répandent. Il s'agit donc de faciliter l'œuvre de nos ennemis. On sera quitte, comme il y a quinze ans, de répandre à profusion les *rumeurs infâmes,* accusant les catholiques d'être les fauteurs de la guerre, et sans doute on les croira.

En attendant, et le cas échéant, nos instituteurs et nos institutrices accomplissent et accompliront très courageusement leur devoir.

Comme conclusion, nous adoptons volontiers l'observation du journal qui rapporte le fait : « Le moment approche où l'Etat, à moins de vouloir se suicider, ne pourra plus confier l'éducation de la jeunesse française au personnel dont les contribuables auront payé le séjour dans les Ecoles normales. Il est temps que le Parlement vote la Représentation Proportionnelle Scolaire, afin de susciter la création de nouvelles écoles libres. Il est prudent, en effet, de prévoir le moment où celles-ci devront remplacer les écoles publiques, dont l'enseignement révolutionnaire sera devenu trop dangereux pour l'existence de l'Etat. »

La Représentation Proportionnelle Scolaire c'est la justice même, et, au surplus, c'est le salut. Nous ne devons pas cesser de la proclamer et de la réclamer.

MOIS D'AOUT

La Portioncule.

Indulgence plénière pour tous les fidèles, applicable aux âmes du Purgatoire, du samedi 2 Août, à midi au dimanche 3, à minuit, à toute visite à la cathédrale, aux conditions suivantes : confession, communion, et récitation au moins de 6 *Pater,* 6 *Ave* et 6 *Gloria Patri,* à chaque visite aux intentions du Souverain Pontife, savoir, le Pape et l'Eglise universelle, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la paix et la concorde entre tous les peuples. — On ne peut y substituer d'autres prières. — La confession peut se faire le jour même ou l'un des huit jours précédents ou huit jours suivants, et la communion la veille, le jour même ou l'un des huit jours suivants. Sont exemptés de la confession spéciale, ceux qui se confessent tous les quinze jours ou qui communient au moins 5 fois par semaine.

Réunions du mois.

1er *Août.* — 1er vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour hommes et jeunes gens.

Vendredi 15 *Août.* — Réunion des Enfants de Marie à la chapelle, à 7 heures ; messe, instruction, bénédiction.

Dimanche 24. — Réunion du Tiers-Ordre, à 4 heures, à la chapelle ; instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Vendredi 29. — Réunion des Mères chrétiennes, à la chapelle, à 8 heures ; messe, instruction, bénédiction.

Confession des Enfants.

Le mercredi 30 *Juillet,* les petites filles du catéchisme, qui ont déjà fait la communion.

Le samedi 2 *Août,* les garçons du même âge.

Le vendredi 8, les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Fête du 15 Août.

C'est la grande fête de la T. Sainte Vierge, fête de son entrée triomphale au Ciel, fête de son couronnement et de sa gloire. Comme chrétiens, nous devons nous associer de tout cœur à la célébration de la fête. La Sainte Vierge est notre Mère, et la gloire des parents est l'honneur des enfants. Comme Français, nous y sommes spécialement tenus, en raison du vœu du Souverain, qui s'y est engagé, au nom de la Nation. Comme Quimpérois, nous ne devons pas oublier que notre cathédrale lui est consacrée tout autant qu'à Saint Corentin.

Nos vieux pères en avaient parfaitement conscience, et ils célébraient la fête très religieusement. Le souffle du laïcisme pousse nos contemporains à substituer au culte de la Vierge très pure, le culte de la bête sous toutes les formes. Prenons-y garde, on ressemble toujours un peu à ce que l'on aime. Que les coursiers de l'hippodrome ou les installations du

Champ-de-Bataille n'accaparent point nos âmes, au détriment de nos devoirs et de nos vrais intérêts.

Nous aurons nos offices, le matin, messes aux mêmes heures que le dimanche. Les vêpres seront avancées d'une demi-heure, 2 h. 1/2 au lieu de 3 heures, et seront suivies d'abord d'une instruction sur le mystère du jour, par M. l'abbé Le Grand, aumônier à Brest, puis de la procession qui suivra l'itinéraire habituel, place Saint-Corentin, rues de la Mairie, Luzel, Juniville et boulevard de Kerguélen. La bénédiction du Saint-Sacrement clôturera la fête.

Nous faisons remarquer qu'il n'y a point d'abstinence, ni le vendredi, jour de la fête, ni le jeudi veille de la solennité.

Les quêtes des messes du vendredi seront faites pour l'entretien des séminaires diocésains. Ces œuvres se recommandent à la générosité des fidèles, qui, nous le reconnaissons, ne se lassent pas de les soutenir.

AU PATRONAGE

Aux Jeunes.

RESPECTE TON PATRONAGE !

Car vos noms sont si grands qu'ils ne sont pas à vous.
Tout passant peut venir vous en demander compte.

Ces vers sont dédiés par Victor Hugo (1847) aux petits-fils du maréchal Ney. Chaque homme, du fait qu'il appartient à telle famille, à tel groupement, doit savoir que ses responsabilités débordent de beaucoup son être individuel. Tout l'honneur de la famille, du groupement, pèse sur ses épaules. Il ne lui est pas loisible d'agir sans en tenir compte. On ne peut se dégager de son ombre. On ne peut pas davantage se débarrasser de son auréole.

Membre du patronage de la Phalange d'Arvor, tu es cela, jeune homme, partout où tu vas et en toute circonstance. Donc, partout et en toute circonstance, sache te conduire comme le doit un membre du patronage qui t'a fait l'honneur de t'admettre.

Aie *l'esprit de corps* à un degré tel, que jamais la moindre de tes paroles ou de tes actions ne soit capable de jeter le moindre discrédit sur le groupement auquel tu appartiens.

Fais-toi à l'idée que, partout où tu es, à chaque sortie, tu es *tête de colonne*, que tu es un « premier » ; qu'après toi

d'autres viennent qui dépendent de toi et qui te suivent en tout : marchant droit, si tu marches droit, faisant le mal si tu fais le mal, vivant dans le bien si tu vis dans le bien.

Pense à cela, jeune homme, et pendant cet été, à chaque sortie du patronage, reste le membre fidèle de la Phalange d'Arvor.

D'après le P. PLUS.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Dimanche 29 *Juin.* — Mon Dieu, quelle chance et que la Providence est bonne ! Je suis délégué par mes camarades du patronage pour les représenter, à Lourdes, au pèlerinage diocésain. Condition indispensable : faire un compte rendu *aussi exact que possible* du pieux voyage. J'ai promis et je veux tenir ma promesse. Tout ne sera pas raconté : ce serait trop long et trop fastidieux ; mais soyez certains, chers amis et lecteurs, que vous trouverez l'essentiel dans cette narration.

Donc, à 11 heures 1/4, j'arrive sur le quai de la gare : pas trop tôt : déjà *l'embarquement* se fait, avec ordre, malgré l'encombrement des gens et des choses, qui s'engouffrent dans les flancs du... train. Parents et amis assistent, émus, aux préparatifs du départ. Dans le groupe de Saint-Corentin, on est angoissé : deux pèlerines manquent à l'appel... Mais non : les voilà : elles sont à temps. A peine assises, le train part. (Sans relation de cause à effet). Dernières recommandations, promesses de prières, vœux et souhaits, mains et mouchoirs agités, sehuit !!! et nous voilà déjà à *Poul-ar-Raniket.*

Dans chaque compartiment, l'on s'installe le mieux que l'on peut : le mien est présidé par M. l'abbé Pichon. Aïe, je serai bien obligé de faire un bon compte rendu, car notre directeur connaîtra les évènements du pèlerinage et si je ne suis pas narrateur fidèle, gare à moi !

Un règlement est vite établi : Prières, chapelets, cantiques, récréations et repas ont leurs heures fixées (?). Plusieurs ont leur rôle à tenir : ainsi M. Gaby T..., membre de la chorale, est chargé d'entonner tous les chants ; M. Jean D..., mon grand camarade, récite les prières du matin et du soir ; M. Eugène K.., notre bedeau, annonce l'heure des repas, etc... Après un premier cantique, la glace est vite rompue entre les pèlerins. Plusieurs ne se sont jamais connus, mais on se sent à l'aise. On regarde, on observe, on attend, on cherche l'occasion, on la fait naître, on aborde celui-ci, celle-là, et la sym-

pathie court joyeuse de groupe en groupe. Ah ! il y a des types dans ce pèlerinage !

Il y a les « jeunes », très jeunes, « formidables et affolantes », qui font résonner le wagon de leurs rires, de leurs prières et de leurs chants ; il y a les mères de famille, graves et solennelles qui, pénétrées de leur rôle, imposent, aux moments voulus, un silence religieux dans chaque compartiment ; il y a la petite communauté des bonnes filles, des saintes filles, qui ont cessé de compter leurs années par printemps ; il y a les hommes, ah ! les hommes, à la foi robuste, qui, malgré leur gravité ordinaire, savent, quand il le faut, se dérider pour ne pas faire du pèlerinage un enterrement de première classe.

Non, certes, ce n'est pas un enterrement : les chapelets succèdent aux cantiques, les prières aux chapelets, et, malgré le bruit de ferraille, grâce à la forte voix du directeur, tout se dit et se fait harmonieusement. Une exception : quand il s'agit de se mettre à table : c'est le moment vraiment « affolant » et il faut des prodiges d'adresse pour que le liquide ne se répande pas sur le « parquet », accident qui arrive d'ailleurs assez souvent, au grand plaisir d'un charmant jeune homme qui, n'usant pas de liquide, trouve le temps de plaindre les « maladroits » et de faire disparaître force petits pains !

Et la nuit arrive : tout le monde tient bon. Seule une jeune fille doit prendre possession du compartiment des malades : elle n'était pas de Saint-Corentin. Tous les nôtres, après la prière du soir en commun, s'amusent aux jeux de l'Académie, ou racontent des histoires comme jadis nos bons vieux et nos bonnes vieilles au coin du feu, ou admirent les « *beaux épars* » pendant le passage des Landes, ou se font des confidences, ou disparaissent en première classe, ou restent en extase devant de prétendus officiers de marine qui n'étaient que de jeunes étudiants en médecine, ou enfin dorment à poings fermés et ronflent à grand orchestre.

30 Juin. — Quand, à Puyoo, notre directeur retrouve le chemin du logis, les orgues ronflent encore avec des sonorités insolentes pour les insomnies. Mais voilà Pau : c'est un branle-bas général dans tous les compartiments : une ruche en pleine effervescence n'a pas plus d'activité. Lourdes apparaît : là, en face de nous, c'est la grotte bénie ! Le *Magnificat* solennel est chanté à pleine voix...

Lourdes, la ville sainte : sa vision soudaine du train, la première descente à la Grotte, la première messe au Rosaire, le rappel des apparitions, la foi, quel repos délicieux, autant pour le pauvre corps qui n'en peut plus, que pour l'âme émue et ravie, dont la soif grandit à mesure qu'elle se sent rassasiée ; Lourdes, terre privilégiée de la Vierge immaculée dont le cœur façonné sous l'action surabondante de la grâce divine,

a été le « Paradis de l'Incarnation » ; Lourdes, ville natale de la bienheureuse Bernadette, qui vit, de ses propres yeux, notre Mère du Ciel, la Reine des anges et des saints !

C'est dans un transport d'enthousiasme que la procession se dirige vers le Gave et la Grotte de Massabielle ; c'est avec émotion que tous écoutent les paroles de M. l'abbé Madec, aumônier à Landerneau, dans un premier salut à Marie ; c'est le cœur plein d'amour et de foi que l'on tombe à genoux, les bras en croix, pour supplier l'Immaculée Conception de nous protéger, de bénir nos parents et nos amis et de guérir nos malades.

Le temps de recevoir gratuitement une petite douche et d'écouter pendant quelques instants le roulement sourd du tonnrre dans les montagnes environnantes et nous assistons à la Procession du Saint-Sacrement. Les Bretons sont seuls : mais ils sont 4.000 et ils savent prier. Nous sommes heureux de voir l'ostensoir porté par le vénérable curé de notre Cathédrale, M. le chanoine Orvoën. Quelles supplications sortent du fond de tous les cœurs à l'adresse du Christ-Roi qui bénit les malades. C'est vraiment là qu'on sent la vraie foi et je me rappellerai toujours les yeux de cette petite fille de chez nous, purs comme l'eau des fontaines, qui se fixaient éperdûment sur l'hostie blanche, y reconnaissant le divin Maître qui passait... Elle désirait guérir et depuis longtemps elle savait invoquer, dans ses naïves prières, la bonne Vierge de Lourdes. Marie ne l'a pas exaucée ; Elle ne lui a pas donné la guérison du corps, mais elle lui a préparé une belle couronne au ciel. Et notre petite paroissienne, à son retour de Lourdes, s'est éteinte doucement en prononçant les noms de Jésus et de Marie. De là-haut, elle veillera sur sa mère tendrement aimée, sur sa famille et sur sa paroisse ; comme la petite sainte de Lisieux, elle « passera son ciel à faire du bien sur la terre ».

Le groupe de Saint-Corentin se fait remarquer par sa discipline : toujours bien groupé, il a son rendez-vous au « Pilier-Rouge » ; c'est là le point de départ pour toutes les cérémonies. La procession du soir lui donna l'occasion de montrer qu'il possède de bonnes voix, d'excellentes voix : c'était vraiment « formidable » de l'entendre chanter les couplets du cantique de Lourdes : quel ensemble, quelle justesse et quel cœur ! D'ailleurs, personne n'en sera étonné, lorsque j'aurai dit qu'il y a parmi nous une dizaine de personnes à faire partie de la fameuse chorale de la cathédrale. Et là-dessus, tout le monde étant fatigué, l'on se couche, on dort, et on cesse son compte rendu jusqu'au prochain numéro.

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Colonie de Vacances.

En ces mois d'été, mois de chaleur et de lumière, quel est l'habitant de la ville qui ne soupire après la mer et les flots bleus, la campagne et sa verdure.

Hélas ! même à notre époque de civilisation, la vie dure et impitoyable ne permet pas à tous de s'accorder des vacances, encore moins de la villégiature ou des bains de mer.

L'idéal serait que nos familles d'ouvriers et d'employés puissent comme les autres faire un petit séjour à la campagne ou à la plage pendant l'été et là, débarrassés pour un instant du fardeau quotidien de la vie, à l'air et au soleil, reposer et détendre à leur aise leurs pauvres corps fatigués.

Du moins l'on s'efforce d'aider les parents à procurer à leurs enfants cet inappréciable bienfait. C'est le but des colonies de vacances. Les catholiques de Quimper ont les leurs qui s'installent à Fouesnant dans les locaux des écoles libres.

L'une, celle des filles, est déjà là-bas ; l'autre, celle des garçons, y sera à son tour dès lundi prochain, 4 Août. Elle compte plus de cinquante enfants. Rassemblement à 2 heures à l'école libre des garçons, rue de Brest. Elle durera un mois, jusqu'au 4 Septembre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Hervé, 1, rue Verdelet.

Combien d'autres enfants qui ne peuvent y prendre part et qui pourtant en ont besoin !... Pauvres petits, maigres, pâles ou jaunes, qui ne quitteront pas un jour entier l'atmosphère malsaine de la ville et qui ne verront guère en cette saison comme pendant toute l'année que la perspective ennuyeuse et fatigante des rues.

Ah ! ils voudraient bien, eux aussi, être de la colonie ! Mais pour quelques parents qui peuvent faire l'effort nécessaire, combien d'autres auxquels leur situation ne permet pas ce luxe.

Ces jours derniers un petit aux grands yeux bleus et sympathiques abordait dans la rue le directeur de la colonie : « Monsieur, vous ne pourriez pas venir demander à mon papa qu'il me laisse aller avec vous en colonie. Je suis sûr qu'il ne vous refuserait pas ». Et il ajoutait candidement : « Monsieur, il ne faudra pas dire que c'est moi qui vous ai demandé cela ! »

Le Directeur a-t-il tenu compte de la recommandation ? Qu'importe. En tout cas le désir du petit n'a pas été exaucé ! L'enfant a des frères et des sœurs : la colonie pendant un mois serait une trop lourde charge.

Nous demandons en effet à chaque enfant huit francs par

jour. Ce n'est pas cher au prix actuel de la vie, et cependant cette somme est trop lourde pour plusieurs.

Nous faisons donc une fois de plus appel aux personnes généreuses, les priant de nous aider dans cette œuvre de charité, si intéressante à tous les points de vue.

Bon accueil a déjà été fait aux distributeurs des billets mis en circulation. Nous remercions vivement les donateurs au nom de nos chers petits. L'un de nos jeunes vendeurs encourageait ainsi les personnes sollicitées : « Cela vous portera bonheur ! »

Nous rappellerons, nous, la parole de N. S. J.-C. : « Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait ».

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Les Dimanches : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Confession tous les jours, sur semaine, le matin aux heures des messes, le soir, de 6 à 7 heures.*

1er Août, vendredi. — S. Pierre aux Liens. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures, Adoration de 8 à 9 heures.

2, samedi. — Octave de Ste Anne. — Confession des garçons.

✝ **3, VIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

4, lundi. — S. Dominique, confesseur.

5, mardi. — N. D. des Neiges.

6, mercredi. — Transfiguration de N. S. J.-C.

7, jeudi. — S. Cajétan, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, mart. — Confession des petits enfants.

9, samedi. — S. Jean-Marie Vianney.

✝ **10, IXe Dimanche après la Pentecôte.** — Fête de S. Laurent, mart. — Vêpres de la Fête.

11, lundi. — SS. Tiburce et Suzanne, vierge, mart.

12, mardi. — Ste Claire, vierge.

13, mercredi. — SS. Hyppolyte et Cassien, mart.

14, jeudi. — Veille de l'Assomption *(sans jeûne ni abstinence)*. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

✝ **15, vendredi. — Assomption de la T. Ste Vierge** *(sans abstinence)*. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Grand, aumônier à Brest, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction.

16, samedi. — S. Joachim, père de la T. Ste Vierge.

✝ **17, Xe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

18, lundi. — De l'Octave.

19, mardi. — S. Jean Eudes, conf.

20, mercredi. — S. Bernard, abbé, conf., et docteur.

21, jeudi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

22, vendredi. — Octave de l'Assomption.
23, samedi. — S. Philippe Béniti, conf.
✝ **24, XIe Dimanche après la Pentecôte.** — S. Barthélémy, apôtre. — Vêpres de S. Barthélémy. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre
25, lundi. — S. Louis, conf.
26, mardi. — S. Zéphirin, pape et mart.
27, mercredi. — S. Joseph de Calazance, conf.
28, jeudi. — S. Augustin, év., conf. et docteur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
29, vendredi. — Martyre de S. Jean-Baptiste.
30, samedi. — Ste Rose de Lima, vierge.
✝ **31, XIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Juin.* Armelle-Paule Castel, 29, rue Pen-ar-Stéir ;
1 *Juillet.* Jacques Guéguen, Feuntenic-al-Lez ;
1 — Michelle Guéguen, Feuntenic-al-Lez ;
11 — Jean-Joseph-Henri Le Berre, 9, rue Sainte-Thérèse ;
13 — Jean-Michel-Brieuc Herviou, boulevard de Kerguélen ;
17 — Jeannine-Catherine-Marie Le Berre, 18, rue du Frout ;
20 — Roger-François Massé, 1, rue Neuve ;
20 — Annick-Marie Bellec, 16, rue Le Déan.

Mariages.

23 *Juillet.* Germain Bernard et Louise-Etiennette-Mathurine Quéméner ;
23 — Louis-Alexandre Chatté et Jeanne-Marie-Henriette Cabon.

Enterrements.

29 *Juin.* Jean-Louis Gall, 69 ans, route de Brest ;
2 *Juillet.* Marie-Jeanne Dagorn, veuve J. Goanvic, 75 ans, Hospice;
9 — Louis-Pierre-Alphonse Jézégabel, 4 mois, 24, rue du Parc;
9 — Andrée Kerguélen, 11 ans, 23, Goarem-Dro ;
16 — Jean-Yves Penanguer, 81 ans, 72, rue Neuve ;
18 — Jacques-Marie Daniel, 54 ans, Nantes ;
20 — Anna-Joséphine Chalet, épouse Trémoureux, 10, boulevard de Kerguélen ;
24 — Enfant Coustans, 16 bis, rue des Reguaires.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

— N° 6. Lundi 1er Septembre 1930.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : Un triste événement; Grande fête de Cornouaille ; Les danses ; A Pont-l'Abbé ; Le 15 Août ; Secrétaires des Familles 78
Mois de Septembre : Principales Fêtes ; Réunions du Mois ; Confession des Enfants ; Les Quatre-Temps ; Rentrée des Classes ; Ici, une question grave ; Une grosse erreur de jugement ; Une profession religieuse ; Le Père J.-F. Abgrall 81
Au Patronage : Jeune homme, lève-toi ! Aux parents : Leçons d'une exécution capitale ; La vie à Fouesnant 85
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 90
Calendrier paroissial 91
A Saint-Corentin 92

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Lundi 1er Septembre 1930 N° 6

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Un triste événement.

Le mois d'Août a débuté par un fâcheux événement, douloureux à tous points de vue, d'abord par les causes qui l'ont amené, et par l'impression pénible qu'il laisse dans l'âme chrétienne. — On lira plus loin d'autres réflexions. Elles ne feront pas double emploi avec ce qui suit.

Ce tragique événement est l'exécution d'un grand criminel nommé Yves Le Floc'h, de Plouhinec. Nous passons sous silence les faits horribles qui ont motivé la condamnation, nous contentant de relever cette juste remarque du défenseur, que la faute première à condamner dans la circonstance est celle d'une société qui rend possibles de tels forfaits. Je n'ignore pas en effet qu'en dépit des meilleures précautions des crimes sont possibles, mais le crime des crimes est de rendre non pas exceptionnels, mais communs, et très communs ces actes abominables. Car nombreuses deviennent les exécutions publiques. Et combien plus nombreuses le seraient-elles si tous ceux qui le méritent subissaient le même sort ? que d'assassinats, que d'enfanticides passent sous les fourches caudines de la justice avec le bénéfice des circonstances atténuantes et une condamnation dérisoire, quand ils n'en sortent pas avec une sentence d'acquittement pur et simple ? N'est-ce pas une véritable complicité ? N'est-ce pas une connivence aussi la volonté de vouloir persuader à l'homme qu'il n'est en somme qu'un pur animal !

On en est tristement impressionné, et cette impression est rendue plus cuisante en constatant l'avidité de plusieurs personnes à vouloir se repaître du spectacle d'une exécution capitale. Cette curiosité malsaine est déçue, grâce aux mesures prises par l'autorité judiciaire. Il est impossible au public de voir.

Il nous reste cependant une pensée consolante : le coupable s'est repenti et s'est chrétiennement préparé à son sacrifice. Que Dieu lui pardonne et que son exemple soit une leçon pour qui serait tenté d'imiter ses forfaits.

Grande fête de Cornouaille.

On ne l'appelle plus guère la fête des reines. Pauvres reines ! pauvres jeunes filles ! — Rendons toutefois justice au grand nombre. Avec quelle peine on a pu en découvrir une ou deux ! Espérons que ce sera la dernière que l'on aura vu couronner. C'était une pitié de voir accourir de tous les coins du pays ces malheureuses poupées, exhibées à la curiosité du public, à la risée et aux quolibets irrespectueux des uns et aux propos plus désobligeants encore de beaucoup d'autres. Vraiment il ne convient pas qu'une jeune fille respectable soit soumise à pareille mascarade. Et pour aboutir à quoi ? — Au soutien des bonnes œuvres, vous dira-t-on ! — La première des bonnes œuvres est celle qui consiste à respecter la morale et à favoriser la vertu. Est-ce bien là la grande préoccupation des chevaliers de ces reines ?

Les danses.

Un journal local a mené grand tapage, comme toujours, au sujet de la condamnation par un chef de paroisse des danses organisées le jour de la fête, et il s'est félicité que le Maire de la commune l'ait emporté sur le Curé en poussant ses administrés à passer outre à la défense. Il en jubilait à cœur joie avec tous les instituteurs des environs. C'est encore un succès en faveur des bonnes œuvres sans doute. Nous ne pouvons pas en douter puisque de concert ils ont prouvé par la Sainte Ecriture, par l'Histoire ecclésiastique et par les données de la pure morale, que la danse est un exercice sain et saint et surtout sanctifiant !... Les malheureux !

Avec des hommes qui en arrivent là on hausse les épaules et l'on passe. Mais que dire de ceux qui les écoutent et suivent leurs excitations malsaines ? Il faut les plaindre et demander que le bon sens exilé revienne chez eux au plus vite. Demandons surtout que le nombre de ces perturbateurs publics diminue, afin que le pays ne soit pas entièrement contaminé.

A Pont-l'Abbé.

Ici, il ne s'agit pas de danse, la scène est plus tragique : c'est la répétition des exercices de Quimper et de Landerneau de jadis. On se rappelle les faits. Les catholiques, témoins souvent des manifestations ouvrières, socialistes ou communistes, avec drapeaux rouges au vent et chants révolutionnaires plein la gorge, ne disaient rien, ne faisaient pas un geste, malgré la répulsion et le dégoût éprouvés.

Forts de la justice de leur cause, ils se réunissent à leur tour à Quimper d'abord, à Landerneau ensuite et très pacifiquement ils réclament leur droit, rien que leur droit ; et voici que sur un mot d'ordre d'un chef d'orchestre, toujours le même, apaches et instituteurs racolés de droite et de gauche, en ville, sur les routes, partout où ils trouvent des groupes isolés, les assaillent, les injurient, les maltraitent de toutes façons.

C'est l'histoire de Pont-l'Abbé. Les jeunes gens de la laïque y avaient eu leurs exercices quelques jours avant les catholiques. Personne ne les avait molestés le moindrement, pas un cri, pas un geste.

Les catholiques se présentent et forts de leur droit défilent dans les rues, et les voici assaillis, injuriés, maltraités, à l'ombre du drapeau rouge. Pourquoi ? — Parce qu'ils provoquent ! Ils provoquent des instituteurs accourus de Dirinon et d'ailleurs, sur un mot d'ordre. On veut saisir le drapeau tricolore que portent les jeunes gens, parce qu'il offusque sans doute le drapeau rouge déployé au grand jour.

Le Maire a été suspendu. Il est provoqué encore, et le Ministre de l'Intérieur est menacé à son tour.

Les honnêtes gens en sont écœurés et se demandent ce qui les attend si ces trouble-fêtes possèdent un jour le pouvoir suprême. On le sait bien, nous goûterions les douceurs du régime soviétique de Russie tout simplement, ou encore les charmes de l'épisode 1793. A toutes les époques et sous toutes les latitudes, les passions humaines se retrouvent et se ressemblent.

Le 15 Août.

Pour nous remettre de tous ces événements désolants, nous avons heureusement nos fêtes et nos œuvres chrétiennes. Ici on sort du brasier et l'on respire douceur et réconfort.

La fête du 15 Août en particulier a été marquée, cette année, par un redoublement de piété, consistant dans une assistance plus nombreuse aux offices et surtout par des communions considérables, auxquelles ont participé des hommes et des jeunes gens en grand nombre.

A la grand'messe, Monseigneur a tenu chapelle, et aux vêpres, M. l'abbé Le Grand, un enfant de la paroisse, aumônier à Brest, a donné une instruction touchante sur l'objet de la fête et la dévotion à la Sainte Vierge. La procession s'est ensuite déroulée le long du parcours habituel et la bénédiction du T. Saint-Sacrement a clôturé la solennité.

Nous ne cesserons de déplorer l'instance avec laquelle le Comité des Courses persiste à profaner ce jour par cette réjouissance qui, jadis, trouvait bien son compte les jours suivants. On a remarqué que le fait s'est aggravé cette année

par le soin mis à retarder les secondes courses d'un jour, pour prendre le dimanche au lieu du samedi. L'inspiration est véritablement malheureuse. On aimerait à voir les chrétiens agir plus chrétiennement.

Secrétariat des Familles.

La conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Corentin prend de plus en plus d'importance par le nombre croissant de ses membres et aussi par l'extension de son action.

L'établissement du Secrétariat des familles est une de ces œuvres qui lui fait honneur et qui rendra de grands services. Tous les dimanches, de 9 h. 30 à 11 h. 30, dans la salle des Œuvres, 23, rue du Frout, des renseignements gratuits sont fournis sur toutes les questions de travail, logement, œuvres de guerre, assistance et assurances sociales. Lorsque l'occasion s'en présente, le Secrétariat fait office de bureau de placement. Il reçoit avec reconnaissance des employeurs *des offres d'emploi,* et donne suite *aux demandes d'emploi* qu'il enregistre dans la mesure des places offertes.

Le dimanche 3 Août, en exécution du règlement prescrivant des assemblées générales trimestrielles, la Société a tenu à Douarnenez une réunion générale des conférences de Cornouaille. Il y a été décidé par le Conseil particulier de Quimper que désormais deux fois par an ces réunions se tiendront en dehors de Quimper, dans une ville possédant une Conférence de Saint-Vincent de Paul, mais l'Assemblée générale du premier dimanche de Carême aura toujours lieu à Quimper, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, suivant l'usage traditionnel. Une seconde Assemblée générale se fera en outre à Landerneau en automne, pour permettre aux confrères du Nord et du Sud du département de se rencontrer en aussi grand nombre que possible et de se concerter sur les meilleurs moyens d'extension et d'action de l'œuvre.

Nous félicitons la Conférence de Saint-Vincent de Paul de ces heureuses initiatives et lui souhaitons les meilleurs succès. Le recrutement d'un grand nombre de jeunes membres est de bon augure pour l'avenir.

MOIS DE SEPTEMBRE

Principales Fêtes.

Le lundi 8, Nativité de la T. S. Vierge. Offices aux mêmes heures que le dimanche, mais sans messe à 11 h. 1/2. — La fête n'est pas d'observation rigoureuse comme les fêtes gardées, mais les bons chrétiens ont à cœur d'honorer le jour

de la naissance de la Mère du Sauveur, en assistant au moins à une messe ce jour.

Le vendredi 12, fête du Saint Nom de Marie. L'invocation Jésus, Marie, Joseph est enrichie d'indulgence.

Le dimanche 14, Exaltation de la Sainte-Croix. Enlevée par les Perses après une défaite infligée aux Chrétiens, elle leur fut restituée après une revanche victorieuse de ceux-ci. D'où la fête de ce jour.

Le lundi 15, les Sept Douleurs de la T. S. Vierge. Ce chiffre sept désigne les différentes souffrances éprouvées par Marie au cours de la vie de son divin Fils.

Le mercredi 17, les glorieux stigmates de Saint François d'Assise.

Le dimanche 21, fête de Saint Mathieu, Apôtre et Evangéliste, Patron de la seconde paroisse de la ville.

Le lundi 29, fête de l'Archange Saint Michel, vainqueur de Lucifer, Patron de la France. Qu'il préserve notre pays de tous ses ennemis.

Réunions du Mois.

Vendredi 6, premier vendredi du mois, exposition du T. S.-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'Adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Le vendredi 15, les Mères chrétiennes. Réunion à 8 heures à la Chapelle ; messe, instruction, bénédiction.

Les dimanches 14 et 28, les Enfants de Marie, à la Chapelle, à 7 heures : messe, instruction, bénédiction.

Tiers-Ordre de Saint François, *le dimanche 28,* à 4 heures, à la chapelle : instruction, bénédiction.

Confession des Enfants.

Le mercredi 4, les filles du Catéchisme, qui ont fait au moins la Communion privée.

Le samedi 6, les garçons du même âge.

Le vendredi 12, les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié.

Les Quatre-Temps.

Ils ont lieu le mercredi 17, le vendredi 19 et le samedi 20. Abstinence et jeûne ces trois jours pour tous ceux qui n'en ont pas dispense.

Rentrée des Classes.

Elle est fixée, pour l'école des filles de la Maison de Sainte-Anne, rue des Douves, au lundi 13 Septembre pour les externes, et au jeudi 2 Octobre pour les internes.

Pour l'école des garçons, rue de Brest, elle se fera le vendredi 19 Septembre.

Il importe, pour le bon ordre et pour le succès des études, que tous les enfants rentrent dès le premier jour. Les vacances ont été assez longues pour leur permettre de se défatiguer du travail de l'année. Le prolongement de ce repos ne peut être justifié. Les parents seront assez raisonnables pour compréndre qu'il est de leur intérêt et de l'intérêt de leurs enfants de les rendre sans autre délai à leurs études.

Ici, une question grave.

Très grave, la question du choix de l'école. L'avenir temporel et l'avenir éternel des enfants, des parents eux-mêmes, est en cause, on ne saurait en douter. Je dirai plus : le sort du pays tout entier y est engagé. Les enfants, c'est l'avenir de la Nation. Si donc les enfants n'ont pas l'esprit et le cœur pénétrés dès leur jeune âge d'idées saines en religion, en morale et en patriotisme, rien ne les empêchera de s'égarer et de verser dans toutes les erreurs et dans tous les désordres. Quel est l'obstacle qui les arrêtera sur la pente où ils se trouveront forcément engagés ? Et si à ces inclinations naturelles, déjà si dangereuses et si fatales, des influences extérieures, journalières et de caractère tout intime et très persuasif, viennent renforcer, à jets continus et sous toutes les formes, les tendances inévitables de leur tempérament, quels catastrophes ne peut-on pas redouter ?

L'âge où la formation intellectuelle et morale est en jeu exige de ceux qui en sont chargés une délicatesse de touche et une élévation de sentiments qu'on ne peut pas trouver dans des âmes, non seulement dépourvues de sens chrétien, mais livrées par leur éducation et leur milieu aux idées les plus subversives et les plus troublantes.

L'expérience ne justifie que trop ces déclarations de principes. Il se fait en ce moment, et cela depuis quelques années surtout, un mouvement très inquiétant vers toutes les perturbations de l'ordre moral et temporel, qui nous ménagent de terribles surprises si l'on ne s'y oppose pas sérieusement. Que l'on remonte au début de ce travail néfaste et que l'on recherche la vraie cause du désastre, on devra reconnaître qu'il est dû à la déviation de l'instruction publique de la jeunesse. On a voulu écarter de l'enfance systématiquement, athématiquement, toute pensée surnaturelle, toute idée de res-

ponsabilité future ; on a tendu un voile épais sur la perspective de l'au delà, pour obliger les jeunes âmes à se confiner dans la pure matière. Alors la matière la plus grossière a tout envahi et menace de tout corrompre et de tout détruire. C'est dans la logique des choses.

Une grosse erreur de jugement.

En général, on a la conscience au moins confuse du mal dont nous souffrons déjà et qui s'annonce plus critique encore dans l'avenir. On a l'intime conviction du caractère nocif de l'éducation dite laïque, et que l'on doit appeler de son vrai nom d'école antichrétienne. On avoue tacitement que l'école chrétienne a des principes supérieurs et tend, et atteint, des résultats bien meilleurs même au temporel si des causes étrangères ne viennent pas arrêter et détruire son œuvre. Mais on se laisse trop souvent éblouir par la perspective d'avantages matériels et immédiats, gratuité de l'école, des fournitures, des cantines scolaires, des colonies des vacances, des distributions de chaussures et de vêtements, etc., etc., gratuité qui se paie fort cher d'ailleurs sous forme d'impôts et de contribution de toute sorte, et l'on se laisse prendre aux appâts en se flattant que l'enfant échappera au danger commun. Erreur, que l'on se refusera à reconnaître, même lorsque les effets se seront produits au grand jour, mais qui n'en sera pas moins réelle ni moins désastreuse, non seulement pour l'enfant et pour la famille, mais pour le pays tout entier et pour le monde en général. Lorsque le char de l'Etat s'engage dans une fausse route, tous ceux qui poussent à la roue contribuent à la catastrophe finale et en pâtiront individuellement.

Le pays ne peut être sauvé que par le retour aux idées saines et aux vérités chrétiennes. L'école qui en est pénétrée et qui les inspire est le seul remède. Nous demandons donc, à tous ceux qui ont à cœur le salut de l'enfance et le salut du pays, de favoriser nos écoles libres, en leur confiant leurs enfants et en les soutenant de leur concours, par la parole et par l'action. Cette œuvre est à la fois chrétienne et éminemment patriotique. Nous remercions chaleureusement les paroissiens qui ont jusqu'ici compris l'importance de la question. Nous les supplions de nous continuer leur bienveillance, et nous espérons qu'en dépit des difficultés croissantes les réultats obtenus dans le passé seront encore plus florissants dans l'avenir.

Une profession religieuse : M. Le Duc.

Le 8 Septembre prochain aura lieu à Orly, département de la Seine, siège du noviciat des RR. Pères Missionnaires du Saint-Esprit, une profession religieuse sur laquelle je

veux attirer l'attention de tous les paroissiens de Saint-Corentin. Cette profession est celle de M. l'abbé Le Duc, ancien vicaire de la paroisse, qui, à dater de ce jour, deviendra le Père Le Duc.

Tous les fidèles de Saint-Corentin n'oublieront pas de prier pour lui tous ces jours-ci, et surtout le lundi 8 Septembre. Nous espérons que la paroisse sera représentée à la cérémonie. Nous espérons aussi qu'avant de rejoindre son poste de missionnaire dans l'Afrique Equatoriale, où il a l'espoir d'être envoyé, il viendra revoir, ne serait-ce que quelques instants, son ancien pays de Quimper, où il a laissé de si bons souvenirs.

Le Père J.-F. Abgrall.

A tous ceux qui désirent savoir ce qu'est un Missionnaire, nous conseillons la lecture de la brochure que vient de faire paraître M. le chanoine H. Pérennès, aumônier de l'Hospice de Quimper, sous ce titre : « Le Père J.-F. Abgrall, des Missions Etrangères ». L'œuvre est faite uniquement de la correspondance du Missionnaire, qui est notre compatriote et dont la vie tout entière s'est écoulée dans le pays de l'Annam et du Tonkin. Le livre, illustré de plusieurs gravures, est extrêmement intéressant et toujours édifiant. On peut le demander à l'auteur, à l'Hospice de Quimper.

AU PATRONAGE

Jeune homme, lève-toi !

Jeune homme lève-toi : C'est Jésus qui t'invite à porter fièrement son nom, sa doctrine et son esprit devant les hommes. Tu es de la race des forts ; il ne veut pas que ton âme s'abaisse au niveau de la lâcheté commune. Tu es de la tribu sainte ; il ne veut pas que la corruption te touche. Il te confie son honneur et sa cause. Allons, lève-toi et marche.

Jeune homme, lève-toi : C'est l'Eglise qui t'appelle, l'Eglise mère vigilante qui veut garder du mal ses enfants, l'Eglise avide des conquêtes et qui cherche des âmes vaillantes, l'Eglise persécutée, en quête de fiers soldats pour se défendre. Son rêve est de tout restaurer dans le Christ et c'est sur toi qu'elle compte, et elle chante :

Comme un levain nouveau, qui travaille la terre,
La jeunesse se lève au sein de nos douleurs...,
Elle est pieuse, elle est savante, elle est austère.
Après dix-neuf cents ans, voici l'Eglise en fleurs !

Jeune homme, lève-toi : Ce sont les prêtres qui t'attendent. Leur œuvre est grande, leur tâche lourde, la moisson presse et le soleil est à son midi. Mais qu'il y a donc peu de moissonneurs ! Allons, lève-toi, viens couper les blés mûrs ! Et si le renoncement du sacerdoce te fait peur, songe que l'apostolat est le devoir de tous. Les prêtres ont besoin de toi, sois-leur une aide.

Jeune homme, lève-toi : C'est le cri de la patrie, elle t'attend, elle pense que par toi, la foi morte va revivre, et les mœurs affadies se renouveler. Tu es sa grande espérance et son gage de salut. Rends-lui son vieil esprit, l'amour de ses gloires passées, ses hautes ambitions, sa place dans le monde et au cœur de Dieu.

Jeune homme, lève-toi : Ce sont les jeunes qui te font signe, tes frères dans la foi, tes pareils. Ils sont légion déjà ; ils s'organisent pour monter à l'assaut des forteresses branlantes : l'indifférence, le sectarisme, le respect humain, la hideuse veulerie des âmes. Allons, viens, il fait bon près d'eux d'en respirer le courage, l'enthousiasme et la joie des premières victoires.

Jeune homme, lève-toi : C'est la voix de ta conscience. Tu ne pourrais pas sans remords renier ton passé de foi et d'honneur, un passé plus vieux que toi et qui se perd aux sources mêmes de ta famille chrétienne. Tu ne voudrais pas courber ton âme fière et pure devant les tristes idoles du temps présent, ne plus aimer le beau, le vrai, le bien, toutes tes raisons de vivre.

Jeune homme, lève-toi : Jeune homme, lève-toi, lève-toi et marche : ces mots-là furent dits pour la première fois sur un mort qui passait dans les rues de la petite Naïm. Et le mort se leva parce qu'un Dieu avait parlé.

Abbé Audouin.

AUX PARENTS

Les leçons d'une exécution capitale.

Au point de vue religieux, que peut apprendre une exécution capitale ? Pour quelques-uns, peu de chose, peut-être ; pour beaucoup, rien sans doute. Mais moi, qui ai eu la terrible mission d'assister un criminel à ses derniers moments, elle m'a confirmé dans ma pensée « *à savoir que ceux qui ont systématiquement travaillé à chasser le Christ de la société moderne et des masses populaires sont les bourreaux du peuple et que, s'ils sont conscients, ce sont des bandits* ».

Le 5 Août dernier, au petit jour, sur la place Mesgloaguen, à Quimper, Y. Le Floc'h montait à l'échafaud et expiait par la mort les meurtres dont il était coupable. L'attitude du

condamné fut très calme et même édifiante au moment du supplice. Quelques minutes après son réveil, il se confessa, assista à la messe, communia. Après sa toilette funèbre, je lui présentai le crucifix : il y colla ses lèvres ; puis je l'embrassai et il mourut tranquille.

Plusieurs se sont étonnés de voir Y. Le Floc'h accepter si facilement, à ses derniers moments, les secours de la religion. Que ne disait-on pas ? Plongé dans son mutisme, le criminel était resté insensible à tout sentiment religieux ; il ne voulait pas voir l'aumônier, et, quand il le voyait, il ne lui adressait jamais la parole... Or, Y. Le Floc'h s'est confessé pour la première fois le 7 Juin, samedi de la Pentecôte ; depuis ce jour, de son plein gré, il a assisté, tous les dimanches, à la messe ; pendant mon pèlerinage à Lourdes, il répétait à qui voulait ou pouvait l'entendre, que j'étais allé *prier* pour lui ; à mon retour, ce fut avec joie qu'il reçut la médaille miraculeuse qu'il garda sur la poitrine jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure et il l'a emportée dans sa tombe. La Vierge Sainte aura intercédé pour lui auprès de son divin Fils, car Y. Le Floc'h, malgré sa vie de bohême (à la maison de correction, à la caserne et comme marin de commerce), avait gardé fidèlement dans sa mémoire les paroles si belles du *Je vous salue, Marie...*

Sa mort m'a rappelé celle d'un autre assassin, exécuté à Vannes, le 26 Juin. Y. Le Floc'h n'a prononcé qu'une parole avant de mourir : « Ma mort, je l'ai méritée. » Mais il aurait pu signer la lettre suivante que Gabillard écrivit, dans sa prison, à son avocat, Me Devize :

« *Monsieur,*

» *Avant de mourir, je viens vous remercier pour tout le* » *bien que vous m'avez fait. Vous avez fait votre possible* » *pour sauver ma tête, mais je mérite d'être puni pour mon* » *crime.*

» *Je demande pardon à Dieu de tout le mal que j'ai fait.* » *J'offre mon sang pour celui que j'ai versé.*

» *Si j'avais été fidèle aux leçons de mon catéchisme, je* » *n'en serais pas là ! Priez pour moi, afin que Dieu me par-* » *donne. Je prie pour vous.*

» J.-M. Gabillard. »

Je ne sais au juste quel crime a mérité à ce malheureux la peine de mort. Du moins, reconnaissons qu'avant de payer sa dette à la société, il écrivit des lignes admirables et fit un aveu bien significatif :

« *Si j'avais été fidèle aux leçons de mon catéchisme, je n'en serais pas là* », écrit-il. Bien souvent on a développé cette idée devant vous, dans ce bulletin et en chaire ; bien

souvent on vous a rappelé la nécessité, non seulement de savoir, mais surtout de vivre l'enseignement du catéchisme.

Un mourant, sincère et pénitent, vous donne le même conseil, écoutez-le.

« Quand on vit selon les leçons du catéchisme, on ne craint ni les gendarmes, ni la prison. Au contraire, celui qui s'affranchit et du dogme et de la morale enseignés par le catéchisme, aboutit logiquement au crime et au sort des Le Floc'h et Gabillard.

— J'entends bien que certains crieront à l'exagération en objectant qu'il existe des non-pratiquants honnêtes et respectables.

La réponse est vraiment facile : les non-pratiquants ne sont pas pleinement honnêtes, l'honnêteté véritable consistant à donner à chacun ce à quoi il a droit, et donc à Dieu l'hommage de notre soumission par l'observation des lois qu'il a posées : sanctification du dimanche, prière, accomplissement du devoir pascal, notamment.

Et puis un non-pratiquant honnête (sauf à l'égard de Dieu comme nous le disions plus haut) ne conserve un peu d'honnêteté que parce qu'il met en pratique certains commandements du Décalogue : « Tu ne mentiras pas, tu ne voleras pas, tu ne tueras pas ». Le non-pratiquant, croyant quand même, est une absurdité et une monstruosité.

L'aveu de Gabillard suggère encore une autre réflexion :

L'Académie Française revise en ce moment le Dictionnaire. Souhaitons-lui de trouver un terme nouveau, assez méprisant et assez dur pour qualifier l'incroyable bêtise de certains parents, qui, au soir de la communion solennelle de leurs enfants, s'écrient en un soupir de soulagement : « *Enfin, il est débarrassé du catéchisme !* »

Pauvres parents ! que je vous plains de déraisonner ainsi ! Croyez-vous, vraiment, que votre enfant, à onze ans, ait un bagage suffisant de connaissances religieuses pour se bien conduire dans la vie et craignez-vous donc que de suivre les cours du catéchisme de persévérance puisse lui faire du mal ?

Quand on entend parler et qu'on voit agir certains pères et certaines mères, on plaint leurs enfants d'avoir de si lamentables parents.

Enfin, une troisième leçon ressort de l'exécution de Le Floc'h.

Qu'elle est terrible la responsabilité et effroyable la cruauté de ces prétendus Libérateurs de l'Humanité qui défendent aux prêtres d'enseigner la morale chrétienne aux petits enfants dans les écoles, dans *toutes* les écoles du gouvernement ! Parce que cet enseignement n'a pas été donné ou développé pendant l'enfance ou l'adolescence, on a besoin du prêtre pour apprendre, en quelques jours, tout son catéchisme au pauvre ignorant devenu criminel et pour le conduire au poteau ou à la guillotine. On lui a refusé toute religion, interdit toute morale, toute foi, toute espérance et parce qu'il a tué, on l'a abattu. Certes, il était coupable, mais qui sont les grands responsables ?...

La dernière exécution et mon ministère à la prison m'ont donc fait comprendre que la plupart d'entre nous, qui ne sommes pas des surhommes, avons besoin de Jésus-Christ pour n'être pas des assassins ou des voleurs, et que ceux qui refusent cet appui de la religion aux petits gars de France sont bien misérables.

E. P.

La vie à Fouesnant.

De notre correspondant particulier.

Avez-vous quelques vacances ?
Allez les passer à Fouesnant.
Pour avoir de l'endurance,
Rien ne vaut c'déplacement.

Plus de soixante personnes au réfectoire, deux dortoirs pleins jusqu'à la porte, d'innombrables petites frimousses qui tendent le nez au grand vent du large, rient et chantent à pleine gorge, voilà la colonie de la Phalange à Fouesnant.

Un peuple heureux n'a pas d'histoire, dit-on. La colonie, qui est un peuple heureux s'il en fut jamais, en a une cependant, une belle histoire à laquelle chaque journée ajoute une page et qui ne demande qu'à se transformer avec le temps « en légende dorée ».

C'est le parfait bonheur qu'on vit dans ce joli coin de Bretagne. Quel est donc le distrait philosophe qui a osé dire : « Le bonheur n'est pas de ce monde ». Celui-là n'a jamais pénétré dans nos maisons de colonies. Rien n'y manque, en effet, au parfait bonheur d'un enfant : les yeux attrayants qu'épanouissent dans la joie continuelle, les événements imprévus et comiques et le bon Dieu qu'on sent plus proche.

Il y a, certes, des petits moments de « cafard », surtout aux environs du 15 Août : mais un feu de joie, le soir, a dissipé toute tristesse... Il y a des petits « bobos » : mais l'infirmier est si expérimenté et il a, à sa disposition, des médicaments si efficaces...

Quant à la nourriture, elle est en tous points excellente. La cuisinière de la colonie est une cuisinière hors ligne. Elle prépare pour les petits colons un menu abondant. L'un d'eux n'avouait-il pas, l'autre jour, qu'il avait gagné 2 kilos 600 en 15 jours !!! Et à une des dernières promenades, en deux repas, 60 livres de pain furent dévorés comme par enchantement !

Rassurez-vous donc, chers parents, qui craigniez peut-être

pour vos enfants. Le corps est bien soigné et l'âme ne l'est pas moins. On est ému en constatant la grande piété des colons, leurs prières ferventes, leurs visites à l'église, leurs communions fréquentes. Car nos colons essaient d'acquérir à Fouesnant une piété personnelle qui leur servira plus tard.

Et voilà pourquoi la colonie de la Phalange d'Arvor... est une bonne colonie.

Le petit Phalangiste.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Ah ! rendez-moi la mer et les bruits du rivage :
C'est là que s'éveilla mon enfance sauvage ;
Dans ces flots, orageux comme mon avenir (?)
Se reflètent ma vie et tout mon souvenir !

Tu as beau l'aimer, ta mer, mon pauvre petit Phalangiste, tu n'auras pas cette année le bonheur de « céder comme une algue aux flux qui t'entraîne et de sentir » le vent du soir sécher tes cheveux !

Non, pauvre être abandonné, je n'ai pas de vacances ! Je n'ai pas de quoi me payer une villa à Morgat, La Baule, Bénodet ou Beg-Meil. Tout juste, si je peux, de temps en temps, prendre un bain à Saint-Denis ou à la Cale Neuve...

Et pourtant, si je pouvais prendre la clé des champs ou de la... mer, comme je vous raconterais des histoires. Aussi, amis lecteurs, ayez pitié du petit Phalangiste ; cotisez-vous pour lui bâtir un « Roc'h Avel » ou un « Ty-Heol » quelconque sur une de nos plages et il vous sera infiniment reconnaissant.

N. B. — Il n'y a pas de compte-courant.

En attendant la construction de cette maison de campagne, je vais vous donner tout simplement deux ou trois recettes gratuites. J'espère que vous m'en serez reconnaissant :

1) *Quand on a des punaises*
Qui vous gênent la nuit,
On s'étend sur trois chaises
En face de son lit.

Et d'une...

2) *Quand on n'a pas de chaussures,*
On fait comm' les rentiers,
On ne sort qu'en voiture,
On n'vous voit pas les pieds...

Et de deux...

3) Avant-hier, sur la ligne de Brest, au bout d'un wagon bondé de monde, on vit un placide voyageur ouvrir son sac à main avec dissimulation. Il en sortit un masque noir dont il se couvrit rapidement le visage. Une effroyable panique s'empara des voyageurs qui s'enfuirent, vidant plusieurs compartiments en un instant. — Holà ! cria alors le bandit à sa femme et à ses six enfants qui étaient debout dans le couloir, venez vite ; il y a de la place maintenant.

Et de trois... C'est la plus pratique et c'est la dernière.

Le petit Phalangiste.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Messes les Dimanches et jours de fête : 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

1er Septembre. — S. Gilles, abbé.
2, mardi. — Les Bienh. Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs.
3, mercredi. — Office de la Férie. — Conf. des filles du catéchisme.
4, jeudi. — De la Férie. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
5, vendredi. — S. Laurent Justinien, évêque et conf. — 1er vendredi, exposition du S. Sacrement, bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour hommes et jeunes gens.
6, samedi. — Office de la Sainte Vierge. — Confession des garçons.
✝ **7, XIIIme dimanche après la Pentecôte.** — Messes du dimanche. Vêpres de la Nativité.
✝ **8, lundi.** — Fête de la Nativité de la T. Ste Vierge, sans messe de 11 h. 1/2.
9, mardi. — S. Gorgon, martyr.
10, mercredi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.
11, jeudi. — S. Prote et S. Hyacinthe, martyrs. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
12, vendredi. — Le Saint Nom de Marie. — Conf. des petits enfants.
13, samedi. — Office de la Ste Vierge.
✝ **14, XIVme dimanche après la Pentecôte.** — Fête de l'Exaltation de la Ste Croix. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie,
15, lundi. — Les Sept Douleurs de la Ste Vierge. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes.
16, mardi. — S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs.
17, mercredi. — Les Stygmates de S. François. — *Quatre-Temps.* Jeûne et abstinence.
18, jeudi. — S. Joseph de Cupertino, confesseur. — Service pour les Défunts.
19, vendredi. — SS. Janvier et ses Comp., martyrs. — *Quatre-Temps.*
20, samedi. — SS. Eustache et ses Comp., martyrs. — *Quatre-Temps.*
✝ **21, XVme dimanche après la Pentecôte.** — Fête de S. Mathieu, apôtre et évangéliste.
22, lundi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
23, mardi. — S. Lin, pape et martyr.
24, mercredi. — N.-D. de la Merci.

25, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
26, vendredi. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.
27, samedi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs.
✝ **28, XVIme dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre.
29, lundi. — Dédicace de S. Michel, archange.
30, mardi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Août.* Françoise Traonouez, 6, rue Astor ;
3 — Maryvonne-Anne-Christine Jézéquel, 17, rue de l'Hospice;
5 — Jean-Joseph-Marie Déniel, rue de Kerfeunteun ;
10 — Jean-Charles-Marc Traolen, Ker-Odet, boulevard de Kerguélen ;
10 — Germaine-Jeanne-Josèphe Guyader, 12, rue du Pont-Firmin ;
15 — Jean-Pierre Louët, 46, impasse de l'Odet ;
16 — Annik-Yvonne Bourhis, coteau du Frugy ;
16 — Michelle-Louise-Marie Lepape, 37, avenue de la Gare ;
16 — Suzanne-Renée-Marie Le Mao, 2, rue Saint-Antoine ;
16 — Marie-Louise-Jeanne-Joséphine Le Mao, 2, rue Saint-Antoine ;
16 — Jacqueline Tymen, Kergoat-al-Lez ;
20 — René-Emile-Victor Le Poupon, Douarnenez ;
24 — Jean-Yves-Noël Rolland, 24, rue du Pont-Firmin ;
24 — René-Noël-Jean Calvary, 12, rue Juniville ;
24 — André-Noël Guéguen, 41, rue Neuve.

Mariage.

12 *Août.* Jean-Marie-Corentin Guillermou et Marie-Jeanne Le Gars.

Enterrements.

3 *Août.* François-Guillaume Lalaison, 58 ans, 13, rue Neuve ;
4 — Marthe-Félicie-Léontine Brousmiche, 45 ans, 15, rue de Brest ;
9 — Philomène Divanac'h, épouse Béannic, 33 ans, 23, rue du Pont-Firmin ;
15 — Lucien-Athanase Le Moal, 48 ans, Hospice ;
18 — Corentin Keribin, 14 ans, 9, rue des Reguaires ;
19 — Louis-Henri-Maurice Barré, 25 ans, 11, rue Neuve ;
20 — Marie-Françoise Huitric, épouse Laurent, 75 ans, 2, boulevard de Kerguélen ;
21 — Marie-Jeanne Le Roy, veuve Le Du, 68 ans, 27, rue Neuve;
25 — Marie-Yvonne Narzul, veuve Le Quinquis, 83 ans, impasse de l'Odet ;
27 — Jean-Guillaume-Marie Boulic, 70 ans, Hospice ;
27 — Renée-Corentine Keralum, 34 ans, épouse G. Perès, coteau du Frugy.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

N° 7. Mercredi 1er Octobre 1930.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Chronique du Mois ; Dans la Paroisse ; Dans le Diocèse ; Dans le Pays ; La J. O. C. ou les Jocistes ; Au loin ; Revers de la médaille. 93
Mois d'Octobre : Changement d'heure ; Frères du Rosaire, Indulgences ; Adoration nocturne ; Réunions du Mois ; Confession des Enfants ; Les Catéchismes ; Obligation rigoureuse ; Catéchistes volontaires ; Tableau des Catéchismes ; Retraite bretonne ; Croisade Eucharistique ; Prônes ; Un abus : les Mariages ; Visite du Président de la République 97
Au Patronage : Pour monter ; Aux jeunes gens ; Ce qu'on fait à la Phalange. 102
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 105
Calendrier paroissial 107
A Saint-Corentin 108

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON — ARCHIVES

20e Année. Mercredi 1er Octobre 1930 N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Chronique du Mois.

Septembre amène la fin des vacances pour toute la jeunesse studieuse, la fin aussi des stations balnéaires, une diminution au moins des grands voyages, des excursions ou autres distractions, très nombreuses et variées, depuis quelque temps surtout.

On le dit, et le fait paraît exact, qu'on n'a jamais autant voyagé et circulé que de nos jours. Cela fait penser à la déclaration de l'auteur de l'*Imitation de J. C.* disant qu'en voyageant beaucoup rarement on se sanctifie. Espérons que le retour au travail et à la vie laborieuse, qui doit être celle de tout le monde, réparera bientôt les déchets produits nécessairement dans la situation matérielle des familles, et plus encore peut-être dans l'état moral et spirituel des âmes par toutes les divagations souvent exagérées de la période des vacances.

Un petit coup d'œil sur les principaux événements du mois ne sera pas sans doute sans utilité pour le lecteur. Et d'abord.

Dans la Paroisse.

Nous avons eu, comme de coutume, nos offices religieux suivis régulièrement par les bons paroissiens demeurés au poste. N'a-t-on pas parfois sacrifié le devoir à l'attrait de la promenade matinale ou au voyage d'agrément ? En ce cas ce serait très mal, et cet exemple venant des parents peut avoir la plus fâcheuse influence sur l'avenir des enfants. Si cela était, il resterait aux coupables à réparer leur faute par tous les moyens en leur pouvoir, et tout spécialement par une application plus rigoureuse à tous les devoirs de la vie chrétienne, en ce qui les concerne et en ce qui concerne leurs enfants.

Nos deux écoles paroissiales de Sainte-Anne et de la rue de Brest ont repris leurs classes. Tous les élèves n'ont pas répondu à l'appel qui leur a été adressé. Qu'ils ne prolongent

pas du moins au delà du mois, des vacances déjà trop étendues. Quant à l'internat de Sainte-Anne, au cours de N.-D. d'Espérance, à Saint-Yves et au Likès, le mois d'Octobre verra rouvrir leurs portes et accourir les élèves. Nous le répétons, et nous ne saurions le redire trop souvent, l'éducation chrétienne des enfants est le seul rempart solide à opposer au débordement des passions et au déchaînement des révolutions.

Une reviviscence du célèbre pèlerinage des Sept-Saints de jadis s'est faite cette année par la petite expédition du Tro-Breiz aux grands sanctuaires du pays. C'est un début auquel nous souhaitons un plus grand succès encore l'année prochaine. La pensée qui l'a inspiré est excellente.

La journée des Fleurs de Lys annoncée a eu lieu le dimanche 21. Elle fut précédée par une petite retraite de trois jours dans la chapelle de la rue des Reguaires, prêchée par M. le chanoine Chantepie, directeur, avec beaucoup de piété et de talent. Une messe de communion générale le dimanche matin, une belle instruction de M. le Chanoine, à 10 heures, à la cathédrale, enfin conférence et allocution de Mgr l'Evêque dans la grande salle du Likès, à 2 heures, puis bénédiction du Saint-Sacrement comme clôture.

A peine ces offices terminés, qu'une autre séance s'ouvrait dans l'établissement de l'Ecole Sainte-Anne, une semaine rurale féminine. Pendant que ma plume court sur ce papier, là-haut, à Sainte-Anne on travaille : prières, sermon, messe, mais aussi conférences telles que : « attitude de la jeune fille en face de la vie — devoir des jeunes filles dans l'exploitation — parure du logis — impressions de journées rurales — réponses aux questions des semainières — plaisirs et distractions en famille — fondement d'un foyer heureux — démonstration d'hygiène — jardinage, lectures de la jeune fille, etc., etc. » L'agréable uni à l'utile.

D'autre part, dans la chapelle des Œuvres, une retraite est prêchée aux jeunes gens par M. l'abbé Lespagnol, vicaire à N.-D. du Carmel de Brest. Là aussi un bon travail se fait. Dimanche les jeunes gens feront la communion de clôture à la cathédrale. Honneur à eux.

Dans le Diocèse.

Dans beaucoup de paroisses ont eu lieu les premières messes des jeunes prêtres de la dernière ordination. Puis retraites de conscrits au autres, missions ici et là, d'autres fêtes encore, telles que celles de Sainte-Anne de la Palud, N.-D. des Portes, Le Folgoët, la Clarté de Combrit, Kerdévot du Grand-Ergué, la Salette de Morlaix, etc.

De tous ces exercices, une douce action de foi et de charité chrétienne se dégage et se répand sur tout le pays, atteignant non seulement les âmes qui y prennent part, mais

beaucoup d'autres encore, par l'effet d'une sainte contagion, faisant heureusement contrepoids à beaucoup de mal.

Dans le Pays.

Nombre de réunions, telles que celles de la Ligue de Défense et d'Action Catholique, des Amicales scolaires, des Anciens élèves, des congrès et autres, ont eu lieu dans les diverses régions du pays et là encore des idées ont été remuées, des échanges de vues se sont produites, des résolutions ont été prises.

Résultat : réveil des âmes, illumination des intelligences, renforcement des volontés, en un mot, un mouvement de vie catholique plus prononcé.

La J. O. C. ou les Jocistes.

On désigne ainsi une Association de jeunes ouvriers catholiques, assez récemment constituée en Belgique, et qui a fait de belles recrues en France depuis quelques années. Ils ont eu la semaine dernière à Paris une Semaine d'études ou Congrès. Dès le premier jour ils étaient onze cents et plus, et dimanche dernier, au Trocadéro, ils étaient plus de cinq mille. L'Archevêque de Paris a tenu à les voir et à leur adresser ses félicitations et ses encouragements. Le but de l'œuvre est de constituer de vrais ouvriers chrétiens et des apôtres, dans leurs ateliers comme ailleurs. Nous avons été heureux de savoir que Saint-Corentin y avait envoyé une délégation de quelques membres de son groupe. Puisse leur action obtenir tout le succès qu'elle mérite.

Au loin.

Ce qui se passe chez nous ne nous empêche pas de suivre avec sympathie et bonheur l'action de nos missions catholiques dans les diverses parties de l'univers. La revue « Les Missions catholiques » dans son dernier numéro de Septembre donne le tableau, par nationalité, du nombre de missionnaires fournis par chacune, et nous constatons avec une légitime fierté que les missionnaires français forment plus du tiers de l'effectif total, 1.716 sur les 4.058 de l'ensemble. Ils sont trois fois et demi plus nombreux que les premiers après eux : les Belges 815, les Italiens 784, les Allemands 612, les Hollandais 606, les Espagnols 574.

Cependant on ne doit pas oublier qu'au siècle dernier, la France fournissait les deux tiers des missionnaires. D'où provient le fléchissement ? D'abord de la persécution contre les Congrégations religieuses ; ensuite des lois scolaires ; enfin de la plaie sociale de la dénatalité. Le mouvement, un instant ralenti, reprendra son activité, espérons-le.

Revers de la médaille.

Ce travail de renaissance et de progression a, malheureusement, sa contre-partie, un peu partout, l'œuvre de ruine spirituelle et morale. Chez nous, nous la trouvons dans l'institution scolaire telle qu'elle est conçue officiellement et pratiquée presque généralement. Elle vise manifestement à la destruction de l'esprit chrétien, et les projets en vue ont pour objet de hâter et de perfectionner ce travail.

Nous la trouvons encore dans la multiplication et l'activité de la presse impie et immorale. Comparez les chiffres respectifs des journaux impies ou immoraux et des journaux catholiques ou simplement respectueux de la morale et du culte et vous comprendrez la force que l'esprit du mal puise là-dedans. Et les romans, et les publications offertes au public sous mille autres formes, quelle affreuse artillerie dirigée contre Dieu et son Eglise !

Peut-on passer sous silence la multitude des salles de danses, des mauvais théâtres, des cinémas corrupteurs, auxquels il faut joindre les bistros et les multiples sentines de l'exploitation du vice ? Il faut que le bien ait en lui une force plus qu'humaine pour résister à tant de mal.

MOIS D'OCTOBRE

Changement d'heure.

Dans la nuit du samedi 4 Octobre, l'heure légale subira un arrêt de soixante minutes. L'heure d'hiver succèdera à l'heure d'été. Les offices du lendemain, tout en gardant normalement les mêmes heures, seront en réalité retardés d'une heure. On devra s'en souvenir.

Prières du Rosaire. — Indulgences.

Tous les jours du mois, prières prescrites, chapelets, litanies, prière à Saint-Joseph, seront récitées tous les soirs à 8 heures, avec bénédiction du Saint-Sacrement. Deux exceptions en ce qui concerne l'heure : le 1er vendredi, 3 Octobre, elles auront lieu à 5 heures du soir, et le 1er dimanche, 5 Octobre, immédiatement après les vêpres.

Deux fois par semaine, le dimanche et jeudi, procession à l'intérieur de l'église. Des indulgences sont attachées à ces exercices :

1° Une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines à chaque assistance ;

2° Une indulgence plénière à qui assistera au moins dix fois aux réunions ou qui, légitimement empêché, récitera en particulier les prières indiquées ;

3° Une indulgence plénière le jour de la Solennité, dimanche 5 ou un des jours de l'octave ;

4° Une indulgence plénière à toute visite à la cathédrale du samedi 4 Octobre à midi au dimanche soir à minuit ;

Conditions requises pour les indulgences plénières, confession, communion et récitation de 6 *Pater, Ave* et *Gloria Patri,* aux intentions recommandées par le Souverain Pontife.

Toutes les personnes qui se confessent deux fois le mois, ou communient 5 fois la semaine, ne sont pas astreintes à une autre confession ni à une autre communion.

Les indulgences peuvent être gagnées pour les âmes du Purgatoire.

Les paroissiens sont invités à assister pieusement aux réunions et à accomplir les œuvres prescrites pour gagner les indulgences.

Adoration nocturne.

Du samedi 4 Octobre au dimanche matin, Adoration nocturne à la cathédrale. Les hommes et les jeunes gens sont invités à y prendre part.

Les hommes qui ont assuré l'Adoration pendant l'heure supplémentaire l'an dernier, de minuit à minuit, sont priés de s'acquitter du même devoir cette année. Les autres garderont leur heure habituelle.

Réunions du Mois.

1° *Jeudi 2 Octobre,* à 9 h. 1/2, messe à la cathédrale pour tous les enfants du Catéchisme.

2° *Le vendredi 3,* exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, prières du Rosaire, bénédiction.

De 8 à 9 heures, heure d'Adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

3° *Le même jour, vendredi,* à 8 heures du matin, réunion des Mères chrétiennes à la chapelle des Œuvres, messe, instruction, bénédiction.

4° *Dimanches 12 et 26,* réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la Chapelle, messe, instruction, bénédiction.

5° *Le même jour 26,* à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre, instruction, bénédiction.

Confession des Enfants.

Le mercredi 1er. — Les petites filles du catéchisme qui ont déjà communié.

Le samedi 4. — Les garçons du même âge.

Le vendredi 10. — Les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Les Catéchismes.

Avec le mois d'Octobre nous reprenons l'œuvre si importante du catéchisme. Tous les enfants en doivent suivre régulièrement tous les exercices pendant six ans au moins, quatre ans avant la Communion solennelle, et deux ans après, dans l'ordre suivant :

1° Deux ans de petit catéchisme, auquel doivent assister les enfants nés en 1922 et en 1923 ;

2° Catéchisme des Aspirants pour les enfants nés en 1921 ;

3° Catéchisme de Communion solennelle pour les enfants nés en 1920 ;

4° Catéchisme de 2e et 3e année ou de persévérance, pour tous les enfants nés en 1919 et en 1918.

Obligation rigoureuse

Pour les parents comme pour les enfants de tenir compte de ces prescriptions. Ils se rendent gravement coupables s'ils se dérobent à ce devoir. Dans leur intérêt, même temporel, mais surtout éternel, nous les supplions, les premiers, de nous envoyer régulièrement leurs enfants, les seconds, de se rendre à cet appel avec empressement et esprit de foi, apprenant bien leurs leçons et écoutant attentivement les explications données, sans lesquelles ils ne peuvent pas comprendre leurs leçons.

Catéchistes volontaires.

Nous faisons de nouveau appel aux âmes de bonne volonté pour nous prêter leur concours, soit en apprenant aux enfants la lettre du catéchisme à domicile ou en pratiquant la surveillance aux jours de réunion générale. Œuvre pénible parfois, mais combien méritoire. C'est l'apostolat dans toute sa beauté et toute son efficacité. Ce que vous aurez fait aux moindres des miens, a dit Notre Seigneur, c'est à moi que vous l'aurez fait.

Tableau des Catéchismes.

M. le Curé :

Lundi, 4 h. 1/2 : Ecole Sainte-Anne, 2e et 3e communion.

Mardi, 4 h. 1/2 : Ecole Sainte-Anne, aspirantes et 1re communion.

Jeudi, 9 heures : Patronage de la Sainte-Famille, 2e et 3e communion de l'Ecole communale.

Vendredi, 4 h. 1/2 : Ecole Sainte-Anne, aspirantes et 1re communion.

M. Suignard :

Lundi, 11 heures : Ecole rue de Brest, garçons du petit catéchisme.

Lundi, 4 h. 1/2 : Ecole Sainte-Anne, petites filles n'ayant pas encore communié.

Mardi, 4 h. 1/2 : Ecole Sainte-Anne, petites filles ayant communié.

Jeudi, 9 heures : Patronage de la Sainte-Famille, garçons et filles, Ecole communale, ayant communié.

Jeudi, 10 heures : Même local, garçons et filles, Ecole communale, n'ayant pas communié.

M. Cadiou :

Mardi, 11 heures : Patronage Sainte-Famille, aspirantes et 1re communion, Ecole communale.

Jeudi, 10 heures : même local, mêmes enfants.

M. Pichon :

Samedi, 11 heures : Ecole rue de Brest, garçons de 2e et 3e communion.

Jeudi, 10 heures : Patronage, garçons de 2e et 3e communion, Ecole communale.

M. Hervé :

Lundi, 11 heures : Chapelle, aspirantes et 1re communion, Ecole communale.

Jeudi, 9 h. 1/2 : Chapelle, les mêmes enfants.

Retraite bretonne.

Pour les femmes, chapelle de la Retraite, rue des Reguaires, s'ouvrant le lundi 13 Octobre, se terminant le samedi suivant.

Croisade Eucharistique.

Elle aura lieu en notre cathédrale, le jeudi 16 Octobre. Le programme de cette réunion intéressante n'est pas encore fixé officiellement. Nous croyons néanmoins savoir qu'une messe de communion aura lieu à 8 heures et une procession à 2 heures de l'après-midi. Les autres détails seront publiés en temps et lieu.

Prônes.

Avec le mois d'Octobre recommencent les instructions dominicales, interrompues pendant les vacances. L'instruction aux grandes personnes est aussi indispensable que les catéchismes aux enfants. « Allez, a dit le Sauveur aux apôtres, à travers le monde entier, enseignant à tous ce que je vous ai appris, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Cet enseignement est distribué partout et à tous sous des formes différentes, selon les dispositions et les capacités de ceux à qui il s'adresse. Aux enfants le lait de la doctrine, a dit l'Apôtre, aux hommes faits une nourriture plus solide.

Nous en étions, avant le mois d'Août, à la question de l'Eglise, dont la fondation par Jésus-Christ comme moyen de continuation de sa mission ici-bas a été prouvé. Nous poursuivrons en établissant sa nature et la nécessité d'en faire partie pour être sauvé, faisant ressortir ensuite ses marques distinctives, sa constitution, sa hiérarchie, ses pouvoirs, son chef et ses privilèges, enfin nos devoirs vis-à-vis d'elle.

Nous demandons aux paroissiens de vouloir bien nous accorder une bienveillante attention, attachant toujours plus d'importance aux sujets exposés qu'à la forme sous laquelle ils sont présentés. Si le prêtre est obligé de prêcher, et la parole de Notre Seigneur ne laisse aucun doute à ce sujet, le fidèle de son côté est tenu de l'écouter. Le devoir est collatéral.

Un abus : les Mariages.

La règle en ce qui concerne la célébration des mariages, lorsque les deux futurs n'habitent pas la même paroisse, est que la cérémonie doit se faire dans l'église paroissiale de la fiancée. Un motif sérieux peut autoriser une décision contraire, mais il ne faut pas que ce soit un parti-pris de fuir la paroisse. Or, depuis quelque temps, un abus tend à s'établir à ce sujet. Non seulement on ne veut pas se marier dans la paroisse de la future, mais on choisit une autre église que celle du futur lui-même. La dérogation devenant fréquente, nous nous voyons obligés d'y mettre un terme. Seule une raison sérieuse devra nous être présentée pour obtenir l'autorisation sollicitée. Il ne faut pas que la paroisse se désagrège et se disloque.

Visite du Président de la République.

M. Doumergue, chef de l'Etat, s'arrêtera quelques instants en notre ville, à son passage pour Brest, le 9 Octobre prochain. Une réception solennelle lui sera faite. Les cloches de l'église cathédrale mêleront leur voix à celles de toutes les administrations officielles. C'est moins la personne que la dignité de celui qui en est revêtu que nous devons honorer. Tout pouvoir vient de Dieu. *Cui honorem, honorem.* Honneur à qui en est revêtu. M. le Président de la République est le chef de l'Etat, nous devons lui rendre les honneurs qui lui sont dus.

AU PATRONAGE

Pour monter...

MES CHERS AMIS,

La retraite terminée, demandez-vous ce qu'elle a été ? Quels en seront les fruits pour chacun de vous ?

Ce qui est sûr, c'est que vous avez entendu une parole toute surnaturelle et pleine d'intérêt, une parole qui, à vos yeux devait avoir toute autorité parce qu'elle venait d'un prêtre et d'un prêtre qui connaît les jeunes gens et les aime beaucoup.

Mais vous ? Quelle a été votre attitude à l'égard de cette parole ? L'avez-vous acceptée avec loyauté, avec sincérité, avec piété, toutes dispositions nécessaires pour qu'elle porte des fruits dans votre âme ? ou, au contraire, lui avez-vous présenté un cœur indifférent, insensible ou pis encore, obstinément fermé ? Votre âme aura-t-elle été la bonne terre dont il est question dans la parabole du semeur et qui donne 30, 40, 60 et même cent pour cent ? ou bien aura-t-elle été le chemin battu, le sol pierreux, le terrain couvert de ronces et d'épines qui ne donnent rien ou du moins rien de durable ?

Voyez-le. Réfléchissez encore et pendant longtemps à ce que vous avez entendu durant ces jours. J'aime à croire en effet que vous acceptez de méditer un peu ces vérités. Un jeune homme a dit : « J'ai peur de penser ; cela dérangerait ma vie. » J'espère que ce jeune homme, il ne faut pas le chercher dans vos rangs.

×

Savez-vous ce que je voudrais trouver en chacun de vous au sortir de la retraite.

Tout d'abord naturellement une âme purifiée et toute ensoleillée de la grâce de Dieu, et dans cette âme, au moins un certain désir d'aimer Notre Seigneur Jésus-Christ et de devenir chrétien. Sans cela, comme résultat c'est zéro et tout est à recommencer.

Ensuite plus d'affection, plus d'attachement au Patronage, au patronage considéré non pas comme une simple société de gymnastique ou un vulgaire club de foot-ball, mais aussi comme une œuvre de formation chrétienne.

Et pour que vous atteigniez ces buts, laissez-moi très franchement et sans y aller par quatre chemins, vous indiquer deux résolutions. Elles vous ont été certainement suggérées

par le prédicateur, mais « *verba volant, scripta manent* », les paroles disparaissent et s'oublient, les écrits demeurent.

1° Il faut que chacun de vous soit fermement décidé à assister à la messe tous les dimanches. C'est élémentaire ; vous savez pourtant qu'en demandant cela, je n'enfonce pas une porte ouverte.

2° Apprenez à communier régulièrement. Nous vous avons demandé (pas assez peut-être, mais nous y insisterons davantage désormais — c'est une de nos résolutions à nous), — de communier tous les mois. L'avez-vous fait ? Avouez-le, pas du tout pour le très grand nombre.

Pourtant quel besoin vous avez tous de la communion ! La communion est la nourriture de notre âme. Personne ne prétend être fort en mangeant rarement et très peu. Pour rester en bonne santé, pour résister aux microbes, nous devons manger suffisamment. De même pour rester forts, pour rester purs et honnêtes, pour triompher des passions à votre âge si puissantes, des tentations multiples que vous rencontrez autour de vous, vous devez communier souvent.

Sans communion régulière, fréquente, pas de vertu sérieuse pour le jeune homme et même d'une manière générale pas d'état de grâce durable !

Que d'autres pensées suggère naturellement une fin de retraite de patronage. Je m'arrête là. Car pour moi ces deux résolutions sont celles qui s'imposent le plus à vous — pour un peu je dirais, qui s'imposent absolument à vous. Evidemment, je ne vous défends pas d'en prendre d'autres. Mais si vous restez seulement fidèles à ces deux points, eh bien, croyez-moi, ni le prédicateur, ni vous, n'avez perdu votre temps. Et d'un autre côté, vos directeurs sont alors assurés de trouver devant eux non pas un sol sablonneux sur lequel on ne peut bâtir, mais un fondement solide et prêt à recevoir l'œuvre de formation qu'ils veulent accomplir en vous et qui doit vous mener vers plus de force et plus de beauté morales.

Aux Jeunes Gens.

Fin Septembre. Voilà les vacances terminées. Les enfants vont rentrer dans leurs écoles. Les jeunes gens vont cesser leur promenade du soir. La vie intense du patronage va recommencer dans toute sa force et sa variété. Une bonne retraite de quelques jours préparera tout le monde à la discipline, au bon esprit, à la vie surnaturelle. N'oubliez pas, chers amis, de prendre des résolutions pour l'année qui s'ouvre. Trois surtout semblent s'imposer à tous.

Avoir et garder *bon esprit*, en donnant sa confiance entière à tous ceux qui sont chargés d'un de nos services. Ne pas être de ces perpétuels mécontents qui protestent toujours. Dans la meilleure des sociétés, il y a des imperfections. Ce n'est pas par des plaintes qu'on y porte remède.

Faire quelque chose pour que l'œuvre prospère. Payer de sa personne. Se faire inscrire à un groupement et être régulier à ses réunions.

Avoir une *charité plus large,* s'étendant à *tous* les membres du Patronage et éviter les petites coteries fermées.

Voilà une bien sèche énumération. A chacun de l'illustrer à sa manière. Elle appelle des réflexions et surtout des résolutions.

Et à présent, au travail pour une bonne année d'œuvre.

LES DIRECTEURS.

Ce qu'on fait à la Phalange.

B. P. M. E.

Les couleurs de la Phalange d'Arvor veinnent de triompher encore une fois de plus avec la préparation militaire.

Grâce aux efforts fournis par nos camarades aux séances d'entraînement dirigées de main de maître par nos amis Y. Conan, Y. Wolfarth et le sous-lieutenant Chaton, grâce à leur assiduité aux cours théoriques, DIX-SEPT d'entre eux ont subi avec succès les épreuves du B. P. M. E.

Nous leur adressons à tous, heureux jeunes gens, nos bien vives félicitations, surtout à ceux qui ont passé les brevets de spécialistes.

Nous fixerons bientôt la date où les cours reprendront et nous espérons voir venir aux cours un contingent de candidats aussi important que celui de leurs devanciers.

Gymnastique.

Ici, c'est René Briec qui a fait triompher les couleurs de la Phalange. C'est grâce à sa ténacité, à sa persévérance, à son dévouement que notre société, après une crise assez aigüe, par suite de départs incompréhensibles et regrettables, a repris le haut du pavé et a emporté, de très loin, le championnat de gymnastique au concours de Pont-l'Abbé avec la médaille d'or offerte par M. Queinnec, député. Voici les extraits du palmarès :

Classement général : 1. Phalange d'Arvor, 2.664,50 ; 2. Gars-d'Avor, 2.487,75 ; 3. Celtique, 2.381,80.

Concours de sections. Adultes. Excellence C., 2.188, prix d'excellence.

Spéciaux à mains libres, 1re division. — 1re Phalange d'Arvor, 384 p., prix d'excellence.

Boxe. — 1re Phalange d'Arvor, 1er prix.

Pyramide avec engins (groupe B), Phalange d'Arvor, 138,60 p., prix d'excellence. Donc, dans toutes les sections, la Phalange s'est classée première. Les jeunes gens ont droit à toutes les félicitations et surtout leur dévoué moniteur qui les a conduits au succès, à Pont-l'Abbé, à Tréboul, à Bannalec, à Briec. Il ne s'agit pas pourtant de se reposer sur les lauriers, que tous reprennent leur entraînement et l'année prochaine, à Vannes, ils pourront se rendre détenteurs du drapeau fédéral.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

1er Septembre. — On m'a dit que je mets dans mon journal des expressions qui ne sont pas françaises, qui sont empruntées à l'argot etc., etc. Je le sais et, mieux, je ne veux pas changer. Je n'ai pas l'intention de faire un journal académique, j'en suis incapable, n'ayant pas eu mon certificat d'études. Aussi je me contente de la compagnie de ceux qui écrivent mal le français et ils sont nombreux.

L'autre jour, passant devant la boutique d'un grand quincaillier, je lisais cette annonce sensationnelle, au sujet d'une lampe lancée dans le commerce :

Mon bec est le seul qui ne répande aucune odeur.

Encore celui-là qui affichait un français aussi douteux, n'était-il qu'un commerçant du commun. Mais que dire des littérateurs de profession ! Eux non plus ne se privent pas de dire des bêtises. En voici quelques-unes qui méritent de passer à la postérité :

De Ponson du Terrail, dans *Rocambole* : « Le comte, vêtu d'un élégant veston de velours et *d'un pantalon de même couleur,* arpentait le salon d'un pas fiévreux. »

D'Edmond de Goncourt : « Je remarque une toute petite fille, ayant une paire de bottes à l'écuyère accrochée par une ficelle à l'épaule et portant *de l'autre main* un baromètre doré. »

De Paul de Saint-Victor : « Ezéchiel qui a pour pupitre un enfant robuste, ployé comme une cariatide, transcrit un verset sacré. Il lit *d'un œil, il écrit de l'autre.* »

De Mme Mathilde Séras : « *Les paroles* ne sortaient pas *de sa plume.* »

Et ceci d'Emile Zola : « *Elle mangea sa boutique* pour en *faire* un bachelier. »

Consolons-nous de toutes ces perles en pensant à celle-ci : « Ce biberon se maintient toujours propre ; quand l'enfant a fini de boire, on *le* dévisse, et on *le* place sous une fontaine. » Cette dernière annonce a paru dans un journal qui a des prétentions littéraires. Et donc, si des hommes, dont c'est le métier, se permettent avec la langue française de telles licences, pourquoi voudrait-on que le pauvre petit Phalangiste écrivît comme un académicien.

15 Septembre. — Si vous croyez que c'est un filon d'écrire le journal de la Phalange, eh bien ! détrompez-vous. A chaque

instant, il vous faut répondre à des visiteurs, des solliciteurs, intervieweurs, etc..., et vous ne savez plus où donner de la tête à la fin.

J'ai donc reçu, entre autres, la visite d'un reporter envoyé par un grand hebdomadaire de Quimper — ne le nommons pas, ça lui ferait de la réclame et ça pourrait faire des jaloux.

« Monsieur Corentin, n'est-ce pas ?

— Lui-même. Pour vous servir, cher Monsieur.

— Il n'est question, en ce moment, dans Quimper, que de la construction de la nouvelle salle de la Phalange. Je voudrais vous interviewer à ce sujet.

— Eh bien, allez-y, je vous écoute.

— Devant l'accueil favorable fait partout à cette idée de bâtir une nouvelle salle catholique, j'ai pensé que mon journal (ne le nommons pas, car... voyez plus haut) serait heureux d'offrir à ses lecteurs vos premières impressions, Monsieur Corentin.

— Très flatté, cher Monsieur ! Je n'ai pas de fauteuil à vous offrir. Mais asseyez-vous sur ce coin de banc et faites-moi le plaisir d'accepter une tablette de chocolat Nestlé. N'oubliez pas de donner l'image pour ma collection.

— Soyez sans crainte. Alors, il paraîtrait que le patronage sera bientôt établi sur un pied épatant !

— Epatant, cher Monsieur. Victor Hugo en personne n'aurait pas trouvé de mot plus juste. Messieurs les Directeurs ont l'intention de faire de leur maison une maison où les jeunes gens seront comme des coqs *en plâtre*.

— Ah ! ah ! et comment cela ?

— Voici. On va transformer l'ancienne maison d'habitation... Je vous raconte ce qui se dit, sans garantir absolument, bien entendu, que cela se fera ainsi et pas autrement. Donc, on transformera la maison. On y trouvera des salles de réunion, des salles de jeux, une chapelle...

— Tout cela ?

— Oui, sans compter autre chose. Et surtout, on construira une grande salle (?) avec fauteuils, loges, cabine de cinéma, scène modèle, etc., etc... Tout le confort moderne, quoi !

— Mais, cher Monsieur Corentin, il y a longtemps qu'on en parle et il me semble qu'il n'y a rien de commencé...

— C'est vrai ; patientez, le monde ne s'est pas fait en un jour et on ne creuse pas de route dans la montagne en un clin d'œil. Mais vous verrez, Monsieur, qu'une fois la salle construite, tout le monde voudra assister à nos séances...

— Même à vos séances de théâtre ?

— Oui, nous l'espérons. Et puis, nous aurons un bel orchestre qui ne nous jouera pas de javas, d'allegros, de fox-trott, de one-step, de two-steps, de tree-steps, mais des marches militaires pour garder les gens en éveil. Que voulez-vous, moi j'aime le chahut. Ce que je trouve artistique, ce

n'est pas un morceau joué par une flûte à quatre sous, sur un air à dormir debout, mais c'est quand il y a des cuivres, des tambours, des cymbales, des grosses caisses... et puis que tout ce monde souffle et tape tant qu'ils peuvent ! Voilà du grand art !

— Et vous aurez tout ça ?

— Oui, Monsieur, et nous aurons de belles séances... En attendant, si vous disiez aux lecteurs de votre journal de venir au cinéma à la salle du Likès, je vous en serais infiniment reconnaissant.

— C'est entendu, Monsieur Corentin. Au revoir et bon courage.

Là-dessus, il partit, et moi je m'en vais aussi... en signant

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES PAROISSIAUX. — *Dimanches et jours de fête : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. Salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

Pendant le mois d'Octobre, prières du Rosaire à 8 heures du soir, sauf le 1er vendredi où elles ont lieu à 5 heures, et le 1er dimanche 5 après les vêpres.

1er Octobre, mercredi. — S. Remi, évêque et confesseur. — Confession des filles du catéchisme.

2, jeudi. — Les Saints Anges. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts. — A 9 h. 1/2, réunion des enfants des catéchismes.

3, vendredi. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Exposition à 6 h. 1/2 et bénédiction à 5 heures. Adoration de 8 à 9 heures. — A 8 heures du matin, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

4, samedi. — S. François d'Assise, conf. — Confession des garçons.

✝ 5, XVIIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Rosaire. — A 9 heures, messe du Souvenir Français, allocution de Monseigneur, prières et procession après les Vêpres.

6, lundi. — S. Bruno, confesseur.

7, mardi. — Le T. Saint Rosaire.

8, mercredi. — Ste Brigitte, veuve.

9, jeudi. — SS. Denis et ses Comp., mart. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

10, vendredi. — S. François Borgia, conf. — Conf. des petits enf.

11, samedi. — S. Meloir, mart.

✝ 12, XVIIIe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Journée missionnaire. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

13, lundi. — S. Edouard, roi, confesseur.

14, mardi. — S. Calixte I, pape et mart.

15, mercredi. — Ste Thérèse, vierge.

16, jeudi. — Apparition de S. Michel, arch. — Croisade eucharistique. — Service pour les Défunts.

17, vendredi. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, vierge.

18, samedi. — S. Luc, évang.

✝ 19, XIXe Dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche.

20, lundi. — S. Jean de Kanty, conf.

21, mardi. — S. Conogan, Ev., conf.

22, mercredi. — Anniv. de la Dédicace ou Consécration de l'Eglise-Cathédrale.

23, jeudi. — De l'Octave de la Dédicace. — Service pour les Défunts.
24, vendredi. — S. Raphaël, arch.
25, samedi. — S. Gouesnou, év. et conf.
✝ **26, XX^e Dimanche après la Pentecôte.** — Fête du Christ-Roi. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François.
27, lundi. — S. Magloire év. et conf.
28, mardi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.
29, mercredi. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale.
30, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
31, vendredi. — Vigile de la Toussaint. — *Jeûne et abstinence.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 *Août.* Annik-Marie Bourhis, 10, rue du Sallé ;
31 — Raymonde Daniélou, Paris, 31, avenue Vaillant ;
2 *Septembre.* Emile-Alain Jan, 19, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Simone-Jannie Calvez, 10, quai de l'Odet ;
11 — Jean-Hervé-Marie Le Goyat, 18, place de Brest ;
14 — Pierre-Jean-René Le Page, coteau du Frugy ;
14 — Roger-Fernand Le Foll, 12, Champ-de-Foire ;
14 — Renée-Thérèse-Hélène Jézéquel, 14, rue des Reguaires ;
18 — Marcelle-Jeanne-Marie L'Helguen, 6, rue des Gentilshommes ;
21 — Pierre-François-Yves Tanguy, 1, rue Le Déan ;
21 — Annik-Marie-Yvette Tanguy, 1, rue Le Déan ;
21 — Geneviève-Françoise-Jeanne Gautier, 26, rue Kéréon.

Mariages.

1^er *Septembre.* Jean-Louis Coray et Marie-Catherine Tanneau ;
2 — Marcel Le Bail et Marie-Anne Keroué ;
9 — René-Alain-Marie Le Saux et Andrée-Henriette Bernard ;
9 — Yves Richard et Madeleine-Renée-Marie Le Bastard ;
10 — Pierre-Marie Tallec et Marie Le Ster ;
15 — Renée-Jean-Marie Le Faou et Marie-Hélène Jézéquel ;
15 — Alain-Mathurin Landuran et Marie-Lucie Le Signor ;
22 — Hervé Le Roux et Anne Daoudal ;
23 — François-Claude-Marie Kervella et Louise-Marie Dornic.

Enterrements.

2 *Septembre* Auguste-Marie Seznec, 74 ans, 43, rue Royale ;
4 — Joseph Lassus-Lalanne, 60 ans, 20, rue Kéréon ;
8 — Marie-Perrine-Yvonne Pétillon, Vve J. Bon, 78 ans, 17, rue Neuve ;
10 — Hervé-Pierre Bernard, 66 ans, 4, rue Rouzaut ;
14 — Marie-Yvonne Molis, épouse P.-M. Toullic, 35 ans, 24, rue des Gentilshommes ;
16 — Angèle Restot, 1 an, Champ-de-Bataille ;
19 — Alain Hélias, 47 ans, 4 bis, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

1^re Année — N° 8. Samedi 1^er Novembre 1930.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1^er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Instructions ; Les Prônes ; Autres Instructions 110
Mois de Novembre : Fête de la Toussaint ; Dimanche 2 Novembre ; Fête des Morts ; Réunions du mois ; Confession des Enfants : Fête de Sainte Cécile ; Une Conférence intéressante ; Tiers-Ordre ; Grande Kermesse pour les Religieuses Gardes-Malades ; L'Adoration à Saint-Corentin ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne..... 112
Au Patronage : Savoir vieillir ; Nos Soldats ; Foot-ball 118
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 121
Calendrier paroissial 122
A Saint-Corentin..... 123

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Samedi 1er Novembre 1930. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Instructions.

Avec le mois d'Octobre ont recommencé les catéchismes des enfants et les instructions ordinaires aux paroissiens, conformément aux prescriptions de nos Statuts diocésains.

Dès le jeudi 2 Octobre, tous les enfants en âge de suivres les réunions ont été convoqués à la cathédrale à 9 h. 30, et considérable était leur nombre, la grande nef centrale paraissait complètement occupée ; et cependant des absences ont été constatées. — Qu'il est donc difficile d'obtenir de quelques parents un peu de bonne volonté dans l'accomplissement de ce grand devoir de l'instruction chrétienne de leurs enfants. Faut-il que l'aveuglement soit grand pour ne pas comprendre et constater, par les faits, que même au point de vue purement matériel rien n'est plus indispensable à leurs vrais intérêts, comme aux intérêts de leurs enfants eux-mêmes. Puissent leurs yeux s'ouvrir avant qu'il ne soit trop tard. De nouveau, nous supplions tous les parents d'envoyer ces chers enfants à nos réunions de catéchisme, aux heures et aux jours indiqués. Ils n'auront pas à le regretter.

Les Prônes.

Si l'instruction chrétienne s'impose aux enfants, elle reste nécessaire aux grandes personnes elles-mêmes. Il importe à tous de revenir sans cesse aux enseignements des vérités de la foi, des obligations de la morale évangélique et des prescriptions du culte. Tout s'estompe et s'oublie avec le temps, et lorsque l'esprit public et les mœurs reçoivent, comme de nos jours, des atteintes continues et redoutables, le retour à la source de la vie saine est de rigueur, sous peine de dégénérer et finalement de faire naufrage.

Nous avons donc repris le cours de nos instructions

régulières du dimanche, et nous continuerons jusqu'à la fin de l'année, à exposer, brièvement d'ailleurs, les vérités contenues dans le symbole des Apôtres.

Nous en étions arrivés avant les vacances, à cet important article : « Je crois..., la Sainte Eglise catholique, la communion des Saints ». Après une instruction spéciale de M. Cadiou, le dimanche du Rosaire, sur l'objet et la nécessité de cette grande dévotion, rappelée par la fête du jour, M. Hervé a parlé, le dimanche suivant, de la grave question: « Hors de l'Eglise, point de salut ». Le sujet cadrait bien avec la Journée missionnaire que le Souverain Pontife nous demandait de rappeler ce jour-là aux fidèles. Les malheureux infidèles sont en effet hors de l'Eglise.

Le troisième dimanche du mois, M. Pichon a montré ce qu'il faut entendre par l'unité et la sainteté de l'Eglise : unité de foi ou de doctrine, unité de chef ou de commandement ; unité de culte ; sainteté du fondateur, sainteté de son enseignement, sainteté des effets produits, lorsqu'on n'y oppose pas de résistance.

Le quatrième dimanche, pour se conformer au désir du Pape, une trêve a été faite au cours de ces instructions pour exposer l'objet et le sens de la fête du jour, la fête du Christ-Roi. M. le Curé, répondant aux deux questions suivantes : « Jésus-Christ est-il réellement Roi ? Est-il véritablement notre Roi ? » a résolu affirmativement la première avec preuve à l'appui, et négativement la seconde, du moins en ce qui regarde un trop grand nombre d'individus, de familles et de pays.

En Novembre, nous reviendrons au Symbole, et nous demandons de nouveau avec instance à tous ceux qui se trouvent placés, pendant les offices, hors de portée de la voix du prédicateur, de vouloir bien se déplacer pour un instant et de se rapprocher de la chaire, afin d'entendre les annonces et recommandations faites, et aussi de suivre l'exposé de la doctrine, qui s'impose à tous indistinctement. Ils n'auront pas le temps de s'ennuyer longtemps, les instructions étant toujours courtes.

Autres instructions.

Outre les sujets d'instruction donnés par le clergé paroissial, les fidèles ont pu entendre ce mois, à trois reprises différentes, la parole si éloquente et si goûtée de notre Evêque vénéré. La première fois, ce fut le premier dimanche du mois, à l'occasion de la messe du « Souvenir Français », qui réunit à l'église les principaux représentants des autorités civiles et militaires. Monseigneur, rappelant à son auditoire que cette année a lieu le centenaire de la conquête de

l'Algérie a donné à cette occasion une superbe leçon d'histoire et d'action patriotique et religieuse en même temps, opposant avec lucidité l'Algérie de 1930 à l'Algérie de 1830.

La seconde fois, ce fut à l'occasion de la réunion à Quimper des délégués des différentes paroisses de la Croisade Eucharistique, le jeudi 16 Octobre. Quelle magnifique manifestation de foi et surtout quelle émouvante démonstration de foi et de piété. Plus de deux mille enfants se trouvaient là, à la cathédrale, le matin à la communion générale, aux réunions d'études, à 10 heures, dans des locaux spéciaux, enfin à la procession de 2 heures, à la suite de laquelle Monseigneur l'Evêque, qui aime les enfants comme le Divin Maître, est venu les féliciter et leur donner, avec des recommandations et des avis paternels, sa bénédiction et celle de Jésus-Hostie.

La troisième instruction de notre Evêque fut, le dimanche 19 Octobre, un appel chaleureux aux fidèles en faveur des colonies de vacances, où il retrace avec couleurs la journée toute chrétienne et toute réconfortante au moral et au physique des petits colons pendant cet heureux temps des vacances au bord de la mer.

Cet appel a été entendu et, l'année prochaine, nos enfants reverront avec bonheur les grèves enchanteresses du pays de Fouesnant.

MOIS DE NOVEMBRE

Le rôle du Bulletin est d'apporter à ses lecteurs le récit succinct des faits et des évènements du mois, touchant à la religion, aux mœurs ou au bon ordre social. Tout ce qui, local ou autre, peut avoir quelque influence sur les âmes, dans un sens ou dans un autre, est de son ressort.

C'est pour atteindre ce but que les sujets insérés se partagent généralement en deux parties, sous la double rubrique du mois écoulé et du mois qui commence. La méthode suivie jusqu'ici continuera à être employée. Après le relevé du mois d'Octobre, nous indiquons donc ici, autant qu'il est possible de le prévoir, le cours des évènements de Novembre.

Fête de la Toussaint.

Le mois s'ouvre pour nous, par une grande fête, une des plus solennelles et des plus touchantes de l'année, la Toussaint. Elle a lieu cette année, le samedi.

Les offices, ce jour, se font aux mêmes heures que le

dimanche. Deux remarques seulement à ce propos : la première, en ce qui regarde la grand'messe, qui sera la messe pontificale, suivie immédiatement de la bénédiction papale, donnée par Monseigneur l'Evêque. Cette bénédiction apporte une indulgence plénière à tous les assistants, qui, après s'être confessés et avoir communié, prient aux intentions du Souverain Pontife.

La seconde remarque concerne les vêpres qui, désormais, sauf avis contraire, seront toujours chantées à 2 h. 1/2, et cela jusqu'après les fêtes de Pâques. Le jour de la Toussaint, les vêpres seront suivies d'une instruction par M. l'abbé Trévidic, curé de Ur, et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 8 heures, prières du Rosaire. L'office des Morts est renvoyé au lendemain.

Nous n'insistons pas sur le devoir pour les âmes chrétiennes de bien célébrer cette grande fête de la Toussaint, comme celle du surlendemain, communément appelée aussi fête, la fête des Morts. La meilleure manière de les célébrer, c'est de recourir aux sacrements ces jours-là. Les fidèles trouveront des confesseurs à leur disposition les jours précédents.

Dimanche 2 Novembre.

La grand'messe du jour sera remplacée par un service funèbre et la messe de *Requiem* en faveur des victimes d'une loi de spoliation les dépouillant du bénéfice de leurs fondations, bien légalement établies cependant, sous la protection de l'Etat.

Le Gouvernement voulant revenir partiellement sur cette iniquité, a permis aux hospices et aux bureaux de bienfaisance, bénéficiaires de ces confiscations, de remettre aux églises en cause, les arrérages des titres confisqués, au moins dans la mesure nécessaire au service de fondations. Plusieurs des établissements en question se sont empressés d'user de l'autorisation et versent aux églises les sommes prévues pour ce fait. A Quimper, en ce qui concerne du moins la paroisse de Saint-Corentin, l'appel adressé à deux reprises à ce sujet n'a pas encore reçu de réponse, ni dans un sens, ni dans l'autre. Nous espérons bien qu'on ne voudra pas laisser plus longtemps inexécutées les volontés formelles et sacrées des auteurs de ces fondations.

L'office funèbre de ce dimanche 2 Novembre, a pour objet de réparer en partie l'iniquité commise et les défaillances des autorités en cause. Les paroissiens uniront leurs prières à celles de l'Eglise, et autant qu'ils le pourront, feront la sainte communion à cette intention.

Fête des Morts.

Elle commence le dimanche soir et se termine le lendemain à midi. Ce jour, après les vêpres du dimanche, récitation des prières du Rosaire à l'intention des âmes du Purgatoire, bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis office des Morts. Le soir, à 8 heures, réunion bretonne. M. Le Goff, vicaire à Ergué-Gabéric, viendra faire une instruction de circonstance et l'on chantera les vêpres des Morts.

Le lendemain, messes basses de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 8 heures. A 8 heures, à l'autel des Trépassés, office paroissial chanté, et à 10 heures, au grand chœur, office canonial, suivi de la procession autour de la place Saint-Corentin et grand'messe de *Requiem*.

Dans la soirée, de 2 à 4 heures, à la sacristie, on prendra les inscriptions dans la confrérie des Trépassés.

Le mardi, à 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres et anciens curés ou vicaires de la paroisse, et à 9 heures, même office pour les évêques et les chanoines défunts.

Le lendemain, mercredi, à 6 h. 1/2, messe et service pour les membres décédés de la Confrérie.

Le jeudi, à la même heure, même office pour tous les paroissiens, et pendant tout le mois, sur semaine, il en sera de même, autant du moins que le service paroissial le permettra.

Réunions du mois.

Le mardi 4. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

Le vendredi 7. — 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'Adoration, pour les hommes et les jeunes gens.

Le dimanche 9. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Le même jour. — A 8 heures du soir, réunion bretonne à la cathédrale, sermon, prières, bénédiction.

Le dimanche 16. — A 8 heures du soir, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Le dimanche 23. — A 7 heures, à la chapelle, messe de communion pour les membres du Tiers-Ordre de Saint-François.

Le même jour. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, Confrérie des Trépassés, sermon, vêpres des Morts.

Le dimanche 30. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. Cette réunion a été retardée de huit jours.

Confession des Enfants.

Filles du catéchisme ayant communié, le mercerdi 5, à 11 heures et à 4 heures.

Garçons du catéchisme, dans les mêmes conditions, le samedi 8, aux mêmes heures.

Petits enfants n'ayant pas encore communié, le vendredi 14, à l'issue des classes.

Fête de Sainte Cécile.

La chorale de Saint-Corentin donnera, le vendredi 21 Novembre, à 20 h. 30, un Salut solennel en l'honneur de Sainte Cécile.

Au programme : pièces polyphoniques et pièces d'orgue.

Une allocution de circonstance sera prononcée par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire.

Les paroissiens sont invités à assister nombreux à cette fête, pour honorer la glorieuse Patronne des Musiciens et donner un nouveau témoignage de sympathie à la vaillante phalange qui se dépense sans compter pour la gloire de Dieu et la beauté de nos offices.

Des places seront réservées dans la nef centrale aux conditions que fera connaître, en temps voulu, la presse régionale.

Une Conférence intéressante.

Le lundi 24 Novembre, à 20 h. 30, dans la grande salle du Likès, M. l'abbé Gadioux, conférencier de « La Revue des Lectures », viendra nous parler des dangers et des audaces de la littérature, de l'indiscipline des lectures et de l'ignorance des meilleurs chrétiens eux-mêmes dans le choix des livres et des spectacles. Il indiquera le moyen d'échapper au péril qui menace notre pays, du fait de ces abus. Que tous se rendent à la réunion.

Tiers-Ordre.

La retraite régulière des deux Fraternités du Tiers-Ordre aura lieu ce mois, du 19 au 23 Novembre. Elle sera prêchée par le Père Corentin, supérieur des Franciscains de Saint-Brieuc.

Les réunions se tiendront à la Chapelle Neuve, aux heures suivantes :

Mercredi 19. — Ouverture, à 8 h. 15.

Les autres jours. — Exercices : le matin, à 6 h. 30 ; le soir, à 8 h. 15.

Le dimanche. — Messe de communion à 7 heures ; Ado-

ration du Saint-Sacrement dans la journée, et, à 16 heures, clôture et bénédiction du Saint-Sacrement.

Que les paroissiens de Saint-Corentin me permettent à cette occasion de signaler le Tiers-Ordre à leur attention. Pareille déclaration, je le sais, fera sourire beaucoup d'entre eux. Le Tiers-Ordre ne fait guère figure d'œuvre moderne ; pour la plupart, il est une institution vieillie, démodée, et il ne saurait les intéresser.

Je veux bien admettre que quelques apparences justifient jusqu'à un certain point cette opinion. Mais un esprit réfléchi voit plus loin. Un bon catholique surtout ne saurait s'arrêter à des préjugés, quand d'autre part il a, sur le même sujet, les jugements les plus élogieux des Papes.

Il est vrai qu'il faudrait d'abord que nos catholiques prennent conscience de leurs devoirs à l'égard du Souverain Pontife. Avez-vous remarqué avec quelle froide indifférence les fidèles accueillent ses plus pressantes exhortations, quelle force d'inertie ils opposent à ses plus surnaturelles initiatives. Hélas ! combien souvent le Pape prêche dans le désert. Qu'il s'agisse d'Action catholique, d'actions sociales, de Tiers-Ordre ou d'Education chrétienne, l'attitude des catholiques est la même : il font la sourde oreille. Est-il quelque chose de plus triste, de plus navrant que cette indifférence et cette inertie qui arrêtent le développement de l'action apostolique et empêchent le progrès de l'œuvre de Dieu en ce monde ?

Songez donc au devoir que vous avez de répondre aux volontés du Pasteur Suprême, du Vicaire de Jésus-Christ et lisez ce que les derniers Papes ont dit du Tiers-Ordre.

Du Pape Léon XIII, qui lui a consacré 4 Encycliques et plus de cent brefs ou allocutions : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. J'ai la conviction que c'est par le Tiers-Ordre et l'Esprit franciscain que nous sauverons le monde. Oui, j'ai été réellement inspiré quand j'ai recommandé cette sainte intention. »

De Pie X : « Ah ! le Tiers-Ordre, si on avait su l'organiser conformément aux desseins de Léon XIII, de quelle utilité n'eût-il pas été pour la France ! Continuez quand même et créez partout des Fraternités. »

Benoît XV, dans une belle Encyclique qu'il écrivait en 1921, « engage les fidèles à rester attachés à cette institution franciscaine si merveilleusement adaptée aux besoins de la société moderne... La considère comme un puissant moyen de réformer les mœurs privées et publiques. »

Tout récemment, Pie XI, dans une Encyclique également, « demande que l'on favorise de toutes les manières le Tiers-Ordre franciscain et proclame son immense utilité pour les individus et pour la société ».

Le cardinal Pie, qui n'a pas connu toutes ces instances des Souverains Pontifes, s'écriait pourtant : « Je veux entrer dans le Tiers-Ordre, parce que si je n'y entrais pas, après ce que le Pape en a dit, je ne serais plus catholique. »

A combien de chrétiens, ces appels renouvelés auraient dû dicter semblable réponse ?

Qu'est-ce donc que le Tiers-Ordre, puisque les Papes lui donnent une telle importance ?

Un simple groupement de piété, comme les diverses congrégations ou confréries que vous connaissez ? Plus que cela. Avec les Papes, je le définirai : un puissant moyen de sanctification, une école supérieure de vie chrétienne, une association qui veut donner à ses membres et développer chez eux l'esprit de l'Evangile.

Je n'insiste pas. Ces quelques lignes indiquent suffisamment que le Tiers-Ordre mérite autre chose que des sourires et des plaisanteries.

A l'occasion de la retraite, les membres des deux Fraternités entreprendront une campagne discrète et charitable auprès de ceux ou de celles qui leur paraissent aptes à devenir de bons tertiaires. Que ces personnes ne rejettent pas sans un examen sérieux, la proposition qui leur sera faite. Au point de vue de leur âme, c'est une grâce de choix qui leur est offerte, elles auraient tort de la dédaigner.

Beaucoup, probablement, ne seront point touchées, soit parce qu'on les aura oubliées ou parce que l'on n'aura pas osé intervenir auprès d'elles. Que celles-là veuillent bien considérer cet avis comme une invitation à entrer dans notre groupement et à suivre notre retraite.

Grande Kermesse pour les Religieuses Gardes-Malades.

Dimanche 9 Novembre, de 9 à 22 heures, Grande Kermesse au Gymnase municipal, donnée au profit des Sœurs Gardes-Malades de la rue des Reguaires. — Entrée : 50 centimes.

Point n'est besoin de présenter à la population quimpéroise les Sœurs Gardes-Malades de la rue des Reguaires : elles ont depuis longtemps conquis toutes les sympathies, par l'inlassable dévouement dont elles font preuve auprès des malades. Elles voudraient mieux faire encore, mais les forces humaines ont une limite : nous ne pouvons que souhaiter d'augmenter leur nombre pour leur permettre de réaliser leurs désirs.

Les ressources de nos Sœurs sont bien minimes : elles s'alimentent uniquement au moyen des aumônes que la charité des cœurs reconnaissants veut bien leur accorder.

C'est pourquoi, en vue de permettre à toutes les âmes généreuses d'apporter leur obole, nous avons organisé une Kermesse, à laquelle nous vous prions instamment de venir.

Soldes et attractions, Tir, Exposition artistique. — Séance théâtrale, à 20 heures 30.

L'Adoration à Saint-Corentin.

Elle aura lieu du 6 au 12 du mois prochain. Dans son numéro de Décembre, le Bulletin donnera le programme des exercices. Dès maintenant, il tient à l'annoncer et à solliciter les prières des fidèles pour le succès de l'œuvre.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

Voulez-vous avoir un magnifique calendrier ?
Voulez-vous faire une bonne action ?
Voulez-vous soutenir une œuvre jeune, très intéressante ?
Achetez le Calendrier de la J. O. C. ;
Lisez son journal « La Jeunesse Ouvrière ».
En vente, tous les seconds dimanches, à la porte de la cathédrale et dans les rues de la ville.

AU PATRONAGE

Savoir vieillir.

C'est une belle et grande chose que de vieillir. La vie pleine et active est finie ; il faut laisser sa place à d'autres ; c'est le soir, l'heure de la retraite.

Oh ! savoir s'arrêter alors ; savoir prendre, en marge de la vie, la place qui convient, un peu à l'écart ! Non pas cependant s'enfermer dans quelque tour d'ivoire, orgueilleuse et bien close, concentré égoïstement en soi-même et dans ses souvenirs... Mais bien au contraire, ne s'écarter que pour laisser passer les autres, les jeunes, ceux qui montent, pour les laisser passer et les bénir.

Les bénir, même si leurs enthousiasmes semblent un peu fous ou par trop naïfs ; parce que la jeunesse doit être ainsi ; parce que c'est sa force et son salut, et aussi la condition de tout progrès, qu'elle soit aventureuse, hardie, et cherche du nouveau... Pardonner les illusions, les exagérations inévitables, les injustices parfois. S'oublier soi-même, sortir de son égoïsme, et faire un peu de bien, « car la vieillesse est bonne ».

Combien ne savent pas faire tout cela...

Il en est qui ne veulent pas vieillir ; d'autres pour qui la vieillesse haïe ne devient qu'une occasion de faire souffrir ceux qui les entourent.

..... Ce serait si beau, tout de même, de savoir vieillir, en sages et en chrétiens..., vieillir ainsi que le dit le poète :

.....

Vieillir, s'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis ;

.....

Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour.
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour ;

.....

Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi ;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'ancienne foi ;

.....

Puis, un soir, s'en aller sans trop causer d'alarmes,
Discrètement, mourir un peu comme on s'endort,
Pour que les tout-petits ne versent pas de larmes
Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort !...

Mais, direz-vous, pourquoi ces réflexions dans un article pour les jeunes ? Pour deux raisons : d'abord parce que ces vers de François Fabié me sont tombés sous les yeux l'autre jour. Ils m'ont paru bons, et capables de faire méditer même des jeunes. Et puis ce beau nom de jeunesse qu'est le vôtre, ne porte-t-il pas son deuil avec lui ? Chaque année, pour quelques-uns d'entre nous, sonne l'heure de la retraite. Ainsi, nous apprenons à vieillir. Et Dieu veuille que plus tard, au seuil de notre vie active, nous sachions nous résigner avec le même courage que ceux qui nous quittent aujourd'hui au seuil de leur adolescence finie.

« Les Jeunes ».

Nos Soldats.

Ils sont partis !!! Marcel Mao et Tintin Le Menn, au 21e Colonial, à Paris ; P. Le Roy, au 137e, à Quimper ; René Luven, au 19e Trains, à Paris ; R. Bodivit, au 10e Infanterie, à Reims ; A. Jourdren, dans la défense contre avions, à Romainville ; F. Pennanguer, dans le Génie à Versailles ; J. Halléguen et L. Floch, au 4e Zouaves, à Tunis.

Vite, qu'ils nous envoient leur adresse exacte et quelques nouvelles pour leurs amis de la Phalange. Qu'ils ne craignent pas d'écrire, de temps en temps, une longue lettre aux directeurs du Patronage, qui se feront un plaisir de leur répondre et de communiquer aux camarades leurs *premières* impres-

sions de caserne. Que le « rata » de Paris, de Reims, de Versailles, ou le « couscous » de Tunis ne leur fassent pas oublier la promesse qu'ils ont faite avant de quitter le sol quimpérois : la *Voix de Saint-Corentin* a besoin de correspondants : elle sera très heureuse de recevoir la belle prose des militaires. Cela fera surtout le bonheur de Corentin, le pauvre petit Phalangiste, qui a tant de peine à remplir ses feuilles, parce qu'il a un compagnon qui se fait tirer l'oreille chaque fois qu'il faut écrire et devant qui il faut se mettre à genoux pour qu'il fasse sa besogne !!! Il est vrai qu'une fois lancé, il ne peut plus s'arrêter....

Allons, mes chers amis, un bon mouvement : vous êtes du patronage, la caserne ne doit pas vous le faire oublier. Faites donc plaisir à vos directeurs, en montrant que vous restez de bons et loyaux serviteurs de votre Phalange.

Nous avons reçu les adresses suivantes : M. Robert Bodivit, 1re Cie, 106e R. Inf., Reims (Marne) ; Paul Le Roy, 2e Cie, 137e R. d'Inf., Quimper. Et maintenant, à qui le tour ?

LES DIRECTEURS.

Foot-ball.

L'entraînement a commencé ; les championnats sont même déjà bien entamés. Notre première équipe est jeune, très jeune et manque peut-être de souffle. Mais elle vient de recevoir un véritable animateur : notre ami Paul Craff, revenu de Paris où il faisait son service, saura, par ses conseils, par son autorité et sa discipline, relever le moral des jeunes et leur donner un sens plus raisonné du jeu d'équipe. Ils sont pleins d'allant, possèdent de la vitesse, ont beaucoup de courage ; qu'ils écoutent désormais leur capitaine et ils auront aussi la science, cette connaissance du foot-ball qui manque à plusieurs. Et surtout, qu'ils soient assez humbles pour écouter les observations de leur capitaine ; pour mettre en pratique ses conseils, et même pour descendre en une équipe inférieure, si le besoin se fait sentir..

Voici les résultats des 5 premières rencontres :

Championnat de la L. O. F. A. — Phalange contre Bannalec : 5 à 1 ; Phalange contre Korrigans : 1 à 5.

Championnat des Patronages. — Phalange contre Pont-l'Abbé : 1 à 5 ; Phalange contre J.-A. Quimper : 3 à 2.

La 2e équipe ne participe pas au championnat de la L. O. F. A. ; dans le challenge des Patronages, elle a été battue à Pont-l'Abbé par 2 à 1, et a battu la J-A. de Quimper par 8 à 0.

LE SECRÉTAIRE DE SERVICE.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Jeudi 2 Octobre. — Chers amis lecteurs, avez-vous un « tic » ? Oui, vous comprenez, avez-vous une expression que vous sortez à tort et à travers dans la conversation ? Non ?... Allons donc, réfléchissez bien et dites-moi si les périphrases suivantes ne sont pas, *très souvent* répétées par vous : « *Quand même* », « *au moins toujours* », « *c'est affolant* », « *c'est effrayant* », « *c'est formidable* », « *Et puis, voyez-vous...* », « *et puis, moi m'en f...* », « *Tout simplement...* », « *c'est terrible...* ». Il y a encore une autre que je ne puis écrire ici et qui est l'apanage de plusieurs personnes « très comme il faut... » Oui, ma chère !... allons, surveillez-vous, des oreilles « critiques » vous écoutent....

Samedi 4 Octobre. — J'ai le droit d'aller, de temps en temps, faire une visite aux camarades de la rue Mesgloaguen que l'on met à l'ombre quand le soleil est trop chaud. J'ai trouvé, la dernière fois, un jeune homme de 20 ans, qui était là pour vol. Moi, pris de pitié, j'ai voulu, par un discours émouvant, remettre ce client sur la bonne voie :

— Voyons, voyons, lui ai-je dit, à votre âge, au début de la vie, vous avez pu voler ?

— Le prévenu (*fondant en larmes*). — Si vous saviez, Monsieur Corentin !... Pas de travail, pas d'emploi !... toujours comme l'oiseau sur la branche !

— Moi (*très fier*). — Allons ! ne cherchez pas à m'apitoyer ! Quand un oiseau est sur la branche, il ne vole pas !... C'est-il tapé, hein ! ! !

Samedi 11 Octobre. — Quand vous avez une mauvaise impression de quelqu'un, ne le dites pas devant vos enfants. C'est un conseil d'ami. Ainsi, l'autre jour, j'entendis un petit bout d'homme (appelons-le Bob), s'adresser en ces termes à un Monsieur qu'on avait prié d'attendre au salon.

— Alors, c'est toi qui est le coiffeur ?...

— Le coiffeur !... pourquoi cela, mon petit ami ?

— C'est que, quand on t'a annoncé tout à l'heure à papa, il a dit comme çà : « *Encore un qui vient me raser !...* »

Mardi 14 Octobre. — N° (?), rue Kéréon. — Lili termine sa prière du soir devant la statue de la Sainte Vierge, en cuivre doré.

— Regarde, lui dit sa maman, le petit Jésus est très sage ; jamais il ne désobéit à sa bonne mère.

— Oh ! bien, moi, si j'étais en or, je serais sage aussi...

Mercredi 22 Octobre. — Oh ! là ! là ! ! !... Vous connais-

sez la grande librairie de la rue Saint-François. Il y a là, vous savez, une belle devanture, avec des livres, des tableaux rangés avec goût... L'autre jour, un de mes amis regardait une gravure à l'étalage. Pendant qu'il satisfaisait sa curiosité, un passant narquois, voyant courir une araignée sur son veston, s'approcha de lui et lui dit :

— Monsieur, vous avez une bête derrière vous.

Et mon ami, souriant, se retourna et répondit : « Oh ! pardon, Monsieur, je ne vous savais pas là... »

Jeudi 30 *Octobre.* — Excusez-moi, chers Amis Lecteurs ; je ne vous ai rien dit des 100 minutes passées, dans les murs de notre bonne ville, par le Président de la République. Quel oubli ! ! ! La faute est irréparable, aussi je ne la répare pas... Pourtant, je ne puis ne pas vous donner mes impressions sur cette journée du 9 Octobre.

1° *Je n'ai rien vu :* je suis le petit Phalangiste, et, parce que petit, je ne suis pas grand. Aussi, perdu dans la foule, je n'ai eu le bonheur de voir le sourire légendaire de Monsieur Doumergue que sur les cartes postales.

2° La Phalange d'Arvor a bien fait les choses : elle a été la seule à souhaiter la bienvenue au Président, en déployant *sa banderolle* des grands jours.

3° On dit que la langue est un organe précieux logé dans un palais. Chez les Quimpérois, l'organe doit être *rudement précieux* et le palais *bigrement froid,* car leurs vivats ont été extrêmement rares et sortis d'un *wagon frigorifique !!!*

4° Je n'ai pas beaucoup aimé le défilé breton : trop de déguisement, trop de *reines...* Notre population bretonne est beaucoup plus simple et se contenterait d'*une duchesse.*

5° Comme bouquet, je vous signale le feu d'artifice. Ce fut épatant. Mon compagnon en était tout ébaubi. *Il s'en est payé une rigolade,* comme disait Lamartine. Moi, j'aimais surtout les pétards, parce que çà fait du bruit et que le bruit, çà m'impressionne. Oui, çà m'impressionne ; hélas ! oui ! ! ! Rien que d'y penser, çà me supprime toute inspiration et je dois terminer en disant que c'est moi

CORENTIN, *le Petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES PAROISSIAUX. — *Dimanches et jours de fête : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. Salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✝ **1er Novembre, samedi : Fête de la Toussaint.** — Messe pontificale à 10 heures, bénédiction papale. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. l'Abbé Trévidic, curé de Ur. — A 8 heures, prières du Rosaire, bénéd.

✝ **2, XXIe Dimanche après la Pentecôte.** — Service et Messe de *Requiem* pour les victimes de la Spoliation de leurs fondations. — A 2 h. 1/4, clôture des Prières du Rosaire. — Vêpres du jour, bénédiction et vêpres des Morts. — A 8 heures, Sermon breton par M. Le Goff, vicaire du Grand-Ergué, chant des Vêpres des Morts.

3, lundi. — Offices des Morts, messes de demi-heure en demi-heure. — A 8 heures, office paroissial à l'autel des Trépassés. — A 10 heures, office canonial, procession, grand'messe de *Requiem.* — De 2 à 4 heures, Inscription dans la Confrérie.

4, mardi. — Ste Françoise d'Amboise, veuve. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres défunts de la paroisse. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. — A 9 h. 1/2, service pour les Evêques et Chanoines défunts.

5, mercredi. — Les Reliques conservées dans les églises du diocèse. — A 6 h. 1/2, service pour les membres décédés de la Confrérie. — Confession des filles du catéchisme.

6, jeudi. — S. Hiltut, abbé. — Service pour tous les Défunts.

7, vendredi. — De l'Octave. — 1er vendredi, exposition, bénédiction à 5 heures. — Heure d'adoration, à 8 heures pour les hommes et jeunes gens.

8, samedi. — Octave de la Toussaint. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ **9, XXIIe Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne.

10, lundi. — S. André Avellin, confesseur. — Toute la semaine, aux jours libres, service et messe pour les Défunts.

11, mardi. — S. Martin, évêque et confesseur.

12, mercredi. — S. Martin I, pape et martyr.

13, jeudi. — S. Didace, confesseur.

14, vendredi. — S. Josaphat, évêque et martyr. — Confession des petits enfants.

15, samedi. — Ste Gertrude, vierge.

✝ **16, XXIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures du soir, confréries du Saint-Sacrement du Sacré-Cœur et de l'Adoration perp.

17, lundi. — S. Grégoire-le-Thaumaturge, évêque et confesseur. — Tous les jours libres, service et messes pour les les Défunts.

18, mardi. — Dédicace de la Basilique de SS. Pierre et Paul, apôtres.

19, mercredi. — Ste Elisabeth, vierge.

20, jeudi. — S. Félix de Valois, confesseur.

21, vendredi. — Présentation de la T. Ste Vierge au Temple. — A 8 h. 1/2 du soir, Salut solennel, sermon et chants, en l'honneur de Ste Cécile.

22, samedi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

✝ **23, XXIVe et dernier Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, Tiers-Ordre ; à 8 heures du soir, confrérie des Trépassés, sermon breton.

24, lundi. — Saint Jean de la Croix, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Toute la semaine, service et messes pour les Trépassés.

25, mardi. — Ste Catherine, vierge et martyre.

26, mercredi. — S. Silvestre, abbé.

27, jeudi. — Office de la Férie.

28, vendredi. — De la Férie.

29, samedi. — S. Houardon, évêque et confesseur.

✝ **30, Ier Dimanche de l'Avent.**

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25 *Septembre.* Guy Cornic, rue de Kerfeunteun ;
27 — Marie-Anne-Catherine Lamandé, 24, rue Neuve ;
27 — Hervé-François Le Quéau, 24, rue du Pont-Firmin ;
1er *Octobre.* Lucienne-Anne-Marie Hénaff, à Choisy-Le-Roy ;
4 — Yves-René-Marie Bernard, 17, rue Le Déan ;

4	*Octobre.*	Geneviève-Marie-Paule Briant, 4, venelle Julien-Coïc ;
5	—	Marcel-Joseph Kéravec, 50 bis, rue Neuve ;
19	—	Claude-Constant-Marie Binard, 17, rue Le Déan ;
26	—	René-Marie Sévère, 35, rue des Douves ;
26	—	Bertrand-Yves-Adolphe-Marie-Pierre Manière, 10, quai du Stéir.

Mariages.

14	*Octobre.*	Guillaume-Marie Cossec et Marie-Jeanne Robic ;
15	—	René-Yves-Marie Feunteun et Fernande Habay ;
20	—	Hervé-Joseph-Jean Francès et Marie-Corentine Louz ;
20	—	Jean-Louis Séhédic et Marie-Jeanne-Henriette Gentric ;
20	—	Alain-Marie-Gabriel Bernard et Marie-Thérèse Le Roy ;
21	—	Henri-Jean-Yves Hascoët et Marie-Jeanne-Eugénie Le Du ;
27	—	Pierre Mével et Marie-Louise Le Bras ;
27	—	Jean-Marie-Guénolé Laurent et Marie-Anne Huitric ;
27	—	Yves-Marie Hascoët et Marie-Jeanne Cudennec ;
28	—	René-Georges Decamps et Marie-Louise Novello ;
29	—	Yves Hély et Marie-Anne Le Dréau.

Enterrements.

29	*Septembre.*	Louis Guivarch, époux de Jeanne Gléonec, 49 ans, 21, rue des Douves.
2	*Octobre.*	Louis-Marie Coignec, époux de M.-L. Quintin, 56 ans, rue des Douves ;
7	—	Marie-Jeanne Rocuet, veuve F. Talec, 70 ans, 11, rue Royale ;
10	—	Hélène-Marie Le Donge, veuve J.-L. Laurent, 49 ans, 12, rue du Sallé ;
10	—	Marie-Jeanne-Perrine Troboas, veuve F. Le Floch, 45 ans, rue Rouzaut ;
11	—	Marie Hémery, veuve Y. Ménez, 88 ans, 10, rue Kéréon ;
12	—	Adèle-Henriette Le Maître, épouse L. Verdeille, 45 ans, 5, rue Royale ;
13	—	Jeanne-Marie Le Gall, 31 ans, 13 rue Neuve ;
14	—	Marie-Jeanne-Morvan, veuve F. Le Pétillon, 69 ans, 10, rue du Sallé ;
16	—	Marguerite-Jeanne Even, épouse C. Kérangal, 63 ans, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir ;
17	—	Pierre-Marie Mendès, 34 ans, 16, rue du Sallé ;
20	—	Marie-Joséphine Gassis, veuve Bodolec, 69 ans, Nantes ;
20	—	Marie-Jeanne Laurent, épouse Etienne Le Reste, 29 ans, 4, rue Le Déan ;
23	—	Noël Guillou, époux Marie Kergoat, 49 ans, Paris ;
28	—	Marie-Sophie Foll, veuve Emile Hamonic, 76 ans, 9, boulevard de Kerguélen.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

2e Année — N° 9. Lundi 1er Décembre 1930.

La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper.

DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : Chronique du Mois ; A propos d'une décoration ; Lisons la *Vie des Saints* 126

Mois de Décembre : L'Avent ; Une grande Conférence ; Ligue Patriotique des Françaises ; Fête de Saint François-Xavier ; Œuvres missionnaires ; Grande Conférence publique ; Fête patronale des Cheminots de Quimper ; Quatre-Temps ; L'Adoration à Saint-Corentin ; Fête de Saint Corentin... 128

Au Patronage : Impressions ? Nos Soldats ; Dernière heure 133

Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 137

Calendrier paroissial 139

A Saint-Corentin..... 140

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Lundi 1er Décembre 1930. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

Chronique du Mois.

Le samedi, 1er. — Fête de la Toussaint, fête populaire à juste titre. Beaucoup de communions aux messes du matin, messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale. A 2 h. 1/2, chant des vêpres, beau sermon de M. l'abbé Jh. Trévidic, curé de Ur, enfant de la paroisse, en ce moment au pays, sur l'objet de la fête : les saints du ciel appelant à la sainteté leurs frères de la terre.

Le dimanche, 2. — Service et messe de *Requiem* en faveur des victimes de la spoliation, par une loi inique, du bénéfice de leurs fondations. — Après les vêpres du jour, chant de l'office des Morts. Le soir, sermon breton de M. Le Goff, vicaire d'Ergué-Gabéric, sur la dévotion aux âmes du Purgatoire, vêpres des Morts. Instruction bien goûtée.

Le lundi, 3. — Fête des Morts. Office paroissial à 8 heures, office canonial à 10 heures, procession autour de la place, grand'messe de *Requiem.* — Visite des cimetières.

Le dimanche, 9. — Sermon de M. Cadiou : Catholicité et apostolicité de l'Eglise. — Grande Kermesse au profit de l'Œuvre des Sœurs Gardes-Malades. Grande affluence et beau succès.

Le mardi, 11. — Fête de l'Armistice et de la Victoire. — Messe à 9 heures avec convocation des autorités civiles et militaires, messe célébrée par M. Bihan, professeur de morale au Grand Séminaire, ancien combattant, avec le concours de la Schola du Grand Séminaire. — Instruction de Mgr l'Evêque : rappelant le geste du maréchal Foch envoyant, en 1919, au sanctuaire de Candes, en Touraine, où mourut S. Martin, en 397, une médaille de la reconnaissance nationale, épinglée depuis à la bannière paroissiale, il la présente comme une *médaille militaire* offerte au vaillant légionnaire romain par ses émules de gloire et de courage de 1914-1918 ; comme une *médaille de la charité,* décernée par les apôtres de l'Action sociale au soldat qui donna la moitié de son manteau au pauvre ; comme une *médaille de la prière* en action de grâces au thaumaturge pour l'aide donnée à la France et à ses armées.

A l'église, belle fête — au-dehors, elle a pris toute l'allure d'un enterrement de 1re classe, dans le cortège silencieux et l'assistance muette au cimetière, sans tambour ni trompette. Un coup de sifflet qui semblait un cri de réprobation ? Est-ce que l'antipatriotisme aurait soufflé toute flamme de reconnaissance dans les âmes !

Dimanche, 16. — Journée missionnaire, instruction sur la question par M. Suignard.

Du mercredi 19 au Dimanche 23, retraite du Tiers-Ordre, prêchée par le Père Roger, franciscain.

Le vendredi, 21. — Premières vêpres de Sainte Cécile, célébrées magnifiquement par la Chorale de Saint-Corentin en un concert spirituel ; à 8 heures 15 du soir, une superbe instruction de M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire, sur l'art musical dans l'Eglise, puis l'exécution de différents morceaux de choix par la Chorale, auxquels M. Mayet, au grand orgue, répondait avec son talent bien connu. Une belle assistance de fidèles et d'amateurs prit grand intérêt à la fête.

Dimanche, 23. — Instruction de M. Pichon sur ce thème : Constitution de l'Eglise, hiérarchie, triple pouvoir de l'Eglise: sanctifier, enseigner, gouverner.

Lundi, 24. — Grand service, à 9 heures, pour le repos de l'âme du cardinal Charost, archevêque de Rennes. — Une lettre-circulaire de Mgr l'Evêque l'avait recommandé aux prières des diocésains de Quimper.

Le même jour, à 8 h. 30 du soir, belle conférence de M. l'abbé Gadioux, de la *Revue des Lectures,* de Paris, sur le travail de démoralisation et de corruption accompli par certaine presse, certains romans, affiches de théâtres, cinémas, bals, etc., et la nécessité d'une réaction salutaire, pour la préservation de la santé individuelle et publique et pour la conservation de la bonne renommée et le salut même de notre pays. — Nombreuse assistance, où l'on aurait aimé à voir les artisans de la spéculation du vice en notre pays. Peut-être auraient-ils été pris de quelques remords de conscience à la constatation des désastres dont ils sont la cause.

A propos d'une Décoration.

Sous cette rubrique, nous avons trouvé, dans le journal *Le Progrès du Finistère,* une note reproduisant une nouvelle parue ailleurs sous ce titre : « Les Sœurs Blanches à l'honneur », qui raconte la remise de la Médaille de l'Assistance

publique, d'abord à la Mère Supérieure de l'Hospice de Quimper, ensuite à la Sœur Yves, du Bureau de Bienfaisance. La *Voix de Saint-Corentin* a été heureuse d'apprendre cette nouvelle, et bien qu'un peu tard, elle adresse ses respectueuses félicitations aux deux titulaires.

Lisons la " Vie des Saints ".

A l'occasion de la Toussaint, rappelons qu'il existe une *Revue des Saints*, publiée par la Maison de la Bonne Presse, et qui donne sept Vies de Saints par mois, ainsi que des actualités concernant les canonisations.

Cette Revue fait beaucoup de bien. « Les Saints, disait Louis Veuillot, sont les œuvres de Dieu et font les œuvres de Dieu. Le plus beau spectacle que l'on puisse présenter aux hommes, c'est la vie des Saints... La vie des Saints devrait être la lecture ordinaire du chrétien, l'enseignement presque unique des peuples. Il fut un temps où ce livre était toute la bibliothèque des familles. »

Quand la *Revue des Saints* parut, Mgr Duparc écrivit à la Maison de la Bonne Presse : « Le monde a besoin de Saints. Vous lui en présentez de tout siècle et de tout pays. Votre publication vient à son heure. Puissent les lecteurs de tout âge répondre à votre appel. La vie des Saints, c'est l'encyclopédie des âmes. Elle peut inspirer les artistes aussi bien que les moralistes. Elle est l'argument le plus fort contre le laïcisme. Elle est la vraie source de l'honneur des peuples et d'un avenir meilleur. »

Tous les chrétiens liront avec plaisir et édification la *Revue des Saints*, 1 volume par mois, 12 francs par an. On peut demander un numéro spécimen à M. l'abbé Le Gall, 14, rue Brizeux, qui reçoit aussi les abonnements.

MOIS DE DÉCEMBRE

L'Avent.

Le mois débute avec le temps de l'Avent, et l'Avent est la première partie de l'année chrétienne. L'année ne se divise pas de la même manière au civil et dans l'Eglise.

Au profane, l'année commence au premier jour de Janvier et comprend quatre parties ou saisons : printemps, été, automne et hiver. La position de la terre par rapport au soleil détermine et fixe cette délimitation.

L'année ecclésiastique commence au contraire avec l'Avent, c'est-à-dire le 4e dimanche avant le 25 Décembre, et

dure 4 semaines, représentant les 4.000 ans qui se sont écoulés avant Jésus-Christ. Il comprend, outre l'Avent lui-même, le temps de Noël, du Carême, de Pâques et de la Pentecôte. Chacune de ces divisions est consacrée à une partie de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le soleil de justice de nos âmes et réclame des fidèles une disposition ou un esprit spécial, marqué par la couleur des ornements liturgiques et par le caractère du chant et des cérémonies. C'est ainsi qu'en Avent la couleur est le violet, et le *Gloria in excelsis*, chant de joie, est supprimé. Cela invite à la pénitence et au recueillement. Noël rappelle l'avènement du Sauveur, son enfance et sa vie cachée. Il excite à la joie et à la reconnaissance et prêche la pureté par la couleur blanche de ses ornements. Le Carême, précédé de la Septuagésime, c'est sa vie publique, sa Passion et sa mort réclamant, de notre part, douleur et réparation à la pensée de nos péchés. Pâques c'est le triomphe et la gloire dus à la résurrection du Sauveur et aussi à la nôtre, si nous avons fait notre devoir en renonçant au mal et en nous rattachant au devoir. Vient enfin la Pentecôte avec le tableau de l'Eglise militante jusqu'au jugement dernier, dont l'Evangile se lit au dernier dimanche de la période.

Pour mieux marquer le caractère du temps de l'Avent, l'Eglise interdit la célébration des noces jusqu'au 26 Décembre, et si, pour des raisons spéciales, dispense en est donnée, on doit se rappeler que cloches et solennités n'y sont pas de mise.

Une grande Conférence.

Nous notons, par ordre de date, les fêtes et les événements du mois, autant du moins que ceux-ci sont connus d'avance. C'est ainsi que nous pouvons annoncer que le lundi 1er Décembre une grande conférence sera donnée, salle du Likès, rue de Kerfeunteun, à 8 h. 30 du soir, par M. le docteur Vallet, médecin en chef du Bureau des Constatations de Lourdes.

Ce grand praticien, qui étudie avec un soin scrupuleux, sous les regards et le contrôle de beaucoup d'autres médecins, dont plusieurs sont des incroyants, des cas de guérisons incontestables obtenues en dehors des conditions ordinaires et contrairement à toutes les données de la médecine, nous parlera à ce propos de questions fort intéressantes. Nous invitons les paroissiens à se rendre nombreux à la réunion. L'entrée sera gratuite.

Tous ceux qui ont entendu, lundi dernier, M. l'abbé Gadioux, n'ont pas dû regretter de s'être rendus à la conférence. Les auditeurs du Docteur Vallet éprouveront, à un autre point de vue, la même satisfaction, nous n'en doutons pas.

Ligue Patriotique des Françaises.

JOURNÉE D'ÉTUDES

Sous la présidence de M. le vicaire général Cogneau :

I. — Mardi 2 Décembre, messe à la chapelle des Œuvres, à 7 heures ; allocution de M. l'abbé Pichon, aumônier de la Ligue, à Quimper ;

1° A 9 h. 30, chez les Dames de la Retraite. Sujets : « Ce que doit être une dirigeante ; Ce que doit savoir une dirigeante » ;

2° A 1 h. 30 : « Ce que doit savoir faire une dirigeante » ;

3° A 2 h. 30 : « Comment rendre vivante une réunion de dizainières ? » ;

4° A 3 h. 30 : Salut du Saint-Sacrement.

II. — Mercredi 3, à 2 h. 30, salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mgr Duparc, Conférence de Mlle de Chateaurocher : « Comment remédier à une crise angoissante ? ». Quête pour le nouveau Séminaire.

Fête de Saint François-Xavier.

La fête a lieu le mercredi 3 Décembre. Saint François-Xavier est le Patron de l'œuvre si connue de la Propagation de la Foi. Tous les associés peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière ce jour-là.

Œuvres missionnaires.

Ces lignes n'ont pas pour but de refaire le sermon prononcé à l'occasion de notre Journée Missionnaire, mais simplement de fixer quelques pensées que les catholiques devraient méditer de temps en temps.

« L'Eglise catholique est essentiellement missionnaire. Fidèle au mot d'ordre de son divin Fondateur, elle n'a cessé de travailler à s'étendre partout à travers le monde pour offrir à tous les peuples, sans distinction de race, les moyens de salut apportés par le Christ.

Aujourd'hui l'heure presse. La rapidité des communications diminue les distances. Les peuples se rapprochent ; l'évolution des races s'accélère ; chez les musulmans, l'Islam se laïcise ; en Chine et aux Indes les vieilles religions sont battues en brèche par la philosophie antireligieuse et athée.

Il est urgent d'offrir aux âmes désemparées la doctrine de vérité, la doctrine catholique qui seule peut assurer le salut des peuples comme celui des individus.

Or, la tâche à accomplir est immense : 1 milliard de païens. Et la population catholique en pays de missions s'accroît à peine de 500.000 fidèles par an.

Que faut-il pour accélérer le mouvement de christianisation ?

Des ouvriers pour l'armée missionnaire, jeunes gens et jeunes filles épris d'idéal et passionnés pour le bien.

Des ressources pour leur permettre d'agir. Donnez donc aux missions une sympathie active et généreuse, en versant durant ce mois vos cotisations aux œuvres missionnaires de la Propagation de la Foi et de S. Pierre Apôtre.

×

Un mot de cette dernière œuvre : l'Œuvre de S. Pierre Apôtre.

Son but. C'est elle qui est chargée de la formation du clergé indigène dans les séminaires de mission.

On voit tout de suite combien elle est nécessaire. Il faut des prêtres indigènes pour stabiliser l'Eglise en pays de missions. Il faut des prêtres pour s'occuper des 13 millions de chrétiens de ces pays et libérer les missionnaires qui doivent travailler à la conquête des païens. Il faut des prêtres indigènes pour être les apôtres de leurs frères et accélérer les conversions : « C'est une question de vie ou de mort pour les missions » (Mgr de Guébriant).

Or, le recrutement de ces prêtres est assez facile. Les vocations ne manquent pas au sein des chrétientés ferventes. Ce qui manque ce sont les ressources : « Je doublerais le nombre de mes séminaristes si j'avais du riz pour les nourrir », écrit Mgr Eloy, vicaire apostolique du Tonkin.

Notre œuvre paroissale de S. Pierre Apôtre a adopté 5 séminaristes. C'est pour lui permettre de tenir ses promesses, et pour que notre paroisse continue d'apporter sa digne contribution à la formation du clergé indigène, que nous la signalons à votre attention.

Elle est organisée en rosiers missionnaires de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, en rameaux, et en roses.

Le rosier est constitué par la somme de 1.200 francs, qui correspond à la pension d'un séminariste indigène. Le rameau équivaut à 120 francs, et une rose est assurée par 6 francs.

Trois personnes généreuses se sont chargées chacune d'un rosier missionnaire. Plusieurs autres ont pris à leur compte un ou plusieurs rameaux. Nous espérons que bientôt il n'y aura pas une seule famille qui ne veuillle contribuer à l'œuvre du clergé indigène en assurant au moins une rose.

Grande Conférence publique.

Le jeudi 4 Décembre, à la salle Jeanne-d'Arc, à 8 h. 30 du soir, M. Philippe Henriot, de Bordeaux, un des plus puissants orateurs de l'Action Catholique, donnera une conférence publique du plus haut intérêt sur des questions dont nous ne connaissons pas encore le détail, mais qui ne sauraient être que fort instructives et intéressantes, étant donné le talent de l'orateur.

Tout le monde est invité à y assister. Dans les circonstances actuelles et en prévision d'événements graves dans un avenir prochain, personne ne doit rester indifférent, confiné dans une neutralité funeste. Il faut s'instruire pour pouvoir agir.

Fête patronale des Cheminots de Quimper.

A la chapelle Neuve, 23, rue du Frout, le dimanche 21 Décembre, à 7 heures, messe célébrée pour le repos des âmes des Cheminots et des membres de leurs familles décédés dans l'année.

A 14 h. 30, allocution et bénédiction solennelle.

Quatre-Temps.

Les mercredi 17, vendredi 19 et samedi 20 ont lieu les Quatre-Temps, d'où obligation du jeûne et de l'abstinence, pour tous ceux qui n'en sont pas légitimement dispensés.

Dimanche 28 :

Réunion ordinaire du Tiers-Ordre, à 4 heures du soir.

Mercredi 31 :

Dernier jour de l'année, réunion générale à la cathédrale, pour la clôture de l'année : récitation du Chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'Adoration à Saint-Corentin.

Les exercices de l'Adoration se font successivement tous les quatre ans dans chacune des paroisses du diocèse, et durent un certain nombre de jours, suivant le chiffre de la population paroissiale. Nous les avons cette année ces exercices, qui iront du 6 au 12 de ce mois. Ils seront présidés par le Révérend Père Le Jollec, missionnaire diocésain. Voici, sauf modifications ultérieures, le programme des exercices :

1. — La veille, vendredi 5, à 8 h. du soir, et le lendemain 6, le matin à 6 heures, et le soir à 8 heures, réunions et instructions bretonnes. Communion générale le lendemain, dimanche, à 6 heures.

2. — Le dimanche 7, petite instruction à toutes les messes et le soir à 8 heures.

3. — Le samedi 6, à 11 heures et à 4 heures, instruction pour une partie des enfants, avec communion le lendemain à 8 heures. — Le mercredi, instruction aux mêmes heures, et communion le lendemain jeudi, pour l'autre catégorie.

4. — Pour les autres paroissiens, lundi 8, mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12, première instruction le matin, à 6 h. 1/2 ; deuxième instruction à 2 heures ; dernière instruction à 8 heures du soir.

5. — Vendredi soir, pour la clôture, heure d'Adoration solennelle, avec procession du T. Saint-Sacrement.

Nous demandons à tous les paroissiens de vouloir bien prendre part à ces exercices et de faire en sorte qu'à toutes les heures de la journée le Saint-Sacrement exposé sur l'autel ait un groupe respectable d'adorateurs. C'est au nom du diocèse tout entier que la paroisse de Saint-Corentin accomplira ce grand devoir de l'Adoration due à Notre Seigneur Jésus-Christ résidant dans la Sainte-Eucharistie.

Fête de Saint Corentin.

C'est au dernier jour de l'Adoration, le vendredi 12, qu'a lieu la fête liturgique du grand Patron de la paroisse et du diocèse. Ce jour, comme tous les ans, la messe de 8 heures à lieu à son autel, avec exposition et vénération des Reliques. La solennité se fera le dimanche suivant, avec messe pontificale à 10 heures, vêpres solennelles à 2 h. 1/2, suivies du panégyrique par le R. Père Le Jollec, et la procession de la Relique insigne. Le matin, à 6 heures, M. l'abbé Perrot, vicaire à Ergué-Armel, donnera l'instruction bretonne traditionnelle. Durant l'octave, la Relique restera exposée toute la journée.

Comme tous les ans, les paroissiens se feront un devoir d'assister à ces solennités en l'honneur du fondateur du diocèse, et le prieront avec ferveur pour son successeur actuel et pour tous les besoins des âmes qui lui sont confiées.

AU PATRONAGE

Impressions ?

Je viens de lire ces jours-ci un livre qui a eu, il y a quelques années, un grand succès auprès des jeunes. C'est un livre qui emballait ! On n'en fait plus beaucoup dans ce genre. D'ailleurs, à quoi bon en écrire ? ils seraient condamnés à moisir dans les boutiques des libraires.

Ce livre m'a mis en contact avec une jeunesse dont j'avais bien entendu parler, que je connaissais bien un peu, mais pas plus que cela. Quelle jeunesse et comme elle était sympathique ! Son esprit était ouvert aux belles idées ; de nobles aspirations animaient son cœur, un sang généreux coulait dans ses veines ! Pour tout dire d'un mot, elle avait un idéal, un idéal très élevé !

Peut-être manquait-elle parfois de sens pratique, se perdait-elle parfois dans les nuages. C'est, en tout cas, le reproche que feraient à leurs aînés les jeunes d'aujourd'hui, si du moins ceux-ci savaient ce que furent ceux-là quand ils avaient 18 et 20 ans. Mais ils ne le savent pas, les jeunes d'aujourd'hui sont aussi ignorants du passé que peu préoccupés de l'avenir.

Pour eux seul le présent compte. Ils sont donc réalistes ceux-ci ! Je n'oserai pas le dire, tant il est vrai que le présent qui les intéresse est peu de chose. Il n'est qu'une partie de la réalité et certes pas la plus belle. Le reste, c'est-à-dire la vie vraie, sérieuse, grande, avec les problèmes qui passionnaient les autres, action catholique, action sociale, organisation professionnelle, etc..., ne perdez pas votre temps à leur en parler. Ces questions-là ! ça les ennuie ! Et chose terrible, mais qui les excuse ! ils semblent complètement incapables de les comprendre !

Vous allez fort, me dira-t-on ! C'est vrai ! Et pourtant je défie quelqu'un de considérer la majeure partie de la jeunesse actuelle sans avoir cette impression.

Et les jeunes de Quimper sont aussi de ce genre ? Ne faisons pas de trop larges généralités ! Pour que personne ne m'accuse de me tromper je fais appel à leur propre témoignage. Il n'y a pas longtemps, j'assistai à une réunion d'hommes, jeunes pour la plupart. Le but de cette réunion était de mettre sur pied quelque chose, une organisation durable. Tous en admettaient l'utilité, la quasi nécessité. Pourtant, aucun d'eux n'osait passer aux actes ; tant ils étaient persuadés d'avance d'aller à un échec. Un souvenir décourageant se dressait devant eux : celui de toutes les initiatives, de toutes les tentatives de cette sorte qui ont été malheureuses en notre ville. Leur réponse à eux — et combien de fois ne l'avons-nous pas entendu déjà ! — était unanimement celle-ci : « Ça ne prendra pas chez nous. Ici rien de sérieux ne réussit ».

Tout de même, est-ce assez lamentable ! qu'en fait de travail sérieux, d'organisation durable, l'on ne puisse aboutir qu'à des essais ou à des avortons d'organismes.

Tempérament quimpérois ! dit-on. Qu'on me permette de croire que ce n'est pas la vraie cause, l'unique cause ! Ou alors, il est bien triste le « tempérament quimpérois », et je plains de tout mon cœur ceux qui en sont affligés !

Il y a une autre cause qui n'est pas spéciale aux Quimpérois ; c'est que, depuis plusieurs années, nos jeunes n'ont plus d'idéal, et comment en auraient-ils ? Ils oublient ou refusent de se servir de l'intelligence que Dieu leur a donnée. L'auteur du livre dont je vous parlais a écrit dans un second livre suite du premier : « Si on me charge de rédiger un jour, un examen de conscience à l'usage de la jeunesse catholique, j'y insérerai cette formule d'accusation : « Mon Père, » je m'accuse de ne pas penser, d'avoir contracté cette funeste » habitude et d'avoir évité de m'en corriger ! » Il aurait raison.

Et ce que je constate, après lui, n'est pas vrai seulement d'une certaine catégorie de jeunes, — des jeunes d'une certaine classe. Il semble que ceux qui appartiennent à une classe

censée plus élevée, dans l'ensemble, soient atteints de la même indifférence vis-à-vis de l'idéal et voués à la même stérilité.

En Mai 1916, au Ravin de la Mort, le lieutenant Del, du 35e R. I., tombait aux côtés du Père Doncœur. « Sa poitrine, nous dit celui-ci, s'emplissait de râles ; il avait, durant des heures, jeté les cris de la fièvre. On ne peut plus marcher ? Allons, les enfants... ça suit ? » Epuisé à la fin, il était mort, mais son dernier regard avait redit la même angoisse : les petits — c'étaient les recrues qu'il menait pour la première fois au feu — suivaient-ils ?

Et le Père Doncœur revenu, le lundi de Pâques 1924, à ce Ravin de la Mort, après avoir vu « les blés nouveaux » surgir du sol de France, concluait : « Del, dormez en paix. Ça suit ! »

Ça suit ! Quelques-uns peut-être, mais les autres ?... Il faut voir comment !

Nos Soldats.

Sur un air connu.

J'avais bien promis, partant pour la caserne,
De vous faire connaître les premières impressions
De ma vie nouvelle.
J'ai été saisi d'une paresse telle
Que j'ai oublié mes résolutions.
J'avais bien promis, partant pour la caserne,
De vous faire connaître mes premières impressions.

Voilà ! on promet, un sanglot dans la voix et la larme à l'œil, que l'on sera fidèle à la Phalange, que l'on écrira souvent à ses Directeurs. Et à peine a-t-on revêtu la capote que la promesse est oubliée, n'est-ce pas Robert B., Marcel M., Jean H. ? Allons, un petit effort et imitez vos camarades : René Luven, Louis Floch, A. Jourdren, Tintin Le Menn, Alain Jézéquel et F. Pennanguer (qui n'écrira plus, puisqu'il est revenu chez... lui).

Un petit bravo à René Luven et à Lanig Jourdren, qui n'ont pas craint d'écrire déjà plusieurs lettres. Ils ne s'en font pas et ils ont raison. René Luven a une adresse à changement de vitesse : 19e Escadron du T. E. M., 6e Compagnie de S. E. M. R., Ecole militaire, Paris. Le style de ses lettres est télégraphique : « *Cuisine très bonne, chefs gentils, couchage excellent, bons camarades : ce sont des séminaristes ou des novices missionnaires, et même un oratorien !* » Bigre, il est bien loti et il recevra, certes, de bons principes. D'ailleurs, le petit Phalangiste s'en est déjà aperçu, car il a reçu pour sa fête deux paquets de cigarettes de troupe qui n'ont pas fait... long feu ! Continue, mon cher René, tu es sur la bonne voie, et malgré tes visites à Notre-Dame, au Panthéon et à Saint-Etiene du Mont, n'oublie pas le patronage.

Lanig Jourdren, lui, est amateur de boutons : pour sortir, il a dû, l'autre jour, coudre et découdre *72 boutons*. Une paille, mes frères ! Il s'est intéressé au vol des avions pendant quelque temps, mais il s'y est fait, à tel point qu'il ne remarquait même pas, l'autre soir, qu'un d'entre eux allait rentrer dans son baraquement !!! Vous voyez d'ici la tuile !

Louis Floc'h, en route pour Tunis, nous a envoyé des cartes de Nantes et de Marseille ! Tintin Le Menn est à Bicêtre, au peloton des élèves-caporaux du 21e Colonial. Dans sa chambrée, il y a trois séminaristes et... Marcel Mao, *soldat modèle* qui ne se réveille pas, même quand il est viré de son lit. Dis donc, Marcel, tu nous enverras ta recette : elle pourrait servir en cas d'insomnie. Tintin donne de bons conseils à tous les Phalangistes : « Pas trop de foot-ball, surtout de la gymnastique : parallèles et barre fixe ». C'est le colonel qui le lui a dit. Heureux veinard, qui reçoit les confidences des officiers supérieurs !

Alain Jézéquel est à l'Ecole de Santé navale à Bordeaux : il est embrigadé, fait de la préparation militaire supérieure, a du travail par-dessus la tête et se plaint de n'avoir pas d'aumônier. Console-toi, Alain, trouve de bons camarades et cette première année, la plus dure, se passera bien. Et puis n'oublie pas que nous t'attendons pour la « Fille de Roland » !

Et c'est tout. Pour ne pas que l'on vous oublie, chers soldats, nous allons faire connaître vos adresses à tous les Quimpérois. Si, par hasard, vous recevez de leur part un pot de confitures, vous daignerez remercier *le petit Phalangiste*.

René Luven : 19e escadron du T. E. M. ; 6e C[le], du S. E. M. R. ; Ecole militaire, Paris, 7e.

Alain Jourdren : 401 D. C. A. ; 5e Batterie, 2e Pièce, Fort de Noisy-le-Sec, Romainville (Seine).

Corentin Le Menn : 21e Régiment Colonial, 9e Compagnie, Fort de Bicêtre (Seine).

Marcel Mao : même adresse.

Alain Jézéquel : Ecole de Santé Navale, Bordeaux (Gironde).

DERNIÈRE HEURE. — Nous venons de recevoir de Tunis une carte postale représentant l'amphithéâtre de Carthage, avec ces quelques mots : « *Carthaginem venimus et admiravimus Basilicam pulcherimam sub sole Africæ et animas memoriales amphitheatri ubi multi martyres passi sunt, inter quos sanctœ Felicitas, Perpetua et socii eorum. Vale* ».

Signé : André Chatton, Père Blanc, ex-sous-lieutenant à Quimper, J. Halléguen, L. Bizien, L. Le Floc'h. Traduisez, Mesdames et Messieurs. Moi je ne peux pas : je n'ai plus de dictionnaire.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Samedi 1er *Novembre.* — Fête de la Toussaint. Rien de transcendant à signaler sinon que l'après-midi il fait un temps superbe... au lieu de la douche classique et traditionnelle.

Dimanche 2 *Novembre.* — Fête des Morts. Pas mon rayon... Je passe.

Vendredi 7 *Novembre.* — Ai reçu de Paris une lettre « comme il faut ». Il y en a qui ont du crime « quâ même... »

Samedi 8 *Novembre.* — 9 heures du soir. — Elles étaient *six,* confortablement *assises* sur les bancs rembourrés de la belle salle du Likès. On représentait le beau film *La Petite Sœur des Pauvres.* Mais, comme elles n'avaient pas la vocation, les six bavardaient, riaient, oh ! pas trop fort, non ! Assez cependant pour qu'elle fussent entendues de la rue de Kerfeunteun. Ah ! jeunesse folle ! heureuses êtes-vous, Madame et Mesdemoiselles, d'avoir trouvé un censeur, qui, de son air toujours grave et sévère, a pu mettre un frein à la fureur de votre gaieté... Y a-t-il eu conversion ? Hum, je ne le crois pas. A 9 heures du soir, elles arrivent toujours 2+4, en retard, naturellement, avec le même sourire et le même rire. Elles étaient six... Elles restent six... Et je retiens zéro.

Samedi 15 *Novembre.* — Au ciné, on passe : *Le Crime de Monsieur Benson,* drame palpitant. A l'entr'acte, les bavardages vont leur petit train-train... Entendu le dialogue suivant :

Madame Machin. — « Je n'envoie (!) jamais mon mari quand on joue (*sic*) des drames. Dès la première partie, il se met à pleurer. Celui-là, c'est un foëon. » — « Oh ! ce n'est rien, répond *Madame Chose,* le mien, il pleure déjà en prenant les billets. »

Dimanche 16 *Novembre.* — Il m'a fallu huit jours pour me remettre... Ah ! quand on m'y reprendra... Dimanche dernier, je faisais une promenade habituelle sur le quai, quand, passant à la hauteur du Théâtre, j'entends une vague rumeur d'un peuple en fête, et, me détournant sur ma droite, j'aperçois du monde qui entrait dans un jardin. Né curieux, je suis la foule. Je pénètre dans une salle pavoisée avec goût et ornée de verdures. Le coup d'œil valait la peine ! j'en étais à ce ravissement que provoque la vue de belles choses, quand, tout à coup, près de moi, un jeune homme, élégant, souriant, svelte, me tend un paquet de cigarettes. Je paie, j'allume. Schuit !!! Grand feu d'artifice. Ah ! chinois de malheur ! Tu me paieras...

Mon bonhomme, sa besogne terminée, s'était éclipsé et avec raison. Mais me voilà happé par deux autres qui me conduisent à une loterie nouveau modèle. Mon chapeau s'envole (je ne le reverrai plus... jusqu'à la sortie). Je dépose 20 sous. On me tend une sucette, sur laquelle il y avait un élastique, sous lequel il y avait un papier, sur lequel il y avait un numéro, et, pendant que je portais la sucette à la bouche, l'une des dames s'écrie d'une voix magistrale et mélodieuse (elle est de la chorale) : « *n°* 13. *L'heureux gagnant : il a gagné un lot superbe !* » C'était un pigeon qui, par une opération mystérieuse, s'est transformé en bouteille de champagne...

Fou de joie, je continue ma pérégrination : j'achète des bonbons, du chocolat, je gagne une pipe, du savon à barbe (pas de rasoir), un vrai paquet de tabac pour ma pipe, une mallette, des gâteaux, un petit pot. *Aux ouvrages de Dames,* je n'ai pas eu de chance : je n'ai pu rien acheter.

Je me sens bousculé. La foule est dense. La salle est bondée. L'entrain et la gaieté règnent. Une vague poussière remplit le Gymnase ; ça me pique à la gorge, me monte au nez ; il me prend envie d'éternuer, et malgré tous mes efforts, moi qui avais promis en entrant de me bien comporter et d'être poli... j'éternue, et juste devant deux dames qui, croyant me voir tomber en cinq ou six copes, me font boire une tasse de thé, avec du rhum. Ça me remonte, mais ma poche est vide. je n'ai plus un « radis » et je sors, emportant mon chapeau, tout content et tout heureux, parce que paraît-il, j'ai contribué à faire du bien aux pauvres et malades par l'intermédiaire des petites Sœurs de la Miséricorde. En ce cas, elles ne feraient pas mal de venir me trouver, car, certainement, ce soir-là, j'étais le plus miséreux de tous les Quimpérois. Pauvre petit Phalangiste, va !

Jeudi 20 *Novembre.* — Au catéchisme :
« Adam était-il heureux au paradis terrestre ?
— Oui, Monsieur.
— Quel est le malheur qui lui arriva ?
— Dieu lui donna une femme. »

Dimanche 23 *Novembre.* — Au cinéma : on donne le film *Sans famille.* La salle du Likès est comble. Un gros monsieur arrive en retard : il ne trouve pas la moindre « petite place ». Une brave dame l'interpelle :

« Eh bien, Monsieur X..., vous n'avez pas de quoi vous asseoir, le crois ?

— Oh si, répond le Monsieur, j'ai bien « de quoi », mais je ne vois pas trop où le mettre. »

Eh bien, vous me croirez, si vous le voulez, cette réponse a assis

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES PAROISSIAUX. — *Dimanches et jours de fête : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✢ **1er Décembre, lundi.** — S. André, apôtre. — Service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

2, mardi. — Ste Bibiane, vierge et mart.

3, mercredi. — S. François-Xavier, conf., Patron de la Propagation de la Foi, indulgence plénière pour les associés.

4, jeudi. — S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct. de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

5, vendredi. — Office de la férie. — 1er vendredi, exposition du T. S. Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne pour l'adoration.

6, samedi. — S. Nicolas, év. et conf., sermon breton à 6 h. du matin et à 8 h. du soir.

✢ **7, IIe Dimanche de l'Avent.** — Exposition de 6 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir. Sermon de l'adoration.

8, lundi. — Fête de l'Immaculée Conception. — Réunion des Enfants de Marie. — Sermon.

9, mardi. — De l'Octave. — Sermon de l'adoration.

10, mercredi. — De l'Octave. — Sermon de l'adoration.

11, jeudi. — S. Damase, pape et conf. — Adoration.

12, vendredi. — S. Corentin, Patron de la paroisse et du diocèse. — Messe à 8 heures, à son autel. — Adoration.

13, samedi. — Ste Lucie, vierge et mart.

✢ **14, IIIe Dimanche de l'Avent.** — Solennité de S. Corentin. — Sermon breton à 6 heures, messe pontificale. — A vêpres, sermon français, procession, bénédiction solennelle.

15, lundi. — De l'octave de l'Immaculée Conception. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

16, mardi. — S. Judicaël, roi et conf.

17, mercredi. — Office de la férie. — *Quatre-Temps,* jeûne et abstinence.

18, jeudi. — Office de la férie. — Service et messe pour les Défunts.

19, vendredi. — Office de la férie. — *Quatre-Temps.* — Confession des petits enfants.

20, samedi. — Office du jour. — *Quatre-Temps.*

✢ **21, IVe Dimanche de l'Avent.** — A 4 heures, Tiers-Ordre ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton. — Quête pour l'œuvre de Saint-Vincent de Paul des dames.

22, lundi. — S. Thomas, apôtre. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

23, mardi. — Office de la férie.

24, mercredi. — Vigile de la Nativité. — *Jeûne et abstinence.* — A 10 h. 15, chant de l'office. — Confession jusqu'à 8 heures du soir, fermeture de l'église jusqu'à 9 h. 1/2.

✢ **25, jeudi.** — Noël. — Grand'messe à minuit, suivie de 2 messes basses ; messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon.

✢ **26, vendredi.** — Fête de S. Etienne, 1er mart. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

27, samedi. — S. Jean, apôtre et évang.

✢ **28, Dimanche.** — Les Innocents.

29, lundi. — S. Thomas. — év. et mart.
30, mardi. — Office du dimanche précédent.
31, mercredi. — S. Silvestre, pape et conf. — A 8 heures du soir chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction.
Janvier ✠ 1er, jeudi. — Circoncision. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.
2, vendredi. — 1er vendredi. — Octave de S. Etienne, exposition du Saint-Sacrement.
3, samedi. — Ste Geneviève, vierge.
✠ 4, Dimanche. — Le Saint nom de Jésus.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28	*Octobre.*	Monique - Madeleine - Andrée - Marie Le Coz, rue des Reguaires ;
2	*Novembre.*	Louise-Jeanne-Marie Cloarec, 29, rue Neuve ;
4	—	Hélène - Louise - Joséphine Guyader, 17, rue Sainte-Thérèse ;
9	—	Jeanne-Yvonne Le Du, Ergué-Armel ;
9	—	Roger-Louis Le Lay, 37, rue de Kerfeunteun ;
10	—	Jean-Fernand-Marcel Cornille, 2, rue Pen-ar-Stéir ;
16	—	Claude-Louis-Auguste Guédès, 15, rue Ste-Thérèse ;
16	—	Jeannine-Emilienne Le Berre, 137, route de Rosporden ;
21	—	Madeleine-Henriette-Marie Baley, 8, rue St-François ;
23	—	Marie-Thérèse-Anne Le Blévec, 7, rue Pen-ar-Stéir ;
24	—	Jeanne-Marie Rannou, 16 bis, rue des Reguaires.

Mariages.

4	*Novembre.*	Pierre Toullec et Jeanne Burel ;
10	—	Henri - François Lécuyer et Emilienne - Fernande Chappuis.

Enterrements.

31	*Octobre.*	Renée-Yvonne Hascoët, 3 ans, rue de Brest ;
10	*Novembre.*	Renée-Marie Jany, épouse Y. Jézéquel, 78 ans, 25, rue de Kerfeunteun ;
10	—	Enfant Hémery, venelle Saint-Primel ;
16	—	Charles-Louis Le Meudec, 61 ans, boulevard de Kerguélen ;
17	—	Marie-Anne Kervel, 83 ans, rue Verdelet ;
17	—	Etienne-Charles-Louis Liot, 14, rue du Pont-Firmin;
19	—	Jeanne-Catherine Arhan, veuve C. Rolland, 89 ans, place Saint-Corentin.
24	—	Jeanne-Marie-Anne Le Derf, épouse Y. Le Goff, 50 ans, rue Pen-ar-Stang.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

21e Année — N° 10. Jeudi 1er Janvier 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Décembre 1930 : Fête de Saint Corentin ; Fête de Noël ; Conférences intéressantes ; Dernier jour de l'An ; Poèmes de Bretagne ; La Contre-Eglise ; Le Mal du Siècle..... 142
Mois de Janvier 1931 : Fêtes et Réunions ; L'Astronomie de l'Eglise..... 148
Au Patronage : Souhaits ; Le Caméléon ; Gymnastique ; Il y a un mois. 150
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste ; Nos soldats..... 152
Calendrier paroissial 155
A Saint-Corentin..... 156

✠

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Jeudi 1er Janvier 1931. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Décembre 1930

L'Eglise, dans ses offices de l'Avent, disait : *Veni Domine, et noli tardare : relaxa facinora plebis tuæ,* Venez, Seigneur, et ne tardez pas : remettez ses fautes à votre peuple.

Cette prière a-t-elle été exaucée à Saint-Corentin ? Du moins, il n'a pas dépendu de nous qu'il n'en fût ainsi. Nous avons eu coup sur coup des exercices spirituels propres à obtenir ce résultat.

Ce fut d'abord la retraite de l'Adoration, du 6 au 12 du mois. Tous les paroissiens y ont été convoqués du haut de la chaire et par des appels écrits, distribués à domicile. Les Bretons bretonnants ont eu leurs réunions, la veille, vendredi soir, le samedi et le dimanche matin. — Les enfants, 1er groupe, les garçons, sont venus le samedi et ont communié le dimanche. Les filles, 2e groupe, ont paru le mercredi et ont communié le jeudi. — Puis, les autres ont eu des instructions trois fois par jour, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Tous ces jours, le Saint-Sacrement, exposé de 6 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir, a eu des adorateurs, sans interruption, d'heure en heure. Les instructions données par le R. P. Le Jollec auraient mérité d'avoir un auditoire plus compact. Tous en auraient tiré grand profit. Toute la vérité de la Sainte Eucharistie y a été développée, au point de vue doctrinal et moral, avec une grande netteté. Tous ceux qui y ont assisté en rendent témoignage. Le R. Père prédicateur voudra bien recevoir ici tous nos remerciements.

Les hommages rendus à Notre Seigneur et les prières qui lui ont été adressées pendant ces jours ne resteront pas sans résultat, non seulement pour ceux qui s'en sont acquittés, mais encore pour les autres, qui n'y ont pas été oubliés. Le dogme de la Communion des Saints est très consolant : les supplications et les œuvres des uns ont une heureuse répercussion dans l'âme de tous ceux qui n'y mettent pas volontairement obstacle.

Fête de Saint Corentin.

Le journal *Le Progrès du Finistère* en donne le récit suivant :

« La fête patronale de S. Corentin débute traditionnellement par le panégyrique breton. Malgré l'heure matinale, une belle assistance écoutait avec la plus vive attention, à la messe de 6 heures, le sermon que donnait M. l'abbé Perrot, vicaire à Ergué-Armel. Dans un breton des plus purs, avec une éloquence aisée, le jeune orateur nous parla de S. Corentin, exemple et soutien de son peuple.

» A 10 heures, messe pontificale d'une solennité et d'une majesté qui cadrent si heureusement avec la beauté de l'édifice et avec la plénitude du sacerdoce qui brille au front du Pontife qui officie. Le plain-chant grégorien, impeccablement exécuté par le chœur des séminaristes, alterne avec la polyphonie palestrienne que fait entendre, avec sa perfection habituelle, la chorale de Saint-Corentin. A l'offertoire, M. l'abbé Mayet interprète les variations sur le *Pange solemnes,* écrites par M. Thomas, ancien organiste de la cathédrale.

» Les vêpres pontificales se chantent à 2 heures 1/2. Elles sont suivies du panégyrique de S. Corentin, qui est donné, cette année, par le R. P. Le Jollec. Le prédicateur définit la beauté de la mission du prêtre, et convie ses auditeurs à avoir pour lui le respect, la reconnaissance auxquels il a droit. Il recommande d'une façon pressante l'œuvre des vocations eccclésiastiques et l'œuvre de la construction du nouveau Séminaire.

» Aussitôt après cette instruction, s'organise la procession solennelle du Bras de S. Corentin. Le cortège se déploie entre les rangs des fidèles et fait lentement le tour de la cathédrale, au chant des strophes du *Pange solemnes.*

» Au retour, pour clore cette magnifique et impressionnante cérémonie, c'est la bénédiction du T. Saint-Sacrement, au cours de laquelle la chorale de Saint-Corentin exécute un *Bone Pastor* de Palestrina, un *Benedicta es tu* de La Tombelle, un *Tu es Petrus* de Fauré, et un *Tantum* de Bach, pour finir, quand Monseigneur a eu levé l'ostensoir sur l'assistance, par un cantique breton à quatre voix mixtes au Bras de S. Corentin. »

Fête de Noël.

Malgré la pluie et les ténèbres, la foule a envahi la cathédrale en nombre si considérable, que plusieurs hommes ont dû être introduits dans le chœur, pendant l'office de nuit. Attitude calme et respectueuse, d'ailleurs. La mesure d'ordre prise a dû écarter les insolents et les perturbateurs. Le chant des nocturnes, du cantique *Minuit, chrétiens,* et de la chorale a donné à la cérémonie un caractère de gravité et de piété

digne de la circonstance. Beaucoup de communions à la messe de minuit et aux messes du jour.

A 10 heures, messe pontificale. L'affluence aux offices de nuit et aux messes du matin a nui à l'assistance de la grand' messe. Il en est toujours ainsi. La fatigue écarte plusieurs de cette dernière cérémonie.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres et instruction par M. Suignard, premier vicaire, sur l'objet de la fête : conditions de la Naissance de l'Enfant-Dieu et enseignements donnés, amour de la simplicité, de la pauvreté et de la souffrance. Belle fête que la Noël, lorsqu'on lui conserve son caractère sacré de fête chrétienne. On essaie de la défigurer par des désordres honteux et par la substitution de l'appellation insensée du *Bonhomme Noël* à celle si douce de *l'Enfant Jésus*. On reconnaît là les manœuvres combinées de l'impiété et du sectarisme. L'esprit chrétien saura garder ses droits et sa noble tradition.

Conférences intéressantes.

La première, en ordre logique, a été faite par M. Hervé, vicaire, aux messes du dimanche 21 Décembre, où il a traité cette question de notre cours d'instructions dominicales : « Bienfaits de l'Eglise à travers les siècles ». L'Histoire et la Sociologie s'y sont rencontrées pour démontrer que l'action de l'Eglise, à toutes les époques, a été providentielle et bienfaisante sur tous les terrains. Si elle n'a pas produit tous les effets qu'on pouvait en attendre, la faute en est aux oppositions rencontrées de tous côtés.

Je cite pour mémoire l'exposition si savante des miracles de Lourdes faite dans la salle du Likès par le docteur Vallet, le lundi 1er Décembre. Plusieurs médecins de la ville y assistaient. Aucun d'eux, que je sache, n'a contesté les faits établis ni contredit les conclusions du conférencier, prouvant l'authenticité des guérisons et leur caractère surnaturel.

Plusieurs conférences aussi de Mlle de Châteaurocher aux jeunes filles, puis aux dames de la Ligue Patriotique des Françaises.

Conférence enfin de M. Henriot sur la grave question de l'instruction et de l'Ecole unique. Il eût été à désirer que tous les intéressés fussent là pour être édifiés sur ce qui se prépare et sur les conséquences qui en découleront.

Dernier jour de l'An.

Le mercredi 31, à 8 heures du soir, les paroissiens sont invités à prendre part, à la cathédrale, à la cérémonie de clôture de l'année chrétienne. Récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Deux pensées, celle de demander publiquement pardon des fautes commises et celle de remercier Dieu des bienfaits reçus au courant de l'année ont inspiré cette bonne tradition. Elle sera continuée.

Poèmes de Bretagne.

Un collaborateur bénévole et complaisant nous transmet deux compositions : *Poèmes de Bretagne* et *Le Mal du siècle*, avec promesse de les faire suivre d'autres encore. Nous les reproduisons volontiers, en lui adressant nos sincères remerciements. On les lira avec plaisir, nous n'en doutons pas. On y discernera une âme bretonne qui, bien qu'éloignée du pays depuis des années, a conservé l'amour et le culte de la petite Patrie.

AUTOMNE

Voici l'Automne,
Doux Paysage,
La cloche sonne
Sur le village.

L'astre du soir,
Sème son feu
Sur le miroir
De l'étang bleu.

Dans l'humble église
Où tout s'irise,
On n'entend plus
Qu'un nom : « Jésus »...

De l'officiant,
Jésus protège
La sainte neige
Des cheveux blancs.

O Divin Maître,
O Bon Pasteur,
O Noble Prêtre,
O Sacré-Cœur.

Béni Celui
Qui pense et prie
Sur le vieux port
Où tout s'endort.

HIVER

Voici l'hiver
Et ses frissons...
Près du feu clair,
Assis en rond,

Chacun devise,
Ou chacun rêve...
Lorsque la bise
Souffle sans trêve...

Sur le carreau
Terni de gel,
Le chemineau
Frappe un appel.

Dans le Saint-Lieu,
Tout près des mages,
A l'Enfant-Dieu,
On rend hommage.

Et de l'encens
Le doux parfum
Avec les chants
Monte soudain.

Anges du Ciel,
Anges ravis,
Chantez Noël...
Il est minuit !...

Décembre 1930.

Charles FILLY.

La Contre-Église.

A l'heure même où, à la cathédrale, le prédicateur parlait de la mission et de l'œuvre de Saint Corentin dans notre Armorique, une réunion se tenait à quelques mètres, au Gymnase municipal, où avaient été convoqués le ban et l'arrière-ban des anticléricaux de la région. On s'explique la coïncidence, il s'agit de détruire le Christianisme apporté et implanté si profondément dans le pays par notre premier évê-

que et ses successeurs. L'heure et le jour accentuaient le fonds même du programme qui est : guerre à mort à la religion.

Qu'on ne s'y trompe pas. Lorsque vous entendez les ennemis acharnés de Dieu affirmer sans rire qu'ils en veulent au clergé seulement et qu'ils nourrissent le plus grand respect pour la religion, dites-vous bien qu'il s'agit encore là de cette « hypocrisie nécessaire », déjà mise en œuvre lors de l'introduction dans la loi de la soi-disant neutralité de l'école publique. Un mot nouveau désigne ce genre d'opération, c'est du *camouflage*. Nos anticléricaux n'ignorent pas que le clergé disparu, la religion est étouffée pour de bon. D'où un acharnement sans trêve contre le prêtre, accompagné d'un feint respect pour la religion.

Dans la fameuse conférence du 14 Décembre, on s'en est payé. Le choix du conférencier était déjà significatif. M. François-Albert, qu'on pourrait appeler le *Petit-Albert*, est l'incarnation même du sectarisme farouche.

Qu'a-t-il dit ? D'un tel personnage on pouvait attendre quelque chose de nouveau, du moins quant à la forme. Eh ! non, toujours les mêmes ragots, toujours les mêmes erreurs. Il a commencé par affirmer son respect de la religion. Il n'en veut qu'au cléricalisme. C'est le refrain obligatoire. Puis il a renouvelé cette énormité que les Papes et les prêtres ont été les instigateurs de la dernière guerre et que présentement encore ils méditent et préparent de nouvelles catastrophes ? La flétrissure de *rumeurs infâmes*, attachée à ces mensonges éhontés par un homme politique qui n'est rien moins que clérical n'a pas empêché l'orateur de les resservir à son auditoire. « Mentez, mentez ; il en restera toujours quelque chose. »

Parlant de la répartition proportionnelle scolaire, qui exige qu'aux charges égales répondent les bienfaits égaux, il recourt aux comparaisons ambiguës et sophistiques, qui ne prouvent rien.

Il a dit plus encore. Saviez-vous que les pauvres instituteurs laïques sont brimés et sacrifiés par l'administration et que toutes les faveurs vont aux cléricaux. Eh ! bien, c'est monstrueux. Quand Combes reviendra on y mettra bon ordre. On fermera de nouveau toutes les écoles libres et l'on volera de nouveau les biens d'Eglise, même les fondations des morts. On ne le dit pas, mais on y pense.

C'est peut-être pour donner le change que M. le Maire de Quimper a cru devoir dire au début de la séance cette singulière parole : « Nous n'avons nulle envie de voler l'Evêché à l'Evêque, mais nous ne tolérerons pas qu'il nous vole la Mairie ! » Très respectueusement, nous prions M. le Maire de bien regarder autour de lui et de nous indiquer les biens volés par l'Eglise de Quimper. Mais nous pourrons, au besoin, lui rappeler à nouveau ceux qui ont été volés à l'Eglise.

Quant à M. Cadoret, qui a trouvé que le premier laïque a été Adam, puisqu'il avait le premier secoué le joug de Dieu, nous disons erreur : le premier a bien été Satan, que M. Clemenceau, dans sa jeunesse, appelait : « Mon noble Maître ! » M. Cadoret, qui a reçu une éducation chrétienne, ne devrait pas l'oublier. A tout seigneur tout honneur.

Le Mal du Siècle.

Ce n'est point là celui dont souffrirent nos romantiques que je veux évoquer, car cette époque, malgré ses désordres, peut encore être citée en exemple, ne serait-ce que comme contraste avec celle que nous vivons. L'attrait de la grande ville s'est tellement développé dans nos campagnes que je songe non sans tristesse à ces vers de Brizeux :

Ah ! ne quittez jamais ! c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis !...

Treize années de voyages au long-cours m'ont suffisamment édifié sur la nature de l'espèce humaine. La civilisation lamentable introduite dans nos mœurs, désagrège lentement, comme un mal inexorable : *Foyer, Morale et Croyance*. Et ce n'est pas faire œuvre inutile que de louer la patience et l'abnégation sans bornes que prodiguent sans compter nos Directeurs de Patronages pour écarter de ce fléau la jeunesse d'aujourd'hui, mûrie avant l'âge, téméraire, voyageuse sur ce frêle esquif qu'est l'existence.

Ce mal du siècle s'est aussi infiltré dans nos campagnes. L'électrification, si longtemps préconisée, apporte, avec une lumière plus vive, cette lueur malsaine du progrès... ce grand mot ! Il n'est pas jusqu'à la T. S. F. qui n'ait amené dans nos paisibles chaumières, avec des airs douteux, très à la mode, les scandales de la capitale ! !.. Distraction pour les jeunes !.. mélancolie pour les vieux ! !....

Si je me reporte à trente années de distance, nous n'avions pas tout cela pour vivre heureux, chaque village connaissait son bonheur à la tombée du soir. On se contentait des rares nouvelles apportées de la ville. On se groupait autour du Pasteur respecté et j'ai connu le charme des messes de minuit, chacun portant sa lanterne au sein des chemins creux.

L'homme invente, construit d'apparentes merveilles, il perfectionne, il améliore. Mais lui, en retard sur le progrès, ne se perfectionne ni ne s'améliore. Il s'enfonce chaque jour davantage dans ce mauvais idéal d'une sociologie future, aléatoire, absurde, inaccessible puisque morte la Foi, finie l'Humanité !...

Il n'est que de voir l'œuvre accomplie par nos missionnaires, et je puis savamment parler des Antilles, que je con-

nais particulièrement. Toutes ces populations *dites sauvages*, tous ces noirs qui parlent si bien notre langue, et sont imbus des meilleurs préceptes de l'Evangile, feraient honte sur plus d'un point à beaucoup qui cultivent des fleurs de rhétorique, ainsi qu'à certains lions du boulevard. Il n'est que de voir cette œuvre admirable, les quatorze Stations du Chemin de Croix, grandeur naturelle, sculptées dans le roc sur le flanc d'une montagne de Fort-de-France. Voilà l'œuvre des naturels du pays ! !... Et maintenant... je le crois fermement, c'est dans ces pays soi-disant sauvages, que l'homme moderne devra rechercher (n'en déplaise à sa fatuité) les origines de *sa civilisation.*

Charles FILLY.

Mois de Janvier 1931

Fêtes et Réunions.

31 Décembre 1930. — De 9 heures du soir à 6 heures du matin, adoration nocturne.

Jeudi 1er Janvier. — Fête de la Circoncision de N. S. J.-C. La veille, le Chapitre de la cathédrale, le clergé de la ville et des environs, les diverses œuvres paroissiales, se font un devoir de présenter à Monseigneur l'Evêque l'expression de leur profond respect, de leur dévouement et de leurs vœux, et, toujours aimable et bon, Monseigneur répond à tous. Le *Bulletin* ne peut pas relater le fait, il aura paru avant cette date.

Dimanche 4. — Fête du Saint Nom de Jésus. M. le Curé doit, ce jour, adresser ses vœux de bonne année à tous ses paroissiens. — A 8 heures du soir, confrérie du Rosaire.

Mardi 6. — Fête de l'Epiphanie. — C'est l'anniversaire de la Vocation ou appel des nations païennes à la grâce de la vie chrétienne. Nos vieux pères en étaient.

Vendredi 7. — Réunion à 8 heures, à la chapelle, des Mères Chrétiennes.

Vendredi 9. — Confession des petits enfants.

Dimanche 11. — Fête de la Sainte Famille et solennité de l'Epiphanie. La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph est le vrai modèle de la famille. A 7 heures du matin, réunion des Enfants de Marie à la chapelle. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Dimanche 25. — A 7 heures du matin, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures du soir, Tiers-Ordre,

— A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

L'Astronomie de l'Église.

En transcrivant le programme du mois, il me revient à l'esprit une charmante comparaison qui trouve bien sa place ici. Comme moi, les lecteurs du *Bulletin* la liront avec intérêt. Elle donne exactement la physionomie de l'Eglise que rappellent les instructions actuelles de nos prônes. C'est un Evêque qui parle :

« J'avais seize ans, lorsque mes maîtres m'expliquèrent pour la première fois la grande loi de la gravitation des cieux. Ces astres que j'avais vus jusque-là dans un éparpillement splendide, on me dit qu'ils se mouvaient, qu'il y en avait de plus petits qui tournaient autour des plus grands, que ceux-ci emportaient avec eux leurs satellites, tournaient autour du soleil ; et, perçant la voûte des cieux, on me fit entrevoir que ce système solaire tout entier tournait autour d'un troisième, lequel tournait lui-même avec ses milliers d'astres autour d'un autre, et qu'ainsi, au lieu d'être confondus dans un grandiose pêle-mêle, les mondes qui peuplent l'espace sont rattachés les uns aux autres, dans l'unité et l'harmonie. Ma jeune imagination ravie poussa un cri d'admiration.

» Depuis, j'ai appris à connaître une autre loi de gravitation, plus simple, plus grande, plus sublime. C'est celle qui préside à l'Eglise. Au centre d'abord, comme le soleil de ce monde, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, tout rayonnant de lumière, de vérité, de vie, d'amour. Tout autour de lui, le corps épiscopal, l'immense chœur des évêques placés par le Saint-Esprit pour illuminer, échauffer et gouverner les églises ; autour de chaque évêque, le chœur obéissant des prêtres, rayonnant, lui aussi, la lumière et la vie ; et autour de chaque prêtre, l'assemblée des fidèles. Quel ordre ! Quel ensemble ! Quel mouvement ! Et que c'est beau, quand tous les fidèles obéissant aux prêtres, ils se laissent emporter par sa gravitation ; et quand tous les prêtres obéissent à l'évêque, et quand tous les évêques ne font qu'un avec le Pape ; et que le Pape, centre de cet immense système, emporte tout dans son sublime mouvement autour de Dieu ! Voilà l'Eglise, voilà son unité. C'est Jésus-Christ qui a fait cette merveille, et ni les malheurs des temps, ni les assauts des ennemis, ni les fautes mêmes des chrétiens ne la détruiront jamais. Les hommes ne peuvent pas plus contre l'astronomie de l'Eglise que contre l'astronomie du ciel.

» Mgr BOUGAUD. »

AU PATRONAGE

Joyeux et Bon An 1931

à tous les Phalangistes
à toutes leurs Familles
à tous nos Bienfaiteurs
à tous nos Amis.

Le Caméléon.

Le caméléon est un animal très curieux.

Heureux celui qui, au moins une fois dans sa vie, l'a contemplé dans sa petite cage de verre du Jardin d'Acclimatation et s'est surpris à rêver devant ses gros yeux ronds.

Ce petit animal possède la faculté, très appréciable pour sa sécurité personnelle, de changer de couleurs en quelques instants et de prendre celle de l'endroit où il se trouve. Mettez-le dans l'herbe : il devient vert tendre ; posez-le sur une table d'ébène : il ferait envie au plus beau nègre du centre de l'Afrique.

Parmi les jeunes gens qui fréquentent nos œuvres, il en est quelques-uns — un certain nombre, à ce qu'on dit, — qui ressemblent au caméléon.

Ils ont le pouvoir de changer d'attitude, de langage et même de pensée suivant le milieu où ils sont placés. Et cela leur est très utile, car ils vivent en paix à l'abri de toutes les attaques.

Dans nos œuvres, avec leurs directeurs, et même avec certains de leurs camarades, ils se montrent très corrects ; ils manifestent extérieurement des sentiments religieux qu'on n'a aucune raison de suspecter.

Mais lorsqu'on risque devant les étrangers une appréciation bienveillante à leur sujet, on est surpris de s'entendre dire de chacun : « Lui ? Mais vous ne le connaissez pas ! Si vous le voyiez quand il n'est pas chez vous ! »

En effet, ce jeune homme-là, placé dans un milieu païen et corrompu, met son drapeau dans sa poche, baisse le nez quand on parle de religion, hurle avec les loups et fait le fanfaron pour avoir l'air d'être au moins comme les autres.

Il s'imagine, le pauvre, qu'il en sera plus estimé. Il se trompe, car, en dépit des apparences, le monde aime les

esprits bien trempés, les gens qui ont le courage de leurs opinions et de leurs croyances, qui n'ont pas peur de s'affirmer.

Il se nuit, car le Christ qui a été d'une extrême bonté pour tous les pécheurs, a durement flétri l'hypocrisie, la duplicité.

Peut-être n'est-il pas inutile, pour la nouvelle année, de nous souhaiter les uns aux autres plus de sincérité, plus de loyauté, plus de courage pour nous montrer au dehors tels que nous sommes en dedans, pour ne pas changer notre manière d'être d'après ceux qui nous entourent.

Ne soyons pas des caméléons.

« Entre-nous. »

Gymnastique.

Nous rappelons à tous les Anciens, à tous les jeunes : adultes et pupilles, que les séances de gymnastique ont recommencé tous les mardis et tous les jeudis. Le Concours interrégional et le Concours national ont lieu, cette année, à Vannes, au mois de Juillet. Il est donc temps de s'entraîner et d'apprendre les mouvements imposés, si la Phalange veut figurer à un rang honorable. Que l'on montre un peu de bonne volonté : plus de prétextes puérils, plus d'absents, plus de retardataires ; mais que tout le monde se mette à l'œuvre malgré certaines difficultés qui dureront un certain temps, mais qui finiront par disparaître. Ce jour-là, la Phalange sera le plus beau patronage de la région.

A partir du mardi 30 Décembre, nous tiendrons compte de la présence aux séances d'entraînement et nous agirons en conséquence le samedi soir, avant le Cinéma. Qu'on se le dise !

Il y a un mois...

Une magnifique journée de fête paroissiale... Une messe le matin, une réunion quelque peu mouvementée comme apéritif, un déjeuner d'une cinquantaine de couverts, la présence de M. le Curé, de M. l'abbé Hall, directeur de la Jeanne-d'Arc, de MM. les Vicaires de la paroisse Saint-Corentin, le soleil, inattendu pour un 30 Novembre : voilà la fête des Anciens de la Phalange, fête, hélas, trop hâtivement préparée, ce qui donna lieu à quelques... accidents. Mais nous prenons bonne note pour la prochaine fois...

Il y avait plus que le soleil, plus que le déjeuner, en vérité, pour donner de la joie ce jour du 30 Novembre. C'était l'amitié plus épanouie, c'était un désir plus grand de collaboration avec les œuvres paroissiales. Et quand le Président, J.-M. Tanguy, remercia avec beaucoup de délicatesse tous ceux qui avaient montré leur attachement au groupe des Anciens, on ne put mieux faire que de réélire ensuite le bureau tout entier. C'était justice et sagesse. Et on a gardé toujours

comme président d'honneur M. Louis Corre que nous verrons sous peu, nous l'espérons fermement, décoré de la Légion d'honneur.

Nos Anciens, regroupés et mêlés de plus en plus à la vie du Patronage, vont retrouver leur « vieille Phalange » qui leur paraissait, peut-être, changée.

Puisse-t-elle, cette Phalange, par eux, par leur vie rayonnante, et déjà, par leurs enfants, rester, elle aussi, toujours jeune et pleine d'ardeur pour le Bien.

L'UN D'EUX.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Dimanche 30 Novembre. —

Il a tant plu
Qu'on ne sait plus
Dans quel pays il a le plus plu.
Mais au surplus
S'il eût moins plu.
Ça m'eût plus plu.

Qu'est-ce que vous dites de cette poésie-là ? C'est trouvé, hein ! On ne peut pas dire que la rime n'est pas riche... et puis surtout elle est de circonstance. Quelle « *dégringolade* », en effet, tous ces jours-ci...

Lundi 1er Décembre. — Hier, au cinéma, pendant la présentation de la 2e partie de « Sans Famille », un gosse pleure. Il a perdu 2 sous sur les 10 que sa maman lui a donnés pour le ciné. Une dame s'approche pour le consoler.

« Voyons, mon petit, ne pleure pas comme ça... »

Le gosse lève la tête : « Comment il faut pleurer alors ?... »

Jeudi 4 Décembre. — J'ai un petit défaut : il m'arrive souvent d'arriver en retard là où je dois me rendre. Mais je ne suis pas le seul. Ainsi, hier, je suis allé à la gare à la rencontre d'un de mes camaraeds... Après moi, arrive une grosse dame, toute essoufflée, qui regarde à droite, à gauche, et finalement va trouver un employé.

« A quelle heure part le train, Monsieur ?...

— Lequel, Madame ?

— Celui de Douarnenez...

— Il est parti, Madame.

— Ah ! à quelle heure y aura-t-il un autre ?...

— A trois heures, Madame...

— Il n'y en a pas qui parte *avant* ?...

— Non, Madame, ils partent tous *à vapeur*... »

Dimanche 7 Décembre. — « Eh bien, Loupin ?... »

— « Eh bien, Michu ?... »

(Paroles entendues à la gare de Quimper, aujourd'hui, à midi 1, et prononcées par deux élégants Messieurs en partance pour la... Lune !)

Mardi 9 Décembre. — Hum, je suis sur un terrain brûlant. Enfin, allons-y quand même. D'ailleurs, je ne préciserai ni la personne, ni la rue, ni le numéro. Ce sera mieux : Madame se fait coiffer. Elle est laide, mais elle a des prétentions ; elle est riche et ne l'est que d'hier, ce qui ajoute à sa sottise naturelle.

« Quels cheveux faut-il mettre aujourd'hui à Madame ? demanda la femme de chambre.

— Les noirs, Zélie, je vais à un enterrement. »

Dimanche 14 Décembre. — Ah ! pauvre de moi ! Pourquoi Dame Nature ne m'a-t-elle pas gratifié d'un meilleur organe et d'un sens musical plus développé ? J'aurais voulu, moi aussi, faire partie de cette schola de Saint-Corentin, qui fait goûter, même aux plus déshérités, la beauté des chants grégoriens et la simplicité de la musique religieuse.

Cette musique, où l'âme passe toute entière,
L'art le plus dégagé de la vile matière...

Quelle puissance, quelle gravité dans ses *Gloria, Sanctus, Agnus,* dans ces vêpres solennelles, chants sublimes sortant de cœurs ardents de piété, écho d'âmes vibrant d'amour pour leur Créateur. Quelle douceur dans le beau cantique breton à Saint Corentin ! Notre premier apôtre de Cornouailles, du haut du Ciel, a dû tendre l'oreille et sourire de bonheur, en écoutant ce chant de fidélité bretonne !

Lundi 15 Décembre. — *Un Monsieur bien ennuyé...* et bien ennuyant... telle fut la première comédie jouée, dans la salle du Likès. Pauvre Monsieur et pauvres spectateurs, ils étaient bien à plaindre ! Heureusement que l'*Affaire de la rue de Lourcines* est venue les réveiller, et surtout le *Diable aux Manœuvres,* 's pas Michu ? 's pas Loupin ? Ah ! ya, kredall... Chers amis Lecteurs, cette séance vous a-t-elle plu ? Avez-vous ri ? Oui ? Eh bien ! je puis vous affirmer que l'on prépare déjà une séance plus intéressante avec la fameuse comédie : *En voulez-vous des cousines ? ? ?* Préparez vos mouchoirs : car vous allez rire aux larmes ce jour-là....

Vendredi 19 Décembre. — C'est la fin du trimestre dans les écoles : examens écrits, oraux, petit bac, compositions, etc., etc., tel est le spectacle réjouissant qui se présente tous les jours aux yeux candides des petits et grands enfants. Ce qui suit est la composition d'un petit enfant.

La poule et la vache. — « La poule, quand on la laisse partir, elle reste devant la maison, elle cherche des grains

de blé, tandis que d'autres animaux tout de suite vont à l'eau, exemple par exemple : l'oie. Les poules se composent de la peau et de la plume. Sans la plume la peau se verrait, la peau, la chair, et sous la chair, l'âme, l'esprit et le corps.

» Aux poules on y donne du blé, des pommes de terre écrasées dans de l'eau.

» Les diverses sortes d'utilité de la poule dans une maison, c'est qu'il fasse des œufs, ne pas trop les faire manger, mais les faire manger un peu. Si on les faisait trop manger, mais elle se gonflerait et elle mourrait.

La vache. — « La vache est un mamifère... Ses jambes arrivent jusqu'à terre ! Dans la tête il pousse environ deux yeux. La vache a deux longues oreilles d'âne, à côté de laquelle sortent deux cornes de la tête.

» On n'appelle pas la vache vache, c'est pourquoi elle s'appelle veau. Derrière le dos, il y a aussi quelque chose, la queue avec un bout pour chasser les mouches.

» La vache ne pond pas comme les poules. On mange son intérieur, et avec son extérieur, le cordonnier fait du cuir, alors il fait des sabots de bois. »

Dimanche 21 Décembre. — Enfin, l'équipe première de la Phalange commence à faire parler d'elle : elle vient de battre Beuzec-Sports, par 2 à 0. Bravo les gars ! Continuez sans relâche et avec courage et votre classement sera bon...

Mardi 24 Décembre. — Corentin est heureux... Il est heureux... — On vient de me dire que je serai remplacé, l'année prochaine, à la rédaction du journal... C'est donc la dernière fois que j'écris ce bulletin... Je me fais vieux... Je me retire sans un regret, sans une larme... Une plume plus jeune, plus alerte vous rendra compte des faits et gestes des paroissiens de Saint-Corentin. Je ne serais plus là pour les enregistrer, mais je suis certain que le journal sera fait dans le même esprit. D'ailleurs, vous le saurez... le mois prochain.

Et voilà ! Jadis au bon vieux temps, le gai troubadour, acueilli dans les riches castels, payait l'écot de sa réception en régalant ses hôtes d'une sérénade. Aux accords de sa vielle, il improvisait des ballades qui chantaient, avec sa reconnaissance, les exploits et les gloires des vieux guerriers.

Moi, jeune troubadour de la Phalange, pour vous remercier de l'attention que vous avez portée à mon humble journal toute cette année, je veux, pour la dernière fois, faire de même. Et à ma suite, vous répéterez mon chant, vers par vers, sur un air connu :

Partant pour l'année nouvelle...
Ça y est ?...
Eh bien ! allez-y, et bon voyage Messieurs, Dames...

CORENTIN, *Ancien petit Phalangiste.*

Nos Soldats.

La place nous manque pour parler d'eux comme il le faudrait. L'article du dernier Bulletin a fait son petit effet : les lettres sont venues nombreuses, très nombreuses : une véritable résurrection ! ! ! N'est-ce pas, Robert et Marcel ? ? ? Les réponses, malheureusement, ont subi un certain retard : mais, patience, encore un peu de temps, et les Directeurs vont prendre leur belle plume pour donner aux petits soldats de la Phalange des nouvelles intéressantes et réconfortantes. En tout cas, par la *Voix de Saint-Corentin,* plus puissante que la nôtre, nous leur offrons, tout particulièrement, nos meilleurs vœux de bonne et sainte année, le courage d'attendre la « classe » sans trop d'impatience et le bonheur d'être tous des caporaux-chefs par l'exemple de leur bonne conduite, de leur piété, et aussi... de leur instruction militaire.

LES DIRECTEURS.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES PAROISSIAUX. — *Dimanches et fêtes gardées : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Aux fêtes non gardées, il n'y a pas de messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, Salut.*
Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

31 Décembre 1930. — De 9 h. du soir à 6 h. du matin, Adoration noct.
✝ **1er Janvier 1931, jeudi. — Circoncision de N. S. J.-C.** et Octave de la Nativité.
2, vendredi. — Octave de S. Etienne. — 1er Vendredi du mois, exposition de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et jeunes gens.
3, samedi. — Ste Geneviève, vierge. — A 6 h. 1/2, service pour les Trépassés.
✝ **4, Dimanche, Fête du Saint Nom de Jésus.** — A 8 h. du soir, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.
5, lundi. — Veille de l'Epiphanie. — Service et messe pour les Défunts.
6, mardi. — Epiphanie de N. S. J.-C.
7, mercredi. — De l'Octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes.
8, jeudi. — De l'Octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
9, vendredi. — De l'Octave. — Confession des petits enfants.
10, samedi. — De l'Octave.
✝ **11, 1er Dimanche après l'Epiphanie. — Fête de la Sainte Famille.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, bénédiction.
12, lundi. — De l'Octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
13, mardi. — Octave de l'Epiphanie.
14, mercredi. — S. Hilaire, év., conf. et doct. de l'Eglise.
15, jeudi. — S. Paul, 1er Ermite. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
16, vendredi. — S. Marcel, 1er pape et martyr.
17, samedi. — Apparition de la Sainte Vierge à Pontmain.
✝ **18, IIe Dimanche après l'Epiphanie.** — Office du dimanche. — A 8 h. du soir, confrérie du T. S. Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.
19, lundi. — S. Melaine, év. et conf. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
20, mardi. — S. Fabien, pape, et S. Sébastien, martyrs.
21, mercredi. — Ste Agnès, vierge et mart.

22, jeudi. — S. Vincent et S. Anastase, mart. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
23, vendredi. — S. Raimond Penafort, conf.
24, samedi. — S. Timothée, év. et mart.
✝ **25, IIIe Dimanche après l'Epiphanie.** — Office du Dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre. — A 8 heures du soir, confrérie des Trépassés, sermon breton.
26, lundi. — S. Polycarpe, év. et mart. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
27, mardi. — S. Jean Chrysostome, év., conf et doct.
28, mercredi. — Ste Agnès, 2e fête.
29, jeudi. — S. François de Sales, év., conf. et doct. — A 6 h. 1/2, service pour les Trépassés.
30, vendredi. — Ste Martine, vierge et mart.
31, samedi. — Office du 4e Dimanche après l'Epiphanie.
✝ **1er Février, Dimanche de la Septuagésime.**

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 *Novembre.* Henri-Jean Caoudal, 6, rue Feuntenic-al-lez ;
30 — Henri-Robert Ceschia, 26, rue des Reguaires ;
30 — Jean-René-Marie Mourrain, 27, rue du Pont-Firmin.
7 *Décembre.* Pierre-Félix Doucin, rue Rouzaut ;
7 — Marcelle-Corentine Wohlfarth, Pen-Ruic ;
8 — Marcel-Louis-Marie Rannou, 17, rue des Boucheries ;
21 — Jean-Claude Le Roy, 16, rue Brizeux ;
21 — Alain-Sébastien-Yves Le Meur, 12, rue Neuve ;
28 — Monique-Anne-Marie Guyader, 25, rue de Kerfeunteun.

Mariages.

16 *Décembre.* René-Louis-Adrien Duteil et Bernadette-Philomène Trellu ;
29 — Roger-Louis Hervo et Marie-Anne Harpe ;
29 — Jacques-Marie Branellec et Renée-Josèphe-France Lemonnier ;
29 — Jean-Joseph-Aimé-Anne-Marie Le Naire et Madeleine-Louise Chabay.

Enterrements.

28 *Novembre.* Marie Ménez, 30, ans, Paris ;
30 — Yves-Marie Gouiffès, 15 ans, 4, avenue de la Gare.
1 *Décembre.* Pierre-Marie Nézet, veuf Marie Guiziou, 71 ans, 78, rue Neuve ;
1 — Andrée-Eugénie-Corentine Hémery, 14 ans, 45, rue Neuve ;
5 — Françoise-Marie Guillou, 46 ans, 5, rue du Guéodet ;
6 — Marie-Corentine Doaré, 31 ans, 47, rue Neuve ;
10 — Léon-Yves Mao, 23 ans, Paris ;
11 — Yves Canévet, époux J. Guennec, 79 ans, 6, rue Saint-Nicolas ;
14 — Marie-Françoise Jaouen, veuve A. Harpe, 53 ans, rue Rouzaut ;
16 — Catherine Le Moal, veuve C. Narzul, 64 ans, 6, quai du Stéir ;
18 — Yves-Marie Lagadec, veuf M. Conan, 69 ans, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

20e Année — N° 11. Dimanche 1er Février 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier 1931 : Chronique du Mois ; Dimanche 11 Janvier ; Une croix d'honneur bien méritée ; Dimanches 18 et 25 ; Ligue Patriotique des Françaises ; Dernier hommage au Maréchal Joffre ; Le Christ de la Mer ; Les flèches de la Cathédrale (à suivre) 158
Mois de Février : Fêtes et Réunions ; Ligue Patriotique des Françaises ; La Septuagésime ; Les 40 Heures ; Le Carême ; Prédications ; Fêtes du Mois ; M. l'abbé Bergey à Quimper ; Denier du Culte et Œuvres des Vocations ; Réunions ; Confession des Enfants .. 165
Au Patronage : Grandes Séances Théâtrales ; Gymnastique..... 168
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 169
Calendrier paroissial 171
A Saint-Corentin..... 172

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Dimanche 1er Février 1931. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Janvier 1931

Chronique du Mois.

La Bonne Année.

Le 24 Décembre, veille de Noël, le Souverain Pontife reçoit les souhaits du Sacré-Collège. Dans sa réponse, le Pape exprime un vœu et apporte une étrenne.

Le vœu est celui de la paix qu'il désire ardemment pour l'univers entier. L'étrenne : une encyclique sur le mariage chrétien, où il rappelle lumineusement la doctrine sur la question et les conséquences terribles de l'oubli ou de la violation des règles qui la concernent.

Le 31 Décembre, M. le Doyen du Chapitre adresse à Monseigneur l'Evêque les souhaits de son clergé, empreints de la plus respectueuse affection de tous pour leur chef vénéré et du vif désir d'une prolongation de vie et de santé pour la continuation des œuvres d'un pontificat aussi fécond pour l'avenir que dans le passé.

L'Evêque remercie et met toute sa confiance dans l'espoir d'un plus grand développement de la vie chrétienne par l'action efficace de l'Ecole libre, et le zèle de la Ligue d'Action Catholique dans le diocèse. Il annonce une fête solennelle cette année, en commémoration de la liberté d'enseignement obtenue, grâce à de courageux efforts, et deux grandes assemblées de la Ligue, l'une le 27 Septembre, sur le terrain du nouveau Séminaire, et l'autre, le 4 Octobre, au Folgoët.

Le dimanche 4 Janvier, M. le Curé exprime, lui aussi, ses sentiments de reconnaissance à tous les paroissiens qui comprennent et accomplissent leurs devoirs et soutiennent généreusement les œuvres paroissiales. Il présente en quelques mots le tableau de la situation. Comme toute médaille, elle a son bon côté et son revers. Il souhaite que le bien progresse et que le mal disparaisse. Et rappelant la parole de l'apôtre saint Pierre, que la fête du Saint Nom de Jésus, célébrée ce jour, cite opportunément, il déclare à nouveau qu'il n'y a de salut possible, ni temporellement, ni éternellement, qu'en Lui et par Lui.

Le 7, on reçoit la nouvelle de la mort du maréchal Joffre. Monseigneur l'Evêque demande que, le dimanche, une prière soit faite dans toutes les églises pour le repos de son âme.

Le mercredi 7, jour de l'enterrement, à 9 heures, heure des obsèques, une messe a été dite à la cathédrale, à laquelle assistaient les représentants des autorités civiles et militaires et un nombreux clergé. La schola du Séminaire fit entendre en faux-bourdon le *De profundis*, et avant l'absoute, M. le vicaire général Cogneau, dans une brève allocution, fit l'éloge funèbre du défunt.

Dimanche 11 Janvier.

Solennité de l'Epiphanie et fête de la Sainte-Famille. Après le chant de l'Evangile, M. le chanoine Bars, selon la formule et le ton marqués au Pontifical, annonce les fêtes mobiles de l'année courante.

M. Cadiou, reprenant le cours des instructions ordinaires, interrompues par les fêtes de Noël et du Nouvel An, expose nettement la Doctrine de l'Eglise sur la question de la Communion des Saints ou communauté des biens spirituels des fidèles de l'Eglise militante, souffrante ou triomphante.

Le soir, à 8 heures, M. le Curé explique les mêmes vérités à son auditoire breton, et termine par le chant des prières et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ce même jour, au prône de la grand'messe, a été lu le nécrologe ou liste des noms des membres du clergé diocésain décédés dans l'année. Ce sont :

MM.

Perhirin, recteur de Guilligomarc'h, 12 Janvier....	73	ans.
Péron, ancien chanoine titulaire, 5 Février.....	84	—
Arhan, recteur de Lanildut, 13 Février	62	—
Havas, recteur de Saint-Sauveur, 15 Février	71	—
Le Traon, ancien vicaire de Landéda, 19 Février ..	66	—
Boulis, ancien vicaire de Guilligomarc'h, 20 Février.	77	—
Danzé, recteur de Plomeur, 23 Février	54	—
Balanant, ancien recteur de Saint-Marc, 26 Février.	68	—
Penanrun, vicaire de Plomelin, 12 Mars	25	—
Rannou, ancien recteur de Plouénan, 13 Mars	73	—
Clec'h, ancien recteur de Locmélard, 27 Avril....	53	—
Féroc, curé-doyen de Scaër, 24 Juin	58	—
Le Gall, vicaire auxiliaire à Treffiagat, 27 Juin....	40	—
Cornou, chanoine honoraire, directeur de la *Semaine religieuse*, 3 Juillet	56	—
Le Maout, ancien vicaire de Gouesnou, 7 Août	50	—
Canan, recteur de Locunolé, 29 Septembre	56	—
Bozec, ancien recteur de Saint-Urbain, 27 Octobre.	64	—
Coroller, recteur de Plouider, 5 Novembre	79	—
Larnicol, directeur d'école à Pont-Croix, 10 Novemb.	30	—
Floch, recteur de Kerfeunteun, 16 Novembre....	72	—

Cloarec, ancien recteur de Saint-Vougay, 21 Nov... 81 ans.
Calvez, chapelain à Landerneau, 26 Novembre .... 47 —
Roudaut, vicaire à Laz, 18 Décembre ..... 28 —
Foulet, ancien précepteur, 21 Décembre ..... 75 —

Ensuite, indication du mouvement de la population de la paroisse : 145 baptêmes, 61 mariages, 130 décès. — Une prière pour tous, clergé et défunts de la paroisse, a suivi cette lecture.

Des prières publiques, demandées par Monseigneur l'Evêque, ont été dites aussi pour demander un temps plus favorable aux travaux de la terre. Hélas ! le Ciel est resté sourd, le mauvais temps persiste. N'est-ce pas parce que sur terre on reste trop muet dans les hommages à rendre à Dieu ?

Ce même jour, 11 Janvier, à 8 h. 30, salle Jeanne-d'Arc, conférence fort intéressante avec projections lumineuses de M. Etienne Baton, président des Volontaires du Pape, sur sa Sainteté Pie XI. Monseigneur présidait. Toute la vie du Pape a passé sur l'écran, rendue plus vivante par les explications très simples et très intéressantes de l'orateur.

Jadis, sous Pie IX, lorsque Garibaldi et ses séides montaient à l'assaut du Pouvoir temporel du Pape, des jeunes gens de France et du pays breton se portaient nombreux et énergiques à sa défense. Aujourd'hui, où une minuscule partie de ses Etats a été restituée au Souverain Pontife, une guerre non moins acharnée lui est faite sur d'autres terrains, mais dans le même but, des jeunes courageux s'unissent dans une association toute volontaire pour défendre sa cause, qui est celle de Dieu même. Honneur à ces braves !

Une croix d'honneur bien méritée.

La nouvelle de la décoration de Monseigneur l'Evêque nous a été apportée par les journaux du dimanche 11 Janvier. Ce fut une explosion de joie universelle, non seulement chez ses diocésains, où la bonté et l'éloquence du Prélat sont si justement appréciées, mais partout où il est connu et admiré, et comme sa renommée de grand orateur s'est répandue dans le pays tout entier, partout on s'est montré heureux d'une décoration qui honore encore plus le gouvernement qui l'a décernée que Celui qui l'a reçue.

Quand nous disons que la nouvelle en a été universellement approuvée, la vérité nous oblige à faire une restriction. Il s'est rencontré un journaliste politicien que l'événement a surpris et surexcité au suprême degré. Un article furibond du *Citoyen* en est la preuve. Il faut que la haine aveugle singulièrement un homme pour l'amener à glorifier une personnalité qu'il voudrait abattre.

M. Le Bail, qui aime à citer la Sainte Ecriture, — pour y trouver ce qui n'y est pas, et la faire servir à des passions trop intéressées, — aurait dû se souvenir de Balaam, fils de

Béor, sorte de prophète païen que Balac, roi de Moab, poussait à maudire Israël, et qui, malgré ses propres sentiments, se répandit en bénédictions sur le peuple de Dieu. — Dans la circonstance, Méphistophalès a bien mal servi son disciple. Ses détractions valent des bénédictions au jugement de tout homme sensé. Quelqu'un demandait qu'on reproduisît cet article en tracts et qu'on le répandît partout, pour la glorification de l'Evêque et la confusion du Sénateur. Mais aucun des deux n'a besoin de cela pour être jugé à sa juste valeur.

Dimanches 18 et 25.

Le 18. — Instruction par M. Hervé : la rémission des péchés ; Pouvoir de l'Eglise, son étendue, son exercice. — C'est le 10e article du Symbole. — Contester cette vérité, c'est pécher contre la foi. Refuser d'y recourir c'est courir à sa perte éternelle.

Le 25. — Instruction par M. Pichon : Fins dernières, la mort, l'immortalité de l'âme.

Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. Suignard, sur les mêmes questions.

Ligue Patriotique des Françaises, grande conférence.

Le mardi 27 Janvier, salle Jeanne-d'Arc, à 8 h. 30 du soir, M. l'abbé Thellier de Poncheville donnera cette conférence sur le sujet suivant : La défense des traditions familiales.

Dans son prochain numéro, le *Bulletin* en parlera. A l'heure où l'orateur parlera, les épreuves d'aujourd'hui seront à l'imprimerie.

Dernier hommage au Maréchal Joffre.

Cependant que repose un Maréchal de France,
Dans sa gloire, endormi au linceul du Drapeau,
Que les fanions voilés disent notre souffrance,
S'élève un chant sacré sur l'illustre tombeau.

Pour vous, ô Maréchal ! je sais bien des fillettes
Qui suivront, le cœur gros, le funèbre convoi,
De celles que les mères ont appelées « Joffrette »
En souvenir de vous ! de vos glorieux soldats !...

Plus tard aussi, dans le sein des veillées,
Lorsque nos petits-fils assis près du feu, sages,
Votre nom sera lu aux récits d'épopée
Comme un vivant reflet d'honneur et de courage.

Ainsi vous partirez vers un autre Idéal,
Dans ce coin tant aimé, de paix... de solitude
Qu'une Femme sublime, Monsieur le Maréchal....
Sut de deux mots parer : « Amour !... Sollicitude !... »

Adieu ? non pas ! puisqu'au séjour sans voiles
Vous irez prendre place auprès des Bienheureux....
Et dans le firmament vous serez une Etoile,
Qui brillera toujours auprès du Roi des Cieux.

Maintenant recouvert de la Palme immortelle
Grand Mort que nous aimons, bercé dans votre gloire,
Votre page est écrite et sera la plus belle
Que trouveront nos fils aux feuillets de l'Histoire !

Paris, 18 Janvier 1931. Charles FILLY.

Le Christ de la Mer.

Une à une, les feuilles en la cour monotone,
Au souffle de Décembre ont tapissé le sol,
Et l'arbre dépouillé par le grand vent d'automne,
N'a plus l'oiseau frileux qui a pris son envol.

Sur la falaise abrupte, aux rafales d'hiver,
Sous le vent qui mugit d'une voix insensée
Grandiose et douloureux le Christ de la Mer
Est là !... Face à l'orage, à l'onde déchaînée !...

Aussi que de marins perdus dans la tourmente
Se sont tournés vers lui pour un ultime adieu,
Que de marins qui prient dans la nuit d'épouvante,
Que de bras sont tendus vers le Ciel et vers Dieu !

Combien d'infortunés ne sachant que blasphème...
Au moment du danger sont revenus vers Lui...
O que de vieux marins pour le Pardon Suprême
Implorent à genoux le Roi de l'Infini !

O qui saura jamais pourquoi dans les tempêtes
Tant d'hommes sont partis, qu'on ne reverra plus,
Qui nous dira pourquoi lorsque la vie s'arrête,
Certains disent « Satan ! », d'autres appellent Jésus ?...

Combien ne connaîtront le séjour bienheureux,
Combien la Mort a pris en son geste farouche,
De marins disparus une injure à la bouche,
Faute pour les mortels d'avoir prié pour eux !!

Janvier 1931. Charles FILLY.

Les flèches de la Cathédrale.

Les notes suivantes ont été puisées dans le journal *Le Nouvelliste de Bretagne*. Elles sont reproduites avec l'agrément de M. le chanoine Pérennès.

Nous devons, dit le journal, à l'obligeance et à l'amitié pour le Nouvelliste *de M. le chanoine Pérennès, le savant archéologue quimpérois, la note suivante de M. Bigot, architecte, qui conçut et exécuta la construction des flèches de la cathédrale de Quimper :*

Un jour, M. de Blois (de Morlaix), archéologue et ancien capitaine de vaisseau, me rencontrant, m'apprit qu'il allait

déposer dans la bibliothèque de l'Evêché un manuscrit de son oncle Debois-Billy, ancien chanoine de la cathédrale. Ce manuscrit, écrit en 1770, contient des documents inédits relatifs à cette église, indiquant les vocables des chapelles, ainsi que les armoiries et les descriptions des anciennes verrières.

Cet ouvrage, précieux pour l'histoire du monument, a servi à la publication d'une monographie récente. M. de Blois me témoigna son regret de ne pas y trouver une seule note sur l'édification des flèches, projetées primitivement sur les deux tours bâties au xv[e] siècle, par l'Evêque Bertrand de Rosmadec. « J'ai fait, me dit-il, beaucoup de recherches à ce sujet mais elles sont restées infructueuses. Cependant je voudrais bien connaître au moins la hauteur que les flèches auraient eue, si elles avaient été édifiées, car dans ce cas, je l'annoterais à la fin du manuscrit dont je possède l'héritage. »

Puis M. de Blois étant retourné à Morlaix qu'il habitait, je ne le revis plus.

Ce désir exprimé par ce vénérable vieillard me donna l'idée de calculer cette hauteur sur place. Quelque temps après, par un temps splendide, me trouvant seul sur le sommet d'une des deux tours, je me mis à relever le plan des lieux dans ses différents contours. Comme j'avais mesuré et dessiné la plupart des clochers du Finistère pour en faire une étude comparative, je ne fus pas longtemps pour saisir la forme que devaient avoir les grandes baies principales, leur largeur étant donnée.

A l'aide des cotes que je venais de prendre, il m'a été facile de trouver, dans l'étude du cabinet, la hauteur des flèches qu'on croyait introuvable. Quant aux quatre clochetons d'angle devant accompagner chaque flèche, cette notion me parut d'abord presqu'impossible, car il n'existait aucune assise détachée pour en trouver la forme exacte.

Cependant, après quelques recherches, je pus découvrir sur le dallage de la plate-forme de la galerie supérieure la silhouette, à l'état de pénombre, d'une assise de jambage de clocheton.

C'est à l'aide de ces données que la pensée me vint de projeter le plan des flèches actuellement exécutées et d'en établir le devis. Puis, après cette étude, je l'ai mis dans l'un de mes cartons croyant l'y enfermer pour toujours et ne pas lui donner le jour.

Quelques mois après, Mgr Graveran me fit appeler pour une légère réparation à faire au palais épiscopal. Son domestique, nommé Joseph, qui me remit cette invitation écrite en termes empreints de bienveillance et d'humilité, me fit savoir que le rideau de la fenêtre de la chambre à coucher du prélat étant en lambeaux avait besoin d'être remplacé. Tout récemment ayant voulu ouvrir la fenêtre pour épousseter le rideau, Joseph fut surpris de le voir se détacher en lames semblables à du papier, coupé avec un ciseau. Comme ce vieux meuble

datait du commencement du premier Empire et était inscrit à l'inventaire du mobilier appartenant à l'Etat, je demandais à l'Evêque s'il ne désirerait pas que j'adresse à l'administration un devis pour son remplacement. A cette proposition, Mgr Graveran s'exprima ainsi : « Comment, il y a un rideau dans ma petite chambre où l'air manque ! Mais non, Joseph s'est trompé. Voyons s'il n'a pas menti et, en disant ces mots, nous entrions tous deux dans la chambrette attenante au cabinet de travail. Effectivement, dit-il, en souriant, il y a là quelque chose, et en y touchant, nous vîmes voltiger avec le vent de la fenêtre ouverte, les quelques feuilles de l'ancien rideau de satin n'ayant plus que la couleur de la poussière du temps. L'enlèvement de ce meuble inutile et inaperçu pendant longtemps, fut alors abordé. « Oh ! non, me dit alors le bon Evêque, je ne saurai attacher mon attention sur un objet aussi futile. Puis dans l'embrasure de la fenêtre, les yeux fixés sur les éteignoirs des tours de la cathédrale, il ajouta : « Ma pensée s'élève plus haut. Lorsque je vins à Quimper, économe du Séminaire, j'ai ressenti un sentiment pénible en apercevant la bonne ville de Quimper coiffée de deux lourds éteignoirs en plomb sur les tours qui la dominent. Cette image désagréable me fit peine, parce que d'abord, elle donne lieu à une mauvaise plaisanterie de la part des étrangers. Puisqu'on ne peut songer à construire des flèches sur le vieil édifice, mieux vaudrait enlever cette ignoble couverture qui prête au ridicule, et qui fait si mal aux yeux. Cependant, quel bel effet des flèches, assises là-haut, produiraient, dès qu'on les apercevrait au loin, si on pouvait les édifier ! Je sais qu'on ne peut guère y songer, car aucun plan, aucun document n'existe, ainsi, personne ne connaît même pas la hauteur qu'elles devaient avoir dans la pensée du maître primitif de l'œuvre. M. de Blois me disait récemment avoir en vain cherché ce document et il n'a pu le trouver encore. »

Puis l'Evêque s'arrêta avec un mouvement de regret.

Alors, je lui dis à mon tour: « Cette hauteur je la connais ».

— Mais où donc l'avez-vous trouvée ?

— Là-haut.

— Quelle est-elle ?

— Je l'ai oubliée, n'attachant pas d'importance à la classer dans ma mémoire, mais je puis vous la préciser exactement dans quelques instants, car, en la calculant, j'ai été amené à faire un projet de flèches.

— Un projet de flèches, qui vous l'a demandé ?

— Personne. Je l'ai fait comme étude seulement. »

Puis, je racontai en peu de mots la promesse que j'avais faite à M. de Blois.

L'Evêque, surpris et ému, tout à coup ajouta : « Je voudrais bien voir ce projet ».

Dix minutes s'étaient à peine écoulées que mes cinq feuilles de plan se déroulaient sur le parquet. Le Prélat les examina avec attention, et avec une joie qu'il ne put contenir, tantôt s'agenouillant pour les voir de plus près, tantôt se mettant à distance pour en saisir l'ensemble. Tout à coup, il me dit : « Ce projet sera exécuté, j'en ai le plus vif désir ».

A cela je lui répondis : « Ce projet doit rester à l'état d'étude : il ne saurait être exécuté pour plusieurs motifs : l'un de ceux qui s'y opposent réside dans la vétusté des tours où le salpêtre depuis plus ou moins de temps ronge une partie des pierres ; dans les tours il existe aussi des vides en porte-à-faux, et beaucoup de pierres fendues sous la charge ; la seconde cause est dans l'absence de ressources financières par suite de l'injonction d'une circulaire ministérielle récente. Dans une pareille occurrence, édifier des flèches sur la cathédrale ne serait pas possible ; à défaut d'allocation de l'Etat, trouverait on dans le diocèse la dépense nécessaire à une telle œuvre ? et en supposant qu'il en fût ainsi, l'Etat ne donnerait pas son approbation pour un tel projet, après la malheureuse épreuve survenue à Saint-Denis, la seule qu'on ait osé tenter depuis trois siècles. N'en parlons plus, Monseigneur, je vous en prie, et laissez-moi enfouir pour toujours un projet que j'ai fait pour moi seul, et que je regrette maintenant de vous avoir communiqué. »

Ce fut le dernier mot qui coupa court à une première conversation.

« Eh bien, me dit le Prélat, quand je le quittai, j'y réfléchirai. »

(A suivre.)

MOIS DE FÉVRIER

Fêtes et Réunions.

Ligue Patriotique des Françaises.

Le dimanche 1er Février, à 5 heures du soir, aura lieu la réunion générale des adhérentes de la Ligue, à la chapelle Neuve, rue du Frout. La conférence sera faite par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire. Elle aura pour sujet : « La conquête de la Liberté de l'Enseignement ». C'est un thème qui doit intéresser toutes les Ligueuses, surtout les mères de famille qui sont chargées de procurer à leurs enfants une instruction et une éducation chrétiennes. Connaissant déjà le talent du conférencier, les Ligueuses se rendront très nombreuses à cette réunion du 1er Février.

La Septuagésime.

Cette période de l'année chrétienne comprend trois semaines : Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime. Elle

est comme le prélude et l'acheminement au Carême, qui s'appelle le temps de la Quadragésime. — Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime, Quadragésime, c'est comme qui dirait soixante-dixième, soixantième, cinquantième, quarantième jour avant la Pâque.

Ce temps invite au recueillement et aux méditations sérieuses. Il convient de restreindre tout au moins la participation aux fêtes profanes et aux distractions bruyantes.

Les 40 Heures.

Le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants nous imposent les prières des 40 Heures. Elles ont pour objet de rendre hommage à N. S. Jésus-Christ et d'implorer pardon et miséricorde pour les coupables qui l'outragent tout particulièrement par leurs désordres et leurs folies du Carnaval.

Le Saint-Sacrement est exposé sur les autels depuis la première messe jusqu'à l'issue des vêpres. Le dimanche, les vêpres se chantent à 3 heures, et les deux jours suivants grand' messe à 9 heures, et vêpres à 4 heures.

Les paroissiens sont priés de venir visiter Notre Seigneur, faisant en sorte que pas un seul instant il ne reste sans adorateurs.

Ce dimanche de la Quinquagésime, M. Herry, recteur de Plougonven, viendra prêcher à toutes les messes et fera une quête en vue de la réédification de son église, détruite par un incendie. Les âmes chrétiennes voudront bien lui tendre une main secourable. Nous nous excusons de faire souvent appel à leur charité, mais les détresses sont grandes et nombreuses. Une église est indispensable. Ayons pitié d'une paroisse qui n'en a plus.

Le Carême.

Il s'ouvre le mercredi des Cendres, par une cérémonie dont la matière, et les paroles qui l'accompagnent, *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière,* rappellent la brièveté de la vie et la nécessité de la pénitence.

Cette loi de la pénitence commence à obliger dès ce jour même du Mercredi et étendra ses rigueurs, d'ailleurs fortement adoucies, jusqu'au Samedi de Pâques, à midi.

Nous n'avons pas encore reçu le Mandement et la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême. Voici le résumé des prescriptions de l'année dernière. S'il y avait quelque modification à y apporter les fidèles en seront prévenus.

I. — Abstinence de viande, jus de viande, deux fois par semaine, mercredi et vendredi, aux Quatre-Temps le samedi, et le Samedi-Saint jusqu'à midi. Les autres jours, autorisation

d'user de viande et de poisson, au même repas, le dimanche à tous les repas, les autres jours à un seul repas, si l'on est astreint au jeûne. La graisse est admise comme condiment, les œufs aussi, excepté à la collation du soir. — Sont tenus à l'abstinence tous ceux qui ont l'usage de raison, à moins d'en être dispensés pour des motifs particuliers.

II. — Jeûne, c'est-à-dire un seul repas par jour, soit à midi, soit le soir, avec une collation à l'autre repas, et le matin, café noir ou chocolat à l'eau additionné d'un peu de pain. — Sont tenus au jeûne ceux qui ont 21 ans accomplis et n'ont pas atteint la 60e année, ou bien ne sont pas dispensés pour motif de santé ou de travaux pénibles.

III. — Bonnes œuvres compensatrices : aumônes, bonnes œuvres. Les aumônes peuvent être remises de la main à la main ou déposées dans un tronc.

Prédications.

Pendant les trois premières semaines, sermon français trois fois, dimanche, mardi et jeudi, à 8 heures du soir. Sermon breton deux fois, dimanche et mercredi. — Le vendredi, exercice public du Chemin de la Croix.

La station française sera prêchée par le R. Père Colin, missionnaire diocésain. Dans la dernière partie du Carême, des instructions spéciales seront données aux différentes catégories des paroissiens. Les jours et les heures seront indiqués dans le prochain numéro du *Bulletin.*

Fêtes du Mois.

Deux fêtes sont à signaler, d'abord celle de la Purification, le lundi 2. Offices aux mêmes heures que le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2 ; puis celle des Trois-Gouttes de Sang, le mercredi 11. Cet office est spécial à la cathédrale. La messe de 8 heures sera dite à l'autel, où sont conservées les Reliques. Le tabernacle où elles sont renfermées demeurera ouvert toute la journée.

Ce même jour, mercredi 11, fête, dans toutes les autres églises, de la première apparition de la Sainte-Vierge à Lourdes.

M. l'abbé Bergey à Quimper.

Le député de Bordeaux sera au milieu de nous le dimanche 22 Février. Il vient spécialement pour les Anciens Combattants, dont il est, mais il parlera aussi à la cathédrale, au moins à quelques messes, et le soir, salle du Likès, pour tout le monde. C'est un orateur qui mérite d'être entendu. Ceux qui l'ont vu au Folgoët peuvent en rendre témoignage.

Denier du Culte et Œuvres des Vocations.

C'est à cette époque de l'année que les cotisations sont versées. Nous demandons aux paroissiens de vouloir bien s'en souvenir.

Réunions.

Des Mères chrétiennes le *2 Février*, à 8 heures, à la chapelle, — des Enfants de Marie les *dimanches 8 et 22*, — du Tiers le *dimanche 22*.

Confession des Enfants.

Le mercredi 4 : les petites filles qui ont déjà communié ;

Le samedi 7 : les garçons ;

Le vendredi 13 : les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

AU PATRONAGE

Grandes Séances Théâtrales.

C'est le dimanche soir 15 Février, et le mardi 17 Février, à 20 h. 30, que les « Joyeux Compères » de la Phalange d'Arvor donneront deux nouvelles séances théâtrales, dans la salle du Likès. Au programme : deux comédies désopilantes : EN VOULEZ-VOUS DES COUSINES ? par Virgile Thomas ; CE SOIR DRANEM, par Muffat. La première pièce est une succession de scènes d'un comique achevé, irrésistible ; c'est le fou-rire dans toute l'acception du mot. Vous connaissez déjà Michu et Loupin ; faites un effort d'imagination, déguisez-les en cousines impossibles et voyez par quelles situations drôlatiques et bouffonnnes ils peuvent vous faire passer. Quant à *Dranem*, c'est la farce dont le succès dépassera toutes les prévisions : quels types dans cette comédie : un chanteur populaire, un maître d'hôtel, un docteur russe, un avocat qui bégaye, un vieux Ramollot, etc., et une baronne comme on n'en voit pas.

Et ce n'est pas tout : il y aura des intermèdes nombreux, il y aura surtout, paraît-il, une fameuse fanfare venant de... Kerf... Et même, je crois, la scène du Likès verra défiler, ces deux soirs, un groupe d'acrobates qui enthousiasmeront les spectateurs par leur souplesse et leurs tours de passe-passe.

Et vous verrez tout cela pour la modique somme de trois francs, prix unique... Qu'on se le dise !

Gymnastique.

Allo ! Allo ! Nous renouvelons l'appel du mois dernier... Les séances de Gymnastique ont recommencé avec la même assiduité qu'auparavant. Les adultes les suivent au nombre de 30 à 35 ; mais il y a de nombreux retardataires qui sont fidèles à la séance de cinéma du samedi soir et qu'on ne voit pas sur les rangs le mardi et le jeudi... Allons : le moment est venu de préparer les concours interrégional et international de Vannes ; il est temps de se mettre au travail pour que la Phalange d'Arvor ait une place honorable à ces deux concours...

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Mais il est revenu,
Le petit Corentin !
Il vous tombe des nues,
Son journal à la main.

Mais oui, c'est encore moi... J'ai bien envoyé ma démission au rédacteur en chef ; je croyais qu'on l'aurait acceptée, et puis... non. Il me faut continuer... continuer mon journal. Malgré ma désillusion et mon cafard, malgré ma douleur et ma tristesse, j'essaierai de vous amuser, de vous faire rire. Mais je vous en prie, chers Lecteurs, soyez indulgents ; soyez surtout charitables et fournissez-moi de la matière : ne craignez pas d'être excentriques, distraits, même un peu naïfs, et le travail me sera facilité, car tout le monde rira... à vos dépens.

Dimanche 4 Janvier. — Bonjour, chers Lecteurs ! — Eh ! c'est encore vous ? — Oui, c'est encore moi... Et vous ? — Moi aussi... — Merci.

Mardi 6 Janvier. — Il est un visiteur qui ne manque jamais de se présenter à cette époque de l'année, aussi exactement que le premier de l'an. Et quoiqu'on lui ferme la porte au nez, il trouve moyen d'entrer : c'est le microbe de la grippe. Je suis de ses victimes et j'essaie de me défendre, armé d'un énorme mouchoir.

Mercredi 7 Janvier. — A demain... Défense d'écrire, ordre du médecin.

Samedi 10 Janvier. — Mes jambes flageollent...

Dimanche 11 Janvier. — Un flair instinctif me conduit désormais là où je puis trouver des nouvelles sensationnelles. Aujourd'hui, mes jambes « flageollantes » m'ont fait zigzaguer et au lieu de me diriger vers le Likès pour le cinéma,

elles m'ont fait pénétrer dans une grande salle de la rue Valentin... Grands dieux ! qu'y ai-je vu ? Un petit théâtre, une belle pièce et puis... et puis une pièce d'un autre genre où il y avait des tables et sur les tables de belles nappes et sur les nappes de belles tasses et dans les tasses du bon thé et avec le thé de bon gâteaux et de bonnes oranges. Et moi, j'aime tout ça... et je n'ai rien eu du tout, parce que je ne portais pas une « marguerite ». J'ai regardé mon insigne : « P.-A. » et j'ai compris pour la première fois ce que ces deux lettres voulaient dire : « Pauvre A... ! »

Jeudi 15 Janvier. — Un de mes camarades du patronage est possesseur d'un nez rouge vif : c'est au point que l'on prétend que s'il passait le bout de son nez dans la boutonnière de son paletot, on le croirait chevalier de la Légion d'honneur.

L'autre jour, j'ai visité, en sa compagnie, le fameux train d'exposition électrique. Il y avait défense de fumer. Le froid étant vif, mon « copain » avait relevé le collet de son pardessus fermé et une légère buée s'échappait de ses lèvres ! Tout-à-coup, un contrôleur s'écrie d'un air autoritaire :

« Eh ! là-bas ! éteignez votre cigare. »

Pas la moindre réponse.

« Voulez-vous bien éteindre votre cigare ?... Nom de nom !

— Mais je ne fume pas, répond mon compagnon, c'est mon nez !

— C'est votre nez, risposte le contrôleur ; alors, vous pouvez continuer. »

Dimanche 18 Janvier. — Il y a des personnes qui ont le don de bilocation. Ainsi je connais deux jeunes gens qui étaient *à Carhaix* aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, et qui achetaient des bonbons, des caramels et des mandarines au buffet de la Phalange, au Likès, Quimper, à cinq heures de l'après-midi, qui mangeaient des « *petits* » pains et du pâté, à six heures, en quittant *Carhaix* et qui descendaient la rue de Kerfeunteun, à peu près à la même heure, leurs poches remplies de chocolat. Des personnes certifient avoir vu ces deux jeunes gens à Carhaix, d'autres jurent qu'elles les ont vus à Quimper. Voulez-vous avoir l'explication de ce fait prodigieux ? Adressez-vous au n° X..., place Terre-au-Duc.

Jeudi 22 Janvier. — Jour de crainte et de tremblement...

Dimanche 25 Janvier. — (En marge de l'affaire Oustric.)

A l'examen : les virements de fonds.

« Quel est le premier monarque qui ait donné le mauvais exemple d'un virement de fonds ?

L'élève (*après une hésitation*). — C'est le roi Dagobert, le jour, où il a mis sa...

— Zéro.

— Vous ne savez pas votre leçon. »

Qu'en pensez-vous, ami Lecteur ?

Mardi 27 Janvier. — Au revoir, n'est-ce pas ?

CORENTIN,

qui est resté le petit Phalangiste.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES PAROISSIAUX. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2 — Vêpres à 2 h. 1/2, Bénédiction du Saint-Sacrement. — Sur semaine : messeà 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✝ **1er Février, Dimanche de la Septuagésime.** — A 8 heures du soir, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

✝ **2, lundi. — Purification de la Sainte Vierge.** — Messes et vêpres comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

3, mardi. — S. Gildas, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts,

4, mercredi. — S. André Corsini, évêque et conf. — Confession des filles du catéchisme.

5, jeudi. — Ste Agathe, vierge et martyre. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

6, vendredi. — S. Tite, évêque et confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement. — Adoration de 8 à 9 heures.

7, samedi. — S. Romuald, abbé. — Confes. des garçons du catéchisme.

✝ **8, Dimanche de la Sexagésime.** — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

9, lundi. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, conf. et doct. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défuuts.

10, mardi. — Ste Scholastique, vierge.

11, mercredi. — Les Trois Gouttes de Sang.

12, jeudi. — Les Sept Saints, Fondateurs de l'Ordre des Servites. — Service.

13, vendredi. — De la férie. — Confession des petiis enfants.

14, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **15, Dimanche de la Quinquagésime.** — Exposition du Saint-Sacrement. — Quarante-Heures.

16, lundi. — De la férie. — Grand'messe à 9 heures. — Quarante-Heures, vêpres à 4 heures.

17, mardi. — S. Guévroc, abbé. — Quarante-Heures. — A 9 heures, grand'messe. Vêpres à 4 heures.

18, mercredi des Cendres. — Avant la grand'messe, à 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres.

19, jeudi. — De la férie, service pour les Défunts.

20, vendredi. — De la férie.

21, samedi. — Office du jour.

✝ **22, Ier Dimanche du Carême.** — Ouverture de la Station à 8 heures du soir.

23, lundi. — S. Pierre Damien, évêque, conf. et doct. — Service pour les Défunts.

24, mardi. — S. Mathias, apôtre. — A 8 heures du soir, sermon.

25, mercredi. — De la férie. — Sermon breton à la chapelle.

26, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service. — A 8 heures du soir, sermon.

27, vendredi. — De la férie. — A 8 heures, du soir, Chemin de la Croix.

28, samedi. — S. Ruellin, évêque et confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Janvier.* Maurice Canevel, 41, rue Royale ;
4 — Daniel Kerviel, Goarem-Dro ;
6 — Suzanne-Denise-Marie Argalon, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir ;
18 — Alain-Jean-Marie Lohéac, 49, rue Neuve ;
19 — Yvonne-Françoise-Renée Douguet, 27, rue des Douves ;
18 — Michel-Emmanuel Hamon, place de Brest ;
18 — René-Marie Gléveau, 13, rue Sainte-Catherine ;
25 — Fernand-Louis Riou, 9, quai du Moulin-de-Gage, Gennevilliers ;
25 — Raymond-Ange Frongia, 12, rue Royale ;
25 — Jean-Louis-Marcel Carichon, 43, rue du Pont-Firmin ;
29 — Jean-Charles-Marie Rospars, 15, rue Le Déan ;
29 — Roger Tuzen, 9, avenue de la Gare.

Mariages.

7 *Janvier.* Pierre-Jean Le Roux et Anne-Marie Dorval ;
7 — Hervé-Pierre-Marie Michel et Marie Doaré ;
8 — Yves-Marie Le Goff, et Anne-Marie Pernès ;
12 — Yves-Marie Le Bolzer et Marie-Michelle Quilliec ;
19 — Jean-René Théolade et Renée-Marie-Jeanne Floch ;
26 — Jean Bernard et Léonie-Thérèse Prélat.

Enterrements.

1 *Janvier.* Catherine Bois, veuve R. Seznec, 77 ans, 33, rue du Pont-Firmin ;
2 — Gabrielle-Madeleine Pennanéach, 27 ans, 11, rue Saint-François ;
7 — Maurice-Raymond-Victor Cavenel, 3 mois, 41, r. Royale ;
7 — Louise Hostiou, épouse Louvet, Concarneau ;
19 — Jean-René Mourrain, 2 mois, 27, rue du Pont-Firmin ;
20 — Marie Rospars, épouse F. Briec, 58 ans, 6, rue du Lycée ;
21 — Marie-Noëlle Le Roux, 9 mois, coteau du Frugy ;
22 — Marie-Anne Seznec, épouse Henri David, 28 ans, 43, rue Royale ;
22 — Enfant Floch, 2, rue Royale ;
25 — Jean-Marie Le Pape, 51 ans, 19, rue Goarem-Dro ;
25 — Marie-Jeanne Mourrain, veuve Y. Mao, 60 ans, 12, rue de Kergariou ;
28 — Marie-Perrine Rannou, veuve Douguet, 72 ans, 9, rue de Kerfeunteun ;
30 — Marie-Jeanne Haré, veuve Le Diraison, 85 ans, 15, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

N° 12.

Dimanche 1er Mars 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

AUX 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

de Février : Instructions du mois ; re de M. le Recteur de Plougon- ; 1er dimanche du Carême ; M. le ré Bergey à Quimper ; Lettre orale ; Recommandations ; Dépôt bons journaux ; La voix du Pape travers le monde ; Les flèches de Cathédrale suite et fin)..... 174
de Mars : Paroles à méditer ; Carême de 1931 ; Station bretonne ; Temps pascal ; Communion des enfants ; Communion solennelle des enfants .. 178
Au Patronage : La construction de la nouvelle salle de spectacle..... 183
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 184
Calendrier paroissial 187
A Saint-Corentin..... 188

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

20e Année. Dimanche 1er Mars 1931. N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FEVRIER

Instructions du mois.

Le premier dimanche, M. Suignard, continuant la question de nos Fins dernières, a expliqué le dogme du Purgatoire, son existence, sa nature, ses effets.

Le dimanche suivant, M. Cadiou nous a envoyés au ciel par la pensée et nous a fait entrevoir ce que Dieu dans sa bonté réserve de joie et de bonheur à ceux qui l'auront bien servi ici-bas.

Le troisième dimanche, dimanche de la Quinquagésime, M. l'abbé Herry, recteur de Plougonven, ayant obtenu de Mgr l'Evêque l'autorisation de solliciter la charité des paroissiens de Saint-Corentin pour l'aider à reconstruire son église incendiée, nous a parlé de ce désastre avec une éloquence qui a touché tous les cœurs et ouvert les bourses. Il a recueilli dans les quatre mille trois cents francs. C'est beau. Rentré chez lui, il s'est hâté d'adresser à M. le Curé de la Cathédrale la lettre suivante :

Lettre de M. le Recteur de Plougonven.

« Cher Monsieur le Curé, laissez-moi vous remercier encore une fois de l'accueil si paternel que j'ai reçu dimanche de vous et de vos vicaires.

» Je vous serais reconnaissant de bien vouloir remercier aussi, en mon nom, vos bons paroissiens ; ils ont répondu à mon appel avec une générosité qui m'a vivement touché. Dites-leur bien que mes paroissiens et moi-même nous prions pour eux et demandons à Dieu de leur rendre au centuple ce qu'ils ont fait pour nous. — Veuillez agréer... J. Herry, *recteur de Plougonven.* »

M. Herry est un blessé de guerre qui garde, visibles et pénibles pour lui, les traces de cette terrible campagne. Puisse l'accueil qu'il a reçu chez nous, et qu'il reçoit aussi ailleurs, nous n'en doutons pas, adoucir les peines morales que la ruine de son église est venue ajouter à ses souffrances physiques. Nous le souhaitons vivement.

1er dimanche du Carême.

Ce jour, le R. Père Colin a inauguré le cours des instructions qu'il se propose de nous adresser pendant tout le Carême. On en trouvera le programme plus loin. Le canevas, en dépit de sa concision nécessaire, nous promet une série de questions fort intéressantes, que sa parole puissante, claire et bien timbrée contribuera à rendre plus attrayante encore. Le début nous en donne l'assurance.

Si, comme nous l'espérons, les paroissiens viennent nombreux à ces instructions, la station atteindra le but visé : un grand bien s'opérera dans les âmes. Nous leur adressons donc un appel que nous voudrions rendre plus éloquent : qu'ils viennent à nos réunions ; qu'ils y viennent tous. Trêve aux plaisirs, et guerre à la nonchalance ! Dieu le veut.

M. le député Bergey à Quimper.

Nous sommes particulièrement favorisés à Quimper : les conférences succèdent aux conférences presque sans interruption et avec un intérêt toujours croissant. Après M. l'abbé Thellier de Poncheville, sur « La défense des traditions familiales », M. Paris, M. Dufour de la Thuillerie, Mgr Lagier, sur « La question d'Orient », M. Madelin sur « La bataille de la Marne, vue des Allemands », voici M. l'abbé Bergey, appelé par M. Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, président des Anciens Combattants : discours d'abord à la cathédrale, ensuite aux Anciens Combattants, puis successivement dans chacune des trois salles de banquet, enfin, à 8 h. 30, salle du Likès, très vaste, salle trop petite cependant pour recevoir tout le monde, il a soulevé tour à tour l'enthousiasme, les rires et les larmes de ses différents auditoires. Dans ce discours du soir, qui a duré plus de deux heures, sans interruption, il a fait l'historique de la guerre, dont il est un des blessés, lui aussi, et il en a tiré des enseignements où tous peuvent trouver profit.

Nous n'essaierons pas d'en rendre compte, ce serait déflorer sa parole. Il faut l'avoir entendu. C'est tout simplement merveilleux. Je ne crois pas qu'il y ait là aucune voix discordante.

Le lendemain, il recommençait à Landerneau, avec plus de succès encore peut-être, au dire de ceux qui l'ont entendu dans les deux localités.

Arrivé à Quimper dimanche matin, à 8 heures, après avoir voyagé toute la nuit, il en repartait le lendemain à la même heure pour Landerneau, reprenait le chemin de fer le soir pour Paris où, le lendemain mardi, il devait prendre la parole à la Chambre des députés, sur la situation des Colonies. On parle de vie intense. M. l'abbé Bergey nous en donne une idée.

Lettre pastorale.

Elle a pour objet cette année : « L'autorité dans la famille », sujet bien opportun, s'il en est. La famille, battue en brèche de tous côtés, par la passion politique, l'immoralité, semble prendre à tâche de hâter sa dissolution en désarmant devant le devoir et en lâchant la bride à tous les défauts des enfants.

Le cadre de notre Bulletin ne nous permet pas de reproduire les paroles de notre Evêque. Nous prions nos paroissiens de bien écouter la lecture qui en sera faite du haut de la chaire et d'en méditer les graves enseignements.

Recommandations.

Après les prescriptions pour le Carême, qui suivent la lettre, Monseigneur fait différentes recommandations concernant spécialement l'aumône du Carême, le Denier du Culte, les quêtes des différentes œuvres diocésaines ou paroissiales, en particulier celles qui ont pour objet les vocations et le maintien de nos écoles. Les paroissiens entendront cette voix et y feront écho, comme d'habitude. D'avance, nous leur en adressons nos remerciements.

On désire tout spécialement, à Saint-Corentin, que le nombre des zélatrices pour l'Œuvre des Vocations prenne de l'extension. Elles rendront service aux autres et à l'œuvre elle-même.

Dépôt de bons journaux.

Au cours de l'année 1930, il a été déposé à la cathédrale 5.253 journaux à distribuer dans les familles. Le chiffre est un peu inférieur à celui de l'année précédente. En remerciant les donateurs, l'Œuvre des Noëlistes exprime le vœu que le mouvement s'accentue dans le sens contraire, pour le bien des âmes, si fortement sollicitées par les publications mauvaises.

La voix du Pape à travers le monde.

Au moyen du T. S. F., le Souverain Pontife a lancé un message au monde entier. Il s'est adressé à Dieu d'abord, ensuite à toute la hiérarchie, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, prélats, prêtres, religieux, religieuses, missionnaires, fidèles, catholiques, infidèles et dissidents, gouvernants, peuples, riches et pauvres, ouvriers, employeurs, affligés et persécutés.

La Russie communiste a essayé de brouiller la communication. Elle n'a pas réussi. Il y a deux mille ans, les persécuteurs du temps ont voulu intercepter aussi, par tous les moyens, la voix des apôtres de se répandre dans l'univers, mais en vain, *in omnem terram exivit sonus eorum,* leurs paroles ont atteint jusqu'aux extrémités de la terre.

Les flèches de la Cathédrale *(suite et fin).*

Deux mois de silence s'étaient écoulés sur cette question que je considérais à l'état d'oubli, lorsque l'Evêque me fit mander de nouveau.

« Vous rappelez-vous, me dit-il, la conversation que nous avons eue relativement à l'érection des flèches de la cathédrale ? Vous avez exposé d'excellentes raisons pour réfuter mon désir de les voir construire. Effectivement cette circulaire citée par vous m'avait tout à fait échappé : elle est très nette, et fait défense expresse de produire tout projet analogue pour obtenir le moindre crédit. Eh bien ! nous ne demanderons pas de fonds à l'Etat, nous nous en passerons. Quant à la responsabilité qui vous effraie vous ne serez pas le seul à la supporter. Je vous appuyerai et le ministre des Cultes pourra envoyer sur les lieux un inspecteur général qui, après son avis favorable et la sanction officielle de votre projet, prendra la plus grande part de cette responsabilité... ainsi donc, calmez votre inquiétude qui ne me paraît pas aussi grave que vous vous le persuadez. »

A cet exorde, je répondis : « Ni vous, Monseigneur, ni un inspecteur général, appelé à donner son avis, vous ne pourriez atténuer la responsabilité d'un architecte et la faire rejeter sur tout autre que lui seul, ainsi le veut la loi.

— Je ne vous demande pas, repartit le Prélat, une résolution immédiate sur ce point, mais j'ai confiance en vous, et j'aime à penser que le temps des sondages et des travaux préparatoires de construction dans les parties que vous trouverez faibles dans les tours seront de nature à dissiper vos craintes.

— Mais non, lui dis-je, en supposant que mes craintes viennent à s'amoindrir, l'œuvre serait encore impossible faute de ressources.

— Quant à cette question, reprit l'Evêque, j'y ai réfléchi sérieusement. J'espère trouver les fonds nécessaires en faisant appel à chacun dans le diocèse. Combien pensez-vous qu'il faille d'années pour l'édification de l'œuvre ?

— Je n'en sais trop rien, n'y ayant pas songé ; on ne saurait au juste apprécier un délai pour un travail sans exemple, depuis trois siècles.

— Je le comprends. Admettriez-vous cinq ans ?

— Cinq ans, soit.

— Eh bien, pour réaliser votre projet s'élevant à 150.000 francs, il faudrait recueillir 30.000 francs pendant cinq années (1) ; pour y parvenir, j'ai l'intention de demander à

(1) On sait que les flèches ont été construites dans l'espace de dix-huit mois et que la dépense, y compris les échafaudages, travaux préparatoires de consolidation et rétablissement de la statue équestre du roi Gradlon, n'a coûté que 149.740 fr. 86, tandis que le chiffre du devis s'élevait à 153.979 fr. 85.

chacun un sou, ce qui fera 30.000 francs par an : la population du Finistère étant de 630.000 habitants. Je ne compte que sur 600.000, en laissant de côté une partie de ce nombre pour les plus pauvres ; de cette manière l'œuvre sera ainsi payée. Quelle privation un sou par an pourrait-il faire ? Comme vous voyez, quelque chose me disait que je trouverais le moyen d'avoir la somme suffisante. »

La simplicité de langage de l'Evêque Graveran, la maturité, la gravité de son esprit sérieux, contribuèrent peu à peu à calmer ma préoccupation d'une manière sensible. Je me mis alors à relever par sections, depuis la base jusqu'au sommet des tours, la coupe de toutes ses parties afin d'en mieux apprécier les points les plus faibles et de les consolider à l'aide de travaux confortatifs. Sans ceux-ci, il est très certain qu'avant leur achèvement les flèches auraient eu le même sort que celles tentées à Saint-Denis et dont il ne reste plus trace.

Ce projet, tel que je le conçus, fut adressé par M. le Préfet Richard au ministre des Cultes pour son examen. M. Raynaud, inspecteur général des édifices diocésains, fut ensuite envoyé sur les lieux, pour avoir son avis ; d'après le rapport très favorable de cet inspecteur général, l'approbation du projet fut sanctionnée.

La première pierre fut posée le 1er Mai 1854 par l'Evêque Graveran et l'achèvement a eu lieu le 10 Août 1856, sous l'épiscopat de l'Evêque Sergent.

C'est ainsi que ce travail important doit sa naissance à un rien. Ce rien n'est autre qu'un rideau.

Rédigé à Quimper, le 10 Août 1880. BIGOT.

MOIS DE MARS

Paroles à méditer.

« Sans la religion l'esprit est sans règle, le cœur sans frein, le vice sans crainte, le malheur sans consolation, l'autorité sans appui, la fidélité sans garantie ». (Frayssinous).

Je livre ces paroles aux réflexions des chrétiens et de tous ceux qui, en dehors même de l'Eglise, tiennent encore au maintien du bon ordre dans le monde. Les faits et les événements ne justifient que trop ces maximes.

Carême de 1931.

22 Février, — 5 Avril. — Programme.

SERMONS POUR TOUS, *à 8 heures du soir.*

Dimanche 22 *Février.* — Divines semailles, et grand rendement.

Mardi 24. — La vie heureuse : le problème.

Jeudi 26. — La vie heureuse : le Maître qui sait, qui peut, qui veut.

Dimanche 1er *Mars.* — La vie heureuse : Epanouissement.

Mardi 3. — La vie heureuse : Origine et Progrès.

Jeudi 5. — La vie heureuse : et la Souffrance.

Dimanche 8. — La vie heureuse : et le Péché.

Mardi 10. — La vie heureuse : et Mammon.

Jeudi 12. — La vie heureuse : et le Plaisir.

Dimanche 15. — La vie heureuse : et le Prêtre.

Dimanche 22. — La vie heureuse : et la Miséricorde divine.

Dimanche 29. — La vie heureuse : et la Communion.

RETRAITE DES JEUNES FILLES, *16-21 Mars.*

Lundi 16. — L'Ami idéal.

« Dis-moi ce que tu aimes » ? Ce qui fleurit et ce qui pleure, et ce qui chante, surtout ce qui chante au fond de moi : aimer, et qu'on m'aime... Elle regarde Suzanne, et hésitante, les sourcils froncés : « Comment te dire cela ?... Je voudrais un Dieu qui m'aime, pour oser lui demander des choses très intimes et éternelles. » — « Hélène, dit gravement Suzanne, aime le Dieu invisible, Il t'aimera. »

Conversation entre Suzanne et Hélène dans *Après la 9e heure,* de Reynès Montlaur.

Mardi 17. — Vocation et préparation au mariage.

« On dit que les garçons pour se marier n'ont que l'embarras du choix. Erreur profonde. L'homme raisonnable et chrétien, qui ne traite pas le mariage comme une vulgaire affaire, est fort embarrassé. Mon opinion sur les jeunes filles n'a rien de flatteur, de par les exemples que j'ai sous les yeux, et qui m'ont fait généraliser. Aucune ne songe à se préparer au mariage. Leurs occupations favorites, c'est de s'habiller, de se farder, jacasser ; elles n'ont pas idée de ce que sont le vrai bonheur et le vrai foyer » (Lettre d'un jeune homme).

Mercredi 18. — Aux prédestinées de la Grandeur.

Le plus bel amour, dans la plus grande fécondité et le pur bonheur. — La maternité peut s'exercer non seulement dans la vie familiale proprement dite, mais elle peut prendre aussi une forme toute spéciale, grâce à la virginité, qui la rend plus apte encore à soulager toutes les misères humaines, physiques et morales, — à verser un peu de tendresse dans les âmes déshéritées, et enfin à se donner au Christ par de chastes et divines épousailles.

Jeudi 19. — Jeunes filles « à la page ».

« Je suis comme beaucoup de mes sœurs et je dois travailler pour gagner ma vie. Je suis dans un atelier où les

idées de mes compagnes sont à rebours de toutes les idées justes sur l'évolution et la véritable liberté féminine...

» Je vois de petites gosses de 13 ans maquillées comme de vrais clowns, et qui se croient jolies, — sans se douter un instant qu'elles font peur.

» Elles parlent sans cesse de flirt, de danse, de fox-trott. Elles se précipitent aux dancings et aux cinémas, dont elles ne sortent qu'à minuit. Elles appellent cela « être à la page ».

» Je n'ai que 20 ans, mais j'aime le vrai, et j'aime les miens ; je suis heureuse à la maison, et bien que mes camarades me traitent de « bécasse » et de « vieux jeu », il me semble être autrement armée qu'elles pour entrer dans la vie et aller vers le devoir et le bonheur » (Lettre d'une jeune fille).

Vendredi 20. — La conversion de Marie-Madeleine. — Le pardon purifiant de Jésus.

Jésus dit à Madeleine : « Tes péchés te sont pardonnés, ta confiance t'a sauvée, va en paix. »

Le péché n'est honteux que quand nous le faisons ; étant converti en pénitence et en confession, il est honorable et salutaire (S. François de Sales).

RETRAITE DES DAMES, *23-27 Mars.*

Lundi 23. — Le divin Ami.

« Venez tous à moi, les fatigués, les accablés, et moi je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug et vous mettez à mon école : et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau léger. »

Mardi 24. — L'Epouse chrétienne.

« C'est fait. Du foyer neuf, servante et dignitaire. La voici qui s'en va, grave, au bras de l'époux, grave des lourds secrets du Ciel et de la terre... saisir au grand devoir dans beaucoup de tendresse. » (*Gloire nuptiale,* par Gustave Lidlor.)

Mercredi 25. — La mère chrétienne.

« Si j'admire les jeunes mamans qui acceptent de bon cœur les charges de la maternité, c'est parce que j'apprécie le courage, parce que je considère les jeunes mamans comme des âmes héroïques très agréables à J.-C. Elles multiplient les fruits de la Passion ; elles multiplient les élus ; et plus tard, dans le Ciel, nous verrons les trônes occupés par ces mamans vaillantes qui ont souffert pour l'extension du règne de J.-C. Elles sont particulièrement chères au Sacré-Cœur. Courage donc, ma bien aimée petite » (Lettre de Léon Harmel à l'une de ses petites filles, 15 Février 1913).

Jeudi 26. — L'Educatrice chrétienne.

« L'avenir d'un enfant est l'œuvre de sa mère » (Napoléon). Si la mère a toujours pris à cœur d'imprimer profondément sur le front et dans le cœur de ses enfants le caractère divin, on peut être presque sûr que jamais le vice ne l'en pourra faire disparaître.

Vendredi 27. — La miséricorde de Jésus.

« Il y aura plus de joie dans le Ciel pour un pécheur repentant que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. »

RETRAITE DES HOMMES.

Lundi 30 *Mars.* — La question religieuse. — La Religion serait-elle « l'opium du peuple » ou « bonne seulement pour les femmes » ?

Réponse. — « Le plus grand service que j'aie rendu à la France, c'est d'y avoir rétabli la Religion catholique.

» Sans la Religion, c'est-à-dire sans la crainte et le respect de Dieu où en seraient les hommes ? » (Napoléon).

Mardi 31. — « Je suis un honnête homme ! » Très bien ; c'est pourquoi vous donnez à chacun ce que vous lui devez, et avant tout à Dieu ; c'est pourquoi vous ferez vos pâques.

Mercredi 1er *Avril.* — Le Curé d'Ars et le géologue communiste. — A un camarade qui, sur un ton railleur, lui demande : « Pourquoi qu'tu vas à confesse ? » Un jociste répond : « 1° parce que ça me plaît ; 2° parce que ça me regarde ; 3° parce que ça ne te regarde pas « (Congrès de Clichy, Novembre 1927).

Jeudi-Saint. — Le mystère par excellence de l'amour : l'Hostie.

« C'est là que vous trouverez la lumière et la force, sans lesquelles on ne fait rien » (Foch aux collégiens de Saint-Clément, à Metz, tandis que de la main il leur montre la chapelle. Avril 1926).

Vendredi-Saint, 2. — La douloureuse Passion de N. S. J.-C. — « Veux-tu voir quelque chose de grand, regarde devant toi ; veux-tu voir plus grand, retourne-toi et agenouille-toi au pied de la Croix » (Inscription placée en face d'un magnifique panorama de montagnes à Zermatt, en Suisse).

Dimanche de Pâques. — Clôture : Le Christ, vainqueur de la mort.

Station bretonne.

Parallèlement à la station française, et à la même heure, une station bretonne est donnée dans la chapelle. Les trois premières semaines, instruction les dimanches et mercredis, par le clergé paroissial ; la quatrième semaine, retraite préparatoire à la communion pascale, prêchée par M. l'abbé Péron, vicaire de Scaër ; instruction tous les soirs, du diman-

che au vendredi inclusivement, le samedi reste réservé aux confessions. — Tous ceux qui connaissent la langue bretonne, hommes et femmes, sont instamment priés de prendre part à ces exercices. Les réunions commencent invariablement par le chant d'un cantique, et se terminent par les prières du soir et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Temps pascal.

Il s'ouvre le dimanche de la Passion, 22 Mars, et se termine le 2e dimanche après Pâques, 19 Avril. C'est dans l'intervalle de ces quatre semaines que tous les vrais chrétiens doivent accomplir le grand devoir de la communion pascale, sous peine de péché grave. Liberté complète pour les fidèles de se confesser où ils voudront et au prêtre qu'ils voudront. Quant à la communion pascale, elle doit se faire régulièrement dans la paroisse de chacun, et si, pour une raison quelconque elle se fait ailleurs, on doit en prévenir le curé ou recteur de la paroisse.

Communion des enfants.

Tous les enfants qui ont atteint l'âge de raison doivent communier, eux aussi, dans le même intervalle des quatre semaines pascales.

Les petits enfants admis à la communion auront une petite retraite préparatoire les lundi, mardi et mercredi de la Passion : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 heures et à 4 heures, à la chapelle. Communion générale le jeudi à la cathédrale.

Les enfants qui suivent le grand catéchisme seront confessés le samedi avant la Passion, 21 Mars, les filles à 11 heures, les garçons à 4 heures. Tous communieront le lendemain.

Communion solennelle des enfants.

Elle aura lieu, comme de coutume, le dimanche de la Pentecôte, 24 Mai, et sera précédée d'une retraite préparatoire de trois jours. Devront prendre part à la retraite et à la communion, tous les enfants du catéchisme préparatoire de 1re et 2e année, et les enfants de 2e et 3e année du catéchisme de persévérance, qui auront suivi les catéchismes de l'année et auront été jugés, après examen, aptes à faire la communion.

Les parents voudront bien nous prêter leur concours pour mettre tous ces enfants dans les dispositions nécessaires à l'accomplissement de ce grand acte de la vie chrétienne. Il y va de l'intérêt de tous, enfants, parents et autres.

AU PATRONAGE

La construction de la nouvelle salle de spectacles.

Le chantier va s'ouvrir... Déjà les matériaux viennent encombrer la petite cour qui donne sur la rue Neuve. Dans quelques jours, les terrassiers vont fouiller la terre de notre jardin pour y déposer les solides assises de notre grande et belle salle de spectacles. Nous n'exagérons pas : elle sera grande et belle : *380 places au parterre, 300 à la tribune, 100 strapontins* aux séances de grande foule : en un mot, *800 places assises*. Nous serons loin de notre petite salle de la rue du Frout où, avec peine, nous réussissions à loger 300 personnes ! D'aspect très agréable, notre salle aura tout le confort moderne. Rien ne sera négligé pour contenter tous les spectateurs : depuis nos fauteuils jusqu'à notre appareil de cinéma, aux films et aux pièces de théâtre, tout sera pesé, calculé pour que les paroissiens de Saint-Corentin puissent trouver chez eux une salle où ils se rendront en famille et passeront d'agréables matinées et soirées sans fatigue... et sans danger pour l'esprit, l'imagination et le cœur de leurs enfants.

Nous disions, l'année dernière, dans le Courrier des « Grandes Nouvelles » : « *Bientôt le sol sera défoncé par les pics, les pioches et les pelles, maniés vigoureusement par de rudes gaillards... Chers bienfaiteurs, apporterez-vous à la besogne moins de cœur que ces terrassiers ? Piocherez-vous avec moins d'ardeur sur le terrain de la charité pour y découvrir les cœurs généreux qui accepteront de grossir notre budget ?* »

Nous savons bien que non : un effort a été fait pour la kermesse du 4 Mai 1930. Mais cette somme ne suffit pas pour une construction si importante...

Et nous nous trouvons, chers bienfaiteurs, dans la situation d'un avocat qui va plaider une cause de laquelle dépendent les intérêts, l'honneur, la vie peut-être, d'un de ses semblables : il ne peut se défendre d'une cruelle angoisse. Va-t-il réussir à faire triompher le bon droit de son client ? Ne va-t-il pas plutôt trahir la confiance qu'un cœur infortuné a mise en lui ?

Cette angoisse, nous l'éprouvons en ce moment où nous sommes chargés de solliciter votre charité en faveur de notre Patronage. Que nous serions désolés si, par notre faute, cette œuvre intéressante ne recueillait pas aujourd'hui les ressources dont elle a besoin.

Soyons francs : il nous faut plus de 400.000 francs. C'est beaucoup, direz-vous. Oui, certes.. Et, malgré tout, nous

n'avons pas hésité, parce que ce n'était pas pour nous que nous bâtissions, mais pour vous, paroissiens de Quimper, pour vos jeunes gens, pour vos enfants. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici d'une villa de luxe ou d'une confortable maison de rapport, mais d'une maison de famille, où l'on se réunira pour meubler son esprit en écoutant les conférences et pour se distraire sainement en assistant à de beaux films, d'une moralité parfaite.

Ainsi, malgré notre angoisse, deux choses nous rassurent un peu : La première c'est que nous nous adressons à des âmes chrétiennes, qui comprennent l'importance de la charité ; La seconde, c'est que la cause qui nous est confiée plaide par elle-même plus éloquemment que nous ne pourrions le faire.

Aussi, est-ce avec confiance que nous allons entreprendre cette œuvre. Il y aura auparavant une mission délicate à remplir : il nous faudra tendre la main. Mission délicate : les œuvres qu'il vous faut soutenir, chers bienfaiteurs, sont si nombreuses, toutes si nécessiteuses et les appels à votre charité sont si fréquemment répétés. Mission cependant facile : car si votre cœur s'émeut devant des détresses physiques et morales à secourir, il ne demeure pas moins attentif et ne se montre pas moins généreux lorsqu'on évoque devant lui les besoins de ceux qui sont l'avenir du pays et l'avenir de l'Eglise, les besoins de la belle jeunesse quimpéroise.

Nous nous ferons donc un devoir et un plaisir de passer chez vous et de vous exposer notre indigence. Si quelques paroissiens préfèrent nous éviter des fatigues supplémentaires, nous recevrons volontiers leur obole au presbytère, rue Verdelet, 1.

En attendant notre visite, que toutes les personnes de bonne volonté, qui ont un peu de sympathie pour notre « Phalange d'Arvor » préparent activement la grande Kermesse du 3 Mai : elle doit obtenir un succès sans précédent.

Nous exprimons d'avance à tous les vrais amis de notre œuvre les sentiments de notre plus vive gratitude.

Les Directeurs : E. PICHON, M. HERVÉ.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Dimanche 1er *Février.* —

Moi voilà, j' suis l' fils à Papa.
Comme on s' voit pour la seconde fois (cette année)
Pour satisfaire votre curiosité,
Permettez-moi de me présenter.
J' vous salue d'un geste courtois :
Bonjour, c'est moi !

Lundi 2 *Février.* — Oh ! la ! la ! la !... Obligé de commencer ce mois par un rhume ! Mon extrémité nasale devient capricieuse : il lui prend des fantaisies : sécrétions, chatouillements, trémoussements qui secouent mon auguste face. Un désir m'obsède : purger mon nez de l'invisible ennemi qu'on appelle grippe. Aussi, à chaque instant, dois-je recourir à une de ces pièces quadrangulaires dont Adam ne connut peut-être jamais l'usage aux beaux jours de son innocence, mais dont sa chute lamentable entraîna l'invention pour ses malheureux enfants voués à toutes les infirmités. En deux mots : il me faut souvent user de mon mouchoir...

Mercredi 4 *Février.* — Atchoum !!! Atchoum !!! Vous entendez : comme j'ai un fameux rhume ! Et pas de pastilles !!!

Dimanche 8 *Février.* — La pluie... Toujours la pluie... Connaissez-vous le monologue de la pluie ? Non ? Ecoutez :

« Je suis la pluie.

Ma fonction, ma raison d'être, que dis-je, ma condition d'existence, *c'est de tomber.*

... Je peux dire : *je tombe, donc je suis.*

... Je suis toujours tombée, *quand il m'a plu...*

... Je suis un élément de gaîté, puisque, *lorsqu'il pleut, tout rigole...* »

Jeudi 12 *Février.* — Aujourd'hui, allant en promenade à Saint-Denis, sous la pluie, j'ai assisté à cette conversation entre un Monsieur et un petit Phalangiste :

« Est-ce bien loin, Ergué-Gabéric ?
— Ça dépend !
— ? ? ?
— Oui, ça dépend si vous allez à pied ou en auto.
— Ah ! et comment t'appelles-tu, mon petit ?
— Comme mon frère, M'sieur.
— Et ton frère ?
— Comme moi, M'sieur.
— Mais le nom des deux ?
— C'est le même.
— Superbe ! Et combien êtes-vous dans votre famille ?
— Autant que d'assiettes à table.
— Et combien y a-t-il d'assiettes à table ?
— On a chacun la sienne.
— ! ! ! »

Vendredi 13 *Février.* — Hum ! malgré mon humilité, je suis obligé d'avouer que MM. les Directeurs du Patronage viennent de me faire un grand honneur : ils m'ont choisi comme souffleur pour les prochaines séances théâtrales...

Dimanche 15 *Février.* — Ah ! c'est un grand jour pour moi : pour la première fois, j'ai eu l'honneur de paraître sur... (pardon !) sous les planches ! J'étais donc en première loge...

Mardi 17 *Février.* —

Mardi gras, t'en vas pas.
J' frons des crêpes, j' frons des crêpes !
Mardi gras, t'en vas pas,
J' frons des crêpes, et t'en auras.

Comme crêpes, on m'a redonné mon rôle de souffleur à la séance du soir. Mais aujourd'hui, je ne puis ne pas adresser de félicitations aux vaillants messieurs de la fanfare de Kerf..., aux acteurs émérites de : *Ce soir... Dranem* et *En voulez-vous des cousines,* et surtout à *René Briec,* l'excellent moniteur de la Phalange, qui nous a présenté un groupe de gymnastes et d'acrobates qui nous ont enthousiasmés par leur souplesse : barres parallèles, équilibres de mains à mains, sauts très périlleux, araignées, équilibres sur les chaises, etc., rien ne les arrêta. Aussi chaque mouvement était-il applaudi... à tout rompre, même l'équilibre. N'oublions pas notre pianiste, *Mlle Auffray,* qui fit enlever avec maëstria à nos artistes tous les intermèdes, ni ces dames et demoiselles du buffet qui firent enlever par les spectateurs, avec autant de maëstria, les gâteaux, les mandarines et les bouchées. A tous, merci.

Dimanche 22 *Février.* — Attendons à demain pour le compte rendu de cette journée mémorable des Anciens Combattants.

Lundi 23 *Février.* — Que pourrais-je, moi, petit Phalangiste, pour célébrer avec plus d'éclat la mémoire de tous ceux qui sont morts au champ d'honneur ? Après l'héroïsme légendaire et si réel du soldat français, après les souffrances inouïes endurées par les petits poilus dont le sacrifice a sauvé la France, souffrances si éloquemment évoquées, hier soir, par M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, il nous suffira de rendre à la mémoire de nos héros le triple hommage de notre admiration, de notre reconnaissance et de nos prières. Suivant les conseils du sympathique président de la P. A. C., nous, les survivants, nous, les jeunes, nous, les fils, nous devons terminer l'œuvre commencée par nos pères. Les hauts faits et le courage des « petits bleuets » nous entraîneront à mettre au service de la Patrie toutes nos forces physiques et morales, toutes nos qualités, toutes nos vertus...

Mercredi 25 *Février.* — Le courage est contagieux... Ainsi, moi qui suis bavard, j'ai assez de volonté pour me taire et pour terminer ce journal... un peu long.

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices paroissiaux. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. Salut. — Sur semaine : messe à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

✝ **1er Mars, IIe Dimanche du Carême.** — A 8 heures du soir, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

2, lundi. — S. Joëvin, évêque et confesr. — Service pour les Défunts.

3, mardi. — S. Guénolé, abbé. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale.

4, mercredi. — S. Casimir, confesseur. — A 8 heures, sermon breton à la chapelle.

5, jeudi. — Office de la férie. — Service pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon français.

6, vendredi. — Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

7, samedi. — S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **8, IIIe Dimanche du Carême.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Quête pour la Conférence de S. Vincent de Paul. — Retraite des conscrits, le 23. — Sermon français et sermon breton à 8 heures du soir.

9, lundi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — Service pour les Défunts.

10, mardi. — Les Saints Quarante Martyrs. — Sermon français, à 8 heures du soir.

11, mercredi. — De la férie. — Sermon breton à 8 heures du soir.

12, jeudi. — S. Paul de Léon, évêque et confesseur. — Service pour les Défunts, sermon français.

13, vendredi. — De la férie. — Chemin de la Croix, à 8 hres du soir.

14, samedi. — De la férie.

15, IVe Dimanche du Carême. — Sermon français et sermon breton, à 8 heures.

16, lundi. — De la férie. — Service pour les Défunts. Sermon pour les jeunes filles et pour les Bretons.

17, mardi. — S. Patrice, évêque et confesr. — Sermon comme hier.

18, mercredi. — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, confesr et docteur de l'Eglise. — Instruction comme les jours précédents.

19, jeudi. — S. Joseph, Epoux de la T. Sainte Vierge. — Messe de 8 heures à son autel. — Sermons français et breton.

20, vendredi. — De la férie. — Chemin de Croix à 7 heures 1/2, sermon à 8 heures.

21, samedi. — S. Benoît, abbé. — Confession des enfants.

22, Dimanche de la Passion. — Ouverture du Temps pascal. — Communion générale des jeunes filles et des Bretons. — Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, du Tiers-Ordre à 4 heures. — Sermon pour tous à 8 heures.

23, lundi. — De la férie. — Sermon pour les femmes. — Service à 6 heures 1/2.

24, mardi. — S. Gabriel, archange. — Sermon français pr les femmes.

25, mercredi. — Fête de l'Annonciation. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures. Vêpres. — A 2 h. 1/2, complies. — Mères chrétiennes, à 8 heures.

26, jeudi. — De la férie. — Service pour les Défunts. — Sermon français pour les femmes.

27, vendredi. — Les Sept Douleurs de la Ste Vierge. — Chemin de la Croix à 7 heures 1/2. — Sermon pour les femmes.

28, samedi. — S. Jean Capistran, confesseur. — Confessions.

✝ **29, Dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures. — Sermon français pour tout le monde.

30, lundi. — De la férie. — Service pour les Défunts. — Sermon pour les hommes et les jeunes gens, à 8 heures.

31, mardi. — De la férie. — Sermon comme hier.

1er Avril, mercredi. — Sermon comme les deux jours précédents.

2, Jeudi-Saint. — Messe de communion à 7 h. 1/2. — Grand'messe à 9 heures. — Lavement des pieds à 2 h. 1/2. — Sermon pour tous à 8 hres.

3, Vendredi-Saint. — Office à 9 heures. — Quête pour les Lieux-Saints. — Sermon à 8 heures.

4, Samedi-Saint. — Office à 8 h. 1/2. — Cessation de l'abstinence à midi. — Après 8 heures du soir, confession des hommes exclusivement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

31 *Janvier.* Renée-Germaine Pérennec, 11, rue du Sallé.
4 *Février.* Louise Daoudal, 38 bis, rue Le Déan ;
4 — Laurence Daoudal, 38 bis, rue Le Déan ;
4 — Thérèse Daoudal, 38 bis, rue Le Déan ;
14 — Marie Hervo, 15 bis, rue Le Déan ;
15 — Jean-René Mao, 72, rue Neuve ;
15 — Marie-Thérèse Moallic, 35, rue des Douves ;
15 — Jeanne-Marie Guéguen, 1 bis, rue Neuve ;
22 — Jean-Marie Le Brun, coteau du Frugy ;
22 — Robert-Marie Le Brun, coteau du Frugy.

Mariages.

3 *Février.* Gabriel-René Denès et Marguerite Poupon ;
3 — Louis-René-Marie Lozivit et Yvonne-Marie Garrec ;
4 — François Le Bec et Simone-Yvonne-Marie Le Douguet ;
10 — Clet-Yves Priol et Marguerite-Michelle Riou ;
23 — René Euzen et Louise-Marie-Anne Guével.

Enterrements.

31 *Janvier.* Françoise Le Fer, 76 ans, 9, rue Neuve.
5 *Février.* Marie-Françoise Rousse, 64 ans, religieuse de la Retraite ;
6 — Victorine-Marie Louvière, 67 ans, 2 bis, avenue de la Gare ;
6 — Hervé-Pierre-Marie Bourc'h, 24 ans, 8, rue du Pont-Firmin ;
7 — Marie-Anne Brivoal, épouse H. Benoit, 56 ans, Mont-Frugy ;
10 — Jean-Louis Diascorn, veuf de M.-A. Pérès, 68 ans, 27, rue du Pont-Firmin ;
20 — Jean-Louis Le Nouy, 4 ans, 13, rue Saint-François ;
21 — Jean Puloc'h, époux de J. Morvan, 41 ans, rue Rouzaut.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

[illegible]ÉE — N° 1. Mercredi 1er Avril 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Station du Carême ; Révolution partout ; L'« Union sacrée » au village ; Un concours original.... 2
Mois d'Avril : Un anniversaire ; Notre future Mission ; Fêtes et réunions du mois ; Dimanche de Pâques ; Clôture du Temps pascal ; L'Œuvre des Vocations sacerdotales ; Semaine coloniale ; Changement d'heure 7
Au Patronage : Ce que l'on verra bientôt... ; On dit..... 11
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 13
Calendrier paroissial 15
A Saint-Corentin..... 16

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Mercredi 1er Avril 1931. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MARS

Station du Carême.

La station française, prêchée par le R. Père Colin, continue et durera jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement. Les instructions générales ou communes à tous les fidèles, ont été faites les dimanches, mardis et jeudis des trois premières semaines, puis tous les autres dimanches, à 8 heures du soir. Outre ces grandes instructions, le prédicateur a encore parlé, mais moins longuement, aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. Puis la 4e semaine, retraite pascale des jeunes filles ; la semaine suivante, retraite des femmes, cinq instructions à chaque catégorie, du lundi au vendredi. La Semaine-Sainte, lundi, mardi et mercredi, retraite des hommes.

Le programme indiqué dans le dernier numéro du *Bulletin* a été suivi de point en point. Les instructions, données avec lucidité, dans une langue châtiée, ont été écoutées avec intérêt. On eût voulu voir l'assistance un peu plus nombreuse. A ce point de vue, les jeunes filles ont donné l'exemple. Leurs réunions ont été incontestablement les plus fournies.

La station bretonne, moins suivie dans le début, s'est trouvée plus dense la dernière semaine, où M. l'abbé Péron, vicaire de Scaër, dans les six instructions données, a placé tout d'abord son auditoire au pied de la Croix, instrument de notre salut et signe de victoire. Ce qu'il faut vaincre, ce sont nos défauts, nos inclinaisons mauvaises. On les appelle péchés capitaux, et avec justice, en raison de leurs effets. Reconnaître le mal, en demander pardon, avec ferme propos pour l'avenir. Tel est le devoir, bien indiqué par l'orateur.

Ces petites réunions, où l'on a prié, chanté, bien écouté, avaient un charme tout particulier. En remerciant et en félicitant le prédicateur, M. le Curé a remercié aussi et félicité ses auditeurs, exprimant le vœu et l'espoir qu'aux réunions bretonnes de l'année, il retrouve le même spectacle réconfortant pour tous, et consolant pour lui tout spécialement. Il en serait heureux.

Révolution partout.

Cette atmosphère chrétienne que constituent les exercices religieux de carême délassent l'âme et lui apportent une douce compensation aux tristes événements des temps actuels. Il semblerait que l'atmosphère physique et l'atmosphère morale fussent de connivence pour révolutionner le monde entier dans ses éléments matériels et spirituels. D'un côté, on n'entend que bruits de catastrophes, tremblements de terre, raz de marée, pluies diluviennes, inondations, écroulements de montagnes, effondrements du sol, dévastations, etc. D'autre part, multiplication des crimes et des injustices, brigandages publics et privés, désordres scandaleux du haut en bas de l'échelle sociale. Les Etats, les familles, les individus sont en pleine fermentation. Et pour brocher sur le tout, bruits et menaces de nouvelles guerres !

Et savez-vous comment, dans notre cher pays, on se prépare à ces éventualités ? Tout simplement par la division des esprits et des cœurs, par la semence des erreurs et des vices, par les dilapidations, la multiplicité des dépenses ruineuses, ruineuses au moral plus encore qu'au temporel, et surtout par la démoralisation. La multiplication des salles de danse dans nos campagnes comme dans nos villes devient autant de sources de perversion et de corruption ; sources aussi de la contagion et de l'expansion de cette tuberculose dont les ravages effraient, à juste titre, mais sans inspirer la pensée du vrai remède.

L' « Union sacrée » au village.

Ce titre ne m'appartient pas !... Il est le résultat d'une longue méditation de M. le docteur Molinié, qui a bien voulu exposer à la Chambre les bases d'un vaste idéal. Il ne s'agit rien moins, d'après lui, que de préparer l'*Union sacrée au Village*. Qu'est-ce à dire ? Sinon de mettre une fin à la querelle légendaire du curé et de l'instituteur ! !

Oui ! j'ai bien lu ce rapport, qui a été exposé avec franchise et fermeté. Inutile d'ajouter que cette proposition de résolution amena quelques sourires, chez une bonne partie de nos honorables, car pour une utopie c'en est une. Je ne doute pas que, dans certains de nos villages, il existe la bonne entente entre ces deux forces morales. Mais ce sont là des cas isolés et qui exigent que l'un baisse pavillon devant l'autre, ce qui n'est pas l'apanage, que je sache, de notre clergé. La différence entre un normalien et un théologien est beaucoup trop grande !... Les matières d'enseignement trop dissemblables pour pouvoir, à l'aide du ciment de l'amitié, faire une paix durable entre ces deux autorités, car c'est opposer l'instruction civique à l'instruction religieuse, et faire abstraction totale de la moralité chrétienne.

Toutes les opinions sont respectables, à priori : « Respectez la mienne je respecterai la vôtre ! » Mais c'est là une théorie que bien peu mettent en pratique. Il s'ensuit par ailleurs mille vexations pour le pasteur des âmes qui, trop souvent, est seul à lutter contre les deux pouvoirs: *Le maire et l'instituteur,* ce dernier remplissant presque toujours les fonctions de secrétaire. Or, et cela se conçoit, le maire ne peut toujours aller à l'encontre des idées de son collaborateur, lequel lui est à tout prix indispensable. La question scolaire n'est pas de moindre importance, puisqu'il y a pour eux amour-propre à grouper le plus d'enfants possible sous l'égide de l'Egalité. Rien n'est ménagé souvent auprès des familles pour obtenir ce résultat.

Il s'ensuit donc des luttes intestines, des guérillas, de mauvaises petites raisons, je passe aussi sur un pouvoir qui n'est pas négligeable, celui de M. le Député, surtout quand celui-ci *mange du curé.* Un bout de ruban par ci, une croix par là. J'en parle en connaissance, car j'ai connu le cas d'un chef de famille, en Bretagne, qui, pour avancer sa croix, n'hésita pas à retirer ses enfants de l'école chrétienne. Fort heureusement c'est encore assez rare, mais il ne faudrait pas venir maintenant nous exposer la théorie du chien et du chat, si j'ose ainsi m'exprimer. Que chacun reste donc sur ses positions, la Foi chrétienne ne demande aucun appui à ses détracteurs, la Foi chrétienne n'a aucun besoin de leur secours; notre clergé compte encore aujourd'hui assez de puissance et d'autorité, sans recourir à une mésalliance qui, sans lui nuire, sans doute ne trouverait que réprobation.

N'oublions pas non plus la *Loi de Séparation,* et la situation cruelle qui en résulta, du jour au lendemain, pour les ministres du Seigneur. N'oublions pas les Inventaires et tous les biens cultuels à jamais disparus.

Voilà ce à quoi n'a pas songé le docteur Molinié, en exposant ces belles doctrines, lequel d'ailleurs termina par une boutade lorsqu'on lui demanda de préciser les moyens qu'il comptait employer, voici sa réponse :

« *Mais il faudrait les réunir autour d'une table bien servie, c'est un excellent moyen de rapprocher les bons esprits...* »

Sans commentaire ! car ce génial précurseur se flatte d'être un gastronome averti ! Qu'il ne croie pas non plus que les plaisirs de la table sont ce qu'il pense pour tous, indice bien souvent d'une mentalité vulgaire, l'homme n'est que trop sujet aux fonctions animales sans les porter à l'idolâtrie.

Puisqu'il le désire, je veux bien moi qu'on se réunisse autour d'une table. Sur cette table, deux registres. Celui des Inventaires avec procès-verbal de restitution. Sur le second, abrogation de la Loi de Séparation, avec retour aux avantages qu'a toujours connus le clergé dans l'ancienne France (celle d'avant la Loi). Ce jour-là, quand le Curé et l'Instituteur jouiront des mêmes prérogatives avec la Liberté de Conscience, j'aime à croire que l'entente sera parfaite.

Voilà, Docteur, mon humble avis.

Charles FILLY.

Un Concours original.

Un referendum organisé en France et qui vient de se clore portait sur la question suivante :

Pour les jeunes gens :

Qualités exigées de votre future femme ?

Pour les jeunes filles :

Qualités de votre futur mari ?

Agréable dilemme !... On s'attendait à des réponses cocasses, originales, filandreuses, superfétatoires, enfin comme on en trouve dans ce genre de tournois. Hé bien !... pas du tout !... Faite la part du feu, on s'aperçut que l'immense majorité tombait, si j'ose dire, dans le même panneau !... Croyez que ce n'est pas de gaîté de cœur que je dissèque les prétentions de nos concurrents mais noblesse oblige et je dois de m'exécuter...

Réponses des jeunes gens :

Sportive... Intelligente... corps harmonieux... belle-mère agréable... (?)

Réponses des jeunes filles :

Beau... Sportif... Gai...

Voilà !... c'est tout !... c'est tout !... On peut donc tabler sur un ensemble de preuves péremptoires que la mentalité actuelle des jeunes classes est terriblement inquiétante !... Dans les qualités requises je n'en trouve aucune qui soit réellement digne d'intérêt ! En ma qualité de père de famille, je prends donc la plume et me permets d'exposer mon humble avis.

Le Sport évidemment, sans être négligeable trouve difficilement sa place au foyer. J'en laisse une grande part aux célibataires endurcis ou aux très jeunes gens exempts de charges et de soucis, je m'adresse aussi à ceux-là qui considèrent le mariage comme une aventure. Aujourd'hui, dans le ménage où chacun doit y mettre du sien, le temps réservé au sport est plutôt restreint, surtout s'il y a des enfants, pour ceux-ci, tout au moins, il leur est assuré dans les programmes d'enseignement. J'estime que pour les parents le sport indispensable et quotidien c'est le TRAVAIL..., et l'organisation du FOYER. A côté de cela, que de femmes aujourd'hui chevauchant des motocyclettes au gré des cahots de la route se préparent d'heureuses maternités !... On n'a jamais enregistré autant de mortalité infantile !...

Pour l'*intelligence,* je passe !... Cette qualité... ce don plutôt, sans être de rigueur, peut assurer certains avantages

dans une situation, quoique je connaisse de parfaits crétins qui ont mieux réussi que la plus fine mouche ! Et l'intelligence est tellement complexe qu'on ne saurait dire où elle commence ?... Rappelons toutefois qu'en ces temps modernes, des intellectuels crèvent la faim. J'appellerai cela : la Misère en Habit noir.

Quant au corps harmonieux... il entre ici une pointe de vanité malicieuse qui n'a pas sa raison !... Lorsque deux êtres unissent leur existence pour lutter, surmonter les difficultés de la vie, il y a d'autres chats à fouetter que d'évoquer la beauté d'Antinoüs ou le marbre de Praxitèle ?... On prend l'habitude de ses tares, de ses imperfections en se faisant de mutuelles concessions, sans pour cela préconiser un mari qui aurait le galbe de Quasimodo, ce qui pourtant aurait cet avantage : écarter cette vilaine bête qu'on appelle JALOUSIE.

Le dernier vœu formulé : « *Belle-mère agréable* », est celui le meilleur. Ne doutez point qu'il cache sous une apparence bénigne une source de profits et de mille ressources pour Monsieur Gendre !...

Agréable, ici, est pour moi synonyme d'un tas de choses ingrates et laborieuses qui peuvent se résumer par : *corvées domestiques.*

Je sais tant de ménages où la belle-maman a le rang de bonne à tout faire, et doit souvent pour avoir la paix se plier à tous les caprices de ces deux tourtereaux qui laissent bien souvent le nid vide, à la garde de *Mère !...* Celles que l'on peignait jadis sous l'aspect de marâtres sont aujourd'hui la base du foyer déserté, mouchent et changent les gosses alors que Monsieur et Madame sont au théâtre ou au cinéma !... N'allez pas dire que je cherche à m'attirer leur sympathie. J'ai une belle-mère et ai su l'apprécier.

Voilà pour les jeunes gens.

Maintenant pour les jeunes filles, il n'y a guère à différer. Je ne retiendrai que *Beau* et *Gai,* les qualificatifs plus haut décrits étant réciproqués.

En somme ces deux qualités physiques sont à tout le moins inoffensives. La beauté est innombrable et se mesure au goût de chacun. La gaieté, n'est pas négligeable, c'est la seule chose vraiment utile avec l'intelligence que j'ai *ramenée sur la marmite en passant l'écumoire.* Ce qui me peine au possible c'est l'absence de termes que j'aurais voulu trouver dans ces réponses terribles dans leur laconisme.

ECONOMIE — TRAVAIL — AMOUR DU FOYER — PRINCIPES surtout les *principes* qui sont la base de l'édifice social, de la famille, de la Société, pas de *toute* la Société mais celle qui, encore fidèle aux préceptes inculqués, a su garder au fond du cœur cette petite lumière qu'on appelle la Foi, au front l'ESPÉRANCE et sur les lèvres, un mot : « CHARITÉ » !

Voilà ce qui manque à la belle jeunesse d'aujourd'hui !...
O tempora !... o mores !... Charles FILLY.

MOIS D'AVRIL

Un anniversaire.

Cet anniversaire est celui de la naissance de notre *Bulletin* paroissial. C'est en effet, le 1er Avril 1911, au sortir d'une mission prêchée cette année par des religieux Oblats de Marie, pour la partie française des paroissiens, et par un groupe de missionnaires diocésains pour la partie bretonne, que *La Voix de Saint-Corentin* fit son apparition, d'abord sous la forme d'un journal ordinaire, qui ne tarda pas à faire place à ses dimensions actuelles, jugées plus favorables.

Nos lecteurs, dont le plus grand nombre datent de la même époque, nous permettront de saluer cette date et de les remercier de l'accueil qu'ils ont fait au nouveau-né et de leur demander de lui continuer leur sympathie.

Vingt ans d'existence ! C'est peu et c'est beaucoup. Nous nous demandions à cette époque, avec une certaine anxiété, si le nouveau venu n'allait pas bientôt sombrer sous l'indifférence du public ou sous l'avalanche des multiples publications qui, pour capter les faveurs populaires, ont recours à des moyens et à des procédés qui ne peuvent pas être les nôtres. C'était d'autant plus à craindre, que nous nous proposions précisément de heurter plusieurs de ces feuilles néfastes par leur esprit et leurs actes. Nous avons résisté jusqu'ici. Nous en devons de la reconnaissance aux paroissiens qui nous ont soutenus et nous la leur exprimons très sincèrement. En accomplissant ce devoir, nous osons leur demander deux choses encore, de la persévérance et de l'esprit d'apostolat.

Qu'ils veuillent bien continuer à recevoir le *Bulletin* et à solder régulièrement leur abonnement. Il nous coûte plus qu'il ne rapporte, soyez-en bien convaincus. Si les lecteurs oubliaient de payer leur petite dette, ils nous porteraient un coup mortel, à bref délai.

Et qu'ils ne se contentent pas de lire le *Bulletin,* qu'ils le répandent autour d'eux, qu'ils le fassent connaître et le recommandent chaudement. Bien qu'il ne soit pas parfait, tel quel il peut encore faire quelque bien et empêcher quelque mal.

Notre future Mission.

Nous avions espéré que le 20e anniversaire du *Bulletin* aurait coïncidé avec une nouvelle mission paroissiale. Celle-

ci a dû être retardée. N'ayant pas eu lieu en 1931, elle se fera, nous l'espérons bien, en 1932, non au cours du Carême comme les deux précédentes, mais au mois d'Octobre, pour se clôturer avec les solennités de la Toussaint et de la Fête des Morts. Cette double circonstance ne peut qu'être favorable au succès de la mission et à la dévotion aux âmes du Purgatoire.

Dès maintenant, nous attirons l'attention des paroissiens sur cet événement, les invitant à y penser et à s'y préparer par la réflexion et la prière. Un retour sur soi est toujours salutaire, et à une époque tourmentée comme la nôtre, où les âmes sont si vivement sollicitées par l'esprit du mal, les considérations et les prières d'une mission spirituelle sont périodiquement indispensables, autant pour le maintien de l'ordre matériel dans le pays que pour le salut éternel de tous.

Fêtes et réunions du mois.

Après ce coup d'œil sur le passé et sur l'avenir, revenons au présent. Les premiers jours d'Avril nous amènent de grandes solennités. Le 1er jour du mois se termine la petite retraite pascale des hommes et des jeunes gens.

Quand je dis qu'elle se termine, je ne veux pas dire qu'ils sont dispensés d'assister aux instructions générales du Jeudi-Saint, du Vendredi-Saint et du jour de Pâques. Ces instructions auront lieu comme les autres, à 8 heures du soir. Ils y assisteront comme les années précédentes.

Voici les heures des offices pendant la Semaine-Sainte :

Le mercredi, le jeudi et *le vendredi,* chant de l'office des Ténèbres, à 4 heures.

Le jeudi, à 7 h. 30, messe de communion ; à 9 heures, messe pontificale et bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 30, cérémonie du Lavement des pieds, et visite aux reposoirs de la cathédrale, de Saint-Mathieu et de la chapelle de l'Adoration, rue de la Providence. — A 8 heures, sermon.

Le vendredi, office à 9 heures, quête pour les Lieux-Saints. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — A 8 heures, sermon.

Le samedi, office à 8 h. 30 : bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, chant des prophéties, bénédiction des Fonts baptismaux, grand'messe et vêpres.

Dimanche de Pâques.

Messe de communion des hommes, à 7 heures. Nous demandons à tous nos hommes et à nos jeunes gens de vouloir bien faire leur communion pascale ce jour, pour l'édification de tous. Nous lisons dans les feuilles publiques que les élèves, anciens et nouveaux de nos grandes Ecoles, Polytechnique, Saint-Cyr, Centrale, des Mines, etc., organisent des communions générales, à Paris et dans nos grandes villes de France. Ils ne craignent pas de passer outre à une circulaire ministérielle, qui aurait pu être mieux inspirée, et d'assister ostensiblement et en grand nombre à cette messe pascale, où se rencontre l'élite intellectuelle de ces grands établissements publics. Nos hommes et nos jeunes gens seront unis d'action avec ces braves chrétiens. Ils seront en bonne compagnie.

Si parmi les nôtres, quelques-uns croient devoir communier un autre jour, pour se trouver, par exemple, en famille à la Sainte Table, rien de mieux ; mais qu'ils renouvellent la communion le jour de Pâques en union avec les autres. Ils donneront ainsi plus d'éclat à leur acte qui produira aussi, sur l'esprit public, une impression très heureuse.

De plus, ce jour, ils assisteront aussi à la grand'messe et aux vêpres, puis au sermon du soir, afin que ce jour de Pâques, fête du triomphe de Jésus-Christ, soit aussi une fête triomphale pour la paroisse.

A la fin de la messe pontificale qui se chante comme toujours à 10 heures, Mgr l'Evêque donnera la bénédiction papale. Tous ceux qui ont fait la communion ce jour, et qui prieront aux intentions du Souverain Pontife, gagnent une indulgence plénière en y assistant.

Ce jour de Pâques, et les deux jours suivants, après les vêpres et la bénédiction du Saint-Sacrement, une procession spéciale se fait à l'intérieur de la cathédrale, au chant de la prose *O filii et filiæ,* avec trois stations et prières à différents endroits de l'église, et cela en exécution d'une ancienne fondation remontant à une date très ancienne.

Clôture du Temps pascal.

Elle a lieu le 2e dimanche après Pâques, 19 Avril cette année. Tous les chrétiens devront avoir accompli leur devoir, par la sainte communion, dans l'intervalle du dimanche de la Passion à cette dernière date.

Et si l'on veut vivre chrétiennement, on ne devra pas se contenter de cette unique communion pascale. On aura soin d'y revenir périodiquement à des dates qu'on fixera sérieusement afin de s'en souvenir et de s'exécuter loyalement. Cette pratique est de la plus haute importance : « Je me suis senti affaibli, dit le psalmiste, parce que j'ai oublié de manger mon pain. » Que de malheureuses victimes de leurs faiblesses et de leurs égarements n'en sont tombées là que par la même omission. Il leur a manqué le pain eucharistique de l'âme.

Après l'accomplissement du devoir pascal, que tous en assurent les effets en prenant de fortes et généreuses résolutions.

L'Œuvre des Vocations Sacerdotales.

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs, nous rappelons brièvement le but et le fonctionnement de l'Œuvre diocésaine des Vocations Sacerdotales, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol de Léon, des noms des deux premiers évêques du diocèse.

Elle a été fondée dans le diocèse de Quimper par un mandement de Monseigneur, en date du 1er Novembre 1925. Son but est : 1° de faire prier, dans toutes les familles chrétiennes, pour que Dieu nous donne des prêtres nombreux et saints ; 2° de recueillir les sommes nécessaires pour procurer des bourses d'études aux enfants des familles pauvres, chez qui apparaissent les signes de la vocation, c'est-à-dire les marques permettant de croire que Dieu les appelle à son service.

L'Œuvre des Vocations est organisée à Saint-Corentin depuis le 1er Mars 1926. Chaque année, à partir du Carême jusqu'à la fin de Mai, des Dames patronesses, dont on ne saurait trop reconnaître le dévouement et le zèle surnaturels, se présentent dans vos demeures pour solliciter vos cotisations. Tous, pauvres et riches, vous les avez accueillies d'une manière digne de votre générosité bien connue et de votre esprit de foi. Il en sera de même, cette année, nous en avons la confiance, car vous n'ignorez pas que le nombre des prêtres du diocèse, durement réduit par la guerre, est encore loin de suffire aux besoins des paroisses.

Un simple verre d'eau, donné au pauvre en son nom, ne reste pas sans récompense auprès de Dieu. Dès lors, quelle ne sera pas la récompense de tous ceux qui auront contribué à lui procurer des ouvriers pour la moisson des âmes, qu'il n'a pas cru payer trop cher en livrant pour elles son Fils unique !

Priez pour le recrutement du clergé...

Donnez, donnez généreusement pour aider à couvrir les frais d'études des enfants pauvres marqués du signe de Dieu !

Pensées à méditer par tous... IL FAUT DES PRÊTRES...

1° Pour prêcher l'Evangile, base de toute civilisation ;

2° Pour prêcher la morale, enseigner à faire le bien et à éviter le mal ; rappeler au devoir envers Dieu et envers les hommes ; ramener au respect des parents et des supérieurs ; au respect du bien d'autrui ; à la soumission envers l'autorité; réagir contre la criminalité croissante ;

3° Pour offrir le Saint-Sacrifice, fondement de toute religion ;

4° Pour administrer les sacrements et assurer le salut éternel des âmes.

Semaine coloniale.

Le dimanche 26 Avril, messe à 9 heures, à la cathédrale, avec symphonie de la Musique de la Flotte de Brest, instruction spéciale en faveur de l'Œuvre, par M. le chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole Navale. Convocation des autorités, assistance de Mgr l'Evêque, qui donnera l'absoute après la messe.

Changement d'heure.

Dans la nuit du 18 au 19 Avril se fera cette opération, dont le besoin ne se fait guère sentir, mais dont il importe de tenir compte, puisque nos sages du jour ont jugé à propos de corriger la nature sur ce point. Ils auraient été vraiment plus avisés en portant leurs corrections sur d'autres terrains. Quoi qu'il en soit, l'heure légale sera donc avancée de 60 minutes.

AU PATRONAGE

Ce que l'on verra bientôt...

« Bientôt », c'est notre Kermesse.

Elle s'annonce splendide !

Tous les amis de la Phalange, tous les amateurs de belles choses, s'y donneront rendez-vous.

Ce sera une fête pour les petits et pour les grands.

Une fête pour les yeux, pour les oreilles, et aussi un peu — disons-le tout bas — pour la bouche.

On y verra...

Il serait peut-être plus facile de dire ce qu'on n'y verra pas !

Mais on y verra sûrement des comptoirs royalement garnis et irrésistiblement accueillants !

Et donc des papas radieux, des mamans jubilantes et des des enfants comblés d'agréables et utiles emplettes.

Ils seront même un peu émus de leur bonheur !

N'auront-ils pas fait une bonne œuvre en même temps que de bonnes affaires ?

×

Rappelez-vous les dates de ces grandes journées :

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI

De toutes parts, nous recevons des objets pour notre Kermesse ; nous remercions ceux qui nous les ont envoyés, ceux qui les ont confectionnés, et nous adressons un pressant ap-

pel à ceux qui nous auraient oubliés. Nous avons dit qu'on verrait de tout à notre Kermesse : il en résulte donc que nous accepterons *de tout*. N'hésitez pas, ne perdez pas un seul instant. Vous avez bien vu, dans un vieux grenier poussiéreux, dans une vieille armoire, un objet quelconque, même s'il est défraîchi, expédiez-le nous *immédiatement*. « *D'ici un mois, d'ici quinze jours. Vous avez le temps* », nous direz-vous.

— Mais non, c'est *immédiatement* : il n'y a pas de mois, il n'y a pas de 15 jours qui tiennent.

« *La semaine prochaine...* »

— Non, vous dis-je, c'est *tout de suite* qu'il nous faut.

« *Comme vous êtes agaçants, je vous enverrai cela demain...* »

— Non, cent fois non, c'est *tout de suite, à la minute,* ou bien vous n'y penserez plus, et tout restera sagement couvert de poussière à l'étalage, dans le grenier ou bien au fond de l'armoire...

« *Encore faut-il que je trouve de quoi faire le paquet ?...* »

— Pas même ; prenez un grand sac, remplissez-le de tous objets utiles et même de billets de banque. (Il vaut mieux les confier à la *Phalange,* qui leur donnera un emploi sérieux, que de les faire assister au triste spectacle des virements de fonds.)

Faites porter ce sac au n° 1, rue Verdelet. On vous recevra avec le sourire ; on vous dira merci...

Merci ! c'est ce que nous répétons à toutes et à tous.

LES DIRECTEURS.

On dit

— Que les Directeurs de la Phalange ont le sourire : ils demandaient 400 billets de 1.000 francs pour la construction de la nouvelle salle ; ils ont déjà recueilli 400 pièces de 20 sous.

— Que l'on a vu plusieurs personnes rester toute pensives devant leur coffre-fort et se demander quelle somme elles pourraient donner à la Phalange... (« *Toujours beaucoup, jamais peu* », voilà quelle doit être leur devise.)

— Qu'on a acheté des fauteuils pour les tribunes ;

— Qu'il faut aller jusqu'au plus belles salles de Paris pour trouver des fauteuils aussi confortables.

— Qu'il y aura, le 30 Avril, à l'occasion de la Kermesse, une matinée et une soirée de gala avec le concours d'artistes des grands théâtres de Paris :

M. J.-L. Teste, ex-pensionnaire du Théâtre National de l'*Odéon* ;

Mlle Suzanne Guéry, de l'*Ambigu* ;

M. Louis Raimbaut, du *Théâtre de la Porte-Saint-Martin* ;

Mme Jane Car, de la *Renaissance* ;

M. Jacques Vaindy, du *Palais-Royal* ;

Et toute la troupe du Théâtre de la Famille Française.

— Que le titre de la pièce est : *Le Bandeau qui tombe,* le nouveau chef-d'œuvre en 4 actes, de S. Le Paslier, l'auteur de la *Goutte d'Eau, Les Sacrifiés, Les Sataniques, L'Abandonné...*

— Que si la troupe de la Famille Française ne peut venir, les « Joyeux Compères » joueront : *L'Errant de la Lande,* légende bretonne inédite, en six tableaux.

Qu'on se le dise.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Lundi 2 *Mars.* — En ce temps de grippe, je ne savais plus que faire pour chasser le microbe : camomille, tilleul, thé, grogs, etc., j'avais tout pris et je restais enrhumé. Mais hier, j'ai accompagné les joueurs de Foot-Ball de la Phalange jusqu'à la belle cité de Saint-Pol-de-Léon et, du coup, j'ai été guéri. Ce que c'est, tout de même, que le changement d'air et... l'odeur des choux-fleurs ! ! !

Mardi 3 *Mars.* — Rue des Boucheries, n° 278 : Madame, grippée, réclame une tasse de tisane bien chaude.

La bonne survient avec une tasse de chiendent.

— « Tiens, Sidonie, je croyais que vous n'aviez plus de chiendent pour m'en faire une tasse ?

— J'en avais pas non plus ; alors, j'en ai coupé après le balai... »

Avis à vous, Mesdames...

Vendredi 6 *Mars. — Qui fait la faute la boit...* Un prisonnier, pilier de cabaret, vient de faire aujourd'hui, de ce proverbe, une application assez heureuse.

Son gardien ayant trouvé dans sa cellule une grande bouteille pleine de vin :

« Malheureux, lui dit-il, vous ne savez donc pas de quelle faute vous vous êtes rendu coupable en cachant ainsi cette bouteille !

— Oh ! reprit notre ivrogne, je sais que j'ai fait une faute, mais, je la boirai, si vous le voulez bien. »

Dimanche 8 *Mars.* — Voici une boutade qui est, au fond, une juste observation que plus d'un pauvre mari pourrait lancer :

« Une minute dure 60 secondes pour moi quand j'ai un rendez-vous précis. Elle dure cinq minutes quand je dis : « Attendez-moi une minute. » Elle dure une demi-heure quand ma femme met son chapeau ; une heure quand elle change de robe... »

Lundi 9 *Mars.* — « Les pensées glissent dans mon esprit comme des groupes d'oiseaux dans le ciel ; j'entends la voix de leurs ailes. — Hein, c'est tapé ! C'est que je compte un printemps de plus... »

Jeudi 12 *Mars.* — Une simple question que je pose : « Pouvez-vous dire en un seul mot latin : « une femme, un ange, un prophète et un homme ? »

Dimanche 15 *Mars.* — Au cinéma, il m'est venu à la mémoire une histoire qui mérite d'être racontée. Il était une demoiselle bien dévouée qui passait son temps libre à faire pénétrer dans le cerveau de quelques enfants les leçons du catéchisme. Son travail fini, elle conseillait aux petits gamins de suivre fidèlement les promenades et les séances récréatives du patronage. Or, dernièrement, on devait représenter, le dimanche, le beau film : *Napoléon à Sainte-Hélène,* d'Abel Gance. Et voici, fidèlement sténographiée, la conversation qui eut lieu :

— « Qu'est-ce que Napoléon ?
— ? ? ?
— Un roi ? un empereur ? un tsar ?
— Un général, Mam'zelle.
— Bien. Et de quel pays ?
— ? ? ?
— Etait-il Anglais ? Français ? !
— Ah ! Moi, je sais Mam'zelle. C'était un Corsais » (ou Corset...).

Jeudi 19 *Mars.* — A tous les Joseph de la création, j'offre mes meilleurs vœux de bonne fête.

Dimanche 22 *Mars.* — J'ai rencontré aujourd'hui mon camarade Jean-Pierre, vous savez bien ! Jean-Pierre qui fait de la psychologie pour dames mures et vieux militaires. Il avait l'air sombre et absorbé.

— « Qu'avez-vous ? lui dis-je.
— Je suis dans mes pensées ! me répondit-il.
— Dans le désert, alors ? fis-je aimablement. »
Il me regarda, sembla comprendre et me riposta :
— « Chameau ! »

Jeudi 26 *Mars.* — Deux pauvres diables arrêtés pour vagabondage comparaissaient, hier, devant les juges de la correctionnelle.

L'un d'eux s'expliqua :
— « Avec le peu d'argent que nous avons, il est bien difficile de trouver une chambre.
— Alors, où logez-vous ?
— A la belle étoile, Monsieur le Président.
— Et vous ? demanda le magistrat au deuxième inculpé.
— A l'étage au-dessus, Monsieur le Président. »

Dimanche 29 *Mars.* — Pouvez-vous me dire pourquoi un

[illegible] déposé sur la table de buffet au Likès, pendant le [illegible], a réintégré, tout seul, le domicile de son propriétaire ? ? ?

Mardi 31 *Mars.* — Et voici pour finir des vers totalistes. — Nous donnerons, la prochaine fois, des *prosopous.*

Laurent-Pichat, virant, coup hardi, bat Empis.
Lors, Empis, chavirant, couard, dit : Bah ! tant pis !
Si rapide je vis, sire je te Paris.

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

[illegible] Offices. — *Dimanche : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'* [illegible] *h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, jusqu'au mardi de Pâques inclu-*[illegible] *à 3 heures.*
[illegible] *messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*
[illegible] *Dimanche des Rameaux et les 3 derniers jours de la Semaine* [illegible] *avec les modifications indiquées ci-dessous.*

[illegible] **mercredi.** — Office de la férie. — Offices des Ténèbres à [illegible] *dames mures et jeunes gens à 8 heures.*
[illegible] — Messe de communion à 7 h. 1/2. — Messe pontificale [illegible] *lavement des pieds à 2 h. 1/2.* — Visites des Reposoirs. [illegible] *heures à 4 heures.* — Sermon pour tous à 8 heures.
[illegible] **Vendredi-Saint.** — Office à 9 heures, quête pour les Lieux-Saints. [illegible] *de la Croix à 3 heures.* — Office des Ténèbres à 4 heures. — [illegible] *de la Passion à 8 heures ; bénédiction de la vraie Croix.*
[illegible] **Samedi-Saint.** — Office à 8 h. 1/2. — A 8 heures du soir, confessions [illegible] *femmes et des jeunes gens exclusivement.*
[illegible] **Dimanche de Pâques.** — Bénédiction papale après la messe, [illegible] *les Séminaires.* — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction, procession. — [illegible] *heures, sermon de clôture de la Station.*
[illegible] **Lundi de Pâques.** — A 7 heures, à la chapelle, réunion des [illegible] *de Marie.* — Offices comme la veille.
[illegible] **Mardi de Pâques.** — Offices comme la veille.
[illegible] **mercredi.** — De l'octave de Pâques.
[illegible] **jeudi.** — De l'octave.
[illegible] **vendredi.** — De l'octave.
[illegible] **samedi.** — Office du jour.
[illegible] **Dimanche de Quasimodo.** — Offices du dimanche. — Vêpres [illegible] *heures.*
[illegible] **lundi.** — S. Herménégilde, martyr. — Service pour les Défunts.
[illegible] **mardi.** — S. Justin, martyr.
[illegible] **mercredi.** — De la férie.
[illegible] **jeudi.** — S. Patern, évêque. — Service pour les Défunts.
[illegible] **vendredi.** — S. Anicet, martyr.
[illegible] **samedi.** — Office de la Ste Vierge. — *Dans la nuit, changement d'heure.*
[illegible] **Dimanche après Pâques.** — Offices du dimanche. — [illegible] *du Temps pascal.*
[illegible] **lundi.** — De la férie. — Service pour les Défunts.
[illegible] **mardi.** — S. Anselme, évêque, confesseur et docteur.
[illegible] **mercredi.** — Solennité de S. Joseph.

23, jeudi. — S. Georges, martyr. — Service pour les Défunts.
24, vendredi. — S. Fidèle de Singmaringa, martyr.
25, samedi. — S. Marc, évangéliste. — A 9 heures, procession à sa chapelle.
✝ **26, IIIme Dimanche après Pâques, Solennité de S. Joseph.** — A 8 heures, messe pour l'œuvre de N.-D. du Bon Conseil. — A 9 heures, messe en musique pour la semaine coloniale.
27, lundi. — S. Pierre Canisius, confesseur et docteur.
28, mardi. — S. Paul de la Croix, confesseur.
29, mercredi. — Octave de S. Joseph.
30, jeudi. — Ste Catherine de Sienne, vierge. — Ouverture des exercices du Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

22 *Février.* Robert-Marie Le Brun, coteau du Frugy ;
27 — Marie-Louise-Jeanne Faroux, 43, rue Royale.
1er *Mars.* Jeannine-Catherine-Renée Dellamule, 3, place, Claude-Le Coz ;
2 — Jean-Marie-Théophile Normant, Douarnenez ;
5 — Michelle-Françoise-Julie Guéguen, 9, rue du Lycée ;
8 — Victor-Jean Le Pape, 3, rue des Halles ;
15 — Marie-Josèphe Kermoal, 15, rue de l'Hospice ;
15 — Jean-Noël Barreau, 10, rue Juniville ;
19 — Jean-Louis-Yves Douguet, impasse de l'Odet ;
19 — Marcelle Le Cléach, 3, rue Le Déan ;
22 — Marie-Thérèse-Victorine-Louise Kerneur, impasse de l'Odet ;
22 — Josette-Micheline Guivarch, 21, rue des Douves ;
22 — Jeannine-Catherine Lautridou, 47, rue Royale.

Mariages.

16 *Mars.* Henri-Pierre Cuzon et Louise Berrehouc ;
16 — Olivier-Marie Le Pape et Marie-Anne Doucin ;
23 — Auguste-André Le Reste et Marie-Jeanne Pouliquen.

Décès.

27 *Février.* Marie-Jeanne Bernard, épouse Le Bihan, 54 ans, place Saint-Corentin.
4 *Mars.* Marie-Catherine Le Grand, veuve J.-L. Le Grand, 85 ans, 19, rue Valentin ;
8 — Joséphine Monnier, épouse Albert Poster, 75 ans, 24, place Saint-Corentin ;
10 — Yves-Corentin-Marie Le Lay, époux Marie-Renée Feunteun, 37 ans, 26, rue Neuve ;
10 — Marie-Louise-Jeanne Faroux, 10 jours, 43, rue Neuve ;
12 — Jean-Guillaume Rien, époux Marie Le Quéneudec, 31 ans, 9, rue Neuve ;
13 — Yves-Pierre-Marie Corré, époux M.-A. Le Torc'h, 37 ans, 19, rue Sainte-Thérèse ;
17 — Jean-Alain Donard, époux Marie Plouhinec, 77 ans, 18, rue des Gentilshommes ;
18 — Louis-Marie Pillet, époux Ursule Follo, 38 ans, 1, rue Le Déan.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

21e ANNÉE — N° 2. Vendredi 1er Mai 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril. Clôture de la Station quadragésimale ; Clôture du Temps pascal ; IIIe Dimanche après Pâques ; Toujours même refrain ; La représentation proportionnelle..... 18
Mois de Mai. Mois de Marie ; Réunions du mois ; Fête nationale ; Les Rogations ; L'anniversaire ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Communion solennelle des enfants ; Impressions ; Pèlerinages ; Fête de la Sainte-Enfance ; Retraite bretonne..... 23
AU PATRONAGE : Prenez note..... 27
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 28
Calendrier paroissial 30
A Saint-Corentin..... 31

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Vendredi 1er Mai 1931. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Clôture de la Station quadragésimale.

C'est le dimanche de Pâques, à 8 heures du soir, après un dernier sermon du R. Père Colin, sur le mystère du jour, que Mgr l'Evêque est monté en chaire, et après de justes félicitations au prédicateur et aux fidèles qui sont venus l'entendre, il nous a parlé du centenaire de la liberté d'enseignement, qui a lieu cette année. Nous la célébrerons le dimanche 21 Juin, sous la présidencé de Monseigneur.

Dans son prochain numéro, le *Bulletin* donnera le programme de la fête à laquelle il invite dès maintenant tous les chrétiens, dont les intérêts les plus sacrés sont intimement liés à cette question de la liberté.

La Liberté ! Nos adversaires en ont plein la bouche. On l'entend retentir partout, mais ils veulent la garder tout entière, sans en laisser la moindre parcelle aux catholiques.

Un temps fut, c'était avant la grande Révolution, l'Eglise était presque la seule institution qui donnât l'instruction au peuple. Elle fut dépouillée de ce pouvoir d'instruire et des biens qui lui permettaient de s'en acquitter. Il fallut des luttes et des efforts de longue durée pour récupérer une partie de cette liberté. Il y a cent ans, en 1831, on obtint enfin la faculté de donner l'instruction primaire aux enfants ; puis vingt-cinq ans plus tard, en 1875, celle de fonder des établissements supérieurs, mais sans indemnité, sans aucun secours, alors que tout avait été confisqué à l'Eglise, violemment et contre toute justice. Encore cette concession est-elle incomplète, puisque la délivrance des diplômes et des grades restent entièrement entre les mains de nos adversaires.

Cette demi-satisfaction on veut nous l'enlever entièrement. On ne le dit pas ouvertement, — si ce n'est au sein des congrès laïques. — Au dehors, on use de *l'hypocrisie nécessaire,* comme lors du vote néfaste de la neutralité. En réalité, c'est la mort sans phrase de la liberté d'enseignement que l'on vise, et par là même, l'âme des générations nouvelles livrée sans réserve et sans limite à l'action des ennemis acharnés du catholicisme, du patriotisme et de la société elle-même.

Il importe d'organiser la défense de ces causes sacrées de la religion, de la liberté et de la justice. Il y va de l'existence même du pays. Nous demandons donc à tous les catholiques et à tous les défenseurs de l'ordre social de s'unir à nous pour la célébration du Centenaire de la Liberté d'Enseignement, le dimanche 21 Juin d'abord, le dimanche 13 Septembre ensuite en cette réunion générale des hommes au champ du nouveau Séminaire, dont nous reparlerons encore. Seuls peuvent obtenir la liberté ceux qui savent la vouloir et la réclamer.

Clôture du temps pascal.

Le dimanche 19 Avril, se terminait la période des quatre semaines fixée pour l'accomplissement du devoir pascal. Ce jour-là, M. le Curé est monté en chaire, comme tous les ans en pareille occasion, et faisant remarquer que le mot Pâques signifie *passage,* et désignait, sous la Loi ancienne, le passage de l'Ange exterminateur en Egypte en faveur des Hébreux, le passage aussi de la mer Rouge, le passage enfin de la servitude à la liberté, faits et événements prophétiques figurant sous la Loi nouvelle, le passage de N. S. J.-C. de la mort à la vie, des chrétiens en état de péché mortel à la vie surnaturelle, des chrétiens en état de grâce d'une vie même parfaite à une vie meilleure encore, il s'est demandé si tous les paroissiens avaient bien accompli l'un ou l'autre de ces deux derniers passages. Sans pousser la témérité de s'affirmer dans un sens ou dans un autre, il a du moins pu déclarer qu'un très grand nombre des paroissiens s'étaient approchés des sacrements durant ces quatre semaines, et particulièrement le jour de Pâques. Et en voyant défiler, nombreux et recueillis ces centaines d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, il pensait à ces milliers d'hommes et de jeunes, élèves et anciens élèves de nos hautes Ecoles de Polytechnique, de Saint-Cyr, Ecole Centrale, des Mines, des Arts et Métiers, etc., etc., qui, à Paris et dans nos grandes cités de France, se sont entendus et ont accompli ostensiblement leur grand devoir de chrétiens. C'est une élite qui grandit de plus en plus chaque année. Honneur à eux, ils sont l'espoir de l'avenir !..

Honneur également à nos chrétiens et à nos chrétiennes de Saint-Corentin ! C'est une élite aussi, et nous souhaitons vivement que ses rangs s'élargissent encore. Puissent tous ceux qui ont fait la sourde oreille à la voix de Dieu et de l'Eglise, à la voix de la conscience aussi, regretter sincèrement leur abstention et revenir bientôt au devoir. Qu'ils redoutent la parole sévère du Maître du festin dont parle l'Evan-

gile : « Aucun d'eux ne goûtera à mon festin ». Le festin de la parabole c'est la figure du céleste festin auquel tous sont invités. Mais qu'ils le sachent bien, il faut y apporter la robe nuptiale. Ce n'est pas une simple formalité qu'il s'agit d'accomplir extérieurement. Il faut y apporter la pureté de conscience, avec complet détachement du mal accompli et ferme volonté de n'y plus retomber. Qu'ils se gardent bien de retourner à leur vomissement, comme dit S. Pierre dans son langage énergique. Leur état en deviendrait pire qu'auparavant.

Il s'agit de se rendre bien compte du danger. Nous vivons à une époque où la situation n'est plus celle d'il y a quelques années. Alors, on vivait dans une atmosphère toute chrétienne : individus, familles, pays, opinions, mœurs, tout était empreint d'esprit chrétien. Les aspirations, les pensées, le langage, les actes étaient salubres et bons. L'ambiance nous maintenait et nous portait au bien, à la sagesse, à la vertu. Il en est tout différemment aujourd'hui. L'école soi-disant neutre est venue et a tout pénétré de son venin, même les esprits les plus prévenus. Le matérialisme, le sensualisme, l'amour effréné de l'argent et du plaisir, de la jouissance à tout prix, a peu ou beaucoup atteint les âmes. Une dépression générale s'en est suivie.

Je parlais d'élite tout à l'heure et j'ajoutais : nous l'avons aussi chez nous, cette élite. Mais nous avons autre chose aussi, hélas ! Un fin psychologue écrivait, ces jours derniers, ces mots dans le journal *La Croix* : « Paris devient bon quand certaine province n'a pas fini encore de devenir mauvaise ! » — Nous n'avons pas fini d'être mauvais, mais nous avons commencé et sérieusement commencé. Il s'agit de le reconnaître et de réagir fortement.

Que faire ? Le Saint-Esprit nous répond : « Eviter le mal et faire le bien. » Et le mal, c'est le théâtre licencieux, c'est le mauvais cinéma, ce sont les lectures perverses, ce sont surtout les salles de danse !... Ah ! les salles de danse ! Ce sont les tombeaux de la morale et de la santé. Oui, de la santé...

La loi divine a établi une ligne de démarcation bien nette entre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Lisez bien le catéchisme, au chapitre des Commandements, sans négliger les autres. Passez en revue chacun des Commandements, vous y verrez, d'un côté ce qui est prescrit, de l'autre, ce qui est défendu. Pas de juste milieu, pas de partage : ceci à Dieu, ceci au démon. A la vertu sa part, au vice la sienne, la plus grande naturellement. Non, non, on ne peut servir deux maîtres à la fois, quand les deux sont diamétralement opposés comme ici. Guerre donc au mal, où qu'il existe, d'où qu'il vienne, et accomplissement du devoir, sur toute la ligne : prières journalières, sanctification du dimanche, observation

de l'abstinence, fréquentation des sacrements et accomplissement des devoirs d'état. Sans prières, pas de journée chrétienne ; sans messe du dimanche, pas de vie chrétienne ; sans abstinence, pas de vertu solide ; sans sacrement, pas de salut ; sans devoir d'état, rien à espérer ni pour ce monde ni pour l'autre.

Se bien rappeler la grande maxime de l'Evangile : chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste est donné par surcroît. Se bien garder de renverser la proposition, cherchant, avant tout, le reste, c'est-à-dire les biens matériels et les plaisirs sensuels, s'imaginant que le ciel sera donné par-dessus le marché.

IIIe Dimanche après Pâques.

M. Pichon a exposé la doctrine de la résurrection générale des corps, en français, aux messes de 8 heures, de 10 heures et de 11 h. 30. M. le Curé a traité le même sujet en breton à la réunion de la Confrérie des Trépassés, à 8 heures du soir.

A 9 heures, à la messe demandée par les organisateurs de la Semaine Coloniale, à Quimper, M. le chanoine Pol Aubert, aumônier de la Flotte, à Brest, en un magnifique discours, a montré la beauté, la magnificence de l'œuvre accomplie par la France aux colonies. L'orchestre symphonique de la musique des Equipages de la Flotte a charmé l'assistance par l'exécution magistrale de différents morceaux de son répertoire. Assistaient à la cérémonie plusieurs représentants des autorités civiles et militaires de la ville, des anciens combattants, des société patriotiques et de gymnastique, dont les drapeaux et les fanions formaient une escorte d'honneur au drapeau des anciens coloniaux.

Une quête a été faite au profit de la « Maison du Missionnaire » à Vichy, reconnue d'utilité publique, lauréat de l'Académie française.

Mgr Duparc, évêque de Quimper, a donné l'absoute. Très nombreuse était l'assistance.

Toujours même refrain.

Le voleur crie au voleur, pour détourner l'attention et se sauver ; c'est le procédé classique des industriels de ce genre. Les persécuteurs crient aussi à la persécution, c'est la tradition. Le coucou chante, lui aussi, dans le nid des autres. Nous l'entendons à toutes les belles saisons.

Une nouvelle séance de ces exercices a été donnée à Moëlan, paraît-il, à l'occasion de l'inauguration du nouveau palais-scolaire municipal. Chacun s'en est donné à cœur joie, depuis le *primitif Adam* Cadoret jusqu'au lion *rugissant* Herriot. Naturellement, les catholiques y ont été bousculés et accablés d'accusations. Ces catholiques briment atrocement les pauvres laïques qui meurent de faim et n'en peuvent mais.

Ils en sont réduits à proclamer la grève, dit-on. Ils sont vraiment bien à plaindre. Mais ils se proposent de prendre bientôt une revanche éclatante. Nous nous y attendons bien. Telle est en substance la note dominante de ces parlottes.

Un peu de pudeur aurait dû cependant atténuer ces récriminations. Ne parlaient-ils pas, les orateurs, sur un terrain volé à son propriétaire? Cette construction, magnifique sans doute, avec l'argent de qui s'est-elle si orgueilleusement édifiée ? N'est-ce pas avec l'argent des contribuables ? Avec notre argent, par conséquent, autant pour le moins qu'avec le leur ?

Un ancien professeur de l'Université, directeur aujourd'hui du journal *La Croix*, M. Jean Guiraud, passait en revue dernièrement les multiples établissements où il a enseigné, comme professeur. Partout il a rencontré le même fait : les anciens établissements catholiques ou propriétés catholiques occupées par les laïques. La liste produite est déjà longue, et cependant il n'a pas passé à Quimper ni à Moëlan. Ici, il aurait encore trouvé le coucou dans le nid d'autrui, et chantant aussi le même refrain. Oui, je le répète, ils sont à plaindre, plus qu'ils ne le croient, et nous les plaignons très sincèrement. Lorsqu'on en est là, on est digne de commisération, car on est bien malade, moralement.

La représentation proportionnelle.

Le vent semble y pousser actuellement, en ce qui concerne les élections législatives. On respirerait plus à l'aise, si l'on pouvait sortir des « mares stagnantes » actuelles. On voudrait bien deux autres modifications : d'abord, la réduction au moins de moitié du nombre des représentants. Ce serait une économie sérieuse et une atténuation aux lourdes charges des impôts qui nous écrasent. Il y aurait aussi beaucoup moins de surenchères budgétaires.

La seconde modification consisterait à exiger une certaine compétence des candidats à la députation. N'est-ce pas une singulière anomalie que celle qui exige des examens et des diplômes sévères chez quiconque veut enseigner le *B, a, Ba,* à des enfants de 2 à 3 ans, et qui ne demande aucune capacité — non, aucune, — de qui brigue la charge de traiter et de trancher les questions les plus graves et les plus compliquées, d'où dépend l'avenir, l'existence même du pays ?

Et puis cette proportionnelle, si belle et si juste, pourquoi donc ne l'appliquerait-on pas à l'école ? En d'autres pays, elle existe bien, et elle donne les résultats les meilleurs. Quel est donc le motif transcendant qui la fait repousser chez nous ? Est-ce que le vrai progrès n'exige pas la concurrence, la concurrence loyale et à armes égales ? Allons, un peu de bon sens et de justice, et nous y arriverons.

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Programme des exercices.

Tous les jours, sauf le premier vendredi et le dimanche 24, où ils se feront dans l'après-midi, les exercices habituels du Mois de Marie auront lieu à 8 heures du soir, et comprendront la récitation du chapelet, chant d'un cantique, instruction ou lecture, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Une réunion familiale dans la maison commune, l'église, une petite promenade, si le temps le permet, avant le coucher, rien de plus agréable et de plus salutaire. Les paroissiens sont invités à y prendre part.

La Tradition nous raconte que N. S. Jésus-Christ, en quittant la terre pour le Ciel, a voulu que sa sainte Mère restât encore quelques années en ce monde, pour l'édification des fidèles, la consolation et l'appui des Apôtres au début de leur apostolat si rude et si dangereux. L'Eglise, au sortir du temps pascal, engage fortement les âmes chrétiennes à se placer sous la protection maternelle de la T. Sainte Vierge, afin de conserver plus sûrement les grâces reçues pendant cette période et de pouvoir faire face aux multiples dangers qui les attendent au cours de l'année.

Indulgences.

Une indulgence de trois cents jours est accordée à toute assistance aux exercices du mois, et une indulgence plénière, une fois dans le mois, au choix de chacun, et aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Les mêmes faveurs sont accordées à tous ceux qui, légitimement empêchés d'assister aux réunions générales, accompliront à domicile les œuvres recommandées.

Réunions du mois.

Tous les soirs, à 8 heures, Mois de Marie à la cathédrale, conformément au programme indiqué plus haut.

Le 1er vendredi, exposition du T. Saint-Sacrement, comme de coutume, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, où a lieu ce jour le Mois de Marie, suivi de la bénédiction. — A 8 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Le lundi, 4, réunion, à la chapelle, des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement, à 8 heures.

Le dimanche, 10, réunion des Enfants de Marie. Elle aura lieu ce jour à Loc-Maria ; messe à 7 heures.

La seconde réunion, qui a lieu ordinairement le 4e dimanche du mois, sera retardée cette fois de huit jours, et se fera le dimanche 31, pour éviter la coïncidence avec la communion solennelle des enfants, le dimanche de la Pentecôte. Elle se fera à N.-D. de Loc-Maria et se confondra avec la clôture des exercices du mois.

Fête nationale.

Le dimanche, 10, solennité de sainte Jeanne d'Arc. A la messe de 9 heures, convocation des Autorités civiles et militaires, allocution de M. le chanoine Cléac'h, professeur au Grand Séminaire, chant du *Te Deum*, et concours de la Chorale. Le soir, à 8 heures, Mois de Marie comme de coutume.

Sainte Jeanne d'Arc est la seconde patronne de la France, et la solennité est fête nationale. La religion et le patriotisme nous font un devoir de la célébrer pieusement. Les paroissiens sont invités à pavoiser leurs demeures en témoignage de respect et de reconnaissance à la Libératrice du pays.

Les Rogations.

Ces prières ont toujours lieu les trois jours précédant la fête de l'Ascension. Les processions se feront à 9 heures, et se rendront : le lundi à Saint-Mathieu, le mardi à Kerfeunteun, et le mercredi à N.-D. de Loc-Maria.

L'Eglise n'impose plus, comme jadis, ni jeûne ni abstinence aux jours des Rogations, mais elle maintient, et avec raison, les processions et les prières. Ce n'est pas à une époque où les troubles atmosphériques semblent faire chorus avec l'agitation et les perturbations de tous les pays du monde qu'il convient de les cesser. Les peuples et les pays seraient bien inspirés s'ils voulaient s'unir à l'Eglise pour solliciter du Ciel un temps plus favorable aux biens de la terre et des dispositions plus sages aux esprits et aux cœurs. Tous y gagneraient, on ne peut en douter.

Un anniversaire.

Le dimanche 17, aura lieu, à la cathédrale, la fête du 40e anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, du Pape Léon XIII.

A la messe de 9 heures, M. le chanoine Le Goasguen prendra la parole et exposera brièvement la doctrine et la haute portée de cet acte pontifical.

Les ouvriers et les travailleurs sont spécialement invités à prendre part à cette fête. C'est leur cause surtout qui est défendue dans cet immortel monument du Pape.

Neuvaine au Saint-Esprit.

C'est pour obtenir de la miséricorde divine aux peuples et aux individus des sentiments plus surnaturels, et par là même, plus de calme et plus de prospérité même temporelle, que le Pape Léon XIII a ordonné que la grande fête de la Pentecôte fût précédée d'une neuvaine de prières au Saint-Esprit.

Ces prières commenceront le vendredi 15 pour se terminer le samedi, veille de la fête. Elles se feront conjointement avec les exercices du Mois de Marie.

La loi générale de l'Eglise prescrit le jeûne et l'abstinence la veille de la Pentecôte ; mais, en vertu d'une coutume immémoriale, notre diocèse de Quimper jouit d'une dispense spéciale, non seulement en faveur des diocésains, mais aussi des étrangers qui se trouveraient ce jour sur un point quelconque du diocèse. Par contre, tous les diocésains qui se trouveraient hors du pays, ce même jour, seraient astreints aux obligations générales du jeûne et de l'abstinence. Le privilège est tout local.

Communion solennelle des enfants.

Elle aura lieu, comme il a été déjà dit, le *dimanche de la Pentecôte*. La retraite préparatoire, qui sera prêchée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, s'ouvrira le mercredi précédent, 20 Mai, à 4 h. 1/2, dans la chapelle des Œuvres, 23, rue du Frout. Voici le programme des exercices de chaque jour :

7 h. 30 : prières, messe, 1re instruction, temps libre ;

10 h. 30 : cantique, 2e instruction, temps libre ;

1 h. 30 : récitation du chapelet, cantique, 3e instruction ;

4 h. 30 : cantique, 4e instruction, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dimanche, la communion se fera à la cathédrale, à *7 heures*. Pour que la cérémonie n'en soit pas contrariée, la messe de 8 heures sera retardée d'une demi-heure, 8 h. 1/2 au lieu de 8 heures. Grand'messe à *10 heures*. Tous les retraitants doivent y assister.

Nous demandons à tous les paroissiens de prier pour les enfants qui sont appelés à faire cette communion solennelle, afin qu'ils se souviennent toute leur vie des engagements qu'ils vont renouveler ce jour. Ces engagements sont ceux qui ont été pris en leur nom au jour de leur baptême, et qui consistent dans le renoncement au démon et à tout ce qui conduit au péché, et dans la résolution de s'attacher de tout cœur à N. S. Jésus-Christ et à ses enseignements.

Cette touchante cérémonie aura lieu à 2 h. 1/2 et sera suivie de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Les prières du Mois de Marie se feront en ce moment.

Impressions.

Cette grande fête de la communion solennelle provoque de douces impressions, d'abord dans l'âme des enfants qui s'y sont bien préparés ; dans l'âme des parents aussi, qui se souviennent en ce moment du jour, plus ou moins éloigné, qui les avait réunis pour une semblable solennité ; dans l'âme enfin de ceux qui ont participé à l'œuvre si belle de l'instruction chrétienne de ces chères âmes. Celles-ci devront peut-être leur salut.

A côté de ces sentiments surgit une autre impression dans l'âme du pasteur, en constatant des vides dans les rangs des enfants. Où sont-ils, ceux-là qui auraient dû être là avec les autres ? Pourquoi n'y sont-ils pas ? — Où ils sont ? Dans les rangs des infidèles à leurs engagements sacrés. — Pourquoi n'y sont-ils pas ? Parce que leurs parents, ou hostiles à la religion ou aveugles sur les conséquences de cette abdication, ne l'ont pas voulu. Ils sont grandement coupables. Puissent-ils, parents et enfants, ne pas subir, en ce monde et surtout en l'autre, le châtiment de leur prévarication. Nous prions Dieu de leur pardonner et de leur faire la grâce d'ouvrir les yeux pendant qu'il en est encore temps.

Pèlerinages.

Tous les ans, en ce mois de Mai, des petits pèlerinages paroissiaux se font à N.-D. de Loc-Maria. Ils auront lieu cette année, comme de coutume :

1° Pèlerinage du Tiers-Ordre de Saint-François, *le mercredi* 6 : messe à 6 h. 30 ;

2° Pèlerinage des Enfants de Marie, *le dimanche* 10 : messe à 7 heures ;

3° Pèlerinage des Mères chrétiennes, *le mercredi* 20 : messe à 8 heures.

4° Pèlerinage de clôture du Mois de Marie, *le dimanche* 31 : à 8 heures du soir, sermon.

Fête de la Sainte-Enfance.

Elle aura lieu le lendemain de la communion solennelle des enfants, *le lundi de la Pentecôte,* à 2 heures. Réunion des enfants des deux paroisses, procession, allocution et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La séance récréative qui se donne à cette occasion est remise au dimanche suivant, à une heure qui sera indiquée plus tard.

Retraite bretonne.

Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira le même jour, *lundi de la Pentecôte,* dans la chapelle des Religieuses de la rue des Reguaires.

AU PATRONAGE

PRENEZ NOTE...

Tous ceux qui ont fait une excursion dans la banlieue parisienne ont pu admirer les œuvres magnifiquement organisées, qui possèdent pour les abriter des immeubles auprès desquels les nôtres ne sont que des masures ! Ayons le courage de l'avouer : si nos œuvres n'ont pas obtenu jusqu'ici tout le succès que méritaient les dévouements et les sacrifices dépensés à leur service, n'est-ce pas trop souvent parce que, ne sachant pas ou ne voulant pas « *être de notre siècle* », nous en avons négligé le côté matériel ? Le proverbe « Ame saine dans un corps sain » doit s'appliquer à nos œuvres, particulièrement à nos œuvres de Jeunesse.

Quoi qu'il en soit du passé, si nous voulons attirer et garder nos paroissiens, surtout les jeunes, fortement entraînés ailleurs par de réels avantages, il nous faut de toute nécessité améliorer la situation.

Pour répondre aux désirs des paroissiens de Saint-Corentin et pour être « *à la page* », nous avons entrepris, sur le conseil de M. le Curé, et avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque, la construction d'une nouvelle salle de spectacles et de conférences. Elle commence le 4 Mai et sera terminée pour la prochaine saison.

Aussi, chers Lecteurs et Amis, nous vous en supplions, aidez-nous de votre inlassable dévouement, de votre fortune, dans la plus large mesure du possible, pour que les œuvres de notre chère paroisse de Saint-Corentin, grâce à vous, renaissent plus vivantes et plus agissantes que jamais. — Nous connaissons vos difficultés, vos obligations et la multiplicité des œuvres qui sollicitent votre générosité. Mais nous savons aussi que vous mettez une hiérarchie dans les œuvres et dans vos aumônes, et que vous placez les œuvres de votre paroisse avant toutes les autres, ce dont nous vous sommes profondément reconnaissants.

Et pour commencer, soyez tous fidèles à la Kermesse de dimanche prochain, 3 Mai. Elle s'annonce comme particulièrement attrayante.

Il y aura comme d'habitude :

COMPTOIRS DIVERS — BUFFET — BUVETTE — PÊCHE A LA LIGNE
TIR A LA CARABINE — FLEURS
CHANTECLAIR — OUVRAGES DE DAMES — BAZAR — LIBRAIRIE

Et même une grande Dame et un grand Monsieur qui viennent de Paris et qui... Mais nous n'allons pas tout vous dire :

il n'y aurait plus de surprise. Et pourtant on vous réserve une surprise qui sera une vraie surprise, car personne ne s'en doute.

Venez-y voir. Vous ne le regretterez pas.

Amenez-y vos Parents, vos Amis, vos Voisins, les Amis de vos Amis, même vos Ennemis... Amenez tout le monde... C'est pour le Patro et pour les jeunes gens.

LES DIRECTEURS.

N. B. — Toutes les ménagères de Quimper sont invitées à faire leur marché, samedi 2 Mai, au comptoir d'Alimentation de la Phalange d'Arvor. Prix très modérés.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Mercredi 1er Avril. — Les poissons, petits et grands, volent de partout... jusqu'à ma porte.

Jeudi 2 au samedi 4 Avril. — Soyons tous prêts, chers Lecteurs, à entendre la muette et éloquente prédication des Jours saints : l'institution de l'Eucharistie, la Passion. Puisse nous trouver rassemblés autour de lui, au jour qui ne finira pas, l'étendard de notre salut, la Croix qui donne au péché la mort, au corps et à l'âme la souffrance, mais mort et souffrance d'où sort la vraie vie.

Dimanche 5 Avril. — PAQUES. — Que cette fête soit le passage de la mort à la vie de la grâce pour les impies et les infidèles, à l'intention desquels nous avons prié en ces jours saints, et pour nous le passage à une vie plus sainte. Joyeuses Pâques ! Oh ! si le petit Phalangiste était poète, quels beaux vers il vous coucherait sur son « journal » pour vous dire, chers Lecteurs, combien il forme des vœux pour votre bonheur, pour le bonheur de votre âme, qui doit être pure et radieuse en ce soir pascal.

Comme les pèlerins d'Emmaüs, sur la route,
Je marchais le front triste et le cœur désolé,
Car en mon esprit vain, qui pleure inconsolé,
S'épanouit la fleur vénéneuse du doute.
Je gémissais, sentant ma pensée en déroute,
Et je n'écoutais pas, voyageur affolé,
Ta voix qui, dans le deuil de mon rêve envolé,
S'adressait à mon âme et la désirait toute.
Mais tandis qu'au chemin, ce soir, l'ombre grandit,
Je me suis éveillé de mon sommeil maudit,
Et je t'ai reconnu, mon Sauveur et mon Maître.
J'ai brisé mes liens d'un triomphal effort,
J'ai courbé mon orgueil sous le pardon du prêtre,
Et je me suis nourri du Pain du réconfort.

Jeudi 8 Avril. — Il est toujours intéressant d'écrire le journal de « bord » quand on a à raconter des faits comme

le suivant. Le coquin de Jeannot, mon neveu, n'est pas toujours sage. Hier soir, surtout, il a fait tant de bruit que sa maman en est devenue souffrante : « Jean, dit-elle, tu sais que j'ai mal, et tu continues à faire le pantin. Tu n'as pas de cœur ! » Et Jeannot, le roublard, rassure sa maman :

Non, je n'ai plus de cœur, c'est vrai petite mère ;
Le jour où je suis né,
Je t'aimais déjà tant qu'en venant sur la terre
Je te l'ai tout donné.

Dimanche 19 Avril. — J'ai un ami, nommé « Champi », qui est un garçon très ingénieux ; à peine âgé de vingt ans, il a déjà un bon commencement de fortune... et ce n'est pas fini. (Pourvu qu'il pense à la construction de la nouvelle salle de la Phalange). L'autre jour, je fais une course du côté de la rue Keréon, lorsque je m'entends interlocuter par derrière :

« Psstt ! Psstt ! Hé ! p'tit Corentin !...

— « Quoiquigna ? » Fais-je en me retournant.

Et je me trouve nez à nez avec ce vieux Champi, que je n'avais pas vu depuis trois ou quatre ans, je ne sais plus. « Comment Champi, c'est toi ?... Et ces frusques ! Mâtin, tu te mets bien. Tu t'es fait habiller certainement chez *Leduc !* Car tu en as de la ligne ! compliments !

— Merci, Corentin, fait-il modestement. Ça, vois-tu, c'est ma chance. La fortune, mon vieux, quoi ! Je l'ai saisie par les cheveux.

— Et peut-on savoir ?...

— Oh ! aucune indiscrétion à le demander ! Je me suis établi marchand de pâtés de lièvre. Mon vieux pote, c'est le filon. Ces pâtés, ça se vend comme des petits pains. Tout le monde en achète. J'en vends chaque jour des centaines de kilos.

— Mais tu dois en consommer des lièvres, à ce compte ! Où diable les trouves-tu ? Tous les chasseurs de Quimper et du Petit-Ergué ne doivent pas suffire à t'en fournir...

— Oh ! tu sais, on en trouve encore ! ça n'est pas si rare que ça, le lièvre. »

L'air embarrassé, avec lequel il m'avait répondu, me mit la puce à l'oreille et réveilla mon sens critique : « Oui, oui, dis-je, je comprends à demi-mot. Tu fabriques du pâté de lièvre, mais il n'y a pas que du lièvre, hein, dans ton pâté, mon vieux Champi !

— Heu !... non, il n'y a pas que du lièvre, il y a encore autre chose.

— Quoi ? du bœuf ?

— Non.

— Du veau ?

— Non.

— Quoi alors ?

— Du cheval, Corentin. Mais tu sais, je suis honnête.

— Oh ! je n'en doute pas, Champi ; alors, comment fais-tu?

— Eh bien ! voilà ! Je vais te dire ; mais *motus*, hein ?

Je mis la main sur mon cœur et crachai par terre de l'air le plus convaincu, comme l'on veut prêter un serment solennel.

— Vas-y, Champi, je t'écoute. Je serai un tombeau.

— Eh bien, voilà. Comme je ne pouvais plus suffire à ma clientèle, je me suis résolu petit à petit à ajouter de la viande de cheval à mes pâtés de lièvre. Mais je me suis juré de ne pas dépasser les cinquante pour cent.

— Les cinquante pour cent ? Comment cela ?

— Oh ! oui ; c'est facile à comprendre.

— Et voilà, mon cher Corentin, comment j'ai fait fortune : je mélange à parties égales les deux sortes de viande et j'obtiens un succulent pâté. Chaque fois que je tue un lièvre, je tue aussi un cheval, et je mélange... Et puis je continue : un lièvre, un cheval ; un lièvre, un cheval... Hein ! que dis-tu de cela ? »

J'avoue que je suis resté, ainsi que le dit si élégamment Madame de Sévigné, « *comme deux ronds de frites* ». Parmi les moyens de faire fortune, mon camarade Champi a trouvé un des meilleurs, ou du moins des plus rapides. Maintenant, est-il à la portée de toutes les consciences ?... Ceci est une autre paire de manches.

Dimanche 26 Avril. — On a entendu aujourd'hui, au cinéma, des airs de « *grafophone* », et on les aurait mieux entendus si « *l'encaustique* » n'avait pas été mauvais.

Jeudi 30 Avril. — Le bandeau tombe... jusqu'au mois prochain.

CORENTIN, *le Petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Sauf exception, le Dimanche : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 45 (messe du Chapitre). — Tous les soirs, à 8 heures, sauf le 1er vendredi et le dimanche de la Pentecôte, mois de Marie à 8 heures. Sermon les dimanches et jeudis, lecture les autres jours.*

1er Mai, vendredi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres. — Exposition du Saint-Sacrement, adoration. — Mois de Marie à 5 heures.

2, samedi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur. — Mois de Marie à 8 heures, bénédiction.

✝ 3, IVe Dimanche après Pâques. — Invention ou découverte de la vraie Croix. — Confession des garçons.

4, lundi. — Ste Monique, veuve, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle. — Service pour les Défunts.

5, mardi. — S. Pie V, pape, confesseur.

6, mercredi. — Martyre de S. Jean, évangéliste. — Pèlerinage à Loc-Maria, du Tiers-Ordre, messe à 6 h. 1/2.

7, jeudi. — S. Stanislas, évêque et martyr. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts. — Sermon à 8 heures du soir.

8, vendredi. — Apparition de l'archange Saint-Michel. — Confession des petits enfants.

9, samedi. — S. Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ 10, Ve Dimanche après Pâques, solennité de Ste Jeanne d'Arc. — Pèlerinage des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 7 heures. — A 9 heures, convocation des autorités, sermon par M. le chanoine Cléac'h, professeur au Grand-Séminaire.

11, lundi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon, fête de l'Œuvre des Vocations. — Prières des Rogations. — Procession, à 9 heures, à Saint-Mathieu. — Service à 6 h. 1/4.

12, mardi. — SS. Nérée et ses Compagnons, martyrs. — A 9 heures, procession des Rogations à Kerfeunteun.

13, mercredi. — Veille de l'Ascension, S. Brieuc, évêque et confess^r. — Procession à Loc-Maria.

✝ 14, jeudi, Fête de l'Ascension. — Quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes. — Sermon à 8 heures du soir.

15, vendredi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur.

16, samedi. — S. Ubald, évêque et confesseur.

✝ 17, Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. — Sermon à 8 heures du soir.

18, lundi. — S. Venant, martyr. — Service pour les Défunts à 6 h. 1/2.

19, mardi. — S. Yves, confesseur, second Patron de la Province de Bretagne.

20, mercredi. — S. Bernardin de Sienne, confesseur. — Ouverture de la retraite des Enfants à 4 h. 1/2. — Pèlerinage des Mères chrétiennes à Loc-Maria, messe à 8 heures.

21, jeudi. — Octave de l'Ascension. — Service pour les Défunts. — Sermon à 8 heures du soir.

22, vendredi. — Office de la Férie.

23, samedi. — Veille de la Pentecôte *(pas de jeûne ni abstinence dans le diocèse).* — Bénédiction des eaux baptismales.

✝ 24, Dimanche de la Pentecôte. — Messe de communion à 7 heures. — La messe de 8 heures est retardée d'une demi-heure. — Quête pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, procession, renouvellement des engagements du baptême, Consécration à la Ste Vierge, Mois de Marie.

✝ 25, Lundi de la Pentecôte. — Messes aux heures ordinaires du dimanche, mais sans messe de 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe d'action de grâces, absoute pour les Défunts. — A 2 heures, fête de la Ste-Enfance, procession, bénédiction.

26, mardi. — De l'octave.

27, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

28, jeudi. — De l'Octave. — Service pour les Défunts.

29, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

30, samedi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

31, Dimanche de la T. Sainte Trinité. — Clôture des exercices du Mois de Marie, procession à Loc-Maria à 8 heures du soir, sermon.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Mars.* Jeanne-Aline-Marie Guézennec, 21, rue du Frout ;
29 — Louise-Marie-Marguerite Istin, 11, avenue de la Gare ;
29 — Yvonne-Jeanne-Marie Le Gall, 26, rue Neuve ;
29 — Jeannine-Renée-Marie, 9, rue Kéréon ;

5 *Avril.* Marie-Jeanne Lesor, 2, rue Julien-Coïc ;
6 — René-Edouard Cadiou, 11, rue Saint-François ;
6 — Andrée-Marie-Louise Le Gars, 47, rue Royale ;
12 — Noël-Victor François, 66, rue Neuve ;
12 — Maximilien-Jean-Pierre Mao, 9, rue Le Déan ;
12 — Louis-Alain Landuren, coteau du Frugy ;
12 — Henri-Pierre-Louis Calvez, 10, rue du Guéodet ;
12 — Michelle-Gabrielle-Renée Plouzennec, 7, rue des Gentilshommes ;
18 — Marcelle-Jeanne Le Bras, 10, rue du Champ-de-Foire ;
19 — Paul-Grégoire-Marie Quéré, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir ;
26 — Andrée-Yvette Jeannès, 15, rue Kéréon.

Mariages.

6 *Avril.* Jean-Marcel Lavanant et Marie-Félicie Cariou ;
7 — Jacques-Grégoire Gloaquin et Yvonne Le Reun ;
7 — François-Joseph-Marie Hervéo et Marie-Jeanne Kermoal ;
7 — Hervé Pérennès et Marie-Yvonne Le Lay ;
8 — Henri-Jean-Marie Guillou et Jeanne-Marie Le Vigouroux ;
8 — Jean-Louis Heydon et Catherine-Marie-Angèle Treussier ;
8 — Guillaume-Paul-Joseph Le Breton et Catherine-Renée-Louise Bonan ;
13 — Vincent-Marcel Bauguéon et Anna Rolland ;
14 — Christophe-Charles Le Du et Marie-Jeanne-Françoise Le Beuze ;
20 — Yves-Marie Diverrès et Marie-Jeanne Talec ;
20 — Pierre-Alain Le Grand et Marie Doaré ;
20 — Jean-René-Marie Tanné et Emilie-Yvonne Dréau ;
20 — Marius-François-Marie Nédélec et Marcelle-Yvonne Le Du.

Décès.

31 *Mars.* Pierre-Yves-Marie Quéignec, époux de M. J. Cotten, 38 ans, Paris ;
2 *Avril.* Jean-Marie Kéroué, époux de M.-L. Nédélec, 54 ans, 40, rue Kéréon ;
4 — Catherine-Françoise Gorgé, épouse de P.-M. Istin, 38 ans, 1, rue Neuve ;
6 — Thérèse-Catherine-Renée Le Roy, 5 jours, 6, rue du Sallé ;
10 — Marie-Thérèse Kermoa, veuve Sébastien Bothorel, 35 ans, 5, rue des Gentilshommes ;
11 — Marie-Anne Le Goué, 76 ans, 29, rue de Kerfeunteun ;
12 — Michel-Marcel Sinquin, 16 mois, rue du Parc ;
14 — Alain-Marie Le Hoaler, 49 ans, rue Ollivier-Perrin ;
19 — Anna-Marie Bourhis, 45 ans, rue de Kerfeunteun ;
21 — Jean-Marie-Corentin Laporte, 31 ans, Hospice ;
24 — Marie-Josèphe Badon, veuve Alain Lévénez, 86 ans, 20, rue Verdelet ;
25 — Marie-Françoise-Yvonne Lozach, épouse Raoul, 26 ans, impasse de l'Odet ;
28 — Henri-Jean Caoudal, 5 mois, 5, rue Feunteunic-al-Lez.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 3. Lundi 1er Juin 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mai, mois de Marie : Semaine coloniale ; Fête de Sainte Jeanne d'Arc ; 40me Anniversaire de l'Encyclique « *Rerum Novarum* » ; Nomination de chanoine ; Communion solennelle des Enfants ; Fête de la Sainte-Enfance ; Samedi 30 Mai ; Les Mères Françaises ; Clôture du Mois de Marie..... 33

Mois de Juin : Mois du Sacré-Cœur ; Fête du Saint-Sacrement ; Centenaire de la liberté d'enseignement 39

AU PATRONAGE : Travailler ; Nos Concours de Gymnastique ; Merci..... 43

Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste ; Histoire vraie..... 44

Calendrier paroissial 47

A Saint-Corentin..... 48

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Lundi 1er Juin 1931. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mai, mois de Marie.

Ainsi qu'il avait été annoncé, les exercices du mois de Marie se sont succédé conformément au programme : tous les soirs, réunion générale à l'église, récitation du chapelet, cantique, lecture ou instruction, bénédiction, dernier cantique. Un noyau de fidèles paroissiens ont régulièrement assisté à ces prières. Un chœur de chanteuses, toujours dévouées, a donné à ce concours de piété la note agréable par ses cantiques variés et bien exécutés. Nous les en remercions.

A ces hommages à la T. Sainte Vierge sont venues d'ajouter les prières au Saint-Esprit pour la neuvaine demandée par le Souverain Pontife Léon XIII.

Semaine Coloniale.

Il y a en ce moment, à Paris, une Exposition coloniale qui attire les visiteurs, lesquels en général revie ent enchantés de ce qu'ils ont vu. L'exposition des Missio ires, en particulier, intéresse vivement les curieux. On oit des spécimens de tout ce qui existe dans les diffé s pays qu'ils évangélisent. Gambetta, dans son anticléricalisme, avait cependant assez de patriotisme pour savoir apprécier au point de vue national les bienfaits des missions catholiques : « L'anticléricalisme, disait-il volontiers, n'est pas article d'exportation ». Tous ses disciples en phobie cléricale n'ont pas la même compréhension des choses, et l'un d'eux, au journal *La République,* œuvre de Gambetta, si je ne me trompe, disait ces jours derniers : « Si certains vont prétendant que l'anticléricalisme n'est pas œuvre d'exportation, j'affirme, moi, que la laïcité est œuvre d'exportation ». Nous avons fait du chemin depuis Gambetta, et nous comprenons que le patriotisme s'éteigne dans les âmes, dans la mesure même où la foi en disparaît, même chez ceux qui affectent de la conserver encore. Tout se tient, dans les vices comme dans les vertus.

M. le chanoine Paul Aubert, aumônier de la Flotte à Brest, appelé pour donner un discours à la messe de 9 heures, à la cathédrale, en faveur de la Semaine Coloniale, y a parlé avec une éloquence prenante devant les représentants des autorités civiles et militaires, convoquées pour la circonstance. Il a fait ressortir avec clarté, et documents à l'appui, que l'Action Coloniale et Missionnaire sont deux questions qui doivent rester étroitement unies parce qu'elles s'appuient et se consolident mutuellement.

Il était bon que cette vérité fût nettement établie, alors que, par des mesures malheureuses de la France officielle, le nombre des missionnaires français s'en va diminuant de jour en jour, alors que ceux des nations adverses augmente à notre détriment. Il est regrettable que la passion antireligieuse aveugle les esprits au point de les amener à compromettre de gaîté de cœur les intérêts matériels du pays qu'ils affectent de vouloir servir.

Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

Elle a été célébrée à la cathédrale, le dimanche 10 Mai, devant une assistance très nombreuse où l'on voyait plusieurs représentants des diverses autorités civiles et militaires de la ville. M. le chanoine Cléach, professeur au Grand Séminaire, a fait le panégyrique de la Sainte, en un langage distingué et d'une voix forte.

La *Semaine religieuse* a bien résumé son discours. Je regrette de ne pouvoir donner ce résumé en entier. Je rappelle seulement quelques pensées, les plus saillantes : « Ici, a dit l'orateur, pas de discordances dans l'appréciation, dans l'estime et l'éloge : nous l'aimons tous, elle nous a sauvés tous. Fille de Dieu et fille de France, chrétienne et patriote, guerrière et martyre, telle a été dans ses grandes lignes la carrière de Sainte Jeanne d'Arc, qui n'a guère duré qu'un an. Deux phases principales dans son action : la première plus glorieuse, qui s'est terminée, à Reims, par le couronnement du Roi ; la seconde bien douloureuse, qui eut son dénouement sur le bûcher de Rouen ». Et l'orateur de retracer à grands traits la double épopée, ses victoires et les affres de son martyre. Elle est plus grande encore ici que là.

Vingt-cinq ans après sa mort, son procès fut revisé et Jeanne réhabilitée. Puis, en 1909, elle est proclamée bienheureuse par Pie X, et, au 16 Mai 1920, canonisée par Benoît XV.

La messe a été dite par M. Pichon, vicaire. La Chorale a exécuté le *Psaume 150,* de C. Frank, et *Elez ar Barados,* harmonisé par M. Mayet. Chant du *Te Deum,* pour terminer.

40me Anniversaire de l'Encyclique « *Rerum novarum.* »

Le dimanche 17 Mai, une messe fut dite, à 9 heures, et une instruction donnée par M. le chanoine Le Goasguen sur cette célèbre Encyclique du Pape Léon XIII, où le Souverain Pontife, avec une lucidité et une science merveilleuse, traite la grave question sociale de la condition des ouvriers. Si les vérités mises au jour par le Chef de l'Eglise étaient universellement admises, nous ne serions pas témoins et victimes des troubles sans cesse renaissants et des conflits aigus qui surgissent entre patrons et ouvriers dans tout le monde depuis si longtemps et qui menacent de s'éterniser.

Le Pape Pie XI y revient à son tour et, rappelant cette Encyclique d'un de ses prédécesseurs, il définit à nouveau la doctrine de l'Eglise en matière économique. Puissent les jeunes, comme le Pape l'espère, s'inspirant des enseignements de l'Eglise, travailler à en pénétrer l'esprit de leurs compagnons de travail. Là sera le salut.

Nomination de Chanoine.

Monseigneur l'Evêque vient de nommer chanoine honoraire M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur. Cette nouvelle a produit une impression fort agréable dans le cœur des paroissiens de Saint-Corentin, qui comptent un certain nombre de printemps.

M. Le Sann, après avoir passé six ans comme vicaire au Relecq-Kerhuon, a rempli les mêmes fonctions à Saint-Corentin pendant quinze ans. Nommé recteur de [illegible]néault en 1910, il est devenu curé-doyen de Lanmeur en [illegible]6, laissant partout où il exercé le saint ministère le so[illegible]ir d'un prêtre pieux, doux et zélé, aimé et apprécié de [illegible]. Les vingt ans et quelques mois écoulés depuis son départ n'ont pu effacer son souvenir dans le cœur de ceux qui l'ont vu à l'œuvre à Saint-Corentin. *Sann* en breton signifie Saint. Pour les paroissiens de Saint-Corentin, il est *Sann* deux fois. C'est dire combien on a été heureux ici de sa nomination comme chanoine. Par là, Monseigneur a prouvé qu'il partage l'opinion des paroissiens et du clergé de la cathédrale en particulier. Que Dieu lui accorde encore de nombreuses années de ministère sacerdotal, pour le bien des âmes !

Communion solennelle des Enfants.

C'est le dimanche de la Pentecôte, 24 Mai, qu'a eu lieu cette fête paroissiale, venant ajouter à la fête commune la joie de sa solennité spéciale.

A la grand'messe, M. le Curé a fait part à tous ses paroissiens de sa satisfaction et de celle de ses Vicaires, à l'occasion de ce grand acte, qui marque toujours une date dans la vie paroissiale. Il a félicité les enfants des bonnes dispositions qu'ils ont montrées pendant la retraite préparatoire, dispositions qui leur ont été rendues faciles d'ailleurs par la parole si intéressante et si bien appropriée à leur âge, de leur prédicateur, M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Il a remercié celui-ci au nom de tous.

Il a remercié ensuite les parents qui ont su remplir leur devoir vis-à-vis de leurs enfants, les maîtres et les maîtresses des écoles chrétiennes, ainsi que les catéchistes volontaires qui n'ont épargné ni leur temps, ni leurs peines, ni leur fatigue dans l'accomplissement pas toujours aisée de cette belle mission de l'instruction chrétienne à inculquer aux enfants.

A ces impressions si douces, M. le Curé n'a pas pu cacher qu'il se mêlait quelque tristesse et quelque amertume, à la pensée de plusieurs enfants qui auraient dû être là, avec les autres, et qui n'y étaient pas. Pourquoi ? Il a essayé de le savoir et d'empêcher cette abstention. Démarches inutiles ; aucune excuse plausible ne lui en a été donnée. A ce fait, il n'y a qu'une explication, le manque de foi ou de sens chrétien, dû surtout au laïcisme régnant et à la légèreté d'esprit qui en résulte nécessairement.

Il en éprouve de grands regrets et une grande inquiétude pour les parents et les enfants coupables. Il prie Dieu de les éclairer et de leur épargner les châtiments temporels et éternels que cette défection peut leur attirer, et il supplie les enfants qui viennent de communier de ne pas suivre les exemples pernicieux qui leur ont été donnés par cette infidélité au devoir.

Fête de la Sainte-Enfance.

Le lendemain de la communion solennelle a eu lieu la fête annuelle de la Sainte-Enfance. Elle fut présidée par le R. Père Benoît, de l'Ordre du Saint-Esprit, de passage en notre ville. Procession, à 2 heures, des enfants des deux paroisses réunies, allocution du R. Père et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le temps a favorisé la fête. Ils étaient heureux, ces tout-petits, de prendre part à la cérémonie, heureuses aussi les mamans de diriger les premiers pas de ces chers enfants dans le chemin de la vie chrétienne et de leur inspirer de bonne heure la pensée et le désir de l'apostolat. Que Dieu les bénisse et les préserve des dangers qui les guettent au cours de cette vie dans laquelle ils viennent d'entrer.

Jeudi, de 5 à 7 heures, dans la salle du Likès, une séance récréative leur a été réservée : après l'utile l'agréable.

Samedi 30 Mai.

C'est l'heure où Jeanne la Sainte, Jeanne la Patriote et la Martyre a offert à Dieu son sacrifice suprême, il y a 500 ans. A cette heure, de tous les clochers du diocèse, et sans doute de toute la France, la voix des cloches retentira pour dire à tous : Souvenez-vous de ce que vous devez à cette merveilleuse jeune fille qui a sauvé le pays, et demandez à la Sainte de sauver encore la nation, non plus des Anglais, qui l'admirent et la prient, mais de ses ennemis intérieurs qui la renient et qui consciemment ou inconsciemment complotent la perte de la Patrie.

Les Mères Françaises.

C'est dimanche prochain, solennité de la Sainte Trinité, qu'a lieu leur fête. Honneur à elles qui, courageusement et chrétiennement, maintiennent la vie de la Nation et l'empêchent de s'effondrer à jamais. Une prière sera adressée pour elles à Dieu, ce jour-là. Puissent toutes les femmes mariées comprendre et accomplir leur devoir, le pays serait alors sauvé.

Clôture du Mois de Marie.

C'est dimanche aussi qu'a lieu cette cérémonie qui, à Quimper, revêt un caractère spécial et tout local. A 8 heures du soir, la procession des deux paroisses réunies quitte la cathédrale, traverse la rue du Parc, le Champ-de-Bataille et, s'engageant dans les allées de Loc-Maria, se dirige au chant des litanies, des cantiques ou à la récitation du Rosapelet, vers le vieux sanctuaire, berceau du christianisme et de la dévotion à la Sainte Vierge dans la cité de Quimper. C'est pieux et pittoresque. Beaucoup de touristes, et de concitoyens aussi peut-être, attablés devant les hôtels et les cafés du boulevard, en sont ébahis ; mais il faut le reconnaître, en général ils se montrent respectueux devant cette scène qui les étonne peut-être mais qu'ils ne peuvent pas ne pas admirer. A Loc-Maria, sermon de M. l'abbé Balcon, vicaire à Saint-Mathieu, chant de cantiques, bénédiction du Saint-Sacrement.

Que les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu prouvent à tous, en cette circonstance, que les âmes fidèles à Dieu et à la Sainte Vierge sont plus nombreux encore que les habitués des cafés et des buvettes.

Ce petit pèlerinage sera le dernier du mois. Précédemment, nous avons eu ceux du Tiers-Ordre, des Enfants de Marie et des Mères Chrétiennes.

MOIS DE JUIN

Mois du Sacré-Cœur.

Après le mois de Marie, le mois du Sacré-Cœur. Par la T. Sainte Vierge à Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est dans l'ordre.

Nous n'aurons pas en Juin toutes les réunions du soir comme en Mai, mais tous les matins la première messe sera dite à l'autel du Sacré-Cœur et sera suivie de la récitation de ses Litanies, puis tous les vendredis, à 8 heures du soir, réunion générale à la cathédrale, avec récitation du chapelet. amende honorable et bénédiction du Saint-Sacrement toujours à l'autel du Sacré-Cœur.

Outre ces exercices de chaque jour, nous aurons la double fête en son honneur, d'abord le vendredi dans l'Octave du Saint-Sacrement, avec offices comme le dimanche, sauf la messe de 11 h. 1/2, et messe pontificale à 10 heures ; le soir, à 8 heures, sermon, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église et bénédiction solennelle.

La splendeur donnée à la fête de ce jour est bien dans les vues de N. S. J.-C., manifestées à sa fidèle servante, sainte Marguerite-Marie Alacoque. Elle est aussi l'exécution du vœu émis par l'épiscopat français au cours de la grande guerre. Pour obtenir la cessation des hostilités par la victoire de la justice et du droit, les Evêques français, d'un commun accord, ont émis le vœu d'un pèlerinage diocésain à Lourdes et la solennisation de la fête du Sacré-Cœur au jour indiqué par le divin Sauveur lui-même. Le pèlerinage de notre diocèse a eu lieu, comme celui des autres diocèses, et la célébration de la fête se fait désormais tous les ans à la même date. Les paroissiens y prendront part, et autant que possible, ils communieront à la messe de 7 heures ce jour-là. Ils auront soin de pavoiser leurs demeures aux couleurs nationales et de pratiquer le chômage autant que les circonstances le permettront.

Outre la fête du vendredi, le dimanche suivant la solennité sera renouvelée, comme jadis. Ce jour, la procession se fera après les vêpres, à 2 heures, dans l'intérieur de la cathédrale, avec lecture de l'Acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

Fête du Saint-Sacrement.

Fête liturgique, et fête de la Confrérie, le jeudi 4 Juin. Exposition du T. Saint-Sacrement de la fin de la première messe à 8 heures du soir. A 8 heures, procession à l'intérieur

de la cathédrale. Le lendemain et les deux jours suivants, un triduum de prédication aura lieu, le vendredi et le samedi, à 8 heures du soir, le dimanche, jour de la solennité, après les vêpres.

Ce jour de la solennité, une modification est apportée à l'heure des messes. Elles seront dites à 6, 7, 8 heures, 8 h. 1/2, et grand'messe à 9 heures. La dernière messe sera dite immédiatement après la procession.

La procession aura lieu à la suite de la grand'messe. Un changement d'itinéraire nous est imposé. Elle devait suivre, dans l'ordre traditionnel, les rues Royale, du Sallé, des Boucheries, de Saint-François, de Sainte-Thérèse et de Sainte-Catherine, avec reposoir sur le Champ-de-Bataille. L'Administration des écoles communales a cru devoir choisir pour la fête de ses établissements le jour même de la fête du Saint-Sacrement, et prendre pour ses exercices le Champ-de-Bataille, où devait se faire notre reposoir. Nous ne voulons pas voir dans cette décision ni brimade ni mauvaise intention. Nous constatons seulement que le choix du jour de la fête du Saint-Sacrement, fête chrétienne par excellence, pour la célébration de la fête de la neutralité scolaire, est néanmoins d'inspiration tout à fait malheureuse. On serait tenté d'y voir, ce qui n'y est sans doute pas, l'application du procédé qui consiste à contrarier autant que possible toutes les œuvres catholiques et à les submerger sous des invasions purement profanes.

Quoi qu'il en soit, force nous est de changer le parcours de notre procession. Elle prendra la rue Royale, la rue de Kerfeunteun, le Champ-de-Foire, où se fera le reposoir, pour redescendre par la rue du Pichéry et rentrer à la cathédrale par la rue Kéréon (1). Nous espérons que notre chrétienne population aura à cœur de témoigner à Notre Seigneur, dans sa visite à la paroisse, toute sa fidélité et tout son amour en assistant très nombreuse à cette pieuse manifestation en son honneur. Les habitants du nouveau quartier où passera la procession ne manqueront pas de prouver qu'ils étaient dignes du choix du nouvel itinéraire.

L'Octave.

La célébration de cette grande fête comporte toujours une Octave, qui va du dimanche de la solennité, cette année le 7 Juin, au dimanche suivant. Tous les jours de la semaine, exposition du Saint-Sacrement, grand'messe à 9 heures, et vêpres à 4 heures, bénédiction pour terminer.

Les paroissiens sont instamment invités de venir adorer Notre Seigneur Jésus-Christ exposé sur l'autel pendant toute la semaine, et à faire la communion un jour ou l'autre de

(1) Cet itinéraire est susceptible de recevoir quelque modification. Les paroissiens en seront prévenus dès que possible.

l'Octave. Nos grandes fêtes devraient toujours être consacrées par cet acte de piété.

Pour que le Saint-Sacrement ne soit pas, à aucun moment, privé d'adorateurs, les âmes de bonne volonté feront bien de s'inscrire à la sacristie et d'indiquer le moment de la journée où il leur sera le plus loisible de coopérer à cette adoration. De cette façon, il sera possible d'éviter le vide de l'église à certaines heures. L'absence d'adorateurs serait souverainement déplorable. Il ne faut pas qu'elle se produise à aucun moment.

Les personnes qui voudront bien faire cette adoration se souviendront qu'elles représentent là toute la paroisse. En rendant au doux Sauveur leurs hommages, elles prieront pour elles-mêmes et pour les leurs, mais aussi pour tous ceux qui ne pourront ou ne voudront pas y participer personnellement. C'est un acte de charité chrétienne et de véritable apostolat à exercer.

Centenaire de la liberté d'enseignement.

Si les écoles laïques ont leur cinquantenaire, nos écoles libres ont le droit et le devoir de célébrer aussi leur centenaire d'existence.

On a voulu épiloguer sur ce mot de centenaire, en faisant remarquer que la loi de liberté d'enseignement ne date que de l'année 1850. Il n'en est pas moins vrai que les actes de 1831 ont été les actes préliminaires et décisifs de cette loi de liberté, trop restreinte encore, qui devra être complétée par celle de la Répartition proportionnelle et celle d'une composition plus loyale du jury d'examen aux grades.

C'est précisément pour hâter ces nouvelles mesures, sans lesquelles la vraie liberté reste comme jugulée, que nous voulons célébrer cette aurore de liberté qui nous a été accordée, afin qu'elle devienne le grand jour qu'elle doit être, dégagée des liens injustes qui l'entravent et capable d'empêcher l'embrigadement et l'asservissement de toutes les intelligences, que l'on médite et que l'on pratique déjà trop sur une grande échelle.

Qu'on ne nous accuse pas de calomnier les adversaires des écoles chrétiennes. La main-mise de l'Etat sur tous les enfants, à l'exclusion de l'autorité paternelle et maternelle, que l'on vise manifestement dans le projet d'école unique, n'est pas autre chose que la tyrannie déguisée. Sans nous arrêter aux conséquences déjà terribles qui en résulteraient pour les finances publiques et la surcharge épouvantable des impôts, pour la désertion des campagnes et l'encombrement des professions libérales, pour la multiplication aussi des déclassés de toute nature, il est facile d'entrevoir le chaos où l'on veut nous enfoncer de plus en plus par cette théorie de la doctrine d'Etat.

La doctrine d'Etat ? Mais elle change tous les jours, et elle changera avec les changements de gouvernements qui se combattent et se succèdent sans cesse. Nous avons vu à l'œuvre les conservateurs, les opportunistes, les radicaux. Nous sommes à la veille de subir les socialistes, qui cèderont vite la place aux communistes et aux anarchistes. Chacun de ces partis a sa doctrine, son programme, ses visées toujours de plus en plus extrémistes. Les pauvres enfants livrés tour à tour à ces expérimentateurs fougueux, que peuvent-ils bien devenir ? Si vous voulez le savoir, faites un voyage en Russie, vous serez édifiés. Un journal, certes pas clérical, insérait l'autre jour le rapport d'une femme de lettres, pas dévote pour deux sous, qui revenait de ce pays. Elle en disait de belles sur la situation de ce malheureux Etat et de ses enfants. Le *Citoyen,* lui-même, — vous lisez bien — le *Citoyen,* dans son numéro du 14 Mai dernier, donne une idée du paradis que ces amateurs de liberté accordent à leurs sujets, en signalant quelques côtés de la misère de ce pauvre peuple russe, réduit à la plus affreuse servitude. Et il ajoute, en terminant : « N'oublions jamais qu'ils ont déclaré la guerre au monde et sont décidés à mener cette lutte sans merci ».

Hélas ! oui, et nous ne ressentons que trop déjà les effets de cette lutte. Mais que fait-il donc lui-même, le *Citoyen,* dans sa haine contre le Catholicisme et ses écoles ? Est-ce que son action néfaste, secondée par des instituteurs qu'il soutient et qui le propagent, n'est-ce pas une préparation immédiate et effective à cet avenir qu'il entrevo[illegible] ?

Nous l'entrevoyons, nous aussi, et c'est po[illegible]quoi nous voulons lui opposer la seule barrière qui puis[illegible]'empêcher de se réaliser, l'école chrétienne. En dehors [illegible]à, je défie aucun Etat, ni aucune puissance, d'échapper au cataclysme. L'école laïque, dans l'esprit qui l'anime, c'est le bolchevisme en germe.

Notre Fête.

Je ne sais ce que sera à Quimper la fête laïque du Cinquantenaire. A Lorient, dit-on, elle fut bruyante et quelque peu révolutionnaire. A quelqu'un qui demandait à un personnage officiel chargé de l'organisation : « J'espère que la journée sera calme et point tapageuse ? », il fut répondu : « Cela est impossible ! » Cela fut impossible, en effet, et le contraste avec l'attitude de l'autre fête, celle des écoles chrétiennes, calme et digne, comme il convenait, fut frappant.

Quelle que puisse être la manifestation laïque du 7 Juin à Quimper, celle du dimanche 21 de nos écoles chrétiennes sera certainement paisible et nullement provocatrice. Le programme de la journée n'est pas encore arrêté, mais d'avance nous pouvons affirmer qu'elle se passera dans une atmosphère de calme et de douce réjouissance. Nous aurons la

messe à la cathédrale, à 10 heures, où Monseigneur l'Evêque parlera. Cet article du programme est déjà fixé. Dans la soirée, quelques distractions seront procurées à nos enfants, et le soir, à la salle Jeanne-d'Arc, une grande conférence que, en toute assurance, pouvons annoncer comme devant être fort intéressante, par son objet et par le talent de l'orateur, sera donnée au public par M. Jadé, député du Finistère.

Ce dimanche, 21 Juin, une quête sera faite aux messes pour les écoles chrétiennes. Nous constatons, avec quelque étonnement que, en dehors des milliards fournis par l'Etat et par les communes, — en réalité par nous tous aux écoles laïques, — des quêtes à domicile, des kermesses, des tombolas sont organisées en leur faveur. Nous n'avons nous, pour subvenir aux frais de nos écoles, et aux exigences du fisc, que la charité chrétienne. Qu'on ne soit pas surpris que nous soyons obligés d'y recourir.

AU PATRONAGE

TRAVAILLER

Triste histoire, celle du jeune Georges Clemenceau.

Un jour, les gendarmes vinrent prendre son père qui « militait » contre l'Empire. Les juges le condamnaient peu après à la déportation. Auprès de la voiture cellulaire qui allait emporter son père, le jeune Clemenceau put faire ses adieux au condamné.

Ils furent brefs : une étreinte, une promesse farouche, haineuse : « Je te vengerai ». A quoi, stoïque, le père répondit : « Si tu veux me venger, travaille ». Pourquoi faut-il que Clemenceau ait cru devoir continuer à venger son père sur l'Eglise, après qu'il eut piétiné le cadavre de l'Empire ?...

Il fit du mal, un peu comme ceux qui ne savent pas, car la passion aveugle. Il en fit d'autant plus qu'ayant *travaillé,* il avait acquis une redoutable puissance.

Ce que la volonté vengeresse de ce fils lui a fait faire, l'amour dévoué, total, en serait-il incapable ?

De plus en plus, on en voit se lever de ces *Jeunes* qui ont découvert la beauté de la cause catholique, qui veulent servir Jésus-Christ et l'Eglise.

Combien parmi eux qui réaliseront à trente, quarante ans ou plus tard... le rêve de leur quinzième année ?

C'est facile à savoir. Il suffit de compter les fidèles du *Cercle d'Etudes,* de la *J. O. C.,* de la *Conférence de Saint-Vincent de Paul,* ceux qui *travaillent.*

En es-tu, toi qui nous lis ?

LES JEUNES.

Nos Concours de Gymnastique.

28 Juin : Championnat artistique et olympique, à Lorient.
5 Juillet : Concours départemental, à Landivisiau.
18-19 Juillet : Concours interrégional et national, à Vannes.
9 Août : Festival de Briec.
23 Août : Festival d'Odet.

Les Directeurs seront heureux de conduire leur société à tous ces concours et fêtes, si tous les Phalangistes prouvent, tout d'abord, qu'ils sont de *bons catholiques,* en assistant, *tous sans exception,* à la procession du *Saint-Sacrement,* le 7 Juin, et qu'ils sont dignes de représenter le patronage « La Phalange d'Arvor », par leur discipline, leur bonne conduite, leur bon exemple.

Merci.

Les recettes de la Kermesse au profit du Patronage excèdent celles de l'année dernière. Elles ont même fait un fameux saut... en hauteur. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès : celles qui ont offert des objets à la Kermesse ; les nombreux acheteurs ; les organisateurs et les directrices des comptoirs qui, par leur désintéressement, leur inépuisable bonté et leur parfaite affabilité, ont su obtenir un aussi beau résultat. La préparation, cette année, avait été un peu... hâtive. Nous saurons, dorénavant, nous prendre à temps, augmenter le nombre des comptoirs, multiplier les distractions et les réjouissances pour donner un nouvel intérêt à notre Vente de charité. Nous comptons sur le dévouement de toutes et tous et nous leur disons à l'année prochaine... au premier dimanche de Mai.

Les Directeurs.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phal[illegible]iste.

Dimanche 3 Mai. — Epilogue de la prièr[illegible] du matin d'un de nos plus petits gars... (Je crois qu'il s'appelle... Riri ou... Popaul ou... René.) Et puis, mon Dieu, donnez-nous aujourd'hui du beau temps. Vous savez que j'ai promis deux sous à « *Santik Du* »... Faites que je doive tenir à ma promesse. C'est la première fois que je vais sortir avec ma belle culotte blanche, mon beau turban noir, mon joli petit béret basque... Faites que je puisse défiler... Mon Dieu, donnez-nous du beau temps... »

Elle fut très courte, la prière du petit Phalangiste, mais elle fut fervente et le temps fut beau. Aussi, quand je pénétrai dans le jardin du Patronage, à deux heures de l'après-midi, y avait-il foule à tous les comptoirs. Je restai d'abord ébahi devant « l'immensité » de la cour que j'avais cru si petite l'année dernière et, perdu dans le rêve, j'appliquais ma petite intelligence a essayer de comprendre la transformation, quant tout à coup, près de moi, un jeune homme, élégant, souriant, svelte, me tendit une corbeille, et me dit gentiment : « Monsieur, un *cœur !* » Ne comprenant pas, sortant brusquement de mon rêve, je me laisse faire, et donnai mes 20 sous, ne pouvant faire autrement, et, pendant qu'on épinglait.... mon cœur, je crus saisir vaguement, que si je je trouvais... mon cœur, j'aurais droit à une coupe de champagne... Trouver mon cœur, mais je ne l'avais jamais perdu ! ! !...

Mon bonhomme, besogne faite, s'était éclipsé sans me donner de plus amples explications, et, à peine m'avait-il tourné le dos, que deux autres étaient présents. Et me voilà, comme un détenu entre deux gendarmes qui me conduisirent... à la *Pêche à la ligne.* Pour 20 sous, on me donna une gaule... Je jetai mon hameçon et je retirai un joli sachet... Je me retirai dans un coin pour l'ouvrir, et qu'est-ce que je trouvai ?... Devinez !... An fond du sac : un singe, deux pelotes de fil, du noir et du blanc, un dé à coudre, des petits ciseaux... Me prendre pour une couturière ! J'étais furieux et j'allais me plaindre au Directeur quand... on me dit d'une voix argentine, avec un sourire à la 95, et le geste approprié : « Monsieur, un bouquet de fleurs... Je levai les yeux... *Quelles belles fleurs...* Elles calmèrent ma fureur et je restai quelques instants en admiration devant ce comptoir si vite monté et qui posédait tant de richesses et si... variées.

Quelques pas plus loin, j'avisai un comptoir où des dames bien... graves montaient la garde, et comme je m'avançais pour le considérer de plus près, soudain, je m'arrêtai pris de scrupules. Portant la main sur le porte-monnaie, je me demandai, avec inquiétude, si ma bourse, déjà bien entamée, était à la portée des belles choses que je voyais : *cousins, ouvrages d'enfants, lainages, service à thé, etc., etc.* Ils me faisaient bien envie... Mais je pus, tout juste, acheter un bavoir...

Mais voici... *Chanteclair.* Attention... Mesurons nos paroles... J'avais eu la langue ou la plume trop longue dans un dernier article. Voilà encore la sucette, sur laquelle il y avait un élastique, sous lequel il y avait un papier, sur lequel il y avait un numéro... Et j'ai gagné... une surprise. Et je n'ai pas été volé... ah ! non, loin de là... J'en ai eu pour mon argent... Mais je ne vous dirai pas... quoi !

A côté, c'est la *Papeterie et la Librairie.* Vraiment rien ne

manquait à cette Kermesse. Il y en avait pour les petits, il y en avait pour les grands. Il y en avait pour les regards ; il y en avait même pour l'intelligence. Le voilà donc le comptoir « intellectuel ». Et j'ai vu un vénérable inspecteur primaire qui a fait provision de livres variés... Moi je guignai surtout le beau tableau... Je l'attends toujours et comme il n'arrive pas, je me console et vis d'espoir en me disant que la loterie n'est pas encore tirée.

Je continuai mon excursion avec le désir de me rafraîchir... C'est avec plaisir que je m'installai *au buffet*... si bien achalandé. On n'avait que l'embarras du choix. Je m'arrêtai à une coupe de champagne, qui me fut délicatement et rapidement servi avec le sourire...

Puis, je fis provision de gâteaux à la *Confiserie,* et me retirai pour les manger... au Théâtre des Marionnettes. Ah ! mes amis ! que j'ai ri, ri, ri... Vous savez : c'est vraiment une artiste que cette *Marianna Frisivi.* A l'écouter, j'oubliai mes gâteaux et patatras... ils tombèrent sur le parquet ciré de la salle de spectacles...

Je repassai par la *Confisserie,* essayai ma chance à la petite loterie, bourrai mes poches d'oranges au *Comptoir d'Alimentation,* qui m'avait dévalisé déjà, la veille, m'en fus au *Bazar* où je trouvai devant moi tellement de jolies choses que j'en fus ébloui, et que je sentis le besoin de reculer pour reprendre ma vue et faire plus facilement mon choix. Il fut vite fait et me trouvai enfin auprès des « *Trois Fauchés* » qui me promirent monts et merveilles, qui réussirent à me faire dépenser, mais qui me laissèrent partir sans un de ces petits lots qui font plaisir au cœur... Que dis-je ? au cœur ? ? ? — Mais je ne l'ai pas trouvé. Aussi suis-je allé me consoler en achetant des billets pour *Lourdes.* Et surtout je suis allé exercer mon adresse au *Tir,* où j'eus trop à faire pour avoir raison d'un certain abbé, habitué à tirer, cela se voyait bien, air bon, allure de recteur, digne de l'être, s'il ne l'est pas encore, que l'on aurait pris pour un jeune prêtre, si les cheveux clairsemés ne venaient trahir un âge plus avancé, et qui vous rangait, en séries, des balles entre le 4 et le 5. A ma confusion, je dois avouer que je lui fus bien inférieur, mais à ma décharge cependant, j'ajouterai que mon rival s'y était bien exercé. Nous étions en fin de journée, et je vous prie de croire, qu'il n'en était pas à son premier carton.

Et voilà... c'est fini pour cette année. Je vous quitte en vous disant : A l'année prochaine.

CORENTIN, *le Petit Phalangiste.*

Histoire vraie.

Entendu à la Kermesse : Lucette, 3 ans, suce son pouce avec acharnement.

Une dame, s'approchant :

« C'est donc si bon que ça, ce pouce ? »

Lucette, retirant son doigt de sa bouche et le tendant à la dame :

« Tiens, Madame, goûte ! »

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2, sauf avis contraire. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 9 h. 40 (messe du Chapitre). — Pendant le mois de Juin, la messe de 6 heures, sur semaine, est dite à l'autel du Sacré-Cœur. — Les vendredis, à 8 heures du soir, prières et bénédiction.*

1er Juin, lundi. — Ste Jeanne d'Arc, vierge. Service pour les Défunts.

2, mardi. — S. Marcellin, S. Pierre et S. Erasme, martyrs. Service pour les Défunts.

3, mercredi. — Ste Clotilde, reine, veuve.

4, jeudi. — Le T. S.-Sacrement, fête de la Confrérie, exposition, procession le soir.

5, vendredi. — De l'octave du S.-Sacrement, exposition, bénédiction à 5 heures. A 8 heures, sermon du Triduum.

6, samedi. — De l'octave. A 8 heures du soir, sermon du Triduum, bénédiction.

✝ 7, IIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du S.-Sacrement, messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, 9 heures (grand'messe), procession, exposition. — Vêpres à 3 heures, sermon, bénédiction.

8, lundi. — De l'octave, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures bénédiction.

9, mardi. — De l'octave, comme la veille.

10, mercredi. — De l'octave, comme les jours précédents.

11, jeudi. — Octave du T. S.-Sacrement, comme les jours précédents.

✝ 12, vendredi. — Fête du Sacré-Cœur. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 hre (messe pontificale). — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon, procession, bénédiction.

13, samedi. — S. Antoine de Padoue.

✝ 14, IIIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Sacré-Cœur. — Réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne.

15, lundi. — De l'octave du Sacré-Cœur. — Service pour les Défunts.

16, mardi. — De l'octave.

17, mercredi. — S. Hervé, confesseur. — Service pour les Défunts.

18, jeudi. — S. Ephrem de Syrie, diacre, conf. et doct. — Service pour les Défunts.

19, vendredi. — Octave du Sacré-Cœur. — A 8 heures du soir, prières et bénédiction.

20, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✝ 21, IVe Dimanche après la Pentecôte. — Centenaire de l'école libre.

22, lundi. — S. Paulin, évêque et confesseur. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. Service pour les Défunts.

23, mardi. — Vigile de S. Jean-Baptiste.

✝ **24, mercredi.** — Nativité de S. Jean-Baptiste. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Vêpres à 3 heures.

25, jeudi. — S. Guillaume, abbé. Service pour les Défunts.

26, vendredi. — S. Jean et S. Paul, martyrs. — A 8 heures du soir, prières et bénédiction.

27, samedi. — De l'octave de S. Jean-Baptiste.

✝ **28, Ve Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, Tiers-Ordre, à 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

29, lundi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres.

30, mardi. — Commémoration de S. Paul, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Mai.* Jean-Henri-Pierre-Yvonne-Marie Pérennès, 33, rue Neuve ;
3 — Yvette-Marie Caradec, 30, rue Neuve ;
3 — Louis Le Nouy, 13, rue Saint-François ;
3 — Jean-Louis-Guillaume Bourhis, 1, avenue de la Gare ;
6 — Jean-Pierre-Marie Bodéré, 13, rue Neuve ;
6 — Jean-Pierre Talec, 55 ter, rue Neuve ;
15 — Georges-Marie Lucas, 5, rue Saint-François ;
17 — Jacques-Louis-Alain Bernard, 39, rue de Brest ;
17 — Jean-Yves-Marie Corai, 29, rue de Kerfeunteun ;
17 — Henri-René du Mottay, 6, rue Brizeux ;
17 — Claude-René Barré, 7, rue Neuve ;
17 — Pierre Davanneaux, Guiscriff ;
23 — Nicole-Berthe Bleuzen, 3, rue Pen-ar-Stéir ;
24 — Marc Ménez, Paris, 29, rue Miollis (15e) ;
25 — Marie-Claire-Renée Bunhel, 4, rue des Halles ;
25 — Denise-Georgette Auguil, 16 bis, rue des Reguaires.

Mariages.

4 *Mai.* Joseph Daniel et Louise Perchec ;
18 — Corentin-Yves-Marie Gouër et Julie-Jeanne-Marie-Renée Bescond.

Décès.

1er *Mai.* Jean Kernaléguen, 44 ans, rue de Kerfeunteun ;
9 — Hélène-Marie Le Lay, 3 ans, 37, rue de Kerfeunteun ;
12 — Marie-Anne Garguet, épouse Réméré, 49 ans, Hospice ;
13 — Joseph Jaouen, veuf de Marie-Louise Christien, 55 ans, rue Rouzaut ;
17 — Alain-Marie Péron, époux de Marie-Jeanne Feunteun, 45 ans, Hospice ;
25 — Corentin-Marie Denniel, époux de Marie-Françoise Tretout, 37 ans, Lorient ;
25 — Aimée-Marie-Perrine Bernard, Paris.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

1re Année — N° 4. Mercredi 1er Juillet 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Fête de Ste Jeanne d'Arc ; Fête-Dieu ; Fête du Sacré-Cœur ; Fête de la liberté d'enseignement ; M. le chanoine Gargadennec ; Au Patronage de la Sainte-Famille ; Un cri d'alarme ; Autre danger ; Prochain Pèlerinage de Lourdes..... 50
Mois de Juillet : Principales fêtes du mois ; Réunions du mois ; Confession des enfants ; Distribution des Prix ; Les vacances..... 57
Au Patronage : Colonie de vacances des Garçons..... 59
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 61
Calendrier paroissial..... 63
A Saint-Corentin..... 64

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Meroredi 1er Juillet 1931. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Juin.

Fête de Sainte Jeanne d'Arc.

Elle a eu lieu en Mai, le 10, et le 30. Le 10, elle a été célébrée en Angleterre, à Prague, en Tchécoslovaquie, avec messs pontificale, en présence du Consul de France, du personnel de la légation et de la mission militaire. — Le 30 Mai, à Rouen, le cardinal Bourne, archevêque de Canterbury, a présidé les solennités comme légat du Pape, à l'occasion du 500e anniversaire de la Sainte de la Patrie, et à midi, à l'heure même de son martyre, toutes les cloches de France ont rappelé à tous, de leur voix sonore, le devoir de la réparation et de la reconnaissance.

Qu'aurait pu dire, à Rouen, la pauvre petite laïque qui s'époumonnait à Quimper, la première fois que fut solennisée la fête, en répétant sans cesse de sa voix de fausset, à travers les rues de la ville : « Ils l'ont brûlée jadis, et maintenant ils veulent l'honorer ! » C'était vrai des Anglais et de quelques Français aussi, hélas ! dignes précurseurs de Voltaire et de Talamas, plus odieux encore que les bourreaux de Rouen. Car si ceux-là l'ont martyrisée dans son corps, ceux-ci n'ont-ils pas voulu la salir dans son âme et dans son honneur ? Les chrétiens, Anglais en tête, réparent aujourd'hui, de leur mieux, l'erreur et le crime de leurs ancêtres. Quand est-ce que les laïques, de l'école de notre petite héroïne de Quimper, entreprendront-ils d'effacer les écrits aussi ignominieux que faux de leurs tristes apôtres en anticléricalisme ?

En attendant, la voix des chrétiens et des patriotes, se mêlant à celles de nos cloches de toutes les paroisses, comme le samedi 30 Mai, couvriront toujours les clameurs ineptes de la calomnie et de la haine. Honneur à Jeanne d'Arc, et honte à eux !

Fête-Dieu.

Elle eut sa célébration anticipée le jour même de l'incidence, le jeudi 4 Juin, puis la grande solennité fut préparée par le Triduum traditionnel. Instruction le vendredi par M. Cadiou, vicaire. Il y exposa la doctrine de la présence réelle de N. S. Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie. Le lendemain, M. Pichon a parlé de la réception du Sacrement ou de la sainte Communion. Puis le dimanche, après les vêpres, M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché, a rappelé ce qu'est le sacrifice de la messe, continuation ou renouvellement du sacrifice de la croix. C'est le résumé de toute la doctrine de ce grand mystère.

Le dimanche devait avoir lieu la procession si justement populaire du Très Saint-Sacrement, et si bien préparée par les paroissiens du quartier où elle devait passer pour la première fois. Le mauvais temps ne l'a pas permis, et la procession s'est faite très pieusement, mais avec moins de pompe, à l'intérieur de la cathédrale. Nous le regrettons pour tous, mais surtout pour ceux qui s'étaient si bien dépensés pour faire honneur à l'Hôte divin qui aurait passé à leurs portes. Mais je reste convaincu que le divin Maître, qui lit dans les cœurs, aura tenu compte de l'intention et de la bonne volonté de ses fidèles amis. Il les aura bénis de loin comme il les aurait bénis de près.

Au sujet du nouvel itinéraire que devait prendre la procession, cette année, une petite rectification me paraît nécessaire.

Dans un jugement d'ensemble, *La Voix de Saint-Corentin* exprima respectueusement le regret que le jour de la fête du Saint-Sacrement fût choisi pour la célébration de la fête des écoles communales, et elle fit la remarque qu'une tendance existe et paraît s'accentuer de plus en plus, consistant à contrarier nos œuvres chrétiennes, celle des catéchismes en particulier, par des emprises fâcheuses sur les jours et les heures où nous pouvons avoir les enfants. *La Voix de Saint-Corentin* ne peut pas retirer cette observation, car elle est justifiée par les faits, comme on peut facilement le constater.

Ce qui n'est pas vrai, c'est l'affirmation du journal *Le Finistère* prétendant qu'elle en accuse M. le Maire de Quimper. C'est absolument faux. *La Voix de Saint-Corentin* ignore ce que pense M. le Maire de Quimper à ce sujet. Ce qu'elle a visé dans ce petit alinéa c'est bien l'Administration scolaire et nul autre qu'elle. Les lecteurs peuvent s'en assurer en se donnant la peine de relire le texte incriminé, que nous ne voulons pas reproduire, pour ne pas prolonger autrement l'incident. Pour la même raison, il leur sera fait grâce des réflexions humoristiques, très spirituelles cependant, du

journal, sur la bénédiction de Monseigneur l'Evêque et les draps des paroissiens. Mais là n'est pas la question.

Fête du Sacré-Cœur.

Elle fut célébrée le vendredi 12 Juin, et le dimanche suivant, comme de coutume.

Le vendredi, beaucoup de communions et d'assistants aux messes basses ; beaucoup moins à la grand'messe et aux vêpres. Tout en le regrettant, nous nourrissons l'espoir qu'un jour, que nous souhaitons prochain, l'habitude en viendra et s'affirmera de plus en plus. La demande de Notre Seigneur à sainte Marguerite-Marie est restée dix ans sans réponse en ce qui concerne la reconnaissance de la dévotion à ce divin Cœur. Elle s'est établie cependant et très solidement. Il en sera de même de la solennité de la fête au jour indiqué.

Outre la messe pontificale de 10 heures, le vendredi, et les vêpres solennelles, à 4 heures, le soir, à 8 heures, instruction, procession au chant des Litanies, Acte de réparation et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dans son instruction, M. le Curé, après un court historique des apparitions, a fait ressortir que Notre Seigneur, dans ses observations à la voyante, a exprimé une plainte, une demande et une promesse. Plainte du peu d'amour des hommes en réponse à son amour infini, demande d'une réparation et d'une fête spéciale, promesse de grâces abondantes aux individus, aux familles et aux pays qui pratiqueront leur devoir à son égard.

Le dimanche, les vêpres ont été chantées à 2 heures et ont été suivies de la procession à l'intérieur de la cathédrale. Récitation de nouveau de l'Acte de réparation et des Litanies, bénédiction.

En clôturant avec la fin du mois les exercices en l'honneur du Sacré-Cœur, emportons la résolution d'être plus que jamais attachés au divin Maître et à la dévotion à son Sacré-Cœur.

Fête de la liberté d'enseignement.

C'est le dimanche 21, qu'a été célébrée la fête à Saint-Corentin, par la ville de Quimper. Fête, en effet, et très belle, rendue plus agréable par le beau soleil du jour, auquel nous sommes malheureusement peu habitués depuis longtemps.

Le programme comportait trois parties : partie religieuse, partie patriotique, partie récréative.

Comme élément religieux, nous avons eu, le matin, messe à 10 heures, et salut du Saint-Sacrement à 4 h. 30. Je ne signale pas les communions du matin. Les enfants s'étant approchés des sacrements à l'occasion des fêtes du Saint-

Sacrement et du Sacré-Cœur, on n'a pas voulu leur adresser un nouvel appel. Mais d'eux-mêmes, plusieurs ont voulu communier de nouveau ce jour. Ce fut une agréable surprise pour nous.

A 10 heures, tous nos établissements chrétiens étaient là : collège Saint-Yves, le Likès, les deux écoles des garçons de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, et l'orphelinat de Bourg-les-Bourgs ; puis les écoles des filles de Sainte-Anne, de Notre-Dame d'Espérance, du Cours Saint-Mathieu et un groupe d'Ergué-Armel. Avec les jeunes gens de nos deux patronages de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, c'était une population d'enfants et de jeunes gens de quinze cents au moins, auxquels étaient venus se joindre les parents et d'autres paroissiens. Eglise comble. Chant d'abord du cantique si entraînant de *Nous voulons Dieu,* puis, après l'Evangile et le discours de Monseigneur, le *Credo* royal fut enlevé avec un entrain et un ensemble parfaits, où les voix des plus jeunes au son argentin se mariaient bien aux accents graves déjà des jeunes gens. C'était impressionnant au possible.

Monseigneur l'Evêque fut éloquent comme toujours. Après un exposé historique de ce superbe mouvement de 1831, d'où est sortie la liberté d'enseignement, il a fait voir, en termes heureux et d'une voix chaude, que le centenaire de 1931 est la fête des élèves, des parents, et des maîtres et maîtresses de nos écoles chrétiennes. Il faudrait reproduire les paroles mêmes de l'Evêque pour se rendre compte de ce qu'il y a de généreux, de dévouement et de foi dans l'attitude des uns et des autres. Que Dieu les bénisse et les récompense. Il faut de l'héroïsme chez nos familles chrétiennes, et dans notre personnel enseignant plus encore, pour nous donner le merveilleux spectacle que nous admirons de plus en plus, tous les jours.

Après l'élévation, le chant des enfants reprend avec entrain par le cantique « Parle, commande, règne », et à la sortie, « Je suis chrétien, voilà ma gloire, mon espérance et mon soutien ». Quel enthousiasme ! les voûtes de la cathédrale en résonnent. Le soir, à 4 h. 1/2, au Salut du Saint-Sacrement, la scène se renouvelle avec le même enthousiasme.

Puis commence la partie patriotique de la fête, la visite au monument des Morts, au cimetière Saint-Marc.

On a pu être surpris que l'on ait associé les Morts à une fête des vivants. Ce n'est pourtant pas sans motif. Ces morts, pour lesquels nous voulons prier, ne sont-ils pas les victimes de leur dévouement et nos sauveurs, à nous qui leur survivons ? Et puis, ne sait-on pas que certains renégats vont jusqu'à vouloir supprimer les témoins et les héros de la défense nationale. Plusieurs de nos enfants sont exposés à verser dans cette monstrueuse erreur de l'antipatriotisme et de sacrifier d'avance notre pays aux rancunes et aux ambitions

de ses ennemis. Nous voulons qu'ils restent français de cœur, et d'action au besoin.

Un cortège s'est formé au sortir de l'église, et rapidement, sans arrêt ni confusion, chaque groupe occupant le rang à lui assigné, la musique du Likès en tête, la Phalange d'Arvor au milieu, le Patronage de Saint-Mathieu fermant la marche, on s'avance au son de la musique, des clairons et des tambours. C'est martial, et c'est impressionnant.

Au cimetière, Monseigneur l'Evêque nous attendait. Lorsque tous les groupes se sont réunis, la fanfare fait entendre une mélodie funèbre, puis le chant du *Libera* et de l'oraison pour les Morts, au pied du monument commémoratif, et aussitôt éclate le chant patriotique de la *Marseillaise*. Il était midi moins quelques minutes, la dislocation se fait, toujours sans désordre.

Le soir, à la salle Jeanne-d'Arc, second acte de la partie patriotique de la journée par le beau discours de M. Jadé, député du Finistère.

Quelqu'un a dit qu'il y a des choses qui ne plaisent qu'à être entendues une fois, et d'autres qui, répétées dix fois, plaisent toujours. C'est bien le cas du discours de M. Jadé, venant après celui de Monseigneur. Le sujet était le même, la Liberté d'Enseignement, mais traité sous un aspect un peu différent. En Monseigneur, nous avions entendu le théologien et le moraliste. M. Jadé a fait parler le juriste. Ici et là, l'intérêt et la satisfaction étaient les mêmes. L'auditoire, nombreux ici comme à la cathédrale, ne me contredira pas.

Il me reste à dire un mot de la partie récréative. L'homme, a dit N. S. Jésus-Christ, ne vit pas seulement de pain ; mais le pain est cependant nécessaire au corps comme la vérité et la vertu sont nécessaires à l'âme. La perfection, a dit le poète, est de donner à chacun sa part. C'est ce que nous avons fait, d'où une partie amusante et agréable ajoutée à la partie instructive et moralisante, au moyen d'une double séance de prestidigitation, l'une aux petites et grandes filles de 2 à 4 heures, l'autre aux petits et grands garçons de 5 à 7 heures, dans la grande salle du Likès. Les habiles tours d'escamotages de l'opérateur et ses réflexions plaisantes ont bien égayé la galerie.

Enfin, on s'est souvenu du proverbe qui dit que « ventre affamé n'a point d'oreilles », et dans les entr'actes on a paré au danger par la distribution d'appétissants petits pains au lait et de délicieux bâtons de chocolat. Je ne vous dirai pas qu'on a craché dessus... vous ne me croiriez pas.

Belle et bonne journée sur toute la ligne. Béni en soit Dieu et remerciées toutes les personnes qui ont contribué de façon ou d'autre à la rendre aussi belle.

M. le chanoine Gargadennec.

Dans son dernier numéro, *La Voix de Saint-Corentin* saluait un nouveau chanoine dans la personne de M. Le Sann, ancien vicaire de la cathédrale, aujourd'hui curé-doyen de Lanmeur. Le jour de son installation, à ses amis qui le félicitaient, il disait : « Je suis heureux assurément de l'honneur que m'a fait mon Evêque, mais mon bonheur eût été au comble si mon ancien collègue à Saint-Corentin avait reçu la même distinction ». Sans avoir eu l'écho de ce désir, notre Evêque en a eu l'impression, et M. Gargadennec est chanoine à son tour, et tous ceux qui le connaissent s'en réjouissent.

M. Gargadennec, après avoir exercé le ministère sacré d'abord à Saint-Marc, puis à Saint-Corentin, comme vicaire dévoué et actif, est devenu en 1911 recteur de Carantec, puis, en 1915, recteur de la belle paroisse de Roscoff. Là et ici, il a su imposer le respect toujours, et l'affection aussi, on peut le dire, unanime de ses paroissiens actuels. Monseigneur a voulu en rendre publiquement témoignage en le revêtant de la dignité de chanoine honoraire de sa cathédrale.

A Saint-Marc peut-être, en dépit des années, à Carantec aussi sans doute, mais surtout à Saint-Corentin et à Roscoff, tous applaudissent à l'acte de Monseigneur l'Evêque et souhaitent au nouvel élu de longues années encore de fructueux ministère.

Au Patronage de la Sainte-Famille.

Dimanche prochain, 28 Juin, à 5 heures, Monseigneur l'Evêque remettra à Madame Le Coz, garde-barrière au chemin de l'Hippodrome, un témoignage de haut intérêt que lui a décerné la Ligue Patriotique des Françaises, pour sa conduite exemplaire et courageuse de mère de famille.

La Voix de Saint-Corentin s'associe aux Dames Ligueuses pour adresser à Madame Le Coz ses félicitations et ses vœux les plus sincères pour elle et sa nombreuse famille.

Un cri d'alarme.

M. Doumergue, recevant une délégation de journalistes, qui se sont rendus à l'Elysée, pour prendre congé de l'ancien Président, leur a adressé des paroles très graves, qu'il est bon de connaître. Tendant la main à ses visiteurs et les remerciant chaleureusement, il ajoute gravement : « Je pense que votre rôle ne consiste pas à décerner l'éloge au Président et à consolider sa popularité. Il y a autre chose à faire, et cela je voulais vous le dire avant de m'en aller. Nous entendons de tous côtés parler de désarmement !... Désarmement !... N'êtes-vous pas bouleversés en lisant chaque jour

qu'on demande à la France de désarmer... à elle seule ? Réagissez, Messieurs, réagissez, ce sera ma prière dernière, fervente, grave, solennelle. Dites autour de vous, répétez, écrivez que nous allons à de nouveaux désastres, à d'irréparables malheurs, si l'on écoute les voix qui endorment nos vigilances. Je le redis, c'est ma prière : Veillez, sonnez l'alarme ! »

M. Doumergue était ému, ses doigts tremblaient. (Emprunté *Aux Ecoutes*).

Autre danger.

Ce danger extérieur est incontestable. Au dehors, en Allemagne et en Russie en particulier, on arme avec ardeur. En France, on réclame le désarmement, et ceux-là qui, par calcul politique et basse ambition, crient : « La paix, la paix ! », en réalité préparent la guerre comme en 1914. Et lorsque la guerre éclatera, la nouvelle « Rumeur infâme », accusant les innocents pour couvrir les coupables, se répandra de nouveau avec la même intensité. La manœuvre est déjà ouverte, en vue des prochaines élections. Lisez les journaux cartellistes et vous y découvrirez journellement la même récrimination, tantôt ouvertement lancée, tantôt insinuée perfidement. Et la masse aveugle donne dans le panneau. Le Ministre de la guerre flétrissait l'autre jour, à Mende, cette monstruosité qu'il appelait très justement un mensonge stupide, une lâcheté et une trahison. Mensonge, en attribuant à toute une catégorie de citoyens des sentiments qu'ils n'ont pas, qu'ils n'ont jamais eus, qu'ils ne peuvent pas avoir.

Lâcheté, en leur faisant un crime de ce qui est précisément la garantie de la paix, en armant la défense nationale du Pays.

Une trahison, en fournissant aux Allemands la justification de leurs manœuvres menaçantes.

Outre le danger extérieur qu'on dévoile avec raison, il en existe un autre qu'on ne révèle pas et qu'on n'arrête pas, comme on le devrait, ce danger c'est la démoralisation. Elle éclate de tous côtés, par trois ordres de faits qui sont indéniables : la multiplication des crimes, l'extension des bals populaires, et l'esprit révolutionnaire de la plupart de nos instituteurs publics.

Je n'insiste pas davantage aujourd'hui. Je les signale seulement en priant le lecteur de regarder et de réfléchir. Nous y reviendrons une autre fois.

Prochain Pèlerinage de Lourdes.

La *Semaine religieuse* annonce que le pèlerinage diocésain de Quimper à Lourdes aura lieu, cette année, du 20 au 26 Septembre, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Ce sera le 47e depuis le début du mouvement qui porte annuellement des foules de pèlerins à la Grotte miraculeuse.

MOIS DE JUILLET

Principales fêtes du mois.

Le jeudi 2. — Fête de la Visitation de la T. Sainte Vierge. Elle n'est pas solennisée; mais trois fois par jour, matin, midi et soir, dans toutes les églises du monde catholique, le fait est annoncé par le son des cloches, et honoré par la récitation de l'Angélus.

Le dimanche 5. — Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul. — Ce jour, nous prierons pour le Souverain Pontife, aux prises actuellement avec de très grandes difficultés. — La quête annuelle du Denier de Saint-Pierre est faite ce jour, à toutes les messes.

Le jeudi 16. — Fête non solennisée de N.-D. du Mont-Carmel. — Indulgence plénière aux conditions habituelles pour les affiliés à la confrérie du Scapulaire.

Le mardi 21. — Ordination à la cathédrale, à 7 heures. On invite les fidèles à prier pour les séminaristes appelés à y prendre part. — C'est une fête aussi qui intéresse le diocèse tout entier.

Le dimanche 26. — Fête de sainte Anne, mère de la T. Sainte Vierge, Patronne principale de la Bretagne. — Supplions-la de protéger notre pays breton, bien menacé comme tous les autres.

Ce jour-là, M. l'abbé Le Paul, notre paroissien, admis à la prêtrise à l'ordination du 21, dira la messe à la cathédrale, à 9 heures, en grande cérémonie : M. l'abbé Brénéol, son compatriote, professeur au Grand Séminaire, donnera le sermon de circonstance. La chorale de Saint-Corentin se fera entendre. Fête sur fête.

Réunions du mois.

Le vendredi 3. — 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration réservée aux hommes.

Le dimanche 5. — A 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Le dimanche 12. — Première réunion mensuelle des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Le dimanche 19. — Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, à 8 heures du soir : récitation du chapelet, procession, bénédiction.

Le dimanche 26. — 2e réunion mensuelle des Enfants de Marie à la chapelle. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, à la cathédrale, confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi 27. — Réunion des Mères Chrétiennes, à la chapelle, à 8 heures : messe, instruction, bénédiction.

Confession des enfants.

Mercredi 1er *Juillet,* les filles du catéchisme ayant déjà communié ;

Samedi 4, les garçons ;

Vendredi 12, les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Distribution des Prix.

Au collège Saint-Yves, le samedi 11 Juillet, à 9 heures, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

A Notre-Dame d'Espérance, le même jour, à 2 heures, présidence également de Monseigneur.

Au Likès, le lundi 13, à 1 heure, sous la présidence de l'amiral Exelmans, président de l'Union diocésaine des Amicales de l'Enseignement libre.

A l'école Sainte-Anne, le jeudi 16, à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse.

A l'Ecole Saint-Corentin, de la rue de Brest, le dimanche 19, à 4 heures, sous la présidence de M. le chanoine Berthou, directeur de la *Semaine religieuse.*

Les vacances.

C'est le relâchement dans le travail, et hélas ! souvent aussi dans la vertu, parce que l'essentiel fera défaut, la pratique de la vie chrétienne, du moins pour beaucoup de ces malheureux enfants, laissés à eux-mêmes, ou confiés à des mains qui ne les guideront point, ni par leurs paroles ni par leurs exemples, dans le sens de la vie surnaturelle.

Parents chrétiens, vous encourrez une lourde responsabilité si de propos délibéré ou par indifférence vous vous

désintéressez de la conduite de vos enfants au point de vue moral et religieux. Vous avez l'obligation très grave de veiller sur eux, vous-mêmes ou par d'autres personnes en qui vous pouvez avoir toute confiance.

Laisser vos enfants à eux-mêmes, sans vous soucier de leur faire accomplir leurs exercices de piété de chaque jour, et suivre les offices de l'Eglise, les dimanches et jours de fête, c'est un manquement très grave à votre premier devoir vis-à-vis de ces enfants. Les laisser courir de droite et de gauche sans surveillance et sans vous inquiéter de ce qu'ils font, c'est une insouciance coupable qui vous expose à des responsabilités matérielles quelquefois, à des responsabilités morales toujours.

Envoyer ces enfants en colonies de vacances sans exiger rigoureusement qu'ils puissent accomplir régulièrement leurs devoirs religieux et qu'ils soient soustraits à toute contamination dangereuse, au physique, au moral ou au spirituel, serait agir avec une inconscience lourde de conséquences temporelles et éternelles.

On a une tendance à introduire en pratique, en attendant de la formuler en loi, cette maxime, fausse et tyrannique au suprême degré, que l'enfant appartient à l'Administration civile ou à l'Etat avant d'appartenir aux parents. C'est monstrueux de paganisme et de cruauté. Aucune prétention, d'où qu'elle vienne, ne peut prévaloir ni contre la loi naturelle des parents, ni contre la loi morale de Dieu, qui confie au père et à la mère la vie physique et spirituelle de l'enfant avec promesse d'une récompense ou menace d'un châtiment éternel, selon qu'ils auront compris ou méconnu ce devoir primordial.

AU PATRONAGE

Colonie de vacances des Garçons.

Au moment où nous commençons à préparer la Colonie de vacances, nous nous permettons de la signaler à l'attention des paroissiens et de la recommander à leur charité.

L'utilité de l'œuvre, le bien qu'elle fait aux enfants qui y sont reçus durant le mois d'Août, sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister beaucoup.

Après les fatigues des mois de classe, nos écoliers aspirent à la détente, au repos. Leurs santés, généralement délicates, ont besoin de se refaire ou de se fortifier. Et qui n'est heureux de quitter quelques semaines la ville, trop chaude et

désagréable pendant l'été, pour aller vivre à la campagne ou au bord de la mer dans une atmosphère plus fraîche et plus saine ! La colonie ce n'est donc pas seulement de la santé, de la force, c'est aussi de la joie et du bonheur. On s'en rendra compte davantage, si l'on songe que plusieurs de nos enfants appartiennent à des familles pauvres, qu'ils habitent des mansardes sans lumière, sans air, où ils connaissent encore bien d'autres privations.

Cela, il suffit de le rappeler.

Il est plus opportun, si nous en croyons les propos que l'on nous a tenus, de parler des moyens de subsistance de l'œuvre.

La colonie est distincte et indépendante du patronage ; elle ne saurait donc puiser dans sa caisse. L'on admettra sans peine que la Phalange d'Arvor ne peut prendre à sa charge une œuvre qui reçoit des enfants de toute la ville et dont le grand nombre lui est inconnu. Il est du reste préférable, pour bien des raisons, qu'il en soit ainsi, du moins actuellement.

La colonie n'est pas aidée non plus par des subventions officielles — est-il besoin de le dire ?

Nous avons, il est vrai, la quête ! Ah ! la quête, « nos quêtes » que l'on ne se fasse pas d'illusions sur leur produit ! La nôtre nous rapporte à peine le 1/10e de nos dépenses.

Et c'est pour cela, parce que nous n'avons pas de grandes ressources, que nous devons demander à chaque enfant 8 francs par jour. On trouve ce prix exagéré. Certes, il est élevé en comparaison de ceux qu'offrent d'autres colonies. Et il suffirait peut-être, si nous pouvions l'exiger de tous. Mais combien de bourses ne peuvent faire cet effort ? Nous devons accorder des réductions importantes à la moitié des enfants. Il en fut ainsi l'an dernier. Nous ne le regrettons pas, et c'est dans ce sens qu'il nous faut tendre : abaisser le plus possible le prix de la journée pour le rendre acceptable à tous et faire que les parents catholiques qui tiennent à confier leurs enfants à une colonie de vacances catholique, ne soient pas trop défavorisés auprès des autres et n'aient pas trop à souffrir des sacrifices qu'ils consentent pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Pour y réussir, vous le comprenez, nous devons compter sur votre charité. Ah ! c'est souvent que l'on fait appel à cette charité ! Plusieurs se plaignent qu'on y recoure sans cesse. Qu'ils se souviennent que la vraie charité donne largement, généreusement. Est-ce de la charité que de donner au compte-gouttes ou en rechignant ?

Et puis, quand on est abondamment pourvu des biens de la terre, comment, si l'on est chrétien, se refuser à venir au secours de ceux qui sont dans la détresse ? Quand on a du superflu — et pour plusieurs en quelle quantité ! — même si

l'on a déjà beaucoup donné, a-t-on le droit de ne plus songer aux besoins de ses frères ?

Pensez à ces vérités que le Pape nous rappelle avec force dans sa dernière Encyclique, songez d'autre part à ces pauvres petits à qui vous pouvez procurer de la santé et du bonheur et, sans aucune hésitation, vous donnerez généreusement en faveur de notre colonie.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Dimanche 31 *Mai.* — Ça y est... c'est fini... Le petit Corentin fait son dernier rapport... Et il en est très heureux... car on lui accorde trois mois de vacances... trois mois qu'il va passer à Landivisiau... à Vannes et... à l'Exposition Coloniale... Mais, chers lecteurs, vous ne perdrez rien pour attendre... Il vous donnera de ses nouvelles de temps en temps, et puis... il vous racontera, à son retour, des histoires à vous... faire dormir debout.

Vendredi 5 *Juin.* — Ce soir, il y a grand rassemblement autour de la barre fixe. Un gymnaste, voulant faire un « échappement de mains », vient de tomber de la barre. Heureusement, il en est quitte pour la peur.

Un des petits lui demande :

« Tu as dû te faire mal de tomber de si haut ?

— C'est pas tant de tomber, répond notre Phalangiste, mais c'est surtout de m'arrêter si brusquement. »

Dimanche 7 *Juin.* — Nos Phalangistes n'ont pu assister à la procession de la Fête-Dieu, si belle d'ordinaire, empêchée cette année par une pluie torrentielle. Mais ils ont accompagné Jésus-Hostie à l'intérieur de la cathédrale et ont prouvé, par leurs chants et leur tenue à l'église, leurs sentiments sincères de foi et de piété.

Mardi 9 *Juin.* — HUMOUR BRITANNIQUE. — *Le Juge :* « Donc, Patt, vous avez été ramené hier par deux agents ?...

Patt. — Oui... par deux agents.

Le Juge. — *Ivre,* bien entendu ?

Patt. — Yes, sir... tous les deux... »

Vendredi 12 *Juin.* — DILEXIT ME ET TRADIDIT SEMETIPSUM PRO ME : en cette fête du Sacré-Cœur, *donnons-nous* à Jésus qui *s'est donné* à nous, en nous aimant par l'hostie, par la croix, par son cœur vidé jusqu'à la dernière goutte de sang.

Et cet amour continue pour chacun de nous : à nos âmes, qui objectent en vain leur imperfection, leur négligence, il se propose pour nourriture, pour ami.

Dimanche 14 *Juin.* — Non mais, quelle saison !!! Ce matin, au lieu du beau temps traditionnel de la seconde procession du Saint-Sacrement, c'est un temps couvert avec un léger petit vent qui s'amuse, qui inspire, qui fait cent malices, comme le dit si bien François Coppée, « transformant les cornettes des Sœurs du Saint-Esprit en grands papillons blancs, entortillant les maigres jambes d'un vieux prêtre dans les plis de sa soutane, poussant l'inconvenance jusqu'à taquiner les jupes d'une dévote qui, embarrassée par son parapluie et son livre de messe, tournait sur elle-même, dans un affolement scandalisé, et, enfin, v'lan, découvrant brusquement la calvitie d'un gros papa, l'obligeant à courir après sa coiffure qui roulait devant lui comme un cerceau autour de la statue de Laënnec. Après-midi : grande pluie qui empêcha toute procession.

Lundi 15 *Juin.* — Aujourd'hui, en sortant de l'école de la rue de Brest, j'ai suivi les *zigzags* impressionnants d'un pochard revenant de son travail !!! Arrivé sur la place Toul-al-Laër, il avise, à quelques pas de lui, la porte d'un débit de boissons. Quoique animé déjà par un joli chiffre de libations, il résiste courageusement à l'envie de faire une nouvelle étape.

« Non, tu n'entreras pas, se dit-il à lui-même, avec fermeté, non... ta conscience te le défend. »

Et sur ces mots, il dépasse fièrement la boutique tentatrice.

Mais quelques pas plus loin, dans la rue de la Mairie, notre ivrogne s'arrête :

« Elle s'est bien conduite, ma conscience, fait-il reprenant son monologue. Je suis très content d'elle, très content... »

Puis, faisant une dizaine de mètres :

« Il ne sera pas dit que je ne l'aurai pas récompensée. »

Et franchissant un débit du coin de la place Saint-Corentin :

« Viens, ma fille... »

(*Tout ce qu'il y a de plus authentique.*)

Dimanche 21 *Juin.* — Enfin, voici l'été... Les Phalangistes sont sur pied... Ils veulent, par un beau défilé, fêter à leur façon la Liberté de l'Enseignement. Tout le monde admire leur nombre, leur discipline, leur allure... Aussi sont-ils photographiés à tous les coins de rue... On parlera d'eux, grand' mère, même à... Liverpool !!!

Samedi 27 *Juin.* — *J'suis Corentin et je m'en vante,*
Je vais, je viens sans nul souci,
Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente,
A chaque jour, je dis merci...
Rien dans les poches, rien dans les mains,
Mesdames et Messieurs, j'suis Corentin...

Corentin, qui s'en va, et qui vous souhaite « Bonnes Vacances ».

Le petit Phalangiste.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanches : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Confession tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 6 à 7 heures.*

1er Juillet, mercredi. — Le Précieux Sang de N. S. J.-C. — Confession des filles du catéchisme.

2, jeudi. — Visitation de la T. Ste Vierge. Service pour les Défunts.

3, vendredi. — S. Léon II, pape et confesseur. — Exposition du T. S.-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — A 8 heures, heure d'adoration.

4, samedi. — S. Goulven, évêque et conf. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ **5, VIe Dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de S. Pierre et de S. Paul. — A 8 heures du soir, confrérie du Rosaire. A toutes les messes, quête pour le Denier de S. Pierre.

6, lundi. — Octave de S. Pierre et de S. Paul. — Service pour les Défunts.

7, mardi. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques et confesseurs.

8, mercredi. — Ste Elisabeth, reine, veuve.

9, jeudi. — De la férie. — Service pour les Défunts.

10, vendredi. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, martyrs. — Confession des petits enfants.

11, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✝ **12, VIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — A 7 hres, réunion des Enfants de Marie. — A 8 hres, réunion bretonne.

13, lundi. — S. Thurien, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

14, mardi. — S. Bonaventure, évêque, confessr et docteur de l'Église.

15, mercredi. — S. Henri, empereur et confesseur. — Service pour les Défunts.

16, jeudi. — Notre-Dame du Mont-Carmel. — Indulg.

17, vendredi. — S. Alexis, confesseur.

18, samedi. — S. Camille de Lellis, confesseur.

✝ **19, VIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — A 8 heures du soir, confrérie du Saint-Sacrement.

20, lundi. — S. Jérôme-Emilien, confessr. — Service pour les Défunts.

21, mardi. — S. Théhénan, évêque et confr. — Ordination à la cathédrale.

22, mercredi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

23, jeudi. — S. Apollinaire, évêque et mart — Service pour les Défunts.

24, vendredi. — Office de la vigile de S. Jacques.

25, samedi. — S. Jacques, apôtre.

✝ **26, IXe Dimanche après la Pentecôte, fête de Ste Anne, Mère de la T. Ste Vierge et Patronne de la Bretagne.** — Quête à toutes les messes pour les Ecoles chrétiennes. — A 7 heures, les Enfants de Marie, à 4 heures, Tiers-Ordre. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés.

27, lundi. — De l'octave de Ste Anne. — Service pour les Défunts.

28, mardi. — S. Samson, évêque et confesseur.

29, mercredi. — Ste Marthe, vierge.

30, jeudi. — De l'Octave. — Service pour les Défunts.

31, vendredi. — S. Ignace, évêque et confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Mai.* Yves-Antoine-Marie Quéinnec, 31, rue Kéréon ;
31 — Jeannine-Marie Ollu, 9, rue du Lycée ;
31 — Jeanne-Marguerite Seznec, 52, place Saint-Corentin.
1er *Juin.* Marie-Thérèse Hervio, 29, boulevard de Kerguélen ;
7 — Louise-Marie Hélias, coteau du Frugy ;
7 — Jeanne-Yvonne-Geneviève-Marie Le Bras, 21 bis, avenue de la Gare ;
8 — Bernard-Pierre-Marie-Jean Guégan, 8, quai du Stéir ;
13 — Suzanne-Renée-Marie Corre, 15, rue Le Déan ;
21 — Lucienne-Léonie-Marie Salou, 9, rue du Lycée.

Mariages.

1er *Juin.* Joseph-Marie Toussaint et Marie-Yvonne Le Guen ;
3 — Joseph-Marie Guiffant et Yvonne Le Drézen ;
8 — Abel-François-Antoine Collet et Anne-Marie-Jeanne Guével ;
23 — Henri-Albert Liot et Jeanne Le Bourhis.

Décès.

26 *Mai.* Anne Roignant, veuve G. Favennec, 87 ans, 12, rue Neuve ;
30 — Hervé-Marie Seznec, 22 ans, 7, rue de Kerfeunteun.
7 *Juin.* Marie-Renée Corler, veuve L. Le Cam, 68 ans, 70, rue Neuve ;
7 — Marie-Courtance Le Conte, veuve A. Le Bastard, 80 ans, 1, chemin de l'Hippodrome ;
8 — Jean-Louis-Elie-Marie Nodé, 17 ans, 27, rue de Kerfeunteun ;
10 — Marie Credou, 36 ans, 16, place Saint-Corentin ;
10 — Jeanne-Esther-Marie Jacob, épouse Franoise Rolland, 45 ans, 4, rue Julien Coïc ;
13 — Armande-Renée Denis, épouse J.-P. Feunteun, 70 ans, 14, rue Saint-François ;
15 — Renée-Marie Dacorn, 24 ans, 7 bis, rue Neuve ;
18 — Marie-Anne Cornec, veuve L.-M. Le Gallou, 56 ans, 2, rue du Sallé ;
20 — Arsène-Alain-Marie Marzin, époux de Marie Le Rumeur, 44 ans, 1, rue Astor ;
24 — Marie-Catherine Rolland, veuve A. Le Naour, 58 ans, Redon.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 5. Samedi 1er Août 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Instructions du Mois ; Ordination. — M. l'abbé Le Paul ; Œuvre des Vocations sacerdotales ; Succès scolaires ; Illettrés ; La Conférence de Saint-Vincent de Paul... 66
Mois d'Août : La Portioncule ; Réunions du Mois ; Confession des Enfants ; 15 Août ; Livres et livres, journaux et journaux ; Deux ouvrages à lire... 72
Au PATRONAGE : Pour être un homme.. 75
Calendrier paroissial 79
A Saint-Corentin..... 80

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Samedi 1er Août 1931. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Instructions du Mois.

Comme l'indique notre catéchisme, toute la doctrine chrétienne peut se résumer en trois mots : la Foi, la Loi, la Grâce, ou encore le Dogme, la Morale, le Culte, ou bien Vérités, Devoirs, Secours divins.

Avec le mois de Juin nous terminons la question du dogme, et nous entamons celle de la morale ou de la loi de Dieu.

M. Suignard nous a rappelé ce qu'est la loi, loi naturelle, mosaïque, chrétienne, son obligation et sa sanction.

M. Cadiou a fait voir ce qu'est la violation de la loi, le péché, sa malice, ses espèces.

M. Pichon a défini la nature, les effets, les conséquences de ces péchés qu'on appelle capitaux, au nombre de sept, l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

M. Hervé a précisé l'objet du premier commandement : connaître, aimer, honorer Dieu, ce que le catéchisme formule en ces termes : un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

Comment accomplir ce devoir ? En pratiquant quatre vertus : la foi, l'espérance, la charité appelés vertus théologales, et une autre vertu appelée vertu de religion.

M. le Curé a parlé de la première de ces vertus, la Foi. Il a dit sa nature, son objet, sa nécessité et sa violation.

Nous en resterons là pendant deux mois, les deux mois de vacances, pour continuer en Octobre l'explication des autres vertus constituant la trame du premier précepte, et des devoirs marqués par les autres commandements. La lecture d'un passage de l'Evangile, brièvement commenté, remplacera l'instruction ordinaire du prône.

Ordination. — M. l'abbé Le Paul.

Le 21 Juillet a eu lieu la grande ordination de l'année. Elle comprenait plusieurs titulaires des ordres mineurs, un sous-diacre et quinze prêtres. Au nombre de ces derniers, nous avons la joie de compter un jeune paroissien, M. l'abbé Frédéric Le Paul.

Le dimanche suivant, 26 Juillet, jour de la fête de sainte Anne, Patronne de la Bretagne, M. Le Paul disait solennellement la messe à 9 heures, à la cathédrale, en présence de son heureuse mère, des membres de sa famille et d'un grand concours de peuple et d'ecclésiastiques. M. Brénéol, son compatriote et son professeur, dans un magnifique discours, a fait ressortir la grandeur du sacerdoce et la sublimité de sa mission. La chorale de Saint-Corentin a bien voulu rehausser la splendeur de la cérémonie, en se faisant entendre dans l'interprétation de différentes mélodies des grands maîtres et finalement par le chant du *Te Deum*.

Puisse la divine Providence nous ménager souvent le renouvellement de semblables fêtes en inspirant à plusieurs enfants de la paroisse la pensée de suivre l'exemple de M. l'abbé Le Paul.

Œuvre des Vocations Sacerdotales.

M. l'abbé Suignard, spécialement chargé de l'œuvre, rend compte de l'exercice de cette année.

Commencée durant le Carême, la collecte en faveur de l'Œuvre est actuellement terminée. Toutes les maisons des vingt-six quartiers de la paroisse ont reçu la visite des dames patronesses ; les carnets d'inscription et les sommes recueillies sont entre nos mains ; le total de celles-ci représente environ sept bourses et demie. Ce résultat est susceptible de progrès ; mais tel quel, il est vraiment consolant ; et il est juste que nous rendions hommage à la grande charité de la plupart des paroissiens de Saint-Corentin.

Nous n'avons pas eu le loisir d'examiner à fond les carnets d'inscription ; un rapide coup d'œil nous a permis de faire les constatations suivantes :

1° Nombreuses, très nombreuses sont les offrandes de : 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr. ; offrandes d'autant plus touchantes, qu'elles sont puisées dans les tirelires des enfants ou prises par les pauvres sur leur nécessaire. Comme l'obole de la veuve de l'Evangile, elles sont allées tout droit au cœur de Notre Seigneur.

2° Pas mal nombreux sont les billets de 5 francs, souscrits par des ouvriers et des ouvrières. Ne gagnant que péniblement un pain qu'il faut partager entre des bouches nom-

breuses, ils ne peuvent vraiment pas donner davantage. Jésus les récompensera.

3° Les billets de 10 francs ne sont pas rares ; dons de commerçants qui seraient certainement plus généreux, s'ils n'étaient pas déjà sollicités par tant et tant d'autres œuvres ; dons aussi de pieuses et vieilles servantes réfugiées dans les mansardes des troisièmes étages, pour qui un sacrifice de plus ne compte pas ; elles grelotteront sans feu, durant les mois d'hiver, s'il le faut, mais elles ne laisseront pas l'Eglise sans prêtres. Que le bon Dieu les bénisse !

4° Le chiffre de 20 francs ne paraît que de loin en loin ; indice évident que les personnes qui pourraient et devraient avoir la main largement ouverte ne comprennent pas encore suffisamment la nécessité et la beauté de l'Œuvre qui les sollicite.

5° Enfin, nous avons vainement cherché certains noms dont le rang, la fortune et la réputation leur font un devoir d'occuper une place d'honneur sur nos listes des membres honoraires ou bienfaiteurs. Ces lacunes douloureuses proviennent sans doute d'une inattention aux besoins actuels de l'Eglise ou d'une absence au moment du passage des dames patronesses. A leur intention, nous signalons que le registre du presbytère demeure ouvert toute l'année.

Que tous ceux qui ont accordé à l'Œuvre des Vocations une contribution quelconque, si modeste soit-elle, veuillent bien agréer nos remerciements. Grâce à eux, la paroisse de Saint-Corentin pourra encore cette année venir en aide à 7 petits ou grands séminaristes. Nos remerciements s'adressent d'une manière toute spéciale aux dames patronesses. Si l'Œuvre a pris racine et porte de beaux fruits, c'est à leur zèle que nous le devons. Zèle persévérant et combien méritoire ! Tendre la main de porte en porte est pénible à tous, même à ceux que la nécessité y contraint ; il l'est bien plus à des personnes qui appartiennent à la meilleure société ! Ce qu'elles n'auraient pas la force de faire pour elles-mêmes, elles le font pour Dieu. Honneur à elles !

Succès scolaires.

Nos différents établissements scolaires ont eu, comme nous l'avions annoncé, leurs distributions de prix aux jours indiqués. Mais ce que nous n'avons annoncé et que nous ne pouvions pas annoncer alors, nous pouvons le publier aujourd'hui, et nous sommes heureux de déclarer que d'une manière générale toutes nos maisons d'instruction ont obtenu de beaux succès. Dans l'impossibilité de les énumérer tous, nous nous bornons à signaler les résultats de nos deux écoles strictement paroissiales.

École des garçons de la rue de Brest.

Certificats d'Études, libre.

Pierre Bertholom. | René Le Coz, *M. B.* | Jean Gestin.

Certificat officiel.

Pierre Bertholom. | Jean Donnard.
René Le Coz, *M. B.* | Jean Gestin.

École Sainte-Anne, rue des Douves.

Baccalauréat, Série A.

Mlle Yvonne Le Bot, *mention A.B.* | Mlle Marie Blouët.

Brevet élémentaire.

Mlles Annik Fer. | Mlles Marie Seznec.
Yvette Guinvarc'h. | Marie Courtay.
Louise Le Moenner.

Certificat d'Études libre, supérieur.

Mlles Madeleine Le Gall, *M. B.* | Mlles Louise Le Roux, *M. B.*
Aline Joncour, *M. B.* | Berthe Le Beux.

Certificat d'Études primaires, libre.

Mlles Marie Gaillard, *M. B.* | Mlles Françoise Granncc.
Simone Le Bosser. | Louise Jambou.
Anna Mazé. | Louise Le Pape.

Instruction Religieuse. — Liturgie.

Mlles Anna Le Bail. | Mlles Yvette Hamon.
Berthe Le Beux. | Aline Joncour.
Anna Chipon. | Marie Quéré.
Marie-Thérèse Floc'hlay. | Louise Le Roux.
Renée Le Gall. | Monique Salaün.
Yvette Guinvarc'h.

Dogme.

Mlles Marie Courtay. | Mlles Geneviève Pérennès, *M. B.*
Renée Le Gall. | Yvonne Pennanéac'h.
Thérèse Guillou. | Anna-Marie Piriou.
Renée Le Peillet.

Brevet élémentaire d'Instruction Religieuse.

Mlles Marie Courtay. | Mlles Thérèse Guillou.
Renée Le Gall. | Geneviève Pérennès.

Ce sont là de beaux succès, qui font honneur tout à la fois aux maîtresses et aux élèves. A toutes, la *Voix de Saint-Corentin* adresse ses respectueuses félicitations.

Les cours de l'Ecole ménagère, encore à leurs débuts, ont

été suivis par une dizaine d'élèves. L'année prochaine, celles-ci seront plus nombreuses.

Il nous a été donné aussi d'admirer les arts d'agrément, les travaux manuels des enfants, aussi variés que nombreux, et d'une exécution parfaite. L'école Sainte-Anne fait bien les choses.

Illettrés.

Il est constaté que le nombre des illettrés en France augmente sensiblement au lieu de diminuer, comme on nous l'avait solennellement promis. Le Ministère de l'Instruction publique déclarait, en 1908, que leur nombre dans l'ensemble de la population qui était de 14 % en 1882, atteignait, vingt ans plus tard, de 25 à 30 %. Et la situation empire. En effet, en 1921, on enregistrait 13.295 inscrits illettrés parmi les jeunes recrues. En 1924, le nombre était de 20.112. L'annuaire de la statistique générale donne, pour 1927, le chiffre de 23.973. — 10 % de ces jeunes gens n'ont aucune instruction; 5,7 % ne savent ni lire ni écrire; 3,8 % savent lire seulement. Plus de la moitié des conscrits ont une instruction presque nulle. En 1929, 40.000 illettrés entraient à la caserne. Vous lisez bien, 40.000 jeunes gens de 20 ans ne savent ni lire ni écrire ! Deux corps d'armée d'illettrés, après 45 ans d'instruction gratuite.

Gratuite ! avec des milliards à la note à payer ! — Si dans les écoles des filles le progrès suit la même marche à rebours, et M. Paul Allard, dans la *Revue de l'Enseignement primaire supérieur*, le laisse nettement entendre. Quelle marée descendante !

Le grand-maître de l'Université demande 600.000 francs au Parlement pour organiser dans la caserne des cours pour les soldats illettrés. De leur côté, les instituteurs réclament des augmentations de traitements !... Augmentez, augmentez, et dans quelques années il n'y aura plus que des ignorants en France.

Le remède ? — La Répartition proportionnelle scolaire.

La Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Mercredi soir, Monsieur X s'apprêtait à entrer au numéro 23 de la rue du Frout.

Monsieur Y., quimpérois authentique, l'interpella en ces termes :

« Vous, ici, à 8 heures du soir, abandonnant la société de votre femme et de vos enfants !... Vous n'adorez donc plus les soirées paisibles au foyer familial ?... Y aurait-il, à la Cathédrale, quelque cérémonie extraordinaire ?

M. X. — Il n'y a rien à la Cathédrale, que je sache ; nous ne sommes plus en Carême ; ce n'est pas le 1er Vendredi... Les heures du soir, entre ma femme et mes chers petits, continuent à faire mes délices...

M. Y. — Alors ? Que faites-vous, à cette heure, dans ces parages ?

M. X. — Vous voulez le savoir ? Venez avec moi.

M. Y. — Je ne demande pas mieux ; mais avant de vous suivre, est-ce trop de vous demander : où me menez-vous ?

M. X. — A la réunion hebdomadaire de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

M. Y. — A la réunion de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ! Il y a donc, à Quimper, une Conférence de Saint-Vincent de Paul ?

M. X. — Bien sûr, et depuis de longues années. Comment, vous, un vieux Quimpérois de Quimper, vous ignorez l'existence de la Conférence de Saint-Vincent de Paul dans votre cité ?

M. Y. — Ma foi, oui.

M. X. — Vous ne lisez donc pas le *Progrès* ? Plusieurs fois par an, cette Conférence y fait un appel à la charité des braves gens de Quimper... Vous assistez à la messe à la Cathédrale ; n'avez-vous jamais remarqué des Messieurs y faisant la quête à la place des vicaires ?

M. Y. — Je suis abonné au *Progrès ;* mais... que voulez-vous ; il m'arrive parfois de le parcourir... en losange... Quant aux quêtes de la Cathédrale... c'est un rite dominical ; j'ai mes deux sous préparés d'avance, je les dépose dans le plat, sans regarder la tête de celui qui me le tend. J'avoue que l'existence de la Conférence de Saint-Vincent de Paul est pour moi une révélation, tout simplement... A propos... pourquoi cette Conférence ? De qui et de quoi pouvez-vous vous occuper dans vos réunions ?

M. X. — Cette question !! Des pauvres, parbleu ! Des pauvres de la ville, de leurs privations, de leurs souffrances, des moyens de les soulager, de leur procurer des secours matériels et quelques consolations morales ; en un mot, de leur faire tout le bien que nous pouvons.

M. Y. — Vous vous occupez des pauvres !! Où sont-ils ces pauvres ? Il n'y en a plus, avec les gros salaires actuels.

M. X. — Comme vous ignorez votre Quimper, cher ami ! Tenez, venez à notre réunion ; vous entendrez chacun de mes confrères parler de ses pauvres ; tous vous dévoileront des misères à fendre le cœur, auprès desquelles vous passez chaque jour, sans même les soupçonner. Et, nous ne connaissons pas toutes les misères de la ville, hélas ! bien loin de là ; nous sommes trop peu nombreux et nous ne disposons

pas d'assez de temps libre pour fouiller tous les taudis et toutes les mansardes où elles se cachent...

M. Y. — Pas d'exagération, s'il vous plait.

M. X. — Je n'exagère rien... Vous objectez les salaires élevés... Quelques heureux en bénéficient, c'est vrai ; mais combien d'autres qui obtiennent tout juste le nécessaire pour s'entretenir personnellement, par ce temps de vie chère ! Vous oubliez qu'il y a des travailleurs qui ont des bouches nombreuses à nourrir, qu'il y a des veuves chargées d'enfants en bas âge ? Et les malades ? Et les infirmes ? Et les vieillards sans ressources ? Et tant d'autres ?.. Où sont les salaires élevés de tout ce monde ? Réfléchissez un peu... ; ou mieux... car rien ne vaut les constatations personnelles... venez avec moi faire la tournée de mes assistés...

M. Y. — Mais... et toutes nos œuvres sociales !! à quoi servent-elles ?... Nous avons créé un Refuge pour les vieillards, un Hospice pour les malades ; nous avons organisé le « Secours aux familles nombreuses », l' « assistance médicale », la « Goutte de lait », les « Cantines scolaires » ; il y a des Religieuses, et blanches et noires, qui vont partout, qui donnent à domicile des soins gratuits à tous ceux qui souffrent... Et, malgré tout cela, vous trouvez encore, vraiment, des miséreux, dans notre bonne ville !!

M. X. — Cher ami, venez à la Conférence et vous serez renseigné.

MOIS D'AOUT

La Portioncule.

La Portioncule est une indulgence plénière, accordée à tous les fidèles, applicable aux âmes du Purgatoire, du dimanche 2 Août, à midi, au lundi 3, à minuit, à toute visite à la Cathédrale, aux conditions suivantes : confession, communion, récitation au moins de 6 *Pater*, 6 *Ave*, 6 *Gloria Patri*, à chaque visite, aux intentions du Souverain Pontife, savoir : le Pape et l'Eglise universelle, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la paix et la concorde entre tous les peuples.

On ne peut pas y substituer d'autres prières. — La confession requise peut se faire le jour même, ou l'un des huit jours qui précèdent ou des huit jours qui suivent, et la communion la veille, le jour même ou l'un des huit jours suivants. — Sont exemptés de la confession spéciale ceux qui se confessent tous les quinze jours ou qui communient au moins cinq fois par semaine.

Réunions du Mois.

7 *Août.* — 1er Vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure d'adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

15 *Août.* — A 7 heures du matin, réunion des Enfants de Marie à la chapelle : messe, instruction, admission de nouveaux membres, salut.

Dimanche 23. — Réunion du Tiers-Ordre à 4 heures du soir, à la chapelle : instruction, bénédiction.

Vendredi 28. — Fête de S. Augustin, réunion des Mères chrétiennes à 8 heures, à la chapelle : messe, instruction, salut.

Confession des Enfants.

1. Les petites filles des catéchismes, qui ont déjà communié, le mercredi 5 Août. Communion le lendemain à la messe de 7 h. 30.

2. Les garçons des catéchismes, le samedi 8 Août. Communion le lendemain, à 7 heures.

3. Les petits enfants qui n'ont pas encore communié, le jeudi 13 Août, à 11 heures.

15 Août.

Grande fête de la T. Sainte Vierge et grande fête de Quimper. Elle a lieu, cette année, le samedi. La veille, il y a abstinence, naturellement, puisque ce jour est un vendredi, mais il n'y a pas de jeûne obligatoire.

Les paroissiens auront à cœur de célébrer chrétiennement la fête de la sainte Patronne de leur ville. Ils assisteront pieusement aux offices, s'approcheront autant que possible de la Sainte Table, et s'abstiendront de participer à tout acte ou tout plaisir qui frise la profanation ou l'inconvenance.

Les offices auront lieu ce jour aux heures ordinaires du dimanche : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. et 11 h. 30. — Vêpres à 2 h. 30, suivies d'une instruction, de la procession du vœu et du salut du Saint-Sacrement.

La procession suivra l'itinéraire suivant : place Saint-Corentin, rue de la Mairie, place Toul-al-Laër, rue Luzel et Juniville, boulevard de l'Amiral de Kerguélen et rue Grallon.

Nous déplorons l'habitude introduite depuis quelques années seulement de faire coïncider avec la fête du 15 Août, les courses de chevaux à l'hippodrome de Cuzon. Sans en avoir l'intention, j'en suis convaincu, c'est néanmoins la main donnée à l'œuvre de la laïcisation de nos fêtes reli-

gieuses. Les vrais chrétiens s'en rendront compte, je l'espère, et ne voudront pas s'en rendre complices.

Ils se garderont bien, pour la même raison, de prendre part eux-mêmes, ou de permettre à leurs enfants de prendre part à toute œuvre ou toute attraction, qui puisse blesser les justes susceptibilités de leur esprit ou de leur cœur. Au siècle de l'inconscience et de la dépravation où nous vivons, les familles qui tiennent à conserver le sentiment de la foi et de l'honneur ne sauraient prendre trop de précautions à cet égard.

Livres et livres, journaux et journaux.

Il en est comme des champignons, les uns sont bons, très bons ; d'autres sont mauvais, très mauvais. S'il est des distractions légitimes et permises, pourvu qu'on y mette du discernement et de la mesure, il en est d'autres qu'on ne saurait admettre sans forfaiture et sans déchéance.

En dehors des réjouissances et des exhibitions qui tirent les yeux et sollicitent même ceux qui voudraient y échapper, combien d'œuvres plus discrètes, plus inaperçues du public mais non moins nocives, qui se glissent partout et passent aux mains, même des enfants, mais surtout de la jeunesse d'un certain âge, et y sèment le poison et la mort.

Un excellent journal disait ces jours derniers : « Par obligation professionnelle, il m'a été donné de lire une trentaine de ciné-romans. Lecture rebutante, ahurissante, navrante, mais qui ouvre des horizons sur le goût du public en matière de lectures et de distractions. » Et il nous représente des jeunes filles, des enfants dévorant en cachette ou même publiquement toutes ces productions nauséabondes. Où la vertu trouverait-elle place dans ces cœurs après de telles lectures ? — Un autre journal cite des feuilles en nombre considérable, où de jeunes instituteurs, des élèves des écoles normales, écrivent régulièrement et battent en brèche avec un cynisme révoltant, religion, mœurs, société, tout ce qui est sacré et respectable.

Parents chrétiens, ouvrez les yeux et rendez-vous compte de ce qui se passe. Vous en êtes responsables.

Deux Ouvrages à lire.

En face de ces écrits incendiaires, je pourrais citer de fort belles œuvres qui se recommandent aux amateurs d'œuvres saines et intéressantes. Je cite seulement deux ouvrages qui ont paru récemment et qui ont pour auteurs deux compatriotes.

Le premier, intitulé : *Le P. Jean-François Abgrall*, par

M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hospice de Quimper, qui a valu à celui-ci un prix de 500 francs de l'Académie Française. C'est dire qu'il mérite d'être lu.

Le second, *L'Immortelle Carthage*, est de M. Mévellec, vicaire de Penhars. C'est le récit fort attachant du voyage et du Congrès Eucharistique de Carthage. Il n'a pas reçu, encore du moins, de prix académique, mais il est honoré d'une préface de Louis Bertrand, de l'Académie, et d'une lettre élogieuse de Mgr Duparc, notre évêque. Deux beaux titres à la recommandation, lisez et vous le constaterez.

AU PATRONAGE

Pour être un homme.

" Homo fit : non est "
On n'est naturellement pas un homme ; on le devient.

« Les hommes nous manquent », s'écriait tristement Jouffroy, vers le milieu du XIXe siècle. C'est encore le cri qui retentit aujourd'hui, dans tous les pays et dans tous les milieux. Partout, on réclame des hommes. On voudrait trouver dans toutes les branches de l'activité humaine des hommes qui ne se contentent pas de remplir convenablement leur fonction, mais qui aient à cœur de s'y montrer supérieurs ; des hommes d'une valeur morale reconnue, énergiques et bons, de convictions solides et de santé résistante ; des hommes en définitive, qui, étant patrons ou directeurs, ouvriers ou employés, deviennent par le développement complet de toutes les qualités de l'homme, de véritables puissances et autorités sociales. C'est dans ce sens que le président Roosevelt disait d'un professeur illustre, qu'il était plus qu'un savant, puisqu'il était dans tous les sens du mot un homme.

×

Mais l'homme de valeur ne s'improvise pas. Sa personnalité est toujours l'œuvre du temps. Quels que soient ses dons naturels, il doit les porter au plus haut point de développement et de rendement, par une culture persévérante. Assurément, l'ambition de devenir « un homme », peut être conçue et réalisée à tout âge, mais elle doit être plus particulière à la jeunesse, devant qui s'ouvrent toutes les espérances d'avenir. Une belle vie n'est-elle pas, selon l'expression d'un illustre poète, une grande pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr ? « Il faut que jeunesse se passe », clament les jeunes

gens légers et répètent après eux des parents aveugles ou des amis complaisants. Et, en effet, pour un très grand nombre, la jeunesse se passe à gaspiller les fécondes énergies de la vie, plutôt qu'à en préparer l'intégral épanouissement. Pour être un homme, pour devenir un homme, il n'y a pas trop de toutes les heures, de toutes les années bien employées, de l'âge le plus riche de promesses, le plus apte à l'effort, le plus capable d'enthousiasme. S'y appliquer, c'est pousser les dons de Dieu jusqu'à leur pleine maturité, par conséquent accomplir le devoir essentiel et c'est, par surcroît, s'ouvrir une source d'ineffables joies.

NOTE DE LA RÉDACTION. — *Le petit Phalangiste, en vacances, vous avait promis des relations de ses voyages à Lorient, à Landivisiau et à Vannes. Nous n'avons reçu de Lorient ni de Landivisiau ; mais voici ce qu'il nous écrit de Paris, où il visite en ce moment l'Exposition Coloniale.*

« Paris, le 29 Juillet 1931.

» MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

» En quittant Quimper, au soir du 21 Juillet, je vous avais promis un bref compte rendu du concours national de Vannes. Mais voilà que dans le train-express, aux environs de Rosporden, il m'arriva de lire ces quelques lignes :

« ... *Ne faites pas de folies !*
» *L'homme ne meurt pas, il se tue.*
» *Ne vous promenez pas à des vitesses insensées... etc.* »

Vous comprenez, j'ai suivi le conseil : j'ai changé de train à Quimperlé ; j'ai pris l'omnibus qui suivait et voilà la cause du retard de ma missive : je viens d'arriver et je tiens aussitôt ma promesse.

« Je fais donc un retour en arrière et me reporte AU MATIN DU 18 JUILLET. A 7 heures précises, 40 Phalangistes sont rassemblés au patronage du boulevard de Kerguélen, gais comme des pinsons. Une heure d'attente et, enfin, nous partons dans « notre gracieuse limousine » pour le Morbihan. Les cris de joie retentissent de toutes parts, et les plaisanteries les plus amusantes se mêlent aux chants les plus animés, soutenus par un de nos anciens que nous trouverons comme juré aux « mouvements d'ensemble ».

» Au lieu d'un air de velours, d'un ciel serein et d'un soleil splendide, nous sommes gratifiés d'une pluie diluvienne qui nous poursuit jusqu'à Vannes. Rosporden, Quimperlé, Pont-Scorff, Hennebont, Auray nous réservent toujours le même accueil... pluvial : *il n'y a de soleil que dans les cœurs*. C'est au chant de la « Phalange » que nous pénétrons

à Sainte-Anne d'Auray, causant un crime abominable assassinant un petit chien, qui, attiré par le bruit, se fit écraser par notre cruelle autocar.

» Bien vite, on se disperse dans les restaurants : le voyage a creusé l'appétit. Et puis, quand tout le monde « sont prêts », on visite le sanctuaire vénéré de Sainte-Anne, patronne de la Bretagne, on voit le trésor, on prie au monument élevé aux 240.000 Bretons morts pour la patrie et on reprend la limousine pour Vannes.

« Les Quimpérois... hip, hip, hip !
Sont des types... un peu là... »

» C'est le salut aux Vannetais, qui nous regardent passer d'un air sympathique. Munis de notre guide, nous nous rendons au terrain de Limoges pour le concours. Sous un ciel nuageux, que vient de temps à autre éclairer le soleil, les exercices se déroulent avec la régularité prévue. Nos Phalangistes se montrent d'un entrain et d'une ardeur qui font l'admiration de plusieurs jurys. Cependant, il y a quelques anicroches aux mouvements d'ensemble et aux mouvements libres et on calcule ses chances. Le *Drapeau de Fougères* est là, et puis l'*Armoricaine*, et les *Korrigans*, et les *Cadets* et *Quintin*, et d'autres encore, venus de tous les coins de la France. Si on pouvait être dans les 10 premières sociétés !

» C'est en formulant ces souhaits que l'on se rassemble au cantonnement pour le grand dîner, *à la fourchette*, que nous a si bien préparé M. Dornic et qui nous fut servi avec tant de maëstria, par trois scouts de Quimper.

» Un coup de sifflet, et René Briec nous conduit à la fête de nuit. Il est difficile de décrire le travail opéré ce soir par les meilleures sections et les meilleurs gymnastes. Tout le monde, même un profane, est obligé de s'arrêter devant les mouvements donnés avec la plus grande harmonie par les Belges et devant les exercices individuels où la hardiesse s'allie à la finesse et à la vigueur.

» Les spectateurs ne ménagent pas leurs applaudissements à ces jeunes virtuoses qui évoluent avec tant de grâce et d'aisance.

» *Minuit. — On est fatigué et l'on s'en va charmé.*

» 19 JUILLET. — Nuit de sommeil profond... sur la paille. A 7 heures, *ronflement* général, *semblable au vrombrissement* d'un avion. 7 h. 1/4, réveil en fanfare, un brin de toilette et en route pour le petit déjeuner et le Parc des Sports. Nous suivons avec intérêt *notre Phalangiste, Yves Le Gars* (15 ans 1/2) au championnat artistique B. Il passe cinq épreuves avec une moyenne de 19 sur 20. Malheureusement, fatigué du travail de la veille et un peu énervé par l'attente, il « loupe » magistralement l'épreuve du cheval-arçon, et, pour-

tant, réussira à se classer 11e sur 24, avec une moyenne de 17 sur 20. Bravo, Yves, tu réussiras et tu seras champion. (Excusez-moi, Monsieur le Rédacteur, je le tutoie, mais nous sommes à peu près du même âge.) Je dois aussi féliciter *Lomig*, qui fut le dévoué manager de son camarade de... paille.

» A 10 heures 20, les divers concours sont termines et les Sociétés se pressent sur le terrain de Limoges pour le rassemblement et la messe. Ils sont là 8.000, sur la vaste prairie, face à la tribune où est dressé l'autel. Sur un ordre du moniteur général, ils s'alignent. Le coup d'œil est splendide. Tout un parterre s'étale devant le regard : bérets bleus, blancs, rouges, violets, noirs, et, dominant tout, la nappe mouvante des drapeaux dont les franges d'or miroitent au soleil.

» A 11 heures, la messe commence, tandis que les gymnastes prient et chantent. A la communion, Monseigneur Tréhiou s'approche du microphone et traduit, en un langage enflammé, les sentiments de gratitude et de fierté qui remplissent son âme. Son discours soulève une tempête d'acclamations.

» Il est midi. A peine a-t-on le temps de goûter le bon pâté, le rôti et les petits pois, qu'on nous appelle pour le défilé. Nous faisons partie de la 7e colonne, dirigée par René Briec, moniteur général. Ah ! mon Dieu, quelle foule immense dans les rues quand nous passons et surtout sur le Stade quand nous défilons devant *M. Morinaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique.*

» Devant le Ministre, les 8.000 gymnastes font entendre les accents entraînants de leur chant fédéral ; puis, toutes les musiques exécutent le salut au drapeau, tandis que le fanion de la Société belge, d'Anvers, défile au milieu des ovations de la foule des spectateurs et des gymnastes. Pendant deux heures, les meilleures sections de France et les champions individuels « travaillèrent » devant des milliers de regards braqués sur eux.

» Et, à 5 heures, c'est la lecture du palmarès, après le discours de M. Morinaud, *venu apporter à la Fédé les encouragements officiels du Gouvernement français. La Phalange d'Arvor*, notre vaillante Société, Monsieur le Rédacteur, est classée 4e sur 25 Sociétés en excellence et sur 156 Sociétés présentes. Ce classement est souligné d'une longue ovation par les Phalangistes. Pour moi, j'y perds la voix, et c'est complètement aphone que je reprends avec mes camarades le chemin de Vannes et de Quimper. Notre ville natale est plongée dans les ténèbres et dans... le sommeil quand nous y entrons, à 11 heures du soir, *fatigués mais contents.*

» Et dès le lendemain, dans les circonstances que vous connaissez, je prenais le train pour l'Exposition Coloniale. Je vous en parlerai prochainement. Je viens de voir la section de l'Indo-Chine. *Omnia hic splendidissima.* Mais cela ne vaut pas, pour moi, la manifestation de Vannes.

» Si vous ne le croyez pas, Monsieur le Rédacteur, payez-moi le voyage de Nice l'année prochaine pour le championnat international. Nous irons ensemble, nous ferons la comparaison et je serai, toute ma vie, votre dévoué petit Phalangiste.

» CORENTIN. »

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8 heures et 8 h. 40 (messe du Chapitre). Confession tous les jours, le matin, aux heures des messes, le soir, de 6 à 7 heures ; le samedi, de 3 à 7 heures et à 8 heures.*

1er Août, samedi. — S. Pierre aux Liens.

✝ **2, Xe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

3, lundi, Invention ou découverte des Reliques de S. Etienne, 1er martyr. — Service pour les Défunts.

4, mardi. — S. Dominique, confesseur.

5, mercredi. — N. D. des Neiges. — Confessn des filles du catéchisme.

6, jeudi. — Transfiguration de N. S. J.-C.

7, vendredi. — S. Cajétan, conf. — 1er vendredi : Exposition du S. Sacrement. — Bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, réservée aux hommes.

8, samedi. — S. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs. — Confession des garçons.

✝ **9, XIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

10, lundi. — S. Laurent, martyr.

11, mardi. — S. Tiburce et Ste Suzanne, martyrs. — Service pour les Défunts.

12, mercredi. — Ste Claire, vierge.

13, jeudi. — S. Hippolyte et S. Cassien, martyrs. — Service pour les Défunts. — Confession des petits enfants.

14, vendredi (veille de l'Assomption). — Abstinence, mais *sans jeûne.*

✝ **15, samedi. — Fête de l'Assomption de la T. Ste Vierge.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie, quête pour les séminaires. — Après les Vêpres, à 2 h. 30, sermon, procession, bénédiction.

✝ **16, XIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

17, lundi. — S. Hyacinthe, confesseur. — Service pour les Défunts.

18, mardi. — De l'Octave de l'Assomption.

19, mercredi. — S. Jean Eudes, confesseur.

20, jeudi. — S. Bernard, abbé, conf. et doct. — Service pour les Défunts.

21, vendredi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.

22, samedi. — Octave de l'Assomption.

23, XIIIe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

24, lundi. — S. Barthélémy, apôtre.

25, mardi. — S. Louis, roi de France, confesseur. — Service pour les Défunts.

26, mercredi. — S. Zéphirin, pape et martyr.

27, jeudi. — S. Joseph Calazanca, conf. — Service pour les Défunts.

28, vendredi. — S. Augustin, év., conf. et docteur de l'Eglise. — Réunion des Mères chrétiennes.

29, samedi. — Martyre de S. Jean-Baptiste.

✝ **30, XIVe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche.

31, lundi. — S. Raymond Nonnat, conf., service pour les Défunts. — Le 9 Septembre, retraite bretonne pour les femmes, à Quimper.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Juillet.* André-Yves Gloaguen, 10, rue du Sallé ;
5 — Paulette Bocage. 7, rue Pen-ar-Stéir ;
5 — Raymond-Jean-Louis-Victor Demoulin, 57, rue du Mont-Cenis, Paris ;
5 — Josèphe-Josiane Tanguy, Argenteuil ;
12 — Charles-Philippe Lempens, 42, rue du Pont-Firmin ;
12 — Simone-Anne-Joséphine Le Berre, 12, rue du Frout ;
12 — Jacques-René-Louis-Marie Cantin, 6, rue Pen-ar-Stéir ;
11 — Jean-Malo-André-Victor Le Coz, place de Brest ;
18 — Anne-Marie-Jacqueline Bloch, 1, rue de l'Hospice ;
19 — Maurice Bissonnier, 8, rue des Poissonniers, Paris.
19 — Georges-Yves-Marie Morvan, 21, rue Neuve ;
21 — Denise-Christiane-Marie Rannou, 17, rue des Boucheries ;
26 — Jean-Anatole Bénot, 31, avenue de la Gare ;
26 — Pierre-Jean Talec, 11, rue Sainte-Catherine.

Mariages.

7 *Juillet.* Hervé-Noël Coignec et Marie-Yvonne Scordia ;
27 — René Quéau et Joséphine Bénéat ;
27 — Louis-Charles-Robert Bergue et Anna Gourmelen ;
28 — François-Pierre Auffret et Marie-Anne-Marguerite Lucas.

Décès.

28 *Juin.* Pierre-Marie Le Craz, veuf de M.-Cath. Collorec, 78 ans, venelle Saint-Primel ;
29 — Marie-Anne Coignec, épouse J.-R. Le Poupon, 62 ans, 10, rue Saint-Nicolas ;
3 *Juillet.* Edouard-Marie Le Bras, ép. Marie David, 71 ans, 9, boulevard de Kerguelen ;
7 — Marie-Jeanne-Joséphine Le Du, veuve Alain-Louis Le Gars, 42 ans, hospice ;
13 — Marie-Cath. Laurent, ép. Joseph Rolland, 65 ans, 13, rue du Sallé ;
16 — Hervé-François Cudennec, 19 ans, rue Royale ;
17 — Marie-Josèphe Bourbigot, ép. Louis Le Mao, 65 ans, boulevard de Kerguelen ;
19 — Marie-Valentine Caboussin, 63 ans, 43, rue Royale ;
23 — Hervé-Marie Le Grand, ép. M.-Cath. Colin, 61 ans, 25, rue de Kerfeunteun ;
25 — Auguste-Stanislas Nédellec, ép. C.-M. Thomas, 78 ans, 4, avenue de la Gare.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 6. Mardi 1er Septembre 1931

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : Le 15 Août ; Un Jubilé ; Nominations ecclésiastiques ; Le mauvais temps..... 82
Mois de Septembre : Principales fêtes du mois ; Réunions du mois ; Quatre-Temps ; Retraites bretonnes ; Rentrée des classes ; Confession des enfants ; Pèlerinage diocésain à Lourdes ; Ligue de Défense et d'Action catholique ; Gravité de la question ; Pensées et Maximes..... 86
AU PATRONAGE : Apôtres ; La lettre du Petit Phalangiste à l'Exposition... coloniale, à Fouesnant 89
Calendrier paroissial 94
A Saint-Corentin..... 96

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Mardi 1er Septembre 1931. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Le 15 Août.

Fête religieuse et fêtes profanes. — La première a été célébrée avec piété et solennité, comme de coutume. Assistance nombreuse aux offices, beaucoup de communions aux messes du matin. Monseigneur a tenu chapelle, et après les vêpres, le R. Père Crosson, dans une solide instruction, a fait ressortir cette vérité que le mérite et la gloire de la T. Sainte Vierge consistent moins dans les grâces reçues que dans la fidélité à faire valoir les dons de Dieu. Et il a conclu, avec raison, qu'il en sera de même pour nous. La procession traditionnelle s'est faite ensuite à travers une double haie de spectateurs et de photographes improvisés, dont les instruments, braqués sur le cortège, faisaient penser aux mitrailleuses de nos dernières guerres, mais sans produire, heureusement, les mêmes désastres. Le salut solennel du T. Saint-Sacrement a clôturé la fête.

Nous ne dirons pas ce qu'ont été les réjouissances profanes. La *Voix de Saint-Corentin* n'y avait pas de représentant attitré.

Elle avait cru devoir protester contre l'habitude, introduite depuis peu d'années, de placer les courses de chevaux le jour même de la solennité, au lieu d'attendre le lendemain pour ce genre d'exercices particuliers ; puis elle exhortait les fidèles à s'abstenir de ce qui paraîtrait une approbation de cet empiètement regrettable, et aussi des autres attractions, plus nombreuses que jamais, étalées le long des Allées de Loc-Maria, et dont plusieurs ne restent pas sans porter atteinte à la morale.

Le journal *Le Finistère* a fait à la *La Voix de Saint-Corentin* le grand honneur de reproduire en première page ces quelques observations. Elle l'en remercie très sincèrement. Il leur donne ainsi une publicité que son faible organe ne lui permet pas d'avoir. Nous lui demandons seulement, puisqu'il

est aussi aimable, de vouloir bien rectifier le titre de son article : « Le Clergé boycotte les courses de chevaux de Quimper ». Non, vraiment, *La Voix de Saint-Corentin* n'est pas le clergé, pas plus que *Le Finistère* n'est le public du département. Restons ce que nous sommes, ne forçons pas notre talent. Et puis, elle n'en veut pas du tout aux chevaux, pas plus qu'à leurs admirateurs, elle demande seulement qu'ils n'empiètent pas. Jadis, ils étaient plus modérés et ils ne s'en portaient pas plus mal, et nous nous en trouvions bien, les uns et les autres.

Le journal ajoute à la citation ce seul mot : *Sans commentaire...*

Ce « sans commentaire », avec ses points de suspension, en est bien un et ressemble fort à une condamnation en règle. Me serais-je trompé ? J'ai mis les chevaux hors de cause, n'en parlons plus. Mais les innombrables exhibitions du Champ-de-Bataille et des Allées de Loc-Maria, qui restent là des semaines et des semaines, ne constituent-elles pas quelques inconvénients pour nos enfants et nos jeunes gens ? Sans parler des dépenses excessives qu'elles entraînent pour eux, et si je suis bien informé, elles seraient considérables, n'y a-t-il pas là quelque danger pour la moralité publique ? On demandait à quelqu'un son avis sur une *jeunesse* en particulier, et il répondit simplement : « Oh ! elle fréquente trop le boulevard et le Champ-de-Bataille » ! *Le Finistère* serait très surpris si je lui livrais le nom de l'interlocuteur, mais il ne pourrait pas récuser son témoignage. Pour moi, je me sens couvert par son autorité.

Un Jubilé.

Nous reproduisons la relation suivante, parue dans la *Semaine religieuse* du 14 Août dernier :

« Le dimanche 9 Août, dans le petit oratoire de la Charité, rue de l'Hospice, une cérémonie d'un caractère tout intime, réunissait quelques invités. On y voyait M. le chanoine Cogneau, supérieur diocésain des Filles du Saint-Esprit, M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre, M. Orvoën, curé de la cathédrale, puis la Révérende Mère Supérieure générale de Saint-Brieuc, entourée des Religieuses, anciennes et nouvelles de la Maison et de quelques autres, venues pour la circonstance. C'était le cinquantenaire de la profession religieuse de la Mère Marthe du Sacré-Cœur, supérieure de l'Etablissement de la Charité.

» M. le Vicaire général a célébré la messe et a adressé à la vénérée Jubilaire une touchante allocution, dont certains passages ont fait couler des larmes. C'est une si belle chose que le cinquantenaire d'une vie toute à Dieu et aux âmes. C'est ce qu'ont rappelé les chants si bien exécutés de la cho-

rale de circonstance et les paroles ardentes du prédicateur. Un instant pathétique entre tous ce fut à la communion. Devant l'Hostie Sainte que lui présente l'officiant, la vénérable Mère, d'une voix tremblante d'émotion, récite la formule de sa profession religieuse. On y sent tout le poids de 50 ans de labeur continu.

» La Mère Marthe du Sacré-Cœur a su personnellement remplir, pendant cette longue période de sa vie, le rôle de sa sainte Patronne, la Marthe de l'Evangile et celui de Marie sa sœur, l'action et la contemplation.

» Née à Landebaëron, dans le diocèse de Saint-Brieuc, la petite Césarine Conen perdit son père — excellent instituteur de la vieille école — alors qu'elle n'avait encore que 7 ans. C'était débuter dans la vie par un cruel sacrifice. Elle continuera dans la même voie sans défaillance. Elevée d'abord à La Roche-Derrien, par sa digne mère, à Poullan ensuite, par sa bonne tante, religieuse elle aussi, à 16 ans elle entre au noviciat, et à 18 ans, elle fait profession. Ainsi se réalisa la parole prophétique de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, le jour où il lui administra le sacrement de confirmation. En considérant l'enfant, il dit à sa mère : « Vous l'élevez non pas pour vous, mais pour Dieu ». La voilà désormais tout à Dieu et aux âmes.

» Douarnenez eut les prémices de cette vie vraiment religieuse, mais les prémices seulement, car en 1886 elle était à Quimper, qu'elle ne quittera plus. Jusqu'en 1903, elle est la collaboratrice zélée de la Supérieure de la salle d'asile communale, où elle vit passer plusieurs personnalités marquantes de notre ville à l'heure actuelle. Elle aimait beaucoup ces enfants à qui elle prodiguait sa tendresse et ses soins, les distrayant et les instruisant tour à tour avec le même entrain.

» Pourquoi faut-il que l'impiété régnante ait, tout à coup et brutalement, arraché à Quimper comme ailleurs, les enfants à cette douce et bienfaisante direction des Religieuses ? Quel crève-cœur pour celles-ci et quel malheur pour ceux-là !

» Mais la terrible rafale, en enlevant la Sœur Marthe aux tout petits, ne peut pas mettre un terme à son besoin de se donner aux âmes.

» Chassée de la salle d'Asile, elle fut commise aux soins des malades et des malheureux, dans cet établissement si conu et si bien nommé La Charité. Là, à l'école de la Mère Emmanuelle, de douce mémoire, elle apprit plus que jamais à obéir avec joie et à commander avec douceur et bonté. Mieux que moi, les Religieuses qui l'ont vue à l'œuvre pourraient dire comment elle savait prodiguer les leçons, les conseils, les encouragements et les consolations.

» Aujourd'hui, elle achève d'apprendre à tous la patience, la résignation et le joyeux abandon à la divine volonté. Notre Seigneur a dit : « Celui qui me suit ne marche point dans

» les ténèbres, mais il possédera la lumière de la vie. » La Mère Marie-Marthe a suivi le divin Maître dans ses commandements et ses conseils, et jusque dans son douloureux Calvaire. Elle le suivra assurément dans la lumière de vie, lorsque la divine Providence en aura marqué l'heure. »

Nominations ecclésiastiques.

M. l'abbé Boulic, aumônier des Religieuses de la Retraite, est nommé curé-doyen de Plouzévédé ;

M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès, devient recteur de Gouézec ;

M. l'abbé Gaonac'h, ancien vicaire de la cathédrale, recteur de Kerlaz.

M. Boulic était à Quimper depuis vingt ans, et M. Le Gall depuis douze ans. Ils ont fourni ici l'un et l'autre un bon travail. Ils continueront sur un autre théâtre et dans d'autres conditions, le même ministère d'apostolat et de charité. La paroisse de Saint-Corentin est particulièrement reconnaissante à M. Le Gall pour son grand dévouement et son zèle dans l'œuvre du maintien et du développement de la Bonne Presse à Quimper. Cette cause si digne d'intérêt trouvera, espérons-le, d'autres âmes généreuses qui continueront la tâche que M. Le Gall est obligé d'abandonner.

M. Boulic n'est pas encore remplacé à la Retraite. M. Le Gall au Likès a pour successeur M. Lozachmeur, jusqu'ici professeur de Mathématiques au collège de Lesneven. M. l'abbé Lozachmeur est un enfant de Quimper, bien connu de ses compatriotes.

En exprimant ses regrets du départ des anciens, *La Voix de Saint-Corentin* adresse au nouveau le salut de bienvenue, et à tous, ses vœux d'un ministère fécond, ici et là-bas.

Le mauvais temps.

Il continue dans des conditions fort inquiétantes pour nos campagnes, où la moisson n'est pas encore terminée, et aussi pour les villes, que la perspective de la vie de plus en plus chère effraie avec raison. Les tempêtes, les cyclones, les tornades, les tremblements de terre, les inondations, multiplient de tous côtés les désastres. Le seul fleuve Bleu, en Chine, a déjà plus de 10.000 victimes à son actif, et les eaux montent toujours, obligeant des villes entières à fuir devant le débordement des eaux. La faim, la dissenterie et d'autres maladies aggravent le désastre.

A ces calamités viennent s'ajouter les accidents de toute nature. Chemins de fer, autos, bicyclettes, navires, avions, toutes ces inventions destinées à favoriser le progrès et à procurer le bonheur de l'humanité, semblent se donner le mot pour la détruire à qui mieux mieux, leurs bénéficiaires.

Et comme si cela ne suffisait pas, les crimes, les assassinats, les meurtres, les attentats, les suicides, les infanticides, se multiplient de façon effrayante.

Puis ce sont les révolutions, les troubles des nations, les catastrophes financières, les menaces de guerre, guerres étrangères, guerres civiles. Il semblerait que le monde entier est ébranlé dans tous ses éléments et jusque dans ses fondations mêmes.

D'où cela provient-il ? Ne serait-ce pas avant tout de la manie, ou plutôt de la folie des peuples et des gouvernants de vouloir exclure Dieu de ce monde et de ses affaires. Le doute en ce qui concerne la situation morale ou plutôt immorale du monde actuel n'est pas possible. Les désordres de cette nature n'ont pas d'autre cause. Mais les troubles physiques eux-mêmes ne peuvent-ils pas être un avertissement ou une leçon de la Providence pour rappeler à tous que la base de l'édifice enlevée, l'édifice craquera de toutes parts ?

MOIS DE SEPTEMBRE

Principales fêtes du mois.

Le mercredi 2. — Fête des Martyrs de Septembre, victimes à Paris de la Grande Révolution. Quatre d'entre eux appartiennent à notre diocèse : les Bienheureux Claude Laporte, Rousseau de Rosencoat, Verron et Le Livec, le dernier originaire de Quimper.

Le mardi 8. — Nativité de la T. Sainte Vierge, célébrée à la cathédrale comme fête gardée, bien que n'imposant pas la même obligation. Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30.

Le lundi 14. — Exaltation de la Sainte Croix, en souvenir du retour à l'Eglise de la Relique sacrée, emportée par les infidèles.

Le mardi 15. — Notre-Dame de Sept-Douleurs.

Le jeudi 17. — Les Stigmates de saint François d'Assise.

Le mardi 29. — L'archange saint Michel, Patron de la France.

Réunions du mois.

Le 1er *vendredi* 6. — Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, réunion des hommes et des jeunes gens.

Les dimanches 13 et 27. — Les Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle, et le 27, le Tiers-Ordre de Saint-François.

Le jeudi 17. — Réunion des Mères Chrétiennes, à la chapelle.

Quatre-Temps.

Les mercredi 16, *vendredi* 18 et *samedi* 19 : jeûne et abstinence pour tous ceux qui n'en ont pas dispense.

Retraites bretonnes.

Le mercredi 9 : pour les Tertiaires ; — *le lundi* 21, pour les conscrits.

Rentrée des classes.

A l'école Sainte-Anne, rue des Douves, *le vendredi* 18 ; pour les garçons, rue de Brest, *le lundi* 21. — Nous rappelons à nouveau aux parents chrétiens qu'il y a pour eux une obligation très grave de confier leurs enfants à une école chrétienne. Si un temps fut on a pu se faire illusion à ce sujet, aujourd'hui la lumière est faite, et amplement. Après les derniers Congrès des instituteurs syndicalistes, on ne peut plus prétendre que la neutralité existe. Non, sa violation est manifeste, de leur propre aveu même.

Confession des enfants.

Les petites filles qui ont déjà communié, *le mercredi* 2 ; les garçons, le *samedi* 5 ; les petits enfants, garçons et filles, qui n'ont pas encore communié, *le vendredi* 11. Prière aux parents de nous envoyer les enfants aux jours indiqués.

Pèlerinage diocésain à Lourdes.

Du 20 au 26 Septembre. Les heures de départ ne sont pas encore connues. La *Semaine religieuse* annonce que d'autres pèlerinages se trouveront à Lourdes en même temps que le nôtre, aux dates suivantes :

16-22 Septembre, pèlerinage national Ecossais ;
17-23, pèlerinage irlandais de la *Catholic Trath Society ;*
18-22, pèlerinage national italien d'automne ; — même date, pèlerinage de Barcelone ;
19-27, pèlerinage diocésain de Strasbourg ;
21-25, pèlerinage d'automne italien, de Milan ;
22-24, pèlerinage diocésain de Rodez (Aveyron) ;
23-27, pèlerinage italien de Turin et du Piémont ;
23-28, pèlerinage suisse de Genève ;
24-29, pèlerinage italien B.

Ligue de défense et d'Action catholique.

Deux assemblées générales auront lieu en ce mois de Septembre, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, l'une à Quimper,

sur le terrain du nouveau Séminaire. à Kerfeunteun, le dimanche 13 ; l'autre au Folgoat, le dimanche 27.

A Quimper, on entendra comme orateurs, M. de Meaux, descendant de Montalembert, et M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan ; au Folgoat, M. Philippe Henriet et M. le chanoine Olgivolski, du diocèse d'Agen.

A 14 heures, rendez-vous est donné à tous, mais spécialement aux unions paroissiales, associations des chefs de famille, associations des parents d'élèves, amicales d'anciens élèves d'écoles libres, personnel enseignant, écoles et œuvres, à tous sans exception.

Tous les catholiques doivent se rendre à cet appel, d'abord pour se tenir au courant des événements passés et des projets concernant l'avenir du pays ; ensuite pour témoigner, par le nombre considérable des manifestants, de la volonté du pays et de notre force morale.

Gravité de la question.

De quoi s'agit-il, en effet ? Il s'agit de barrer la route à une entreprise désastreuse à tous points de vue, et cette entreprise est l'établissement de l'Ecole Unique. Car qu'est-ce en définitive que l'Ecole Unique ? C'est l'étranglement de toute liberté. C'est le dépouillement de la famille de tous ses droits sur ses enfants. C'est l'injustice flagrante en action, les riches exemptés de tous frais d'instruction et les pauvres condamnés à payer pour les riches, en subissant des impôts de plus en plus exorbitants. C'est le favoritisme pour les uns et les brimades contre les autres. C'est la désertion de plus en plus marquée des campagnes pour la ville. C'est la révolution en perspective, la ruine matérielle suivant de près la ruine morale. Un peu de réflexion permet de voir clair dans cette aventure.

Pensées et Maximes.

Je considère l'homme sans foi comme un voleur de la nature, qui s'approprie sans vergogne toutes les richesses que Dieu lui a disposées dans son infinie miséricorde.

×

Video meliora probroque, deseriora sequor, je vois le beau, je l'approuve, et je fais le mal ! — Combien entraînés par une vanité sotte n'auront pas su dans leur vie éphémère guider leur intelligence dans la voie du Bien qui mène tout droit au séjour éternel !

×

L'homme se croit un aigle !... Il n'est que ver de terre. Pauvre chose qui rampe sous l'égide sacrée du Maître de l'Univers.

×

Il en est qui temporisent dans le Doute qui les étreints. Ils pensent à leur dernière heure faire amende honorable de leurs fautes ! Ceux-là sont des faibles et des coupables.

×

Il est de mauvais riches comme de mauvais pauvres. Les uns font un scandaleux usage des biens que Dieu leur a dévolus. Les autres accusent le Tout-Puissant des épreuves qu'Il leur envoie !

×

L'homme ne peut tenir ses yeux fixés sur la terre qu'il sait être le passager séjour des défunts. Cette fosse qui chaque jour l'appelle l'emplit d'une mortelle angoisse. Et si malgré lui ses regards sont si souvent tournés vers le ciel, il n'en veut pas avouer le secret motif. Tant il est vrai que l'esprit fort est l'apanage du faible.

×

C'est lorsqu'on est au large sur un fragile esquif, perdu entre le ciel et l'eau, qu'on sent toute la grandeur et la magnificence du Créateur. C'est pourquoi les marins sont souvent taciturnes. Rien ne peut les troubler du spectacle infini qui se déroule sous le grand Ciel de Dieu !

Nogent-sur-Marne, Août 1931. (Charles Filly.)

×

Lse seules causes qui se meurent sont les causes pour lesquelles on ne meurt pas. (Louis Veuillot.)

×

Que doit-on lire ? — Tout ce qu'on peu lire à haute voix. — Seul ? Non, devant sa mère ou sa fille.

(Henri Lavedan.)

AU PATRONAGE

Apôtres...

Pourquoi pas ?

Ce mot vous effraierait-il ? Le trouveriez-vous trop grand, trop beau pour vous ?...

Ce serait vous mésestimer...

Vous avez conscience, j'en suis sûr, de la magnifique tradition chrétienne à laquelle vous appartenez, et qui veut continuer en vous et par vous l'expansion du règne du Christ.

×

Souvenez-vous... L'apostolat n'est pas le privilège du prêtre. Tout chrétien, de par son baptême, en a le mandat. C'est la volonté formelle de Celui que nous reconnaissons pour notre Maître et dont les paroles sont des consignes d'action. Quand après sa résurrection, Il lance ses disciples à la conquête du monde, ils sont plus de cinq cents à recevoir cette mission. Parmi eux, onze seulement sont consacrés. C'est l'investiture officielle des laïques apôtres.

Et l'ordre de Jésus est entendu. Les premiers siècles voient les efforts conjugés des fidèles et des clercs, et le rayonnement est tel que, rapidement, l'Eglise se diffuse. Chacun travaille en son milieu à faire croître le corps dont il est membre. Pas d'égoïsme. Chacun veut amener au bonheur dont il jouit tous ceux sur qui il se sent influence.

Et quand l'édifice religieux s'est constitué, quand l'Eglise a pénétré une nation pour la faire chrétienne, l'activité ne se ralentit pas pour si peu. De nouveau on s'unit, on cherche à s'entr'aider ; et les corporations, les confréries du Moyen-Age naissent de ce souci de mutuel secours. Et alors, s'il s'agit de chanter en un poème de pierre, l'admirable harmonie des esprits et des cœurs, tous les bras se lèvent pour l'œuvre commune : et la cathédrale s'élève majestueuse vers le ciel.

Mais le temple devient un symbole : il faut bâtir la chrétienté à son image. Les regards se tournent vers les régions infidèles : pour faire du monde entier une vaste église des âmes, on se met en croisade et l'on s'enthousiasme pour la conquête des Lieux Saints.

Ainsi vécurent nos pères ; et c'est ainsi qu'ils ont écrit les pages les plus glorieuses de notre histoire.

×

Rien n'empêchait qu'il en fut toujours de même. L'impulsion divine reçue dès l'origine gardait son éternelle vigueur. L'homme y mit obstacle. Il se replia sur lui-même ; il s'éprit d'égoïsme et le transposa dans les choses de Dieu. La religion devint affaire purement individuelle et l'on ne se crut pas redevable vis-à-vis d'autrui.

Cette erreur, hélas ! n'a pas encore disparu. Aussi une réaction s'impose. Il convient de se remettre dans la véritable perspective chrétienne, de reprendre la tradition un instant oubliée et de vivre non plus seulement pour soi mais pour tous.

Chacun doit avoir le zèle de son âme et de celle de ses frères. Un catholique, pour réaliser son nom, vit par toute la terre. Il rêve d'un règne du Christ toujours plus grand ; et dans son milieu il est en quête perpétuelle de cœurs à gagner, d'influence à exercer, de services à rendre. Il a conscience de sa mission, et il est heureux que le dévouement ne soit pas un privilège de caste. Il sait que, dans la barque de Pierre, chacun a un poste à remplir : personne ne peut prétendre s'y installer en passager de luxe : tous ont leur place aux agrès et au rames.

Aux catholiques de se rallier et de se serrer étroitement autour du Pape, des Evêques et des Prêtres pour travailler efficacement au rayonnement de l'Eglise et, par là même, à la rénovation de notre société contemporaine.

Aux catholiques, aux jeunes surtout, de comprendre leur devoir actuel et pressant de fournir à l'armée du bien des chefs et des soldats.

×

Des chefs... Il en est besoin. Vous connaissez la grande pitié des églises de France : tant et tant qui se ferment faute d'un curé qui leur apporte la vie. Vous avez entendu l'écho douloureux de certaines agonies sacerdotales :

... Si je meurs, je songe et voilà ma tristesse
Qu'on ne pourra combler le vide que je laisse !

A moins que parmi vous, Membres du Patro, quelques âmes généreuses, séduites par la beauté d'une vie toute consacrée au service de Dieu et des âmes, ne prennent conscience d'une vocation sublime et ne se préparent à devenir la relève de demain.

Après tout, pourquoi pas !...

Y avez-vous songé ? Vous êtes-vous parfois demandé si Dieu ne voulait pas de vous à un poste d'honneur ?...

La vie, si courte, ne vaut-elle pas la peine qu'on l'utilise au mieux ?

Et qui sait si, pour quelques-uns d'entre vous, le mieux n'est pas le sacerdoce ?...

Là-dessus, il est des âmes qui s'attardent : elles sont timides, faibles, lâches peut-être...

Il en est d'autres qui s'ignorent : elles ont soif d'idéal, elles aspirent aux cimes : elles ne prennent pas garde qu'ainsi c'est Dieu qui murmure son appel.

A chacun de voir si Dieu n'entend pas faire de lui un chef...

A tous de les convaincre qu'ils doivent être des soldats.

×

Entendez bien, Jeunes du Patro, tous, vous avez à servir. C'est un honneur !

Mais prenez au sérieux votre rôle. Soyez des chrétiens de marque, fiers de votre Dieu et de votre foi. Vivez vos croyances au grand jour et avec enthousiasme. Dans les relations de famille ou de travail, donnez l'exemple des vertus qui séduisent et qui entraînent. Au temps des manifestations sportives, par votre belle tenue, montrez au grand public de quelle maison vous êtes et l'esprit qui vous anime.

Et forts du prestige que vous exercerez ainsi autour de vous, ayez à cœur de gagner ceux qui vous touchent.

Je sais tel anarchiste qui, pour se justifier de son zèle pour la cause, répondait à sa femme : « Non, je ne peux pas vivre heureux chez moi tant que j'en saurai d'autres malheureux ».

Seriez-vous moins ardents, moins conquérants ?...

Vous possédez le secret du bonheur : semez-le autour de vous. A l'usine, à l'atelier, au bureau, au magasin, des camarades attendent votre parole, votre influence. Avec tact, amenez-les peu à peu à partager votre foi et votre élan, à s'enrôler dans les œuvres catholiques.

Ce faisant, vous « servirez » bien : vous serez les artisans, humbles peut-être, mais glorieux quand même, d'une France renouvelée : et vous aussi, vous pourrez, avec autant de vérité, redire la parole de ce carrier d'Angleterre qui tirait et taillait le granit et à qui on demandait raison de son travail :

« Je bâtis une cathédrale. »

Abbé Henri SENG.

LA LETTRE DU PETIT PHALANGISTE à l'Exposition... coloniale, à Fouesnant.

I

Mes chers parents, j' suis à Fouesnant,
Déjà depuis un bon moment,
Et j'y suis comme un coq en pâte ;
N' vous faites pas de bile à mon endroit,
J'ai pas trop chaud, j'ai pas trop froid,
Et rien n' m'épate !...

II

La Colonie ! Ah ! c'est vraiment
Le lieu d' la terre le plus charmant,
Où jamais un gosse ne s'ennuie ;
On rit d'puis l'heure du réveil,
Par le brouillard, par le soleil,
Ou par la pluie.

III

Tenez, j' vas vous dir', ce s'ra court,
Ce que nous faisons chaque jour,
Pour notre corps et pour notre âme,
Et vous pens'rez, j'en suis certain :
« Not' gosse est un heureux matin,
Quel chouette programme ! »

IV

Dès que l'aube paraît, on saut' du lit,
En avant, hop !... Ça n'est qu'un pli
Qu'il faut prendre... et gar' la paresse !
On r'mercie Dieu du jour nouveau ;
Faut bien, pour un si chic cadeau,
D' la politesse.

V

Vite ! on astiqu' son fourniment,
On s' lave, on s' frotte énergiquement ;
Les surveillants tous nous appellent.
(Ils sont quatre, pas durs du tout.)
Et puis on fil' tout doux, tout doux,
A la chapelle.

VI

Puis c'est l' café, puis au dortoir,
— Maman voudrait peut-être m'y voir —
Je fais mon lit et rien n'y flanche ;
Et puis en guis' d'apéritif,
Nous v'là dehors, buvant l'air vif,
D' la route blanche !

VII

Ça, voyez-vous, *c'est* affolant !....
On s' trotte sous bois... C'est beau, c'est grand,
Y a de l'eau, des fleurs, de la verdure,
On s' roule dans l'herbe, on s' donne des gnons,
Y en a qui trouv' des champignons.
Viv' la nature !

VIII

Aussi quand vient l'heur' du repas,
Faut nous voir tomber sur les plats,
Comm' sur le pauvre la misère...
Carott', salsifis, haricots,
Nous trouvons bons tous les fricots,
D' la cuisinière.

IX

Quand on s'est calé l'estomac,
Quelqu' soit le jour de l'almanac'h,
Qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il vente,

On part, joyeux, n'ayant plus faim,
Jusqu'au Cap-Coz, pour prendre un bain
Dans la mer grande...

X

Mes chers parents, si vous voyiez
Les morceaux de pain, qu' Monsieur Hervé,
Pour le goûter, à tous prépare.
On met dessus d' la confiture
Qui n' colle pas à notr' figure...
Ou c'est bien rare ! ! !

XI

Après souper, grand' attraction !
On fait tout' sort' d'exhibitions...
On a le cirque et des guignol...es
On chant', on rit, on est content,
On court, on saute, c'est épatant !
Ah ! c' qu'on rigole ! ! !

XII

On vient nous voir de tous les coins ;
De Saint-Mathieu, d' Saint-Corentin,
On voit venir un tas de personnes :
Monsieur Cadiou, Monsieur Balcon,
Monsieur Le Paul, Monsieur Pichon...
La vie est bonne...

XIII

Mes chers parents, j' vais terminer,
Mais sans finir de vous aimer.
Je serai d' retour avant l'automne...
Vous verrez l' teint d' votre fiston ! ! !
.....

Adieu... Je signe : « Le p'tit Colon »,
Chef de... Colonne !

LE PETIT PHALANGISTE,
aidé par Jean VÉZÈRE.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes de précepte : Messes à 6, 7, 8, 9, 10, 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut du T. Saint-Sacrement. — Sur semaine : à 6, 7, 8, 8 h. 40. — Confessions tous les jours, le dimanche excepté, à l'heure des messes et à 6 heures du soir.*

1er Septembre, mardi. — S. Gilles, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

2, mercredi. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs. — Confession des filles du catéchisme.

3, Jeudi. — Office de la Férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

4, vendredi. — Office de la Férie. — 1er vendredi : Exposition du T. Saint-Sacrement. — Heure d'adoration de 8 à 9 heures.

5, samedi. — Office de la T. Sainte Vierge. — Conf. des garçons.

✝ **6, XVe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — Retraite des conscrits, le 21 à Quimper.

7, lundi. — Office de la Férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

8, mardi. — Fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge. — Office comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

9, mercredi. — S. Gorgon, mart. — Retraite bretonne des Tertiaires.

10, jeudi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.

11, vendredi. — S. Prote et S. Hyacinthe, martyrs. — Confession des petits enfants.

12, samedi. — Le Saint Nom de la T. Sainte Vierge.

✝ **13, XVIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — 1res vêpres de la fête du jour suivant. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

14, lundi. — Exaltation de la Sainte Croix. — Service et messe pour les Défunts.

15, mardi. — N.-D. des Sept-Douleurs.

16, mercredi. — S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence. — Rentrée des classes à Sainte-Anne.

17, jeudi. — Stigmates de S. François d'Assise. — Service à 6 h. 1/2. — A 8 heures réunion des Mères chrétiennes.

18, vendredi. — S. Joseph de Cupertino, confesseur. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

19, samedi. — Ss. Janvier et ses Compagnons, martyrs. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

✝ **20, XVIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Messes du dimanche. — 1res vêpres de S. Mathieu. — Départ du Pèlerinage de Lourdes.

21, lundi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste. — Rentrée des classes à Saint-Corentin.

22, mardi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur. — Service et messe pour les Défunts.

23, mercredi. — S. Lin, pape et martyr.

24, jeudi. — N.-D. de la Merci. — Service et messe pour les Défunts.

25, vendredi. — Office de la Férie.

26, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **27, XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — Réunion des Enfants de Marie à 7 heures, à la chapelle ; à 4 heures du soir, du Tiers-Ordre de Saint-François.

28, lundi. — S. Wenceslas, duc, martyr. — Service et messe pour les Défunts.

29, mardi. — Dédicace de S. Michel, archange.

30, mercredi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise. — Conf. des filles du Catéchisme.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Juillet.* Georges Queffélec, rue du Guéodet ;
2 *Août.* Jacques Jézéquellou, impasse de l'Odet ;
6 — Pierre-Claude-Joseph-Olivier Le Bot, 3, rue Amiral de la Grandière ;
9 — Micheline Coathalem, 12, rue des Reguaires ;
9 — Pierre-Marie Dornic, coteau du Frugy ;
9 — Albert-Joseph-Marie-Pierre Denis, 8, rue du Parc ;
9 — Pierre-Aristide-René Gautier, 26, rue Neuve ;
9 — Michelle-Renée-Marcelle Hémery, Saint-Donatien (Nantes) ;
15 — Lucienne Laudet, 5, villa Mirtel, Paris (XIIIe) ;
15 — Jeannine Laudet, 5, villa Mirtel, Paris (XIIIe) ;
15 — Elise-Marie-Jacqueline Cossec, 1, rue Neuve ;
18 — Pierre-Louis Mariotti, Quimper ;
22 — Jeannine Faget, rue Saint-François ;
23 — Marie-Louise Boudehen, 5, rue des Gentilshommes ;
23 — Louis Fouesnant, 24, place Saint-Corentin.

Mariages.

3 *Août.* Pierre-Jean Auffret et Marie-Catherine Le Ster ;
3 — Edmond-Yves-Prosper-Marie Stéphan et Augustine-Marie Ely ;
10 — Noël-Marie Gourmelin et Catherine-Josèphe-Marie Mao ;
24 — Jean-Pierre-Marie Bernard et Jeanne Favennec ;
24 — Grégoire-Joseph-Raymond Ligen et Modeste-Lætitia-Eulalie Gronazel ;
27 — Luigi-Ernesto-Antonio de Martino et Marie-Louise-Corentine Bernard ;
31 — Armand-Joseph Rohou et Marie-Anne-Louise Hénaff ;
31 — Jean-Marie Corcuff et Catherine Péron.

Décès.

1er *Août.* Jean-Louis Galiot, époux de Marie Gloaguen, 53 ans, 33, rue Olivier-Perrin ;
2 — Enfant Lamandé, 24, rue Neuve ;
9 — Pierre-Jean Le Ster, époux de Marie-Madeleine Le Corre, 48 ans, place de Brest ;
10 — René Jaffré, époux de Aline Floc'h, 59 ans, impasse de l'Odet ;
18 — Vincent-Marie Baccus, époux de M.-J. Kermoal, 51 ans, 6, rue des Gentilshommes ;
25 — Camille-Louis-Marie Houëix de la Brousse, 65 ans, 2, rue de l'Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 7. Jeudi 1er Octobre 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Pourquoi ?... Pourquoi ?... ; La Réunion ; Pèlerinage de Lourdes (20-26 Septembre) ; L'évolution des Êtres. La déchéance de l'Humanité 98
Mois d'Octobre : Changement d'heure ; Prières du Rosaire ; Indulgences ; Réunions du mois ; Confession des Enfants ; Catéchismes : Obligations rigoureuses, Ordre des Catéchismes ; Tombola des petits Choristes ; Tiers-Ordre de Saint-François 106
AU PATRONAGE : Le Congrès du Cinéma catholique 109
Calendrier paroissial 111
A Saint-Corentin 112

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Jeudi 1er Octobre 1931. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Pourquoi ?... Pourquoi ?...

Deux événements principaux ont marqué le mois de Septembre chez nous. Le premier est la réunion des membres de l'Action catholique sur le terrain du nouveau Séminaire, à Kerfeunteun, le dimanche 13 Septembre. De part et d'autre on s'est demandé pourquoi cette nouvelle réunion ? Du côté catholique on s'est dit : est-ce que la situation actuellement n'est pas meilleure que jadis ? Est-ce que nous ne jouissons pas d'une paix relative ? Et l'on posait la question : pourquoi la réunion ?

Incontestablement nous ne subissons plus les traitements du ministre Combes. Nous n'entendons même plus les mêmes menaces de M. Herriot. Et parce que dans la tempête une accalmie s'est produite on est naturellement tenté de se reposer et de s'endormir.

Prenons-y garde. Si le gouvernement actuel est moins agressif vis à vis des catholiques, et cela est réel ; s'il est même plutôt bienveillant, parce qu'il voit le danger de la fureur démagogique dans l'élaboration de ses projets liberticides, il craint, d'autre part, les sursauts de l'opinion, trompée et surexcitée par une presse vénale ou franchement sectaire, et il n'ose pas réfréner sérieusement.

L'opinion publique est faussée manifestement par les erreurs répandues et les passions, surchauffée journellement par la multitude des publications perverses. Il s'agit de l'éclairer et de la détromper, et n'ayant pas une presse assez développée pour opposer, par ce moyen, une barrière suffisante à l'immense invasion de l'erreur, nous recourons aux réunions publiques et périodiques.

Elles sont plus nécessaires encore en temps de calme qu'aux époques franchement troublées, parce que le calme devient lui aussi une arme dangereuse entre les mains de nos ennemis. De quoi, clament-ils journellement, vous plaignez-vous ? Est-ce que vos églises ne sont pas ouvertes ?

Est-ce que vous n'avez pas vos écoles ? Est-ce que vous n'avez pas toutes les libertés ? Eh ! non, nous ne les avons pas, et celles que nous avons, et que nous avons obtenues bien difficilement, vous complotez de nous les enlevez de nouveau. Quand nos religieux et nos religieuses, qui ont leurs diplômes, pourront enseigner, comme les autres qui ne sont pas religieux ; quand nos instituteurs et nos institutrices seront rétribués au prorata du nombre de leurs élèves, comme cela se fait en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse et dans tous les autres pays qui ont quelque notion de la vraie liberté. Quand nous ne serons plus menacés de nous voir ruiner par votre école unique, véritable traquenard, et menacés de destruction totale de la religion, de la morale et de la fortune du pays tout entier, alors nous cesserons de réclamer. En attendant nous défendrons pied à pied et par tous les moyens légaux le droit et la justice, et nous lutterons contre toutes les tyrannies quelles qu'elles soient.

La Réunion.

Qu'a-t-elle été ? A-t-elle été ce qu'elle aurait dû être, ce que fut celle de Quimper et celle de Landerneau jadis ? Nous devons à la vérité de répondre négativement en ce qui regarde le nombre, mais affirmativement en ce qui concerne les orateurs et l'auditoire.

Le nombre fut incontestablement plus réduit, et cela tient à différentes causes. A la date de la réunion d'abord. La moisson, par le fait du mauvais temps persistant, n'était pas encore terminée. Ce jour, le ciel étant favorable et l'autorisation de travailler ayant été accordée, plusieurs cultivateurs ont été retenus chez eux par la nécessité de sauver la récolte. Ce 13 Septembre amena quantité de fêtes locales, comme à Ergué-Gabéric, Combrit, La Forêt, etc., etc. Naturellement les paroissiens de ces églises et ceux des localités voisines ont été détournés de la réunion. Plusieurs aussi n'ont pas vu l'importance de la question.

Mais la réunion a-t-elle été aussi minime que prétendent nos adversaires ? Non, et tous ceux qui ont vu le défilé en rangs serrés de nos braves gens, le long des rues Royale et de Kerfeunteun, peuvent en témoigner, plus véridiquement que des rédacteurs de journaux, bien résolus d'avance à voir les choses en raccourci ; à ces détracteurs sur commande nous demandons de comparer avec leur réunion du gymnase de jadis et avec celle de Trégunc de hier. Quelle différence !

Quant aux orateurs, M. de Meaux, M. l'abbé Colin et M. le chanoine Desgranges, tous ceux qui les ont entendus, reconnaissent qu'ils ont été à la hauteur de leurs tâche, par la solidité des arguments, la clarté de l'exposition et le charme de la diction.

Au Folgoat, hier, 27 Septembre, 30.000 hommes, nous

disent les journaux, étaient réunis autour de la tribune où les mêmes vérités ont été exposées, avec le même succès.

Pèlerinage de Lourdes (20-26 Septembre).

C'était, si je ne me trompe, le 47e pèlerinage diocésain à la Grotte de Massabielle. Il comprenait 4.300 pèlerins dans les quatre trains qui nous y ont conduits. Celui de Brest avait 72 malades. Trois ou quatre cents autres compatriotes s'y sont rendus en sus de ce nombre, soit parce que les places ont manqué, soit parce que des réductions spéciales leur permettaient de faire le voyage à meilleur compte.

Le train de Quimper, parti le dimanche à l'heure indiquée, 11 h. 30, est arrivé à Lourdes le lendemain, à 5 h. 50, heure marquée. La politesse des rois c'est, dit-on, l'exactitude. A ce compte notre train a été un train royal. Quelques-uns des autres n'ont pas mérité la même note. Néanmoins tous sont arrivés sains et saufs.

Beaucoup de pèlerins cette semaine à Lourdes. Voici quelques indications.

Dimanche 20 *Septembre.* — Présents : Pèlerinage national écossais, pèlerinage national italien d'automne, pèlerinage irlandais, pèlerinage diocésain de Strasbourg (2 trains).

Lundi 21. — Présents : pèlerinage écossais, italien, irlandais, Strasbourg, Quimper, Tours.

Mardi 22. — Ecossais, italien, irlandais, Strasbourg, Quimper, Tours, Rodez.

Mercredi 23. — Irlandais, Strasbourg, Quimper, Tours, Rodez, Genève, Turin, Milan, cultivateurs Belges de France.

Jeudi 24. — Rodez, Quimper, Italien de Milan, Tours, Genève, Italien de Turin, Belges de France.

Vendredi 25. — Quimper, Tours, Turin, Belges, Italien.

Quelques Espagnols, par petits détachements, sont venus avec difficulté. Le passage de la frontière est rendu pénible, et des attentats sont à craindre. Ce pauvre pays jouit actuellement de la liberté, comme l'entendent les révolutionnaires.

Tous les pèlerinages ont chaque jour deux exercices communs, la procession du Saint-Sacrement, à 4 h. 1/2, et la procession aux flambeaux, à 8 h. 1/2 du soir. En dehors de ces deux exercices chaque pèlerinage a ses réunions particulières, réglées en ce qui concerne les locaux et les heures, par les chapelains de concert avec la direction particulière de chaque pèlerinage.

Laissant de côté les autres, notons ce qui concerne exclusivement le nôtre.

Le jour de notre arrivée, le lundi, nous n'avons eu qu'un seul exercice personnel, visite à l'église paroissiale et rendez-vous en cortège le long des rues au chant des cantiques, à

la Grotte, où une allocution a été donnée par M. le Curé de la cathédrale sur ce thème : visite de l'archange Gabriel à la T. Sainte Vierge à Nazareth, et visite de la T. Sainte Vierge à la petite Bernadette à la Grotte de Lourdes. Paroles de l'ange, Réponse de Marie. Paroles de Marie, Réponse de Bernadette. Et nous voici en cette même Grotte : qu'allons-nous dire à Marie ? Que nous dira-t-elle ? — A 4 h. 1/2 et à 8 h. 1/2 les deux processions annoncées.

Le mardi 22, Mgr l'Evêque de Quimper, qui tous les ans conduit ses diocésains à Lourdes, à dit la messe pour eux à la Grotte. Tout le monde communie. C'est très touchant. Les autres pèlerins ont leur messe, chacun à son tour.

A 8 h. 1/2, à la basilique du Rosaire, grand'messe chantée par M. Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, sermon de Mgr l'Evêque : comparaison entre la cure d'eau aux stations thermales des Pyrénées ou de l'Auvergne et la cure des âmes à Lourdes. Efficacité de l'une et de l'autre. Conditions et conséquences.

Au sortir de la grand'messe une petite cérémonie, qui n'était pas au programme mais qu'on y a fait entrer : photographie de tous les pèlerins en bloc.

Les Italiens nous ont succédé à l'église, et la phalange de la jeunesse féminine de Rodez, au nombre de 4.500, sont venues, en procession et en chantant, de la Grotte à l'esplanade du Rosaire, où elles ont eu une messe en plein air. Toutes en bérets et en voiles blancs. Ravissant spectacle. On eut dit un immense fleuve de paquerettes mouvantes, mieux encore, une délégation d'anges du ciel, venant rendre visite à Bernadette.

A 3 heures, chant des vêpres au Rosaire et sermon breton de M. Grall, curé-doyen de Crozon : Marie à la crèche de Bethléem. Elle admire et grave profondément en son cœur tout ce qu'elle voit et entend. C'est ce que doit faire le pèlerin à Lourdes. — A 4 h. 1/2 et à 8 h. 1/2, les processions traditionnelles.

Mercredi 23. — Deux messes à la Grotte, à 6 heures et à 6 h. 1/2. — A 10 h. 1/2, grand'messe au Rosaire, chantée par M. le chanoine Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilignon ; sermon français par M. l'abbé Herry, curé-doyen de Sizun : la T. Sainte Vierge à Nazareth, ses occupations ; sanctification du devoir d'état à son exemple, avec Jésus, comme Jésus, pour Jésus. — A 3 heures, sermon breton par M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec-de-l'Odet: Marie aux noces de Cana. Le chrétien dans le monde : les divertissements permis ou défendus.

Jeudi 24. — Chemin de la Croix sur la montagne. Tous les pèlerins valides, Evêque en tête, escaladent le dur chemin, sans arrêt, priant, chantant, méditant. A la 12e station sur la crête de la montagne, sermon breton au pied de la croix, par

M. Abjean, curé-doyen d'Elliant : *Stâbut mater*, les épreuves de la vie, comment s'y comporter. — On achève ensuite le Chemin de la Croix en descendant par le versant opposé, et l'on se rend en chantant aux pieds de la Vierge couronnée, de l'esplanade, et de tout cœur on chante le *Magnificat*, suivi d'une prière et de quelques invocations. Commencé à 8 h. 1/2, l'exercice était terminé à 10 h. 1/2. — Le soir, à 2 heures, vêpres des Morts au monument international de la place, et sermon français par M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau. Puis, à 4 h. 1/2 et à 8 h. 1/2, procession du Saint-Sacrement et des flambeaux. Toutefois, entre les deux processions, à 5 h. 1/2, heure d'adoration au Rosaire, sermon français et breton alternativement par M. l'abbé Colin, recteur d'Esquibien.

Vendredi 25, à 9 heures, à la Grotte, messe par M. le chanoine Messager, et adieux à la Sainte Vierge, par M. Monfort, recteur du Passage-Lanriec, sur ce thème : Bernadette prenant congé de la Grotte bénie qu'elle ne devait plus revoir ; le pèlerin quittant Lourdes après les jours heureux passés en ce lieu saint.

Heureux en effet ces jours, trop courts au gré des âmes chrétiennes, qui s'y sont retrempées dans leur esprit de foi et dans leur courage.

Le retour s'est fait sans incident grave. Seul le train des malades s'est trouvé bloqué en cours de route, obligeant les employés à changer un wagon et par là même à transférer au milieu des ténèbres de la nuit, d'une voiture à l'autre, les pauvres malades qui y étaient couchés. Il s'en est suivi une heure et demie de retard pour les trains suivants.

Notre train de Quimper a su regagner une heure, et à 2 h. 1/2 nous étions chez nous, un peu fatigués, mais très contents.

Un détail à noter. Tous les jours, matin et soir, dans l'intervalle des exercices, prières à la Grotte pour les malades que l'on envoie aux piscines. Des prêtres président et exhortent les pèlerins, par des invocations et des allocutions, à demander la guérison des malades et des affligés.

Comme on le voit, les journées sont bien remplies.

L'évolution des Êtres.

La déchéance de l'Humanité.

> Si même ta vie dépassait 500 ans, la raison t'avertit qu'à la fin, il ne resterait plus de toi qu'un conte.
>
> Eh bien ! puisque tu ne seras plus qu'un conte, ô homme sage !... tâche que ce soit un beau conte et non une vilaine fable. (AFZEL.)

Dans une étude *Anthropologie et Morphologie comparées*, j'avais traité des pouvoirs limités de l'Homme devant la

Nature. En ce siècle finissant où tout va si vite !... trop vite ! hélas ! il n'est pas moins curieux d'observer les efforts désespérés auxquels se livre une poignée de mortels qui court à la recherche de ce fallacieux idéal que je nommerai LA GRANDE UTOPIE...

L'homme qui s'arrête, amusé, devant la cage aux singes, n'a-t-il pas devant lui le fidèle et vivant miroir de ses vices, grimaces et défauts ?... La gent simiesque étale au grand jour *pour le plaisir de tous*, ce qu'on peut trouver de dissimulé dans la Nature humaine. C'est pourquoi il ne faut pas rire de ces intelligentes bêtes. On n'a pu savoir jusqu'ici ce qu'elles pensaient de nous ! mais je crois pouvoir avancer qu'il est préférable d'ignorer cette opinion qui serait sans doute désastreuse ! Si beaucoup, à la lecture de cette étude me désavouent, j'ai la personelle intuition qu'ils m'en sauront gré dans leur for intérieur, car le singe a une qualité qui ne brille pas toujours chez le genre humain. J'ai dit « *la franchise de ses actes !...* » Et puisqu'il faut en arriver là, devrai-je donc tout dire à cette pauvre humanité qui dans un vent de folie court tout droit à sa perte !...

×

L'homme a voulu, de ses mains *malhabiles*, créer de puissantes machines qui ruinent aujourd'hui des nations entières. En supprimant les bras elles ont fait le CHOMAGE, partant... la MISÈRE !... ce berceau d'où naquit toujours la RÉVOLTE et la HAINE !...

L'homme n'invente rien cependant. Ses faibles conceptions lui permettent tout au plus d'assembler les matériaux que lui fournit la *Nature*, et d'en tirer avec une admiration naïve des combinaisons, dès l'abord, surprenantes mais qui se révèlent, à l'expérience, bourrées d'aléas ! Il ne sait plus limiter son pouvoir devant ces trois éléments, *Air, Feu, Eau*, dont il a pu, en tâtonnant extraire quelques ressources mais qu'il n'asservira JAMAIS !... Comme toutes les forces dévolues par le *Créateur*, ces éléments sont et restent *inattaquables* comme sa DOCTRINE elle-même qui a *bravé tous les siècles !*

L'homme détruit son œuvre pour la parfaire. Il anéantit non seulement le fruit de longues veilles, mais il appauvrit sa race et sème la mort autour de lui ! Il a perdu la confiance et la sagesse de ses ancêtres lesquels surent, au cours des siècles écoulés, lui tracer cette route qu'ils suivirent, résolus... dans leur action et forts dans leurs principes.

A-t-il donc sitôt perdu la dignité de vivre au grand soleil et ce droit à la LUMIÈRE qui, malgré lui, viendra toujours de LA-HAUT !...

×

J'ai parlé de l'appauvrissement de la race. Il n'en est qu'un tangible exemple. Parcourons nos musées et visitons la section des armures. Ces structures massives... ces coli-

chemardes... ces lances de joute que pas un de nos sportifs modernes ne saurait endosser ou manier. N'est-ce pas là encore la preuve indéniable de la précoce décrépitude du genre humain ?... qui a pour cause les germes morbides issus de la mauvaise graine apportée par le vent des *fausses doctrines*. Voilà donc le travail d'un siècle corrompu par la *haine*, l'*orgueil*, l'*envie* et l'HÉRÉSIE !...

Regardez pourtant nos montagnards, cette race saine et vigoureuse qui vit là-haut, dans les cimes ! loin des vains bruits du monde. Regardez le torse puissant de ces guides courageux qui s'en vont jour et nuit à la mort, sans souci des fatigues, à la recherche de voyageurs perdus dans la tourmente !!!...

Regardez ces calvaires naïfs élevés par eux au prix de quels périls sur le flanc des crevasses.

Tout compliqué soit-il l'équipement d'un guide comporte toujours une BIBLE, sinon pour son usage personnel il songe malgré son dur labeur au voyageur mourant que Dieu a placé sur sa route. Ceux-là, non plus, n'ont pas oublié, malgré leurs fatigues et leurs peines, le chemin raviné qui les mène à leur humble église. Et puis, ils sont si près... si près du Ciel !!..

Regardez nos marins, fils de la vieille Armorique. Regardez nos gars à la carrure puissante, au teint hâlé par le grand vent du large. Regardez ces fils de la mer qui s'en vont chaque jour braver la mort au sein de l'ouragan sur les flots déchaînés !... avec ce courage qui paraît surnaturel aux profanes mais qui a chez eux cette force incomparable la FOI et cette lumière qui les guide : l'*Etoile du Créateur !...*

Voilà deux races : *montagnards et marins*, qui sont l'objet de mon admiration. Et cette admiration, je la voudrais faire partager aux philosophes, aux chercheurs, aux savants !... Malgré la répugnance de certains, pourraient-ils m'expliquer pourquoi ces deux types ont gardé intact l'héritage de leurs ancêtres ! Le fait est là *vivant* et *contrôlable !...* Pourquoi n'ont-ils pas suivi la dégénérescence actuelle ?... Au risque de m'attirer bien des controverses je répondrai aujourd'hui pour tant et tant qui n'ont pas le courage de leur opinion secrète, crainte de la critique et des moqueries.

×

Voici donc mon humble avis qui doit faire éclater aux yeux de certains grands savants et philosophes la VÉRITÉ qu'ils ont acquise déjà mais qu'ils n'ont pas voulu *révéler*.

Je m'exécute : « *Parce que le* PROGRÈS *avec ses vains mirages, ses artifices, ses hideurs morales n'a pas su les toucher ; parce que ces hommes ont toujours su vivre leur vie* DROITE *et* SIMPLE... *au mépris des passions qui déchirent le monde !... Parce qu'ils ont toujours sous les yeux l'image saisissante de ce qu'a le Créateur pour les pauvres hommes : « Le Spectacle de l'*INFINI !!!...

J'entends déjà les rires sarcastiques et j'attends, fort et confiant, la réfutation des causes énoncées !...

Autre fait tangible aussi celui-là !...

La terre maintenant *se refuse à nourrir l'*HOMME. La terre si fertile de nos pères n'est plus !... Pourquoi faut-il aujourd'hui recourir aux engrais *chimiques* pour faire pousser des plantes *artificielles* et des blés *factices* ?... Il y a 50 ans on ignorait cela, parce que la terre savait en retour récompenser qui la travaillait. Peut-être aussi que les hommes étaient moins méchants !!... et je ne crains pas d'avancer : « *L'homme n'aura pas en* VAIN *blasphémé... ni tendu son poing crispé vers le* CIEL !...

Les saisons ne sont plus !... Tout se confond : Eté... Automne... Hiver.. ne sont que des mots vides de sens !... on évoque dans l'histoire des temps, des périodes analogues, mais on n'a rien trouvé de comparable à cette pléthore atmosphérique qu'on n'a JAMAIS pu jusqu'ici expliquer d'une façon logique !...

L'homme s'est aussi penché sur la *machine humaine !...* Loin de l'améliorer, il l'a *irrémédiablelment* COMPROMISE *!...* Il a raccourci sa durée normale et malgré toutes les ressources apportées par la science, *ce pauvre cœur n'est plus qu'une horloge de carton enfermée dans un bois vermoulu, et le cerveau qu'un grenier vide à la merci des intempéries !!...* Jamais autant de drames, de suicides, de corruption parmi la JEUNESSE *mûrie avant l'âge !* faute pour la plupart à ceux qui ont élevé leurs enfants dans le *mépris de Dieu !!* que de *mea culpa* pourraient faire d'infortunés parents frappés dans leurs chères affections par des enfants maudits du Ciel et bannis de l'humanité !... tout ceci grâce au PROGRÈS !

×

L'homme voudra-t-il enfin comprendre, alors *qu'il en est temps encore...* qu'il ne doit pas impunément répudier la foi et les doctrines de ses pères ! en cela contrarier la *volonté Divine.*

Puisque la terre ne veut plus nourrir ; si les saisons ne sont plus ; si les séismes, les catastrophes se multiplient chaque jour ; n'est-ce pas là sinon un CHATIMENT, tout au moins un *Avertissement* d'EN-HAUT.

Quoiqu'il fasse, l'homme devra toujours se baisser vers le sol pour quêter sa pitance... Il lui faudra toujours l'étoile pour guider sa route incertaine... le soleil pour réchauffer sa pauvre carcasse. *Hors de l'*EGLISE, il ne connaîtra JAMAIS ce bonheur factice qu'il essaye en vain d'atteindre. Il ne sera JAMAIS satisfait de ses œuvres, car Dieu n'a créé l'homme que pour l'asservir, l'éprouver, et lui faire gagner par sa FOI et sa FIDÉLITÉ en LUI le *Royaume Eternel.*

Paris-Nogent-sur-Marne, CHARLES FILLY.
Septembre 1931.

MOIS D'OCTOBRE

Changement d'heure.

C'est dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 Octobre que le retour à l'heure normale se fait. On devra se rappeler que tous les offices seront retardés d'une heure tout en conservant la même dénomination.

Prières du Rosaire.

Tous les jours du mois d'Octobre, jusqu'au 2 Novembre inclusivement, les prières prescrites, chapelet, litanies, prière à saint Joseph, se feront tous les soirs à la cathédrale, à 8 heures, devant le Saint-Sacrement exposé. Les dimanches et les jeudis il y a procession à l'intérieur de l'église. Deux dérogations toutefois à cet ordre : le 1er vendredi du mois, cette année le 2, les prières se feront à 5 heures du soir, et le 1er dimanche, le 4, immédiatement après les vêpres.

Indulgences.

Il est accordé, pendant le mois d'Octobre, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines chaque jour, à la récitation du chapelet, avec méditation des mystères du Rosaire, soit en public soit en particulier, et une indulgence plénière, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle publique, le jour de la fête ou pendant l'octave.

Même indulgence, aux mêmes conditions, les autres jours du mois, à la récitation au moins dix fois de cette prière.

De plus, le 1er dimanche d'Octobre, dans toutes les églises où est érigée la Confrérie du Rosaire, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière à chaque visite à la chapelle du Rosaire ou à une statue de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis le samedi à midi jusqu'à minuit du dimanche, pourvu qu'à chaque visite ils récitent chaque fois, aux intentions du Souverain Pontife, le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, 6 fois. Ces prières ne peuvent être remplacées par d'autres.

La confession et la communion sont requises, mais la confession peut être faite dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, et la communion la veille ou le jour même, ou dans les huit jours suivants. Les personnes qui se confessent deux fois le mois, ou communient cinq fois la semaine, ne sont pas astreintes à ces dernières conditions.

Toutes les indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Réunions du mois.

1. *Le jeudi* 1er *Octobre,* convocation des enfants de tous les catéchismes à 9 heures, à la cathédrale : messe, bénédiction, allocution et inscription des noms.

2. *Le vendredi* 2, exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, prières du Rosaire, bénédiction.

De 8 à 9 heures, heure d'adoration réservée aux hommes et aux jeunes gens.

3. *Le même jour,* 1er *vendredi,* à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

4. *Le jeudi* 8, *à* 8 heures, réunion des hommes du Tiers-Ordre dans la salle des Œuvres.

5. *Les dimanches* 13 *et* 27, réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle : messe, instruction, bénédiction.

6. *Le dimanche* 27, à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes : instruction, bénédiction.

Confession des Enfants.

Le mercredi 30 *Septembre.* — Les petites filles du catéchisme qui ont déjà communié ;

Le samedi 3 *Octobre.* — Les garçons du même âge ;

Le vendrdei 9. — Les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Catéchismes.

Nous attirons l'attention des parents sur cette question d'importance capitale pour leurs enfants et pour eux-mêmes.

Tout est mis en œuvre pour faire croire, aux uns et aux autres, que le catéchisme est une superfétation et une perte de temps. Nous affirmons au contraire — et les faits ne nous donnent que trop raison — la nécessité absolue de cette instruction chrétienne pour la sauvegarde de tous leurs intérêts, spirituels et temporels. Une jeunesse sans la lumière de la foi et sans le frein de la morale chrétienne, est une jeunesse perdue, livrée qu'elle sera à tous les entraînements de la passion et à toutes les séductions du vice. Et alors, parents incrédules ou indifférents, que pouvez-vous attendre d'elle ? Que pouvez-vous attendre aussi du Souverain Juge, rénumérateur du bien accompli, mais justicier sévère du mal commis ?

Si l'ordre public, déjà si troublé par les méfaits et les crimes de toute nature, garde encore une certaine contenance, il ne le doit qu'à l'influence, bien affaiblie, il est vrai, mais subsistant encore de la religion sur l'ensemble de la population. Ceux-là mêmes qui la combattent avec acharnement en subissent la force bienfaisante et jouissent d'une

préservation relative, sans lesquelles il en serait bientôt fait du pays tout entier et d'eux-mêmes par conséquent.

Quant à la perte de temps pour les études, due au catéchisme, c'est une plaisanterie de mauvais goût que ne croient pas ceux-là mêmes qui la font. Les faits la démentent sans qu'il soit besoin de la réfuter plus longuement.

Obligations rigoureuses.

1° Pour les enfants nés en 1923 et 1924, d'assister au petit catéchisme ;

2° Pour les enfants nés en 1922, d'assister au catéchisme dit des aspirants ;

3° Pour les enfants nés en 1921, d'assister au catéchisme préparatoire à la communion solennelle ;

4° Pour les enfants de 2e et de 3e année ou de persévérance, c'est-à-dire nés en 1919 et en 1920, d'assister au catéchisme plus développé qui leur est destiné.

Ordre des Catéchismes.

I. — M. le Curé fera le catéchisme aux élèves de l'école Sainte-Anne, de 2e et 3e communion :

1° Le lundi, à l'issue de la classe du soir ;

2° Aux enfants de la même école, appartenant aux deux années préparatoires à la Communion Solennelle : le mardi et le vendredi, à la même heure ;

3° Aux petites filles des écoles communales, de 2e et de 3e année, au Patronage de la Sainte Famille : le jeudi à 9 heures.

II. — M. Suignard. — 1° Catéchisme des enfants de 7 à 9 ans, de l'école libre de la rue de Brest, n'ayant pas encore communié : le lundi à 11 heures. — Aux enfants du même âge, à l'école Sainte-Anne : le lundi à l'issue de la classe.

2° Aux enfants de même âge, garçons et filles, des écoles communales, au Patronage de la Sainte Famille, rue Valentin : le jeudi à 11 heures ;

3° Aux enfants de 7 à 9 ans, qui ont déjà fait la communion, à l'école Sainte-Anne : le mardi à l'issue de la classe. — A l'école communale, au Patronage, rue Valentin : le jeudi à 10 heures ;

4° Au Cours supérieur d'Instruction religieuse, à Sainte-Anne : le lundi à 5 heures. — Au Patronage de la rue Valentin, le jeudi à 5 heures.

III. — M. Cadiou. — Aux aspirantes et premieres communiantes de l'école communale, au Patronage de la Sainte Famille : le lundi à 11 heures ; le jeudi à 9 heures.

IV. — M. Pichon. — 1° A l'école des garçons de la rue de Brest : le mardi et le vendredi, à 11 heures ;

2° Aux enfants de 2e et 3e communion des écoles communales : le jeudi à 10 heures.

V. — M. Hervé. — 1° Aux aspirants des écoles communales : le lundi à 11 heures ; le jeudi à 10 heures, à la chapelle des Œuvres, 23, rue du Frout ;

3° Aux enfants de la première communion des écoles communales, même local : le lundi, à l'issue des classes, et le jeudi, à 8 h. 1/2.

Tombola des petits Choristes.

La tombola annuelle organisée en faveur des petits choristes de la cathédrale aura lieu dans les premiers jours d'Octobre. Elle a pour but de récompenser les enfants de leur régularité, de leur assiduité aux cérémonies et aux classes journalières de chant. Elle permettra aux paroissiens de prouver l'intérêt qu'ils portent aux offices dont ces enfants assurent le service dans des conditions parfois pénibles pour leur âge.

Les lots offerts deviennent, après tirage au sort, la propriété personnelle de chaque enfant.

M. Cadiou recevra avec reconnaissance toute offrande, tout don (vêtements, chaussures, lingerie, épicerie, articles de ménage. etc.), qui pourrait alimenter la tombola.

Tiers-Ordre de Saint-François.

Le Tiers-Ordre fête cette année le 7e anniversaire de la mort de Sainte Elisabeth de Hongrie, sa Patronne. A cette occasion, une retraite sera donnée aux Tertiaires de Quimper. Elle sera prêchée par le R. P. Corentin, gardien des Franciscains de Saint-Brieuc.

AU PATRONAGE

Le Congrès du Cinéma catholique.

Il a lieu du lundi 21 au vendredi 25 Septembre. Vous avez pu lire, dans divers journaux, les comptes-rendus des séances et des rapports. Nous ne dirons qu'un mot pour en tirer quelques conclusions pratiques.

1° *Le Cinéma muet est mort.* — Depuis deux ans, pas un film muet n'a été tourné dans les studios. On n'en réédite même plus. Au contraire : les meilleurs films, les plus beaux, que nous avons vu passer sur nos écrans, *en muet,* sont *sonorisés,* comme « Le Miracle des Loups » et « Ben-Hur ».

2° *Il faut donc que les patronages aient leur cinéma parlant.* C'est, pour eux, une question de vie ou de mort. Nous ne voulons pas laisser nos jeunes gens aller voir n'importe quel film ; il faut que les parents continuent à trouver une salle où ils puissent conduire leurs enfants, en toute sécurité, sans crainte de les voir rougir et de rougir eux-mêmes devant certaines scènes ou chansons scabreuses. Ce ne sont pas seulement les familles catholiques qui le réclament, mais aussi des parents qui n'ont aucune pratique religieuse. Tel ce communiste de la banlieue rouge de Paris qui disait à un de ses camarades, étonné de le voir sortir d'une salle de patronage : « Monsieur, j'envoie mes enfants au cinéma des curés, parce que là, du moins, je suis certain qu'ils ne verront pas de cochonneries. » M'excuserez-vous d'avoir employé le mot tel qu'il a été prononcé ? Mais il est juste et vrai.

3° *Il faut équiper notre salle qui va s'achever bientôt ;* il faut avoir un cinéma parlant. Nous aurons une belle cabine, de bons fauteuils, très confortables, dans une salle toute moderne. Mais à quoi bon tout cela, si la salle reste vide, les fauteuils inoccupés et la cabine sans appareil ?

Comment posséder ce cinéma ? Le patronage peut-il se permettre une dépense de 75.000 francs ? — Non, franchement non. Sa caisse, si elle n'est pas vide, le sera bientôt quand auront passé l'hiver et la saison de football. Ah ! si nous avions, comme nous le méritons, les subsides accordés à certaines sociétés laïques, si nous faisions de notre salle un cinéma d'exploitation, nous aurions peut-être tout ce qu'il faut. Mais notre but n'est pas, directement, de faire concurrence, mais de défendre, sauvegarder et former l'âme des jeunes gens.

Alors ? Eh bien ! c'est encore à vous, chers paroissiens de Saint-Corentin, que nous allons recourir. *Nous ne demandons pas pour nous, mais pour vous.* Pour que vous ayez une salle familiale, pour que vos enfants, vos jeunes gens et vos jeunes filles aient des distractions saines, pour que vous puissiez vous réunir tous devant un écran d'où sera bannie toute scène choquante et immorale, donnez largement, suivant vos moyens : LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE.

Déjà plusieurs personnes sont venues nous apporter leur obole : oboles du riche et du pauvre, plus abondantes peut-être chez les pauvres, car ils sentent davantage le besoin qu'ils ont d'avoir un patronage pour recevoir leurs enfants. On est touché jusqu'aux larmes quand on entend une mère de famille, déjà âgée, prononcer ces paroles, en vous remettant un billet de 100 francs : « Monsieur l'Abbé, mon fils a passé sa jeunesse dans votre patronage. Le bon Dieu me l'a pris. Mais il est mort en bon chrétien, parce que, dans votre œuvre, il avait trouvé de bons camarades. Je vous fais ce premier versement, parce que je veux que d'autres, comme mon fils, conservent leur foi chez vous. »

On pourrait encore citer d'aussi éloquents témoignages de dévouement. Nous le ferons quand l'occasion se présentera. Mais déjà nous espérons que cet exemple allumera, dans toutes les âmes haut placées, l'amour des petits gars de la Phalange ; il pénétrera vos cœurs si généreux et si nobles et les fera s'épanouir dans la bonté et la charité, dans le zèle aussi qui sait donner et se donner.

LES DIRECTEURS.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes de précepte : Messes à 6, 7, 8, 9, 10, 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, salut du T. Saint-Sacrement. — Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40.*

Pendant tout le mois, prières du Rosaire à 8 heures du soir, sauf le 1er vendredi, où elles sont dites à 5 heures et le 1er dimanche, immédiatement après les vêpres.

1er Octobre, jeudi. — S. Remi, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts. — A 9 h., à la cathédrale, messe pour les enfants.

2, vendredi. — Les Saints Anges Gardiens. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes. — Exposition à 5 heures. Prières. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration.

3, samedi. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Confession des garçons du catéchisme. — Changement d'heure.

✝ **4, XIXe Dimanche après la Pentecôte.** — Le T. S. Rosaire. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession, prières, bénédiction.

5, lundi. — S. Maurice, abbé. — Service pour les Défunts.

6, mardi. — S. Bruno, confesseur.

7, mercredi. — Le Saint Rosaire.

8, jeudi. — Ste Brigitte, veuve. — Service pour les Défunts. — A 8 heures du soir, Tiers-Ordre des hommes.

9, vendredi. — SS. Denis et ses Compagnons, martyrs. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — S. François Borgia, confesseur.

✝ **11, XXe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du Dimanche. — Réunion des Enfants de Marie à 7 heures. — Journée de la Presse, quête.

12, lundi. — Bienheureux Charles de Blois, confesseur. — Service pour les Défunts.

13, mardi. — S. Édouard, roi, confesseur.

14, mercredi. — S. Calixte II, pape, martyr.

15, jeudi. — Ste Thérèse, vierge. — Service pour les Défunts.

16, vendredi. — Apparition de l'archange S. Michel du Mont-Tombe.

17, samedi. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, vierge.

✝ **18, XXIe Dimanche après la Pentecôte.** — Fête de S. Luc, évangéliste.

19, lundi. — S. Pierre d'Alcantara, confesr. — Service pour les Défunts.

20, mardi. — S. Jean de Canty, confesseur.

21, mercredi. — S. Conogan, évêque, confesseur. — Service pour les Défunts.

22, jeudi. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale, avec octave

23, vendredi. — De l'octave de la Dédicace.

24, samedi. — S. Raphaël, archange.

✝ **25, XXIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Fête du Christ-Roi. — A 7 heures, Enfants de Marie. A 4 heures, Tiers-Ordre. — Aux vêpres, exposition du T. S. Sacrement ; litanies et consécration, indulgence.

26, lundi. — S. Alor, évêque, confesseur. — Service pour les Défunts.
27, mardi. — S. Magloire, évêque, confesseur.
28, mercredi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.
29, jeudi. — Octave de la Dédicace. — Service pour les Défunts.
30, vendredi. — Office de la férie.
31, samedi. — Vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Août.* Marie-Louise de Martino, 23, avenue de la Gare ;
31 — Suzanne Jaouen, 16, rue des Gentilshommes ;
6 *Septembre.* Pierre Larzul, 55, rue de Douarnenez ;
6 — Pierre Le Gall, 16, rue des Reguaires ;
6 — Thérèse-Jeanne-Marie Olivier, rue Olivier-Perrin ;
6 — Jeanne-Renée-Marie Le Hamps, 14, rue des Reguaires ;
8 — Pierre-Marie Le Hénaff, 55, rue Neuve ;
9 — Claude-Louis Guihard, 24, rue des Reguaires ;
13 — France-Jeanne Bourhis, 10, rue du Sallé ;
17 — Marie-Thérèse-Suzanne Laurent, rue Rouzeau ;
20 — Marcel-Jean Ollivier, 14, Champ-de-Foire ;
20 — Renée Cariou, 14, rue du Sallé ;
25 — Marcel Mazé, 35, rue des Douves ;
27 — Jeanne-Marie Salaün, 13, rue Neuve ;
27 — Eugène-Jean Le Corre, 3, rue Le Déan.

Mariages.

8 *Septembre.* André-Eugène-Marie Dubois et Marguerite-Gabrielle-Alexandrine Gardères ;
16 — Pierre Guyonnet et Marie-Anne-Corentine Le Coz ;
21 — François-Corentin-Marie Le Goff et Yvonne Cariou.

Décès.

30 *Août.* Marie-Louise Duigou, veuve Y. Cozic, 54 ans, 68, rue Neuve ;
31 — Joséphine-Marie de Lécluse de Longraye, veuve de La Bréque, 99 ans 1/2, 27, rue des Reguaires ;
31 — Marie-Julie-Alexandrine Guillochard, veuve F. Secher, 89 ans, 56, place Saint-Corentin ;
12 *Septembre.* Joséphine-Aline Kervel, 16 ans, rue Sainte-Thérèse ;
12 — Pierre-Marie Thomas, veuf M.-F. Jugant, 71 ans, 10, rue Saint-François ;
13 — Marie-Virginie Flochlay, 70 ans, hospice ;
15 — Geneviève Henry, 73 ans, 7, rue du Sallé ;
16 — Jean-Charles-Albert Berthomier, 26 ans, hospice ;
16 — Yves-Pierre-Marie Le Goff, époux de M.-Y. Francès, 65 ans, 18, rue du Frout ;
21 — François Robba, époux de M. Sonque, 74 ans, Ergué-Armel ;
25 — Hervé-Pierre de Jacquelot de Boisrouvray, 17 ans, Nancy ;
25 — Marie Le Bras, épouse Le Bonzec, 42 ans, Toulon ;
27 — Sébastien-Noël Guillou, ép. M.-J. Le Saux, 64 ans, 38, rue Le Déan.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 8. Dimanche 1er Novembre 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Instructions et catéchismes ; Concert spirituel ; Fête du Christ-Roi ; Fête de famille ; Les élections ; La source du mal ; Complicités criminelles ; Delenda. Carthago ; L'évolution des êtres *(suite).* 114
Mois de Novembre : Fêtes du mois ; Fête de Sainte-Cécile ; Réunions particulières ; Retraite du Tiers-Ordre ; Confession des enfants 122
AU PATRONAGE : A vos marques 123
Calendrier paroissial 127
A Saint-Corentin 128

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Dimanche 1er Novembre 1931. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Ce mois va amener la clôture des Prières du Rosaire, qui, sur le désir du Souverain Pontife, seront cependant continuées le 1er et le 2 Novembre, en faveur des âmes du Purgatoire. Ces exercices ont été suivis par un bon groupe de fidèles, presque toujours les mêmes. Nous les en félicitons et les en remercions. Nous remercions tout spécialement les chanteuses qui ont donné plus de vie et d'agrément à ces réunions du soir en l'honneur de N. S. J.-C., de la T. Sainte Vierge et de Saint Joseph.

Instructions et catéchismes.

Avec Octobre ont été repris les instructions ordinaires du dimanche et les catéchismes des enfants.

Le dimanche 4, M. Suignard, continuant l'exposé de la doctrine chrétienne du Décalogue, interrompu par la période des vacances, nous a parlé de l'Espérance : sa nature, son objet, sa nécessité et les péchés contre cette vertu.

Les deux dimanches suivants, des sujets particuliers ont été traités sur l'invitation de l'Autorité ecclésiastique, le dimanche 11, la Presse catholique, par M. Pichon, et le dimanche 18, l'Œuvre des Missions, par M. Hervé. L'importance de ces questions justifient amplement cette dérogation.

Le dimanche 25, M. Cadiou a repris le cours des questions de la Morale, en nous parlant de la grande vertu de Charité, dans son premier objet, l'amour de Dieu : sa nature, son objet, sa nécessité. Plus tard viendra à son tour le second objet de cette vertu, l'amour du prochain.

En ravivant dans l'esprit et dans le cœur des grandes personnes le souvenir et l'amour des grands devoirs de la vie chrétienne, le clergé n'oublie pas l'instruction des enfants. De nombreux catéchismes réunissent presque tous les jours de la semaine l'une ou l'autre catégorie de ces petits, depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze ou treize ans, et le prêtre

s'applique à pénétrer ces jeunes âmes des lumières et des vertus qui les dirigeront dans les voies sûres de la vie et les préserveront des multiples embûches semées le long de la route, si des influences contraires ne les en détournent pas pour les précipiter dans l'erreur et la perdition. De nouveau, nous demandons aux familles de nous aider, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de leurs enfants, à faire de ceux-ci des chrétiens et de vrais citoyens.

Concert spirituel.

Le mercredi 14 Octobre, à 8 h. 30 du soir, a eu lieu, à la cathédrale, un concert spirituel donné par une jeune artiste de 18 ans, Mlle Nizan, avec le concours de la chorale de Saint-Corentin. Délicieuse soirée à laquelle ont pris part un grand nombre de paroissiens, heureux de goûter de la bonne musique et de favoriser l'art et les œuvres chrétiennes. Monseigneur l'Evêque a honoré et encouragé de sa présence les artistes et le but visé.

Il nous paraît superflu de raconter plus au long les détails de cette harmonieuse soirée. Les lecteurs de *La Voix de Saint-Corentin* en ont certainement lu des comptes rendus dans la *Semaine religieuse*, le *Progrès du Finistère* ou autres journaux. Ce serait faire inutilement double emploi.

Je ferai seulement remarquer qu'à cette occasion on a expérimenté un nouveau système d'éclairage de la cathédrale. Le temps, qui détruit tout, a usé l'ancienne installation et nous oblige à la renouveler. Il faut dire à sa décharge, qu'il nous a permis d'en bénéficier pendant vingt ans. C'est quelque chose, mais il faut recommencer, et à des conditions plus coûteuses. La première opération qui avait amené un débours de cinq à six mille francs, nous laisse en face d'une nouvelle dépense qui dépassera, tout compris, plus de vingt mille. C'est lourd, très lourd, en raison de nos ressources, mais le travail s'impose, à moins de revenir à l'ancien système des lampes à pétrole, qui donnaient souvent plus de fumée que de lumière. Je ne crois pas qu'on veuille y revenir.

Tous ceux qui ont assisté à la réunion du 14 Octobre ont été émerveillés de l'effet du nouveau mode d'éclairage : « C'est épatant », me disait un paroissien enthousiasmé, et il ajoutait : « Je ne suis pas le seul de cet avis, toute l'assistance en a été charmée ! » Tant mieux. J'espère que les paroissiens qui nous ont permis jusqu'ici de faire face aux grands frais d'entretien qu'entraînent un monument comme la cathédrale et l'exercice du culte, qui n'est pas celui d'une église ordinaire, ne nous laisseront pas courir à la faillite. Leur générosité passée me donne une entière confiance dans l'avenir, et nous allons être mieux éclairés pour nos offices religieux.

Fête du Christ-Roi.

Cette fête doit être toujours célébrée le dimanche qui précède la Toussaint. C'était donc le 25 Octobre qu'elle a eu lieu cette année. Elle a pour objet de reconnaître et de glorifier la souveraineté absolue de N. S. J.-C. sur le monde entier et d'obtenir que dans tous les pays les lois humaines soient établies en conformité parfaite avec les lois divines. Celles-ci ne sont en réalité que la promulgation de la loi naturelle, c'est-à-dire de cette disposition intime, imprimée par le Créateur dans nos âmes ou nos consciences, nous inclinant à faire le bien et à éviter le mal. Les prescriptions législatives des hommes ne doivent jamais enfreindre ni contrarier cette loi naturelle, sous peine d'exercer une véritable tyrannie et de pousser au désordre.

On parle beaucoup de paix, de paix, et nous n'entendons que des bruits de conflit et de guerre... Si la loi de Dieu était observée il en serait autrement.

Fête de famille.

Elles se multiplient nos fêtes. Ne nous en plaignons pas. Des fêtes comme les nôtres sont de bonnes fêtes.

Celle dont je parle, c'est celle des anciens de la Phalange d'Arvor, auxquels viennent se joindre ceux de la Jeanne-d'Arc.

Un proverbe de la Sainte Ecriture dit : « Le frère aidé par son frère est comme une ville forte, et leurs décisions sont comme les verrous des cités. » Si cela est vrai de deux frères, combien plus vrai de deux groupes de frères.

Jusqu'ici, la Phalange d'Arvor avait sa fête annuelle. Une heureuse entente a amené la constitution d'une fête commune. Elle a eu lieu le dimanche 25 Octobre. Messe à 9 heures, à la cathédrale, instruction de M. Hall, vicaire à Saint-Mathieu. De 80 à 100 Anciens se sont ensuite rencontrés dans un banquet fraternel. Des voix exercées et harmonieuses ont fait entendre des chants joyeux. Des toasts ont été échangés. M. Louis Corre, président, M. le Curé de la Cathédrale, M. le Recteur de Saint-Mathieu, M. l'abbé Hall, directeur de la Jeanne-d'Arc, ont tour à tour exprimé leur satisfaction et leur espoir dans la mesure si opportunément prise.

La Sainte Ecriture ne nous dit-elle pas encore — elle nous dit bien des vérités, la Sainte Ecriture : « Pourquoi les nations ont-elles frémi, pourquoi les peuples ont-ils fait de vains complots ? Les rois de la terre et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ. »

Cela s'est fait dans le passé, cela se fait encore. Tenons-nous prêts à soutenir le choc. L'union fait la force.

Les Elections.

Elles viennent d'avoir lieu. On dit que les situations n'en sont guère changées. J'en parle au point de vue exclusivement religieux, et je dis : tant mieux et tant pis ! Tant mieux, car les choses auraient pu être pires. Tant pis, car elles auraient dû être meilleures.

Elles auraient pu être pires. Comment, en effet, des populations imbues de doctrines fausses et perverses, poussées incessamment au mal par des lectures malsaines et par des divertissements corrupteurs, saturées d'erreurs et incitées au vice par tout ce qu'elles voient et entendent, peuvent-elles garder encore un peu de stabilité ? La force latente d'un christianisme, diminué sans doute, mais toujours efficace dans une certaine mesure, peut seule expliquer le mystère.

Elles auraient dû être meilleures. Les menaces intérieures et extérieures devraient ouvrir les yeux et émouvoir les âmes, et amener une réaction sérieuse contre les sources du désordre et les causes des troubles. Or, il ne semble pas qu'on s'aperçoive du danger. Si certains éléments par trop perturbateurs ont été écartés et ont dû céder devant des hommes sages et pondérés, combien d'autres, d'allure douteuse et même caractéristique par leur faiblesse et leur collusion avec l'ennemi, ont-ils été préférés à des hommes offrant toute garantie à tous les points de vue ?

La source du mal.

Je parle de la source secondaire et immédiate, car il est évident que la source première et fondamentale est dans le genre d'éducation publique, telle qu'elle est établie. Mais celle qui agit directement, c'est le mode d'élection, appelé très faussement le suffrage universel, qui n'est pas universel du tout et qui au surplus est manifestement injuste.

Peut-on appeler universel un suffrage qui exclut en droit plus des deux tiers des individus destinés cependant à en subir les conséquences, et qui laisse indifférente et inactive presque la moitié de ceux qui peuvent voter et ne votent pas? Les femmes ne votent pas, les enfants et les jeunes gens ne votent pas ; près de la moitié des inscrits ne votent pas. Où donc est l'universalité des suffrages ?

Et quelle justice dans une mesure qui donne autant de droit au dernier des vauriens, — pourvu que son casier judiciaire ne soit pas trop sale, — qu'au plus probe et au plus sage des citoyens, père de famille nombreuse, dont tous les membres, sauf lui, sont horriblement brimés dans leur droit ? Non, ne parlons pas de suffrage universel et de la voix du peuple, nous avons là une oligarchie injuste et souvent malfaisante, mais pas de suffrage universel.

Complicités criminelles.

Il y a en ce moment, dans tous les Etats civilisés et jusque dans les confrées les plus incultes, un mouvement révolutionnaire, destructeur de tout ordre et de toute sagesse, dont l'action est devenue un danger universel. Personne ne le peut nier, et, au lieu d'y opposer une barrière sérieuse, il semblerait qu'on s'attache à aplanir les voies à ce qu'on appelle le Communisme ou le Soviétisme. Qu'est-ce, en effet, que l'assaut donné, sous toutes les formes, aux trois éléments constitutifs et préservatifs de toute société, la natalité, l'ordre moral et la Religion, si ce n'est de la complicité ? Mesures légales comme le divorce, indulgence coupable vis-à-vis des infanticides et de l'immonde malthusianisme, complaisance marquée pour la presse pornographique, la multiplicité des salles de danse aussi fatales à la santé physique qu'à la santé morale, et les mauvais cinémas et les théâtres corrupteurs... La liste n'en finirait pas.

Et comme l'Eglise lutte avec toute l'énergie possible contre ce déluge d'émanations pestilentielles, il n'est pas d'infamies qu'on ne lance contre elle. Oh ! je le sais bien, on dira hypocritement qu'on n'en veut pas à la Religion, qu'on respecte profondément la Religion ; on n'en veut qu'à ceux qui la pratiquent et surtout la défendent, les *cléricaux*, pour employer le terme usité. Du jour où il n'y aurait plus de fidèles observateurs de la Religion et de vrais enfants de l'Eglise, celles-ci seront respectées, comme on respecte un cadavre, car où serait alors la Religion ? Que serait devenue l'Eglise ?

Delenda Carthago.

Tout le monde connait ce mot de l'illustre Romain Caton l'Ancien. Il ne pouvait pas prononcer un discours, tenir une conversation, sans conclure toujours : *Ergo Delenda est Carthago,* au reste il faut détruire Carthage. C'était chez lui une idée fixe, une manie, mais manie féroce, puisqu'elle ne tendait à rien moins qu'à la destruction d'un Etat rival.

Nous connaissons maint et maint Caton modernes qui ont aussi leur *Delenda Carthago,* et cette *Carthago* est l'Eglise catholique. Toutes leurs pensées, toute leur ardeur, toutes leurs démarches n'ont qu'un but, la destruction de l'Eglise, la ruine de la Foi, et aussi de la saine morale. Certain journaliste en particulier est remarquable par ce tic morbide. Qu'il signe de son nom propre ou du pseudonyme de *Corn-Boud* ou de *Vlan,* c'est toujours le *Delenda Carthago.*

Vlan ! cela me parait bien être le signe de la satisfaction personnelle, telle la poule qui vient de donner un œuf. Rien à dire à cette douce joie.

Mais *Corn-Boud* est plus vrai. Il y a de l'harmonie imitative dans ce nom. Le Corn-Boud est la corne d'un gros bœuf, transformée en instrument de musique, et qui ne donne jamais qu'une note, un peu sourde et surtout monotone. C'était tout à fait primitif. On n'en use plus chez nous.

Caton l'Ancien a obtenu l'objet de ses désirs, Carthage fut détruite. Je dois prévenir Caton le Moderne qu'il n'obtiendra pas le même résultat. Il pourra perdre beaucoup d'âmes, contribuer à faire beaucoup de mal au pays en favorisant les artisans des bouleversements sociaux, quant à l'Eglise, qu'il se souvienne que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'ami Voltaire, qui n'était pas un *Corn-Boud,* a vainement tonné contre elle. Beaucoup d'autres ont prophétisé sa mort. Ils ont disparu, et elle reste. Julien l'Apostat, dans un blasphème suprême, s'est écrié : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Elle en a vaincu et elle en vaincra encore beaucoup d'autres, auraient-ils des Corn-Boud plus puissants à leur disposition.

L'Évolution des Êtres *(suite).*

La déchéance de l'Humanité.

II

L'homme n'était pas créé pour déchoir de sitôt puisqu'il devait respecter les lois divines et non les violer, ni les contourner. Il se devait d'employer ses forces, son intelligence à la recherche de la LUMIÈRE... de la VÉRITÉ, alors qu'investi d'un pouvoir par la volonté des masses il avait, tâche rude à remplir, le devoir sacré de guider les peuples dans le *bien,* dans la *paix,* dans la *sagesse.* Ceci dans tous les domaines qu'il lui fut donné de régir, d'administrer.

Le lamentable exemple des Révolutions qui n'a apporté au prix de tant de sang que ces trois mots peints sur nos édifices :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

que je traduis : *Esclavage, Division, Haine,* n'a fait que précipiter le monde vers un Destin fatal. L'*Egalité* préconisée par les hommes n'est qu'un mot vide de sens, puisqu'il ne peut y avoir *égalité* entre mortels de confessions différentes. Chaque conscience a donc sa LIBERTÉ propre et il n'est pas de lois humaines qui puisse les départager.

Devant tant d'impuissance, l'homme cherche aujourd'hui à détourner de ses devoirs la jeune génération en créant l'ÉCOLE UNIQUE. Invention manifestement tributaire de Satan, lequel non content de conduire le monde à sa perte imminente cherche par ce moyen CRIMINEL à la hâter, cette fin, à créer cette fois l'*égalité* dans la *croyance moderne,* c'est-à-dire l'HÉRÉSIE pour tous !...

Partant, la négation absolue des lois divines, sans quoi

l'homme n'a raison d'exister. La négation de toutes les forces surnaturelles que gouverne UN SEUL MAITRE. Voilà pourquoi dans sa rage impuissante à braver les éléments l'homme s'attaque aujourd'hui à la Doctrine en se penchant sur les berceaux.

J'ai là, sur ma table à écrire, mes livres et cahiers de collège. C'est toujours une douce émotion pour moi de les parcourir. Je revois les bons Pères penchés sur nous dans les heures studieuses. Je revois ce cher Frère Anselme nous enseignant les beautés de l'Ecriture. Notre classe située presques sous les combles du Collège, nous permettait, par de larges baies, d'apercevoir la campagne proche. C'était au doux soleil de printemps les chants d'oiseaux, le parfum des fleurs, le son affaibli d'un clairon de troupes en manœuvres, tout cela qui parlait à ma jeune imagination. Puis le grand tableau noir, la bibliothèque, et sur une console d'acajou la Sainte-Vierge-Marie encadrée de bougies renouvelées et de fleurs toujours fraîches. C'était aussi la messe à la chapelle où j'allais à l'harmonium accompagner le Frère Saint-Jean !... C'est tout cela qui me revient quand je vous regarde chers livres et chers cahiers. Et l'heure la plus cruelle que j'aie vécue c'est bien celle où à l'issue de l'office Frère Maurice nous annonça dans un sanglot la honteuse expulsion des religieux de France !... Après... ce qui s'ensuivit ?... Les vols acharnés dans les églises !... Les millions des Congrégations à jamais disparus !... L'insulte aux prêtres à cheveux blancs, les religieuses honnies et bafouées !... Chères Filles de Dieu !...

×

Mais revenons à la dure réalité et puisque le sujet s'engage sur l'ÉCOLE UNIQUE, je me fais fort de prouver aux adversaires de l'Eglise pourquoi ils y tiennent tant à cette *école !...*

Je connais assez les milieux enseignants laïcs, lycées, collèges ou classes secondaires pour arguer d'une opinion répandue dans la maîtrise.

Nos détracteurs reconnaissent dans la pratique que l'enseignement religieux est bien supérieur au leur !... Pour ne parler qu'arithmétique, algèbre ou géométrie, les Frères des Ecoles chrétiennes ont des manuels scolaires que leur ont toujours enviés *ces Messieurs du Corps Enseignant.* J'ai connu personnellement un professeur de collège retraité de l'Etat, *mangeur de curés,* 35 ans d'exercice, qui ne m'a pas caché son admiration pour la méthode d'enseignement *des sacs à charbon* (textuel), comme il disait avec un gros rire. Quoique d'opinions contraires, il m'estimait beaucoup. Nous eûmes des discussions animées touchant la théologie et les livres saints, pour lesquels il professait une admiration sincère parce qu'il n'y comprenait RIEN, disait-il.

A ses derniers moments, je pus le convaincre de voir un

prêtre. Et, sept jours durant, le ministre du Seigneur arriva non sans peine à ramener cette brebis égarée.

— Ça ne fait rien, Messieurs les Curés, vous êtes de braves types quand même !

Ce furent ses dernières paroles.

×

J'avais beaucoup appris de ce vieux professeur touchant l'enseignement laïc. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'*aucune Ecole de l'Etat* n'enseigne les matières diverses qu'on rencontre dans les Etablissements catholiques. Je prends en Bretagne, pays fertile en institutions de ce genre, le collège Saint-Vincent à Rennes qui prépare en sus des classes primaires et secondaires *Navale* et *Polytechnique.* Et il faut voir les palmarès en fin d'examen !... Il est vrai que les professeurs sont des PRÊTRES, qui s'adonnent de cœur et de pensée à leur devoir. Car, quoi qu'en disent nos détracteurs, on peut être reçu brillamment à Navale ou Polytechnique et connaître à fond l'Histoire Sainte. Ce qui n'a jamais nui à un candidat, sinon pour ses capacités, du moins pour l'esprit politique de certains examinateurs.

Il faut reconnaître qu'un professeur ou instituteur s'il est marié a plus ou moins de charges de famille. Il fait donc ce métier en employé rétribué qui ne dépasse pas les heures réglementaires. Quant au résultat, il n'en a souvent cure. Il est *payé* et *retraité.* Du chef que ses cours sont faits régulièrement et dans le programme de L'ADMINISTRATION, rien à dire.

Le prêtre est, lui, esclave de ses élèves. Il voue son existence à l'éducation des enfants qu'on lui confie. Il sait punir *justement* et *sévèrement.* Et moi qui suis leur élève je n'ai pas à m'en plaindre. Car le PRÊTRE a pour lui cette directive que n'a jamais eue un laïc.

Pousser l'enfant suivant ses aptitudes. J'ai connu de bons élèves en géographie, en mathématiques, en algèbre, mais faibles en histoire parce qu'ils refusaient impitoyablement toute matière touchant la question religieuse. Inutile aussi de leur parler des Evangiles qu'ils traitaient comme légende. Et de ce chef l'instruction générale s'en ressentait. Je dois ajouter d'ailleurs que ces mauvais élèves, dans 90 % des cas, ne terminaient pas leurs études.

Voilà pourtant la force de nos *Institutions catholiques.* L'Etat n'a pour lui que des écoles bien distinctes qui ne traitent qu'un enseignement défini : *Primaire, secondaire* ou *supérieur.* Après, si l'enfant veut s'instruire davantage, il doit se faire admettre dans les Ecoles spéciales qui préparent au but choisi ou espéré. Alors que nos Collèges à NOUS préparent à TOUT, n'en déplaise aux *mangeurs de soutanes,* qui malgré leur savoir n'ont jamais su qu'épeler difficilement

les neuf lettres d'un mot qu'ils ne définiront jamais : THÉOLOGIE.

Voilà pourquoi l'on veut l'*Ecole Unique*. Voilà pourquoi ces Messieurs réclament à outrance l'instruction obligatoire des masses dans l'ignorance de la religion.

Voilà pourquoi la laïcisation qui a déjà fait tant de mal tend à supprimer l'éducation SUPÉRIEURE de nos PRÊTRES et de nos BONS FRÈRES.

Parce que tous ces rhéteurs bannis du Ciel n'ont pu malgré tout leur savoir enseigner à un tout petit enfant ce que c'est de donner dix sous à un pauvre et de jeter un regard vers le Ciel pour dire MERCI au *Créateur*.

Charles FILLY.

Nogent-sur-Marne, Octobre 1931.

MOIS DE NOVEMBRE

Fêtes du mois.

La grande fête est celle de tous les Saints. Elle se célèbre toujours le premier jour du mois. Contrairement à d'autres fêtes, la solennité n'en est jamais déplacée. Comme celle de Noël elle garde son jour.

A cette grande solennité se soude en quelque sorte un autre office, celui de tous les fidèles défunts. Les deux vêpres se suivent sans intervalle, et le lendemain matin est consacré au culte des chers défunts. Chaque prêtre est autorisé à célébrer, ce jour, trois messes comme à Noël. Généralement, une procession se rend de l'église paroissiale au cimetière, soit le jour de la Toussaint, soit le lendemain. A la cathédrale, elle se fait autour de la place Saint-Corentin, où existait jadis un cimetière, dont les ossements ont été transférés à l'église.

Depuis l'inique spoliation par l'Etat des fondations établies en faveur des défunts d'un grand nombre de familles, une autre solennité funèbre est célébrée le dimanche suivant, où un service solennel et une messe de *Requiem* remplacent la grand'messe du jour. Ceci en faveur de toutes les victimes de cet acte impie.

Une autre fête, fête patriotique celle-ci, est célébrée chaque année depuis l'armistice du 11 Novembre 1918, pour célébrer le retour de la paix, et dans l'esprit de l'Eglise, pour rappeler aussi à la piété et à la reconnaissance des fidèles les victimes de cette guerre affreuse. Nous ne devons pas les oublier. Une sonnerie de toutes les cloches se fera à 11 heures pour bien rappeler l'heure de la signature de l'armistice.

Le dimanche 29 Novembre s'ouvre cette période spéciale de l'année appelée l'Avent. L'Avent, c'est l'annonce et la préparation à la grande fête de Noël. Les solennités des mariages sont interdites pendant ces quatre semaines. On ne peut passer outre à cette défense sans avoir des raisons particulières et sans avoir obtenu la dispense nécessaire. En tout cas, les sonneries des cloches sont supprimées.

Fête de Sainte-Cécile.

La fête de Sainte-Cécile coïncidant, cette année, avec le dimanche 22 Novembre, la Chorale de Saint-Corentin célébrera sa glorieuse patronne à la messe de 9 heures, au cours de laquelle elle exécutera divers chants de circonstance à voix mixtes.

Elle invite tous les paroissiens à cette manifestation d'art sacré en l'honneur de la Patronne des musiciens.

Réunions particulières.

Le mercredi 4. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

Le vendredi 6. — 1er vendredi du mois, en l'honneur du Sacré-Cœur, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration, pour les hommes et les jeunes gens.

Les dimanches 8 *et* 22. — Les Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

Retraite du Tiers-Ordre.

Cette retraite, annoncée dans le dernier numéro de *La Voix de Saint-Corentin*, mais sans date d'ouverture et de clôture, commencera le 18 Novembre et se terminera le dimanche 22, au soir.

Confession des enfants.

Le mercredi 4. — Les filles du catéchisme ayant déjà communié.

Le samedi 7. — Les garçons.

Le vendredi 13. — Les petits enfants n'ayant pas encore communié.

AU PATRONAGE

A vos Marques.

Je vois d'ici s'écarquiller les yeux des coureurs agiles qui furent les « révélations de la saison », curieux de lire encore dans nos colonnes une longue causerie sportive magnifiant leurs exploits. Il me semble les voir respirer une dernière

fois avec avidité et frénésie le grisant parfum des palmes... jaunissant avec l'automne...

Mais je devine aussi leur surprise et leur déception, lorsqu'ils ne trouveront pas dans ces lignes une chronique d'athlétisme, mais un article dit « de fond » en vue de bien prendre le départ pour cette autre course qu'est toute une année de travail.

Oui..., *à vos marques,* gymnastes, sportifs, c'est le moment de se courber en un geste d'énergie contenue et de volonté soumise, afin de prendre tout à l'heure, quand il le faudra, nerveusement sa détente et de donner à coup sûr le « coup de reins ».

C'est en effet de la façon dont vous prendrez le depart que dépendra la vive allure de la course..., je veux dire la bonne marche de votre Société.

Attention ! l'heure est décisive. Quand le temps, cet implacable et exact starter, aura donné le signal, il sera trop tard.

Tout ceci pour vous montrer combien il importe, au moment de la remise sur pied des sections ou des équipes, de se faire une bonne et saine mentalité de gymnastes et de sportifs.

Pie XI disait un jour aux scouts catholiques :

« Vous êtes des scouts catholiques, soyez des catholiques scouts. » Vous saisissez la nuance ! Pourquoi ne pas dire à notre tour : « Nous sommes des gymnastes et des sportifs catholiques, *soyons des catholiques gymnastes et sportifs...* », respectons l'ordre des grandeurs..., c'est-à-dire faisons pénétrer l'esprit chrétien, la foi et la pratique religieuse dans toute notre vie, chaque jour, à chaque instant, non seulement à l'église, mais au foyer, au bureau, à l'usine, dans la rue, aux appareils..., sur le terrain..., sur la touche..., *partout catholiques d'abord.*

Et il faut bien avouer, mes chers amis, que trop souvent la piété est plus juxtaposée, plus accrochée à notre vie quotidienne, qu'insérée profondément en elle... Notre messe du dimanche n'est-elle pas considérée comme du formalisme obligatoire et gênant ?... Nos prières..., les faisons-nous seulement bien, en dehors du *Pater* et de l'*Ave* qui clôturent nos réunions ?... Nos communions du mois... comment sont-elles préparées et suivies ?... et nous approchons-nous toujours de bonne grâce, spontanément, de la Table Sainte ? Au fond, ne regardons-nous pas tout cela comme de l'à-côté, alors que c'est la base..., de l'accessoire alors que c'est de l'essentiel ?... Le décalage est grave..., attention !

Pour éviter ce décalage, *de suite* promettons-nous, s'il le faut, de rectifier la position, de donner à Dieu la première place dans l'organisation personnelle ou sociale de notre vie et de notre action ; s'il le faut, remettons-nous à l'étude de

notre religion — ce ne sera d'ailleurs jamais de trop, et, à ce propos, pourquoi si peu de gymnastes et de sportifs au Cercle d'Etudes ?... Faites le compte, hélas ! il sera souvent vite fait... Pourquoi tant de jeunes limitent-ils au sport leur activité et leur dévouement, négligeant à côté, dans leur paroisse, tant d'occasions de tenir bon à des postes obscurs ?... Sans doute, il ne faut rien exagérer et beaucoup d'entre vous sont à la tête des œuvres, mais tout de même, tout de même ! dans l'ensemble, ne pourrait-on pas souhaiter mieux, étant donné surtout votre endurance patiemment acquise, votre esprit de lutte, de progrès et de conquête ?...

Ce souhait — n'est-ce pas, mes chers amis ? — sera réalisé cette année. Votre vie sera plus profondément chrétienne. Dieu sera, coûte que coûte, le « *premier servi* » et vous saurez tout lui sacrifier... Vous chercherez à devenir meilleurs et à monter !... A ce prix seulement, vous serez de *bons catholiques.*

Il faudra être aussi de bons gymnastes et de bons sportifs.

1) *Tout d'abord : de l'esprit de corps,* de l'amour de l'œuvre — se serrer les coudes — se sentir au local « chez soi ». Pour arriver à cette « incorporation à l'œuvre », participer activement à toutes ses organisations et entreprises, y être un meneur, un chef de file... On aime une œuvre dans la mesure où on se dévoue pour elle.

2) *Ensuite, pas de susceptibilité ;* cette forme d'orgueil est le ver rongeur de nos œuvres et, de même, pas *d'esprit de clan,* de petit groupe, de coterie.. car alors la paralysie nous guette.

Pas de découragement quand ça ne « gaze » pas. Raison de plus pour en mettre un « vieux coup ». *De l'optimisme,* au contraire, pour voir avec plus de mesure ! C'est le défaitisme qui grossit les difficultés. Souvenons-nous que les difficultés ne sont pas pour nous abattre, mais pour qu'on les abatte.

De la fidélité et de l'exactitude. — Gymnastes, soyez à l'heure, toujours là et toujours prêts. Que personne n'ait l'occasion de dire : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer » et que les boîtes aux lettres n'aient pas à déborder de convocations et de rappels.

De la contenance dans l'effort ! Pas de « dégonflards » ; bien réfléchir avant de s'atteler à une tâche, à une charge, mais ensuite ne pas ruer dans les brancards ou les briser... S'il vous plaît, mes bons amis, du bon esprit et un peu de sacrifice et d'abnégation. Ne pensons pas seulement à satisfaire nos goûts et nos caprices, cherchons le bien général de l'œuvre.

De la charité. De l'amitié. De l'entr'aide fraternelle. — Ne pas seulement s'entr'apercevoir aux réunions, se dire bonjour de loin en loin, mais se bien connaître. C'est seulement quand

on se connaît intimement qu'on peut se faire du bien. N'est-ce pas pour cela même que nous sommes groupés et fédérés ?

De l'apostolat. — Très important. Se recruter et se bien recruter. De deux choses l'une : ou bien on ne fait pas connaître l'œuvre et elle s'épuise, ou bien on y amène n'importe qui et elle étouffe... Ce mal est pire que le premier. Amenez, amenez, mais à bon escient. Si le plaisir procuré par l'œuvre est le seul appas, rien de bon à espérer. Que cela y soit pour quelque chose, au début surtout, passe encore, mais peu à peu il faut aimer et servir l'œuvre, en prendre l'esprit et s'y incorporer ; ne pas toujours lui demander et en recevoir (avantages, sorties, etc..., mais lui donner temps, dévouement, affection... — Et puisque nous parlons de recrutement, évitons bien, surtout en sports, le « racolage ». Ayons un peu de loyauté, de respect des règlements, de conscience et d'honnêteté sportive... Le sport pour le sport, c'est la fin de tout !

Du respect pour les chefs et les dirigeants. — Ils s'astreignent pour vous à une besogne ingrate. Ne les critiquez pas. Aidez-les au contraire et, tout d'abord, en approuvant leur manière de voir et de faire.

De l'intimité confiante et surnaturelle, enfin, avec vos directeurs. — J'aurais encore des tas de consignes à vous donner, mes chers amis, mais je m'arrêterai là, tant c'est un *point capital.* Que de fois, mes chers amis, dans la cour du patronage, dans les salles de réunion, sur le terrain de jeux, pour les sorties, le directeur est considéré comme un simple organisateur, entrepreneur « travaillant à son compte », qu'on oblige en allant aux réunions et dont l'office normal est de remorquer les traînards... On le tient donc à distance, alors qu'il devrait être l'ami et le conseiller... Quelle souffrance pour le prêtre d'être, extérieurement du moins, « si peu prêtre » et d'être changé en surveillant ou en gendarme !... Quelle souffrance pour lui que cet isolement dû au peu d'ouverture de ses « jeunes ».

Allons, mes chers amis, brisez la glace une fois pour toutes et allez voir franchement vos directeurs. Souvent ce sont des brumes imperceptibles qui flottent entre vos âmes et la sienne... Un coup de vent les dissipera... Une confidence cordiale, une discussion sérieuse, un conseil de direction et la véritable amitié va délicieusement s'épanouir.

C'est sur cette consolante pensée que je vous quitte. Ce sera le bouquet spirituel de ces longues mais nécessaires considérations avant le grand départ pour la course au succès... et, maintenant, attention !...

Prêts ! Partez !...

(*LES JEUNES.*),

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h^res (grand'messe , 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h^res 1/2, salut du T. Saint-Sacrement.*

Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Confession, sur semaine, tous les jours, aux heures des messes, et le soir, de 6 à 7 heures, le samedi de 3 à 7 heures du soir et à 8 heures.

✝ **1^er Novembre, III^e Dimanche après la Pentecôte, fête de la Toussaint.** — Messe pontificale à 10 heures. — Après les vêpres de la fête, à 2 h. 1/2, sermon, prières du Rosaire, vêpres des Morts. — A 8 h^res, sermon breton, vêpres des Morts.

✝ **2, lundi, Fête des Morts.** — Office paroissial à 8 heures, office canonial à 10 heures, procession, grand'messe. — De 2 à 4 heures, inscription dans la Confrérie des Trépassés. — A 8 heures du soir, clôture des prières.

3, mardi. — S. Guinal, abbé. — A 6 h. 1/2, service pour les prêtres défunts de la paroisse, à 9 heures, pour les évêques et les chanoines.

4, mercredi. — La B^se Françoise d'Amboise, veuve. — A 6 h. 1/2, service pour les membres de la Confrérie des Trépassés. — A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes. — Confession des filles du catéchisme.

5, jeudi. — Fête des S^tes Reliques conservées dans les églises du diocèse. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

6, vendredi. — S. Hiltut, abbé. — 1^er vendredi du mois, exposition et bénédiction à 5 heures du soir. — Adoration à 8 heures.

7, samedi. — De l'octave de la Toussaint. — Service à 6 h. 1/2, confession des garçons du catéchisme.

✝ **8, XXIV^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 10 heures, service solennel et messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation de leurs fondations. — A 8 h^res, sermon breton.

9, lundi, Dédicace de l'église de Saint-Sauveur. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

10, mardi. — S. André Avellin, confes^r. — Service pour les Défunts.

11, mercredi. — S. Martin de Tours, évêque, confes^r. — Service pour les Défunts. — Fête de la Victoire.

12, jeudi. — S. Martin I^er, pape et conf^r. — Service pour les Défunts.

13, vendredi. — S. Didace, conf^r. — Confession des petits enfants. — Service pour les Défunts.

14, samedi. — S. Josaphat, évêque et martyr. — Service p^r les Défunts.

✝ **15, XXV^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures du soir, Confrérie du T. Saint Sacrement.

16, lundi. — De la férie. — Service pour les Défunts.

17, mardi. — S. Grégoire-Le-Thaumaturge, évêque et conf^r. — Service pour les Défunts.

18, mercredi. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul, apôtres. — Service pour les Défunts.

19, jeudi. — S^te Elisabeth, veuve. — Service pour les Défunts.

20, vendredi. — S. Félix de Valois, confesseur. — Service pour les Défunts.

21, samedi. — Présentation de la T. S^te Vierge au Temple. — Service pour les Défunts.

✝ **22, dernier Dimanche après la Pentecôte.** — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 9 heures, fête de S^to Cécile par la chorale. — A 4 heures, Tiers-Ordre. — A 8 heures, Conf. des Trépassés.

23, lundi. — S. Clément, pape et martyr. — Service pour les Défunts.
24, mardi. — S. Jean de la Croix, confesseur. — Service pour les Défunts.
25, mercredi. — Ste Catherine, vierge et martyre. — Service pour les Défunts.
26, jeudi. — S. Sylvestre, abbé. — Service pour les Défunts.
27, vendredi. — De la férie. — Service.
28, samedi. — De la Férie.
29, Ier Dimanche de l'Avent. — Clôture de la solennité des mariages.
30, lundi. — S. André, apôtre. — Service.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

4 *Octobre.* Marie-Thérèse Divanac'h, 13, rue Saint-François ;
4 — Christien-Raoul-Paterne Chemineau, 14, rue Kéréon ;
11 — René-Marie Pennarun, terrain Gaude, rue de Kerfeunteun ;
11 — Marie-Josèphe Lucas, rue Juniville ;
11 — François-Paul-Marie Marchalot, rue des Gentilshommes ;
11 — Louis-Yves Le Lay, 3, place Claude Le Coz (Lycée) ;
13 — Yvette-Marie Le Guillou, 8, rue de Brest ;
14 — Denise-Marie-Corentine Pleuven, 55 bis, rue Neuve ;
15 — Suzanne-Roberte-Anne-Marie Le Bihan, 5, rue de Concarneau ;
18 — Georges-Marcel-Jean Lelièvre, rue Feunteunic-al-Lez ;
24 — Monique-Renée-Andrée La Joye, place Claude-Le Coz ;
25 — Marie-Thérèse-Françoise Le Floc'h, 50, rue Neuve.

Mariages.

12 *Octobre.* André-Jean-Marie Le Du et Jeanne Le Borgne ;
14 — Albert-Charles Lalauze et Marie-Marguerite-Léonie Trassin ;
26 — Hervé Le Pape et Marcelle Le Vaillant.

Décès.

1er *Octobre.* Joseph Quérec, époux de Rose Le Bail, 61 ans, 13, rue du Pont-Firmin ;
1er — Louis-Marie Stervinou, époux de Catherine Le Gall, 45 ans, rue Juniville ;
5 — Jean Plouard, ép. de Irène Mathieu, 24 ans, Lorient ;
5 — Yves-Alain-Marie Daniel, 4 ans, 2, rue du Lycée ;
12 — François-Marie Kervéant, époux de Louise Lévenès, 52 ans, Hospice ;
18 — Alexandre Tanguy, époux d'Antoinette Facon, 34 ans, 20, rue Le Déan ;
19 — Marie-Françoise Géllard, veuve de C. Le Bellec, 86 ans, 19, rue de Kerfeunteun.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 9. Mardi 1er Décembre 1931.

LA VOIX DE St CORENTIN DE QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : La vie chrétienne ; Une retraite ; Au collège Saint-Yves ; Deux nouveaux Chanoines ; Une innovation ; Le timbre antituberculeux ; La déchéance de l'Humanité . 130
Mois de Décembre : Fêtes du mois ; Quatre-Temps et veille de Noël ; Confession des enfants..... 136
Au Patronage : Une histoire... à répétition ; Avis... 139
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste..... 141
Calendrier paroissial 143
A Saint-Corentin..... 144

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Mardi 1er Décembre 1931. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

La vie chrétienne.

Le mois a commencé par la double fête de Tous les Saints et des Morts. Elle a été bien célébrée. D'un côté la solennité et la gravité des offices, de l'autre côté, la piété des fidèles et le nombre des communions de ces deux jours démontrent que la vie chrétienne, en dépit des manœuvres contraires, garde de solides racines dans le pays. Puisse-t-elle se développer de plus en plus pour opposer la seule digue qui soit efficace contre le déluge des passions et du désordre.

Monseigneur l'Evêque a présidé les deux fêtes. M. le chanoine Le Goasguen a bien voulu, dans son instruction de l'après-midi, rappeler l'objet des deux fêtes, le culte des Saints de l'Eglise triomphante et celui des fidèles de l'Eglise souffrante.

Aux messes de 8, 9 et 11 h. 1/2, en français, puis le soir, en breton, M. le Curé rappelant la parole de N. S. J.-C. se rendant au jardin des Oliviers, où allait commencer sa passion, cette prière qu'il adressa à Dieu son Père en faveur de ses apôtres et de ses disciples, présents et futurs, « qu'ils soient un comme vous, mon Père, et moi nous sommes un », a fait ressortir la beauté et la nécessité de l'union fraternelle des chrétiens en tout temps et en tout lieu.

Le dimanche suivant, 8, M. Cadiou revenant aux prescriptions du Décalogue, a exposé la grande loi de la charité fraternelle, son obligation, ses motifs et les péchés opposés à ce devoir. — Ce jour avaient lieu le service et la messe de *Requiem* en faveur des victimes de la spoliation de leurs fondations, perpétrée par une loi inique, violation sacrilège de la charité.

Puis, le dimanche 15, M. Suignard traite de la pratique de cette vertu, en parlant des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, en particulier de l'aumône. — Le soir du dimanche suivant, à la réunion bretonne, il expose la même question à son auditoire.

Le dimanche 22 étant le jour de la fête de Sainte Cécile,

patronne des Musiciens, M. Cadiou, plus compétent que tout autre en la matière, parle du chant sacré, ouvrant ainsi un excellent préambule à l'instruction suivante, la vertu de religion, que M. Hervé, le dimanche 29, nous montrera dans son application à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints, aux reliques et aux images.

Outre ces fêtes et ces instructions, le mercredi 11 Novembre nous rappelait la cessation de la guerre de 1914-1918 et célébrait les bienfaits de la paix relative apportée au pays par la signature de l'Armistice. Convocation des autorités civiles et militaires, affluence considérable de fidèles, chant de la Chorale, *Te Deum*, Absoute, et très beau discours de Monseigneur l'Evêque sur ces paroles du psalmiste, rappelées par l'Eglise dans son office des Morts : *Exultabunt Domino ossa humiliata*, les ossements broyés tressailleront l'allégresse dans le Seigneur. La consécration de la chapelle d'action de grâces de Dormans, en Champagne, et la prochaine érection d'un calvaire breton à Maissin, en Belgique, en glorifiant le sacrifice des 4.000 Bretons et Vendéens qui y moururent, le 22 et le 23 Août 1914, nous invitent à l'esprit de dévouement et en même temps à une sage vigilance patriotique. C'est bien le cas de nous rappeler la parole de l'apôtre, *defunctus adhuc loquitur*, morts, ils parlent encore. Mais que de vivants qui n'entendent pas !

Une retraite.

Cette année 1931 ramène le septième centenaire de la mort de Sainte Elisabeth de Hongrie, patronne du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. A cette occasion, une retraite a eu lieu du mercredi 18 au dimanche 22 pour les membres de l'Ordre, et aussi pour tous ceux qui ont bien voulu y prendre part. Elle était offerte à toutes les bonnes volontés. La chapelle des Œuvres, où se donnaient les instructions, était presque entièrement occupée, le soir surtout. Le R. Père Corentin, gardien du couvent des Franciscains de Saint-Brieuc, a édifié et charmé son auditoire par ses instructions très solides et très agréables. Il a fait ressortir cette vérité fondamentale que le Tiers-Ordre n'est en réalité que la doctrine de N. S. J.-C. bien comprise et bien pratiquée. L'Evangile est sa règle et son esprit. Plus que jamais il est bon de le rappeler. Les Souverains Pontifes n'y manquent pas. — Le Père prédicateur a affirmé, à différentes reprises, que la Fraternité de Quimper est une des plus belles et des plus solides de la région. Nous espérons que sa retraite lui donnera de nouvelles forces.

Au collège Saint-Yves.

Le jeudi 5 Novembre, à 2 heures, une cérémonie intéressante avait lieu au Collège Saint-Yves de Quimper : Son Excel-

lence Mgr Duparc, notre Evêque, bénissait la première pierre de la chapelle et des nouveaux locaux de cet établissement, devenus insuffisants pour le nombre croissant de ses élèves.

En présence d'un très grand nombre d'ecclésiastiques, de tout le personnel de la Maison, des élèves et d'anciens élèves, des parents et d'autres amis en nombre considérable, l'Evêque, après la signature du procès-verbal et le chant du *Veni Creator*, adresse à l'assistance une allocution où, après de justes éloges au personnel enseignant de Saint-Yves, fait justement remarquer qu'à l'heure même où l'on médite de nouvelles mesures de proscription contre la liberté d'enseignement l'Eglise étend de plus en plus son action bienfaisante dans le pays par des créations nouvelles et l'agrandissement des anciennes maisons. C'est la meilleure réponse à faire aux projets et aux entreprises des adversaires de la liberté.

Après les prières de la bénédiction et la mise en place, dans la pierre, du procès-verbal de la cérémonie, le chant du *Magnificat*, en action de grâces, et les assistants de venir, les uns après les autres, donner le coup de marteau symbolique à la pierre et déposer dans le plateau leur obole au bénéfice des ouvriers.

Deux nouveaux Chanoines.

Le samedi 21 Novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, qui est la fête du Grand Séminaire, Monseigneur l'Evêque a clôturé les offices par la nomination, comme chanoines honoraires de sa cathédrale, de deux des professeurs de l'établissement : M. Le Grand, professeur de dogme, et M. Bihan, professeur de morale. Ce fut, chez les Séminaristes une explosion de joie, qui s'est manifestée par des applaudissements retentissants, auxquels ont participé tous les membres du clergé présents à la cérémonie, et auxquels ont fait écho tous les prêtres du diocèse. M. Le Grand enseigne depuis vingt et un ans, et M. Bihan depuis dix-neuf ans, après avoir exercé le ministère à Brest, paroisse des Carmes, pendant une dizaine d'années.

La paroisse de Saint-Corentin a le droit de se réjouir tout spécialement de la distinction accordée à M. Le Grand, puisque celui-ci lui appartient par sa naissance.

Une innovation.

Une décision de la S. Congrégation des Sacrements a prescrit l'usage d'un plateau, que les personnes qui communient doivent prendre en main et se transmettre les unes aux autres lorsque la sainte Communion leur est donnée, ceci afin d'éviter le danger de laisser tomber à terre la sainte Hostie. On doit tenir le plateau tout droit sous le menton, en laissant la nappe étendue sur la balustrade. La mesure prescrite va être adoptée, dès que l'on aura fait l'acquisition du plateau.

Le timbre antituberculeux.

Il va être mis en vente dans le courant de Décembre pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son œuvre efficace contre le fléau qui cause tant de décès dans notre département.

Les paroissiens sont priés de faire bon accueil aux distributeurs qui leur présenteront ces timbres.

La déchéance de l'Humanité.

L'HOMME si fort dans la Vie pour user des plaisirs, critiquer la Religion et jeter l'anathème, n'est plus, à son heure dernière qu'un LACHE devant l'ÉTERNITÉ.
Ch. Filly.

Après un stage de 14 mois à l'Inscription Maritime du Havre, je fus envoyé, en 1924, à la base navale de Fort-de-France, où l'on me désigna pour un embarquement sur le navire-hydrographe l'*Etoile-du- Sud*. J'ai connu bien des commandants, au cours de ma carrière de marin, mais celui-ci méritait le palmarès. Intelligence hors ligne !... Ancien élève des Jésuites, il leur faisait honneur, ceci en toutes branches des connaissances humaines. Les *Instructions Nautiques*, le *Livre des Phares*, la *Connaissance des Temps*, lui étaient si familiers qu'il vous citait, à l'envi, les feux de toutes les mers du globe. Auteur lui-même d'un ouvrage sur les profondeurs de l'Océan, livre très remarqué et très coté. Mais voilà ! c'était un homme isracible, lâchant parfois des brutalités sans nom. J'avais à faire quotidiennement à ses côtés, pour les relevés bathymétriques, et j'ai su l'apprécier durant ces 6 mois d'études dans le Pacifique. Il était en proie par moments à des névralgies faciales. Alors, de suite, l'homme changeait. Il invoquait tous les saints du Paradis. « Saint Louis ! guérissez-moi !... Saint Jean ! voyez ma souffrance !... Saint Michel ! plaignez ma douleur !... » Quant à tous les cierges qu'il promettait de brûler à Notre-Dame de la Mer, ils étaient légion. Mais la douleur passée, il revenait plus athée que jamais, et ne manquait pas de me décocher ses railleries sur mes opinions. Nous eûmes de la sorte des entretiens fort animés, qui tournaient souvent à l'aigre, On faillit même un soir en venir aux mains. J'ai donné ceci comme préambule, car, aujourd'hui, ce brave homme de capitaine de frégate à la retraite habite une commune de Bretagne, où son frère est recteur. Nous correspondons souvent. Il est président du Conseil de Fabrique et on le cite dans la région comme un modèle de piété.

×

Au lieu d'élever sa pensée vers le Ciel, l'homme a cru préférable de poser ses regards sur les vains plaisirs de la Terre.

Distractions néfastes, joies factices qui s'offrent à ses yeux imparfaits. Trop tôt mûri dans sa jeunesse, corrompu dès l'enfance par le mauvais exemple de parents sans principes, il suit infailliblement la voie mauvaise que lui ont tracé les Grands Frères de la Libre-Pensée. Car il est *criminel* à ceux-là, de laisser dans l'ignorance des enfants qui auraient pu faire leur chemin dans une voie moins malsaine que celle qu'on leur prépare aujourd'hui.

Il y a des parents CRIMINELS qui conduisent leurs enfants à des spectacles ignominieux, parce qu'on n'a rien trouvé de mieux aujourd'hui que de présenter sur une scène la DÉBAUCHE et le VICE, sous prétexte d'éclairer la masse et de la mettre en garde !... Ce n'est que la corrompre davantage !... Je ne parlerai pas des lectures partout offertes à la curiosité des adolescents, que des parents *indignes* leur tolèrent entre les mains, parce que *cela vaut mieux qu'un catéchisme !...* J'ai entendu cette réflexion d'un père sur son fils, âgé de 11 ans. Le pauvre enfant lisait une ordure philosophique intitulée : *La négation de Dieu dans l'Univers !...* — Comme il est intelligent !... Il comprend DÉJA !...

Ce père est professeur de rhétorique. Ce fils, qui suivra ses traces, ne sera pourtant qu'un irresponsable, aiguillé dans la mauvaise voie.

Cependant, quand on veut bien aller au plus profond des choses, on est tenu de constater que les hommes d'aujourd'hui sont devenus des *fous démoniaques !* Je ne prends pour exemple que les DANSES MODERNES. A quelle abjection l'être humain s'est-il ravalé pour s'agiter, tel un pantin disloqué, au son d'une musique barbare !

C'est un fou, un épileptique, qui se livre en pâture à la curiosité des foules. Ce n'est pas même l'animal, ce n'est plus qu'un dégénéré, détraqué par le progrès, affolé par des plaisirs malsains, abruti par les excès !...

×

L'ordination, à Paris, des prêtres noirs, n'a pas été sans jeter une certaine émotion dans les centres *avancés !* J'en connais, moi, qui ont mâché leur mors et tapé du pied, sous cet affront cinglant de la déesse HÉRÉSIE !... Car ceux-là qu'ils jugaient comme des inférieurs ont su, par leur intelligence, prendre place auprès des lumières de notre ÉGLISE !... Voilà donc les fruits de l'*Arbre Sacré,* planté dans de lointains pays par nos *Missionnaires,* qui ont versé leur sang, donné leur vie pour évangéliser et ramener à Dieu cette phalange qui accourt maintenant pour le servir.

Voilà ce que nos ennemis ne veulent pas admettre et ne voudraient pas permettre !... Les faits sont là, probants, pour alimenter leur rage impuissante.

La plus belle parure que Dieu ait donnée à l'Homme c'est l'INTELLIGENCE. Il est rare de voir un homme *vraiment intelligent* nier l'existence du Créateur. Tout au moins en doute-t-il.

Mais il lui est *impossible* d'entrer dans la NÉGATION ABSOLUE. Car tous les savants, les chercheurs, les philosophes qui ont brûlé leur vie sur ce problème insoluble ont dû abandonner en chemin leur théories, parce que Dieu a dit : ARRÊTE. Voilà bien la *rançon de l'intelligence,* qui rend l'homme plus esclave que l'animal qu'il méprise et qu'il a cru domestiquer ! Car la faiblesse du savoir humain est telle que ce qu'on prend pour le PROGRÈS n'est pas la millionième partie des ressources cachées de la Nature.

Loin de moi toute politique. Mais nous pouvons marquer un point sur un évènement d'actualité. On a voulu en Espagne chasser les religieux et confisquer leurs biens. L'attitude vaillante de la population n'a pas permis l'exécution de ces desseins. Ce pays, il est vrai, n'en est pas arrivé à notre déchéance morale touchant la croyance. Il n'est que de parcourir l'Espagne pour y constater quelle foi profonde y règne et comment sont vénérés les pasteurs des âmes. Mais il y a chez nous une LÉGION DE SATAN qui désirerait la France à l'image de la *hideur de l'Europe,* c'est-à-dire la Russie rouge, où l'on emprisonne et torture les partisans du culte qui restent fidèles à leurs croyances. Voilà encore l'image d'un peuple en pleine décadence, qui n'est plus qu'une tache de sang sur la carte et devrait être rayé du monde !

Je sais que nous avons une page sanglante qui n'est pas à l'honneur des bourreaux, des massacreurs qui s'attaquèrent à nos prêtres pendant la Révolution. En voulant braver la colère divine, ils n'ont pu toutefois éteindre cette lampe de la FOI qui brûle encore au cœur *d'une partie* de la nation française et surtout chez ce vaillant peuple breton, qui fut toujours réfractaire aux idées néfastes et qui défendit chèrement son sol et sa foi en QUATRE-VINGT-TREIZE.

×

Depuis qu'on a enlevé le Christ des Cours de Justice, il se manifeste à maints procès des incidents touchant les faux-témoignages. Il est à la portée de chacun de le constater. Aujourd'hui, on jure sur n'importe quoi ! A telle enseigne qu'il faut récuser des témoins, en nombre, à la demande des défenseurs. Consultez les Bulletins Juridiques actuels avec ceux de l'époque où l'on respectait la liberté de croyance. On y verra qu'à cette époque, rares, sinon NULS, étaient les cas de faux-témoins, alors que maintenant ils sont LÉGION.

Notez que l'action de jurer sur le Christ a fait bien souvent reculer des *incroyants* devant la FÉLONIE. Maintenant, on fait jurer sur l'HONNEUR ! ! cette richesse que chacun possède à sa guise ; cela ne coûte et n'engage RIEN, n'est-ce pas ! e contrôle de l'honneur n'est pas toujours aisé, alors que le contrôle de DIEU sur une *conscience* est *l'immanente* JUSTICE ! Enfin, depuis la suppression de nos institutions catholiques, le pourcentage criminel de la JEUNESSE est à un taux effarant; car si l'on voulait le DIRE ? ? A part quelques dévoyés, il est

rare de trouver dans cette caste du crime des jeunes gens *élevés chrétiennement*. Je demande alors qu'on m'en cite ! Mais nos détracteurs savent que ce leur est IMPOSSIBLE !

Je suis toujours de près les débats de justice et voici dans la majorité des cas :

— ... Parents insouciants !... Enfants à la rue !... Conduite douteuse à l'école !... Puis l'apprentissage dans des milieux corrompus qui achèvent la déchéance et voilà une loque humaine de plus sur les bancs d'infâmie !

Voilà ce qu'on ne trouve jamais chez nos enfants chrétiens, suivis depuis la tendre enfance, de l'école au Patronage et dont s'occupent ensuite des œuvres morales qui savent les guider pour l'existence, leur procurer un emploi, savent enfin se les attacher fidèlement dans le respect de Dieu et du prochain.

Voilà pourquoi on ne parle plus d'enseignement religieux ! On voudrait bien revenir en arrière, très doucement, pour masquer la *honte de la capitulation* et rétablir tant d'écoles disparues qui coûteraient moins à l'Etat que l'entretien des parias d'humanités qui gisent sur la paille humide des cachots !... Je sais que parmi nos plus acharnés détracteurs il en est qui souhaitent *sincèrement* cela !... Car il en est qui ont compris l'infâmie des INVENTAIRES et la *grande bêtise* de la SÉPARATION. Pourtant, nous n'avons jamais rien réclamé des millions disparus, nous avons su prendre le chemin de l'exil, les larmes aux yeux, sans doute, mais forts toutefois dans l'adversité !

Non, l'ÉCOLE UNIQUE ne sera pas... ne peut pas être. C'est la dernière flèche de l'ennemi aux abois. C'est à NOUS d'agir avec cette force que nous donne la FOI. Bien sûr, nous avons encore beaucoup à faire et puisque nous devons sauver *une partie d'humanité*, nous la sauverons, en laissant nos ennemis achever la perte de leur salut.

Nous saurons, jusqu'au bout, suivre la Voie de Lumière et de Vérité que Dieu nous a tracée... Nous aurons encore autour de nous la jeunesse studieuse, fidèle à la voix du Bon Pasteur. Nous connaîtrons à nouveau les heures bénies d'antan, la petite école de village blanchie à la chaux avec son Christ au mur et la Voix du Clocher à la tombée du soir...

(*Paris, Novembre* 1931.) Charles FILLY.

MOIS DE DÉCEMBRE

Fêtes du mois.

Le jeudi 3. — Fête de Saint François-Xavier, patron de la Propagation de la Foi. Elle n'est pas solennisée, mais les associés de l'œuvre se souviendront qu'ils peuvent, ce jour, gagner

une indulgence plénière, aux conditions habituelles de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Tous les paroissiens se rappelleront aussi la grande importance qui s'attache à cette belle œuvre des Missions dans les pays infidèles. La grande Exposition, qui vient de se clore à Paris, a frappé tous ceux, et ils sont très nombreux, qui l'ont visitée et admirée. Qu'ils lisent les Annales, qui paraissent périodiquement, et ils constateront de plus en plus le bien accompli par nos admirables pionniers de la civilisation dans les diverses contrées de l'Univers. Le concours des prières et des cotisations à la Propagation de la Foi permet à tous de participer aux mérites des Missionnaires. La situation de certaines Missions, en Chine principalement, est devenue critique. Le bolchevisme et le brigandage, ajoutés aux horreurs de la guerre et de la famine, y font des ravages effrayants.

Le mardi 8. — Fête de l'Immaculée-Conception. Les offices ont lieu comme le dimanche, moins cependant la messe de 11 heures 1/2.

Le soir, à 8 heures, à la Cathédrale, réunion générale de tous les paroissiens qui veulent bien se rendre à l'appel adressé à tous : sermon, procession à l'intérieur de l'église, avec station devant l'autel de Notre Dame de Lourdes, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le samedi 12 *et le dimanche* 13. — Fête de Saint Corentin. Le samedi, la messe de 8 heures est dite à son autel, pour tous les paroissiens et tous les malades de la ville. chant du cantique du Saint, vénération de ses Reliques. Celles-ci restent exposées tous les jours de l'octave, et généralement nombreuses sont les visites qu'elles reçoivent tous les jours.

Le lendemain, dimanche, a lieu la grande solennité. Avant la première messe de 6 heures, chant des prières, après l'Evangile, sermon breton par M. l'abbé Balcon, vicaire à Saint-Mathieu. A 10 heures, messe pontificale, avec le concours de la Chorale. A 2 heures 1/2, chant des vêpres, suivies du panégyrique du Saint, par M. le chanoine Gouchen, recteur de la paroisse Saint-Michel de Brest, et procession du Bras de Saint Corentin, au chant alterné de l'hymne *Pange solemnes*, bénédiction du Très Saint-Sacrement pour terminer. — Grande foule ordinairement à cette grande fête de notre Saint Patron.

Le vendredi 25. — Fête de Noël. La veille, confession toute la journée, jusqu'à 8 heures du soir. A 8 heures, fermeture de l'église jusqu'à 9 h. 1/2. A 10 h. 1/4, chant de l'office. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Remarque importante. Les personnes qui désirent assister à la messe de minuit devront être rendues à l'église un quart d'heure au moins avant la messe : les portes seront fermées à 11 heures 45, afin d'empêcher l'invasion des indésirables,

accourus de tous côtés dans l'intention de troubler les offices. L'année dernière, cette mesure prudente nous avait préservés de tout désordre. Il en sera de même, cette année, nous l'espérons bien.

Le jour de Saint Etienne, samedi 26, messes et vêpres aux heures ordinaires, moins la messe de 11 heures 1/2.

Quatre-Temps et veille de Noël.

Le mercredi 16, le vendredi 18, le samedi 19 et la semaine suivante jeudi 24, veille de Noël, il y a jeûne et abstinence ; mais le lendemain, vendredi, jour de la fête, il y a dispense générale d'abstinence.

Le vendredi 4. — 1er vendredi, exposition, comme de coutume. — Heure-Adoration de 8 à 9 heures.

Le dimanche 6. — Confréries du Rosaire et du Scapulaire à 8 heures du soir.

Le mardi 8. — Jour de la fête de l'Immaculée-Conception à 8 heures du soir, à la cathédrale, sermon, procession à l'intérieur de l'église, avec station devant l'autel de Notre-Dame de Lourdes, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 20. — Fête des Cheminots : messe à 9 heures à la cathédrale, allocution de Mgr l'Evêque, absoute. — A 8 heures du soir, Confrérie du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. — Récitation du Chapelet, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 27. — Réunion du Tiers-Ordre, à 4 heures. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Le jeudi 31. — Dernier jour de l'année, réunion générale à l'église, à 8 heures du soir : récitation du Chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement. La cérémonie a pour but d'obtenir de Dieu la rémission des fautes commises dans le courant de l'année écoulée et d'attirer les grâces divines sur l'année nouvelle. Les paroissiens sont invités à y assister nombreux.

Confession des enfants.

Le mercredi 2. — Les petits filles du catéchisme ayant déjà communié ;

Le samedi 5. — Les garçons du même âge ;

Le vendredi 11. — Les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Les parents sont instamment invités de rappeler à leurs enfants l'obligation de se rendre à cet appel.

AU PATRONAGE

Une histoire... à répétition.

Neuf heures trente du matin... après la messe... Madame apparaît à la porte de la sacristie.

— Monsieur le Curé, je viens vous trouver à propos d'un petit différend qui s'est élevé, hier soir, entre un de vos vicaires et moi.

— Vraiment, Madame, j'en suis tout surpris.

— Ah ! et pourquoi ?...

— Parce que mes vicaires sont excellents...

— Mais raides quelquefois !... Et j'ai pensé qu'il valait mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints...

— Hélas !... ni moi... ni même eux...

A partir de ce moment, le prêtre ferme les yeux pour écouter le thème usé qu'il devine. Et voici, mot à mot, le dialogue qui s'échange entre eux deux.

— Monsieur le Curé, je voudrais que mon fils ne fasse qu'un an de catéchisme !...

— Il a quel âge ?...

— Il approche de ses dix ans ?...

— C'est à cause de ses études qui sont très prenantes.

— Votre pauvre petit n'a peut-être pas des facilités... extrêmes...

— Mais... c'est précisément le contraire ! Mon garçon est très intelligent ; il apprend tout ce qu'il veut. En un an, il aura *rattrapé*, dépassé, tous ses camarades...

— Qui ont déjà une, deux, trois années de catéchisme. Ce serait bien curieux, Madame !

— Je ne dis pas cela ; mais j'affirme qu'en un an mon fils saura son catéchisme sur le bout du doigt.

— Il pourrait même le savoir en un mois, peut-être ?

— Oh ! certainement ! Ainsi, cet été, nous avons joué chez des amis, au Tréport, *Le Voyage de Monsieur Perrichon*... Rien qu'à nous entendre répéter, le petit avait appris toute la pièce en huit jours...

— Alors..., s'il ne faisait que huit jours de catéchisme ?...

La dame est comme interdite.

— Il me semble, Monsieur le Curé, que... ?

— Tout de même !... Madame...

Un silence.

— Et pourquoi votre fils n'est pas venu l'an dernier au catéchisme ?

— Il a été malade.

— Ce qui ne l'a probablement pas empêché d'aller à l'école ?...

— Il le fallait bien, pour qu'il ne soit pas en retard. A

dix ans, ce petit-là est déjà écrasé de travail... C'est à peine si j'ai réussi à loger les leçons de piano, d'anglais et de gymnastique... Aussi quand le Catéchisme arrive par-dessus le marché, vous pouvez supposer si je suis embarrassée !...

— Par-dessus le marché !...

Le digne pasteur regarde cette femme... cette mère, qui met le catéchisme après le piano, après l'anglais, après la gymnastique. Il y a un tel fossé entre ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être, qu'il hésite presque à commencer. Pourtant, elle a... elle doit avoir une âme tout de même !... Il faut essayer de l'éclairer.

« D'abord, Madame, nous avons un règlement officiel qui régit toutes les paroisses : *l'enfant doit suivre les catéchismes pendant deux ou trois ans, selon l'âge.*

... Vous dites que votre enfant est surchargé. Mais qui le surcharge... Vous l'amenez au *Principal* après l'avoir bourré *d'accessoires.* Car on peut être un homme sans piano, sans anglais, et même sans gymnastique : mais on risque de cesser de l'être sans catéchisme.

... De plus, le catéchisme n'est pas une question de mémoire ; il est une *éducation.* C'est l'acte lent, progressif, harmonieux qui suscite le chrétien endormi dans l'enfant. Votre fils a des devoirs envers vous et envers Dieu. Comment l'en pénétrer en un catéchisme hâtif, précipité, qui ne pourra pas être assimilé. Le temps ne respecte rien de ce qui est fait sans lui. »

×

Mais Madame se soucie de ces raisons, comme de son premier chapeau. Elle attend, impatiente, en tapotant des doigts, que le prêtre ait fini, pour lui sortir le dernier argument bien connu ! Oh ! combien..., car c'est toujours lui qui ferme la marche.

— Monsieur le Curé, je le regrette, si mon fils doit faire deux ans de catéchisme, je vous préviens que son père (le père a toujours bon dos) n'acceptera jamais cette décision et que, par conséquent, mon garçon ne fera pas sa première Communion.

— Pauvre petit !... C'est lui qui payera votre note...

Là-dessus, Madame se lève, rassemble les plis bleu de ciel de son manteau et, les yeux sombres, se regante avec soin. Mais, à la dernière pression, elle décoche rageusement une dernière flèche :

— Je le dirai plus tard à mon fils !... Je lui raconterai l'entrevue de ce matin : « Mon enfant, si tu n'as pas fait ta première Communion, ce n'est pas la faute à ta pauvre mère qui a tout essayé pour que tu la fasses ! C'est la faute...

— à Monsieur le Curé !...

— Parfaitement ! »

Seigneur, ayez pitié de ces pauvres mères inconscientes ; mais ne nous étonnons pas si tant de familles honnêtes donnent aujourd'hui à la société des enfants d'une médiocrité morale vraiment décourageante...

« Le Celte. »

Avis.

Nous commencerons, au début du mois de Décembre, la quête en faveur de la construction de la nouvelle salle de spectacles. Que tout le monde se montre généreux, et nous aurons bientôt la salle familiale, non pas la plus grande, mais la plus confortable de la ville. Que tous se rappellent que nous ne construisons pas pour nous, mais pour les familles de Quimper qui veulent pour leurs enfants un patronage bien « monté », des distractions d'un grand intérêt et pourtant d'une valeur morale reconnue. A tous les bienfaiteurs, à l'avance, merci.

Les Directeurs.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Le petit Phalangiste, traité de bavard, a su garder, pendant deux ou trois mois, « *de Conrart le silence prudent* ». On l'accusait de plagiat ; on lui reprochait que ses histoires et ses bons mots avaient un petit air du déjà vu ; que cela s'adressait plutôt à des enfants. C'est vrai : c'est pour les jeunes gens et les enfants de la Phalange que je les écrivais ; cette rubrique était spécialement faite pour eux, et, c'est parce qu'ils la réclament encore, que je recommence...

M'accuser de plagiat... Que voulez-vous ? « *Tout est dit,* notait il y a 250 ans le subtil La Bruyère, *tout est dit, et l'on vient trop tard depuis sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent.* »

Alors ! si tout est dit, faut-il se taire ou redire ? « *That is the question* », comme disent les Anglais. Mais, me répondra quelqu'un, on peut toujours trouver du nouveau. Je charge Montaigne de vous répondre (Corentin a grandi, et connaît, *voyez-vous,* sa littérature).

« La vérité et la raison sont communes à un chacun et ne sont pas plus à qui les a dites premièrement qu'à celui qui les a dites après. Les abeilles picotent, de ci de là, les fleurs, mais elles en font le miel qui est tout leur : ce n'est plus ni thym, ni marjolaine. »

Et la Fontaine :

La feinte est un pays plein de terres désertes,
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes...
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Vous comprendrez qu'après de telles maximes, de telles raisons données par de tels maîtres, *Corentin* ne se gêne plus et continue, à l'occasion, à picoter de ci de là.

Et l'on recommence : hélas ! peu de faits saillants. Rien de neuf dans la paroisse. Au Patro, plus de concours, plus de festivals et même plus de gymnastique, à cause de la nouvelle construction. On *refait* (1) la cour, tout doucement ; les plâtriers nous *font* (2) une coupole nouveau style ; l'écurie est démolie et l'on va *faire* (3) la scène. Bientôt, le parquet va *être fait* (4). Nous attendons tous, avec impatience, que tout soit terminé, pour que le Patronage reprenne sa vie intense d'autrefois.

Un de nos directeurs doit se déplacer assez souvent « *rapport à la nouvelle salle* », comme diraient les gendarmes. Il nous racontait l'autre jour une bien bonne histoire, certifiée authentique, qui s'est passée, il y a deux mois, quand il prenait le train pour Paris.

C'était avant le départ du rapide : A la portière d'un wagon de première classe : une jeune femme ; sur le quai, un Monsieur :

Lui : ? ? ?

Elle : Chéri, que ferais-tu si le train déraillait et que je venais à mourir ?

Lui : Ma chérie, je crois que je deviendrais fou !...

Un silence.

Elle : Et... tu te remarierais ?...

Lui : distraitement et très vivement : Oh ! non, je ne deviendrais pas fou à ce point-là !

Moi, j'en sais aussi beaucoup d'autres comme ça...

Mais passons aux choses sérieuses : le 12 du mois de Décembre, c'est ma fête. Vous me la souhaitez bonne et heureuse, n'est-ce pas ? Voici une poésie, que j'ai glanée, et que vous pourrez réciter ce jour-là devant le saint Evêque de Cornouaille :

Korentin, de Kemper, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or, là-haut, où vous planez,
Voyez ici vos fils humblement prosternés.

Ce sont tous des Bretons dont la voix vous implore !
Pour eux votre nom luit plus brillant que l'aurore.
Par l'orage et la foudre assaillis trop souvent,
Brûlés par le soleil ou glacés par le vent.

Comme petits enfants qui réclament leur père,
Ils se tournent vers vous du fond de leur misère :
Soutenez leur faiblesse, éclairez leur chemin,
Sur leur tête étendez votre puissante main.

Ah ! n'abandonnez pas notre pauvre Bretagne
A tant de loups maudits qui pillent sa campagne !
Gardez-lui ses trésors, la foi dans tous les cœurs,
Son idiome d'or, sa franchise, ses mœurs.

Immortel apôtre de la race bretonne,
Vous qui portez là-haut la palme et la couronne,
Les Quimpérois en foule entourent votre autel !
Pour vos enfants, parlez ; plaidez leur cause au ciel !

Korentin, ô grand Saint, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
Gloire à vous ! Nous, vos fils, à vos pieds, nous chantons :
« Défendez notre Eglise et sauvez les Bretons ! »

CORENTIN, *le Petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 hres (grand'messe , 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 hres 1/2, Salut du T. Saint-Sacrement.*

Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Confession, tous les jours, aux heures des messes, sauf le dimanche et, le soir, de 6 à 7 heures ; le samedi de 3 à 7 heures du soir et à 8 heures.

1er Décembre, mardi. — S. Tugdual, évêque et confesseur. — Service pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

2, mercredi. — Ste Bibiane, vierge et martyre. — Confession des filles du catéchisme, service pour les Défunts.

3, jeudi. — S. François Xavier, Patron de la Propagation de la Foi. — Indulgence plénière pour les associés.

4, vendredi. — S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 h. — De 8 à 9 h. du soir, adoration.

5, samedi. — Office du jour, Confession des garçons du catéchisme.

✝ 6, IIe Dimanche de l'Avent. — Office du dimanche. — A 8 h. du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

7, lundi. — S. Ambroise, év., conf. et doct. — Service pour les Défunts.

8, mardi. — Fête de l'Immaculée Conception. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion générale à la Cathédrale.

9, mercredi. — De l'octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chétiennes.

10, jeudi. — De l'octave. — Service pour les Défunts.

11, vendredi. — S. Damase, pape et conf. — Conf. des petits enfants.

12, samedi. — S. Corentin, Patron de la paroisse et du diocèse. — Messe de 8 heures, à son autel, pour la paroisse et les malades de la ville.

✝ 13, IIIe Dimanche de l'Avent. — Solennité de S. Corentin. — Sermon breton à 6 h. — Messe pontificale, sermon après les vêpres, procession.

14, lundi. — De l'octave de l'Immaculée Conception. — Service pour les Défunts.

15, mardi. — Octave de l'Immaculée Conception.

16, mercredi. — S. Judicaël, roi, confesseur. — Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

17, jeudi. — De la férie. — Service pour les Défunts.

18, vendredi. — De la férie. — Quatre-Temps.

19, samedi. — Office du jour. — Quatre-Temps.

✝ 20, IVe Dimanche de l'Avent. — Office du dimanche. — A 8 h. du soir, Confréries du T. Saint-Sacrement, Sacré-Cœur, Adoration Perpétuelle.

21, lundi. — S. Thomas, apôtre. — Service pour les Défunts.

22, mardi. — De la férie.

23, mercredi. De la férie.

24, jeudi. — Vigile de la Nativité. — Jeûne et abstinence. — Confession jusqu'à 8 h. — Office à 10 h. 1/4, messe à minuit.

✝ **25, vendredi.** — Nativité de N. S. J. C. — Messe pontificale à 10 h. — Sermon après les vêpres. — Quête pour les Séminaires.

✝ **26, samedi.** — S. Etienne, 1er mart. — Offices du dimanche.

✝ **27, dimanche dans l'octave.** — S. Jean l'Evangéliste. — Réunion du Tiers-Ordre à 4 h. — Confrérie des Trépassés à 8 heures du soir, sermon breton, vêpres des morts.

28, lundi. — Les Saint Innocents. — Service pour les Défunts.

29, mardi. — S. Thomas, évêque, martyr.

30, mercredi. — Office du dimanche dans l'octave. — Confession des filles du Catéchisme.

31, jeudi. — S. Silvestre, pape, confesseur. — A 8 heures du soir, récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Octobre.* Marie-Thérèse-Louis-Théophane Le Grand, 39, rue de Brest ;
12 *Novembre.* François Le Berre, 66, rue Neuve ;
15 — Noël Fabulet, Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) ;
15 — André Lévénès, impasse de l'Odet ;
15 — Yvonne-Marie Corré, 19, rue Sainte-Thérèse ;
22 — Marie-Jeanne Hémery, venelle Saint-Primel.

Mariages.

4 *Novembre.* Alain-Marie Cariou et Yvonne-Marie-Louise Bellec ;
9 — Alain-François-Marie Rioual et Anne-Joséphine Tallec ;
16 — Raphaël Coublan et Corentine Barré ;
16 — Jean-Pierre-Marie Poquet et Marguerite-Jeanne-Anne Jolivet ;
17 — Yves-Pierre Kerloc'h et Marie-Louise Rannou ;
25 — François Cornec et Marie-Anne Hélias ;
26 — Jean-Louis Taxin et Marie-Yvonne Le Page.

Décès.

26 *Octobre.* Jean-Marie Le Taboré, veuf de Joséphine Birien, 55 ans, 12, rue Neuve ;
29 — Yves-Antoine-Mie Quéinnec, 5 mois, 31, rue Kéréon ;
2 *Novembre.* Charles Navet, époux de Emilie-Marie Verdeille, 61 ans, 43, rue Royale ;
3 — Paul-Pierre-Marie-Charles Deschard, époux de Marie-Anne Houal, 55 ans, 4, rue Brizeux ;
6 — Jean-Marie Jolivet, époux d eMarie-Louise Friant, 60 ans, 9, rue du Pont-Firmin ;
10 — Anna Pichon, 75 ans, à l'Hospice ;
12 — Louis-Alain-Marie Huiban, veuf de Anna Cornec, 61 ans, 7, rue Kéréon ;
13 — François Le Berre, 1 jour, 66, rue Neuve ;
15 — Alain Bodivit, époux de M.-L. Le Berre, 65 ans, 8, rue Sainte-Catherine ;
20 — Louis-Yves Le Lay, 2 mois, 3, place Claude-Le-Coz ;
22 — Paul L'Héritier, époux de Madeleine Bonanig, 51 ans, 2, rue Brizeux ;
23 — Marie-Josèphe Bescond, 72 ans, 15, rue de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 10. Vendredi 1er Janvier 1932.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Décembre : Mort de M. le Chanoine Queinnec, Doyen du Chapitre ; Bonne Année ; Le Bilan : La vie chrétienne : Prières journalières ; Dimanches et Fêtes ; Sacrements ; Instruction ; Œuvres diverses ; Dangers ; Le devoir ; Une invention grotesque du « Laïcisme » : Le Bonhomme Noël ; Noël d'Orphelins ; Augmentation des loyers..... 146

Mois de Janvier : Principales fêtes du mois ; Réunions spéciales ; Confession des enfants ; La Mission..... 155

Au Patronage : Je ne sais pas le faire ! Une Conférence sur Thérèse Neumann..... 157

Calendrier paroissial 159

A Saint-Corentin..... 160

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON ARCHIVES

21e Année Vendredi 1er Janvier 1932 N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE DÉCEMBRE

Mort de M. le Chanoine Queinnec, Doyen du Chapitre.

Un douloureux événement a terminé pour nous les solennités de la fête de Noël. M. le chanoine Quéinnec, le vénéré Doyen du Chapitre, dont la santé avait laissé à désirer, il y a deux ans, semblait avoir retrouvé ses forces et vaquait comme jadis aux devoirs de sa charge, lorsque le soir de la fête, après avoir présidé les vêpres et terminé la journée dans des conditions qui ne laissaient rien à craindre, s'affaissa tout d'un coup, à 9 h. 1/2, et expira après quelques minutes d'agonie. Une congestion cérébrale foudroyante venait l'enlever subitement à l'affection des siens, à celle de ses confrères du Chapitre, et on peut le dire, à celle de tous ceux qui l'ont connu. Monseigneur l'Evêque, qui l'avait en très haute estime, a été très affecté de cette mort soudaine.

Un paroissien, en apprenant la nouvelle, a fait cette réflexion : « Il est mort le jour de Noël. Il est allé terminer au ciel la fête célébrée sur la terre. Beau jour de fête pour lui. » Cette pensée est bien celle de l'Eglise dans la célébration des fêtes des Saints : elle appelle le jour de leur mort jour de leur naissance. C'est en effet la naissance à la véritable vie, la vie éternelle, succédant à une vie mortelle.

M. Quéinnec naquit à Landivisiau, en Octobre 1853, d'une famille bien connue et universellement estimée. Il venait donc d'entrer dans sa soixante-dix-neuvième année. Elève au Petit Séminaire de Pont-Croix, puis du Grand Séminaire de Quimper, il termina ses études cléricales au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Devenu prêtre en 1877, il fut quelques mois seulement vicaire à Lambézellec, devint ensuite secrétaire de l'Evêché, sous les pontificats de Mgr Nouvel de la Flèche, de Mgr Lamarche, de Mgr Valleau et de Mgr Dubillard, puis curé-doyen de Taulé, d'où, en 1909,

il fut appelé à faire partie du Chapitre de la cathédrale, dont il était le doyen depuis quelques années.

Tant que l'état de sa santé le lui permit, M. le chanoine Quéinnec a présidé un grand nombre de missions dans différentes paroisses du diocèse, et partout sa parole très nette et sa doctrine très sûre étaient fort appréciées. Nous n'oublions pas non plus que pendant les quatre ans de la guerre M. Quéinnec fit fonction de vicaire dans la paroisse, en aidant aux catéchismes des enfants et aux confessions des paroissiens. Ce dévouement et ce zèle lui vaudront beaucoup de prières, nous l'espérons bien. A tous les membres de son honorable famille, *La Voix de Saint-Corentin* offre l'expression de ses respectueuses condoléances.

La cérémonie funèbre, à la cathédrale, a été particulièrement émouvante. Monseigneur l'Evêque n'y était pas, une autre obligation l'en a empêché, mais il s'est trouvé à Landivisiau, où les restes mortels du défunt ont été conduits pour être ensevelis dans le tombeau familial. Une assistance très nombreuse d'ecclésiastiques et de fidèles a montré en quelle estime était tenu dans les cœurs de tous le vénérable défunt.

Bonne Année.

Après cet humble hommage à M. le Doyen du Chapitre, le bulletin est heureux de présenter ses souhaits de bonne et sainte année à tous les paroissiens, et tout spécialement à ses fidèles lecteurs. Il prie le divin Maître de répandre sur tous, familles et individus, ses grâces et ses bénédictions les plus abondantes. Mais il demande à tous aussi d'apporter aux faveurs divines les dispositions nécessaires pour qu'elles puissent germer et fructifier. On sait pertinemment que la terre, pour permettre à la semence qui lui est confiée, de donner la moisson qu'on en attend, doit être débarrassée des éléments nuisibles qu'elle renferme et convenablement ameublée. Les âmes sont les champs et les jardins de Dieu. Donnons-leur la préparation indispensable et la récolte sera assurée.

Le Bilan.

A la fin de l'année, les négociants et les commerçants établissent leur bilan. Sage précaution et mesure nécessaire pour le succès de leurs affaires. Devons-nous, comme enfants de Dieu, être moins prudents et moins soucieux de nos intérêts spirituels ? Non, évidemment. Si les hommes d'affaires mettent tous leurs soins à éviter une catastrophe matérielle qui ne compromet qu'une situation temporelle, quelle attention un chrétien ne doit-il pas apporter à tout ce qui peut décider de son sort éternel ? Il importe donc de

se recueillir à la fin de chaque année et de faire le relevé sincère de notre état moral et spirituel.

On me parlait, tout dernièrement, d'un vénérable curé qui, à l'occasion de la nouvelle année, faisait ce travail du haut de la chaire et passait en revue la situation de la paroisse et un peu celui des paroissiens. On ajoutait que ceux-ci attendaient avec avidité cet exposé du pasteur et se reconnaissaient bien à ces observations.

J'ignore si les paroissiens de Saint-Corentin se soucient beaucoup de recevoir personnellement cette leçon de choses. En tout cas ils ne l'auront pas, mais un coup d'œil rétrospectif sur l'état général de la paroisse pendant l'année ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans utilité pour tous. Quelques mots à ce sujet.

La vie chrétienne : Prières journalières.

La vie chrétienne comprend les prières quotidiennes du matin et du soir, la sanctification des dimanches et des jours de fête, la fréquentation des sacrements, l'instruction, les œuvres particulières, confréries et dévotions, les patronages, puis les divertissements et la morale publique.

D'abord les prières. — Elles doivent régulièrement commencer et terminer chaque journée de toute âme chrétienne. Les fait-on, en famille, et même individuellement ? N'oublions pas qu'une journée passée sans prière est une journée singulièrement diminuée au point de vue spirituel, quand elle n'est pas entièrement perdue. Puis une vérité est incontestable, personne ne peut éviter les fautes mortelles d'une certaine gravité sans l'aide de la grâce divine. A-t-on le droit de compter sur cette grâce si habituellement on ne prie pas ? Dieu peut évidemment dans son infinie bonté la donner sans qu'on la demande. Mais a-t-on le droit d'escompter cette bienveillance si l'on ne fait rien pour la mériter ?

Dimanches et Fêtes.

Deux choses sont bien indiquées pour cela : abstention des travaux manuels et assistance aux offices, particulièrement à la messe. Que de profanations et de scandales publics d'un côté ! Que d'omissions coupables de l'autre ! Quelqu'un a dit : chaque coup de marteau ou autre instrument de travail qui s'élève le dimanche de la terre vers le ciel est comme une voix qui répète le cri de Satan jadis : « Je n'obéirai pas ! » Et l'on s'étonne que Dieu y réponde parfois par des calamités !... Omission de la messe, sans raison ou sous des prétextes insoutenables, tels que voyages fantaisistes, promenades à la campagne ou au bord de la mer. Seule une obligation très grave peut exempter d'une obligation très grave. Une partie de plaisir ou un caprice ne peut être considéré comme motif sérieux.

Sacrements.

Baptême. — Et tout d'abord le baptême. On le retarde au delà de la limite indiquée, au risque de compromettre le salut de l'enfant. Si la vie humaine est toujours fragile, même chez les grandes personnes, combien plus fragile encore l'est-elle chez un tout petit enfant ! Motifs invoqués : absence du parrain ou de la marraine, repas de famille... D'abord la présence physique du parrain et de la marraine n'est pas indispensable. Leur procuration suffit, et une autre personne peut les représenter sans qu'ils perdent leur qualité réelle de parrain ou de marraine. Quant au repas traditionnel, quel inconvénient y a-t-il à son renvoi à une date ultérieure ? Agir autrement, c'est commettre une faute.

Pénitence et Eucharistie. — Négligence chez plusieurs, même chez les enfants. Et cependant quelle vie chrétienne peut-on pratiquer sans ces deux sacrements ? L'un est le remède aux maladies si fréquentes de l'âme, l'autre en est l'aliment indispensable. La vie chrétienne dans une paroisse est en raison directe du nombre des communions. Nous en avons beaucoup, mais pas assez encore.

Extrême-Onction et Viatique. — On rencontre parfois à cet égard des résistances inexplicables, plus encore de la part de la famille que de la part des malades eux-mêmes. Pas d'émotion !... Et sous prétexte d'épargner au malade une émotion qui n'existera pas, on l'expose à comparaître devant Dieu sans aucune préparation. Cette prétendue compassion est une cruauté criminelle.

Mariage. — C'est sans doute le sacrement le plus profané. Profané par absence d'esprit de foi et de préparation dans sa réception. La grâce ne peut pas pénétrer dans une âme qui reste fermée ou encombrée d'obstacles. — Profané dans l'usage : on veut écarter la raison d'être du sacrement et faire servir une chose sainte à une immonde passion, et le monde est menacé de périr faute de sujets suffisants pour absorber une surabondance de productions. *Mentita est iniquitas sibi*, l'iniquité s'est menti à elle-même, comme le dit le psalmiste, en d'autres termes elle est prise dans ses propres pièges. Elle a voulu faire croire que la progression dans la natalité constitue un danger pour la subsistance des nations, et c'est tout le contraire qui se produit : trop de productions et trop peu de consommations. D'où des crises terrifiantes un peu partout au point de vue économi-

que. — Profané dans les atteintes dirigées contre son existence par ce qu'on appelle le mariage purement ou plutôt impurement civil, et par le divorce dévastateur, l'une et l'autre pratique consistant à faire croire à un mariage qui n'existe pas ou à prétendre briser un lien qui subsistera envers et contre tout. On vise par là à nuire à l'Eglise et à la Religion, et l'on nuit effectivement aux âmes, mais par là même, et plus encore à la société et à l'humanité.

Instruction.

Par là nous entendons les écoles, les catéchismes et les prônes.

Nous avons plusieurs écoles et dans ces écoles beaucoup d'enfants, mais pas encore assez parce que aucune famille chrétienne ne devrait confier ses enfants à une école non chrétienne, et en définitive, antichrétienne.

Je sais bien que la question matérielle pèse beaucoup dans la décision des familles en ce qui concerne les écoles. D'un côté vous avez tous les avantages et de l'autre toutes les charges, non pas seulement vos charges personnelles mais en partie celles des autres aussi, puisque ici ce sont tous les contribuables qui paient. Mais une considération supérieure doit intervenir, il s'agit du salut des âmes et de celle du pays. Le jour où les écoles catholiques disparaîtraient, vous en verriez de belles et quant à vos dépenses et quant au salut du pays. Dites-moi pourquoi la multiplication des crimes et des désordres coïncidant avec les laïcisations des écoles ?

Le catéchisme, c'est l'instruction chrétienne de l'enfance. Si vous ne donnez pas à vos enfants cette éducation chrétienne qui seule peut les empêcher d'être inévitablement les victimes de toutes les erreurs et de tous les égarements, c'est dans un avenir plus ou moins raproché la perdition morale et temporelle du pays tout entier. Or beaucoup de parents pêchent très gravement à ce sujet. On tend à réduire de plus en plus les stages du catéchisme, quand on ne les supprime pas entièrement. Il y a là de l'aveuglement ou de l'insanité. Cela se paiera cher, tôt ou tard.

Les prônes du dimanche, c'est l'instruction chrétienne des grandes personnes. En dehors de ces questions rappelées périodiquement et sommairement, quel est le bagage de connaissances religieuses d'un grand nombre de nos chrétiens ? Et cependant combien de ceux qui assistent régulièrement à nos offices les suivent-ils attentivement ? Lorsque un orateur en renom donne un discours de parade, on se déplace volontiers et on se rapproche de la chaire, démarche nécessaire pour saisir et suivre la parole de celui qui parle. Pour les instructions ordinaires on ne se

donne pas cette peine, et l'on n'entend rien. Conséquence, on ne connait pas sa religion. C'est un malheur.

Œuvres diverses.

Nous avons les Confréries, les Congrégations, Congrégation des Enfants de Marie, Congrégation des Mères chrétiennes ; nous avons les Conférences de Saint-Vincent de Paul des hommes et des dames ; nous avons les Patronages, les Scouts, l'œuvre d'Action Catholique, la Ligue patriotique des Françaises, des anciennes et des jeunes, Cercles d'étude, Jocistes, Association des Employés du chemin de fer ; nous avons l'œuvre de l'assistance aux malades, œuvre des catéchismes, etc. — Toutes ces œuvres existent, mais quelques-unes végètent et ce sont particulièrement celles qui s'occupent de questions exclusivement religieuses. C'est très regrettable. Si l'âme chrétienne languit, la vie spirituelle diminue naturellement.

Dangers.

En face de ces œuvres de vie, que d'œuvres de mort ! Je signale spécialement les lectures, les fréquentations, les représentations théâtrales, cinémas, bals et autres divertissements immoraux qui sont comme autant de pièges tendus à la jeunesse, contre lesquels les parents ne prémunissent pas suffisamment leurs enfants. Cela amène un fléchissement sensible de la moralité publique, présageant un avenir désastreux pour le pays, si l'on n'y met pas bon ordre. Le mouvement imprimé conduira loin, beaucoup plus qu'on ne le pense. L'élément révolutionnaire, qui fermente un peu partout, y trouve son compte, aidé d'ailleurs en ce moment par la crise économique dont souffrent tous les pays.

Le devoir.

La cause première et fondamentale de la situation est l'abandon des principes chrétiens qui en réprimant les passions et en favorisant la pratique de la vertu maintiennent l'ordre et la paix, et par voie de conséquence assurent la prospérité matérielle des pays.

L'univers actuellement est partagé en deux camps opposés, le christianisme et le paganisme renaissant. L'un et l'autre sont en progrès. L'affirmation paraît contradictoire au premier abord. Rien cependant n'est plus vrai.

Nous avons aujourd'hui plus de chrétiens que jadis. Dans les hautes écoles, dans les principales administrations, dans les divers corps de l'Etat, et jusque dans les ateliers et les milieux ouvriers on trouve des âmes chrétiennes fortement trempées et animées d'un esprit d'apostolat qui n'existait pas il n'y a encore que quelques années.

En revanche, dans les masses, dans les milieux où l'on n'étudie pas, où l'esprit est faussé et subjugué par une

propagande infernale contre Dieu et son Eglise, il y a régression ou recul. Cela se remarque plus particulièrement dans les campagnes. Là le danger de perversion générale est à redouter.

Que faire ? Quel est le devoir de tout vrai chrétien en face de cette situation ? C'est de prendre rang résolument dans le camp des vrais catholiques ; c'est de raffermir de plus en plus sa foi et de se faire homme d'action en soutenant énergiquement par la parole, par ses ressources, de toutes manières les œuvres d'éducation et de défense religieuse et sociale établies dans ce but.

Moins que jamais l'indifférence ou la neutralité n'est permise. La parole de Notre Seigneur Jésus-Christ est plus vraie que jamais : « Qui n'est pas pour moi est contre moi ». Ou bien l'esprit chrétien dominera, ou bien l'esprit révolutionnaire et destructeur saccagera tout. Déjà la capitulation de ceux qu'on pouvait appeler les justes milieux s'accentue. L'association ou les collusions avec les partis de désordres sont significatives. Dans ces sortes de mariages contre nature l'élément extrême entraîne toujours les autres. C'est logique et historique. Cela a été et cela sera toujours.

Mais plus nous constatons ces mouvements plus nous devons nous grouper et nous concerter pour les arrêter et sauver le pays.

Comme travail insidieux de perversion, méditez, lecteurs, la manœuvre signalée ci-après.

Une invention grotesque du " Laïcisme " : Le Bonhomme Noël.

L'*Echo paroissial de Pont-l'Abbé* reproduit les réflexions suivantes que nous n'hésitons pas à reproduire à notre tour pour faire justice de cette ineptie.

Cette ineptie remplace une gracieuse légende.

Quel est ce personnage, ce faux bonhomme qu'on voit aux étalages, chaque année, à pareille époque ?

Il a l'aspect d'un paysan de la Forêt-Noire, le costume d'un montagnard de la Souable, des sabots, une blouse, un casque à mèche, une barbe taillée à la mode du Michel allemand.

Que vient-il faire chez nous ce rustre ?

Une inscription nous apprend que ce lourdeau, « c'est le bonhomme Noël ».

Le « bonhomme Noël » ? Connais pas.

J'ai beau interroger l'histoire, et feuilleter la légende, elles sont muettes. Il n'y a nulle part, mention d'un bonhomme de ce nom.

Ce grotesque ne signifie rien, ne répond à rien. C'est un intrus.

D'où sort-il ?

Il sort de l'imagination indigente et desséchée d'individus qui ont voulu « laïciser » le bel et charmant et saint mystère de Noël.

Noël ! C'est le petit Jésus qui sourit dans sa crèche et qui tend les bras. Noël, c'est la Sainte Vierge et Saint Joseph. Ce sont les anges qui volèrent dans le ciel étoilé, et qui chante : Gloire à Dieu, paix aux hommes !

Ce sont aussi les braves bergers et les majestueux mages, et puis, l'âne et le bœuf qui réchauffent de leur haleine le doux Enfantelet.

Tout cela est délicieusement intéressant, tout cela parle à l'âme des petit enfants.

Ils comprennent, ils sont ravis et devant leur yeux émerveillés s'ouvrent des horizons de rêves.

Et ce rêve repose sur l'histoire. C'est une réalité attestée par le plus beau des livres, dont les morsures de l'impiété n'ont pu, depuis dix-neuf siècles, entamer l'authenticité : l'Evangile.

Ce fond d'histoire a été embelli par l'imagination de nos pères et de nos mères, par les poètes, par les artistes qui, au cours des siècles, ont chanté, à leur manière, et souvent par des chefs-d'œuvre, le doux mystère de la Nativité.

Oui, mais vous comprenez que ces saintes et délicieuses choses ne se peuvent « laïciser ».

Tout y parle de Dieu, de ses bontés, de ses miséricordes, de sa beauté.

Ce n'est pas comme tels vers de La Fontaine qu'on put rendre bien laïques en les mutilant niaisement.

Il faut tout prendre ou laisser.

Mais supprimer la Noël, dont le nom et les réjouissances sont chevillées à l'âme française pétrie de christianisme, ce n'est pas possible.

Alors, les fortes têtes de la Franc-Maçonnerie se sont mises à l'œuvre, et elles ont imaginé ceci : garder le nom de Noël, laïciser ses innocentes et pures réjouissances par des mangeries et des beuveries et mettre le tout sous le patronage d'un faux bonhomme, inventé de toutes pièces, du mythe grotesque et tudesque : le Bonhomme Noël.

Ce bonhomme dépouillé de tout ce pourquoi Noël, est Noël, ne dit rien à l'esprit et au cœur de l'enfant.

Je défie n'importe quel maître sans Dieu de répondre quoi que ce soit de sensé au naïf élève qui lui demandera :

— Qu'est-ce que le Bonhomme Noël ?

Ainsi, une fois de plus, sombrent dans la bêtise ceux qui prétendent ne rien admettre qui ne s'expliquent par la raison.

Par crainte du divin, ils se plongent dans la monstrueuse bêtise.

Reste à savoir si les inventeurs du Noël rouge — cette autre stupidité — parviendront à acclimater chez nous leur triste Bonhomme.

En tout cas, tous les commerçants chrétiens se feront un devoir et un plaisir de renvoyer en son pays d'origine ce type de la Forêt-Noire.

Le mystère chrétien, avec ses personnages, son cadre charmant et ses délicieux détails, suffit à leur suggérer les plus poétiques et les plus savoureuses créations.

(*Extrait du journal « Je sers ».*) DEM.

Autre son de cloche, le vrai celui-ci.

Noël d'Orphelins.

O mon Dieu ! qu'il est sombre ! et que la neige est douce,
Lorsque l'on est assis auprès du feu mourant...
Qu'il est blanc ce linceul ! et que l'enfant qui tousse
Se lasse d'appeler son papa... sa maman.

« C'est Noël ! en ce jour ! cette fois, ils viendront
M'apporter des joujoux, ô dis ! réponds grand'mère
Puisque j'ai été pieuse et que j'ai des bonbons...
Un beau livre doré pour dire ma prière ?...

» Voici ce qu'a donné le voisin Olivreau
Parce qu'il a trouvé que j'étais bien mignonne
Ce ménage d'argent, la poupée !... le berceau...
Un grand vase fleuri, une belle Madone !

» C'est celui-là, tu sais ! qui vend beaucoup d'images,
Des livres, des cahiers et des soldats de plomb.
Qui a tant d'amitié pour les enfants bien sages
Et vient vers eux si tendre avec des yeux si bons.

» Petit Charles et Pierrot ont aussi leur Noël
Dis grand'mère ?... ils sont là près du feu...
Avec tous les joujoux envoyés par le Ciel
Avec tous les cadeaux donnés par le Bon Dieu !

» Grand'mère ? ô dis-le moi, pourquoi ne pas sourire ?
Je vois tes pauvres yeux envahis par les pleurs,
Puisque Papa... Maman... vont bientôt revenir
Je voudrais tant, sais-tu, les presser sur mon cœur. »

Grand'mère qui ne peut lui cacher sa tristesse
Répondit à l'enfant avec une caresse :

« Papa, s'en est allé un matin de Noël
Vous chercher des joujoux au sein du Paradis ;
Et maman est allée en demander au Ciel
Où les Anges, dit-on, en font de plus jolis. »

.....

O mon Dieu ! qu'il est sombre ! et que la neige est douce,
Lorsque l'on est assis auprès du feu mourant...
Qu'il est blanc, ce linceul ! et que l'enfant qui tousse
Se lasse d'appeler son Papa !... sa Maman !...

Nogent-sur-Marne, Décembre 1931.

Charles FILY.

Augmentation des loyers.

M. le Secrétaire fédéral de l'Union Centrale des Locataires de l'Ouest nous prie d'insérer dans notre bulletin la communication suivante. Nous sommes heureux de lui donner satisfaction.

Augmentation des loyers. — La loi du 1er Avril 1926 modifiée le 29 Juin sur les locaux d'habitation et à usage professionnel prévoit une augmentation annuelle de 15 % *sur le prix de 1914* à partir du 1er Juillet 1931. Or, dans de nombreuses villes ou communes, les loyers étant payables les 1er Mai et 1er Novembre, les locataires n'auront à payer, *s'ils paient à terme échu,* cette augmentation que sur la portion de Juillet-Novembre. S'ils paient déjà plus de 195 % d'augmentation, charges comprises, taux qui est le maximum prévu, ils n'auront en aucun cas d'augmentation à subir. Il en est de même s'ils sont dans les locaux par suite d'une location verbale ou écrite en cours non dénoncée, quel que soit le prix payé, le propriétaire devant, pour pouvoir bénéficier de la loi, y mettre fin par un congé.

Pour tous renseignements, les intéressés ont avantage à s'adresser à une section de l'Union Centrale des Locataires ou, à défaut, au Secrétariat de la Fédération des Locataires de l'Ouest, 11, avenue des Arts-et-Métiers, à Angers, en joignant un timbre pour la réponse, et en se référant de ce journal.

MOIS DE JANVIER

Principales fêtes du mois.

Le vendredi 1er. — Fête de la Circoncision de N. S. J.-C. Offices aux mêmes heures que le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — Dispence d'abstinence est accordée pour ce jour.

Le dimanche 3. — Fête du Saint Nom de Jésus, nom imposé par le ciel et signifiant Sauveur. A l'invocation de ce saint nom les apôtres, et beaucoup d'autres saints ont opéré de grands miracles. Il ne doit être prononcé qu'avec le plus grand respect.

Le mercredi 6. — Epiphanie ou manifestation de la divinité de N. S. J.-C. en trois circonstances principales, aux Mages le jour de sa naissance, à son baptême au Jourdain, par saint Jean-Baptiste, à son premier miracle aux noces de Cana. — La première de ces manifestations est spécialement célébrée parce que l'appel des Mages représente la vocation des Nations païennes à la lumière de la Foi.

Le dimanche 10. — Fête de la Sainte Famille et solennité de l'Epiphanie. Les messes basses seront dites de la premières de ces fêtes, la grand'messe et les vêpres ont pour objet la seconde.

Le dimanche 24 a lieu la septuagésime. C'est l'annonce du Carême prochain et l'appel à la préparation à ce saint temps. — Pâques a lieu le 27 Mars.

Réunions spéciales.

Jeudi 31 Décembre au vendredi 1er Janvier. — Adoration nocturne réservée aux hommes seuls.

Le vendredi, 1er vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à l'issue des vêpres.

Le vendredi 8. — Réunion des Mères Chrétiennes à 8 heures, à la chapelle, messe, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dimanche 10. — A 7 heures, les Enfants de Marie.

Le dimanche 24. — Deuxième réunion de la même Congrégation. Ce même jour, 24, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François, à 4 heures.

Confession des enfants.

Mercredi 30 Décembre. — Les filles du catéchisme ayant déjà communié.

Samedi 2 Janvier. — Les garçons du même âge.

Vendredi 8 Janvier. — Les petits enfants n'ayant pas encore communié.

La Mission.

L'année 1932 sera favorisée d'une grande mission, qui sera donnée dans les deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, au cours du mois d'Octobre. La date précise des exercices sera fixée plus tard. Dès maintenant les paroissiens sont invités à prier tout spécialement pour le succès de cette mission. La rénovation de l'esprit chrétien et le retour au devoir, peut-être abandonné par plusieurs, sont les fruits ordinaires de ces jours d'instructions spéciales et de prières ferventes.

AU PATRONAGE

Je ne sais pas le faire !

(Epître à mes Directeurs qui m'ont prié de présenter les vœux du Jour de l'An à nos Amis.)

Ah ! mes chers Directeurs, vous êtes adorables !
Vous avez, pour nous prendre, un art incomparable :

« Voulez-vous procurer, cher Collaborateur,
Un vrai plaisir, à nous, mais surtout aux Lecteurs ? »
M'avez-vous demandé d'une voix caressante.
Et moi, je répondis, d'une âme obéissante :
Parlez. Faire plaisir aux lecteurs, des amis,
A vous, chers Directeurs ! D'avance, c'est promis.
... Merci. Nous étions sûrs. Il s'agit d'un service.

Pouvez-vous prendre, un jour, un seul jour, notre office ?
Avec votre talent, des lecteurs si goûté,
(Nous ne vous flattons pas : car c'est la vérité.)
Avec votre talent de forme originale,
Qui sait toujours sortir de l'ornière banale,
Vous pourriez exprimer en termes très heureux,
Aux lecteurs, les souhaits que nous formons pour eux,
Au moment où commence une nouvelle année. »

Alors, vous avez vu ma mine consternée.
Et, vers le firmament, j'ai levé mes deux bras.
Mais vous avez souri de mon triste embarras.
Puis dans votre encensoir, d'une main généreuse,
Vous avez répandu la poudre vaporeuse,
L'encens, maudit encens, par l'enfer inventé,
Et si j'ai consenti... ce fut par vanité.

Songez donc : pour un jour, se croire un peu le maître !
Ne l'être pas du tout, mais un peu le paraître !
Appliquer sur sa manche un morceau de galon !
Etre un simple sergent, passer pour le « colon » !
De mon rare talent, dégoûté de l'ornière,
Pouvoir au grand soleil, déployer la bannière !

Et je rêvais déjà de belles rimes d'or
Qui tintinabulaient en de joyeux accords,
Ainsi que des grelots qui s'agitent et dansent,
Des grelots argentins aux lointaines cadences,
Qui, s'approchant de nous, semblent nous annoncer
Qu'un Prince généreux parmi nous va passer ;
Il donne le bonheur ; il donne le courage ;
Forte dans le péril, ainsi que dans l'orage ;

Et il chante à ravir une chanson très douce,
Chantant comme un ruisseau qui coule sous la mousse,
Aussi fraîche qu'un souffle un matin de printemps,
Réveillant le bocage et les blés palpitants ;
Un beau chant d'espérance, une chanson d'amour,
Un air que l'on fredonne, au départ, chaque jour,
Qui rend le pied léger, qui raccourcit la route,
Et redonne du cœur quand la marche nous coûte.

Ce que je rêve, en somme, un auteur de talent
Pourrait l'utiliser, aux vœux du Nouvel An.
Le bonheur, l'espérance et toujours du courage :
Voilà, certes, de quoi faire du bel ouvrage.
Les thèmes sont anciens ? Comme le Nouvel An !...
Mais avec de l'ancien, quand on a du talent,
C'est un jeu puéril de trousser un poème.
C'est de l'ancien très vieux et du nouveau... quand même !

On peut puiser encor dans l'arsenal des vœux :
On pourrait souhaiter l'impôt moins onéreux,
Les députés muets, les parrains généreux,
Les chauffeurs plus prudents, la vie un peu moins chère ;
Au jeune homme amoureux une épouse très chère,
A qui veut un époux, l'as des Princes charmants ;
Aux amis de venir nombreux et très contents
Dans la nouvelle salle du Boulevard Kerguelen,
Où ils dissiperont leurs moments de chagrin,
Tout en favorisant la Phalange d'Arvor,
Qui, sortant du sommeil, va se lever encor,
A l'ombre du drapeau, plus forte que jamais,
Gardant sa devise si fière : « Spount ?... morse. »
Et à tous, comme prix de leur bonne obligeance,
Le Paradis, enfin... sans réclamer l'urgence.

Comme ce serait beau qu'un auteur de talent
Amalgame cela, le jour du Nouvel An !
Ah ! mes chers Directeurs, tendrement je vous aime
Et je voudrais pouvoir faire un pareil poème.
Je ne sais pas le faire et vous en avertis.
Votre encens m'a troublé lorsque j'ai consenti.
Mais je vais bien prier pour que Dieu vous bénisse,
Et laissez-moi vous dire avant que je finisse :
« Comptez sur moi toujours, aimables Directeurs,
Je serai à jamais : votre humble serviteur,

CORENTIN, *le petit Phalangiste*

(avec la collaboration de son ami Godefroy Boutard.)

Une Conférence sur Thérèse Neumann.

La Ligue Patriotique des Françaises est heureuse d'inviter tous les amis de la Phalange d'Arvor à la conférence du docteur Willemin, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin consultant à Vichy, sur « Thérèse Neumann », la stigmatisée de Konnersreuth, en Bavière. Elle aura lieu le vendredi 8 Janvier, à la salle du Likès. Il y aura des places gratuites.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes gardées : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. grand'messe et à 11 h. 1/2. — Aux Fêtes non gardées, il n'y a pas de messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction.*

Sur semaine : messes à 6, 7 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre.)

✝ **1er Janvier 1932, vendredi.** — Circoncision de N. S. J. C. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction après vêpres. — Adoration nocturne.

2, samedi. — Octave de S. Etienne. — Conf. des garçons du catéch.

✝ **3, Dimanche.** — Fête du Saint Nom de Jésus. — A 8 h. du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

4, lundi. — Ste Geneviève, vierge. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

5, mardi. — Veille de l'Epiphanie.

6, mercredi. — Epiphanie.

7, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

8, vendredi. — De l'octave. — Confession des petits enfants. — A 8 h., à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

9, samedi. — De l'octave.

✝ **10, Ier Dimanche après l'Epiphanie.** — Solennité de la fête et fête de la Sainte Famille. — Réunion des Enfants de Marie.

11, lundi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

12, mardi. — De l'octave de l'Epiphanie.

13, mercredi. — Octave de l'Epiphanie.

14, jeudi. — S. Hilaire, évêq., conf. et doct. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

15, vendredi. — S. Paul I, ermite.

16, samedi. — S. Marcel I, pape et martyr.

✝ **17, IIe Dimanche après l'Epiphanie.** — Office du dimanche. — A 8 h. du soir, Confr. du St-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Ador. Perp.

18, lundi. — Chaire de S. Pierre à Rome. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

19, mardi. — S. Melaine, évêque, confesseur.

20, mercredi. — S. Fabien, pape et S. Sébastien, martyrs.

21, jeudi. — Ste Agnès, vierge et martyre. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

22, vendredi. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs.

23, samedi. — S. Raymond Pennafort, confesseur.

✝ **24, IIIe Dimanche après l'Epiphanie.** — Offices du dimanche. — A 7 heures, réunion des enfants de Marie. — A 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 8 h. du soir, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

25, lundi. — Conversion de S. Paul, apôtre. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

26, mardi. — S. Polycarpe, évêque, martyr.
27, mercredi. — S. Jean Chrysostome, év., conf. et doct. de l'Eglise.
28, jeudi. — Ste Agnès, 2e fête. — A 6 h. 1/2, service pour les Défunts.
29, vendredi. — S. François de Sales, év., conf. et doct. de l'Eglise.
30, samedi. — Ste Martine, vierge et martyre.
✝ 31, IVe Dimanche après l'Epiphanie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Novembre.* Max-Yves Hascoët, 26, rue du Frout ;
29 — Charles-Aimé-François Urvois, 16, rue des Gentilshommes ;
29 — Jeanne-Emmanuelle-Louise Manuel, 73, rue Neuve ;
29 — Jeanne-Yves-Marie Le Floc'h, 43, rue Royale ;
2 *Décembre.* Claude-François Pellé, 6, rue Saint-François ;
6 — Odette Guyader, 19, rue Sainte-Thérèse ;
6 — Andrée-Gabrielle Morellec, 5, place Claude-Le Coz ;
9 — René-Guénolé Le Quéau, 15, rue Le Déan ;
13 — Marie-Louise-Jeanne-Corentine Le Goff, 12, rue Pen-ar-Stang ;
13 — Joseph-Marie-Corentin Le Bras, 23, rue Ollivier-Perrin ;
13 — Robert-Jean-Corentin Bideau, 2, rue de Brest ;
13 — Yves-Joseph-Corentin Bideau, 2, rue de Brest ;
22 — Monique-Marie-Catherine Le Brusq, 8, rue Astor.

Mariage.

21 *Décembre.* Louis-Lucien-Marie Laot et Joséphine-Renée Le Bras.

Décès.

27 *Novembre.* François-Marie Quéré, époux de Marie Canévet, 43 ans, 19, rue Kéréon ;
28 — Amélie-Rose-Marie Grimaux, veuve Pierre Fresnel, 79 ans, 33 *ter*, avenue de la Gare ;
29 — Pierre-Aristide-René Gautier, 4 mois, 26, rue Neuve ;
3 *Décembre.* Aglaë Duval, veuve F. Dumont, 68 ans, Nantes ;
12 — Marie-Jeanne Kergoat, 74 ans, 5, rue du Lycée ;
13 — Pauline Stéphan, veuve Henri Hamel, 57 ans, Hospice ;
15 — Léopold Pouliquen, époux de Corentine Blanchard, 61 ans, Redon ;
17 — Rose-Emerance David, veuve de Hippolyte-Joseph Liot, 64 ans, place Saint-Corentin ;
18 — Marie-Jeanne Le Lann, veuve de P. Benoît, 81 ans, 1 *bis*, avenue de la Gare ;
23 — Louis-François Quiriou, veuf de Louise Salade de la Vigne, 72 ans, 16, rue des Gentilshommes ;
24 — Guillaume Maou, 18 ans, rue Rouzaut ;
26 — Yves-Jean Conan, 34 ans, 24, rue du Pont-Firmin.
28 — M. le chanoine Jean-Marie Quéinnec, Doyen du Chapitre, 78 ans ;
29 — Yves-Joseph-Marie Le Gall, 46 ans, rue Pen-ar-Stéir.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ANNÉE — N° 11. Lundi 1er Février 1932.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro : 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : La vie chrétienne ; Les instructions ; Les catéchismes ; D'où vient le mal ? Lamentable constatation ; Les élections 162
Mois de Février : Purification et Présentation au Temple ; Autres Fêtes et Cérémonies ; Le Carême ; Prédications de Carême ; Confession des enfants ; Réunions spéciales ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne 167
Au PATRONAGE : Et la Salle du Patronage ??? 173
Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 174
Calendrier paroissial 175
A Saint-Corentin 176

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Lundi 1er Février 1932. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JANVIER

La vie chrétienne.

C'est le sujet de l'instruction de M. le Curé à ses paroissiens, le dimanche 3 Janvier. En leur adressant ses vœux conformément à l'antique tradition, il leur exprima ses souhaits de bonheur temporel et éternel, leur faisant remarquer que ce double but ne peut être atteint qu'en pratiquant réellement la vie chrétienne.

Or en quoi consiste-t-elle la vie chrétienne ? Elle est faite de deux éléments, élément positif et élément négatif. En d'autres termes, pour être réellement chrétien il y a des actes commandés et des actes défendus, ou si l'on veut, des actes à accomplir et d'autres à éviter.

Qu'est-ce qu'il faut faire ? Prières quotidiennes matin et soir ; assistance aux offices les dimanches et jours de fête, fréquentation régulière des sacrements, instruction indispensable.

Que faut-il éviter ? Le péché et tout ce qui porte au péché, défauts, passions, fréquentations dangereuses, lectures mauvaises, divertissements immoraux, tels que certains théâtres et cinémas, tels que les bals publics, devenus une plaie pour le pays, et d'une manière générale, l'indifférence morale et religieuse qui conduit à tous les vices.

Qu'on y réfléchisse et l'on en conviendra. La pente est fatale.

Les instructions.

Seule la connaissance de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire des vérités révélées, des devoirs d'état, du vrai culte à pratiquer peut sauver et individus et familles et pays. En dehors de là c'est la décadence inévitable en tout et partout.

L'Eglise ne l'oublie pas, et c'est pourquoi elle impose à ses ministres l'obligation de rappeler sans cesse aux fidèles les enseignements divins, et à ceux-ci le devoir de les entendre et de les suivre exactement.

Nous continuons donc l'exposé sommaire de cette doctrine dans l'ordre établi par l'autorité diocésaine.

Le dimanche 10 Janvier, M. l'abbé Hervé a parlé de la sanctification du dimanche, jour du Seigneur. Une prescription et une défense résument le devoir imposé par le troisième commandement de Dieu : les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

Sanctification du dimanche, et ce mot signifie emploi de ce jour au service de Dieu par l'exercice des œuvres de piété, et tout spécialement par l'assistance à la messe ce jour-là. Faute grave d'y manquer, à moins d'impossibilité physique ou morale. Que tous s'en souviennent et évitent les infractions volontaires de la loi. Nous sommes créés avant tout pour servir Dieu.

Le dimanche suivant, 17, interruption de cet ordre pour permettre à M. l'abbé Guillermit, recteur nommé de la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, dans le quartier de la gare, de faire appel à la générosité des paroissiens de Saint-Corentin, en faveur de cette création nouvelle. Sa voix a été entendue et on y a répondu avec une libéralité qui l'a ému. La paroisse de Saint-Corentin tient hautement la tête de toutes les paroisses du diocèse par le chiffre de sa souscription. M. Guillermit adresse à tous l'expression émue de sa reconnaissance.

Le dimanche 24, M. Suignard a repris le cours des instructions ordinaires en exposant le second devoir marqué par le troisième commandement, le repos dominical ou l'abstention des travaux serviles ou manuels. Le repos hebdomadaire est exigé par l'hygiène elle-même autant que par les besoins spirituels de l'homme. C'est donc, pour l'ouvrier, contrevenir en définitive à ses intérêts matériels en violant cette loi du repos dominical. Il n'est pas de fer, l'homme. Il a besoin d'une détente régulière pour permettre à ses membres fatigués de se refaire de la tension de six jours de travail incessant.

Après l'accomplissement de ses devoirs de piété, le chrétien peut se permettre quelque promenade salutaire, ou se livrer à quelque distraction honnête ; mais il doit bien se garder de tout écart de conduite en sacrifiant au vice, quelque nom qu'il porte ou de quelque couleur qu'on veuille le couvrir. Du jour du Seigneur on ne doit jamais faire le jour du démon.

Le dimanche 31, M. Cadiou, entamera le 1er des Commandements de la seconde table. Après les devoirs envers Dieu, inscrits sur la première table, nos devoirs envers le prochain ; et les premiers de ces devoirs sont ceux des enfants envers leurs parents. Des récompenses ou des châtiments sont attachés à la fidélité ou à la violation de ces devoirs.

Les catéchismes.

L'instruction dominicale ne peut pas suffire. Il faut le catéchisme des enfants, et cette œuvre des catéchismes est de première importance. Si l'on ne forme pas sérieusement l'âme de l'enfant, en le familiarisant de bonne heure avec la doctrine chrétienne dans toute son étendue, cet enfant sera un être manqué ou même un être malfaisant dans toute la force du mot.

On ne comprend pas la négligence de certains parents sur ce point capital de leurs devoirs. On comprend moins encore l'opposition et l'hostilité positive de plusieurs à cet égard. Il faut une absence totale de bon sens ou une perversion peu commune pour en venir à mettre obstacle à cette éducation indispensable de l'enfant. Peut-on comprendre surtout qu'un père puisse, de sang-froid, jeter dans l'âme de son jeune enfant la suspicion et le mépris en ce qui touche cette grave question, et cependant cela est. On a vu des enfants avides d'instruction religieuse, et attentifs d'abord aux explications données, avec une confiance et une bonne volonté qui font l'admiration du catéchiste, changer tout d'un coup d'attitude et devenir fermés et frondeurs à tout ce qui leur est dit. Allez aux informations et vous apprendrez qu'un misérable quelconque, un père dénaturé parfois, a scandalisé ce tout petit et a éteint dans sa jeune âme la flamme de la foi et de l'amour de Dieu. Si les coupables étaient encore en état de comprendre les paroles terribles du Sauveur, disant : « Malheur à qui scandalisera quelqu'un de ces petits », il tremblerait et changerait de conduite. Mais peuvent-ils comprendre ? Ils ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, des cœurs pour ne pas sentir. Ils sèment la haine au lieu de la charité, et ils récolteront, pour eux-mêmes, et hélas ! pour les autres aussi, le trouble, le désordre, la révolution et la ruine, ruine matérielle et ruine morale en même temps.

D'où vient le mal ?

Le journal *La Croix*, dans son numéro du dimanche 24 Janvier, insère, comme tous les dimanches d'ailleurs, un maître article de Pierre l'Ermite, intitulé « Où est la route ? » Il y compare la situation actuelle du monde à celle de l'humanité au temps de la Tour de Babel. « Chaque peuple y parle la langue de son égoïsme, sans pouvoir ou sans vouloir comprendre celle des autres. La Chine en pleine décomposition. Les Indes en révolte. L'Amérique que notre reconnaissance avait tellement mise sur un piédestal !.. que nous nous obstinions à regarder comme le paladin des

temps modernes. Et la voici qu'elle se lave les mains devant la mise au panier de ce plan Young, d'abord élaboré par elle, règlement complet et définitif : Payez-moi !... Et ensuite, débrouillez-vous comme vous pourrez !...

En Europe, alors, c'est la pagaye complète. L'Angleterre est déconcertée... La Russie, n'en parlons pas ! Qui voudrait aller vivre dans le rouge paradis soviétique ? — L'Espagne, manœuvrée par les Loges, refait primairement toutes les tristes expériences voltairiennes.

La France, aujourd'hui, plus encore qu'en 1914, a faim et soif de la paix... Mais, pour la paix, c'est comme pour le mariage, il faut être *deux*.

Or l'Allemagne continue à rester le cauchemar du monde. Toute puissante en 1914, elle chantait, sans raison aucune, la poudre sèche, l'épée aiguisée, la guerre fraîche et joyeuse. — Aujourd'hui, de l'avis de tous ceux qui l'observent, elle reprend sa chanson sauvage, elle renie, une fois de plus, la parole solennellement donnée et inquiète même les plus irréductibles partisans de la paix à tout prix. Tour de Babel, vous dis-je. »

Et cependant tout avait été prévu et réglé...

Et le monde ouvrier ? La Science, le Progrès, le Machinisme allaient faire son bonheur à jamais, et voici le chômage implacable !... Que manque-t-il donc à l'humanité ? Dieu.

Et tant qu'il ne sera pas là avec sa doctrine, ses commandements, rien à faire. « Là où les Césars ont échoué, les hommes d'Etat échoueront. Et ce seront les mêmes ruines !... »

Lamentable constatation.

Cette vérité, que tous peuvent constater, très peu en somme la comprennent, et des écrivains publics, dont la mission serait d'éclairer et de guider les autres, se font avec cynisme et, on peut le dire, avec une fureur diabolique, les apôtres farouches de la destruction morale de l'humanité. On a peine à comprendre que des hommes, sains d'esprit, en viennent à ce degré de perversion et de destruction. C'est vouloir le mal pour le mal.

Un grand journal, organe du syndicalisme laïque des instituteurs, faisait paraître, tout dernièrement, un article abominable contre les familles nombreuses. On ne sait lequel est le plus honteux et le plus répugnant, du fond ou de la forme de cette révoltante élucubration. On a le droit de s'étonner que le code pénal, qui condamne très justement certaines manœuvres de dénatalité, reste impassible devant des articles et des thèses qui font un mal plus étendu et plus durable que les actes individuels, quelqus criminels qu'ils soient.

Et les affiches qui salissent nos murs et invitent au vice même ceux qui ne vont pas aux locaux où il est enseigné par les représentations scéniques ? Il y a là des attentats que la justice devrait poursuivre et condamner, et qui malheureusement jouissent d'une impunité scandaleuse.

Un pays peut-il résister longtemps à des travaux de sape de cette nature ? C'est le retour au paganisme et à toutes ses horreurs, aggravées du raffinement des ressources modernes, inconnues des anciens.

Les élections.

Période troublante encore que celle des élections. Que d'erreurs répandues à profusion ! Quel déchaînement de haine et de manœuvres ! Que de stupidités et de sottises distribuées à hautes doses ! Et souvent, lorsque ce travail de démolition réussit, quelles conséquences pour l'avenir du pays !

Déjà la fièvre a saisi le public, et plus on approchera de la date fixée, plus l'animation grandira.

Chaque élection a un tremplin spécial, ou mot d'ordre, destiné à tromper les naïfs et à les attirer dans les filets des oiseleurs politiciens. Cette année il semble bien que le mot des Loges, déjà lancé d'ailleurs, est le spectre de la guerre. La paix, la guerre ! Ces mots tonitruants vont se croiser et s'entre-croiser sans ménagement, et naturellement ceux qui ne voteront pas pour les trouble-fêtes anticléricaux seront des fauteurs de guerre. C'est vieux jeu, autant pour le moins que les *rouges* et les *blancs* de jadis, bien démodés mais encore en usage dans les régions arriérées.

La guerre ! Qui donc la veut, la guerre, si ce n'est ceux qui peuvent y trouver des avantages ! Les catholiques ? Mais ils en sont les premières victimes toujours. Peut-on en dire autant de ceux qui ne vivent que de troubles et de rapines ?

Le pays est actuellement divisé en deux camps opposés : les nationalistes à outrance et les pacifistes à tout prix. Les premiers poussent à l'exagération du patriotisme. Les seconds demandent le désarmement total du pays, alors qu'en face de nous les nations ennemies multiplient leurs armements. Le danger surgit d'un côté comme de l'autre. Le nationalisme fiévreux est provocateur, le pacifisme doctrinal ouvre nos frontières à la libre entrée de l'ennemi.

La vérité et la sécurité se posent dans un juste milieu. Aucune exagération d'aucun côté. Sagesse en tout. Voilà le devoir. Défions-nous des exagérés.

MOIS DE FÉVRIER

C'est le mois le moins long de l'année, bien qu'en 1932, comme en toutes les années bissextiles, il ait ses 29 jours au lieu des 28 des autres années. Malgré cet appoint supplémentaire, il reste encore diminué à côté des autres. Il nous réserve néanmoins des fêtes et des événements qu'il ne faut pas perdre de vue, tels que tout d'abord la Purification de la T. Sainte Vierge et la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple.

Purification et Présentation au Temple.

Cette fête a lieu le mardi 2 Février. Elle n'est pas d'obligation stricte comme les dimanches et les fêtes gardées, mais les bons chrétiens, qui n'en sont pas empêchés, l'observent pieusement, imitant ainsi la Très Sainte Vierge et l'Enfant Jésus, qui n'étaient nullement tenus à cette double cérémonie légale, à laquelle ils se sont cependant humblement soumis, par respect d'abord à la Loi, par piété et charité ensuite, afin de nous apprendre à ne pas éluder la loi sous de simples prétextes.

On connaît les faits survenus à cette occasion. Le vieillard Siméon prédit les effets de la mission divine du Sauveur, salut des uns et condamnation des autres, puis la part douloureuse de la Très Sainte Vierge dans cette œuvre de la Rédemption.

La bénédiction et la procession des cierges qui précèdent le chant de la grand'messe, donnent bien l'image de la vie chrétienne : la croix en tête du cortège et les cierges allumés des assistants représentent N. S. J.-C. nous précédant dans le chemin de la vie et nous éclairant de sa sainte doctrine, dont la lumière nous guide et nous préserve des dangers que nous pouvons rencontrer. En y assistant, il nous semble entendre la voix du divin Maître nous disant : « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » Venus de Dieu, après une course plus ou moins longue, nous retournons à Dieu, qui nous attend et qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Jadis, et encore aujourd'hui, là où la vie chrétienne a gardé toute sa sève, on fait bénir ce jour un cierge qui est gardé religieusement pour le cas où quelqu'un de la famille reçoit les derniers sacrements. Il brille alors au regard du mourant comme l'image et le présage de la lumière éternelle dont il va bientôt jouir au sein de Dieu. Puisse l'habitude se perpétuer dans nos familles.

Autres Fêtes et Cérémonies.

Le mercredi 3 a lieu, à la Cathédrale seulement, l'office des Trois Gouttes de Sang, conservées précieusement dans le tabernacle de l'autel de ce nom. La messe de 8 heures y est dite ce jour et le tabernacle reste ouvert toute la journée, laissant voir le Reliquaire où est conservé le linge d'autel imprégné des Trois Gouttes de Sang, et le buste du Crucifix devant lequel le faux témoignage, occasion du miracle, avait été porté. Le vitrail de la fenêtre représente la scène.

Tous les vendredis du Carême, le tabernacle est ouvert à la vénération des fidèles, comme au jour de la fête du mercredi de la semaine de la Sexagésime.

1er Vendredi du mois. — Réunion des Mères chrétiennes.

Le vendredi 5, premier vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation publique du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration réservée aux hommes et aux jeunes gens. Que les hommes et les jeunes gens chrétiens y viennent nombreux. Le bien général y gagnera.

Ce même jour, à 8 heures du matin, réunion des Mères Chrétiennes à la chapelle, allocution, messe et bénédiction comme de coutume. — Toutes les mères chrétiennes devraient se faire un devoir d'assister régulièrement à cette petite séance qui ne dure jamais plus d'une heure. Les prières qui s'y disent, la messe, la petite instruction donnée et la bénédiction du Saint-Sacrement sont de nature à leur faire un bien réel, et par elles à leurs familles elles-mêmes.

Prières des 40 Heures.

Ces prières publiques se font le jour de la Quinquagésime, cette année le dimanche 7 Février, et les deux jours suivants : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à l'issue des vêpres. Le dimanche, les vêpres sont chantées à 3 heures, et à la bénédiction chant du *Miserere* et du *Parce Domine*.

Le lundi et le mardi, exposition comme le dimanche, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, chant et bénédiction comme la veille.

Ces prières ont pour objet, d'abord d'apporter à N. S. J.-C. un témoignage public de notre amour et une amende honorable pour tous les outrages dont la sagesse chrétienne et la morale publique sont atteintes en ces jours de véritable folie ; d'obtenir ensuite la conversion des âmes égarées que la légèreté et la passion entraînent à toute espèce de désordre. Les paroissiens s'inspireront de cette pensée et assisteront aux offices et aux prières de ces jours.

Nous supplions la jeunesse raisonnable de ne pas donner dans cet oubli de toute retenue et de toute convenance. Nous

demandons surtout aux parents d'en détourner leurs enfants, loin de les approuver ni surtout de les favoriser dans leurs erreurs de conduite, comme cela s'est vu parfois. Il faut de l'aberration pour en arriver là.

Mercredi des Cendres.

Ce jour, une cérémonie spéciale, la bénédiction et l'imposition des Cendres, est de nature à faire réfléchir les âmes sérieuses et à ramener au devoir celles qui se seraient un instant oubliées. La pensée de la mort, que l'on voit frapper si souvent autour de nous et qui peut-être nous frappera nous-mêmes lorsqu'on y songera le moins, est une pensée salutaire, propre à bien disposer les âmes au devoir du saint temps du Carême. En recevant les Cendres, qu'on médite bien les paroles qui accompagnent la cérémonie : « Souviens-toi, homme que tu es poussière — par ton corps — et que tu retourneras en poussière. » Hélas ! oui, en poussière. Mais l'âme restera, et que deviendra-t-elle ?

Le Carême.

Il débute avec le Mercredi des Cendres. Dès ce jour commencent les mortifications et les obligations spéciales à ce saint temps. Quelles sont-elles ?

Nous n'avons pas encore reçu le Mandement et la lettre pastorale de Son Excellence Monseigneur l'Evêque pour le Carême. Voici, en résumé, sauf erreur ou omission, les prescriptions générales de chaque année. S'il y avait quelques modifications à y apporter nous nous empresserons de les faire connaître.

I. — Abstinence de viande, jus de viande, deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, puis le samedi des Quatre-Temps, — cette année le samedi 20 Février, — et le Samedi-Saint, jusqu'à midi.

Les autres jours, autorisation d'user de viande et de poisson, au même repas, le dimanche à tous les repas, les autres jours à un seul repas, si l'on est obligé au jeûne. La graisse est admise comme condiment, les œufs aussi, excepté à la collation du soir. — Sont tenus à l'abstinence tous ceux qui ont l'usage de raison, à moins d'en être dispensé pour des raisons particulières.

II. — Jeûne, c'est-à-dire un seul repas par jour, soit à midi, soit le soir, avec une collation à l'autre repas, et le matin café noir ou chocolat à l'eau additionné d'un peu de pain. — Sont tenus au jeûne ceux qui ont 21 ans accomplis et n'ont pas atteint la 60e année, ou ne sont pas dispensés pour motif de santé ou de travaux pénibles.

III. — Bonnes œuvres compensatrices, aumônes, œuvres de charité. Les aumônes peuvent être remises de la main à

la main ou déposées dans un tronc placé dans l'église à cet effet.

Prédications de Carême.

Deux stations seront prêchées ; une station française par le R. Père Roulin, des missionnaires diocésains de Rennes, et une station bretonne donnée, pour la première partie, par le clergé paroissial, et pour la seconde partie, retraite pascale, par M. Coquil, recteur de Kerfeunteun.

Le R. P. Roulin donnera dans les trois premières semaines trois instructions par semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi, à 8 heures du soir. Ces instructions s'adresseront à tous les paroissiens indistinctement, comme également celles des dimanches suivants jusqu'à la fin de la station, et aussi celles du Jeudi et du Vendredi-Saint. Mais les trois dernières semaines seront consacrées à des retraites spéciales aux jeunes filles, aux femmes, aux hommes, par catégorie séparée. Le prochain bulletin en parlera.

Tous les vendredis, à 8 heures, exercice public du Chemin de Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

Confession des enfants.

1. Les garçons des différents catéchismes, ayant déjà communié, le samedi 6 Février.

2. Les filles des mêmes catéchismes, le Mercredi des Cendres, 10.

3. Les petits enfants qui n'ont pas encore communié, le vendredi suivant, 12 Février.

Réunions spéciales.

Mères Chrétiennes, le vendredi 5, à 8 heures ;
Enfants de Marie, les dimanches 14 et 28, à 7 heures ;
Tiers-Ordre, le dimanche 24, à 4 heures du soir.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

A propos du Calendrier Jociste.

Pendant les semaines qui viennent de s'écouler, les militants de la section jociste sont allés, courageux camelots, vendre leur calendrier de maison en maison. Ils en ont placé ainsi 200, dont le produit ira grossir le fonds de propagande du mouvement et alimenter la caisse de secours aux chômeurs. A tous ceux qui leur ont fait bon accueil et qui ont eu le cœur généreux, nous disons en leur nom, un cordial merci !

Le but des lignes qui suivent est de montrer à ces sympathisants qu'ils ne pouvaient faire œuvre plus utile, ni plus

chrétienne, et de donner quelque remords à ceux — assez rares il est vrai — qui ont trouvé qu'ils avaient assez de calendriers, ou qu'ils étaient trop sollicités ou une autre mauvaise raison, c'est-à-dire qui n'ont pas compris et n'ont pas voulu faire le geste que leur demandaient les jocistes.

×

Il y a cinq ans depuis Octobre que le mouvement jociste, lancé en Belgique après la guerre, a pris le départ en France, à Clichy. Aujourd'hui, la J. O. C. compte chez nous 15.000 adhérents ; son journal, la *Jeunesse Ouvrière,* tire à 100.000 exemplaires. C'est peu pour un grand pays comme le nôtre et les Belges, partis avant nous, continuent à nous laisser loin derrière eux.

Pourtant, bien que par ses effectifs, la J. O. C. ait l'apparence d'une petite chose, il n'est plus désormais un journal catholique qui n'en parle souvent, qui ne consacre à ses réunions de longues colonnes, qui ne la considère comme un mouvement d'une importance considérable.

Elle rencontre une attention et une admiration non moins surprenantes chez les chefs de l'Eglise. Le cardinal Verdier l'appelle un miracle. « Je ne crains pas de prononcer le mot, dit-il, la J. O. C. c'est le miracle que nous attendions et que Dieu réalise enfin. Elle est à l'origine d'un nouveau stade de la civilisation chrétienne. » Le Pape lui-même ne montre pas moins d'enthousiasme pour les Jocistes. Il accueille leurs pèlerinages avec une joie toute particulière. Il ne trouve pas de termes trop beaux pour qualifier leur organisation, pour louer leur action, pour exalter leur mission.

Il n'est pas jusqu'à nos adversaires qui, à leur manière, par la manifestation de l'inquiétude qu'ils éprouvent devant l'activité jociste, par leurs attaques renouvelées, ne reconnaissent l'intérêt exceptionnel que provoque le mouvement.

×

D'où vient que la J. O. C. suscite une attention aussi universelle ? Tout simplement de ce qu'elle est le mouvement d'action catholique de la Jeunesse ouvrière.

L'action catholique? Il n'est pas un catholique, du moins un catholique attentif à la voix de Rome qui ne se rend compte de la place qu'elle tient dans les préoccupations du Pape. Et la chose est fort aisée à comprendre. Car pour laisser de côté les définitions savantes qu'on en donne habituellement et pour la présenter d'une façon plus simple, l'action catholique n'est-elle pas le mouvement de conquête, de christianisation que les laïques doivent mener à l'exemple de ceux qui sont les apôtres par vocations — les prêtres — et pour les aider ? A ce travail, le chef de l'Eglise convie tous les fidèles afin que, par leur concours, le règne du Christ

s'étende de plus en plus et qu'il commence à reprendre dans nos pays autrefois chrétiens le terrain qu'il est en train de perdre depuis de nombreuses années. Il sait que les prêtres débordés ne peuvent plus suffire à cette tâche, et puis son cœur de Père, qui, comme celui du Christ, a soif des âmes, voudrait que la besogne s'accomplît plus vite.

Tâche très belle que l'Action catholique qui, pourtant, laisse dans une indifférence désolante les chrétiens attiédis de nos jours. On comprend qu'à certaines heures le Pape en éprouve une grande, une immense tristesse.

Et on comprend aussi qu'il exulte, qu'il déborde de joie, lorsqu'il rencontre des fils — surtout dans cette jeunesse qu'il aime tant — qui entendent son appel et qui y répondent, comme il faut lui répondre, avec une ardeur enthousiaste. Or voilà ce que font les Jocistes. Jeunes ouvriers chrétiens, ils se lèvent pour ramener au Christ leurs frères de travail.

×

Oui, ils veulent reconquérir cette classe ouvrière, dont « l'apostasie constitue le plus grand scandale de notre temps ». Et à ce titre, ils doivent être encore plus chers à tous.

Certains s'étonnent que l'Eglise pleure tout particulièrement l'éloignement du peuple et souhaite avec une sorte de préférence son retour au Christ. Elle a pourtant d'excellentes raisons de témoigner de la prédilection à la classe ouvrière. Son Fondateur, le Christ, a voulu être ouvrier ; les apôtres appartenaient au monde du travail ; c'étaient les travailleurs qui formaient les auditoires de Jésus ; les premiers chrétiens se recrutèrent surtout dans le peuple. Si l'Eglise n'aimait plus le peuple, si elle ne s'intéressait d'une manière spéciale à lui, elle renierait ses origines, et même, disons-le, sa doctrine. Elle ne serait plus l'Eglise du Christ.

De plus, sans avoir les visées dominatrices que lui prêtent ses ennemis, elle ne peut méconnaître l'importance de la classe ouvrière — le grand nombre d'âmes qu'elle représente. La France seule compte 12.600.000 salariés, dont 1 million 800.000 jeunes travailleurs. La jeunesse ouvrière qui comprend le 1/7 des salariés, groupe les 2/3 des jeunes français.

Nous n'insistons pas davantage aujourd'hui ; nous aurons encore l'occasion de parler de la J. O. C. Le peu que nous venons d'en dire suffit à expliquer que le mouvement jociste, dont l'idéal est si élevé et l'ambition si grande, éveille les plus belles espérances et à montrer qu'il mérite la plus grande sympathie.

AU PATRONAGE

Et la Salle du Patronage ? ? ?

C'est une question que l'on nous pose tous les jours... Hélas ! la poser n'est pas la résoudre. — A notre tour, nous allons vous poser quelques questions: « Vous qui nous demandez si la salle des spectacles va être bientôt terminée, avez-vous fait quelque chose pour en hâter l'achèvement ?

Vous qui ne pouvez monter jusqu'au Likès, ne pensez-vous pas qu'il y a quelques-uns qui, par dévouement et par bonne volonté, grimpent la rue Royale, tous les samedis et tous les dimanches, pour essayer de faire entrer dans la caisse quelques sous dont le patronage a extrêmement besoin ?

Vous qui vous plaignez (et vous êtes nombreux) de payer trop cher en d'autres salles, pourquoi ne pas nous faire l'aumône de quelques pièces ou billets pour nous permettre de hâter les travaux ?

Il y a des personnes qui, pour venir en aide au patronage, économisent une partie de leur prêt du dimanche, et sont arrivées à nous donner déjà : l'une cinquante francs, une autre 110, une troisième 20. — Pourquoi ne feriez-vous pas comme elles ?...

Vous nous dîtes que vous attendez notre passage chez vous; oui, c'est vrai, nous l'avions promis. Mais on nous certifie que ce n'est pas le moment, parce que *le commerce ne va plus*... Vous qui n'avez pas trop à souffrir de la crise, pourquoi ne passeriez-vous pas chez nous ? — Vous ne seriez pas trop mal reçus et le « commerce du patronage », qui est en pleine crise, lui aussi, reprendrait sa vie intense...

Allons ! une bon mouvement, chers amis, chers bienfaiteurs de la Phalange d'Arvor. Voyez, les jeunes gens vous donnent l'exemple... Ils devaient aller à *Nice*, au concours international de gymnastique ; ils sacrifient cette promenade pour que l'argent du voyage puisse servir à embellir la salle et à la rendre plus confortable...

Faîtes comme eux : sacrifiez une promenade d'agrément, une partie de plaisir, quelques gâteaux, quelques apéritifs... Déposez délicatement les fruits de vos sacrifices dans la caisse du patronage... Soyez certains que nous vous serons profondément reconnaissants et nous pourrons vous donner, pour le mois d'Avril, une salle splendide.

LES DIRECTEURS.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

I. — TOUT VA MAL !... TOUT VA MAL !...

Me voici assailli par mille soucis, sans compter les bourrasques : le budget sera-t-il voté à temps ?... Le prix des choux-fleurs augmentera-t-il ?... Qu'attendent les Anglais pour relever la livre ?... A quoi rêve Brüning ?... Et surtout que va devenir la salle de la Phalange dans cette crise ?...

Harcelé par ces points d'interrogation, j'ai rencontré mon ami Pessimar, dont les propos ont achevé de me plonger dans le marasme.

— Oui, dit-il, c'est effrayant. La boulangerie est dans le pétrin. La situation de la meunerie est sans issue. L'épicerie tombe en déconfiture. Les textiles filent un mauvais coton. La céramique est en défaillance. Les agriculteurs font du foin. Les tapissiers se mettent la tringle. Les tailleurs réclament des mesures. Les métallurgistes ne payent pas de mine. Le parqueteurs élèvent des plinthes. Les plâtres sont gâchés. Les bois manquent de boulot. Les électriciens ont perdu le courant. La serrurerie n'est pas au bout de ses pênes.

— Pitié !... Pitié !...

— Les mineurs n'ont plus le filon. On redoute des frictions chez les coiffeurs. Les plombiers veulent la journée de « zingueur ». Les maraîchers sont dans les choux. Les typos ont une mauvaise impression. Les marchands de couleur ne sont pas vernis. Les cordonniers perdent l'haleine. Les charcutiers font la hure. Les bouchers n'ont plus de réjouissance. Les teinturiers voient tout en noir. Les charbonniers sont sur les boulets. Les pharmaciens trouvent la pilule amère.

— Assez, Assez ! ! !

— Les cafetiers boivent la tasse. Les correcteurs traversent une pénible épreuve. L'horlogerie n'a pas un bon mouvement. Le chauffeur ronge son frein. Le banquier manque ses effets. Le libraire n'est plus à la page. La modiste n'est plus en forme. La couturière pique une crise. Les buralistes sont à bas. Les écrivains ont du tirage. Les peintres en voient de toutes les couleurs. — Eh bien... et moi aussi.

II. — MALADES, LISEZ CECI :

Ceci n'est pas un conte à plaisir inventé :
Ce n'est pas une gasconnade,
Mais un fait dûment constaté.
Et, gémissant d'être alité,
Un paysan était malade,
Il mande un médecin. Le docteur examine
Son rustique client qui n'a pas bonne mine ;
Puis sur un morceau de papier
Ayant écrit son ordonnance :

« Prenez ceci, dit-il, en toute confiance,
Et bientôt vous serez sur pied.
Le paysan croyant bien faire,
Avala le papier dans un verre d'eau claire
Et le jour même fut guéri.
Cette cure extraordinaire
Surprit le médecin ; à la fin il en rit. »

La prochaine fois, on lui donnera du Propidon ; qui vaudra toujours l'ordonnance... CORENTIN, *le Petit Phalangiste.*

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes gardées : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. grand'messe et à 11 h. 1/2. — Aux Fêtes non gardées, il n'y a pas de messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement.*

Sur semaine : messes à 6, 7 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre.) — Confessions tous les jours, sauf le Dimanche.

1er Février, lundi. — S. Ignace évêque et martyr. — A 6 h 1/2, service et messe pour les Défunts.

✝ **2, mardi.** — Fête de la Purification de la T. S. Vierge. — Avant la grand'messe, bénédiction et procession des cierges.

3, mercredi. — Office des Trois Gouttes de Sang, spécial à la Cathéd.

4, Jeudi. — S. André Corsini, évêq. et conf. — Service pour les Déf.

5, Vendredi. — Ste Agathe, vierge et martyre. 1er vendredi. Exposition et bénédiction à 5 h. — De 8 à 9 h., heure d'adoration pour les hommes. A 8 h. à la chapelle réunion des mères chrétiennes.

6, samedi. — S. Tite, évêq. et conf. — Conf. des garçons du Catéch.

✝ **7, Dimanche de la Quinquagésime.** — Exposition du Très-Saint Sacrement. Prières des Quarante Heures, vêpres à 3 heures, bénédiction.

8, lundi. — S. Jean de Matha. — Exp. grand'messe à 9 h. vêp. à 4 h.

9, mardi. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur. — Exposition, grand'messe à 9 h. vêpres à 4 h.

10, mercredi des Cendres. — Avant les messes de règle, bénédiction et imposition des Cendres, grand'messe à 10 h. — Confession des filles.

11, jeudi. — 1re Apparition de la T. S. Vierge à Bernadette à Lourdss

12, vendredi. — Les Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites — Confession des petits enfants.

13, samedi. — Office du jour.

✝ **14, Ier Dimanche du Carême.** — à 7 h. à la chapelle les Enfants de Marie — Ouverture de la Station du Carême sermon français à la Cathédrale à 8 h. du soir bénédiction, à la chapelle réunion bretonne.

15, lnndi. — Office de la férie. — Service pour les Défunts à 6 h. 1/2.

16, mardi. — De la férie. — Sermon français à 8 h. bénédiction.

17, mercredi. — Quatre-temps, S. Guévroc abbé. — A 8 h. sermon breton.

18, jeudi. — De la férie — Service à 6 h. 1/2 pour les Défunts. — Sermon à 8 h.

19, vendredi. — De la férie. — Quatre-Temps. — A 8 h. service public du Chemin de la Croix.

20, samedi. — Office du jour. — Quatre-Temps.

✝ **21, IIe Dimanche du Carême.** — Office du Dimanche. sermon français à la Cathédrale sermon breton à la chapelle à 8 h.

22, lundi. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. — Service pour les Défunts à 6 h. 1/2.

23, mardi. — S. Damien évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — Sermon français de la Station à 8 h. du soir.

24, mercredi. — Vigile de S. Mathias office de la férie. — Sermon breton à 8 h. à la chapelle.

25, jeudi. — S. Mathias apôtre — à 6 h. 1/2 service pour les Défunts, sermon français à 8 h. à la Cathédrale.

26, vendredi. — De la férie. — à 8 h. à la Cath. Chemin de la Croix.

27, samedi. — Office du jour.

28, IIIe Dimanche du Carême. — Office du dimanche. — A 7 h. à la chapelle reunion des Enfants de Marie. — A 8 h. du soir sermon français à la Cathédrale, sermon breton à la chapelle.

29, lundi. — S. Ruellin, évêque et confesseur. — A 6 1/2, service et messe pour les Défunts.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Janvier.* François Debosséher, de passage à Quimper ;
2 — Alain-Paul-Charles Duteil, 12, rue Royale ;
3 — Charles-Jean-Louis Laurant, 12, rue des Reguaires ;
3 — Anne-Renée Le Bozec, 12 bis, rue Neuve ;
6 — Elisabeth-Marie-Cécile Quéinnec, 24, rue de l'Hospice ;
10 — Michel-René-Marie Lautrédou, 45, rue Royale ;
17 — Alice Le Gac, 23, rue Goarem-Dro.

Mariages.

4 *Janvier.* Pierre-Yves Poquet et Marie-Anne Hénaff ;
5 — Jacques-Guy-Marie Cadiou et Denise Cornet ;
11 — Jean-Marie Bernard et Anne-Marie Trépos ;
26 — Joseph-Aimé-Marie Guillou et Anne-Marie-Joséphine Le Noac'h.

Décès.

2 *Janvier.* Agathe-Michelle Le Corre, veuve Le Marc, 80 ans, 29 bis, rue Neuve ;
3 — Anne-Marie Trellu, veuve L. Le Berre, 49 ans, 39, rue de Kerfeunteun ;
4 — Césarine-Jeanne-Marie Connan, 68 ans, 21, rue de l'Hospice ;
5 — Odette-Charlotte-Mie Guyader, 2 mois, 19, r. Ste-Thérèse ;
6 — Jacques-Pierre Téphioux, veuf de Marie Pennarun, 74 ans, 14, Champ-de-Foire ;
6 — Emma-Marie Le Fèvre, 66 ans, 8, rue des Halles ;
8 — Prosper-Jean-Marie Le Guellec, époux de Anne-Françoise Guédon, 26, rue du Parc ;
8 — Louise-Marie-Thérèse Marchalot, 8 ans, 30, rue des Gentilshommes ;
17 — Julien-Marie Kernoa, 28 ans, 30, rue Neuve ;
18 — Frédéric-Charles-Adolphe de Beurmann, veuf de Alexandrine Barchet de Neuilly, 67 ans, impasse de l'Odet ;
19 — Marie-Madeleine Le Corre, veuve de P.-J. Le Ster, 39 ans, 18, place de Brest ;
21 — Jean Le Meur, époux de Jeanne Samson, 68 ans, rue, Pen-ar-Stéir ;
24 — Guy Le Saux, ép. Douguet, 69 ans, Feunteunic-al-Lez ;
26 — Anne Gogo, veuve Cadiou, 88 ans, 14, rue du Frout ;
27 — Mie-Jeanne Le Lann, Vve Cornec, 91 ans, 17, rue du Sallé.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

— N° 12. Mardi 1er Mars 1932.

LA VOIX DE St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Février : La vie chrétienne ; Les Quarante Heures ; Le Carême ; Les prédications de la Station ; Lettre et Mandement de Mgr l'Evêque ; Autre fléau ; Une petite histoire ; Paulo Majora 178

Mois de Mars : Programme de la Station de Carême ; Principales fêtes du mois ; Quêtes spéciales ; Confession des enfants ; Réunions spéciales 183

Au Patronage : Laissez passer... ne laissez pas passer... ; Et encore la nouvelle Salle ??? 186

Mon journal : Notes d'un petit Phalangiste 189

Calendrier paroissial 191

A Saint-Corentin 192

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

21e Année. Mardi 1er Mars 1932 N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FÉVRIER

La vie chrétienne.

Le mois a débuté par une double fête religieuse, ou plutôt une fête à double objet, Purification de la Très Sainte Vierge et Présentation au temple de l'Enfant Jésus. Nous avons là le spectacle de la Pureté Immaculée et de la Sainteté incarnée. Nous y voyons aussi le respect de la loi de Dieu amenant la Mère et l'Enfant à l'accomplissement d'une loi qui ne les concernait point, cela pour l'enseignement et l'édification de tous. C'est la condamnation de l'omission par plusieurs, et sous de vains prétextes, d'un devoir certain, et c'est en même temps l'affirmation de cette vérité que la fleur de la pureté et de la sainteté ne germe et ne se développe que dans le terrain de l'Eglise. Ce n'est ni dans les bouges, ni dans les routes tortueuses et malsaines qu'on les trouve.

Les Quarante Heures.

Le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants elles ont eu lieu, comme le *Bulletin* l'avait annoncé. Exposition du Très Saint Sacrement de la fin de la première messe à l'issue des vêpres. Le dimanche, grand'messe comme de coutume, à 10 heures, vêpres à 3 heures ; les deux jours suivants grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures. La bénédiction du Saint Sacrement avec le chant du *Miserere* et du *Parce Domine* a clôturé les exercices de chaque jour. Si Notre Seigneur Jésus-Christ a été outragé ailleurs, il a reçu dans nos églises le témoignage de notre amour fidèle et l'expression de nos regrets pour les désordres commis.

Le Carême.

Il a commencé le mercredi des Cendres, avec la cérémonie de la bénédiction et de l'imposition des Cendres,

qui en exprime le caractère de gravité et en marque les obligations, pénitence et mortification.

On a une tendance trop prononcée aujourd'hui à oublier le devoir qui s'impose à tous de racheter les fautes du passé, et de se garer des chûtes possibles de l'avenir. Nos aïeux, sous ce rapport, étaient plus sages et plus avisés. Lorsqu'on compare le Carême d'aujourd'hui à celui d'il y a une soixantaine d'années seulement, on trouve une différence énorme entre les œuvres de pénitence de cette époque et celles de nos jours. Faut-il en couclure que nous sommes meilleurs chrétiens que nos ancêtres et que nous avons moins besoin de pénitence et de mortification ? N'est-ce pas plutôt la faiblesse de la foi plus encore que celle de nos tempéraments qui a amené l'Eglise, usant en cela de l'autorité qu'elle a reçue de Dieu, à modifier et à restreindre considérablement les privations et les mortifications de jadis ?

Du moins une vérité demeure, et les mandements de nos Evêques ont soin de la rappeler chaque année, c'est que l'obligation de la pénitence reste intacte, et si nous ne la pratiquons pas d'une façon, nous devons la subir d'une autre, ou en ce monde ou en l'autre. On ne peut être sauvé autrement.

Les prédications de la Station.

Elles sont établies pour nous aider à rentrer ou à nous consolider de plus en plus dans les vérités et les devoirs de la vie chrétienne.

Le R. P. Roulin, notre prédicateur de cette année, est entré dans son sujet dès le premier dimanche du Carême, en nous parlant de l'Eglise qui va être, semble-t-il, la question fondamentale de son programme. L'Eglise est indestructible, ce qui ne l'empêche pas d'être et de rester jusqu'à la fin du monde en butte à tous les assauts de l'impiété et de l'esprit de désordre. — On verra plus loin, sous la rubrique *Mois de Mars*, les principaux griefs ou accurations soulevées par les ennemis de Dieu et de son œuvre avec la réponse du prédicateur. Les âmes de bonne foi, qui ne veulent pas demeurer dans leurs erreurs et leur partipris, se feront un devoir de venir écouter l'orateur. Il ne les ennuiera pas.

En dehors de ces questions spéciales, le prédicateur traitera d'autres sujets très intéressants aussi et qu'il est du devoir de chacun de connaître ou de se rappeler, tels que le salut, la mort, la charité qu'il a développés dans ses instructions du mardi 16, du jeudi 18 et du mardi 23, et d'autres encore que nous ferons connaître plus tard, lorsque nous les aurons entendus.

Nous supplions les paroissiens de venir nombreux à ces réunions générales, et aussi aux instructions spéciales qui seront adressées aux jeunes filles, aux femmes, aux hommes et aux jeunes gens, aux jours indiqués du programme publié plus loin. On dit ordinairement que celui qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'on son. Ce n'est pas seulement une cloche qu'on entend aujourd'hui contre Dieu, contre son Eglise, contre ses ministres, contre la vérité, la vertu, le devoir... Ce sont des milliers de cloches, de tous les timbres et de tous les tons et de tous les diapasons, qui, pour sonner faux, n'assourdissent pas moins ceux qui les entendent. A côté de cette affreuse cacophonie, une parole de vérité apaise les esprits, adoucit les cœurs et nous montre la voie.

Lettre et Mandement de Mgr l'Évêque.

La lettre pastorale de notre Evêque vénéré pour le Carême nous annonce et nous commente celle que le souverain Pontife Pie XI vient d'adresser à l'Univers entier sur la grave question du mariage, battu en brèche par la loi immorale du divorce et aussi hélas ! par les pratiques criminelles de trop de chrétiens qui oublient qu'en agissant ainsi, ils cessent d'être de vrais chrétiens.

Nous ne pouvons pas, à notre grand regret, reproduire ces deux lettres.

Lecture en est donnée dans nos églises. Nous demandons aux âmes chrétiennes de les écouter et de les méditer. Le salut des âmes et l'avenir du pays sont ici en jeu.

La lettre pontificale contient trois parties principales que nous signalons :

I. *Les biens du mariage : a*) Les enfants, *b*) la foi conjugale, *c*) le sacrement.

II. *Les ennemis ou les actes attentoires : a*) contre les enfants, *b*) contre la foi conjugale, *c*) contre le sacrement.

III. *Les remèdes : a*) soumission à Dieu et vie sincèrement chrétienne, *b*) obéissance à l'Eglise, *c*) enseignement fréquent de la doctrine et des devoirs du mariage, *d*) coopération des époux aux grâces du Sacrement, *e*) préparation nécessaire au mariage, *f*) remèdes aux difficultés provenant des conditions économiques.

Le mariage est le fondement de la société tout entière. Les destructeurs le savent bien, d'où leur acharnement à vicier et à ruiner la famille. Ils sont logiques. Mais comment des chrétiens, qui prétendent rester chrétiens, peuvent-ils entrer dans leurs vues coopérant par leurs actes à leur œuvre de ruine ?

Autre fléau.

La lettre du Saint Père, qui est un véritable cri d'alarme jeté au monde entier, ne peut pas faire oublier un autre fléau qui menace toutes les nations et toutes les sociétés, la révolution en ébullition partout. C'est la guerre extérieure, d'Etat à Etat, et c'est la guerre intérieure, de citoyens contre citoyens.

D'où proviennent ces désastres ? Une cause qu'on s'obstine à ne pas avouer est cependant manifeste, c'est l'éloignement de Dieu des gouvernements, du monde. Ah ! législateurs et politiques avisés, multipliez vos congrès et vos conférences. C'est très louable cela, mais combien insuffisant. Tant que le volcan reste béant, les émanations et les feux dévastateurs produiront leurs effets destructeurs. La disparition de Dieu, de nos lois et de nos mœurs produit un vide et ouvre un gouffre, d'où sortent toutes les laves et autres matières enflammées qui sèment les destructions et les ruines, ruines publiques et ruines individuelles. Les journaux sont remplis chaque jour du récit de meurtres, de pillages, d'attentats et de crimes de toute sorte. D'où proviennent-ils ? Dites, est-ce l'instruction chrétienne avec sa morale sévère et ses sanctions éternelles qui engendre de tels désordres ? N'est-ce pas plutôt l'éducation athée, sans base morale et sans autre sanction que celle du gendarme et de la prison, qui en est la source inavouée mais incontestable ?

Une petite histoire.

Elle m'a été racontée par un voyageur se rendant à une petite ville, que je ne veux pas nommer. Il prit place dans l'autobus faisant le service de la localité. Bientôt la voiture fut envahie par deux groupes bruyants de jeunes gens et de jeunes filles. Ce fut un assaut de propos plutôt dégagés et de rires éclatants, puis exhibition de cigarettes que très galamment les jeunes gens offrirent aux jeunes filles et que les jeunes filles sans embarras et comme gens du métier grillèrent consciencieusement.

J'en étais suffoqué. Mais ce qui m'écœura plus encore que le dévergondage de cette jeunesse dessalée, ce fut l'attitude d'un vieux barbon qui, dans son coin riait et applaudissait à tout rompre. J'eus la curiosité de me renseigner et j'appris que le personnage est le directeur d'un journal ultra-radical bien connu. J'étais fixé. Je compris la joie du vieux Méphistophélès. Il se disait au fond du cœur : « Ce sont mes élèves. Ils vont bien ces petits. Mes leçons ont porté ». Et il en était heureux !

Je comprends cette joie d'un succès incontestable. Ce que je comprends moins c'est l'invasion, prétend-on, de la

cigarette, et bientôt sans doute de la pipe, dans certaines sociétés, où jeunes filles de bon ton et des mères de famille fument, paraît-il, à l'unisson, avec approbation de témoins qui approuvent au lieu de condamner. J'ai peine à le croire, mais si le fait était exact, il faudrait déplorer cet aveuglement et gémir de ces mœurs nouvelles qui présageraient une décadence irrémédiable.

Paulo Majora.

Parlons de choses plus relevées, comme disait le vieux Virgile. Le cardinal Binet, archevêque de Besançon, présidant récemment une réunion d'Action Catholique à Metz, y a fait un discours où une question d'histoire fort intéressante a été traitée.

Parlant de l'état de la Gaule française au VIII^e^ siècle, il a montré le pays placé entre deux influences adverses, celle du vieux paganisme gallo-romain et celle du christianisme du pays d'Austrasie, l'une défendant énergiquement les erreurs du culte antique, l'autre propageant avec non moins de force les vérités chrétiennes. Grâce aux âmes vigoureuses du temps, grâce aux saintes femmes au cœur généreux dont l'action fut très heureuse, le christianisme triompha et fit de la France une nation grande et glorieuse.

Aujourd'hui, nous assistons aux mêmes luttes, mais en sens inverse. Deux puissances sont encore en face l'une de l'autre, le néo-paganisme et le christianisme. Il semblerait que le premier possède tous les avantages. Triomphera-t-il définitivement ? Alors, malheur au pays, malheur à l'univers entier, tout sera mis à feu et à sang, et ce qui est pire, tout sera souillé et corrompu. Le christianisme résistera, mais au prix de quels sacrifices, au prix de quelles ruines ! Il terrassera à la longue l'Hydre aux sept têtes de l'anticléricalisme, de l'athéisme, de la Franc-Maçonnerie, du communisme, de l'anarchie, de l'immoralité et de la perversion. Mais qu'il en coûtera à l'humanité de passer par là !

Si Bossuet vivait encore il dirait de nouveau : *Et nunc reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram,* et maintenant, rois, comprenez : instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre.

Les rois d'aujourd'hui, ce sont les électeurs. Ce sont eux qui décident de la destinée du pays. Que vont-ils faire ? Vont-ils choisir des hommes sages, éclairés et indépendants, à la conscience droite et à l'âme résolue, ou bien vont-ils, aveuglés par de sottes préventions et gagnés par des promesses fallacieuses se laisser tromper par des politiciens sans vergogne et sans loyauté ? Le sort du pays et leur propre sort est entre leurs mains. Qu'ils y réfléchissent.

MOIS DE MARS

Programme de la Station de Carême.

Voici le programme des Conférences données le soir, à 8 heures, à la Cathédrale, par le R. P. Roulin prédicateur de la Station :

Dimanche 21 *Février :* GRANDEUR ET EPREUVES DU SACERDOCE. — Le Christ n'a pa cru devoir mieux faire que de placer des hommes à la tête de son Eglise... Sans doute nos anticléricaux « pur sang » auraient-ils voulu voir des Anges à leur place pour assurer la direction de cette Eglise !... Si ceux qui critiquent le Maître avaient été là pour Lui donner leurs conseils, peut-être eût-il agi autrement ! ! Maintenant que le mal est fait, que ceux qui trouvent que le Christ n'a pas vu clair veuillent bien le Lui pardonner !

Mardi 23 : Instruction.

Jeudi 25 : L'EGLISE ET SES AMBITIONS. — Est-il vrai que l'Eglise veut tout dominer, tout diriger, tout accaparer, même les choses temporelles, civiles et politiques ? Que le clergé a des ambitions illimitées, absurdes, intolérables ?...

Il serait tout de même bon de savoir à quoi s'en tenir !

Dimanche 28 : L'EGLISE ET SES INTRANSIGEANCES. — Quand l'Eglise se trouve en présence de ces systèmes politiques dont les principes sont en contradiction avec le dogme catholique, dont l'application va contre la morale chrétienne, contre l'ordre social chrétien, lui refuserez-vous le droit d'intervenir, de condamner, d'interdire au besoin, de protéger les âmes dont elle a la garde ?

Mardi 1^er^ *Mars :* Instruction.

Jeudi 3 : L'EGLISE, RELIGION D'ARGENT ! — « Christianisme de banquiers », disait M. Herriot ! L'Eglise riche ! De quoi, Seigneur ? quand on lui a tout pris ! Quelle impudence ! Le coucou s'installe dans le nid des autres oiseaux pour y faire naître sa couvée, mais au moins il ne raille pas ceux qui, brin par brin, lui ont préparé un abri. Nos coucous anticléricaux n'ont pas cette pudeur.

Tous ces gens-là voudraient sans doute nous voir aller pieds nus ! Eh ! bien, j'y consens, bien que je ne sois pas capucin, mais à une condition : c'est que tous ces gros bonnets veuillent servir la France aux prix que gagnent curés et vicaires en servant l'Eglise !

Dimanche 6 : L'EGLISE ET L'ESCLAVAGE. — Qui donc le premier a regardé avec sympathie les foules meurtries par la civilisation païenne ?

Le Christ !...

Qui a réalisé cette formidable révolution sociale ?

L'Eglise !...

Travailleurs ! si vous en doutez, faisons de l'histoire.

Lundi, Mardi, Mercredi : Conférences réservées aux jeunes filles.

Jeudi 10 : L'EGLISE ET LES TRAVAILLEURS. — Un jour qu'il se trouvait en compagnie de son camarade Henri, Roland lui déclara avec emphase : « Oui, le char ouvrier est embourbé dans la misère, et à qui la faute ? — A l'Eglise qui soutient les puissants et se désintéresse du sort des faibles. »

— Allons, mon garçon, on t'a bourré le crâne ! — Encore un peu d'histoire du Moyen-Age aux temps modernes.

Dimanche 13 : L'EGLISE ET LA PAIX SOCIALE. — Traiter l'Eglise d'ennemie du peuple est donc plus qu'une calomnie, c'est une indignité. Nous l'avons vue au cours des siècles réaliser au profit des petits et des humbles de véritables révolutions aux conséquences formidables.

L'Eglise est-elle encore capable d'apporter une solution à la question sociale qui passionne le monde ?

Lundi, Mardi, Mercredi : Conférences réservées aux Dames.

Jeudi 17 : L'EGLISE ET LA MISÈRE HUMAINE. — Les Travailleurs ne sont pas seuls à préoccuper l'Eglise ; à côté du monde du Travail, il y a aussi le monde de la pauvreté ceux à qui la maladie, le malheur, le chômage, les deuils, ou même l'imprévoyance, l'inconduite, la débauche, apportent la misère noire...

Dimanche 20 : L'EGLISE ET LA PAIX INTERNATIONALE. — L'Eglise, comme veulent le faire avaler à leurs naïfs lecteurs les chroniques anticléricales, l'Eglise peut-elle vouloir la guerre ?

Si elle prêche ardemment la paix entre les peuples, exige-t-elle la paix sans gages de sécurité comme veulent le dire ses détracteurs forcenés ?

Lundi, Mardi, Mercredi : Conférences réservées aux hommes et jeunes gens.

Jeudi-Saint : Instruction (pour tout le monde).

Vendredi-Saint : Sermon de la Passion (pour tout le monde).

Pâques (Clôture de la Station) : LES TRIBULATIONS DE L'EGLISE ET L'OPTIMISME QUAND MÊME !

Principales fêtes du mois.

Saint Pol-de-Léon, le *samedi* 12 ; c'est le second Patron du diocèse.

Les Sept Douleurs de la Très Sainte Vierge, le *vendredi* 18.

Saint Joseph, le *samedi* 19, messe de 8 heures à son autel.

Mercredi 23. — A 4 heures, chant de l'office des ténèbres.

Jeudi-Saint. — Messe de Communion à 7 h. 30; messe pontificale à 9 heures ; bénédiction des Saintes Huiles ; à 2 h. 30 ; lavement des pieds ; visite aux Reposoirs ; à 4 heures, chant de l'office ; à 8 heures, instruction pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint. — Office à 9 heures ; à 3 heures, chemin de la croix ; à 4 heures, chant de l'office ; à 8 heures, sermon de la Passion, pour tous, bénédiction de la vraie croix.

Samedi-Saint. — A 8 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, chant des prophéties, bénédiction des Eaux Baptismales, grand'messe. — La loi de l'abstinence prend fin à midi. — Après 8 heures du soir, on ne confesse que les hommes et les jeunes gens.

Fête de Pâques. — Messe de Communion générale des hommes à 7 heres. Messe pontificale à 10 heures suivie de la bénédiction papale. Vêpres à 2 h. 30, procession à l'intérieur de la cathédrale au chant de la prose *O filii et filiæ* A 8 heures, sermon de clôture de la station, allocution de Mgr l'Evêque.

Lundi et mardi de Pâques. — Messes, vêpres et procession comme le jour de Pâques, mais sans la messe de 11 h. 30.

Quêtes spéciales.

Le dimanche des Rameaux, pour la Station du Carême ;
Le vendredi-Saint, pour les Lieux Saints ;
Le dimanche de Pâques, pour les Séminaires.

Le Denier du Culte réclame de la générosité des paroissiens la cotisation annuelle, pour le maintien du culte. Aucune quête spéciale n'est faite à ce sujet. Les fidèles apportent spontanément leurs offrandes.

Confession des enfants.

Le samedi 13 *Mars,* à 11 heures, les filles des différents catéchismes. — Le soir, à 4 heures, les garçons des mêmes catéchismes.

Le jeudi 15. — Communion des enfants de la communion privée. Ceux-ci auront une petite retraite préparatoire les trois jours précédents.

Réunions spéciales.

Les mères chrétiennes le *vendredi* 18, à 8 heures à la chapelle des Œuvres.

Les Enfants de Marie le *dimanche* 13 et le *lundi de Pâques* 28 ; même local.

Les Tertiaires de Saint François le dimanche 27.

AU PATRONAGE

Laissez passer... ne laissez pas passer...

Laissez passer sans répondre une parole méchante qu'on vous aura dite, et vous aurez, avec une force accrue, la paix.

Ne laissez pas passer, sans la saisir, l'occasion de dire une parole aimable. En faisant plaisir à quelqu'un vous vous serez fait du plaisir à vous-même.

Laissez passer sans grogner un nuage noir dans votre ciel intime et vous aurez gagné en patience et en sérénité.

Ne laissez pas passer, sans l'offrir à Dieu, une joie ni une peine. Vous aurez accru la douceur de la joie ; vous aurez adouci l'amertume de la peine ; vous aurez augmenté le mérite des deux.

Ne laissez pas passer, sans au moins lui sourire, le pauvre qui vous regarde, et vous aurez l'un et l'autre grandi en amour de Dieu.

Laissez passer, sans la remarquer, une indélicatesse, et n'ayant rien perdu de votre dignité vous aurez développé votre humilité.

Ne laissez pas passer, sans montrer que vous avez compris, une amabilité. Vous aurez ainsi prouvé que vous en étiez digne, vous vous serez révélé bon et vous aurez encouragé l'autre à l'être de nouveau.

Laissez passer les reproches en ce qu'ils ont de mal intentionné, car il ne faut pas faire du péché personnel avec le péché d'autrui.

Ne laissez pas passer, sans en profiter, les reproches même méchants, en ce qu'ils ont de vrai. Car on peut faire de la vertu personnelle avec le péché d'autrui.

Laissez passer, sans vous venger, un mot cruel qui ne déchire que vous, un coup brutal qui ne fait mal qu'à votre joue, une piqûre d'épingle qui ne fait couler, de sang, qu'une goutte du vôtre.

Ne laissez pas passer, sans la venger, une insulte contre Dieu ni une insolence déloyale contre la religion, ni une parole scandaleuse pour l'âme d'un petit enfant, ni une monstrueuse calomnie contre la réputation d'une innocente. Car votre silence, d'abord lâcheté serait ensuite complicité et, finalement, encouragement au mal.

Et encore la nouvelle Salle ? ? ?

Mais oui, amis Lecteurs, nous venons vous parler encore de la nouvelle salle de spectacles de la Phalange d'Arvor... Dans quelques jours, le gros travail va être terminé : le toit de la scène, qui monte à 12 mètres au-dessus du plateau, est enfin achevé; les peintres pourront bientôt décorer les murs ; les parquets n'attendent que les fauteuils, dont la plus grande partie nous est déjà parvenue ; et les fauteuils n'attendront plus que les nombreux et fidèles spectateurs qui voudront bien assister à nos séances. Nous savons l'immense intérêt que tous les amis du patronage ont porté et portent encore à l'entreprise : les encouragements, les témoignages les plus bienveillants ne nous ont pas manqué : il nous faudrait maintenant votre concours, chers bienfaiteurs. L'architecte a conçu un beau plan, l'entrepreneur l'a exactement réalisé, le maître de chantier a bien mené ses ouvriers; ceux-ci ont travaillé d'une façon superbe. Chers amis, apporterez-vous à la besogne moins de cœur qu'eux ? Ne découvrira-t-on pas dans la ville de Quimper assez de cœurs généreux qui acceptent de grossir le chiffre de nos souscriptions ?

Oh ! certes, nous avons plaisir à le proclamer : beaucoup ont déjà répondu à nos premiers appels. Nous avons reçu déjà de belles offrandes ; il y a des personnes qui se sont imposé de réels sacrifices pour venir à notre aide et c'est vraiment touchant de lire les quelques mots qui accompagnent l'obole : « 60 francs pour le patronage. — *Ce sont les prêts que j'ai économisés pendant ces derniers dimanches.* » — « 100 francs : *montant de mes étrennes pour que nous ayons une salle vraiment familiale.* » — « 50 francs : *depuis votre appel, je n'ai pas pris d'apéritifs. Priez pour que je tienne ainsi longtemps. Le patronage en profitera.* » — « 120 francs : *don d'une personne qui s'est privée de bonbons et de douceurs qu'elle aimait et qu'elle aime encore beaucoup.* »

Il est regrettable que tous ces donateurs veuillent garder l'anonymat : nous les aurions cités volontiers à l'ordre du

jour de la Phalange, avec ces familles qui, non contentes de se dévouer activement à l'œuvre, nous font encore des offrandes... princières.

Mais les dons que nous avons reçus ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan. Donc, que ceux qui hésitent, que ceux qui tardent encore, par notre faute peut-être à nous qui n'avons pas su trouver le chemin de leur cœur, que tous ceux-là pensent au bien qu'ils pourraient faire dès maintenant en nous faisant preuve de leur charité et de leur dévouement : nous recueillons les grandes et les petites offrandes, les petites économies qui moisissent dans les tirelires comme les grands billets qui voudraient bien s'échapper des coffre-forts. Dans la caisse de la Phalange, l'entente cordiale se fera entre ses divers donc qui, ajoutés les uns aux autres, finiront par constituer les sommes importantes dont nous avons besoin.

.....

Et puis, écoutez bien; ou plutôt, lisez attentivement ce qui suit : chers bienfaiteurs, nous avons fixé notre Kermesse le *premier dimanche de Mai, le* 1er *Mai.* Nous ne voulons pas, dès aujourd'hui, faire une revue détaillée de notre vente de charité; mais nous avons le grand désir d'augmenter le nombre des comptoirs, de trouver des attractions nouvelles, d'avoir une belle décoration de la cour. Pour cela, il nous faut des personnes de dévouement ; vous, Mesdames et Mesdemoiselles, qui avez eu le courage de lire tout cet article, ne voulez-vous pas être du nombre des « dévouées ? ». Allons ! dites oui et vous ferez œuvre charitable. Nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration, car, malheureusement, il arrive quelquefois que l'on oublie de remercier... après. Il faut que la Kermesse de cette année soit supérieure à toutes les précédentes à tous points de vue, surtout quant aux recettes. Vous savez ce que c'est qu'une caisse de patronage : les sous y entrent par une ouverture, mais s'en échappent par quatre ou cinq issues. « *En ce moment, la caisse de la Phalange sonne creux, un creux profond à donner le vertige.* » Que tous les paroissiens de Saint-Corentin, par l'union de toutes les bonnes volontés, se préparent donc à remplir la bourse du patronage afin que les billets bleus lui communiquent une courbe réjouissante. Qu'ils nous aident à constituer un budget digne de nous, d'eux, et de l'œuvre si belle de la jeunesse quimpéroise.

Encore une fois, merci d'avance ! Dieu vous le rendra.

Les Directeurs...

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

1er *Février.* — MM. les Directeurs m'ont dit que la Kermesse aurait lieu le 1er Mai. Je vais, dès maintenant, me mettre au travail. Avec mon ami Robert, je vais « fureter » dans tous les greniers pour y trouver *de vieux tableaux.* Mais pourquoi aller les chercher dans la poussière, alors que l'on peut les rencontrer... à chaque pas... dans la rue...

2 *Février.* — Encore 89 jours avant la Kermesse...

4 *Février.* — Encore 87 jours avant la Kermesse...

7 *Février.* — Encore... flûte... je suis malade en pensant à cette Kermesse que je voudrais si belle, si intéressante ! En attendant, réjouissons-nous en écoutant Achille, la tête folle, et l'inénarable Docteur Potentiel, spécialiste des maladies des narines et de la plante des pieds. Ah ! pauvre Duchesse de la Tour Prends Garde, par quelles tribulations vous a-t-il fallu passer pour étudier le caractère de votre médecin ???

9 *Février. — Mardi gras, t'en va pas,*
J'frons des crêpes j'frons des crêpes !
Mardi gras, t'en va pas,
J'frons des crêpes, et t'en auras.

Comme crêpes, on m'a redonné mon rôle de souffleur à la séance du soir au Likès. Je vous assure que ce n'est pas une besogne bien intéressante ; et malgré tout, c'est un rôle qui donne de l'inspiration... poétique.

Ma vie a son secret, ma boîte a son mystère.
De ce terrier béant qui s'ouvre à fleur de terre,
Je suis l'humble lapin. De ce lugubre trou,
Je suis la sombre chouette et le triste hibou !...
... J'ai vu la vie au pied de mon petit pupitre
Dérouler ses anneaux, chapitre par chapitre....
En ai-je vu, mon Dieu, des choses et des êtres !
Des bons et des méchants, des braves et des traîtres !
En ai-je vu pâtir des pauvres innocents,
En ai-je vu Seigneur, abaisser des puissants !...

Et puis, j'en ai assez vu et je termine avec Miguel Zamacoïs :

Héros du répertoire, ô princes, ô guerriers !
C'est sous ma cloche en bois qu'ont poussé vos lauriers,
Et dans le firmament glorieux fait de toiles,
Je suis le ver de terre allumeur des étoiles !

10 *Février, mercredi des Cendres.* — Monseigneur bénit solennellement les Cendres. M. l'abbé Hervé les impose à chacun de nous avec ses austères, — mais combien salutaires, — avertissements : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. » Pensons-y souvent. Car chacun de nous, à son tour s'en ira

Bien et dûment empaqueté
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière,
Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère.

14 *Février.* — Il gèle... Je fais comme Charles: j'attends que l'inspiration vienne...

15 *Février.* — Il neige... J'attends encore...

18 *Février.* — Il fait beau... J'attends toujours.

21 *Février.* — Ah ! un léger petit vent qui s'amuse sur la place Saint-Corentin : « Il inspire, il fait cent malices, comme le dit si bien François Coppée, transformant les cornettes des Sœurs en grands papillons blancs, entortillant les maigres jambes d'un vieux prêtre dans les plis de sa soutane, taquinant les jupes d'une dévote, qui, embarrassée par son parapluie et son livre de messe, tourne sur elle-même, dans un affolement scandalisé, et enfin, v'lan, découvrant brusquement la calvitie d'un gros papa, l'obligeant à courir, à courir après sa coiffure qui court devant lui comme un cerceau. »

23 *Février.* — Qui n'a pas sa « Zézette ? » Il paraît que ce nom va être désormais donné à tous les chats de la création au lieu de Minette... Pourquoi pas Minousse, comme dans la chanson ?

Le voici sur son lit de mousse
Le chat du beau nom de Minousse.
Partout où la gent souris pousse,
Il inspirera grande frousse.
Sa vie passera sans secousse :
Près des fourneaux, sur une housse,
Il saura se la couler douce.
Toujours ta mutine frimousse
Hantera nos rêves, Minousse.

27*Février.* — Encore 64 jours avant la Kermesse. Ah ! décidément, j'en rêve tout le temps... Heureusement, l'imprimeur réclame immédiatement le journal de

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

N. B. — Pensez tous à la Kermesse du 1er Mai...

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et Fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 hres (grand'messe,) 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 hres 1/2, Salut du T. Saint-Sacrement.*
Sur semaine : messes à 6, 7, 8, 8 h. 30 (messe du Chapitre). — Confession, tous les jours, aux heures des messes, sauf le dimanche et, le soir, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 ; le samedi toute la journée.

1er Mars, mardi. — Office du jour, service pour les Défunts. — instruction française à 8 heures

2, mercredi. — S. Joévin, év. et conf. — instruction bretonne à 8 h. à la chapelle.

3, jeudi. — S. Guénolé, abbé. — Service à 6 h. 1/2. — Conférence française à la cathédrale à 8 heures.

4, vendredi. — S. Casimir, conf. — Exposition et bénédiction du Saint-Sacrement. — A 7 h. 1/2 du soir, Chemin de la Croix. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration.

5, samedi. — Office du jour, confession.

✝ **6, IVe Dimanche du Carême.** — Office du dimanche. — Conférence française à 8 h. à la Cathédrale. — Sermon breton à la chapelle.

7, lundi. — S. Thomas d'Aquin, conf. et doct. — Service pour les Défunts. — Conférence aux jeunes filles, sermon breton à la chapelle.

8, mardi. — S. Jean de Dieu, conf. — Conférence aux jeunes filles, sermon breton.

9, mercredi. — Ste Françoise Romaine, Veuve. — Conférence aux jeunes filles, sermon breton.

10, jeudi. — Les Quarante Martyrs. — Service pour les Défunts. — Conférence française et sermon breton à 8 heures.

11, vendredi. — De la férie. — Chemin de la Croix à 7 h. 1/2. — sermon breton à 8 heures.

12, samedi. — S. Paul de Léon, év. et conf. — Confession des filles et des garçons du catéchisme.

✝ **13, Dimanche de la Passion.** — Enfants de Marie à la chapelle. — Communion générale à 7 h. à la Cath. — Conférence française à 8 h.

14, lundi. — De la férie. — Conférence aux dames. — Petite retraite aux petits enfants.

15, mardi. — De la férie. — Conférence aux dames. — Petite retraite aux enfants.

16, mercredi. — De la férie. — Conférence aux dames. — Petite retraite aux enfants,

17, jeudi. — S. Patrice, conf. — Communion générale des petits enf. — Conférence française à 8 heures.

18, vendredi. — Les Sept Douleurs de la T. Ste Vierge. — A 8 h. du matin réunion des mères chrét. — A 8 h. du soir, Chemin de la Croix.

19, Samedi — S. Joseph, époux de la T. Ste Vierge. — Messe de 8 h. à son autel. — A 8 h. du soir Chemin de la Croix.

✝ **20, Dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession. — A 8 h. du soir, conférence.

21, lundi. — De la férie. — Service pour les Défunts. — A 8 heures du soir, conférence aux hommes et aux jeunes gens.

22, mardi. — De la férie. — Conf. aux hommes et aux jeunes gens.

23, mercredi. — De la férie. — A 4 h. chant de l'office des Ténèbres. — Conférence aux hommes et aux jeunes gens à 8 heures.

24, jeudi Saint. — Messe de communion à 7 h. 1/2, grand'messe à 9 h. — Bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 30, lavement des pieds. — Visite des Reposoirs. — A 4 h., office des Ténèbres. — Sermon à 8 heures — Adoration nocturne à S. Mathieu.

25, Vendredi-Saint. — Office à 9 h., quête pour les Lieux Saints. — Chemin de la Croix à 3 h. — A 4 h., office des Ténèbres. Sermon de la Passion à 8 heures.

26, Samedi-Saint. — Office à 8 h. 1/2. — Bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des eaux baptismales. — Grand'messe et vêpres. — Cessation de l'abstinence à midi. — A 8 heures du soir, on ne confesse que les hommes et les jeunes gens.

✝ **27, Dimanche de Pâques.** — Grand'messe pontificale, bénédiction papale après la messe. — A 2 h. 1/2 vêpres, procession. — Sermon de clôture à 8 heures.

✝ **28, Lundi de Pâques.** — Messes, vêpres et procession comme le dimanche sans messe de 11 h. 1/2.

✝ **29, Mardi de Pâques.** — Comme la veille.

30, mercredi. — De l'octave.

31, jeudi. — De l'octave.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30	*Janvier.*	Albert-Jean Emery, 10, rue des Gentilshommes ;
30	—	Jean-Marie Daniel, 2, rue du Lycée ;
31	—	Odette Giffo, 43, avenue de la Gare ;
7	*Février.*	Jacques-Noël Le Bris, 11, rue Saint-François ;
7	—	Denise-Corentine-Marie Celton, rue Rouzaut ;
7	—	Jean-François Berrou, 20, rue Verdelet ;
7	—	Denise-Lucie-Françoise Corre, 20, rue du Pont-Firmin ;
7	—	Jeannine-Françoise-Yvonne Scotard, 8, rue Royale ;
16	—	Hélène-Marie Le Grand, 11, rue des Boucheries ;
18	—	Marcel-Pierre-Marie Stéphan, 7, rue du Sallé ;
21	—	Jean-Paul Queffurus, rue Frédéric Le Guyader ;
21	—	Monique-Marie-Thérèse Donnard, 10, rue des Halles.
22	—	Marie-Jeanne Hascoët, épouse Le Dé, 33, rue des Douves.

Mariages.

3	*Février.*	Louis-Hamon-Marie-Auguste Le Rouge de Rusunan et Marguerite Le Guellec ;
8	—	Louis-Grégoire Gloaguen et Anne-Marie Jeannès ;
8	—	Yves-Charles-Marie Le Roy et Jeanne-Marie Le Naour.

Décès.

29	*Janvier.*	Marie-Louise Bernard, veuve J.-C. Le Yeuch, 76 ans, 11, rue Kéréon ;
29	—	Eliane-Marie-Yvonne Nédélec, 2 ans, rue Frédéric Le Guyader ;
31	—	Jean-Lᵉ Francès, veuf de M.-A. Le Goff, 61 ans, r. du Frout ;
1er	*Février.*	Eugène-Aimé-Armel Le Clec'h, 25 ans, Rennes ;
5	—	Hervé-Jean-Marie Caugant, 35 ans, asile Saint-Athanase ;
6	—	Victor-Joseph Vengeant, époux de M.-J. Bodin, 47 ans, rue de Concarneau ;
7	—	Pierre-Jean Favennec, époux de M. Bonan, Hospice ;
11	—	Marie-Catherine Guéguen, épouse de J.-M. Quéméré, 58 ans, 32, rue de Brest ;
14	—	Yves Le Du, époux de Catherine Gléonec, 52 ans, rue Sainte-Catherine ;
14	—	Georges-René Kéribin, époux Le Floc'h, 27 ans, Hospice ;
16	—	Marguerite-Louise Lijour, 28 ans, 18, rue des Reguaires ;
19	—	Yvonne-Marguerite Seznec, 9 mois, 18, rue du Frout ;
20	—	Hélène-Marie Le Grand, 3 jours, 11, rue des Gentilshommes ;
24	—	René Le Bras, 59 ans, 10, place du Champ-de-Foire ;
24	—	Marie-Thérèse Huiban, 2 ans, 19, rue Kéréon.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

2e Année — N° 1. Vendredi 1er Avril 1932.

LA VOIX DE St. CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Impression d'ensemble ; Dimanche de Pâques ; Station bretonne ; Une grande tempête 2

Mois d'Avril : Anniversaire et Mission ; Fêtes et réunions du mois ; Communion solennelle et Confirmation ; L'Œuvre des Vocations ecclésiastiques dite de St-Corentin et de St-Pol ; Association de N.-D. de Salut 8

Au Patronage : Après Pâques ; Le 1er Mai, c'est le jour de la Grande Kermesse de la Phalange d'Arvor ; Pour la Kermesse ; Grand Concours pour les Enfants de 1 à 13 ans ; Avis. 11

Calendrier paroissial 15

A Saint-Corentin 16

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Vendredi 1er Avril 1932. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MARS

Le mois a été consacré presque entièrement à la station du Carême, prêchée avec éloquence par le R. Père Roulin, des Missionnaires diocésains de Rennes.

Si on se le rappelle, le Bulletin, dans son édition de Février, a donné l'ordre général et la répartition des sujets traités dans toute l'étendue de la station. Deux classements principaux : d'abord instructions générales ou communes à tous les paroissiens pendant les trois premières semaines le dimanche, mardi et jeudi, ensuite les semaines suivantes, le dimanche et le jeudi seulement. Enfin, le Jeudi et le Vendredi-Saint. Là ont été étudiés des sujets de dogme et de morale, spécialement les fins dernières, avec des questions d'apologétique et finalement l'Eucharistie et la Passion de N. S. Jésus-Christ.

Deuxième catégorie d'instructions : instructions spéciales aux jeunes filles, le lundi, le mardi et le mercredi de la 4e semaine ; instructions spéciales aux dames, les mêmes jours de la semaine de la Passion ; enfin instructions aux hommes et aux jeunes gens, les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, dans l'ordre suivant : le lundi à tous ensemble, hommes et jeunes gens, le mardi aux hommes seuls, le mercredi aux jeunes gens seuls.

Des prophètes de pessimisme hochaient la tête et annonçaient un échec certain pour cette tentative d'amener les jeunes gens seuls à cette réunion spéciale : elle fut magnifique par le nombre et par l'attitude. La grande nef de la cathédrale était entièrement occupée. L'orateur a eu confiance, et sa confiance a été justifiée.

Impression d'ensemble.

Elle fut remarquable. Un peu de surprise, peut-être d'abord, en entendant le prédicateur aborder tout droit les sujets d'apologétique annoncés, qu'on était peu habitué à voir traiter de la sorte dans la chaire chrétienne. Mais en y réfléchissant et en considérant l'état général des esprits,

divisés, on peut le dire, en trois classes, la classe des fervents chrétiens, la classe des ennemis acharnés et celle des indifférents, on comprend la nécessité d'éveiller l'attention de tous, sur ces matières, si l'on ne veut pas laisser les adversaires de la vérité sortir victorieux de ces luttes qu'il ne nous est pas loisibles d'éviter.

Le sectarisme doctrinal ne chômera pas. Il a travaillé et accompli beaucoup de mal déjà. Il en accomplira davantage encore si l'on ne lui barre pas le chemin. Les indifférents ou les endormis ne sortiront de leur état léthargique qu'au bruit du triomphe des uns ou des autres, pour prendre alors position d'un côté ou de l'autre. Si les braves gens ne veulent pas être broyés dans les assauts qui leur seront livrés sur tous les terrains, il est indispensable qu'ils soient armés intellectuellement et moralement. L'apologétique leur fournit des armes.

L'attention de l'auditoire à ces instructions prouve l'intérêt qu'il y attachait. Nous aurions voulu reproduire ces questions dans leur ensemble, il ne faut pas y songer. Un petit coup d'œil seulement, pour en résumer la pensée générale. Réduisant à néant les griefs qui s'attaquent à l'honorabilité du prêtre — à l'ingérence d'une Eglise ambitieuse et intransigeante — à son indifférence en face des misères humaines — son impuissance à résoudre l'angoissante question sociale — son hostilité aux grandes idées de paix sociale et internationale — le prédicateur s'est tout de suite imposé à ses auditeurs, chercheurs de vérités solides et indiscutables.

Dans ces conférences, qui furent un continuel plaidoyer, avec une franchise, une audace toute apostolique, il a défendu l'Eglise, la débarrassant du masque odieux dont ses adversaires tentent de l'affubler. Et ce faisant, il a mis en garde la partie saine de la société, les hommes de bonne foi et de bon sens, contre les bobards qu'on raconte, et leur a fourni les moyens de se défendre.

Au surplus, cette Eglise se défend par elle-même. Ses œuvres la jugent, et il suffit de savoir quelques pages d'histoire pour toucher du doigt l'action bienfaisante de l'Eglise à travers les âges. Et le prédicateur avait raison de terminer ses plaidoieries, disant : « Ont-elles assez duré ces plaisanteries par lesquelles on prétend refuser à l'Eglise un témoignage de satisfaction, une bonne note pour avoir enfanté de pareilles œuvres ! »

Croyons donc en la force divine de l'Eglise qui protège nos idées, nos familles, sans oublier les miséreux de la terre. Si elle disparaissait, quel chaos serait le monde, quel enfer serait la société ! Mais non, elle demeurera, car elle a les promesses de la vie éternelle, elle demeurera paratonnerre infiniment puissant qui relie la terre au ciel.

Dimanche de Pâques.

Belles et touchantes scènes du matin au soir de cette splendide journée. A 7 heures, communion générale des hommes. Pendant près de trois quarts d'heure deux prêtres ont distribué la sainte communion, aussi rapidement que possible, à ce défilé d'hommes et de jeunes gens qui se sont succédé sans interruption à la Sainte Table. La grande nef de la cathédrale n'a pas pu recevoir toute l'assistance des hommes à cette messe. Plusieurs ont dû s'installer dans les bas-côtés.

En lisant ces jours dans les journaux le mouvement, toujours progressif d'année en année, de la communion générale des élèves des grandes Ecoles, Polytechnique, Centrale, des Mines, etc., on se réjouit en constatant que dans ces hautes sphères intellectuelles la vérité chrétienne et par là-même la morale générale gagnent du terrain incontestablement. Une réflexion d'un brave homme du peuple m'a frappé en parlant de la communion des hommes : « Il y a cinquante ans, me disait-il, vous n'auriez pas vu cela à Quimper ! » Certes non, on ne le voyait pas et aujourd'hui on le voit.

La messe pontificale à 10 heures, et les vêpres à 2 h. 30, où la chorale de Saint-Corentin et la schola du Grand Séminaire ont rivalisé de talent et de piété dans le chant de l'office ont ajouté à l'éclat de la fête. Une belle journée de fête en vérité.

Le couronnement, le soir à 8 heures, a été digne de cette longue série d'instructions du Carême et de la fête qui les terminait.

Le R. Père prédicateur, rappelant en quelques mots, le fait de la résurrection du Sauveur, triomphant ainsi de toutes les astuces et de toute la fureur de ses ennemis, passe en revue, à grands traits, mais traits bien choisis, l'Eglise à travers les siècles. Elle sort toujours victorieuse, elle aussi, de toutes les persécutions, de toutes les hostilités, de toutes les oppositions, de tous les dangers, et cela nous donne l'assurance du succès dans nos efforts, si du moins ils sont inspirés et dirigés par la foi et la docilité chrétiennes.

Monseigneur l'Evêque, en réponse à l'orateur, tire la conséquence pratique de cette conclusion en rappelant à son auditoire que les événements dépendront de l'attitude des électeurs qui, prochainement, vont faire pencher la balance soit du côté de l'ordre et de la prospérité, soit du côté du groupe de tous les désordres et de toutes les calamités.

Un appel à la prochaine mission, qui s'ouvrira au mois d'Octobre prochain, a terminé l'allocution chaleureuse et émouvante de Monseigneur.

Station bretonne

Elle s'est donnée, comme les années précédentes, dans la chapelle des Œuvres, pendant les quatre premières semaines du Carême : deux réunions par semaine, dimanche et mercredi, aux trois premières semaines, tous les jours à la 4e semaine.

Aux réunions des trois premières semaines, M. le Curé a lu et commenté la lettre pastorale de Mgr l'Evêque et l'Encyclique du Souverain Pontife sur le mariage.

A la dernière semaine, M. Coquil, recteur de Kerfeunteun, a bien intéressé son auditoire en lui rappelant les grandes vérités de la foi et les devoirs qu'elles nous imposent.

L'assistance à ces réunions n'a pas été aussi nombreuse qu'on pouvait l'espérer. Nous avons, dans la paroisse, beaucoup d'autres familles, de langue bretonne, qui n'y étaient pas représentées. Nous le constatons avec regret. Ces familles n'ont rien à gagner, même au point de vue matériel, seule question qui semble les préoccuper, à se désintéresser de la religion et de la morale. Ils en feront la triste expérience, si elle n'est pas déjà faite. — Raison de plus pour nous de féliciter celles qui ont répondu à notre appel. Ces personnes ont été édifiantes et ont paru enchantées d'avoir bien accompli leur devoir.

Une grande tempête.

Cette tempête est d'ordre moral, ou plutôt d'ordre immoral. Des cris s'élèvent de tous côtés, dans la presse, la grande presse et les presses locales, dans les réunions et les cercles, dans la rue, dans les cafés et les buvettes, dans les salles de danse surtout. Qu'y a-t-il donc ? Un grand malheur, quelque calamité effroyable a-t-elle éclaté et atteint le public dans tous ses intérêts ? On le dirait. Voici l'affaire.

Monseigneur l'Evêque, gardien vigilant de la doctrine et de la morale — le mot évêque a cette signification étymologique — justement ému de ce qui se passe, a cru devoir intervenir, pour tenter de mettre fin à des désordres graves, très graves, tant au point de vue temporel qu'au point de vue moral, qui existent et menacent de tout compromettre dans notre pays, et il a pris les mesures suivantes :

« Directives au sujet des danses. — Depuis quelques années, les salles de danse se sont multipliées dans toutes les parties du diocèse, et sont devenues des occasions de désordres abominables, de véritables écoles de corruption.

Non seulement le genre de danses qui y est adopté est absolument immodeste, mais encore les jeunes gens et les

jeunes filles s'y habituent à une familiarité et à une promiscuité révoltantes.

Il est urgent de prendre quelques mesures pour essayer d'enrayer ce mal qui menace de se généraliser, et qui est, on le constate de plus en plus, aussi nuisible à la santé du corps qu'à la santé de l'âme.

Dans cette question, il faut distinguer : 1° les tenanciers des salles de danse, 2° les danseurs et danseuses, 3° les promenades en autocars.

1° *Les tenanciers de salles de danse.*

Les salles que nous avons en vue sont celles où sont organisées d'une manière habituelle des danses de nuit, des danses de dimanche et toutes autres danses, en dehors des mariages.

Les tenanciers de ces salles doivent être tenus pour des pécheurs publics et traités comme tels, au point de vue des sacrements.

Par conséquent : *a*) L'absolution leur sera refusée, tant qu'ils n'auront pas fait amende honorable devant témoins, et pris par écrit et au moyen d'une formule à prévoir et à lire en chaire, l'engagement formel de fermer leurs salles à toutes les danses signalées plus haut.

b) Si au lit de la mort, le tenancier déclare se repentir et s'engage devant témoins à supprimer désormais chez lui toutes les danses indiquées précédemment, il pourra recevoir les sacrements et être enterré religieusement, mais avec des honneurs restreints.

c) Si le tenancier meurt sans aucune rétractation, il sera enterré sans les prières de l'Eglise.

d) Quant aux enfants des tenanciers, habitant chez eux, ils n'auront pas droit aux honneurs pour les baptêmes, les mariages et les enterrements.

2° *Les danseurs et les danseuses.*

Comme ils s'exposent eux-mêmes à pécher gravement et que par leurs exemples ils encouragent un désordre qui entraînent d'autres âmes à des chutes certaines et lamentables, on doit refuser l'absolution, après deux ou trois avertissements motivés, aux danseurs et aux danseuses qui s'obstinent à fréquenter les salles de danse dont nous avons parlé plus haut.

Les joueurs d'accordéon ou autres instruments qui dirigent la danse dans ces salles doivent être traités comme les danseurs eux-mêmes.

Nous condamnons avec la même sévérité la fréquentation des bals dits bals de famille ou de société où sont exécutées les mêmes danses immodestes que dans les bals publics.

Les danses sont autorisées à l'occasion des mariages et seront exécutées, autant que possible, en plein air, mais à l'exclusion des danses appelées danses modernes, qui demeurent toujours prohibées, en raison de leur caractère absolument immodeste.

3° *Auto-cars.*

Les promenades en auto-cars où, séparés de leurs parents, jeunes gens et jeunes filles s'entassent sans la moindre retenue, sont certainement pour eux une occasion prochaine de péché mortel. On doit donc appliquer aux personnes qui y prennent part la même règle que pour les danseurs des bals publics : refus d'absolution, après deux ou trois avertissements motivés.

Par ce qui précède, Nous n'entendons pas condamner les promenades en auto-cars auxquels jeunes gens et parents prennent part ensemble.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon. »

Nous demandons à tous de lire et de méditer ces diverses prescriptions. Nous demandons à toutes les âmes de bonne foi si les mœurs que ces mesures condamnent sont, je ne dirai pas chrétiennes, mais simplement honnêtes et convenables. Qu'elles nous disent aussi pourquoi la tuberculose, la phtisie et d'autres maladies encore prennent une extension si grande et si inquiétante : ni dispensaire, ni sanatorium, ni préventorium ne les arrêtent. Pourquoi ? Parce que les sources du mal demeurent et progressent, et ces sources sont surtout les salles de danse. Là une jeunesse folâtre et imprévoyante danse à perdre haleine, mais les microbes ou germes des maladies, dont sont infectés plusieurs des danseurs, dansent aussi en l'air et sont absorbés par la respiration. Ils prennent logement dans les poumons des assistants, s'y développent et accomplissent leur œuvre de mort. — Et s'il n'y avait d'atteints que les danseurs et danseuses, mais ceux-ci vont promener et semer la contagion autour d'eux et contaminer nombre d'innocents qui ne peuvent pas y échapper.

Enfin, qu'on lise l'Histoire, en remontant de Rome à Sodome et Gomorrhe, et qu'on nous dise quelle a été la cause de la ruine de ces cités et de ces puissances qui semblaient devoir défier les temps et les événements. Les mêmes causes, entendons-le bien, produisent les mêmes effets et chez les individus et chez les nations. En proscrivant les mœurs coupables, l'Eglise prétend sauvegarder les intérêts non seulement des âmes, mais encore de la santé, de la prospérité des individus, des familles et de la société tout entière.

MOIS D'AVRIL

Anniversaire et Mission.

L'anniversaire est celui du bulletin *La Voix de Saint-Corentin*. Il y a, en effet, vingt et un ans, au mois d'Avril, que notre petite feuille voyait le jour. Vingt et un ans ! Cela fait les trois congés militaires de jadis. Généralement, les soldats qui avaient fourni ces trois étapes étaient invités à jouir du repos de la retraite, bien gagnée d'ailleurs. Les trois brisques étaient jugées mesure suffisante, pour les grognards de l'armée.

Notre modeste publication obtiendra-t-elle son quatrième chevron ? Je n'oserai pas l'affirmer. La question, du reste, ne dépendra pas de moi. Je lui souhaite plus longue vie qu'à moi-même.

En notant ce petit événement, un devoir s'impose à moi, le devoir de la reconnaissance, à tous ceux qui ont permis au Bulletin de vivre jusqu'ici. En leur exprimant ma très vive gratitude, je leur demande de vouloir bien lui conserver leur sympathie, et s'il leur est possible, de lui en gagner d'autres, beaucoup d'autres.

La publication mensuelle a-t-elle pu faire quelque bien aux paroissiens ? Je l'ignore. Personne n'est juge dans sa propre cause. Son intention était telle, assurément, mais de l'intention à la réalisation, il y a quelque fois de l'intervalle. Mettre les fidèles au courant de la vie religieuse de la paroisse, leur rappeler les obligations des temps actuels, les garer contre les dangers de plus en plus nombreux et de plus en plus redoutables pour la foi et la morale, insinuer les moyens, neutraliser le mal et promouvoir le bien des âmes, tel a été le programme de *La Voix de Saint-Corentin* dans son passé de ving et un ans ; tel il sera dans un avenir qu'il ne nous appartient pas de délimiter. La divine Providence en décidera.

En remerciant les abonnés de leur fidélité, nous nous permettons de leur demander de consulter toujours la bande du journal. Elle indique à l'échéance, la fin de l'abonnement. Ils voudront bien ne pas oublier de régler leur petit compte de l'année. C'est le nerf de la guerre, c'est aussi la vie du journal. S'ils y ont déjà paré, lorsque l'indication paraîtra, qu'ils ne s'en émeuvent pas ; ce n'est pas une invitation de repasser à la caisse. C'est une mesure générale qui ne devra toucher que les retardataires.

La Voix de Saint-Corentin a fait son apparition à la fin de la Mission de 1911. Son anniversaire précède de quelques

mois celle de 1932. Ce sera, en effet, en Octobre prochain, que s'ouvrira la nouvelle Mission, dans les deux paroisses de Saint-Mathieu et de Saint-Corentin. Nous ne sommes pas encore fixés sur le jour de l'ouverture, ni sur le programme des exercices. Nous y reviendrons bientôt et nous en reparlerons plus longuement. Mais, dès maintenant, nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention des paroissiens sur l'événement et de les inviter à s'y préparer très sérieusement. Un docteur de l'Eglise nous fait cette remarque qu'un mal prévu est moins impressionnant et moins redoutable qu'une catastrophe imprévue. Pour la même raison, un bien annoncé et préparé réserve aux âmes des effets plus profonds et plus durables. Il est à désirer que dans tout foyer chrétien, aux prières du soir, un *Pater* et un *Ave* soit récité par tous les membres de la famille en vue du succès de la mission. Nous le demandons instamment aux paroissiens.

Fêtes et réunions du mois.

Le vendredi, 1er *jour du mois,* exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens seuls.

Le dimanche 3. — Fête de la société des Médaillés Militaires : messe à 9 heures, allocution de Mgr l'Evêque, quête, chant de l'absoute.

Le même jour. — Grand Congrès des jeunes catholiques du diocèse de Quimper et de Léon. La veille, samedi, à 20 h. 30, réunion des dirigeants au Likès. — Le dimanche 3, messe de communion à 7 heures, réunion des militants à 8 h. 45. — Messe à 11 h. 15. — Banquet pour les militants à 12 heures.

L'après-midi, *grand Meeting des jeunes catholiques,* sous la présidence de Monseigneur Duparc.

Rassemblement à la cathédrale à 13 h. 45. — Départ en colonnes pour le Likès à 14 heures.

Des orateurs de premier plan donneront au meeting la conclusion des séances d'étude du samedi et du dimanche matin, sur l'*Action Catholique et l'Apostolat des jeunes.*

Les jeunes catholiques du diocèse, Cornouaille, Léon, Tréguier, sont invités à s'inscrire à la Direction des Œuvres, rue Feunteunic-al-Lez, Quimper.

Le lundi 4, réunion de la Congrégation et de l'Association des Mères chrétiennes à 8 heures, dans la chapelle des Œuvres : messe, allocution, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 10 *et le dimanche* 24, réunion ordinaire des Enfants de Marie à 7 heures, à la chapelle.

Le mercredi 13 *et le dimanche* 17, solennité de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle.

Dimanche 24, réunion du Tiers-Ordre à 4 heures, à la chapelle.

Le lundi 25, fête de S. Marc Evangéliste : procession et messe à la chapelle de son nom. Départ de la cathédrale à 9 heures.

Le samedi 30, à 8 heures du soir, à la cathédrale, ouverture des exercices du mois de Marie : chant d'un cantique, récitation du chapelet, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Communion Solennelle et Confirmation.

La communion aura lieu le dimanche de la Pentecôte, 15 Mai, et la Confirmation le lendemain matin, lundi.

L'Œuvre des Vocations ecclésiastiques, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol.

Nous voici à l'époque de l'année où les Dames patronesses de l'Œuvre des Vocations se présentent dans tous les foyers chrétiens pour la cueillette des cotisations. Le produit de ces cotisations, centralisé à l'Evêché, est réparti en Bourses d'entretien et d'études en faveur des enfants et des jeunes gens de familles peu fortunées qui, dans nos Petits et notre Grand Séminaire, se préparent au Sacerdoce.

Personne ne l'ignore, même chez nous, le nombre des prêtres est insuffisant en face des besoins de la population. Cependant, le nombre des enfants et des jeunes gens destinés par la Providence à pourvoir à ces besoins, ne l'est pas ; nous ne pouvons en douter sans offenser la Sagesse divine. La bonne volonté des « appelés » n'est non plus en cause. Ce qui manque, ce sont les ressources financières entre les mains de ceux qui ont la mission de discerner les « élus de Dieu », d'entretenir les établissements scolaires où ils s'initieront aux sciences humaines et divines et à la discipline morale qu les rendront capables d'exercer dignement et avec fruit les fonctions du saint ministère.

Ces ressources, Dieu vous demande d'aider à les procurer. Depuis la fondation de l'Œuvre vous l'avez fait chaque année avec une générosité que la *Voix de Saint-Corentin* a proclamée bien haut. L'année dernière, toutefois, deux ou trois quartiers de la paroisse se sont montrés moins généreux. Les recettes de l'Œuvre ont subi, de ce fait, un fléchissement de la valeur d'une demi-bourse. Une bourse ou une demi-bourse en moins, c'est une vocation retardée, peut-être perdue à jamais !

Méditez ceci. La voix mystérieuse de Dieu, voix douce, attirante s'est fait entendre au cœur d'un enfant pieux : « Mon fils, viens, suis-moi ; je veux faire de toi un sauveur d'âmes, tu seras mon prêtre, le veux-tu ? »... A cette voix, le petit a tressailli de tout son être, une allégresse inconnue l'a pénétré, s'est emparée de son âme et il a dit : « Me voici, Seigneur, je suis prêt ; prenez-moi. Mais comment faire ? Mes parents sont pauvres, qui fera les frais de mes longues études ? » — « Sois en paix, la charité chrétienne y pourvoira. »

Est-il, parmi nous, quelqu'un qui voudrait démentir Dieu, empêcher cet « élu » de suivre l'appel d'En-Haut ?

Un prêtre en moins... combien d'âmes perdues ?... Donnons, donnons largement pour l'Œuvre des Vocations. Accueillons avec joie comme venant de la part de Dieu les Dames autorisées qui se présenteront chez vous.

« Celui qui reçoit l'apôtre a part aux mérites de l'apôtre » a dit Jésus. A plus forte raison, celui qui contribue à former l'apôtre.

Association de N.-D. de Salut.

Il est rappelé aux adhérents :

1° Qu'une messe, à l'intention des Associés décédés au cours du mois précédent, est dite le deuxième mardi de chaque mois, à 7 heures, à Saint-Mathieu. — Prière de prévenir à la Sacristie au moment du décès.

2° Que la cotisation annuelle de 2 francs est à verser, si ce n'est déjà fait, à la Trésorière, 15, rue Salonique, ou à l'une des Dizainières. — On demande de nouvelles Dizainières.

3° Que les sommes recueillies permettent de venir en aide aux écoles libres et aux patronages de Quimper, au surplus, d'offrir un billet de chemin de fer, à un malade pauvre, dans un pèlerinage à Lourdes.

AU PATRONAGE

Après Pâques.

Les papillons sont de frêles choses,
Les uns sont bleus, d'autres blancs ou roses,
Et d'autres sont de velours noir.
Mais qu'ils soient blancs, bleus, ou noirs, ou roses,
Les papillons sont de frêles choses,
Des fleurs qui se fanent le soir.
Les rêves sont de folles chimères,
Des feux follets, lueurs éphémères
Qui voltigent sur des tombeaux.

Honneurs, plaisirs, lueurs éphémères !...
Les rêves sont de folles chimères :
Moins il sont vrais, plus ils sont beaux.
Mais, aimer Dieu plus que tout au monde,
Voilà sur quoi tout bonheur se fonde ;
Le bon Dieu ne m'a jamais fui.
Le seul bonheur auquel je me fonde,
C'est d'aimer Dieu plus que tout au monde
Et d'aimer tout le monde en Lui.

A. B.

Le 1er Mai

C'EST LE JOUR DE LA GRANDE KERMESSE DE LA PHALANGE D'ARVOR

Voici le Printemps : la nature renaît...
Voici le mois de Mai : la nature est en fleur...
Voici la Kermesse : un jour de bonheur...

Etes-vous triste ?

Il faut vous distraire ! Nous nous en chargeons :
Le Dimanche 1er Mai 1932.

Aimez-vous à rire ?

Vous serez servi : des attractions désopilantes...

Aimez-vous les belles choses ?

Visitez les Comptoirs de la GRANDE KERMESSE :
Ouvrages de Dames - Librairie - Bazar - Fleurs - Pêche à la ligne
Chanteclair — BRIC-A-BRAC
et la Salle de Spectacles, chef-d'œuvre d'architecture moderne.

Aimez-vous les bonnes choses ?

Passez : à la Buvette, au Buffet, à la Confiserie, à la Crêperie, etc.

Etes-vous adroit ?

N'oubliez-pas le tir à la Carabine,
En un mot :

Aimez-vous la distraction à votre porte ?

Alors, le 1er Mai, vous la trouverez à la Phalange d'Arvor,
Boulevard de Kerguélen.

Etes-vous soucieux de votre porte-monnaie ?

C'est votre droit en ce temps de crise :
Alors, achetez à la Kermesse du 1er Mai ;
Tous les prix sont raisonnables.

Mais

Si vous êtes misanthrope, si vous n'aimez pas sortir, si vos occupations sont trop absorbantes, si vous craignez, en un mot, de ne pouvoir venir,

Il vous reste une ressource,

celle d'envoyer une offrande ou un lot aux Directeurs du Patronage, 1, rue Verdelet. Ils vous remercieront chaleureusement.

POUR LA KERMESSE

A tous nos amis, à tous les bienfaiteurs, à toutes les personnes que doit intéresser la formation sociale, morale et religieuse de la jeunesse de Quimper, nous adressons cette prière : aidez-nous à garnir nos comptoirs. Nous voulons que nos acheteurs y trouvent « de tout » ; pour cela, envoyez-nous « de tout ».

Permettez-nous de vous indiquer quelques objets que nous recevrions avec plus de plaisir à nos différents comptoirs :

Aux Ouvrages de Dames : Broderies, dentelles, guipure, lingerie et objets de fantaisie, tabliers, chandails, robes, manteaux, etc.

Aux fleurs : Fleurs naturelles, fleurs coupées, fleurs artificielles, roses, jardinières, rivières, corbeilles, etc. (Surtout, n'oubliez pas le muguet !)

Au buffet : Gâteaux, sandwichs, fruits, confitures, chocolat, etc...

A la papeterie : Papier à lettre, buvard, porte-plumes, crayons, stylos, encriers, etc...

A l'alimentation : Conserves de toutes sortes, sucre, fruits frais et secs, fromage, volaille, lièvres, chevreuils, sangliers, etc...

Au bazar : Jouets d'enfants, jeux de cartes, damiers, étrennes pour les petits et les grands, etc...

Aux antiquités et art : Pastels, peintures sur toile, sur cuivre, sur verre, sur bois, émaux, miniatures ; petites tables, guéridons ; gravures anciennes noires ou en couleurs, journaux de Modes avec gravures en couleurs (antérieurs à *1838*), etc...

A la buvette : Des bouteilles de Champagne (toutes marques) ; du vin blanc, du vin rouge, de la bière, etc...

A la pêche à la ligne : Le plus de petits lots que vous pourrez.

A Chanteclair : Tous les lots que je vous ai déjà énumérés et d'autres encore...

A la crêperie : Œufs, beurre, farine, cidre, etc...

Dans cette nomenclature, toute le monde trouvera quelque chose à offrir et beaucoup de choses à acheter.

LES DIRECTEURS.

Grand Concours pour les Enfants de 1 à 13 ans.

Répondre aux 3 questions suivantes :

1° Combien de gymnastes de la Phalange défileront, le 1er Mai, dans les rues de Quimper ?

2° Combien de personnes visiteront la Kermesse de 9 heures du matin à cinq heures de l'après-midi ?

3° Combien y aura-t-il d'enfants à prendre part au concours ?

Conditions du Concours. — I. — Ecrire *lisiblement,* sur une feuille de papier blanc, les questions ci-dessus, dans l'ordre indiqué, avec les réponses.

II. — Ecrire *lisiblement,* au bas de la feuille, les nom, prénoms, et adresse exacte.

III. — Remettre la feuille de réponses (dans une enveloppe), le dimanche 24 Avril ou le jeudi 28 Avril, à la Phalange, boulevard de Kerguélen, où se tiendra une permanence de 11 heures 1/4 à midi.

IV. — Mettre dans l'enveloppe 0 fr. 25 comme droits de participation au concours. (Ceux qui le voudront bien pourront y mettre davantage).

V. — Les résultats seront donnés le dimanche 1er Mai, à 18 h. 30.

VI. — Il y aura 10 superbes lots comme récompenses, *s'il y a plus de* 100 *concurrents.*

Avis.

1° La quête, le dimanche 1er Mai, à toutes les messes, sera faite au profit du patronage de la Phalange d'Arvor.

2° Les 13 et 14 Août, dans la nouvelle salle, grands Concerts de Charité par un groupe d'artistes des Théâtres de Paris, ent'autres : *Mme Gonzalez,* du Théâtre national de l'Opéra-Comique, 1er prix du Conservatoire national de Paris ; *Mlle Madeleine Gonzalez,* lauréat du Conservatoire national ; *Mlle G. Davray,* du Théâtre national de l'Odéon ; *M. J.-M. Bouteloup,* des Théâtres nationaux de l'Opéra-Comique et de l'Odéon, professeur de chant et de diction au Palais du Trocadéro.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 30. Vêpres à partir du mardi de Pâques, à 3 heures, bénédiction du Très-Saint-Sacrement.*

Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du chapitre — confession le matin à l'heure des messes, le soir de 5 h. 30 à 7 heures.

Ier Avril, vendredi. — Office de l'octave de Pâques, exposition du T. S. Sacrement de 6 h. 30 à 5 h. — à 5 h. bénédiction — De 8 à 9 heures, heure d'adoration réservée aux hommes et jeunes gens.

2, samedi. — De l'octave.

✝ **3, Ier Dimanche après Pâques.** — Office du dimanche.

4, lundi. — Annonciation de la T. S. Vierge. — Pas de solennité.

5, mardi. — S. Vincent Ferrier, confesseur.

6, mercredi. — De la férie.

7, jeudi. — De la férie — service pour les défunts à 6 h. 30.

8, vendredi. — De la férie.

9, samedi. — Office de la S. Vierge.

✝ **10, IIe Dimanche après Pâques.** — Clôture du temps pascal, chant du *Te Deum* — Réunion des Enfants de Marie.

11, lundi. — S. Léon 1er pape, confesseur et docteur de l'Eglise — service pour les défunts.

12, mardi. — De la férie.

13, mercredi. — Solennité de S. Joseph confesseur, Epoux de la T. S. Vierge, Patron de l'Eglise universelle.

14, jeudi, — S. Justin, martyr.

15, vendredi. — De l'octave de Saint Joseph.

16, samedi. — Saint Patern évêque et confesseur.

✝ **17, IIIe Dimanche après Pâques.** — Office de la solennité de S. Joseph — à 8 h. du soir confrérie du T. S. Sacrement.

18, lundi. — De l'octave de S. Joseph, à 6 h. 30 serv. pour les déf.

19, mardi. De l'octave.

20, mercredi. — Octave de Saint Joseph.

21, jeudi. — S. Anselme, évêque, confesseur et docteur de l'église — à 6 h. 30 service pour les défunts.

22, vendredi. — S. Soter et S. Caïus, papes et martyrs.

23, samedi. — S. Georges, martyr.

24, IVe Dimanche après Pâques. — A 7 h. réunion des Enf. de Marie à 4 h. des Tertiaires — à 8 h. des Bretons, confrérie des Trépassés.

25, lundi. — S. Marc évangéliste — à 9 h. procession et messe à la chapelle de son nom.

26, mardi. — S. Clet et S. Marcellin, papes et martyrs.

27, mercredi. — S. Pierre Canisius, conf. et doct. de l'Eglise.

28, jeudi. — S. Paul de la Croix conf. — à 6 h. 30 serv. pour les déf.

29, vendredi. — S. Pierre, martyr.

30, samedi. — Ste Catherine de Sienne, vierge — ouverture des exercices du mois de Marie, à 8 h. du soir : chant d'un cantique, sermon, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Février.* Marie-Claire Guiriec, 22, rue Royale ;
28 — Simone Motté, 30, rue Le Déan ;
28 — René-Henri-Yves Glémarec, 80, rue Neuve ;
28 — Jean-Julien Mahé, 26, rue du Pont-Firmin ;
29 — Jean-Marie-Victor-Albert Lecarpentier, 55 ter, rue Neuve ;
2 *Mars.* Raymonde-Jeanne-Pierrette Le Reste, 7 bis, rue Neuve ;
6 — Marcelle-Françoise Coriou, 6, rue du Lycée ;
6 — Bernard Rannou, rue Pen-Ruic ;
10 — Odette-Annic-Yvonne Le Foll, 12, Champ-de-Foire ;
10 — Alain-Michel Kergoat, rue Feunteunic-al-Lez ;
10 — Renée-Marie-Josèphe-Cécile Le Clec'h, rue Feunteunic-al-Lez ;
13 — Annette Bellanger, 18, rue des Reguaires.
17 — Jean-Louis-Marie Moënner, 10, Champ-de-Foire ;
20 — Michel-Louis-Joseph-Mrie Quéméré, 1, rue du Pichéry ;
23 — Pierre-Lucien Mocquillon, 23, rue de Kerfeunteun ;
27 — Georges-Léon-Yves Le Gac, 27, rue du Pont-Firmin ;
27 — Michelle-Léonie-Marie Stéphan, Nantes.
27 — Jean-Michel Talouarn, 14, rue Juniville ;
27 — Guy Bocher, 15, rue Sainte-Thérèse ;
28 — Louis-Alain Andro, 5, rue de Concarneau ;
28 — Louis Pellerin, 10, rue des Gentilshommes ;
28 — Marie-Jeanne-Anne-Bernadette Pétillon, 13, rue Neuve.

Mariages.

7 *Mars.* Yves-Hervé-Marie Cotten et Marie-Thunette Guillou ;
29 — Jean-Léon Merrien et Jeanne Nourzo ;
29 — Alexandre Merrien et Jeanne Le Page.

Décès.

22 *Février.* Marie-Jeanne Hascoët, femme Le Dé, 64 ans, 33, rue des Douves ;
24 — René Le Bras, 59 ans, 10, Champ-de-Foire ;
24 — Marie-Thérèse Huiban, 2 ans, 19, rue Kéréon ;
27 — Michel-Corentin Lozac'h, 58 ans, Auray ;
1er *Mars.* Marie-Françoise Jacq, 18 ans, Hospice ;
4 — Marie-Josèphe Bourbigot, 76 ans, Hospice ;
12 — Max-Yves-François Hascoët, 3 mois, 26, rue du Frout ;
13 — Marie-Yvonne Blaise, 20 ans, rue Rouzaut ;
17 — Jeanne-Emilie Le Page, 23 ans, 78, rue Neuve ;
27 — Monique-Hélène Donias, 1 jour, rue Rouzaut ;
27 — André-Yves Gloaguen, 10 mois, rue du Sallé ;
29 — Monique-Marie-Thérèse Donnard, 1 mois, 10, rue des Halles.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

2e ANNÉE — N° 2. Dimanche 1er Mai 1932.

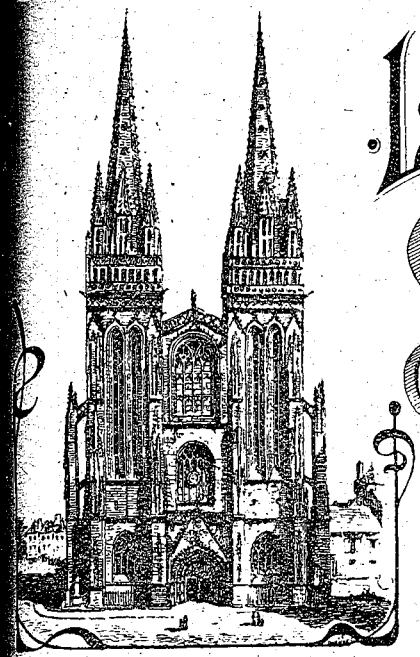

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : Clôture du Temps pascal ; Autour de nous ; Au loin..... 16
Mois de Mai : Mois de Marie ; Indulgences ; Autres réunions et Œuvres du mois ; Retraite bretonne ; Pèlerinage de Lourdes ; La Mission de 1932 ; Dans les dancings populaires ; Le citoyen catholique 21
AU PATRONAGE : Il y a des jeunes gens ; La cour du Patronage ; Pour rire ; Avis très important 28
Calendrier paroissial 31
A Saint-Corentin..... 32

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Dimanche 1er Mai 1932. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Le dimanche 3 Avril, le matin, à la messe de 9 heures, fête des Médaillés militaires, morts au service de la France, chant de la Chorale, allocution de Mgr l'Evêque, recommandant à la charité publique les Orphelins de ces victimes de la guerre, quête en leur faveur, chant de l'Absoute.

Le même jour, Congrès de la Jeunesse Catholique, commencé la veille au soir, à 8 h. 30, au Likès, par une séance d'études pour les dirigeants et les militants, sous la présidence de M. Jacques Courel, président de l'A. C. T. F. Sujet : Apostolat des jeunes, sa nécessité, ses méthodes.

Le dimanche matin, messe de communion à 8 h. 30, séances par sections et lecture des rapports. — A 2 h. 1/4, réunion à la cathédrale, chant du *Credo* et départ pour le Likès, en cortège bien réglé, pour l'Assemblée générale où Monseigneur l'Evêque présente tour à tour les différents orateurs qui sont d'abord MM. Courel et Hébrard, puis les jeunes A. Thomas, du Morbihan, J. Le Robellec, du même département, L. Le Beux, de Quimper, C. Bonnet. Des chants et de la musique entrecoupent agréablement les discours.

Monseigneur termine la séance par une allocution et donne sur place la bénédiction du T. Saint-Sacrement. On se sépare aux accents du « Bro goz ma Zadou ».

Clôture du temps pascal.

Le dimanche 10, M. le Curé a adressé aux paroissiens les réflexions suivantes, en annonçant le chant du *Te Deum*, pour la clôture de la période pascale : « Nous avons eu la joie et la consolation de constater que nombreuses ont été les communions pascales, particulièrement les dimanches de la Passion, des Rameaux et de Pâques, où après quelques jours de retraite préparatoire, pour les uns et les autres, les jeunes filles d'abord, les dames ensuite, et enfin les hommes et les jeunes gens se sont présentés en nombre considérable à la Sainte Table. Si tous ceux qui ont accompli leur devoir pas-

cal pendant ces quatre semaines s'étaient groupés dans chacune de ces catégories, plus imposant encore eut été le spectacle offert ces trois dimanches à l'admiration de tous.

Il y a là un réconfort et un grand espoir pour l'avenir, à une condition toutefois, à la condition d'une persévérance sérieuse. Notre Seigneur Jésus-Christ, en prédisant à ses apôtres les jours d'épreuves et de tribulations qui les attendaient, comme généralement tous ceux qui veulent suivre fidèlement la loi divine, ajoutait : « Celui-là seul sera sauvé qui aura persévéré jusqu'à la fin ».

C'est une grande grâce que celle du retour à Dieu, ou de la consolidation de la foi et des autres vertus chrétiennes dans une âme, mais la persévérance finale est la grâce des grâces. Remercions donc Dieu de tout ce qui s'est fait en nous ou autour de nous, pendant la période pascale, mais demandons en même temps que ces jours heureux aient leur lendemain et leur surlendemain.

Pour cela deux écueils à éviter, la négligence et les imprudences.

Négligence des devoirs de la vie chrétienne : prières journalières du matin et du soir, sans lesquelles nos journées ne sont pas chrétiennes ; négligence de la sanctification du dimanche et des fêtes, négligence de la fréquentation des sacrements, du sacrement de l'Eucharistie particulièrement, qui est l'aliment de nos âmes, aliment aussi indispensable à la vie surnaturelle que la nourriture matérielle à notre vie corporelle ; négligence de nos devoirs d'état.

Ne dites pas : l'Eglise n'ordonne qu'une Communion par an. Cette loi de l'Eglise, entendez-le bien, a uniquement pour but de marquer une limite au-delà de laquelle est la mort certaine de l'âme qui ne communie pas ; elle n'entend pas vous dire que cette communion suffise. Les hommes de l'art prétendent que pour éviter la mort physique il suffit de prendre un repas tous les trois jours. Qui donc voudrait suivre ce régime ? On serait incapable d'aucun travail sérieux et par là même la vie est compromise. Et puis, outre la loi de l'Eglise, il y a celle de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui dit : « Celui qui mange ma chair aura la vie... Celui qui ne la mange pas n'aura pas la vie ». Le Sauveur a voulu, en instituant la Sainte Eucharistie, prendre comme matière du Sacrement le pain et le vin, qui constituent comme la base de l'alimentation naturelle, pour nous faire entendre la nécessité de la Communion renouvelée périodiquement, à des intervalles réglés, jamais trop distancés, pour pouvoir conserver notre santé morale et notre vie surnaturelle.

Le second danger à éviter, pour la vie chrétienne, ce sont les imprudences, tout comme pour la vie naturelle. Que de maladies, que d'accidents, que de morts dues uniquement à des imprudences, en ce qui concerne la vie du corps ! Et

pour celle de l'âme ? combien plus nombreuses encore sont les catastrophes. Imprudences des lectures, des relations, des distractions, des plaisirs. Une comparaison, de S. Antoine, si je ne me trompe, en rend compte. Il vit comme un immense filet tendu par le démon sur l'univers tout entier, pour prendre et entraîner les âmes, et il se demandait avec anxiété : « Qui donc pourra se sauver ? » Et une voix intérieure lui répondit : « Ceux-là seuls qui pratiqueront l'humilité et la mortification ». Ce filet immense, c'est celui de l'attraction des plaisirs mauvais. Les mailles en sont faites de l'ignorance religieuse, de la sensualité, du grossier matérialisme, du cinéma, du théâtre, de bals, surtout des bals. Pour y échapper, il faut se baisser, s'humilier, c'est-à-dire reconnaître notre bassesse, notre fragilité, et pratiquer la mortification en réprimant sévèrement les révoltes de nos passions.

Y est-on généralement bien disposé ? Hélas ! Aux efforts tentés pour arrêter le fléau dévastateur répondent de tous côtés les cris d'indignation, les protestations et les accusations : attentats à la liberté, ruine du commerce, esprit de domination, de tyrannie ! Empiètements insupportables !... On dirait des fauves auxquels on arrache leurs proies.

Proies, en effet, les âmes lancées dans le vice sans frein. Et chose extrêmement douloureuse, ces récriminations parties d'un mot d'ordre sorti des Loges maçonniques trouvent un trop fidèle écho dans le cœur de certains catholiques eux-mêmes. Preuve manifeste que le mal est bien étendu.

Que l'on y prenne garde. On ne saurait trop le répéter, les plus puissants Etats de l'antiquité ont péri par là. L'Histoire a apporté jusqu'à nous le cri des Romains de la décadence : *panem et circenses,* du pain et des jeux ! Pas d'autre préoccupation, et la formidable puissance a sombré misérablement.

L'Eglise a alors sauvé la civilisation en convertissant les Barbares envahisseurs, en corrigeant les mœurs et en faisant briller aux yeux de tous la lumière de la Vérité Eternelle. Elle peut la sauver de nouveau, mais seulement par les mêmes moyens. Le paganisme ancien a cédé. Sera-t-il dit que le paganisme nouveau résistera à la voix de la raison et à l'action de la grâce ? En ce cas, nous pouvons dire que la fin du monde avance à grandes journées.

Autour de nous.

Que devient l'enfance ? La jeunesse ? Que deviennent les mœurs ? On n'entend journellement autour de nous que récits de vols, d'attentats, de crimes affreux de toute nature. Et comme si le mal n'était pas encore assez étendu, des candidats à la députation demandent, dans leurs programmmes, et promettent s'ils sont élus, des lois nouvelles permettant les monstruosités les plus révoltantes ! Si ce n'est pas là un signe

et une menace de décadence irrémédiable, je me demande ce qu'il faudrait de plus ?

D'où provient cette déchéance lamentable ? On ne veut pas le voir, on le nie avec indignation, mais le fait est évident, la source est visible à tous les regards, c'est l'instruction et l'éducation athées.

Et l'on projette de la renforcer, de la rendre unique, de l'imposer par conséquent à tous les enfants indistinctement, à toute la jeunesse jusqu'à sa majorité ! Et celà au nom de la liberté !... « O liberté, que de crimes commis en ton nom ! » C'est le cas de répéter le mot de cette malheureuse victime de ses erreurs, prononcé au pied de l'échafaud.

Au loin.

L'épidémie n'est pas localisée. Elle s'étend au monde entier. Portez vos regards où vous voudrez, Allemagne, Espagne, Russie, Turquie, Chine, Japon, Amérique, partout le trouble, partout la révolte, partout la guerre! Et cela de la part des soi-disant ennemis de la guerre! Quelle ironie!

Partout aussi le désarroi économique et commercial. Et cela doit être inévitablement. Lorsque l'âme est atteinte le corps lui-même souffre et dépérit. La religion est l'âme du monde. On l'attaque, on veut la faire disparaître, nécessairement les troubles éclatent, les révolutions surgissent et la nuit finale menace.

Quand donc les intelligences s'ouvriront-elles ? Quand verra-t-on clair dans l'état des âmes et des choses?

Ne désespérons pas. C'est lorsque la tempête fait fureur que le calme est plus prochain. Nous pouvons avoir des jours meilleurs. Cela ne dépend que de nous. Et par nous, j'entends l'ensemble des âmes et des pays. Que chacun fasse son devoir loyalement, courageusement sous le regard de Dieu, et le Soleil de la paix, de la joie véritable brillera de nouveau dans le ciel de nos régions et de l'Univers entier.

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Tous les jours, sauf quelques exceptions commandées par les circonstances, les exercices ordinaires du mois, comprenant récitation du chapelet, chant d'un cantique, lecture ou instruction, bénédiction du T. Saint Sacrement, dernier cantique se feront tous les soirs à 8 heures. Les exceptions

prévues sont le 1er vendredi du mois, 6 Mai, et le jour de la communion et de la confirmation des enfants le lundi de la Pentecôte, 16 du mois. Ces jours les prières seront faites, le 1er vendredi à 5 heures et le lundi de la Pentecôte à la dernière réunion de la journée, après la procession habituelle.

Les paroissiens sont invités à assister à ces réunions au moyen desquelles ils se mettent en communication spéciale avec toutes les âmes chrétiennes du monde entier réunie pieusement aux pieds de la Vierge Marie et recevant ainsi plus abondamment ses bénédictions maternelles.

Indulgences.

Outre les autres avantages spirituels découlant des hommages publics et des prières adressées à la Vierge très Sainte, une indulgence de 300 jours est accordée à toute assistance aux exercices, et une indulgence plénière, une fois dans le mois, au jour que l'on voudra, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence plénière est applicable aux âmes du purgatoire.

Les mêmes faveurs sont accordées à tous ceux qui, légitimement empêchés d'assister aux réunions générales accompliront à domicile les œuvres indiquées.

Autres réunions et œuvres du mois.

Les 2, 3 et 4 Mai. — Prières des Rogations, procession le lundi à Saint-Mathieu, le mardi à Kerfeunteun, le mercredi à Loc-Maria.

Départ de la procession à 9 heures, chant de la messe, retour de la procession.

Le mardi 3, à 7 heures, à la Chapelle, messe pour l'œuvre de la Ligue Patriotique des Françaises. A 14 heures, réunion générale des adhérentes. Conférence par M. l'abbé Palcon, vicaire à Saint-Mathieu.

Le Jeudi 5. — Fête de l'Ascension, messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. Sermon du mois de Marie le soir à 8 heures.

Le vendredi 6. — Réunion des Mères chrétiennes à 8 heures à la Chapelle. Neuvaine au Saint-Esprit, le soir, au mois de Marie. De même les jours suivants jusqu'à la fête.

Le dimanche 8. — Pèlerinage annuel à Loc-Maria des Enfants de Marie. Messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement à 7 heures.

Le 12 jeudi. — A 4 heures 30, ouverture de la retraite des enfants. Les trois jours suivants, vendredi, samedi et

dimanche, réunion des enfants à la Chapelle à 7 h. 30, 10 h. 30, 1 h. 30, 4 h. 30.

Ce même jour, fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. A la messe de 9 heures, convocation des autorités. Sermon de M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire, chant du *Te Deum.*

Le iendemain, lundi, communion générale à 7 h.; confirmation à 10 h.; à 2 h. 30, cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, mois de Marie, bénédiction du Saint Sacrement.

Le mardi 17. — A 8 heures, messe d'Actions de grâces, prières pour les parents défunts des enfants; à 2 h. 30, fête de la Sainte Enfance, procession, bénédiction.

Dimanche 22. — Réunion à la Chapelle, des Enfants de Marie à 7 heures; des Tertiaires de Saint François à 4 heures.

Le mardi 24. — Pèlerinage à Loc-Maria du Tiers-Ordre, messe à 6 h. 30.

Le mercredi 25. — Pèlerinage annuel des Mères chrétiennes à N.-D. de Loc-Maria. Messe, instruction et bénédiction à 8 heures.

Le jeudi 26. — Fête liturgique du T. Saint Sacrement, exposition, de 6 h. 30 du matin à 8 h. du soir, instruction, procession, bénédiction.

Le vendredi 27, *et le samedi* 28. — Triduum d'instruction en l'honneur du Saint-Sacrement, à 8 heures du soir.

Le dimanche 29. — Solennité de la fête, messes à 6, 7, 8, 8 h. 30, grand'messe à 9 heures, procession par les rues Royale, du Sallé, Saint-François, Champ-de-Bataille (reposoir), Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et Roi-Grallon, dernière messe au retour de la procession.

Les jours suivants. — Jusqu'au dimanche 5 Juin, exposition tous les jours du Saint Sacrement, grand'messe à 9 h., bénédiction à 4 heures.

Le mardi 31. — Clôture du Mois de Marie ; à 8 heures du soir procession à N.-D. de Loc-Maria, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Retraite bretonne.

Une retraite bretonne pour les femmes et les jeunes filles s'ouvrira à la maison des Religieuses de la rue du Reguaires le lundi de la Pentecôte, 16 Avril, à 6 heures du soir. Elle se terminera le samedi suivant au matin.

Pèlerinage de Lourdes.

Il aura lieu du dimanche 19 Juin au samedi 25. Dès ce moment il est prudent de se faire inscrire. Chaque année

des retardataires se voient refuser des billets, parce que les demandes se font trop tard. Le pèlerinage comprendra quatre trains ; lorsque le chiffre des pèlerins sera au complet, il sera impossible de faire droit aux autres demandes.

Le prix des places n'est pas encore connu. Les Compagnies du chemin de fer ne l'ont pas encore indiqué. On présume qu'il sera sensiblement le même que l'année dernière.

La Mission de 1932.

Elle aura lieu pour Quimper dans la dernière quinzaine d'octobre, de façon à la clôturer avec les fêtes de la Toussaint. Les paroissiens sont priés d'y penser et de sy préparer, afin que les fruits en soient assurés.

LES LOISIRS DES JEUNES OUVRIERS

Dans les dancings populaires.

Les milliers de jeunes travailleurs qui n'ont comme horizon que les murs bariolés d'une salle de danse

Si nous entrions dans quelques-unes de ces salles de danse?

En voici une située non loin de la gare.

L'entrée est de 2 fr. 50. C'est un dimanche soir, elle est archicomble.

L'orchestre, composé de 8 musiciens, joue de toutes ses forces. C'est une musique musculaire, celle des baraques foraines. Nos missionnaires en Océanie ou en pleine brousse africaine entendent dans les villages de leurs gens une musique supérieure à celle-ci.

L'air est suffocant. Le flot compressé des danseurs avance lentement, esquissant presque sur place, mécaniquement, les mouvements de la danse. Tous les couples sont compressés et suent.. suent... Les toilettes des danseuses, petites employées, vendeuses, jeunes ouvrières, sont convenables, à part le raccourci des jupes. Que danse-t-on?

Je ne saurais vous le dire. Les danses de ce soir-là sont moins gigotantes qu'il y a deux, trois ans, mais les couples sont plus enlacés.

Beaucoup dansent avec majesté, gravité... visage contre visage... les yeux mi-clos: l'extase... la griserie.

L'on a envie d'aller leur mettre un flacon d'éther sous les narines.

TEMPLES DE LA DANSE

Cette salle a 30 mètres de long sur 20 mètres de large. Au fond et à droite sont installées les tables et les chaises du cabaret.

C'est là que les « sueurs » viennent refaire leur plein d'essence. Il règne dans cette salle une odeur générale de sale lessive qui bout... et à laquelle on ajouterait des parfums de quatre sous.

Voilà un temple de la danse moderne.

Pensez-vous que ces jeunes gens s'amusent?

Mais non, je ne vois sur ces visages que des sourires qui sont des rictus, des rires qui sont des ricanements.... je vois la fatigue, la jalousie, la haine, l'hébétement... Je ne vois pas la joie.

ENTRÉE LIBRE

Allons plus loin, voici une ruelle mal éclairée, mais une enseigne lumineuse là-bas, tout au fond, nous guide.

Ici, c'est le cabaret de quartier populeux qui a élargi sa salle. En retrait, sur une piste qu'éclairent de blanches lampes électriques, une trentaine de couples dansent.

L'entrée est libre, mais il faut boire: le demi coûte 1 fr. 25. Puis le danseur paie toutes les 3 à 4 minutes 10 centimes pour le tour de danse qui va suivre.

Il y a là beaucoup de soldats, riant et dansant avec leurs payses en service à la ville.

Les w.-c. sont mixtes et des plus dégoûtants.

La musique: une de ces horreurs appelés orchestrions.

LES SALLES POPULAIRES

Il y a là évidemment de plus grandes salles populaires, je les ai visitées.

Elles sont toujours très fréquentées, vous parlerai-je d'autres endroits?

Je ne puis pas dire que j'y ai vu des choses extérieurement écœurantes et brutales.

Sans y mettre la moindre gouttelette de fiel... je souhaiterais même que tous les bals soient aussi convenables, soient aussi vêtus, que dans les 74 prolétariennes salles où je me suis rendu ces trois dernières années.

Mais je me hâte d'ajouter qu'il y a dans nos régions industrielles des établissements qui ne sont plus à classer dans la catégorie de salles de danse populaire, mais dans celles des établissements louches.

De l'*Echo Paroissial* de Brest :

Le Citoyen Catholique.

Le livre des ACTES DES APOTRES écrivent ceci :

« Le tribun ordonna de faire entrer Paul dans la forteresse et de lui donner la question par le fouet. Déjà les soldats l'avaient attaché ou poteau, lorsque Paul dit au

centurion qui était là: « Vous est-il permis de flageller un citoyen romain qui n'est pas même condamné? » A ces mots, le centurion, alla trouver le tribun pour l'avertir et lui dit: « Que vas-tu faire ? » Cet homme vint et dit à Paul : « Dis-moi, es-tu citoyen romain ? — Oui », répondit-il, et le tribun reprit : « Moi, j'ai acheté bien cher ce droit. — Et moi, dit Paul, je l'ai par la naissance. » Aussitôt, ceux qui se disposaient à lui donner la question se retirèrent et le tribun aussi eut peur, quand il sut que Paul était citoyen romain et qu'il l'avait fait lier.

Ce récit que nous empruntons à un texte sacré, les *Actes des Apôtres*, doit être rappelé aux catholiques et à leurs persécuteurs, parce que, aux uns et aux autres, il donne d'utiles leçons, toujours actuelles, mais plus particulièrement en temps d'élection.

Nos adversaires se plaisent à dire que les catholiques ne sont pas de vrais citoyens, parce qu'ils n'ont pas la mentalité de citoyens libres, et, dès lors, qu'ils ne méritent pas leur part de liberté. Parce que nous proclamons que nous n'avons pas en ce monde de demeure, de cité permanente, et que notre patrie définitive ne se trouve que dans le ciel, ils prétendent que nous nous désintéressons totalement de la cité terrestre, et que, dès lors, nous ne devons pas attendre d'elle les mêmes avantages que ceux qui mettent en elle toute leur vie et toutes leurs espérances.

Ainsi, ils nous présentent comme des citoyens diminués dans notre propre mentalité, par nos propres croyances, et de là à dire que nous devons être traités en citoyens de deuxième classe, il n'y a qu'un pas qu'ils ont franchi depuis longtemps.

L'exemple de Saint Paul est la meilleure réponse à opposer à cette *calomnie inventée pour légitimer l'injustice*. Il nous montre, au début même du christianisme, dominant tous les siècles de vie chrétienne, le grand Apôtre, le plus éloquent prédicateur de l'Evangile devant les nations, affirmer hautement sa qualité de citoyen et revendiquant si énergiquement les prérogatives qui en découlaient.

+

Cet exemple, nous devons le suivre : il porte en lui tout un programme d'action et de revendication.

Il nous apprend tout d'abord, que nous devons ne jamais oublier que nous appartenons à la Cité de ce monde avant d'aller dans celle du ciel. S'il est vrai que la vie humaine a une valeur infinie parce qu'elle est le prix dont nous achèterons la perfection de l'éternité, il est non moins vrai que ce sera en donnant à la cité terrestre tout notre dévouement et toute notre activité sociale que nous forcerons la porte de la cité céleste. Car la vie du chrétien n'est pas purement individuelle, elle doit se répandre avec surabondance et rayonner dans tous les milieux dans lesquels il vit, et en particulier dans cette cité où il se trouve « par droit de naissance ».

Cette doctrine est la meilleure réfutation que nous puissions opposer à ceux qui voudraient nous présenter comme des citoyens diminués. Elle nous permet, avec la même fierté qui inspira saint Paul dans une autre circonstance, de leur dire: « Etes-vous Français? Nous aussi, nous le sommes! Etes-vous de la postérité de ceux qui ont fait la France ? Nous aussi!... Et nous le sommes plus que vous par nos travaux et par nos doctrines ! »

Nous le sommes plus que vous par nos travaux parce que ce n'est pas parmi ceux qui mettent d'accord leurs actes avec leurs croyances chrétiennes que se trouvent les lâches et les déserteurs, les bas politiciens et les agioteurs, les frelons qui épuisent tous les plaisirs que la société peut leur offrir, sans lui rendre les moindres services.

Français et citoyens, nous le sommes plus que vous par nos doctrines. Seules, en effet, elles peuvent établir la cité sur des bases inébranlables et sans elle tout s'effrite et tout s'écroule.

Sans l'idée d'une loi divine, immuable, éternelle, avec ses commandements qui parlent à l'homme au plus intime de son âme, et ses sanctions qui l'atteignent jusque dans les profondeurs infinies de l'éternité, la loi humaine n'est qu'expédient et coup de force, donnant une apparence de droit à ce qui n'est, en réalité, que le caprice de majorités, c'est-à-dire l'écrasement des faibles par les forts.

Sans l'idée de Dieu et de la constitution qu'il lui a donnée dès la création, et ensuite par l'institution du mariage indissoluble, la famille n'est qu'une association établie sur les intérêts changeants et sur un amour matériel précaire, comme le charme d'un jour. la stabilité lui fait défaut, ainsi que l'unité, et, à la moindre tempête, elle tombe en décomposition.

Voilà tout ce qu'apporte à la Cité le citoyen catholique; c'est le sel qui la préserve de toute corruption ; c'est la lumière qui la guide vers ses vraies destinées. S'il n'y avait plus de citoyens catholiques, la Cité s'effondrerait dans cette barbarie sanguinaire et dans ce chaos dont le régime soviétique nous donne une idée d'ailleurs imparfaite. Ainsi, le citoyen catholique est nécessaire à la Cité, il doit y jouer un rôle de premier plan, au lieu de se résigner à la situation diminuée et méprisée à laquelle on prétend le réduire.

Cette place et ce rôle, il a le devoir de les revendiquer; y renoncer ne serait pas de sa part une marque d'humilité, une preuve de résignation chrétienne, mais bien une lâcheté et une désertion, car ce n'est pas pour son avantage personnel et la satisfaction de son amour-propre et de ses intérêts qu'il est citoyen catholique, mais pour faire règner au sein de la société les principes qui seuls peuvent la guider et la sauver.

J. G.

AU PATRONAGE

IL Y A DES JEUNES GENS

— Qui oublient, comme dit leur mère, qu'ils ne sont plus des enfants.

— Qui entrent dans la vie comme dans un bal musette.

— Qui ne songent pas plus à l'avenir qu'au présent et qui, ayant vécu jusque-là aux crochets de la famille, s'imaginent que ça pourra durer toujours ainsi.

— Pour qui il n'y a pas de vocation, mais de la chance, et qui ne voient dans une carrière que le gain à réaliser.

— A la recherche d'une position sociale... en se tournant les pouces.

— Qui, armés de la formule : Place aux jeunes ! ne cèdent jamais la leur, dans le train ou ailleurs, même à un vieillard.

— Qui n'ont plus la timidité de l'enfant et pas encore l'urbanité de l'adulte.

— Qui ne s'étonnent de rien, mais seraient fort étonnés s'ils savaient qu'ils n'étonnent personne.

— Qui ne se livrent à certaines extravagances ou incorrections que parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens de se faire remarquer.

— Qui laisseraient croire volontiers qu'ils doivent inspirer beaucoup plus d'inquiétude que d'espoir.

— Qui sont d'une parfaite gaucherie dès qu'ils se souviennent qu'ils sont des jeunes gens.

— Qui croient réfléchir parce qu'ils pensent et travailler parce qu'ils se remuent.

— Qui, après un match, se sentent aptes à soulever le monde.

— Pour qui la vie semble une vis sans fin.

— Qui, pour vivre leur vie, hâtent leur mort.

— Qui mettent leur point d'honneur où d'autres ne mettraient pas une virgule.

— Qui s'en croient tellement qu'ils n'arrivent à ne plus croire en Dieu.

— Qui, au dernier moment, voudraient bien que fût déchirée la page de leur jeunesse.

J. DENAVE.

Où irez-vous aujourd'hui ?...
A la Kermesse de la Phalange d'Arvor.

LA COUR DU PATRONAGE

Nous devons, par « la voix de Saint-Corentin » remercier chaleureusement les personnes généreuses qui nous ont permis de faire de notre cour la plus belle que l'on puisse trouver dans les patronages. Citons-les toutes: *M. Goualch,* rue Neuve, qui nous a donné le remblai ; *M. Tanguy,* de la gare, qui a mis ses tombereaux à notre disposition pendant plusieurs jours ; *M. Damian,* qui nous a fourni du sable de carrière et... ses ouvriers; *M. R. Tanguy,* notre voisin, dont les camions ont permis d'accélérer le travail. En venant à la Kermesse, vous verrez et avouerez qu'ils ont droit à notre reconnaissance. Nous sommes heureux de les remercier au nom des jeunes gens et en notre nom.

LES DIRECTEURS.

Tiens ! Tiens ! Tiens !
Que faire aujourd'hui ???

Mais parbleu! Après avoir voté, j'irai à la Kermesse de la Phalange d'Arvor. J'y passerai toute la journée et j'y attendrai le résultat des élections...

POUR RIRE...

Voulez-vous apprendre de l'arabe sans maître et rapidement? Suivez les cours de Mohammed ben Zidor ben Allah Pennkalet.

Légende de Matou, tirée des contes d'Inn-Sep-Askidi.

Chapatati ouichapata igrif: hila gheuil edam carimor : Hahileg ourmay ef-lemmar hemlek arès elacouen del Har-Awexaïl abo Poualeb onzi enkarivou atrec l'Herklan menif eth-of sqûr.

Ouskil esmineh labadsou ouça soularmiz kipheti ighett lassouri gajoukil lôrah. Savayeth iboûj garah-larat : Sejeh illah levlakilakrok.

Allah! bonnbeth!

Un cocotier en chocolat à qui saura traduire cet arabe!

ALLONS ! ALLONS !

Que c'est agaçant ce 1er Mai, jour des élections. Je voulais faire une promenade et mon mari ne veut pas quitter Quimper.

— Mais, Madame, voulez-vous, malgré tout, faire une bonne promenade, et avec votre mari, et avec vos enfants, et sans quitter Quimper. Mais...

Allez donc à la Kermesse
de la Phalange d'Arvor.

Vous vouliez admirer les fleurs des champs???
Il y aura un comptoir de fleurs à la Phalange.

Vous vouliez vous rafraîchir dans un grand hôtel à Bénodet ?

Il y aura une buvette à la Phalange.

Vous vouliez faire goûter de bonnes crêpes à votre mari?

Il y aura une crêperie à la Phalange.

Vous vouliez distraire vos enfants?

Il y aura des attractions à la Phalange: depuis la pêche à la ligne jusqu'au billard japonais.

Votre fille aime les poupées?

Luna-Park et le Bazar vous en fourniront.

Vos enfants sont gourmands?

Il y aura de bons gâteaux à la Confiserie.

C'est vous, Madame, qui vouliez acheter de belles broderies, de beaux bavoirs, etc...

Ne quittez pas Quimper, je vous en prie, allez à la Phalange et vous verrez de beaux ouvrages de dames.

Mais votre mari est peut-être un intellectuel?

Il y aura une belle librairie à la Phalange.

Il aime les vieux tableaux? (soit dit sans offense, Madame).

Il y en aura à la Phalange. Fouillez donc dans le Bric à Brac.

Décidément, Madame, vous ne pouvez pas quitter Quimper le 1er Mai. Faîtes plaisir à votre mari, à vos enfants. Faîtes-leur voir la nouvelle salle de spectacles. Cette visite vaut bien un dérangement et 20 sous. On vous attend à la Kermesse aujourd'hui. Amenez-y vos parents, vos amis, vos voisins, les amis de vos amis, même vos ennemis... Amenez tout le monde. Votre devoir est de voter pour le succès de la Kermesse. Pour cela, pas d'abtentions.

LE PETIT CORENTIN.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le vrai paroissien ne dit pas: « la Kermesse?... Oh! c'est l'affaire de ma femme! »

La vraie paroissienne ne pense pas: « la Kermesse?... Oh! c'est l'affaire de ma fille! »

Le frère ne proclame pas: « la Kermesse?... Ça, c'est le rayon de ma sœur!

La jeune fille ne chante pas: « la Kermesse?... Çà, c'est pour les jeunes gens.

La Kermesse du 1er Mai, c'est l'affaire de tout le monde, car tous les paroissiens profiteront de la nouvelle salle de spectacles.

LA PALICE.

N. B. — N'oubliez pas la petite offrande que vous pensiez faire au patronage. Elle est attendue...

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes gardées, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 30. Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement.*

Tous les jours du mois, réunion, à 8 heures du soir, pour le mois de Marie. Sermon les dimanches et jeudis.

✢ **1er Mai, Ve Dimanche après Pâques.** — Fête de S. Philippe et de S. Jacques. A 8 heures, Mois de Marie.

2, lundi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur. Procession des Rogations, départ à 9 heures pour Saint-Mathieu.

3, mardi. — Découverte de la Ste Croix de N. S. J.-C. A 9 heures, procession des Rogations à Kerfeunteun.

4, mercredi, — Ste Monique, veuve. — A 9 heures, procession des Rogations à Loc-Maria.

✢ **5, jeudi, fête de l'Ascension de N. S. J.-C.** — Offices comme le dimanche. — Quête pour l'Institut et les Ecoles catholiques.

6, vendredi. — S. Jean, apôtre, devant la Porte latine. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

7, samedi. — S. Sylvestre, évêque et martyr.

✢ **8, Dimanche dans l'Octave.** — Réunion des Enfants de Marie à Loc-Maria, à 7 heures.

9, lundi. — S. Grégoire de Nazianze, évêque, confesseur et docteur. — A 6 h. 30, messe pour les Défunts.

10, mardi. — S. Antonin, évêque et confesseur.

11, mercredi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon, évêques et confesseurs.

12, jeudi. — Octave de l'Ascension. — A 6 h. 30, service pour les Défunts. — A 4 h. 30, ouverture de la retraite des enfants.

13, vendredi. — S. Brieuc, évêque et confesseur.

14, samedi. — Veille de la Pentecôte. *Sans jeûne et abstinence.* — A 6 heures, bénédiction des eaux baptismales.

✢ **15, Dimanche de la Pentecôte.** — Fête de Ste Jeanne d'Arc. Convocation des autorités civiles et militaires à 9 heures. Quête pour les séminaires. — sermon à 8 heures.

✢ **16, lundi de la Pentecôte.** — Communion générale des enfants à 7 heures, confirmation à 10 heures. A 3 heures, rénovation des vœux du baptême, procession, mois de Marie.

17, mardi de la Pentecôte. — Fête de la Sainte Enfance à 2 h. 30, procession, bénédiction.

18, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

19, jeudi. — De l'octave. — Service pour les Défunts.

20, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

21, samedi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

✢ **22, Ier Dimanche après la Pentecôte.** — Fête de la T. Ste Trinité. — Réunion des Enfants de Marie à 7 heures. Réunion du Tiers-Ordre, à 4 heures.

23, lundi. — Office de la férie. — Service pour les Défunts à 6 h. 30.

24, mardi. — S. Donatien et S. Rogatien, martyrs. — Tiers-Ordre à Loc-Maria.

25, mercredi. — S. Grégoire VII, pape et confesseur. — Mères chrétiennes à Loc-Maria.

26, jeudi. — Fête liturgique du T. S. Sacrement. Exposition toute la journée. — A 8 heures, procession, bénédiction.

27, vendredi. — De l'octave du T. S. Sacrement, à 8 heures. Triduum.

28, samedi. — De l'octave. — Triduum.

29, IIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du T. Saint-Sacrement. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures grand'messe, procession solennelle du T. S. Sacrement. Itinéraire...

30, lundi. — De l'octave.

31, mardi. — De l'octave. Clôture des exercices du mois de Marie, à 8 heures du soir, procession à N.-D. de Loc-Maria, sermon, bénédiction du T. S. Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Avril.* Andrée-Marie Cornec, 55 bis, rue Neuve;
3 — Marie-Thérèse Théolade, 20, rue Nerdelet;
3 — Jean-Louis Taxin, rue Rouzaut;
10 — Louis-Michel-Marie Le Gallic, 49, rue Neuve;
10 — Pierre Diquélou, 35, rue de Kerfeunteun;
15 — Jean Kernévez, Audierne;
16 — Annette-Louise-Corentine Le Quéau, rue Junéville;
17 — Jean Le Floch, 1, rue Royale;
17 — Jeannine Caoudal, 5, rue Feuntenic-al-lez;
17 — Jean-Claude-Louis-Arsène Sézoru, 17, rue Le Déan;
24 — Marcel-Louis-Marie Bouguéou, rue Olivier-Perrin;
24 — Yves-Jean Hily, 5, rue des Reguaires;
24 — Marie-Louise Le Roch, 30, rue Neuve;
24 — Georgette Le Roch, 30, rue Neuve.

Mariages.

5 *Avril.* Henri Gaulhen et Marie-Jeanne Le Scaon;
11 — Marc-Marie Coignec et Marie-Jeanne-Elisabeth Mallégol;
12 — Jean-Louis Bernard et Joséphine Kervella;
20 — François-Marie Bourhis et Jeanne-Josèphe-Marie Le Carré;
20 — Walter-Wilhem-Karl Kerhrig et Marguerite-Marie Le Maout.
1er *Avril.* Raymond-Emile-Lucien Chapalain, 4 ans, 22, rue de Brest;
3 — Jean-Pierre Mao, veuf de M. A. Kermel, 62 ans, 2, rue des Halles;

Décès.

5 — Marie-Françoise Brest, 33 ans, Rennes;
17 — Jean-Louis Le Dé, veuf de M. J. Hascoet, 71 ans, 33, rue des Douves;
17 — Jean-René Rolland, époux de Mme L. Péron, 55 ans, Kerfeunteun;
18 — Léonie-Victorine Millieu, veuve de Adrien Colas, 78 ans, 1 bis rue Le Déan;
19 — Guillaume Mével, 38 ans, Hospice;
20 — Augustine-Marie Le Houssel, veuve V. Alaine, 59 ans, Hospice;
20 — Isabelle Laz, épouse L. Lozach, 67 ans, Hospice;
21 — Louis-Corentin-Marie Leunez, 6 ans, 35, rue de Brest;
22 — Jean-René Guézennec, époux M.-P. Le Meur, 45 ans, côteau du Frugy.
26 — Marie-Louise Roch, 5 jours, 30, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

2e ANNÉE — N° 3. Mercredi 1er Juin 1932.

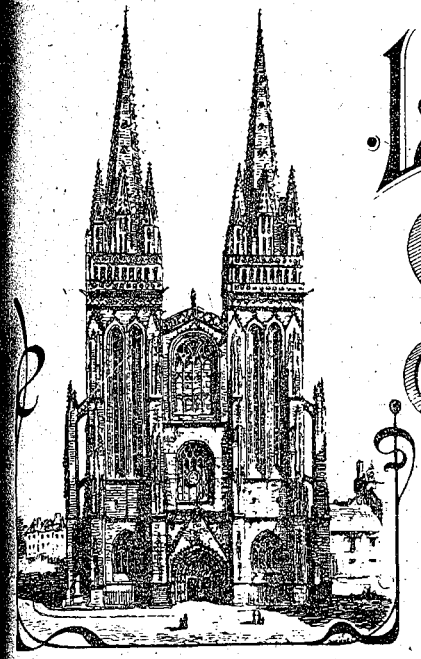

LA VOIX de St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Pour le Président de la République : Fête de Sainte Jeanne d'Arc, 15 Mai ; Communion solennelle et Confirmation des Enfants : Une décoration ; Fête-Dieu ; Les nuages et les tempêtes ; Les élections 34

Mois de Juin : Fêtes et réunions du mois ; Confession des Enfants ; La voix du Pape ; Le pèlerinage de Lourdes ; La future Mission 40

AU PATRONAGE : Aux jeunes gens : Un peu de cran ! Aux parents ; Retenez bien ceci ; La vie au Patronage ; Après la Kermesse ; Colonie de vacances... 43

Calendrier paroissial 47

A Saint-Corentin 48

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Mercredi 1er Juin 1932. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Le mois de Mai est le mois de Marie. Il s'est ouvert à Saint-Corentin par une allocution de M. le Curé sur le sens de ce mot et la voie à suivre pour en bénéficier. Il s'est continué par les réunions ordinaires de chaque soir où la récitation du chapelet, le chant de cantiques, les instructions et les lectures se sont succédé régulièrement pour se terminer par la bénédiction du T. Saint-Sacrement et un dernier chant à la Sainte Vierge.

Les lectures ont été faites dans un ouvrage fort intéressant racontant au long la vie de la bienheureuse Bernadette Soubirous, d'abord sa petite enfance et les apparitions, ensuite sa vie de religieuse et sa mort à Nevers au couvent des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne.

La clôture des exercices devait se faire, comme de coutume, à N.-D. de Loc-Maria, où l'on se serait rendu en procession, à 8 heures du soir, le mardi 31. Hélas ! le mauvais temps nous en a empêchés. La cérémonie s'est faite à la Cathédrale. Une dernière allocution de M. le Curé en a indiqué le sens, rendu plus saisissable à l'auditoire par le récit du Miracle des Clefs survenu à Poitiers, il y a quatre cent et quelques années.

Outre ce pèlerinage final et collectif à Loc-Maria, d'autres pèlerinages particuliers, notamment des Enfants de Marie, du Tiers-Ordre et des Mères Chrétiennes, ont maintenu la tradition de ces témoignages de piété envers la Patronne de la ville.

Les réunions du mois ont été religieusement suivies par un petit groupe de fidèles, représentant la paroisse tout entière, dont les absents auraient gagné à grossir le nombre.

Le R. Père Matéo, l'apôtre du Sacré-Cœur, de passage à Quimper, a donné le samedi, veille du Mois de Marie, dans une réunion générale, une conférence qui a vivement intéressé son nombreux auditoire, en leur parlant de la vie chrétienne pratique.

Le jour de l'Ascension, 5 Mai, un professeur de l'Institut

Catholique d'Angers, dans un discours où il a démontré la nécessité et le bienfait de cette Ecole Supérieure Catholique, a fait ensuite une quête en faveur de cet établissement. Le résultat a dépassé ses espérances, et cependant son arrivée n'avait pas pu être annoncée d'avance. Le fait est tout à l'honneur de la paroisse et de sa générosité.

Pour le Président de la République.

La nouvelle terrifiante, apportée les jours précédents, de l'odieux attentat contre M. Doumer, président de la République, amena Monseigneur l'Evêque a prescrire une messe de *Requiem* pour le repos de son âme, le jeudi 12 Mai. Les autorités civiles et militaires, immédiatement convoquées par M. le Curé, ont été largement représentées à la cérémonie, à 10 heures. Bien que le temps n'eût pas permis d'en prévenir suffisamment le public, la cathédrale était pleine de fidèles, tous attristés de l'horrible crime d'un misérable. Son Excellence Mgr l'Evêque présidait. Ne pouvant pas prendre lui-même la parole, par suite de l'état de fatigue de sa voix, le vénéré prélat a fait lire, du haut de la chaire, par son vicaire général, M. le chanoine Cogneau, la lettre suivante :

« Nos très chers Frères,

La France est en deuil par la mort de son chef.

L'Eglise partage l'émotion du Pays. Elle est une mère. Elle n'oublie jamais ses enfants dans l'épreuve. Elle apporte aux morts ses prières, aux vivants ses consolations. Quand c'est un chef d'Etat qui meurt, en accordant à son âme ses suffrages, elle demande aussi à Dieu pour le Peuple les grâces de sagesse et de force, plus nécessaires aux heures d'angoisse.

Le tragique attentat dont Monsieur Paul Doumer est victime n'a pas fait perdre à la France son sang-froid. Mais il a soulevé l'indignation de tous les bons citoyens. Quel ennemi avait pu concevoir des sentiments de haine à l'égard du Président ? Fils de ses œuvres et travailleur acharné, vivant d'une vie digne et simple, ami de l'ordre et de la paix, il inspirait confiance aux peuples étrangers comme à la nation qui l'avait porté au pouvoir. Ce sont les sentiments que traduit, en ce moment même, l'office solennel célébré à Notre-Dame, devant la famille, les représentants de l'Etat et le peuple parisien, pour l'âme du bon serviteur de la France.

Celui qui vient de mourir avait une haute conscience de son devoir humain. L'ouvrage qu'il écrivait pour ses fils, avant la guerre, ou quatre d'entre eux succombèrent, témoigne de l'élévation de sa pensée et de son cœur. On regrette seulement que le nom de Dieu n'y figure pas.

Nous savons pourtant en quelle estime il avait, pendant son gouvernement en Indo-Chine, les missionnaires catholi-

ques, qu'il considérait comme les entraîneurs spirituels des populations nouvellement soumises à notre empire.

On raconte que, dès le début de son gouvernement, « les deux missionnaires d'une pauvre chrétienté vinrent se présenter à lui. Ils avaient, non sans peine et sans danger, passé sur une petite pirogue le Mékong, alors en pleine crue et large de deux kilomètres, pour affirmer au gouverneur général leur respect de bons Français. M. Doumer, émus par cette démarche, les reçut avec égards, prit plaisir à s'informer de leur expérience ; il les retint fort avant dans la nuit, leur donna la place d'honneur au dîner, et les fit transporter ensuite à leur chrétienté dans sa propre chaloupe. Les gros personnages officiels qui l'accompagnaient n'avaient jamais vu traiter ainsi de modestes missionnaires ; ils comprirent que le chef de l'Indo-Chine tenterait de rallier autour de lui toutes les forces morales » (1). Ce fut une ligne de conduite invariable pendant les cinq ans de son séjour en Extrême-Orient. Aujourd'hui encore cette politique porte ses fruits. Dans les dernières révoltes communistes, on a constaté que les indigènes catholiques sont demeurés fidèles à la France

Ce passage aux colonies fut utile à son éducation de chef. Il fut un patriote éclairé, un administrateur pratique et vraiment pénétré du sens de l'intérêt national. Ce sont ces qualités qui lui valurent le premier rang au Sénat et bientôt la plus haute dignité dans l'Etat.

Puissent ces services rendus au Pays mériter à son âme l'indulgence divine qu'il a dû réclamer en mourant !

Nous le recommandons dans nos prières au Maître qui ne laisse sans récompense aucun acte de dévouement et qui parle avec éloge dans son Evangile des serviteurs fidèles et prudents.

Un office funèbre sera célébré à la Cathédrale pour le Président de la République le 12 Mai.

Dans toutes les paroisses du diocèse, une absoute sera chantée le dimanche 15 Mai, à l'issue de la grand'messe.

Quimper, le 8 Mai 1932.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon. »

Fête de Sainte Jeanne d'Arc, 15 Mai.

La fête qui devait avoir lieu régulièrement le dimanche précédent, 8 Mai, fut reportée au dimanche suivant, 15, jour de la Pentecôte.

L'invitation officielle adressée aux différentes autorités de la ville visait en même temps que le service religieux pour M. Doumer, la fête nationale de la patronne secondaire de la France (1431). Le deuil de trente jours imposé par le

(1) Pierre Hos. *Correspondant*, 25 Décembre 1931, page 826.

Gouvernement aux fonctionnaires de l'Etat, empêcha plusieurs, M. le Préfet notamment, de prendre part officiellement à la solennité. Un certain nombre, néanmoins, y assistèrent à titre privé, et les fidèles remplirent comme d'habitude la cathédrale à la messe de 9 heures et entendirent un magnifique panégyrique de l'Héroïne par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire. La chorale s'est fait entendre et le *Te Deum* a clôturé la cérémonie.

Communion solennelle et Confirmation des Enfants.

La première de ces deux fêtes devait régulièrement avoir lieu le dimanche de la Pentecôte, 15 Mai. La fête de Sainte Jeanne d'Arc nous a obligés à la remettre au lendemain lundi, jour de la confirmation. L'encombrement que l'on redoutait ne s'est pas produit. Tout s'est passé de la manière la plus satisfaisante.

La retraite préparatoire, prêchée par M. l'abbé Hénaff, vicaire à Douarnenez, a été très goûtée de son jeune auditoire, et à juste titre. Il a su se mettre à la portée de tous, des plus jeunes comme des plus grands. Quatre cent quatre-vingts enfants suivaient les exercices. Communion générale à 7 h. 30 à la cathédrale.

Trois cent quarante-huit de ces enfants ont reçu ce même jour le sacrement de confirmation, à 10 heures. Une très grande affluence de parents et d'amis des familles de ceux-ci y ont assisté.

Après les prières pour les parents défunts des enfants, et aussi des victimes de la guerre, Monseigneur est monté en chaire et a résumé les devoirs des enfants qui allaient recevoir la confirmation dans ces trois mots : prières journalières, sanctification du dimanche, communion. Les trois cent quarante-huit enfants confirmés se divisent en cent soixante-trois garçons et cent quatre-vingt-cinq filles.

Parrain, M. Lemonnier, pharmacien ; marraine, Mme Fichoux.

Une décoration.

A la suite de la confirmation, une petite cérémonie intime a eu lieu à la sacristie en présence des membres du clergé et de quelques laïcs privilégiés : c'était la remise de la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Yves Nédélec, chantre de la cathédrale.

M. Nédélec, né à Gouesnach en 1872, a donc soixante ans. Dès l'âge de huit ans, il a commencé à servir l'Eglise, d'abord comme choriste, ensuite comme chantre à Pleuven. C'est là que M. Le Sann, aujourd'hui chanoine honoraire, curé-doyen de Lanmeur, à cette époque vicaire à la cathédrale, ayant eu

l'occasion de l'entendre, fut frappé de l'éclat et de la portée de sa voix. Il l'engagea à accepter le rôle de chantre à la cathédrale. M. Nédélec accepta, et en 1899, il entra en fonction, d'abord en collaboration avec d'autres collègues, ensuite tout seul et cela depuis quelques années déjà. Il a donc trente-trois ans de service en notre église, et je puis dire, bons et loyaux services ont été les siens. Toujours exact, toujours digne, toujours respectueux, M. Nédélec est aussi irréprochable dans la vie civile qu'en son service à l'église. La médaille du Mérite diocésain est bien placée sur sa poitrine.

Un diplôme artistique accompagnait la médaille. Il représente : au bas, d'un côté, la cathédrale de Saint-Corentin, de l'autre celle de Saint-Pol et le Kreisker, en haut les deux évêques fondateurs, saint Corentin et saint Pol, avec leurs attributs distinctifs, et tout alentour de belles enluminures de la main du regretté M. Chaussepied, architecte, avec la signature de Monseigneur l'Evêque. En le recevant, M. Nédélec n'a eu qu'un mot: « Ceci à ma famille! » Bon souvenir et bon exemple en même temps.

Fête - Dieu.

L'itinéraire annoncé par *La Voix de Saint-Corentin*, le mois dernier, a dû au dernier moment être changé encore, comme l'an passé: La Foire-Exposition de Quimper s'étant emparé du Champ-de-Bataille, force nous a été d'empiéter sur l'année prochaine et de nous rendre à Saint-Mathieu, qui nous a gracieusement offert l'hospitalité, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

Cette coïncidence de la Foire est justifiée, et nous nous garderons bien de nous en plaindre. En est-il de même de la fête laïque des écoles communales ? L'année dernière on en avait appelé à la distraction ou à l'ignorance, mais cette année ? Si je suis bien informé, la question a été discutée au cénacle et finalement le choix du jour de la Fête-Dieu l'a emporté, savez-vous pourquoi ? Mais parce qu'il n'y a pas dans l'année un autre jour qui pût s'y prêter. Vous direz : et le dimanche précédent ? oui, mais c'était la fête de Kerfeunteun, on ne pouvait pas !

Je félicite Kerfeunteun de cette délicate attention, le Kerfeunteun des Romanichels du Champ-de-Foire, car je ne puis pas faire l'injure à l'administration des écoles laïques d'avoir eu en vue la fête religieuse de cette paroisse.

Une simple observation, pour clôre l'incident : puisque laïque on est, pourquoi pas choisir pour une fête laïque un jour laïque, puisqu'il y en a six sur sept dans la semaine ? A cela on me répondrait, si l'on était sincère, que l'on veut précisément laïciser le dimanche lui-même. Tout laïque, quoi !... Je le comprends bien, et voilà pourquoi je proteste.

La mesure prise n'a pas détourné tous les enfants de la procession ; un grand nombre, pas tous, y ont assisté. Honneur à ces enfants. Il faut leur rendre cette justice qu'ils ont été courageux.

Le temps a menacé de nous barrer aussi le chemin, mais la procession s'est faite, et nous avons admiré la promptitude et le bon goût des décors des rues sur le parcours du cortège. Pas une abstentiton n'a été relevée, et quelques demeures étaient particulièrement remarquables. Nous adressons à tous nos félicitations et nos remerciements.

Les nuages et les tempêtes.

Si le jour de la fête on a été un peu contrarié des nuages menaçants de l'atmosphères, il faut reconnaître que la température ordinaire est plus menaçante encore pour la saison. Et que dire de la température morale et spirituelle du monde entier ? Le Souverain Pontife, dans sa dernière Encyclique ou Lettre à l'Univers entier, écrit ceci : « Difficilement depuis le déluge rencontrons-nous une crise spirituelle et matérielle aussi profonde, aussi universelle que celle que nous traversons maintenant : les plus grands fléaux eux-mêmes, ceux dont les traces sont restées indélébiles dans la vie et dans la mémoire des peuples, s'abattaient tantôt sur une nation, tantôt sur l'autre. Maintenant, au contraire, c'est l'humanité entière qui se trouve étreinte par la crise financière et économique, et de façon si tenace que plus elle cherche à se dégager plus ses liens semblent impossibles à rompre. Il n'y a pas de peuple, il n'y a pas d'Etat, de société ou de famille qui ne soit plus ou moins gravement accablé par les calamités ou ne sente le contre-coup de celles des autres ». — Et en face de cette situation déjà terrible les cris de guerre s'élèvent de tous côtés, que l'on tente d'étouffer par les appels aux « grands bals d'ici, grands bals de là », oui, grand bal: on est menacé de l'avoir, en effet, dans la nuit du Grand Soir.

Les élections.

Ces paroles étaient écrites avant l'élection qui vient d'envoyer à la Chambre un surcroit de nullités ou de malfaiteurs. Ceci n'est pas fait pour conjurer ou atténuer le mal en perspective. En réalité, lorsqu'on examinait sérieusement l'état général des esprits, on ne pouvait guère être surpris de ce qui est arrivé. Lorsqu'on remue fortement les bas-fonds des « mares stagnantes, tout ce qu'il y a d'immondices cachés revient à la surface ». Et Dieu sait si le remue-ménage a été sérieux. Radicaux, radicaux - socialistes et socialistes purs, communistes et anarchistes se sont donné fraternellement la main et la cuisine a fourni une riche bouillabaisse.

« Le Saint Laïque » lui-même en paraît gêné. Il défie de trouver trace d'un contrat quelconque passé entre ceux qu'il appelait jadis « gens de sac et de corde » et les purs radicaux.. Je crois volontiers qu'on n'a pas passé chez le notaire pour la rédaction de cet arrangement. A quoi bon? Est-ce que les malfaiteurs ne vont pas de préférence à ceux qui les aident et leur aplanissent la voie ? Et ceux-ci cessent-ils d'être complices lorsque, par crainte ou par calcul ils renient, le coup fait, la collusion qui s'est produite instinctivement ?

On connait du reste le principe dominant du personnage « la nature procède organiquement et ne fait pas de sauts, *natura non facit saltus* ». Autrement dit : nous y allons, mais prudemment. Là nous sommes du même avis. Il est incontestable que le travail accompli nous conduit, « sans saut », du moins aujourd'hui, mais demain? — Ceci, du reste, n'embarrassera point notre personnage, il lui suffira de rafraîchir un peu le rouge de sa cocarde. Quant aux braves gens qui tiennent quelque peu à l'ordre et à la décence, c'est différent. Je les plains d'avoir donné leur concours à une bien mauvaise action. Il ne suffira pas de dire comme certain personnage, radical lui aussi, en voyant Emile Combes à la besogne : « Nous n'avons pas voulu cela » ? Ne l'oublions pas, celui qui veut la cause veut par là même les effets. Et ces effets pèseront lourd sur certaines consciences.

MOIS DE JUIN

Fêtes et réunions du mois.

1. *Tous les jours* la messe de 6 heures est dite à l'autel du Sacré-Cœur et est suivie de la récitation des Litanies. — *Tous les vendredis,* à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur, récitation du chapelet, des Litanies et de l'Amende honorable, bénédiction à son autel.

2. *Mercredi, jeudi* et *samedi* 1, 2 et 4 *Juin,* grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures (octave du Saint-Sacrement).

3. *Dans la nuit du jeudi au vendredi,* adoration nocturne pour les hommes.

4. *Vendredi* 3. — Fête du Sacré-Cœur, messes à 6, 7 h. (messe de communion), 8, 9 h. et grand'messe à 10 heures ; vêpres à 4 heures. A 8 heures, sermon, procession, acte de réparation et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

5. *Dimanche* 12, et *dimanche* 26. — Réunion des Enfants de Marie à la chapelle, messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

6. *Dimanche* 12. — Messe pour la Croix-Rouge à 9 heures, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant de l'absoute.

7. *Dimanche* 19. — Départ du Pèlerinage à Lourdes, prières de l'itinéraire. A 8 heures du soir, confrérie du Saint-Sacrement : récitation du chapelet, procession, bénédiction.

8. *Mercredi* 23. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

9. *Vendredi* 24. — Fête de Saint Jean-Baptiste, messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe), vêpres, à 4 heures. Il n'y a pas de messe à 11 h. 30.

10. *Dimanche* 26, à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Confession des Enfants.

1. Filles du grand catéchisme, et celles du petit catéchisme ayant déjà communié, le mercredi 29, à 11 heures et à 4 heures.

2. Garçons du grand catéchisme et du petit catéchisme ayant déjà communié, le samedi suivant 2 Juillet.

3. Petits enfants n'ayant pas encore communié, le vendredi 10 Juin.

La voix du Pape.

Le Saint Père vient d'adresser au monde une nouvelle Encyclique « sur les prières et les expiations à offrir au Sacré-cœur de Jésus dans les épreuves présentes ».

Aux heures troubles et angoissantes que nous vivons, dans le désarroi dont le spectacle frappe chaque jour nos regards, comme nous aimons entendre la voix de notre Chef et de notre Père, qui éclaire et fortifie !

Pie XI fait un tableau saisissant de la crise sans précédent qui n'a épargné aucun pays et qui a réduit à la misère une foule de personnes. La cause en est dans un égoïsme effréné et une cupidité insatiable d'où nait ce désordre et ce déséquilibre injuste par lequel on voit les richesses des nations accumulées entre les mains de quelques individus qui règlent selon leurs caprices le marché mondial, pour l'immense dommage des masses.

Avec vigueur, il flétrit la campagne d'athéisme et les menées communistes qui, exploitant cyniquement la misère actuelle, cherche à bannir tout sentiment religieux du cœur de tous, même des enfants.

Douloureusement ému des outrages faits à Dieu, le Pape supplie tous ceux qui se glorifient du nom de chrétien de faire front unique contre les ennemis de cette croyance divine qui est le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute autorité humaine.

Contre la désordre qui règne, il faut, déclare-t-il recou-

rir d'abord aux moyens humains légitimes, comme à une plus juste répartition de biens de la terre, mais surtout aux remèdes divins : la prière et la pénitence.

La prière qui, humble, confiante et persévérante, touche le cœur de Dieu, et par laquelle les hommes deviennent frères et se réconcilient.

La pénitence qui « est, par sa nature, une reconnaissance et une restitution de l'ordre moral dans le monde ».

Puisse la voix du Vicaire du Christ être entendue et méditée par tous ceux qui ont à cœur la pacification et le bonheur des âmes dans un monde apaisé !

Les traités, les conférences, les conventions, les plus nobles efforts ne serviront à rien, tant que les hommes d'Etat et les citoyens n'auront pas compris qu'en Dieu seul se trouvent la lumière et le salut. (*Le Pèlerin.*)

Le pèlerinage de Lourdes.

Il quittera Quimper le dimanche 19 Juin, à une heure que la Direction des Chemins de fer n'a pas encore fait connaître. Il sera à Lourdes le lundi matin, à une heure assez matinale, croyons-nous, pour permettre aux ecclésiastiques de dire la messe et aux pèlerins d'y assister. Le pèlerinage comprendra quatre trains. La liste des inscriptions sera définitivement close le dimanche 5 Juin.

Nous demandons à tous ceux qui assisteront à ce pèlerinage de s'inspirer des pensées exprimées par le Souverain Pontife dans sa dernière Encyclique. Le Pape voit de haut les choses et les événements. Il en aperçoit les graves conséquences, et il fait appel à la prière et à la pénitence. C'est un écho à la voix de la Très Sainte Vierge, à la petite Bernadette, à Lourdes, en 1858 : « Pénitence, pénitence, pénitence ! »

Les pèlerins ne l'oublieront pas, ni en route ni à Lourdes. Ils suivront bien fidèlement le programme du voyage et des exercices dont les textes sont indiqués dans le Manuel mis entre les mains ou affichés à Lourdes même et publiés de jour en jour du haut de la chaire aux offices publics. On ne sera vraiment pèlerin qu'à la condition de s'inspirer de l'esprit du pèlerinage et de s'associer aux actes prescrits.

La future Mission.

De nouveau nous rappelons aux paroissiens qu'une grande mission aura lieu pour eux au mois d'Octobre prochain. Qu'ils s'en souviennent, et que les bons chrétiens demandent, par leurs prières continues, pour ceux qui seraient indifférents et surtout hostiles, la grâce d'entendre et de suivre l'appel de Dieu qui leur sera adressé.

AU PATRONAGE

Aux Jeunes Gens : Un peu de cran !

Il est un obstacle qui arrête beaucoup d'hommes dans la voie du devoir, qui les paralyse et qui les empêchent de se montrer en public tels qu'ils sont en privé : c'est la peur, la peur de l'opinion, la peur de la galerie, la peur des hommes. « La peur, savez-vous, ce que c'est, disait quelqu'un : c'est quelque chose qui vous prend sous les pieds qui vous monte jusqu'à la gorge et qui vous étouffe. »

Bien vilain sentiment et qui suffit à diminuer quelqu'un aux yeux de ses camarades. Dieu sait pourtant combien la peur qu'on appelle quelquefois le respect humain est une maladie très répandue à notre époque même chez les jeunes

Pourquoi, en effet, tel jeune homme qui dans l'œuvre qu'il fréquente ou dans un milieu chrétien se montre aimable à l'égard du prêtre, « clérical », pourrait-on dire, le reconnaît à peine dans la rue et a tout juste pour lui un sourire discret, bien vite effacé ?

Pourquoi pour tel autre une vitrine devant laquelle il passe tous les jours sans même la regarder, prend-elle subitement un intérêt si passionnant qu'il ne voit plus son directeur qui, tout à l'heure, il a aperçu à quelques mètres de lui ?

Pourquoi dans son atelier certain patronné semble-t-il éprouve le besoin de se faire pardonner sa qualité de chrétien et crie-t-il le premier et plus fort que tous les autres contre les « curés » et leur religion ?

Pourquoi toutes ces choses et bien d'autres non moins écœurantes ? Pourquoi ? C'est bien simple, parce que tous ces jeunes gens ont peur, et que le respect humain fait d'eux plus que des timides et des poltrons, des lâches.

Vais-je essayer de les raisonner ? Je leur propose seulement deux faits.

Dans un atelier près de Paris, à Jory, les camarades d'Auguste Bodin pour se moquer de sa croyance ont un jour apporté un crucifix et l'ont posé sur un établi.

Bodin arrive, voit l'objet, devine le manège. Il ne perd pas pied, saisit le crucifix, y colle ses lèvres, prend sa boîte à outils, un clou et un marteau, monte d'un bond sur son établi et, frappant au mur, fixe au-dessus de sa place l'image du Sauveur.

Le 13 Janvier 1928, dans un compartiment ouvrier, un apprenti liégeois, mis au défi de dire publiquement sa prière, se met à genoux entre deux banquettes et lentement, à haute voix, récite le « Je crois en Dieu ». Puis, s'adressant à son

interlocuteur : « A ton tour maintenant de chanter l'Internationale pour affirmer tes convictions ; pas à genoux, c'est bon pour les chrétiens, mets-toi accroupi. »

Et je leur dis : maintenant, comparez.

Tandis que ceux-ci ont par leur courage gagner l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes, vous ne recevez jamais que pitié et mépris de ceux que vous trahissez ; mépris de ceux dont vous essayez d'obtenir les bonnes grâces.

Les occasions d'afficher, de proclamer d'une manière aussi éclatante sa foi sont rares et peut-être, d'un autre côté, ne saurait-on exiger de tous l'héroïsme d'Auguste Bodin et de son petit émule belge. Celles de se montrer simplement chrétien, de ne pas rougir de la religion et de ses ministres sont quotidiennes et ne demandent qu'un peu de cran.

Vous n'en seriez pas capables ?

AUX PARENTS

Parents sérieux, sachez toujours trois choses sur vos enfants :

1° Où ils sont ;
2° Avec qui ils sont ;
3° Ce qu'ils font.

Dans la mesure où vous leur ferez suivre la vie du Patronage, dans la même mesure vous aurez une réponse à ces trois questions.

Il ne suffit pas que vous vous disiez : « Mes enfants vont au Patronage, ou sont inscrits à la Phalange ».

Assurez-vous qu'ils le fréquentent régulièrement, que le soir, quand il sortent, c'est bien à la Phalange qu'ils se rendent et non ailleurs, qu'ils s'y rendent directement et qu'ls ne restent pas flâner dans les rues.

Informez-vous auprès des Directeurs. A leur grand regret, parce que trop pris par d'autres œuvres, ils ne peuvent vous faire les visites utiles et vous mettre ainsi au courant de l'assiduité ou de la conduite de vos enfants. Venez les voir et prendre vous mêmes ces renseignements qu'il est toujours bon de savoir. Ils vous recevront avec le plus grand plaisir.

Retenez bien ceci.

Que chaque soir le Patronage est ouvert avant 8 heures, et que nous voulons y voir les enfants et les jeunes gens dès l'ouverture et non une 1/2 heure ou 3/4 d'heure plus tard.

Que le lundi et le vendredi de chaque semaine, exception faite premier vendredi du mois, il y a *musique,* et que notre clique ne vaudra que dans la mesure où ceux qui en font partie assisteront aux répétitions.

Que le mardi et le jeudi il y a *gymnastique,* et que tous les adultes doivent ces jours-là être présents à 8 heures.

Pour les Pupilles, les exercices de gymnastiques ont lieu le lundi et le mercredi. Même obligation d'être présents à 8 heures. La prière pour les pupilles est dite à 9 h. 10 au plus tard, il n'est donc aucun d'entre eux qui ne puisse être rentré et couché à 9 h. 1/2.

Voilà quelques indications qui nous croyons bon de rappeler aux parents pour qu'ils puissent contrôler les sorties et rentrées de leurs enfants et aussi nous aider dans la marche de l'œuvre.

LA VIE AU PATRONAGE

Patronage du jeudi. — Le Patronage du jeudi comprend, on le sait, la messe de 8 heures et la promenade de l'après-midi.

Contrairement à ce qui se passait les années précédentes, le nombre des présences à la messe de 8 heures s'est maintenu après la fermeture du cinéma. Il faut en féliciter les enfants de l'école libre, les croisés et aussi un bon groupe de patronnés qui méritent d'être cités à l'ordre du jour, tant leur fidélité est remarquable.

Nous ne pouvons pas dire autant pour la promenade. Les effectifs ont assez sérieusement baissé. Combien de parents s'imaginent que leurs enfants viennent passer l'après-midi à Saint-Denis, alors qu'ils vont courir la campagne, parfois peut-être avec de mauvais camarades. Qu'ils se rappellent le conseil cité plus haut : « Sachez toujours trois choses sur vos enfants... »

Déplacements, Concours, etc... — Notre section de gymnastique est sortie, une première fois, dimanche 22 Mai. Elle est allée à Châteaulin, dont le patronage « Les Coquelicots » célébrait sa fête annuelle.

Deux concours préoccupent dès maintenant l'attention de nos deux moniteurs de gymnastique.

1° Le Championnat Artistique et Olympique de Bretagne à Rennes, le 19 Juin. Trois adultes et deux pupilles y représenteront la Phalange.

2° Le Concours départementale à Douarnenez, dans le courant de Juillet.

Départs. — A chaque appel de conscrits sous les drapeaux quelques-uns de nos jeunes gens nous quittent. D'autres n'attendent pas l'appel et s'engagent avant que leur tour ne soit venu.

Ce mois de Mai a vu partir trois bons amis :

Henri Le Guellec (1er G. O. A., Saint-Cyr-Ecole (Seine-et-Oise), qui s'est empressé de nous donner de ses nouvelles ;

René Querrec, qui a déjà eu de nombreuses permissions de 24 heures et est venu nous montrer son bel uniforme de marin, qui lui ava admirablement bien ;

Alain Déniel, qui a rejoint Toulon.

René Laurent, qui les avait devancés, nous a écrit de Brest, où il est à bord d'un « bateau hydrographe », mais a oublié de nous donner son adresse.

Récollection. — Il convient de signaler une initiative très heureuse prise par notre Cercle d'Etudes. Dimanche 22 Mai, il organisait, à la Retraite, rue des Reguaires une récollection à laquelle étaient invités les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul des Jeunes, et du Cercle d'Etudes Jocistes. Une quinzaine de jeunes gens y ont participé. La récollection comportait un sermon, qui fut donné par M. Foulon, professeur à Saint-Yves, la messe de communion, puis après le petit déjeûner en commun, une réunion d'études, au cours de laquelle chaque groupement a présenté un rapport sur son activité.

Après la Kermesse.

En raison de l'abondansce des matières, nous ne pouvons donner un compte rendu de notre Kermesse. Nous nous bornerons à dire que favorisée par un beau temps, inespéré la veille, elle a connu un magnifique succès.

Nous remercions tous ceux qui y ont conrtribué ; ceux et celles que l'on a vus avec tant d'amabilité et de dévouement tenir les comptoirs, coopérer aux différents services de la fête ; ceux que l'on n'a pas vus aussi, les organisateurs, les donateurs, les généreux visiteurs enfin. Aucun d'eux, ils peuvent en être sûrs, n'est oublié dans la pensée et les prières des Phalangistes et de leurs Directeurs, qui expriment à tous les sentiments de la plus vive reconnaissance.

COLONIE DE VACANCES

Il n'est pas trop tôt d'y penser. Deux mois à peine nous en séparent puisqu'elle commencera fin Juillet. Elle durera jusqu'au 10 ou 12 Septembre — partagée en deux périodes de 3 semaines — mais avec possibilité pour les enfants d'y rester pendant 6 semaines.

Qu'on s'inscrive dès maintenant. Plus de 20 nouvelles demandes ont déjà été faites. Les anciens risquent d'arriver trop tard, comme d'habitude.

Nous parlerons plus longuement le mois prochain de cette œuvre extrêmement intéressante.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanches et fêtes messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 30. Vêpres à 3 heures, bénédiction duTrès Saint-Sacrement. Sur semaine, messe à 6, 7, 8, 8 h. 40.*

Pendant le mois de Juin la messe de 6 heures sur semaine, est dite à l'autel du Sacré-Cœur, les Vendredis à 8 heures du soir, prières et Bénédiction.

1er Juin, Mercredi. — De l'Octave du Saint-Sacrement. — A 9 heures Grand'Messe, Vêpres à 4 heures.

2, Jeudi. — Octave du Saint-Sacrement. — A 9 heures Grand'Messe, Vêpres à 4 heures.

3, Vendredi. — Fête du Sacré-Cœur, Messe à 6, 7 heures (Messe de Communion, à 8 heures, et 9 heures. Grand'Messe à 10 heures, Vêpres à 4 heures, Bénédiction. — A 8 heures, sermon, procession, bénédiction

4, Samedi. — Sainte Jeanne d'Arc. Grand'Messe à 9 heures. Vêpres à 4 heures, Bénédiction.

✝ **5, IIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Solennité du Sacré-Cœur. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la Cathédrale.

6, Lundi. — S. Norbert, évêque et confesseur. — Service pour les Défunts à 6 h. 1/2.

7, Mardi. — De l'Octave du Sacré-Cœur.

8, Mercredi. — De l'Octave.

9, Jeudi. — De l'Octave. — Service pour les Défunts à 6 h. 1/2.

10, Vendredi. — Octave du Sacré-Cœur. — Confession des petits enfants. A 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

11, Samedi. — S. Barnabé, apôtre.

✝ **12, IVe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du Dimanche. — A 9 heures Messe de la Croix-Rouge, Allocution de Monseigneur. Réunion des Enfants de Marie. — Réunion bretonne, à 8 heures du soir, sermon, prières, bénédiction.

13, Lundi. — S. Antoine de Padoue, confesseur. — Service pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

14, Mardi. — S. Basile-le-Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Église.

15, Mercredi. — SS. Vite et ses compagnons, martyrs.

16, Jeudi. — Office de la férie. — Service pour les Défunts.

17, Vendredi. — S. Hervé, confesseur. — A 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

18, Samedi. — S. Eprhem de Syrie, diacre, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **19, Ve Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du Dimanche. — A 8 heures du soir, Confrérie du Saint-Sacrement, Procession. — Départ du Pèlerinage de Lourdes, prières de l'itinéraire.

20, Lundi. — S. Silvère, pape et martyr. — Service pour les défunts.

21, Mardi. — S. Louis de Gonzague, confesseur.

22, Mercredi. — S. Paulin, évêque et confesseur — A 8 heures à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

23, Jeudi. — Office de la férie. — Service pour les Défunts.

✝ **24, Vendredi.** — Nativité de S. Jean-Baptiste — Offices comme le Dimanche, sans messe à 11 h. 30. A 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

25, Samedi. — S. Guillaume, abbé.

✝ **26, VIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du Dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. A 8 heures du soir, confrérie des Trépassés, sermon, vêpres des morts.

27, Lundi. — De l'Octave de S. Jean-Baptiste. — Service pour les Trépassés.

28, Mardi. — S. Irénée, évêque et martyr.

29, Mercredi. — S. Pierre et S. Paul apôtres. — Confession des filles du Catéchisme.

30, Jeudi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — Service pour les Défunts.

1er Juillet, Vendredi. — Précieux Sang de N. S. J.-C. — Exposition du Saint-Sacrement. Bénédiction à 5 heures. Heure d'adoration à 8 heures pour les hommes.

2, Samedi. — Visitation de la T. S. Vierge. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ **3, vIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de S. Pierre et de S. Paul. — Quête pour le Denier de S. Pierre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 *Avril.* Noël-Henri Caoudal, 7, rue Sainte-Thérèse ;
1er *Mai.* Jean-Alain-Marie Le Roy, 6, place au Beurre ;
5 — René-Jean-Marie Coustans, 16, rue des Reguaires ;
7 — Joëlle-Marguerite-Marie Patoiseau, 12, rue des Boucheries ;
8 — Claude-Arthur Platon, 19, rue du Sallé ;
8 — Annick-Marie-Paulette Collet, 19, rue de Kerfeunteun ;
8 — Annick-Jeanne Coustans, 16 bis, rue des Reguaires ;
13 — Marcelle Nédélec, 15, rue des Boucheries ;
15 — Marcel Cadiou, 11, rue Saint-François ;
15 — Pierre-Augustin-Alain Jouël, Colombes (Seine) ;
15 — Claude-Louis-Marie Cornic, 5, rue de la Mairie ;
15 — Marcel-Jean Le Bail, Pont-Aven ;
16 — Jeanne-Marie Douguet, 25, avenue de la Gare ;
16 — Georgette-Henriette-Marguerite Coëffic, 29, rue Neuve ;
22 — Yvonne-Marie Douguet, 6, quai du Stéir ;
22 — André Ménez, 4, rue Sainte-Thérèse ;
25 — Hervé-Marie Seznec, 39, place de Brest ;
29 — Elise-Marie-Anne Kerfriden, 11, rue de Kerfeunteun ;
29 — Simone-Anne-Marie Laurent, 35, rue des Douves.

Mariages.

17 *Mai.* Hervé Ploé et Eugénie-Marie Rio ;
30 — Antoine-Pierre Molis et Anne-Madeleine Carnot ;
30 — Joseph-René Férec et Marcelle Briant.

Décès.

29 *Avril.* Georgette Le Roch, 9 jours, 30, rue Neuve ;
6 *Mai.* Alain-François Clément, 69 ans, 2, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Louis-Joseph-Marie Sablé, 80 ans, 5, r. Amiral de la Grandière ;
7 — Jean-Ls-Marie Moënner, 1 mois 1/2, 10, place Champ-de-Foire ;
11 — Anne-Marie Le Gars, 21 ans, 5, rue du Pont-Firmin ;
15 — Mle-Perrine Primery, veuve Cl. Le Guillou, 72 ans, r. Rouzaut ;
17 — Victorine-Marie Cardaliaguet, veuve E. Lefeuvre, 84 ans, rue Saint-Nicolas ;
23 — Pierre-Louis-Marie Collet, 64 ans, rue Olivier-Perrin ;
24 — Marie-Anne Le Guillou, veuve J.-L. Le Floch, 75 ans, 36, rue Le Déan ;
25 — Catherine-Victoire Pérès, 44 ans, veuve Ed. Charlemagne, Alençon (Orne) ;
25 — Jeanne-Marie Morel, 64 ans, épouse P. Cloarec, 47, rue Neuve ;
26 — Joseph-Henri Le Bihan, 61 ans, 10, rue des Halles ;
27 — Hervé Salaün, 86 ans, Kerfeunteun ;
29 — Alexandre-Félix-André-Georges Fournès, 36 ans, rue de l'Abattoir.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e Année — N° 4. Vendredi 1er Juillet 1932.

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Pèlerinage de Lourdes... 50
Mois de Juillet : Principales fêtes du mois ; Réunions du mois ; Confession des enfants ; Distribution des prix ; Les vacances ; Affirmons notre foi ; Les prix des loyers : augmentation du 1er Juillet.. 55
Au Patronage : La Phalange en deuil ; Succès de la Phalange ; Dates à retenir ; Colonie de vacances ; La petite histoire de la fin..... 60
Calendrier paroissial 63
A Saint-Corentin..... 64

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Vendredi 1er Juillet 1932. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

La dévotion au Sacré Cœur a dominé le mois tout entier par sa fête, sa solennité et les exercices particuliers de chaque jour.

Le vendredi 3 Juin a été donc célébrée la fête, conformément au vœu émis par l'épiscopat français pendant la dernière guerre : messes aux heures du dimanche, grand'messe chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, sermon le soir à 8 heures par M. l'abbé Suignard, 1er vicaire de la cathédrale, procession au chant des Litanies du Sacré Cœur, acte de réparation et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque, à son grand regret, n'a pas pu y assister comme les années précédentes.

Le dimanche 5, la solennité a eu lieu comme de coutume, et les vêpres chantées à 2 heures, la procession s'est faite à l'intérieur de la cathédrale, avec reposoir à l'autel du Sacré-Cœur, récitation de l'acte de réparation prescrit par le Pape Pie XI, et bénédiction du Saint-Sacrement. Le changement de l'heure des vêpres est motivé par la procession solennelle de la paroisse Saint-Mathieu, qui a lieu à 3 heures.

Tous les jours du mois, à la fin de la messe de 6 heures, récitation des litanies, et les vendredis, réunion générale à l'autel du Sacré-Cœur, récitation du chapelet, acte d'amende honorable et bénédiction.

Le dimanche 12 avait lieu, à 9 heures, la messe annuelle demandée par la Croix-Rouge, sermon de M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire. Aux autres messes, instruction de M. l'abbé Pichon, sur le cinquième Commandement.

Le dimanche suivant, 19, exposition de l'objet du 6e Commandement, par M. Suignard, et le dimanche 26, sermon de M. l'abbé Hervé, sur l'œuvre des colonies de vacances.

Pèlerinage de Lourdes.

Le grand événement du mois a été ce pèlerinage diocésain au célèbre sanctuaire des Pyrénées. C'est le 48e du genre

pour notre diocèse. Dans deux ans, les noces d'or. Il a amené à la Grotte de Massabielle trois mille trois cents pèlerins, en quatre trains, auxquels il convient d'ajouter les deux cents autres personnes qui s'y sont rendues par leurs propres moyens. Nous y avons trouvé deux autres pèlerinages, le pèlerinage de Monaco, de quatre cents, évêque en tête, et le pèlerinage espagnol, beaucoup plus nombreux, conduit par l'archevêque de Barcelone et par l'évêque d'Urgel, de la petite république d'Andorre, au sud du département de l'Ariège, placée sous la protection de la France et de l'évêque, suffragant de l'archevêque de Barcelone.

Voici, en bref résumé, les détails du pèlerinage, qui peuvent intéresser les paroissiens y ayant pris part, et peut-être aussi les autres lecteurs auxquels rien de ce qui touche aux intérêts religieux ne reste étranger.

Départ du train de Quimper le dimanche 19, à 13 h. 35, arrivée à Lourdes le lundi matin à 6 h. 43. Le trajet s'est fait avec une exactitude mathématique. Les trois autres trains, 1er et 2e de Landerneau et Brest, ont suivi avec la même régularité. Le dernier arrivé était à destination à 9 heures 58.

1er Jour : Lundi 20 Juin.

La matinée a été consacrée par les pèlerins à la recherche de leurs logements et aux préparatifs de la soirée.

A 2 heures, ils se sont trouvés réunis à l'église paroissiale, d'où, après les avis donnés par M. le Curé de la Cathédrale, ils se sont rendus, en colonne serrée, à la Grotte, au chant de cantiques, tantôt français tantôt bretons, attirant l'attention générale par la diversité de leurs costumes et par leur bonne attitude.

A la Grotte, M. le Curé rappelant l'apparition de Dieu à Moïse auprès du mont Horeb, en fait l'application au pèlerinage. Ici apparition aussi, non pas une fois seulement, mais dix-houit fois, du 11 Février au 16 Juillet 1858, de la T. Sainte Vierge à la petite Bernadette. Elle lui parle, lui donne des avis, lui confie une mission, lui fait des promesses. — Elle parlera aussi aux pèlerins au fond de leur cœur, par l'intermédiaire des prédicateurs, aux offices, à la Sainte Table. Que devront faire ceux-ci ? Ecouter prier, prendre de fermes résolutions. On est pèlerin et non pas touriste. Prendre garde de déserter le pèlerinage pour des excursions ou des parties de plaisir, qui doivent demeurer étrangères au pèlerinage parce que contraires à son esprit et à ses fruits.

Prière devant les piscines pour les malades pendant que ceux-ci sont descendus successivement dans les baignoires.

A 4 h. 30, procession du T. Saint-Sacrement, et à 8 h. 30, procession aux flambeaux, autour du vaste enclos de l'établissement. Ces deux exercices sont communs et réguliers ; ils se

font tous les jours et les pèlerins, sans distinction, peuvent et doivent y prendre part. La procession est présidée tantôt par un pèlerinage, tantôt par un autre. Lorsque, après avoir contourné tout l'enclos, on parvient à la grande esplanade qui s'ouvre devant la basilique du Rosaire, l'officiant passe devant tous les malades alignés des deux côtés et les bénit tous individuellement, pendant que des prêtres, placés au milieu de la place lancent les invocations et les supplications, tantôt dans une langue, tantôt dans une autre. Les assistants répètent. C'est émouvant.

2e Jour : Mardi 21.

Deux messes à la Grotte, messes de communion, où la foule se succède sans autre interruption que celle qui va du *Sanctus* de la messe, au moment de la communion. Spectacle très édifiant, hommes et femmes, français et étrangers se coudoient et s'associent fraternellement à la Table du Père Commun.

De 9 à 10 heures, prières pour les malades. Très impressionnantes aussi ces supplications et ces invocations, entrecoupées de chants et de prosternements.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Berthou, directeur de la *Semaine religieuse*. Discours de M. le chanoine Joncour, vicaire général : commentaire de la dernière encyclique du Pape Pie XI, sur la situation déplorable du monde, ses causes et ses remèdes.

A 2 h. 30, chant des vêpres au Rosaire, présidées par M. le chanoine Bourvon, recteur de Brasparts, sermon breton par M. le chanoine Gargadennec, recteur de Roscoff : l'autorité paternelle, délaissée par ses dépositaires, bafouée par ses sujets. Le grand mal des temps présents.

De 3 h. 30 à 4 h. 30, prières aux piscines pour les malades.

A 4 h. 30, procession du Saint-Sacrement, présidée par les Espagnols.

A 8 h. 30, procession aux flambeaux. Partant de la Grotte, après la récitation du chapelet, elle contourne la basilique du Rosaire en gravissant le chemin qui sépare les deux églises, redescend par le côté opposé, et après avoir fait le tour du l'immense enclos, donnant l'illusion d'un fleuve enflammé en mouvement, elle vient se réunir devant le Rosaire, après avoir serpenté longuement sur la place, à l'instar d'une chaîne sans fin, toujours du début à la fin, au chant ininterrompu du cantique *Ave, Ave Maria,* jusqu'à ce que le dernier anneau ait atteint les autres. Alors éclate le *Credo,* dont les notes, renforcées par des milliers et des milliers de voix, s'en vont s'étendant et s'éteignant dans les gorges des montagnes voisines. Avec ce chant se termine la journée.

3e Jour : Mercredi 22.

Deux messes encore à la Grotte, à 7 et 7 h. 30. Prières aux piscines à 9 h. 30, grand'messe à 10 heures, chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez. Sermon français de M. le chanoine Gouchen, recteur de Saint-Michel de Brest : l'autorité religieuse, ses détracteurs, ses bénéficiaires. — Vêpres 2 h. 30, par M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu. Sermon breton par M. Maguer, recteur de Plonéour-Lanvern : l'autorité civile, son fonctionnement, ses limites.

De 3 h. 30 à 4 h. 30, prières aux piscines, comme les jours précédents.

A 4 h. 30, procession du Saint-Sacrement, présidée par M. le chanoine Joncour, vicaire général. — A 8 h. 30, procession aux flambeaux.

4e Jour : Jeudi 23.

Deux messes à la Grotte à 6 et 6 h. 30. A 8 heures, Chemin de la Croix sur la Montagne. Les pèlerins gravissent la Montagne en récitant le chapelet, et sans s'arrêter un instant chantent, en passant devant chaque station, la strophe du *Stabat Mater* « Sancta Mater istud agas... » écoutent tout en marchant le sujet indiqué, puis continuent ainsi jusqu'à la douzième station représentant le crucifiement du Sauveur. Là se dresse un autel en pierre devant la Croix, puis sur l'esplanade, en face la foule se masse et écoute très religieusement l'instruction qui leur est donnée par M. Léon, vicaire de Pleyben, sur les enseignements de la Croix.

L'instruction terminée, on continue le Chemin de la Croix en descendant par le versant opposé. Et prenant le petit chemin appelé « les lacets », toujours chantant, on arrive à la Grotte. Quelques prières pour les malades qui assiègent toujours les piscines et chacun se retire. Il est 10 heures 30.

A 2 heures, les pèlerins se retrouvent sur l'esplanade devant le Monument international aux Morts de la Guerre. Après le chant du *De profundis,* M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, adresse aux pèlerins une touchante allocution sur ce texte de la Sainte Ecriture : *Defunctus adhuc loquitur,* le mort parle encore. Ce que le grand Mausolée placé devant nous nous dit au nom des victimes de la guerre, et ce que nous devons leur dire, de notre côté, ce thème a été magnifiquement développé par l'orateur.

A 4 heures 30, procession du Saint-Sacrement, présidée par M. le Curé de la Cathédrale. — Ici se place un fait qui a vivement impressionné les pèlerins, lorsqu'ils s'en sont rendu compte. Une jeune fille de 37 ans, Mlle Louise Schwetta, originaire de l'île Bréhat (Côtes-du-Nord), mais habitant Brest-Recouvrance depuis son enfance, a été instan-

tanément guérie sous la bénédiction du Saint-Sacrement. Le journal de la Grotte raconte la guérison en ces termes :

« Mlle Louise Schewetta, 37 ans, souffrait depuis plus d'un an de troubles intestinaux et de congestion pulmonaire qui motivèrent son entrée au Sanatorium de Porz-Meur de Morlaix, il y a trois mois. M. le docteur Philippon l'a soignée en cours de route de Lorient à Lourdes pour hémorrhagies excessivement graves.

A Lourdes, le 23 Juin, son état s'aggrave à tel point qu'on lui administre les derniers sacrements à 11 h. 30 et que l'on récite un peu plus tard les prières des mourants.

Elle demande à être portée à la procession du Saint-Sacrement : six brancardiers avec d'infinies précautions l'y transportent, s'arrêtant plusieurs fois pour la voir mourir.

On fait en sorte qu'elle reçoive, la première, la bénédiction et on la retire tout de suite de l'hémicycle des malades pour être transportée à l'hôpital N.-D. des Sept Douleurs, où l'on pensait la voir expirer bientôt.

Or, voilà que, sous les yeux du docteur, ses yeux reprennent vie, son teint reprend des couleurs de santé.

— Comment ça va ? demande le docteur.

— Mais très bien, docteur.

Et en effet, elle paraît parfaitement guérie, mange, marche normalement.

Le Bureau des Constatations médicales l'a examinée. A l'an prochain le verdict après enquête. »

Je l'ai vue personnellement à l'hôpital, où gaie et rieuse, elle n'aurait laissé soupçonner à personne que quelques instants auparavant elle avait été administrée comme mourante.

Je l'ai revue à la gare, au moment de son départ et certes elle ne réclamait pas le lit de douleur où elle avait fait son voyage de Morlaix à Lourdes.

Le Départ : Vendredi 25.

Les quatre trains se sont suivis de près au départ. Le premier train de Landerneau a quitté Lourdes à 18 h. 50, le second, train de Brest, à 19 h. 10, le troisième, 2e train de Landerneau, à 20 heures, et le dernier, train de Quimper, à 20 h. 20. Celui-ci était à Quimper à 15 h. 59, peu de temps après que les deux trains de Landerneau étaient rentrés, et une minute avant l'arrivée de celui de Brest.

J'allais omettre un détail. Le vendredi matin, deux messes ont été dites à la Grotte comme les autres jours, et à 9 h. 30 nous nous rendions de la statue de la Vierge couronnée à la Grotte, où M. l'abbé Cozanet, vicaire de Saint-Louis de Brest, a fait nos adieux, ou plutôt le futur « au revoir » à la Sainte Vierge, sinon sur la terre, du moins au ciel, nous l'espérons bien. Il a magnifiquement paraphrasé l'antienne à la Sainte Vierge : *Save, Regina, Mater, Misericodiæ...*

La bénédiction papale, donnée par M. le vicaire général Joncour, a clôturé définitivement notre pèlerinage de 1932 à Lourdes.

On aura remarqué que les instructions données, sauf celles qui avaient un but spécial, ont suivi un ordre logique et approprié aux circonstances.

Comme l'a dit M. le Vicaire général, en commentant l'Encyclique, nous vivons à une époque bien troublée et inquiétante au point de vue temporel, et plus encore au point de vue spirituel et moral, et précisément cette seconde maladie dont souffre l'humanité est la cause de l'autre. Quand l'âme est malade, le corps peut-il se bien porter ? Et cette maladie de l'âme, d'où provient-elle ? De l'absence ou de la fausse éducation de l'enfance. Le laïcisme destructeur commence à donner ses fruits. Si les projets liberticides, dont est animée la majorité de nos députés et sénateurs, sont réalisés, nous verrons d'autres désastres encore. L'école unique, dont nous sommes menacés, va porter un coup fatal à notre situation financière et économique, et plus fatale encore à la morale et à l'ordre religieux, et par là même nous précipiter à grandes enjambées dans les pires catastrophes. Qui vivra verra. Quand dans un arbre les racines sont atteintes le mal se communique à l'arbre tout entier et celui-ci est condamné à périr. Laissez attaquer l'âme de l'enfance et vous verrez bientôt la famille se disloquer, puis la société en révolution pour s'effondrer totalement dans le Grand Soir, dont bolchevistes et communistes chantent d'avance l'avènement.

MOIS DE JUILLET

Principales fêtes du mois.

Samedi 2 *Juillet.* — La Visitation de la T. Sainte Vierge. La solennité en est célébrée le lendemain dimanche à la chapelle de la Mère-de-Dieu.

Dimanche 3. — Solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres. Quête pour le Denier de S. Pierre.

Samedi 16. — Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Indulgence plénière pour les membres de la Confrérie, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

La dernière apparition de la Sainte Vierge à Bernadette a eu lieu à cette date du 16 Juillet qui, en cette année 1858, s'est trouvée être un vendredi. La première apparition s'était faite le jeudi 11 Février de la même année.

Lundi 25. — Ordination à la cathédrale à 7 heures.

Mardi 26. — Fête de Sainte Anne d'Auray. Cette année, à l'occasion de cette fête, se fera l'inauguration du grand monument aux Morts, édifié non loin de la Basilique. Le dimanche 24 et les deux jours suivants, de grandes fêtes religieuses et de nombreux pèlerinages y auront lieu.

Dimanche 31. — Solennité de Sainte Anne dans toutes les paroisses de la Bretagne, placées par l'Eglise sous sa protection spéciale.

Réunions du mois.

Dimanche 3. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Récitation du chapelet, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 10. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Même jour, à 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Dimanche 17. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, procession, bénédiction.

Dimanche 24. — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie ; à 4 heures du soir, du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi 27. — Réunion à la chapelle des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Confession des enfants.

Mercredi 30 *Juin :* les petites filles des catéchismes, communion le lendemain.

Samedi 2 *Juillet :* les garçons des catéchismes, communion le dimanche.

Vendredi 8 *:* les petits enfants qui n'ont pas encore communié.

Distribution des prix.

Elle se fera dans les établissements catholiques :

Le mardi 12, à l'Ecole du Likès, à 1 heure.

Le mercredi 13 Juillet, à 9 heures, au Collège Saint-Yves.

Le même jour, à 2 heures, à l'Externat Notre-Dame d'Espérance.

Le vendredi 15, à 1 h. 30, à l'Ecole Sainte-Anne, rue des Douves. Les prix seront donnés dans la salle du Likès.

A l'Ecole des garçons de la rue de Brest et à celle de Saint-Mathieu, le dimanche 17, à 4 heures, dans la salle du Likès, rue de Kerfeunteun.

Les vacances.

Elles vont commencer, pour les écoles chrétiennes, aux dates indiquées plus haut ; pour les écoles communales, quelques jours plus tard, nous ne savons pas à quelle date précise.

Pour les enfants des unes et des autres écoles, c'est une période de délassement et de divertissements, période de dangers aussi pour tous, dangers d'ordre naturel, dangers d'ordre moral plus grand encore.

Nous prions les parents de prendre les mesures nécessaires pour en préserver leurs enfants, autant que la chose est possible.

Il est un danger auquel une catégorie de ces enfants est plus particulièrement exposée, le danger de l'abandon des devoirs de la vie chrétienne, prières journalières et assistance aux offices du dimanche et fréquentation des sacrements.

Ceux de ces enfants qui sont confiés à la direction de nos colonies de vacances catholiques sont à l'abri de cette négligence, mais les autres ?

Les parents sont responsables de ce qui se passera, s'ils ne prennent pas des mesures sérieuses pour obtenir, pour leurs enfants, la possibilité et la facilité de remplir ces obligations de la vie chrétienne.

On tend de plus en plus à vouloir accréditer la monstrueuse erreur que les enfants appartiennent plus à l'Etat qu'à leurs parents, et en conséquence ceux-ci sont déchargés à cet égard de toute responsabilité. Déjà la traite des enfants, — qu'on achète littéralement, — est de pratique trop répandue, sans qu'on s'en doute. C'est déjà la mise en pratique de la théorie de l'Etat Moloch. C'est la monstrueuse spoliation des droits sacrés de la famille au bénéfice de l'Etat païen. Quant aux parents qui approuvent ou laissent faire, c'est un crime odieux, dont ils ne voient peut-être pas les conséquences, mais dont ils subiront les terribles effets, et en ce monde et en l'autre.

Affirmons notre foi.

Comme Louis Veuillot.

Le 10 Septembre 1931, on célébrait, à Paris, le centenaire du premier article publié par Louis Veuillot. L'audace et l'intrépidité de sa foi étaient légendaires. Elle ne laissaient indifférents aucun de ceux, croyants ou incroyants qui l'approchaient.

Citons quelques-unes de ses paroles et de ses ripostes.

Certains voltairiens exaspérés par son journal religieux font un jour une descente chez lui. Il les regarde venir et se

contente de dire : « Qu'est-ce que vous me voulez ? » Ce fut aussitôt un changement d'attitude.

Bugeaud lui demande un jour : « Mais enfin, qu'est-ce que vous vous proposez d'accomplir ? » — « Je veux faire une révolution ! », dit-il simplement.

« Je pose mon pied sur la terre solide, disait-il, un jour, et je me promène par la ville comme un propriétaire dans son héritage. »

Il s'étonnait, devant Tavernier, de la débilité des jeunes gens de sa génération. « A votre âge, lui disait-il, quand je marchais, je croyais faire trembler la terre ! »

« Je n'ai jamais rien compris à la tactique des gens réputés habiles, affirmait-il encore, coup sur coup, j'ai dérouté leurs malices en suivant tout droit mon chemin.

Dans une étude sur le grand journaliste, Jules Lemaître avait donc raison de dire : « Pour lui, être catholique, c'est l'être toutes les minutes de sa vie et dans toutes ses démarches sans exception. La foi n'est pas faite pour nous servir de règle uniquement dans la conduite privée : un ordre d'action ne demeure en dehors d'elle. Comme elle est à l'homme une explication totale des choses et de lui-même, elle doit le prendre et le gouverner tout entier. La vérité est une, et c'est pur sophisme de distinguer l'esprit qui convient aux prêtres et celui qui convient aux simples fidèles ».

Comme Elisabeth Leseur.

« Chaque fois que la conversation m'amènera à pénétrer dans le domaine de la foi je le ferai simplement, mais d'une façon droite et ferme qui ne laissera aucun doute sur mes convictions. L'habileté ne vaut rien en pareille matière ; je suis frappée de ce fait que les incroyants éprouvent plus de sympathie pour les êtres de foi profonde que pour ceux dont les convictions se font souples ou utilitaires ; ils vont plus aux intransigeants de la foi qu'à ceux qui, à force de compromis cherchent à leur faire accepter la foi. Il faut cependant que l'indomptable affirmation soit enveloppée de la plus intelligente sympathie, de la plus vivante et délicate charité ».

Les prix des loyers — Augmentation du 1er Juillet.

Nous recevons la communication suivante avec prière d'insérer :

Au 1er Juillet, conformément à la loi du 1er Avril, modifiée le 29 Juin 1929, les loyers subiront une augmentation de 15 % *sur le prix de* 1914. Mais cette augmentation doit-elle être subie par tous les locataires ? Non, car beaucoup paient déjà des taux supérieurs à ceux prévus par la loi.

L'augmentation actuelle est de 165 % *sur le prix de* 1914;

15 % seront ajoutés (toujours sur la valeur locative de 1914) chaque année, au 1er Juillet si le Parlement, devant la crise actuelle, ne se décide pas à modifier cet état de choses. Autrement dit, le prix de 1914 doit être multiplié par deux virgule soixante cinq (2,65).

A ceci, il faut ajouter les charges. On peut conclure un forfait de 10, 15, 20 % sur le prix de 1914 suivant l'immeuble occupé. Le maximum prévu — et rarement atteint — est de 30 %.

Les locataires qui ne paient que ces taux devront accepter au terme le plus rapproché du 1er Juillet (s'ils paient d'avance et au terme suivant en cas contraire) l'augmentation de 15 % sur le prix de 1914 à moins qu'ils ne soient en location — soit verbale soit par bail écrit — non encore dénoncée par un congé.

Les locataires qui paient plus n'ont qu'à rester au prix actuel ou — ce qui est préférable — s'ils sont encore dans les délais, faire réduire leur loyer au taux limité.

Diminution des loyers. — On sait que la loi prévoit la réduction possible des loyers aux taux prévus dans les six mois qui suivent le paiement de la première quittance majorée, soit au moment de l'entrée en jouissance, soit en cours de location. Passé ce délai, les locataires semblaient être forclos. Une décision de la Commission supérieure des loyers (Cours de Cassation) vient de rendre un arrêt qui ne manquera pas d'intéresser les locataires entrés dans leur logement avant le 29 Juin 1929, date de la loi. Ceux-ci, en effet, sont nombreux qui, payant trop, n'avaient pas — par ignorance ou nonchalance — demandé la réduction et qui, avec la crise actuelle, n'arrivent que difficilement à acquitter leurs termes. Ils peuvent désormais, suivant les délais et usages locaux, donner congé à leur propriétaire, *mais en entendant bénéficier des prorogations* (qui vont jusqu'en 1937 ou 1938). La première quittance qu'ils paieront en tant que *locataires prorogataires* leur ouvrira à nouveau le délai de six mois pendant lequel ils pourront actionner en réduction.

« Les locataires, dit l'arrêt du 17 Mars 1932, ont également le droit de dénoncer les baux à durée indéterminée qui les lient aux propriétaires pour voir ainsi leur loyer fixé au prix licite à partir du jour de leur entrée en prorogation. »

Avant d'agir, les intéressés feront bien de consulter le Syndicat des locataires de leur localité ou à défaut de s'adresser par correspondance à la Fédération des Locataires de l'Ouest, 111, rue Bressigny, à Angers, en joignant un timbre pour la réponse et en se référant de ce journal.

AU PATRONAGE

La Phalange en deuil...

Dans l'après-midi du jeudi 16 Juin, alors que tout dans la nature chantait la joie de vivre, un cortège funèbre, précédé d'un groupe d'élèves du Likès, suivi d'un drapeau et d'une section de graves petits gymnastes, quittait la Cathédrale pour se diriger vers le cimetière Saint-Joseph. C'étaient les Pupilles de la Phalange qui conduisaient à sa dernière demeure un de leurs meilleurs camarades : *Léon Conan.*

Cet enfant de 11 ans, pendant une année, avait été le modèle des pupilles : régulier, obéissant malgré sa turbulence, toujours souriant, il considérait le Patronage comme sa seconde famille. Aussi, pendant les vacances, fût-il le premier à faire partie de la colonie pour y retrouver plusieurs de ses camarades, et, là, les Directeurs et Surveillants furent frappés par sa piété et sa bonne humeur. En Octobre, il entrait au Likès, donnant toute satisfaction à ses maîtres ; mais le bon Dieu ne voulut pas qu'il y terminât son année : Il l'appela à Lui, pour lui donner, nous l'espérons tous, une belle couronne au Ciel.

Quelques jours après, un télégramme nous annonçait qu'un autre membre de la Phalange était gravement malade à l'hôpital de Val-de-Grâce, à Paris. C'était *Henri Guellec,* qui nous avait quitté, il y a à peine deux mois, nour accomplir son service militaire. Samedi 25 Juin, un autre télégramme nous faisait part de son décès. Après huit jours de cruelles souffrances, Henri était enlevé à l'affection des siens et de tous ses camarades. Le Divin Maître a cueilli une des plus belles âmes de la Phalange d'Arvor.

Au témoignage de ses parents, Henri Guellec, au foyer familial, était toujours d'une parfaite docilité et d'une respectueuse soumission. Au Patronage, il jouissait de l'estime générale grâce à son affabilité, à son esprit de dévouement. Rien de ce qui se faisait à la Phalange ne lui était indifférent ; aussi, il ne le cédait en rien aux meilleurs en foot-ball ou en gymnastique. Il visait à bien faire toutes choses, non par vanité mais par devoir.

Dans les deux lettres qu'il nous a écrites de Saint-Cyr, il demandait de nombreux renseignements sur la marche des œuvres. « Est-ce que la J. O. C. progresse toujours bien ? Et le patronage ? Je trouve drôle de ne plus y aller le soir ; je m'y plaisais bien, parce qu'on était presque en famille, entre copains ». Il nous parlait de ses occupations, de ses sorties, de son avenir de sa fidélité à ses devoirs de chrétien. Car Henri avait une foi solide et éclairée ; il s'approchait régulièrement et fréquemment de la Sainte Table ; aussi, quand il

se vit gravement atteint, sur le conseil de sa bonne maman qui se trouvait à son chevet, il fit venir l'aumônier de l'hôpital et reçut les derniers sacrements, offrant sa vie pour l'expiation de toutes ses fautes et pour le salut de ses camarades. Ses derniers jours furent des jours de prière intense et continue. Et samedi dernier, 25 Juin, il s'endormait pieusement dans le Seigneur.

Avec Léon Conan, Corentin Kéribin, Coadou Moënner, et tous les Phalangistes morts à la guerre, il sera, auprès de Dieu, le protecteur du Patronage Saint-Joseph.

Que cette chrétienne pensée, avec l'expression de l'affectueuse sympathie de tous leurs camarades de la Phalange d'Arvor et l'assurance de leurs meilleures prières, apporte un peu de consolation aux parents des deux petits gars que nous pleurons.

Miséricordieux Jésus, donnez-leur le repos éternel.

Succès de la Phalange d'Arvor.

La période des Concours a commencé le 19, à Rennes. Nous sommes heureux de constater les succès remportés par notre société ; au championnat des pupilles, Charles Moysan et Emile Floc'h se sont classés 5e et 8e sur 39 concurrents ; en Artistique B, Guillaume Déniel, l'un de nos meilleurs gymnastes, ne peut concourir par suite d'accident au genou ; Louis Kéribin se classa 21e ; l'année dernière, au concours de Vannes, les 10 premiers gymnastes en B furent désignés d'office pour concourir en Artistique A. Huit ont déclaré forfait, trouvant les épreuves trop dures. Yves Le Gars s'est classé second avec un prix d'honneur. Il a été félicité par le jury : il n'a pas encore 17 ans, alors que le champion, Jean Péron, de Rennes, en a 32. « Courage et persévérance, le succès viendra sûrement. »

AVIS. — En ces périodes de sorties et de concours, nous demandons aux musiciens et aux gymnastes d'arriver fidèlement à toutes les répétitions. Bientôt nous aurons la démonstration sur le Parc ; le 17 Juillet, la société sera à Lanester si les pourparlers réussissent, le 24 Juillet, c'est le Concours départemental à Douarnenez. Et après, on verra...

Dates à retenir

C'est le Samedi 13 Août
et le Dimanche 14 Août

que nous aurons à Quimper LES FAMEUX ARTISTES DE L'ODÉON ET DE L'OPÉRA

peut-être dans la nouvelle salle ! ! !

Colonie de vacances.

Après le long et élogieux article que lui a consacré le *Progrès du Finistère* et qui a été abondamment répandu, il serait superflu de replaider ici la cause de notre colonie de vacances des garçons. Nous nous bornerons à le recommander une fois de plus à la charité des paroissiens. Ce serait sans doute trop désirer que de vouloir payer dès cette année les 60 lits et matelas que nous devons acheter. On comprendra cependant que nous voulions amortir le plus tôt possible cette dépense. Moins elle pèsera sur la colonie, plus celle-ci vivra à l'aise.

Nous signalons à nos lecteurs qu'il est parmi nos futurs colons plusieurs enfants pauvres dont la famille ne peut fournir les draps et couvertures comme nous le demandons. Peut-être se trouverait-il quelques personnes qui pourraient leur faire l'aumône ou le prêt de vieux draps et vieilles couvertures.

Dates. — 1re série, lundi 1er Août au lundi 22 Août. — 2e série, lundi 22 Août au lundi 12 Septembre.

Tous les renseignements nécessaires seront communiqués aux colons en temps opportun.

La petite histoire de la fin :

Une femme dépensière. — M. Odilard Pagon épanche dans le gilet d'un ami ses petits ennuis domestiques.

— Ah ! mon pauvre vieux, je ne suis pas heureux, gémit-il : j'ai épousé une femme terriblement dépensière, dont les folles prodigalités m'empoisonnent l'existence !... Tu n'as pas idée de son goût pour le gaspillage.

— Ça m'étonne, se récrie le camarade : vous vivez pourtant modestement sans le moindre luxe : vous recevez à la fortune du pot ; je peux même t'avouer entre nous, qu'on ne mange pas très bien chez toi !...

— C'est vrai...

— D'autre part, ta femme n'est pas d'une élégance exagérée... Elle s'habille plutôt mal, elle porte ni bijoux, ni fourrures, ni bas de soie...

— Non, mais elle passe sa vie à me demander de l'argent, c'est intolérable à la fin !... tous les jours, mon vieux, elle m'en réclame... tous les jours !!...

— Mais alors, qu'est-ce qu'elle peut bien en faire ?

— Je ne sais pas, répond M. Odilard Pagon, je ne lui en donne jamais !!

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanches messes à 6, 7, 8, 9, 10 hres (grand'messe), 11 h. 30. Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

1er **Juillet, vendredi.** — Précieux Sang de N. S. J.-C. — Exposition du T. S. Sacrement de 6 hres 30 du matin à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

2, samedi. — Visitation de la Ste Vierge. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ **3, VIIe Dimanche après la Pentecôte,** Solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres. Quête pour le Denier de S. Pierre — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

4, lundi. — S Goulven, évêque et confesseur. Service pour les Défunts.

5, mardi. — S. Antoine-Marie Zaccharia, confesseur.

6, mercredi. — Octave de S. Pierre et de S. Paul, apôtres.

7, jeudi. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques et confesseurs. — Service pour les Défunts.

8, vendredi. — Ste Élisabeth, reine, veuve. — Confession des petits enfants.

9, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✝ **10, VIIIe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du Dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

11, lundi. — S. Pie I, pape et martyr. — Service pour les Défunts.

12, mardi. — S. Jean Gualbert, abbé, confesseur,

13, mercredi. — S. Thurien, évêque et confesseur.

14, jeudi. — S. Bonaventure, évêque, conf. et doct. de l'Église. — Service pour les Défunts.

15, vendredi. — S. Henri, empereur, confesseur.

16, samedi. — N.-D. du Mont-Carmel.

17, IXe Dimanche après la Pentecôte. — Offices du Dimanche. — A 8 heures du soir, confréries du S. Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

18, lundi. — S. Camille de Lellis, confesseur. — Service pour les Défunts.

19, mardi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

20, mercredi. — S. Jérôme-Emilien, confesseur.

21, jeudi. — S. Thénénan, évêque et confesseur. — Service pour les Défunts.

22, vendredi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

23, samedi. — S. Apollinaire, évêque et martyr.

✝ **24, Xe Dimanche après la Pentecôte.** — Offices du dimanche. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures du soir, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

25, lundi. — S. Jacques, apôtre. — Service pour les Défunts.

26, mardi. — Ste Anne, mère de la T. Ste Vierge, patronne de la Bretagne.

27, mercredi. — De l'octave de Ste Anne.

28, jeudi. — S. Samson, évêque et confr. — Service pour les Défunts.

29, vendredi. — Ste Marthe, vierge.

30, samedi. — De l'octave.

✝ **31, XIe Dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de Ste Anne.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

5 *Juin.* Gilbert-Paul Guirriec, rue de la Providence ;
5 — Odette-Renée-Marie Donnart, rue de la Providence ;
5 — Huguette Salaün, 2, rue du Lycée ;
8 — André-René Kergoat, 16, rue Pen-ar-Stang ;
12 — Paul-Jacques-André Soudain, 6, rue Kéréon ;
15 — Jacqueline-Marie-Aimée-Léone Emard, 38, pl. Saint-Corentin ;
19 — Marie-Thérèse Cosquéric, 19, rue Sainte-Thérèse ;
25 — Jean-Yves Bernard, 2, rue Royale ;
26 — Jean-Paul Tanguy, 9, rue des Reguaires ;
26 — Jeanne-Marie-Anne Lozac'hmeur, 10, Champ-de-Foire ;
26 — Huguette-Anne-Marie Taridec, 33, rue de Brest.

Mariages.

6 — Joseph-André-Aristide Rocuet et Jeanne-Marie Trépos ;
7 — Michel Kéravec et Anna-Marie Guellec ;
7 — Adolphe-Ls-Mie Louboutin et Marguerite-Jeanne-Mie Quéré ;
14 — Jean-Marie L'Helgoualc'h et Jeanne-Anne-Marie Rolland ;
14 — Emile-Joseph Pascou et Jeanne-Marie-Perrine Lijour ;
20 — Yves Pochet et Marie Quelven ;
27 — Jean-Marie Moënner et Marie-Simone David ;
28 — Pierre-Marie Le Carre, et Louise-Isabelle Kervel.

Décès.

2 — Gaston-Joseph Loutil, époux de Germaine Panot, 54 ans, 35 ter, avenue de la Gare ;
2 — Jean-Marie Le Bourhis, 55 ans, rue Brizeux ;
4 — Jeean-Philibert-Marie Autret, époux de Marie-Joséphine Hervé, 36 ans, 5, rue du Pont-Firmin ;
5 — Jean-Yves Kermoal, 56 ans, Hospice ;
7 — Jérôme Thomas, veuf d'Eugénie Caugant, 68 ans, Hospice ;
14 — Jean-Sébastien Hentic, 37 ans, 49, rue Royale ;
14 — Albert-Eugène Grangier, 56 ans, 29, rue de Brest ;
14 — Marie-Jeanne Tétard, veuve d'Alain Nédélec, 86 ans, 14, place Saint-Corentin ;
15 — Virginie-Françoise Le Naour, veuve de P.-M. Rault, 68 ans, 2, place de Brest ;
16 — Léon-Alain Conan, 11 ans, 1, rue Neuve ;
18 — Marcel-Francis Cadiou, 1 an, rue Saint-François ;
18 — Arsène Le Gal de Kerangal, époux de Anne de Léséleuc, 73 ans, Caudéran (Gironde) ;
19 — André-René Kergoat, 11 jours, 16, rue Pen-ar-Stang ;
20 — Hélène Tallec, épouse Quilliec, 59 ans, 5, rue des Boucheries ;
24 — Yves-Joseph Vaillant, 31 ans, 10, rue du Sallé ;
24 — Yves-Marie Le Clech, 44 ans, impasse de l'Odet ;
26 — Marie-Barbe Guenno, veuve Rolland, 69 ans, 8, rue du Pont-Firmin ;
26 — Yves Borgne, 91 ans, 51, avenue de la Gare ;
27 — Marie-Renée Bidon, épouse Gourlay, 79 ans, 47, rue Royale ;
28 — François Lévenez, 41 ans, Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

2e ANNÉE — N° 5. Lundi 1er Août 1932.

LA VOIX de St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Les adieux, à Saint-Corentin, de M. le chanoine Orvoën ; Les prix dans nos écoles ; Voyez et concluez 65
Mois d'Août : La Portioncule ; Réunions et fêtes du mois ; Confession des enfants ; Fête du 15 Août ; Les bains de mer ; Les modes ; Vote des femmes . 72
AU PATRONAGE : Le Dimanche en été ; Le programme des séances des 13 et 14 Août ; Les sorties de la Phalange d'Arvor 75
Calendrier paroissial 79
A Saint-Corentin 80

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Lundi 1er Août 1932. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Le dimanche 3. — M. le Curé chante la messe. On célèbre la solennité de Saint Pierre et de Saint Paul. M. Cadiou prêche : 6e et 9e commandements. Causes et occasions des péchés défendus par ces deux commandements. — Quête pour le Denier de Saint Pierre.

A 8 heures du soir, Confréries du Rosaire et du Scapulaire : Récitation du Chapelet, procession à l'intérieur de la cathédrale au chant des Litanies. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 10. — Offices du 8e dimanche après la Pentecôte. M. le chanoine Goret a chanté la messe. Evangile du jour : l'intendant infidèle et son procédé pour échapper au châtiment. — M. Pichon a prêché : le 7e commandement.

Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Suignard, chant des prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanché 17. — Offices du 9e dimanche après la Pentecôte. M. le chanoine Livinec a chanté la messe. Evangile du jour : Jésus-Christ pleure sur la ville de Jérusalem dont il voit d'avance le châtiment mérité par son ingratitude.

M. le Curé fait ses adieux à la paroisse. La *Semaine religieuse* du 8 courant portait cette note : « Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer Doyen du Chapitre M. le chanoine Orvoën, qui a remis à Monseigneur sa démission de Curé-Archiprêtre de la Cathédrale ».

Le journal *Le Progrès du Finistère* a inséré à peu près les paroles que M. le Curé a adressées à ses paroissiens en leur communiquant cette nouvelle. Nous les reproduisons ci-dessous.

Les adieux, à Saint-Corentin, de M. le Chanoine Orvoën.

M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale, nommé doyen du Chapitre, a fait dimanche ses adieux à ses paroissiens. De son émouvante allocution, nous sommes heureux de reproduire les principaux passages. Tous ses anciens paroissiens les liront, nous en sommes sûrs, avec ferveur, comme le testament spirituel d'un pasteur et d'un père bien aimé.

« Mes Frères,

» Il y a 21 ans 1/2, le 5 Mars 1911, je montais pour la première fois, comme Curé, dans cette chaire de la Cathédrale, pour vous dire que Monseigneur l'Evêque me confiait la lourde charge de la paroisse. J'étais bien ému, je m'en souviens. C'est encore sous la même impression que je viens aujourd'hui vous dire que je ne suis plus votre Curé.

» Pourquoi ? Je vous le dirai en toute simplicité et en toute sincérité : « J'ai 82 ans 1/2, j'exerce le ministère sacerdotal depuis 56 ans, et alors que d'un côté le poids des obligations et des responsabilités augmente sans cesse, d'autre part mes moyens d'action diminuent toujours ; j'ai jugé, avec l'approbation de mon chef vénéré Son Excellence Monseigneur l'Evêque, que je devais remettre en d'autres mains plus vaillantes les pouvoirs qui m'avaient été confiés, et je me retire.

» Monseigneur a eu l'extrême amabilité de demander au Souverain Pontife de me nommer Doyen du Chapitre de la Cathédrale. Je reste donc dans la paroisse, mais toutes les obligations, tous les pouvoirs, tous les droits du Curé vont passer en d'autres mains. Je continue, à titre provisoire, d'administrer la paroisse, jusqu'à la nomination de mon successeur. C'est à celui-ci, lorsqu'il aura été installé, que vous devrez vous adresser en ce qui concerne la direction des âmes et des affaires temporelles de la paroisse de Saint-Corentin.

» En résignant mes fonctions, j'estime qu'il est de mon devoir d'adresser tous mes remerciements, tout d'abord à Monseigneur l'Evêque et à ses Collaborateurs directs, MM. les Vicaires généraux, qui m'ont témoigné, en toute occasion, une grande bienveillance et un appui précieux ; ensuite aux membres du Chapitre qui ont bien voulu accepter que leur doyen d'âge le devînt encore par dignité. Mes remerciements aussi à mes chers Vicaires qui m'ont si gracieusement, et, je puis le dire, si filialement secondé dans tout ce qui concerne le service paroissial.

» Je serais un ingrat si je n'exprimais pas à tous mes paroissiens, grands et petits, riches et pauvres, qui m'ont toujours accueilli avec respect et affection, une vive reconnaissance. J'en garderai un souvenir ineffaçable. Ma gratitude va tout spécialement aux âmes généreuses qui m'ont largement secondé dans toutes les œuvres ayant pour objet le bien général. Je reconnais et j'affirmerai toujours que les paroissiens de Saint-Corentin ont le cœur large et la main facilement ouverte. Je ne l'oublierai jamais.

» Et maintenant, un souhait, ou plutôt une demande formelle, une prière instante : que tous reportent sur mon successeur, qui ne tardera pas à être connu, le respect, la docilité qu'ils ont toujours manifestés pour leur ancien Curé. Je crois pouvoir dire, très succinctement et sans fausse humilité, qu'ils ne perdront rien au changement.

» Est-il nécessaire d'ajouter que, si dans le cours des années que nous avons passées ensemble, il m'est arrivé de faire de la peine ou de causer des ennuis, à qui que ce soit, je le regrette vivement, et demande qu'on veuille bien me le pardonner, comme je pardonne moi-même les contrariétés éprouvées.

» Enfin, — et ceci est comme mon testament spirituel — n'oubliez jamais que la religion bien comprise ou mal pratiquée est la première source du bien-être temporel lui-même, ou la cause des pires événements pour l'individu, pour la famille et pour le pays tout entier. L'expérience, si l'on veut bien y réfléchir, le démontre journellement. Pourquoi tant de malheureux individus qui périssent moralement et physiquement ? Pourquoi tant de familles qui se disloquent ? Pourquoi tant de pays en proie aux troubles, aux agitations et aux révolutions ?

» Chose étonnante, nos hommes d'Etat voient le mal, ils le redoutent, ils se donnent beaucoup de peine pour conjurer les catastrophes menaçantes. Ils multiplient les réunions, les conférences, les discussions, et cela sans aboutir à aucun résultat sérieux. Ils ne voient pas la vraie cause du mal, l'absence de l'idée religieuse. La religion écartée, c'est la passion qui entre en action. Comme l'a fort bien dit un écrivain contemporain, on veut reconstituer un édifice en commençant par le faîte et la toiture, et en écartant toute la base ou le fondement. C'est de la pure folie.

» Rappelons-nous bien que toute institution, dont Dieu est systématiquement banni, est une institution fatalement condamnée, et agissons en conséquence. Soyons chrétiens en tout et partout, c'est l'unique salut ! »

Pour son élévation à son nouveau poste, où le suivront les prières et le souvenir de son ancienne paroisse, nous offrons à M. le chanoine Orvoën, avec nos très vifs regrets de le voir un peu se séparer de nous, nos vœux émus et nos félicitations filialement respectueuses.

Dimanche 24. — Office du 10e dimanche après la Pentecôte: la prière au temple du pharisien, et celle du publicain. — M. le chanoine Bars a chanté la messe.

Le soir, à 8 heures, Confrérie des Trépassés. Sermon breton : M. le Curé fait ses adieux à la partie bretonne de ses paroissiens. Il a commenté ces paroles de N. S. Jésus-Christ à ses disciples, à l'approche de sa Passion : « Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps et vous me reverrez ». Notre Seigneur faisait allusion à sa mort prochaine et à sa résurrection future. — M. le Curé dit aussi : encore quelques jours et vous ne me verrez plus, du moins comme curé ; mais vous me reverrez encore quelque temps, comme chanoine, si le bon Dieu le permet, jusqu'au jour où nous nous quitterons, mais pour nous retrouver en un monde meilleur, espérons-le. — Il ajoute qu'en arrivant à la cathédrale, en 1911, il eut à donner immédiatement une Mission à ses paroissiens. — Une seconde Mission eut lieu en 1922, en Mars et Avril. — Une troisième devait avoir lieu au commencement de cette année 1932, pendant le carême. L'impossibilité d'avoir des missionnaires à cette date nous l'a fait remettre au mois d'Octobre prochain.

Il s'ensuit que le nouveau Curé commencera son ministère paroissial, comme l'ancien Curé, par une grande Mission. Un peu plus que son prédécesseur, le nouveau venu aura le loisir d'organiser les divers exercices de ces jours de travail spirituel. Les missionnaires sont déjà tout désignés et seront au poste aux jours qui seront bientôt indiqués.

M. Orvoën termina son allocution en faisant ressortir la nécessité et les bienfaits d'une Mission, suppliant ses anciens paroissiens de s'y préparer par la prière et les réflexions sérieuses.

Les prix dans nos écoles.

Si une Mission est un grand bienfait pour une paroisse, l'instruction chrétienne des enfants l'emporte encore sur elle par son action plus fondamentale et plus durable. On ne peut donc pas être surpris des efforts et des sacrifices que s'imposent les catholiques pour le maintien et le développement de nos établissements scolaires. La vie spirituelle et morale a là sa source et son principal appui.

Les chefs de paroisse et le personnel enseignant de ces maisons d'éducation, concurremment avec les familles catholiques, ne négligent rien pour maintenir et développer de plus en plus ces pépinières d'âmes. Non contents de nous imposer des frais considérables pour la construction et la conservation des locaux, pour la rétribution, très réduite mais nécessaire, des maîtres et des maîtresses dévoués de nos écoles, nous tenons à donner aux enfants le stimulant des prix publiquement attribués, et aux parents la juste satisfaction de leurs succès.

La distribution des prix est une véritable fête pour une école. Ces fêtes ont eu lieu de tous côtés au cours du mois de Juillet.

Nous regrettons de ne pouvoir pas rendre compte des cérémonies qui se sont déroulées successivement, le mardi 12, au

Likès, sous la présidence de M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain, au Collège Saint-Yves, le lendemain 13, sous la présidence de M. le vicaire général Joncour, le même jour, à l'Externat Notre-Dame d'Espérance, sous la présidence encore de M. le chanoine Salomon. Les dimensions de notre bulletin ne nous permettent pas de détailler les résultats obtenus par ces établissements.

Nous faisons une exception pour nos écoles strictement paroissiales de Sainte-Anne et de la rue de Brest. On pardonnera au Bulletin paroissial cette petite faveur, si c'en est une, pour des maisons qui relèvent spécialement de la paroisse.

Aux élèves de l'Ecole Sainte-Anne les prix ont été donnés dans la salle du Likès, le vendredi 15 Juillet, à 1 h. 30, sous la présidence de M. le chanoine Orvoën, ancien Curé de la paroisse ; et aux deux Ecoles des garçons, de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, réunies pour la circonstance, le dimanche 17, à 14 heures, sous la présidence de M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu.

Diverses petites scènes et représentations ont agrémenté ces fêtes de famille et réjoui parents et enfants. Voici les noms des lauréats de nos deux écoles :

Ecole Sainte-Anne.

Certificat d'études diocésain 1er degré

Marie-Anne Pérennou, *Mention Bien ;* Paule Le Bosser, *Mention Bien ;* Micheline Le Peillet ; Thérèse Jan ; Jeanne Bernard ; Jeanne Guélaff ; Anne-Marie Wolf ; Andrée Michel ; Aline Olivier ; Denise Balbous ; Antoinette Esvan ; Jeanne Joncour ; Gabrielle Laroche ; Germaine Bouguennec ; Jeanne Hélias ; Germaine Floc'h ; Jacqueline Toullec ; Marie Piriou ; Marie Siner ; Louise Bodénant ; Marie Guellec ; Denise Lajoumard ; Marcelle Le Bot ; Yvette Kergoat.

Certificat d'études 2e degré

Marcelle Le Bot ; Janine Bouguennec ; Marguerite Blouët, *Mention Bien ;* Marie Siner ; Marie Piriou ; Louise Bodénant ; Yvette Kergoat ; Marie-Louise Caër ; Germaine Floc'h ; Louise Le Moal ; Marie-Thérèse Cornic ; Denise Lajoumard ; Lucie Laot ; Jeanne Le Raux ; Jeanne Le Foll.

Brevet élémentaire 1932

Renée Le Gall ; Yvonne Pennanéach ; Marie Marie Quéré ; Marie Garin ; A.-Marie Piriou.

Baccalauréat A'

Philosophie : Y. Le Bot, *Mention Assez Bien ;* Marie Blouët ; 1re partie, G. Pérennès.

Brevet d'instruction religieuse
Liturgie

Jeanne Billon ; Janine Bouguennec ; Marie-Louise Caër (*Mention Bien*) ; Marie-Thérèse Cornic ; Jacqueline Toullec ; Louise Le Moal ; Marie Suier ; Marie Piriou ; Germaine Le Moal ; Germaine Floch ; Paulette Galliot ; Marie Goasguen ; Marcelle Moreau ; Marie-Yvonne Cozanet ; Germaine Dornic ; Germaine Grannec.

Morale

Aimée Daoulas (*Mention Très Bien*) ; Marie Le Bail (*M. T. B.*) ; Monique Salaün (*M. T. B.*) ; Aline Joncour (*M. B.*) ; Marie-Thérèse Flochlay (*M. B.*) ; Berthe Le Beux ; Louise Le Roux ; Marie Ménès.

Ecole libre des garçons, rue de Brest.

Certificat officiel

Sylvain Catto, Jean Cojean, Antoine Dincuff, Yves Le Goff, Raymond Guinet, André Hardouin, Henri Lemeilleur, Charles Moysan, Jean Nihouarn, Pierre Nodé, Alain Nédélec.

1 présentés, 11 reçus.

Certificat libre

Sylvain Catto, Antoine Dincuff (*Mention Bien*), Yves Le Goff (*M. B.*), André Hardouin (*M. T. B.*), Henri Lemeilleur, Charles Moysan, Jean Nihouarn, Pierre Nodé.

10 présentés, 9 reçus.

Examen des Bourses (1re *série*)

Jean Cojean. — 1 présenté, 1 reçu.

On nous dit que les résultats d'ensemble des divers examens de fin d'année laissent à désirer, quant au nombre des lauréats et quant à la valeur des devoirs. On doit du moins faire une exception en ce qui concerne les élèves de nos établissements libres. Presque tous les sujets présentés ont été admis, plusieurs avec mention, et l'on cite des élèves dont les devoirs ont été lus publiquement et donnés comme modèles du genre. Etant donné le nombre énorme des éliminés, on voit de quel côté est la supériorité de l'enseignement. Dira-t-on que les examinateurs ont péché par partialité en faveur des élèves de nos maisons d'éducation ? Qui le croira ? Les jurys n'appartiennent-ils pas presque exclusivement aux adversaires de l'enseignement libre ?

Nous dédions ces constatations au jeune instituteur laïque qui faisait paraître, l'année dernière, une diatribe forcenée contre nos établissements, les accusant d'ignorance et d'incapacité. Et sans doute pour corser son argument il émaillait ses phrases de solécismes et de fautes d'orthographe remarquables. On est parfois bien servi par ses ennemis mêmes.

Voyez et concluez.

Nous enregistrons avec bonheur les résultats ainsi obtenus, mais nous constatons avec douleur qu'en face de ce travail de moralisation et de régénération il se fait, et de façon de plus en plus marquée, une œuvre de déchristianisation et de perversion véritablement diabolique.

Les journaux ont publié un fait qui en dit long à ce sujet. Un jeune instituteur, appelé à faire son service militaire, comme tout le monde, a refusé de se soumettre à la loi commune. « Sa conscience, a-t-il déclaré, — oui, sa conscience ! —

le lui interdisait. » Et chose plus grave encore et plus caractéristique, le Syndicat révolutionnaire des Instituteurs laïques a pris fait et cause pour lui. L'illégalité volant au secours de l'insubordination. C'est complet.

Et voilà les éducateurs imposés de force à quantité de jeunes enfants et de jeunes gens. Voilà les apôtres de l'avenir de tous les enfants de France, si l'école unique est implantée partout, comme on le veut, et comme elle se pratique déjà même dans notre pays, un peu à la sourdine il est vrai, mais de manière continue et de plus extensive.

Nous voyions, ces temps derniers, circulant à Quimper et encombrant les musées, de nombreux groupes d'enfants, garçons et filles, pêle-mêle, conduits par des instituteurs et des institutrices. N'est-ce pas la préparation ou le prologue de la porcherie de Cempuis du trop illustre Robin ?

Les journaux signalaient, de leur côté, sous ce titre *Promiscuité laïque et obligatoire*, des pratiques révoltantes où la pudeur et le respect de soi et d'autrui sont cyniquement sacrifiés.

Et le gouvernement tolère tout ! Que dis-je, tolère ? Le chef actuel du gouvernement ne se félicitait-il pas, comme d'un titre de gloire, d'avoir pendant son court passage au ministère de l'Instruction publique, plus fait pour l'extension de l'école unique que nul autre avant lui ? Comment peut-on espérer qu'un tel patron répudie les fruits d'un arbre qu'il a contribué plus que nul autre à planter et qui étend ses ramifications dans tout le pays ?

MOIS D'AOUT

La Portioncule.

La Portioncule est une indulgence plénière accordée à tous les fidèles et applicable aux âmes du Purgatoire, pouvant être gagnée , du lundi 2 Août, à midi, au mardi 3, à minuit, à toute visite à la cathédrale, aux conditions suivantes : confession, communion, récitation au moins de *6 Pater, 6 Ave* et *6 Gloria Patri*, à chaque visite, aux intentions du Souverain Pontife, savoir : Le Pape et l'Eglise universelle, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la paix et la concorde entre tous les peuples.

On ne peut pas y substituer d'autres prières. — La confession requise peut être faite le jour même, ou l'un des huit jours qui précèdent ou qui suivent, et la communion la veille, le jour même ou l'un des huit jours suivants. — Sont exemptés de la confession spéciale ceux qui se confessent tous les

quinze jours ou qui communient au moins cinq fois par semaine.

L'Eglise autorise la translation au dimanche suivant des conditions à remplir pour gagner l'indulgence.

Nous croyons devoir user de cette autorisation. Les visites devront donc être faites à la cathédrale du samedi 6 Août, à midi, au dimanche soir, à minuit. Les autres conditions suivent la modification faite.

Réunions et fêtes du mois.

5 *Août.* — 1er vendredi du mois, Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Lundi 15 *Août.* — Fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge. Messes aux mêmes heures que le dimanche. Vêpres à 2 h. 30, sermon par M. l'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès, procession du vœu de Louis XIII, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ce même jour, à 7 heures, réunion des Enfants de Marie à la chapelle, messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 28. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre, instruction, bénédiction.

Lundi 29. — Réunion à la chapelle, à 8 heures, des Mères chrétiennes, messe, instruction, bénédiction.

Confession des enfants.

Mercredi 3. — Les filles du catéchisme, ayant déjà communié.

Samedi 6. — Les garçons du catéchisme du même âge.

Vendredi 12. — Les petits enfants n'ayant pas encore communié.

Fête du 15 Août.

C'est la grande fête de la Très Sainte Vierge, fête de son élévation au ciel, de son couronnement comme Reine des Anges et des hommes, la grande fête aussi de la ville de Quimper. — Il n'y a le samedi précédent ni jeûne ni abstinence.

Les offices auront lieu, les messes à 6, 7, 8, 9, 10 et 11 h. 30, et les vêpres à 2 h. 30. — Immédiatement après les vêpres, sermon par M. l'abbé Lozac'hmeur, aumônier du Likès, puis procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

La procession suivra l'itinéraire habituel : rue de la Mairie, place Toul-al-Laër, rues Luzel et Juniville, boulevard de Kerguélen et rue Grallon.

Les paroissiens auront à cœur de célébrer religieusement la fête de la Sainte Patronne de la ville, en assistant pieusement aux offices, en communiant autant que possible, et surtout en s'abstenant de tout acte ou toute participation aux désordres, quels qu'ils soient. Nous ne cesserons pas de déplorer l'habitude, introduite depuis quelques années seulement, de profaner ce jour par les courses de chevaux à l'hippodrome de Cuzon. C'est un pas de plus dans l'œuvre néfaste de la laïcisation de nos fêtes chrétiennes. Pour cette raison, nous déconseillons l'assistance à ces courses, et plus encore la participation aux attractions déplacées ou simplement suspectes qui encombrent le Champ-de-Bataille pendant des semaines et des semaines. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants ne s'aventurent pas dans ces installations qui ne conviennent à personne, moins encore à la jeunesse qu'aux autres.

Les bains de mer.

C'est la saison où l'on y accourt de tous côtés. Ils ne sont certainement pas condamnables, à la condition qu'ils ne deviennent pas un obstacle à la sanctification du dimanche ni une atteinte à la décence la plus élémentaire.

Or, on manque à ce devoir de la sanctification du dimanche en s'abstenant de la messe, sous prétexte qu'on va à la mer. Un plaisir, irréprochable en soi, bon même dans une certaine mesure, devient mauvais ou nuisible, si pour se le procurer on viole la loi du dimanche et des fêtes d'obligation.

On est coupable encore en se livrant publiquement à un déshabillé et à des attitudes absolument indécentes, ou simplement en se mêlant aux personnages qui manquent ainsi à la modestie.

Les journaux ont parlé de mesures prises çà et là par les autorités publiques contre ces abus intolérables. Mais les mesures de défense ne sont pas générales. Il appartient aux pères de famille et aux honnêtes gens de suppléer, en ce qui les concerne, et en ce qui concerne les enfants surtout, à cette carence regrettable.

Louis Veuillot disait : « Je crains moins pour le temple les furieux qui veulent le démolir que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage devant le danger ». La façon de dire est originale, mais au fond combien le fait est vrai. Ce n'est pas du gouvernement qu'il faut attendre notre salut, mais de Dieu et de nous-mêmes. Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Nous aidons-nous autant que nous le devons ? Et puis, le recours à Dieu ?...

Les modes.

Puisque nous en sommes aux abus, un mot aussi des modes qui se multiplient et se diversifient de plus en plus. Si ces variations favorisaient le bon goût ou l'élégance il n'y aurait à la chose que demi-mal. Mais peut-on dire que l'art y gagne quelque chose ? En revanche, quel excès de dépenses, puisque la mode change plus souvent que les saisons. Il me semble qu'il y a là une cause de ruine pour plusieurs.

Quelle aberration surtout du jugement chez les victimes de ces déformations périodiques. La femme si digne et si gracieuse quand elle est modeste et réservée devient ridicule et burlesque dans ces transformations sans cesse renaissantes. Un détail, en particulier, qui n'aurait jamais dû trouver grâce nulle part, c'est la manière de porter sa coiffure, tantôt sur l'oreille, tantôt sur l'arrière de la tête, à la façon du matelot en bordée. Comment a-t-on pu imaginer pareille tenue ? Comment surtout cette mode a-t-elle pu prendre ? Instinctivement on est amené à penser que ce qui est de travers, dans ces têtes, c'est le cerveau plus encore que la coiffure.

Vote des femmes.

Débats prolongés au Sénat sur la question du vote des femmes. De grands discours sont prononcés. Des déclarations produites une impression se dégage, la crainte chez les radicaux de voir la majorité leur échapper. Justice, Egalité, — il s'agit bien de cela !... où ira la majorité ? Voilà toute la question. La femme n'est pas encore assez pervertie. Attendons que la poire soit mûre et travaillons la matière. Tout est là, et l'on se propose de travailler. Quelle mentalité et quelle moralité !...

Nous comprenons que tous ces braves soient les fervents des dancings et des salles publiques. Mais peut-on comprendre que des gens soi-disant honnêtes fassent chorus avec eux ?

AU PATRONAGE

Le Dimanche en été.

C'est la messe du dimanche que l'on manque en été plus que facilement... parce que excursion... parce que concours... parce que pêche... parce que chasse... parce que lâche...

Or, cette petite demi-heure de la messe du dimanche est l'heure de Dieu. C'est grave de la lui voler.

Sur les sept jours de chacune des semaines de cette vie, Dieu s'est réservé une heure, une heure qu'il veut pour lui seul... Une heure qui doit être passée dans son temple, au pied de l'autel où il s'immole pour nous.

Il y tient... Qui ne la lui donne pas commet un péché grave. Quand un homme commet d'autres fautes, s'enivre, s'emporte, vole, etc..., il peut, jusqu'à un certain point, plaider devant Dieu la violence de la passion. Mais quand, de propos délibéré, à tête reposée, cet homme dit : « Je devrais aller à la messe aujourd'hui ; Dieu me le commande... Mais, je n'irai pas », il y a là un péché d'une malice particulière et un scandale des plus désastreux.

Vos autres péchés sont presque tous un secret entre Dieu et vous. Mais en manquant à la messe vous commettez une faute qui sera connue de votre famille, et surtout, peut-être, de camarades plus jeunes que vous que votre exemple conduira au même péché.

Jeunes gens, ne refusez pas à Dieu l'heure qu'il s'est réservée... Que la messe du dimanche soit la chose intangible, l'heure sacrée de votre semaine, en été comme en hiver. Dieu n'est jamais en vacances.

X.

Le programme des séances des 13 et 14 Août.

SOIRÉE ET MATINÉE DE GALA, *Salle du boulevard de Kerguélen,* au profit du Patronage Saint-Joseph, Société d'Education populaire, avec le gracieux concours de :

Mme GONZALEZ, du Théâtre national de l'Opéra Comique, 1er prix du Conservatoire national de Paris.

Mlle G. DAVRAY, du Théâtre national de l'Odéon.

M. J.-M. BOUDELOUP, des Théâtres nationaux de l'Opéra Comique et de l'Odéon, professeur de chant et de diction au Palais du Trocadéro.

Mlle Madeleine GONZALEZ, Lauréat du Conservatoire national de Paris.

L'Angelus (duo)	CHAMINADE.
Plus tard (duo)	FIJEAN.
Carillons de Noël (Theuriet)	THOMÉ.
Bonhomme (1830)	NADAUD.
Le vieux ruban (1840)	HENRION.
Les agneaux vont aux plaines (XVIe)	
Chanson de la mariée	LADMIRAULT.
La Lisette de Béranger	BÉRAT.
Prélude de Rachmaninow.	
Ronde des Lutins	LISTZ.
La Procession	C. FRANCK.
Légende de la Sauge	MASSENET.

Beaucoup d'autres chants, beaucoup de poésies de Bouteloup, Rostand, Horian et La Fontaine.

Et enfin, LES PALMES, comédie en un acte de J.-M. Bouteloup, Répertoire du Palais Royal.

Huguette, Mme Gonzalez. — *Louise,* Mlle Davray. — *Pierre,* M. Bouteloup.

Retenez bien ces dates : 13 et 14 Août !!! Ne perdez pas cette occasion unique d'entendre un beau concert, par d'excellents artistes, dans la plus belle salle de la région.

Les sorties de la Phalange d'Arvor.

Dimanche 10 Juillet. — Huit heures !... Gais comme des pinsons, les honorables et jeunes membres de la Phalange d'Arvor s'en vont, sous la conduite de leurs directeurs et moniteurs, en promenade à Morgat.

Un air de velours, un ciel des plus sereins, un soleil splendide à cette heure matinale !... Nous sommes favorisés...

Nous défilons jusqu'à la place Locronan et puis... vivement dans nos superbes « limousines » qui nous conduisent en moins d'une heure et demie jusqu'à Crozon que nous traversons au chant mille fois répété : « *Voilà les gars de la Marine...* »

Et nous voilà, en effet, « du plus petit jusqu'au plus grand » sur la belle plage de Morgat. L'onde est calme ainsi qu'aux plus beaux jours... Le soleil chauffe dur... « Allons ! à l'eau, canards. » Et les canards, ils sont 103, s'escriment à faire quelques brassées ou s'aventurent vers le large en rivalisant de vitesse.

Mais l'air de la mer aiguise l'appétit et déjà, avant midi, assis sur les galets, superbe tapis moelleux, tous s'installent, et les dents mordent, farouches, dans les provisions apportées.

Pour aider à la digestion, la plage est parcourue dans tous les coins et recoins, depuis le bourg jusqu'à la grotte. « Nulle place où le pied ne passe et repasse. »

Puis, ce sont les « prises de vues », les acrobaties, les répétitions de gymnastique devant les touristes et indigènes, béats d'admiration. Mais l'onde marine tente encore les gymnastes. Un second bain, tout aussi bon que le premier, rafraîchit le corps et l'esprit. Une légère collation et nous partons pour Quimper. La dernière limousine, peut-être parce qu'elle ne contient que des hommes sages et vertueux, se paie le luxe d'avoir une panne de moteur à 6 kilomètres de Quimper, imposant aux gymnastes des deux premières voitures le plaisir (!) de les attendre pendant une heure, sur la place Locronan. Mais « voilà les gars de la Marine... » et la journée se termine par un superbe défilé.

Dimanche 17 *Juillet.* — Après avoir, hier soir, sur le Champ-de-Bataille, fait l'admiration de tous les Quimpérois, les adultes s'en vont aujourd'hui recueillir les applaudissements des Lorientais de Lanester. Malgré les prévisions pessimistes d'un personnage haut placé (!) en « connaissances météorologiques », nous partons avec la pluie, nous la laissons à Rosporden, nous prenons le temps couvert à Quimperlé, nous mouillons notre intérieur sur la frontière, nous découvrons le soleil à Larmor-Plage, nous prenons contact avec l'eau de mer, nous défilons à Lanester, nous nous nourrissons (!) de gloire au château du Plessis, et nous revenons à Quimper, après une belle journée ensoleillée que le pauvre « devin du village » n'a pas connue...

24 Juillet. — 5 heures moins le quart. — Un homme sur le quai, face à la Phalange. C'est le moniteur.

5 heures moins cinq. C'est le Directeur. Les gymnastes arrivent les yeux gonflés de sommeil. On part à cinq heures et demie pour le concours départemental de Douarnenez. C'est le grand jour. A partir de 7 heures, pupilles et adultes se présentent devant les jurys, sous la direction de MM. René Floch et René Briec, nos moniteurs si dévoués. Les différentes épreuves sont exécutées d'une façon satisfaisante, surtout celle de la course et du saut. A 11 heures, le concours est terminé ; il ne reste plus aux jeunes Phalangistes qu'à attendre le résultat de leurs efforts.

Après la messe militaire sur le terrain, le déjeuner est expédié en vitesse. Et voilà le défilé. Toutes les maisons sont superbement décorées, les rues sont noires de monde. A Douarnenez, on sait bien faire les choses. La foule se presse sur le terrain de Sainte-Croix : en un clin d'œil, chaises, gradins, toutes les places sont prises.

Et c'est pendant trois heures, que nul ne trouvera longues, un véritable ravissement pour les yeux des spectateurs. Mais arrive le moment solennel : la lecture du Palmarès. Notre Phalange d'Arvor enlève la première place devant l'Armoricaine, les Gars d'Arvor et la Jeanne-d'Arc.

« *Non, non, non, la Phalange d'Arvor n'est pas morte... car elle gagne encore.* » C'est le chant que l'on répète à tue-tête, au soir de ce beau jour où nous voyons la Phalange, champion du Finistère pour la cinquième fois consécutive. Nous devons cet honneur au dévouement inlassable de nos moniteurs René Briec et René Floch ; à la fidélité et à la discipline de nos pupilles et adultes, et à tous ceux qui soutiennent notre patronage, depuis les membres du Comité jusqu'à la maman qui nous confie ses enfants. Et maintenant... Continuons le travail avec le même entrain et le même courage.

Calendrier Paroissial.

Heures des Offices. — *Dimanches messes à 6, 7, 8, 9, 10 hres (grand'messe), 11 h. 30. Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

Confessions : *Tous les jours, sauf le dimanche, aux heures des messes et, le soir, de 6 à 7 heures. Le samedi, de 3 à 7 heures et à 8 heures.*

1er Août, Lundi. — S. Pierre aux liens. — Service pour les Défunts, à 6 h. 30.

2, Mardi. — Octave de Sainte Anne.

3, Mercredi. — Découverte du corps de S. Etienne, 1er Martyr, confession des filles.

4, Jeudi. — S. Dominique, conf., communion. — Service pour les Défunts.

5, Vendredi. — N. D. des Neiges. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction, à 5 heures. Heure d'adoration.

6, Samedi. — Transfiguration de N. S. J. C. — Conf. des garçons.

✝ **7, XIIe Dimanche après la Pent.** — Offices du dimanche.

8, Lundi. — SS. Cyriaque et ses compagnons, martyrs. — Service pour les Défunts, à 6 heures 30.

9, Mardi. — S. Jean-Marie Vianney, conf.

10, Mercredi. — S. Laurent, martyr.

11, Jeudi. — S. Tiburce et Sainte Suzanne, martyrs. — Service pour les Défunts.

12, Vendredi. — Sainte Claire Vierge. — Conf. des petits enfants.

13, Samedi. — Vigile de l'Assomption (sans jeune ni abst.)

✝ **14, XIIIe Dimanche après la Pent.** — Offices du dimanche.

✝ **15, Lundi.** — Fête de l'Assomption de la T. S. Vierge. — Messes comme le dimanche, quête pour les séminaires. — Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle. — Vêpres, à 2 heures 30, sermon par M. l'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès, procession, bénédiction.

16, Mardi. — S. Joachim, père de la T. Sainte Vierge. — Service pour les Défunts.

17, Mercredi. — S. Hyacinthe, conf.

18, Jeudi. — De l'Octave de l'Assomption. — Service, à 6 heures 30.

19, Vendredi. — S. Jean Eudes, conf.

20, Samedi. — S. Bernard, abbé, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **21, XIVe Dimanche après la Pent.**

22, Lundi. — Octave de l'Assomption. — Service pour les Défunts.

23, Mardi. — S. Philippe Beniti.

24, Mercredi. — S. Barthélemi, apôtre,

25, Jeudi. — S. Louis, roi de France, conf. — Service pour les Défunts.

26, Vendredi. — S. Zéphirin, pape et martyr.

27, Samedi. — S. Joseph Calazanz, confesseur.

✝ **28, XVe Dimanche après la Pent.** — Offices du dimanche. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

29, Lundi. — Martyre de S. Jean-Baptiste. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères Chrétiennes.

30, Mardi. — Sainte Rose de Lima, vierge.

31, Mercredi. — S. Raymond, confesseur. — Confession des filles.

1er Septembre, Jeudi. — S. Gilles, abbé, conf.
2, Vendredi. — SS. Claude, Vincent, Nicolas, François, confesseurs, et martyrs. — Exp., bénéd. — Heure d'adoration.
3, Samedi. — Office de la Sainte Vierge. — Confession des garçons.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Juillet.* Robert-Joseph-Alphonse Lagathu, 2, rue Julien-Coïc.
10 — René Le Faou, 9, rue Sainte-Catherine.
14 — André-Louis-Gustave Catto, 21, rue du Frout.
14 — Bernard-Yves-Marie Guillemot, 1, rue du Pont-Firmin.
17 — Marie-Louise Kermeur, impasse de l'Odet.
17 — Marie-Yvonne-Louise Kermeur, impasse de l'Odet.
23 — Anne-Marie Cotten, rue Rouzaut.
24 — Adrien L'Helgoualc'h, impasse de l'Odet.
24 — Gilbert L'Helgoualc'h, impasse de l'Odet.

Mariages.

11 *Juillet.* Michel-Corentin Berréhouc et Juliette-Elisa-Jeanne Piriou.
11 — Yves-Louis Quiniou et Marie-Yvonne Le Goff.
11 — Yves-René Salaün et Gabrielle-Joséphine-Marie Gallou.
12 — Pierre-Marie Doaré et Marie Ferrélec.
18 — Jean-Marie Le Noac'h et Yvonne-Henriette Henry.

Décès.

4 *Juillet.* Louise-Marie-Corentine Canévet, épouse G.-L. Dubeau, 38 ans, Hospice.
4 — Françoise Massé, épouse P.-F. Roger, 43 ans, 52, rue du Pont-Firmin.
6 — Marie-Anne-Elisa-Virgine Le Gouar, 50 ans, 3, rue du Lycée.
6 — René-Marie Clément, 61 ans, 16, place Mesgloaguen.
7 — Anna-Marie Kermoal, 27 ans, épouse Kernévez, Audierne.
10 — Yves-Gabriel-Marie Quéinnec, 1 jour, 17, rue Saint-François.
14 — Marie-Perrine Nédélec, épouse Campion, 73 ans, 11, rue des Reguaires.
17 — Marie-Catherine Le Dé, veuve G. Le Reste, 68 ans, 19, rue de l'Hospice.
17 — Jean-Louis Le Dé, 46 ans, 33, rue des Douves.
18 — Augustine-Amélie Lemercier veuve C. Courtois, 58 ans, rue Juniville.
20 — Marie-Catherine Simon, veuve Le Borgne, 64 ans, 4 bis, rue Neuve.
21 — Marie-Thérèse Le Bellec, veuve J.-J. Bédéric, 86 ans, 16, place Saint-Corentin.
22 — Yvon-René Le Berre, 32 ans, 30, rue Neuve.
26 — Marie-Jeanne Le Corre, veuve Le Rumeur, 90 ans, 9, rue Amiral de la Grandière.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

2e Année — N° 6. Jeudi 1er Septembre 1932.

LA VOIX DE St CORENTIN
QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : 15 Août ; Le mot du Curé 81
Mois de Septembre : Fêtes et œuvres diverses ; Rentrée des classes ; Avis important ; Fâcheux errements..... 86
Au Patronage : Les jeunes, l'élite ; Encore un deuil ; Enfin la grande et heureuse nouvelle..... 89
Calendrier paroissial 94
A Saint-Corentin..... 96

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Jeudi 1er Septembre 1932. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Le grand événement du mois, pour la paroisse de Saint-Corentin, est l'arrivée de son nouveau curé, M. le chanoine honoraire Edouard Mesguen.

M. Mesguen est né à Plouescat, en 1880. Il est donc âgé de 52 ans. Deux ans après sa naissance, la famille a quitté Plouescat et s'est installée à Saint-Pol-de-Léon. C'est là que l'enfant a fait ses études et que le jeune homme a acquis tous ses diplômes universitaires. Après avoir enseigné pendant quelques années au collège de Saint-Yves, à Quimper, et exercé le Saint Ministère à Kerbonne, paroisse nouvellement créée aux portes de Brest, il est devenu professeur au collège de Lesneven, puis, il y a douze ans, supérieur du bel établissement de Saint-Pol-de-Léon.

C'est de là que le mois dernier, sur la présentation de Son Excellence Mgr Duparc, notre Evêque vénéré, le Saint Père Pie XI l'a nommé à la cure de Saint-Corentin, en même temps qu'il l'élevait à la dignité de chanoine titulaire.

Le vendredi 5 Août, M. Mesguen venait prendre possession de sa nouvelle charge et y était installé canoniquement par son prédécesseur et M. le chanoine A. Le Roy, puis le lundi 15 Août, Mgr l'Evêque lui-même procédait, avant la grand'messe, à son installation publique et solennelle.

Cette cérémonie avait attiré un nombre plus considérable que jamais de paroissiens à la grand'messe, avides de connaître leur nouveau curé et désireux aussi de lui donner ce témoignage de sympathie.

Après avoir conduit le nouvel élu successivement à l'autel, à sa place au chœur, à l'orgue, à son confessionnal, à la porte de l'église et aux fonts baptismaux, pour rappeler les divers ministères qu'il aura à exercer dans la paroisse, Monseigneur l'a fait monter en chaire, où il a adressé à tous le salut du bon pasteur à tous ses fidèles. Cette parole, sortie de son cœur paternel a été écoutée avec beaucoup d'intérêt, comme a été accueillie avec attention celle de Monseigneur, lorsque, après le chant de l'Evangile, il a, en paroles bienveillantes, résumé le travail du prédécesseur et présumé celui du successeur.

La grande question qui préoccupe ce dernier, c'est la mission. Monseigneur l'a bien fait remarquer. Les paroissiens n'oublieront pas ce qui leur a été si bien recommandé en ce début du ministère pastoral de M. le Curé. De nouveau celui-ci leur adresse la parole, cette fois par écrit, pendant que d'autre part, il va de porte en porte la renouveler à toutes les maisons de la paroisse.

Cette visite, commencée dès le lundi 22 Août, se fait dans des conditions fatigantes, à cause des grandes chaleurs de ces jours, mais consolantes en raison de l'accueil gracieux que reçoit partout le nouveau pasteur. Il en témoigne à tous sa satisfaction et ses remerciements.

15 Août.

La fête a eu, comme toujours, ses deux côtés, bien différents et bien opposés, le côté religieux et le côté profane.

Au point de vue religieux, elle a eu, nous le disons plus haut, un intérêt particulier, dû à la cérémonie de l'installation de M. le Curé, mais dû aussi à l'esprit religieux qui a inspiré le grand nombre des paroissiens. L'assistance aux offices et la fréquentation des sacrements ont été remarquées.

Le soir, à l'issue des vêpres, une belle instruction de M. l'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès, sur l'objet de la fête, et la procession traditionnelle du Vœu de Louis XIII, avec, comme conclusion, le salut solennel du Saint-Sacrement, ont donné à la fête son caractère pieux et édifiant.

Pourquoi faut-il que, d'autre part, des courses de chevaux et des désordres d'autre nature, viennent profaner cette belle solennité de la Très Sainte Vierge ? On ne peut que déplorer amèrement et condamner avec la plus grande sévérité tous ces abus, aussi nuisibles aux intérêts matériels qu'au bien moral de la société. Quand donc comprendra-t-on que de telles mœurs conduisent le pays à sa ruine ?

Le mot du Curé.

Chers Paroissiens,

A peine arrivé au milieu de vous, je puis, déjà, mesurer la place occupée, dans votre estime et votre affection, par mon vénéré prédécesseur, M. le chanoine Orvoën.

Grâce à Dieu, vous ne le perdez pas, tout entier, puisqu'il est devenu Doyen du Chapitre: tout en gardant, pieusement, aux pieds de Notre-Seigneur, le souvenir de son zèle et de ses leçons, vous pourrez continuer à bénéficier des exemples de sa vie si digne, si sacerdotale.

Au fils de marcher sur les traces du père. Fortifié, soutenu par le secours d'en-haut que me mériteront vos prières et vos communions ferventes, j'aurai à cœur, à mon tour, chers paroissiens, de me dépenser, totalement, à votre service,

comme le font les vicaires, qui auront à me seconder, dans ma tâche quotidienne, et dont nul, plus que moi, n'admire le dévouement silencieux, animant le plus fécond des apostolats.

×

Nouveau venu parmi vous, il me tarde d'aller, de maison en maison, vous apporter le salut, respectueux et cordial, du pasteur, qui veut connaître ses brebis et qui, déjà, les aime profondément. Je conserve de la manifestation de sympathie qu'un grand nombre d'entre vous m'a réservée, le jour de mon installation, une impression très douce, qui n'est pas près de s'effacer. Je vous ai remerciés, bien chaleureusement, de votre accueil, à la Sainte Messe et au saint bréviaire.

Je me propose, maintenant, d'aller rendre mes devoirs, d'abord, comme il convient, aux pères et aux mères de famille. J'ose espérer que la première prise de contact se traduira, dans tous les foyers, par un échange mutuel de confiance.

Au cours de ma visite pastorale, il me serait agréable de voir les enfants groupés autour de leurs parents.

Les enfants !... Ils ont été, jusqu'à présent, ma joie, ma raison de vivre et d'agir. Les quatre années de guerre exceptées, j'ai passé, auprès d'eux, soit dans les patronages, soit dans les collèges, vingt-sept ans de mon existence, et j'ai, à peine, doublé le cap de la cinquantaine. C'est vous dire, chers paroissiens, par quels liens solides, indissolubles, si je puis m'exprimer ainsi, je resterai, désormais, attaché à la jeunesse. Si elle est la consolation ou la fierté du père et de la mère vieillissants, n'est-elle pas, également, l'espoir de la cité, de la patrie et de l'Eglise, la promesse des moissons futures ? *Spes in semine...*

Ma pensée ira, ensuite, aux membres souffrants de Notre Seigneur Jésus-Christ, à ceux qui sont cloués sur un lit de douleur, par la maladie ou par les infirmités de l'âge. Je voudrais leur faire entendre une brève parole de réconfort spirituel, et leur rappeler que l'épreuve courageusement, chrétiennement acceptée, des mains du Bon Dieu, élève et purifie.

×

A tous, indistinctement, je demanderai une collaboration loyale, dans le Christ Jésus. Aussi bien, je serais impuissant, sans votre concours !

Le prêtre est fait pour sauver les âmes. C'est son unique ambition, et, en réalité, il n'a point d'autre rôle, sur terre. Mais le prêtre ne saurait aider les fidèles à opérer leur salut, s'ils ne s'y prêtaient pas, avec la docilité de « ces petits, à qui doit échoir en partage le Royaume des Cieux ».

Or, voici que s'approchent, rapidement, pour vous tous, mes chers paroissiens, du plus jeune au plus vieux, du plus humble au plus riche, des jours privilégiés, ménagés, pour chacun d'entre vous, par la divine Providence.

Si, pour ma part, je considère, comme une coïncidence heureuse entre toutes, ou, mieux encore, comme une attention délicate du Bon Maître, d'avoir eu l'occasion de prendre, définitivement, possession de mon nouveau poste, sous le regard maternel de la Très Sainte Vierge Marie, en la fête de sa glorieuse Assomption, je n'en bénis pas moins le Ciel d'avoir à commencer mon ministère sacré, auprès de vous, sous les auspices de la Mission solennelle, qui va s'ouvrir, au mois d'Octobre prochain.

×

Ah ! chers paroissiens, ne restez pas sourds à la voix de saint Corentin, le premier apôtre qui évangélisa vos pères ! N'endurcissez pas vos cœurs ! Dès maintenant, apprêtez-vous à descendre, au fond de vous-mêmes, et posez franchement, devant votre esprit, cette triple question que nul ne peut méditer, sans être en proie à ce qu'on a, d'un mot très juste, appelé « l'Inquiétude humaine ».

1° D'où est-ce que je viens ?
2° Qu'est-ce que je fais, ici-bas ?
3° Où irai-je, un jour ?

C'est, durant la Mission, que ce triple problème, qui reste une énigme indéchiffrable, du point de vue simplement naturel, sera clairement résolu, à la lumière de la doctrine catholique.

×

Chers paroissiens, venez vous instruire, illuminer, de plus en plus, la foi de votre enfance, fortifier votre espoir en Dieu, et réchauffer votre amour, envers le divin Maître ! Venez traiter, en tête-à-tête, avec Celui qui sera votre Juge suprême, la grande affaire de votre salut, qui est, à vrai dire, l'unique affaire. Qu'importe le reste ? A quoi bon s'hypnotiser sur ce qui n'est qu'un souffle, une ombre, un rien, et dont il ne persiste, souvent, pas même un souvenir ? Plus d'un, peut-être, parmi vous, a lu ces vers si connus :

. . . . . .

Ainsi, tout passe sur la terre :
Esprit, beauté, grâces, talents,
Et, comme une fleur éphémère,
Tout ne brille que peu d'instants !

Telle est la pensée maîtresse qui inspire une mission : « Vanité des vanités ! Et tout est vanité, hormis servir Dieu et n'aimer que Lui seul ! » Faire sa Mission est, pour chacun de vous, chers paroissiens, un devoir, dans la mesure même où il y va de son intérêt. Ne s'agit-il pas, en effet, de profiter d'un temps de miséricorde et de pardon, de reconquérir cette paix si douce à qui se sent réconcilié avec son Dieu et remis, de nouveau, sur le chemin qui mène au paradis ?

×

Tous, vous ferez votre Mission, tous aussi, vous prierez pour qu'elle obtienne le succès que le Sauveur en attend, auprès des âmes. Priez, surtout, pour la conversion des pécheurs, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, afin qu'il n'y ait même pas une brebis à se tenir loin du bercail ! « *Quos redemisti perditos, noli damnare redemptos !* »

×

Dans une pièce célèbre, intitulée « la Prière pour tous », Victor Hugo invite sa fille à faire :

..., en priant, le tour des misères du monde.

Mes chers paroissiens, le verre d'eau qui sera offert au pauvre, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, ne restera pas, sans récompense, dans le Ciel.

N'hésitez pas, vous, à faire au prochain l'aumône de votre prière: il n'en est pas de plus belle ni de plus désintéressée ; il n'en est pas qui touche davantage le cœur de Dieu, car Il est particulièrement sensible à l'amour que nous portons à nos frères dans le Christ. Quiconque contribue à sauver les autres, se sauve aussi lui-même. La charité n'est-elle pas la reine des vertus et ne « couvre-t-elle pas la multitude de nos pauvres péchés ? » Dès maintenant, par conséquent, prions, ensemble, et faisons prier pour la Mission ! Le bon Dieu nous le rendra au centuple !

Votre tout dévoué en N. S.

ED. MESGUEN,
Curé de Saint-Corentin,
le 25 Août 1932,
en la fête de Saint Louis, roi de France.

MOIS DE SEPTEMBRE

Fêtes et œuvres diverses.

Le jeudi 8. — Fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge. — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche, avec cette différence que ce jour, il n'y a pas de messe à 11 h. 30.

Le lundi 12. — Office, sans solennité, du Saint Nom de Marie.

Le jeudi 15. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge.

Le samedi 24. — Notre Dame de la Merci.

Le vendredi 29. — Fête de Saint Michel Archange.

Le dimanche 11. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie: messe, instruction, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jeudi 15. — A 8 heures, à la chapelle, les Mères Chrétiennes, mêmes exercices.

Le dimanche 25. — 2e réunion des Enfants de Marie.

Le même jour, à 4 heures, Tiers-Ordre de Saint-François.

Le *mercredi* 21, le *vendredi* 23 et le *samedi* 24 ont lieu les Quatre-Temps d'automne, jeûne et abstinence pour tous ceux qui n'en sont pas légitimement exemptés.

Le mercredi 31 *Août.* — Confession des petites filles du catéchisme qui ont déjà communié.

Le samedi 3 *Septembre.* — Les garçons du même âge.

Le vendredi 9. — Les enfants qui n'ont pas encore communié.

Rentrée des classes.

Elle aura lieu, le lundi 19 Septembre, pour les élèves de l'école chrétienne des garçons, rue de Brest, — et le même jour pour les petites filles de l'externat de l'école Sainte-Anne.

Les parents sont instamment priés de ne pas prolonger au delà de cette limite les vacances de leurs enfants. L'intérêt de leurs propres enfants le demande ; celui des autres, qui rentrent, le réclame aussi. Le retard des uns nuit nécessairement au progrès de tous.

On ne doit pas s'étonner que nous rappelions à tous les parents le devoir qui s'impose à eux, plus impérieux que jamais, de donner à leurs enfants une éducation solidement chrétienne. Le mouvement des esprits et les dangers qu'il crée, pour les enfants et pour eux-mêmes, l'exigent absolument. Le christianisme seul peut nous préserver des calamités qui nous menacent.

On ne se rend pas suffisamment compte des désastres que nous réservent, au point de vue surnaturel, moral et même temporel, les idées fausses et troublantes, insinuées et de plus en plus nettement inculquées à l'âme de la jeunesse, soustraite à la direction de l'Eglise et livrée sans défense possible à l'action néfaste d'instituteurs et d'institutrices imbus des théories les plus sectaires et les plus révolutionnaires.

Avis important.

Nous demandons aux lecteurs de *La Voix de Saint-Corentin* de bien graver dans leur mémoire le souvenir du programme suivant de la mission, de l'afficher dans leur maison et de le faire connaître autour d'eux, à tous ceux qui ne reçoivent pas le bulletin.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, on est apôtre, apôtre du bien ou apôtre du mal. Apôtre de la vérité et de la morale par sa parole et par son exemple ; apôtre de l'erreur par ses discours et ses actes, et simplement même par son abstention. « Qui n'est pas pour moi, a dit Notre Seigneur, est contre moi. » N'oublions pas cette déclaration du divin Maître.

†

MISSION du Mois d'Octobre

HORAIRE DES EXERCICES

Ire Semaine

DIMANCHE, 9 OCTOBRE

Allocution des RR. PP. Missionnaires à toutes les Messes.

A 17 heures, **ouverture de la Mission.**

Du DIMANCHE 9, au JEUDI 13 OCTOBRE

Exercices **bretons** (3 exercices par jour) : *6 h. 30 ; — 14 heures ; — 20 heures.*

MISSION FRANÇAISE

Deux Exercices, par jour, pour **tous** les fidèles.

Matin : *6 heures 30 ;*

Soir : Grand Exercice, à *20 heures,* à partir du Mercredi ou du Jeudi.

Retraite des Enfants (de 7 à 13 ans).

Du Mercredi, 12 Octobre, au Dimanche 16 :

Réunions : *7 h. 30 ; — 11 h. 30 ; — 16 h. 30.*

Dimanche, 16 Octobre : Communion des Enfants, et Fête des Enfants.

IIme Semaine

Retraite des JEUNES FILLES. Réunions : *14 h. et 18 h.*

IIIme Semaine

Retraite des DAMES. Réunions : *14 h. et 18 h.*

N. B. — 1°) **Les Hommes** auront leur Retraite, le soir, à *20 heures,* pendant trois jours, et, deux ou trois Conférences spéciales, au cours de la Mission.

2°) **Le Dimanche soir,** il n'y a pas d'exercice de Mission.

Fâcheux errements.

RÉFLEXIONS TOUJOURS D'ACTUALITÉ.

M. Marcel Prévost écrivait, à propos des rapports entre parents et enfants, que la famille — collectivité organisée — doit avoir, pour subsister et pour prospérer, un gouvernement et des lois ; que ce gouvernement et ces lois sont loin d'être aujourd'hui ce qu'ils ont été pendant longtemps ; que les parents, à l'heure actuelle, sont beaucoup moins, qu'ils ne l'étaient jadis, soucieux de leur autorité et sont pour leurs enfants bien plus indulgents, bien plus faibles que leurs pères ne l'ont été pour eux ; que les enfants, se rendant compte de la faiblesse que trahit cette trépidante sollicitude, en profitent pour se montrer de moins en moins déférents, de moins en moins respectueux, de moins en moins dociles ; et enfin que la formule : « Ton père le veut ! » qui fut jadis l'argument ordinaire et décisif de nos aïeules, est devenue un propos tout à fait démodé.

Je suis, sur tous ces points, absolument d'accord avec M. Marcel Prévost ; je me permettrai seulement d'ajouter à ce tableau fidèle, trop fidèle de nos mœurs familiales, qu'il n'y aurait encore que demi-mal si les mères d'aujourd'hui se bornaient à ne plus dire, comme les mères d'autrefois, à leurs fils et à leurs filles : « Ton père le veut ! » ; mais que, malheureusement, à cette vieille formule elles en ont substitué une autre : « *Surtout ne le dis pas à ton père !* » recommandation déplorable, même quand elle n'est pas suivie, ainsi que cela arrive souvent, de commentaires désobligeants sur la sévérité, le rigorisme et l'intransigeance paternels.

Peut-être trouvera-t-on que j'exagère et que j'attache trop d'importance à une question qui, de prime abord, paraît être une question de détail ?... Il faut m'être indulgent. Il est possible que je sois « vieux jeu », comme on dit aujourd'hui, et j'avoue même qu'il y a des questions sur lesquelles je me vante et m'honore de l'être ; mais j'affirme, en tous cas, que ce n'est point à la légère que j'exprime l'opinion que j'ai sur celle-là.

×

J'ai vu beaucoup de ménages dans ma longue existence, de toutes les classes, de toutes les conditions, de tous les mondes ; à Paris, dans les villes de province, à la campagne; ménages de grands seigneurs, ménages de bourgeois, ménages de fermiers, ménages d'ouvriers ; et partout j'ai toujours trouvé la même tendance chez la mère ; aussi bien chez la femme du peuple. qui a péniblement détourné de son pauvre budget une pièce de cent sous pour l'enfant, que chez la

grande dame qui vend ou engage un bijou pour avoir les cinq cents louis que son fils a perdus la veille au baccara :

— Tiens, dit la première, voilà cent sous pour t'amuser !

— Tiens, dit la seconde, voilà dix mille francs pour payer ta dette de jeu !

Et toutes les deux ajoutent : « Surtout que ton père n'en sache rien ! » de sorte que, fatalement, l'enfant finit par avoir pour le père, non plus le respect affectueux, fait de tendresse et de confiance qu'il devrait toujours avoir, mais comme un sentiment d'appréhension, de méfiance et de crainte.

Eh bien, je suis convaincu que ces errements-là ont été pour beaucoup dans l'affaiblissement progressif de l'autorité paternelle et que ce sont par conséquent des errements funestes ; funestes pour la famille dont ils ont peu à peu contribué à fausser les rouages et à dénaturer l'organisation ; funestes pour la société et pour la patrie dont la famille est la base et le fondement, de telle sorte que le jour où il n'y aurait plus de famille, il n'y aurait plus ni société ni patrie.

J'ai peur que nous n'en venions là, et très rapidement.

Ah ! je sais bien que beaucoup de gens, ne partageant pas cette inquiétude, continuent à se livrer, comme si de rien n'était, à leurs distractions habituelles : boston, bridge, polo, golf, automobilisme et le reste ; que les cafés-concerts ne désemplissent pas ; que les tribunes des courses n'ont jamais été garnies de femmes plus élégantes ; et que les bijoutiers, les couturiers et les fleuristes ne savent plus où donner de la tête.

×

Mais l'histoire est là qui nous montre que l'on s'exposerait à de fréquents mécomptes si l'on jugeait toujours de la gravité des crises que traversent les nations et des périls qui les menacent, par les allures du public et notamment par celles des gens du monde.

En 1793, aux plus mauvais jours de la Terreur, il y avait autant de bals et de fêtes qu'aux époques les plus calmes et les plus prospères de l'histoire.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure de ce qui se passe en ce moment chez nous ; et le fait est que, pour ma part, le sentiment que j'éprouve n'est pas celui de l'étonnement.

Seulement, comme je ne peux pas me sentir rassuré par l'indifférence et la quiétude mondaines, je m'obstine à penser que, s'il faut s'efforcer d'enrayer le mal dont nous sommes atteints, ce serait une illusion de croire que nous en puissions guérir.

Il en est de cette question de la famille, ainsi d'ailleurs que de toutes les questions sociales, comme de la question politique. Plus nous allons et plus il apparaît que nous irons maintenant, sans résistance possible, jusqu'au tréfonds de l'incohérence, de la démoralisation et de la pourriture, dominés par des masses que ne guide plus qu'un seul sentiment : la haine de toutes les supériorités, l'horreur de toutes les élites, et qui refusent systématiquement d'écouter les conseils des gens honnêtes, des gens éclairés, des gens sages, pour suivre ceux d'une tourbe de bavards, d'intrigants et de brutes.

Pataud est aujourd'hui le maître. Qu'est-ce que vous voulez faire à cela, sinon, je ne dirai pas espérer, mais attendre un de ces grands cataclysmes au milieu desquels tout s'écroule, tout s'effondre, tout disparaît, de sorte qu'il faudra bien refaire l'édifice social tout entier, comme, après un tremblement de terre, on refait une ville disparue ?

DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE.

AU PATRONAGE

LES JEUNES

L'élite.

Le problème de l'Elite, de l'élite conquérante, voilà le très important et très actuel sujet qui pendant quelques jours a retenu l'attention de plusieurs Evêques et de nombreux prêtres réunis à Toulouse pour le Congrès National de l'Union des Œuvres Ouvrières.

Que la formation et la mise en œuvre d'une élite conquérante aient été choisies pour servir de thème aux travaux et aux échanges de vues de personnalités des plus distinguées du monde de l'apostolat et de l'action sociale catholique, c'est évidemment proclamer qu'il y a là, dans l'état actuel des choses, un point essentiel pour l'extension du christianisme et pour sa pénétration dans les différents milieux. A plusieurs reprises, et sous les formes diverses, nous avons eu l'occasion de le démontrer et de le rappeler dans une chronique ; nous avons été heureux de reconnaître dans les comptes rendus du Congrès des idées qui nous sont chères et que nous avons déjà développées.

L'apostolat de l'élite et par l'élite se trouve en fait étroitement lié à la technique maintenant bien connue de la « spécialisation », et de l'action du semblable sur ses semblables. Mgr Sallège, archevêque de Toulouse, donnait une vue très précise de la tâche qui s'impose, en déclarant qu'il faut former des élites conquérantes spécialisées dans toutes les classes, y compris la classe bourgeoise.

Dans cet ordre d'idées, on a remarqué que les patronages doivent s'attacher de façon très nette à dégager une élite bien formée et agissante du milieu dans lequel ils sont établis. Sans négliger aucunement la masse, mais au contraire pour la mieux travailler, il est indispensable qu'ils forgent de jeunes chefs profondément pénétrés des devoirs et des vertus de l'apôtre laïque. Ces dirigeants compléteront leur formation et assureront toute leur efficacité en s'insérant dans les mouvements spécialisés correspondant à leur milieu. C'est là qu'ils se mettront au courant des « méthodes » indispensables pour agir puissamment sur leurs semblables.

Cette question a soulevé, on n'en sera pas surpris, un point délicat qui n'a pas échappé, dans bien des œuvres et bien des endroits, à ceux qui ont fait l'expérience sur le terrain pratique: il s'agit des rapports et de la collaboration entre les patronages, ou en général les œuvres paroissiales d'une part, et d'autre part, les mouvements spécialisés qui sont organisés en fédérations nationales.

La légitimité et la nécessité de la paroisse et des mouvements spécialisés ne pouvant faire de doute, la solution doit concilier les intérêts et les méthodes de tous les éléments en présence. Et cela comporte des conditions d'ordre individuel et d'autres d'ordre collectif. D'ordre individuel : c'est-à-dire la charité, l'humilité, le sens surnaturel, la compréhension mutuelle, tant chez les dirigeants et les membres des œuvres paroissiales que chez ceux des mouvements spécialisés. D'ordre collectif, et par là il faut entendre que la paroisse doit apparaître aux uns comme une précieuse pépinière de militants, et aussi comme le carrefour tout indiqué où doit se faire, par les sommets, l'union fraternelle de tous les animateurs de l'action catholique; — et que les autres doivent considérer par expérience que les mouvements spécialisés, maintes fois bénis et préconisés par le Souverain Pontife sont les formes actuellement idéales de l'apostolat largement conquérant, et que par eux nos paroisses reverront parmi leurs fidèles des éléments que depuis longtemps elles considèrent comme perdus et bien perdus.

Le Congrès de Toulouse s'entretint aussi de l'aspect spécial du problème de l'élite dans le milieu rural, dans les milieux féminins, puis les éminents services que rend à l'ensemble de la Jeunesse, la Croisade Eucharistique avec ses 300.000 adhérents... Et encore tout le bien que peut faire un journal à grand tirage spécialement conçu pour la masse, et susceptible de préparer et d'appuyer ainsi l'apostolat des élites.

Et pour conclure par une vue d'ensemble, bien capable de guider de façon lumineuse et féconde les efforts de tous dans ce riche domaine, nous ne pouvons qu'inviter nos lecteurs à lire et à méditer les fortes paroles de Mgr Bruno de Solages, le très distingué recteur de l'Institut Catholique de Toulouse, sur la tâche de préservation et la tâche de conquête, les deux aspects du devoir vital d'apostolat.

Encore un deuil.

La Phalange vient d'être éprouvée, pour la troisième fois cette année, par un deuil cruel. Après avoir déjà perdu deux de ses membres, Henri Guellec et Léon Conan, elle conduit à sa dernière demeure, Charles Salaün, que le bon Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 15 ans, dans la nuit du jeudi 18 Août. Charlot était un des membres les plus assidus du patronage : tous les soirs, il arrivait à nos réunions, toujours gai, plein d'entrain, se donnant avec cœur à tous les exercices que lui demandaient ses directeurs et moniteurs. Il participa à toutes nos sorties, fit triompher, avec ses camarades, les couleurs de la Phalange au concours de Douarnenez; et pendant ses vacances, il profitait de ses loisirs pour rendre visite aux petits colons de Fouesnant. Mais un mal implacable lui fit garder le lit; la maladie se montra très grave dès les premières heures; son directeur, appelé en toute hâte, eut le bonheur de pouvoir lui donner ses derniers sacrements, quand, par une grâce toute spéciale de Dieu, il reprit connaissance pendant quelques instants. Dans son délire, Charles ne parlait que de son patronage, de ses camarades, de ses directeurs, les appelant l'un après l'autre et demandant en grâce de lui permettre de les accompagner pour la sortie future.

Mais Dieu le voulait à Lui ; après avoir beaucoup souffert, Charles s'éteignit doucement, remettant son âme pure à son doux Sauveur. Il est allé grossir la Phalange céleste des nombreux membres du patronage. Nous prions ses bons parents, si douloureusement accablés, de recevoir des chrétiennes condoléances et l'assurance des prières de la grande famille de la Phalange.

ENFIN

LA GRANDE ET HEUREUSE NOUVELLE

La salle du patronage est terminée : déjà une séance de concert y a été donnée et tous ceux qui y sont assisté ont pu goûter la beauté de l'intérieur, son élégance, son confort et juger, en même temps de la perfection de son acoustique. « C'est une salle délicieuse, radieuse, exquise », tels sont les trois termes employés par des artistes de l'Odéon et de l'Opéra Comique pour qualifier notre « bijou » et nous croyons qu'ils sont à même de bien juger ceux qui passent, de théâtre à théâtre, une bonne partie de l'année.

Voilà un premier point acquis. VOICI LE SECOND : nous avons notre appareil double de cinéma parlant : *c'est un Gaumont-Radio-Cinéma.* C'est un appareil de marque française que nous trouvons dans les cinémas de France et de l'Etranger, que vous pouvez entendre surtout dans la plus grande salle et dans la plus belle salle du monde : le « GAUMONT-PALACE » et « LE THÉATRE PIGALLE ». Et, cet appareil se fera entendre pour la première fois, nous l'espérons, le jeudi 22 Septembre. La sonorité est très pure et très nette : nous le savons déjà d'après les disques; les films seront à la hauteur « du son », autant que nous le pourrons. Nous ferons tout pour qu'ils plaisent aux spectateurs et aux auditeurs les plus difficiles. Les places, ah! les places, seront à un prix très abordable et nous défions quiconque de se plaindre du confort des sièges et fauteuils, même aux dernières classes.

VOILA DEUX POINTS ACQUIS : MAIS VOICI LE TROISIÈME que nous ne tenons pas encore : c'est votre collaboration, familles quimpéroises. C'est pour vous que la salle est faite : pour vous, parents, pour vous et pour vos enfants, vos jeunes gens et vos jeunes filles. Nous l'avons déjà dit ou écrit, nous ne voulons pas de films idiots, avec des images niaises, et, en fin de compte déformatives, que l'on a appelés films « puérils ». Notre cinéma n'est plus simplement un cinéma de « patronage », mais un cinéma « familial », où comme le mot le dit, celui où l'on va « en famille ». Et par là, il reste essentiellement « œuvre d'éducation populaire ». Car, la présence des parents, ou d'un éducateur, à côté de l'enfant, est, au cinéma, toujours souhaitable et très souvent indispensable. Et il y a là tout un rôle éducatif à remplir, pour que le film que voient les enfants ou les jeunes gens, non seulement ne leur fasse aucun mal, mais contribuent à leur saine formation. Notre cinéma rejettera donc tout ce qui est morbide, immoral et idiot, en un mot tout ce qui ne forme par sainement.

Familles quimpéroises, c'est à vous de nous dire si nous pouvons compter sur vous, en venant en grand nombre à nos séances. Mais nous espérons que nous atteindrons le troisième point, comme nous avons obtenu le premier et le second. Nous avons confiance en vous... A bientôt le plaisir de vous voir et de connaître vos impressions.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanche : messes à 6, 7, 8, 9, 10 hres (grand'messe), 11 h. 30. Vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. Sur semaine, messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).*

CONFESSIONS : *Tous les jours sur semaine, aux heures des messes, le soir de 6 à 7 heures. Le samedi, de 3 à 7 heures et à 8 heures.*

1er Septembre, jeudi. — S. Gilles, abbé. — A 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

2, vendredi. — Bienh. Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Comp. — 1er vendredi, exposition du T. S. Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. 1/2 du soir. — A 5 h., bénéd. — De 8 à 9 h., heure d'ador. pour les hommes.

3, samedi. — Office de la S. Vierge. — Confession des garçons du catéchisme.

✝ 4, XVIe dim. après la Pentecôte. — Offices du dimanche.

5, lundi. — S. Laurent Justinien, Ev. et conf. — A 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

6, mardi. — Office de la Férie.

7, mercredi. — De la Férie.

✝ 8, jeudi. — Fête de la Nativité de la T. S. Vierge. — Messes et vêpres comme le dim., sans messe à 11 h. 30

9, vendredi. — S. Gorgon, martyr. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — S. Nicolas de Tolentino, conf.

✝ 11, XVIIe dim. après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — A 7 heures, réunion des Enf. de Marie.

12, lundi. — Le Saint Nom de Marie. — A 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

13, mardi. — De la Férie.

14, mercredi. — Exaltation de la Sainte Croix.

15, jeudi. — Les Sept Douleurs de la T. S. Vierge. — A 6 h. 30, service. — A 8 h., réunion des Mères chrét.

16, vendredi. — S. Corneille, pape, et S. Cyprien, Ev., martyrs.

17, samedi. — Stigmates de S. François, conf.

✝ 18, XVIIIe dim. après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Annoncer les Quatre-Temps.

19, lundi. — S. Janvier et ses comp., martyrs. — Service et messe pour les Défunts. — Ouverture des classes à la rue de Brest et rue des Douves.

20, mardi. — SS. Eustache et ses Comp., martyrs.

21, mercredi. — S. Mathieu, apôtre et Evangéliste. — Quatre-Temps, *jeune et abstinence.*

22, jeudi. — S. Thomas de Villeneuve, Ev. et conf. — Service et messe pour les Défunts.

23, vendredi. — S. Lin, pape et martyr. — *Quatre-Temps.*

24, samedi. — N. D. de la Merci. — *Quatre-Temps.*

✝ 25, XIXe dim. après la Pentecôte. — Offices du dimanche. — Réunion, à 7 h., des Enf. de Marie ; à 4 h., du Tiers-Ordre. — Annoncer la quête de dimanche prochain, pour les Cercles et Patronages.

26, lundi. — S. Cyprien et Ste Justine, vierge, martyrs. — A 6 h. 30, service et messe pour les Défunts. — Ouverture de la retraite bret. p. conscrits.

27, mardi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs.

28, mercredi. — S. Wenceslas, Duc, martyr. — A 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

29, jeudi. — Dédicace de S. Michel, archange.

30, vendredi. — S. Jérôme, conf. et docteur de l'Eglise.

1er Octobre, samedi. — S. Remi, Ev. et conf. — Ouverture des exercices du mois du Rosaire, à 8 h. du soir. — Dans la nuit, changement d'heure.

✝ 2. XXe dim. après la Pentecôte. — Fête du Saint Rosaire.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Juillet.* Pierre Guichaoua, 57, rue Neuve.
31 — Renée-Jeanne-Anne-Aline Le Du, 1, rue de la Mairie.
31 — Hélène-Annik Guyader, 25, rue de Kerfeunteun.
31 — Claude-Pierre Gouérou, 18, place de Brest.
7 *Août.* Jean-Louis Guénodin, 15, rue des Boucheries.
7 — Laurent-Yves-Corentin Calvez, 29, rue de Kerfeunteun.
8 — Monique-Suzanne Bourdon, impasse de l'Odet.
11 — Ronan-Yves-Marie Quéméré, 26, rue Royale.
14 — Renée-Marie Bernard, Pantin (diocèse de Paris).
14 — Marcel Bocage, 7, rue Pen-ar-Stéir.
14 — Charles-Alain-Marie Le Pape, Saint-Michel de Brest.
14 — Annik Lemerle, 15, rue Kéréon.
14 — André-Yves-Marie Le Du, 7, rue Sainte-Thérèse.
14 — Jacqueline-Yvonne Le Roy, 18, rue Le Déan.
14 — Jeanne-Marcelle Bellour, 12, rue Neuve.
15 — Odette-Marie-Jeanne Garrec, 42, rue du Pont-Firmin.
18 — Marie-Lse Le Page, Noisy-le-Sec, 35, avenue de Bobigny.
20 — Claude-Hervé Hentic, 7 bis, rue Neuve.
21 — Jeannine-Andrée-Thérèse Le Moënner, 4 bis, rue Neuve.
21 — Christiane-Josèphe-Madeleine Le Moënner, 4 bis, rue Neuve.

Mariages.

2 *Août.* Ambroise-Stanislas Bazin et Marie-Yvonne René.
18 — Alain Philippe et Marie-Louise-Corentine Hénaff.
18 — Jean Malgorn et Yvonne-Jeanne-Marie Hénaff.

Décès.

30 *Juillet.* Marie-Yvonne Le Berre, épouse de Guillaume Le Meur, 73 ans, 23, rue du Pont-Firmin.
8 *Août.* Félix-Noël-Marie Le Feuvre, 53 ans, hospice.
13 — Mathurine Lucas, ép. J.-P. Massé, 63 ans, 52, rue du Pont-Firmin.
13 — Auguste-Joseph-Toussaint-Aimé-Marie Trémoureux, 74 ans, 10, boulevard de Kerguelen.
20 — Charles-Jean-Emile Salaün, 6, rue du Lycée.
22 — Jeanne-Marie Glérand, ép. J.-M. Bélec, 60 ans, 78, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e ANNÉE — N° 7. Samedi 1er Octobre 1932

LA VOIX DE St CORENTIN

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | Le Numéro 25 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU, rue St-François. — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

La grande Mission d'Octobre 1932 ; Le mot du Curé ; Cordial merci !..... 97
Mois d'Octobre : Changement d'heure ; Prières du Rosaire ; Ouverture des Catéchismes ; Société de St-Vincent de Paul ; Une grave question ; Un Evêque breton..... 103
Au PATRONAGE : La Colonie de Vacances des Garçons ; La Phalange en grand deuil..... 108
Avis : Abonnements ou réabonnements à la *Voix de Saint-Corentin*..... 111
Calendrier paroissial..... 111

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

22e Année. Samedi 1er Octobre 1932. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

LA GRANDE MISSION D'OCTOBRE 1932

Très chers Paroissiens,

La ville de Quimper va jouir du grand bienfait d'une MISSION, qui sera prêchée, à partir du 9 Octobre prochain, par des religieux de la Compagnie de Jésus.

Une Mission, c'est une grâce de choix du Bon Dieu, et par le courant de prières qu'elle détermine, et par l'abondance des enseignements divins qu'elle répand.

« Voici maintenant le temps favorable, voici les jours de salut » pouvons-nous dire avec Saint Paul (2 Corinth. 6, 2). Vous ne serez pas surpris, qu'ayant à répondre, devant Dieu, du salut de vos âmes, nous vous exhortions, de tout notre pouvoir, à mettre à profit ce temps précieux, à venir, fidèlement, aux réunions de la Mission.

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai. » (Math. 11-28). Ecoutez cet appel de Jésus, qui, au cours de la Mission, désire vous éclairer, vous réconforter, vous pardonner !

Venez, venez tous à la Mission, quel que soit votre état d'esprit vis-à-vis de la religion !

SI VOUS PRATIQUEZ, *venez à la Mission consolider votre foi, vous affermir dans vos bonnes dispositions.*

SI VOUS NÉGLIGEZ *les pratiques religieuses, venez à la Mission réapprendre le chemin de l'église, reprendre les habitudes de vos meilleures années.*

SI VOUS « IGNOREZ », *venez à la Mission connaître une religion qui, malgré tant de persécutions et de calomnies, travaille, depuis des siècles, au bien des hommes et les met sur le chemin du vrai bonheur.*

SI MÊME VOUS... « MÉPRISIEZ », *venez à la Mission, apprendre la doctrine du Christ, qui fait s'aimer les hommes entre eux. Ne jugez pas sans connaître, et ne vous froissez pas de cette convocation.*

Oui, venez, venez tous à la Mission, et ayez la grande charité d'y faire venir les vôtres : Dieu veut que chacun ait le souci du salut de son prochain, et y contribue par la prière et par l'action.

Venez fidèlement, à tous les exercices de la Mission. Venez-y avec confiance : vous ne regretterez pas le temps que vous y aurez consacré, car la Mission vous fera mieux connaître « l'auteur et le consommateur de la foi », Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, seul, est la « Voie » *conduisant à la* Vraie Vie, *au salut éternel.*

Ed. MESGUEN,
Chanoine titulaire,
Curé-Archiprêtre de St-Corentin.

Y. LE JOLLEC,
Chanoine honoraire,
Recteur de St-Mathieu.

N. B. — Voir le programme de la Mission, au milieu du présent Bulletin.

Le mot du Curé.

Mes Chers Paroissiens,

Vous pouvez lire, en tête de la « *Voix de Saint-Corentin* » : « La paroisse est une famille ».

Rien n'est plus exact.

Qu'est-ce qui fait le charme si prenant de la vie du foyer, et, en particulier, du foyer chrétien? C'est, de toute évidence, la sollicitude, toujours en éveil, du père et de la mère, pour chacun de leurs fils et chacune de leurs filles, l'affection prévenante des enfants pour leurs parents et des enfants entre-eux, la communauté des joies et des peines, acceptées telles quelles de la main du Bon Dieu, et, enfin, l'impression de douceur atendrie que laissent, jusque dans les replis de l'âme, certains souvenirs inoubliables, par exemple, ceux qui s'attachent à la Maison paternelle.

Une famille est vraiment heureuse, quand, tout en étant de mœurs sociables, elle met en pratique la fameuse maxime : « Tous pour un, un pour tous! »

×

Si l'on remonte à l'étymologie même du mot « paroisse », il désigne l'ensemble des fidèles qui vivent ensemble, groupés à côté ou autour de la Maison par excellence, c'est-à-dire

l'église, qui n'est autre que la « Maison de Dieu et la Porte du Ciel ».

Une paroisse, réellement digne de ce nom, doit donc chercher à réaliser, sur le plan naturel et surnaturel, l'union des esprits et des cœurs, dans une collaboration très étroite, analogue à celle des membres d'une famille très unie.

×

Si l'on y réfléchit bien, il n'est pas d'accord comparable à celui qui règne entre des âmes qui professent une foi identique, participent à un culte uniformément réglé, et bénéficient de la vertu des mêmes sacrements. Au surplus, que l'on médite, quelques instants, sur le dogme si consolant de la Communion des Saints, et l'on se sentira tout réconforté, en songeant que la vieille paysanne, illettrée, peut-être, mais ardemment croyante, qui récite son chapelet, cachée, derrière un pilier, dans le recoin obscur d'une église de campagne, mérite et obtient des grâces de choix, non seulement pour elle-même et pour les siens, mais aussi pour tel pécheur endurci, pour tel malade qui soupire après sa guérison, pour tel missionnaire qui use ses forces, dans son pénible labeur quotidien, soit « aux glaces polaires », soit « sous les feux de Ceylan ».

« Celui qui demande reçoit ». Il suffit de faire appel au Ciel. Il n'est, jamais, ni trop haut ni trop loin.

Prions, souvent, les uns pour les autres, mes chers Paroissiens, multiplions les aumônes, les pénitences et les sacrifices personnels, pour nos frères vivants et défunts, dans un esprit de charité très large. Dieu bénira, n'en doutez pas, cet amour du prochain, car, « la fin de la loi, c'est la charité, dans un cœur pur » (1), et « quiconque aime Dieu est né de Dieu », (2) accomplit les œuvres de Dieu.

×

Ces œuvres de Dieu, mises au service de la communauté des fidèles, revêtent des formes très diverses, suivant les temps et suivant les lieux. L'Eglise catholique, qui, depuis dix-neuf cents ans, fait preuve d'une souplesse merveilleuse, a su s'adapter à toutes les époques et à tous les climats.

En fils obéissants, agissons toujours, d'après ses sages et prudentes directions, mais n'ayons pas peur du siècle où nous vivons. Il nous faut même l'aimer, tel qu'il se présente à nous, et travailler à l'améliorer, chacun pour sa part, dans les conditions où la Providence nous a placés.

Certes, nul ne saurait être surpris qu'on se penche, avec un sentiment de respect, ou même avec une sorte de ferveur passionnée sur des périodes d'histoire révolues. Toutes ou presque toutes offrent, par quelques côtés, un cachet de grandeur: toutes aussi, — comme ce qui est humain, — révèlent des tares et des misères qu'il faut s'efforcer de comprendre, sinon d'excuser.

(1) Saint Paul, 1re Epitre à Timothée. ch. I, v. 5.
(2) Saint Jean, 1re Epitre, ch. IX, v. 7.

A quoi bon, cependant, se réfugier dans le pays du rêve, se perdre dans la nostalgie du passé?

C'est, dans le présent, qu'il faut dépenser son énergie, pour préparer, dans la mesure du possible, un avenir meilleur, une existence de plus en plus heureuse à ceux qui viendront, après nous.

Mais au-dessus du progrès matériel, qui seul, préoccupe tant de gens, nous devons, nous, chrétiens, envisager surtout le progrès moral. Nous contribuerons à son développement, par l'apostolat, dans les œuvres.

Toutes les bonnes volontés, quelles qu'elles soient, peuvent et doivent s'y employer.

Qu'il s'agisse de Congrégations et de Confréries, comme celle des *Mères Chrétiennes* ou celle des *Enfants de Marie*, celle des *Tertiaires* ou celle des *Conférences de Saint Vincent de Paul*, d'Associations, comme celle de *la Ligue Patriotique des Françaises*, de groupements, comme celui des *Patronages* et des *Cercles ouvriers*, qu'il y ait à propager les publications saines et honnêtes, à fonder ou à entretenir des sociétés sportives, à prêter son concours à une chorale ou à une maîtrise, à des séances artistiques ou simplement récréatives, qu'on se dise bien qu'aucun effort, si modeste soit-il, n'est jamais, vain ni superflu. L'essentiel est de se donner, de toute son âme, pour servir un idéal.

Or, rien n'est petit aux yeux du Bon Dieu, quand on se dévoue, avec la pensée de Lui être agréable. C'est le moyen efficace, entre tous, d'amasser des trésors que ne sauraient atteindre ni la rouille ni les vers.

Aie ton rôle en haute estime, jeune apprenti, qui es chargé de tenir à jour le « Carnet des présences et des absences »; soyez fiers de vos fonctions, présidents ou présidentes, secrétaires ou trésoriers, qui devez assurer le fonctionnement régulier de tel ou tel organisme paroissial, et augmenter encore son rendement et sa vigueur.

Sachez, néanmoins, apprécier, en toute simplicité, la valeur et l'importance des auxiliaires qui, dans l'ombre, avec une activité discrète, mettent en mouvement, jusqu'aux moindres rouages. C'est, pour une œuvre, quelle qu'elle soit, un gage de succès et, surtout, de durée.

E. Rostand vous le rappelle, très judicieusement, en ces vers pittoresques et un peu précieux, à sa manière :

« ... Dans le livre aux sublimes chapitres,
Majuscules, c'est vous qui composez les titres,
Et c'est sur vous, toujours, que s'arrêtent les yeux.
Mais vous ne seriez rien, sans l'armée humble et noire
Qu'il faut pour composer une page d'histoire. »

×

Faut-il s'arrêter à l'objection qui paralyse tant de personnes d'œuvres ? « On ne peut rien faire, sans être critiqué ! »

Qu'importe, après tout ! Il est sûr que lorsqu'on se heurte à certains cerveaux mal équilibrés ou à certains esprits chagrins, il est dangereux de se mettre en vedette, même par des bienfaits, et en observant, strictement, les règles de la justice. Des réactions sourdes ou violentes sont à craindre de la part des gens oisifs ou malintentionnés, de ceux qu'on a, plaisamment, baptisés du nom trop justifié de « Confrérie des bras croisés ».

Avec un humoriste du 18e siècle, répondons-leur, à l'occasion, par une phrase qui porte bien la marque de son époque. « Il faut préférer à celui qui tient les mouchettes, pour tailler la mèche, celui qui met un peu d'huile dans la lampe ! »

Imitons les vierges sages de l'Evangile, mes chers paroissiens! Que nos lampes, à nous, ne soient point vides, à l'arrivée de l'Epoux. Faisons, ici-bas, ce que nous pouvons pour Lui plaire, et tâchons de compter parmi ses serviteurs bons et fidèles.

Les « imagiers » du Moyen-Age, les sculpteurs anonymes qui ont édifié, avec foi et amour, ces « poèmes de pierre » que sont les cathédrales de Paris, de Reims, de Chartres, de Quimper, de Saint-Pol-de-Léon, ces dentelles ajourées qui se projettent, fièrement, vers le Ciel, comme le Creisker, ont manié le ciseau, avec une habileté inégalée, uniquement, pour la plus grande gloire de Dieu.

Nous, chrétiens, quand nous faisons, auprès de nos frères, de « l'action catholique », dans quelque domaine que ce soit, et à quelque rang que nous nous trouvions, nous travaillons, non point sur des matériaux inertes, comme le granit, le tuffeau ou le bois. Nous nous dévouons, pour les âmes, — *lapides pretiosi* — purs joyaux d'un prix inestimable, puisqu'elles ont coûté le sang d'un Dieu et qu'elles servent à construire la future Cité de Dieu. Un jour, précisément, c'est Dieu lui-même qui se chargera de nous récompenser.

Tous à l'œuvre, par conséquent, toutes forces unies ! « *Viribus unitis* », telle doit être la devise de ceux qui ont l'honneur d'appartenir à une paroisse, comme celle de Saint-Corentin.

Cordial merci !

M. le Curé, qui se félicite d'avoir pu, grâce au beau temps, pousuivre ses visites d'arrivée, sans interruption, pendant six semaines, a hâte de remercier, de tout cœur, ses chers paroissiens de l'accueil plus que courtois qu'il a reçu, dans tous les quartiers, et, dans toutes les maisons, sans exception.

Il s'estime heureux et regarde, comme une grâce de choix,

d'avoir été en mesure, dès le début de son nouveau ministère, de souhaiter à tous, au nom de saint Corentin, « bonheur, joie et santé », de bénir les petits enfants, de réconforter les malades et les infirmes, et, enfin, d'inviter chacun, au nom du Bon Dieu, à participer à la grande Mission, qui s'ouvrira, solennellement, le *dimanche 9 Octobre, à 20 heures 15,* sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

MOIS D'OCTOBRE

Changement d'heure.

C'est dans la nuit du *samedi* 1er *au dimanche* 2 *Octobre* que se fait le retour à l'heure normale. On devra se rappeler que tous les offices seront retardés d'une heure, tout en conservant la même dénomination

Prières du Rosaire.

Jusqu'à l'ouverture solennelle de la Mission, les prières prescrites durant le mois du Rosaire jusqu'au 2 Novembre, se feront, tous les soirs, à 20 heures, devant le Saint-Sacrement exposé. Les dimanches et jeudis, il y a procession, à l'intérieur de l'église.

Les indulgences du Rosaire sont annoncées au prône.

Ouverture des Catéchismes.

L'ouverture des catéchismes se fera, solennellement, le *jeudi 6 Octobre,* à la Cathédrale.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée à *9 heures.* Au cours de cette messe, M. le Curé adressera la parole aux enfants de la paroisse. Tous ceux qui sont en âge de suivre le catéchisme sont convoqués à cette réunion générale, qui sera clôturée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

×

Avis aux parents.

Nous rappelons aux parents que c'est, pour eux, un devoir strict : 1° d'apprendre à leurs enfants, de très bonne heure, leurs prières, et, tout au moins, la lettre du catéchisme diocésain ; 2° de veiller à ce que les enfants, qui ont l'âge requis, soient fidèles à se présenter régulièrement aux séances de catéchisme, à l'heure et au jour fixés, *avec ses leçons sues, mot à mot.*

Parents chrétiens, si vous voulez préserver vos garçons

et vos petites filles, encore si candides, de la contagion de l'impiété et de la corruption envahissante, écoutez la voix du divin Maître :

« *Laissez venir à moi les petits enfants !* »

×

Obligations rigoureuses,

1° Pour les enfants, nés en 1924 et 1925, d'assister au *petit catéchisme ;*

2° Pour les enfants, nés en 1923, d'assister au catéchisme des *aspirants ;*

3° Pour les enfants, nés en 1922, d'assister au *catéchisme préparatoire à la Communion Solennelle.*

Pour les enfants de 2e et de 3e année, ou de *persévérance*, c'est-à-dire nés en 1920 et en 1921, d'assister au catéchisme plus développé qui leur est destiné.

×

Ordre des Catéchismes.

I. — M. LE CURÉ fera le catéchisme aux élèves de l'Ecole Sainte-Anne, de 2e et 3e communion :

1° Le lundi, à l'issue de la classe du soir ;

2° Aux enfants de la même école, appartenant aux deux années préparatoires à la Communion Solennelle : le mardi et le vendredi, à la même heure ;

3° Aux petites filles des écoles communales, de 2e et 3e année, au Patronage de la Sainte Famille : le jeudi, à 9 heures.

II. — M. SUIGNARD. — 1° Catéchisme des enfants de 7 à 9 ans, de l'école libre de la rue de Brest, n'ayant pas encore communié : le lundi à 11 heures. — Aux enfants du même âge, à l'école Sainte-Anne : le lundi, *après-midi*, à l'issue de la classe.

2° Aux enfants de même âge, garçons et filles, des écoles communales, au Patronage de la Sainte Famille, rue Valentin : le jeudi, à 11 heures.

3° Aux enfants de 7 à 9 ans, qui ont déjà fait la communion, à l'Ecole Sainte-Anne : le mardi, *soir*, à l'issue de la classe. A l'école communale, au Patronage, rue Valentin : le jeudi, à 10 heures.

Au Cours Supérieur d'Instruction religieuse, à Sainte-Anne : le lundi et le mardi, à 5 heures.

III. — M. CADIOU. — Aux aspirants et premières communiantes de l'école communale, au Patronage de la Sainte Famille : le lundi, à 11 heures ; le jeudi, à 9 heures.

IV — M. PICHON. — 1° A l'école des garçons de la rue de Brest : le mardi et le vendredi, à 11 heures ;

2° Aux enfants de 2e et 3e communion des écoles communales : le jeudi, à 10 heures.

V. — M. HERVÉ. — 1° Aux aspirants des écoles communales : le lundi, à 11 heures ; le jeudi, à 10 heures, à la chapelle des Œuvres, 23, rue du Frout ;

2° Aux enfants de la Première Communion des écoles communales, même local : le lundi, à l'issue des classes, et le jeudi, à 8 h. 30.

Appel aux Dames et Demoiselles catéchistes.

Toutes les œuvres sont bénies de Dieu, quand on agit, avec un esprit surnaturel. Mais, parmi les œuvres, il y a une hiérarchie, qui se crée d'elle-même.

S'il fallait assigner une place à *l'Œuvre des Catéchistes*, nous la mettrions au tout premier rang, parce que, grâce à elle, l'enfant est préparé à mieux connaître la science du salut, c'est-à-dire, « les vérités qu'il doit croire, les devoirs qu'il doit pratiquer, les moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier. »

Aux dames et aux demoiselles, qui, par leur patience méritoire et leur dévouement inlassable, suppléent les parents absorbés par leurs occupations quotidiennes, et, dans une certaine mesure, le prêtre lui-même dont l'activité doit se dépenser, aujourd'hui, de tant de façons, M. le Curé de Saint-Corentin est heureux d'offrir, avec ses respectueuses félicitations, l'expression de ses remerciements les plus sincères en N. S.

Il espère, d'ailleurs, dans un avenir plus ou moins prochain, pouvoir faire bénéficier *l'Œuvre des Catéchistes* des privilèges spirituels attachés à une *Confrérie*, canoniquement érigée.

Société de Saint-Vincent de Paul.

La magnifique salle du nouveau cinéma de la Phalange servira, d'ici peu, à l'une des œuvres de charité les plus connues dans le monde entier. La Société de Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Saint-Corentin y donnera en effet, une soirée théâtrale, le mercredi 5 Octobre, et une matinée le jeudi 6 Octobre.

On pourra entendre et applaudir quelques chants et de la musique, ainsi qu'une pièce de Labiche, le tout interprété par de dévoués amateurs. Le programme paraîtra d'ici peu et les places pourront être prises d'avance, chez M. Guivarch.

On sait ce qu'est la Société de Saint-Vincent de Paul : une œuvre instituée, voici cent ans, par Ozanam, pour soulager les misères spirituelles et corporelles des indigents. Où les

misères sont nombreuses, les soulagements et l'aide peuvent se faire de bien des façons. Mais, toujours, ce maudit argent qui, souvent, cause tant de mal, fait besoin !

Aussi la Société va faire appel, encore une fois, au bon cœur des paroissiens de Saint-Corentin, mais, cette fois-ci, d'une façon attrayante, qui permettra à beaucoup de se divertir tout en faisant l'aumône. Que chacun n'écoute donc que son bon cœur et se rende à la salle du patronage soit le 5 Octobre, soit le 6 Octobre !

Une grave question.

Le mois d'Octobre amène partout la reprise de l'instruction des enfants et des jeunes gens. Tous les parents admettent généralement l'importance de la question. On ne peut ni la nier ni la mésestimer, ce serait de la folie. Mais là où l'unanimité cesse, c'est lorsqu'il s'agit du choix de l'école.

Deux écoles, en effet, sont en face l'une de l'autre, l'école chrétienne et l'école laïque, l'une qui base son travail sur la perspective de l'éternité, l'autre sur la seule considération de la vie présente.

Chez l'une l'enfant et le jeune homme sont établis en face d'une responsabilité rigoureuse qui aura sa sanction, même ici-bas, mais surtout après cette vie ; l'autre qui ferme devant lui, systématiquement, l'horizon de la vie et conclut implicitement, et la plus souvent explicitement, par cette morale, dont parle le prophète Isaïe : « Mangeons, buvons, car demain nous mourrons »... et tout sera fini !

Ne voit-on pas les conséquences qui découlent nécessairement de ce principe ? Regardez le travail de désorganisation sociale et de dégénérescence morale, chaque jour grandissantes depuis l'introduction dans l'enseignement public de cette morale, ou plutôt de cette absence totale de moralité. L'arbre se reconnaît à ses fruits. Et où cela peut-il bien nous conduire, si ce n'est aux abîmes ?

Tous admettent la recrudescence des vices et des crimes, au point d'inquiéter même les plus indifférents, mais on n'ose pas en reconnaître ou en avouer la cause, qui est là cependant, manifeste à tous les yeux.

Il semblerait que cette considération dût faire réfléchir les familles et les amener à choisir pour leurs enfants une éducation qui sauvegarderait à la fois tous les intérêts de la société et des individus, mais ici on cède à des calculs où la perspicacité ne domine pas, il faut le reconnaître.

On n'en appelle plus guère à la supériorité de l'école laïque. Cela ne prend plus. Les résultats des examens publics, subis cependant sous le contrôle, plutôt sévère des examinateurs, qui ne sont généralement pas des nôtres, démontrent de plus en plus chaque jour, que sur ce point nos établissements ne redoutent pas la comparaison. Mais il y a la question de la gratuité.

Oui, la gratuité ! Mais une gratuité qui n'en est pas une. Croyez-vous que ce soit gratuitement que s'élèvent partout de plus en plus nombreux les palais scolaires, que peuplent une immense armée d'instituteurs et d'institutrices, que l'on paye bien et qui demandent sans cesse augmentation de traitements ? Consultez vos feuilles de contributions. Elles vous diront quelque chose à ce sujet. — Mais c'est l'Etat et les Municipalités qui payent, répondra-t-on. — Avec l'argent de qui, si ce n'est le vôtre ?

Et ce n'est pas fini. On veut établir l'école unique et elle se fonde petit à petit, à la sourdine, et très illégalement. Elle est inspirée par un désir, le désir de ruiner définitivement les écoles libres. Alors c'est par centaines et par milliers qu'il faudra construire de nouvelles écoles et multiplier instituteurs et institutrices. Qui payera ? Mais vous donc, contribuables, nécessairement. Préparez-vous y.

Ah ! nous ne demanderions pas mieux que de donner l'instruction gratuitement dans nos établissements. Jadis, cela se faisait, parce que des fondations généreusement offertes le permettaient. Tout a été volé par la Révolution. Qu'on nous accorde la rétribution proportionnelle scolaire, comme la plus élémentaire justice le demande, et nous nous hâterons de donner l'enseignement gratuit à tous indistinctement.

En attendant, nous demandons à ceux qui le peuvent de verser une rétribution que nous rendons aussi réduite que possible. Elle serait encore diminuée sensiblement si nos établissements n'étaient pas soumis à des impôts très lourds, précisément pour soutenir les écoles dites gratuites. — Mais si une rétribution est réclamée à qui peut payer, rien n'est demandé aux vrais indigents. On le sait bien. C'est pourquoi nous disons à tous les chrétiens la place de vos enfants est dans une école chrétienne.

Un Evêque breton.

C'est le titre d'un nouveau livre qui vient de paraître, ayant pour objet la biographie d'un illustre compatriote, Monseigneur Léopold de Léséleuc de Kerouara, et pour auteur un autre compatriote, M. le chanoine Alfred Le Roy, du Chapitre de la Cathédrale de Quimper.

Mgr de Léséleuc est né à Saint-Pol-de-Léon en 1814 et est mort à Autun en 1873. Visant d'abord à la carrière civile, il étudia le droit et obtint de haute lutte son diplôme de docteur. Puis se sentant appelé à de plus hautes destinées,

il va à Rome, au Collège romain, où après quelques années d'étude, il devint docteur en théologie et rentra dans le diocèse. Il fut successivement professeur au Grand Séminaire de Quimper, missionnaire apostolique, supérieur de l'établissement de Saint-Ilan, dans les Côtes-du-Nord, recteur de Plougonven, chanoine de la Cathédrale, vicaire général, et enfin évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

M. le chanoine Le Roy, qui avait suivi Mgr de Léséleuc à Autun et qui a vécu dans son intimité, était plus qualifié que tout autre pour retracer cette belle vie, qui rappelle bien des événements, les uns consolants et joyeux, les autres pénibles et douloureux. On la lira avec intérêt. Plusieurs lettres du futur prélat, le récit vivant de divers événements de l'époque et jusqu'à diverses illustrations intercalées dans le corps du volume, tout contribue à captiver l'attention du lecteur. Une lettre élogieuse de Mgr Duparc à l'auteur de ce volume le recommande particulièrement à l'attention des Bretons.

Le volume est en vente chez l'auteur, 23, rue du Frout, au prix de 20 francs, port en sus.

AU PATRONAGE

La Colonie de Vacances des Garçons.

La colonie ? Elle a pris fin il y a quinze jours déjà et n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir très bon, très joyeux qui restera bien vivant dans la mémoire des petits colons. Il n'est aucun d'entre eux, je suis sûr, qui ne garde la nostalgie de ces beaux jours. Pensez donc, six semaines hors de Quimper — loin de ce que la ville évoque de lourd, d'ennuyeux, de fatigant pendant un été très chaud — six semaines partagées entre une campagne ravissante et une grève hospitalière avec les jeux si variés que comporte l'une et l'autre : passionnants jeux de cache-cache, de petite guerre dans les bois ; courses Tour de France, châteaux de sable, bains d'eau salée et bains de soleil à la plage. Oui, vraiment, songez à tout ce que cela représente de bonheur, de saine joie, de gaîté exubérante, sans compter les grandes promenades du jeudi : Bot-Caran, Beg-Meil, surtout Concarneau et Kerleven, avec les traversées en bateau.

De la gaîté, de l'entrain, il n'en manqua jamais à la colonie. Il suffisait pour en juger de rencontrer la longue bande de colons en rangs par trois allant en promenade ou en revenant, chantant de bon cœur leurs jolies chansons. C'était

toujours une fête pour le bourg de Fouesnant de les voir passer et quand ils défilaient fanion en tête et avec un petit air martial, à travers les rues, les spectateurs nombreux souriaient, amusés et sympathiques.

La bonne humeur, l'entrain ne sont pas tout, il est vrai, on ne se nourrit pas de chansons. Ils sont cependant l'une des meilleures preuves de la bonne marche, de la réussite d'une colonie. Et ne pouvons-nous ajouter du reste en toute vérité que les enfants ont joui d'une pension abondante et soignée et que les lits et matelas neufs, dont nous avions annoncé l'achat, leur ont assuré un coucher confortable.

×

Mais l'organisation matérielle est un point sur lequel un directeur n'ose guère insister ; il a vite l'air de plaider sa cause. Il est un autre en revanche pour lequel il se sent plus libre : la vie morale et religieuse. Lorsque les parents viennent voir leurs enfants, ils ne manquent pas de s'intéresser à leur conduite et on ne peut que les en féliciter. Les enfants de nos jours — les parents sont bien placés pour le savoir — sont tellement difficiles du moins chez eux. La colonie ne les métamorphose pas en petits saints, en enfants bien sages. Il faut dire cependant que nos colons se sont montrés disciplinés, respectueux, affectueux à l'égard de leurs surveillants et de leurs directeurs. Et voilà pourquoi la tâche de ceux-ci — lourde de responsabilités, c'est sûr — est peut-être moins pénible qu'on ne l'imagine — d'autant que par d'autres côtés elle est très intéressante.

Nous reviendrons plus longuement sur tout cela dans un compte rendu que nous ferons — si nous avons le temps — pour les parents. Le « Petit Colon », le journal de la colonie, a paru une première fois ; on tâchera d'en faire un second numéro.

Les colons ont-ils été nombreux ? 104 enfants ont passé à la colonie. 60 y sont restés pendant six semaines. Les 44 autres, partagés en deux groupes de 22, y sont restés trois semaines, complétant l'effectif qui était de 82 présents. Bien d'autres auraient voulu y venir et nous avons refusé beaucoup de demandes ; que les parents nous excusent et qu'ils veuillent bien reconnaître que nous avons fait un effort, que nous avons fait notre possible.

La Phalange en grand deuil.

Le bulletin du mois dernier faisait part de la mort de Charles Salaün ; il y a quelque temps, la Phalange perdait Henri Guellec et Léon Conan, et voilà que notre Société vient encore d'être éprouvée : Michel Gentric est mort le jeudi 25 Août, à l'âge de 20 ans, après un accident survenu le 23.

D'une santé robuste et bien « taillé » pour les sports, Michel aimait surtout la gymnastique, et s'y livrait de tout son cœur. Le mardi 23 Août, toute la Société était convoquée pour se préparer au festival de Concarneau. Michel était là, manquant même à une réunion de famille, parce qu'il trouvait qu'il devait donner l'exemple de la fidélité au patronage. Il était gai, plein d'entrain ce soir-là. Il fit les mouvements d'ensemble avec toute la perfection demandée, et, il voulut, un des premiers, répéter, à la barre fixe, le mouvement de « grand soleil » qu'il donna maintes et maintes fois à l'admiration de tous. Il prit toutes les précautions voulues, prit de la résine et se lança dans son exercice, hélas ! pour la dernière fois. Après deux tours, ses mains quittèrent la barre, on ne sait pour quelle cause, et notre pauvre ami alla retomber lourdement sur la nuque, en dehors de la sciure.

Le médecin, aussitôt appelé, reconnut la gravité de son état ; on crut un moment donné qu'il n'avait qu'une forte commotion et que la vigueur de son tempérament d'athlète allait l'emporter sur le mal. Mais, hélas ! la colonne vertébrale était brisée, et quand Michel reconnnut la gravité de son accident il n'eut plus qu'une pensée : se préparer à la mort. Jamais nous n'avons vu jeune homme faire le sacrifice de sa vie avec tant de sérénité et de courage. Il appela lui-même son directeur, disant à sa sœur ces belles paroles : « Je veux me confesser ; il faut appeler le prêtre tout de suite ; il sera trop tard quand je ne pourrai plus parler ».

Il se confessa, communia, et, ensuite n'eut plus qu'un désir : aller retrouver au ciel sa sœur aînée qu'il avait perdue quelques années auparavant. « Ne pleure pas maman, disait-il souvent, je serai heureux au paradis avec ma sœur et nous prierons pour toi. »

C'est dans ces sentiments, qu'il fit appeler son directeur pour lui donner le Sacrement de l'Extrême-Onction et l'Indulgence de la bonne mort. S'étant offert à Dieu, il goûta la paix, se donnant à la prière dans ses plus grandes souffrances. Sa dernière pensée fut pour ses bons parents, pour ses directeurs, ss camarades, pour M. Le Duc qui, avant de partir pour la terre d'Afrique, lui avait donné une image que l'on trouva précieusement conservée dans son portefeuille. Avant de rendre son dernier soupir, il demanda à sa mère de faire à un de ses amis du patronage, actuellement à Tunis, la charité qu'il lui rendait avec trois de ses camarades. Et le jeudi matin, à 4 heures, il s'endormit en regardant son crucifix... et ne se réveilla que dans l'Eternité.

Le lendemain, une foule pieuse de parents et d'amis, toute la Phalange et une délégation de la Jeanne d'Arc se pressaient pour accompagner Michel Gentric à sa dernière demeure, apportant ainsi à la famille et au patronage le témoignage de leur profonde et religieuse sympathie. Nous avons reçu les condoléances émues des patronages de l'Armoricaine, de la Tour d'Auvergne de Carhaix, des Bleuets de Lorient, des Korrigans de Vannes, des Enfants de Lanester, etc. Nous les remercions sincèrement, et surtout la Jeanne d'Arc de Quimper, d'avoir pris part à notre deuil subit et si cruel.

Daigne le bon Dieu exaucer les prières que les nombreux amis de Michel Gentric feront pour lui, afin qu'au plus tôt il aille au séjour de la lumière, du rafraîchissement et de la paix, rejoindre

ses anciens camarades du patronage, morts comme lui en pleine jeunesse, au courant de cette année, et y chanter à jamais l'éternel *Alleluia*.

AVIS

Abonnements ou réabonnements à la *Voix de Saint-Corentin*.

Dès le mois de *Novembre* prochain, quelques transformations vont être apportées dans la présentation de notre *Bulletin paroissial*.

Prière de s'abonner, *directement*, le plus tôt possible, à la nouvelle « Voix de Saint-Corentin », à partir du 1er Novembre 1932.

On peut s'inscire soit à la *Sacristie*, soit *au Presbytère*.

	Par an
Abonnement d'honneur	20 fr.
Abonnement ordinaire et réabonnement	10 fr.
Vente au numéro	1 fr.
Cases à louer pour les annonces commerciales	25 fr.

N. B. — Toutes mesures seront prises pour que les abonnés reçoivent, régulièrement, chaque numéro, à domicile.

Calendrier Paroissial.

1er Octobre, Samedi. — S. Rémi, évêque et confesseur. — A Minuit, changement d'heure.

✝ **2, XXe Dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres de la Solennité du Rosaire. — Prières, bénédict. après vêpres.

3, Lundi. — Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. — Service et messe pour les Défunts. — Prières du Rosaire, à 8 heures.

4, Mardi. — S. François d'Assise, conf. — Prières du Rosaire, à 8 heures du soir.

5, Mercredi. — S. Maurice, abbé. — Prières du Rosaire.

6, Jeudi. — S. Bruno, conf. — Service et messe pour les Défunts. — Prières du Rosaire.

7, Vendredi. — Le Saint Rosaire. — Exposition et bénédiction, à 5 heures. — Heure d'ador., de 8 à 9 heures.

8, Samedi. — Sainte Brigitte, veuve. — Prières du Rosaire.

✝ **9, XXIe Dimanche après la Pentecôte.** — Allocution des Missionnaires, aux messes. — Ouvert. de la Mission, à 20 h. 15.

10, Lundi. — S. François Borgia, conf. — A 12 h. 45, prédication bretonne, à la Chapelle.

11, Mardi. — Maternité de la Bienh. Vierge Marie. — Sermon breton, comme la veille.

12, Mercredi. — Le Bienh. Charles de Blois, conf. — A 6 h. 30, inst., à la Chapelle. — A la Cathédrale, consécration au S. C.

13, Jeudi. — S. Edouard, roi, conf. — A la Cathédrale, à 20 h. 15, conférence dialoguée.

14, Vendredi. — A 20 h. 15, distribution de souvenirs.

15, Samedi. — Sainte Thérèse, vierge. — Confessions toute la journée.

✝ **XXII^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 8 heures, messe de communion. — A 14 h. 1/2, fête des enfants. — Couronnes et souvenirs.

17, Lundi. — Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge. — Après la messe de 6 h. 30, courte inst., suivie d'une autre messe. — Le soir, à 20 h. 15, conf. aux hommes et aux jeunes gens. — De même les jours suivants, sauf le samedi.

18, Mardi. — S. Luc, Evang. — A 20 h. 15, fête de la Sainte Vierge. — Consécration, Prière, Chant, bénédiction.

19, Mercredi. — S. Pierre d'Alcantara. — A 20 h. 15, cérémonie et prières pour les Défunts.

20, Jeudi. — S. Jeau de Canty, conf. — A 7 heures, chant de la messe de Requiem. — A 20 h. 15, conférence dialognée.

21, Vendredi. — S. Conogan, Ev. et conf. — A 28 h. 15, fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, bénédict. et distrib. de roses.

22, Samedi. — Annivers. de la Dédicace de la cath. — Confessions toute la journée.

✝ **23, XXIII^e Dimanche après la Pentecôte.** — A 6 h. 30, inst. — A 8 heures, messe de communion des jeunes filles, allocution. — A 15 heures, grande fête pour toute la paroisse. — Distribution de souvenirs aux jeunes filles.

24, Lundi. — S. Raphaël, archange. — A 6 h. 30, inst. — A 20 h. 15, conf. aux hommes et aux jeunes gens.

25, Mardi. — S. Gouesnou, Ev. et conf. — Inst., à 6 h. 30. — A 20 h. 15, fête de la Croix.

26, Mercredi. — S. Alor, Ev. et conf. — Inst., à 6 h. 30. — A 20 h. 15, conférence dialoguée.

27, Jeudi. — S. Magloire, Ev. et conf. — A 6 h. 30, inst. — A 20 h. 15, Conf. aux hommes et jeunes gens.

28, Vendredi. — S. Simon et S. Jude, ap. — Inst., à 6 h. 30. — Journée de réparation au S. C. — Exposition toute la journée. — A 20 h. 15, grande cérémonie ; procession, amende honorable.

29, Samedi. — Oct. de la Dédicace. — A 20 h. 15, conf. aux hommes et jeunes gens, distribution de crucifix.

✝ **30, XXIV^e Dimanche après la Pentecôte.** — Fête du Christ-Roi. — A 20 h. 15, dernière conf. aux hommes et aux jeunes gens.

31, Lundi. — Vigile de la Toussaint. — Confessions toute la journée.

1^er Novembre, Mardi. — Fête de la Toussaint, clôture de la Mission. — A 7 heures, messe de communion des hommes et des jeunes gens. — L'après-midi, procession au cimetière, allocution, bénédiction papale. — Retaur à l'Eglise, adieux des Missionnaires, bénédiction du T. S. Sacrement.

L'horaire des retraites spéciales aux enfants, jeunes filles, dames et hommes, est donné en feuille supplémentaire

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22^e ANNÉE. **Mardi 1^er Novembre 1932.** N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1^er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

SOUVENIR DE MISSION

Notre Seigneur dit, un jour, cette parabole : « Un homme était sorti pour semer son grain. Et une partie du grain tomba le long du chemin où il fut foulé aux pieds et enlevé par les oiseaux. Une autre partie tomba sur un terrain pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie encore tomba dans les épines, et les ronces, venant à croître, l'étouffèrent. Une part enfin de la semence, jetée en bonne terre, produisit cent pour un.

Comprenez-vous, mes frères, qui avez reçu le bienfait de la Mission, le sens de cette parabole ? Notre Seigneur lui-même a passé, parmi vous, et pour semer son grain. Et la divine semence est tombée, largement. Les missionnaires la jetaient, soir et matin, et souvent, le long du jour. Elle n'était pas leur bien. Ce qu'ils répandaient, c'était la doctrine de l'Evangile.

Est-elle tombée, la divine semence, dans une bonne terre ? Certes, vos missionnaires n'en veulent pas douter. Et cependant ils vous rappellent l'explication de la parabole donnée par Notre Seigneur Lui-même. Il y en a, disait le Maître, qui entendent la parole de Dieu, mais leur âme est sans profondeur, elle ressemble à une terre où affleure le roc. Si l'on a reçu la parole de Dieu, avec joie, elle n'a pas poussé de racines, elle meurt vite, desséchée, fanée, parce qu'on ne sait pas, parce qu'on ne veut pas réfléchir sérieusement.

D'autres âmes sont comme la route où tout le monde passe. Le grain est foulé aux pieds ou enlevé par les oiseaux.

Le démon vient. On ne prend pas garde à ses tentations, on leur laisse large entrée dans le cœur, on court de nouveau aux occasions mauvaises. Il n'y a bientôt plus trace de la parole de Dieu.

Et il y a des âmes, enfin, où le souci des affaires, du travail, du plaisir, de l'argent à gagner, est tel que la parole de Dieu n'y peut grandir. On ne réserve même pas le temps de la prière. Les épis qui se formaient sont étouffés, ils ne donneront pas de fruit.

Il n'en sera pas ainsi, chez vous, mes frères : la bonne terre de Quimper en la paroisse Saint-Corentin portera son fruit. Ecoutez donc les dernières recommandations de vos missionnaires. Une dernière fois, ils vont jeter leur grain, le bon grain de l'Evangile, et c'est en bonne terre. Ils vous ont distribué des souvenirs de Mission : Voici le dernier *Souvenir*. Il est pour vous. Et vous le garderez. Vous le retrouverez inscrit au recueil de vos cantiques, au verso de la couverture :

SOUVENIR DE MISSION

Souvenez-vous que vous avez une âme à sauver. C'est ce qui importe, avant tout. Les choses de la terre, peines ou joies, affaires ou plaisirs, passent vite. Où serons-nous, beaucoup d'entre nous, dans dix ans ? Nous serons entrés dans l'éternité. Serons-nous sauvés ? C'est la grande question. Oui, *si nous le voulons*. Car la grâce de Dieu ne nous fera pas défaut. Mais il faut le vouloir, non pas d'une volonté molle qui est à peine un désir, qui ne résiste pas à un mauvais attrait, qui cède à la moindre difficulté. Il faut le vouloir fermement, énergiquement, de cette volonté qui fait prendre les moyens, coûte que coûte. Et la chose en vaut la peine : car sauver son âme, c'est la garder d'un mal, sans fin et sans remède. C'est lui assurer un bonheur qui ne passe pas. Dites sérieusement : « *Je veux* sauver mon âme ! »

×

Souvenez-vous que le grand mal, c'est le péché, le péché grave, parce qu'il est la mort de notre âme. C'est, à parler très exactement, le seul mal. On raconte, dans la vie du P. Chevrier, de Lyon, qu'un de ces jeunes gens qu'il accueillait dans sa maison pour les instruire et leur faire faire leur Première Communion, après avoir passé six mois chez le Père, au soir de la fête, pleurait... grand garçon de 17 ans. — « Mais qu'as-tu ? mon petit. » — « Je pense que je vais partir et me retrouver avec mes difficultés, au milieu de tant de mauvaises occasions, je crains de me laisser entraîner de nouveau. » — A quelque temps de là, le prêtre qui

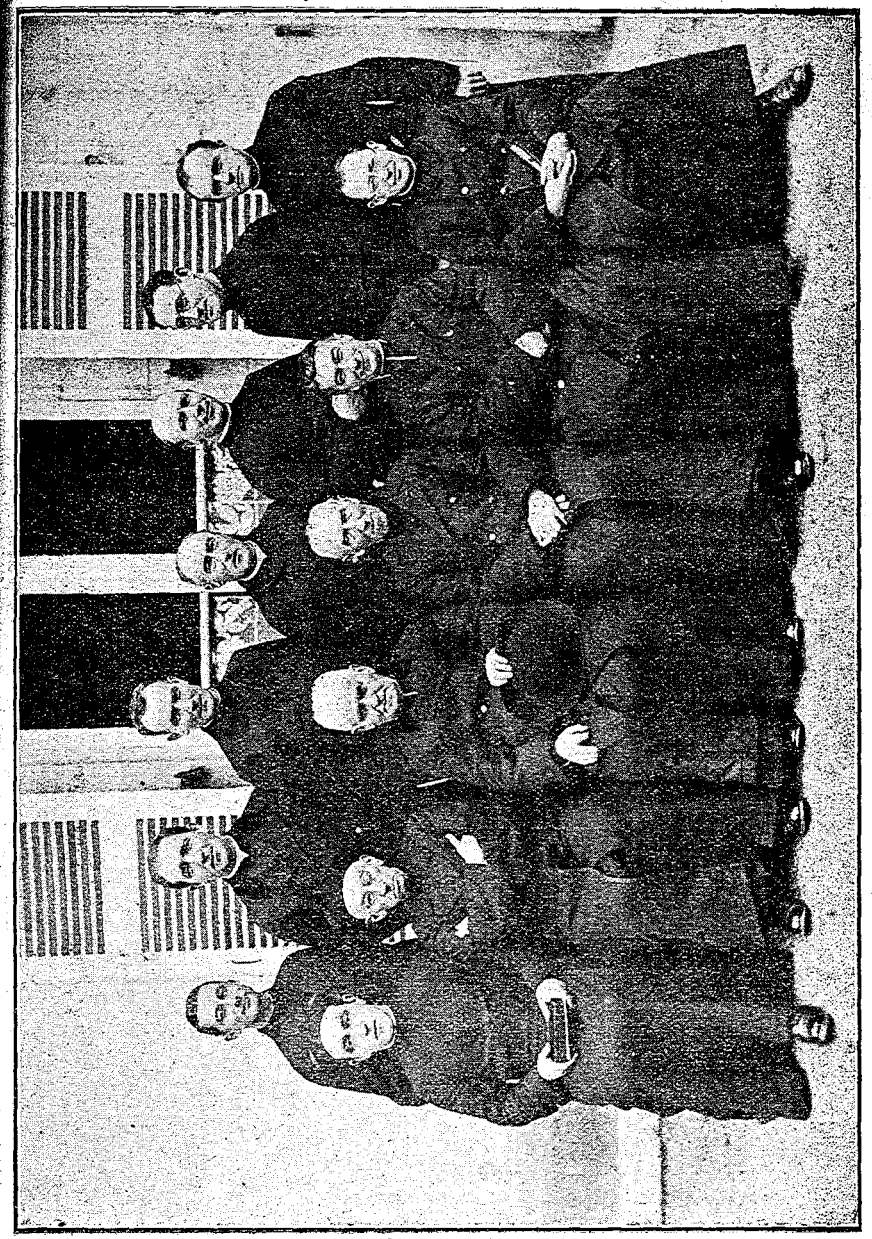

En souvenir de la Mission de 1932. (Photo VILLARD, Quimper.)

raconte ces choses, était allé faire visite à l'aumônier de la prison. Il aperçut de loin le pauvre enfant, dans la cour, parmi les prisonniers. Ils ne se parlèrent pas. Le lendemain, le prêtre recevait une lettre : « Mon Père, vous avez dû avoir honte de moi, en me voyant à la prison ce soir ; et j'avais beaucoup de peine. Mais rassurez-vous : je ne suis pas ici pour avoir fait quelque chose de mal ; je n'ai pas commis de péché, je n'ai pas violé les commandements du bon Dieu. Voici ce qui est arrivé. Quand je suis rentré chez moi, je n'ai pas trouvé de travail. Mes parents n'ont pas voulu me garder. Ils m'ont mis dehors. Je n'avais pas d'abri. J'ai dû passer la nuit sous un pont. La police m'a ramassé, et j'ai été enfermé pour vagabondage. Je vous répète, mon cher Père, que je n'ai commis aucun mal, aucun péché. Je n'ai pas offensé le bon Dieu : *c'est un malheur, ce n'est pas un mal.* »

Le brave enfant parlait comme les saints : le vrai mal, le seul mal, c'est le péché. Le reste peut être un malheur. Ce n'est pas un mal, puisque l'âme reste vivante.

×

Souvenez-vous qu'il faut donc écarter les occasions de péché, les lectures, les spectacles, les danses, les fréquentations où l'on risque de perdre son âme. S'il s'agissait de protéger la vie de ce pauvre corps qui doit tomber en poussière, quelles précautions nous prendrions ! Et s'il s'agit de notre âme, s'il faut la garantir des feux éternels de l'Enfer, comment l'exposer de gaieté de cœur à de mortels dangers ?

Souvenez-vous de cette grande leçon de Jésus-Christ Lui-même, en son Evangile : Un jeune homme était venu lui demander ce qu'il faut faire pour gagner la vie éternelle. — « Si tu veux entrer dans la vie, dit le Maître, observe les commandements. » — Gardez fidèlement les commandements de Dieu, tous les commandements de pureté, de justice, de charité. Enfants, jeunes gens, pères et mères, patrons et ouvriers, commerçants, industriels, hommes d'affaires, tous, soyez fidèles à vos devoirs d'état, selon la volonté de Dieu.

Souvenez-vous que si vous avez besoin de force, la prière vous obtiendra la force de Dieu. Soyez exacts à la prière. Priez Dieu chaque jour, le matin et le soir. Sanctifiez sérieusement vos dimanches. Et *souvenez-vous* encore que la Sainte Eucharistie est la nourriture de vos âmes. Elle doit y entretenir la vie divine. Venez à la communion souvent, avec toute votre foi. Que chaque premier Vendredi du mois, comme une fête du Sacré-Cœur, vous ramène nombreux à la Sainte Table ! Que toutes les grandes fêtes de l'année rappellent à vos prêtres la foule des hommes qui venait au Sauveur Jésus, à la Communion de la Mission !

×

Et que Dieu soit toujours plus aimé chez vous, toujours à la première place, dans votre vie privée, dans vos maisons, à l'école, dans la vie publique : Dieu partout le premier servi ! le plus aimé !

Et ainsi, en cette terre de Bretagne qui fut la terre des Saints, nous les célébrons aujourd'hui vos saints et saintes de Bretagne, en cette bonne terre, le bon grain de l'Evangile donnera toujours au centuple ses admirables fruits de salut, se sainteté, de divine charité. Les missionnaires qui veulent aussi un *souvenir* de la Mission, en vous quittant, emportent, dans leur cœur, cette espérance, cette vision des moissons à venir : *Dieu toujours plus aimé chez vous !*

R. P. DE MAISTRE, S. J.,
Président de la Mission.

NOS CHERS MORTS

Les morts ne sont pas ceux qu'on pleure
Avec des regrets incessants,
Et dont le souvenir demeure...
Ceux-là ne sont que des absents !
(Pierre REYNIEL.)

Qui ne s'est senti le cœur étreint au spectacle d'une soirée du Premier Novembre, en Bretagne ?

Les Vêpres des Défunts terminées, a lieu, dans chaque paroisse, la cérémonie traditionnelle, empreinte d'un caractère si émouvant. La procession quitte l'église, au chant du *Miserere*, se rend au cimetière tout proche, et parcourt les allées bordées de tombeaux que des mains pieuses ont, dès la veille, nettoyés et lavés, avec un soin méticuleux. Le cantique poignant des Trépassés, les strophes du *Dies iræ* alternent avec les versets du *De profundis* et du *Libera*, le glas tinte, sans discontinuer ; hommes, femmes, enfants, au visage grave et comme baigné de mélancolie, sont agenouillés sur les dalles funéraires... Plusieurs laissent couler leurs larmes... A quel deuil récent, à quel être aimé songent-ils ?... En vérité, tout contribue à renforcer la note infiniment triste de la Fête des Morts, mais aussi à faire constater combien est intime, chez nous, l'union des vivants et de leurs chers disparus !

La méditation de cette idée que la vie est brève, que nous rejoindrons, nous-mêmes, un jour, ceux qui nous ont pré-

cédés, dans l'au delà, l'espoir de les retrouver à jamais, dans un monde meilleur, la prière dite, du fond du cœur, à leur intention, voilà ce qui rend si salutaire, pour nos âmes, la Commémoration des Défunts et ce qui donne à cette solennité sa signification réelle.

Quant au reste, qu'importe ! Qu'importe, au regard de Dieu, le symbolisme éphémère de fleurs qui se faneront, de croix de mousse qui jauniront bien vite, ou de couronnes multicolores qui ne tarderont pas à se désagréger, sous l'action des intempéries ? Ce que l'Eglise nous demande, tout spécialement, quand nous allons faire une visite à l'enclos où reposent nos morts, c'est d'y cueillir, pour nous-mêmes, un « bouquet spirituel ».

×

Or, que sont devenus ceux qui ont marché à nos côtés, durant un certain nombre d'années ? Quel mystère recouvre leurs sépultures ?

La théologie catholique nous apporte, à ce sujet, des précisions aussi lumineuses que réconfortantes (1).

Tout d'abord, nos morts nous *connaissent*. En nous quittant, ils ont conservé le souvenir, et même, loin de nous oublier, ils nous *voient*, constamment : ils sont des intelligences actives, ouvertes, devenues, par le trépas, voisines des intelligences angéliques.

Et surtout, nos morts continuent de nous *aimer*. La parenté de la chair et du sang crée une parenté d'âme, faite de pensées semblables, de sentiments communs, d'aspirations partagées. Elle tient unis, par delà le tombeau, ceux qui sont de la même race, de la même lignée, et cette permanence de l'amour familial, épuré, transformé, surnaturalisé, est une des plus douces consolations du Ciel. La foi et l'espérance disparaîtront, mais la charité demeurera.

Enfin, nos morts nous *gardent*. Plus qu'ici-bas, ils participent au rayonnement de la bonté et de la puissance divine. Plus que jamais, ils vivent, et vivre, c'est agir. Aussi, ne cessent-ils point d'intercéder pour nous, et comme leur prière se fait ardente, Dieu les écoute d'une oreille attentive et les exauce d'une main généreuse.

Ceux de nos morts que nous pleurons, et qui ont passé du purgatoire au paradis, après avoir acquitté leur dette, remplissent, en définitive, auprès de nous, les fonctions d'anges tutélaires. Même, en purgatoire, les âmes de ceux que nous avons aimés restent, en dépit de leurs cruelles souffrances, en communion de souvenirs, de pensée, d'affection,

(1) Cf. Mgr Chollet, *Nos Morts*.

de bons offices avec nous. Mais il nous appartient, par nos suffrages et nos sacrifices, de hâter, pour elles, l'heure de la délivrance et de l'éternelle paix.

×

Durant ce mois de Novembre, consacré aux Trépassés, pratiquons, quotidiennement, l'exercice de la présence de nos chers morts. Soyons persuadés qu'ils nous suivent, que leur regard ne nous abandonne jamais, qu'ils désirent nous voir persévérer dans les traditions de foi qu'ils ont vécues et renouveler les exemples de vertu qu'ils nous ont laissés.

Poursuivons notre pèlerinage, en ce monde, sous les yeux de nos regrettés disparus : nous serons ainsi sur la voie qui mène à eux et au Dieu qui nous convie, les uns et les autres, à partager, auprès de Lui, la même félicité, dans ce séjour où il n'y aura plus de pleurs et où toute larme sera séchée.

Dédié aux ames d'élite
qui sont éprouvées par les deuils, la souffrance
ou la maladie

FIAT !

Oui, je veux adorer votre Volonté Sainte !
O Seigneur, je me livre à votre bon plaisir.
Je ne demande rien, je ne veux rien choisir,
J'accepterai le fiel, j'accepterai l'absinthe !

S'il faut que la douleur pose en moi son empreinte,
O divin Ouvrier, travaillez à loisir,
Formez-moi, brisez-moi, selon votre désir,
Laissez couler mes pleurs, n'écoutez pas ma plainte !

Je suis l'informe bloc, Vous êtes le Sculpteur !
O Maître, disposez de votre serviteur...
Vous modelez les cœurs que la souffrance brise.

Achevez le travail de votre amour jaloux.
Sur mon âme, daignez établir votre emprise.
Je bénis la douleur qui rapproche de Vous !

X..., 1914.

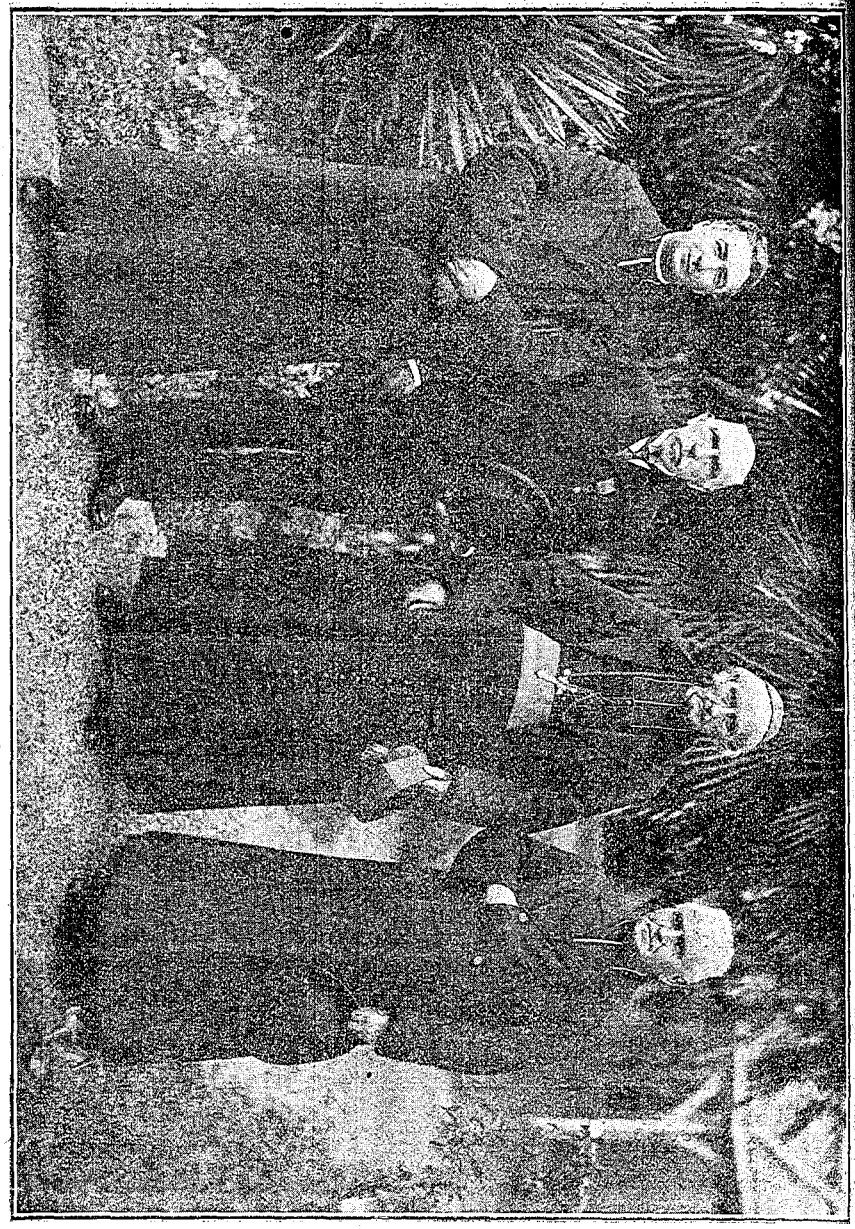

Réception à l'Evêché de M. Mauduit, Chevalier de Saint-Grégoire-Le-Grand. (Photo Villard, Quimper.)

UNE DÉCORATION BIEN MÉRITÉE

M. Gustave MAUDUIT est nommé Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand

(*Extrait de la* Semaine religieuse *de Quimper, du* 14 *Octobre* 1932.)

C'est avec un plaisir extrême que nous avons appris la flatteuse distinction dont vient d'être honoré M. Gustave Mauduit, récemment décoré, par Sa Sainteté Pie XI, de la Croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Semblable décoration fut rarement plus méritée. M. Mauduit est, dans la pleine acception du terme, un « homme d'œuvres ». Conseiller de fabrique depuis 37 ans (il occupa pendant 10 ans le poste de trésorier), membre de la Conférence Saint-Vincent de Paul depuis 60 ans, il en fut pendant de longues années l'animateur très dévoué et le président très aimé. Par son inlassable dévouement à toutes les œuvres sociales et religieuses, par les démarches de toute sorte, aussi efficaces que discrètes, qu'il multiplie en faveur des malheureux et des déshérités, M. Mauduit a véritablement rendu à la cause catholique des « services éminents ». Aussi Monseigneur l'Evêque a-t-il tenu à décerner lui-même à M. Mauduit les insignes de Saint-Grégoire-le-Grand, au cours d'une séance de charité donnée à la Phalange d'Arvor au profit de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Avant de remettre la décoration, Monseigneur a pris la parole, en ces termes :

« Le Pape m'a chargé de remettre une décoration de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Gustave Mauduit.

» M. Mauduit est un vétéran de nos Conférences de Saint-Vincent de Paul. Il y a plus de soixante ans qu'il remplit sans défaillance son ministère de charité, et qu'il fait preuve à l'égard des pauvres de cet esprit de respect et de fraternel dévouement qui s'inspire de l'Evangile et dont saint Vincent de Paul et Frédéric Ozanam ont renouvelé et développé en France la tradition.

» Au service des pauvres il a ajouté le service de nos écoles catholiques, qui est un service de charité spirituelle. Il a fallu de tout temps assurer la liaison entre l'enseignement libre et l'administration universitaire. M. Mauduit, très au courant des formalités établies par l'autorité Académique pour le fonctionnement légal de nos écoles, très estimé de MM. les Chefs et les Employés de l'Inspection, a toujours

fait volontiers, avec patience et avec succès, toutes les démarches qui pouvaient faciliter l'entente entre nos directeurs et directrices d'écoles libres et l'Académie.

» Les longs services et l'honorabilité d'une vie exemplaire ont attiré sur lui l'attention du Pape, qui déjà l'avait décoré pour la fidélité à l'Eglise et à la cause pontificale. La Croix de Saint-Grégoire honorera sa verte vieillesse que Dieu, nous l'espérons, gardera active et féconde pendant de longues années pour le bien des œuvres auxquelles il continue à se dévouer. »

×

La *Voix de Saint-Corentin* est heureuse d'ajouter ses respectueuses félicitations à celles de Mgr l'Evêque et tient à rappeler que le nouveau chevalier était déjà titulaire de la médaille « Bene merenti », depuis 1895, et de la croix « Pro Ecclesia et Pontifice », depuis 1905.

A ne pas lire !...

CECI EST UN CONTE...

La Cloche du Chapitre et les deux bourdons de la Cathédrale

Il est minuit une minute. C'est, dit-on, l'heure des crimes! C'est, peut-être vrai, sur terre, mais là-haut, dans les tours des églises de France et de Navarre, — et surtout de Bretagne, — c'est l'instant où les cloches, qui s'en voudraient de troubler le sommeil du juste, chuchotent, doucement, dans l'ombre et le mystère...

— « Bourdons, mes frères, dormez-vous ? » murmure la cloche du Chapitre.

Premier bourdon. — « Dormir ?... Ah ! ma chère sœur, dormir, ce n'est pas assez dire ! Nous sommes morts !

La cloche du Chapitre. — « Comment ?... Vous êtes morts ?

Deuxième bourdon. — « En tout cas, nous sommes devenus quasi-muets et nous sommes résignés à le devenir tout à fait...

La cloche du Chapitre. — « Vous m'étonnez, mes frères, vous m'étonnez ! Eh quoi ! des bourdons robustes, en pleine force, comme vous, et dont la voix grave, majestueuse se répercute jusqu'à Bénodet, Fouesnant et au delà, se condamneraient, de leur plein gré, au silence ?... Que vont dire les bons Quimpérois et les paysans d'alentour ?

Premier bourdon. — « Ce n'est pas à nous qu'il faut s'en prendre, si nous ne remplissons plus, dorénavant, notre office...

Deuxième bourdon. — « Non ! en vérité, s'il y a des coupables, ce n'est pas nous, ce n'est pas nous !

Premier bourdon. — « J'ai été fondu, créé, baptisé, et hissé, dans les airs, pour louer Dieu (1). Qu'on me permette de le faire, à l'occasion, et l'on verra, ou plutôt l'on entendra !... Mais, conséquence inévitable d'une vie trop sédentaire, mon battant sera, bientôt, perclus de rhumatismes ! Et cependant quelles réserves insoupçonnées de vigueur et d'agilité je sens en moi-même!... Quels « boums » éclatants, triomphants, je pourrais encore lancer à tous les échos du ciel !

Deuxième bourdon. — « Une de mes joies les plus vives, c'est, — c'était, devrais-je dire, — d'inviter le peuple fidèle à prendre part aux belles solennités liturgiques et aux fêtes patriotiques... Mais hélas ! trois fois hélas ! Comme les Juifs, gémissant sur les bords des fleuves de Babylone, je me vois réduit à verser, dans ma cage de pierre, des larmes intarissables. Je suis semblable au captif enchaîné et solitaire à qui nul ne prête attention...

Premier bourdon. — « Que vous êtes heureuse, vous, cloche du Chapitre !... Nous vous aimons beaucoup... Nous avons toujours vécu en si bonne harmonie ! Mais... mais... faut-il vous l'avouer ? Nous serions presque jaloux de vous !... Vous serez seule ou presque seule, désormais, à sonner le rassemblement du clergé des environs, pour célébrer, dignement, suivant la tradition, le « pardon » de saint Corentin... Quant à nous !...

La cloche du Chapitre. — « Vous m'effrayez, mes grands frères, vous m'effrayez !... Je suffis bien, je puis le déclarer, sans vanité, à rappeler, deux fois par jour, à de vénérables chanoines, qui sont, d'ailleurs, d'une régularité exemplaire, que l'heure approche de la récitation, en commun, du saint bréviaire... Mais, mon Dieu ! comment voulez-vous que votre petite sœur se fasse entendre de tous les recteurs du canton?... J'ai un organe trop frêle, trop fluet, tandis que vous, puissants bourdons...

Deuxième bourdon. — « Ne vous moquez pas, m'amie ! Nous ?... Naguère encore, nous rivalisions, certes, avec les

(1) Les fonctions de la cloche sont bien résumées dans ces deux vers latins :

Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.

plus tonitruantes basses-tailles pour scander les chants funèbres. Nul, mieux que nous, ne pleurait les morts ! Mais, c'est fini !... Il n'y aura plus que votre voix argentine, ma chère, et celle de vos trois sœurs...

PREMIER BOURDON. — « Oui ! Elles seront quatre, c'est exact !... Mais, sans vouloir les humilier injustement, seront-elles capables, les pauvrettes, de faire reculer, tremblants d'épouvante, la peste et les autres fléaux qui désolent la chrétienté, quand elle a trop offensé le Bon Dieu, de mettre en fuite les tempêtes qui, de la pointe du Raz, s'avancent, parfois, menaçantes, vers les rives tranquilles de l'Odet ?...

LA CLOCHE DU CHAPITRE. — « Oh ! mes nobles frères, si vaillants et si redoutables, c'est, avec empressement et sans fausse honte aucune, que je m'incline devant votre valeur et que je rends hommage à vos mérites... Croyez-moi, c'est avec une entière sincérité, que je partage votre chagrin... A propos, une question, voulez-vous ?

DEUXIÈME BOURDON. — « Parle, sans crainte, chère petite sœur !... Nous te remercions de tes sentiments si délicats. Nous connaissons, du reste, ta bonne âme...

LA CLOCHE DU CHAPITRE. — « Eh bien ! Je voudrais savoir, au juste, de qui et de quoi vous vous plaignez. Quel est, en réalité, le motif de vos sombres réflexions, de vos prédictions déconcertantes, touchant votre immobilité, votre silence prolongé, perpétuel peut-être, bref votre inutilité possible?... Comme vous et avec vous, je déplore qu'on mette à la retraite des bourdons de votre mine et de votre âge. Ce serait incompréhensible, j'allais dire inexcusable, impardonnable !

PREMIER BOURDON. — « Vertueuse cloche du Chapitre, à mon tour de te dire : merci ! Mais, laisse-moi exprimer ma pensée, jusqu'au bout. Tu es aussi discrète que charitable et compatissante. Tu sais te boucher les oreilles, quand il le faut.

« Voici donc, en deux mots, ce dont il s'agit et ce qui nous peine, profondément.

« L'autre jour, le bedeau, qui est un fort brave homme et à qui nous ne gardons pas rancune, certes non ! fut chargé par M. le Curé, de nous mettre en branle, pour fêter l'ouverture de la Mission solennelle. Comme j'ai l'ouïe très fine et que je me méfiais, je saisis parfaitement le dialogue.

— « Monsieur le Curé, fit le bedeau, étant donné la masse et la pesanteur des deux bourdons, étant donné aussi le danger qu'il y a, dans les conditions actuelles, à les faire sonner à toute volée, je ne trouve que de plus en plus difficilement des auxiliaires pour la manœuvre... Cela m'ennuie de vous le déclarer tout net, mais, bientôt, les bourdons n'auront plus qu'à se taire, car, à moi seul, je ne puis pas les mouvoir et, du train où vont les choses, je n'aurai personne pour m'aider. Au surplus, chaque sonnerie coûte cher, quand on fait marcher toutes les cloches... »

« Tu devines, chère petite sœur, ce qui arrivera ! Dans quelques mois, quand un touriste, curieux de visiter le magnifique panorama que nous admirons, nous, tous les jours, montera jusqu'ici, il verra, non sans stupéfaction, deux malheureux bourdons tout emmitouflés, tout emmaillotés, comme des bambins, dans leurs berceaux... Les araignées auront commencé à tisser leurs toiles, en pleine sécurité, autour de nos battants et de nos moutons !... A quoi bon se gêner avec deux paisibles bourdons, réduits à ne pouvoir ni protester ni secouer vigoureusement des hôtes importuns ? Ah ! misère de misère !...

DEUXIÈME BOURDON. — « Et moi qui aimais tant à faire tous les ans, mon voyage à Rome !... Adieu, la promenade aérienne à travers la Provence ensoleillée et cette merveilleuse Italie qui nous accueillait avec tant d'enthousiasme ! Adieu, pour nous du moins, les battements de mains des petits enfants, qui, en rêve, nous voyaient revenir, de là-bas, tout habillés de blanches robes de dentelle, candides comme les agnelets nouveau-nés du temps pascal... Ah ! comme le cœur me fend, quand je songe à tout cela !

« Il ne nous reste plus qu'un espoir !... Mais je m'y accroche désespérément !

« Je suis sûr que le Saint-Père sera mécontent de constater notre absence, quand il passera en revue, dans l'après-midi du Jeudi-Saint, tous les bourdons de Bretagne, et je suis convaincu qu'il interviendra, sans retard, en faveur des infortunés reclus de Quimper...

LA CLOCHE DU CHAPITRE. — « Ecoutez ! chers frères ! Ecoutez ! et calmez-vous ! Ensemble, nous avons fait, jusqu'à présent, notre pèlerinage traditionnel à la Ville Eternelle, ensemble, nous avons renouvelé pieusement, chaque année, aux pieds de saint Pierre, nos vœux de baptême, si je puis dire... Ensemble, je vous le certifie, foi de cloche du Chapitre, nous retournerons à Rome, et le Pape n'aura pas à se mêler de vos affaires ! Il a déjà, sachez-le, assez de soucis !

« Vous avez, paraît-il, recueilli certaines paroles du bedeau qui vous ont, sinon blessés, du moins inquiétés et contristés. De mon côté, j'ai un secret à vous confier, mais gardez-le, pour vous, jusqu'à nouvel ordre !

« Vous connaissez, M. le Doyen, notre ancien Curé ; c'est, vous ne l'ignorez pas, la bonté personnifiée.

« Eh bien ! comme il passait tout auprès de moi, — à me frôler, — l'an dernier, presque à pareille date, je l'ai entendu qui se murmurait à lui-même, après vous avoir examinés, longuement : « Pauvres bourdons ! Pauvres bourdons !...

Il faudra bien faire quelque chose pour eux!... A quand le moteur électrique ?... Il y en a un à Saint-Louis et à Saint-Martin de Brest, un autre à Saint-Pol-de-Léon, un autre à Lambézellec..., un autre à Concarneau... Quimper se doit de posséder aussi un carillon modernisé, tout à fait « à la page ». Mes devis sont prêts... mais l'argent!... mais l'argent!... Attendons encore un peu!... » Puis, ce fut un soupir !

« Donc, chers grands frères, patience ! patience ! Je n'ai pas à vous faire l'éloge des Quimpérois. Ils ont le cœur sur la main, comme on dit, ils sont à juste titre fiers de leur cathédrale, « la plus belle de Bretagne », de l'avis unanime des gens de goût, et ils tiennent, je vous l'assure, à entendre, dans les circonstances solennelles, la bonne grosse voix de leurs bourdons, qui fait tressaillir d'aise jusqu'aux Douarnenistes eux-mêmes, lorsque le vent est favorable, et va réveiller, jusque sous la profondeur des flots, nos sœurs infortunées, les cloches de la ville d'Is, qui furent bénites, en présence du roi Grallon, par saint Corentin et saint Guénolé... Ah! chers vieux souvenirs!...

« Mais je m'oublie... Chut! Silence!... Nous reprendrons la conversation, de nouveau, à minuit... Notre voisine, qui est si ponctuelle, puisqu'elle est la cloche affectée à l'horloge, va, bientôt, sonner le coup de cinq heures et demie. Il faut que je me recueille quelques instants, puisque je vais avoir l'honneur de saluer Notre-Dame, la Vierge Marie.

« C'est l'Angelus! C'est l'Angelus!... »

LIRE, dans le Numéro de Décembre :

Impressions de Mission

N. B. — Dès maintenant, M. le Curé et MM. les Vicaires s'associent aux fidèles de Saint-Corentin pour remercier, de tout cœur, aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Notre Dame du Rosaire et du glorieux patron de la paroisse, les RR. PP. Missionnaires qui viennent de se dépenser, avec tant de zèle apostolique, au service des âmes. Le Bon Dieu a daigné couronner leurs efforts de succès. Grâces Lui en soient rendues !

CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

Entre le lait et le vitriol.

Vous avez été témoin de la scène. C'est une femme du peuple ou de la bourgeoisie ; c'est un commerçant, un employé ou un ouvrier.

Il ou elle s'en va, son petit garçon et sa petite fille à la main.

« Où courez-vous ainsi avec Jeannette et petit Pierre ? demande l'ami qui se trouve de passage. La réponse jaillit aussitôt, spontanée, dans les mêmes termes toujours :

— On va au cinéma... »

Bien des fois je l'ai entendu, ce dialogue, et jamais sans un pénible étonnement. Aussi sensées, ou à peu près, seraient les répliques que voici :

« Que buvez-vous? — Du liquide... »

Evidemment, on ne boit pas du « liquide » tout court : à moins de folie, on distingue entre le lait et le vitriol.

De même, on ne conduit pas les enfants « au cinéma » tout court, quand on sait aimer les enfants. Il y a des films que l'on peut faire voir aux petits et il y a des films qu'on ne saurait leur montrer, dont on doit les éloigner.

« Menez-vous souvent vos enfants au cinéma ? écrivait M. Harlé, directeur de la *Cinématographie Française,* dans son numéro du 11 Juin dernier. Je vous avouerai sans sourciller que, pour moi, je les y laisse aller le moins souvent possible... Je leur laisserais volontiers cette liberté si j'étais sûr que le spectacle qu'ils vont voir sera pour eux une récréation, non une excitation au vice... Actuellement, trop de films ne sont pas faits pour les enfants. »

Ce que déclare M. Harlé, bien d'autres l'ont publié, qui, comme lui, font autorité en la matière. Ne remontons pas jusqu'aux enquêtes menées par la Société des Nations, de 1925 à 1928. Voici, entre bien d'autres, quelques témoignages récents :

C'est *Ciné-Journal* qui écrit, sous la signature de son directeur, M. Druhot : « Trop de films, beaucoup trop de films ne sont plus ce qu'il est convenu d'appeler des spectacles de famille. »

C'est le *Courrier cinématographique* qui proteste « contre

la tendance de plus en plus constatée de présenter, dans les films, des scènes pouvant froisser la clientèle familiale ».

C'est *L'Ecran,* organe officiel du syndicat des directeurs de théâtres cinématographiques, qui demande « un peu moins de films égrillards ».

Ainsi parlent, non des ennemis du cinéma, mais des professionnels qui ont mission de répandre et de défendre le cinéma. Ils ne sauraient être taxés d'incompétence. Ils ne sauraient être taxés de partialité.

... Donc, on ne mène pas les enfants « au cinéma » tout court. Pas plus qu'on ne boit du « liquide » tout court.

Au cinéma, aussi, il y a le lait et le vitriol.

Il faut choisir.

Cet article, signé « Joseph Raymond », a paru dans *Choisir,* journal hebdomadaire du « Comité Catholique du Cinéma ». C'est par l'intermédiaire de ce comité que le cinéma *Phalange d'Arvor* choisit tous ses films et tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'ils sont « rudement bien choisis ». *La Tragédie de la Mine, Les Lumières de la Ville, Aux Urnes Citoyens, Le Miracle des Loups,* ont fait accourir dans notre salle familiale la foule des grands jours ; à certaines séances, on a même dû refuser du monde. C'est assez dire l'accueil que le public quimpérois a ménagé à l'ouverture de notre cinéma : public d'ailleurs fort divers et par là des plus intéressants. Nous essaierons, dans la modeste mesure de nos moyens, de continuer à l'intéresser, gardant toujours en vue le but dernier de notre œuvre : *servir la famille* dans le problème délicat de ses divertissements.

N. B. — Nous rappelons que LA SÉANCE DU JEUDI, EN MATINÉE, est surtout faite pour les enfants ; aux autres séances, même en matinée du dimanche, nous ne les acceptons qu'accompagnés de leurs parents.

LES DIRECTEURS.

Ligue Patriotique des Françaises

(Section des Jeunes)

Les Jeunes de la L. P. D. F. sont priées de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra, le 13 *Novembre,* à 16 h. 30.

MON JOURNAL

Notes d'un petit Phalangiste.

Jeudi 22 *Septembre.* — Ah ! pour des vacances, ce furent des vacances... Vous le croyiez peut-être mort, le petit Corentin ?... Non, il vit... toujours aussi petit, toujours aussi gouailleur qu'auparavant... et toujours aussi curieux. Il est rentré à temps pour assister à de grandes fêtes. Oh ! certes, pendant les mois qu'il a passés sur la Côte d'Azur, il a reçu des nouvelles sensationnelles qu'il aurait eu à classer parmi ses notes : *Le* 24 *Juillet,* la Phalange est première au championnat départemental de Douarnenez ; *le* 13 *Août,* la salle familiale s'ouvre, pour la première fois, et est inaugurée officieusement par une troupe de Paris ; *le* 15 *Août,* notre bon curé, M. le chanoine Orvoën, nommé doyen du Chapitre, est remplacé par M. le chanoine Mesguen, supérieur du collège de Saint-Pol-de-Léon ; au début de ce mois, l'appareil parlant *Gaumont-Radio-Cinéma* est mis en place et, demain, c'est l'ouverture, la grande ouverture de la saison cinématographique...

Vendredi 23 *au dimanche* 25 *Septembre.* — Pluie et vent : toutes les eaux du ciel tombent en cataractes... Mais la foule brave la tempête et s'engouffre dans notre salle... Confortablement assise, elle assiste à *La Tragédie de la Mine,* à cette réalisation grandiose de Pabst, où la tragique horreur de la catastrophe, le courage des sauveteurs, les efforts de tous sont autant de tableaux brossés de main de maître, qui secouent, émeuvent et ravissent les spectateurs par leur pittoresque et leur réalisme admirables.

Pendant trois jours, les Quimpérois viennent nombreux assister à ce spectacle. Ils ne tarissent pas d'éloges sur la valeur du programme, la clarté de la projection, la pureté du son, la netteté de la parole, le confort des sièges et l'élégance de la salle. Allons, tant mieux... tout le monde est content... et moi aussi.

Mardi 27 *Septembre.* — Fidèle à sa coutume, Corentin a pour vous, amis lecteurs, collectionné les bons mots qu'il a pu trouver. Peut-être ces facéties distrairont-elles quelques malades ou feront-elles sourire tel de nos amis qui commençait à s'ennuyer... Corentin n'a d'autre prétention, ici, que d'être agréable et d'amuser.

AUMONE. — En sa qualité de milliardaire, Rothschild a été l'objet de bien des anecdotes. Et voici une qui démontre

que le grand financier ne manquait pas d'esprit d'à-propos.

Un mendiant, ayant réussi à forcer sa porte, se présenta un jour devant lui :

« Je viens, dit le solliciteur, faire appel à votre bon cœur... (Et comme, à ces mots, la figure du milliardaire se renfrognait), il ajouta vivement : ...et à votre sentiment de famille.

— A mon sentiment de famille ? répéta le banquier, étonné. Seriez-vous un parent dont l'existence ne m'était pas connue? En ce cas, quel est notre degré de parenté?

— Eh ! répondit le mendigot, sans se déconcerter, ne descendons-nous pas l'un et l'autre d'Adam!

— C'est ma foi vrai, dit le financier en souriant, et il s'empressa de tendre au quémandeur une pièce de dix centimes.

— Deux sous ! ne put s'empêcher de faire remarquer le bonhomme déçu.

— Eh ! oui, deux sous, répondit Rothschild, et congédiant doucement son interlocuteur : « Que tous vos autres parents vous en donnent autant, et vous serez bientôt plus riche que moi!... »

Mercredi 28 *Septembre.* — Dans la paroisse, rien de nouveau...

Samedi 1er *Octobre.* — De quoi demain sera-t-il fait ?...

Dimanche 2 *Octobre.* — INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SALLE FAMILIALE : « *Phalange d'Arvor* ». — MM. les Directeurs ne savent pas où donner de la tête : toutes les places sont prises ; M. le vicaire général Cogneau, de nombreux chanoines du Chapitre, M. le Curé et ses vicaires, des abbés de la ville sont présents, ainsi qu'une délégation importante de religieuses enseignantes ou infirmières, qui ne s'attendaient certes pas à entendre du cinéma parlant (ça, j'en suis sûr, elles me l'on dit), ni à écouter Mlle Lucienne Defrennes dans son répertoire de chansons françaises à travers les âges. Toute fut très bien : films et chansons, discours du directeur et de M. le chanoine Cogneau, recettes et quêtes. Pourquoi insister sur la valeur du spectacle, quoique tout le monde en fut enthousiasmé? J'aime bien être bref... Que voulez-vous?... *Je tiens ça de papa...*

Lundi 3 *Octobre.* — M. le Curé doit être content : il termine sa randonnée, oh ! pardon, ses visites aux familles de la paroisse. Pensez donc ! six semaines ! Et des étages à monter ! Figurez-vous, quand il est arrivé chez moi (vous savez où ? — Non ? — Eh bien, je vous ne le dirai pas, mais ce n'est pas loin du Champ-de-Foire...), je revenais de vacances et quand il a su que j'étais le petit Corentin, de glorieuse

mémoire, il a voulu que je reprisse (ne confondez pas !!!) mon journal, mais en le rendant plus... plus... enfin... plus sérieux. Bigre! ça va être difficile...

Samedi 8 *Octobre.* — La Mission va commencer... J'ai vu arriver au presbytère des Pères Jésuites avec des malles, des valises. Un des vicaires m'a dit qu'elles étaient bourrées de sermons... Hum ! il y aura de quoi s'instruire...

Dimanche 9 *Octobre.* — *Ouverture de la Mission.* — Monseigneur l'Evêque est présent. Le Père de Maistre présente ses missionnaires et fait connaître son programme. Les paroissiens, accourus en foule au premier sermon, se préparent, par leur foi et leur bonne volonté, à recevoir les grâces sans nombre que Dieu va leur accorder pendant ces jours bénis.

Du 12 *Octobre au* 16. — Les sermons de la Mission sont suivis tous les soirs régulièrement et attentivement ; les enfants (je n'en suis plus, malheureusement) sont fidèles à leurs instructions, et aujourd'hui 15 Octobre, quand, le soir, j'essaie, avant de me coucher, de dire ma petite prière, je suis distrait par le souvenir des couronnes blanches et rouges qui ont auréolé la tête des petits ; j'ai dans les oreilles les paroles touchantes du petit prédicateur et je laisse mon imagination retourner à la cathédrale qui a vu une si belle fête, jusqu'au tabernacle où Jésus, tout seul, appelle encore de leur nom tous les enfants qui viennent de le combler de joie, et qu'Il a comblés de bienfaits. Il me semble le voir quitter son sanctuaire pour les présenter, encore une fois, à sa Mère ; Il les fait défiler, un à un, devant la Vierge du Rosaire qui, dans un sourire céleste, prend toutes les couronnes, les recueille dans une corbeille d'or, pour qu'Elle puisse les rendre à ses enfants chéris de Saint-Corentin, quand Elle les rencontrera, un jour, dans les sentiers du Paradis.

Mercredi 18 *Octobre.* — Je ne vous ai pas parlé des élections sénatoriales de dimanche dernier. Elles ne vous intéressaient pas, moi non plus. Mais j'ai entendu samedi, je crois, une chanson sublime sur les élections et je vous demande la permission de vous citer le refrain :

Aux Urnes Citoyens,
Votez, mais votez bien.
Notre candidat, je vous l'assure, en somme,
Est un homme,
Un peu là.
Allons, n'hésitez plus.
Si c'est lui qu'est élu,
Ce jour-là, croyez-le bien,
Nous aurons tout pour rien.
Aux Urnes Citoyens.

En attendant, dormez bien et, entre nous, si vous pouvez me trouver au monde quelque chose de plus sublime dans le genre idiot, eh bien ! foi de Corentin, je vous paie des guignes... le mois prochain. Au revoir.

CORENTIN, *le petit Phalangiste.*

LA VIE PAROISSIALE

Fêtes du Mois de Novembre.

1er *Novembre.* — FÊTE DE TOUS LES SAINTS et clôture de la Mission. Le matin, à 7 heures: messe de Communion des Hommes et Jeunes Gens. Communion générale.

L'après-midi, à 2 heures : Vêpres de la Fête, suivies des Vêpres des Morts. Procession au cimetière Saint-Joseph. Allocution. Bénédiction papale. Retour à l'Eglise. Adieu des Missionnaires. Bénédiction du Saint-Sacrement.

2 *Novembre.* — FÊTE DES MORTS. — Office paroissial à 8 heures à l'autel des Trépassés. Office canonial à 10 heures. Procession autour de la place Saint-Corentin, ancien cimetière, grand'messe. De 2 à 4 heures, à la sacristie: inscription dans la Confrérie des Trépassés. A 8 heures : clôture des prières du Rosaire.

4 *Novembre.* — 1er VENDREDI DU MOIS. — Exposition du Saint-Sacrement après la messe de 6 heures jusqu'à 5 heures du soir. A toutes les messes : Communion réparatrice. A 5 heures : Chapelet, Bénédiction. A 8 heures : Adoration réparatrice pour les Hommes et les Jeunes Gens, qui tous sont invités à y participer. Ceux qui ne recevraient pas une convocation individuelle sont priés de vouloir bien donner leurs noms et leurs adresses à M. l'abbé Suignard, à la fin de l'heure d'adoration. Nous adressons un appel pressant aux hommes d'œuvres, aux jeunes gens de nos cercles et conférences, du patronage et des écoles.

11 *Novembre.* — FÊTE NATIONALE DE L'ARMISTICE. — A 9 h. 30 : Messe et Absoute pour les victimes de la grande guerre, demandées par les Unions des Combattants et des Prisonniers. Toutes les autorités civiles et militaires sont convoquées à cette cérémonie, au cours de laquelle M. le Curé prononcera l'allocution de circonstance... Tous les paroissiens se feront un devoir d'unir leurs prières à celles des Combattants en faveur des âmes de leurs défenseurs, de remercier Dieu de la victoire accordée à notre Patrie et de le supplier de consolider la Paix entre les Nations.

A 11 heures, une sonnerie rappellera l'heure de la signature de l'Armistice.

13 *Novembre.* — 26e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — A 10 heures : Nocturne et Grand'Messe de *Requiem* pour les défunts dont les fondations (argent ou bien confiés à l'Eglise avec charge de prier pour le repos de leurs âmes après leur mort) ont été confisquées par la loi inique de 1905, dite : « de la Séparation ».

22 *Novembre.* — FÊTE DE SAINTE-CÉCILE. — La veille au soir, à 8 h. 30, la Chorale de Saint-Corentin célèbrera sa glorieuse patronne par un Salut solennel, au cours duquel elle se propose de nous faire entendre les plus beaux morceaux de son répertoire si riche et si varié.

L'allocution sera prononcée par M. le Curé.

La Chorale invite tous les paroissiens à cette manifestation d'art sacré en l'honneur de sainte Cécile.

27 *Novembre.* — 1er DIMANCHE DE L'AVENT. — Inauguration du Temps liturgique préparatoire à la fête de Noël.

Pendant quatre semaines, les solennités des mariages sont interdites... d'où suppression des sonneries des cloches et de la bénédiction spéciale qui se donne aux époux pendant la messe de mariage, même lorsque, pour des raisons particulières, la dispense du « Temps prohibé » a été accordée par Mgr l'Evêque.

Réunions particulières.

1° *Le mardi* 8. — Ligue patriotique des Françaises. Messe à la Chapelle, à 7 heures. Réunion des dizainières dans la salle du Patronage, à 14 heures 30.

2° *Le dimanche* 13. — Réunion des Enfants de Marie, à la Chapelle, à 5 heures 30.

3° *Le lundi* 14. — Mères chrétiennes. Messe à 8 heures et réunion à 15 heures, à la Chapelle.

4° *Le dimanche* 27. — Tiers-Ordre. Réunion à 4 heures. Enfants de Marie. Réunion à 5 heures 30.

Confessions des Enfants.

1° Garçons ayant déjà été admis à la Communion, le samedi 5, à 11 heures et 4 heures 30.

2° Filles ayant déjà été admises à la Communion, le mercredi 9, à 11 heures et 4 heures 30.

3° Enfants n'ayant pas encore communié, le vendredi 18, à 11 heures et 4 heures 30.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 30. — Vêpres à 2 h. 30. Bénédiction.*

Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Service tous les jours à 6 h. 30, à moins d'un empêchement.

CONFESSIONS *sur semaine, tous les jours, aux heures des messes, et le soir de 6 à 7 heures ; le samedi de 3 à 7 heures, et à 8 heures.*

✝ 1er NOVEMBRE, MARDI. — FÊTE DE LA TOUSSAINT. — Messes aux heures ordinaires. — Vêpres à 2 heures, suivies des vêpres des Morts. (Voir le reste dans Chapitre des fêtes de Novembre.)

✝ 2, MERCREDI. — FÊTE DES MORTS. — Office paroissial à 8 heures. — Office canonial à 10 heures.

3, JEUDI. — Saint Guinal, abbé. — A 6 h. 30, service pour les prêtres de la paroisse. — A 9 heures, pour les évêques et chanoines.

4, VENDREDI. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, veuve. — 1er vendredi du mois. — Exposition après la messe de 6 heures. — Bénédiction à 5 heures. — Adoration réparatrice par les hommes à 8 heures.

5, SAMEDI. — Fête des Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. — A 6 h. 30, service pour les membres défunts de la Confrérie des Trépassés.

✝ 6, XXVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — A 10 heures, grand'messe de *Requiem*. — Vêpres à 2 h. 30. — A 8 heures du soir, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

7, LUNDI. — De l'Octave de Tous les Saints.

8, MARDI. — De l'Octave de Tous les Saints.

9, MERCREDI. — Dédicace de l'Archibasilique du Très Saint-Sauveur.

10, JEUDI. — Saint André Avellin, confesseur.

11, VENDREDI. — Saint Martin de Tours, évêque et confesseur. — Fête de l'Armistice.

12, SAMEDI. — Saint Martin Ier, pape et martyr.

✝ 13, XXVIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 30. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon.

14, LUNDI. — Saint Josaphat, évêque et martyr.

15, MARDI. — Saint Albert Le Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

16, MERCREDI. — Sainte Gertrude, vierge.

17, JEUDI. — Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, VENDREDI. — Dédicace des Basiliques des Saints Apôtres Pierre et Paul.

19, SAMEDI. — Sainte Elisabeth, veuve.

✝ 20, DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 30. — A 8 heures du soir, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de l'Adoration perpétuelle.

21, LUNDI. — Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie au Temple. — Le soir, à 8 h. 30, Salut solennel en l'honneur de Sainte Cécile.

22, MARDI. — Sainte Cécile, vierge et martyre.

23, MERCREDI. — Saint Clément, pape et martyr.

24, JEUDI. — Saint Jean de la Croix, confesseur et docteur de l'Eglise.

25, VENDREDI. — Sainte Catherine, veuve et martyre.

26, SAMEDI. — Saint Sylvestre, abbé.

✝ 27, 1er DIMANCHE DE L'AVENT. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 30. — A 8 heures du soir, Confrérie des Trépassés. Sermon. Vêpres des Morts.

28, LUNDI. — De la Férie.

29, MARDI. — Saint Houardon, évêque et confesseur.

30, MERCREDI. — Saint André, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

24	*Août.*	Marie-Thérèse-Pierrette Bourhis, 10, rue du Sallé.
26	—	Denise-Jeanne Jaouen, 5, rue des Gentilshommes.
26	—	Yvonne-Ernestine Jaouen, 5, rue des Gentilshommes.
28	—	Albert-Yves Guével, 9, avenue de la Gare.
30	—	Roger-François Appéré, Concarneau.
4	*Septembre.*	Marcel-Jean-René Argalon, 5 bis, rue Penn-ar-Stéir.
8	—	Anne-Françoise-Madeleine Bouquet, 4, rue Julien-Coïc.
11	—	Paulette-Jeanne Hascoët, 35, rue des Douves.
11	—	Christiane-Yvonne Tuzen, 9, avenue de la Gare.
12	—	Pierre-Hervé-René Le Pape, coteau du Frugy.
18	—	Jeannine-Léonie-Renée Golhen, 2 bis, rue du Frout.
18	—	Pierre-André Burin, 7, rue Sainte-Thérèse.
20	—	Louis Seznec, 13, rue Le Déan.
20	—	Suzanne Viodé, 18, rue Neuve.
25	—	Raphaël-Corentin Coublan, rue Rouzot.
25	—	Marie-Louise Kerloc'h, 33, rue de Brest.
28	—	Jean-François Gautier, Paris, Saint-Jacques.
30	—	Jean-Claude Penven, 25, rue du Pont-Firmin.
2	*Octobre.*	Yvette-Louise-Emilienne Moysan, rue Rouzot.
2	—	Nicole Bochat, 35 ter, avenue de la Gare.
3	—	Jean-Georges Chaillou, Saint-Pierre de Tours.
9	—	Denise Cariou, 14, rue du Sallé.
16	—	Jacques Guyonnet, 56, rue Kéréon.
16	—	Anne-Marie-Claudine Guyonnet, 56, rue Kéréon.
16	—	Maurice Le Coz, 13, rue Saint-François.

Mariages.

6	*Septembre.*	Albert Derrien et Jeanne-Marie Feunteun.
6	—	Guillaume Lostanlen et Marie-Anne Le Guillou.
12	—	Corentin-Yves Kerhervé et Georgette-Marie Pennarun.
12	—	Pierre-Gabriel Gaudin et Marie-Louise Gautier.
20	—	Pierre-Alain-Marie Lucas et Yvette-Jeanne Hémon.
26	—	Jean-René Squividen et Jeanne-Marie Rolland.
26	—	Marc Le Faou et Marie-Anne Vigouroux.
27	—	Daniel-Yves Quéneudec et Marie-Jeanne Péron.
27	—	Jean-Yves Hascoët et Louise-Jeanne Garrec.
3	*Octobre.*	Jean-René Berréhouc et Henriette-Marie Guillou.
10	—	Albert-Léon Delplace et Claudine-Marie Barré.
10	—	André-Yves Rannou et Corentine-Marie Creac'hcadic.
17	—	Paul-Albert Kergoat et Jeanne-Marie Strullu.
17	—	René-Yves Limantour et Jeanne-Marie Robic.
19	—	René-Alexandre Bissonnier et Marie-Jeanne Seznec.

Décès.

24	*Août.*	Marie-Josèphe Le Hénaff, veuve de Jean Diverrès, 71 ans, rue de l'Hospice.
26	—	Jeanne-Anne Le Bris, veuve de Guillaume Le Brenn, 69 ans, 11, rue du Pichéry.
26	—	Michel-Marie Gentric, 20 ans, rue de l'Hippodrome.
28	—	Marie-Anne Cornic, veuve de Marc-Marie Moënner, 77 ans, 15, rue de Kerfeunteun.

7	*Septembre.*	Enfant Le Guillou, 33, rue Ollivier-Perrin.
7	—	Marie-Hélène Guichaoua, veuve de Alain Guiziou.
20	—	Pierre Goalic, veuf de Marguerite Yannic, 56 ans, boulevard de Kerguélen.
23	—	Eugène-Henri Briand, 51 ans, Champ-de-Manœuvres.
24	—	Annik-Louise Le Quéau, 5 mois, rue Juniville.
25	—	Marie Lévénez, veuve de Nédélec et de Bourbigot, 70 ans, rue de l'Hospice.
6	*Octobre.*	Yves-Primel Le Dizet, 52 ans, rue de l'Hospice.
8	—	Marie-Anne-Perrine Le Douce, veuve de Thomas Quéneudec, 70 ans, rue Penn-ar-Stang.
10	—	Yves-Henri Roignant, époux de Marie Bernard, 71 ans, 5, rue Penn-ar-Stéir.
10	—	Mathurin-Marie Gonidec, époux de Marguerite Lautrou, 50 ans, 2, rue Le Déan.
11	—	André-Marie Luven, époux de Anne Le Du, 60 ans, rue Frédéric-Le Guyader.
14	—	Louise Le Maigre, 62 ans, 6, rue Toul-al-Ler.
14	—	Claude-Jean Viodé, 10 mois, 18, rue Neuve.
15	—	Charles-Marie Moëllon, veuf de Marie-Joséphine Kéralec, 56 ans, 6, rue de Kergariou.

AVIS

Abonnements ou réabonnements à la *Voix de Saint-Corentin.*

Prière de s'abonner, *directement,* le plus tôt possible, à la nouvelle *Voix de Saint-Corentin,* à partir du 1er Novembre 1932.

On peut s'inscrire soit à la *Sacristie,* soit au *Presbytère.*

	Par an
Abonnement d'honneur	20 fr.
Abonnement ordinaire et réabonnement	10 fr.
Vente au numéro	1 fr.
Cases à louer pour les annonces commerciales ..	25 fr.

N. B. — Toutes mesures seront prises pour que les abonnés reçoivent, régulièrement, chaque numéro, à domicile.

Nous sommes vivement reconnaissants à tous ceux qui ont bien voulu nous aider à lancer la nouvelle *Voix de Saint-Corentin,* l'artiste qui nous a offert le gracieux dessin de la couverture, les abonnés et réabonnés, ainsi que les commerçants qui ont loué des cases pour les annonces.

Nous ne voulons pas oublier les propagandistes bénévoles qui nous ont procuré plusieurs lecteurs et bienfaiteurs généreux.

A tous, merci, aux pieds de notre glorieux patron!

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e ANNÉE. **Jeudi 1er Décembre 1932.** N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

IMPRESSIONS DE MISSION

La Mission est terminée. Dieu seul pourrait en donner un compte rendu exact, car seul il peut lire dans les consciences et connaître le résultat de la lutte engagée entre la liberté humaine et sa grâce. Des foules sont accourues au pied de la chaire de Saint-Corentin : à certaines cérémonies, notre vaste cathédrale suffisait à peine à contenir les fidèles avides d'émotions religieuses.

Plusieurs, cependant, sont restés sourds à l'appel du Maître : négligence, souvent ; indifférence, peut-être ; respect humain, surtout ; hostilité, parfois. Que Dieu ne leur en tienne pas rigueur, qu'Il lui plaise, au contraire de leur ouvrir les yeux et de les traiter comme les ouvriers de la onzième heure!

A côté de ces tristesses, il y a bien des joies : ces trois semaines de « mobilisation générale » nous ont permis de constater que la foi est encore vive à Saint-Corentin et que N. S. Jésus-Christ règne aujourd'hui sur bien des cœurs qui lui étaient fermés jadis.

Ouverture de la Mission

Longuement préparée par la prière, minutieusement annoncée par M. le Curé, au cours de sa première visite paroissiale, solennellement consacrée à N. D. du Rosaire, le jour même de sa fête, la Mission s'est ouverte le dimanche 9 Octobre, devant un magnifique auditoire de plus de 2.000 personnes. Après le chant du *Veni Creator,* le Supé-

rieur de la Mission, le R. P. de Maistre, de la Compagnie de Jésus, nous dit ce que doit être pour chacun de nous le temps de la Mission ; temps de miséricorde divine, temps de la prière, travail de la grâce, travail individuel. Argumentation théologique solide, logique impeccable, précision des termes, geste sobre, tel sera dans toutes ses allocutions le R. P. de Maistre, qui sera secondé dans sa tâche apostolique par les RR. PP. Jégo, Colin, Guillon et Beslay, de la même Congrégation.

Avant de partir pour Rome, Monseigneur l'Evêque a tenu à présider l'ouverture de la Mission dans sa cathédrale et à nous apporter, dans sa parole de Chef et de Pasteur, ses lumières et ses conseils.

Retraite Bretonne

Dès le lendemain matin, lundi, nos « Bretons » se rendaient en grand nombre à la chapelle de la rue du Frout, où le R. P. Colin leur développait 3 fois par jour les grands principes de charité et de vie chrétienne. La parole ardente du R. Père ne tarda pas à gagner son auditoire, en apparence peu communicatif, et c'est ainsi qu'à la clôture de la Mission bretonne, le jeudi, nous comptions 350 communions. C'était de bon augure et tout laissait prévoir que la grâce divine avait déjà touché les âmes.

Retraite des Enfants

Les trois derniers jours de cette première semaine furent consacrés aux enfants, et c'était plaisir de voir avec quelle attention soutenue, tout ce petit peuple écoutait les instructions pleines d'humour, semées d'histoires et de traits, que leur adressait le R. P. Guillon. Le dimanche serait leur jour de triomphe, aussi se préparait-on par de multiples répétitions aux belles cérémonies qui apporteraient tant de bonheur au Cœur de Jésus et aux cœurs des parents.

Le dimanche fut, en effet, une journée triomphale : après une fervente communion, les enfants se réunissaient dans l'après-midi à la cathédrale. Les plus jeunes s'étaient joints aux aînés, et les mamans portaient sur les bras les tout petits qui ne savent encore marcher. La nef était pleine à craquer, le sanctuaire était pris d'assaut, le trône épiscopal lui-même était escaladé et là, comme partout, ce petit monde de 3 et 4 ans régnait en maître incontesté. Tous les fronts étaient ceints de couronnes roses et blanches qui donnaient l'impression d'un immense parterre mouvant, où les roses se mêlaient à l'or des fines boucles des cheveux. Tous les minois se tournent bientôt vers la chaire, où le « Petit Prédicateur »

vient de faire son apparition. C'est un petit choriste, haut comme une botte, à la mine éveillée, qui a nom Yves Pérennou. Il se signe gravement, et avec l'autorité d'un Père de l'Eglise, traduit magnifiquement les sentiments qui animent tous ces jeunes cœurs. Cérémonie toute de fraîcheur naïve, qui se termine par la bénédiction du T. S.-Sacrement : de son ostensoir d'or Jésus a dû bénir tous ces enfants qui seront sans nul doute, dans leur famille respective, les meilleurs messagers de la Mission.

Retraite des Jeunes Filles

Dès la première semaine, les jeunes filles avaient pu assister aux réunions générales, auxquelles la paroisse entière était convoquée et où s'étaient faites la consécration au Sacré Cœur et la distribution des premiers souvenirs de Mission. Cette deuxième semaine leur serait spécialement consacrée, et trois fois par jour le R. P. de Maistre leur rappellerait, dans des instructions spéciales, ce que doit être la jeune fille sérieuse et chrétienne. Le langage tout apostolique du R. P. Missionnaire dut plaire à ces jeunes âmes ; l'auditoire devenait chaque jour plus nombreux, et le dimanche, plus d'un millier de jeunes filles s'approchaient de la Sainte Table avec une ferveur et une piété édifiantes.

Au cours de cette deuxième semaine, il nous fut donné d'assister à deux fêtes qui font partie désormais des exercices de Mission de nos RR. PP. Missionnaires. Le mardi, consécration de la paroisse à la Sainte Vierge ; le vendredi, fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Dans un décor charmant, de gracieuses fillettes évoluaient, sous le capulet de Bernadette, au pied de la statue de N. D. de Lourdes et lui demandaient de bénir la paroisse. Trois jours après, le grand chœur était tendu de guirlandes de roses pour recevoir la statue de la petite sainte Thérèse : dans ce cadre tout de fraîcheur, une pluie de pétales de roses qui se faisaient encore plus belles sous la lumière éblouissante des innombrables ampoules électriques, symbolisait les grâces que la Sainte de Lisieux fait pleuvoir sur terre conformément à son désir. Chaque fidèle emporta un souvenir de cette fête sous la forme d'une rose ou d'un pétale, emblème des bénédictions que lui vaudra sa piété et son amour pour sainte Thérèse.

Retraite des Mères de famille

C'est au R. P. Jego que fut confiée cette retraite : en vieux pionnier des Missions, il s'acquitta parfaitement de sa tâche apostolique. Nous en eûmes la preuve dans l'assiduité avec laquelle les mères de famille se rendaient à ses conférences.

*

La messe de communion du dimanche 30 Octobre réunissait près d'un millier d'entre elles : toutes s'approchèrent de la Table Sainte. Au soir de ce même jour, il leur fut remis une image-souvenir du Sacré-Cœur qui, tout en leur rappelant les jours bénis de la Mission, sera pour leur foyer un gage assuré des bénédictions divines.

Cette semaine connut encore deux grandes cérémonies spéciales ; celle de l'adoration de la Croix et celle de la procession du T. S.-Sacrement. Toutes deux furent réussies et attirèrent à la cathédrale une foule nombreuse qui exalta le Christ tant sur la Croix que dans l'Hostie.

Retraite des Hommes

Le R. P. Beslay était chargé de parler aux hommes : orateur de grand talent, esprit parfois caustique, le plus jeune de nos Pères Missionnaires avait tout pour attirer et pour plaire. Il excellait, tant dans les commentaires du Saint Evangile que dans le développement des vérités qui sont à la base de toute vie chrétienne : aussi sut-il gagner et émouvoir son auditoire, tant par la belle harmonie de ses périodes oratoires, la précision de ses termes, que par la richesse de sa doctrine.

La communion générale avait été fixée au jour de la Toussaint : fidèles au rendez-vous, les hommes remplissaient la nef centrale. Ils écoutèrent les dernières recommandations du R. P. Beslay, et après avoir clamé leur foi dans le chant du *Credo*, ils s'approchèrent en files interminables de la Sainte Table, où deux prêtres distribuaient la Sainte Communion.

Clôture de la Mission

La fête de la Toussaint se prêtait admirablement, avec la beauté de ses cérémonies, le texte de ses chants, le symbolisme de sa liturgie, à la clôture de la Mission. Il y avait de la paix et de la joie dans les âmes : à la grand'messe, comme aux vêpres solennelles, très belle assistance pieuse et recueillie.

A 15 heures, pendant que les bourdons et les cloches égrenaient au-dessus de la ville silencieuse leurs notes graves et funèbres, la procession se rendit au cimetière Saint-Joseph, pour apporter aux morts, dans leur champ de repos délicieusement fleuri, leur « part » de Mission et le tribut de nos prières.

En termes émouvants, le R. P. de Maistre traduisit les sentiments de nos âmes : il chanta l'espérance de la vie éternelle, où nous retrouverons ceux qui nous ont devancés dans la mort et que nous pleurons aujourd'hui ; il glorifia

le grand Mort toujours vivant, N. S. Jésus-Christ, dont la croix veille sur cette vaste nécropole. Après le chant du *Libera*, la procession regagna la cathédrale, où la foule se précipitait pour entendre les dernières paroles des Pères Missionnaires.

Adieux touchants, où le R. P. de Maistre laissa parler son cœur de prêtre, de père et d'apôtre. Dans les ultimes recommandations qu'il léguait aux fidèles, comme testament spirituel, le Supérieur de la Mission les supplia de rester fidèles à la prière, fidèles à la pratique des Sacrements, et surtout à la Sainte Communion, principe et source de vie surnaturelle.

La statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus se dressait, gracieuse dans son bloc de marbre, au bas du grand chœur. Elle est due à la générosité inlassable de nos paroissiens, suscitée par un comité actif et dévoué. Elle fut bénite par notre ancien Curé, M. le chanoine Orvoën, qui, au cours des dernières années de son ministère parmi nous, avait largement favorisé le projet dont il constatait aujourd'hui la splendide réalisation. Le cantique à sainte Thérèse, distribué à la foule, fut chanté avec un enthousiasme qui rappelait les ovations d'un peuple à sa généreuse bienfaitrice.

C'est à la petite Sainte que le R. P. de Maistre a confié toutes les résolutions de Mission : puisse-t-elle nous aider à y rester fidèles.

M. le chanoine Mesguen, curé-archiprêtre de la cathédrale, tint à remercier en son nom et au nom de ses paroissiens, les RR. PP. Missionnaires de tout le bien qu'ils ont fait parmi nous et à leur assurer, avec la fidélité du souvenir, le meilleur de nos prières.

C'est sur des paroles de reconnaissance et d'espérance que se terminait cette grande Mission, qui aura été pour plusieurs l'occasion d'un retour à Dieu, et pour beaucoup une halte réconfortante sur le chemin de la vie spirituelle.

⁂

Nos Missionnaires nous ont quittés dès le lendemain pour de nouveaux champs d'action. Ils ont semé la bonne parole, c'est à nous qu'il appartient désormais de la faire fructifier. Nous ne faillirons pas à notre tâche, avec l'aide du grand saint Corentin.

NOS PETITS CHORISTES

La Voix de Saint-Corentin donne aujourd'hui une place d'honneur à nos petits choristes. Ils en sont tout aise, comme vous pouvez en jugez par leur mine souriante et épanouie.

Vous savez leur rôle dans nos offices : ils assurent les parties les plus compliquées de nos chants liturgiques grégoriens. Cette exécution d'un programme, variant chaque dimanche, exige de nombreuses répétitions souvent fastidieuses et déconcertantes : ils s'y astreignent cependant chaque jour après l'étude du soir.

Ils sont également les auxiliaires du prêtre à l'autel pour le saint sacrifice, ils unissent leurs prières aux siennes. A l'heure où Quimper sommeille, vous pouvez entendre parfois, dans nos rues désertes, de petits pas pressés qui se dirigent vers la Cathédrale, ce sont nos petits choristes qui courent prendre leur faction à l'église.

Œuvre de dévouement obscur et incompris, mais qui honore grandement les parents qui lui confient leurs enfants. Dieu s'est plu d'ailleurs à les en récompenser: depuis quelques années, parmi ces jeunes Samuels, Il en a choisi déjà plusieurs qui s'acheminent vers le Saint-Autel.

Ce sont MM. Jean Laurent, Francis Mao, Ludovic Huitric, qui font leur théologie chez les Pères du Saint-Esprit, au Grand Séminaire de Chevilly, et seront bientôt prêtres. MM. André Keraval, Jean Feunteun, Yves Boucher sont entrés au Grand Séminaire de Quimper. Joseph Le Her se prépare à revêtir la soutane l'an prochain. Joseph Halléguen, Maurice Le Scanff, René Le Coz, André Hardouin font de brillantes études au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Peut-être se trouve-t-il, dans ce groupe qui retient aujourd'hui votre attention, quelques privilégiés que Dieu se réserve encore pour le ministère des âmes. Ce serait pour eux et pour leurs parents la plus belle récompense d'un dévouement qu'ils apportent, dès leur jeune âge, à la cause sacrée.

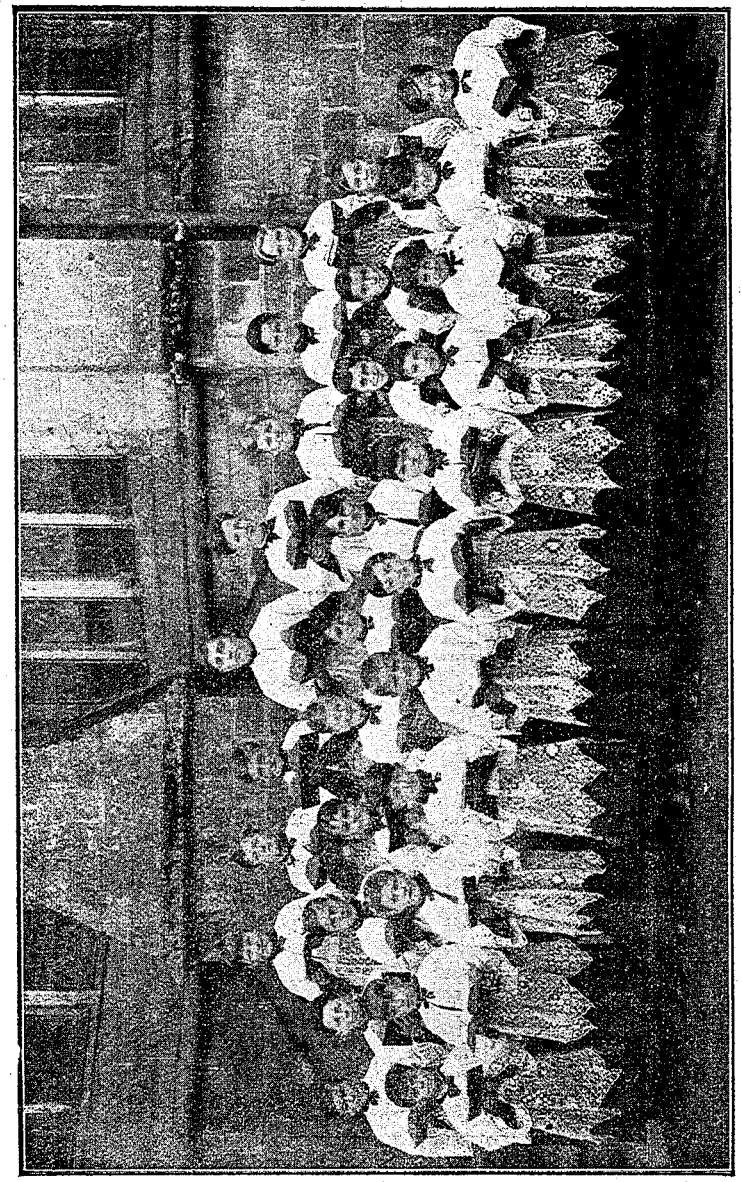

Les petits Choristes de la Cathédrale de Saint-Corentin. *(Photo Le Grand, Quimper.)*

Sonne, Sonne, Cloche bénie !..

S'il plaît à Dieu et au bon saint Corentin, la cathédrale de Quimper possèdera, dans quelques mois, un *Carillon électrique*.

Pour de multiples raisons que chacun connaît, l'usage de la sonnerie automatique des cloches d'églises, par l'électricité, se répand, très rapidement, tant à Paris qu'en province.

Notre belle paroisse se doit de suivre le mouvement, sans plus tarder.

Déjà, d'ailleurs, des personnes d'un admirable dévouement, toujours disposées à donner et à se donner, sans compter, se préoccupent de recueillir une première mise de fonds, à l'aide d'une GRANDE KERMESSE, qui aura lieu, le DIMANCHE 11 DÉCEMBRE PROCHAIN, dans les anciens bâtiments de la Retraite, rue des Reguaires, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. C'est, avec la plus parfaite bonne grâce, que les nouveaux propriétaires de l'immeuble, MM. Le Theuff et Cie, ont autorisé les dames et demoiselles patronnesses à s'y installer. Il n'est guère besoin d'ajouter que les comptoirs seront merveilleusement achalandés et que la décoration des diverses salles sera d'un goût impeccable.

Nous prions, dès maintenant, tous ceux et toutes celles qui ont la charité de s'intéresser à l'œuvre du « Carillon électrique de Saint-Corentin » de vouloir bien trouver, ici, l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants en N. S.

Plus que jamais, la « *Cantate à la Cloche paroissiale* », composée, lors de la Bénédiction solennelle des nouvelles cloches, le 18 Mars 1923, va redevenir tout à fait de circonstance :

Sonne, sonne, heureuse et bénie,
Noble Cloche aux élans pieux !
Les échos de ton harmonie
Aux mortels vont parler des Cieux.

Anciens Bâtiments
de la Retraite
Boulevard de Kerguélen
et rue des Reguaires

Le Dimanche 11 Décembre 1932
de 9 heures à 19 heures

Grande Kermesse
du
CARILLON
de
Saint-Corentin
Sous la Présidence d'honneur de Son Exc. Mgr DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon

Nombreux Comptoirs
Attractions diverses

Pour tous les goûts !
Pour toutes les bourses !

Droit d'entrée : **0** fr. **50**

Dans la Légion d'honneur

La fête patronale de Saint-Corentin, qui aura lieu, le 18 Décembre prochain, sera présidée, cette année, par S. Exc. Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, et supérieur général de la Société des Missions Etrangères.

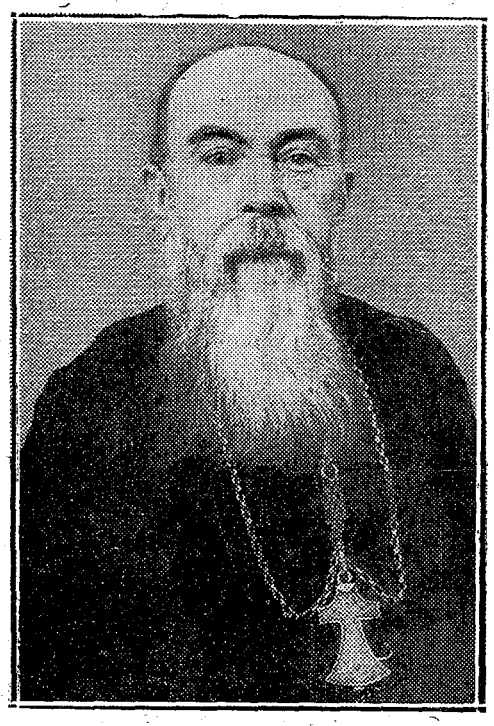

S. Exc. Monseigneur de Guébriant.

L'importante promotion de la Légion d'honneur, qui a constitué le suprême épilogue de l'Exposition coloniale, a réservé aux missionnaires un certain nombre de décorations : trois rosettes d'officier, dix-sept rubans de chevalier.

Parmi les officiers, on compte Mgr de Guébriant.

Breton d'origine — (le château familial est à Saint-Pol-de-Léon), — mais Parisien de naissance, et d'abord élève de

Saint-Sulpice, il n'avait que vingt-cinq ans, lorsqu'en 1885, il partit pour la mission de Set-Chouan, en Chine, dont il devenait provincial en 1894 ; après un laborieux et fécond ministère, il était, en 1910, avec le titre d'Evêque d'Eurée, chargé de la fondation du vicariat apostolique du Kien-Tchan, d'où le Saint Père, en 1916, le transférait à l'important siège de Canton ; trois ans plus tard, il était nommé visiteur apostolique de la Chine, puis de la Sibérie. C'est au cours de cette dernière Mission qu'au mois de Mars 1921, la Société des Missions Etrangères le choisit comme supérieur; quelques mois plus tard, il rentrait en France.

Il y a deux ans, une nouvelle élection l'a confirmé dans la charge où il a rendu d'éminents services, non seulement à l'Institut dont il a le gouvernement, mais encore à toute l'œuvre missionnaire. Il est, vraisemblablement, le plus puissant des animateurs de la croisade engagée pour le développement des Missions.

D'avance, nous lui souhaitons, respectueusement, la bienvenue.

***

Notre éminent compatriote, Mgr Cessou, a, lui aussi, reçu, du Gouvernement, le ruban rouge, amplement mérité par son zèle et par son dévouement à l'influence française en Afrique Equatoriale.

Né à Quimper, d'une famille originaire de Plouider, domiciliée au Pont-Firmin, l'enfant devint élève de M. Plougoulm, recteur de Tréboul, alors vicaire à Saint-Corentin. Il fréquenta le Patronage paroissial, et fut bientôt confié aux Pères des Missions Africaines de Lyon.

Ordonné prêtre et reçu membre de la Société qui l'avait élevé, il partit pour l'Afrique Equatoriale. C'est là que la guerre le trouva. Mobilisé, il fit campagne au Cameroun ; blessé, il reçut la Croix de guerre. A sa guérison, il fut versé à l'armée coloniale pour le front français. Il était officier, à l'armistice.

A peine libéré, Mgr Cessou regagna sa Mission et ne tarda pas à être promu vicaire apostolique du Togo, ancienne colonie allemande. Par sa fermeté que rien n'arrête, par son entente des affaires administratives, par son zèle au courant des meilleures méthodes modernes, par les œuvres de piété qu'il a suscitées, Mgr Cessou a fait de son lointain évêché un modèle. Et il a mérité le titre de « second missionnaire du monde », le premier étant S. Exc. Mgr de Guébriant.

La Voix de Saint-Corentin prie S. Exc. Mgr Cessou de daigner agréer ses respectueuses félicitations.

LA VIE PAROISSIALE

Fêtes du mois de Décembre.

Le Vendredi 2. — *Premier Vendredi du mois.* — Communion réparatrice à toutes les messes. — Exposition du Saint Sacrement depuis la messe de 6 heures jusqu'à 17 heures. — A 17 heures, chapelet. Bénédiction. — De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Nous insistons auprès des hommes et des jeunes gens de la paroisse, qu'ils appartiennent aux écoles, au patronage ou aux œuvres, pour qu'ils viennent très nombreux prendre part à cette Heure. Il s'agit d'offrir au Cœur de Notre Seigneur Jésus des hommages et des réparations pour toutes les peines qui lui sont causées dans le Sacrement de l'Eucharistie, par la négligence, l'indifférence, les blasphèmes, les sacrilèges de tant et tant de mauvais chrétiens.

Le Samedi 3. — *Fête de Saint François Xavier, patron de la Propagation de la Foi.* — Indulgence plénière pour tous les associés de l'œuvre, aux conditions ordinaires.

La Mission paroissiale nous a empêché d'avoir cette année notre Journée missionnaire et de la solenniser par des prédications spéciales en faveur de la Propagation de la Foi. Les paroissiens voudront bien cependant se rappeler que :

1° Les trois quarts des hommes ne connaissent pas encore le vrai Dieu...; 2° la Charité impose à chaque chrétien l'obligation de s'intéresser à l'Evangélisation des païens; 3° tous, petits et grands, riches et pauvres, nous pouvons y contribuer par des prières et des aumônes proportionnées à nos ressources personnelles...; 4° nos aumônes doivent être remises aux zélateurs et zélatrices qui, dans chaque quartier, se présentent à domicile, pour les recueillir.

Le Jeudi 8. — *Fête de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie.* — C'est la fête aimée des âmes délicates et de tous ceux qui sont dévoués au Culte de Marie.

Les Enfants de Marie la célèbreront par une Messe de Communion à la chapelle à 7 heures et la rénovation solennelle de leur Consécration à la Sainte Vierge.

Pour tous les paroissiens, à la Cathédrale, offices comme le dimanche, mais sans messe de 11 heures 30. Le soir, à 20 heures, réunion générale; sermon par M. le chanoine

Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, procession à l'intérieur de l'église avec station devant l'autel de Notre-Dame de Lourdes, chant d'une Cantate, et bénédiction du Saint Sacrement.

Le Lundi 12. — *Fête liturgique de Saint Corentin, patron du diocèse et de la paroisse.* — La messe de 8 heures sera dite par M. le Curé, à l'autel du Saint, pour tous les paroissiens et tous les malades de la ville. Pendant cette messe, chant du Cantique de Saint-Corentin et, après la messe, vénération des reliques. Celles-ci resteront exposées tous les jours de l'Octave... Aucun paroissien ne manquera de venir faire une prière fervente devant le magnifique reliquaire qui conserve le bras de notre Saint protecteur.

Le Dimanche 18. — *Solennité de la Fête de Saint Corentin.* — Avant la première messe, chant des prières; après l'Evangile, sermon breton par M. l'abbé Salou, recteur de Plomelin. — A 10 heures, messe pontificale chantée par Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis et supérieur général de la Société des Missions étrangères. — A 14 heures 30, chant des Vêpres, suivies du Panégyrique du Saint par Mgr de Guébriant, et procession du Bras de Saint Corentin, chant alterné de l'hymne « Pange Solemnes »; bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous ceux qui aiment le beau chant et les belles cérémonies liturgiques, tous ceux qui veulent jouir de la féerie incomparable de notre Cathédrale déployant sa splendeur dans toute sa magnificence, voudront être présents aux solennités de la Fête de Saint Corentin.

Le Dimanche 25. — *Fête de Noël.* — Le samedi, vigile de Noël, jeûne et abstinence pour se préparer à participer aux grâces de la fête. Confession toute la journée jusqu'à 20 heures. A 20 heures, fermeture de la Cathédrale jusqu'à 21 heures 30. A 22 heures 30, chant des 3 nocturnes: *Te Deum, Minuit, chrétiens.* A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Remarque. — Les portes de la Cathédrale seront fermées à 23 heures 45 et ne seront rouvertes qu'à minuit 15. Ceux qui désirent assister à la messe de minuit doivent donc prendre la précaution d'arriver à la Cathédrale au plus tard un quart d'heure avant minuit.

Le Jour de Noël, les messes se suivront de demi-heure en demi-heure jusqu'à la grand'messe qui aura lieu à 10 heures. Dernière messe à 11 heures 30. Vêpres à 14 heures 30. Sermon de la fête par M. l'abbé Cotten, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Nous estimons superflu de mettre les paroissiens en garde

contre les désordres et les manifestations bruyantes auxquels se livrent trop d'impies durant la nuit de Noël; ils transforment en occasion d'offenser Dieu, l'anniversaire de cette nuit bénie où, en leur donnant son Fils unique, il exerça envers les hommes son infinie miséricorde. Il est permis, il est juste même de nous livrer à la joie; l'Eglise elle-même nous y exhorte, lorsqu'elle nous rappelle dans sa liturgie la parole des Anges aux bergers de Bethléem : « Nous vous annonçons une grande joie, il vous est né un Sauveur. » Mais cette joie doit être une joie sainte, une joie qui nous fasse rechercher Dieu avec confiance comme les bergers et, comme la leur, se traduire par des hymnes de louanges et d'actions de grâces.

Samedi 31. — *Adoration nocturne de 21 heures du soir, à 6 heures le lendemain.* — Depuis plusieurs années, des hommes fervents ont établi, à la Cathédrale, un usage touchant. La nuit du 31 Décembre au 1er Janvier, ils se relayent d'heure en heure au pied du Tabernacle, afin de remercier Dieu des grâces reçues, d'implorer son pardon pour les offenses commises durant l'année qui s'achève et le supplier d'accorder à tous de faire un saint emploi de l'année nouvelle. Rien de plus agréable au Cœur de Dieu, par là même combien utile à tous, combien profitable surtout à ces hommes vaillants qui rompent leur sommeil pour venir au milieu du silence de la nuit, monter la garde auprès du Divin prisonnier de l'Eucharistie!

Nous souhaitons que leur nombre s'accroisse de plus en plus.

Nota. — Pour l'Adoration nocturne on entre dans la Cathédrale par la cour de la Sacristie.

Réunion des Œuvres.

Le vendredi 2. — Messe annuelle de l'Œuvre d'Orient, à 8 heures, au Patronage de la Sainte Famille.

Le dimanche 4. — Réunion générale des Dames de la Ligue patriotique, au Patronage de la rue Valentin, à 17 heures. Conférence par M. l'abbé Suignard, et Bénédiction.

Le mardi 6. — A 7 heures, à la Chapelle neuve, messe pour les mêmes.

Le jeudi 8. — A 7 heures, à la Chapelle neuve, réunion des Enfants de Marie.

Le dimanche 11. — Grande Kermesse paroissiale, dans les anciens locaux de la Retraite. Entrées: rues des Reguaires et sur le Boulevard.

Le lundi 12. — Réunion des Mères Chrétiennes à la Chapelle neuve, à 15 heures.

Le dimanche 17. — Réunion amicale des Jeunes de la Ligue, à 17 heures, salle de la Sainte Famille.

Le dimanche 25. — Réunion du Tiers-Ordre, à 4 heures, à la Chapelle neuve.

Le samedi 31. — Réunion générale à l'Eglise, à 20 heures. Récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*. Bénédiction.

Confession des Enfants.

Le samedi 3. — A 11 heures et 4 heures 30, confession des garçons qui ont déjà fait la Sainte Communion.

Le mercredi 7. — A 11 heures et 4 heures 30, confession des filles qui ont déjà communié.

Le vendredi 9. — A 11 heures et 4 heures 30, confession de tous les enfants qui n'ont pas encore été admis à la Communion privée.

Autour du vieux Quimper — Mœurs d'autrefois

La Foire de Saint-Corentin, en 1551

La foire de Saint-Corentin d'hiver, qui se tenait le 11 Décembre, veille de la fête du glorieux patron de la Cornouaille armoricaine, était jadis, nous apprend M. Le Menn, l'une des plus importantes de Quimper, sinon sous le rapport des transactions commerciales, du moins en raison de la grande affluence de peuple à laquelle elle donnait lieu. Outre l'invasion pacifique de milliers de paysans conduisant leur bétail et leurs chevaux au champ de foire, situé sur le glacis des anciens remparts, entre la Tourbie et l'hôpital Saint-Antoine, c'est ce jour-là que les domestiques de ferme venaient en ville afin d'y chercher de nouveaux maîtres. Leur engagement annuel était expiré depuis le 22 Novembre, fête de sainte Catherine, jour où, selon le proverbe breton, chaque maître devient valet.

Da c'hoel Gatel
A ia mestr da vevel.

Dès le matin de ce grand jour, matin généralement bru-

meux et morose, lorsque le ciel gris ne l'arrosait point d'averses cinglantes ou que la bise aiguë du « mois très noir » ne sifflait point trop cruellement aux angles de la cathédrale, les pavés de la ville-close résonnaient sous les sabots cerclés de fer ou de cuivre d'une foule de domestiques des deux sexes et de tout âge, depuis le vieillard blanchi, courbé sous l'épuisant labeur d'un demi-siècle, jusqu'à la pimpante Fouesnantaise, équipée de ses plus voyants atours, et jusqu'au misérable *potr-saout* en haillons, qui se louait pour sa seule pitance et une paire de sabots neufs à Pâques, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs point de faire le fier-à-bras et d'affirmer ses prétentions en hurlant à tue-tête : *Me zo den, ha mab den, ha den ma-unan.* (Je suis homme, et fils d'homme, et homme moi-même.)

Le 12 Décembre, lendemain de la foire, la fête religieuse se célébrait en grande pompe. Elle avait été annoncée, la veille au soir, par le plus retentissant carillon de la mère-église et des nombreuses chapelles qui dressaient, au-dessus des toits inclinés et des lourdes cheminées fumantes, leur fin minaret de granit, d'ardoise ou de plomb. Cette solennité doublait au moins le chiffre des visiteurs, car les campagnards cornouaillais avaient et ont encore une extrême dévotion pour le puissant saint que le P. Maunoir saluait poétiquement, dans son *Sacré Collège de Jésus,* comme « le premier des sept astres du firmament breton ». Chaque samedi, son image, accompagnée du poisson fatidique, est encore exposée au bas de la nef de la cathédrale, et nombreuses sont les villageoises qui viennent lui offrir leurs prières et leur offrande. La fête de l'ami du roi Gradlon se marque toujours par une belle cérémonie religieuse, avec office-panégyrique et sonnerie à toute volée des cloches paroissiales, mais elle a lieu désormais le dimanche qui suit le 12 Décembre.

Par exemple, ce qui a presque totalement disparu, après avoir réjoui l'estomac peu exigeant de tant de générations, ce sont ces *Kornik* ou *Kornigou,* mauvaises brioches d'une saveur âpre, faites de farine de froment et sans sucre, dont la forme triangulaire, qui rappelait celle d'une mître d'évêque, semblait calquée sur la coiffure de saint Corentin lui-même. Les *Kornigou* ne se fabriquaient pas à Quimper. C'étaient des boulangers forains du pays qui venaient les étaler en ville. Il y a une cinquantaine d'années, deux boulangers du petit bourg de Guiler en monopolisaient la vente, et depuis qu'ils ont payé leur tribut à la loi commune, le *Kornik,* ce médiocre gâteau qui peut donner une idée de la délicatesse toute relative des pâtisseries dont se gobergeaient nos pères, le *Kornik,* dis-je, a pour ainsi dire vécu...

⁂

Le 11 Décembre 1551, la foire de Saint-Corentin fut particulièrement achalandée et brillante. Un temps si propice la favorisait, qu'après minuit, il y avait encore beaucoup de gens dans les rues. L'animation était grande sur la place de la cathédrale, où les marchands avaient établi leurs boutiques d'étoffes, de mercerie, d'armes, de comestibles rares et friands, étalages tentateurs où des monceaux de denrées, légumes, fruits, merlus salés ou séchés, galettes, échaudés, s'offraient à la convoitise des acheteurs, tandis que, sur les poêles à frire des cuisiniers en plein vent, grésillaient dans le saindoux bouillant ces poissons frais qui constituaient ce jour-là le grand et rare régal des campagnards de l'intérieur, et dont ils absorbaient chaque année des quantités énormes.

Tandis que le populaire s'esbaudissait autour des « tinelles » en vidant force bolées de cidre, plusieurs gentilshommes et riches bourgeois, avaient choisi pour quartier général la meilleure hôtellerie de la ville, celle de maître Denis Perrault, sise au coin de la place du Tour-du-Chastel et de la rue Obscure — aujourd'hui rue Elie-Fréron —, ainsi nommée parce que les étages supérieurs de ses maisons à herse se rapprochaient tellement, qu'elles interceptaient le jour et qu'on pouvait, en certains endroits, se donner la main d'un côté à l'autre de la rue. Il y avait là très bonne compagnie : René de Kerloaguen, seigneur de Crecheuzen (manoir depuis remplacé par le séminaire diocésain devenu hôpital); Georges de Lezandevez, seigneur de Rubian en Plogonnec et sénéchal de Quimper ; François de Lezandevez, seigneur du Stang, en Briec; Hervé Toullalan, Yves et Guillaume Le Doulec, Guillaume Fily, etc...

Tous ces braves Quimpérois se tenaient dans la salle enfumée et tumultueuse de la taverne, « beuvans et devysant amyablement ensemble ». A dix heures du soir, ils sortirent, mais pour s'arrêter devant la maison et continuer leur causerie en ingurgitant quelques quartes de vin supplémentaires que René de Kerloaguen leur faisait gentiment apporter au-dehors par une accorte « meschine » ou servante. Cela dura longtemps : A minuit sonné, nos gaillards piétinaient encore sur place, discourant d'une voix pâteuse et semblant oublier que leurs lits les attendaient depuis longtemps. Le diable finit par s'en mêler. Soudain, René de Kerloaguen, s'adressant à François de Lezandevez, qui était son neveu par alliance, s'étonna de l'absence de sa femme et lui demanda pourquoi il l'avait laissée seule dans son manoir du Stang. L'autre, piqué, riposta par quelques mots dépourvus de courtoisie. Aussitôt Kerloaguen le saisit par son collet de cuir et le secoua comme un panier. Une querelle éclata alors avec cette

soudaineté propre aux disputes d'ivrognes. Tous deux s'invectivèrent mutuellement, se traitant de « sotz » et de « dyotz ». Lezandevez lança à son adversaire cette apostrophe, d'une étonnante saveur moderne : « Veau ! tu n'es qu'un veau, et quand tu mourras, tu mourras dans la peau d'un veau ! » C'était peu respectueux de la part d'un neveu s'adressant à son oncle. Aussi les témoins ne furent-ils pas surpris de voir Kerloaguen, indigné, se retourner vers son valet, et saisir l'espèce de hallebarde que celui-ci tenait à la main, pour la brandir d'une façon menaçante dans la direction de l'insolent. Puis, son naturel pacifique reprenant le dessus, il tourna le dos et se dirigea vers la porte de l'auberge pour y rentrer, en disant : « Je suis homme de bien. Je m'en vais à l'hôtel. Quiconque aura affaire à moi me trouvera là. »

Mais cette retraite exaspéra Lezandevez. Il tira son épée, se précipita sur les talons de son parent et larda à tort et à travers l'infortuné gentilhomme, qui s'efforçait de se défendre au moyen de son bâton ferré. Grand tumulte, tout le monde accourut. On releva le blessé, tout ruisselant du sang qui coulait d'une longue estafilade à la tête et d'une plaie au jarret de la jambe droite. Tandis qu'on le conduisait, en le soutenant, chez le chirurgien-barbier, l'agresseur eut encore la félonie de le frapper entre les deux épaules d'un coup de plat d'épée, en lui criant : « Vilain ! je te tuerai ; tu verras cela ! », et en défiant quelqu'un des assistants de prendre fait et cause pour lui. Puis il ramassa la hallebarde impuissante de Kerloaguen, la remit à son serviteur, et lui commanda d'emporter en ce logis ce trophée de sa peu reluisante victoire.

Le fragment d'enquête découvert par M. Le Men, parmi des papiers de rebut aux Archives départementales, qui lui a appris les détails de cette rixe, ne fait pas connaître quelles en furent les conséquences. René de Kerloaguen ne succomba sans doute point à ses blessures, dont aucune n'était mortelle, et partant son agresseur ne dut être condamné qu'à la réparation civile. Espérons même qu'une réconciliation intervint, qui effaça toute rancune et tout désir de revanche. Ce petit tableau du XVI^e^ siècle bas-breton vaut surtout par les curieux détails que son examen révèle : cette taverne que ne dédaignent pas de hanter en pleine nuit de graves et dignes personnages ; cette foire de Saint-Corentin dont les attractions et la joyeuse bousculade tenaient les Quimpérois sur pied jusqu'à des heures follement indues ; cette humeur batailleuse de nos vieux gentilshommes qui ressentaient si facilement, comme Cyrano, des démangeaisons à la lame de leur flamberge et dégaînaient sous le moindre prétexte. C'était de rudes hommes que ceux de cette époque. « Quelle science, s'écrie Le Men, avaient les uns, et quels coups d'épée savaient donner les autres ! »

J. K.

En Décembre, au Cinéma de la Phalange d'Arvor

Vous verrez *Tramel* dans L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE.
Vous verrez LE GÉANT DES MERS.
Vous verrez *Jimmy* dans LE CŒUR DE PARIS.
Vous verrez *Claude Dauphin et Alice Tissot* dans la FORTUNE.
Vous assisterez à la plus formidable réalisation *extérieure* depuis l'invention du cinéma parlant, dans LA PISTE DES GÉANTS.
La question du chauffage est à l'étude et sera bientôt réalisée.

LA DIRECTION.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 30. (Les fêtes non gardées n'ont pas de messe à 11 h. 30). — Vêpres à 2 h. 30. Bénédiction.*
Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre). — Service tous les jours à 6 h. 30, à moins d'un empêchement.
CONFESSIONS *sur semaine, tous les jours, aux heures des messes, et le soir de 6 à 7 heures ; le samedi de 3 à 7 heures, et à 8 heures.*

1^er^ DÉCEMBRE, JEUDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur.
2, VENDREDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. — 1^er^ vendredi du mois. — Voir les fêtes.
3, SAMEDI. — Saint François Xavier, confesseur. — (Voir les fêtes.) — Confession des garçons.
✠ 4, DIMANCHE. — II^e^ DIMANCHE DE L'AVENT. — Office de ce dimanche. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.
5, LUNDI. — Office de la Férie.
6, MARDI. — Saint Nicolas, évêque et confesseur.
7, MERCREDI. — Saint Ambroise, évêque et confesseur, docteur de l'Eglise. — Confession des filles.
✠ 8, JEUDI. — FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A la cathédrale, messes comme le dimanche. — A 8 heures du soir, réunion générale.
9, VENDREDI. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. — Confession des tout petits.
10, SAMEDI. — De l'Octave.
✠ 11, DIMANCHE. — III^e^ DIMANCHE DE L'AVENT. — Office de ce dimanche. — Kermesse.
12, LUNDI. — Fête de saint Corentin, évêque et confesseur, titulaire de l'église cathédrale et patron principal du diocèse. — (Voir les fêtes.) — Réunion des Mères Chrétiennes à 15 heures.
13, MARDI. — Sainte Lucie, vierge, martyre.
14, MERCREDI. — VII^e^ jour de l'Octave de l'Immaculée Conception. — Quatre-Temps.
15, JEUDI. — Octave de l'Immaculée Conception.
16, VENDREDI. — Saint Judicaël, roi, confesseur. — Quatre-Temps.
17, SAMEDI. — Office de la Férie. — Quatre-Temps.
✠ 18, DIMANCHE. — IV^e^ DIMANCHE DE L'AVENT. — Au chœur, solennité de saint Corentin.

19, LUNDI. — Office de la Férie.
20, MARDI. — Office de la Férie.
21, MERCREDI. — Saint Thomas, apôtre.
22, MERCREDI. — Saint Thomas, apôtre.
22, JEUDI. — Office de la Férie.
23, VENDREDI. — Office de la Férie.
24, SAMEDI. — Vigile de la Noël. — Jeûne et Abstinence. — Confession toute la journée.
✠ 25, DIMANCHE. — Fête de Noël. — Sermon à Vêpres, par M. Cotten. (Voir les fêtes).
✠ 26, LUNDI. — Fête de Saint Etienne, 1er martyr. — Offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30.
27, MARDI. — Fête de Saint Jean, apôtre.
28, MERCREDI. — Fête des Saints Innocents, martyrs.
29, JEUDI. — Fête de Saint Thomas, évêque et martyr.
30, VENDREDI. — Office du dimanche dans l'Octave de Noël.
31, SAMEDI. — Saint Sylvestre, pape. — A 20 heures, réunion générale à la Cathédrale. — Adoration nocturne.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

20 *Octobre.* Noël-Louis Quiniou, 18, rue du Frout.
10 *Novembre.* Albert-Yves-Marie Yan, rue de l'Hospice.
13 — Joseph-Pierre-Marie-Herlé Le Gall, rue Ollivier-Perrin.
20 — Hervé-Corentin-Marie Bénot, 7 bis, rue de Kerfeunteun.
20 — Jeanne-Annie-Perrette Dénès, 8, rue du Parc.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

24 *Octobre.* Pierre-Jean Friant et Marguerite-Emilie-Marie Pennec.
24 — François-Marie Le Berre et Marguerite-Marie-Jeanne Mahé.
24 — Pierre-Brandan-Marie Le Coq et Suzanne-Henriette Baron.
8 *Novembre.* Jean-Marie Le Bihan et Marie-Louise-Joséphine Spagnol.
16 — François-Corentin Le Moullec et Jeanne-Yvonne Hémon.
21 — Marcel-Armand-Louis Charton et Jeanne-Marie Gourmelin.
21 — Jean Guillou et Catherine Quéméner.
23 — Noël-Pierre-Marie Guiffant et Catherine Bernard.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

25 *Octobre.* Marie-Josèphe-Marguerite Le Bihan, veuve de Yves Ménez, 79 ans, 13, rue Saint-François.
26 — Cyrille Barré, 23 ans, 4, rue du Guéodet.
3 *Novembre.* Marie-Anne Kernével, 71 ans, 4, rue du Pont-Firmin.
6 — Henri-Pierre Guénec, 12 ans, rue Frédéric Le Guyader.
12 — Marie-Perrine Briand, 85 ans, 15, rue Penn-ar-Stéir.
19 — Marie-Louise Hervé, épouse de Louis Guégano, 65 ans, 27, rue du Pont-Firmin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e ANNÉE. **Dimanche 1er Janvier 1933** N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

A nos Lecteurs,

A nos Amis,

bonne, heureuse et sainte année !

Après la Kermesse du Carillon

CHERS PAROISSIENS,

Le dimanche, 11 Décembre 1932, veille de la fête liturgique de saint Corentin, vous avez montré, une fois de plus, quelle tendre dévotion vous portez à votre glorieux patron, de quel culte passionné vous entourez votre splendide cathédrale. Vous avez pour elle, semble-t-il, le respect profond qu'on témoigne à une aïeule, au passé très noble, et n'est-elle pas, en réalité, le legs le plus précieux que vous ont transmis vos pères, l'héritage, émouvant entre tous, de mainte et mainte génération des siècles de foi ?

Vous avez appris que votre beau carillon, digne à tous

points de vue, des tours merveilleusement dentelées qui l'abritent, était menacé de devenir muet ou, tout au moins, de se faire entendre, de plus en plus rarement, dans toute son ampleur. Un appel a été lancé pour solliciter, de nouveau, votre chrétienne charité si souvent, hélas ! mise à contribution.

Pas un instant, vous n'avez hésité à prêter votre concours le plus empressé pour mener à bien le projet « d'électrification » qui vous était soumis.

Un Comité d'initiative s'est formé, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Duparc, qui a daigné le bénir, très paternellement. Puis, sous l'impulsion de dames patronesses, d'un zèle admirable, les bâtiments de l'ancienne Retraite se sont transformés en Salles du Grand et du Petit Palais, des groupes de vendeuses bénévoles se sont constitués, des comptoirs aussi nombreux que variés, se sont rapidement approvisionnés, grâce aux dons, riches ou modestes, qui, dès la première heure, ont afflué de toutes parts... Autour de cette « Kermesse du Carillon », que de dévouements obscurs, que d'actes de patience et d'abnégation connus de Dieu seul, mais qu'Il saura magnifiquement récompenser !

Le jour de l'ouverture des comptoirs, c'était une véritable féerie ! Dès l'entrée, que signalaient drapeaux, écussons et banderoles multicolores, quel spectacle à la fois gracieux et pittoresque !... A qui accorder la palme dans ce concours d'originalité de bon aloi ? Il serait messéant et téméraire de se prononcer. Mais ce que l'on peut certifier, sans crainte de se tromper, c'est que pour arriver, en un temps relativement fort court, à une pareille perfection, dans la présentation des différents étalages, il a fallu des prodiges d'ingéniosité.

Bien qu'une foule très dense, et, par moments, assez houleuse, ait, dans l'après-midi surtout, envahi les jardins qui avoisinent le boulevard de Kerguélen et les locaux de la rue des Reguaires, on n'a eu à déplorer ni accidents ni incidents d'aucune nature. A ce sujet, chacun a pu admirer le sang-froid et le savoir-faire, plein de courtoisie, des Commissaires et des Scouts, qui avaient accepté la tâche délicate d'assurer la circulation, dans « le sens unique », depuis neuf heures du matin, jusqu'à sept heures du soir.

Quelle somme a rapportée, exactement, la Kermesse, tous frais défalqués ? Quel sera, d'autre part, le montant global des dépenses nécessitées par l'installation du Carillon automatique ? On ne saurait, pour encore, donner des chiffres précis. On peut, toutefois, affirmer, d'ores et déjà, que les deux gros bourdons, *Bertrand* et *Marie,* ainsi que les quatre cloches chantantes, *Marie-Joseph, Eugénie, Marguerite-Marie,* et *Pia,* « partiront pour Rome », en jouissant... du confort moderne,

dès le Jeudi-Saint de l'an de grâce 1933, dix ans juste, après la bénédiction des nouvelles cloches.

⁂

Chers paroissiens, c'est votre générosité inlassable qui a rendu possible cette adaptation au progrès.

A Mgr l'Evêque et à votre nouveau Curé, se joignent mon vénéré prédécesseur, M. le chanoine Orvoën et MM. les Vicaires, pour adresser, du fond du cœur, aux pieds de saint Corentin, les remerciements les plus chaleureux à tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la « Kermesse du Carillon ».

Le premier historien de saint Ignace, Ribadencina, atteste qu'à son avis, « la vertu dans laquelle excellait le Bienheureux Père, c'était la reconnaissance ».

A l'exemple du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, nous emprunterons, pour exprimer notre gratitude, la prière qu'il affectionnait, d'une manière particulière :

« Daignez, Seigneur, accorder la vie éternelle à tous ceux qui nous font ou nous ont fait du bien, pour l'amour de votre nom ! »

Ed. MESGUEN,
Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

LA VIE PAROISSIALE

A l'Evêché

A l'heure où le Bulletin paraîtra, les membres du clergé de Quimper et des environs auront présenté leurs vœux du Nouvel An à Son Exellence Monseigneur Duparc, notre Evêque vénéré. M. le Doyen du Chapitre, au nom de tous, lui a adressé la parole en ces termes :

« Monseigneur, c'est la troisième fois que j'ai l'honneur de vous présenter, à la veille du Nouvel An, au nom du clergé régulier et séculier, et, je puis le dire, de tous les fidèles du diocèse, nos hommages très respectueux et les vœux très sincères pour la conservation de votre santé et les succès de votre haute direction de nos âmes.

» Les deux premières fois que j'ai eu à remplir ce devoir, je le dus à la maladie d'abord, à la mort ensuite de notre sympathique Doyen, M. Quéinnec. Les circonstances mettaient à la fête d'alors une note sombre et douloureuse.

» Aujourd'hui, comme tous les ans, nous avons à déplorer la disparition de plusieurs confrères. C'est la loi fatale et inexorable, *statutum est omnibus hominibus semel mori.* Nul n'y échappe.

» Nous avons du moins, Monseigneur, la grande joie de vous retrouver plein de vie et d'activité, après un voyage long et fatigant, surtout à cette époque de l'année. Vous en êtes revenu comme rajeuni, et sans prendre le temps de vous reposer, vous vous êtes remis au travail avec une ardeur nouvelle. Rome, il est vrai, est le centre de la vie surnaturelle, où l'on puise avec la lumière de nouvelles forces pour continuer le bon combat, là est la vraie fontaine de Jouvence.

» Rude, bien rude cependant, reste le combat, contre les erreurs et leurs dévastations. Loin de s'atténuer, le mal s'aggrave de jour en jour. Je ne veux pas, plus qu'il n'en faut, entonner le refrain de la vieille Cassandre, de peur de m'attirer, sinon le sort de la prophétesse de malheur, du moins l'accusation de rester l'impénitent *laudator temporis acti* ou l'enthousiaste partisan du passé. C'est, prétend-on, le travers des vieillards en général, et l'on ne se prive pas de répondre : « Après tout, notre temps vaut bien le passé » ; ce qui signifie, euphémisme à part : « Il est bien meilleur » ! Admettons. Mais en ce cas, nous avons bien le droit, et le devoir aussi, je m'imagine, de demander qu'il devienne meilleur encore.

» Un peu moins de vie chère, moins de chômages, moins de grèves, perlées ou non perlées, moins de menaces de guerres, guerres étrangères et guerres civiles, moins de crises financières et moins d'impôts; moins de crimes aussi et moins de désordres de toute nature. Et s'il est vrai que plaies d'argent et même plaies de guerre ne sont pas toujours mortelles, il en est autrement des plaies d'impiété et d'immoralité. A celles-ci on ne résiste pas. Or, si en certains milieux il est des retours consolants, nous sommes obligés de reconnaître que, dans la masse du pays, le mal est bien plus profond. Nous souhaitons donc, pour l'année nouvelle, des jours moins sombres et des incertitudes moins pénibles.

» Dans les Loges maçonniques, des armes nouvelles ont été fabriquées et les exécuteurs de leurs hautes œuvres déclanchent les attaques. Aux assauts de la secte, le Souverain Pontife fait appel aux moyens spirituels : un nouveau Jubilé est accordé pour l'année 1933-1934. Nous demanderons à Dieu le triomphe de la vérité et de la justice.

» Pour vous, personnellement, Monseigneur, nous demandons que vous puissiez conduire à bon terme, en dépit de toutes les difficultés, toutes les œuvres qui vous tiennent à cœur, en particulier celle de votre Séminaire et celle de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. Les deux questions sont solidaires et également indispensables. Là est le principal remède à nos maux actuels.

» Vous allez avoir, Monseigneur, et nous nous en réjouissons, la satisfaction de contempler bientôt, dans son ensemble, le nouvel établissement qui se dresse là-haut, en Kerfeunteun, comme le symbole de la vie de l'Eglise, qui se relève quand on l'abat, et l'espoir du diocèse dans un avenir meilleur. Le nombre des jeunes clercs augmente et leur santé se perfectionne. M. le Supérieur déclare avec joie, à qui veut l'entendre, que depuis la dernière rentrée, fait exceptionnel, aucune maladie ni indisposition sérieuse n'ont trouvé accès dans la nouvelle enceinte. Dussent médecins et pharmaciens en être déçus, nous souhaitons que cela continue indéfiniment.

» D'autre part, Monseigneur, les noces d'argent de votre épiscopat se joignant à vos noces d'or sacerdotales en cours, nous font présager avec confiance les futures noces de diamant. C'est le fervent désir de votre clergé et de tous les fidèles du diocèse, justement heureux et fiers de leur chef spirituel. »

Fête de Saint Corentin

Annoncée avec confiance, célébrée avec piété, la solennité de notre grand Patron, saint Corentin, a laissé dans l'âme des paroissiens une douce impression.

Le dimanche matin, fête bretonne. Messe à 6 heures, précédée du chant des prières, accompagnée de cantiques et de l'hymne du Saint, et à l'Evangile sermon de M. l'abbé Salou, recteur de Plomelin. Belle instruction, m'a raconté une assistante. Dans son panégyrique, il a fait ressortir trois caractères de son action providentielle dans notre pays : vie de prière, vie de pénitence et vie d'apostolat, avec application circonstanciée à notre vie personnelle.

L'auditoire l'a bien écouté et bien goûté. Il est fâcheux qu'il ne fût pas un peu plus dense, cet auditoire. Jadis — nous avons vu ce temps — l'office commençait à 5 h. 30, et de tous côtés, de Kerfeunteun, d'Ergué-Armel et de Penhars, on y affluait en grand nombre. L'heure ayant été jugée trop matinale, l'office fut retardé d'une demi-heure. L'assistance est devenue encore plus maigre. Signe des temps !...

Aux autres messes, il y eut beaucoup de fidèles et beaucoup de communions. A la grand'messe, à 10 heures, église comble. Elle est belle, notre cathédrale, surtout lorsqu'elle est remplie d'âmes vraiment chrétiennes. Le chœur, malgré ses dimensions, fut ce jour-là bien garni, de chanoines revêtus de leurs insignes, de prêtres et de séminaristes en surplis ; au sanctuaire, se voyaient deux Evêques, dont l'officiant, Monseigneur de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, et supérieur général des Missions Etrangères, et l'Evêque diocésain, Monseigneur Duparc, entourés des ministres aux ornements sacrés pour le service de l'office pontifical. Quant aux nefs et aux bas-côtés de l'édifice, ils étaient entièrement occupés par une foule attentive et pieuse. C'était un spectacle vraiment beau et édifiant.

Après les messes du matin, les offices du soir. A 14 h. 30, chant solennel des vêpres, puis sermon de Monseigneur de Guébriant, où, dans un parallèle heureux, l'orateur a fait ressortir l'action et la méthode identiques du grand Apôtre de la Cornouaille et des Missionnaires contemporains dans les régions étrangères, pour arracher les âmes aux erreurs et aux mœurs coupables dont elles ont été ici, et dont elles sont encore là-bas les malheureuses victimes. Conclusion : reconnaissance et fidélité à saint Corentin et à ses enseignements ; générosité aussi à l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi.

Le discours du prédicateur terminé, a commencé, à l'intérieur de l'église, la procession si impressionnante de la grande Relique, le Bras de saint Corentin, au chant alterné, par la Chorale et les grandes orgues, de l'hymne au rythme entraînant et mélodieux. Un Salut solennel du Saint Sacrement a terminé la cérémonie.

La Chorale de Saint-Corentin, dont le concours a rehaussé l'éclat de la fête, s'est fait entendre, le matin, par le chant de sa *Missa brevis*, à 4 voix mixtes, de Palestrina ; aux vêpres, dans le *Pange Solesmnes* (variations) ; au Salut, par *l'Adoromp oll*, à 4 voix, l'*Ave Maria*, à 4 voix, de Vittoria, le *Tu es Petrus*, de Théodore Dubois, puis le *Cantique Breton au Bras de saint Corentin*, harmonisé par M. Mayet. — Belle journée sur toute la ligne. Le temps lui-même, d'ordinaire si variable, s'est maintenu au beau du matin au soir.

Ancienne et Nouvelle Année

M. le Curé-Archiprêtre a dit, du haut de la chaire, ce qu'il désire et souhaite à ses paroissiens pour l'année nouvelle. Nous nous permettons, de notre côté, de jeter un coup d'œil en arrière pour en relever la situation et indiquer par là-même les fautes à éviter ou les défauts à corriger.

On dit couramment que les jours se suivent et se ressemblent. On pourrait souvent dire aussi bien qu'ils se suivent et ne se ressemblent point.

Il en est ainsi des hommes eux-mêmes. Tous se ressemblent, puisque tous ont la nature humaine; et tous aussi diffèrent les uns des autres, sinon il n'y aurait pas possibilité de les distinguer. Nous pouvons en dire autant de l'année qui finit. Elle rappelle bien les années précédentes, et néanmoins elle a son caractère spécial, marqué par les événements qui s'y sont produits. Est-elle meilleure, ou est-elle pire ? Il est bon de s'en rendre compte, pour conjurer une catastrophe ou pour améliorer la situation. Les hommes d'affaires, négociants, commerçants, trafiquants de tout genre font à la fin de l'année leur bilan. C'est de prudence élémentaire.

Je laisse à chacun, à chaque famille, aux sociétés diverses, le soin de faire ce travail en ce qui concerne leurs affaires temporelles. Bornons-nous à signaler l'état de la paroisse, tel qu'il nous apparaît actuellement.

Une paroisse grandit ou dépérit selon le chiffre de sa population, l'état de sa vie chrétienne et de sa moralité. Où en sommes-nous à ce triple point de vue ?

Comme population, nous subissons une baisse marquée. D'abord, la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse nous a imposé une amputation de cinq à six cents paroissiens, rattachés d'office au nouveau centre religieux. Félicitons-nous de n'avoir pas été plus maltraités, et si la vie chrétienne du quartier aliéné gagne à cette opération, comme il est à souhaiter, félicitons-nous-en. L'essentiel est là.

Mais la diminution de la population n'est pas uniquement due à cette soustraction. Nous avons eu la curiosité de faire le relevé du nombre des baptêmes, chaque année, depuis cinquante-deux ans. Voici la moyenne, de cinq en cinq ans, sauf la dernière période, qui ne comprend que trois années :

1880 à 1884,	moyenne	302,3	baptêmes.
1890 à 1894,	—	265,5	—
1900 à 1904,	—	243,7	—
1910 à 1914,	—	156,3	—
1920 à 1924,	—	164,2	—
1930 à 1932,	—	148,1	—

Le tableau est tristement éloquent, de 302 on tombe à 148 ; différence, 154. Sans doute, de 1914 à 1920, la guerre a passé par là, mais, depuis la guerre, qu'est-ce qui s'est donc produit? Hélas ! une diminution de foi, et un accroissement d'immoralité, et nous touchons ici aux deux véritables causes de la décadence constatée.

Un prélat écrivait récemment : « Le monde sans Dieu est un monde sans âme et qui est menacé de n'avoir bientôt plus rien d'humain » (Mgr Dutoit). Nous ajoutons volontiers, parce que c'est la vérité, un monde qui n'a rien d'humain est un monde condamné et ne peut tarder à disparaître.

D'où nous sont venues les deux plaies qui nous ruinent spirituellement et moralement, plus terribles à elles deux que les dix plaies d'Egypte ensemble. De la laïcisation de l'instruction d'abord et du matérialisme infect qui en découle en droite ligne. Quiconque réfléchit et peut voir ne doit pas se faire illusion à cet égard. Quelle responsabilité, pour tous ceux qui prennent l'initiative des mesures meurtrières aboutissant à de tels résultats, ou qui y participent directement ou indirectement par égoïsme ou par aberration intellectuelle !

On prête à des députés l'intention de faciliter encore la pratique du divorce, par de nouvelles mesures législatives.

Au jugement de ces messieurs, la dislocation de la famille, et par là-même de la société tout entière, ne produit pas encore assez de fruits de mort dans notre pays. Il faut briser tous les liens et donner libre cours à tous les désordres. Le sort de la Russie fait envie à ces messieurs. Que Dieu nous en préserve !

Réunions des Œuvres

Le mardi 3. — A 7 heures, à la Chapelle, messe pour les Ligueurs. — A 14 h. 30, au Patronage, réunion des Dizainières.

Le vendredi 6. — A 22 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Le dimanche 8. — A 15 heures, réunion des Jeunes de la Ligue au Patronage de la rue Valentin.

Le lundi 9. — A 8 heures 30 et à 15 heures, réunion des Mères chrétiennes, à la Chapelle neuve.

Le dimanche 15. — A 13 heures 30, réunion des Enfants de Marie, à la Chapelle neuve.

Le dimanche 22. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre, à la Chapelle neuve.

Confession des Enfants

Le samedi 7. — Confession des garçons qui ont déjà fait la communion.

Le mercredi 11. — Confession des filles qui ont déjà fait la communion.

Le vendredi 20. — Confession de tous les enfants qui n'ont pas encore fait la sainte communion.

Communications diverses

Le dimanche 15 Janvier, à 7 h. 30, une messe sera dite à la chapelle du patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin, par M. le chanoine Mesguen, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, qui prononcera une allocution de circonstance.

La messe étant célébrée « *pour les bienfaiteurs* », toutes les personnes qui veulent bien s'intéresser à l'œuvre sont spécialement invitées à assister à la cérémonie.

⁂

« La Voix de Saint-Corentin » est heureuse d'offrir ses respectueuses félicitations à notre compatriote, M. le Commandant Delamaire, Camérier du Pape. Déjà Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, il vient d'être élevé, par un Bref de Sa Sainteté Pie XI, au titre de Grand-Officier, à

l'occasion des services qu'il a rendus aux Missions, pendant l'Exposition Coloniale.

⁂

A l'occasion du beau livre qu'il a publié, récemment, M. le chanoine Alfred Le Roy a reçu de Son Exc. Mgr Chassagnon, évêque d'Autun, une lettre fort élogieuse, dont nous tenons à citer, tout au moins, les premières lignes.

« Evêché d'Autun, le 12 Décembre 1932.

» Monsieur le Chanoine,

» Vous avez eu l'amabilité de me faire hommage de la *Vie de Monseigneur de Léséleuc, évêque d'Autun*, que vous venez d'écrire et je vous en suis très reconnaissant. Je l'ai lue avec un intérêt qui s'est doublé d'édification. Elle ressuscite une vie d'évêque vraiment belle, attachante, remarquable à tous points de vue. C'eût été dommage de la laisser plus longtemps s'enfoncer dans les ombres du passé. Elle méritait trop d'être évoquée et remise en lumière... »

Autour du vieux Quimper

LES ANCIENNES CLOCHES DE LA CATHÉDRALE

Puisque notre curé-archiprêtre, M. le chanoine Mesguen, s'apprête, en manière de joyeuse bienvenue, à doter la cathédrale de Saint-Corentin d'un carillon électrique et d'un dispositif permettant d'ébranler les gros bourdons avec sécurité, c'est le moment de rappeler le souvenir des vieilles cloches qu'abritaient autrefois les deux tours jumelles de la métropole de Cornouaille et qui, au cours des siècles, ont convoqué à l'office divin tant de générations de fidèles aujourd'hui endormis dans la paix du Seigneur.

Chose curieuse et peu connue, la plus vénérable cloche peut-être de Bretagne et certainement du Finistère — en mettant à part les trois clochettes miraculeuses de saint Paul Aurélien, conservée dans la cathédrale de Léon, de saint Ronan, gardée à Locronan, et de saint Goulven, qui fait partie du trésor de l'église de Goulien — se trouve en service à Saint-Corentin. C'est l'ancien timbre de l'horloge municipale placée dans la tour de la chapelle de N.-D. du Guéodet, au centre de la ville-close, et qui remplit encore le même office

à la cathédrale. Elle est suspendue à l'air libre, sur la plateforme entre les deux flèches, derrière la statue du Roi Gradlon. D'une forme allongée et élégante, elle porte une inscription gothique en relief autour de sa partie supérieure. Ce sont quatre vers latins à rimes internes, dans le goût du moyen-âge, que M. Le Men a traduits ainsi :

Au printemps de l'année 1312. *La pieuse cloche nommée Marie s'achève. — Voici que le travail est terminé;* ALAIN *y a frappé. — Et je demeure ainsi pour rendre louanges à Dieu.*

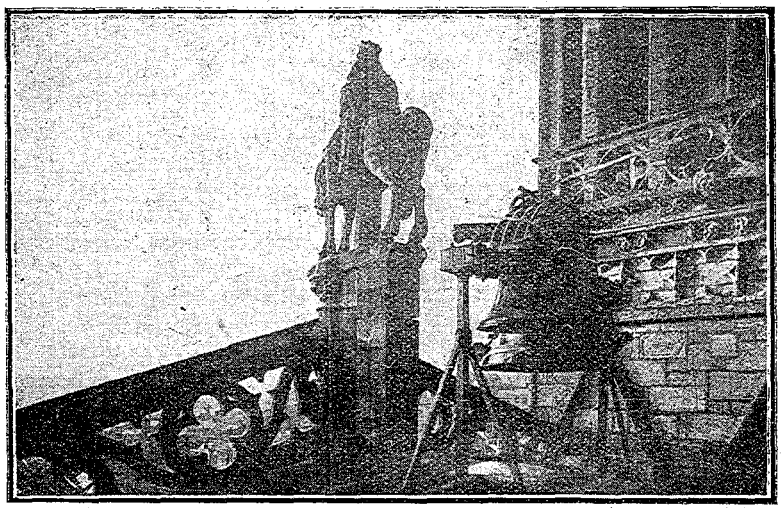

LE ROI GRALLON, ET A COTÉ, LA « PIEUSE CLOCHE » MARIE

(Photo Villard. — Cliché extrait de *La Cathédrale de Quimper*, par P. ALLIER DE BEURMANN.)

Il s'agit de l'évêque ALAIN Morel, qui occupa de 1300 à 1302 le siège épiscopal de Cornouaille. Que d'heures, tour à tour allègres, angoissantes et douloureuses, a dû sonner sa filleule depuis six siècles, sans compter celles que le destin lui réserve d'annoncer encore!

Albert Le Grand nous apprend que Bertrand de Rosmadec, cet illustre prélat qui fit construire la plus grande partie de la cathédrale, où son tombeau subsiste toujours, l'avait dotée, vers 1430, d'un gros bourdon appelé de son nom *le Bertrand*. D'autres cloches, d'une importance moindre, se nommaient *le Jacques, le Ronan* et *la Sourde* (*campana Bouzar*), sans doute par antiphrase. Au seizième siècle, il

y avait aussi *le Corentin* et *la Marie*. Deux ou trois d'entre elles devaient à la qualité de leur son le joli nom de « cloches d'argent ». On connaît aussi la « cloche de la commune » (*Kloc'h ar Gommun*), dont les fonctions étaient surtout civiles, puisqu'une délibération capitulaire de 1536 défendit de la sonner en dehors des cas suivants : Appeler le peuple aux armes contre l'ennemi, — Entendre la lecture des ordres du prince, — Eteindre les incendies, — Traîner un grand navire à la mer. Cette dernière circonstance est intéressante. Elle révèle que Quimper possédait alors d'importants chantiers de constructions navales, et que, lorsqu'il s'agissait d'augmenter sa flotte d'une unité nouvelle, on sollicitait le bénévole concours des habitants pour hâler sur les câbles. J'aime à croire qu'une fois le navire flottant sur l'Odet, l'armateur faisait volontiers largesse à la foule d'un ou de deux quartauts de vin d'Aunis.

Les cloches de Saint-Corentin ne devaient être mises en branle, en dehors de leurs sonneries régulières, qu'avec la permission expresse du Chapitre. Ce dernier interdit, en 1550, de sonner *le Corentin* ou *la Marie*, aux vigiles des morts, sous peine de 12 livres d'amende à la fabrique, « en raison du danger de fracture ou de fêlure de ces cloches, qui sont d'un grand prix ». Elles se trouvaient placées, semble-t-il, au sommet de la tour nord, encore dépourvue de flèche et couverte d'un toit en ardoises. Le 10 Août 1613, la négligence d'un sacriste qui logeait près d'elles, comme le Quasimodo de *Notre-Dame de Paris*, occasionna un incendie qui les rendit inutilisables. On dut les refondre à grands frais, et y consacrer plus de 500 écus. Aussi le Chapitre décida-t-il, en 1616, que les personnes qui demanderaient une sonnerie solennelle pour les enterrements et services de leurs défunts, auraient désormais à payer au trésorier de la fabrique la somme de 30 livres tournois, au moins 600 francs de nos jours! On distinguait deux sortes de sonneries funèbres, composées chacune de neuf glas, à l'usage de la bourgeoisie aisée. La plus retentissante coûtait 21 livres; la seconde revenait à 15 livres. Pour les pauvres, le tarif, était plus abordable.

En 1645, deux fondeurs en résidence à Morlaix, Michel Migorel et François Le Pelletier, refirent les deux cloches, *le René* et *la Marguerite*, qui avaient été fondues. Ils s'étaient engagés, moyennant un salaire de 40 livres, à les fournir de même grosseur, largeur et hauteur, et de même ton, et à les orner des armoiries de leurs parrain et marraine.

Le 25 Mai 1701, la grande cloche de la cathédrale, dite *le Corentin*, fut solennellement bénite par Monseigneur François de Coëtlogon, évêque de Cornouaille. Elle venait d'être refondue par Jean Le Soueff et François Le Moyne, maîtres fondeurs du Roi à Brest, qui l'avaient augmentée de

225 livres de métal, ce qui lui donnait un poids total de 3.901 livres. Placée d'abord dans la chapelle de la Madeleine, en l'église, elle eut pour parrain le prélat lui-même, et pour marraine dame Jeanne du Louët, veuve de François de Kergoët, seigneur du Guilly en Lothey et de Locpéau en Plogonnec, dont cette noble douairière avait été la quatrième épouse.

Trente ans plus tard, un fondeur lorrain, appelé François Joly, de la ville de Brevau, passa marché avec le Chapitre pour la fonte de la seconde grosse cloche, qui lui fut payée 1.000 livres. On la coula le 7 Mai 1745. Elle pesait 4.240 livres. Son baptême, sous le nom de *Renée-Marguerite,* eut lieu en grande pompe le 14 Mai suivant. L'évêque Mgr François-Hyacinthe de Plœuc fit la bénédiction; le parrain fut messire René-Alexis Le Sénéchal, comte de Carcado, marquis de Molac et de Pont-Croix, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur des ville et château de Quimper, représenté par messire Jean-François de Gourcuff, seigneur de Trémenec, Kerdanet, etc..., et la marraine, demoiselle Mauricette de Plœuc, dame du Guiguiffin. Le Chapitre avait fait faire dans le diocèse, à cette occasion, une quête extraordinaire qu'autorisa l'évêque, et qui rapporta près de 900 livres.

On sait trop ce que la Révolution fit de nos vieilles cloches. Elle s'en empara pour les jeter au creuset et transformer leur bronze en canons ou en sols. C'est par centaines, sinon par milliers, qu'elles furent arrachées à leur logement aérien, à l'affection des paroisses dont elles avaient rythmé si longtemps la vie religieuse et sociale, et embarquées dans des navires qui les transportèrent aux arsenaux de Brest et de Cherbourg. En bien des endroits, la descente et l'enlèvement des cloches provoquèrent de violentes protestations, jusqu'à des émeutes qu'on ne réprima qu'à l'aide de la force armée appuyée par de l'artillerie. Au Folgoat, on brisa sur place, afin d'en voiturer plus commodément les morceaux, la magnifique cloche dite *la Cupive,* du nom du doyen Robert Cupif qui l'avait fait fondre au temps de Louis XIII, sur de si belles proportions que neuf cordonniers, à ce qu'assure la légende, y auraient eu leurs coudées franches.

A Quimper, les principales cloches furent descendues dans les premiers mois de 1794, à la suite de l'odieuse spoliation de la cathédrale, effectuée par une attention délicate, le jour même de la fête de saint Corentin. On en respecta quelques-unes, entre autres celle de 1312 dont j'ai parlé, pour sonner les fêtes décadaires et annoncer les cérémonies officielles. Le Men nous dit que dans les premières années du siècle dernier, les deux tours contenaient encore d'anciennes cloches à inscriptions, mais toutes ont été refondues depuis et incorporées à la sonnerie actuelle, si bien que la séculaire *Marie,* bénite au XIV^e^ siècle, par l'évêque Alain Morel, demeure dans la basilique cornouaillaise l'unique spécimen de l'art campanaire du moyen-âge. Plaise à Dieu qu'elle sonne très souvent, pour nos lecteurs, des heures fécondes et bénies, et que l'incomparable réconfort de la foi chrétienne, de l'espoir en Dieu et en ses promesses d'éternité, puisse adoucir l'amertume de celles que la Providence marquera du signe de l'épreuve!

J. K.

AU PATRONAGE

La dernière fois, le petit Corentin a dû avoir une amnésie totale, car il a complètement oublié les faits divers du mois : il est vrai que les faits n'étaient pas intéressants du tout, oh ! mais pas du tout. Pourquoi perdre son temps à vous écrire que la première équipe de la Phalange a été battue à chaque sortie par des scores écrasants, alors que, paraît-il, elle méritait de vaincre ; pourquoi répéter, dans la crainte de faire de la peine, que la 2^e^ équipe joue mieux que la 1^re^, et la 3^e^ mieux que la seconde, et si vous descendez ainsi jusqu'à la première des minimes, vous trouverez l'équipe modèle du patronage : toujours victorieuse, jamais vaincue. Il faut vous dire qu'elle a un fameux entraîneur qui ne vend peut-être pas ses leçons à des prix fabuleux, mais qui s'occupe avec compétence et surtout avec un zèle, *à nul autre pareil,* de ses petits gars. Dans un prochain numéro, si Corentin est « *d'attaque* » et si les équipiers le veulent, nous vous donerons la liste des 11 joueurs qui défendent si vaillamment les couleurs de la Phalange. « *Je ne suis pas l'homme des mots, moi... je suis l'homme des chiffres* », et nous vous ferons connaître les victoires et défaites de nos équipes.

Une nouvelle que le petit Corentin aurait pu vous donner c'est l'installation du chauffage central dans la salle de spectacles de la Phalange. Nous espérons qu'au moment où ce bulletin paraîtra, les travaux seront avancés et qu'au début de Janvier personne ne pourra plus se plaindre du froid glacial de notre « bonbonnière » qui est, au dire de tous les agents et représentants cinématographiques parisiens, la plus belle, la plus confortable de tout l'Ouest, et, d'après les conférenciers et acteurs, la meilleure en acoustique. Ce qui ne gâte rien pour le parlant. Elle n'avait qu'un défaut qui s'est fait remarquer bien vite : elle n'était pas

chauffée. Eh bien! *ELLE LE SERA* et nous l'assurons plus que moins. Nous supplions donc ceux que le froid a chassés de notre salle de revenir au plus vite, car nous avons loué pour le trimestre prochain une série de films de tout premier ordre, qui ont passé, en exclusivité, des semaines et des mois, dans les grands cinémas de Paris.

Nous vous signalons surtout : *Danton,* réalisation formidable de l'époque révolutionnaire ; *Silence, on tourne ; A nous la Liberté* et *14 Juillet,* deux films de René Clair ; *Carrefours de la ville,* etc..., etc... Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour garder et augmenter même notre clientèle ; j'espère que nous serons compris et que nous serons aidés, car sans ressources, nous ne pourrons rien. Vous avez entendu, dans la *Fortune,* cette chanson tout-à-fait à l'ordre du jour :

Il y a des Farceurs
Qui disent que l'argent ne fait pas le bonheur.
C'est bien facile de dire ça
Quand on a
La Fortune. Ah! c'est une belle chose
Et voilà pourquoi
Je vous en demande un peu pour moi...

Pour moi, ou pour l'œuvre... Aussi, les paroissiens de Saint-Corentin qui n'ont encore rien donné pour la construction de la salle, peuvent trouver un moyen pratique et facile de réparer leur oubli ou... leur négligence. Qu'ils montrent leur générosité en venant à notre aide pour l'installation du chauffage : nous recevrons toutes les oboles, tous les dons, et au seuil de cette nouvelle année, nous demanderons au bon Dieu de bénir tous les donateurs et de leur donner, en retour, bonheur et joie.

LA DIRECTION.

ALLO !... ALLO !...

La Phalange d'Arvor a eu au courant de cette année des dépenses énormes ; les recettes du Cinéma réussissent à peine à faire face à toutes les charges, aux impôts et à l'amortissement de la dette. Aussi le Patronage Saint-Joseph, œuvre d'éducation populaire, reste sans ressources. Nous serons donc obligés, encore cette année, d'organiser une Kermesse, une grande Kermesse : elle aura lieu, comme d'habitude, *le* 1er *dimanche de Mai, le* 7. Nous demandons à tous nos amis, à tous nos bienfaiteurs, à toutes les personnes généreuses de retenir cette date, de préparer la vente de charité pour que la lourde charge qui pèse sur nos épaules devienne un peu plus légère.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à* 6, 7, 8, 9, 10 *heures (grand'messe),* 11 *h.* 30. (*Les fêtes non gardées n'ont pas de messe à* 11 *h.* 30). — *Vêpres à* 2 *h.* 30. *Bénédiction.*

Sur Semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 *h.* 40 (*messe du Chapitre*). — *Service le jeudi à* 6 *h.* 30.

CONFESSIONS. — *Tous les jours, aux heures des messes, et le soir, de* 6 *à* 7 *heures ; — le samedi, de* 3 *à* 7 *heures, et à* 8 *heures.*

✝ 1er JANVIER, DIMANCHE. — CIRCONCISION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET OCTAVE DE NOEL.
2, LUNDI. — Fête du Saint Nom de Jésus.
3, MARDI. — Sainte Geneviève, Vierge.
4, MERCREDI. — Octave des Saints-Innocents, Martyrs.
5, JEUDI. — Vigile de l'Epiphanie.
6, VENDREDI. — Fête de l'Epiphanie. — 1er vendredi du mois.
7, SAMEDI. — De l'Octave de l'Epiphanie.
✝ 8, DIMANCHE. — FÊTE DE LA SAINTE-FAMILLE DE JÉSUS, MARIE ET JOSEPH. — A la grand'messe, solennité de l'Epiphanie. — A 20 heures, sermon breton. Bénédiction.
9, LUNDI. — De l'Octave de l'Epiphanie. — Réunion des Mères chrétiennes.
10, MARDI. — De l'Octave de l'Epiphanie.
11, MERCREDI. — De l'Octave de l'Epiphanie.
12, JEUDI. — De l'Octave de l'Epiphanie.
13, VENDREDI. — Octave de l'Epiphanie.
14, SAMEDI. — Saint Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise.
✝ 15, DIMANCHE. — DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. — A 8 heures du soir, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. — Réunion des Enfants de Marie.
16, LUNDI. — Saint Marcellin, Pape et Martyr.
17, MARDI. — Notre-Dame de Pont-Méen.
18, MERCREDI. — La Chaire de Saint Pierre à Rome.
19, JEUDI. — Saint Melaine, Evêque et Confesseur.
20, VENDREDI. — Saint Fabien, Pape, et Saint Sébastien, Martyr.
21, SAMEDI. — Sainte Agnès, Vierge et Martyre.
✝ 22, DIMANCHE. — TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés. — Sermon breton. — Vêpres des Morts.
23, LUNDI. — Saint Raymond de Pennafort, Confesseur.
24, MARDI. — Saint Timothée, Evêque et Martyr.
25, MERCREDI. — Conversion de Saint Paul, Apôtre.
26, JEUDI. — Saint Polycarpe, Evêque et Martyr.
27, VENDREDI. — Saint Jean Chrysostome, Evêque et Confesseur.
28, SAMEDI. — De la Bienheureuse Vierge Marie.
✝ 29, DIMANCHE. — QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.
30, LUNDI. — Sainte Martine, Vierge et Martyre.
31, MARDI. — Saint Pierre Nolasque, Confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

25 *Novembre.* Henri-Pierre-Joseph Talouarn, 9, rue Théodore Le Hars.
27 — Noël-Auguste Lamandé, 24, rue Neuve.
4 *Décembre.* Annig-Marie Le Berre, 5, rue du Pont-Firmin.
9 — James-Charles-Jean O'Rorke, route de l'Hippodrome.
11 — Guy-Léon-Marie Le Saux, 4, rue Feunteunik-al-Lez.
12 — Louis-Jean-Marie Le Guillou, 8, rue de Brest.
13 — Monique-Louise-Marie Doaré, 8, rue Astor.
17 — Michel-Hervé Plouzennec, 17, rue Neuve.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de mariage :

28 *Novembre.* Jean-Guillaume Cajean et Marie-Renée Calvez.
29 — Pierre-Marie Petton et Marie-Jeanne Le Gall.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

26 *Novembre.* Marie-Adèle-Philomène Dyrmont, 89 ans, veuve de Eugène-Joseph Le Guillou, enclos Pen-ar-Stéir.
10 *Décembre.* Marie-Madeleine Le Bars, 85 ans, veuve de René-Guillaume Celton, 18, rue des Reguaires.
10 — René Le Louet, 44 ans, décédé à Nantes.
12 — Alexandre Bochat, 29 ans, époux de Jeanne-Marie Pouéry, 35, avenue de la Gare.
14 — Louis-François-René Tanguy, 35 ans, décédé en Algérie.
19 — Alexandre-Félix-Marie Giffo, 46 ans, époux de Yvonne-Flavie Raboniff, Vignancourt (Somme).
20 — Ferdinand-Ernest Raboulin, 64 ans, époux de Anne-Marie Riou, 11, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e ANNÉE. Meroredi 1er Février 1933. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H.

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : 20 francs par An.
Abonnement : 10 fr. par An. — Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 fr. par An pour une case.

LAÏQUES CATHOLIQUES

Action Catholique

« La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ? »
(RACINE.)

Qu'on parcoure revues et journaux catholiques, on sera très agréablement surpris de constater combien nombreux sont les laïques qui, aujourd'hui, servent la cause de l'Eglise et, à l'occasion, prennent en mains la défense des idées qu'elle représente.

Ils n'ont nullement l'intention, cela va sans dire, d'atténuer la distinction entre Eglise enseignante et Eglise enseignée. Le prestige et les droits de la hiérarchie restent saufs, l'autorité du Pape et celle des évêques est de plus en plus indiscutée, pour tout ce qui regarde la foi et les mœurs. Les principes formulés au Concile du Vatican, il y a une soixantaine d'années, conservent toute leur vigueur et les « petites chapelles » séparées de l'Eglise romaine sont menacées, les unes après les autres, de n'avoir qu'une durée éphémère. Bien plus, voici qu'un mouvement puissant semble porter, en masse, les anglicans eux-mêmes, vers la chaire de Pierre, et des prières sont demandées aux fidèles de tous les pays, pour hâter cet événement aussi glorieux que réconfortant.

Les pasteurs continuent donc, selon la parole de Jésus, « de paître les brebis ». Il ne saurait être question de renverser les rôles ni d'envisager, de la part des chefs providentiellement désignés par Dieu, une abdication plus ou moins volontaire, plus ou moins gracieuse de leurs prérogatives.

⁂

Il n'en reste pas moins que les laïques qui ont été baptisés et confirmés, appartenant à une « race élue » et participant à un « Sacerdoce royal », ne peuvent se comporter, dans l'Eglise, en sujets passifs et oisifs. Tous doivent travailler pour la collectivité chrétienne, chacun à son rang, chacun suivant ses moyens et ses aptitudes. Tous sont les associés naturels des prêtres, dans leur ministère sacré. Une double obligation très noble leur incombe, celle de reproduire en eux, aussi fidèlement que possible, les traits du Christ et, en outre, celle de prolonger l'action du Christ, autour d'eux.

Le rôle chrétien du laïque n'est donc pas une pure tolérance de l'Eglise ; c'est un devoir impérieux qu'elle lui impose, et il doit faire partie d'un programme de vie vraiment catholique.

Si les prêtres sont, officiellement et, par état, chargés de sauver leurs frères, les simples fidèles sont appelés à le faire, par charité. Les soldats ont à combattre à la suite de leurs chefs et avec leurs chefs. « Tous nous devons être des sauveurs, au milieu du monde. » Avant que la grande voix de Pie XI ne se fût fait entendre, des précurseurs, au verbe enflammé, comme Montalembert, Lacordaire, Ozanam, Louis Veuillot, Mgr de Ségur, le R. P. Faber, A. de Mun, s'étaient complu à répandre cette haute et généreuse pensée, et ils avaient prêché d'exemple.

Nous sommes des « sauveurs », d'abord, évidemment, par nos prières, nos sacrifices et nos actes méritoires inspirés par la piété chrétienne. Cet apostolat, tout intérieur, et qui n'en est pas moins actif, est à la portée de tous : c'est le fondement même du beau dogme de la Communion des Saints.

⁂

Mais le laïque catholique qui se trouve dans les conditions physiques et morales voulues, peut et doit faire davantage encore. Il pécherait par lâcheté, « par omission », s'il refusait de se dévouer à un apostolat extérieur et de se faire l'auxiliaire permanent du prêtre.

C'est, dans cet esprit de collaboration étroite, il ne faut pas l'oublier, que se formèrent les différents tiers-ordres, dès le Moyen-Age, puis, en France, la Compagnie du Saint-Sacrement, au 17e siècle, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, au 19e, et, enfin, de nos jours, les patronages et cercles d'études, les Associations et Ligues de toute nature, soit masculines, soit féminines.

En Angleterre, dans l'archevêché du Cardinal Bourne, en particulier, et sous son impulsion, s'est créée toute une organisation de conférenciers laïques, dûment approuvés (1). Formés avec soin, il s'éparpillent dans Londres et dans la banlieue ; en plein air, une tribune s'improvise, surplombée d'un grand crucifix ; ils y montent, exposant la doctrine catholique. Les passants écoutent : des catholiques indifférents se sentent ramenés vers leur Eglise ; des hommes du dehors, aussi, franchissent parfois l'étape.

C'était une besogne analogue qu'accomplissait Frédéric Ozanam, entre 1832 et 1834, vis-à-vis des étudiants du Quartier Latin.

⁂

Moins que jamais, l'Eglise considère ce genre d'action — pourvu qu'il soit contrôlé par elle, — comme un empiétement dangereux.

Au contraire, les circonstances actuelles semblent, de plus en plus, mettre en lumière l'importance du « laïcat » chrétien. Non seulement, les laïques *peuvent* écrire ou agir, en faveur de la religion, mais Rome estime même qu'ils *doivent* le faire. S'ils n'ont pas mission pour siéger dans un Concile, ils ont l'obligation stricte de prêter une oreille attentive aux bruits alarmants qui signalent tel ou tel péril possible. « *Custos, quid de nocte ?* » « Sentinelle, qu'entendez-vous, dans la nuit ? » Aux chefs, qui sont renseignés, de donner une consigne ; aux soldats de marcher, avec une discipline parfaite, dans la direction indiquée.

Les membres, anciens ou nouveaux, de l'*Action Catholique*, définie et précisée, jusque dans les moindres détails, par les récentes Encycliques Pontificales, auront, donc, à cœur de serrer leurs rangs, en vue d'une meilleure organisation de leurs efforts.

Certes, et, grâce à Dieu, il n'y aura pas, toujours, à se lancer à l'assaut ! L'Eglise, essentiellement pacifique, adopterait, volontiers, comme mot d'ordre, la devise de l'une de nos vieilles cités épiscopales de l'Ancien Régime : « *Non offendo, sed defendo* ».

« Autant et plus que quiconque, j'aime et je bénis la paix ; je la désire avec tous et entre tous. Mais je ne puis laisser attaquer, sans protester, ni la foi dont le dépôt sacré m'a été confié, ni les cinq ou six principes qui constituent le fondement même de la Société : l'autorité, la propriété, l'indissolubilité du mariage, les droits de la famille, et, tout spécialement, le respect dû à l'âme de l'enfant. »

⁂

Croyance intégrale aux dogmes révélés, apostolat actif en union intime avec la hiérarchie ecclésiastique, voilà le

(1) « Catholic Evidence Guild. »

double idéal que doivent avoir sous les yeux les laïques (jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes), vraiment dignes des sacrements de baptême et de confirmation qu'ils ont reçus. En fils obéissants, d'ailleurs, ils ne sauraient se refuser à déférer au vœu maintes fois exprimé par Sa Sainteté Pie XI : « Que tous acceptent de faire partie de l'organisation générale qui a pris pour nom, *L'Action Catholique* » !

Cette œuvre de coordination est chère au Pape, entre toutes, parce que, dans un cadre très large et très souple, en dehors de toute préoccupation d'ordre politique, elle permet la cohésion et le déploiement des forces catholiques, sur un terrain commun, pour hâter l'avènement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

LA VIE PAROISSIALE

Solennités liturgiques du mois de Février.

1° *Vendredi 2 Février.* — Fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie et de la Présentation de Jésus au Temple, dite « La Chandeleur ».

Cette fête, qui clôt la deuxième période de l'année liturgique — Temps de Noël et de l'Epiphanie — a pour objet de célébrer les événements qui se déroulèrent au Temple de Jérusalem, le 40e jour après la naissance du Sauveur (Luc II, 22-29) :

a) La Purification légale de Marie et la Présentation de Jésus à Dieu, en sa qualité de fils premier-né, cérémonies imposées par la loi de Moïse, auxquelles, sans y être tenus, Jésus et Marie ont voulu se soumettre, afin de donner à tous l'exemple de l'humilité et de l'obéissance ;

b) La Rencontre du saint vieillard Siméon, « homme juste et craignant Dieu, qui attendait la Consolation d'Israël ». Par une inspiration du Saint-Esprit, il reconnut en Jésus le Sauveur attendu. L'ayant pris dans ses bras, il bénit Dieu, disant :

« Maintenant, ô Maître, vous laissez partir votre serviteur
En paix, selon votre parole,
Puisque mes yeux ont vu votre salut,
Que vous avez préparé à la face de tous les peuples :
Lumière qui doit dissiper les ténèbres des nations,
Et illustrer Israël votre peuple... »

puis, il prédit à Marie les contradictions auxquelles son enfant serait en butte et... que son âme, à elle, serait transpercée d'un glaive de douleur ;

c) La joie de la vieille prophétesse Anne, fille de Phannel, qui, fort avancée en âge, ne quittait plus le Temple servant Dieu nuit et jour dans le jeûne et la prière.

« Elle se mit à louer le Seigneur et à parler de l'Enfant à tous ceux qui, à Jérusalem, attendaient la Rédemption. »

Jésus, dit Siméon, est la « Lumière qui doit dissiper les ténèbres des nations » ; il est, dit saint Jean : « la Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde » ; Jésus, lui-même se proclamera, plus tard, « la Lumière du monde »... Pour symboliser « Jésus lumière », l'Eglise, avant la grand' messe de la Purification, fait bénir des cierges par le célébrant et organise une procession des flambeaux. Ces cierges bénits les assistants les emportent chez eux... Dans les familles chrétiennes, on n'oublie pas de les allumer lorsque un malade reçoit le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction ou entre en agonie. Le cierge allumé est une protestation de la foi du moribond et de son amour persévérant pour Jésus. Semblable aux Vierges sages de l'Evangile, il attend l'arrivée de l'Epoux qui l'introduira dans la salle du festin des noces éternelles.

2° Temps préparatoire au Carême.

Le lendemain de la Purification commence le Temps liturgique préparatoire au Carême. Il s'étend sur trois semaines et comprend les trois dimanches de la *Septuagésime*, de la *Sexagésime*, de la *Quinquagésime*, ainsi dénommés parce qu'ils précèdent immédiatement le premier dimanche du Carême, dit de la *Quadragésime* ou de la Sainte-Quarantaine.

Les lectures des offices et des messes de ces trois semaines nous rappellent le mal causé à l'humanité par le péché, les châtiments dont le ciel l'a puni depuis les origines, et la miséricorde du Dieu bon qui ne refuse pas d'accepter le repentir, même de l'ouvrier de la dernière heure.

Ce Temps nous invite donc à la pénitence. Pour nous le signifier d'une manière sensible, l'Eglise tait les chants de joie : le *Gloria* et les *Alleluias*, et prend pour la messe des ornements de couleur violette.

3° Les prières des Quarante-Heures.

Les trois derniers jours du Temps préparatoire au Carême sont solennisés par les Prières des Quarante-Heures au pied du Saint-Sacrement exposé sur l'autel. Pendant que les impies et les mauvais chrétiens fêtent le Carnaval par des désordres scandaleux et indignes, toutes les âmes pieuses s'efforcent d'offrir des compensations au Seigneur. Quoi de plus efficace que d'opposer à ses regards irrités son propre Fils, médiateur entre le Ciel et la terre ?

Nous supplions nos paroissiens de ne prendre aucune part, ni directe ni indirecte, aux orgies païennes du Carnaval. Que les parents en éloignent leurs enfants ; que tous unis dans la supplication demandent pardon pour les malheureux et malheureuses, hélas trop nombreux, qui s'y livrent sans aucune honte, ni retenue, sous le couvert de déguisements et de masques grotesques... pour ne pas dire autre chose.

4° *Samedi 11 Février.* — FÊTE DES APPARITIONS DE LA VIERGE MARIE A LOURDES.

Cette fête doit être, cette année, plus chère que jamais à tous les cœurs dévoués à Notre-Dame de Lourdes. Nous sommes au 75e anniversaire des Apparitions de la Vierge Immaculée. Que d'actions de grâces ne lui sont pas dues pour les faveurs innombrables répandues sur les corps et les âmes, depuis 75 ans ! Sa puissance et sa bonté sont aussi intarissables que l'eau miraculeuse de la source de Massabielle.

A Lourdes, de grandes fêtes jubilaires sont projetées par Monseigneur Gerlier. Le Souverain Pontife, jadis pieux pèlerin de la Grotte, a désigné pour les présider Son Eminence le cardinal Binet, archevêque de Besançon, comme Légat *a latere* et représentant officiel du Pape...

Nous empruntons à la *Semaine religieuse* le programme général de ces fêtes, croyant être agréables et rendre service à plusieurs de nos lecteurs et lectrices, amis fervents de Notre-Dame de Lourdes :

Les solennités s'ouvriront par un Triduum solennel célébré les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 Février, date de la première Apparition de la Très Sainte Vierge à la Bienheureuse Bernadette.

Les cinq autres fêtes auront lieu :

1° La deuxième, les vendredi 24 et samedi 25 Mars, fête de l'Annonciation, anniversaire du jour où l'Apparition se fit connaître à la Voyante, en lui disant : « Je suis l'Immaculée Conception » ;

2° La troisième, le dimanche 16 Juillet, date de la 18e et dernière Apparition ;

3° La quatrième, le dimanche 1er Octobre, solennité du Très Saint Rosaire ;

4° La cinquième, le vendredi 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception ;

5° La sixième, le 11 Février 1934, jour de clôture de l'année des noces de Diamant des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

5° *Mercredi 22 Février.* — FÊTE DE L'EFFUSION DU SANG DU CRUCIFIX.

Elle a pour objet de vénérer les 3 Gouttes de Sang répandues par un Crucifix à l'occasion d'un faux serment prononcé devant l'Evêque de Quimper...

Le buste du Christ et le linge qui reçut les gouttes de sang sont conservés dans le tabernacle qui surmonte l'autel voisin du portail Nord de la cathédrale... Ils sont exposés à la vénération des fidèles le jour de la fête et tous les vendredis du Carême.

Réunions du mois.

Le 3 Février, 1er vendredi. — A la cathédrale, de 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Le lundi 6. — A la chapelle, réunion des Mères chrétiennes ; messe à 8 h. 30, et à 15 heures, conférence.

Le mardi 7. — A la chapelle, à 7 heures, messe pour la Ligue Patriotique des Françaises, et réunion des dizainières, à 14 h. 30, dans la salle de la Phalange d'Arvor.

Le dimanche 19. — A la chapelle, à 13 h. 30, réunion des Enfants de Marie : conférence, bénédiction.

Le dimanche 26. — A la chapelle, à 16 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Le dimanche 26, *le lundi* 27 et *le mardi* 28, Prières des Quarante-Heures. Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 30 du matin à l'issue des vêpres, qui auront lieu, le dimanche, à 15 heures, les deux jours suivants, à 16 heures. — Les lundi et mardi, grand'messe à 9 heures.

Confession des enfants.

Le mercredi 1er Février. — Confession des filles des catéchismes.

Le samedi 4. — Confession des garçons des catéchismes.

Le vendredi 10. — Confession des enfants qui n'ont pas encore été admis à la communion privée.

Où en est la question du Carillon électrique ?

Divers systèmes ont été étudiés, *sur place,* par deux ingénieurs de nos amis, et leur choix s'est arrêté sur l'appareil qui semble, à l'heure actuelle, offrir le plus de garanties au triple point de vue de la souplesse, de la résistance et de la sécurité.

Des maisons, dont les références étaient sérieuses, ont été invitées à présenter des devis, en concurrence loyale, après

examen, par leurs représentants respectifs, du beffroi et de l'ensemble de la sonnerie.

Nous n'attendons plus, pour commencer les travaux d' « électrification » du carillon, que l'autorisation du Ministère des Beaux-Arts. Elle est indispensable, puisque la cathédrale est un « monument classé ». Encore un peu de patience!

Œuvre des bons journaux.

Le total des journaux et revues trouvés dans la boîte de la paroisse est : pour 1931, de 5.931, et pour 1932, de 6.428.

La Directrice du Patronage de la Retraite remercie les généreux donateurs, et, très spécialement, ceux qui, par leur régularité à remettre leurs journaux, chaque semaine, répondent aux désirs des lecteurs en leur procurant des nouvelles plus récentes.

On espère qu'un plus grand nombre de personnes songeront, même au prix d'un petit effort, à répandre joie et vérité par ces bonnes lectures, aimant à partager ces biens avec les autres...

Les enfants sont d'ailleurs si fières de rapporter un journal à lire à Papa, ou une jolie revue à Maman !...

Vers un glorieux centenaire

(1833-1933)

Une œuvre de Frédéric Ozanam (1813-1853)

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul

Les membres de nos Conférences paroissiales de Saint-Vincent-de-Paul ont pris l'heureuse initiative de célébrer, avec un certain éclat, le centenaire de la fondation d'une œuvre à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

Ils ont invité Son Exc. Mgr Duparc à présider, *le dimanche, 19 Mars,* à Quimper même, un Congrès, auquel seront convoqués des délégués représentant les divers groupes du diocèse. Au cours de la messe de 9 heures, Monseigneur prononcera une allocution de circonstance, afin de rendre hommage, comme il convient, à la mémoire de celui qui reste un admirable modèle pour les jeunes gens catholiques : *Frédéric Ozanam,* l'ami de Jésus et des pauvres.

AUTOUR DU VIEUX QUIMPER

Simon Charrue

Serpent à la Cathédrale de Quimper

On trouve dans le *Mercure de France,* fascicule d'Août 1750, la curieuse information qui suit :

« On nous écrit de Quimper que, le 20 de Juin, Simon Charrue de Kerardennec, originaire du Languedoc, habitué à Quimper en qualité de serpent de la cathédrale depuis quatre-vingt-quatre ans, et âgé de cent neuf ans, a épousé en quatrièmes noces Marie-Louise Ollivier, fille âgée de trente ans, à qui, par son contrat de mariage, il donne de douaire, en cas qu'il n'ait point d'enfants, le revenu de la moitié de ses biens, et si, comme il l'espère, il en a lignée, il ne lui accorde que le revenu du tiers.

» Le nouveau marié ne se ressent d'aucune des infirmités de son âge. Ni les sens, ni les facultés de l'esprit n'ont souffert aucune altération. Il donne du serpent tous les jours, tient tête aux plus altérés musiciens avec supériorité, et mange beaucoup, surtout de la pâtisserie et des ragoûts où il fait dominer l'ail. On peut le donner comme une preuve sans réplique qu'il y a des exceptions à tout âge. »

J'ai voulu tirer au clair l'anecdote peu commune de ce nouveau patriarche, et voici le résultat de mes recherches dans les vieux registres de la paroisse quimpéroise du Tour-du-Chastel, autrement dite de la Chandeleur, où se trouvait la cathédrale. En sa qualité de suppôt de celle-ci, Simon Charrue tenait à en habiter le plus près possible, et il avait trouvé à se loger dans l'une des petites maisons de bois et de torchis cuirassées d'ardoises, qu'on voyait alors si pittoresquement nichées entre les contreforts et au pied des tours du majestueux édifice. Le Chapitre des chanoines en était le propriétaire, et tirait de ces bicoques un certain revenu. Les patientes recherches de M. Trévidy m'ont même permis d'identifier la maison du vaillant musicien, ce qui me permet de la reproduire ici d'après la gravure des frères Rouargue.

L'auteur de l'article paru dans le *Mercure de France* a quelque peu exagéré les choses, afin de donner plus de relief à l'originale figure qu'il esquissait. Simon Charrue dut arriver à Quimper, de son Midi natal, aux environs de 1680. Je le rencontre, en 1692, qualifié « marchand et serpent à la cathédrale ». On sait qu'un serpent était une sorte

de longue trompette ondulée qui accompagnait et soutenait la voix des chantres, selon la science musicale et les poumons du souffleur. L'excellent Charrue cumulait ces fonctions de confiance avec celle « d'hoste débitant vin au détail ». Il devait occuper une certaine situation sociale, car on le rencontre au nombre des rares commerçants quimpérois gratifiés d'armoiries bourgeoises en 1696. Le juge d'armes d'Hozier lui attribua un bel écusson *d'azur à trois roues d'or, 2 et 1,* allusion évidente aux roues d'une *charrue,* tout

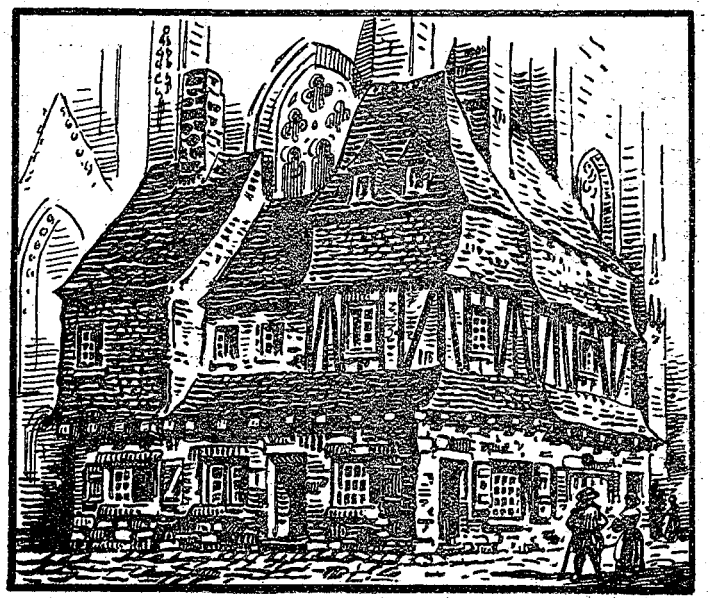

LA MAISON DE SIMON CHARRUE

comme le blason colloqué à Michel Germé, marchand de vins en gros à Quimper et peut-être fournisseur de notre serpent-cabaretier : *d'azur à trois oignons germés d'or, 2 et 1, surmontés d'un soleil de même en chef,* s'inspirait aussi du nom de son titulaire.

Simon Charrue avait d'abord épousé, dans la paroisse de Saint-Sauveur, le 5 Février 1685, Thomine-Corentine Le Roux. L'acte de mariage, où signèrent un certain nombre de notables bourgeois et même de gentilshommes, le dit habitant de la paroisse du Saint-Esprit, c'est-à-dire le quartier de la Rue-Neuve. Sa femme lui donna plusieurs enfants, baptisés de 1686 à 1702. Demeuré veuf, il reconstitua son

foyer au moyen d'une seconde union avec une noble dame, Marguerite-Anne de Saint-Giron, veuve du sieur de Kergroas Le Goff. D'après leur acte de mariage, il résidait alors à Ergué-Armel, où il venait d'acquérir — preuve indubitable que ses affaires temporelles étaient prospères — le petit domaine seigneurial de Keradennec ; mais la cérémonie eut lieu à Saint-Corentin, le 5 Juillet 1707. Noble, vénérable et discret Messire François-Joachim de Lesguern, chanoine, y officia, et les signatures de Marie Le Dourguy, Claude Thépault de Crechallou, Jean-Baptiste de la Roque, etc., témoignent de la considération dont jouissaient les époux dans la bonne société de l'époque.

Une fille, Marie-Thérèse, et un garçon, Alexandre-Louis, naquirent de cette alliance en 1711 et en 1713. Vient ensuite un long intervalle de près d'une quarantaine d'années, pendant lequel je n'ai relevé, à titre épisodique, que l'acte de sépulture, en 1715, de Julien Rioual, meunier du moulin des Salles, en Kerfeunteun, qui s'était cassé la tête en tombant d'une fenêtre de la maison du sieur Charrue, « hoste débitant vin », pour en avoir sans doute fêté la marchandise plus que de raison. Puis l'on trouve, à la date du 28 Juin, 1750, dans les deux paroisses de la Chandeleur et de Saint-Mathieu, la publication des bans du futur mariage du sieur Simon Charrue, seigneur de Keradennec, et de demoiselle Louise Ollivier, fille majeure d'honorables personnes Nicolas Ollivier et Marie-Anne Savoné.

Le correspondant du *Mercure de France* semble donc avoir dit la vérité en annonçant le quatrième mariage — c'était en réalité le troisième — de l'intrépide centenaire. Mais le malheur est que ce mariage n'eut jamais lieu. J'ai en vain scruté, avec le plus grand soin, les pages du registre de Saint-Mathieu, domicile de la fiancée, sans découvrir aucune trace de l'acte qui aurait dû en constater la célébration. Il est infiniment probable que les enfants des deux premières alliances de Simon Charrue ont pu réussir à lui faire comprendre à temps qu'il était inopportun de convoler encore une fois, et qu'un époux mieux assorti et moins vénérable ferait mieux l'affaire des trente printemps de Louise Ollivier.

Le bon vieillard ne survécut guère à cet écroulement de ses rêves matrimoniaux. La pâtisserie et les ragoûts à l'ail perdirent pour lui leur saveur. La soif admirable qui lui avait toujours assuré de flatteuses victoires dans les tournois bachiques s'amortit tristement, et moins d'une année après, il avait quitté ce bas-monde. Voici son acte de décès, qui reste dans une prudente réserve en ce qui concerne son âge exact, mais dont on peut, à mon avis, conclure que c'était tout au plus un nonagénaire bien conservé :

« L'an 1751, le troisième may, le sieur Simon Charrue, servant en qualité de serpent au chœur de la cathédrale de Quimper depuis environ soixante-dix ans, mourut sur la paroisse de la Chandeleur dans une extrême vieillesse, après avoir reçu tous les sacrements nécessaires, et fut inhumé le lendemain dans la cathédrale, par noble et discret Messire Jean-Louis-Corentin Gourcuff de Trémenec, grand-chantre de ladite cathédrale, assisté des Messieurs vicaires et du clergé. »

J. K.

AU PATRONAGE

FOOT-BALL

Je ne fais pas comme le correspondant d'un certain journal qui s'empresse toujours d'annoncer, dans ses « Echos Quimpérois », que la Phalange d'Arvor a été battue copieusement, est sur le point d'aborder les barrages, et n'a dans le championnat des patronages qu'une place intermédiaire... Non, quand l'équipe est battue, je le dis ; Quand elle est victorieuse, je le proclame, et quand elle écrase l'A. S. Rospordinoise par 7 buts à 0, je le crie sur tous les toits et je la félicite, comme je la félicite de tenir dans le championnat des Patronages, non pas une place intermédiaire, mais la première place, puisqu'elle a deux parties gagnées et une nulle sur trois matches joués. Qui peut en dire autant dans la même série ? ? ?

Un forfait va, peut-être, l'arrêter dans sa course, mais peu importe, la Phalange essaiera de surmonter cet obstacle, en jouant toujours le mieux possible dans les rencontres futures. Sportivement, elle acceptera les défaites ; avec joie, elle voudra accumuler les victoires. Si le succès couronne ses efforts, tant mieux ; pourvu que nos jeunes gens s'amusent sainement pendant les après-midis du dimanche, c'est tout ce qu'il faut : devenir champions n'est que l'accessoire. C'est tout ce que je voulais dire.

Pour la Commission :
LE PETIT CORENTIN.

CINÉMA

Ce mois, passera sur l'écran de la Phalange d'Arvor, un choix des meilleurs films sonores et parlants :

Du 1er au 5 Février : *DANTON*, le plus beau film de la saison.

Du 9 au 12 Février : *Echec au Roi* et *Ceux de Viking.*
Du 16 au 19 — : *La femme en homme.*
Du 23 au 26 — : *Prisonnier de mon cœur.*

1° Nous rappelons que la séance *du jeudi*, à 4 heures, est faite spécialement pour les enfants : ceux-ci y ont demi-tarif, tandis que le dimanche ils paient place entière, s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.

2° *A tous, nous annonçons que la salle est désormais parfaitement chauffée.*

3° Enfin, nous informons la clientèle qu'il fait plus chaud aux balcons, qu'on y est mieux assis et qu'on peut y jouir de la meilleure production sonore. L'écran, reculé sur la scène et plus élevé, peut être vu complètement, désormais, par tous les spectateurs.

LA DIRECTION.

LES CHAMPIGNONS

— Regarde donc, mon petit loup, si ce n'est pas malheureux : voilà encore toute une famille qui vient d'être empoisonnée par des champignons ! Tiens, regarde, c'est dans le journal !

Et la grosse dame tendit le *Canard des Concierges* à son petit loup, c'est-à-dire à son estimable mari, père de deux gros garçons joufflus et de trois filles langoureuses.

— On ne saurait jamais prendre assez de précautions avec ces légumes-là ; ma tante Célestine l'a toujours dit : les champignons sont comme les langues de femmes, les meilleurs ne valent rien !

C'était la conclusion du papa.

— Mais, mon petit père, il suffit pourtant de les examiner scientifiquement, minauda Euphrasie, l'aînée des trois grâces : l'amanite oronge se distingue au microscope du lactaire roux.

— Pense-tu, pas besoin de microscope, opina Joseph, il suffit de mettre une cuiller d'argent dans la casserole : si elle se ternit, c'est qu'il ne faut pas goûter à la sauce !

— Mon Dieu ! tu n'entends pas, mon petit loup : voilà les enfants qui veulent mettre le microscope dans la sauce !

— Mais non, maman !

— Mais si ! Joseph l'a dit, et Eulalie aussi !

Et la dispute continue pendant que le train roule...

— X..., cinquante minutes d'arrêt, buffet !

Le petit loup, sa femme et leurs cinq enfants se précipi-

tent hors du wagon. Sous l'œil placide des surveillants de la gare, ils suivent le courant pressé des voyageurs, bifurquent à gauche et s'engouffrent dans le buffet.

— Sept repas à 15 francs.

On mange avec cette sorte de hâte gloutonne qui semble faire partie de l'horaire des chemins de fer.

— Maman, il y a des champignons dans la sauce ! s'écrie subitement Joseph.

Toute la table est debout, on regarde, on examine, on gesticule, on crie. André propose une cuiller en argent, Euphrasie son microscope, la mère se lamente, Joséphine pleurniche, Gustave profite du désarroi pour voler du dessert, et le « petit loup » appelle le garçon, le maître d'hôtel, la cuisinière.

— Monsieur, vous voulez donc nous empoisonner ? Vous osez nous servir des champignons, douteux sûrement, vénéneux peut-être, alors que dans tous les journaux on ne parle que d'empoisonnements provoqués par l'absorption des champignons !

Les voyageurs pour X..., Y..., Z..., en voiture !

La discussion avait duré si longtemps qu'il avait fallu laisser le dîner inachevé et payer quand même le tout, même l'assiette de champignons que le « petit loup » avait jetée à un coin de la table avec un geste de juste courroux. Mais le père de famille s'en allait l'âme fière, comme un loup qui venait de sauver ses jeunes louveteaux.

A peine réinstallé dans le wagon, chacun va s'occuper.

Madame sort de son réticule le dernier roman à la mode où l'on prêche éloquemment la cause du divorce et le mépris de la vie de famille.

Eulalie et Euphrasie reprennent à la page marquée leur roman préféré, dont le moindre inconvénient est de vider la tête en faussant le cœur.

Joséphine dévore un livre impie sur les anciennes croyances chrétiennes.

Joseph se hâte d'achever une livraison d'aventures affolantes, pour aborder une revue dont il n'ose montrer le titre.

Et le papa se repose de ses émotions en soulignant de gros rires les histoires salissantes du colonel Sanspudeur.

Pendant ce temps, Gustave, qui n'est plus surveillé par personne, mange dans son coin de couloir la poignée de champignons dont il est friand et qu'il a ramassé pendant que son père discutait avec le gérant du buffet.

— *Mange en paix, pauvre Gustave, c'est toi qui risques le moins !*

ROMARIN.

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à* 6, 7, 8, 9, 10 *heures (grand'messe)*, 11 *h.* 30. (*Les fêtes non gardées n'ont pas de messe à* 11 *h.* 30.) — *Vêpres à* 14 *heures* 30. *Bénédiction.*

CONFESSIONS. — *Tous les jours, aux heures des messes, et le soir, de* 18 *à* 19 *heures ; — le samedi de* 15 *à* 19 *heures, et après* 20 *heures.*

1, MERCREDI. — Saint Ignace, évêque et martyr. — Confession des filles.

✝ 2, JEUDI. — Purification de la Bienheureuse Vierge Marie. — Grand'messe à 10 heures. Avant la grand'messe, bénédiction et procession des cierges.

3, VENDREDI. — Saint Gildas, abbé. — 1er vendredi du mois. — A 17 heures, bénédiction. — De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Saint André Corsini, évêque et confesseur. — Confession des garçons.

✝ 5. — DIMANCHE. — 5e *Dimanche après l'Epiphanie.* — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

6, LUNDI. — Saint Tite, évêque et confesseur.

7, MARDI. — Saint Romuald, abbé.

8, MERCREDI. — Saint Jean de Matha, confesseur.

9, JEUDI. — Saint Cyrille d'Alexandrie, confesseur et docteur de l'Eglise.

10, VENDREDI. — Sainte Scholastique, vierge.

11, SAMEDI. — Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie à Lourdes.

✝ 12, DIMANCHE. — *La Septuagésime.* — A 20 heures, sermon breton. Bénédiction.

13, LUNDI. — De la férie.

14, MARDI. — Saint Valentin, prêtre et martyr.

15, MERCREDI. — Saint Faustin et Saint Jovit, martyrs.

16, JEUDI. — De la férie.

17, VENDREDI. — Saint Guévroc, abbé.

18, SAMEDI. — De la Bienheureuse Vierge Marie.

✝ 19, DIMANCHE. — *La Sexagésime.* — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. Procession. Bénédiction.

20, LUNDI. — De la férie.

21, MARDI. — De la férie.

22, MERCREDI. — Office des Trois Gouttes de Sang (spécial à la Cathédrale). Messe de 8 heures, à l'autel des 3 Gouttes de Sang.

23, JEUDI. — Saint Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

24, VENDREDI. — Saint Mathias, apôtre.

25, SAMEDI. — De la Bienheureuse Vierge Marie.

✝ 26, DIMANCHE. — *La Quinquagésime.* — Exposition des Quarante-Heures. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

27, LUNDI. — De la Férie. — Exposition des Quarante-Heures. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

28, MARDI. — Saint Ruellin, évêque et confesseur. — Exposition des Quarante-Heures. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la réception du Sacrement de Baptême :

24 *Décembre* 1932. Renée-Simone Benoit, 16, rue des Gentilshommes.
25 — Michel-Jean Riou, 11, rue Sainte-Catherine.
1 *Janvier* 1933. Yves-François-Marie Galand, rue Frédéric-Le Guyader.
1 — Jeannine-Marie Calvez, 10, rue du Guéodet.
1 — Gérard-François Bleuzen, 31, rue Penn-ar-Stéir.
1 — Charles Tanneau, 70, rue Jean-Jaurès.
2 — Françoise-Charlotte-Lucne Forget, 15, rue de Kergariou.
4 — Joseph-Marie Renévot, 21, rue du Frout.
5 — Christiane-Aimée Guichaoua, 29, rue Jean-Jaurès.
7 — Marcel-Henri Jugeau, 16, rue Jean-Jaurès.
7 — Henri-Fernand Jugeau, 16, rue Jean-Jaurès.
8 — Louis Le Garrec, rue Feunteunik-al-Lez.
8 — Raymonde Jaouen, 16, rue des Gentilshommes.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

3 *Janvier* 1933. Léon-Julien Loiseau et Denise Bodivit.
9 — Jacques-Jean-Marie Quéneudec et Marie-Franço Péron.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

23 *Décembre* 1932. Marie-Jeanne Billon, épouse de Pierre Denniel, 69 ans, 42, rue Kéréon.
8 *Janvier* 1933. Renée-Marie Hélias, époux de Marie Lamandé, 59 ans, rue de l'Hospice.
10 — Corentin-Marie Bolzer, veuf de Anne-Marie Quénéhervé, 68 ans, 23, rue Jean-Jaurès.
11 — Marie-Josèphe Pervé, veuve de Eugène Siméon, 83 ans, 25, rue Penn-ar-Stéir.
12 — Jeanne-Marie Michelet, veuve de Joseph Jacq, 54 ans, rue de l'Hospice.
14 — Hélène-Annik Guyader, 5 mois, 25, rue de Kerfeunteun.
15 — Marie-Catherine Le Goff, veuve de Hervé Mariel, 73 ans, 26, rue de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

22e ANNÉE. Mercredi 1er Mars 1933. N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

BUREAUX : Rue du Frout (Sacristie) | DÉPOTS { Librairie LE GOAZIOU. — GUIVARC'H. -

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement d'honneur : **20** francs par An.
Abonnement : **10** fr. par An. — Le Numéro : **1** franc.
Annonces commerciales : **25** fr. par An pour une case.

UN SACRE A QUIMPER

(25 Mars 1933)

MONSEIGNEUR GOURTAY, ÉVÊQUE DE CAYENNE

Notre Saint Père le Pape vient d'honorer le diocèse de Quimper en nommant Evêque de Cayenne l'un de ses enfants, le Père Gourtay, de la Congrégation du Saint-Esprit, originaire de Châteaulin.

Mgr Gourtay est un homme alerte, au regard clair. Son visage s'adoucit d'une barbe grise taillée en pointe. Il a connu la vie de la brousse, la vie aventureuse de ses premières missions, il a souffert de climats fiévreux ou torrides, mais il ne demeure dans son sourire aucune trace des dangers passés, aucune crainte de ceux à venir.

La guerre terminée, il avait été envoyé dans les îles de La Réunion, où il fut curé de la cathédrale de Saint-Denis. La Réunion c'est la perle de l'Océan Indien. De belles montagnes, une nature luxuriante et chaude, des fleurs, des oiseaux.

Le 6 Décembre, le Père Gourtay quittait ce pays pour un congé à passer en France. Arrivé à Marseille, il demanda à y rester quelques jours pour se familiariser avec le froid. Depuis 13 ans, il ne savait plus ce que c'était. Un soir, comme il prenait un frugal repas, on lui remit une dépêche qui le plongea dans un étonnement profond, en lui apprenant qu'il était promu à l'évêché de Cayenne.

La Guyane est un pays au climat pénible, à la population dispersée, où à 20 kilomètres de la mer commence la forêt vierge, où les fleuves seuls permettent de pénétrer à l'intérieur, où il n'y a qu'une voie ferrée de 12 kilomètres, et une

route de 89 kilomètres, alors que le territoire a 300 kilomètres de long et 400 de profondeur.

Sur une population de 47.000 âmes, il y a 10.000 chercheurs d'or, 30.000 Créoles, 2.500 Indiens des forêts et des fleuves, et 4.500 déportés.

Mgr Gourtay sera sacré en la cathédrale de Quimper, par Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon, le 25 Mars prochain.

Le blason du nouveau prélat comporte un écartelé : ce sont d'abord les armes de la Congrégation du Saint-Esprit, une colombe, surmontant le Saint Cœur de Marie transpercé d'un glaive ; puis les hermines de Bretagne ; en troisième lieu, une nef aux voiles déployées voguant sur un océan d'azur, sous la protection de l'étoile de la mer ; cette nef rappelle la carrière voyageuse du missionnaire, et l'étoile évoque Notre-Dame de Châteaulin ; enfin, deux palmiers rappellent le souvenir de la Réunion.

Les cérémonies du Sacre seront évidemment fort belles. Depuis la consécration de Mgr de Léséleuc, en 1873, la cathédrale de Quimper ne les a pas vues. Raison de plus pour que les fidèles de Saint-Corentin et des autres paroisses du diocèse viennent y assister, très nombreux. H. P.

L'ACTION CATHOLIQUE

UN TRACT A LIRE ET A MÉDITER

Inscrivez-vous à votre Union Paroissiale

Monseigneur Gibier, qui fut évêque de Versailles, rapporte, dans un de ses ouvrages, le trait suivant :

Un jour, le Saint Pontife *Pie X,* s'entretenant avec un groupe de cardinaux, leur demanda :

— Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus nécessaire pour le salut de la société ?

— L'un dit : Bâtir des écoles. — Non pas, répartit le Pape.

— Un autre : Multiplier les églises. — Non encore.

— Un troisième : Activer le recrutement sacerdotal. — Même réponse négative.

— Ce qui est présentement le plus nécessaire, déclara *Pie X,* c'est d'avoir, dans chaque paroisse, *un groupe de laïques éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres.*

Cette réponse de *Pie X* pourra étonner quelques-uns. Et pourtant, n'avait-il pas raison ? Le jour où, dans chaque paroisse on trouvera ce « *groupe de laïques éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres* », qu'il demandait, ne sera-t-il pas facile de bâtir des écoles, de multiplier les églises, d'activer le recrutement sacerdotal et de faire bien d'autres choses encore ?

Sur le terrain social, en particulier, les lumières n'ont pas manqué aux catholiques depuis *Léon XIII.* Mais ne pourrait-on pas répéter ici le mot de l'évangéliste *S. Jean* parlant *de N. S. J.-C. : « La Lumière est venue au milieu des ténèbres ; mais les ténèbres ne l'ont point comprise. »* Où sont les hommes décidés à mettre ces lumières dans toute la pratique de leur vie ? Hélas, la plupart les ignorent.

Et pourtant, dans la crise mondiale que nous traversons et qui angoisse les individus et les peuples, le Souverain Pontife *Pie XI,* glorieusement régnant, ne cesse de répéter à tous les échos, que nous ne pourrons trouver de salut en dehors de ces enseignements de l'Eglise.

Il ajoute, non moins souvent, que les prêtres seuls ne pourront procurer le salut de la société, si les laïques fidèles ne comprennent pas enfin qu'ils doivent prendre leur part de responsabilité et de travail dans la diffusion et l'application des enseignements de l'Eglise. Lui aussi fait appel, comme Pie X, dans chaque paroisse, à un groupe de laïques éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres qui, dans tous les domaines, sauront montrer où est la vérité et où est la justice et qui, unis entre eux, s'emploieront, par toutes sortes d'institutions et d'organisations, à mettre plus d'amour entre les hommes.

L'Action Catholique, ce n'est pas autre chose que ce groupe d'hommes.

Dans un pays comme le nôtre, pourrait-on trouver une seule paroisse où manqueraient ces hommes *résolus* et *intrépides* ? Et ceux-ci refuseront-ils de s'éclairer et d'être les apôtres sur lesquels le Pape veut compter ?

Dans un très grand nombre de paroisses, ce sont tous les hommes, ce sont toutes les femmes, et les jeunes gens, et les jeunes filles qui voudront se grouper pour répondre à l'appel de l'Eglise.

Nous comptons actuellement plus de 40.000 adhérents dans notre *Action Catholique diocésaine.* Nous avons le ferme espoir qu'en 1933, chacun mettant sa bonne volonté, nous doublerons facilement ce chiffre ; et nous verrons nos Unions Paroissiales, fortement unies entre elles, d'un canton à l'autre, s'encourager pour devenir plus actives et travailler à qui mieux mieux au relèvement de notre pauvre société.

Pour la Commission diocésaine,

Le Président, C^t VANNIER. *Le Secrétaire général,* J. LE GOASGUEN, *Ch. h.*

CONVOCATION

Lundi 6 Mars 1933

Salle

de la Phalange d'Arvor

à 20 h. 15

Réunion Générale

en vue de reconstituer les

GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE PAROISSIALE

N. B. — *Cet appel s'adresse, indistinctement, aux hommes, aux femmes, aux jeunes gens et aux jeunes filles, qui sont de vrais fidèles, c'est-à-dire pour qui un désir du Pape est un ordre.*

Conférenciers :

1°) M. le Commandant **Vannier**, Président de l'Action Catholique du Diocèse de Quimper et de Léon.

2°) M. le Chanoine **Le Goasguen**, Secrétaire général de l'A. C. D.

LA VIE PAROISSIALE

Célébration d'un Centenaire

Les Conférences de Saint Vincent de Paul (1833-1933)

Nous rappelons aux paroissiens que Mgr l'Evêque prendra la parole à la messe de 9 heures, le dimanche 19 Mars, à l'occasion du *Centenaire* de la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Bibliothèque catholique.

La bibliothèque catholique, 16, place Saint-Corentin, est ouverte :

1° *Le dimanche,* de 11 heures à midi ;

2° *Le mercredi,* de 13 h. 30 à 15 h. 30.

L'abonnement est de 10 fr. par an, et donne droit à deux livres par semaine.

On peut aussi louer des livres, à raison de 0 fr. 20 par volume (durée de la location : quinze jours).

Réunions du mois.

1° Confessions des enfants du catéchisme.

a) Les filles qui ont déjà fait la communion, le mercredi des Cendres, 1er ;

b) Les garçons qui ont déjà fait la communion, le samedi, 4;

c) Les enfants qui n'ont pas encore communié, le vendredi, 10.

2° Réunions des Œuvres.

a) Les hommes et jeunes gens, le 3, 1er vendredi, de 20 à 21 heures, à la Cathédrale;

b) Les membres de l'Action Catholique, le lundi 6, à 20 heures, au Patronage;

c) Les mères chrétiennes, le lundi 20. Messe à 8 heures; conférence à 14 heures 30, à la Chapelle;

d) La Ligue Patriotique des Françaises, le mardi 7. Messe à 8 heures, à la Chapelle. — Réunion des dizainières à 14 h. 30, salle de la Phalange ;

e) Les Enfants de Marie (jeunes et anciennes), le samedi

25, fête de l'Annonciation. Messe à 7 heures, à la Chapelle. Bénédiction.

f) Le Tiers-Ordre, le dimanche 26, à 16 heures, à la Chapelle.

3° Cérémonie extraordinaire.

Sacre de Son Excellence Monseigneur Gourtay, évêque de la Guyane, à la Cathédrale, le samedi 25 Mars. La cérémonie commencera à 8 heures 30.

4° Conférence missionnaire.

Une conférence en faveur des Missions de l'Oubangui-Chari, dévastées par un cyclône, sera donnée par Monseigneur Grandin, vicaire apostolique, le lundi 13 Mars, à 20 heures 30, salle de la Phalange d'Arvor.

⁂

Nota bene. — La Communion pascale des enfants des grands catéchismes (aspirants, 1re, 2e et 3e communion) devant se faire le dimanche de la Passion, 2 Avril, et la communion des tout petits, le jeudi suivant, 6 Avril, nous prions les parents chrétiens d'employer ce mois de Mars, à leur faire repasser les leçons du catéchisme déjà apprises, afin qu'ils puissent subir avec succès l'examen d'admission.

Les enfants susceptibles de faire la 1re communion privée, qui n'ont pas été baptisés à Saint-Corentin, doivent se procurer au plus tôt, leurs certificats de baptême, et les remettre à leur prêtre catéchiste.

Devoirs à remplir pendant le Carême.

I. — Assister aux Prédications. Les Prédications françaises seront données par le Révérend Père Guihard, des missionnaires diocésains de Rennes, tous les dimanches, mardis et jeudis, à 20 heures, à la Cathédrale ;

Les Prédications bretonnes seront données par M. l'abbé Guillou, vicaire à Ergué-Gabéric, à 20 heures, à la Chapelle, tous les mercredis jusqu'au 4e dimanche du Carême, puis tous les soirs jusqu'au samedi de la Passion.

II. — Préparer sa Communion pascale par plus de prières et des prières mieux faites, un examen de conscience sérieux, et une confession sincère et complète.

III. — Faire pénitence pour expier ses fautes, en observant les lois de l'abstinence et du jeûne.

a) *Abstinence.* — Tous les fidèles parvenus à l'âge de 7 ans, sont obligés de faire abstinence, c'est-à-dire, de ne prendre aucun aliment gras, tous les mercredis, tous les

vendredis et le Samedi-Saint jusqu'à midi, durant tout le Carême.

b) *Jeûne.* — Tous les fidèles, âgés de 21 ans accomplis et qui n'ont pas encore commencé leur 60e année, sont obligés de jeûner, tous les jours du Carême, sauf les dimanches.

La loi du jeûne prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, à *la réfection ou petit déjeûner* du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain sec ; — à la *collation ou réfection du soir*, on peut prendre, mais en moindre quantité qu'au repas principal, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage, mais les œufs sont interdits.

A l'exception des mercredis et vendredis (des mercredi, vendredi et samedi de la 2e semaine du Carême, semaine des Quatre-Temps), même ceux qui sont astreints au jeûne, peuvent prendre des aliments gras, tous les jours, au repas principal; et il ne leur est pas défendu de manger de la viande et du poisson à ce repas.

Remarque. — 1) On peut être exempté ou dispensé, soit de l'abstinence soit du jeûne, en raison de son état de santé, de ses fatigues, de ses travaux... etc. Mais il est prudent d'en soumettre les motifs à Monsieur le Curé ou à son confesseur.

2) Il convient de compenser par des aumônes, proportionnées à ses ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence. Les pauvres peuvent y suppléer, en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse, comme l'indique Monseigneur l'Evêque dans son Mandement du Carême.

IV. — Verser sa contribution au Denier du Culte. — Donner son Denier du Culte, n'est pas une chose facultative, comme beaucoup se l'imaginent à tort ; c'est une obligation de conscience... L'article VII du Mandement du Carême le rappelle en ces termes explicites : « Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du Clergé. »... Le Denier du Culte a été établi pour subvenir aux besoins du Clergé spolié par la loi inique de la Séparation; puisqu'il est une nécessité qui s'impose en conscience, il ne saurait être facultatif, c'est un devoir qui oblige la conscience, donc qui oblige sous peine de péché...

Le versement du Denier du Culte doit être fait, autant que possible, avant Pâques.

Nous vous prions de vouloir bien remettre vos cotisations, avec l'indication de votre nom et de votre adresse, soit à la Sacristie, soit au Presbytère.

Autour du vieux Quimper

LA PRISE DE QUIMPER PAR LES PAYSANS, EN 1490

L'invasion pacifique de Quimper, dans la matinée humide et grise du 29 Janvier dernier, par près de 20.000 paysans venus de tous les coins du Finistère pour protester contre la crise agricole, qui atteint si durement nos populations rurales, a rappelé à quelques fouilleurs de vieux bouquins le souvenir d'une autre irruption paysanne beaucoup moins inoffensive, dont notre ville fut l'objet et la victime, voici près de quatre siècles et demi.

Ce torrent se forma au milieu des Montagnes d'Arrée et des Montagnes Noires, puis se précipita furieusement sur la Basse-Cornouaille, accumulant au passage les dégâts et les ruines. Ses flots irrités vinrent battre les remparts de la cité du roi Gradlon avec tant de violence qu'ils y firent brèche. Il y eut du pillage, des maisons saccagées, du sang répandu.

La sédition se termina, comme tant d'autres *jacqueries* au moyen-âge, par une débandade et un massacre. L'impression de ce tragique épisode dut être très vive chez les Quimpérois, puisqu'il y a soixante ans à peine, leurs descendants se le remémoraient encore. Aujourd'hui, on n'en parle plus guère. L'occasion est donc bonne pour rappeler à ceux qui l'auraient oublié, et apprendre à ceux qui ne l'ont jamais su, comment Quimper, lorsque régnait la duchesse Anne, tomba au pouvoir des « rustiques », et quel fut le châtiment de ses envahisseurs. Ce sera l'objet de la présente chronique.

⁂

C'est le chanoine Jean Moreau qui a le premier relaté cette révolte dans son *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les guerres de la Ligue*. Il vivait à la fin du XVI[e] siècle, et il parle donc en témoin oculaire, rapportant les faits d'armes, les tristesses et les horreurs de son temps, en un style peu châtié mais admirablement expressif et pittoresque. Le prudent chanoine exécrait les compagnards, « la paysantaille » toujours disposée, dit-il, à immoler ce qui était au-dessus d'elle pour demeurer maîtresse du pays, et il se complaît à dénombrer les excès auxquels « cette race de manants » s'était inhumainement portée, à Roscanou, à Kerouzéré et ailleurs.

« J'ai trouvé aussi, poursuit-il, en certain livret de vélin et ancien manuscrit... qu'en l'an 1489, il y eut un grand soulèvement, en cet évêché, de la populace contre la noblesse et les communautés des villes, qui (1), ayant publiquement et à guerre ouverte, pris les armes, coururent les villes, bourgades et maisons des nobles, tuant tous ceux qui tombaient entre leurs mains. Leur intention et leur but n'étaient autres que d'exterminer tous ceux de cette qualité, afin de demeurer libres et affranchis de toute subjection, des tailles et pensions annuelles qu'ils payaient à leurs seigneurs, et revendiquer la propriété de leurs terres. » On le voit, le programme de ce

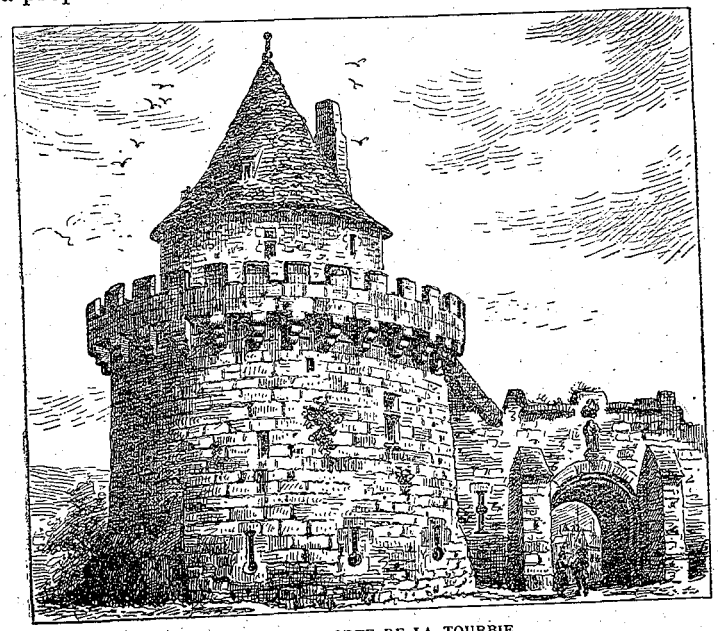

DONJON ET PORTE DE LA TOURBIE,
AUTREFOIS A L'ENTRÉE DE LA RUE ELIE-FRÉRON
(D'après d'anciens documents.)

mouvement agraire était d'une terrible simplicité. Une fois les châteaux brûlés, les titres et les contrats détruits, les possédants égorgés, il ne restait plus qu'à se partager les biens demeurés sans maîtres. Nos communistes actuels oseraient à peine se montrer aussi hardis.

Continuons à suivre, en l'abrégeant, le récit du chanoine Moreau. « Cette commune effrénée prit sa source », dit-il, au terroir de Carhaix, dans la paroisse de Plouyé, non loin d'Huelgoat. Ses chefs étaient trois frères, l'un se nommait

(1) Il s'agit de « la populace », mot dont notre auteur fait un substantif pluriel.

Jean, et devait à son origine d'être appelé *Yan Plouyé*. L'effervescence gagna seize autres paroisses, s'étendant jusqu'à Plomodiern, Plonévez-Porzay et Saint-Nic. Les révoltés ne rencontrèrent d'abord aucun obstacle. A leur approche, les gentilshommes et les bourgeois s'enfuyaient épouvantés. Aussi purent-ils d'abord piller, incendier, tuer impunément. Enhardis par ces faciles succès et par leur nombre sans cesse accru, les paysans « tournèrent visage vers le pays bas » et arrivèrent devant la capitale de la Cornouaille, qu'ils prirent d'assaut le 30 Juillet 1490. Leur attaque se produisit contre le rempart situé au Nord de la ville, entre la porte Bizian ou Bihan (1), à laquelle les conduisit le chemin de Briec qu'ils avaient suivi, et la porte de Saint-Antoine. Ils renversèrent les avant-murs, pratiquèrent une brèche dans la courtine fortifiée qui reliait les deux portes, et surmontant la résistance d'une faible garnison sans doute surprise, se ruèrent victorieusement dans la place.

M. de la Villemarqué a donné place, en son beau recueil du *Barzaz-Breiz*, à un chant breton : *Paotred Plouieo* (les Gars de Plouyé) qui montre les Quimpérois accueillant fort peu civilement les campagnards, malgré les intentions pacifiques de ceux-ci : « Allez-vous-en, vils paysans, à moins que vous ne teniez à sentir l'odeur de la poudre ! » Les rustiques s'obstinent ; le canon pointé sur eux en tue trente, mais trois mille bondissent à l'attaque, enfoncent la porte, « et voilà la ville en feu, et un feu si joyeux ! » Le chanoine Moreau ne parle point d'incendie, mais de pillage et de « beaucoup d'insolences, et cela est assez croyable, ajoute-t-il, à ceux qui connaîtront combien une paysantaille qui a l'avantage est cruelle et inexorable. Ils n'épargnèrent pas le sang des habitants et ils firent tous les autres actes d'hostilité qui sont coutumiers à ces barbares ».

Pendant quatre jours entiers, l'infortunée ville demeura en proie aux redoutables montagnards et à leurs auxiliaires du Porzay. Comme Rome devait l'être aux lansquenets luthériens, lors de l'épouvantable sac de 1527. La chanson citée plus haut attribue la cessation de cette « grande pillerie » à l'intervention de l'évêque Bertrand de Rosmadec, « le seigneur bien-aimé, qui est bon pour les paysans, qui est du sang des rois de Bretagne, et qui maintient nos bonnes coutumes ». Mais il fut difficile à cet illustre prélat de faire entendre raison aux envahisseurs, car son corps reposait depuis près d'un demi-siècle déjà dans la cathédrale qu'il avait bâtie. M. de la Villemarqué n'a introduit son nom dans la « guerze » de *Paotred Plouieo* que parce qu'il occupa le siège de Cornouaille de 1416 à 1446, et parce que le chanoine Moreau hésite entre les dates 1489 et 1439, ce qui permettait à la rigueur de croire Bertrand de Rosmadec contemporain de la prise de sa ville épiscopale. Mais la date 1490, fournie par des documents divers et concordants, est aussi certaine que l'authenticité de la ballade bretonne si manifestement truquée l'est peu...

(1) Cette porte était flanquée à gauche d'une large tour ovale appelée *La Tour-Bihan* et par contraction la *Tourbie*. Le dessin ci-joint donne une idée de ce donjon, démoli vers 1780.

⁂

Si les insurgés évacuèrent leur conquête, c'est parce qu'ils s'y trouvaient menacés par l'arrivée inopinée d'une armée de secours formée des nobles de la région avec leurs hommes, de nombreux bourgeois échappés à l'invasion, et d'un corps de soldats anglais qui étaient venus camper sur la colline de Crecheuzen, là où est l'hôpital actuel. Il ne faut point s'étonner de la présence dans le pays de ces combattants d'Outre-Manche. L'année précédente, la duchesse Anne, pour résister aux attaques des Français et à la tyrannie de son tuteur, le maréchal de Rieux, qui voulait la marier contre son gré, avait obtenu du roi d'Angleterre Henri VII l'envoi de quelques troupes, grâce auxquelles les Bretons purent reprendre Concarneau.

Effrayés de ces préparatifs, se voyant coupés de la route de Briec, les paysans sortirent de Quimper vers l'Ouest et prirent par Kernisy le chemin de Pont-Croix. Mais la marche en avant était pleine de périls. Elle les écartait de leurs foyers et les conduisait droit à la mer, où ils pouvaient être acculés. D'ailleurs, leurs ennemis les suivaient de près, guettant le premier signe de désarroi afin de charger cette cohue confuse qu'alourdissait son butin. A la hauteur du manoir de Pratanras, alors possédé par Roland de Lezongar, les chefs de la révolte jugèrent la situation bonne pour « expérimenter la fortune en hasardant le paquet ». L'endroit était « montagneux », « commode pour gens de pied, incommode pour la cavalerie en faveur (à cause) des haies et fossés ». On fit halte ; la multitude prit position sur les coteaux qui bordaient la route et attendit résolument le choc de ses adversaires.

Mais hélas ! que pouvaient les bâtons et les fourches des montagnards contre les lances, les épées, les voulges, les fauchards des Anglais et des gentilshommes tous solidement montés, cuirassés et armés en guerre ? Bientôt ce ne fut plus une bataille, mais une tuerie. Bousculés, refoulés, rompus, les paysans se dispersèrent. C'était le dimanche 4 Août 1490. Las de sabrer et de transpercer, les soldats britanniques regagnèrent leurs cantonnements, où ils purent se reposer sur leurs peu glorieux lauriers en vidant la pipe de vin que, dans sa joie d'apprendre la déroute des pillards, la communauté quimpéroise venait d'offrir libéralement « aux Anglais et

autres gens de guerre qui estoient allés à la journée de Pratanraz où la commune étoit assemblée ».

Pourtant, il fallut encore « remettre ça ». Un ou deux jours après, on apprit que les paysans s'étaient ralliés de nouveau et se tenaient « en un grand pré, près la Boexière, sur le chemin du Pont-(l'Abbé) », à une lieue environ de la ville. Il est probable que ces malheureux avaient seulement dessein de s'ouvrir un passage pour retourner dans leurs paroisses. Alertées aussitôt, les troupes régulières marchèrent contre eux, et une seconde rencontre se produisit, non moins sanglante que la première. D'une part, les soldats « étoient enflés par leur bon succès » du 4 Août. De l'autre, les rustiques sentaient la partie décisive et faisaient « ferme derechef, avec une forte résolution de vaincre », criant à *Yan Ploué,* leur général improvisé, cet encouragement qui passa en proverbe : « *Dalch mat, ta, Yan, ha c'hui a vezo duk en Breiz* » (Tiens bon, Jean, et tu seras duc en Bretagne). Mais le pauvre gars du Poher n'avait rien d'un grand capitaine et méritait très mal la confiance de ses camarades. « Voyant la contenance des ennemis qui venaient *à bride avalée* sur eux, (il) commença à branler... Toutes les promesses de grandeur ne le purent guérir de la peur qui l'avoit déjà saisi, si bien qu'il s'enfuit des premiers, et tout le reste à son exemple le suivit ». Anglais et gentilshommes firent main-basse à l'envi sur ces misérables terrifiés, hors d'état de se défendre. « Il en fut tant tué en ce pré que, depuis ce temps, le nom de *Prat-mil-gof,* c'est-à-dire Pré des mille ventres, lui est demeuré ».

Toutefois, beaucoup échappèrent aux massacres de Pratanraz et de la Boixière. Un mois plus tard, une bande de paysans, assez forte pour donner de l'inquiétude aux Quimpérois, s'était reformée à Châteauneuf-du-Faou. Le capitaine de la ville, Charles de Keymerch, se mit à la tête « des nobles, Anglais et aultres gens d'armes » et se rendit à Châteauneuf afin de « desfendre et rompre la masse et assemblée que la commune faisoit audit lieu ». Ils y parvinrent sans peine, le 7 Septembre. Les bourgeois enchantés leur votaient en manière de gratification une pipe de vin blanc qui leur fut véhiculée sur le théâtre même de leur troisième victoire. Ainsi prit fin la jacquerie de 1490, et « voilà, conclut brièvement le chanoine Moreau, l'issue de cette guerre de communes révoltées, qui ne dura guère n'étant pas conduite par gens aguerris, mais par impétuosité brutale et sans ordre ni adresse ».

***

Le pré de *Prat-mil-gof* conserve encore aujourd'hui ce nom funeste. C'est la vaste prairie qui s'étend à droite du ponceau sur lequel la route franchit le ruisseau du *Dour-Ruz* (l'Eau Rouge), ainsi nommé, dit la légende, parce que son eau mêlée au sang des vaincus a depuis gardé une couleur sinistre. Le fait est réel, mais la teinte rougeâtre du ruisselet est simplement due à l'argile ferrugineuse qui forme son lit.

Non loin, au carrefour de Ti-Soubenn, où s'embranchait la vieille route de Pluguffan, il y avait jadis une chapelle dédiée à Saint Nic. On n'en voit plus que le placître, transformé en jardin potager, mais toujours sanctifié par une croix de granit. Tant que ces ruines existèrent, le voyageur attardé qui cheminait par là vers l'heure de minuit entendait le tintement, triste comme un glas, d'une cloche invisible. C'était la cloche de l'oratoire, appelant à un mystérieux office les spectres errants de ceux qui avaient péri autrefois dans le vallon de l'Eau Rouge, et dont on rencontrait parfois la procession muette émergeant du brouillard nocturne dont les plis s'étendaient comme un immense linceul sur le marais où dorment leurs os sans sépulture.

J. K.

AU PATRONAGE

Cinéma « Phalange d'Arvor » (salle familiale).

PROGRAMME DU MOIS :

Du 2 au 5 Mars : AU DELA DU DEVOIR et LE REFUGE.

Du 9 au 12 Mars : A NOUS LA LIBERTÉ, film de René Clair (grand gala).

Du 16 au 19 Mars : LE BAL et un film *Double Patte et Patachon.*

Du 23 au 26 Mars : BALEYDIER et UNE GRAVE ERREUR, avec BACH.

Nous remercions les très nombreuses personnes qui forment désormais la clientèle fidèle de notre salle familiale. Mais nous supplions les parents de nous confier les enfants le jeudi, à 4 heures. Ainsi, la salle ne serait pas trop petite certains jours, comme elle l'a été pour ces trois derniers dimanches.

Un émouvant appel.

Nous avons reçu de Mgr Grandin, préfet apostolique de l'Oubangui-Chari, successeur de notre regretté compatriote, S. E. Mgr Calloc'h, la lettre que voici :

« MONSIEUR LE CHANOINE,

» Par lettre du 11 Janvier 1933, Son Excellence Monseigneur Duparc me permet de prêcher et de quêter dans son diocèse, afin de pouvoir réparer les désordres d'un cyclone, qui détruisit ma mission de Bangui, rasant jusqu'au sol

l'église et l'école. Pour reconstruire ces édifices, je suis obligé de faire appel à la charité française, les Missions de l'Afrique Equatoriale Française étant encore trop jeunes pour trouver des ressources sur place.

» Profitant donc de cette permission de Monseigneur, si aimablement accordée, je pense passer dans le diocèse dans le mois de Mars et dans votre paroisse le lundi 13 Mars, si toutefois cette date vous convient et si, par ailleurs, vous n'avez pas d'autres empêchements.

» Je compte, cher Monsieur le Chanoine, sur votre charité apostolique pour aider un missionnaire aux abois. Voyageant avec le Curé de Bangui, nous pourrions peut-être prêcher à l'église, si notre visite a lieu un dimanche, et, dans tous les cas, donner une conférence avec film et projections dans la salle de fête.

» J'espère avoir une réponse favorable à ma requête, cher Monsieur le Chanoine, et, en attendant le plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer mes sentiments respectueux.

» Mgr M. GRANDIN, *Préfet apostolique (Oubangui-Chari), Successeur de Mgr Calloc'h.* »

⁂

Pour déférer au désir exprimé par Mgr Grandin, nous avons mis à sa disposition la *Salle de la Phalange d'Arvor*. Il y donnera deux conférences, avec projections, le *lundi, 13 Mars*. Sujet : « Chez les Anthropophages de l'Oubangui ».

1° Une, pour les enfants des écoles libres, à 16 h. 30. (Prix des places, 1 franc).

2° Une autre, pour les grandes personnes, à 20 h. 30. (Prix des places, 3 et 2 francs).

Calendrier Paroissial.

HEURES DES OFFICES. — *Dimanches et fêtes : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 30. (Les fêtes non gardées n'ont pas de messe à 11 h. 30.) — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.*

Sur semaine : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Tous les vendredis du Carême : Exercice du Chemin de la Croix, à 20 h. 30, sauf le premier vendredi.

CONFESSIONS. — *Tous les jours, aux heures des messes, et le soir de 15 à 19 heures, et après 20 heures.*

Durant le Carême, le Père Prédicateur sera à la disposition des fidèles, pour les confessions, de 16 à 19 heures, chaque jour.

1er MARS, MERCREDI. — MERCREDI DES CENDRES. — Grand'messe à 10 heures. Avant les messes de règle, bénédiction et imposition des Cendres. — Confession des filles.

2, JEUDI. — Saint Joévin, évêque et confesseur. — Confession en vue du 1er vendredi du mois.

3, VENDREDI. — Saint Guénolé, abbé. — 1er vendredi du mois. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 30 à 17 heures. Bénédiction. — De 20 à 21 heures, Adoration pour les hommes et jeunes gens.

4, SAMEDI. — Saint Casimir, confesseur. — Confession des garçons.

✠ 5, DIMANCHE. — 1er DIMANCHE DU CARÊME. — Communion des hommes à 7 heures, des garçons à 8 heures.

6, LUNDI. — Saintes Perpétue et Félicité, martyres.

7, MARDI. — Saint Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise.

8, MERCREDI. — Saint Jean de Dieu, confesseur. — (Quatre-Temps).

9, JEUDI. — Sainte Françoise Romaine, veuve.

10, VENDREDI. — Les Quarante Martyrs. — Confession des petits enfants. — (Quatre Temps). — Exercice du Chemin de la Croix à 20 heures.

11, SAMEDI. — De la férie. — (Quatre-Temps).

✠ 12, DIMANCHE. — 2e DIMANCHE DU CARÊME.

13, LUNDI. — De la férie.

14, MARDI. — De la férie.

15, MERCREDI. — De la férie.

16, JEUDI. — De la férie.

17, VENDREDI. — Saint Patrice, évêque et confesseur. — (Exercice du Chemin de la Croix.)

18, SAMEDI. — Saint Cyrille de Jérusalem, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✠ 19, DIMANCHE. — IIIe DIMANCHE DU CARÊME.

20, LUNDI. — Saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie.

21, MARDI. — Saint Benoît, abbé.

22, MERCREDI. — De la férie.

23, JEUDI. — De la férie.

24, VENDREDI. — Saint Gabriel, archange. (Exercice du Chemin de la Croix à 20 heures).

25, SAMEDI. — L'ANNONCIATION. — Offices comme les dimanches, sans messe à 11 h. 30.

✠ 26, DIMANCHE. — IVe DIMANCHE DU CARÊME.

27, LUNDI. — Saint Jean Damascène, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, MARDI. — Saint Jean Capistran, confesseur.

29, MERCREDI. — De la férie.

30, JEUDI. — De la férie.

31, VENDREDI. — De la férie. (Exercice du Chemin de la Croix à 20 heures.)

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce de Baptême :

22 *Janvier.* Alice-Marie-Thérèse Seznec, Coteau du Frugy ;
22 — Maxime-Auguste Ceschia, 26, rue des Reguaires ;
22 — Andrée-Marie-Thérèse Le Meur, 23, rue Keréon ;
25 — Odette-Madeleine-Eugénie Jézégabel, 24, rue du Parc ;
29 — Henriette-Jeanne Gargam, 41, rue du Pont-Firmin ;

5 *Février.* Huguette-Anne-Marie Guédès, 70, rue Neuve ;
5 — Jean-Claude-Cyrille Mével, 21, rue Kéréon ;
7 — Geneviève-Marie Bloch, 24, rue du Parc ;
12 — Edouard-Joseph-Adolphe Guyader, 19, rue Sainte-Thérèse ;
12 — Joelle-Marcelle-Marie Seznec, 4, place du Champ-de-Foire ;
19 — Céline-Marie Sévère, 35, rue des Douves ;
19 — Marcel-Pierre Gouléquer, 13, rue Sainte-Catherine ;
19 — Yvette-Jeanne-Marie Bernard, 11, rue Goarem-Dro ;
21 — Michelle-Odette-Renée Seznec, 18, rue du Frout.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

22 *Février.* Yves-François-Marie-Joseph Millour et Rollande-Marie-Georgette Le Corre.

Décès.

Ont reçu la sépulture chrétienne :

24 *Janvier.* Antoine-Joseph Loubatié, veuf de Marie-Eugénie Fabre, 74 ans, 16, rue du Parc ;
26 — Marie-Catherine Lucas, veuve de Alexis Cornec, 88 ans, 1, rue des Gentilshommes ;
29 — L'enfant Perrouin, 26, rue du Pont-Firmin ;
31 — Gabriel-Ange-Marie Jéhannin, époux de Louise Laurent, 58 ans, 2, rue Saint-François ;
3 *Février.* Marie-Véronique Ferrec, veuve de Louis Le Guyader, 78 ans, 27, rue du Pont-Firmin ;
4 — Jean-Claude Mével, 6 ans, 21, rue Kéréon ;
4 — Anna-Thérèse-Catherine Poënot, épouse de Alain Darcillon, 41 ans, 24, rue Kéréon ;
5 — Jean Caradec, époux de Marie-Laurette Le Gall, 57 ans, 9, rue des Reguaires ;
7 — Marie-Yvonne-Adolphine Kéralun, 2 ans, 7 bis, rue du Pichéry ;
8 — Jeanne-Marie Le Moënner, épouse de Claude Le Brun, 41 ans, rue de l'Hospice ;
9 — Jean-Marie Kéribin, époux de Jenny Jam, 68 ans, 21, rue des Gentilshommes ;
10 — Jean-Louis Le Berre, 21 ans, rue de l'Hospice ;
11 — Yves Jézéquel, 32 ans, 5, rue Olivier-Perrin ;
13 — Marie-Vincente Drézen, veuve de Maurice Le Cam, 69 ans, rue de l'Hospice ;
15 — Albert-Marie Poste, veuve de Joséphine Le Monnier, 79 ans, place Saint-Corentin ;
15 — Marie-Claire Guirriec, 11 mois, 22, rue Elie-Fréron ;
18 — Françoise Quéré, 70 ans, rue de l'Hospice ;
20 — Maurice-Marie Le Roux, époux de Marie-Françoise Louet, 57 ans, 18, rue des Reguaires ;
21 — Hervé-Alain Pennarun, époux de Marie-Louise Le Gars, 67 ans, 1 bis, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.